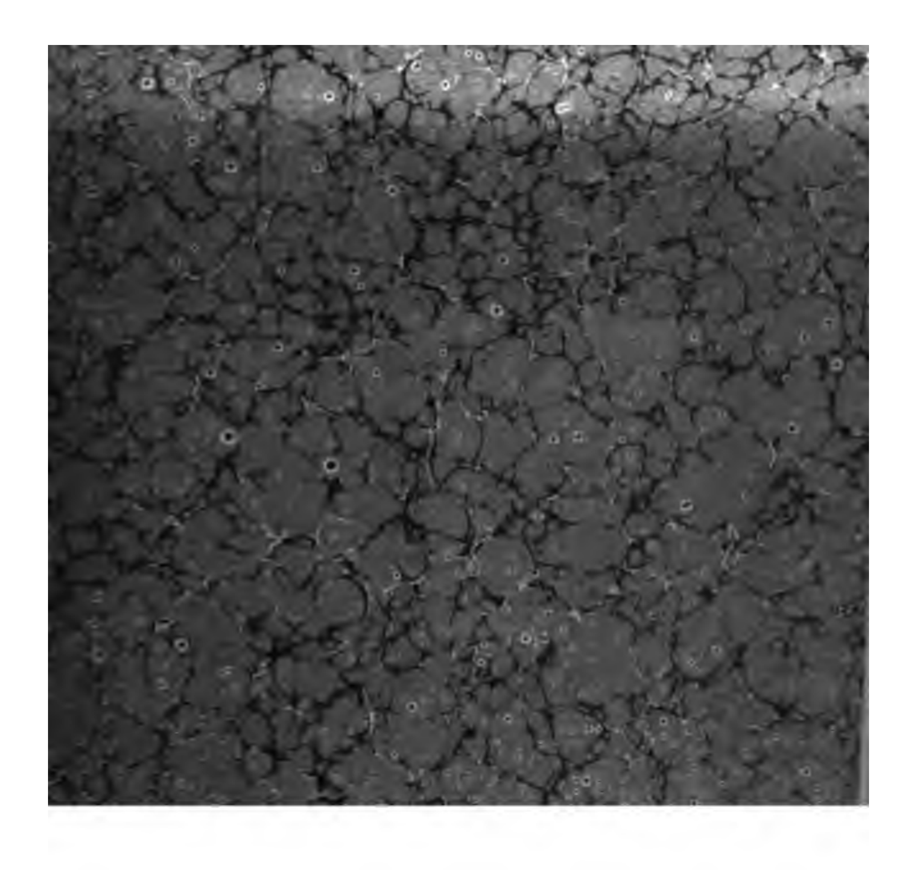


[redacted]

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

6

ACADÉMIE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Procès-verbaux et mémoires

SEANCES PUBLIQUES

DES 28 JANVIER ET 24 AOUT 1850.



BESANÇON,

DE SAINTE-AGATHE AÎNÉ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1850.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1850.

Président annuel,

M. VIANCIN,

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Vingt ans se sont écoulés depuis que pour la première fois l'Académie me conféra l'honneur de la présidence annuelle. Placé de nouveau en tête du cortége, où pendant ce temps la mort a fait tant de vides, je n'ai pu me défendre de jeter un triste regard derrière nous ; et passant douloureusement en revue les hommes que nous avons perdus, je me suis rappelé tout ce qu'ils ont été par le cœur et par l'intelligence.

Assuré de toutes vos sympathies, messieurs, si je leur consacre un souvenir dans cette assemblée, j'ai besoin toutefois de vous dire qu'en vous parlant d'eux je suis loin de songer à rien réparer, lorsque déjà plusieurs d'entre vous ont fait si dignement et si complétement leur éloge. S'il m'arrive même de répéter quelques-unes des paroles qu'ils ont inspirées, c'est que je n'aurai pu trouver d'expressions meilleures de mes propres sentiments. Du reste, dans les bornes que je dois me prescrire, je ne ferai, pour un grand nombre, que grouper des noms révérés. Vous me pardonnerez de m'arrêter un peu plus de temps en présence de ceux qui ont laissé dans ma mémoire les traces les plus profondes.

Aux limites supérieures de cet espace de vingt années que je me suis proposé de parcourir, on voyait encore debout, mais disparaissant successivement, plusieurs des anciennes illustrations de votre société. Alors existaient encore de laborieux vétérans de l'Académie, qui tant de fois l'avaient nourrie et vivifiée des fruits de leurs travaux ; mais déjà les uns ne pouvaient plus participer que de loin à ses exercices, les autres étaient à la veille d'en être à jamais éloignés.

La compagnie se glorifiait encore de posséder au premier rang son secrétaire perpétuel honoraire, le savant et vénérable dom Grappin, qui, pendant le cours d'une vie presque séculaire, avait rassemblé tant de titres à nos hommages. Que vous dirais-je de ses travaux, messieurs, après tout ce que vous en avez appris ? La nomenclature et l'analyse complètes des ouvrages de M. Grappin, le tableau de ses vertus et de son caractère

ne vous ont-ils pas été retracés par celui de nos confrères qui, seul, pouvait nous laisser un monument aussi fidèle d'une existence si pleine de labeurs utiles et d'honorables exemples (1) ?

Trois années après celle que je vous rappelle, M. Grappin avait terminé ses longs et précieux jours. J'assistais à ses modestes obsèques, et je crois voir encore le cercueil de ce doyen révéré de l'Academie, stationnant au sortir de l'église métropolitaine, devant l'archevêché, et recevant les dernières oraisons du saint ministère. Un autre sujet de contemplation m'impressionna vivement. C'était la noble et touchante figure d'un prélat, non moins environné de respects, qui de l'intérieur de son palais s'associait à la cérémonie funèbre. M. l'archevêque Dubourg, qui nous appartenait aussi sans avoir pu prendre place parmi nous, retenu dans sa demeure par la maladie qui devait bientôt nous l'enlever, appuyé derrière une de ses croisées en face du convoi, priait avec effusion de cœur, et levant au ciel ses grands yeux expressifs, semblait un ange de paix et d'amour, un envoyé du Père des miséricordes, chargé de bénir en son nom, dans ce moment solennel, la dépouille de cette âme si longtemps éprouvée, qui, sans doute, allait jouir des éternelles récompenses.

Et déjà, depuis quatre ans, M. Grappin avait été précédé dans le tombeau par le premier de ses dignes successeurs aux fonctions de secrétaire perpétuel, M. Béchet, que des travaux importants et variés avaient rendu

(1) M. Weiss.

si recommandable. Vous savez aussi, messieurs, tout ce que nous devons à ce laborieux confrère, tout ce que nous a valu son ardeur pour les recherches historiques, indépendamment des deux volumes qu'il a publiés sur la ville de Salins, ouvrage que l'illustre Jouffroy, notre associé, qualifiait d'excellente histoire particulière. Dans la notice destinée à perpétuer la mémoire de M. Béchet, morceau plein de faits et de remarquables rapprochements, comme tout ce qui sort de la plume de notre savant biographe, on aime surtout à retrouver cette particularité d'une vie qui fut aussi plus d'une fois livrée à de pénibles épreuves. Devenu suspect à d'ombrageux révolutionnaires, M. Béchet fut jeté dans les prisons de Dole. La lecture assidue de Tacite y devint une de ses consolations. « A force de le relire, dit le » narrateur de cette phase de son existence, il l'apprit » par cœur. Mais aussi quelle lecture, pour une de ses » victimes, que l'histoire de la tyrannie, toujours la » même à toutes les époques, soit que le tyran porte un » diadème, soit qu'il affecte de le fouler aux pieds. »

Alors vivait encore celui de nos anciens confrères qu'a si délicatement et si justement dépeint notre Charles Nodier dans ses *Souvenirs de jeunesse,* M. Girod de Chantrans, qu'il comptait au nombre de ses premiers maîtres. « Simple et austère dans ses mœurs, » doux et affectueux dans ses relations, inflexible dans » ses principes, mais tolérant par caractère, bienveillant » pour tout le monde, capable de tout ce qui est bon, » digne de tout ce qui est grand, et modeste jusqu'à la » timidité, au milieu des trésors de savoir qu'avait

» amassés sa patience ou devinés son génie. » Je ne devrais peut-être, messieurs, rien ajouter à ce portrait qui sans doute vous est connu. Mais pourtant qu'il me soit permis de revenir sur une remarque que d'autres ont faite avant moi, et qui n'a pu vous échapper : c'est que M. Girod de Chantrans, comme savant et comme écrivain, fut non-seulement un naturaliste distingué, mais encore un excellent moraliste. Pour en trouver la preuve, il suffirait de relire un des derniers écrits dont il vous a fait hommage. Persuadé qu'une lacune importante existe dans l'éducation de la jeunesse, il en donne des raisons péremptoires qui touchent par tous les points à la morale publique. Il indique le moyen de combler cette lacune, en proposant d'éclairer l'inexpérience des jeunes gens par un cours de *bon esprit de conduite* ou de *savoir-vivre.* Je regrette que le temps ne me permette point de vous faire l'analyse de cet opuscule plein de haute raison. Mais je ne puis résister au désir de vous en citer la fin. C'est la douce lueur d'une belle âme qui va s'éloigner de la terre. — « Je doute, disait le vénérable vieillard au moment de » quitter la plume, que la jeunesse la mieux instruite » dans les sciences comme dans les arts, puisse se » passer d'une autre instruction sur l'esprit de con- » duite dans le monde, et si l'on juge comme moi des » bons résultats qu'elle doit produire, je m'estimerai » heureux d'avoir encore pu manifester une idée utile » dans les derniers jours de ma vie. C'est ainsi que » j'aime à la finir, en faisant mes adieux à mes compa- » triotes, et des vœux pour qu'ils se retrouvent le plus

» tôt possible dans un meilleur état que celui où je les
» laisse. »

Alors vivait encore, mais aussi dans une retraite commandée par une extrême vieillesse, M. de Raymond, qui, comme M. Béchet, m'honorait d'une affection particulière dont le souvenir ne peut s'effacer. L'un des premiers, il avait daigné sourire à mes essais poétiques. Il occupait le fauteuil de président de cette compagnie, lorsque je fus admis à l'honneur d'en être membre. Esprit fin et délicat, M. de Raymond faisait ses délices de la poésie, dans le genre où le bon La Fontaine, avec lequel il avait une certaine ressemblance de caractère, est resté l'inimitable modèle. Jusque dans les derniers moments de sa vie, comme l'a si bien dit un de nos confrères, il porta dans la conversation un ton d'aménité, de gaîté spirituelle, de légèreté badine que son grand âge rendait plus piquant. Il avait l'âme bienfaisante et généreuse, et vous en donna une dernière preuve, en augmentant spontanément la valeur du prix que vous destiniez alors au meilleur ouvrage sur la question grave du suicide.

Et parmi ceux de nos anciens collaborateurs qui, sans se tenir habituellement éloignés de nos réunions, ne venaient plus que rarement y prendre part, comment oublier M. Coste, longtemps un des plus fermes soutiens de l'Académie, où maintes fois se manifestèrent ses connaissances étendues, ses sentiments patriotiques, la vigueur et le coloris de son style, son amour pour cette compagnie, son zèle dans les dignités dont il y fut investi? Qui ne se rappelle encore M. le docteur Cusenier,

ce dernier représentant de notre célèbre université de médecine, dont il était professeur à l'époque où elle fut supprimée, et qui appartenait à l'Académie depuis sa réorganisation ; M. du Bouvot, mort peu de temps après la révolution de 1830, dont les événements avaient froissé en lui des opinions ardemment opposées, homme d'une grande fermeté de caractère, d'une instruction solide, qui n'avait pu vous payer publiquement qu'un seul tribut académique, mais qui était capable de réaliser les espérances qu'il vous avait données ; M. de Boulot, resté longtemps si jeune de cœur et d'imagination, bien que sous le poids de nombreuses années, amateur passionné des beaux-arts, dont il raisonnait pertinemment, et qu'il a pratiqués parfois avec bonheur, auxiliaire toujours obligeant et souvent généreux des jeunes artistes, confrère dévoué, qui tenait à grand honneur de vous appartenir, et que distinguait envers tout le monde la plus exquise politesse ; M. Pertusier, de qui le talent se pliait à des formes diverses, qui vous a laissé dans un *Traité des Fortifications,* l'exposé d'un nouveau système inspiré par des vues philanthropiques, et ses *Promenades pittoresques* aux environs de Constantinople et du Bosphore, ouvrage plein d'attraits pour les contemplateurs des merveilles de la nature ; enfin, M. Bosc-d'Antic, chimiste habile, économiste distingué, homme doux et bienveillant par excellence, et dont le zèle académique égalait la modestie ?

Ceux là du moins, messieurs, nous avaient plus ou moins préparés d'avance à la douloureuse perspective de leur fin. Mais, combien devait être pour nous plus

frappante, sinon plus sensible, la perte de ceux que nous avions l'habitude de voir et d'entendre, de ceux que nous espérions conserver longtemps encore! Que de regrets nous ont laissés ceux qui, récemment appelés dans nos rangs, étaient destinés à nous faire défaut, au moment où tout ce que nous n'avions pas su d'abord de leur mérite commençait à nous être révélé! Mon cœur se serre lorsque je me représente tous les fronts qui, dans cette enceinte, ont rayonné d'amour pour les sciences, les lettres et les arts, et qui en ont si rapidement disparu ; tant d'hommes de cœur et de talent dont la parole attachante, les regards affectueux, les bienveillants sourires ont cessé d'animer et d'embellir vos séances. Que de voix toujours désirées, souvent éloquentes, ont ici captivé notre attention et remué nos âmes, et qu'enchaîne aujourd'hui le silence de la tombe!

Au nombre de nos confrères les plus aimés et les plus dignes de l'être, il en fut de si récemment enlevés à notre affection, et qui étaient il y a si peu de jours assis à nos côtés, que nos yeux les cherchent encore.

Pourquoi nous avoir sitôt quittés, vous si noble de cœur, si riche d'intelligence, si zélé pour la gloire de cette compagnie, vous, de Rotalier, que la muse de l'histoire semblait caresser d'un souffle de prédilection, vous qui, laissant s'exhaler de votre âme cette chaleur communicative que donne l'amour des grandes vertus et d'un dévouement sublime, nous retraciez naguère les miracles de bravoure et de patriotisme qui ont immortalisé la vierge de Vaucouleurs, l'héroïne d'Orléans;

vous dont le talent plein de sève faisait si bien sentir à notre société le bonheur d'être en vous fortifiée et rajeunie? Ah! du moins vous ne serez pas l'objet d'une reconnaissance tardive; je n'aurai pas à regretter de ne pouvoir aujourd'hui rendre à votre mémoire un plus ample hommage; une voix plus jeune que la mienne va remplir ce devoir.

Fallait-il aussi vous perdre si promptement, vous qui veniez à peine d'être inscrit sur nos listes, vous l'un des professeurs les plus habiles dont pût se glorifier l'enseignement supérieur de notre cité, vous, Meusy, l'ami dévoué de plusieurs d'entre nous, le digne interprète de nos modèles antiques, vous que faisaient tressaillir tous les accents de patrie et de liberté, dont les écrits trop rares sont empreints du goût le plus épuré comme des plus nobles sentiments, vous en qui s'alliaient à l'énergie du caractère les douces passions du cœur, vous dont la voix sonore et vibrante, la parole éminemment académique a si peu de fois retenti dans nos assemblées?

Devions-nous voir si brusquement rompus les liens qui nous unissaient à vous, modeste et savant Bulloz, digne successeur des maîtres qui ont illustré notre école de médecine, âme candide et compatissante, cœur ouvert à toutes les souffrances de l'humanité, modèle de dévouement et de désintéressement, vous que les pauvres ont pleuré comme un père, qui vous étiez fait chérir de tous vos élèves, et dont la mort imprima sur le front de vos collègues une tristesse pareille à celle d'un veuvage? Un seul d'entre eux n'a pu longtemps

vous regretter. Bientôt s'est réunie à votre belle âme celle de votre excellent doyen, membre distingué de cette compagnie, M. Vertel, dont vous avez suivi les traces dans le chemin de la science et dans celui des vertus philanthropiques. Rien ne manque non plus à ce que vous devait la religion du souvenir. Votre vie laborieuse et bienfaisante, toutes les précieuses qualités qui vous caractérisaient sont dignement retracées dans les pages si remarquables de simplicité et de sensibilité, que M. Perron vous a consacrées, portrait fidèle que pouvait seule revêtir d'une si parfaite ressemblance la main d'un véritable ami.

Et vous, poëte gracieux et fécond, non moins zélé conservateur des préceptes du goût, que religieux gardien des lois de la justice, vous, Trémolières, qui avez honoré les lettres comme la magistrature ; vous qui n'étiez plus jeune, mais qui nous paraissiez ne devoir jamais vieillir, pourquoi n'êtes-vous plus là ? Pourquoi déjà manquiez-vous à nos dernières fêtes, vous qui veniez si souvent parmi nous, accompagné de votre muse toujours aimable et si sagement badine, dérider les fronts les plus austères, les plus chargés d'ennuis et de regrets ; vous dont ma jeunesse ambitionna de pouvoir suivre la course légère dans les sentiers pour vous déjà semés de fleurs, mais où je ne rencontrais encore que des épines ; vous dont les récits charmants de bonhomie et de gaîté spirituelle, les épîtres familières, les moindres opuscules, toujours composés sur une donnée d'amélioration sociale, resteront surtout comme des tableaux de moraliste, des enseignements de bon

citoyen? Longtemps se fera sentir le vide que vous avez laissé dans cette Académie. Instruire en badinant, c'était votre apanage, et les esprits capables comme le vôtre de badiner avec grâce, deviennent de plus en plus rares.

Je ne ferai que saluer de nouveau, Messieurs, dans cette revue nécrologique, des cercueils qui, depuis peu de temps, ont passé sous vos yeux ; je mentionnerai de la manière la plus sommaire des titres qui n'ont rien perdu de leur récente évidence. Ainsi vous sont présents, comme s'ils venaient de se manifester, ceux de M. Clerc, qui fut longtemps si haut placé parmi les émules du barreau et du ministère public, et qui, dans les dernières années de sa vie semée d'utiles travaux et de bons exemples, semblait puiser dans l'assiduité de ses relations avec vous, de nouvelles forces pour apporter à vos séances le tribut de ses veilles sur les matières les plus sérieuses, ou pour vous entretenir de son illustre ami, le maréchal Moncey, qui fut aussi l'une de nos gloires les plus pures et les plus éclatantes ; ceux de M. le président Monnot, également doué des qualités les plus estimables, et qui, pour n'avoir laissé que peu de traces publiques de sa présence dans les rangs de l'Académie, n'en fut pas moins un des collaborateurs les plus habituels et les plus éclairés dans vos délibérations, regrettant sans cesse que ses fonctions ne lui permissent pas de prendre une part plus active à vos solennités ; ceux de M. Maurice, qui, par des causes semblables, fut empêché d'animer vos séances de son abondante et lumineuse élocution ; ceux de M. le conseiller Navand, à qui il n'a manqué que

•

du temps et de la santé, pour achever l'histoire importante dont il vous avait offert les premières pages ; ceux de M. Guillaume, ce bibliophile distingué, qui, pour varier l'intérêt de vos lectures, mettait souvent à profit ses richesses en raretés manuscrites ; ceux de MM. Ordinaire, ces deux frères si dignes l'un de l'autre, bien que si différents d'humeur, d'esprit et de manières, qui tous deux ont rempli les plus hautes fonctions dans l'enseignement et dans l'administration de l'Université, qui tous deux ont publié des ouvrages dont vous avez droit de vous enorgueillir, et qui tous deux enfin vous ont donné de leur zèle académique les gages les plus précieux.

En remontant dans un passé plus éloigné de nous, je ne dirai que très-peu de mots de ceux que leur spécialité, et quelquefois des causes d'une autre nature, condamnaient au silence dans vos exercices publics, mais qui savaient nous en dédommager par de précieuses compensations.

Tel fut M. George, secrétaire-chef du rectorat de cette ville, homme d'une bonté rare, savant et laborieux mathématicien, qui vous a fait hommage d'une foule de traités élémentaires mis à la portée pratique des classes ouvrières dont il s'était constitué le professeur gratuit à Nancy, se distinguant dans la même voie que suivait alors à Besançon, avec non moins de succès, un autre de nos confrères, aujourd'hui à la tête de notre administration municipale.

Tel fut aussi M. le docteur Marchant, religieux conservateur des enseignements d'Hippocrate, compilateur éru-

dit, dont les travaux utiles vous sont connus, et de qui l'humeur enjouée, les intarissables plaisanteries, l'usage extrême mais toujours inoffensif des jeux de mots, n'excluaient pas les labeurs de patience, les plus sérieuses investigations.

Tel fut encore un ancien élève de l'illustre mathématicien Antide Janvier, M. Perron, qui, de simple ouvrier qu'il était, parvint au rang d'ingénieur mécanicien, et qui nous a laissé, outre plusieurs machines inventées ou perfectionnées par lui, une histoire abrégée et curieuse de l'horlogerie.

Nous comptions aussi parmi les académiciens les plus laborieux, bien qu'il ne mît jamais d'éclat dans les preuves qu'il en savait donner, M. Laurens, qui tous les ans, par ses nombreux articles d'histoire locale, d'archéologie, de nécrologie et de statistique, apportait dans la publication de l'Annuaire du département de nouvelles sources d'intérêt et de curiosité.

La même année qui nous l'enleva, nous avait aussi privés de l'un des professeurs de notre école de dessin, M. Flajoulot, dont les connaissances théoriques dans les beaux-arts, et certaines œuvres bien inspirées, formaient un assez digne apanage, et qui pourtant, essaya plus d'une fois de vous prouver, par son propre fait, la fraternité classique de la poésie et de la peinture. Mais ce qui mérite surtout d'être rappelé en son honneur, c'est son zèle et son obligeance pour ses élèves; ce sont les dons qu'il a faits à la ville de Besançon, dans l'intérêt des jeunes artistes francs-comtois.

Je n'épuise point, Messieurs, par cette énumération,

que je m'efforce en vain de rendre rapide, la série des pertes dont je me suis proposé de vous entretenir. Il en est même quelques-unes qu'il m'est impossible de signaler aussi brièvement.

Comment ne rendre hommage que d'une manière fugitive à cette rare intelligence, à ce savant jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages qui journellement font autorité devant les tribunaux, M. Curasson, non moins versé dans l'histoire que dans la science du droit, et qui en donna une preuve éclatante devant cette Académie dans son discours de réception? Il y démontra que, sous l'empire de la féodalité, les libertés municipales étaient déjà comprises et même entendues dans un sens extrêmement large. Sans rien dissimuler des abus de ce régime, il fit voir aussi quels en avaient été les effets salutaires sur la civilisation, les causes qui en amenèrent le déclin, et dans quel état de caducité se trouvait cette institution quand elle fut si solennellement et si complétement abolie par l'Assemblée nationale, dans sa mémorable séance du 4 août 1789, où tant de sacrifices furent accomplis sous les inspirations unanimes d'un patriotisme dont n'approchent guère aujourd'hui beaucoup de prétendus amis du peuple et de la liberté. Comment passer sous silence le second et dernier tribut académique de ce nouveau membre trop peu de temps uni à notre corporation, l'éloge de M. Proudhon, son maître célèbre, qui fut aussi l'une des gloires de cette compagnie?

Comment ne pas regretter spécialement ce laborieux professeur d'histoire, dont les utiles publications sont si

nombreuses, M. Bourgon, toujours empressé d'enrichir vos séances de lectures intéressantes; toujours saisissant l'occasion de rehausser l'éclat des glorieuses époques de notre province et des vertus civiques de nos Francs-Comtois? Les annales de la liberté lui étaient devenues des sources de prédilection; jamais il ne fut si bien inspiré que le jour où, s'attachant à démontrer l'authenticité du trait d'héroïsme attribué à Guillaume Tell, et dont certains critiques ont voulu déplacer le temps et la scène, il vous disait dans une de vos solennités : « Les » mêmes circonstances ne peuvent-elles se renouveler, » et les passions humaines produire les mêmes effets? » Si la Grèce a eu ses trois cents Spartiates mourant aux » Thermopyles, Rome ne peut-elle pas s'enorgueillir de » ses trois cents Fabius succombant pour la patrie? La » ville de Romulus, aussi bien que celle de Cécrops, a » eu son Codrus, et la France a donné le jour à plus » d'un Léonidas. »

Comment ne pas déplorer encore une mort prématurée, parmi les émules des médecins que j'ai déjà nommés? Qui ne se rappelle l'élégante gravité du docteur Pécot, en qui la science tempérait l'imagination, et l'imagination poétisait la science? Qui a pu entendre ou relire sans le plus vif intérêt, sa notice sur la maladie et les derniers moments de M. l'archevêque Dubourg, où, contemplateur d'une longue et sublime agonie, il sut peindre d'une manière si touchante les vertus évangéliques, le noble caractère, la patience et la résignation du vénérable prélat?

Laissez-moi, Messieurs, m'incliner plus profondément

encore devant les souvenirs que je vais réveiller. Il me reste à parler d'un petit nombre d'hommes d'élite, j'ai besoin d'évoquer un moment leurs ombres, je veux vous redire seulement quelques-unes de leurs paroles les plus saillantes ; je veux vous reproduire quelques-unes de leurs pensées qui se rattachent le plus à notre temps.

Combien seraient devenues de plus en plus chères à l'Académie ses relations, presque éphémères, avec ce Bisontin si heureusement doué, si modeste, si tardivement apprécié, M. Bailly, qui, n'ayant plus qu'un souffle de vie, sembla n'être venu s'asseoir au milieu de nous que pour y goûter, après de longs voyages et sur le seuil de l'éternité, un moment de halte conforme à ses plus doux penchants ! Véritable philanthrope comme ne le seront jamais beaucoup d'usurpateurs de cette qualification, esprit essentiellement observateur, il avait su mettre à profit, non sans courir de graves dangers, ses nombreuses excursions dans les contrées lointaines. Ce fut après avoir parcouru l'Espagne qu'il revint à Besançon *pour y révéler un talent d'écrivain qu'il avait toujours ignoré, et qui ne devait jeter d'éclat que sur ses derniers jours, pareil à la lampe dont la lumière paraît plus vive au moment où elle va s'éteindre.* J'emprunte ces dernières paroles à celui d'entre vous qui, moins encore en ami qu'en appréciateur le plus exercé du vrai mérite, pouvait le mieux faire connaître, après la mort de M. Bailly, tout ce que valait cet excellent confrère.

Il n'est pas sans opportunité de rappeler que M. Bailly débuta dans ses compositions, en concourant pour le

prix qu'avait proposé l'Académie de Mâcon, sur les moyens de réprimer la mendicité. Dans son remarquable Mémoire, il affirmait la nécessité d'un principe aujourd'hui consacré par la nouvelle Constitution française : c'est que la société ne doit aux pauvres valides que du travail, mais *qu'elle leur en doit*, et que c'est à l'administration de leur en offrir dans les cas assez rares où ils ne peuvent s'en procurer. Il exposait enfin sur cette matière des vues pleines de sens, qui pourraient être consultées avec fruit, aujourd'hui que tant d'esprits s'occupent si diversement, et qu'un plus grand nombre devrait s'occuper plus sérieusement encore des moyens de remédier aux maux inhérents à l'ordre social.

Son discours de réception à l'Académie avait pour sujet le *but philanthropique des sciences et des arts*. Dans le choix même de ce texte, se révélait tout entière l'âme de votre digne récipiendiaire. Avec quelle profonde vénération, avec quel amour il y parlait des hommes célèbres, qui dans l'antiquité et dans les temps modernes ont concouru soit au progrès moral, soit au bien-être matériel de l'humanité! Quelle touchante exclamation lui inspira spécialement le souvenir de Parmentier! « O mon respectable maître! s'écriait-t-il, en » célébrant tes vertus et ta bienfaisance devant cette » Académie, où tu reçus ta première couronne, j'ac- » quitte une dette bien chère à mon cœur. C'est toi qui » protégeas ma jeunesse; c'est en parcourant sous tes » ordres les contrées ravagées par la guerre, que j'ai » connu l'étendue et la diversité des misères qui peuvent » atteindre les hommes, comme l'étude des sciences

» naturelles et physiques m'indiqua le nombre et la
» puissance des ressources que la nature peut offrir
» contre tant de fléaux. »

Bientôt M. Bailly vous fit admirer d'autres opuscules qui achevèrent de mettre en lumière son talent. Ce fut pour vous qu'il composa ses souvenirs de voyage dans plusieurs parties de l'Espagne, et sa notice sur l'île de Saint-Domingue, « morceau, dit son biographe, où les
» critiques du goût le plus délicat retrouvèrent, avec la
» fraîcheur d'une jeune imagination, ce style brillant et
» pittoresque dont jusqu'alors l'auteur de *Paul et Vir-*
» *ginie* ou celui d'*Atala* avaient seuls offert des modèles,
» et dont ils semblaient s'être réservé le secret. »

Lorsqu'en 1835, immédiatement après l'inauguration de la statue du grand Cuvier à Montbéliard, les trois députés de l'Académie française à cette solennité, MM. Nodier, Michaud et Roger, vinrent nous faire une courte visite dont vous avez gardé le souvenir, et qui ne devait jamais se renouveler, ce fut pour MM. Charles Nodier et Charles Weiss, ces deux compagnons de jeunesse et d'études, une précieuse occasion de renouer les entretiens intimes, dont maintes fois ils avaient fait leurs plus chères délices. Dans un de ces entretiens où j'eus le bonheur d'être admis, je ne pus entendre, sans une vive émotion, cette partie de leur dialogue : « Dis-
» moi, mon ami, demanda M. Nodier, qui donc est ce
» nouveau membre de l'Académie de Besançon, toujours
» pour moi la première de toutes, puisque tu en fais
» partie, ce M. Bailly dont récemment encore je relisais
» dans un de nos recueils des pages si bien écrites ? —

» Quoi! tu ne l'as pas reconnu? répondit M. Weiss; eh! » mais, c'est notre Bailly, de Besançon, ton ancien » camarade, le mien. — Vraiment! c'est lui? je lui » savais un très-bon cœur, mais je ne lui soupçonnais » pas tant d'esprit. Oh! que j'aurai de plaisir à le revoir » et à l'embrasser! Tu me conduiras chez lui. — Tu es » revenu trop tard, mon bon Charles, répliqua M. Weiss » avec un soupir; depuis plus de deux ans, Bailly » n'existe plus : il n'a fait que franchir deux ou trois » fois les portes de l'Académie, avant de descendre » au tombeau. » — Et le front des deux amis s'inclina tristement, et leurs yeux s'humectèrent, et leur conversation fut suivie d'un long et religieux silence. Dès le lendemain, l'un des deux Charles avait repris la route de Paris pour ne jamais revenir dans sa ville natale. Rendons grâces à Dieu, l'autre Charles nous est du moins conservé.

Le départ de M. Bailly pour un monde meilleur que celui où son âme compatissante avait vu tant de maux à soulager, tant de plaies profondes à guérir, fut en quelque sorte le signal précurseur de plusieurs de nos pertes les plus accablantes. Peu de temps après lui mourut M. le recteur Bertaut, homme d'un esprit et d'une érudition rares, doué de toutes les aptitudes, mathématicien, naturaliste, philosophe, littérateur, versé dans les beaux-arts. Chargé de la présidence de cette compagnie en 1833, il vous communiqua plusieurs chapitres d'un important ouvrage qu'il n'a pu terminer, et qui avait pour titre : *Essai sur la philosophie politique*. A l'exemple de Cicéron, il rapportait les lois à la nature

des êtres ; il démontrait qu'elles n'émanent pas du pouvoir, et qu'elles dérivent d'une source supérieure à tout pouvoir humain. Il s'élevait sur cette matière aux plus hautes considérations.

Les pages qui nous sont restées de cette œuvre m'entraîneraient à des citations nombreuses, parce qu'elles touchent à de grandes vérités, dont la reproduction est plus que jamais opportune ; mais le temps me presse : je me borne à celles-ci :

« Ces réformateurs qui croient à leur toute-puissance,
» et s'imaginent qu'ils vont faire à leur gré les destinées
» des peuples, ne comprennent rien à l'organisation
» sociale. On parle beaucoup de la force des choses :
» elle ne revient si souvent dans nos discours, que parce
» que nous la rencontrons partout. Eh bien ! cette force
» mystérieuse c'est tout simplement la loi. L'art de
» gouverner ne consiste pas à la surmonter, mais à la
» connaître, à s'accommoder avec elle, et à la faire
» tourner à la prospérité des nations. C'est en s'em-
» parant de la force des vents, en les renfermant dans
» ses voiles, que le pilote fait marcher son vaisseau. Il
» est assez habile s'il a l'art de s'en servir pour faire
» bonne route ; il est insensé s'il essaie de lutter contre
» eux. »

Ailleurs, M. Bertaut signalait tout le danger des fausses lois. « Elles ne peuvent pas disait-il, détruire
» des obligations qui viennent de si haut. La vérité leur
» est contraire et la conscience publique les repousse ;
» elles compromettent le pouvoir qui les proclame en
» lui suscitant de toutes parts des résistances, et si la

» force, suppléant au droit, parvient à les soutenir quel-
» que temps, elles produisent du moins ce funeste ré-
» sultat de corrompre ceux qui en profitent et d'op-
» primer tous les autres. »

Attribuant l'existence de *la loi* à la *nécessité*, il nie qu'elle soit le résultat d'aucune convention. Mais ce n'est assurément pas au profit du pouvoir absolu qu'il combat la doctrine conventionnelle. « Erreur pour
» erreur, dit-il, je préférerais celle qui se couvre des
» apparences de la justice, et s'il fallait choisir entre les
» maux que ces deux théories peuvent produire, je me
» déciderais sans hésiter pour ceux qui laissent quelque
» dignité à l'homme en le rappelant au sentiment moral
» de sa liberté; car il y a plus de remède à l'égarement
» des peuples qu'à leur avilissement. Ils reviennent plus
» promptement de l'anarchie qu'ils ne se relèvent de la
» servitude. »

M. Bertaut joignait à la solidité de l'esprit la fermeté du caractère et l'indépendance de l'âme. Ces qualités, qu'on ne manifeste pas toujours impunément dans les hauts emplois, lui avaient à certaine époque attiré des disgrâces qu'il vint oublier au sein de vos assemblées, où la justesse de ses vues jetait souvent de précieuses lumières dans vos discussions. Personne, surtout depuis qu'il avait été remis à la tête de l'administration rectorale, ne prit plus d'intérêt aux travaux de votre association; personne n'en comprit mieux la portée et l'influence.

Dans l'année qui suivit celle de sa mort, se leva pour nous le jour fatal d'un plus grand deuil encore : M. Courvoisier nous était ravi. Sa belle vie venait de s'éteindre

à Lyon, où il s'était arrêté en se rendant aux eaux salutaires qu'on lui avait signalées comme devant apaiser ses souffrances, et dont il ne lui fut pas donné d'essayer l'efficacité. Toutes vos pensées se concentrèrent sur cet excellent citoyen, cet illustre garde des sceaux de France, cet orateur éloquent, ce généreux compatriote, qui naguère descendu volontairement du sommet de la magistrature par une de ces prévisions qui n'appartiennent qu'à une haute sagesse, était revenu modestement s'asseoir parmi vous, et vous faire écouter cette parole affectueuse et pénétrante, qui manifestait en lui au suprême degré la plus noble passion des grandes âmes, l'amour de la patrie et de l'humanité. Le jour de sa rentrée à l'Académie (le 2 mai 1831), tous les regards s'attachèrent à sa personne dès qu'il parut, tous les assistants s'inclinèrent du côté de sa voix dès qu'il se fit entendre. C'est que pour tout le monde il y avait du bonheur à le revoir après cette tempête de 1830, dont il avait vu de loin s'amonceler les nuages; c'est qu'il y avait un charme indéfinissable à cette éloquence de la raison et du cœur, se hâtant de nous dire que l'*intérêt du citoyen, comme son devoir, est de se lier à l'intérêt commun, et que toute élévation menace ruine, si l'opinion, cette reine du monde, ne l'entoure et ne l'affermit;* puis dans un mouvement expansif de sensibilité, nous exprimant toute la joie qu'il goûtait à se retrouver au milieu de nous, près du tombeau de ses ancêtres et du berceau de ses enfants, s'écriant avec un accent que je crois entendre encore : « Si je songe que je suis Français, à ce nom mon sang » s'anime et mon cœur bat pour ma patrie ; il bat,

» il s'émeut avec plus de force si je me dis : Je suis » Franc-Comtois ! »

Dans cette séance je me trouvais encore investi de la présidence par une prorogation inusitée. Oh ! combien, en ce moment surtout, Messieurs, j'ai regretté de ne pouvoir assez justifier la distinction dont l'Académie m'avait honoré ! je me sentais rougir d'occuper cette place d'honneur ; elle me semblait due à cette grande illustration que ne décorait plus la simarre, mais qui plus que jamais rayonnait de tout l'éclat du talent et de la vertu.

Je ne fus pas le seul sans doute à qui dut venir cette pensée. Aussi, lorsque trois années après, il voulut bien se rendre aux vœux de l'Académie, M. Courvoisier vint-il reprendre possession de ce siége qu'il avait déjà si dignement occupé, et qui le recevait pour la dernière fois. Il nous y laissa du moins encore de hauts et précieux enseignements, dont il nous importe plus que jamais de ne point perdre mémoire.

« Les erreurs des temps désastreux, nous disait-il » dans son premier discours annuel, ne sont pas, » Messieurs, des textes que votre institution repousse et » que vos discussions doivent s'interdire. L'histoire vous » appartient ; la politique aussi est une science. Tout » ce qui est vrai, bon, utile à l'homme et au citoyen, » tout ce qui est propre à former le cœur, à éclairer » l'esprit fait partie de votre domaine. — Dans l'état » actuel de la société, l'opinion est le ressort qui fait » mouvoir l'ordre social ; la force morale c'est sa voix ; la » force physique, elle en dispose, car la volonté mène

» le bras. — La presse agit sur l'opinion. — Le devoir
» de l'écrivain est à plus forte raison celui des sociétés
» littéraires. Qu'elles encouragent les lettres et les arts;
» ils nourrissent l'esprit, ils le délassent, ils ajoutent aux
» plaisirs de la vie paisible; mais en s'occupant des
» jouissances de la vie, est-il sage d'oublier ce qui en
» garantit le repos ?

Dans la seconde séance publique de son année de présidence, M. Courvoisier se proposant de calmer les esprits, de les rapprocher, de dissiper leurs préventions, de renouer l'antique alliance de la religion, de la liberté et du pouvoir, fit un remarquable discours où il s'attacha surtout à démontrer l'appui que le clergé de France n'a cessé de donner aux libertés publiques depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la révolution de 1793.

Il y parlait aussi de l'origine du pouvoir.

« *Tout pouvoir vient de Dieu :* cette maxime disait-
» il, n'est pas née du christianisme ; elle remonte avec
» la société civile à l'origine des hommes et des choses.
» Les républiques comme les monarchies se sont for-
» mées sous son empire. Platon, qui écrivait au sein de
» la démocratie la plus pure, voulait qu'au lieu de dé-
» signer les gouvernements sous les noms de *démo-*
» *cratie,* d'*aristocratie,* de *monarchie,* on les nommât
» *théocratie,* du nom de Dieu qui est le vrai maître et
» seigneur des hommes. — Le droit divin ainsi conçu
» ne peut faire ombrage à la liberté, à moins qu'on ne
» veuille prétendre que la souveraineté de Dieu doit
» s'incliner devant la souveraineté du peuple ; mais

» l'athéisme n'est plus de mode, la raison l'a chassé de » son temple ; on ne sourit plus à l'irréligion. »

Tout en reconnaissant ainsi le progrès de la raison, l'orateur ne dissimulait pas que le malaise actuel de la société pouvait avoir sa cause dans l'abandon du christianisme, dans le mépris de ses préceptes, dans l'oubli de sa morale, et que *pour extirper le mal, il fallait rendre à la religion son empire, mais en évitant de retirer de dessous les ruines les abus qui l'avaient blessée, l'éclat mondain qui, sous la main de l'homme, avait altéré son divin éclat.*

Ces considérations le conduisaient à défendre les ministres du culte évangélique contre l'exagération des reproches dont alors ils étaient l'objet. Il le fit avec autant d'érudition que d'éloquence.

Les intimes raisons qui lui avaient fait entreprendre cette tâche se laissaient facilement entrevoir. Elles émanaient de son attachement profond et bien connu à la religion qui lui semblait menacée, et sans laquelle, selon les expressions d'un de vos organes, que depuis longtemps aussi nous n'entendons plus, « il ne voyait » rien de grand, de beau, de poétique et de touchant, ni » dans l'éloquence, ni dans les arts, ni dans la vie, ni » dans la mort. » Sa piété vive autant que sincère s'était alarmée de quelques récentes manifestations impies : il n'y avait pas longtemps que le divin culte avait reçu des outrages dans ses signes extérieurs et dans quelques-uns de ses ministres les plus éminents. Ce n'était que le fait d'un petit nombre d'hommes s'imaginant sans doute qu'une révolution nouvelle ne devait et ne pouvait s'ac-

complir sans quelque chose de semblable à ce qui s'était passé dans les temps de sa sœur aînée, où sous la hache de ses iconoclastes tombaient les divins symboles de la vie éternelle, pour faire place soit au plus hideux des instruments de la mort, soit à l'idole fardée qu'ils appelaient la raison et qui ne représentait que la folie. Mais ce délire et ces fureurs sont loin de nous, bien que nous ne soyons pas à l'abri de tous les égarements. Les adorateurs de la liberté commencent à comprendre qu'elle est fille du christianisme. Aujourd'hui M. Courvoisier ne puiserait pas dans les causes de ses dernières inquiétudes un langage analogue à celui que je rappelle. Je suis porté à croire qu'il ne considérerait pas comme très-efficaces, tous les moyens qui sont employés aujourd'hui pour rendre à la religion son empire. Mais ce qui me semble indubitable, c'est qu'en gémissant encore sur les sanglants orages d'une phase récente de nos annales, il se plairait du moins à reconnaître que le sentiment religieux et chrétien y domina l'effervescence populaire. Il aimerait à remarquer que les arbres de la liberté ne furent pas cette fois, comme la première, plantés par les mêmes mains qui renversaient les autels, et que les ministres de l'Evangile, appelés à bénir ces nouveaux emblèmes, purent, dans ces touchantes cérémonies, mêler à des clameurs enthousiastes de pieuses invocations et des paroles de fraternité. Sa voix redirait avec émotion ces mots d'un jeune démocrate, prononcés au moment où l'on transférait du château des Tuileries dans l'église de Saint-Roch, un riche morceau de statuaire, une grandiose figure du Rédempteur des hommes :

— « Chapeau bas, citoyens! inclinez-vous avec respect; » voilà l'image de notre divin maître! » Il serait non moins heureux de se souvenir que, malgré leur frénésie, les insurgés de juin se défendirent avec chaleur d'avoir fait couler le sang d'un illustre martyr du plus saint dévouement, frappé de mort sur une de leurs barricades.

Le trépas de M. Courvoisier vint inspirer à M. Genisset, alors votre secrétaire perpétuel, un de ses plus beaux mouvements oratoires. Je n'essaierai point de vous le rendre, Messieurs. C'est une de ces explosions de l'âme qui ne se produisent qu'une fois tout entières, et qui n'ont jamais de second retentissement; un de ces hymnes du cœur dont restent les notes, mais dont l'accent d'origine et de situation ne revient à personne. Jamais l'éloquent interprète de vos sentiments, toujours grave et religieux, toujours élevé dans le choix de ses expressions, toujours noble et mesuré dans son débit, ne s'était montré aussi solennel, aussi digne de son sujet. Hélas! c'était presque le dernier hommage qu'il rendait aux vertus patriotiques, à la puissance du talent, à la gloire d'une haute renommée. Lui-même devait bientôt descendre dans ce dernier asile, sur lequel il avait jeté si souvent les fleurs les plus brillantes, cueillies dans le champ des nobles inspirations.

Esprit nourri des plus pures traditions de l'antiquité, imagination vive et féconde, cœur aimant, profondément impressionnable, enthousiaste de patriotisme, âme ouverte à tous les généreux désirs, M. Genisset, depuis qu'il était devenu le dépositaire de vos archives, le clas-

sificateur de vos croissantes richesses, l'appréciateur officiel et permanent de vos tributs académiques, vivait surtout de votre propre existence. Vous savez quel soin pieux il mettait à recueillir les moindres productions de ses confrères, avec quel amour il les enregistrait, les mentionnait, les colorait dans ses analyses des plus heureuses nuances de son style, comme s'il eût voulu les environner toutes d'une auréole de gloire.

Dans ses considérations générales, il se plaisait à ne mettre en évidence que le beau côté de toutes choses, à montrer le progrès des sciences et des lettres dans leurs tendances vers l'amélioration de l'humanité. Il louait la philosophie d'abandonner ses voies incertaines, et de s'efforcer aujourd'hui de rapprocher l'homme de son principe et de sa fin. Il glorifiait l'histoire de secouer le joug avilissant des rivalités de partis et des intrigues de cour, pour replacer les nations et les peuples au premier rang de ce drame, dont ils font seuls tous les frais, et dont ils n'ont que trop souvent fourni la catastrophe; de consacrer enfin leurs droits, qu'elle avait longtemps mal interprétés ou tout à fait méconnus; de signaler les usurpations de la puissance, d'apprécier les concessions de la faiblesse, et de faire voir, au-dessus de tous les événements, cette Providence toujours active qui veille à l'accomplissement de ses desseins et de nos destinées, soit qu'elle châtie la licence par le despotisme, soit qu'elle ramène la liberté par les excès de la tyrannie.

Rêvant toujours le bien, heureux de l'apercevoir, il ne balançait pas à constater que la littérature cessant de sacrifier à la frivolité de l'esprit les croyances les plus res-

pectables, prenait une direction grave et sérieuse pour s'associer à tous les progrès de la raison et de l'honnêteté publiques. Il lui semblait entendre une voix suprême dire à la poésie : « Quitte les sentiers profanes où ton » inspiration s'épuise et s'égare; laisse à l'impiété son » froid langage et son impuissant délire, remonte à tes » premiers chants, sois religieuse comme Orphée, » sublime comme Pindare, pure comme les vierges » d'Aonie! » A son oreille la même voix disait aux beaux-arts : « Enfants du ciel, souvenez-vous de votre » illustre origine; ne prostituez point aux vices et à la » bassesse la dignité du talent et les dons du génie; » faites-les servir à immortaliser les bienfaiteurs du » monde, et que vos chefs-d'œuvre soient la récom- » pense de la vertu, la leçon et la gloire de l'humanité! » Et selon lui, cette voix divine n'était point méconnue, elle allait être de plus en plus écoutée, obéie. En lui les vœux de l'esprit comme ceux du cœur, se traduisaient en garanties de progrès et de paisibles conquêtes dans le beau comme dans la vérité; tout devenait pour son âme confiante au présent, souriante à l'avenir, une source de séduisantes espérances et de convictions généreuses.

Il y avait dans les pensées les plus habituelles de M. Genisset quelque chose de mystérieux et de prophétique. Tous les préambules de ses rapports annuels accusaient la prévision d'une grande crise sociale, dont il attendait une sorte de régénération universelle.

Chaque fois qu'il vous rendait compte des travaux de M. le comte de Sellon, l'un de vos associés correspondants, dont la mort est aussi venue glacer les chaleureux

élans vers des réformes que des contradicteurs plus calmes repoussaient comme prématurées, il le louait sans réserve de proclamer dans ses écrits la nécessité de l'abolition absolue de la peine de mort, comme s'il eût pressenti que bientôt ce châtiment extrême serait rayé de nos Codes pour les crimes politiques, et que des efforts seraient aussi tentés dans un avenir prochain, pour en faire décréter la suppression complète.

Lorsqu'au nom de l'Académie, M. Genisset félicita notre savant confrère, M. l'abbé Gousset, d'être appelé à l'évêché de Périgueux, il lui prédit que dans fort peu de temps il serait promu au siége pontifical de Reims. A ce présage il en ajoutait un autre appartenant au domaine de l'imprévu, tellement incroyable, que je n'ose l'articuler, et que, s'il se réalisait jamais, comme la plus grande partie de ses autres prédictions, il placerait son auteur au rang des inspirés les plus célèbres.

On avait plus d'une fois reproché à M. Genisset de se complaire excessivement aux louanges de ses confrères. Il semble qu'en approchant du terme de sa carrière, sa conscience se soit préoccupée du soin de justifier cette propension. C'est dans le dixième et dernier de ses rapports sur les travaux de l'Académie, que cette justification se trouve consignée, et il serait difficile à la critique la plus sévère de ne pas s'en contenter.

Dans un éloge, que personne n'accusera d'exagération, M. Pérennès vous a fidèlement retracé toutes les précieuses et brillantes qualités de M. Genisset. Il appartenait à son successeur immédiat dans les fonctions de secrétaire perpétuel, d'acquitter cette dette sacrée, à

laquelle se sont associés tous les membres de notre compagnie, par la plus juste solidarité.

La mémoire de M. Genisset a droit de ma part à un hommage tout personnel. Je n'ai jamais oublié qu'au lycée de Besançon, où je n'ai pu faire que des études incomplètes, il fut en quelque sorte mon professeur unique, celui qui par son extérieur aimable m'attira le plus promptement à lui, qui par son savoir-dire s'empara le plus sûrement de mon attention, celui dont les lumières rayonnèrent le mieux dans mon intelligence, celui pour qui j'avais conservé la plus vive sympathie. Permettez, Messieurs, qu'à l'exemple de M. Bailly, je m'écrie à mon tour : « O mon respectable maître! » recevez dans cette assemblée le tribut de ma reconnaissance. Mon père fut mon premier guide ; mais ce » fut vous dont la bonté, rivale de sa tendresse, tendit » à mon jeune âge une seconde main tutélaire. C'est » vous qui m'avez inspiré le goût du beau, en me faisant » partager votre admiration pour les touchants accords » de Virgile ; et si j'ai pu cueillir quelques fleurs dans le » champ de la poésie, si quelques palmes s'y sont enlacées, si dans le sein même de cette Académie, dont » vous fûtes quelque temps l'honneur et l'âme, je suis » honoré d'un peu d'estime, c'est à vos encouragements » flatteurs que d'abord j'en suis redevable. »

Ici je m'arrête, Messieurs ; j'en ai dit assez pour faire voir combien cruellement s'est vérifié chez nous le vers proverbial de La Fontaine :

« Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans. »

Et pourtant je n'ai montré que ses ravages les plus rapprochés de nous. Je n'ai rien dit des nombreux associés correspondants, dont elle nous a privés dans cette même période de vingt années, et dont plusieurs sont des célébrités européennes; étoiles radieuses qui d'une autre zone de lumière projetaient leur éclat sur votre modeste pléiade, et qui ont dû s'éteindre dans leur centre habituel de gravitation. Je n'ai fait que tresser une guirlande funéraire en l'honneur de nos résidants, de nos confrères les plus intimes; j'en ai fait ressortir quelques fleurons choisis; j'en ai rapproché les deux extrémités pour en former une couronne. Mais quant à la place que cette couronne doit occuper, elle est loin d'atteindre à la hauteur du mausolée qui, pour certains noms, s'est érigé dans mes souvenirs et dans mon cœur.

RAPPORT DE M. PERRON,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE.

Messieurs,

Je ne connais pas de plus difficile problème que celui de faire un rapport sur des travaux qui n'existent pas; le plus habile y échouerait. N'exagérons rien cependant; si notre Académie semble sommeiller, quelques signes de vie littéraire et scientifique viennent de temps à autre prouver que son sommeil n'est point un sommeil de mort. Mais qu'est devenu ce temps heureux de tranquille fécondité où votre secrétaire perpétuel n'éprouvait d'autre embarras que celui de choisir, parmi les œuvres de ses confrères, celles qui méritaient le mieux l'attention et la reconnaissance publique? Ce n'étaient point alors seulement quelques minces brochures ou des articles fugitifs, c'étaient de nombreux volumes, de larges et solides assises ajoutées chaque année par l'Académie au monument qu'elle est chargée d'élever au profit et à la gloire du pays. Mais pourquoi répéter mes tristes lamentations? Si une fausse honte ne doit pas nous faire cacher notre pénurie, il est bon de ne pas l'étaler trop souvent; la malignité pourrait s'y méprendre et taxer d'impuissance

un repos momentané, qui n'est dû qu'aux circonstances, et que votre zèle, Messieurs, saura bientôt rendre fécond.

D'ailleurs le mal dont je me plains ne nous frappe pas seuls ; malheureusement pour les lettres et heureusement pour la réputation de notre société, ce mal est général, je dirais presque universel. Interrogez les échos de la renommée ; quelles grandes œuvres ont paru dans ces derniers temps ? Toutes les Académies de province semblent mortes ; l'Académie française elle-même n'a guère révélé son existence que par ses concours publics et ses réceptions solennelles. Et comment n'en serait-il pas ainsi au milieu de circonstances et en présence d'un avenir qui tiennent la terre entière dans une anxieuse attente ? Le monde politique lui-même, où toute l'activité de l'esprit humain semble concentrée, qu'a-t-il produit ? du bruit, des ruines, beaucoup de ruines et de bruit. Où sont ses œuvres d'organisation et de vie ? depuis deux ans il les promet ; loin de les avoir enfantées, il est douteux qu'elles soient déjà conçues. Et cependant c'est vers l'horizon politique que tous les yeux sont tournés et toutes les oreilles tendues :

Conticuere omnes intentique ora tenebant.

Il est vrai que si les œuvres manquent les paroles abondent : jamais on n'en a fait une aussi prodigieuse dépense que depuis qu'il est permis à tout le monde de se mêler de la chose publique. Sur ce vaisseau de l'Etat, ou plutôt, pour employer la maligne expression d'un de nos confrères, sur ce *radeau* chargé de nos destinées, chacun parle, chacun s'agite, chacun prétend mettre la main au

gouvernail. Les uns veulent jeter à l'eau ceux qui l'ont ainsi lancé à l'aventure sur une mer sans rivage; les autres, nouveaux Christophes-Colombs, moins peut-être le génie et la foi, s'obstinent à la recherche d'un monde inconnu. Cependant la frêle embarcation qui porte la France et sa fortune, tantôt battue par les vents contraires, tantôt engourdie dans un calme plat, semble tourner sur elle-même et menace de s'engloutir au milieu des abîmes avec ceux qui la montent.

Les Académies n'ont pu échapper au sort commun. Embarquées avec tout le reste sur ce dangereux navire, leurs membres ont beau s'y montrer les plus pacifiques et les plus dociles des passagers, comment ne seraient-ils pas émus de tout le bruit qui se fait autour d'eux, comment ne partageraient-ils pas l'anxiété générale ? Le Camoëns composa, dit-on, son poëme au milieu des tempêtes; mais tous ne sont pas des Camoëns, et les véritables tempêtes de l'océan ne sont rien en comparaison de notre tempête sociale.

Si je cédais à son souffle, me laissant porter sur la mer orageuse de la politique, les matériaux d'un rapport m'arriveraient en foule; plusieurs de nos confrères y ont joué et y jouent encore un rôle qui n'a pas été sans éclat. Que n'aurais-je pas à dire si je voulais retracer les phases si diverses de la vie de cet homme éminent qui, naguère au faîte de la puissance et de la popularité, est tombé, sans descendre, dans les bras de sa véritable gloire, n'ayant perdu de toutes ses couronnes que la seule qui ne fût pas faite pour son noble front, parce qu'elle dépend des capricieuses volontés de la foule. Après avoir eu

l'insigne honneur de gouverner son pays et d'arrêter, trois fois en quelques jours, par la seule puissance de sa parole, le flot sanglant qui menaçait de déborder sur la France, après de véritables travaux d'Hercule qui eussent épuisé tout autre à sa place, il est rentré dans sa retraite, où il a retrouvé avec de nouvelles forces une merveilleuse fécondité. Quelques mois ont suffi à son intarissable génie pour enfanter de nouvelles œuvres, rééditer les anciennes, et créer, comme en se jouant, cette publication mensuelle, où les plus hauts problèmes de la politique sont résolus avec cette hauteur de vues, cette majestueuse simplicité de style qui n'appartiennent qu'à lui, et qui font de sa publication le meilleur *Conseiller du peuple.* Les idées et la conduite politique de M. de Lamartine échappent à notre appréciation, mais comment se défendre d'un légitime orgueil au spectacle de cette prodigieuse puissance du génie; comment ne serions-nous pas doublement fiers de pouvoir compter dans notre société un homme aussi extraordinaire.

Son rival dans la poésie et qui commence à le devenir dans l'éloquence, notre illustre compatriote, M. Victor Hugo, paraît avoir abandonné depuis quelque temps ces grandioses et vigoureuses créations dans lesquelles son génie novateur semblait se complaire; les luttes politiques l'absorbent tout entier. Il y a grandi, et quel que soit le jugement porté sur la valeur de ses principes, sur la légitimité de ses convictions, on ne peut s'empêcher d'admirer l'ampleur de sa pensée et la richesse de couleurs dont il sait la revêtir. Le nom de M. V. Hugo a retenti dans trois circonstances solennelles; au congrès de la paix,

dans les affaires de Rome, dans la discussion récente sur la liberté de l'enseignement : deux discours et une manifestation. Les discours ont fait grand bruit, comme tout ce qui vient d'un homme hors ligne ; déchirés par les uns, applaudis à outrance par les autres, chacun les a appréciés selon le type de ses idées ou de ses passions. Il ne nous appartient pas de les juger, ce ne sont rien moins que des discours académiques.

Nous en dirons autant de l'étrange manifestation qu'on a appelée le Congrès de la paix, et que M. Victor Hugo a présidée. En voyant ces candides enfants du bon abbé de Saint-Pierre, graves et calmes apôtres de la paix à *tout prix, partout et toujours,* siéger au milieu d'une ville fumante encore du sang versé par la plus horrible guerre civile, en pensant au bombardement des villes de l'Italie, aux luttes sanglantes de la Hongrie, de l'Allemagne, à toute cette fermentation de haine qui se cache au fond des cœurs, de bons esprits ne pouvaient se défendre d'un certain étonnement ; il leur semblait voir de tendres agneaux prêchant la concorde au milieu de loups affamés. D'autres cependant croyaient y saisir un heureux symptôme de la future alliance des peuples, des conquêtes de cette charité chrétienne qui doit, dans un jour désiré, faire comprendre enfin à tous les hommes qu'ils sont frères, et que le plus grand de tous les crimes est de verser le sang de leurs frères.

Ces deux illustres rivaux, M. Victor Hugo et M. de Lamartine, comptent tous deux un rival dans un autre de nos confrères, un grand orateur, M. de Montalembert. Mais s'il y a entre eux parité de talent, il y a sur tout le

reste opposition radicale. Attelés tous trois au char de l'Etat, s'ils le tirent avec une égale puissance, c'est dans un sens contraire, les deux premiers cherchant à l'entraîner dans la carrière inconnue de l'avenir, le dernier s'efforçant de l'arrêter ou de ralentir sa marche. Nous pouvons bien, avec tous ceux qui ont entendu l'orateur catholique, admirer l'éclat et la richesse de sa parole, la sincérité de sa foi et la noblesse de son caractère; mais il ne nous appartient pas plus de juger ses doctrines que nous n'avons jugé celles de ses rivaux.

Le terrain de la politique est trop brûlant pour les Académies ; elles ne pourraient sans se perdre y poser un pied téméraire. Rien n'est plus sage que la règle qui le leur défend. Que deviendrait cette douce confraternité qui en unit les membres, si le paisible asile de leurs travaux se changeait en une arène de luttes bruyantes et passionnées ? Dieu les préserve de ce malheur ! Qu'elles soient toujours le terrain neutre ouvert à tous les partis ; qu'elles restent, à défaut de ces cloîtres où l'on se mettait à l'abri des orages du monde, l'asile hospitalier où tous puissent se donner la main ; que, pareilles au drapeau national, elles réunissent nos différentes couleurs dans une symbolique et patriotique unité!

C'est pour rester fidèle à cette règle que jusqu'ici je me suis abstenu de vous entretenir des recherches auxquelles se livre, depuis plusieurs années, un de vos confréres, pour recueillir les matériaux d'une histoire de la révolution en Franche-Comté. Son travail, doublement patriotique, puisqu'il intéresse à la fois la France et notre chère province, aura tout l'intérêt qui s'attache au

drame immense de la Révolution française, dont il doit, bien que sur un théâtre resserré, retracer les grandes scènes et faire revivre les principaux acteurs. En reportant sa pensée sur ces caractères si fortement trempés, hommes politiques, généraux illustres, héroïques soldats, qui répondirent chez nous à l'appel de la France, on ne peut se défendre d'une triste comparaison. Que les temps sont changés! combien semblent dégénérés les descendants de ces hommes énergiques! combien sont mesquines nos luttes intérieures, en comparaison de leurs combats de géants! Qu'était alors l'intérêt personnel en présence du grand intérêt national? qui eût osé revendiquer les droits de l'individu sur ceux de la patrie? quelle place restait-il alors dans les âmes à cet indigne sentiment qu'on appelle la peur? Nul ne voyait que le pays: sa régénération, son salut, sa gloire, tel était le but, la noble aspiration de tous les cœurs. L'élan sublime de 92 ne fut nulle part plus énergique, plus enthousiaste que dans notre héroïque province. Comment ne pas éprouver un profond attendrissement quand on se retrace cette terrible époque où la patrie, la mère commune de tous les Français, les arrachait à leurs autres mères pour se composer de leurs poitrines généreuses un bouclier contre l'étranger. C'était partout des scènes du plus ardent patriotisme. On peut juger de ce qui se passait en Franche-Comté par ce que l'on voyait alors à Paris, dans toute la France. M. Michelet en a tracé le tableau avec une rare vivacité de couleurs dans le quatrième volume de son Histoire de la révolution. Danton y joue un rôle, le seul malheureusement

qui couvre d'un peu de gloire la mémoire de cet effrayant tribun. Je regrette que le temps ne me permette pas de mettre sous vos yeux ce passage ; jamais il ne fut plus utile qu'à notre époque de reproduire les exemples du dévouement patriotique.....

Nous trouvons encore quelques-uns de nos confrères dans la carrière politique. Le représentant, M. Lélut, a payé sa part de la dette que l'Académie des sciences morales et politiques dont il est membre avait contractée envers le pays, en lui promettant une série de publications destinées à populariser d'utiles vérités. M. Lélut a composé dans ce but deux petits livres, un sur l'hygiène du peuple, un autre sur l'égalité, tous deux écrits avec cette simplicité qui n'exclut ni la noblesse ni l'élégance, mais qui doit être le caractère distinctif des ouvrages adressés aux masses. Comme médecin en chef de la Salpêtrière, et depuis longtemps habitué à prodiguer ses soins aux malheureux, M. Lélut pouvait mieux que personne donner aux pauvres, aux paysans, aux ouvriers, d'utiles conseils pour conserver ou rétablir leur santé. Son petit livre sur l'*Egalité*, sans offrir rien de bien neuf pour le fond des idées, est rédigé avec une rare sagesse, une intelligence vraie des conditions humaines et, ce qui vaut mieux encore, un véritable amour du peuple.

A côté de M. Lélut, sur les mêmes bancs de l'Assemblée législative, M. Demesmay continue à défendre la conquête qu'il a faite sur le trésor public en faveur de l'agriculture. Ce zèle ne saurait étonner : la réduction de l'impôt du sel est l'œuvre de notre compatriote, elle

porte son nom, c'est véritablement sa fille. Comment l'abandonnerait-il dès ses premiers pas dans la carrière économique? Le fisc est toujours là, prêt à ressaisir sa proie, si rien ne la protégeait. M. Demesmay a pris le meilleur moyen de la défendre; c'est non-seulement de montrer ses bienfaits, mais encore de prouver que, si on n'y touche pas, que si on la laisse tranquillement porter ses fruits, le trésor n'y perdra rien.

Deux des pensionnaires de notre Académie, qui faisaient partie de l'Assemblée constituante, n'ont pas eu l'honneur d'être continués à l'Assemblée législative, sans que cependant ni l'un ni l'autre eussent sérieusement démérité aux yeux de ceux qui les avaient choisis; M. Mauvais n'avait pas cessé d'être le conservateur de l'ordre, pas plus que M. Proudhon n'avait abandonné son rôle de démolisseur. Nouvel exemple des caprices populaires; l'idole du jour est brisée le lendemain. C'est pour cela sans doute que les échecs politiques ne sont guère plus à craindre que le succès ne vaut la peine d'être ambitionné. D'ailleurs, que pouvait faire M. Mauvais, avec toute sa science, au milieu des orages de nos assemblées? quel rapport rencontrait-il entre nos révolutions politiques si désordonnées et les révolutions si régulières des astres, dont il est habitué à calculer les phases, à contempler la sublime harmonie? *L'Observatoire* était sa place : l'oubli de ses compatriotes la lui a rendue; qu'il la garde dans l'intérêt de la science et de sa renommée.

Son maître, son protecteur, l'illustre Arago, que notre Académie compte aussi parmi ses membres, avait

éprouvé, sur un plus grand théâtre encore, combien la science et la vraie gloire gagnent peu à descendre ainsi des cieux sur la terre. Rarement le génie, habitué aux spéculations de la pensée, réussit à se plier à la pratique des affaires : Monge et Laplace en étaient d'éclatants exemples. Ces deux savants n'ont fait que passer au ministère ; mais quelques semaines leur avaient suffi pour désorganiser la marine française. Leur gloire n'en a point souffert, parce que l'équitable postérité a oublié leur triste rôle politique pour ne se souvenir que de leurs immortels travaux. Ainsi a-t-elle fait pour tant d'autres dont le génie s'était fourvoyé. Que sert à la mémoire de notre grand Cuvier d'avoir siégé au conseil d'Etat, et à celle de Jouffroy d'avoir été député de Pontarlier ? ce qu'a servi à la gloire de Voltaire son titre de gentilhomme de la chambre.

M. Proudhon n'avait rien à gagner dans les fonctions politiques, rien à perdre en les quittant. Il n'a parlé qu'une fois à la précédente Assemblée, et tout son talent d'écrivain n'a pu le sauver de l'échec oratoire que l'on sait. Sa place est dans son cabinet, ce cabinet fût-il une prison ; son arme est une plume ; sa mission, celle qu'il se donne et qu'il tient peut-être sans s'en douter de plus haut, sa mission est de faire des ruines ; non la ruine de ces immortels principes qui bravent tous les efforts destructeurs, mais de ces prétendues doctrines sociales, dans lesquelles notre pensionnaire n'est entré que pour les bouleverser de fond en comble. Personne mieux que le socialiste Proudhon ne pouvait en montrer le vide, les contradictions, les erreurs et les absurdités. Aprés les

avoir jetées à terre, sous les coups redoublés de son inflexible logique, sa mordante ironie et son insultant dédain les couvrent chaque jour de ce ridicule qui achève de tuer et dont on ne se relève pas. Service éminent à la société que lui seul peut-être pouvait rendre à ce point, et qui compense bien des erreurs! Chacun a pris part au rire immense produit par cette question de M. Proudhon à l'auteur de la triade : « Dis-nous, grand pontife » de la Trimourti, pourquoi un chariot a quatre roues, » tandis qu'une marmite n'a que trois pieds? »

Que Dieu maintienne M. Proudhon dans cette voie; ce serait grande imprudence aux conservateurs de l'en faire sortir. Aussi n'est-ce pas pour l'en détourner que notre confrère, M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté de Dijon, a voulu se charger de réfuter son fameux livre contre la *propriété*. M. Tissot comme M. Thiers, comme M. de Montalembert, a pris M. Proudhon au sérieux; il a cru que, malgré les nombreux écrits contradictoires dont le livre de la *Propriété* a été l'objet, il y avait encore place pour une réfutation approfondie; il l'a faite avec cette pénétration et cette rigueur de logique qui caractérise son talent éminemment franc-comtois. Ce n'est pas d'aujourd'hui que notre province offre l'exemple de ces luttes de la pensée entre ses propres enfants. S'il lui a été donné de produire les plus étranges originalités, les réformateurs les plus excentriques, elle suscite presque toujours de son sein fécond des logiciens puissants, vigoureux défenseurs du sens commun et de la vérité.

Les autres pensionnaires de l'Académie continuent de

se montrer dignes de la distinction dont vous les avez honorés. Le statuaire M. Petit commence à marcher de pair avec nos premiers artistes. Grâce à la recommandation de notre nouveau confrère, M. Bixio, que l'on est sûr de trouver toujours quand il y a une bonne œuvre à faire, une preuve de dévouement à donner à son pays adoptif, M. Petit a obtenu du gouvernement d'exécuter une des statues monumentales qui doivent décorer la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Le titulaire actuel de la pension Suard continue de se livrer avec ardeur aux travaux mathématiques, où ses succès antérieurs lui ont mérité l'honneur de votre choix. M. Bourgoin n'est pas un de ces esprits médiocres et serviles pour qui les routes battues sont les seules voies de la science; il veut à force de travail s'ouvrir des voies nouvelles, il se croit sur la trace de découvertes importantes, et si on s'en rapporte aux encouragements qu'il reçoit des princes de la science à Paris, tout fait espérer que les efforts de notre pensionnaire aboutiront à de sérieux résultats.

Parmi les membres correspondants de l'Académie, ceux qui restent au centre de nos orages politiques, profitent de leurs loisirs pour continuer les œuvres qu'ils avaient entreprises et en préparer de nouvelles. M. l'inspecteur-général Cournot ne laisse point passer une année sans quelque publication savante; M. Dalloz poursuit le recueil immense de notre législation, et M. Pouillet va reprendre, avec cet enseignement où il excelle, les travaux scientifiques qui lui ont valu sa réputation européenne. M. Pouillet a été frappé l'année dernière d'un

malheur irréparable, la perte de son fils, que nous avons tous vivement ressentie, et d'une destitution qui, pour un homme de la valeur de M. Pouillet, ne lui a été sensible qu'à cause du reproche de faiblesse dont elle semblait être accompagnée. Notre confrère s'en est amplement justifié aux yeux du public. Que pouvait-il seul contre les insurgés du 13 juin? Il est facile de répondre par le fameux : *qu'il mourût!* mais encore fallait-il avoir affaire à des gens qui voulussent sa mort.

M. Ad. de Circourt a publié cette année une série de lettres sur la politique étrangère, qui attestent son talent d'observateur et son intelligence de la diplomatie. M. l'abbé Gerbet, aujourd'hui professeur en Sorbonne, continue de travailler à son important ouvrage la *Rome chrétienne*, et M. l'abbé Receveur a terminé son *Histoire universelle de l'Eglise*, dont j'ai eu plusieurs fois déjà l'heureuse occasion de relever le mérite. M. Gousset, présumant, à l'imitation de plusieurs évêques, de la liberté religieuse qui doit régner en république, et sans attendre celle que le gouvernement se croyait encore en droit d'accorder, a tenu à Soissons les grandes assises de l'antique église de Reims. Ces conciles provinciaux auront sans doute pour effet de retremper le zèle et de fortifier la discipline. Les actes du concile de Soissons seront rédigés par le savant prélat qui les a inspirés en y présidant; c'est assez dire qu'ils réuniront la double autorité de la religion et du talent.

Les circonstances politiques ont aussi fait, à notre associé correspondant, M. Marquiset, des loisirs que l'activité naturelle de son esprit ne laisse pas inoccupés.

Bientôt nous verrons de nouveaux produits de sa plume élégante et facile. Mais qu'il me soit permis de rappeler ici cette notice si touchante de simplicité et de vérité que l'amitié lui a fait consacrer à l'héroïque colonel du génie, M. Petit, dont toute la ville a suivi naguère les funérailles, et dont la mort glorieuse a trop tôt couronné une vie toute dévouée à la science et à son pays.

Malgré l'universelle torpeur, il nous reste encore quelques travaux à signaler. Nos confrères de la section des sciences continuent dans leur laboratoire leurs savantes recherches et leurs habiles expériences sur un monde, dont heureusement les bouleversements politiques n'altèrent jamais la constante régularité. M. Person, après avoir signalé la loi relative aux différentes quantités de pluie qui tombent de hauteurs inégales, a publié un curieux travail sur la *chaleur latente de fusion*. M. Deville est parvenu, à force d'ingénieuses combinaisons, à découvrir la matière qui donne à l'acide nitrique ou *eau forte* ses propriétés si remarquables. Enfin M. Grenier continue l'importante publication de la *Flore française*, après avoir mis au jour le *Guide du voyageur dans les Alpes*, dont il vous a lu l'année dernière un fragment si intéressant.

Dans un ordre d'idées bien différent, l'Académie a le bonheur de posséder un homme dont la vie toute de dévouement offre le plus parfait modèle de la charité chrétienne. Que pèse le talent en présence d'une telle vertu? Cependant M. l'abbé Busson ne laisse pas le sien oisif; sa plume féconde revêt toutes les formes pour

fournir sans cesse de nouveaux aliments à la piété, pour défendre la religion et la faire aimer.

M. le notaire Clerc publiera cette année un nouvel ouvrage, destiné à rendre vraiment utiles les examens de capacité auxquels sont soumis les aspirants au notariat. Dans une série méthodique de demandes et de réponses, il passe en revue les lois organiques du notariat, les matières du Code civil, une partie du Code de procédure et de commerce, les lois de l'enregistrement, du timbre et des hypothèques. Le talent d'écrire, dont notre honorable confrère a déjà donné tant de preuves, est un sûr garant que son ouvrage réunira toutes les qualités d'un livre véritablement classique.

M. le conseiller Ed. Clerc va publier incessamment la seconde édition du premier volume de son *Histoire de la Franche-Comté,* à laquelle il consacre depuis si longtemps ses veilles laborieuses. Grâce à son zèle infatigable, ainsi qu'à celui des membres de la commission dont il est le président, notre ville voit enfin fixée dans ses murs une science qui jusqu'ici avait été abandonnée aux recherches isolées des amateurs; l'archéologie a pris place dans les vastes salles de notre musée. Déjà riche de collections précieuses, elle agrandira ses trésors par la générosité de la ville et des particuliers; elle répandra le goût des recherches historiques, et contribuera à la conservation de ces antiques monuments, de ces précieux débris d'un passé qu'il importe tant de ne pas laisser périr.

Notre province abonde en souvenirs de l'antiquité. L'ignorance et l'insouciance des générations passées en

ont détruit ou laissé perdre un grand nombre; il était plus que temps de prendre des mesures pour sauver ce qui reste. Le meilleur moyen était sans contredit la création d'un musée archéologique au centre de la Franche-Comté, dans sa vieille capitale, où chaque jour de nouvelles fouilles font découvrir des richesses nouvelles. Ainsi placé, ce musée sera le trésor archéologique de toute la province, en même temps qu'il servira d'exemple et d'encouragement pour des recherches ultérieures.

Le conseil municipal de Besançon et le conseil général du département en ont compris l'importance; non contents de recommander le musée à l'attention publique, ils lui ont assuré des ressourses pour augmenter ses collections. Leur appel a été entendu; déjà un généreux propriétaire du Jura nous a envoyé, à ses frais, les précieuses inscriptions retrouvées sur les bords du lac d'Antre, et la ville de Luxeuil a promis, par décision de son conseil municipal, de faire hommage à notre musée des plus beaux monuments funéraires trouvés dans son enceinte.

Cet exemple sera suivi : les autres villes de la province, les amateurs eux-mêmes comprendront toute l'importance d'un musée central pour la Franche-Comté, et l'inutilité de ces collections particulières aussitôt dispersées que formées. Le goût pour l'étude de l'antiquité, le respect de ses nobles vestiges se répandra, et nous pourrons ainsi retrouver peu à peu, sinon toutes les pages cachées de notre histoire, du moins une grande partie de ses caractères.

La commission archéologique et son digne président ont donc rendu au pays un nouveau service dont l'Académie se plaît à les féliciter.

Un de nos confrères qui s'occupent avec le plus de zèle de la recherche des monuments antiques, est M. l'architecte Marnotte. Son habile pinceau les fait revivre avec une rare fidélité. Il vient encore d'en découvrir un nouveau dans un modeste village de la Haute-Saône : c'est une petite chapelle cachée à Etuz, et qui renferme, comme la chapelle de Pesmes, de précieux morceaux d'architecture et de sculpture de l'époque de la renaissance. M. Marnotte les a dessinés, et en a fait l'objet d'un Mémoire qu'il doit bientôt vous communiquer.

L'activité savante de M. Duvernoy ne connaît pas les glaces de l'âge. Il vient de mettre au jour un de ces ouvrages que lui seul peut tirer des trésors de son inépuisable érudition. Le Mémoire sur la *mouvance du comté de Bourgogne* est accompagné de deux cent trente-six pièces historiques qui lui servent de preuves. Ces travaux ne ralentissent point son zèle pour la publication des *papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, dont il est depuis quelque temps exclusivement chargé. Si ce recueil monumental marche si lentement, il ne faut en accuser que la pénurie du trésor qui ne peut tenir que difficilement les promesses et le devoir de la république envers les lettres. Chacun le sait ; les plus belles révolutions coûtent fort cher, et presque toujours les finances de l'Etat sont les dernières à se ressentir des avantages qu'elles produisent.

En l'absence si regrettée de notre maître à tous, du

chef vénéré de cette société, le quatrième volume des *Documents historiques pour servir à l'Histoire de la Franche-Comté* n'a pu paraître. L'Académie y a suppléé par un travail d'une importance peut-être plus grande encore. Sur la proposition de notre confrère, M. Loiseau, vous avez ouvert sur toute la province une enquête dans le but d'en connaître la situation morale, agricole et industrielle. Déjà plus de quarante mémoires vous sont parvenus, et votre commission, qui en a fait une analyse scrupuleuse, a eu le bonheur d'en signaler plusieurs de fort remarquables. Bientôt, dans un rapport d'ensemble, elle en présentera les précieux résultats au public.

Si les travaux de l'Académie ont laissé beaucoup à désirer, jamais, par compensation, nos concours n'ont été plus riches, soit par l'abondance des mémoires envoyés, soit par le talent des concurrents. Vous avez eu le bonheur de voir deux de vos couronnes méritées par de jeunes compatriotes, dont l'un, M. Richard-Baudin, est devenu votre associé; dont l'autre, M. le docteur Druhen, nous a révélé un talent que l'Académie sera heureuse de signaler et d'encourager encore.

Messieurs, dans chacun de mes rapports, j'ai la douleur d'enregistrer de nouvelles et bien regrettables pertes pour notre société. L'année dernière a été encore signalée par la mort de deux de nos correspondants, M. le représentant Cordier, du Jura, et le vénérable M. Roux de Rochelle. Nous n'avons à déplorer que la mort d'un seul de nos titulaires; mais quelle perte que celle d'un homme tel que M. de Rotalier! Comment

remplacer, je ne dis pas ce talent, qui allait grandissant et se fortifiant chaque jour, mais ce zèle ardent pour vos travaux et votre renommée, cette hauteur de vues, cette charmante cordialité, cette droiture inflexible de jugement, cette douce impartialité sur les personnes et sur les choses, ce généreux patriotisme qui lui faisait placer le dévouement à la France bien au-dessus des combinaisons des partis. En vous associant à la pieuse pensée de ses amis, qui ont voulu consacrer un modeste monument à sa mémoire, vous avez assez prouvé, Messieurs, que vous saviez apprécier ses éminentes qualités, et combien vous a été sensible le coup inattendu qui nous a frappés ainsi que sa famille.

Pour vous parler dignement de M. Cordier, je ne saurais mieux faire que de citer quelques lignes d'une notice consacrée à sa mémoire. Après avoir retracé sa double carrière d'ingénieur et d'homme politique, l'auteur ajoute : « M. Cordier avait au plus haut degré l'a-
» mour de son pays. Cet amour était en lui un culte
» religieux auquel il consacrait sans réserve son temps,
» sa fortune et ses éminentes facultés. Il s'était donné la
» *difficile* et laborieuse mission d'implanter en France
» le régime libéral des travaux publics, auquel l'An-
» gleterre et les Etats-Unis ont dû et doivent encore la
» croissante prospérité de leur commerce. Il espérait y
» parvenir à force de persévérance et de sacrifices. Mais
» il semait sur une terre ingrate. Il est mort à la
» peine.

» Caractère antique, républicain de nature autant
» que par principes, d'une simplicité élevée, d'une in-

» tégrité parfaite, M. Cordier emporte les regrets de
» tous ceux qui ont eu avec lui des relations, même
» passagères. »

L'abrégé de la vie de M. Roux de Rochelle a été non moins dignement retracé par un de ses amis : « Né au
» pied du Jura, dans une famille honorée, M. Roux de
» Rochelle suivit d'abord la carrière des armes. Inter-
» rompu dans cette voie par la révolution de 1789, il
» accepta, sous l'empire, des fonctions diplomatiques.
» Ministre plénipotentiaire à Hambourg, et plus tard
» aux Etats-Unis, il revint en France après les événe-
» ments de 1830, et, de ce jour, les sciences et la lit-
» térature, qui avaient fait longtemps les charmes de
» ses loisirs, devinrent l'occupation de sa vie. Il avait
» servi dans le régiment de Champagne, il en écrivit
» l'histoire; il avait habité les villes Anséatiques et
» l'Amérique du nord, il en retraça les annales. Plus
» tard, il donna une Histoire de l'Italie. Le poëte, chez
» lui, marchait de pair avec l'historien. Dans ses nom-
» breux ouvrages en vers, la pureté du dessin s'allie
» constamment à la facilité mélodieuse et souvent au
» noble éclat du style. Plusieurs compositions drama-
» tiques d'un genre élevé, des écrits légers, pleins de
» charme, complètent l'œuvre poétique de notre con-
» frère. »

A sa mort, on a recueilli de lui une belle parole. Quand il sentit l'instant fatal approcher, comme ses amis se flattaient de le conserver encore : « Non, dit-il, en
» souriant, je ne m'abuse pas; mais j'ai vécu quatre-

» vingt-deux ans, et je ne puis me plaindre de la part
» que Dieu m'a faite. »

Notre confrère, M. Gindre de Mancy a consacré à la mémoire de son compatriote une élégie touchante, que je serais heureux de citer, si le temps ne m'avertissait de finir.

L'inépuisable fécondité de notre province vous permet heureusement de réparer vos brèches.

A la place d'un poëte, vous avez nommé un autre poëte, M. Richard-Baudin, que ses nombreuses couronnes académiques désignaient à votre choix ; à la place d'un savant, vous avez pu mettre un autre savant, M. Ebelmenn, directeur de la manufacture nationale de Sèvres, et qui voit s'ouvrir devant lui la plus brillante carrière. Une élection récente a ouvert les portes de l'Académie à M. le docteur Bonnet, dont le zèle pour les progrès de l'agriculture, et l'activité qu'il met à propager l'enseignement de la première, de la plus utile des industries, méritaient depuis longtemps cette marque de votre estime et de vos sympathies. En admettant aussi dans vos rangs le sous-bibliothécaire de la ville, M. Guénard, vous avez non-seulement prouvé le cas que vous faites de l'élève d'un maître comme M. Weiss, mais vous avez voulu récompenser la science du bibliographe et encourager les utiles recherches d'un nouvel historien pour notre province. M. l'abbé Besson qui, par ses nombreux succès dans vos concours, avait en quelque sorte forcé les portes de notre société, a dû quitter la classe des correspondants pour prendre la place qui lui est réservée

parmi les académiciens résidants. L'activité féconde de notre jeune confrère, le rare talent d'écrire dont il donne chaque année de nouvelles preuves, vous le font justement considérer comme une acquisition précieuse. Il lui appartient mieux qu'à personne de retracer les talents et les vertus de l'homme si regrettable qu'il semble appelé à remplacer.

Messieurs, l'année dernière, en terminant mon rapport, j'exprimais l'espoir que celle qui s'ouvrait serait féconde en travaux importants. Hélas! nous en sommes encore une fois réduits à espérer! Mais pourquoi nous plaindre; l'espérance est une si belle chose! Espérons donc que la moisson, qui nous est promise dans le champ des sciences et des arts, ne perdra rien de son abondance pour avoir été cachée deux ans sous le sillon!

ÉPIGRAMMES,

PAR M. AUG. DUSILLET.

MESSIEURS,

Dans une de nos précédentes réunions (1), vous accueillîtes avec indulgence quelques rimes que j'appelais des épigrammes, selon l'ancienne acception du mot, et sans y attacher précisément aucune idée satirique. En voici d'autres, inoffensives comme leurs aînées, et pour lesquelles j'ai besoin de votre bienveillance ordinaire; car, je ne me le dissimule point, la lecture d'une série de couplets détachés et sans liaison entre eux, doit fatiguer bien vite l'attention et l'oreille, quelque effort que l'on fasse pour en atténuer la monotonie. Essayons toutefois, et commençons par un court apologue.

L'oison et l'aigle ont des ailes tous deux;
Mais chacun d'eux
S'en sert à sa manière.
L'aigle, c'est le poëte au vol audacieux,
Qui plane au haut des cieux;
L'oison, c'est le rimeur qui court dans une ornière.

Le pis est que chacun peut se tromper sur la nature

(1) Voyez le compte-rendu de la séance publique du 28 janvier 1847.

de ses propres ailes, grâce aux illusions de l'amour-propre.

L'amour-propre, qu'est-il? un conteur monotone,
Dont l'accent assidu, dont la voix au doux son,
Nous berce incessamment, jeune ou vieux nourrisson.
Hiver, été, printemps, automne,
C'est toujours la même chanson.

Heureux si cette voix perfide ne nous fait pas méconnaître un précepte dont l'oubli porte malheur à tant de jeunes écrivains!

Quand le génie, au bras puissant,
Jette au moule une œuvre sublime,
Qu'il craigne d'y porter la lime
Et d'éteindre, en la polissant,
De ses aspérités l'éclat éblouissant.
Mais pour un qu'inspira le souffle du génie,
Combien n'ont que du goût, du talent, de l'esprit!
Artistes moins heureux, la raison vous prescrit
Un peu plus de cérémonie.
Vous composâtes hier, corrigez aujourd'hui,
Vous vous occuperez demain du polissage.
Le temps jaloux, a dit un sage,
Respecte rarement ce qu'on a fait sans lui.

Encore un précepte littéraire :

Combien je hais ce babillage,
De sons vides de sens romantique assemblage !
O vous tous, orateurs, poëtes, écrivains,
Soyez concis et clairs; point d'ornements futiles;

Evitez l'embarras des phrases inutiles,
Où, pour plaire et toucher, vos efforts seront vains.
Un mot peut inspirer ou la joie ou l'alarme,
Faire éclore un sourire ou jaillir une larme;
Délayez; et pour prix d'un long raisonnement,
Vous n'aurez qu'un long bâillement.

Quelques mots, Messieurs, sur l'instabilité de la fortune, sujet rebattu, mais qui ne manque pas d'un certain à-propos :

Rien n'est durable
Sous le ciel.
D'heureux on devient misérable ;
Puis soudain un Dieu secourable
Dans notre coupe, au lieu de fiel,
Verse le miel.
Rien n'est durable
Sous le ciel.
Quand le malheur t'éprouve, espère ;
Mais lorsqu'à tes vœux tout prospère,
Ami, prends garde au lendemain.
Revêts ta force et ton courage.
Après le beau temps vient l'orage,
Pour la leçon du genre humain.

Même sujet :

Prudent navigateur qui, sur la mer du monde,
Vogues bercé par les zéphirs,
Et qui vois se mirer dans le cristal de l'onde
Un ciel de nacre et de saphirs,
De tes bras vigoureux conserve la souplesse ;

Au doux sommeil de la mollesse
Garde-toi de t'accoutumer.
Par un jour de soleil, par une nuit d'étoiles,
On peut s'abandonner au seul effort des voiles ;
Mais quand l'orage gronde, il faut savoir ramer.

Voici maintenant des quatrains sur Alcidas et autres personnages que vous voudrez bien ne pas reconnaître, Messieurs, car vous ne les avez jamais vus, non plus que moi :

Alcidas est un vrai prodige.
— C'est un fat ; je m'y connais bien.
— Il ne doute de rien, vous dis-je.
— C'est qu'il ne se doute de rien.

—

De son or Paul est amoureux ;
Il l'accumule, il en est chiche.
Voyez, dit-on, qu'il est heureux !....
Je vois seulement qu'il est riche.

—

Bathilde s'ennuie en tous lieux ;
Je le crois bien, c'est que lui-même
Est la perle des ennuyeux.
Chacun recueille ce qu'il sème.

—

Sais-tu qu'Emma sur nous jouit du droit d'aînesse ?
— Hélas ! cela se voit d'ici.
— Sais-tu qu'elle a passé la première jeunesse ?
— Hélas ! et la seconde aussi.

—

Sur l'avenir qui le tourmente,
Blaise à tous propos se lamente;
Il souffre de peur de souffrir,
Et mourra de peur de mourir.

—

Quand je vois approcher ce malin petit George,
Au front plat, à l'œil fauve, au pas furtif et lent,
Il me semble qu'un singe armé d'un nœud coulant
S'apprête à me serrer la gorge.

—

Léon parle sans cesse, Edme fort rarement.
Hier, j'en découvris la cause ;
C'est qu'Edme réfléchit, et parle seulement
Lorsqu'il veut dire quelque chose.

—

Ponce a tous les dehors d'une vertu sévère.
— Oui-da, c'est un sage accompli.
— N'a-t-il point habité quelque maison de verre?
— Oui-da, de verre dépoli.

—

Si Pierre est mort en bon chrétien,
Il n'en vécut pas moins comme un juif du vieux âge.
Tout occupé d'accroître et de garder son bien,
Il oublia d'en faire usage.

C'en est assez sur ce rhythme dont l'uniformité peut devenir importune; un cadre moins étroit permet d'ailleurs à la pensée un peu plus de développement.

Veux-tu me plaire, ô ma Lydie?
Prends ton luth aux rubans d'azur,

Et, sans souci d'être applaudie,
Sur un mode facile et pur,
Chante une simple mélodie.
Laisse aux nymphes de nos cités
Les grands airs en langue étrangère.
Moi, j'aime mieux la voix légère
Et les refrains au vent jetés
D'un humble et naïve bergère
Les brillantes difficultés
De ces *arias* si vantés,
Je voudrais que ce fût, ma chère,
Autant d'impossibilités.

DE CERTAINES PRÉTENTIONS HÉRALDIQUES.

Lorsque Jean, mon voisin, parle de ses aïeux,
Fait-il de l'histoire ou du conte ?
A-t-il vraiment le droit de porter en tous lieux
Le titre et le blason d'un marquis ou d'un comte ?
Qu'importe ?.... Ces droits-là (Jean le sait, il y compte),
En bonne compagnie on en rit parfois, mais
On ne les conteste jamais.

DE CERTAINES PROFESSIONS DE FOI ÉLECTORALES.

Cléon, ce tribun fanatique,
Jure au parti qu'il sert un complet dévoûment.
Il sacrifira tout à sa foi politique.
Voici ce que vaut son serment.
Cléon, de la fortune adorateur fidèle,
Dans ses bras cherchant le bonheur,
Saura tout immoler pour se rapprocher d'elle,
Son repos, ses amis, tout, jusqu'à son honneur.

DE CERTAINES RÉPUTATIONS USURPÉES.

Quel que soit le traité que Saint-Phar négocie,
Saint-Phar, qu'on se plaît à vanter,
Voit tous ses projets avorter.
C'est le hasard, dit-on, ou c'est l'impéritie
De ses commis, de ses agents,
Tous maladroits, tous négligents.
— Quoi ! tous? — Oui, tous. — Excuses puériles.
Méfions-nous de ces habiles gens
Qui n'ont semé jamais que des graines stériles,
Et de ces ouvriers, tant prônés fussent-ils,
Qui se plaignent de leurs outils.

DE CERTAINS ARCHITECTES DE PARIS.

Ainsi, vous bâtissez? — Malgré tes bons avis.
— Bons avis en effet que personne n'écoute.
Vous ne savez donc pas, mon cher, ce qu'il en coûte?
— Si fait, tout est prévu ; j'ai là plans et devis.
— Plans et devis !... Mon Dieu ! quelle erreur est la vôtre !
Entre les travaux projetés
Et les travaux exécutés,
La différence est grande et le prix est tout autre.
Semblable à certains bons amis,
De Vitruve aujourd'hui maint honnête disciple
Donne le double au moins de ce qu'il a promis,
Et nous en fait payer le triple.

DE CERTAIN BIBLIOGRAPHE DE LONDRES.

C'est un savant, un érudit,
Sans contredit.

Sa mémoire est une boutique
Où s'étalent, rangés par ordre alphabétique,
Avec les prix courants et les prix d'amateur,
Tous les livres connus du pôle à l'équateur.
Livre nouveau, livre gothique,
Œuvre profane, œuvre ascétique,
Anonyme, apocryphe, il en dira l'auteur,
La date, le format, l'origine authentique.
Il vous indiquera les vices découverts
Dans chaque édition de ces écrits divers,
Le nombre des feuillets et celui des chapitres.
C'est un savant, un érudit,
Sans contredit,
Car il en a lu tous les titres.

DES ACADÉMIES DE PÉKIN.

Extrait du livre des paroles mémorables de l'empereur Tchien-Long, en la 47e *année de son règne* (1783), *titre* 4, *chapitre* 5, *n°* 6.

Un temple académique, disait en vers chinois ce grand prince,

Un temple académique est un de ces endroits
Tristes, brumeux et froids,
Où s'embaument l'un l'autre, avec cérémonie,
Des hommes de génie,
Que leur propre mérite au-delà du trépas
Ne conserverait pas;
Et c'est pourquoi, sans doute, on voit tant de momies
Dans mes académies.

Je finis. Vous avez pu, Messieurs, lire ces mots gravés

dans un cartouche sur les murs du palais où nous sommes : *Obedientia felicitatis mater,* de l'obéissance naît le bonheur; obéissance aux lois divines et humaines, soumission aux pouvoirs, subordination, telle est la source de la félicité publique et du bonheur de chacun. Cette inscription, qui n'est pas de nos jours, m'a suggéré le couplet suivant, par lequel je terminerai ma lecture :

Voulez-vous réussir? prenez pour habitude
L'ordre et la discipline, aussi bien que l'étude.
    Du plus petit jusqu'au plus grand,
Chacun doit ici-bas conserver l'attitude
    Et garder l'esprit de son rang.
Le soldat insoumis ou l'élève indocile
Deviendra chef hautain ou maître difficile.
Qui ne sut obéir ne saura commander.
Il faut suivre la marche au début de la vie;
    Plus tard, ceux qui l'ont bien suivie
    Sont dignes seuls de la guider.

DISCOURS DE RÉCEPTION.

DE M. GUENARD, BIBLIOTHÉCAIRE-ADJOINT.

Esquisse de l'histoire de Besançon.

Messieurs,

L'honneur d'être admis parmi vous est une douce et noble récompense pour l'homme studieux. Celui qui l'obtient ne doit point s'en croire tout à fait indigne, mais il ne peut y attacher aucune idée de supériorité sur ses concurrents. Ce sentiment d'orgueil me serait moins permis qu'à tout autre, car si j'ai été l'objet de quelque préférence, je le dois surtout, permettez-moi de le dire, à l'indulgence d'un maître que vous regrettez avec moi de ne pas voir à cette solennité, et qui a dirigé mes études autant par l'autorité de son exemple que par la sûreté de ses conseils.

Dès aujourd'hui je vous apporte le tribut de ma reconnaissance, en vous soumettant une rapide esquisse de l'histoire de Besançon, dont je m'occupe depuis plusieurs années. Ce travail, tout patriotique, demanderait une plume exercée; des efforts soutenus suppléeront, je l'espère, à mon insuffisance : d'ailleurs, j'ai mis à con-

tribution les travaux de plusieurs académiciens, et spécialement les recherches consciencieuses que nous devons à M. Duvernoy, et les savants ouvrages de M. Clerc.

Il en est de notre histoire comme de celle de toutes les villes dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Les commencements en sont pleins de récits fabuleux, de légendes merveilleuses, produit de la poétique imagination du moyen-âge, et faites pour flatter l'orgueil national. D'après ces vieilles chroniques, qu'il ne faut pas entièrement dédaigner, puisqu'elles reposent sur des traditions, la ville de Besançon, fondée par un des fils de Japhet, aurait acquis une telle importance, qu'elle fut du nombre des cités gallo-celtiques qui envoyèrent des colonies jusque dans la Grèce, et qu'elle aurait eu l'honneur de compter Athènes au nombre des villes qui lui payaient un tribut. En attendant qu'une critique attentive ait dégagé ces récits de ce qu'ils peuvent contenir de fabuleux, la raison ne nous permet pas d'en faire usage; et comme nos sages devanciers, c'est à l'époque romaine que nous commencerons notre histoire.

Nos ancêtres, après avoir appelé Arioviste pour les défendre contre les Eduens, afin d'échapper à leur protecteur devenu leur tyran, se virent obligés de se jeter entre les bras de César. La défaite du roi germain fut le premier anneau de cette chaîne de victoires qui attacha les Gaulois à Rome. En ouvrant leur pays à l'ambition de César, nos ancêtres lui mirent en main, sans le vouloir, les clefs de la Gaule. Les Romains leur en conservèrent une sorte de reconnaissance, et pendant les quatre siècles de leur occupation, Vésonce, qui devint la

capitale de la grande Séquanie (*Maxima Sequanorum*), fut l'objet de leur prédilection.

Les Séquanais adoptèrent bientôt la religion, les mœurs et les lois de leurs vainqueurs. Les dieux de la Grèce et de Rome remplacèrent les vieilles divinités celtiques; un temple fut élevé à Diane, un autre à Mercure, un troisième à Jupiter; Vénus elle-même, que nos farouches aïeux n'avaient point connue, établit ses autels non loin de Besançon.

Renonçant à leur ancien costume, les habitants des villes se revêtirent de la toge romaine; aux druides succédèrent les flamines, aux sénateurs celtiques les décurions; les professions diverses se reconnurent à des marques distinctives.

Soumise aux lois de Rome, la Séquanie fut civilisée, Vésonce conserva sa suprématie; des monuments nombreux s'élevèrent dans son enceinte : d'abord des arènes, car aux maîtres du monde il fallait des spectacles; puis un panthéon, un forum, d'abondantes fontaines, des bains publics, des arcs triomphaux.

Cependant Besançon, devenu le siége du président de la Séquanie, demeure plongé dans les ténèbres du paganisme. Les autels des faux dieux entourent et dominent notre cité, qui a décrété elle-même sa propre divinité, son apothéose. Mais deux jeunes hommes s'avancent vers elle : leur costume est celui des Grecs, ils parlent le gracieux langage d'Athènes, et les vérités qu'ils annoncent sont celles qu'a proclamées le divin fondateur du christianisme. On écoute leur voix, ils émeuvent, ils ébranlent, et entraînent une partie de la population; le vrai

Dieu est connu dans notre ville. Bientôt, ô spectacle douloureux! les saints apôtres sont saisis, on les traîne devant le magistrat, et leurs têtes tombent sous la hache du bourreau.

C'est ainsi que commence notre Eglise. La prédication continue, le sang des martyrs coule encore, mais les progrès de la religion ne s'arrêtent plus.

De grandes catastrophes agitent ces premiers temps de l'ère chrétienne, et dans un espace de moins de deux siècles, Vésonce, attaquée à diverses reprises par des hordes de barbares venus du Nord, est livrée aux flammes, et ses murailles sont rasées jusqu'au sol.

Un voile s'étend sur nos annales, la liste de nos évêques se perd, des malheurs inouïs, communs à la province entière, font oublier le nom même de notre cité, et ce n'est qu'à la fin du sixième siècle qu'il reparaît dans l'histoire.

Alors on vit briller sur notre siége épiscopal saint Nicet (590-612), et après lui saint Prothade (613-24); mais telle est la différence des temps, telle est la profonde révolution qui vient de s'opérer dans les idées et dans les mœurs au milieu de tant de calamités diverses, que Prothade et ses successeurs appartiennent à ces mêmes familles romaines, où le christianisme n'avait trouvé naguère que des persécuteurs.

Ce n'est pas tout, les populations ne sont plus les mêmes; les Celtes et les Romains, qui déjà s'étaient implantés au milieu d'elles, s'effacent et se perdent durant la tempête; les Burgondes se sont répandus dans le pays, ils y font dominer leurs usages et leurs lois; sans doute

ils se polissent au contact des Romains, mais ils renouvellent à leur tour l'esprit des Séquanais amollis; ils acceptent le christianisme, et soumis à l'Eglise, ils soumettent l'Etat, et donnent leur nom à un royaume nouveau.

La société qui disparaissait renfermait des germes précieux de civilisation, et si le monde ancien ne pouvait se régénérer que par le monde barbare, le monde barbare ne pouvait se policer que par le monde ancien. Des calamités qui auraient anéanti subitement jusqu'aux dernières traces de la société païenne, eussent laissé la terre dans des ténèbres que le christianisme lui-même n'eût pu dissiper qu'avec plus de travail et de lenteur. Les villes, dédaignées par les vainqueurs qui préféraient la liberté et l'air des champs, devinrent l'asile des principales familles échappées aux invasions, et demeurèrent comme autant de foyers où s'entretenaient la civilisation, les lettres, les arts et la connaissance des lois.

Besançon demeura donc une ville romaine, et, comme l'un de nos historiens l'a remarqué, la législation fut romaine longtemps encore.

Cependant le temps des grandes misères n'est point fini; le monde nouveau est à sa naissance, il doit souffrir. Les Sarrazins portent le fer et la flamme dans notre province (732), et les Hongrois font oublier par des ravages plus grands toutes les invasions précédentes (937).

L'an 1000, époque redoutable qui devait amener la fin du monde, s'est écoulé; Besançon qui a souffert sans être anéanti, mais resserré dans d'étroites limites, va perdre son indépendance; le pouvoir féodal l'envahit, et bientôt s'éteint la dernière race des rois de Bourgogne;

dont les états passent tout entiers aux empereurs d'Allemagne. Henri III investit l'archevêque Hugues 1er de l'autorité souveraine sur notre cité et son territoire. Fait capital, dont l'influence est ressentie pendant plusieurs siècles, et d'où l'on voit résulter l'agrandissement de la ville, et les orages qui marquèrent lentement à la vérité le retour de ses forces. Des luttes presque incessantes avec les évêques, jusqu'à l'affranchissement de la cité par Frédéric Barberousse (1179), du consentement de l'archevêque Eberard, tels sont les événements considérables qui nous apparaissent à travers l'obscurité des siècles.

Les efforts des citoyens contre leurs suzerains, les secours qu'ils reçoivent à plusieurs reprises des hauts barons eux-mêmes, les sacrifices qu'ils s'imposent, la liberté qu'ils croient avoir conquise quand ils sont parvenus à changer de seigneur ou à diminuer les droits du premier au profit d'un autre ; les protecteurs qu'ils cherchent, les maîtres qu'ils trouvent, les conquêtes qu'ils parviennent à réaliser ; enfin toutes ces luttes, toutes ces angoisses, tous ces excès empreints d'audace et de grandeur, se peignent à nos yeux revêtus des couleurs locales qui leur donnent un extrême intérêt. Ce n'est pas seulement l'histoire d'une ville, d'un pays qui nous apparaît, c'est l'histoire de la civilisation, c'est l'histoire de la société moderne.

A dater de la fin du treizième siècle, Besançon, qui connaît encore des orages, voit cependant ses libertés s'accroître et s'affermir peu à peu. L'épiscopat de Thiébaud de Rougemont et de Quentin Ménard, au quinzième siècle, mérite surtout d'être signalé.

Sous Charles-Quint, la cité obtient le droit de battre monnaie, et d'ajouter à son écu la principale pièce des armes de ce monarque. Dès lors, l'aigle bisontine porta dans ses serres deux colonnes, signe de sa force, avec cette devise, signe de son espoir et de ses vœux chrétiens : *Plût à Dieu!*

Ainsi, dans ses destinées si changeantes, cette ville, trop souvent le jouet de la fortune, n'appartient réellement qu'à elle-même. Faible, entourée de voisins redoutables, convoitée par tous, elle ne se donne pas, elle se prête, et chacune de ses faveurs est payée d'un grand prix, soit par les ducs et comtes de Bourgogne, soit par la France et l'Espagne. Elle grandit ainsi par où d'autres périssent, et au milieu de ses vicissitudes diverses elle demeure libre, de nom et d'effet, sous la protection de l'empire germanique.

Telle est l'influence d'une position périlleuse sans doute, mais incessamment menaçante, et surtout forte de sa nature. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette cité ne tomba point, comme tant d'autres, aux mains de quelque seigneur qui l'eût peut-être réduite à n'être qu'un simple donjon. Elle échappe à la puissance féodale, et doit peut-être cet avantage au souvenir de son antique illustration.

Besançon demeura une ville, parce que les premiers évêques y avaient établi le centre de leur immense influence, et que, les orages qui les en avaient momentanément éloignés une fois disparus, ils y rentrèrent avec les souvenirs de leur suprématie, et y entretinrent des germes de civilisation, en créant, à l'aide d'écoles floris-

santes, un centre de lumières, de foi, d'autorité. C'est pourquoi, à l'époque féodale, la puissance concédée par les empereurs devint le partage des évêques. La même cause favorisa peut-être aussi le système municipal, qui, créé dans la seconde moitié du XIIIᵉ siècle, durant le grand interrègne, trouva plus de facilités pour s'y produire, et sut résister avec succès aux autres pouvoirs.

Ici se fait sentir à la fois l'influence des lieux et l'influence des idées, l'influence de la matière et celle de l'esprit.

Mais nous avons vu apparaître le XVIᵉ siècle, et déjà le système politique de la France et de l'Europe entière a subi de profondes modifications; les temps et la mission de la féodalité sont accomplis; la puissance des grands est limitée et réglée; les droits sont mieux connus; la société, assise sur des bases plus solides, rentre dans le calme, et l'esprit turbulent des communes ou des hauts barons, contenu par un équilibre naturel autant que par l'autorité modératrice et désormais inévitable des rois, cesse d'agiter les villes et les campagnes. Cependant, comme si l'homme ne pouvait se plaire dans un *état* de paix et de tranquillité, des préoccupations nouvelles, des préoccupations religieuses dominent et troublent à leur tour les intelligences. Si quelques vues, si quelques besoins politiques se cachent sous cette ardeur, si un cri de liberté perce au milieu des cris de réforme, cet esprit nouveau ne frappe que les plus pénétrants; les masses croient n'obéir qu'à un instinct religieux, et les grands eux-mêmes soupçonnent à peine

qu'ils mettent la cause de leur ambition sous l'égide de la conscience.

On sait quelles longues guerres enfantèrent ces passions opposées, quelles grandes destinées se trouvèrent alors en présence, quel drame saisissant se joua en France et en Allemagne, quels fléaux désolèrent un grand nombre de provinces, et quel esprit de destruction s'exerça sur les monuments religieux de tant de cités.

Bientôt ces troubles, auxquels s'étaient associés plusieurs des gouverneurs de Besançon, et beaucoup d'autres hommes considérables, sont suivis des maux de la guerre, qu'amènent dans le pays les invasions du Lorrain Tremblecourt et du roi Henri IV. Puis des maux plus grands encore se font sentir; des pestes redoutables transforment la ville et plusieurs parties de la province en de vastes solitudes. Elle était à peine remise de ce terrible fléau, que la guerre de dix ans (1632-1642) y fait renaître, avec les dissentiments civils, des calamités nouvelles.

L'on approchait des temps où Besançon allait subir une altération profonde dans ses institutions. L'équilibre européen tendait à s'établir, les divisions, si multipliées dans les états, avaient subi la loi de gravitation politique, le centre les avait attirées, quelquefois même absorbées, et les villes ou les provinces qui vivaient dans une liberté sans cesse menacée, souvent assujettie, allaient perdre définitivement cette indépendance si tumultueuse et si souvent compromise.

Léopold, empereur d'Allemagne, de concert avec les Etats de l'empire, n'apercevant plus une grande utilité

à conserver Besançon, le céda en échange de Frankendal à l'Espagne, qui, fatiguée de ses récentes guerres contre la France, s'abusa peut-être sur l'importance de cette acquisition.

Craignant de perdre tout ou partie des libertés qu'elle avait si chèrement acquises, notre cité se montra fort peu satisfaite de ce changement de domination. Ses inquiétudes ne se réalisèrent point. Déjà même elle commençait à s'habituer au régime nouveau qui lui avait été imposé, lorsque, peu d'années après, elle se vit attaquée presque à l'improviste par Louis XIV. Mal soutenue de l'Espagne, elle fut deux fois réduite et pour toujours soumise à la France. Privée de ses franchises, elle vit dès lors sa vie se confondre dans celle du grand Etat, dont elle devenait un des plus puissants boulevards. De ce moment son histoire cesse d'avoir autant d'intérêt; d'ailleurs en la voyant de plus près, nous y attachons moins de prix.

La nationalité, l'indépendance, la liberté forment des biens précieux, et procurent aux hommes qui les possèdent des avantages certains. La faculté et l'habitude d'agir, la nécessité d'arrêter des résolutions, et le besoin de les exécuter donnent aux populations libres une vigueur d'esprit, une promptitude et une fermeté de jugement, un dévouement à la chose publique que l'on chercherait vainement ailleurs. Si ces germes de prospérité sont fécondés par les bienfaits de la paix, par les richesses du commerce, on voit bientôt apparaître d'heureux fruits de civilisation, et tout alors proclame la supériorité de l'homme libre sur l'homme asservi, de la ville indépen-

dante sur la ville soumise à une autorité extérieure, du pays possédant une nationalité propre sur le pays dominé par une nationalité étrangère; mais la force et par conséquent la sécurité sont rarement le privilége des petits états, et, à plus forte raison, des villes indépendantes; et quand leur position géographique les expose à la cupidité de leurs voisins, ils ne vivent plus que dans le trouble et la perplexité. Tel fut le sort de Besançon : libre dans une province également libre, menacé par les ennemis du pays et par le pays lui-même, convoité par plusieurs, froissé et caressé tour à tour, il ne connut ni la paix, ni la richesse, ni le commerce qui élevaient dans le même temps à un si haut degré de splendeur d'autres villes de l'Europe. Ses monuments n'ont donc été ni aussi splendides, ni aussi nombreux qu'on aurait pu s'y attendre; son histoire seule a jeté autant d'éclat que peut le désirer un juste orgueil; et tous nos efforts doivent tendre à en perpétuer le souvenir.

Heureux, Messieurs, si, aidé de vos conseils et soutenu par votre bienveillance, je parvenais un jour à remplir la tâche difficile que je me suis imposée. Je serais moins indigne alors de figurer parmi les membres d'une compagnie, qui, par l'importance de ses travaux scientifiques et littéraires, par les soins qu'elle apporte au maintien et à la propagation des saines doctrines, par les encouragements qu'elle ne cesse d'offrir à la jeunesse studieuse, a mérité, depuis près d'un siècle, la haute estime dont elle est environnée, et la reconnaissance du pays.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Vos qualités personnelles, vos essais historiques ne pouvaient être méconnus de l'Académie. A ces titres vous en joignez un autre qui est d'un grand prix à ses yeux : c'est votre service auxiliaire et permanent près du conservateur de nos richesses littéraires, celui des membres de cette compagnie autour de qui, depuis nombre d'années, pivotent pour s'agrandir toutes nos jeunes intelligences. Je ne dissimulerai pas que dans ma pensée vous êtes encore l'objet d'une troisième considération. Par une alliance qui a eu ses douceurs et ses amertumes, comme toutes les affections de ce monde, vous avez appartenu à la famille de l'un de ces hommes d'élite dont je parlais tout à l'heure. En rappelant ce que fut M. Bailly, je pressentais que ce souvenir devait aller à votre cœur. Il me semble que nous retrouvons quelque chose de ce bien-aimé confrère, et dans votre personne, et dans celle de votre fils, qui peut un jour prendre son aïeul pour modèle, et qui déjà reçoit de vous de précieux exemples. Continuez, Monsieur, de pratiquer les vertus modestes qui vous caractérisent, d'être utile à vos concitoyens, de vous livrer aux goûts studieux dont vous venez encore de nous donner une preuve, et vous mériterez de plus en plus les sympathies que je suis heureux de vous manifester.

CAMPAGNE DE MARENGO,

FRAGMENT

D'UNE HISTOIRE INÉDITE DE NAPOLÉON,

Par M. MARTIN, de Gray (1).

En Italie, la fortune, mais non la gloire, abandonnait nos armes. Mélas, qui commandait les plus grandes forces de l'Autriche, laissant des troupes pour couvrir le Piémont et les défilés des Alpes, s'avança vers l'Apennin contre l'armée française, qui, sous Masséna, gardait la Ligurie et les Alpes maritimes. Avec des forces trois fois plus nombreuses, il perce de Cairo sur Savone, et coupe ainsi notre ligne de défense. Suchet, avec la

(1) M. Pérennès a fait précéder la lecture de cet extrait, des paroles suivantes :

« Messieurs,

» Le morceau dont je vais avoir l'honneur de vous donner lecture, nous a été adressé par M. Martin, de Gray, ancien député et membre correspondant de l'Académie. C'est un nouveau témoignage du zèle bienveillant avec lequel cet honorable confrère s'associe à nos travaux, et veut, quoique absent, payer son tribut à nos séances.

» Le public s'associera, je n'en doute pas, aux remercîments que je lui adresse ici en votre nom. »

gauche, fut séparé du reste de l'armée, et Masséna, contraint de se renfermer dans Gênes. Ott, qui avait repoussé notre droite, s'était témérairement avancé sur les hauteurs qui dominent la place, et avait investi les forts qui la couvrent. Masséna le prend à revers, le chasse de position en position, le précipite dans les ravins, et rentre à Gênes avec quinze cents prisonniers, des canons, des drapeaux, au milieu des acclamations du peuple. Pour rétablir ses communications avec Suchet, il livre ensuite plusieurs combats, où la perte de l'ennemi fut double de la sienne, et ne s'arrête qu'en reconnaissant l'impossibilité du succès.

Bientôt Mélas, déployant toutes ses forces, tente une dernière attaque ; il surprend, cerne, emporte les hauteurs et les forts des entours de la ville, tandis que l'amiral Keith fait pleuvoir sur un des quartiers une grêle de boulets. Le peuple était consterné ; mais Masséna, dont l'audacieux génie s'enflammait au moment du péril, se met à la tête de nos soldats affaiblis par la disette et les maladies, et après d'opiniâtres combats, où quatre mille Autrichiens furent tués, blessés ou pris, il reconquiert toutes ses positions, et rentre triomphant dans la ville, précédé des échelles que les assiégeants avaient préparées pour l'escalade. Mélas laissa le général Ott avec trente-cinq mille hommes pour bloquer la place, et avec les trente mille qui lui restaient, il se porta contre Suchet. Celui-ci, bien qu'il n'eût que huit à neuf mille braves, disputa le terrain pendant seize jours ; mais se voyant débordé sur les hauteurs par les Impériaux, et sur la côte par la flotte anglaise, il fut forcé de

rétrograder et de se replier derrière le Var. Mélas entra dans Nice, et les Autrichiens, ivres d'orgueil et de joie, se croyaient déjà maîtres du midi de la France.

La disproportion et la distribution de nos forces, l'épuisement de nos ressources sous le dernier gouvernement, le misérable état de l'armée d'Italie, tout faisait croire que Bonaparte n'entreprendrait dans la Péninsule qu'une guerre défensive. Le premier Consul, dont le plan ne pouvait réussir que par un profond secret, ne néglige rien pour entretenir cette erreur. Il veut rendre invisible aux yeux innombrables de l'espionnage anglais et autrichien, une armée de soixante mille hommes, la transporter au-delà des Alpes, tomber comme la foudre au milieu de l'Italie, dissiper l'armée de Mélas après l'avoir coupée de l'Autriche, et, d'un seul coup, reconquérir la Péninsule. Pour mieux cacher son dessein, il le divulgue : il annonce dans ses messages au sénat et au corps-législatif ses préparatifs d'une armée de réserve, et publie dans tous les journaux qu'il va la rejoindre à Dijon et la passer en revue. Dans cette ville, il est vrai, se trouvaient le général en chef Berthier et son état-major ; mais la plupart de nos différents corps, adroitement disséminés, n'y parurent point, et lorsque le premier consul se rendit à Dijon, il n'y avait que sept à huit mille conscrits ou invalides ; et cette armée, si fastueusement annoncée, objet de raillerie pour les ennemis, ne leur sembla qu'un moyen de diversion au blocus de Gênes. Tel fut le secret dont Bonaparte enveloppa son entreprise, que ses ministres,

excepté peut-être celui de la guerre, et que les chefs de l'administration militaire l'ignoraient eux-mêmes.

Après avoir passé en revue à Dijon un simulacre d'armée, le premier consul vole sur les bords du lac Léman. Là il trouve l'avant-garde de la véritable armée de réserve, montant à sept ou huit mille hommes, et commandée par Lannes. Il fait défiler devant lui cette troupe d'élite, composée de vieux régiments, étrangers à nos derniers désastres et toujours invincibles, qui l'accueillent avec enthousiasme. Il écoute ensuite patiemment un long rapport du général Marescot, chargé de la reconnaissance des Alpes. Tous les lieux comparés, ce grand ingénieur se prononçait pour le passage du Saint-Bernard; mais il ne dissimulait point combien il était difficile. « Est-il impossible? lui dit le premier consul. — Non, répondit Marescot. — Partons! » s'écria Bonaparte, en se levant brusquement de son siége.

Notre armée, formée en secret de corps épars, et échelonnée sur une route dont elle ignorait le but, marche rapidement vers les Alpes par diverses directions; et après avoir longtemps cheminé dans des gorges affreuses, elle arrive au pied du mont Saint-Bernard. De toute cette chaîne de montagnes que la nature semble avoir entassées pour défendre l'Italie, le Saint-Bernard forme son plus grand et plus inexpugnable boulevard, et jusqu'à ce jour, on l'avait cru inaccessible à une armée.

A l'aspect de ces monts gigantesques, chargés de glaces éternelles, entrecoupés d'abîmes sans fond, où des torrents s'engouffrent avec d'horribles rugissements,

nos soldats restent un instant surpris, mais non intimidés. Il leur faut tantôt gravir d'immenses glaciers, tantôt longer d'effroyables précipices, se frayer un passage au travers de rochers qui s'élèvent à deux mille toises au-dessus de la mer, braver les transes du froid, les vertiges de l'éblouissement, et ces avalanches qui semblent se précipiter des cieux, roulant mille morts à la fois avec un épouvantable fracas.

De tels obstacles n'arrêtent point nos soldats; mais par quel prodige l'artillerie et les munitions opéreront-elles leur passage? Toutes les munitions sont transportées à dos de mulet ou sur des brancards. On démonte les pièces d'artillerie, les caissons, les forges de campagne. Les canons sont placés dans des troncs d'arbres creusés pour les recevoir, et à chaque pièce s'attellent gaîment une centaine de soldats. Un riche salaire leur était promis : ils le refusèrent. Ces braves s'animent par des chants guerriers, et la musique des régiments soutient leur ardeur. L'ascension devient-elle plus rude et plus périlleuse, c'est au roulement du tambour et au pas de charge qu'ils montent à l'assaut des Alpes.

Après d'incroyables fatigues, ils découvrent l'antique et vaste couvent du Saint-Bernard, bâti sur le point le plus élevé où l'homme puisse garder le souffle de la vie. C'est là, dans ce lieu hérissé de frimas et battu par des ouragans, au milieu d'une nature morte et glaciale, que, depuis huit siècles, de saints cénobites, brûlant du feu de la charité, veillent nuit et jour pour le salut des voyageurs.

Informés peu à l'avance de l'arrivée des Français, ils

entendent les sons lointains des tambours et d'un bruit d'armes; puis ils voient, en tressaillant d'étonnement, nos longues files de soldats, avec les lourdes machines de la guerre, gravir ces abruptes hauteurs. Ils accueillent avec admiration ces guerriers qui ont triomphé de la nature, et les conduisent à de longues tables chargées de vivres abondants.

La descente par le revers méridional qui fait face à l'Italie, offrait des difficultés d'un autre genre, mais non moins hasardeuses. Au moindre faux pas, sur ces pentes glacées, hommes et chevaux roulaient daus les précipices. On entreprend de descendre à la *ramasse*, et nos soldats font briller leur adresse et leur gaîté, en s'abandonnant joyeusement à ce versant immense, si glissant et si rapide, qui les porte dans les champs de la gloire.

Le passage de l'armée étant accompli, le premier Consul arrive avec une arrière-garde au couvent du Saint-Bernard. Les bons religieux reçoivent avec une admiration craintive ce grand conquérant dont la renommée a retenti jusqu'à eux, et qui leur apparaît comme un être surnaturel.

Bonaparte contemplait d'un air mélancolique et rêveur ces lieux où tout respire la vertu chrétienne et la majesté divine, songeant peut-être qu'il n'était dans les mains de Dieu qu'un instrument que sa providence pouvait briser à son gré.

Après avoir donné à ces soldats du Christ, à ces martyrs de l'humanité, des marques de sa munificence et de sa vénération, le vainqueur de Lodi et d'Arcole des-

cend avec son arrière-garde par un glacier presque perpendiculaire, et se précipite vers sa conquête.

Bientôt notre avant-garde arrive devant la ville d'Aost, que l'intrépide Lannes emporte après une opiniâtre résistance; puis l'armée s'achemine dans une longue vallée que la Doire arrose de ses eaux limpides, agréable contrée où les yeux sont charmés par le riant aspect de la verdure et des habitations. On croit avoir franchi tous les obstacles, quand tout-à-coup on entend gronder le canon de la forteresse de Bard. Bâtie comme un nid d'aigle sur un rocher à pic, elle ferme entièrement la vallée, et la route même passe dans les fortifications de la ville, située au pied du rocher. L'alarme se répand dans l'armée; mais bientôt, à l'ordre du Consul, une demi-brigade escalade les murs de la place et s'y loge, malgré une grêle de mitraille que l'ennemi fait pleuvoir du fort. Oubliant Saint-Jean-d'Acre, Bonaparte livre obstinément plusieurs assauts à cette forteresse, et prodigue en vain le sang de ses grenadiers. Au défaut de la force, il emploie la ruse. A quelque distance et à couvert du fort, il fait tailler un sentier dans les escarpements de la montagne d'Albaredo, et par cette route non moins dangereuse que le trajet du Saint-Bernard, les fantassins défilent un à un, ainsi que les cavaliers.

Pour le passage de l'artillerie, on couvre de fumier la route de la ville, et l'on entoure de paille les roues des canons; puis, au milieu de la nuit, dans un profond silence, les pièces d'artillerie, traînées d'un pas rapide par nos canonniers, passent successivement, non sans essuyer quelques décharges de la garnison. Le général

Chabran reste pour assiéger le fort, dont la prise assurera notre retraite en cas de revers. Le défilé d'Aost est franchi, et l'armée s'avance dans les riches plaines du Piémont.

La ville et la citadelle d'Ivrée sont emportées à la baïonnette. Ivrée est la clef de l'Italie et le rendez-vous des différents corps de l'armée de réserve. Bonaparte la déploie sur la vaste ligne de Suze à Bellinzona; il étend une main sur Turin, et l'autre sur Milan. En quelques jours, il intercepte le cours du Pô, franchit la Sésia et le Tésin, prend Verceil, Pavie et son vaste arsenal, marche sur Milan et menace toute la Lombardie.

Depuis quinze jours, l'armée française était en Italie, et Mélas, comme le cabinet de Vienne, l'ignorait encore. Il reste dans le Piémont, inactif, irrésolu; puis, trompé par les mouvements de son adversaire, il manœuvre pour couvrir Turin.

Cependant le premier Consul fait une entrée triomphale dans la capitale des Lombards, aux acclamations d'un peuple que la vue de son libérateur remplit d'enthousiasme. Les Autrichiens avaient exercé sur la Lombardie une effroyable réaction. Les fonctionnaires et tous les patriotes indistinctement étaient proscrits, plongés dans les cachots, ou envoyés aux galères. La célèbre université de Pavie était détruite, et l'enseignement de la jeunesse remis aux jésuites. Les Autrichiens, dans leur insatiable rapacité, s'emparaient de tout et ne payaient rien : ils enlevaient l'argent et prodiguaient un papier sans valeur. Bonaparte fit recueillir tous les détails de cette réaction, pour apprendre à la

France le sort qui l'attendait s'il ne l'eût sauvée de la contre-révolution.

Il proclame le rétablissement de la république cisalpine ; mais il ne lui donne qu'une administration provisoire, parce qu'il veut modifier sa constitution dans un sens plus favorable au pouvoir.

Après un *Te Deum* chanté solennellement dans la cathédrale, il réunit le clergé et lui témoigna ses sentiments sur la religion par une allocution qui fut imprimée et répandue dans toute la Péninsule.

En voici quelques traits :

« Ministres d'une religion qui est aussi la mienne, dit-il, je vous regarde comme mes plus chers amis ; je vous déclare que j'envisagerai comme perturbateur du repos public, que je saurai punir comme tel, de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion, ou qui osera se permettre un léger outrage envers vos personnes sacrées.... Je sais que, dans une société quelconque, nul homme ne saurait passer pour vertueux et juste, s'il ne sait d'où il vient et où il va. La simple raison ne peut nous fournir là-dessus aucune lumière ; sans la religion, on marche continuellement dans les ténèbres, et la religion catholique est la seule qui donne à l'homme des lumières certaines et infaillibles sur son principe et sa dernière fin.... Tous les changements qui arrivèrent dans la discipline, lorsque j'entrai pour la première fois en Italie, se firent contre mon inclination et ma façon de

penser. Simple agent d'un gouvernement qui ne se souciait en aucune sorte de la religion catholique, je ne pus alors empêcher tous les désordres qu'il voulait exciter à tout prix, à dessein de la renverser. Actuellement que je suis muni d'un plein pouvoir, je suis décidé à mettre en œuvre tous les moyens que je croirai les plus convenables pour assurer et garantir cette religion. »

Bonaparte attendait impatiemment les quinze mille hommes détachés de l'armée du Rhin, que Moncey lui amenait par le Saint-Gothard, et qui, n'ayant pu traverser la Haute-Suisse qu'avec lenteur, arrivèrent successivement dans la Lombardie. Notre armée monta pour lors à soixante mille combattants.

Après quelques jours donnés aux affaires politiques, le premier consul reprit le commandement de ses troupes, et les remplit d'enthousiasme par cette proclamation :

« Soldats !

» Un de nos départements était au pouvoir de l'ennemi, la consternation était dans tout le midi de la France; la plus grande partie du territoire ligurien, le plus fidèle ami de la république, était envahie. La république cisalpine, anéantie dès la campagne passée, était devenue le jouet du grotesque régime féodal.

» Soldats, vous marchez, et déjà le territoire français est délivré de ses éternels ennemis. Vous êtes dans la capitale de la Cisalpine; l'ennemi épouvanté n'aspire plus qu'à regagner ses frontières. Vous lui avez enlevé ses hôpitaux, ses magasins, ses parcs de réserve; le premier acte de la campagne est terminé.

» Des millions d'hommes, vous l'entendez tous les jours, vous adressent des actes de reconnaissance. Mais aura-t-on impunément violé le sol français? Laisserez-vous retourner dans ses foyers l'armée qui a porté l'alarme dans vos familles! Vous courrez aux armes!... Eh bien! marchez à sa rencontre, opposez-vous à sa retraite, arrachez-lui les lauriers dont elle s'est parée, et, par là, apprenez au monde que la malédiction est sur les insensés qui osent insulter le territoire du grand peuple. »

Bonaparte précipite ses troupes victorieuses vers Mantoue, et s'empare de Bergame, de Crémone, de Parme, de Plaisance; puis il rabat ses colonnes sur le Pô, et porte son quartier général à la Stradella, sur la rive droite, pour fermer à Mélas la route de Mantoue, et lui livrer bataille après avoir coupé sa ligne de communication. Sa droite est appuyée au Pô et à des plaines marécageuses, son centre sur la chaussée et sur des villages solidement bâtis, sa gauche sur de fortes hauteurs. Dans une position si bien choisie, il paralysait la supériorité de la cavalerie des Autrichiens, et amoindrissait celle de leur artillerie.

Cependant il apprend que Masséna, après avoir défendu pied à pied les rochers de la Ligurie, après soixante jours de blocus dans les murs de Gênes, pressé au-dehors par trente-cinq mille Autrichiens et par une flotte anglaise, au-dedans par la peste et la famine, avait capitulé et quitté cette place, emportant ses armes et sa gloire. On l'informe, en même temps, que les troupes du blocus s'avançaient pour se joindre à Mélas. Celui-ci, se ré-

veillant enfin, rassemble ses forces, et se campe sous les murs d'Alexandrie pour combattre et s'ouvrir la route de Mantoue. Ayant perdu sa ligne d'opérations, il se voit renfermé entre les Apennins et la rive droite du Pô, et n'a plus de ressource que dans ses armes. C'est dans les plaines de la Scrivia que Bonaparte, du fond des Tuileries, avait fixé sur une carte la lice du combat, et marqué d'une épingle *Marengo*. C'est là qu'il va décider du sort de l'Italie.

Il prélude à cette grande journée par la victoire de Montebello. Là, l'héroïque Lannes, n'ayant que huit mille hommes, lutta pendant plusieurs heures contre l'armée du général Ott, trois fois plus nombreuse; puis, secondé par la division Victor, accourue à son secours, il la mit en déroute, tua trois mille Impériaux, fit cinq mille prisonniers, prit douze drapeaux, et conquit le grand nom de Montebello.

Par une autre faveur de la fortune, le général Desaix qui revenait d'Egypte, Desaix, l'homme que Bonaparte croyait le plus digne d'être son lieutenant, arrive au quartier-général; il brûlait de se signaler. Le premier Consul lui donne aussitôt le commandement de sa réserve, forte de dix mille hommes.

L'armée française, composée des corps de Victor, de Lannes et de Desaix, passe la Scrivia. Bonaparte croyait trouver l'ennemi dans la vaste plaine de San-Giuliano; mais en vain porte-t-il de tous côtés ses regards, elle est déserte. Une faible arrière-garde autrichienne occupait le village de Marengo; bientôt elle en est débusquée. La facilité avec laquelle on cédait une position si impor-

tante, jointe au faux rapport d'un espion, fit accroire au Consul que Mélas voulait lui échapper, soit en se portant sur Gênes, soit en marchant contre Suchet, posté dans l'Apennin, afin de l'écraser et de retomber sur lui. Il détache Desaix avec deux divisions, pour observer la chaussée d'Alexandrie à Novi. Cependant Mélas tient conseil, et après de longs débats, se détermine à percer l'armée française afin de rouvrir ses communications avec Vienne.

Le champ de bataille ne présentait que trois points d'appui : Marengo, San-Giuliano et Castel-Ceriolo, défendus par des ravins et par un ruisseau parallèle à la rivière de la Bormida. Bonaparte, dont les troupes ont été en partie forcément disséminées, et qui en outre était privé du corps de Desaix, n'a que quinze mille fantassins, conscrits pour la plupart, trois mille cavaliers et quarante canons. Mélas commande une armée d'environ quarante mille soldats aguerris, tout fiers des succès de la dernière campagne. Il compte huit mille cavaliers et deux cents bouches à feu; et s'il n'eût pas commis la faute de laisser dans diverses places la moitié de ses forces, sa supériorité numérique serait devenue peut-être irrésistible.

Il passe la Bormida, et débouche sur trois colonnes pour enlever Marengo, qui lui donne entrée dans la plaine, et que Victor occupait avec deux divisions. Bonaparte, averti par la canonnade, expédie au général Desaix l'ordre de revenir sur San-Giuliano. Deux fois Marengo est pris et repris; mais après une résistance désespérée contre d'innombrables ennemis, Victor, dont

le centre est enfoncé, et dont la gauche a perdu l'appui de la Bormida, est rejeté vers San-Giuliano. Lannes, à la tête de deux divisions, entre alors en ligne sur la droite et fait éclater sa vaillance; mais ayant son flanc découvert par la déroute de la gauche, et au moment d'être enveloppé, il se voit contraint de battre en retraite. Notre armée, après une lutte surhumaine, foudroyée par une immense artillerie, accablée par l'énorme supériorité du nombre, est forcée de rétrograder. Depuis deux heures, exécutant comme dans un champ d'exercice tous les mouvements commandés par le premier consul, elle opérait sa retraite en échiquier avec un ordre admirable; mais l'ennemi, déployant sa gauche, débordait déjà notre droite. Bonaparte aussitôt fait avancer les huit cents grenadiers de la garde consulaire, troupe héroïque qui deviendra plus tard la garde impériale. Cette poignée d'hommes de cœur, commandée par Eugène Beauharnais, se porte en avant dans la plaine, à trois cents toises de l'extrême droite; elle se forme en carré, et contre cette redoute de granit, se brisent tous les efforts de l'ennemi; mais enfin ces jeunes héros, après avoir brûlé leur dernière amorce, auraient succombé, mais succombé sans se rendre, comme la vieille garde à Waterloo.

La bataille semblait perdue. Sur un rayon de deux lieues, restaient à peine en ligne dix mille hommes d'infanterie, mille chevaux et une faible artillerie. Le général Carra-Saint-Cyr, dans le village de Castel-Ceriolo, où il luttait contre l'ennemi, était menacé d'être coupé du corps d'armée. La retraite va se chan-

ger en déroute. Le vieux Mélas, accablé de fatigue, et croyant la victoire décidée, repasse la Bormida et rentre dans Alexandrie, laissant au général Zach, son chef d'état-major, le soin de poursuivre l'armée française.

Les derniers rayons du soleil couchant vont éclairer la défaite de Bonaparte, quand tout-à-coup sur les hauteurs de San-Giuliano, paraît le général Desaix avec six mille fantassins et quelques pièces d'artillerie. A cette vue, Napoléon vole sur le front de la ligne. « Soldats! s'écrie-t-il, c'est avoir fait trop de pas en » arrière; le moment est venu de marcher en avant. » Souvenez-vous que je couche toujours sur le champ » de bataille! » Un immense cri de vive la République! vive Bonaparte! s'élève de toutes parts et se perd dans le bruit des tambours qui battent la charge.

Les colonnes ennemies, ne voyant pas notre renfort, avancent toujours; mais nos troupes ont repris l'offensive, et, sur toute la ligne, une vive canonnade retentit. Desaix laisse approcher les Autrichiens; puis au moment où notre artillerie de réserve, subitement démasquée, les foudroie, il se précipite sur eux; mais dès le premier choc, frappé d'une balle au cœur, il tombe mourant dans les bras du jeune Lebrun, son aide-de-camp. « Allez dire au premier consul, lui dit-il, que je meurs » avec le regret de n'avoir point assez fait pour vivre » dans la postérité. » — « Que ne m'est-il permis de » pleurer! » dit Bonaparte en apprenant la mort de ce grand homme.

Cette funeste nouvelle, loin d'abattre nos soldats, les remplit de fureur. Le général Boudet, qui succède à

Desaix, continue le combat et lutte opiniâtrément contre six mille grenadiers d'élite, commandés par le général Zach, qui restent inébranlables. Mais, par une inspiration de génie, le jeune Kellermann, accourant au galop avec sa brigade de cuirassiers, se déploie sur le flanc gauche de la colonne ennemie, et laissant en bataille une moitié de sa brigade pour contenir la cavalerie opposée, il se précipite avec l'autre moitié contre cette formidable avant-garde, la charge en flanc, la pénètre et la divise. En moins d'une demi-heure, elle est enfoncée, culbutée, dispersée, et le général Zach est pris avec tout son état-major. Cette charge décisive et les fausses manœuvres des Autrichiens, qui affaiblissaient leurs ailes en voulant nous envelopper, achevèrent la victoire. Les Impériaux se débandent et s'enfuient par les trois ponts de la Bormida, laissant sur le champ de bataille huit mille hommes tués ou blessés, quarante pièces de canon, quinze drapeaux, trois à quatre mille prisonniers. Six à sept mille Français tués ou hors de combat scellèrent de leur sang cette immortelle victoire.

Bonaparte, qui n'imaginait point que Mélas se croirait irrévocablement vaincu, prépare tout pendant la nuit pour forcer le passage de la Bormida. Le lendemain, à la pointe du jour, il fait attaquer la tête de pont; et déjà s'engageait la fusillade, quand un parlementaire vint demander à traiter. Abattu par un seul revers, Mélas est aux pieds du vainqueur. Mélas, qui a gagné une première bataille (1), qui possède encore des forces

(1) Bonaparte a dit de cette journée : « Il y a eu deux batailles; j'ai

égales aux nôtres, qui peut dans le Piémont soutenir une guerre de siéges et de positions, et conquérir la paix sans humilier ses armes, signe un armistice par lequel il cède à la France le Piémont, la Lombardie, la Ligurie avec toutes leurs places fortes, la Péninsule entière, excepté Mantoue; et par une de ces erreurs si communes dans les cours, Mélas, après avoir perdu l'Italie, ne perdit point la faveur de son maître. Ainsi, par une seule victoire, qu'il ne devait pas moins à la fortune qu'à son génie, l'heureux Bonaparte a conquis l'Italie et la France avec elle.

» perdu la première et gagné la seconde. » V. Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. 1, p. 202.

ÉLOGE

DE M. CH. DE ROTALIER,

Par M. l'abbé Besson.

Messieurs,

L'éloge des morts n'appartient d'ordinaire qu'à la postérité ; cependant il est des hommes que leurs contemporains seuls peuvent louer dignement, parce que leur cœur fut encore meilleur que leur esprit, et qu'il n'importe pas moins d'apprécier leur caractère que de célébrer leurs ouvrages. Le tribut d'honneur que j'apporte, en votre nom, à la mémoire de M. de Rotalier, ne paraîtra prématuré à personne ; mais personne ne sent mieux que moi combien il est tardif et insuffisant. On ne vient jamais trop tôt pour rendre un hommage public au talent et à la vertu ; quand il s'agit de payer une dette d'affection, il est toujours trop tard.

Charles-Edouard-Joseph de Rotalier naquit à Villerpoz (Haute-Saône), le 31 mars 1804. Sa famille, alliée aux Bermont et aux Duras, s'honore d'avoir donné le jour à plusieurs officiers distingués. La vertu y est héréditaire, aussi bien que la noble profession des armes. Notre confrère, après avoir puisé dans les exemples

domestiques les premiers éléments d'une éducation chrétienne, commença ses études à Vesoul, en 1814, sous la direction de M. Peignot, l'un de nos plus savants bibliophiles. Il entra, l'année suivante, au collége de Besançon, qui devait alors au zèle de M. l'abbé d'Aubonne une réputation méritée. M. de Rotalier eut autant d'amis que de condisciples. Son caractère et sa conduite lui valurent l'estime de ses maîtres; mais aucun d'eux ne pressentit en lui une intelligence supérieure. N'en soyons pas surpris : dans un âge où l'on ne couronne encore que l'espérance, les défaites comme les victoires ne sont pas sans retour. Beaucoup de jeunes gens cessent de travailler quand ils commencent à s'instruire; plusieurs au contraire ne cessent de s'instruire, dès qu'ils ont appris à travailler. Aux uns les palmes du collége, aux autres les applaudissements du monde.

M. de Rotalier avait choisi la meilleure part. Sa rhétorique à peine achevée, il quitta l'étude des lettres pour celle des sciences, et se prépara à l'école polytechnique, où il fut admis, en 1824, avec un rang honorable. Deux ans d'une application soutenue lui méritèrent la quatorzième place dans le classement de sortie. Ce succès ouvrait à son ambition les carrières qui mènent à la fortune; mais ses goûts personnels, les vœux de ses parents, le noble orgueil du nom qu'il portait, lui firent préférer le tumulte des camps au repos des emplois civils. Elève de l'école de Metz en 1826, il devint sous-lieutenant en 1829, et fut incorporé dans le 10e régiment d'artillerie.

La révolution de juillet frappa sa famille sans le dé-

[redacted]

tourner lui-même de l'accomplissement de ses devoirs. Tout en demeurant fidèle à l'espérance comme au souvenir, il garda son épée, et mit au service de la France une plume qu'il n'avait essayée jusque là que dans le silence du cabinet. C'est de ce temps que datent ses premiers écrits. Il était question de supprimer l'école de Saint-Cyr, sous prétexte de donner aux soldats un avancement plus rapide. M. de Rotalier prouva, dans un Mémoire fort remarquable, que, si l'on recrutait les chefs dans l'armée et non dans les écoles, au lieu de former des colonels, on n'aurait plus que des sous-lieutenants. Il adressa son travail au ministre de la guerre, et reçut de lui une lettre de félicitation. D'autres voix s'élevèrent en faveur de Saint-Cyr, soit dans la presse, soit dans les chambres, et le gouvernement abandonna son projet.

Cependant le double attrait du danger et de la gloire entraînait vers l'Afrique tout ce qu'il y avait parmi nos armées de jeunesse, de valeur et de talents militaires. M. de Rotalier, devenu lieutenant, demanda et obtint du service en Algérie. Il partit de Toulon au mois d'octobre 1832, débarqua à Alger, et fit partie jusqu'au mois de février suivant de la garnison de la place. Son plus grand désir était de porter les armes contre les Arabes, lorsque de graves intérêts de famille l'obligèrent à donner sa démission. L'Etat y perdit un colonel; la Franche-Comté y gagna un littérateur.

Rendu à la vie privée, le jeune officier ne pouvait rien oublier d'une terre qu'il avait saluée en poëte et étudiée en historien. Ses impressions nous valurent deux ro-

mans ; ses souvenirs, une histoire. Le poëte parla le premier : c'était le droit de l'âge et de l'imagination. Sous le nom de Charles de Bermont, il décrivit dans la *Captive de Barberousse* le climat de l'Algérie, si enchanteur et si perfide pour l'étranger, ses plaines brûlantes et inondées de lumière, ses myrtes, ses orangers, qui croissent sans culture, ses torrents où fleurissent des lauriers roses, ses sources précieuses et rares auxquelles un ciel ardent prête une fraîcheur nouvelle : poétique tableau où se mêlent, par un contraste habile, des intrigues de palais, des scènes de jalousie, d'ambition et de cruauté.

La civilisation chrétienne eut sur la terre d'Afrique, même dans les siècles les plus barbares, des héros, des martyrs inconnus à l'Eglise. C'étaient des frères de la Merci qui succombaient en travaillant au rachat des captifs, des prêtres obscurs, coupables d'avoir annoncé le vrai Dieu aux sectateurs de Mahomet, des vierges arrachées par un pirate aux bras de leurs mères, et bientôt réduites à choisir, dans le palais d'un maître farouche, entre l'apostasie et la mort. Ces données historiques, si fécondes en scènes émouvantes, n'avaient pas échappé à M. de Rotalier. Un jour, en se promenant aux environs d'Alger, il remarqua une pierre tumulaire sur laquelle on distinguait quelques caractères latins, à demi effacés. Il interrogea les habitants du pays : *C'est le tombeau de la Romaine*, lui répondit-on. Romain, dans la langue des Arabes, signifie chrétien. Notre compatriote s'empara de cette tradition, et composa une seconde nouvelle encore inédite, intitulée *la Fille du*

Dey. Je regrette que le temps ne me permette pas d'en citer quelques passages. Vous y sentiriez, non sans émotion, la douce influence du christianisme qui combat, par la faiblesse d'une femme, l'orgueil, l'ignorance et la volupté personnifiés dans la force brutale d'un tyran. Plus d'un endroit de cet ouvrage rappelle les caractères, les situations, les mouvements de la tragédie de *Zaïre*.

L'histoire succéda au roman. Déjà les événements postérieurs à la conquête d'Alger avaient fourni matière à beaucoup d'écrits, mais personne n'avait encore raconté, d'une manière méthodique et complète, les annales de la Régence. M. de Rotalier entreprit cette tâche difficile. Remontant à l'origine de la puissance barbaresque, il fait voir comment, au milieu des catastrophes du XVI[e] siècle, douze mille corsaires accoururent à Alger de toutes les parties du monde : amas honteux de brigands dont on ne connaissait pas les pères et qui ne connaissaient pas leurs fils, soldats sans famille, despotes sans héritiers, espèce de corporation sans lien religieux, condamnés par la loi au célibat, et s'en dédommageant par les mœurs les plus dissolues. Tributaires de la Porte, ils parvinrent à se faire payer un tribut par la plupart des grands Etats de la chrétienté. Leurs pirateries excitèrent longtemps le courroux des rois avant d'encourir leur vengeance. Charles-Quint se promit vainement d'asservir les côtes de l'Afrique, Ximenès les abandonna, Louis XIV se contenta de les bombarder ; Napoléon, qui les couvait de son regard d'aigle, les fit reconnaître, en dressa la carte et y marqua le point de débarquement. Il était réservé à un Bourbon de les conquérir, à la

France de garder cette conquête. C'est là qu'est attaché, près du tombeau de saint Louis, l'avenir de notre pouvoir civilisateur, la croix s'y relève à l'ombre de nos drapeaux, et la Méditerranée, devenue un lac français, n'est plus qu'une faible barrière entre deux terres amies, dont l'une enfante les héros et dont l'autre les fait grandir.

Tel est l'exposé rapide des faits qui se déroulent dans l'*Histoire de l'Algérie*. L'auteur, négligeant avec raison des détails fastidieux, ne s'attache qu'à mettre en lumière les points les plus intéressants de son sujet. Récit, tableau, appréciation, tout ce qui fait le charme et le prix de l'histoire, s'arrange sous sa plume, sans confusion comme sans disparate, soit qu'il raconte avec une remarquable lucidité les guerres des états barbaresques contre les principaux royaumes de l'Europe, soit qu'il peigne les mœurs, les usages et le caractère des habitants de la Régence, ou qu'il découvre dans la rivalité des princes chrétiens, dans le fanatisme de la religion mahométane, et dans le genre de combat propre à la piraterie les secrets de cette puissance, à la fois si frêle et si terrible, qui sut, pendant trois siècles, tenir en échec la paix du monde, les progrès du christianisme et la gloire de la civilisation.

C'est le propre des esprits distingués, d'être toujours mécontents de leurs œuvres. M. de Rotalier s'appliqua à lui-même ce que Cicéron disait des premières élucubrations de sa jeunesse: *Vinum quod non satis efferbuerat*, un vin généreux qui n'avait pas encore assez fermenté. Il se reprochait quelques longueurs, et il voulait perfectionner

son livre en les faisant disparaître. Le gouvernement fut moins sévère que l'auteur lui-même. Convaincu que, si M. de Rotalier pouvait faire mieux, personne du moins ne pouvait faire aussi bien, il décerna dans le *Moniteur* de justes éloges à l'*Histoire de l'Algérie*, et en fit acheter cinquante exemplaires pour les bibliothèques de la guerre et de la marine.

Cette production était trop remarquable pour que M. de Rotalier demeurât plus longtemps étranger à vos travaux. Votre ancien secrétaire-perpétuel, M. Pérennès, vous la signala, dans une excellente critique, comme une de ces études où l'on trouve réunies les trois choses que M. de Châteaubriand exige de l'historien, la connaissance des faits, l'impartialité des jugements, et la convenance du style. L'Académie s'associa M. de Rotalier en 1842. Jamais choix ne fut plus hautement applaudi ni plus promptement justifié. Dans nos réunions, où les inégalités de la fortune, de l'âge, du talent même s'effacent devant l'égalité fraternelle qui convient à la république des lettres, M. de Rotalier n'apporta d'autre pensée que celle d'être utile à la compagnie et agréable à chacun de ses confrères. Membre des commissions les plus importantes, rapporteur dans les plus savantes questions, les morceaux dont il enrichit nos recueils méritent qu'on les cite ici pour l'honneur de l'Académie. Ses études sur l'Algérie lui fournirent la matière d'un *Discours de réception* dont le style, tout embaumé des parfums de la terre d'Afrique, semble se colorer des reflets de son beau soleil. Il nous donna ensuite des *Considérations sur les châteaux féodaux de Franche-Comté*, éloquent plai-

doyer dans lequel il venge le moyen-âge trop méconnu, en exprimant non de ridicules regrets pour le règne du privilège, mais de nobles souvenirs pour le règne de l'honneur; *un compte-rendu de l'Histoire des Maures* qui ouvrit à M. de Circourt les portes de l'Académie; *deux rapports sur le concours d'histoire* qu'il ne m'est permis ni d'oublier à cause des conseils que M. de Rotalier voulait bien m'adresser, ni de louer à cause de l'indulgence avec laquelle il excusait mes fautes devant vous. Je n'ai pas besoin de vous rappeler cette belle critique de l'*Histoire de Jeanne d'Arc,* où jugeant le mérite de M. l'abbé Barthélemy, notre confrère sut, par un rare bonheur, intéresser le public non-seulement à l'ouvrage, mais à l'héroïne, et faire partager à tout son auditoire le sentiment d'indignation avec lequel il se plaignait que la ville de Rouen n'eût pas élevé à Jeanne d'Arc un monument digne d'elle. Misérable parcimonie, s'écriait-il, honteux oubli dont l'accuse chaque jour la vague qui du fond de l'océan monte jusqu'à ses murailles, comme pour lui rapporter les cendres que les Anglais jetèrent au fleuve, et qui, depuis quatre cents ans, n'ont pas encore trouvé de lieu pour se reposer!

Dans ces morceaux que l'on lira toujours avec intérêt, non-seulement pour les œuvres dont il parle, mais pour la manière dont il en parle, son style est aussi varié que son sujet, les réflexions se mêlent au récit avec une uste mesure, l'histoire s'élève quelquefois jusqu'à la philosophie et la critique jusqu'à l'éloquence. Il avait entrepris de difficiles recherches sur le château de Montaigu; cet opuscule, qui n'est pas achevé, révèle dans ses

lambeaux épars toute la patience et toute la sagacité d'un érudit, et nous fait regretter, pour l'histoire de la province, le concours d'une main si laborieuse.

Au goût des lettres, M. de Rotalier joignait le goût de l'agriculture. L'un et l'autre étaient chez lui pratiques, sérieux et éclairés. Elevé au sein des populations rurales, il avait compris de bonne heure, comme il le dit lui-même, que le premier intérêt des nations est l'intérêt agricole, qu'il assure la force et la gloire des états, et que le commerce ne saurait avoir une véritable activité, si l'agriculture languit. Il portait dans ses expériences une sagesse également éloignée des routines stériles et des innovations hasardeuses. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était le désir d'améliorer par d'utiles conseils la condition du laboureur. Il aimait les champs, et il voulait les faire aimer, parce que la vie y est simple et grande, la conscience pure, la mort tranquille. La société d'agriculture de la Haute-Saône le comptait parmi ses membres les plus dévoués et les plus actifs ; celle du Doubs, qui le posséda peu de temps, apprécia cependant les services qu'il pouvait rendre, et lui témoigna sa haute estime en l'appelant, en 1849, aux honneurs de la présidence.

Telle est la vie de l'homme d'élite. Tout en lui est utile aux autres, même ses délassements. Ces soins divers, quelque honorables qu'ils soient, n'occupaient en effet que les loisirs de M. de Rotalier ; ses préoccupations, ses études, avaient un objet plus important encore. Il méditait un livre qui devait l'élever au premier rang, et lui assurer, aux yeux de la postérité, la double répu-

tation de penseur et d'écrivain. Vous avez nommé son dernier et son plus bel ouvrage : ***De la France, de ses rapports avec l'Europe, et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde.*** M. de Rotalier, déployant devant lui une carte du globe, marque trois puissances du premier ordre qui se disputent l'empire de la terre : la Russie, par l'étendue de ses limites, la force de sa position et l'unité de son gouvernement ; l'Angleterre, par l'accroissement de son commerce, qui la rend maîtresse de toutes les mers ; la France, par les ressources de son territoire et par l'influence de son génie. La première, qui tient sur le monde deux bras toujours étendus, toujours menaçants, dirige l'un vers l'Europe, l'autre vers l'Asie, et semble marcher à l'accomplissement de ses destinées providentielles avec la conscience de la mission qu'elle a reçue et de la terreur qu'elle inspire. La seconde, artificieuse, hautaine, égoïste, pleine, dans sa politique comme dans son commerce, d'une rare intelligence des affaires, a des sujets partout où il y a des acheteurs, et des domaines partout où il y a des richesses ; habile du reste à prévoir les événements et à les ménager, osant sans témérité, reculant sans honte et gagnant toujours ce que les autres perdent. La dernière, en qui les papes voyaient, dès le VIII[e] siècle, un peuple d'élection, un royal sacerdoce, béni par le Seigneur, a, dans son esprit et dans sa langue, quelque chose de communicatif, d'attrayant, de contagieux. Elle inspire les autres et ne s'inspire que d'elle-même. On la recherche, on la copie, mais on l'imite rarement et on ne la devance jamais. C'est chez elle que les idées gran-

dissent, que les mœurs se perfectionnent, que la foi porte encore le plus de fruits. En un mot, la Russie conquiert, l'Angleterre commerce, la France civilise. Au-dessous d'elles, apparaissent l'Autriche, la Prusse et l'Amérique, dont le secours peut être utile et la colère redoutable, mais qui semblent plutôt destinées à former des appoints qu'à donner le mouvement aux affaires.

Après avoir ainsi apprécié la position, les ressources et le caractère de ces peuples, notre confrère examine, dans la seconde partie de son livre, par quelle alliance la France peut le mieux servir les intérêts de sa gloire et contribuer le plus efficacement au bonheur de l'humanité. Celle de l'Angleterre n'est, à ses yeux, ni sincère, ni durable. Il ne doute pas que si nous parvenons à asseoir nos institutions et à mûrir notre esprit politique, nous ne signions un jour avec la Russie quelque grande convention qui changera la face du monde. Mais ces espérances sont pour un avenir encore éloigné ; aujourd'hui la France doit chercher sa force dans le continent, et mériter l'estime des peuples qui l'entourent. Aucun effort ne doit lui coûter pour relever l'Espagne, protéger la Belgique, rassurer l'Autriche, la Prusse et les autres états de la confédération germanique contre les projets de propagande et de conquête que l'on prête quelquefois à notre humeur aventureuse. Contentons-nous de nos frontières, notre partage est assez beau. Si le glaive sied à notre main, c'est le flambleau de la civilisation qu'elle porte le mieux et qu'elle gardera le plus longtemps.

Vous vous rappelez encore quelle sensation cet ou-

vrage produisit dans notre province. Les théories qu'il renferme trouvèrent des critiques; mais son mérite littéraire ne trouva que des admirateurs. Là, l'éloquence la plus persuasive s'unit quelquefois à l'observation la plus juste. Là, le style se fond de plus en plus avec la pensée, tantôt grave, nombreux, solennel; tantôt vif, rapide, animé. La phrase se colore d'elle-même, sans prétention comme sans efforts. L'idée se dégage, l'expression se précise. On sent un homme maître de son sujet, qui ne dit que ce qu'il doit dire, et qui le dit comme il doit le dire. Autant son histoire de l'Algérie l'emporte sur ses romans par l'importance du fond et par la maturité de la forme, autant ses considérations sur la France sont supérieures à l'histoire de l'Algérie, pour la hauteur des vues comme pour l'énergie de l'expression. Une imagination vive et une douce sensibilité firent presque tous les frais de ses premières productions; il montra dans les suivantes tout ce que ces facultés gagnent à être réglées par un jugement plus sûr; enfin, la politique si large, si chrétienne, qu'il exposa dans son dernier ouvrage, disait assez avec quel succès il pouvait aborder les questions les plus élevées, et quel nom il devait se faire un jour dans la diplomatie et dans l'économie sociale. Ainsi, chacun de ses livres marquait un progrès, et ces progrès étaient si sensibles, qu'on les croirait séparés les uns des autres par un intervalle de dix années. Mais M. de Rotalier doublait le prix du temps par l'habitude du travail, et le prix du travail par l'habitude de la réflexion. Avouons-le, Messieurs, ses vertus servaient ses talents, et si, comme l'a

dit Vauvenargues, les grandes pensées viennent du cœur, M. de Rotalier, pour convaincre et pour émouvoir, n'avait qu'à s'inspirer de lui-même.

Certes, ce sont les élans d'une âme généreuse qui animent les lignes suivantes, écrites en 1846. M. de Rotalier, en les traçant, cédait au sentiment d'une noble espérance. Relisons-les, parce que nous avons besoin, plus que jamais, d'espérer et de croire :

« Pour moi, j'ai foi dans un brillant avenir pour ma
» patrie, et si mon regard s'effraie à l'aspect des injus-
» tices et des violences des partis ; si je m'épouvante en
» voyant la plus sublime économie de nos lois, et les
» grands intérêts du monde confiés à des esprits choisis
» dans un but d'industrie ou d'affaires, je me rassure,
» en pensant, non-seulement aux forces matérielles,
» mais encore aux forces intellectuelles et morales de la
» France, et je me dis que, si les hommes y paraissent
» si petits, c'est que la majesté des choses y est très-
» grande. Ces mêmes pouvoirs politiques, composés
» d'une manière si médiocre, si chétifs devant la tâche
» qui leur est confiée, si ignorants des nobles choses
» qu'ils doivent décider, sentent autour d'eux une in-
» fluence supérieure, éclairée, qui les soutient, les
» inspire, les pousse en aveugles dans la voie droite.
» Ils décident une question, le font avec grandeur, et
» souvent ne l'ont pas comprise. C'est qu'une puissance
» secrète les domine : cette puissance est celle de tous
» les esprits lucides qui n'ont point de part aux affaires,
» mais qui ont part aux idées. C'est celle de ces sublimes
» penseurs qui, loin de la triture des choses, conser-

» vent l'indépendance du jugement, l'audace de la con-
» ception, la virginité de l'honneur, et qui, sans misé-
» rables calculs d'intérêt privé, jugent toutes les ques-
» tions de toute la hauteur d'une intelligence que ne
» trouble aucune des fétides vapeurs de la corruption,
» et de toute la noblesse d'une âme que n'avilit aucun
» désir secret et honteux. »

L'élévation des sentiments n'altérait pas chez notre confrère la justesse des vues. Peu d'hommes ont aperçu d'aussi loin et précisé aussi bien les périls de notre époque. Après avoir prouvé que les commotions purement politiques touchaient à leur fin, il se hâtait d'ajouter :
« N'oublions pas de dire qu'un autre danger se dresse
» maintenant devant l'Etat, car les sociétés humaines
» ne connaissent pas le repos, et leur vie consiste dans
» de perpétuelles transformations. Les questions politi-
» ques à peine vidées, apparaissent les questions so-
» ciales. La foudre et les orages couvent aussi dans
» leurs flancs, et si l'on veut éviter qu'ils n'éclatent en
» nouvelles révolutions, on devra s'appliquer à en ré-
» soudre successivement les principales difficultés. Ce
» sera le grand travail des nations modernes. C'est où
» devront briller leur sagesse et leur génie : la gloire et
» le salut sont là. »

L'écrivain supérieur qui s'occupait avec tant d'anxiété des destinées de son pays, ne pouvait rester indifférent à sa propre destinée. De nos jours, la plupart des hommes éminents reviennent à la religion par l'infortune; la foudre les éclaire en les frappant. M. de Rotalier fut plus heureux que son siècle, parce qu'il avait été plus

sage; il n'eut rien à apprendre, parce qu'il n'avait rien oublié. Dans la jeunesse comme dans l'âge mûr, sous la tente du soldat comme à l'ombre du foyer domestique, il se faisait une gloire égale d'honorer sa foi par ses discours, et de justifier ses discours par ses exemples. Devenu chef de famille, il sentit que ses devoirs avaient redoublé d'importance et de sainteté, et, sans cesser d'entourer de déférence son vénérable père, il prodigua à son fils, dès l'âge le plus tendre, des soins aussi touchants qu'assidus, et aussi religieux qu'éclairés.

Ne craignons pas, Messieurs, de suivre notre confrère dans le sanctuaire domestique. Sa modestie seule pourrait nous en interdire l'entrée, car nous sommes sûrs d'avance de n'y rencontrer que la vertu. On a dit trop souvent que l'intérieur du citoyen doit être muré. Laissant à d'autres le bénéfice de cette maxime que la sagesse moderne a inventée pour excuser la lâcheté de nos mœurs, M. de Rotalier, fidèle aux règles de la sagesse antique, croyait que l'honnête homme, dans la vie privée comme dans la vie publique, doit toujours être semblable à lui-même. Ceux qui l'ont vu de près, savent combien on profitait dans ce commerce intime. Jamais son âme ne connut d'autre passion que celle du bien. Jamais un mot, un mouvement, une ombre ne révéla en lui le ressentiment ou le souvenir d'une injure. Il brillait dans le monde par la variété de ses connaissances, par l'intérêt de sa conversation, par la politesse exquise de ses manières. Les formes aimables du temps passé s'alliaient dans ses causeries aux pensées graves et aux préoccupations inquiètes des

temps modernes. On s'instruisait en l'écoutant, comme il écoutait lui-même pour s'instruire à son tour. La bienveillance était le fonds de son caractère. Jeune encore, il savait que la jeunesse a besoin d'encouragements, et qu'il vaut mieux les prodiguer par excès de bonté que de les mesurer par excès de défiance. Noble penchant dont on s'alarme quelquefois, mais que la jeunesse franc-comtoise, vouée à la carrière des lettres ou du barreau, met depuis longtemps à profit dans la conversation de deux savants dont nous regrettons l'absence, M. Weiss et M. Duvernoy, et qu'elle bénit encore dans la mémoire de deux magistrats dont nous pleurons la perte, M. Clerc et M. le président Monnot.

Une vie si heureuse devait passer subitement du repos à l'action, du silence de l'étude au bruit des affaires. Cette transition inattendue s'opéra dans un jour; mais ce jour changeait aussi les destinées de la France : c'était le 24 février. Dès qu'il fut possible de s'entendre, on comprit la nécessité de s'unir. M. de Rotalier rêvait depuis longtemps une grande alliance entre les vieux partis. Le moment lui parut favorable à l'accomplissement de ses vœux. Il offrit sa plume pour aider à préparer cette union dans la presse, son vote pour y concourir dans l'Assemblée. Personne n'était plus propre que lui à remplir ce rôle de conciliation. Son caractère, ses habitudes, ses relations le lui rendaient en quelque sorte naturel. Plaçant au-dessus des intérêts politiques les principes, les croyances, les institutions, il tendait la main à tous ceux qui voulaient les préserver de toute atteinte et les

entourer de dévouement, de vénération et d'amour. Telle fut *sa ligne politique*. Qu'on lise les pages qu'il écrivait sous l'impression des événements du jour. Ce n'est pas de la polémique, c'est de la raison, mais une raison qui élève, qui passionne, qui transporte. On n'y trouvera pas un mot qui puisse flatter une faction, pas une idée que tous les partis honnêtes n'avouent et ne défendent aujourd'hui.

Ainsi, après avoir cité quelques paroles du ministre éminent que la foudre venait d'atteindre et de renverser le premier, il ajoute :

« Des événements qui apprennent tant de choses aux
» hommes sont des événements régénérateurs. Les in-
» quiétudes, les souffrances, les périls qui redressent
» ainsi les intelligences, sont des bienfaits de Dieu, et
» j'avoue que, si j'ai cru jamais à quelque grand progrès
» dans le monde, à de nouvelles et brillantes destinées
» pour la France, c'est aujourd'hui même que je sens
» croître ma confiance. Nous aurons sans doute à tra-
» verser de nouvelles et cruelles épreuves ; tourmentés
» encore quelque temps par les misères du cœur et de
» l'esprit qui causent tous les genres de malaise, nous
» serons inquiets au dedans et faibles au dehors. Mais
» enfin l'accord sincère et durable des forces conserva-
» trices se fondera. Des divisions funestes et inexpli-
» cables disparaîtront. Déjà les barrières politiques et
» sociales sont rompues, tous les hommes de bien se
» rapprochent et tendent à se confondre. »

Lorsque le vicaire de Jésus-Christ redevint errant parmi les nations, M. de Rotalier fut au nombre des

écrivains qui sollicitèrent l'intervention des puissances catholiques en faveur d'une infortune si auguste, si sainte. Il invoquait la mémoire de Charlemagne, établissant le pouvoir temporel des papes, et montrait ce grand empereur, la main sur Rome et les yeux sur l'avenir, disant dans sa pensée :

« Ce point appartient au monde. Rome fut autrefois » la maîtresse de la terre, et celle à qui l'univers a appartenu ne s'appartiendra plus. Mais plus grande encore dans son abaissement que dans sa fortune, elle » ne sera à personne, elle sera à tous, elle sera à Dieu. » Rome ne peut plus régner par les armes, mais son » empire va s'étendre encore ; elle dominera le globe » par l'idée, elle sera le centre de l'idée. C'est ainsi » que du plus petit royaume de la terre fut fait le plus » grand monument des hommes. »

Il termine par un souhait, et ce souhait s'est accompli : « Rétablir le pape à Rome, c'est proclamer à » la face des nations le principe religieux et le principe » de l'autorité ; c'est rendre un trône au spiritualisme : » ce trône, je voudrais que ce fût la France qui eût la » gloire de le relever. »

M. de Rotalier ne comprenait ni la politique sans principes, ni l'application des principes sans la pratique de la modération. Les partis extrêmes lui en surent peu de gré, car ils n'ont que l'intérêt pour principe et la passion pour règle. Sa candidature échoua dans la Haute-Saône. Vingt-quatre mille suffrages, brigués sans bassesse et obtenus sans contrainte, auraient consolé une ambition vulgaire ; mais plus ce témoignage était flatteur,

plus il en coûtait à notre confrère de ne pouvoir le justifier. Pourquoi ne l'avouerai-je pas? L'échec porta coup dans cette âme sensible et loyale. Si les bon esprits se contentent de désirer le bien, les cœurs généreux se résignent difficilement à ne pas le faire. C'est là, Messieurs, l'épreuve que notre siècle réservait au mérite. On ne monte plus sur l'échafaud, le martyre est ailleurs : dans l'injuste interprétation de nos discours, et dans l'odieuse appréciation de nos actes; dans les ardentes inquiétudes du combat et dans le découragement de la défaite; dans l'oubli, dans la calomnie, dans l'impopularité; partout où nous avons une opinion consciencieuse à soutenir, une erreur à dissiper, une bonne cause à défendre. En quittant pour la tribune le terrain brûlant des luttes électorales, notre confrère n'aurait fait que changer d'arène. Ses convictions avaient marqué sa place parmi les défenseurs les plus énergiques de l'ordre social; ses talents lui auraient donné un rang distingué non loin de cet orateur catholique, dont chaque discours est pour le monde un événement, pour notre pays de qui il tient son mandat le sujet d'un légitime orgueil, pour l'Académie qui le compte parmi ses membres et ses bienfaiteurs, un nouveau titre de gloire littéraire.

C'étaient là nos plus chères espérances. L'issue de l'élection les avait ajournées; la mort est venue les détruire. Ce n'est pas M. de Rotalier qu'il faut plaindre. Nous pouvons regretter ses services; mais comment regretterait-il nos divisions et nos luttes? Sa vie, incomplète aux yeux des hommes, était déjà pleine aux yeux de Dieu, et s'il a manqué un peu de bruit à la carrière

de l'homme public, rien n'a manqué à la carrière du chrétien.

Que ce soit la consolation de ceux qui l'aimaient et qui l'ont si brusquement perdu. Nous comptions encore sur sa collaboration, quand lui-même, aux prises avec la mort, ne demandait plus à ses amis que la prière du souvenir! Nous l'avions vu, dans notre séance du 6 juin, prendre le plus vif intérêt à la discussion ouverte sur la situation morale, industrielle et agricole de la province, et quand l'Académie se réunit de nouveau, ce fut pour assister à ses obsèques! Sa maladie fut une surprise et sa mort un coup de foudre. Au reste, M. de Rotalier était si prêt à tout, que lui seul ne parut ni surpris, ni frappé. Tandis que sa famille a l'espoir de le conserver encore, lui seul, envisageant sa fin prochaine sans la défier comme sans la craindre, parle de ce moment suprême non en philosophe qui le brave, mais en chrétien qui l'attend. Il prévoit tout, il avise à tout, interrogeant sur son état l'homme habile qui lui donne des soins, et se renfermant dans sa conscience pour se préparer au jugement de Dieu. La religion entra sans détour dans sa demeure et vint s'asseoir auprès de lui. J'ai recueilli les derniers entretiens qu'il eut avec elle, et je ne puis résister au désir d'en citer quelque chose, tant ils respirent la résignation, l'espérance et la paix. « Ne craignez pas de m'effrayer, » dit-il au prêtre qui l'aborda, il s'agit de m'aider à bien » mourir. » Après avoir reçu la sainte Eucharistie, il parlait comme un voyageur qui aperçoit à l'horizon le terme de son pélerinage : « Je ne redoute pas la mort, » je ne regrette pas la vie ; une seule chose m'afflige.

» c'est de quitter mon vieux père, ma femme et mes
» enfants. J'espère que Dieu ne les abandonnera pas. »
Quand on essayait de le rassurer sur sa maladie, il répondait avec un doux sourire : « Je suis atteint mortelle-
» ment, mais j'offre ma vie en sacrifice pour ma famille ;
» je compte sur la miséricorde du bon Dieu, et j'ai la
» confiance que, dans quelques heures, je le verrai face
» à face. » Les prières de l'Eglise furent récitées à haute voix près de son chevet, il y répondit lui-même, et quand elles furent terminées, notre confrère avait cessé de vivre. Il mourut le 21 juillet 1849.

Ce n'était pas à nous qu'il appartenait de posséder sa dépouille mortelle. L'amitié a ses droits ; mais ceux de la reconnaissance sont plus sacrés encore. Les bons paysans de Colombier et de Villerpoz ne pouvaient apprécier comme nous l'homme politique, le savant, l'académicien ; mais ils connaissaient mieux que nous le maître bienfaisant, l'ami du pauvre, le conseil et le modèle des familles. C'est parmi eux que sa tombe devait trouver le plus de prières, sa mémoire le plus de bénédictions. La nouvelle de sa mort répandit dans toute la contrée une profonde douleur. Dès que le jour de ses obsèques fut connu, un mouvement spontané fit déserter les champs et entraîna à la suite du convoi funèbre presque tous les habitants des campagnes voisines. Plusieurs paroisses du canton de Saulx, représentées par le curé et par le maire, venaient dans cette triste cérémonie payer une dette de reconnaissance ou déposer l'hommage du respect public. Un jeune homme qui portait encore le deuil de ses parents, se fit, par une exclamation invo-

lontaire, l'interprète des sentiments de la foule. Il disait en essuyant ses larmes : « Je n'ai pas pleuré davantage à l'enterrement de ma mère ! »

Je m'arrête, Messieurs, toute autre louange languirait auprès de ces touchantes paroles. Il ne me reste plus qu'à féliciter les amis de M. de Rotalier d'avoir voulu transmettre à la postérité des traits chéris qui sont encore gravés dans tous les cœurs. C'est le ciseau de M. Petit qui les fera revivre sur le marbre ; c'est le patriotisme de M. Weiss qui anime et qui soutient l'entreprise. L'Académie s'est associée avec empressement à cette bonne pensée ; elle acceptera avec reconnaissance une si noble image, heureuse d'encourager les arts, d'honorer l'amitié et de consulter dans le marbre confié à sa garde le souvenir d'une grande âme.

IMPORTANCE
DE L'ÉTUDE DES PATOIS EN GÉNÉRAL;

COUP-D'ŒIL SPÉCIAL SUR CEUX DE LA FRANCHE-COMTÉ,

PAR M. DARTOIS, CHANOINE.

Messieurs,

Si je vous apporte si tardivement mon tribut, c'est que j'avais à cœur de vous le payer plus loyalement : je voulais, par un travail tout spécial, justifier autant que je le pourrais les glorieux suffrages dont vous m'avez honoré. Laissant aux autres membres de l'Académie les vastes champs de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de la philosophie, de l'économie morale, je poursuivais silencieusement le but que j'avais entrevu dans mes jeunes années; et tandis que plusieurs d'entre vous exploraient infatigablement notre Province, les uns pour surprendre la plante encore inconnue qui se cache, les autres pour dégager des entrailles du sol les monuments des vieux âges, archéologue et botaniste d'un autre genre, j'allais déterrer d'autres ruines, ou plutôt cueillir d'autres fleurs, bien inconnues aussi, les fleurs suaves du langage de nos pères. Aujourd'hui que mes recherches sur les idiomes vulgaires de la Franche-Comté sont

assez avancées pour que je pense à en publier prochainement les résultats, je crois pouvoir parler un moment devant vous de l'importance de l'étude des patois en général, et des richesses des nôtres en particulier.

Il n'y a plus que l'ignorance ou la légèreté qui puissent sourire quand on parle de l'étude des patois. La connaissance de ces idiomes fait maintenant une partie essentielle de l'étude générale et particulière des langues. Nos illustres compatriotes, Bullet (1) et

(1) Bullet signale les patois comme une des sources de la langue celtique; et il a, en effet, cité dans son Dictionnaire un grand nombre de mots tirés des patois de la Franche-Comté. Malheureusement il ne les a connus la plupart que sous une forme unique, qui n'est pas toujours la bonne; et souvent aussi, pour les rattacher à ses primitifs, il les a donnés sous deux ou trois orthographes fort diverses, et avec des définitions accommodées au sens des mots dont il les rapprochait. Bullet est connu pour avoir été systématique, et mon observation ne sera pas prise pour une attaque contre ce savant, qui a eu la gloire de frayer un des premiers la route de l'étude comparative des langues, et qui possédait au plus haut degré le talent des rapprochements linguistiques.

Je ne puis parler des mots patois recueillis par lui, sans faire remarquer une méprise singulière à laquelle ils ont donné lieu. Lacurne de Sainte-Palaye les avait admis dans son Dictionnaire, dont le plan était très-large. Roquefort, qui s'est servi des manuscrits de ce dernier, les a reproduits tels quels dans son Glossaire de la langue Romane, avec les définitions mêmes de Bullet, avec leurs flexions purement patoises. Sans doute, ces mots sont d'aussi bonne famille que ceux auxquels ils ont été accolés; mais, comme le Glossaire de Roquefort n'embrassait que les mots de l'ancienne langue française écrite, les mots de la langue parlée ne devaient pas y figurer; ou bien, pour être conséquent, l'auteur aurait dû y faire entrer tous les patois de France. On excusera cette révélation, dont j'ajourne les preuves, quand on saura que celui qui a emprunté, sans s'en douter, tant de mots patois à Bullet, le maltraite fort dans sa préface. Encore le mal-

Bergier (1), ont été des premiers à recommander cette étude ; Ch. Nodier (2), une autre de nos gloires, a redit

traite-t-il très-malheureusement : car si Bullet a été trop loin dans son amour pour la langue celtique, Roquefort a été plus loin encore dans sa prévention contre elle. Bullet, et les savants le reconnaissent, était beaucoup plus près que lui de la vérité.

(1) Bergier a cité aussi quelques-uns de nos mots patois dans ses *Eléments primitifs des langues*. Voici quelques-unes de ses pensées sur les patois :

« Quel travers de citer les patois, ces jargons informes et grossiers qu'une personne bien élevée n'oserait parler, qu'il est de la bienséance d'ignorer ! On se déshonorerait si on voulait en faire mention dans le monde poli : n'est-il pas encore plus indécent de les introduire parmi les savants ? — Les patois si méprisés sont cependant des langages humains; ceux qui les parlent sont des êtres raisonnables, comme les Grecs et les Latins ; ils ont du bon sens, souvent de l'esprit et de l'éloquence, comme les citoyens d'Athènes ou de Rome ; il ne manque à ces jargons, pour acquérir de la considération et devenir à la mode, que d'avoir servi à faire des livres utiles ou amusants. *L'indifférence que nous affectons pour eux est une des raisons principales du peu de connaissance que nous avons des origines de notre langue.* Ce n'est pas ma faute, si les langues orientales ont plus de rapport avec eux qu'avec les langues savantes et cultivées ; on ne doit pas me savoir mauvais gré d'avoir aperçu et développé ce rapport. Le Glossaire de Ducange est un livre savant, utile, précieux : que renferme-t-il autre chose que des patois et des langages barbares latinisés ? (*El. pr. d. L.*, édit. Proudhon, p. 236.)

» C'est là seulement qu'on peut découvrir les vraies origines du français. (*Ib.* p. 124.)

» Pour faire l'analyse du français, il faut attendre que nous ayons des dictionnaires exacts de tous les patois de nos provinces. » (*Ib.* 229.)

(2) « Je pose donc en fait : 1° que l'étude des patois de la langue française, bien plus voisins de l'étymologie, bien plus fidèles à l'orthographe et à la prononciation antiques, est une introduction nécessaire à la connaissance de ses radicaux ; 2° que la clef de tous les radicaux et de tous les langages y est implicitement renfermée. J'en conclus même quelque chose de plus absolu, ce qu'on appellera, si

que nous ne ferions que balbutier sur la langue française, tant que nous n'aurions pas étudié à fond les patois qui en sont la base; et il n'est pas aujourd'hui un linguiste qui n'en apprécie l'importance.

C'est un fait constant que l'existence des patois dans tous les temps et dans tous les lieux. Cela tient à la nature de l'homme, qui est trop mobile et trop indépendant, pour qu'on puisse lui imposer une langue stationnaire, et lui ôter la liberté de créer des mots selon ses caprices ou ses besoins. Les bouleversements politiques, les influences du climat, les habitudes locales, mille et mille causes amènent nécessairement des variations dans son langage. Aussi, vous ne trouverez pas un idiome ancien ou moderne qui n'ait eu ses dialectes (1).

l'on veut, un paradoxe, et cela m'est égal : c'est que tout homme qui n'a pas soigneusement exploré les patois de sa langue, ne la sait encore qu'à demi. En général, c'est une dénomination aussi heureuse qu'universelle, que celle de *Lettres* et de *lettrés*; car l'écrivain qui ne sait pas la raison de la *lettre* et du mot qu'il écrit, est à peine digne de l'écrire. La raison de la lettre et du mot est dans l'étymologie, et le plus grand nombre d'étymologies ne s'expliquent distinctement à l'esprit que par les patois. » (*Notions élément. de linguistique*, p. 258.)

(1) La Judée, à peine aussi étendue que notre province, avait ses dialectes marqués, ses habitudes invincibles de prononciation; et qui ne connaît le massacre des Ephraïmites, qui, voulant se déguiser, se trahissaient en changeant en *s* le *ch* du mot *schibboleth*, comme font parmi nous les enfants, en disant *seval* pour *cheval?* (Jug. 12.) Saint Pierre est reconnu à Jérusalem pour un Galiléen à son seul accent : *Verè et tu ex illis es; nam et loquela tua manifestum te facit.* (Math. xxvi.) Il n'y avait pas trente-cinq lieues de Sparte à Athènes : quelle différence entre le langage de l'une et de l'autre! — Et chez nous, pour me borner à ce seul exemple, quelle différence entre l'accent des environs de Besançon et celui des parties méridionales du Jura!

Partout une langue naissante s'est greffée sur des dialectes antérieurs à elle; partout, à côté d'une langue florissante, vivent des dialectes qui bravent son empire pendant des siècles; partout, quand une langue descend de sa gloire, elle laisse après elle des dialectes qui concourent plus tard à la naissance d'une langue nouvelle.

Le français, comme tous les idiomes modernes, sans excepter ceux qu'on appelle langues-mères, n'est qu'un assemblage de mots venus de toutes parts, et appartenant non-seulement à des langues très-disparates entre elles, mais aux patois eux-mêmes, qui lui ont beaucoup prêté (1). Devenu, par la prépondérance que lui ont donnée les événements, la langue officielle d'un grand Etat, la langue du savoir et du génie, il a refoulé, mais sans les anéantir, les dialectes qui lui disputaient autrefois la prééminence. Gloire à l'heureux vainqueur, qui s'est placé au premier rang parmi les langues de l'Europe! Mais, en célébrant son triomphe, ne dédaignons pas les idiomes vaincus : sous l'ombre de la rose brillante de nos jardins s'abrite souvent l'humble violette, qui a aussi ses doux parfums.

(1) Les personnes qui qualifient les patois de jargons peuvent méditer, pour leur édification, sur les formes que deux radicaux, pris au hasard, *aqua* et *bosk*, l'un latin, l'autre tudesque, ont subies dans le français. Nous disons *aqueux* et *aquatique*, *aiguière*, *évier*, *eau*, etc.; *embusquer*, *bosquet*, *bocage*, *bouquet*, *bûche*, *buisson*, *bois*. Voilà donc pour le premier quatre formes diverses, *aq*, *aig*, *év*, *eau*, et pour le second sept, *busq*, *bosq*, *boc*, *bouq*, *buch*, *buiss*, *bois*. Qu'en pensez-vous? cela est-il bien conséquent? y a-t-il jargon mieux conditionné? Les patois disent plus logiquement : *auve*, *auvou*, *aurier*, *enauver*, etc.

Mais quel intérêt peuvent donc offrir ces patois informes?

Sous plus d'un rapport, Messieurs, ils sont dignes d'attention.

I. Au point de vue de la haute philosophie, n'ont-ils pas de quoi attacher? Les patois sont la langue de la plus grande partie du genre humain, des trois quarts de nos compatriotes en particulier (1). Dans ces idiomes, qui sont la vie du peuple, n'y a-t-il rien qui puisse nous intéresser? Serions-nous assez égoïstes pour dédaigner

(1) Cette proposition n'a rien d'exagéré, si l'on comprend sous le nom de patois les idiomes étrangers au français qui se parlent en France, l'Allemand, le Bas-Breton, le Basque, le Catalan, et surtout le Provençal et le Languedocien, généralement usités jusque dans les villes. Il n'y a certainement pas un quart de nos concitoyens qui parlent le français pur et poli qu'enseigne la bonne éducation. Et encore, parmi les personnes bien élevées et lettrées, combien mêlent à leurs discours, sciemment ou sans s'en douter, des expressions qui ne sont pas admises dans la langue, et qui, par conséquent, ne sont que du patois! Voici quelques échantillons du langage de Besançon et de la province : plus d'une personne qui, à la première lecture, condamnera une partie de ces mots comme non français, et citera complaisamment le mot légitime, se résoudra difficilement à ne pas feuilleter les dictionnaires ou les grammaires pour en défendre quelques autres :

Talvane; *lave*; *ancelle, tavillon, clavin*; *cor* de *fourneau*, de fontaine; *balonge*; *seille*; *bosse* de vendange; *bouille*; *larmier* de cave; *mâr* ou *mâ* pour les tonneaux; *empalement* de moulin; *portière* d'écluse; fagot de *raims*; *filette*; poupée d'*œuvre*; *toie* d'oreiller; *couverte* mangée des *hartes*; *mahon* de volaille : papier *fongeant*; *orvale*; *rapondre* de la ficelle; *emmêler* du fil; *renter* des bas; *s'aboucher* sur un lit; *ramasser* un plat; *ramasser* ou *remballer* quelqu'un; donner une *calange*; faire *griller* les vitres; toucher son *rentaire*; jeter-*là* quelque chose; tout le monde *lui* est tombé *dessus*, etc.

une chose qui se lie si intimement aux destinées, obscures si l'on veut, mais toujours si touchantes, du plus grand nombre de nos frères? Le patois est la langue que bégaie l'enfant de nos campagnes, celle que le soldat, quittant les drapeaux, reprend avec bonheur sous le toit paternel, celle dont se sert le vieux père pour donner ses sages conseils, la mère mourante pour recommander encore une fois la sagesse à ses enfants et son âme à son Créateur; en un mot, la langue de la famille, la langue de tous les besoins physiques et moraux du peuple qui vit si près de nous. Ici, on peut le voir, l'étude du patois est l'étude de l'humanité.

Le philosophe trouvera encore dans ces idiomes une moisson abondante de faits concernant le travail de l'esprit humain. Il y admirera cette propriété d'expression, cette vivacité d'images, cette énergie d'élocution, en un mot, ces magnifiques créations du génie, qui partout sont l'apanage de l'homme intelligent. Il ne verra pas sans bonheur la régularité constante de ces idiomes qu'on croit barbares, et leurs richesses de langage, souvent comparables, quelquefois supérieures à ce que les langues savantes peuvent offrir de plus parfait. « Quand on
» parle de patois au vulgaire des gens lettrés, dit Ch.
» Nodier, ces Messieurs se représentent soudainement
» un jargon confus et sans règles, abandonné à l'arbitre
» de la parole, et qui exprime certaines idées en vertu
» d'une habitude, bien plutôt qu'en vertu d'une con-
» vention. C'est se tromper grossièrement que d'en
» juger ainsi... Les patois ont une grammaire aussi ré-
» gulière, une terminologie aussi homogène, une syn-

» taxe aussi arrêtée que le pur grec d'Isocrate et le pur » latin de Cicéron. Moins sujets aux caprices de la » mode, ils sont peut-être en général plus harmonieu- » sement, plus rationnellement composés... Pour trou- » ver une langue bien faite, et j'entends par là, comme » tout le monde, une langue bien grammaticale et bien » syntaxée, qui n'est inconséquente avec elle-même, ni » dans la déclinaison, ni dans la conjugaison, qui est » toujours fidèle à elle-même, à la prononciation dans » le mot, à une forme donnée dans la locution, on ne » court donc aucun risque de remonter à un patois. » J'irai plus loin, car je ne recule pas devant les consé- » quences expérimentales : ce serait le parti le plus » sûr (1). » Après trente ans d'études sur les langues et les patois, je ne crains pas d'affirmer que les assertions de notre savant compatriote sont rigoureusement vraies.

II. Dans l'ordre de la science, les patois offrent des ressources auxquelles, le plus souvent, rien ne peut suppléer.

1° Que de lumières les patois peuvent jeter sur l'histoire! Ils viennent à l'appui de tous les monuments, et plus d'une fois ils dirigent la marche de l'archéologue. Ils gardent le souvenir des mœurs (2) et des coutumes

(1) *Ubi suprà*, 249.

(2) Le nom de *barde*, chantre, devin, homme inspiré, hors de lui-même (*insana vates*, Virg., *Eneid.*, III), a donné à nos patois toute une famille, désignant, sous des nuances diverses, un état de demi-folie, d'étourderie, etc. *Bardaque*, *bredaque*, *bardôle*, *bredôle*, femme

antiques. J'ai retrouvé dans les patois des traces évidentes d'usages romains (1), des mots qui semblent se

évaporée, d'où *bredôleries*, niaiseries, bagatelles, *bredôler*, s'amuser à des riens; *bredi*, *ébrédi*, écervelé, étourdi, et les dérivés *bredillot*, *bredillou*, etc.; *bredouille*, causeuse, d'où probablement *bredouiller*, dans le français, qui a certainement emprunté à cette racine le mot familier *bredi-breda*, à l'étourdie.

Sire, *sirot*, père (*Cantiq. patois de Besançon*), *siré*, grand-père (Saugeais): *dame*, *dam* (*Cant. de Besanç.*), mère, appliqué même aux animaux dans quelques lieux du Jura (angl. *dam*, mère, en parlant des animaux), indique le respect avec lequel étaient nommés autrefois les parents : *sir*, rac. orientale, maître; *domina*, *domna* (latin), maîtresse, que nous retrouvons dans le français *dame*, dans notre nom propre de lieu *Dannemarie*, etc.

Le mot *vâlet* (Mouthe), *vdlot* (J.), conserve le sens qu'il avait dans le moyen-âge, et il désigne ou le fils plus particulièrement, ou tout jeune homme pubère en général, sans aucune idée de domesticité ou vasselage. C'est encore en ce sens qu'il est pris en français, dans le jeu de cartes, où, comme le dit Borel, le *Valet* désigne le fils du *Roi* et de la *Reine*.

Mâ, *mat*, dans la Haute-Saône, désignent un jardin, l'ancien *meix* ou *mansus*. — Dans les cantiques de Besançon, *sombé*, coup,

(Et beillie-li in *sambé*
Si bon qu'i s'en sente),

est une mauvaise orthographe du vieux français *cembel*, joute, tournoi, etc., etc.

(1) Un exemple ou deux seulement :

A Ornans, quand les enfants commencent certains jeux dans lesquels une fossette ou une place est assignée à chacun, l'un d'eux s'éloigne plus ou moins, et, les yeux bandés d'un mouchoir ou couverts par les mains d'un autre, il tourne le dos aux joueurs, qui attendent de lui leur poste, favorable ou défavorable. Un autre enfant, qui touche la place ou la fossette à donner, crie au premier : *Sebé !* et celui-ci, pour montrer qu'il est attentif, répond : *Dominé !* — *Pour qui ?* reprend l'autre.— *Pour N.*, répond le distributeur, en nommant un des joueurs. C'est la reproduction exacte de ce qui se faisait dans les festins romains, où un enfant, qu'on surnommait *Phœbus* (devin),

rattacher au stationnement des légions égyptio-romaines dans nos contrées (1).

L'originalité de langage et de caractère, si frappante chez les descendants des colons venus parmi nous dans le moyen-âge, donne lieu à des inductions du plus haut intérêt pour l'histoire de notre Province. Nous pouvons assigner, d'une manière à peu près sûre, l'époque où des étrangers se sont établis dans nos montagnes, au val du Saugeais, à Mouthe, aux Fourgs, etc. En examinant leurs patois, on voit qu'après cinq ou six siècles, l'assi-

assignait à chaque convive sa part respective du gâteau dont la fève donnait la royauté : *Phœbe?* — *Domine!* — *Cui?* — *N*.... Seulement, chez nous, la sifflante *ph* a été changée en une autre, *s*.

Les repas de nos villageois ont des noms tout romains. Dans beaucoup de communes du Doubs, *lai nône, lai noûnne, la nôra* (*r* pour *n* au Saugeais), est le repas qui se fait à midi ou un peu plus tard (latin *hora nona*, la neuvième heure du jour, ou trois heures après midi). Dans un grand nombre d'autres lieux, *lai merénde, merende, marénde, marendon, mouèrende, menénda, merénna*, etc., est le repas du midi ou le goûter, quelquefois le déjeuner (latin *merenda*, repas de l'après-midi); *lou recenion, r'cenion*, est le réveillon (latin *recœna*), etc. Ces substantifs, dont je ne donne que quelques formes, ont leurs verbes : *nonâ, noûnnai, nôrai*, dîner; *meréndâ*, etc., *recenîâ, recegnenai*, etc. (vieux français *reciner*).

(1) Si un seul mot, quelque capital qu'il soit par son importance, suffisait pour établir une preuve, nous en aurions une bien frappante dans le mot *madze, modza, moudze, moudson*, qui, dans presque tout le Jura, dans la plus grande partie de l'arrondissement de Pontarlier, comme dans le pays de Vaud, désigne une génisse ou un jeune bœuf d'un à deux ans. Or, le nom que les Egyptiens donnaient au veau ou au bœuf, leur dieu de prédilection, est précisément *maze*, qui a encore, dans d'autres dialectes de la langue copte, les formes *mas, mase, masi, mesi*, etc., qu'on retrouve dans le grec μόσ-χος (moschos).

milation de langage entre eux et les populations qui les entourent, n'est pas encore complète, et est bien loin de l'être : on est en droit de conclure de là que les villages voisins, où depuis longtemps la fusion est complète, et si complète, que je ne connais pas en Franche-Comté de lieux où elle le soit au même degré, existaient bien antérieurement, et que les montagnes du Doubs sont généralement peuplées depuis des temps très-reculés, contrairement à ce que voudraient se persuader quelques personnes ; ainsi, à défaut de monuments, la grammaire nous apprend l'histoire, comme le dit quelque part M. Villemain. Le langage seul peut être un indicateur des races auxquelles appartenaient ces colonies. L'on peut, sans autre preuve, croire que la population de Fougerolles, aujourd'hui encore si peu harmonisée avec les habitants des lieux circonvoisins, était d'origine lorraine ou wallonne, par le fait seul que dans son langage actuel elle conserve l'habitude de placer l'adjectif immédiatement avant le substantif, comme cela se fait dans plusieurs de nos départements du Nord, dont les patois français ont subi l'influence des langues germaniques.

Les noms de Vandales, de Vaudois, de Sarrasins sont encore des injures dans plusieurs localités de notre province.

Celui de *mésel* ou lépreux est très-usité dans les montagnes du Doubs, ou comme qualificatif d'une maladie grave des animaux, ou comme injure aux personnes (1).

(1) Le bas latin *misellus*, le vieux français *mésel*, *mésiaus*, *mézel*, etc., qui ont souvent désigné la lèpre, semblent s'être appliqués

Les dénominations données à un grand nombre d'anciens cimetières (cimetières des *Bossus*), attestent les ravages que la *bosse*, ou la peste, a faits à différentes époques dans nos contrées. Je passe sous silence beaucoup d'autres faits.

La mythologie populaire, si importante et si curieuse, a aussi ses nombreux témoins dans nos idiomes ; et la collection des mots qui s'y rapportent n'est pas une des parties les moins intéressantes de leur vocabulaire.

2° Les patois donneront leur part de lumière dans la grande question de l'*unité* des langues. On trouve, dans notre province comme ailleurs, et beaucoup plus qu'ailleurs peut-être, des masses de mots appartenant à toutes sortes de langues. Comme sous l'épine et les tapis de lierre nous reconnaissons encore les tours et les remparts des châteaux ruinés de notre province, ainsi, sous les dehors vulgaires de nos patois, se retrouvent, parfaitement reconnaissables dans beaucoup de cas, des mots qui remontent, avec ou sans intermédiaire, à l'Hébreu, au Sanscrit, au Grec, aux dialectes celtiques, teutoniques, scandinaves, etc. ; témoins irrécusables des migrations des peuples et de la fusion de toutes les langues entre elles. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que la Franche-Comté offre en ce genre plusieurs milliers de mots d'une importance capitale.

à des ulcères graves autres que la lèpre, comme serait le cancer, etc. Voir Roquefort, *Gloss. roman*, au mot *mésel*. Dans l'arrondissement de Pontarlier, une vache est *mèselo*, quand elle dépérit par l'ulcération du poumon ; *mèjau*, *mesi*, sont des termes de dénigrement.

Le mot paraît venir du latin *miser*.

3° Pour l'étude des langues celtiques en particulier, la science manquera d'une part essentielle de documents, tant que les patois ne seront pas explorés à fond. La connaissance des langues parlées autrefois dans la Gaule, est peu avancée; elle a été entravée par les savants eux-mêmes, qui ont émis sur ce point obscur des opinions contradictoires; et que n'a-t-on pas dit, par exemple, sur le Bas-Breton et la langue Basque? Si, au lieu de discuter, on avait recueilli des faits, si l'on avait exploité la mine féconde des patois, et comparé les mots qu'ils recèlent aux mots des lăngues qu'il s'agissait de juger, que de doutes auraient disparu, que de difficultés auraient été éclaircies! Je rencontre dans notre province des mots tels que les suivants : *talvane, tolvanne*, pignon, mur latéral de maison terminé en pointe; — *râfour*, et avec ses nombreuses variantes, *rafou, rafouè, rafo, rofou*, etc., four à chaux; — *écot*, souche, d'où l'expression *maigre comme un écot; — pelosse, pelousse, pelouèche* (Doubs et Jura), prunelle; —*harte, artuson, atreson*, teigne, insecte qui ronge les étoffes; — *freugnot*, museau (Fougerolles, Haute-Saône); — *reûzai, rezaî, résie*, etc., glisser, se glisser (montagnes du Doubs); *rampaî, lampat*, se glisser (arrondissement de Montbéliard); — *treusir, tresi*, poindre, germer; — *tache, taiche*, clou pour les souliers; — *greûse*, rancune, ressentiment; —*bigâne*, chassie des yeux, etc., etc. J'ouvre le *Dictionnaire Bas-Breton* de Legonidec, et je trouve : *talbenn*, face principale d'un bâtiment, pignon d'une maison; — *raz, râ*, chaux; — *skôd*, menue branche verte; chicot, souche et nœud d'arbre; — *po-*

los, bolos, prune sauvage ; — *hartouz, tartouz*, mite ou teigne qui ronge les étoffes, les livres ; cosson qui ronge les blés ; — *frenn*, odorat ; *fron*, narine ; *fri*, nez, museau ; — *reûza, ruza*, glisser, ramper ; *rampa*, glisser en écartant les deux jambes ; — *treûzi, trezein*, traverser, percer ; — *tach, taich*, clou (d'où le français *attacher*) ; — *krôz*, bruit, querelle (bas latin, *greusia, greugia*) ; — *pikouz, pikouzen*, chassie, etc. D'où viennent ces ressemblances si frappantes de mots et d'idées ? comment, à deux cents lieues des Bretons, quand tout commerce est rompu entre eux et nous quant au langage, conservons-nous si reconnaissables ces mots et une foule d'autres ? n'appartiennent-ils pas à une langue qui unissait les deux peuples ? et n'est-on pas en droit de regarder comme un reste précieux de cette langue antique l'idiome qui, non-seulement les garde concurremment avec nous, mais qui, à l'aide de ses radicaux, peut donner la raison étymologique du plus grand nombre (1) ?

(1) *Talvane* est composé de *tâl*, front, et *penn*, tête, sommité, à la lettre, *pointe du front* ou *front-tête*, front principal, selon le génie de la langue bretonne ; et ce mot a l'une et l'autre acception, tant en Bretagne qu'en Franche-Comté, où, indépendamment du sens le plus ordinaire *pignon*, il signifie quelquefois la façade principale de la maison. Le mot *penn* est facile à reconnaître dans le latin *pinnaculum*, dans le français *pignon*, dans le Comtois *pénno*, qui répond à *talvane* dans plusieurs localités de l'arrondissement de Pontarlier, dans *obend* (*o* forme locale pour *en*, à Landresse, Laviron, Sancey), mettre une chemise, un habit, en y passant la tête. De la préposition *en* et de *penn*, le Bas-Breton a formé *empenn*, cervelle, analogue parfait du grec ἐγκέφαλον ; et de là probablement *empennon* (val d'Usiers), *oponon* (Laviron), le sourcil, et quelquefois le *cil*.

4° Les patois sont d'une utilité incontestable, on peut dire d'une nécessité rigoureuse, pour l'explication des chartes ou anciens titres, sur lesquels reposent, non-seulement la connaissance de l'histoire, mais souvent les droits, la fortune et le bien-être des familles.

Et puisque j'ai parlé de l'explication des anciennes chartes, qu'il me soit permis d'ajouter qu'une multitude de mots de la basse latinité ou de l'ancienne langue fran-

Harte, avec *h* aspiré, à Besançon, *hartouz*, *tartouz*, peut venir de *tarz*, crevasse, rupture. Le nom français *gerre* est de la famille de *garzou*, aiguillon pour piquer les bœufs, d'où en Franc-Comtois *jars*, et sous ses formes locales, *jai*, *dzai*, et diminutif *jaçon*, *jaiçun*, *dzaiçun*, aiguillon d'abeille, dard de serpent; ainsi que le verbe *jdcie*, *dzdicie*, etc., piquer, en parlant des animaux.

Freugnot ou *fregnot*, est un diminutif de *fri* ou *frin*, dans lequel on reconnaît facilement, en prenant *f* pour l'esprit rude de la langue grecque (*cf.* ῥῖγος, *frigus*; ῥήγω, *frango*), le mot ῥίν ou ῥίς, nez, museau. On retrouve ce primitif dans ὀσ-φραίν-ομαι, flairer; dans *frenum* ou *frænum*, *muselière*, bride; dans *frunitus*, sensé, qui a du *nez* (*nasutus* latin); peut-être dans *frons*, dans φρήν, *refrogné*, etc.

Comme *glisser*, autrefois *glasser*, *glacier*, *glacher*, *glachier*, vient de *glace*; *reûzai*, *rézie*, *reûza*, *ruza*, sont de la famille de *réô*, *rév*, *rion*, froid, gelée, gelée blanche; *revi*, geler, glacer; *riel*, verglas, frimas, etc., d'où *riska* et *riskla*, *rikla*, *rinkla*, autres verbes bretons, signifiant *glisser*, qui nous ont donné probablement *lichie*, *luchie*, *linchie*, *linzè*, *lesie*, etc., glisser, se glisser. Comparez du reste avec cette famille ῥιγ-ος, *f-rig-us*, κ-ρύ-ος, froid, d'où κρύσταλλος, glace; *rigeo*, avoir froid, etc.

Le radical *pik*, qu'on trouve dans *pikouz*, *big-ane*, le Genevois *piquerne*, est vraisemblablement de la même famille que *pik*, poix, πεύκη, etc. Dans *piquerne*, altéré par les Comtois en *bigane*, on peut remarquer une terminaison qui se rapporte très-bien au Bas-Breton *korn* (*kern*, *karn* dans les langues du Nord), angle, coin; et l'on voit ainsi que la *pik-kern-e* est la *poix*, ou matière gluante qui se forme aux *coins* des yeux.

çaise, ne peuvent être entendus qu'au moyen des patois. Il est un livre que tous les savants connaissent, et qu'ils n'apprécieront jamais trop : c'est le *Glossaire de la basse latinité* de Ducange. Ce savant et ses continuateurs ont laissé un grand nombre de mots sans explication, ou avec une explication purement conjecturale et fondée sur un texte unique. Au moyen des patois, qu'ils ont d'ailleurs mis à profit autant qu'il leur était donné alors de le faire, il est possible de suppléer à ces lacunes, de confirmer leurs jugements, de rectifier leurs erreurs; et, pour nous en tenir exclusivement aux ressources que peut fournir la Province, il serait facile, avec le secours des chartes éditées depuis à peu près un siècle, et des patois qui ont conservé une si grande quantité de mots anciens, d'ajouter à ce glossaire deux ou trois cents pages in-4° d'éclaircissements irrécusables.

5° Enfin, les patois sont de la plus haute importance, quant à l'étude étymologique et grammaticale de la langue française.

Les patois ne sont pas, comme on le croit communément, des jargons enfantés par l'altération du français. Ce sont de vraies langues, qui ont commencé en même temps que le français, qui ont marché parallèlement avec lui, et qui, tout en subissant des lois générales de formation, suite des relations civiles et religieuses des populations, se sont façonnées pourtant assez isolément pour avoir chacune leurs règles particulières, règles toujours admirablement logiques, toujours conséquentes avec elles-mêmes jusque dans les moindres détails.

Si l'antiquité des patois n'était pas démontrée d'ailleurs par des preuves irréfragables, nous en trouverions une des plus frappantes dans leurs fractionnemens multipliés. Il a fallu de longs siècles pour que chaque centre de population soit arrivé à isoler sa langue. Or, c'est là un fait constant : chaque village a son patois, souvent nuancé encore d'un quartier à un autre. Sans doute, de village à village, les différences sont généralement légères, à moins que des obstacles physiques, comme une montagne escarpée, une rivière profonde, ou des obstacles politiques, comme des centres divers de réunion, n'aient empêché la fusion qui devait naturellement avoir lieu. Mais enfin elles existent partout; partout il y a quelques mots propres que n'admet pas le lieu le plus rapproché, quelques variations de voyelles, soit dans le radical des mots, soit dans leurs terminaisons. A mesure qu'on s'éloigne d'un point donné, les différences deviennent plus sensibles; et, dans le Doubs en particulier, quand on va de l'ouest à l'est, des pays plains à la montagne, il ne faut que cinq ou six lieues, dix au plus, pour que ces différences rendent impossible, au premier abord, tout entretien entre deux personnes qui ne seraient jamais sorties de leur village.

C'est lentement que ces fractionnements se sont opérés. Eloignés des grands centres de civilisation, qui poussent en avant les langues et les usent en les polissant, les patois ont marché à pas de tortue, retenus par le respect pour la tradition. On jugera de la lenteur avec laquelle se perdent les idées acquises, par un fait certainement remarquable. Dans plusieurs villages des can-

tons de Gray, de Pesmes et de Marnay, peut-être encore ailleurs, on appelle injurieusement *Franciriaux* les habitants des villages d'outre Saône, et quand quelqu'un y va, il dit qu'il va en *France*. Dans le Jura méridional, on dit la même chose relativement aux premiers villages du département de l'Ain (1). Et cependant il y a plus de cent cinquante ans que ces populations vivent sous le même gouvernement. On dira que ce fait doit être attribué à la ténacité du patriotisme franc-comtois; j'en conviendrai tant qu'on voudra; mais on m'accordera aussi que cette ténacité naturelle a dû contribuer de même à la conservation de nos idiomes. Il n'y a pas quatre-vingts ans que nos villes, et Besançon même, ont quitté l'usage du patois. Le patois était alors, à cause des divisions des provinces, comme la langue nationale, qu'on aimait de l'amour qu'on a pour une mère.

Cette heureuse lenteur, et ces fractionnements multipliés qui en sont la suite, sont précisément ce qui rend nos patois si précieux pour l'étude de la langue française. On conçoit que tous ayant procédé lentement, et cependant chacun à sa manière, il doit se trouver, dans le langage si varié du million d'hommes dont se compose notre province, des richesses inestimables de mots et de formes.

Les patois ont gardé des milliers de mots qu'a perdus

(1) De même, les mariniers de la Saône, pour désigner la rive droite et la rive gauche de cette rivière, se servent encore de nos jours du cri *riaume*, *spire*, qui désignent l'un la Bourgogne appartenant au *royaume* de France, l'autre l'*empire* dont la Comté était une dépendance.

le français, mais qu'on retrouve en grande partie dans la basse latinité, qui était l'expression des langues vivant alors, dans la langue française des XIIe et XIIIe siècles, dans la langue des troubadours, et ses filles le Provençal, le Languedocien, le Catalan, le Portugais, l'Espagnol, et surtout l'Italien (dont les nombreux patois, notamment ceux du Piémont et de la Lombardie, qui ont reçu des colonies gauloises, semblent avoir conservé en plus grand nombre les éléments de notre langage); dans l'Allemand et les langues du Nord, dans le Bas-Breton et les autres branches des langues celtiques, enfin dans les langues savantes les plus anciennes. On conçoit combien ces mots, enfouis dans nos contrées, et ne vivant peut-être plus que dans un seul village, peuvent jeter de lumières sur les origines de la langue française.

Dans les mots communs aux patois et au français, les formes anciennes, conservées plus purement par les patois qui ont marché moins vite, qui ont syncopé plus lentement ou tout diversement, ramènent bien plus facilement au véritable primitif. On a souvent dix ou douze formes intermédiaires qui aident à le ressaisir; c'est alors un secours équivalant à celui qu'offriraient dix ou douze langues régulières.

Même dans les mots identiques, quant au son, dans le français et les patois, combien aussi d'acceptions gardées dans l'idiome rustique, et propres à éclairer le sens du mot français, dont on ne peut reconnaître l'étymologie sans l'intermédiaire de cette acception perdue!

Quant aux formes grammaticales, elles sont d'une variété étonnante. Partagés en deux grandes fractions,

l'une très-rapprochée de la langue d'*Oc* et se confondant presque avec elle, l'autre qui a les formes du Bourguignon et du Lorrain au XIIIe siècle, nos patois ont une richesse incroyable de grammaire, et sous ce rapport, on peut le dire, ils ne le cèdent en rien à la langue française. Et comme ces formes sont plus antiques que les formes beaucoup plus usées du français, on peut, au moyen des conjugaisons patoises comparées entre elles, comparées avec les anciennes formes de la langue française, et avec les formes anciennes et modernes des langues et des idiomes formés du latin, arriver à établir nettement les origines de notre conjugaison, et à donner la raison première de toutes les formes régulières et irrégulières qu'elle comporte aujourd'hui. Sous ce rapport, on voit que l'étude des patois peut conduire à des résultats assez intéressants pour devenir classiques.

Voilà, Messieurs, quelques-uns des avantages qu'offre l'étude des patois. Utile et précieuse sous tant de rapports, elle mêle plus d'une jouissance à l'aridité des recherches qu'elle nécessite. Dans leur prononciation, les patois gardent un grand nombre d'articulations inconnues du français, mais qu'on retrouve dans les autres langues, et jusque dans les plus anciennes, dont elles sont vraisemblablement les restes. Si quelques-uns semblent repoussants par leur dureté et leur pesanteur, d'autres, comme ceux des bords de la Saône, ou ceux de l'arrondissement de Pontarlier, flattent l'oreille par leur légèreté, par une vocalisation riche et douce, par un accent prosodique qui les fait rivaliser avec ceux du Midi.

Dans leur grammaire, ceux qui appartiennent à la langue d'*Oc* offrent, pour les noms, des flexions diverses et tout italiennes au singulier et au pluriel ; pour les verbes, des formes de temps et des terminaisons personnelles, qui se rapprochent à tel point des idiomes du Midi, qu'on croirait, en les entendant, être aux portes de Nîmes ou de Marseille.

Dans leur travail de composition, ils offrent tous des onomatopées brillantes qui prêtent une énergie singulière à ce langage, toujours aussi expressif que simple et naturel ; ils sèment avec profusion, comme l'Italien et l'Espagnol, les diminutifs, les augmentatifs, les péjoratifs ; ils déploient d'immenses familles de dérivés, la plupart aussi heureux et aussi admirablement créés que les mots les plus parfaits des langues savantes ; et combien de ces mots le français peut envier, incapable qu'il est de les traduire !

Quoique l'imagination et la poésie ne distinguent pas nos climats, il y a dans nos patois, comme dans toutes les langues vierges et incultes, quelque chose de pittoresque et de saisissant. Quand la lune est entourée de vapeurs, elle *baigne*, disons-nous, comme les Ecossais disent qu'elle *nage*. Les noms des plantes, incroyablement variés, offrent mille traits frappants de vérité, mille gracieuses images : le caustique ellébore est la *fleur au loup*, la *rage au loup ;* la renoncule de nos prairies, malgré sa corolle dorée, est, à cause de son âcreté, la *chaudière d'enfer*, le *feu d'enfer ;* les fleurs légumineuses sont les *sabots du Bon-Dieu ;* la digitale, le *dé de la Vierge ;* la primevère, avec son pistil en gourde,

est le *pèlerin*, etc. Voulez-vous des idées religieuses? Dieu ne s'appellera que le *Bon-Dieu;* l'abeille, que la *mouche bénie;* et l'arc-en-ciel sera non-seulement l'*arc-de-Dieu*, mais la *roue de saint Martin*, la *couronne de saint Bernard, de saint Léonard, de saint Desle*, comme si ce phénomène visible du ciel ne pouvait se nommer sans rappeler les merveilles des légendes et les merveilles du ciel chrétien.

Je m'arrête, en me contentant d'avertir que, si je n'ai pas donné les preuves que demandait chacune des propositions que j'ai avancées, ce travail, réservé pour l'impression, offrira tout ce qui peut paraître nécessaire pour convaincre les plus incrédules.

Au lieu de ces détails arides de mots, j'aime mieux vous donner une idée des jouissances que les patois réservent de temps en temps à ceux qui les étudient, et voici la traduction d'un morceau provençal, imprimé il y a deux ans, et dû à un jeune poëte, M. J. Roumanille (1).

LA MALADE.

Et puis l'ange disait : « O belle fleur naissante !
» Fleur du vallon maudit dont l'air peut te flétrir,
» Quitte, quitte au plus tôt cette plage brûlante,
» Et viens, sûre de vivre, ici t'épanouir.
» O vierge ! ô notre sœur, n'entends-tu pas ton frère,

(1) Extrait de la *Margarideto*, poésies provençales, par J. Roumanille. Paris, 1847, in-8°.

» L'ange libérateur, près de toi descendu,
» L'ange qui vient tirer des fanges de la terre
» Une perle du ciel, ton âme et sa vertu? »

— Ecoutez donc, ma bonne mère,
Dit la malade ; entendez-vous?
— Je n'entends rien... dors, dors, ma chère,
Dit la vieille mère à genoux.
— Oh ! pourtant qu'elle est ravissante,
La douce voix qui là-haut chante !
Maman, qu'il est délicieux,
Le chant des cieux !

Et puis l'ange disait : « Oh ! la belle couronne
» Que nous a fait tresser le Dieu qui t'aime tant !
» Le soleil brille moins... et ta sainte patrone
» Vient d'achever aussi ton voile, un voile blanc.
» Ton trône est là, tout près du trône de Marie.
» Ouvre tes ailes, monte, aimable séraphin !
» Viens, nous te mènerons à la source de vie,
» T'enivrer d'un amour qui n'aura point de fin. »

— Paix ! les anges chantent, ma mère,
Dit la malade; entendez-vous?
— C'est le vent... dors, oh ! dors, ma chère,
Dit la vieille mère à genoux.
— Paix ! c'est bien leur voix qui m'enchante...
Oh ! qu'elle est douce et ravissante !
Maman, qu'il est délicieux,
Le chant des cieux !

Et puis l'ange disait : « Notre sœur est heureuse,
» Bien heureuse vraiment, puisqu'elle va partir ;

» L'heure sonne, et déjà sa tête est radieuse
» De la gloire du ciel qui vient de s'entr'ouvrir.
» Oh ! seule désormais, dans sa douleur amère,
» Ce soir, combien de pleurs sa mère versera !
» Mais nous viendrons aussi chercher la pauvre mère,
» Et demain sur notre aile elle s'envolera. »

— Adieu, ma mère ! adieu, ma mère !
Un baiser, le dernier de tous !...
— Qu'as-tu ? mais qu'as-tu donc, ma chère ?
Dit la vieille mère à genoux.
— Je meurs... votre oreille impuissante
N'entend pas la voix ravissante
De l'ange.... oh ! vous l'entendrez bien
Demain.... demain !

COUP D'ŒIL SPÉCIAL

SUR

LES PATOIS DE FRANCHE-COMTÉ.

La dissertation précédente a été écrite pour le public qui assiste aux séances de l'Académie, plutôt que pour les savants. Sans les documents philologiques qu'elle fait attendre, ce serait une œuvre à peu près sans portée, un corps sans âme. A ces pages d'exposition je dois donc joindre les documents qui sont tout.

Je prie les linguistes qui pourront lire ce travail de se souvenir que je l'ai fait en vue de mes compatriotes, dont le grand nombre n'est pas familiarisé avec la science des langues. Ils me pardonneront, en conséquence, quelques notes concernant l'étymologie, utiles et nécessaires au commun des lecteurs. Et si mon travail leur est inutile à eux-mêmes comme *preuve,* parce qu'ils n'ont aucun doute sur la haute origine des patois, il pourra leur être agréable comme recueil de *faits,* comme *spécimen* du travail en grand que je dois bientôt publier sur l'idiome à peu près inconnu de notre Province.

Restreint à un petit nombre de pages, j'ai dû sacrifier une multitude de détails et d'éclaircissements utiles, de rapprochements curieux, etc. En présentant le même mot sous plusieurs formes, pour donner une idée des

variations phoniques et grammaticales, je n'ai jamais eu recours au misérable moyen des formes imaginaires qu'on crée pour rendre une étymologie plausible. Il n'y a pas un mot, pas une forme de mot, dont je ne puisse démontrer l'authenticité en indiquant les lieux où ils sont en usage. Pour abréger, j'ai supprimé d'ordinaire ces indications, en me bornant à désigner par son initiale l'arrondissement où un mot a cours, ou le département, quand le mot a cours dans plusieurs arrondissements à la fois (1).

Les Francs-Comtois ne reconnaîtront pas toujours les mots donnés comme mots de la Province ; cela n'est pas étonnant : à peine chacun d'eux connaît-il un quart ou un tiers de ce que nous possédons en ce genre ; mais il

(1) Voici ces abréviations :

B. Arrondissem[t] de Besançon.

Ba.— de Baume. } D. Doubs.
M.— de Montbéliard. } D. Doubs.
P. — de Pontarlier. } D. Doubs.

G.— de Gray. } S. Haute-Saône.
Lu.— de Lure. } S. Haute-Saône.
V.— de Vesoul. } S. Haute-Saône.

Do.— de Dole. } J. Jura.
Lo.— de Lons-le-Saun. } J. Jura.
Po.— de Poligny. } J. Jura.
SC.— de Saint-Claude. } J. Jura.

Autres abréviations :

A. Allemand.
Ang. Anglais.
BB. ou BBr. Bas-Breton.
BL. Basse-Latinité.
C. mot Comtois.
Ca. Catalan.
Da. Danois.
E. Espagnol.
F. Flamand.
Go. gothique.
I. Italien.
Ir. Irlandais.
L. Latin.
Lg. Languedocien.
Pr. Provençal.
Por. Portugais.
R. langue Romane, ou des Troubadours.
cf. *confer*, comparez.
fr. français.
v. fr. vieux français, ancienne langue française.
m. masculin.
f. féminin.
v. a. n. verbe, actif, neutre.

n'en est aucun qui ne retrouve dans chaque page des termes qui lui sont familiers, soit qu'il habite nos villes, soit qu'il soit né à l'extrémité de la Province. Quant aux formes, qu'il aurait fallu multiplier fastidieusement, avec un peu d'attention ils retrouveront facilement celles que j'ai omises à dessein ou que je n'ai pas connues.

DES MOTS PATOIS

CONSIDÉRÉS QUANT A LEURS RADICAUX.

I. ORIGINES.

Je n'ai pas à expliquer la formation des idiomes modernes. Je me borne à de simples énonciations, qui suffiront pour faire comprendre ce que sont et doivent être nos patois.

Quels qu'aient été les premiers habitants de la Gaule dans les temps qui précédèrent le septième siècle avant notre ère, on peut croire que leur langue n'était pas une : l'unité d'origine n'empêche pas les dialectes dans un peuple disséminé sur une aussi vaste surface.

En tout cas, cette langue a dû être modifiée par les invasions qui bouleversèrent la Gaule depuis cette époque. Les Celtes, les Cimbres, en se mêlant aux premières colonies, ou en les refoulant au midi, apportèrent nécessairement de nouveaux dialectes ou même de nouvelles langues.

D'un autre côté, à plusieurs époques les Phéniciens, de race sémitique, les Phocéens et les Doriens, de race

hellénique, avaient fondé au midi de la Gaule des villes grandes et populeuses.

Il devait donc y avoir diversité de langage. Aussi, au temps de Jules-César, les trois familles qui peuplaient le pays (les Aquitains établis entre les Pyrénées et la Garonne, les Celtes, Galls ou Galates, entre la Garonne et la Seine, les Belges entre la Seine et les bouches du Rhin) *différaient tous* entre eux par le langage comme par les usages et les lois (1).

(1) *Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt.* (Cæs. I, *Bell. Gall.* 1.) Strabon, qui vivait sous Auguste et Tibère, parle un peu plus explicitement, et dit que les Aquitains diffèrent *entièrement* (τελέως) des autres, non-seulement par le langage, mais par l'extérieur, et ressemblent beaucoup plus aux Ibères qu'aux Celtes; que le reste de la nation, tout en présentant la physionomie celtique, n'a pas un même langage, mais que quelques-uns parlent avec *un peu* de diversité (Geogr. IV, 1.). Il résulterait de là qu'il y avait alors en Gaule au moins deux langues fort distinctes, l'une au midi, l'autre au centre et au nord, la dernière avec des nuances dialectales. Celle-ci, qui se rattache à la grande famille des langues Indo-Européennes, nous est quelque peu connue par ses débris qui subsistent dans l'Irlande et les montagnes de l'Ecosse (dialectes Erses), dans le pays de Galles en Angleterre, et la Basse-Bretagne en France (dialectes Kimriques). Quelle était la langue des Aquitains? Strabon dit des Marseillais qu'ils ont inspiré aux Celtes l'amour des lettres, et que les écritures commerciales se font quelquefois en Grec (IV, 1.); que les Barbares appelés *Cavari*, qui habitent les bords du Rhône près d'Avignon, ont cessé d'être barbares et se sont pour ainsi dire transformés en Romains par la langue, les habitudes, etc. (IV, 1.). Ce sont là des exceptions, vraies peut-être du peuple de quelques grandes villes; mais la véritable langue des Aquitains, la langue autochthone, n'était certainement ni le Grec ni le Latin. Entièrement diverse de celle du Nord, n'était-elle pas peut-être la langue des habitants primitifs de la Gaule, appelés par quelques-uns Ibères, qui auraient été refoulés jusqu'aux Pyrénées et au-delà par les Celtes et les Cimbres? Il n'est pas

De nouvelles complications de langage durent résulter de l'invasion romaine, et plus tard de l'invasion des Goths, des Burgundes, des Francs, des Sarrasins, des Normands, etc.

Plus que tous les autres, les Romains durent porter atteinte aux langues celtiques, à cause de leur long séjour dans les Gaules, et de leurs efforts constants pour imposer leur langue aux peuples assujettis par eux.

Toutefois le Latin ne se propagea que lentement. Accueilli avec faveur en quelques lieux comme langue d'un vengeur ou d'un auxiliaire, il devait être généralement odieux comme langue d'un vainqueur. S'il put être utile pour les affaires publiques et privées, il ne fut jamais rigoureusement nécessaire au peuple, qui sait d'ailleurs sacrifier ses intérêts plutôt que ses affections. On tâche d'entendre, on parle au besoin la langue qu'on n'aime pas; mais avec les amis et les proches on parle la langue qu'on aime, la langue des pères, la langue du cœur; et c'est ainsi que nos paysans qui, comprennent tous et parlent tous au besoin le Français, conservent religieusement leurs patois, et que les Provençaux dédaignent entre eux notre langue, même dans les villes populeuses. Longtemps donc le Latin ne dut être qu'à la surface de la société, dans la bouche des lettrés, des grands, des agents

improbable que ce soit la langue des Vascons ou Basques, l'Escualdunac ou Escuara actuel, comme l'appelle le petit peuple de France et d'Espagne qui la parle encore; langue phénoménale, qui ne se rattache à aucune langue connue, et que des savants tels que M. de Humbolt regardent comme touchant de très-près à la langue primitive du monde.

de l'empire, etc., et au milieu du quatrième siècle, Julien, surnommé l'Apostat, n'entendait chez les Parisiens que la langue celtique, qu'il comparait au croassement des corbeaux, sans doute à cause des aspirations dont elle était hérissée. Pour que la langue des Romains devînt populaire, pour qu'elle pénétrât dans le sanctuaire de la famille, et que les mères l'apprissent à leurs enfants, il fallait qu'elle eût conquis l'amour des Gaulois; et je regarde comme une cause plus puissante que la politique romaine, toutes ses prescriptions et toutes ses écoles, l'introduction du christianisme. Quand la Gaule fut chrétienne, elle fut facilement latine : le latin, était devenu le véhicule ou au moins la langue dela religion; et quand survinrent les épouvantables bouleversements du cinquième siècle, comment n'aurait-on pas préféré la langue de cette douce foi, qui seule au milieu des tempêtes laissait des espérances et apportait des consolations?

Plus ou moins rapide, plus ou moins profonde, selon les lieux et les dispositions des peuples, cette révolution de langage est un fait qu'on ne saurait contester. Nous n'avons pas de notions positives sur la manière dont se forma la nouvelle langue. Ce qui est sûr, c'est que le latin n'arriva pas au peuple par l'enseignement; on n'apprend pas la grammaire à toute une nation. Il se glissa dans les habitudes, par le contact avec ceux qui le parlaient. Et comme au temps où il pénétrait les masses, il était déjà en décadence, que les soldats romains rassemblés de toutes parts ne devaient pas le parler bien pure-

ment (1), que l'accent et encore plus le génie de la langue gauloise devaient le gâter encore, on peut être sûr que cette langue de tradition devait être singulièrement altérée.

Elle prit de bonne heure le nom de langue *rustique, romana rustica*, nom qui la distinguait du langage plus poli des villes. Elle avait ses propriétés, et participait des langues autochthones et du Latin.

On ne retrouve jusqu'au neuvième siècle que des vestiges imperceptibles de la langue romane. A cette époque elle commence à se dessiner, et les siècles suivants en offrent des monuments très-nombreux.

Elle embrassait alors toute l'Europe latine; mais elle n'était pas une, et elle ne l'a été à aucune époque, dans le sens rigoureux du mot.

En France, elle avait deux principaux dialectes, moins éloignés au fond qu'on ne l'a cru plus tard : l'un, au midi, était la langue d'*Oc* ou des troubadours; l'autre, au nord, était la langue d'*Oil* (2). De la première sont venus le Catalan, le Languedocien, le Provençal, l'Italien, le

(1) Il ne faut pas s'imaginer que tout ce qui parlait Latin, même dans l'Italie, parlait la langue de Cicéron et de Virgile : cette langue, si différente alors de ce qu'était le Latin deux siècles auparavant, était la langue du génie et de la politesse. Mais la langue vulgaire, même à Rome, et à plus forte raison dans l'Italie, en était nécessairement fort éloignée. Voyez plutôt si le langage du peuple de Paris est celui de Racine, de Fénélon, ou de Châteaubriand. Ceci n'est point une simple allégation : il y a des faits qui la prouvent, et particulièrement le style de Plaute, de Térence, qui, quoique plus anciens, sont plus rapprochés de nos langues vulgaires que les contemporains d'Auguste.

(2) La langue d'*Oc* était celle dans laquelle l'affirmation *oui* se disait *oc* : la langue d'*Oil* celle où *oil* signifiait *oui*.

10

Portugais, l'Espagnol, etc.; de la seconde est venu le Français.

La langue d'*Oïl*, n'a jamais été une : on trouve jusque dans ses monuments les plus antiques, des dialectes bien tranchés, le Picard, le Normand, le Champenois, le Lorrain, le Bourguignon, etc., et une multitude de sous-dialectes, dont les patois sont la continuation.

La langue française, qui n'est définitivement une que depuis deux siècles, a bien pu, en fixant son vocabulaire, exclure l'immense famille des mots qui avaient cours dans les provinces, soit qu'ils eussent fait partie de sa vieille littérature, soit qu'ils eussent vécu tout-à-fait ignorés à l'ombre des foyers rustiques de nos pères : elle n'a pu leur ôter leur titre d'enfants de nos anciens idiomes.

Nous conclurons de ce résumé : 1° que des langues nombreuses ont régné plus ou moins sur la Gaule ancienne ; 2° que les dernières de ces langues avant notre ère étaient des dialectes des langues cimbrique et teutonique; 3° qu'étant parties de différents points du nord et de l'est de l'Europe, et ayant à leur tour, par les invasions gauloises, pénétré dans le nord de l'Italie que les Romains appelèrent longtemps Gaule cisalpine, dans l'Espagne qui eut ses provinces celtibériennes, dans les îles britanniques où vivent encore les débris de deux de leurs dialectes, elles ont établi dans presque toute l'Europe une parenté qui allie entre elles les langues actuelles les plus disparates; 4° qu'elles se rattachent aux langues de l'Asie, d'où étaient venus primitivement les émigrants qui les apportaient; 5° que la langue grecque, sortie aussi d'Asie par un autre chemin, était de la même

famille, et pouvait il y a deux mille ans être beaucoup moins éloignée de ces dialectes, comme la masse de mots communs au Grec et au Bas-Breton actuel donne lieu de le penser; 6° que le Latin, né du Grec et du Celtique, avait aussi des rapports très-intimes avec les langues celtiques; 7° qu'en rapportant aux Gaulois une partie de leur bien transformée par son système propre de dérivation, de composition et de grammaire, il n'a pu leur faire perdre entièrement leur première langue; 8° que par conséquent il reste partout, dans les langues néolatines, une multitude d'expressions usitées avant l'introduction du latin; 9° que ces langues ne sont toutes que des combinaisons diverses du Latin avec les éléments primitifs plus ou moins abondants dans chaque région; 10° que ces langues n'ont été très-longtemps que des patois; 11° que les patois, qu'elles ont laissés en dehors d'elles en devenant récemment langues nationales, doivent recéler encore une foule de mots qu'elles n'ont pas connus ou qu'elles ont dédaignés; 12° que ces patois étant le seul langage de la plus grande partie de la nation, partie d'ailleurs la plus simple et la plus fidèle aux traditions de l'usage, doivent renfermer une quantité considérable de mots précieux; 13° qu'en définitive il n'y a pas un patois, surtout s'il a été plus isolé comme ceux de nos montagnes, qui ne puisse et ne doive offrir aux investigations de la science un plus ou moins grand nombre de mots inconnus à sa langue nationale, mais vivant dans les autres langues néolatines ou leurs patois, et se rattachant aux langues Latine, Celtique, Teutonique, Scandinave, Slave, Grecque, Sanskrite, Sémitique, etc.

C'est ce que je vais montrer pour nos patois en particulier, par quelques rapprochements entre eux et diverses langues anciennes et modernes. On pourra chicaner sur quelques mots; on ne détruira pas l'effet de l'ensemble. Et quel serait cet effet si, au lieu de quelques centaines de mots, j'en présentais des milliers? Car ce spécimen ne contient peut-être pas la cinquantième partie de ce que je pourrais mettre au jour.

Rapports entre les patois de Franche-Comté et la langue latine.

Le Latin, dérivé du Sanskrit (1) par les dialectes grecs Eolien et Dorien, et par les langues voisines de Rome, a dû puiser beaucoup dans le Celtique parlé longtemps au nord de l'Italie, dans la Gaule cisalpine. Ce que nous

(1) Voici quelques rapprochements entre les deux langues. Des racines Sanskr. *swan* sonner, *wid* connaître, *lôk* voir, *swid* suer, *wam* vomir, *skand* monter, sauter, *âp* atteindre, acquérir, *wug* abandonner, *wah* traîner, *tul* lever, peser, *lamb* glisser, tomber, *pish* écraser, *angh* oindre, *ush* brûler, *mâ* mesurer (*mâtra* mesure), *lubh* désirer, *arth* demander, *arb* blesser, *naç* périr, *ud* ou *und* couler, *hrag* rassembler, etc. Le latin a *son-o*, *vid-eo*, *luc-eo* (et peut-être *oc-ulus*), *sud-o*, *vom-o*, *scand-o*, *hab-eo*, et *ap-iscor* (*adipisci*), *fug-io*, *veh-o*, *toll-o*, (*tuli* prét.), *lab-or*, *pins-o* (*pis-tor*), *ung-o*, *uro* (*us-tum*), *met-ior*, *lub-et* et *libet*, *hort-or*, *v-erb-ero*, *nec-o*, *udus* humide, et *unda* eau (d'où *ar-undo*, de *ar*. pour *ad*, herbe qui croît près des eaux). *greg-s* (*grex*), etc. De même Sanskr.: *antar* entre, L. *inter*; *itir* de nouveau (*itara* autre, ἕτερος), *iterum*; *iti* ainsi, *ita*; *uta* ou, *aut*; *dharâ* terre, *terra*; *bhumi* terre, *humus*; *diva* jour, *dies*; *agni* feu, *ignis*; *hima* neige, froid, *hiems* (χείμων); *kasa* pierre de touche, *cos* pierre à aiguiser; *çulwari* soufre, *sulphur*; *jusha* bouillon, *jus*; *sava* jus, eau, *sapa* sève (*A. saft*); *ibha* éléphant, *ebur* ivoire (ἐλ-έφ-ας); *warâha* verrat, *verres* (et peut-être *porcus*, *v* changé en *p*, *h* en *k*);

regardons comme du Latin n'est souvent, quant aux éléments, pas plus Latin que Celtique ou Teutonique (1).

En donnant donc ici une liste de mots patois, comparés avec le Latin, je ne prétends pas attribuer au Latin

krima ver, *vermis*; *hansa* oie, *anser* (*gans* german.); *nidu* nid, *nidus*; *swasri* sœur, *soror* (form. ant. *sosor*); *çwaçura* beau-père, *socer*; *naptà* nièce, *neptis*: *vidhava* veuve, *vidua*; *vira* héros, homme fort, *vir*; *yuvan* jeune, *juvenis*; *jakrit* foie, *jecur*; *vatsh* voix, *vox*; *pûti* puanteur, *puteo*, *pædor* crasse, etc.; *dhîti* soif, *sitis*; *râs* substance, propriété, *res* bien, chose; *tshihna* signe, tache, *signum*; *camar* être courbe, *camera* voûte; *pîlu* dard, *pilum*, etc.

(1) Le Latin a une quantité de mots isolés qui se rapportent à des primitifs qu'il a perdus, et qu'on retrouve ailleurs. Ainsi, dans *præ-hend-o* prendre, *ansa* manche, anse, il est facile de reconnaître le germanique *hand* main (hébr. *iad*); dans *cera*, espèce de vache, on retrouve l'A. *Kuh* vache, Flam. *Koe*, Ang. *cow*, du Sanskr. *gô* taureau, vache (datif *gavé*), d'où aussi le C. *cabe*, M. P. vache qu'on engraisse pour en faire du *brési*, des salaisons. Le primitif *horn* ou *korn*, d'où A. D. *korn*, Flam. *koren*, grain, blé, A. *kern*, graine, semence, pepin, noyau, Fl. *kern*, D. *kiern*, B.-B. *askorn* et *askern*, noyau (d'où le C. *grené grenìau*, S. D. *guené*, *gouné*, D. noyau), n'a-t-il pas vraisemblablement donné au Latin *gran-um* grain, *horr-eum* grenier, *corn-u* noyau, peut-être *hordeum* orge? *Gramen* gazon, n'est-il pas l'A. Fl. *gras* herbe, D. *græs*, Angl. *grass*? La Bretagne avant l'invasion romaine s'appelait *Armorique*, pays maritime (*ar*, B.-B. et Ir. sur; *mor*, mer): *mare* est-il plutôt latin que celtique? Et serait-ce trop se hasarder que de dériver *lamina* lame (BBr. *lammen*, *lavnen*, *laoun*) du cimrique *lemm* tranchant; *liv-idus*, taché, coloré, de *liv*, couleur; *tu-eor*, défendre, abriter, de *tua* cacher, mettre de côté (*tu* côté); *pell-o* chasser, éloigner, de *pell* loin (πῆλε loin); *ex-sting-o* éteindre, de *ex* priv. et *tan* feu; *Titan*, le soleil (mot inconnu aux Grecs en ce sens, et qui peut aussi se tirer, comme *tit-io* tison, du Sanskr. *titha* feu), de *ti* maison et *tan* feu (maison de feu); *ar-bos* arbre, de l'article *ar* et du germ. *bosk* bois, comme le grec δέν-δρ-ον peut venir de l'article *den* et du radical *dr*, qui a donné aux langues du nord *tree*, *træ*, bois, arbre, au grec δρῦς, chêne, au celtique *dru*, *deru*, *dero*, *derv*, chêne, d'où les *Druides* ont tiré leur nom? etc.

[redacted]

seul les radicaux qui peuvent aussi bien appartenir à d'autres langues. Toutes les langues sont mixtes quant aux éléments, et chacune d'elles ne peut revendiquer comme siens que les mots dérivés ou composés d'après son système propre de grammaire. Je fais la même réserve pour toutes les comparaisons de nos patois avec d'autres idiomes. En rapprochant un mot Comtois d'une autre langue, je n'ignore pas que ce mot existe souvent ailleurs, et je pourrais citer dix ou vingt formes bien authentiques. La raison de ma préférence est la ressemblance plus sensible entre les mots rapprochés.

Les mots les plus anciens de la langue Latine se retrouvent dans nos patois. J'ai déjà cité ***merenda***, qui semblait tombé en désuétude au temps de la bonne latinité. ***Carere***, peigner la laine, qui ne se trouve que dans Plaute, nous a donné *écarasse*, grandes cardes des matelassières, B. C'est peut-être d'*amptruare* (***truare*** se mouvoir, ***am*** autour, en rond) mot propre aux Saliens, que nous avons le mot ***ambruer***, mettre en mouvement une toupie, une roue; ***s'ambruer***, s'élancer, prendre son escousse, etc. Ce mot ***ambruer*** traduirait parfaitement le vers de Lucilius cité par Festus: ***Præsul ut amptruat, inde et vulgu' redamptruat olli.*** Quelques-uns ont lu ***ampiruat***, et nous reconnaîtrions dans ce mot le français ***pirouetter***, le C. ***pirounelle***, toton, jouet d'enfants.

Au surplus, voici des mots plus sûrs.

Aissourbi, aissouerbi, assommer, B. Ba.	***Absorbere***, perdre, ruiner.
Ambeuta, f., jointée, Lo.	***Ambo***, deux.

Apondre, ***rapondre***, joindre bout à bout, D. J. S. (1).	***Apponere***, mettre près.
Aquebi, ***aiquebi*** (s'), se coucher sur le ventre comme une poule, s'accroupir, B.	***Accubare***, être couché.
Arâ, ***arai***, ***airai***, v., labourer avec la charrue, D. S. J. De là *arote*, *airote*, *airité*, *aridé*, *aridelle*, D. S. J., la courtilière ou taupe-grillon, qui *laboure* la terre, et cause de si grands dégâts dans les cultures.	*Arare*.
Armau, m., taureau, P. Po. Lu. De là *armailli*, mot qu'on retrouve dans le *Ranz* des vaches, celui qui a soin des vaches dans les chalets.	***Arm—entum***, bête de labour.
Auque, ***âquè***, ***auquouè***, ***aique***, etc., quelque chose, D. J. S.	*Aliquid*.
Avelliè, ***avèiè***, v., arracher, déraciner, J.—***Avoidre***, ***aivoidre***, ***avatre***,	***Avello***, arracher.

(1) Le *D* est inséré ici, comme dans le v. fr. *semonDre*, avertir, *submonere* (C. *semondre*, P., avertir, faire une invitation, gronder); *geinDre*, gémir, de *gemere*; dans le fr. *crainDre*, fait du v. fr. *cremer*, *cremre*; *ponDre*, du L. *ponere*; *cenDre*, de *ciner-e* (I. *cenere*); *genDre*, de *gener-o*; *tenDre*, de *tener-o*; dans le grec ἀνΔρὸς, pour ἀνερός, etc. — Ainsi avons-nous, par l'insertion du *B* ou du *P*, *humBle*, de *humil-i*; *chamBre*, de *camer-a*; *comBler*, de *cumul-are*; *ensemBle*, de *in-simul*; *ressemBler*, de *simi-li*; *nomBre*, de *numer-o*, etc.; cf. le grec μεσημΒρία, midi; le L. *sumPtum*, *emPtum*, *comPtum*, pour *sumtum*, etc.; *promPtus*, prêt, de *promere*, mettre dehors, mettre sous la main; l'E. *homBre*, homme; *hemBra*, femme; *homBro*, épaule; *lumBre*, feu, éclat, etc., de *homine*, *femina*, *humer-o*, *lumin-e*; le fr. *domPter*, *domter*, de *domitare*. — Remarquez que la voyelle brève a toujours disparu quand ces insertions ont eu lieu : μεσημβρία est pour μεσημερία, *sumptum* pour *sumitum*, etc.

***avouètre*, *avôdre*, *avôtre*, etc., aveindre, tirer une chose du lieu où elle était, atteindre et tirer à soi, etc., D. (1).**	
***Boubote*, f., hibou, B.**	***Bubo*.**
***Boubou*, f., huppe, oiseau, D.**	***Upupa*, d'où encore *oupotte; Sale comme une oupote*.**
***Boulaï*, *boulaïche* (*aï* monosyllabe), agaric, agaric sec, J.**	***Boletus*, espèce de champignon ; Βωλίτης.**
***Cabre*, *caibre*, *cabe*, *caibe*, *cobe*, etc., f., chèvre, D. S. De là *cabote*, *caibote*, D. S. (cf. *tsiron*, Saugeais, de *tsira*, chèvre), tas de foin, chanvre dressé en faisceau.**	***Capra*, chèvre.**
***Chaucher*, *chauchie*, *tchâtchie*, *chaoucè*, etc., fouler aux pieds, presser avec force, D. J. S. De là J. le *chauche-villou* (*foule-vieille*), le *cauche-mar*, oppression pendant le sommeil (v. fr. *cauchier*, *caucher*, fouler).—*Châcot*, *chacot*, D., grappes des raisins dépouillées du grain. —*Chauchet*, *chauchon*, soupe trop pressée, trop épaisse, D.**	***Calcare*, fouler aux pieds.**
***Cheùla*, f., semelle, Lo. SC.**	***Solea*.**
***Cómo*, f., P., crinière.**	***Coma*, chevelure.**

(1) Pour la dérivation de ce mot, cf. *moudre* de *molere*, *absoudre* de *absolvere*, *poudre* de *pulver-e* ; on écrivait *mouldre*, *absouldre*, etc.; *avoidre* (*oi* pour *e*), est pour *avoildre*, avec insertion du *d* ou *t*.

Cou, *keù*, f., pierre à faux. D. J. D'où *couï*, *courie*, m., étui où les faucheurs mettent leur pierre à faux.	*Cos*, pierre à aiguiser.
Couriô, *couriolot*, *coriolot*, B. Ba., enfant de chœur.	*Chorus*, chœur.
Dètrudaî, v. a., Jougne, D., chasser avec force, violemment.	*Detrudere*, id.
Échandre, f., bardeau, Lu.	*Scandula*, *scindula*.
Écoure, *ékeure*, *écoure*, etc., battre le blé, D. J. S. De là *écoussou*, *ècoussou*, fléau; *écoussou*, *ácoussou*, *ácousseré*, etc., batteur en grange (cf. le C. *secoure*, secouer, de *succutere*; *rácoure*, arracher par force, délivrer, de *reexcutere*; d'où *rácousse*, v. fr. *recousse*, délivrance d'un prisonnier par la force. *Cridi ai lai rácousse*, Vill.-s.-Montrond, appeler à son secours).	*Excutere* (*cumque Gedeon... excuteret atque purgaret frumenta*, Judic., VI, 2); cf. le Lg. *escoudre*, *escouti*.
Éfrâser, et dim. *éfrâsiller*, etc., écraser, mettre en pâte, en miettes, B. D. De là *fresâ*, J., mets particulier de maïs.	*Fresus*, *fresus*, écrasé, de *frendeo*: *faba fresa*, fèves éfrasées.
Égo, *iéga*, *igue*, etc., J. D., jument, rosse; d'où *óguine*, S., rosse; cf. E. *yegua*, cavale.	*Equa*, jument.
Encusâ, *rencusaî*, *renquesaî*, v. a., accuser par des rapports vrais ou faux, D.	*Incusare*, mettre en cause.
Essole, *essóle*, *essale*, *essula*, par corruption *ancelle*, éclat de bois, bardeau. D'où *assolâ*, *essalai*, etc.,	*Assula*, éclat de bois.

éclater du bois, déchirer un habit, etc., D.	
Etran, étrain, m., paille, litière, D. J. D'où *rétrainnat, rètrannd,* étendre de la litière; cf. l. *strame,* v. fr. *estrain,* etc.	*Stramen,* litière, de *sterno,* étendre.
Eùla, f., marmite, grande marmite, J., *eùlo,* D. (Usiers), trou en terre qui sert de marmite aux bergers pour cuire des pois, des pommes de terre, etc.	*Olla,* marmite.
Fasiôle, faisioùle, faisieùlo, etc., haricot, D. S. On l'appelle aussi *favioule, faivieùlo,* etc., dimin. de *faba,* fève.	*Phaseolus,* du grec φασήολος, φασίολος, etc.
Fourèyè, v., voler des fruits, mener furtivement le bétail sur les héritages d'autrui, J.	*Fur,* voleur.
Gelène, dgelène, dzelène, dzerno, dzarno, genèle, djorenne, etc., poule, D. J. S. — De *dzerno,* le v. *dzeurnatat, dzeurnotat,* D., gratter, et fig., s'amuser, baguenauder, etc. — De *gallina,* probablement encore le jeu de *galine* ou de bouchon, à cause de la mise des joueurs appelée dans d'autres jeux la *poule.* — Et de là *galiner,* avoir sa pièce contre le bouchon, et fig., être au moment d'obtenir une place, etc.	*Gallina,* poule.

Ghiou, Vill.-s.-Montrond, Cussey-s.-l'Ognon, etc., gomme des arbres. De là *gluti*, *gleti*, *ghièti*, *ghioti*, *ghioutai*, etc., B. P., être glutineux, s'attacher comme la glu, coller, etc.; *dègléti*, décoller, etc.; *ghiote*, *ghioton*, etc., le *glouteron*, et d'autres plantes dont les feuilles ou les fruits s'attachent aux habits, aux cheveux, etc.	*Gluten*, glu, colle, etc.
Grá, *égrá*, *égrai*, m., D. J. S., pas d'escalier, escalier.	*Gradus*, pas.
Gremon, m., le chiendent, et en général les graminées, D.	*Gramen*, gazon.
Gris, le lérot, espèce de loir à queue velue, qui fait de grands dégâts dans les vergers, J. S. (1).	*Glis*, loir (plutôt que du fr. *gris*.
Jicler, a., faire jaillir, lancer un liquide, des noyaux qu'on fait glisser sous les doigts, etc., n., jaillir. D'où *jicle*, *chicle*, B., sarbacane, canonnière, tuyau pour lancer de l'eau, des pois, de petites balles de papier, d'étoupe, de pomme, etc. (2).	*Jaculari*, lancer.

(1) On l'appelle encore dans la Province: 1° *lou* (Percey-le-G., S.), peut-être de *loir*, plus probablement de *lógód*, BBr. souris ; 2° *gou*, *gheu*, J., du BBr. *goz*, taupe; 3° *rat-goudot*, *rat-boudot*, D., *raitvoutot*, S., probablement aussi de *goz*, qui peut n'être qu'une altération de *lógód*.

(2) *Jaillir*, quoiqu'il paraisse plus éloigné de *jaculari*, en vient indubitablement. On en sera convaincu tout d'abord, quand on remarquera que très-souvent *l* ou *ll* mouillés du français sont une altération des combinaisons latines, *acul*, *ecul*, *icul*, *agul*, *egul*, *igul*, *igil*, etc.;

Jouvencé, *juvencé*, *jevencé*, S. D., bouvillon, veau d'un an à deux ans.	*Juvencus*, dont le dimin. serait *juvencellus*.
Hâte, *hâto*, *hatte*, f., manche de rateau, D. (cf. v. fr. *haste*, broche ; d'où *hastier*, chenet, et le C. *hâtereau*, rôti de foie de porc).	*Hasta*, bâton de lance.
Lagremè, *laigrema*, *laigreumo*, *laigre*, etc., f., D. J., larme.	*Lacryma*.
Lambruche, *lambriche*, etc., vigne et raisin sauvages, D. J. S.	*Labrusca*.
Liapa, J., bardane, gratteron.	*Lappa*; bardane.
Lére, trier ; *lére dâ râsin*, choisir des raisins à la vigne ; d'où *dâlire*, D., trier.	*Legere* (le fr. n'a pas conservé ce sens dans le simple *lire*).
Leù, *lù*, *liù*, D. S. J., m., ivraie.	*Lolium*.
Levrau, *levrâ*, m., peson, D. J.	*Libra*, balance.
Loudie, m., couverture de lit, D.	*Lodix*.
Machai (*ch* pour *cl* dans la partie N. du D.), tacher.	*Maculare*.
Mainguet, J., manchot, boiteux.	*Mancus*.
Manti, m., D. J., nappe, serviette.	*Mantile*, essuiemain, nappe.

fauc-ill-e, de *falc-icul-a* ; *corn-eill-e*, de *corn-icul-a* ; *ab-eill-e*, d'*ap-icu-la* ; *pér-il*, de *per-icul-um* ou *per-icl-um* ; *gouvern-ail*, de *gubern-acul-um* ; *oreille* (*aureille*, v. fr.), d'*aur-icul-a* ; *v-eill-e*, de *v-igili-a*, etc. C'est d'après cette observation qu'on expliquera sans peine les dérivations suivantes : *œil*, de *ocul-us* ; *maille* de filet, de *macula* ; *maille*, tache, de *macula* ; *verrou* (autrefois *verrouil*), de *veruculum* ; *vrille*, tarière, de *verucula* ; *treuil*, de *torcular*, pressoir, par la transposition du *r* : *fouiller*, de *fodiculare* ; *gril*, *grille*, de *craticula* (la suppression du *d* et du *t* dans ces mots s'expliquera ailleurs) ; *quille*, de l'All. *kegel*, etc.

Mare–nu, tout-à-fait nu. (Cant. pat. de Bes.)	***Merè-nudus***.
Mâsse de chanvre, faisceau de chanvre à tiller, le plus souvent composé de plusieurs paquets ordinaires, tels qu'on les porte sous le bras, D. S. J.	***Mataxa***, écheveau ; I. ***matassa***, écheveau ; Lg. ***madaisso***, écheveau, faisceau d'osiers.
Mainevé, ***menevé***, m., faisceau ordinaire de chanvre, D. S.	***Manip-ul-us***, faisceau, gerbe.
Mételaî, J., v., mettre en monceau du foin.	***Meta-fœni*** (v. fr. ***moie***), dimin. ***metula***.
Motale, ***motéle***, ***mouètéle***, etc., f., belette, M. (1).	***Mustela***.
Mouca, f., J., morve.	***Mucus***; cf. ***moucher*** (se), fr.
Nâri, ***naîri***, m. et quelquefois f., narines, D. J. De là ***nârie***, D., flairer ; ***renâré***, B., fin, adroit, subtil, qui a bon nez : ***un gaillard renâré***.	***Nares*** ; cf. E. ***narices***.
Niblâ, ***nibia***, ***nieûle***, ***niôle***, D. J., nuage ; d'où s'***ennibiâ***, se couvrir de nuages, de brouillards, etc.	***Nebula***, nuage, brouillard (νεφέλη). E. ***niebla***.
Niquer, faire un ***niquet***, dormir d'un sommeil très-court et très-léger, D. S. J.	***Nictare***, ouvrir tantôt un œil, tantôt l'autre.

(1) *Belette*, vient de *bel*, beau. La grâce de cet animal lui a fait donner en BBr. le nom de *kvantik*, dimin. de *koant*, gentil, joli (*coint*, v. fr.), de *kaerel*, dérivé de *kaer*, beau, synonymes exacts de *belette*. Il n'y a pas loin du grec γαλῆ à Καλή, belle. Les Grecs modernes l'appellent νύφιτζα (de νύμφη, nymphe, ou jeune fille) ; les I. *donnola*, les Por. *doninha* (demoiselle) ; les Esp. *comadreja* (petite commère), etc.

Ocat, M., v. a., herser.	***Occare.***
Ordon, ourdon, oudon, oudion, etc., D. S. J., rang de pieds de vigne ; bande de travailleurs marchant de front pour la vendange, la moisson.	***Ordo***, ligne, rang.
Oure, ouro, f., air, vent, D. J.	***Aura.***
Pacan, rustre, grossier, lourdaud, D.; cf. C. ***poucand*** (venant peut-être d'ailleurs), vaurien, libertin ; d'où ***poucander***, libertiner.	***Paganus***, villageois.
Pape, f., D. J., ***papet, paipet***, m., D. S., bouillie des enfants, colle de farine ; cf. I. ***pappa***, E. Ca. ***papa***, A. ***pappen***, Angl. ***pap***, Lg. ***papet.***	***Pappa***, bouillie.
Paret, pouairet, f., cloison, M. Lo. D'où ***parianna***, f., punaise, Lo.	***Paries***, mur.
Pâssé, paisseau, m., échalas de vigne, D.; d'où ***empâsselâ***, échalasser ; ***dâpasselâ***, ôter des échalas ; cf. πάσσαλος, pieu.	***Paxillus***, petit pieu.
Pau, pieu ; d'où ***paufâ, paufé***, levier de fer, D. S.	***Palus***, pieu.
Pesse, f., espèce de sapin, D. J., ***picéa***, et non ***épicéa***, comme on le trouve quelquefois barbarement écrit.	***Picea***, de ***pix***, poix ; cf. πεύκη, πίτυς, et le C. ***pive***, f., fruit des arbres résineux.
Pételot, Ba., m., tourteau, résidu des fruits oléagineux qui ont passé sous la meule.	***Pistillum***, pilon ; d'où le fr. ***pistil*** des fleurs ; cf. I. ***pestello***, pilon, ***pestare***, piler, broyer, etc.

Peu, f., bouillie, Lo. — *Puls*, bouillie; d'où l'I. *polenta*, aussi usité dans le J.

Qu'aitè, P. B., qu'en dites-vous? — *Quid aitis* (1)?

(1) A ceux qui pourraient contester cette étymologie, je ferai remarquer que le mot ne s'adresse jamais qu'à plusieurs personnes, ou à une seule qu'on ne tutoie pas; que la terminaison *è* est la même que celle des deuxièmes personnes pluriel dans les verbes; qu'enfin, dans les montagnes du Doubs, il existe, pour le singulier, un analogue qui s'adresse exclusivement à ceux qu'on tutoie, *qu'd?* qu'en dis-tu? Boujailles, etc. Cette origine pourrait expliquer un autre mot Comtois *ain*, qui répond au sing. *qu'd?* dans les lieux où celui-ci manque: *c'est toi, ain? tu viendras, ain? ain que tu viendras?* Remarquez cette dernière construction. Dans les villes, *ain* s'applique au pluriel comme au singulier; encore est-il regardé comme grossier, quand il s'adresse à quelqu'un qu'on ne doit pas tutoyer; dans les campagnes, il s'adresse à peu près invariablement à ceux qu'on tutoie. Les premiers qui l'ont emprunté à la langue traditionnelle, ont écrit *hein*, et les dictionnaires français ont suivi cette orthographe. *Ain* serait peut-être meilleur: *ain* n'est probablement autre chose que le Latin *ain'*, pour *ais-ne*, dis-tu?

Ces mots tutoyants me donnent l'occasion de parler d'un fait remarquable. Dans tous nos patois, la négation *non*, l'affirmation simple *oui*, l'affirmation contradictoire *si* ou *si fait*, ont deux formes, dont l'une, que j'appellerai tutoyante, ne s'emploie qu'à l'égard des inférieurs ou des égaux, avec qui on ne se gêne point, et l'autre, toute respectueuse, à l'égard des supérieurs et des personnes qu'on n'oserait pas tutoyer. Ainsi, à Vill.-s.-Moutrond, on a la forme tutoyante *aïe* (*aïo*, lat.), *oue*, oui; *nenet* (*non est*), et *nian* (*néant*, fr., I. *niente*, *ni-ente*, n'étant pas), non; *siet* (*sic est*), si, si fait; et les formes respectueuses sont *oui*, *nènni*, *sénsi* (par réduplication à l'instar de *nènni*). On regarde comme une impolitesse impardonnable l'application de la première forme à un père, à une mère, etc.; et si un jeune enfant répond devant sa mère à M. le curé par *aïe*, *siet*, *nenet*, et surtout *niant*, il est à l'instant repris de sa grossièreté. Je connais plus de cent villages où l'observation de cette loi est rigoureuse, quoique les mots ne soient pas toujours les mêmes.

n'est-ce pas? *Vos vari aivoue nos, qu'aitè?* Vill.-s.-Montr. Vous viendrez avec nous, n'est-il pas vrai? D. S., *quéte, quouéte.*

***Quant**, quaint*, adj., combien grand, quel; *quainta fénna, quaina fénna*, quelle femme (Genod, J.)! D., *lou quén, lou qué, lou quéne ; lo quénno, lai quéno.*

Quantus. Pour la seconde forme, cf. E. *quien*, Cat. *quin.*

Quoud, qudvai, P., par où. *U me rebrdté de qudrai i ètèïou venu;* je me retournai de *par où* j'étais venu, du coté par où. (*Vise-lou-Bue*, hist. en pat. de la Chapelle-des-Bois, D.)

Quà ou *qud vid*, mieux *quaversus.*

Quórd, où allez-vous? P. *Quóvd, Dzan?* où allez-vous, Jean?

Quo vadis? ou plutôt *quoversùm*, où, de quel côté? cf. C. *vd*, vers.

Remanant, remenant, J., reste, débris; brindilles pour fagots.

Remanere, rester.

Resaircir (se), B., se dédommager.

Resarcire(*damnum*).

Rósillie, reusillie, reseillie, resiller, D. J. S., ronger, particulièrement un os. De là *resillie*, s., homme maigre, ou gravé de petite vérole; *resillon, reuj'lion*, trognon de fruit.

Rodere, ronger (sup. *rosum.*

Rétró, B. S., lieu où l'on se retire, asile, abri ; lieu où l'on serre des vieilleries, etc.; et en mauv. part, taudis, maison délabrée ou suspecte, etc.

Retro, en arrière.

Rouiqat, a., roter, vomir, D. J.	*Ructare* (ἐρεύγω).
Sérre, ***séro***, etc., scie; d'où *serrat*, *sarat*, etc., scier, D. J.	*Serra*, scie (1).
Sèrat, ***sèret***, ***sèrot***, m., dans les fromageries façon *gruyère*, la partie caséeuse qu'on retire du petit-lait après une seconde cuisson.	*Serum*, petit-lait.
Sèreu, f., sœur, Lo.	*Soror*.
Sèyé, ***seyie***, ***soyie***, ***sèhi***, ***sahi***, etc., J. D. S., faucher; d'où *setteu* (*sector*), *séyeu*, *soyou*, etc., faucheur; d'où encore *soiture*, mesure de pré, ce qu'un homme en peut faucher dans un jour, BL. *sectura*.	*Secare* (*c* disparu comme dans *decanus*, doyen; *plicare* (I. *plegare*), ployer; I. *saggiare*, essayer.
Tarminne, f., terme, espace de temps, Ba.	*Terminus*.
Tourbillot, ***troubillot***, ***trebillot***, ***trebi***, etc., m., sabot, toupie qu'on fait marcher avec un fouet, D. J.	*Turbo*, sabot.
Tourbillot, ***trebillot***, ***trebi***, m., tourbillon de vent, de neige, etc., D. J. *I trebeuille*, P., il fait des tourbillons de neige.	*Turbo*, tourbillon.
Trâ, ***trai***, m., et dim. *travon*, *travot*, *travat*, *travote*, D. S., poutre, poutrelle, solive, chevron.	*Trabs*, poutre.
Tsairpeune, Genod, J., f., charme, arbre.	*Carpinus*, charme.

(1) C'est peut-être le nom de *serra* qui a servi à faire appeler *serra* (E. *sierra*), les chaînes de montagnes à dents de scie ou à crêtes pointues. Plusieurs montagnes, même sans pics successifs, mais se prolongeant, portent chez nous le nom de *sèrra*, J., et nous avons un village, D., placé sur une côte, qui s'appelle *Serre*.

Vacá, boiteux; *vacassie*, boiter, D. J.	*Vacius*, *vatius*, qui a les pieds trop en dehors.
Varaire, *veraire*, *veraille*, J., ellébore, gentiane.	*Veratrum*, ellébore.
Venche, etc., f., pervenche, S.	*Vinca*, de *vincio*, lier; d'où peut-être aussi le C. *avent*, brin d'osier; *avencher*, saule, osier, etc.
Veroutsu, J., qui a les pieds en dedans, et marche mal.	*Varus*, qui a les pieds en dedans.
Vit, m. ou f., un pied de vigne, Vill.-s.-Montr., D.; de là, à Ornans, *vitelle*, le petit liseron des champs; peut-être *véillie*, D. S., *voudiè*, J., f. et quelquefois m., la clématite commune, plante sarmenteuse que nous appelons aussi *bois-à-la-vieille*, et *bois-à-la-vigne*.	*Vitis*, vigne.
Vulpa, renard, Lu.; *vourpe*, P., taupe-grillon.	*Vulpes*, renard.

Voici maintenant quelques dérivés et composés d'éléments latins :

Afler (s'), en parlant du vin, v., s'éventer; *è* priv. *flare*, souffler, D.

Aigurie, a. n., regarder avec envie, et l'*eau* à la bouche, quelqu'un qui mange. D'où *aigurou*, parasite importun (*aqua*, eau).

Atrelu, cant. de Vanclans, écervelé, qui subit l'influence des astres (*astrum*); cf. BL. *astrosus*, fr. *lunatique*.

Bui, *beuillie*, *beus'llè*, J. D., courir à travers champs, en parlant des bœufs piqués des mouches. (*Bos*, bœuf.)

Beüiller, *beuillie*, *rebeüillie*, etc., D. S. J., regarder de tous ses yeux. Souvent pris en mauvaise part. — *Bis-oculus*, qui nous a donné aussi *biseüil*, *visou*, en fr. *bi-gle*, louche ; *biclou* (Saugeais), louche ; *visouiller*, *viser*, *visouter*, D. S., loucher ; *porter biseuil*, offusquer la vue, la distraire de ce qui doit la fixer, par le rapprochement importun d'une personne ou d'un objet.

Cabouler, *cabosser*, *caboulâ*, *camboulâ*, etc., bossuer de la vaisselle, D. S. (*Cavum*, concavité, d'où aussi *cambôle*, S., ampoule, cloche sous les pieds, etc.)

Dévaudurer, *dâvaudurie*, déchirer un habillement, D. S.— *De* privatif, et *validus* (*valdus* ; cf. *valdè*, adv.), solide : d'où le fr. *ravauder* des bas, etc. (*re-ad-validare*), le C. *vaudot*, D., étai, appui.

Éluse, *èlude*, *èluidou*, *âlude*, etc., f., éclair ; d'où *èlusie*, *èlesi*, *âludai*, etc., faire des éclairs ; D. S. J. ; cf. v. fr. *èloise*, *éclistre*. (*E-lucere*, briller, comme *fulgur* de *fulgere* (1).

Emmargouènâ, Ba., embourber, salir de boue. (*Marga*, marne.)

Empennâ, *empannâ*, *opanâ* (*s'*), se hâter, s'empresser, B. P. (*Penna*, aile.)

Encapiller, *enkepillie*, *enkepeillie*, etc., embrouiller des cheveux, du fil ; *dèquepillie*, etc., débrouiller, D. S. J. (*Capillus*, cheveu.)

(1) Je ne donne pas cette étymologie comme absolue. Le Géorgien *elua*, éclairer (cité par Bullet), le BBr. *elv*, étincelle, peuvent faire supposer une autre racine, dont serait dérivé le Latin même *lux*, le Grec φλόξ, flamme, le BBr. *lugern*, *lufr*, éclat, *luc'hia*, *luic'ha*, *luia*, luire. Les formes *èlude*, *èludi*, avec leur *d*, semblent n'être qu'une contraction du BBr. *luc'héden*, éclair, *luc'hédi*, éclairer.

Èpètrougni, *èpètrossi* (*s'*), parler avec feu et colère, P. B. (*E* priv. et *pectus*; I. *petto*, poitrine; cf. Lat. *stomachari*, s'emporter, s'*estomaquer*.)

Ndille, *ndillote*, f., ce qu'on jette aux enfants, à la suite d'un baptême, comme noix, noisettes, pièces de monnaie, dragées; plus spécialement dragées, D. S. J. (*Natalia*, naissance) (1).

(1) Le fr. *Noël* est encore plus loin de *Natalis*. Mais toute hésitation cessera quand on aura remarqué que, dans un très-grand nombre de mots, le Français, l'Espagnol, le Catalan, etc., ont supprimé le *t* ou *d* latin devant une consonne ou entre deux voyelles.

Exemples. — *Larron*, *nourrir*, *pierre*, *verre*, *tonnerre*, *carré*, *père*, *mère*, etc., de *latro*, *nutrire*, *petra*, *vitrum* (I. *vetro*), *tonitru*, *quadrum*, (d'où le C. *cárou*, *càre*, angle, coin, en Lg. *caîre*, *cairou*: *de càre*, de côté, de travers, Ca. *de caire*; *caron* ou *carron*, brique); *naïf*, *marier*, *puer*, *cruel*, *suer*, *éternuer*, de *nativus*, *maritare*, *putere*, etc.; *obéir*, *haïr*, *trahir*, *envahir*, de *obedire*, *odire* (inusité), *tradere*, *invadere*; *louer*, *queue* (C. *coue*), *vouer*, *nouer*, de *laudare*, *cauda*, *votare*, *nodare*; *vie*, *épée*, de *vita*, *spatha*; *proie*, *soie*, *monnaie* (*monnoie*), *coi* tranquille (d'où le C. *se coisie*, se taire, *acoisie*, *raicoisie*, apaiser, calmer, v. fr. *acoiser*), de *præda*, *seta*, *moneta*, *quietus* (I. *chieto*, *cheto*); *lierre*, de *hedera* (*l'* ou *li*, ancien article ajouté comme dans *lendemain*, *luette*): *ouïr*, *jouir*, de *audire*, *gaudere* (R. *auzir*, *gauzer*, *gauzir*, *jauzir*, *jauir*). — Souvent la voyelle précédant ou suivant *t* ou *d* a été perdue, et il y a eu syncope: *matutinum*, matin; *e-radicare*, ar-racher; *pedica*, piége; *rotundus*, rond; *butyrum*, beurre; *radicina* (inusité, de *radix*), racine; *radix-fortis*, *radix-pungens*, raifort, raiponse; *medicus*, v. fr. mége (C. *mégie*, *médzi*, *mógie*, *mougie*, panser); *cathedra*, chaire, chaise; *craticula*, grille (voir note p. 155, comment *ille* répond à la terminaison *icula*); *Bituriges*, Berry, Bourges; *Matisco*, Mâcon; *Ledones*, Lons-le-Saulnier). Ainsi, dans les verbes *ridere*, rire; *circumcidere*, circoncire; *credere*, croire; *sedere*, seoir; *videre* (I. *vedere*), voir, v. fr. *ve-oir*; *cadere*, R. *cazer*, E. *caer*, choir, v. fr. *cheoir*, etc.

Plusieurs autres consonnes se retranchent également dans le passage du Latin au Français: *Tabanus* (C. *taran*, *tarain*, *tórain*) a donné

Pannâ*, *pannat, etc., essuyer, torcher, d'où ***panne-main*, *panno-man***, m., essuie-mains ; ***pannée***, B., ***pannâ***, f., application d'une main sale sur le visage, soufflet, D. S. J. (***Pannus***, étoffe, guenille.)

taon; *pavo*, paon; *avicella* (I. *augello*), C. *ougé*, *ousé*, v. fr. *oisel*, oiseau, etc. Mais la suppression la plus fréquente est celle de *c*, *g*, *q*, *h*. Je n'en donne que quelques exemples : *Mâle*, de *masculus* (C. *mâclou*, *maicllou*, D. J., qui s'applique spécialement au chanvre *femelle*, comme presque partout); *mie*, *ortie*, *pie*, *vessie*, de *mica*, *urtica*, etc.; *mendier*, *dédier*, *publier*, *signifier*, de *mendicare*, etc.; *trier*, de *ex-tricare*; *nielle*, *reine*, *gaine*, *suin-*(doux), *seine* filet; *Seine*, rivière, etc., de *nigella*, diminut. de *niger*, noir, *regina*, *vagina* fourreau, *sagina* graisse, *sagena* filet, *Sequana*, etc.; *maître*, *géant*, *entier*, *cuiller*, *assener*, *froid*, *roide* ou *raide*, *noir*, *larme*, etc., de *magister* (v. fr. *maistre*), *gigas-ntis*, *integer*, *cochlear*, *as-signare* (viser à), *frigidus* (I. *freddo*), *rigidus*; *niger* (I. *negro*, *nero*), *lacryma*, etc.; *frêle*, *grêle*, de *fragilis*, *gracilis* (v. fr. *fraile*, *graile*); *cuider*, v. fr. croire, penser, (d'où le fr. *outrecuidance*, presomption, pensées qui vont trop loin, de *cogitare*, E. *coidar*, *cuidar*, penser, s'appliquer, etc. C. *cudai*, *cudie*, croire, penser, D. J., d'où *cudot*, hommes à fausses spéculations, qui croit faire des merveilles et ne fait que des sottises, *cude*, mauvais marché, etc.); *août*, d'*augustus*, etc., etc. — Il est à remarquer que l'*y* ou l'*i* remplace souvent le *c* ou *g* supprimés : *royal*, *loyal*, *païen*, *voyelle*, *foyer*, etc.; de *regalis*, *legalis*, *paganus*, *vocalis*, *focarium* (inus. ou b. l., de *focus*, feu); ainsi *payer*, I. *pagare*; *frayer* (C. *froyer*), I. *fregare*, du L. *fricare*, frotter; *noyer*, I. *an-negare* (L. *necare*, faire périr); *flamboyer*, *guerroyer*, *fêtoyer*, I. *fiammeggiare*, *guerreggiare*, *festeggiare*; *essayer*, I. *assaggiare*, etc. Beaucoup de mots fr. en *ier* ont passé par cette forme : *plier* a été et est encore *ployer*; *scier* est dans nos patois *sèyie*; *prier*, *prèyie*; *lier*, *loyie*, *lèyie*, etc.

Cette dernière forme *oyie* et *èyie*, me donne lieu à une observation qui sera utile aux personnes peu familiarisées avec la science étymologique. Le son *oi*, essentiellement bourguignon et passé à la vieille langue française, n'existait pas et n'existe pas, sinon par emprunt, dans la plupart de nos provinces; il n'existe pas dans les autres langues dites Néo-Latines, le Languedocien, le Catalan, le Portugais, l'Espagnol,

Pérègran, cenelle d'aubépine. (***Pirum***, ***granum***), Lo.

Pinfeù, ***pinfô***, ***pinfoû***, ***pouèfeû***, ***pèfô***, etc., houx. (***Spina***, et *folium*. Cf. L. *acuifolium*, de *acus*, pointe ; E. *agrifolio*, Cat. *agrifoli*, Lg. *agrevol*, *grefuèlio*, *grifoul*, etc., du L. *acris*, aigre, piquant). De là fig. *péfoillot*, *pèfouaillou*, *péfeilleu*, etc., adj. et s. contrariant, espiègle, D. J. S.

Senaigie, ***senadzi***, etc., présager, annoncer (Bourgogne *senongé*); D. S. J. (*Signum*, signe, présage ; *g* quiescent ou nul comme dans le fr. *signet*.)

l'Italien. Notre diphtongue *oi*, excepté quelques cas où elle est due à un *o* ou *u* radical (gloire, croix, de *gloria*, *crux*), représente partout un *e* ou un *i* devenu *e*. Ainsi *moi*, *toi*, *soi*, *roi*, *loi*, *voile*, *toile*, *étoile*, *foin*, *poitrine*, *toit*, *soir*, *trois*, *croire*, viennent de *me*, *te*, *se*, *rex*, *lex*, *velum*, *telum*, *stella*, *fenum*, *pectus*, *tectum*, *serum*, *tres*, *credere*, etc., et *poil*, *poisson*, *pois*, *poix*, *fois*, *foi*, *froid*, *noir*, *doigt*, *voisin*, *voie*, etc., de *pilus*, *piscis*, *pisum*, *pix-cis*, *vix-cis*, *fides*, *frigidus*, *niger*, *digitus*, *vicinus*, *via*, etc.; I. *pelo*, *pesce*, *peso*, *pece*, *vice* et *vece*, *fede-fè*, *freddo*, *negro-nero*; E. *dedo*, *vecino*. De là nos infinitifs en *oir* : *avoir*, *habere* (E. *haber*, I. *avere*); *devoir*, *debere* : *voir*, *videre* : I. *vedere*, E. *ver*, etc. De là les imparfaits de l'ancienne langue française je *véoie* (je voyais), j'*avoie*, etc. I. *vedeva*, *aveva*, et par syncope *vedea*, *avea*, imparfaits que nous retrouvons en Bourgogne et dans la partie de la Franche-Comté qui l'avoisine (il *aloit*, Mantoche, S.), et qui nous ont donné la forme *ois*, *oit* : *j'aimois*, *j'allois*, si malheureusement remplacée par l'orthographe de Voltaire qui, dans *j'aimais*, *j'allais*, *monnaie*, a écrit par *ai* ce qui, étymologiquement, ne pouvait s'écrire que par *è* ou par *oi*. Au surplus, ce n'est pas la seule inconséquence que notre langue ait admise : par suite des altérations apportées à la prononciation de l'*oi* qui répugnait aux Médicis et à leurs courtisans, nous disons *roi*, *reine*; *étroit*, *étrécir*; *adroit*, *adresse*; *poids*, *peser* (I. *peso*, de *pensum*, comme *mese*, de *mensis*, mois, *mesure*, de *mensura*), etc. Dans les patois Comtois qui tiennent de la langue d'Oil, nous avons souvent *oi* où le Français n'a qu'*e* : *soin*, sein ; *voille*, veille ; *mervoille*, merveille ; *boutoille*, bouteille ; *rdvoillie*, réveiller, etc.

Sitie, siti, seitie, f., sécheresse, temps de sécheresse, D. J. (*Sitis*, soif.)

Touré, tourei, turé, etc., ou *faire lai toure*, *lai toure*, etc., menacer de l'œil, regarder en dessous, comme le taureau qui s'apprête à frapper de la corne, D. J. S. (*Taurus*.)

Tréselei, tréselei, etc., carillonner les cloches ; figur. publier partout quelque chose, D. S. J. (*Tres*, trois, comme de *quatuor*, quatre, *carillonner*, frapper sur quatre cloches.) Bourg. *treselé*, carillonner.

Quoique je me restreigne d'habitude à des exemples clairs et à peu près incontestables, je veux du moins indiquer quelques mots plus difficiles, quoique non moins sûrs :

Bórgie, fabriquer, bâcler, B. de *fabricari* (cf. Ca. Lg. *farga*, forge, fr. *forger*).

Lourgie, D. S. glisser, se glisser, de *lubricari*, par métathèse *lurbicari*. Cf. le fr. *venger*, *manger*, *juger*, *prêcher*, *clocher*, *mâcher*, *empêcher*, *perche*, *pêche* (C. *prêche*) : de *vindicare*, *manducare*, *judicare*, *prædicare*, *claudicare*, boîter, *masticare*, *im-pedicare* (inus. de *pedica*, entraves), *pertica*, *persicum* (*malum*).

Próger, *prógie* (intraduisible), profiter, être ou paraître plus copieux, en parlant d'un ragoût accru par des accessoires, etc., de *proficere*, profiter.

Se gauger, emplir d'eau ses souliers sans le vouloir, de *calceus*, chaussure.

Rapports entre les patois de Franche-Comté et les langues Néo-Latines.

Outre les mots latins qu'elles ont modifiés chacune à leur manière, quant au radical et aux dérivations, ces langues en ont une quantité qui sont d'autre origine. Beaucoup de ces mots sont communs à plusieurs idiomes à la fois, d'autres exclusivement propres à un seul. L'Espagnol a plus de mots Arabes, l'Italien de Tudesques, etc.

Mots communs à plusieurs idiomes.

Adé, maintenant, toujours, D. J. — Lg. ***adés***, toujours ; I. ***adesso***, maintenant.

Aïrieu, m., biez d'un moulin, Lo. — BL. ***eriolus***; Lg. ***ariola***, curer un canal.

Armol, ***armó***, m., arroche, plante, Ba. B. — Lg. ***armóou***, ***armol***; Ca. ***armoll***; Por. ***armoles***; E. ***armuelle***.

Balme, ***barme***, ***baume***, ***baurme***, ***baurna***, grotte, caverne, D. S. J., d'où ***s'aibaurmaí***, Vill.-s.-M. D., se terrer, se cacher. — R. Ca. ***balma***, grotte ; Lg. ***baoumo***, etc.

Bot, m., demi-pinte, Ba. V. ; ***bouté***, m., aiguière, B. ; ***bosse***, ***busse***, f., tonneau à voiturer la vendange ; ***embosser***, entonner, ***emboussou***, ***óboussou***, etc., entonnoir. — Ca. ***bòt***, ***bote***, outre, tonneau, etc. ; E. ***bote***, ***bota***, etc. ; Lg. ***boùto***, etc. ; I. ***botte***, ***bosso***, etc. ; BL. ***butta***, ***bota***, ***bottus***, ***buza***, ***bossex***, etc. ; Grec mod. βουτζί, etc. ; Anglo-Saxon ***butte***, ***bytte***, etc. ; Hébr. ***bat*** (cf. fr. ***bouteille***, ***boisseau***, etc.).

Bot, m., crapaud, D. J. S. — BL. ***botta***; I. ***botta***, v. fr. ***botterel***, etc. ; Go. ***pada***; Fl. ***pad***, D., ***padde***, etc.

Bourbouillon, m., bouillons d'une source, source, Lo.— Por. *borbolhar*, sourdre ; E. *borbollar*, bouillonner.

Cancèyie, *cansoyie*, v. a., contrarier, railler, M. Ba.— Ca. E. Por. *cansar*, lasser, importuner; Por. *chancear*, railler.

Càre, *chiere*, f., visage, ressemblance, M. Ba.; *recarèyie*, *recarèyè*, *recaroyeu*, ressembler de visage, D. J. S.—R. Ca. E. *cara*, visage; Lg. *càro*; I. *cera*, *ciera*, etc.

Chapu, *tsapu*, etc., m., charpentier, menuisier, M. Ba. P.; *chapuser*, *chaipusie*, *tsopesi*, *tsapoutè*, amenuiser du bois. — Lg. *capusa*, charpenter; v. fr. *chapuis*, charpentier, *chapuiser*, *chapuser*, *chapucier*, couper du bois, etc. (cf. BL. *cap-ulare*, chapeler; κόπτω, couper; L. *capo*, fr. *chapon*, etc.).

Charme, dim. *charmotte*, f., terre abandonnée à elle-même, friche, G. *harmiture*, *ermiture* (dans les anciens titres de Fr.-Comté), friche, désert.— Lg. *armas*, *erme*, *erm*; Ca. *erm*; E. *yermo*; BL. *erema terra*, *eremus*, *ermus*; v. f. *erme*, *herme*, lande, friche, désert, ἔρημος.

Couite, *coite*, *coute*, etc., f., hâte, presse (avoir); *se couità*, etc., se hâter, D. J.—R. *coita*, *cocha*; Lg. *couito*, *coùcho*, hâte; v. E. *coitarse*; Ca. *cuitar*, se hâter; v. f. *coiter*, hâter; BB. *eskuit*, vite (cf. Ssk. *ùti*, hâte).

Crèseu, *criseu*, *crèjeu*, *crisoulette*, etc., différentes espèces de lampes, D. P. J.—E. *crisol*; Ca. *gresol*; BL. *crucibulum*; v. fr. *croissol*, *croisieu*, *croisuel*, *crucet*, etc.; BB. *kreùseul*, *kleùseur*.

·*Crosse*, f., potence, béquille, D. S. J.— Lg. *cròsso*; Ca. *crossa*; I. *croccia*; BL. *crucia*, *crucca*, *crocia*, *croceus*, etc.; v. fr. *cros*; Ang. *crutch*, etc. (du L. *crux*, croix, à cause de sa forme T).

Cròïou, *crouàïou*, *crùïou*, etc., chétif, malingre; mauvais,

méchant, P. B. J.— R. *croi*, lâche, mauvais, méchant (usité en Suisse et en Savoie).

Cruci, *crecir*, *croissi*, etc., v. n., craquer sous la dent, craqueter comme un arbre qui se fend; v. a., écraser, briser, croquer avec bruit, etc., D. J. S.— Lg. *crussi*, *crouci*, *cruchi;* E. *crujir;* Ca. *cruxir;* v. fr. *croissir*, *croissier*, etc. De là G. *crucélo*, *gresélo*, *gresole*, etc.; P. B., les cartilages dans la viande; Lg. *croucentélo.*

Daille, f., *datl*, *datr*, *dá*, m., faux, subst., P. SC. Lo.— E. *dalle;* Ca. *dalla;* Lg. *dálio*, faux, *dália*, faucher (cf. fr. *taill*-er).

Dessevrer, *dássovrá*, v. a., séparer, démêler, trier, choisir, D. S. J.— R. *dessebrar*, séparer; I. *severare*, *sevrare* ou *sceverare*, etc., séparer, etc. De là le C. *sévron*, babeurre, le fr. *sevrer*, etc. (L. *separare*).

Dètrau, *dètrá*, etc., f., hache, D. J.— Lg. *destrdou;* E. Ca. *destral;* BL. *dextralis;* v. fr., *destral*, *destrau;* Grec du moyen-âge δεξτραλίον (du L. *dextera*, main droite); cf. BL. *manuaria*, hache *à main*, etc.

Dusi, *douzi*, *desi*, *desille*, *deset*, etc., m., fausset de tonneau, D. S. J.— Lg. *douzil;* BL. *duciculus;* v. fr. *dusil*, *duisil*, *dousil*, *dosil*, etc. (du L. *ducere*, conduire).

Ecupi, *èquepi*, *àquepá*, cracher, crachoter, D.; *rácopai*, B. rendre en bavant comme les petits enfants; *ácouperé*, *cóperé*, gros crachat, etc., B. — E. Ca. *escupir;* Lg. *escupi;* v. fr. *escopir;* BB. *skópa*, cracher.

Entumir, *entemi*, v. engourdir (*pieds entemis*), D. J. S.— Ca. *entumir;* E. Por. *entumecer*, engourdir; E. *entumir-se*, s'engourdir.

Etelle, *átelle*, etc., copeau de bois, D. S. J. — Lg. *estélo;* Ca. *astella;* E. *astilla;* Por. *astilha*, etc., éclat de bois, copeau.

Fakière, fatière, f., poche, Lo. SC.—Lg. *falkiéro*, poche; E. *faltriquera;* v. fr. *fasque*, etc.

Gèn, dzèn, rien, pas, point, Lo. SC. P. — R. *gèn, gès*, id.

Gogo (*à pied*) *à pied-couquet*, à clochepied. — Ca. *a peu cox;* E. *a coj coj, a coj cojita*, id. (*cox, coj*, boiteux, qui *cloche*).

Gouné, m., *gounelle*, f., robe, cotillon, etc., M. Ba. J. — R. *gonela;* Lg. *gounel, gounélo;* I. *gonnella*, dimin. de *gonna;* v. E. *gonete;* v. fr. *gonnel, gonnelle*, etc.; BL. *gonella, gonna, gunna, guna*, etc.; Ang. *gown;* Ir. *guna, gunna*, etc.

Gouri (dim. *gourillot*), *goret*, etc., m., cochon, porc; fig. sale, au physique et au moral, D. S. J.—Lg. *górro*, truie; *gorè*, petit pourceau; E. *gorrin, gorrino;* Ca. *garri;* Grec mod. γουρούνι, cochon, etc.; E. *gorrona*, prostituée, etc. (cf. χοῖρος, L. *verres;* Ang. *boar;* Ssk. *varâha*, etc., et encore L. *hara*, S., *haran, hairan*, étable à porcs).

Gré, m., sébile pour le pain (*mettre aux grés*), D. S.; *grélot*, écuelle en forme de jatte, B.; *grélet, griau, griolet*, seaux de différentes formes, P. J.; *s'ègralir, s'égréli*, se détendre, en parlant des vaisseaux de bois, etc., P. J.— R. *grazal, grazaus*, vase, vaisseau; Lg. *grazal, grazdou*, auge de bois, baquet, *grazale*, auget, petit baquet; BL. *grazala, grasilhia, grasale, grassale, grasaletus, grassellus*, etc., divers vaisseaux de bois, de terre, de métal, etc., jatte, écuelle, mesure de blé, etc.; v. fr. *grasal, graal, gréau, greil*, etc. Il existe un roman du XIII[e] siècle, appelé le ***Roman du Saint-Graal***, qui a pour objet le vase merveilleux, si souvent célébré alors, dont N.-S. s'était servi pour la Cène, et où furent recueillis, après sa mort, le sang et l'eau qui coulèrent de son côté.

Houtau, *hotau*, *hotá*, m., D. J. S., logis ; cuisine. — Lg. *houstdou;* R. *ostal;* Ca. *hostal*, maison ; BL. *hospitale*, hôtel, palais, hôpital (*hospitium*, L. logis).

Lisco, f., amadou. — Por. *isca;* E. *yesca;* Ca. *esca;* Grec mod. ἦσκα, ὕσγα (pron. *isca, isga*), etc., du L. *esca*, aliment (pour le feu). La lettre *l* de *lisco* est l'article ajouté.

Misse, *meussa*, f., la rate, fig. force. — I. *milza;* Ca. *melsa;* Lg. *mélso;* A. *milz;* D. F. *milt*, etc. (cf. *milt*, *milz*, rate, avec A. *milch*, D. *melk*, laitance, de *milch*, A., lait, etc.; avec *milch*, *melk*, lait, cf. αμελγω, *mulgeo*, traire, γλάγ-ος, γάλακ-τος, etc.).

Mounin, m., *mounine*, personne laide ; *mounin*, *mouniche*, dessin grotesque, etc., D. S. J. — Lg. *mouni*, *mounino*, singe, guenon, fig. morveux, etc.; E. Ca. *mona*, singe ; I. *monna*, singe, *monnina*, guenon ; Por. *mono*, grand singe, femme très-laide ; Grec mod. μοῦνα, etc. (cf. A. *man*, homme).

Mour, *mou*, m., museau, masse, groin, etc., D. S. J. — Lg. *mourë*, *mour;* E. *morro*, grosse lèvres, etc. (cf. fr. *morailles*, tenailles pour pincer le museau des animaux).

Murie, f., épizootie grave, charogne ; fig. carogne. — I. *moria*, peste, contagion ; E. *morrina*, épizootie ; Por. *morrinha*, clavelée, etc.; BL. *moria*, charogne ; v. fr. *morie*, *murie*, épizootie, etc. (L. *mori*, périr).

Nun, *nion*, personne, S. D. J. — I. *niuno*, *nessuno;* R. *negun;* Ca. E. *ningun*, etc.; Ang. *none*, etc., composés de *ne*, *ness*, *nec*, pas même, et *unus*, un, comme *nullus*, L., de *ullus* (*unulus*), dim. de *unus*.

Palanche, f., levier, solive ; M. Ba. — E. Ca. *palanca*.

Panouille, f., panicule de millet, de maïs et autres graminées, J. — Ca. *panolla ;* I. *panocchia ;* E. *panoja*.

Peu, pouè, poi, pu, etc., m., montagne, nom appellatif de plusieurs lieux, D. J. S.; d'où *pouyi, pouïè*, monter, SC. Lo. — R. *puig, pug, pueg, puech; Lg. puch, puech; I. poggio;* BL. *podium, puteus;* v. fr., *pui, pujet*, etc.; R. *pugar, puiar, pueiar, poiar*, monter; E. Ca. *pujar*, etc.

Pirounelle, f., toton, S. D.— Ca. *pirinola;* E. *perinola.*

Plie, f., *pli*, m., levée, au jeu de cartes, D. S. J.—Ca. *pleg;* E. *pliego*, de *plegar*, plier.

Poutre, putra, et dim. *poutrète*, f., jument, pouliche, etc.; —R. *poudrel*, poulain; E. Ca. *potro;* Por. *poldro;* I. *poledro, puledro;* BL. *polledrus, pulledrus*, etc. (L. *pullus*).

Prèn, prènme, adj., mince, délié, grêle, fluet, M. Ba. P. J. — R. *prem, prim;* Ca. Lg. *prim;* v. fr. *prin*, etc.

Quartier, m., appartement, B. — E. *cuarto;* Ca. *quarto.*

Râche, f., teigne.—Lg. *râsco;* I. *raschia;* v. fr. *rache*, que quelques modernes ont essayé de rajeunir; Gaël. *crachen* (cf. l'E. *rascar*, le BB. *graka*, gratter, le fr. *gratelle*.).

Relóge, reloûge, m., horloge, D. S. J.— E. *relox;* Ca. *rellotje*, etc.

Renevier, renevie, renouvie, m., usurier, D. J. S.— R. *renovier*, usurier; *renieu*, usure, etc.; E. *renovero*, usurier (de *renovar*, renouveler).

Semousse, f., J., *semous*, m., lisière de drap, D. S. J.— Lg. *simoûsso*, lisière de drap, *simous*, lisière de toile, tête d'une pièce de toile et de drap; Ca. *semolsa, simolsa;* I. *cimossa;* Grec mod. σιμοῦσα, τσιμοῦσα (de *cima*, cime, tête).

Sentir, dans une partie du Jura, entendre, ouïr : *dz'ai chéntt contaï*, j'ai entendu raconter, Lo.— I. *sentire;* Ca. *sentir*, entendre; BB. fig. *senti*, obéir. En fr. et dans

les autres langues néo-lat., *sentir* a rapport à l'odorat (cf. Copte, *xaant*, *xant*, etc., nez, narine), au toucher, ou au sens moral ; en L., au moral seul.

Soudïo, *sóïo*, f., corde, D. J.; *soguille*, *seguille*, cordelette, verge, D. ; *seguiller*, fouetter, B. — E. Ca. Por. I. *soga*, corde, courroie ; E. *soguilla*, cordelette (cf. A. *seil*, corde).

Souper, *soupá*, *chupa*, humer (œuf, etc.), D. S. J.— Ca. *xupar*; E. *chupar*; v. fr. *soubiter*, etc.

Toudille, *tudille*, *tuéille*, f. et dim. m. *tudillon*, etc., nappe, essuie-mains, selon les lieux, D. J. S.— Lg. *toudlio*, *toualiou*, nappe; E. *toalla*, anc. *toballa*, essuie-mains, *toalleta*, serviette; Por. *toalha*, nappe, essuie-mains; I. *tovaglia*, nappe, *tovagliuola*, *tovaglietta*, *tovagliolo*, etc., serviette, essuie-mains; Ca. *tovallo*, serviette, *tovallola*, essuie-mains, etc.; BL. *tobalia*, *tobalea*, nappe (*benedictio tobalearum*, missel de Besançon); v. fr. *touaille*, *touaillon*, nappe, serviette, essuie-mains; BB. *toal*, *toual*, *tuel*, *toubier*, *tousier*, nappe (cf. fr. *tavaïole*, linge dont on couvre le nouveau-né quand on le porte baptiser, en C. *batisou*, D.).

Tros, *tró*, *trou*, m., morceau, portion, D. J., *trou de boudin* (cant. de B.), *tros de rivière* (anc. titres), portion d'une rivière.— R. *tros*, morceau; Ca. Lg. v. fr. *tros*; E. *trozo*, morceau; Por. *troço*, tronçon, détachement, etc.

Tuner, v. a., solliciter clandestinement des secours, et les arracher en abusant de la sensibilité ou de la bienveillance d'autrui. Ce mot n'a point d'équivalent en Français. Le *tuneur* n'est pas précisément l'indigent qui mendie, l'inconnu qui trompe la charité ; c'est l'homme bas qui, sans besoins urgents, quelquefois sans avoir l'air de demander, met à contribution ses connaissances, ses amis

et ses parents par ses histoires controuvées, sa politesse larmoyante, et son sans-façon importun. On *tune* de l'argent, des provisions, des ustensiles; on va *tuner* son dîner, etc.— E. Ca. *tunar*, vagabonder. gueuser.

Va, vai, vouai, voué, etc., m., cercueil, D. S. J.—R. *vas*, cercueil, tombeau (cf. Ang. *bed*, lit).

Mots italiens.

C. *Andaî*, aller, P. J. — I. *andare*, E. *andar*.

Bignôle, bignoûlo, f., corbeille en boule, B.— *Bugna, bugnola*, etc., corbeille.

Bignon, benion, bèn, ban, m., ruche, B. Ba. M. — *Bugno*, ruche (cf. A. *biene*, abeille ; Lg. *borníou, brouniou*, ruche).

Bombonne, f., dame-jeanne, B. Do. — *Bombola*.

Bouchon (*à*), la face, l'ouverture en dessous. — *Bocconi*.

Bouge, bougeote, f., poche, M. — *Bolgio* (cf. A. *balg*, peau).

Bretonner, bretendi, broûtai, etc., bougonner, D. S. — *Brontolare*.

Breu, bru, m., bouillon, sauce, D. J. — *Brodo* (cf. A. *brühe*, fr. *brouet*).

Breu, bru, m., boue ; *brohie, brayie, brier*, marcher dans la boue, D. J.— *Broda, brago*, boue (cf. avec le mot précédent).

Bureté, beurté, brâté, m., bluteau, farine blutée, D. J. ; *brâtelaî*, trembloter (comme le bluteau), trembler, D.— *Buratello*, bluteau; BL. *buratare*, bluter.

Cagne, f., chien mou et paresseux, personne lâche; *cagnard*, paresseux (fr. *acagnarder*).— *Cagna*, chienne, Lg. *cagno*.

Cilége, celége, celése, etc., cerise, S. J. D. — *Ciliega*.

Choufle, chouflette, chiflette, f., *chiflon*, m., houppe de

bonnet, D. S. — *Ciuffa, ciuffetta*, toupillon, crête, etc. (cf. A. *schopf*, toupet, touffe, crête, huppe, etc.).

Chouque, chouquette, f., houppe; *choucot*, trochet de fruits, D. S. — *Ciucca*, houppe, trochet.

Ctsa, f., haie, SC. — *Cesale*, haie (du L. *cædo*, tailler).

Couètra, coutra, coutro, coute, f., couverture de lit, J. D. — *Coltre* (cf. fr. *courte-pointe, coltre punta*, couverture piquée).

Crâpé, crôpé, grôpé, m., crêpe, f., mets, D. S.—*Crespello* (du L. *crispus*, frisé).

Creu, m., son de farine, D. S. J.— *Crusca* (cf. C. *creuche*, coquille d'œufs, de noix, etc.).

Crôler, a. et n., secouer, branler. — *Crollare.*

Eparmaî, réparmaî, râparmaî (Vill.-s.-M. *râpraingie*), ménager, économiser; épargner, ménager quelqu'un, P. J. — *Risparmiare*, dans les deux sens.

Javiôle, f., cage à poulets, B.— *Gabbiola*, dim. de *gabbia*, cage (*cavea* L.).

Kétra, couètra, f., courge, SC. Lo.—*Cetr-uolo, citr-iolo*, courge (fr. *citrouille*).

Là où, où, au lieu que, D. S. J. — *Laddove*, dans les deux sens; v. fr. *là où.*

Las-moi, hélas! D. S. J., au f., *lassa-moi* (cant. de Vanclans, Ba.), *lasse-moi*, D. hélas! adv. de douleur, et le plus souvent de compassion, comme le Lg. *pecâïre.* — *Lasso me! lassa me!* v. fr. *las moi, lasse moi* (Joinville), ou simplement *las, lasse*, se déclinant d'abord comme adj. signifiant *malheureux*, et devenu plus tard indéclinable, *las!*

Magnin, m., chaudronnier. — *Magnano*, serrurier. Est-ce fig. de *magnin*, ou du v. fr. *mahaigner, mehaingner*,

blesser, estropier, gîter, que vient l'homonyme C. le *magnin*, brouillard qui endommage les vignes?

Margelle, ***mardjélo***, etc., caroncule qui pend du cou de quelques chèvres, D. — ***Bargigli***; cf. E. ***marmella***, ***mamella*** (peut-être du L. ***mamma***, au mamelon duquel ressemble la ***margelle***).

Pieuge, ***piuge***, ***pleuge***, etc., f., pluie, D. S. — ***Pioggia***, Ca. ***pluje***.

Qui, adv., ici. — ***Qui*** (cf. E. ***aqui***).

Singhiâ, ***pô-singhiaî***, sanglier, D. S. J. — ***Cinghiare***, ***cinghiale***, du BL. ***singularis*** (ps. 79, ***singularis ferus***). Cf. le Grec μονιός, sanglier, de μόνος, seul; le fr. ***solitaire***, vieux sanglier.

Stoc (avoir du), de l'esprit, D. S. J. — ***Avere stocco***.

Mots espagnols (1).

C. ***Alape***, f., accroc. — E. ***harapo***, lambeau.

Barder, n., aller de côté et d'autre, en parlant d'une voiture. — ***Andar de bardanza*** (cf. ***bard***, civière).

Bausser, ***baussie***, n., se vautrer dans la fange, en parlant du porc; ***bausser***, ***rebeussie***, n. et a., fouiller avec le groin, remuer malproprement, bouleverser, etc., D. J.— ***Balsa***, marais, étang (cf. Lg. ***bouziga***, fouiller avec le groin, ***bouziga***, essarter.

Bourru, m., âne, Lo. SC. — ***Burro***, âne (cf. fr. ***bourrique***). De là ***la bourre***, espèce de jeu de cartes, variété du

(1) On est généralement porté à croire que la domination espagnole a donné beaucoup de mots à nos patois. Elle a été de trop peu de durée pour avoir ce résultat, et nos relations avec les Espagnols nous ont tout au plus donné les jeux de la *Bourre*, de la *Brisque*, des *Bôches*. Les autres mots communs aux deux peuples le sont depuis plus longtemps.

jeu de la bête, D. (cf. Lg. *bouriscdda*, la bête, d'où peut-être le mot suivant).

Brisque, f., espèce de jeu de cartes, D. S. — *Brisca*. De là *brisquet*, la dame et le valet, au jeu de la *bête hombrée* (*hombre*, E., *hombre*, fr.).

Camée, f., foule de gens, volée d'oiseaux, multitude en général, B. D.— *Camada*, portée d'un animal (*cama*, gîte, lit), bande de voleurs, etc.; Por. *cambada*, volée d'oiseaux, banc de petits poissons, tas de canaille.

Cenise, f., le plus souvent pl., cendre chaude, menue braise mêlée de cendres, B. J. S. — *Ceniza*, I. *cinigia*, Ca. *cinza*, cendre (L. *cinis*).

Corner, *cound*, *cougnaî*, etc., a., frapper de la corne, D. S. J. — *Cornear* (*corner* manque au Français).

Dététer, a., sevrer un enfant, B. — *Destetar*, sevrer (cf. le C. *titi*, m., pis, mamelle; le Fr. *teton*, Gr. τιτθός, Hébr. *dad*, etc.).

Grappes, f. pl., crampons sous les pieds pour marcher sur la glace; *grapper des souliers; cheval grappé*, etc., D. S. J. — *Grapa*, crampon; Ca. *grapa*.

Jóquer, n., se morfondre à attendre, D. S. J. — *Yogar*.

Liston, m., cordonnet, tresse de soie, B. — *Liston*.

Mèclaî, *moellaî* (*ll*. mouill.), mêler, D. J. — *Mezclar*, I. *mescolare*, du L. *miscere*, Gr. μίσγω, Hébr. *mazag*.

Mimi, m., enfant gâté, personne trop délicate, B.—*Mimo*, caresses; *mimar*, caresser, mignarder.

Mique, f., *miquet*, m., dim. minon, chat, D. S.— *Micho*,-*a*; I. *miccio*,-*a*. D'où *michonner*, *michougnie*, mignarder, dorloter, B.

Nini, t. de caresse : *mon nini*, mon bijou. — *Nino*, petit enfant (Hébr. *nin*, enfant). Mouillez le 2[e] *n* de *nino*.

Pequignot, adj., petit. — *Peqeno*. (Mouillez *n*.)

Raper, dérober, D. S. — *Raspar* (cf. toutefois L. *rapere*, et E. Ca. Lg. *arrapar*, arracher violemment.

Rebioulon, m., rejeton d'arbre, ressentiment d'une maladie éruptive, retour de boutons de gale, etc., D. — ***Rebollo***, rejeton (cf. L. ***pull-ulare***).

Rèssombi, D.; ***rassombrat***, ***rässombrenai*** (Vill.-s.-M.), résonner, retentir. — ***Zumbar***, résonner.

Rètombi, retentir, J. — ***Retumbar***.

Terrasse, f., terrine, jatte, Lo. — ***Terrazo***, v. m., terrine, jarre.

Trâteler, n., chanceler (ivrogne), D. S. J. — ***Tartalear***. Lg. ***trantoula***, ***trantalia***, ***trantalaissa***. Bourg. ***treteló***.

Mots catalans.

C. ***Bré***, ***bri***, m., berceau; dim., ***breçot***, petit berceau, trébuchet d'oiseleur; ***brecie***, bercer, D. S. J. — Ca. ***Bressol***, berceau; ***bressar***, bercer; Lg. ***brés*** (cf. v. fr. ***bers***, d'où ***berceau;*** BL. ***bressæ***, etc.).

Brou, m., pousses, rejets; gui; écorce, D. S. J. — ***Brot***, rejeton; E. ***brote***.

Brousses, ***brosses***, f. pl., broussailles, D. J. S. — ***Brossa***, E. ***broza***, Lg. ***broùsso***.

Brousses, f. pl., miettes, débris, restes; *à **brousses***, abondamment, D. S. — ***Brossa***, E. ***broza***, débris, etc.

Buche de paille, fêtu, f., *buchettes*, la courte-paille, D. — ***Busca***, fétu; Lg. ***bùsco***, f.; I. ***busco***, ***brusco***, etc.

Carron, m., brique, D. S. J. — *Carro* (*n* final, supprimé au singulier, reparaît au pluriel dans les subst. catalans); Lg. *cdirou*.

Co, m., larve du hanneton, des mouches et de plusieurs insectes, qu'on trouve dans la terre, le fumier, le bois, la viande, le fromage, les fruits, etc., D. S. J.; *coco*, chry-

salide de papillon, B. — *Cuc*, dim. *cuquet*, *corc*, larve de différents insectes; E. *coco, cuco, cuca* (cf. *cocon*, fr., chrysalide du ver à soie).

Dèïau, m., dé à coudre, B. — *Dedal;* Lg. *deddou*, dé, de *dedo*, doigt.

Ecorofe, écarafe, écrofeuille, acrofeille, acofreuille, f., coquille de noix, Lu. V. — *Esclofolla;* Lorr. *écraffe* d'œufs.

Ekiafi, èkiafai, ékiofai, kiafi, etc., éclater de rire, D. J. — *Esclafir;* Lg. *s'esclafi de rire.*

Embouéld, embouélai, etc., mêler, embrouiller du fil, etc., M. B. P. — *Embullar.*

Ére, ire, f., jardin, planche de jardin, Lu. B. — *Era;* E. *era*, carré de jardin (cf. L. *area*).

Escampiller, escampeillè, ècamp'lli, dcampoyie, dcampourai, v. éparpiller, J. D. S. — *Escampar;* Lg. *campéjha* (cf. C. *champai, tsampai*, jeter).

Fluchon, fieuchon, houppe d'un bonnet, S. — *Floc*, houppe, mèche, etc., du L. *floccus*, flocon.

Ghidrpo, ghiápo, ghiaipe, etc., f., griffe, serre, ongle crochu; *ghidpai*, égratigner, déchirer; *ghiapin, ghiopin*, grappin, D. J. — *Grapa*, serre, griffe (cf. E. *zdrpa;* Lg. *drpo*, griffe, serre; le Fr. *harpon;* le Gr. ἁρπάζω, etc.).

Legnié, m., bûcher, P. — *Llener*, bûcher. Du L. *lignum*, bois; R. E. *lenha.*

Lessu, lissu, lissiu, lisé, etc., eau de lessive, D. S. J. — *Llexiu.*

Likai (Saugeais), *lichie, luchie*, etc., glisser. — *Lliscar.*

Llèllé (*ll* mouill.), niais, D. J. — *Lelo;* E. *lelo.*

Notron, votron, m., vôtre, adj. pronominal, dans plusieurs localités des montagnes du D. et du J. — *Nostron*, du L. *nostrum*, pris à l'accusatif; Dauphiné, *notron.*

Peu, f., planche, Lo. — ***Post***, f., planche, du L. ***postis***, poteau.

Poue, m., puits, plus souvent cavité où se perdent les eaux, gouffre dans une rivière, abîme dans les rochers; d'où ***empoûsat***, ***empoûsie***, ***opoûsie***, abîmer, précipiter, etc., Ba. M. — *Pou;* E. *pozo*, d'où *empozar;* Ca. *empoar*, jeter dans un puits; Lg. *pous*, puits.

Pouille, m., pou, D. S. — *Poll.*

Pousse, f., ***poussot***, m., poussière, D. J. S. — *Pols.*

Sahin, ***sayin***, m., saindoux, D. J. S. — *Sagi.*

Sahu, ***saihu***, ***savu***, ***saivu***, ***saivurie***, ***seû***, ***seûré***, etc., m., sureau, arbre, D. J. S. — *Sauc*, du L. *sabucus*, *sambucus.*

Seu, ***sieu***, m., suif, D. J. S. — *Seu* (du L. *sebum*).

Suche, ***sutche***, ***seuche***, ***seutche***, ***sutse***, etc., suie, D. J. S. — *Sutje*, suie; Dauph. *suchi.*

Touillon, bouillon d'une source, source, source temporaire, D. J. — *Doll*, bouillon d'une source (cf. E. *tollo*, boue, limon, d'où le C. *touillie*, salir, *touillon*, souillon.

Mots languedociens.

C. ***Acle***, ***âcllo***, f., écharde; chicot de dent, B. P. — Lg. *Ascla*, fendre (cf. *éclat*, f.).

Agrouai, ***agrouvâ***, ***ragrouvaî*** (*se*), se pelotonner quand on a froid, s'accroupir en ramassant ses membres, D. — *Agrouva*, accroupi.

Apiè, m., rucher, Lo. — *Apié* (L. *apis*, abeille).

Arvoue, m. fr., voûte, cintre voûté de porte, B. J. — *Arbóout*, *aravóout;* v. fr. *arvolt*, *arvout*, *arvol;* BL. *arvoutus* (Rac. *arc*, *voûte*).

Bâche, ***bâtso***, f., paillasse, D. — *Bassâco* (Rac. L. *bissaccus*).

Bâda (*de*), sur-le-champ, Lo. — *De bâdo.*

Baitôle, pètôle, f., causeuse, Ba. — *Batalia,* bavarder.

Béjon, m., térébenthine, P. — *Bijhoun* (cf. E. *pega,* poix; L. *pix*).

Bille, f., sapin ou autre arbre équarri ; dim. *pelot, plot,* partie d'une bille pour le sciage ou le bardeau ; billot de cuisine, etc., D. S. J. — *Biliou,* bois de sciage (cf. L. *pila,* colonne).

Blauîou (Saugeais), *bidvou* (Vill.-s.-Mont.), adj., livide ; blême. — V. m., *Blave,* bleu, *blavat,* meurtri; BL. *blavius, bloïus,* bleu, etc. (cf. C. *bleuvi,* bleuir).

Blède, bède, f., bette, légume, D. S. J. — *Blédo* (L. *blitum*).

Bôbo, f., lippe, moue ; *faire lai bôbo,* Vill.-s.-M. — *Bébo,* lippe, moue.

Borgne, borne, bône, etc., m., orvet, serpent que le peuple croit aveugle (Ang. *blindworm ;* A. *blindschleiche*), D. J. — *Bôrni,* aveugle (et non *borgne*).

Bouchâ, boutsâ-do, adj., qui a le visage barbouillé, B. P. — *Bouchar,* fig. de *bouchar,* bouc.

Bouquin, m., feu volage aux lèvres, au coin de la bouche. — *Boucôs,* lèvres.

Bourneau, bouné, beuné, etc., m., tuyau pour la conduite des eaux. — *Bournel ;* v. fr. *bourneau* (cf. Teuton. *born, burn,* fontaine ; F. *bron ;* A. *brunn,* etc.).

Bousse-roue, pousse-roue, boute-roue, boutrou, poutrou, m., borne à l'angle d'une maison, à l'entrée d'une porte cochère, etc., pour *repousser* les roues, B. — *Butorôdo.*

Bracu, m., primevère officinale, J. — *Brâgo, braïéto.*

Brecenai, grommeler, bougonner, Vill.-s.-Montr. — *Brezena.*

Bresiller, bresillie, **fracasser, réduire en poudre.** — ***Brezilia.***

Bronde, brande, f., menue branche ; au pl., bourrée ; *bronde, brondon*, brocoli de chou, D. J. — *Broùndo*, bourrée.

Broutche, f., rayon de miel, M. — *Bresco ;* E. Ca. *bresca*, etc.

Bruchon, brechon, m., sébile en paille, ruche, G. — *Brus*, ruche.

Bugne, gugne, guigne, gogne, etc., f., bosse à la tête, D. S. — *Boùgno, bórgno ;* v. fr. *bugne*.

Cabórna, f., grotte, creux d'arbre, etc., Lo. — *Cabórno*, tanière (L. *caverna*).

Cimer, cimá, v., suinter, couler goutte à goutte, D. S. — *Chima.*

Conseigle, consé, m., méteil. — *Coussegal* (Rac. *cum*, et *secale*, seigle, L.).

Couènna, coùne, par corruption *corne*, f., couenne de lard, J. D. S. — *Coudéno* (du L. *cutis*, peau). De là, C. *couènneau, couènné*, P., *cómé*, B., dosse, première et dernière planche d'un bois de sciage, revêtue de l'écorce ou peau de l'arbre ; *ècouènat*, écobuer, enlever la superficie d'un terrain herbu, P.

Coute, cote, f., étai, cale ; *couter, coutá*, étayer, caler, D. S. J. — *Couta, acouta*, caler.

Couteau, couté, m., gousse de légume, D. S. — *Coutel.*

Cramail, m., crémaillère, B. — *Cremal*, du L. *cremaculum*, d'où encore C. *cumáclou, coumaicllou, kemaiclou, k'maiclleu* (*ll* mouill.), etc., P. J.

Dácalambrai, adj., dont la raison s'altère, Vill.-s.-Mont., où il vieillit. — *Descalabra*, fou, écervelé (cf. I. *celabro*,

celebro, cervelle; L. *cerebrum;* le C. *perdre la calabre,* plus souvent *battre la calabre*, délirer).

Dècouti, *dâqueti*, *dâsenqueti*, etc., débrouiller de la laine, des cheveux, etc.; *encouti*, *enqueti*, embrouiller, D. — *Coutis*, embrouillé; *coutisses*, laine embrouillée de la queue des moutons (L. *cauda*, queue).

Dèturbat, distraire, déranger, P. — *Destourba;* v. fr. *destourber;* L. *dis-turbare.*

Dos, m., *dôsse*, *deûche*, f., gousse de légumes; *pois en dôsse*, D. J. — *Dôousso*, *dôlso*, cosse; *dôlso* et *gôlso*, gousse d'ail (cf. A. *hülse*, gousse, cosse, peau).

Drôlou, *droûle*, m., *droûlesse*, f., jeune garçon, fille (sans aucun sens mauvais), J. D. Vill.-s.-M., Tarcenay, etc. — *Drôle*, même acception.

Efarfantâ, *âforfantâ*, *âfouairfantâ*, etc., égaré, au pr. et au fig. (se dit plus spécialement d'une personne qui ne peut retrouver sa route, comme si elle était sous l'effet d'un charme), D. S. — *Farfantélo*, *parpantélo*, la berlue (cf., quant à l'idée, le C. *enfantoma*, *enfantoumâ*, hébêté, hors de sens, comme s'il était le jouet d'un lutin, d'un fantôme, D. S. J.).

Enchâtre, f., case d'une farinière, etc. — *Castrou*, case dans une écurie (cf. L. *castrum*, cantonnement).

Encroter, *encrotâ*, etc., enterrer. — *Clot*, *cros*, creux, fosse, tombeau.

Envi, à contre-cœur, G. — *Envis* (du L. *invitus*), v. fr. *envis.*

Epelue, *éplue*, *èpoulue*, *âplue*, etc., f., étincelle, flammèche; *âpluai*, pétiller, étinceler, D. S. J. — *Belûgo*, étincelle; *beluga*, *belughejha*, étinceler, pétiller (cf. A. *beleuchten*, éclairer; le fr. *bluette*, éblouir; le C. *aivoi lâs-ébluote*, des éblouissements).

***Faïd**, foyá, foyar*, m., hêtre, D. S. — *Faiar, fájho* (L. *fagus*).

***Fáïé**, féïé*, f. pl., brebis, moutons en général, D. J., d'où le dim. *foyote*, D. S., jeune brebis. — *Fedo*, brebis; R. *feda*, du L. *fœta*, brebis, brebis qui a mis bas, employé substantivement dans ce vers de Virgile, *Eg.* 1 :

> Non insueta graves tentabunt pabula fœtas.

***Failles**, bôrdes, boùdges, bourdifailles* (le dimanche des), le dimanche des brandons, le premier de carême, M. — *Fáliou*, brandon; *fálio*, étincelle (cf. C. *faloutse*, étincelle, J.; flocon de neige, D. J.); v. fr. *faille*, flambeau, du L. *facula*; *bôrdo*, paille, fétu; v. fr. *borde*, torche; *bourdifálio, bourdufálio*, broussailles, pouvant, dans le sens C., être composé de *borde*, paille, et *faille*, torche, flambeau (cf. *brandon*, de l'A. *brand*, incendie; *brennen*, brûler) (1).

***Fauda**, f., foudot*, m., le giron; habit d'une femme depuis la ceinture aux pieds, J. D. — *Fáoudo*, dans les deux sens; Ca. *falda*; E. *falda, halda*, dans le second.

***Fille**, f.*, œilleton d'artichaut, B. M. — *Filiólo*.

***Fiouler**, fiouldá*, v., siffler; siffler la linotte, bien boire, D. — *Fioula*, deux sens.

***Fleurier**, fleurie*, m., charrier pour la lessive, D. S. J. — *Flourié* (cf. L. *fluere*, couler; C. *treùssou, trussou*, charrier, de *treuz*, BBr., à travers; L. *trans*).

***Flouta**, felouta, floto*, etc., f., écheveau, P. Ba. — *Flôto*, dim. *floutéto* (cf. *filum*, fil, L.).

(1) Ce dimanche s'appelle encore le dimanche des *pois frits*, M. P.; des *Piquerés*, des *Epiquerés*, B., à cause de l'usage qui astreint les mariés de l'année à donner à *piquer* (manger grain à grain) des pois frits aux garçons de la paroisse.

Fossou, feçou, f'sou, francisé *fossoir,* m., houe, D. S. J.— *Fossou,* houe de vigneron (L. *fodere,* fouir).

Fougnie, fougner, n., se rebuter, bouder, D. S. J. — *Fougna,* bouder.

Fraichun, m., odeur de viande fraîche, de sang, etc., D. S. — *Frescun.*

Gambi, m., boiteux ; *gambillie, gamb'lli,* etc., boiter, D. S. J. — *Gambi, gambet, gambitor,* boiteux, etc. (L. *gamba,* jambe, dans Végèce).

Garauda, gareûda, gareûdon, m., J.; *gardche* (Ornans); *golaiche, golouaiche,* B., f., grandes guêtres de toile à l'usage des laboureurs et particulièrement des vignerons. — *Gairâoudos,* pl. (cf. Lg. *gâro,* jambe, BBr. *gar, garr*).

Gati, m., chatouillement; *gatillie, gat'lli, goteillie, gôtoyie,* etc., chatouiller, D. S. J. — *Catiou,* chatouillement (de *cat,* chat, I. *gatto,* E. *gato;* comme *chatouiller,* de *chat*).

Górge, górdjo, etc., D. S., f., bouche. — *Górjho,* bouche.

Gouine, gueune, f., truie; fig. salope, etc., D. S. J. — *Goíno, goudino,* femme libertine.

Grafigner, égrafigna, graifend, etc., donner des coups de griffe (C. *griffer*), égratigner, D. S. J. — *Grafigna.*

Gravalon, graivelon, gröνvlon, grav'lon, grov'lon, etc., m., frelon. — *Graoulé* (cf. L. *crabro,* frelon, dont les fortes ont été adoucies en *gravlo*).

Grèton, greton, groton, graton, etc. (à B. *grabeuçon, grabeçon, grapçon*), m., cretons, reste de la panne qui donne le saindoux.— *Cretons;* BL. *cretones* (cf. L. *concretus,* collé, serré).

Groula, f., soulier, savate, Lo. — *Groùlo,* savate; v. fr. *groule, grolle,* savate ; *groulier,* savetier.

Grumicé, ***gremicé***, ***gremecé***, ***grumechau***, etc., peloton; d'où *se ragremecillie*, etc., se pelotonner, D. S. J. — *Grumicel*, *grumel*, peloton (L. *glomus*, cf. Hébr. *galam*, rouler).

Houspiller, voler subtilement, B. — *Gouspilia* (cf. v. fr. *goulpil*, *gouspil*, L. *vulpecula*, renard; d'où C. *gouspillon*, goupillon, aspersoir en poil, crins, etc.).

Matafan, ***matafain***, m., crêpe plus ou moins épaisse, Lo. SC. — *Matafan*, plat de résistance. (*Matar*, tuer, *fam*, la faim).

Matrouillie, barbouiller le visage, D. — *Matroulia*.

Motte, f., monticule, V. D. J. — *Moûto*; BL. *motta*.

Mourot, noir, noirâtre, D. S. — *Moure* (cf. μαυρός; I. *morato*; v. fr. *mourot*, *morel*, etc.

Pate, f., guenille, chiffon, D. S. J.; *patier*, chiffonnier; *pate-à-la-drille*, chiffonnière, etc. — *Pâto*, *fâto*, chiffon.

Pidance, f., tout ce qui se mange avec le pain, viande, fromage, etc.; *s'apidancer*, ménager sa *pidance*, D. J. S. — *Pitânzo*; BL. *pictantia*.

Pluvigner, ***plevignie***, ***plevignotai***, ***pieugend***, etc., bruiner, D. — *Plouvinejha*.

Poui, interj., fi. — *Boui* (cf. A. *pfui*; Bourg. *poui*, etc.).

Pousse, f., balle d'avoine, D. S. J. — *Poulses*, pl. (cf. L. *pellis*, peau; BL. *pulsare avenam*, vanner l'avoine).

Poutet, m., lippe, moue, Lo. — *Pot*, *pout*, lèvre; *poutet*, *poutou*, baiser; Copte *spotou*, *sfotou*, lèvre.

Réille, ***roille***, m., soc de charrue, J. G. — *Rélhio*; BL. *relha*; v. fr. *reille*, soc; *reiller*, labourer; E. *reja*, etc.

Saigne, ***sagne***, f., marais, D.; *saignie*, *sâne*, *sudne*, herbe qui croît dans les eaux, D. S. — *Sâgno*, jonc; v. fr. *saigne*, marais; *sagne*, jonc; BL. *sagna*, *saigna*, marais, plante de marais.

Sauma, *chauma*, f., ânesse, charge d'un âne, J. — *Saoûmo*, ânesse ; *saoumâdo*, charge (cf. fr. bête de *somme*, *sommier* ; L. *sagma*, charge ; Grec σάγμα).

Segrôlâ, *sogrôlaî*, *sacoulaî*, etc., secouer, D. J. — *Sagrounla*, secouer ; Dauphiné *segrola*, secousse (cf. *sub*, L. et C. *crôla*, secouer ; ou *sac*, et C. *ensacher*, secouer pour serrer ce qui est dans un sac).

Sote, *soute*, *cheuta*, *âssouto*, etc., f., abri, S. J. D. — *Assousta*, abriter ; *sousta*, abri, en Dauphiné.

Suquet, *sequet*, *cheguet*, *sigoulet*, *siot*, etc., hoquet, D. J. — *Chouquet*.

Ticlet, m., loquet, D. S. — *Sisclet* ; v. fr. *sisclet*, *gisclet*.

Tome, *toumo*, etc., f., fromage d'hiver, façon Gruyère. — *Toumo*, *toma*, fromage frais, fromage mou ; BL. *toma*, *thouma*.

Toupin, *tupin*, *tepin*, etc., m., marmite, pot en général, J. P. ; *topette*, f., fiole, D. — *Toupi*, pot-au-feu, pot ; *toupîno*, pot à moineaux ; v. fr. *tupin*, *tepin* ; BL. *tupinus*, *tupina*, pot ; A. *topf*, etc.

Véprôlâ, *faire lo mi-vèprô*, *mi-vèprôlâ*, etc., goûter, faire un petit repas dans l'après-midi, D. — *Bespralia*, et aussi, par corruption, *brespalia* (du L. *vespera*, soir).

Volan, *voulan*, m., faucille, G. J. — *Voulan* ; v. fr. *volant*, *volaine*, *voulge*, *vouge*, etc.

Mots de l'ancienne langue française et de la Basse Latinité.

J'aurais à citer des milliers de ces mots conservés dans nos patois. Je me borne aux suivants :

V. F. 1° Mots identiques dans les deux idiomes :

Aisement, vase ; outil.

Andier, landier, chenet (Ang. *andiron, hand-iron*, main de fer, chenet).

Borde, f., grange, métairie, Do.

Charpagne (C. *charpagne, charpigne*, etc.), espèce de panier.

Chevanne, chevanton, feu de joie, tison, flammèche.

Coquelle, caquerolle en fonte de fer, petite casserole à pieds; (L. *coquere*, cuire).

Corgie, courgie, etc., fouet (L. *corrigia*, courroie).

Conferon, bannière d'église (C. encore *confaron, confouaron*, etc.; v. fr. *confalon, confanon, gonfanon*; BL. *guntfano*, du Francique *gundfano*, étendard de guerre : *gund*, Go. *gunna*, guerre).

Emayer (C. encore *dmayie, èmahi*, etc.), inquiéter, du v. fr. *émoi*, émotion; L. *movere*, agiter.

Equevilles, C. (v. fr. *esquevilles*), f. pl., balayures (L. *scopa*, balai, C. *èkeûva*, J.); d'où C. *équeviller*, —*illie*, balayer, disperser; *dcouvet, dcouvot*, fr. *écouvillon* de four.

Flavon, flaon (C. encore *floon, flovon, chovon*), *flandelet, flamusse*, etc., flan, tarte recouverte d'une couche épaisse d'œufs au lait, mêlés de sucre ou de fromage, ou bien de riz, de courge, etc., S. D.; œufs au lait, entremets, D. S. (A. *fladen*; BL. *fladones, flatones*, etc.).

Gargate, gargote, garguillote, gargoillote, garguillot, gargôle, gargamelle, etc., D. S. J.; v. fr. *gargate, garguillot, gargaillot, gargante, gargamelle*, etc., canal du gosier, gosier; Lg. *gargate, gargaliol, gargassou, gargamel, gargamélo*, etc.; Ca. E. Por. *garganta*; Ca. *gargamella*; E. *garguero*; I. *gargata, gargozza, gorgozza, gorgia*, etc. (fr. *gorge*); A. *gurgel*; Grec γάργαρος, etc., et de nombreux dérivés à sens divers, *gargariser, gargouille*, etc.

Garmenter (*se*), se lamenter; BB. *garmi*, crier (cf. A. *gram*, chagrin; I. *gramo*, triste).

Gènne, f., marc de raisins (v. fr. encore *gen*, *esne*; cf. L. *acinus*, pepin).

Ginguer, jouer, folâtrer (cf. C. *gigue*, jambe, d'où *gigot*, fr.).

Giper, *juper*, agiter les jambes, folâtrer, etc.; d'où C. *jupin*, lutin, enfant toujours en mouvement (cf. C. *guibre*, *guibe*, *guibote*, jambe; le v. fr. *gimber*, de *gamba*, L., d'où *regimber*, fr.).

Juper, crier *ioup* (C. encore *uper*, *iuper*, *iouper*, *iobat*, *iôbai*, etc., D. J.). Avec le cri de nos garçons de village, *iou*, *iou coucou*, cf. le Grec ἰώ, ἰού.

Jusqu'à tant que, jusqu'à ce que (L. *ad tantum*).

Maishui (C. encore *mâseû*, *mâsuan*, *mâsian*, etc.), désormais.

Mitan, *moitan*, m., milieu.

Mournifle, f., soufflet sur le nez (C. *moure*, museau; *nifle*, nez, inus., qui a donné le fr. *renifler*, le C. *nifler*; d'où *niflet*, qui renifle encore comme un enfant, expression de mépris pour un jeune homme).

Quignon de pain. — V. fr. *cugnon*, morceau de pain (en forme de coin, L. *cuneus*, C. *cugnot*); *cuignet*, pain ou gâteaux anguleux, comme on en fait encore dans plusieurs provinces, et *quenieux*, gâteau; d'où C. *quenieu*, P., *quignô*, *quigneû*, B., gâteau. Le *quigneû*, chez nous, est spécialement le gâteau, la brioche, ou simplement la *miche* de pain (*miche*, C., est un pain volumineux) que les parrains et marraines donnent à leurs filleuls (1).

(1) Le *quigneû* se donne généralement plusieurs années de suite; la première année il est de rigueur, et alors il est accompagné de quelque cadeau, tel qu'un ustensile de ménage, un bijou, etc., qui

Seille, soille, f., seau (L. *situla; I. secchia*).

Sopper, v., chopper, heurter (C. encore, *zopper*, de l'onomatopée *zop*).

Tranche, f., sorte de hoyau, D.

Queue, pièce, feuillette, cari, côte, barral, channe, chóveau, etc., mesures de liquides.

Hémine, penal ou *penau, coupe, quarte*, etc., mesures de grains.

Faux, soiture, journal, quarte, ouvrée, etc., mesures de terres.

prend aussi le nom de *quigneu*. J'ai vu quelquefois des sous ou des pièces d'argent implantées dans la croûte du *quigneu*. On le porte à la maison de l'enfant dans le temps où l'on honore l'enfance de Jésus, de Noël à l'Epiphanie. Le retour annuel de ces friandises et de ces petites étrennes, comme celui des présents mystérieux de la *Tronche* de Noël, sont de ces moyens ingénieux que la foi sait trouver pour faire aimer aux petits enfants, qui ne peuvent encore se réjouir spirituellement, le jour de la naissance du fils de Dieu, ce jour que l'instinct religieux de nos pères avait élevé au premier rang parmi les fêtes, ce jour dont le nom avait passé aux autres fêtes de N.-S. (*les quatre Nataulx*), ce jour dont le nom était devenu, en toute circonstance, le cri de la joie et du bonheur (*Noël! Noël!*).

Ces usages tendent à se perdre, comme tant d'autres qu'emporte le siècle; et il serait bien temps qu'on songeât sérieusement à recueillir nos vieilles traditions qui s'effacent.

Chez nos populations religieuses, les parrains et marraines tiennent encore une place sacrée. S'ils sont tenus à une affection paternelle envers leur filleul, s'ils doivent, dans le cas où il meurt enfant, le porter eux-mêmes au cimetière, en retour, s'il grandit, ils ont droit à un respect et à un amour tout spécial de sa part. Tous les titres qu'ils tiennent de la nature, celui d'oncle ou de tante, de frère ou de sœur, disparaissent devant le titre qu'ils tiennent de la religion. Le filleul ne les appelle que du nom de *parrain* et de *marraine*: il ne les tutoie jamais; il a pour eux une déférence filiale; le jour de ses noces, ils tiennent le premier rang après les père et mère, et, à cette occasion, ils reçoivent à leur tour quelques étrennes, etc.

Patar, *patagon*, *dardène*, *maille* (d'où C. *cache-maillote*, tirelire), etc., monnaies (1).

(1) C. *Je n'en donnerais pas un denier brûlé* (C. encore, *un siblet*, un sifflet, de *sibler*, *subler*, L. *sibilare*), un zeste. Dans cette locution; *Brûlé* n'est probablement que la traduction du v. fr. *ars* (L. *ardere*), appliqué à la monnaie de cuivre, qui s'appelait en BL. *argentum arsum*, ou *nigrum*, noir, et comme brûlé, par opposition à *argentum album*, l'argent *blanc*, comme nous disons encore aujourd'hui. C'est peut-être d'*ars*, qu'est venu *liard* (*li-ars* avec l'article *li*), le brûlé, le noir, quoiqu'on rapporte aussi ce mot aux langues septentrionales.

Dans l'étude comparative des langues, rien n'est plus intéressant peut-être que les analogies logiques des mots. Avec des éléments phoniques tout divers, deux mots présentent exactement la même idée. Ainsi Πλούτων, Pluton, et L. *Dis* (le Riche); — κατ-όπτομαι, L. *despicio*, mépriser, *regarder de haut en bas*; — hébr. *nebelah* cadavre, gr. πτῶμα, L. *cadaver*, des v. *nabel*, πί-πτω, *cado*, tomber; — συλ-λαμβάνω, L. *comprehendo*, *con-cipio*, I. *capisco*, v. E. *caber*, fr. *saisir*, comprendre, concevoir par l'esprit, sens figuré tiré de *prendre*, *saisir*, employé au propre; — σκέπω, L. *tueor*, regarder, figur. défendre; — ἡγέομαι, L. *duco*, guider, conduire, fig. penser; — κόρη, L. *pupilla*, jeune fille, fig. prunelle de l'œil (Angl. *the sight* la vue, C. *le voyant* de l'œil); — μάρ-ναμαι, L. *pugn-o*, en venir aux *mains*, combattre, de μάρπτ mains, *pugnus*, poing; comme de la racine qui a donné παλάμη, L. *palma*, paume de la main, main, on a πάλ-η lutte, πόλε-μος guerre (cf. χείρ main, et *wer*, *war*, guerre, des langues du nord), E. *pelear* combattre, etc.; — ἄρν-υμαι, ὠν-έω, acheter, πωλ-έω vendre, L. *pecu-nia* argent, de ἀρς-νος agneau, ὄνος âne, πῶλος poulain, *pecus* mouton, troupeau (cf. L. *merces*, *marchandises*, avec le celt. *march* cheval; A. *Kauf-en*, D. *Kiob-e*, F. *Koop-en*, acheter, avec A. *Kuh*, D. *Ko*, F. *Koe*, C. *cabe*, L. *ceva*, vache, E. *cebon* bœuf engraissé (celui-ci peut-être de *cibus*); cf. Angl. *to buy*, acheter, avec *bos* bœuf L.; cf. F. *waarde*, A. *werth*, Angl. *worth*, D. *bœrdi*, prix, valeur, avec F. *paard*, A. *pferd*, Ang. *horse*, cheval, ou avec A. *heerde*, Ang. *herd*, D. *hiord*, troupeau (fr. *horde*): cf. hébr. *qana*, posséder, acheter, avec son dérivé *mi-qne*, *miq-nah*, possession, troupeau; — l'étincelle, qui se détache et jaillit, tire souvent son nom des verbes *briser*, *sauter*, *jeter*, et il en est de même de la scintillation, de l'éclat

2° Mots avec légères modifications de formes et de sens :

C. *Acouilli*, *akeuilli*, *akeûre*, *aikeûre*, etc., fouetter, chasser, lancer, jeter, J. D. S. ; v. fr. *acueillir*, chasser

de la lumière, etc. Chaldéen *shabab* briser, hébr. *shabib* étincelle, *shabib* flamme ; L. *scindo* déchirer, *scint-illa* étincelle ; *mica* parcelle, fragment, *mico* briller ; ἄγω briser, ακτ-ίν rayon de lumière (cf. L. *radius* rayon, et ῥήσσω rompre) ; fr. *éclat* de pierre (κλάω briser), *éclat* du soleil, BBr. *regi* briser, *regez* charbons ardents ; I. *strale*, dard et rayon de lumière, fr. le soleil *darde* ses feux, etc.

Les patois C. offrent un grand nombre de faits de ce genre.

Cf. *raigossie* (Maîche, M.), regorger, de *aigue* eau, avec L. *redundo* : — *Kioû*, *kiò*, clou et furoncle, avec ἧλος ; — *bois*, couleur des cartes, avec l'E. *palo*, bois, et couleur de carte ; — *lôvrote*, *lôvrate*, M. Ba. fleur du colchique d'automne, de *lôvre* veillée, avec le C. *veillote*, le fr. popul. *veilleuse*, nom qu'on donne à cette fleur parce qu'elle annonce l'approche de l'hiver et des *veillées* ; — *polu*, m. *polue*, f. boue d'un abcès, B. P., avec le fr. *boue* d'un abcès (πῆλος boue, Ssk. *palala*, d'où C. *empaulai*, *aipaulai*, embourber) ; — *dâlutrenai* (de *lutrin*) Vill.-s.-M., avec *dé-concert-er*, au propre et au figuré, etc.

La contrepartie du chapitre des analogies logiques, n'est pas moins curieuse : le même objet est désigné le plus souvent d'une multitude de manières diverses, selon le point de vue où chaque peuple s'est placé. Ainsi, pour m'en tenir à un seul exemple qui suffira pour mettre le lecteur sur la voie, la plante si connue sous le nom de *pissenlit*, est appelée dans plusieurs langues, 1° à cause des dentelures de sa feuille, *Dent-de-Lion*, C. *cramaillot* (petit *cramail*), petite crémaillère, M. Ba. ; 2° à cause de la tige fistuleuse de sa fleur, *intubum* (L. *tubus*, tube, tuyau) ; 3° à cause de son calice qui se hausse et s'abaisse selon la sècheresse ou l'humidité, ou simplement à cause de son emploi pour salade, *l'herbe* ou *la Feuille-au-Moine*, A. *pfafenblatt*, F. *papenkruid* ; 4° à cause de son amertume, l'*amère*, E. *amargon*, grec moderne πικραλίδα ; 5° à cause de ses effets, le *pissenlit*, C. *pisselé*, A. *seich blume* (*pissefleur*), etc. Je regrette de ne pouvoir citer encore quelques exemples, surtout parmi les magnifiques métaphores de la langue hébraïque et de quelques autres.

(*accueillir la proie*, le bétail qui est aux champs. *Proie* a encore ce sens C.).

Anvet, danvet, danvouet, etc., m., orvet, Ba. M.—***Anvoie, anveau***, etc. (L. *anguis*, serpent.)

Applier, applèyïe, aipioïe, etc., atteler les bœufs, D. S. — ***Applect, aplait***, joug (L. *applicare*, joindre).

Baiçote, bèçate, béceta, etc., f., jeune fille, D. — ***Bace, bacelle, baicelette, bachelette***, etc. (cf. v. fr. *baceler, bacheler*, jeune homme, bachelier. Voir Ducange à *baccalarii*).

Bódrillon, m., chevron, soliveau, D. — ***Bois de bordilande*** (cf. Piém. *baudron*, main d'escalier).

Calange, f., mercuriale, réprimande, B. — ***Calangier, chalanger***, porter plainte en justice, blâmer, reprendre; BL. *callangia, calangia*, action en justice, du L. *calumnia*, accusation fausse, mauvaise querelle :

> *Calumniari* si quis autem voluerit
> Quod arbores loquuntur, etc.
>
> Phèdre, *Prolog.*

Courti, couti, curti, culti, queti, q'tchi, etc., m., jardin. — ***Curtil, courtil***, BL., *curtile, cortile*, etc., jardin (*Curtile propriè hortum rusticum sonat*, Ducange). Du L. *cohors, chors*, terrain enclos qui entoure une ferme, cour, basse-cour; χόρτος, enceinte; cf. *hortus*, jardin.

Échailler, échauler des noix, les écaler; d'où ***èchaulon, dchaulon, èchaillon***, m., noix, D. S. J.— ***Escale***, écale, coque, enveloppe; A *schaale*, etc.

Goi, goui, gouisse, goie, etc., et dimin. ***goyot, gouïot, gouisot, gouisotte***, serpe, serpette, D. J. S. — ***Gouet, goy, gouy, goisse, goiot, goisset***, etc., serpe; BL. *goia*.

Once, onceto, ouce, uce, euce, etc., f., esse de voiture, D. J. S.—***Heuze, heus***, récemment *aisse;* BL. *heuça, heuza*

(la forme C. indique que le mot vient du L. *uncus*, crochet, et non du nom de la lettre S).

Pantenîre, pautenére, f., poche d'habit, D. S.— *Pantonnière;* BL. *pantonaria.*

Piaidie, piédie (se), s'engager à servir comme domestique, M. Ba. — *Plégier, plévir*, garantir, promettre ; BL. *plegire, plevire*, etc., promettre avec gages, etc. *Se piaidie*, est remplacé, B. P., par *s'aifarmaî*, se *farmaî*, etc., du L. *firmus*, solide (cf. fr. *ferme*, métairie, bien amodié sur engagement, BL. *firma ;* v. fr. *fermer*, engager, fiancer.

Poche, f., cuiller à pot; *pochon, pouchon*, m., cuiller à potage, D. S. J. — *Poçon, pochon, poche, poçonne*, etc.

Queson, gueson, quesan, quesain, m. et quelquefois f., souci, inquiétude, D. S. J. — *Cusançon*, souci, *cusancenou*, soucieux. Suisse romane, *couzon;* Bourg. *quezan.* Cf. Isl. *kuyde*, être mal à l'aise.

Reçue, recie, recio, f., après-dînée, D.; d'où *mé-reçud*, v. goûter, M. Ba.— *Recye, ressie, ression*, le goûter.

Seuces, m. ou f. pl., associés dont les pains cuisent simultanément chez un fournier; les pains de ces associés, B. — *Soces*, du L. *socius* (1).

(1) Qui n'a pas vu à Besançon quelque humble affiche, à peine aussi large que celle qui annonce le *Quartier à louer*, et portant ces mots, ordinairement manuscrits : *Four à cuire les seusses?* je suis l'orthographe des fourniers. Par *seuces*, car il faut écrire ainsi, ils entendent le pain de plusieurs familles *associées* pour faire entre elles une fournée; mais le mot s'applique proprement aux *associés* eux-mêmes : *Les seuces vont venir ; il y a trois seuces pour la fournée.* C'est exactement en ce sens qu'il se trouve, avec une légère modification de forme, dans les Privilèges de la ville de Busency, en 1361 (ordonn. des Rois de France) : « Li fourniers doit avoir de celui qui » aura plein le four, un pain; et se *soces* cuisent, lidit fourniers doit » avoir deux pains; et se li pain que on li feroit ne li séoit (convenoit),

Signôle, signeûle, semougneûle, etc., f., manivelle ; fig. personne dégingandée, D. S. J. — *Soïgnole* de puits (BL. *ciconia*) ; Piémont. *sivignola, sirignola.*

Soi, f., haie, S.— *Soip, soif, soef*, etc., du L. *sepes*

Tué, m., tuyau de cheminée, D.— *Tuel*, tuyau.

Vahin, vaihin, vouaihin, vouayin, vouain, etc., m., automne ; *vahin, vouayin, revahin, revouayin*, etc., regain. — *Vahin, vain*, automne (voir aux mots BBr. *vagnie*).

B. L.— C. *Balonge*, f., baignoire, B.— BL. *balingium.*

Bouille, f., hotte de vendangeur.— *Bolla* ; Anglo-Sax. *boll*, mesure de liquides ; I. *bugliuolo*, baille.

» il penroit deux pains de *soces* lesquels il voulroit, et les *soces* rau- » roient les pains que on avoit faiz pour lidit fournier. » On voit clairement par là ce que sont les *soces* ou *seuces* : le fournier n'a qu'un pain quand il cuit pour une seule personne ; il en a deux quand il cuit pour des *soces*, c'est-à-dire pour plusieurs personnes parfaisant la fournée. L'éditeur de ce texte, Secousse, dit en note : « Je n'ai ja- » mais pu découvrir ce que signifiait ce mot *soces*, d'où dépend l'in- » telligence du reste de l'article. Je trouve bien dans le Gloss. de Du- » cange, au mot *socina*, un article de la vieille coutume d'Amiens, » dans lequel il est parlé de four et de *socines* ; mais Ducange dit que » ce mot signifie *boutique*. Cela ne me paraît pas bien clairement » prouvé par l'article cité ; mais quelle que soit la signification de ce » mot, il ne paraît pas que ce soit la même chose que *soces*. » Carpentier croit que *socina* signifie plutôt *société* que *boutique* ; au mot *socia*, il soupçonne que le v. fr. *socienne* désigne une femme qui cuit son pain en société avec une autre ; à l'article *socius*, les Bénédictins, éditeurs de Ducange, donnent nettement au mot *soce* le sens du C. *seuce* ; et c'est là seul le véritable. J'ajoute, pour confirmer ces explications, que dans le Rouchi, dialecte de Valenciennes, *chochène* est le nom « des femmes qui portent cuire au boulanger le pain qu'elles ont fa- » briqué chez elles. » *Chochène* vient évidemment de *socina*, et non du Fl. *koken*, cuire, comme l'a cru l'auteur du Dict. Rouchi : le *ch* est une forme dialectale pour *s*, comme dans *chavetier, chiroter, chiffler*, savetier, siroter, siffler.

Couteau, m., rayon de miel.— *Costrellus*.

Gigier, *gigi*, m., gésier d'oiseau.— *Gigerus*.

Goillote, f., bourse, tirelire, B.— *Gula*, v. fr. *goule*, *gule*.

Gouilland, *göliand*, etc., m., vagabond, vaurien.—*Goliardus*, bouffon, mauvais sujet (cf. *hullarius*, *holerus*, v. fr. *houlier*, libertin), Limous. *gooùlan*, fainéant.

Jergerie, *jargillerie*, *jargillot*, etc., D., zizanie.—*Jergeria*, v. fr. *gergerie*.

Lare, f., pierre large et très-mince pour couvertures ; *lavière*, carrière à *lares*.— *Lavia ; laveria*.

Leue, *lue*, *lua*, etc., f., traîneau, D. — *Lezia* (cf. C. *lisé*, *lichie*, *luchie*, glisser ; Piém. *lèsè*, glisser).

Meneré, m., botte de chanvre.— *Menerellus*.

Morte, f., lieu où l'eau dort. — *Morta ;* Piém. *mortis d'acqua*.

Murgier, *murger*, *murgie*, et dim. *murgerot*, tas de pierre. — *Murgerium*. *Si aliqua persona ceperit lapides in alieno murgerio vel amasso lapidum*, etc. (charte citée par Ducange).

Ouvrée de vigne, f., la 8e partie d'un journal.— *Operata vineæ*.

Paradis, m., reposoir du jeudi saint.— *Paradisus*.

Pie, f., sole, division d'un territoire rural, D. S.—*Pia*, *peya*, portion de forêt.

Piquer, a., manger un à un des grains de blé, de raisin, etc. — *Capo humiliter cum gallinis picabat* (ch. citée par Carpentier).

Proie, f., troupeau : *la proie du village*. — *Præda*, troupeau ; bien appelé au temps des incursions du moyen-âge, du L. *præda*, proie.

Râsse, *râisse*, *resse*, etc., f., scierie ; scie à refendre ; *râssie*, *ressie*, etc., scier ; *râsson*, sciure, etc., D. J. — *Ressega*,

resea, ressia, resia, scie ; Lg. *ressega,* scier ; Piém. *ressia,* scie (L. *secare,* couper).

Riôrta, riôte, rorte, rôtio, rouóto, etc., f., hart, lien de bois; coussinet (C. *torche*) pour porter un fardeau sur la tête; pain en couronne, etc., J. S. D.— *Retorta,* I. *ritorta,* hart, du L. *torquere,* tordre.

Rube, ribe, dim. *rubate, ribette, rebette,* f., pierre et moulin à fouler le chanvre—*Rupa,* pilon (L. *rumpo,* briser) ; Piém. *rubat.*

Ruche, riche, dimin. *ruchote, rechote,* f., espèce de panier rond et très-haut, fait d'écorce d'arbres, qui sert pour la cueillette et le transport des fruits ; *ruchote, rechote,* mesure pour les grains, D.—*Rusca, ruscia,* écorce (voir, dans Ducange, un morceau de la vie de saint Lupicin, qui habitait le Jura) ; Lg. *rûsco,* écorce. De là fr. *ruche* d'abeilles.

Terrau, tarrau, m., fossé, D. S. J.— *Terrale, terralium, terrellus ;* v. fr. *terral, terrail,* etc.

Mots des patois français et étrangers.

Ici les rapprochements seraient innombrables. Je me borne à quelques-uns, pour faire comprendre jusqu'où peut s'étendre géographiquement l'usage d'un mot qu'on croit souvent exclusivement local.

Ambre framboise , *dbroqué* brêche-dents , *bourri* canard , *câle* bonnet, *catherinette* carabe doré, *charmoture* rhume de cerveau, *cimer* suinter, *cugnue* gâteau , *écaillot* noix, *étout* aussi, *schetouffe* poêle, *tandrelin* vase à huile, sont des mots du département de la Meuse ; et ils se retrouvent tous chez nous sous les formes *ambre* et *ampe, dbroquâ, boùri, câle* et *caule, catherinote, charmoise, cimer, quignеû* et *quenieu, échaillon* et *dchaulon, chetoufe* et *jetoufe, tanderlin* et *tandrelin* (ces deux derniers, Lu.).

Crozille coque de noix, *se gaver* se gonfler d'aliments, *guener* salir, *pétasse* commère bavarde, *petron-jaquet* la pointe du jour, *pli* levée (au jeu de cartes), *ranjot* seau, *seille* seau à eau, *tocson* lourdaud, etc., sont du département d'Ille-et-Vilaine, et se retrouvent en C. sous les formes *creuse, se gaver*, se *gôner* et *goùnd, patron-jacquet, plie* et *pli, ratjau* (P.), *seille, tocson.*

Braïote primevère (Meuse), *bracu* (Doubs), *braïeta* (Jura), *braïeto* (départements du midi).

Gaillot cochon, et *gaille* truie (Doubs) ; *cayon* (Suisse romane), *cayon*, *cayou*, et au fém. *gâlio* (départements du midi) ; cf. Ssk. *kolâ*, porc ; Irl. *coilleadh*, etc.

Darbon, *derbon*, *drabon*, *dravie*, *draivie*, etc., taupe (D. J.) ; *derbon*, *darbon* (Suisse, Savoie) ; *darbon*, *darbou* (Dauphiné), etc., altération du L. *talpa*. Catal. *talp*, du genre masc., dont l'augmentatif serait *talpon ;* Piém. *tarpon, tërpon ;* d'où *darbon, derbon.*

Cumaclou, *cumaiclou*, etc., crémaillère, D. J., est *cumâclou* dans le pays de Vaud, à Genève, en Savoie, en Dauphiné, en Languedoc, etc.

Bernasc, à Milan, pêle à feu, est en Piémont *bërnage*, *bërnagi, bërnas*, en Suisse et en Savoie *bernâ, bernai*, en C. *bernâ, bernaî*, *banâ*, *bannâ*, *banné*, *bouaind*, *bouainé*, qui est peut-être le passage à la forme lorraine et wallonne *vayen*, *vayin, veyin ;* d'où en Champagne, en Bourgogne, et à l'occident de la Comté, *vain, van*, etc.

Voici quelques autres indications qui auront leur intérêt, quoique dépourvues du détail des mots. Sur un grand nombre de termes picards, qui m'ont été communiqués par M. l'abbé Jules Corblet, couronné en 1849 par la société des antiquaires d'Amiens pour un



[redacted]

mémoire sur les patois picards, j'en retrouve plus de la moitié dans nos patois, en ne tenant pas compte des variantes purement locales, comme *k* pour *ch* (*kat*, chat). Sur 75 mots dauphinois cités par M. Olivier, Jules (1), j'en reconnais 50 qui sont usités chez nous. Sur 96 du pays de Vaud, donnés en note par Elie Bertrand (2), il y en a 76 qui sont aussi Comtois; et sur 78 cités encore au tome Ier des *Mémoires des Antiquaires de France*, dans un travail de comparaison entre les patois suisses et le Bas-Breton, sept seulement nous sont étrangers. Enfin, dans le Ier livre du Virgile *virai en Borguignon*, qui contient 1554 vers de huit syllabes, et un sommaire de près de deux pages, je n'ai pas compté vingt mots qui n'existent pas chez nous, du moins quant au radical; et c'est beaucoup s'il y a dans le reste trente formes de mots que nous n'ayons pas. On voit, par ces exemples, quels rapports les patois ont entre eux; et je dois dire que je suis loin d'avoir exploré à fond notre Province, et que tel mot que je note comme étranger à notre idiome, peut très-bien nous appartenir en effet.

Rapports entre les patois de Franche-Comté et les langues celtiques.

Aux rapprochements déjà présentés j'ajoute les suivants, presque tous tirés d'une seule branche celtique, la moins pure peut-être de toutes, le Bas-Breton.

(1) Essai sur l'origine et la formation des Dialectes vulgaires du Dauphiné, etc.; Valence, 1838, in-8°, à papier grand in-4°.

(2) Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse; Genève, 1753, in-8°.

Acrou, laid, affreux (Cant. B.). — *Akr*, laid.

Adouber, arranger, P. — *Adôber*, de *ad* réduplicatif, et *ôber*, faire (cf. L. *operari*); R. E. *adobar*, fr. *radouber*.

Aliue, aillue, aileure, raileuyi, raloui, D. J., accommoder, arranger, raccommoder. — *Arlec'houein, arleouein*, peut-être de *leac'h*, lieu, rang (cf. Provenç. *alugar*, arranger, raccommoder : de *luego*, place.)

Bélet, délicat pour le manger, P. — *Blizik*.

Bidet, m., as, numéro 1. — *Bîd*, un.

Boquer, v., baiser. — *Poka* (cf. L. *bucca*, bouche).

Bouillet, M., *gouillet, gouillat*, B., m., *gouille*, f., flaque d'eau. — *Poull, poullad*, etc.

Brigoulé, adj., tacheté. — *Breiz*.

Brousser, v., marcher d'un air colère. — *Brouez*, emportement; Ang. *to brush*, sens C.

Brousses, f. pl., miettes, restes. — *Brezun*, miettes.

Brudche, v. fr. ondée, averse, D. J. — *Broutac'h*.

Câfot, cafiot, m., trognon de fruit, etc., G. — *Kâf*, tronc.

Chenité, m., ancienne montre de boutique, B. Do. — *Kanastel*, armoires de différents genres (cf. *canistrum*, L.).

Combe, f., vallée, vallon ; dépression du sol. — *Kombant*.

Côte, f., mesure pour la vendange. — *Kostrell* (cf. Syriaq. *cost*, mesure).

Couéla, crier douloureusement, G. — *Gouéla*.

Creûche, f., coque de noix, d'œufs. — *Krôgen*.

Davrèyte, dèvrèyte, délirer, M. Ba. — *Huvré*, rêve.

Déjainer, ddjannai, rejannai, etc., contrefaire quelqu'un par dérision, D. S. — *Déjanein*.

Douve, f., source. — *Douvez*, fossés pleins d'eau.

Drusine, dresène, etc., f., engrais ; d'où *endrusi*, fumer, etc., D. — *Druz*, gras.

Drille, f., guenilles, haillons, D. — *Dral, trul* (*l* mouill.), lambeaux, haillons.

Ecousseurè, dcousseurè, ècoucheures, f. pl., dévidoir. — *Skoss, koss.*

Glou, glu, ghieu, etc., *glui*, paille de seigle. — *Gôlô*, paille (cf. L. *cul-mus*).

Gueune, gane, truie; au fig. salope, D. Lu. — *Vanô, ganu.*

Guinder ses bas, les remonter, B. — *Gwinta*, élever, hausser.

Haret, enfant (Bourg. *harai*). — *Haour*, enfant.

Huper, iuper, crier. — *Hopa.*

Ire, jardin, planche de jardin. — *Erô*, planche de jardin, gaël. *her;* E. Ca. Piém. *era.*

Landat, Lambrat, épier (avoine), P. M. — *Lanven*, épier.

Launeries, f. pl., propos joyeux. — *Laouen*, gai (cf. A. *launig*).

Lauzane, lauzainne, f., latte, perche, D. — *Laz*, perche.

Loûdre, f., salope. — *Louduren, huduren*, de *loudour, hudur*, sale, obscène; A. *luder*, chair, charogne, carogne.

Mâ, mâr, m., chantier. — *Marc'h*, cheval, gaël. *marc*, etc. (cf. fr. *chevalet*).

Margelle, merdgelle, f., fille évaporée, Ba. — *Merc'h*, fille.

Matrouillie, salir, barbouiller, D. — *Bastroulein, mastara*, etc., salir.

Mèrenai, goûter, D. — *Meren*, goûter.

Mistifrixer, enjoliver, B. — *Mistr*, propre.

Mistona, faire la miste, etc., mendier sans besoin, Lu. — *Mastokin*, vaurien.

Mour, m., museau, groin. — *Morzel.*

Oguaiche, goulu, Ba. — *Gwalch*, soûl, etc.

Quesan, m., souci. — *Keuz*, gaël. *cauz* (cf. Κῆδος, deuil, Ssk. *kid*, affliger).

Râche, teigne. — *Rac'h.*

Rain de maison, partie entre deux murs de refend.—*Ramn*, division.

Ran, m., remise, P. J. — *Trank*.

Rantri, *raintri*, *raintru*, ridé (peau, fruits, etc.), D. S.— *Ant*, ridé; *intra*, flétrir.

Re-vouillenai, foisonner, V. — *Pull*, abondance; A. *vol*, plein, abondant.

Ruvouaî, raccommoder, P. — *Ober*, faire, *re* réduplicatif.

Siot, m., hoquet. — *Sioaden*, soupir.

Souato, f., corde. — *Sug*, pl. *suîou*, corde.

Soulier, m., grenier à paille et à foin. — *Soler*, grenier, *soul*, paille (cf. L. *solarium*, de *sol*, soleil).

Taler, m., meurtrir (fruits, corps, etc.).—*Taol*, coup, d'où fr. *taloche*, C. *taulmatchie*, donner des taloches, Ba.

Tesse, f., gerbier dans les champs, G. — *Taesse*.

Teûtè, cosser, Lo.—*Tourta*, cosser (cf. Ssk. *tud*, L. *tundo*).

Ticlet, loquet. — *Driked*, loquet (cf. *dor*, porte, A. *thür*, θύρα, etc.).

Tourdze, f., brebis, P. — *Tourz*, bélier.

Trouille, f., excrément liquide. — *Stroul*, ordure.

Trouille, f., femme sâle, etc. — *Trulen*, salope, gaupe, de *trul*, haillons.

Treûssou, *trûssou*, m., charrier, D. — *Treûz*, à travers, *treuzi*, traverser (cf. *trisse*, D., diarrhée).

Triper, fouler aux pieds. — *Tripa*.

Tuner, quémander. — *Tùn*, adresse, ruse.

Tura, canal d'irrigation, M. — *Dour*, eau, *tula*, tremper.

Vdgnie, *vouaigni*, *gaingnie*, etc., labourer, semer. — *Gou-nid*, *gonid*, v. fr. *gaigner*, *waaigner*, gagner, labourer.

Vai, m., cercueil. — *Bez*, fosse, tombe (cf. Ang. *bed*, lit).

Vaneu, m., bûcher, remise, G. — *Guen*, arbre, bois.

On retrouve aussi un grand nombre de nos mots patois, dans les autres branches des langues celtiques :

Baussie, se vautrer : gaël. *baez*, cochon ; Ssk. *bahusù*, truie.
Loudié, sourd : gaël. *odhall*, autrefois *audhall* (*aud*, *od*, oreille, οὖς, et *hall* qui paraît un privatif).
Tranna, f., ravin, ravine, Lo. : gaël. *tran*, courant, etc.

C'est probablement aux radicaux celtiques qu'on doit rapporter beaucoup de mots comtois, tels que *kérédou*, clou à tête pour souliers (Chancey, G.), de *ker*, tête, κάρα; cf. *chapelote*, *chaipelote*, petit clou, du L. *caput*, tête; — *kinkarniau*, cousin, moucheron, D. S., *kinkeré*, S., de *ken*, tête, *kéren*, corne, antenne; cf. v. fr. *cincenelle*, *cincenaude*, cousin, moucheron.

Rapports entre les patois de Franche-Comté et les langues germaniques (1).

Afannai (lang. néo-lat. *afannar*), gagner par le travail, P. J. — Goth. *fahan*, acquérir.

(1) L'arrondissement de Montbéliard, plus rapproché de l'Allemagne et d'ailleurs gouverné longtemps par des princes de cette nation, a gardé, aussi bien que quelques parties de l'arrondissement de Lure, un nombre remarquable de mots empruntés à l'Allemand. M. Gustave Fallot, dans son travail original sur les patois de Fr.-Comté ou plutôt de Montbéliard, en cite quelques-uns que je n'ai guère retrouvés hors de l'arrondissement, tels que *beusse*, niche, *bieno*, soupirail, *broustouck*, gilet, etc. J'en dois plusieurs à l'obligeance du bon M. Duvernoy. Quelques autres, apportés par l'invasion des alliés, ou le passage des ouvriers allemands, sont un moment dans nos bouches, qui ne les redisent guère qu'en badinant : *fleish*, *brod*, *nichts*, *ia* ; encore ne faut-il pas comprendre absolument dans cette classe *ia*, qui est dans quelques-uns de nos patois du Jura méridional le mot unique

Ambre, ampe, f., framboise, D. J. — D. *hinbœr* (*bœr*, baie, peut-être ***hind,*** biche).

Anote, arnote, terre-noix, D. S.—A. *erdnot* (noix de terre).

Armol, armó, arroche, D. S. — Art. celt. *ar*, et D. *meld*, arroche.

pour l'affirmation, et qui nous est venu ou du BBr. *ia*, ou du L. *ita*, et qui se retrouve dans plusieurs patois du midi, dans l'E. *ya, ya*, etc. Un petit nombre se sont implantés en quelques lieux, et s'y sont comme naturalisés récemment, tels que les noms de la pomme de terre, *kartoffel*, qui nous a donné *catoufe, catife, taloufe, tatife*; *grundbirn* (poire de terre), qui nous a donné *crompire*, etc. Mais un très-grand nombre de mots des langues germaniques sont chez nous depuis des siècles, et se retrouvent non-seulement dans les parties plus méridionales du Doubs et de la Haute-Saône, mais dans le Jura, la Bresse, la Bourgogne, etc. Tels sont: *bèrou*, tombereau (*beren*, porter); *brique*, morceau, de *brique* et de *broque*, de pièces mal assorties (*brechen*, briser); *grené*, noyau; *mitan, moitan*, milieu; *voindre*, cric, etc. Et parmi ces mots, les uns nous sont restés des primitifs qui avaient généralement cours, et dont on retrouve partout des dérivés, tels que *combe*, vallée, etc.; *éparre*, m. et f., traverse de bois (*spar, sparl, sparra*, etc.); *casse, cosse*, poêle, poêlon, lèchefrite, bassin de cuivre servant pour boire, etc., qui a donné des mots nombreux à toutes les langues néo-latines, au fr. *casserole, cassolette*; *grigne*, triste, chagrin, fâché, v. BBr. *grignous*, triste, F. *grijn*, pleurer, etc.; les autres, quoique paraissant exclusivement germaniques, ne se retrouvent que dans les dialectes éloignés, l'Anglais, le Flamand, le Danois, etc., ou ne gardent dans l'Allemand que le primitif, souvent moins rapproché du Comtois. Tels sont: *envers, envá*, dimin. *envachot*, furoncle, F. *zweer*; *fluchon*, houppe de bonnet, *vlok*, flocon, touffe; *hardau, hartau, haridelle*, rosse, mauvais cheval, *harz, horse*, A. *pferd*; *getoufe, chetoufe*, Lu. et Lorraine, Ang. *stove*, D. *stue*, poêle; *tranderlin, tandrelin*, vase à huile, A. *thran*, huile de poisson; *vá, vai*, cercueil, F. *waden*, ensevelir un mort, Ang. *bed*, lit, etc. — Dans la série alphabétique que je donne, je cite tantôt un dialecte, tantôt un autre, m'abstenant des rapprochements que je pourrais faire entre presque tous les dialectes, et les anciennes langues gothique, saxonne, etc.

Baigote, f., sac, poche, etc., M.— Ang. *bag*, sac (cf. trousser ses *bagues ; bagage*, etc.).

Ban, M. Lu. *panne*, P. fanon de bœuf. — A. *wamme*.

Banguer, être tendu par force, B. Ba. — A. *bengel*, garrot.

Bauld, pleurer, D. — Ang. *bawl*, jeter des cris perçants.

Belauce, *belôche*, f., prune. — Angl. *bullace*, prunelle.

Besóger, s'occuper à de petits ouvrages. — Anglo-Sax. et F. *besig*, occupé (cf. fr. *besogne*).

Bet, *bèton*, *boton*, *bocoillot*, etc., m., colostre, premier lait de la vache après qu'elle a vélé, D. S. J.— F. *biest*.

Beuille, m., nombril, D.— Ang. *belly*, ventre, BBr. *begel*, nombril (cf. L. *umbilicus*, I. *bellico*).

Beusse, *bosse*, ruche, Ba. Lu. — A. *beute*, ruche.

Biner, fuir, se sauver. — F. *been*, jambe; Piém. *binè*, arriver (cf. C. *bider*, courir à toutes jambes, du L. *pedes*.

Boûbe, *bouébou*, m., jeune garçon, ordin. au-dessous de 14 ans; f. *bouébo*, jeune fille du même âge. M. Bu. P. J. — A. *bube*, garçon, valet (cf. grec βούπαις).

Boucote, f., sarrasin, B. S. — A. *buchweizen*, F. *boekveit*, D. *boghvede*, sarrasin : littéral. froment à bouquet, de *weizen*, *veit*, *vede*, froment, et du BBr. *bouch*, aggrégation de fleurs on de fruits. Le C. *boucote*, a encore ce sens.

Brekanne, *brekaine* (pour *beurre-kâne*), f., baratte, M. Ba. — F. *Boterkarn*, de *boter*, beurre. *Karne* a son analogue dans le D. *kierne*, baratte, ou *smœrkierne* (*smœr*, beurre).

Bramâ, *bromaî*, etc., crier (des animaux), D. J.—A. *brummen ;* cf. fr. *bramer*, restreint au cerf.

Bran, m., son. — Ang. *bran ;* Piém. *brann*, *brenn*.

Braque, *broqâ*, etc., broyer, maquer le chanvre, le lin ; d'où *braque*, *broqoûre*, maque, *braqun*, *broqun*, petit chanvre bon seulement à *braquer*, D. S. J.—Ang. *brake*, F. *braak*, maque, F. *braken*, D. *brœkke*, briser, A. *brechen*, etc.

Bretonner, grommeler, bougonner.—F. *preutelen*, *prutelen*.

Brillie, *breuillie*, etc., crier (animaux et hommes), D. J. S. — A. *brüllen*, F. *brullen*, mugir, rugir (cf. fr. *brailler*).

Broussu, adj., hérissé (cheveux); qui a les cheveux hérissés, crépus, D. S. J.—Ang. *brushy*, hérissé, rude; A. *borstig*, hérissé, de *borst*, F. *borstel*, soie, brosse (de soie), Ang. *brush*, brosse, etc.

Brure, v. échauder un cochon tué, D.—A. *bruhen*, échauder une volaille.

Bue, *buïe*, *beuyïe*, *bio*, etc., lessive, S. D. J.— A. *bauchen*, lessiver, *bucken*, couler, etc.; I. *bucato*, lessive, E. *bugada*, lessive, BBr. *bugad*, de *buga*, presser, fouler.

Cafâr, m., blatte domestique, B.— A. *kafer*, F. *kever*, Ang. *chafer*, escarbot, coléoptère.

Cancâ, *canki* (ne pouvoir plus), aller, marcher, Ba. S. — A. *gang*, marche, Isl. *ganga*, marcher, etc.

Canche, f., boîteuse, D. J. — A. *hinken*, D. *hinke*, boîter.

Cati, gâteau, P. J. — Ang. *cake*.

Caule, *côle*, *câle*, f., bonnet, D. S. J.— Ang. *cawl*, bonnet, *cowl*, capuche (cf. L. *cucullus*, *cuculla*, v. fr. *coule*).

Cautaine, f., commère qui s'amuse partout ou fait des cancans; *cautener*, s'amuser, jaser, D. S. J. — F. *kout*, entretien familier, *kouter*, causeur (cf. grec κωτίλλω, jaser; E. *cotarrear*, bavarder; BL. *catillare*, aller flairer partout comme les chiens; L. *cauda*, queue, et C. *tourner sa queue partout*, etc.

Channe, f., mesure de deux pintes, D. J. — Ang. F. *kan*, aiguière, A. *kanne* (Gr. mod. νερο-κάνατον, anc. κάνης).

Châfe, *chaîfe*, *châfre*, *tchâife*, *djâfe*, *djofe*, *jafe*, *jofe*, etc., f., écume, D. B. Lu.— A. *geifer*, F. *zeever*, bave (cf. Irl. *coib*, *cobhar*, écume; Gr. mod. τσίπα, anc. σύφαρ, σύπφαρ, crême; Ssk. *kapha*, écume, etc.

Chelite, chelitre, f., traîneau, M. Ba. Lu.— A. *schlitten,* F. *slede,* D. *slœde,* traîneau ; I *slitta,* etc.

Choufe, choufle, f., fanes qui recouvrent l'épi du maïs, Ba. B.— Ang. *chaf,* balle d'avoine, etc.

Clantures, f., créatures, gens suspects qu'on protége, etc.— Ang. *clan,* tribu, famille.

Cope, f., bonnet, M. Lu.— A. *kappe,* F. *kap.*

Couteau, m., gousse de légumes, etc., D. S.— Ang. *cod,* A. *schote,* etc.

Ekeûteu, M., *cudet,* P., délicat et facile à dégoûter ; *ókeûteu,* Ba., dégoûtant.— A. *ekel,* nausée, dégoût ; BBr. *heûg,* dégoût (onomat.).

Embaudrillie, barbouiller, salir, *dábaudrillie,* débarbouiller, etc., D.— Ang. *bawdy,* sale, obcène (cf. Basque *balza,* boue, *balt,* marais, etc.).

Endórvé, adj., qui a mangé des *dórves,* plante malfaisante, qui, au dire des paysans, donne le vertige aux moutons, et les fait mourir.— F. *sterven,* mourir.

Etouper (s'), s'engouer, D. S. J.— F. *stoppen,* D. *stoppe,* boucher, *stop,* bouchon, etc. (cf. L. *stupa,* étoupe).

Fassou, m., écheveau, Ba. M.— A. *fasen,* fil.

Folemot, m., *faloutse, falioutsa,* flocon de neige, S. D.— — A. *wolle,* laine.

Gaillot, m., cochon, M. Ba. P.— D. *galt, porcus castratus* (cf. Γάλλος, eunuque).

Ganguiller, n., aller et venir en pendillant, se balancer, P. aussi à Genève.— D. *gynge,* brandiller, balancer.

Ganse, f., oie, *gansaí,* mâle d'oie, M. Ba.— A. *gans,* etc. L'onom. *cancan* a donné le Gr. χήν, le L. *anser, anas,* le BBr. *ganta,* le Fr. *canard,* etc.

Groise, f., gravier mêlé d'argile, B. — F. *gruis,* gravier.

Guingue, f., violon, M. — A. *geige* (cf. fr. *guinguette*).

Hage, haige, haidge, f., haie, D. S.— Ang. *hedge*, F. *hegge, heg*, D. *hække*, etc.

Harcote, f., râteau, *harcat, harcotat*, gratter la terre avec un râteau de fer, Vill.-s.-Montr., etc., B.; aussi en Lorraine.— F. *hark*, râteau; A. *harken*, râteler, etc. (cf. C. *hârche, hîrche*, herse, avec *hark*, et L. *hirpex*, herse).

Ivre, ivrou, m., tétine, pis de vache, Lu. M. P.— D. *yver*.

Jarjau, jerjau, m., jable de tonneau; *rendzardzelat*, rejabler, D. J.— A. *gargel*, jable, E. *gargol*, D. *gergel*.

Jome, joume, jume, f., écume de l'eau, de la bouche, etc., D. S. — A. *schaum*, F. *schuim*, D. *skum*; d'où aussi, par une autre formation, le fr. *écume*.

Lade, laude, f., volet, Ba. M.— A. *laden*, D. *lade*.

Lôvrd, veiller, Ba. M. — A. *ge-lauren*, veiller, épier, au fig. seulement, D. *be-lure*.

Loûne, loûgne, loudne, m., volet des cheminées de la montagne, D. — D. *luun*, abri (cf. L. *lucerna*, lumière, etc.).

Loufe, f., vesse, Lu. M. P. J. — D. *luv*, vesse, et vent en général (*lof*, t. de marime), A. *luft*, vent, BBr. *louv, louf*, vesse, Ca. *llufa*, I. *loffa, loffia*. Onom., comme l'A. *fiest*, le fr. *vesse*.

Mahon, m., estomac d'une volaille cuite, B. D. — D. *mave*, Ang. *maw*, Anglo-Sax *maga*, F. *maag*, A. *magen*, à Milan *magon* (cf. στό-μαχ-ος).

Maton, maiton, m., caillebotte. — A. *matte*.

Matras, m., fumier, engrais, D. S. J.; *matouliet*, m., petit tas de fumier dans les champs, Lo.— A. D. *mast*, F. *mest*, fumier.

Mènegô, m., bette, poirée, M. Ba. — D. A. *mangold*.

Mesote, f., mésange, M.— F. *mees*, D. *meise*, etc.

Moûsse, m. et f., confitures de fruits.— A. *muss*, marmelade (D. *mase*, écraser, Hébr. *mouts*, écraser).

Naisir, *nási*, *nâsè*, etc., rouir, a. et n., D. J. S.—A. *nassen*, tremper, F. *natten*, etc.; Arabe *nadd*, *nada*, être humide.

Ouique, *ouicote*, etc., espèce de pâtisserie en forme de pain, Ba. V. M.— F. *koek*, gâteau, *wege*, petit pain, Copte *óik*, pain, etc.

Pègnat, *pagnot*, m., rayon de miel, Ba. M.; *ban*, M., *benion*, *binion*, *bugnon*, B. P., ruche. — A. *biene*, abeille (cf. *bee*, *by*, *bij*, autres langues du nord; L. *a-pis*).

Pélahi, *pèlèyïe*, P., *polaintchie*, Ba. M., traiter délicatement un malade, une personne chérie, etc. — D. *pleie*, traiter avec soin; F. *plegen*, A. *pflegen*, etc.

Pessuble, f., vessie, P.— F. *pisblaus* (*pis* urine).

Platine, f., plaque de cheminée, D. S. J. — A. *platte*, F. *plaat*.

Prèn, *-me*, adj., mince, délicat, etc.— F. *pruim*, mignon.

Reçue, *recio*, f., après midi. — L. *re*, en arrière de, et A. *süden*, midi (cf. *suth*, *south*, etc. des langues du nord, fr. *sud*, etc.).

Redouiller, tromper, duper, D. S. J.—Ang. *dull*, *dolt*, niais.

Riban, m., ruban, D. S. J.— *Re*, itératif, et langues du nord *band*, *bend*, *bind*, etc., lier; Sak. *bandh* (*bander* une plaie, etc.).

Ringai, *raingaí*, etc., lutter, se lutter, D. J. — A. *ringen*.

Ritaí, courir, Ba. M. Lu. — F. *ritten*, A. D. *reiten*, Irl. *rith*, BBr. *redi;* Syriaq. et Chald. *raat*, fuir; Ssk. *rat*, aller, *ratha*, char; Celtiq. latinisé *rheda*, char, L. *rota*, roue, etc.

Rofe, *roufe*, *roufle*, *rafe*, etc., croûtes et ordures de la tête des petits enfants, D. S. J.— F. *roof*, croûtes d'une plaie, Ang. *dand-riff*, *dand-ruff*, etc.

Route, *routo*, f., bande, troupe, multitude, B. Ba. M. P. J. — F. *rot*, A. *rotte*, troupe (cf. fr. *dé-route*).

Semence, f., clous très-petits pour souliers, terme collectif, B., etc.— D. *sæm*, petit clou.

Souper, humer, D. S. J. — F. *zuipen*, boire, laper, D. *sæbe*, humer, etc.

Soute, *essoute*, f., abri, D. S. J. — F. *schutten*, défendre, *be-schut*, à couvert de.

Tâche, *taîtso*, etc., f., poche, D. — A. *tasche*, F. *tasch*, D. *taske*, I. *tasca*, et de même Ca. E., etc.

Toupe, houppe de bonnet, G.; *toupe*, *toupot*, touffe d'herbe, trochet de fruits, G.; *tupon*, trochet, G.— D. *top*, touffe (cf. *teupe*, *tepa*, *tèpe*, f., J., terrain en friche, pelouse, Piém. *tepa*, terrain herbu, et le Tatare *steppe*).

Tumer, s'épancher hors du vase, en bouillonnant, P. — D. *tæmme*, vider (cf. L. *tumeo*).

Vamber, *envamber*, *mettre en vambe*, mettre une cloche en branle; agiter comme une cloche en branle, D. S. J. — F. *bombammen*, sonner la cloche, Ang. *bob*, mouvoir de çà et de là, etc. (onomat.).

Vandelat, errer, vagabonder, M.— A. *wandeln*, F. *wandelen* (cf. les *Vandales*).

Varmenat, n., murmurer, M. Ba. B., etc.— A. *schwärmen*, bourdonner, de *schwarm*, essaim.

Vârote (faire la), faire l'école buissonnière (C. *fripper* la classe), G.— F. *waren*, errer.

Vâssé, *vaiché*, *véché*, etc., tonneau, D. S. J. — A. *fass*, F. *vat*, etc.; cf. L. *vas*, vase, etc.

Vâtie, *gâtie*, *voudtie*, *vouéti*, *revouétie*, etc., regarder, D. J. S. — Ang. *wacth*, veille, attention, D. *vagt*, guet, etc.

Vervelle, f., tourniquet, J.— F. *wervel*, A. *wirbel*.

Vermoyte, f., coup de soleil après une ondée, D. (cité par Bullet).— A. *warmen*, chauffer, F. *warm*, chaud, etc.

Voudote, f., belette, Ba. M.— F. A. *wezel*, D. *bæsel*.

Vouinner, vougnie, hougnie, etc., crier en pleurant. — A. *weinen,* Lettonien *wini,* soupir, etc.

Vouisse, vouissote, f., oie, M. — Ang. *goose*, BBr. *gwaz* (cf. C. *ganse*).

Rapports entre les patois de Franche-Comté et les langues savantes.

Plusieurs des rapprochements déjà faits se rattachent à cet article, et je me borne ici à un très-petit nombre d'autres, parce que la filiation des patois avec les langues modernes étant une fois établie, leurs rapports avec les langues anciennes sont par là même constatés. D'ailleurs la comparaison directe est devenue suspecte par l'abus qu'on en a fait, et je n'ai pas à essayer des tours de force inutiles. Ici, toutefois, on pourra remarquer des faits très-curieux.

I. *Grec.* — Le très-petit nombre de mots que cette langue paraît avoir donnés à nos patois, nous sont arrivés plutôt par l'intermédiaire des autres langues que directement. Voici les plus frappants :

Ante, antre, f., jante de voiture, D. S. J. — Ἄντυξ, circonférence ; κανθός, bande de fer qui recouvre les roues.

Bôdrillon, m., chevron, D. S. J.— Πέταυρον, perche, solive (*p* et *t* adoucis, voyelles transposées ou changées).

Cotivet, coutevet, m., nuque du cou, P. J.— Κοτίς, occiput (de κόττη, tête ; Ssk. *chudd,* Irl. *cudh,* I. *coccia,* C. *cosse*), Gr. mod. κουτίκας, occiput, Irl. *skoid,* nuque.

Dourdse, derése, doulaise, deléïge, f., porte ou barrière d'un enclos, d'un jardin, D. J.— Θύρα, porte (cf. BBr. *dor,* A. *thür,* Ssk. *dvara,* porte).

Maseule, mouaiseùlo, f., espèce de gâteau, P.— Μάζα, gâteau.

Pèlau, m., pisé, bauge, P. — Πηλός, boue, mortier (cf. C. *pautus,* m., pisé).

Péleto, póloto, f., plat, jatte, etc., B. P. — Πέλυς, plat, L. *pelvis;* πέλλα, seau à traire, jatte.

Roufe, f., crasse de la tête, D. S. J.— Ῥύπος, crasse.

Sarpai, voler, P.— Ἁρπάζω, dérober (cf. pour le changement de l'esprit rude en *s*, ἕξ *sex,* ἑπτα *septem,* ἕρπω *serpo,* ὗς *sus,* etc.).

Sourió, f., multitude, P. — Σωρὸς, σωρεός, monceau (cf. fr. portée de *souris*).

Zeùclè, dzeùcllè (*ll* mouill.), f. pl., courroie pour attacher sur la tête des bœufs le *chevecie* (*chef,* tête) ou coussinet qui porte le joug, P. — Ζεύγλη, joug.

Le Grec moderne, dont j'ai déjà cité quelques mots, en a encore d'autres fort rapprochés de nos patois, mais qu'il a le plus souvent empruntés.

Cf. C. *glinglin,* le petit doigt, et γίγγλος, nain.— *Côquelle,* et τσουκάλα, marmite.— *Cuche, cutse, quiche,* bûche terminée par un gros bout, et κούτσουρον, bûche.— *Davàna, davàgna,* J. prune en général, G. espèce de prune, et δαμασκήνη, prune (damas). — *Goisse, gouisse,* serpe, faucille, et κόσσα, κόσσια, faux (Grec anc. κόσσω, Eol. pour κόπτω, couper. — *Tope, tôpote, topiére, topoure,* f., sarbacanne à lancer des boulettes qui partent avec bruit, et τοπίερα, même jouet (*top* onomatop.), etc.

II. *Sanskrit.* — Les radicaux de nos patois se retrouvent en masse dans cette langue. Voici quelques rapprochements seulement.

C. *Bagou*, caquet; au pl. cancans, bavardages, D. S.— Ssk. *bhag'* ou *bhash*, parler, Irl. *baigh, baidh.*

Crisenè, hisenè, hennir, SC. Lo.— *Hrèsh*, hennir (d'où v. Saxon, *hros*, cheval, Ang. *horse;* autres langues du nord, *ors, ross*, cheval, coursier; cf. fr. *rosse, roussin*). Le C. a encore *crisenè*, P., *crinsend*, Ba., crier, en parlant d'une voiture, d'une machine, L. *strideo.*

Essara, einsard, égarer, D. J.— *Sarani*, chemin, gaël. *sarn* route pavée. *Essara*, avec sa prép. *e*, répondrait exactement au L. *de-via-re*. Cf. C. *essavoyie*, égaré, propre et fig., P., *ex* et *avoyie* inusité, mettre dans la voie.

Criquet, cheval maigre, petit homme débile. — *Criça*, maigre.

Lavon, lovon (Ordonn. de Fr.-C. *lahon, laon, lan*), planche, D. S.— *Lava* coupe, *lû* couper.

Ouchenâ, ouaichenâ, onchenâ, etc., se plaindre à demi-voix, gémir, soupirer, pleurer, B. Ba. V.; *ouchon*, pleureur, B.— *Ushna*, soupir (cf. gaël. *uch*, Irl. *uch, osnadh*, soupir, etc.).

Pate, paite, pote, f., guenille, haillon, D. S. J.; *pâ*, B., et dimin. *pâssot, pâissot*, B. Ba. M., *patin, potin*, P., drapeaux, langes d'enfants; *patote*, mouchoir roulé qui sert à certains jeux, B., etc. — *Pati*, drap. Cf. BL. *pet-ia*, C. *pèce*, E. *pieza*, fr. *pièce*, morceau d'étoffe, morceau; E. Lg. *pedazo* (*azo* termin. augmentat.), pièce, Lg. *apedazar*, fr. *rapetasser*, C. *rapatasser*, rapiécer, raccommoder.

Rate, ratote, f., dent, petite dent, D. S. J.— *Rad, radana*, dent. (Sibérie, *ritti* dent.)

Siche, chique, tchique, suche, suchet, cuche, cuchot, q'chot, q'tchot, q'tset, q'tseron, qechiré, gheûtchot, etc., faîte, sommet, cime, S. J. D.; d'où *cuche, qiche*, bûche termi-

née par un gros bout, souche d'arbre, D.; fig. *qeùtchot*, niais (bûche), M.; *souché*, B., échalas; *cuchot*, tas de foin, monceau en général, *aicucheld*, *raicucheld*, mettre en tas le foin, B. S.; *raqechoter*, combler une mesure, B.; *chouqe*, *chouqette*, *chiqeré*, *tchiqeré*, houppe de bonnet, B. G. Lu.; *chouqe*, *tchouqe*, *choucot*, *joucot*, trochet de fruits, D. S., etc.— *Shikha*, crête, sommet, Erse *seocan*; Irl. *sigh*, colline (cf. C. *Suchet*, nom d'une des hautes sommités du Jura; *Cicon*, autre montagne).

III. *Hébreu.* — Cette langue recèle les racines d'un assez grand nombre de mots grecs, latins, celtiques, et par conséquent de mots des langues modernes. Je me borne aux analogies suivantes avec nos patois, en avertissant que les voyelles du mot hébreu sont celles qui résultent de la ponctuation rabbinique, et qu'elles pourraient être aussi bien remplacées par d'autres voyelles :

C. *Cosse*, *cousse*, *cote*, *coute* (*t* naturel, ou comtois), f., courge, D. S. J.—Hébr. *qishou-im*, concombres (cf. Piém. *coussa*, I. *cu-cuzza*, Ang. *quash*, *squash*, courge).

Couiner, *chouinner*, *chougnie*, etc., pleurer, pleurnicher, D. S. J.— *Qoun*, se lamenter; BBr. *keina*, *keini*, gémir.

Grille, *greille*, *greuille*, f., cheville du pied, D. J.— *Qarsol*, cheville du pied; d'où BBr. et v. fr. *gresillon*, fers, menottes d'un prisonnier, et par crase BL. *grilliones*, menottes, E. *grillos*, *grillones*, fers aux pieds.

Quèra, appeler (Genod, Lo.).—*Qara*, crier, appeler, κράζω.

Rdchet, adj., malingre, chétif, D. S.— *Raqqa*, maigre (cf. toutefois C. *râche*, teigne).

Râcler, cracher avec effort (Rouchi, *raquer*). — *Raqaq*, *iarq*, cracher.

Ragonner, *ravonner*, etc., bougonner, grommeler, D. S. J. — *Ragan*, bougonner.

Je m'abstiens de citer les autres langues sémitiques, qui offrent pareillement des analogies frappantes avec nos patois :

Arabe, *serra* fendre, C. *sard* scier (L. *serrare*) ; *bar*, canard, C. *boure*, *bourote*, *boûrie*, BL. *boureta* ; *mârin*, nez, Turc *mouroun*, *bouroun*, C. *mour*, museau, *bourouné*, Lo., faire la moue, bouder, etc. ; Syriaque, *chez* chaumière, Persan *cash*, hutte, maison, C. *châ*, *ché*, M. P., maison, cuisine (L. *casa*, cf. fr. *chalet*) ; *calio*, serrure, C. *chaîllon*, pêne de serrure, B., etc.

IV. *Autres langues.*

Arménien. — C. *apaclai*, *aipacllai* (*ll* mouill.), briser.— Arm. *pegel*, briser.

Serre, montagne (E. *sierra*). *Sur*, montagne.

Persan. — C. *arami*, calmer un enfant qui pleure ; *l'est arami*, il est en repos (Mouthe, Sarrageois, P.). — Pers. *ârâm*, repos ; Ssk. *ârâma*, joie. (*Arami*, analogue du fr. *apaiser*, du v. fr. *acoiser*, rendre coi ou paisible, n'a aucun rapport de signification avec son homophone v. fr. *arramir*, BL. *arramire*.)

Copte.— C. *genauche*, *genâtche*, sorcière, M.—Copte *gine*, être devin. Cf. v. fr. *genoche*, sorcière, donné par Borel, qui cite la loi salique ; *genaux*, *généaus*, astrologues.

Glaine, *ghianne*, f., glane de blé, d'oignons ; moissine de raisins ; deux petits poissons pris ensemble à la ligne, etc — *Glôn*, faisceau, gerbe.

Gosse, *ghèsse*, M., *ghighi*, *guigui*, D. S. J., chèvre.— *tie*, *gié*, *ghhos*, *ghohse*, chèvre. Cf. A. *geit*, Gr. αἰγ-ός, Ssk. *ghâ*.

Vaisi, m., jeune veau, *vaisia*, f., génisse, *vaisilleri*, f., bergerie des veaux (Saugeais, P.).— *Vahsi*, *bahse*, génisse, Ssk. *vatsa*, veau (L. *vacca*, vache).

En remontant aux anciennes langues du nord, nous y ressaisissons pareillement un grand nombre de mots Comtois.

Borde, f., métairie, Do.—Teuton *bord*, maison. Cf. C. *bôde*, cahute, D.; *bedugue*, *beduque*, baraque, maisonnette (Ornans, B.), Goth. *bud*, *buda*, tente; Hébr. *bait*, *bet*, maison.

Drôguer, se morfondre à attendre. — Anglo-Sax. *thrage*, attendre longtemps; Cimbr. *thrauge*, longue attente (1).

Evargué, *avouairgâ*, *avouairguindâ*, écervelé, effronté, B.; Ba.—Isl. *vargus*, furieux (cf. L. *verecundia*, réserve).

(1) *Drôguer*, comme *ribe*, *seille*, *gaudes*, *cible*, etc., est admis dans quelques dictionnaires français, ou dans quelques livres didactiques. Ces admissions, d'ailleurs fort récentes, ne sont pas une raison pour que nous renoncions à notre patrimoine; et à supposer que ces mots, que nous avons longtemps possédés en propre, soient adoptés par le reste de la nation et par l'Académie elle-même, c'est une raison de plus pour que nous les revendiquions. — Au surplus, si un vocabuliste peut recueillir les mots sur lesquels l'Académie ne s'est pas encore prononcée, il faudrait 1° qu'il les distinguât toujours par un signe des mots ou des acceptions autorisées par elle; 2° qu'il écartât rigoureusement tout ce qui n'est pas dans les analogies de la langue. Je trouve, par exemple, dans un de nos dictionnaires les plus récents, *Bieusson*, poire sauvage devenue blette. C'est là un mot barbare, qu'il fallait rejeter, parce qu'il est, par ses formes locales, en opposition directe avec le radical admis par l'Académie. Pourquoi serait-il plutôt reçu que le Lorr. et C. *biasson*, *biosson*, *blosson*, *blesson*? Ces deux derniers, ainsi que *blessonnier*, poirier sauvage, *blessir*, devenir blet, sont plus rapprochés du BBr. *blôd*, du Piém. *biet*, *viet*, quoique celui-ci ait lui-même l'atténuation de *l* en *i*.

Fauda, *foudot*, jupe, giron (I. *falda*, jupe, pli, etc.). — Franciq. *fald*, Goth. *falth*, Sax. *feald*, Cimbr. *faldur*, pli.

Frinnai, brouir (plantes), Vill.-s.-Montrond. — Isl. *hrym*, brouillard (cf. fr. *frimas*).

Grabeuce, *grebace*, etc., f., écrevisse, D. S. — Anglo-Sax. *crabba*, A. D. *krebs*, etc.

Moles, f. pl. gaudes, bouillie de maïs (Tarcenay, B.; Ba.). — Isl. *mallt*, bouillie; *mial*, Ang. *meal*, farine, L. *mola*, farine salée dont on frottait le front de la victime.

Orvale, f., désastre, fléau, ravage d'un ouragan, de la grêle, de l'eau, du feu, etc., B.— Dan.-Sax. *wœl*, *wœle*, Cymb. *valur*, Isl. *valr*, massacre, ruine, et *al*, *all*, *heel*, *holl*, tout (cf. v. fr. *arvale*, mauvais dessein. Le BL. *orvalium*, tiré des statuts de l'église de Saint-Claude, appartient à notre Province).

Renon, m., rigole, canal d'irrigation, Lo.— Sax. *ren*, cours d'eau, A. *rinne*, rigole, canal, D. *rende* (cf. ῥέω, couler).

Rogner, *rougnie*, grommeler, bougonner.— Anglo-Sax. *runian*, Piém. *rougnė*, gronder.

Souper, humer.— Sax. *supan*, Cymbr. *supa*.

Touaille, nappe, serviette.— Franciq. *tuele*, *duele*, *duahila*.

Tumber, tomber.—Goth. Cymbr. *tumba*, etc., etc.

Nota. Par le travail comparatif qui précède on peut voir combien il est vrai qu'il n'y a rien de fortuit dans les langues, et que nos patois en particulier se rattachent nettement aux diverses branches de la linguistique; et cependant j'ai à peine effleuré le vocabulaire des langues mêmes que j'ai interrogées, et je n'ai pas touché à plusieurs dialectes importants, au Basque, aux idiomes Finnois, Slaves, Sibériens, Caucasiens, Tatares, etc.;

en un mot, je me suis restreint à la moindre partie des idiomes indo-germaniques, et à quelques parcelles des idiomes sémitiques, c'est-à-dire à deux familles seulement de la grande tribu des langues (1).

Onomatopées.

Les *onomatopées*, ou mots imitatifs, abondent dans toutes les langues. Nos patois ont les leurs, souvent communes à d'autres idiomes, quelquefois propres à eux seuls, et je dois en citer au moins quelques-unes, pour compléter l'article des Origines de nos Patois. Quand le son onomatopique est employé seul, je le donne en parenthèse après le mot qui en est dérivé; dans le cas contraire, je me contente de le détacher dans le mot même par un tiret.

Bad-ouilli, causer à tort et à travers, Saugeais, P.
Bag-ou, babil, cancan, D.; *bog-reld, boq-erelaî*, bégayer, D. S.

(1) Rationnellement, j'aurais dû n'admettre qu'une seule série alphabétique dans le classement des mots que j'ai cités, parce que les racines de ces mots n'appartiennent exclusivement à aucun idiome en particulier. En établissant des groupes, j'ai voulu m'accommoder aux prédilections du lecteur, faciliter la comparaison de langue à langue, et surtout présenter habituellement l'étymologie immédiate. Ce système m'a conduit à reproduire quelquefois le même mot; mais on ne peut que gagner à cette répétition, puisque les nouveaux documents qui l'accompagnent sont toujours ou la confirmation de l'étymologie antérieurement indiquée, ou une étymologie diverse qui la balance et qui est aussi plausible. Seulement, je regrette de n'avoir pu donner que quelques rapprochements : il y a tel mot auquel j'aurais pu joindre des pages de mots de la même famille.

Bam-bouldá, *vam-ber*, *envamber*, mettre une cloche en branle, D. (*bambó*).

Braf-er, *brof-á*, mêler les cartes.

Bron-don, bourdon, insecte; *bron-donner*, *bron-dend*, bourdonner, fredonner.

Cac-oillie, caqueter, bavarder, Vill.-s.-Montr., D.

Cac-ouillie, patrouiller dans un liquide, D.

Caf-ouiller, *cav-ouillie*, *gav-oillie*, etc., patrouiller, agiter un liquide, D. S. J.; *gaf-ouillè*, *kiaf-ai*, *kiof-aî*, marcher avec des souliers pleins d'eau, J. D. (cf. *chaf-ouiller*, *chávouiller*, *chovoillie*, chiffonner une étoffe, patrouiller des fruits tendres; fig. dilapider.

Chaquer (faire *chac*), rater (fusil).

Chuch-iller, *chech-illie*, chuchoter.

Cloup-er, *-ir*, *clloup-i* (*ll* mouill.), *kioupi*, *kieupi*, etc., glousser, D. S. J.; *cloupe*, *kioupo*, f., poule couveuse, D. S.

Coud-llie (*ll* mouill.), *coué-lá*, *couin-ná*, *gouèn-naî; vouin-ná*, *re-vouin-ná*, vagir, pousser des cris aigus, pleurer. Cf. ουαί (C. *oua*, *voua*, *vouè*, *vouaïe*, aïe), γοάω, L. *que-ri*, *quirito*, BBr. *gouéla* (*goëland*, nom d'un oiseau); Ang. *s-qua-ll*, A. *quiecken*, *quaken*, F. *huilen*, etc. Cf. encore L. *quir-rito*, cri du cochon, χοῖρος, C. *gouri*. Cf. C. *houd*, crier, Lu. (Ssk. *hwé*, fr. *huée*, *hucher*); C. *coincoin*, bruit que font des souliers neufs ou trop secs, etc.

Cracra, éclats du tonnerre; *crech-illie*, éclater avec un bruit qui imite le déchirement (tonnerre), D.

E-paf-ourer (s'), *kiaf-ai*, pouffer de rire.

Fi-dno, f., baguette très-flexible, P.; *fi-drdo*, *fi-aîrda*, toupie, P. Lo.; *fiou-ler*, siffler (vent, balle, etc.); *fioulet d'oudro*, tourbillon de vent, P.; *fioulet*, *fiolet*, bâtonnet, jeu d'enfants, fig. flandrin, B.

Fre-delle, f., *fre-let*, m., *fron-don*, m., jouets qui *frondonnent*, D.

Froufrou, bruit; *faire du froufrou*, faire l'important; *froucasse*, pétulant, B.; *fre-seraî*, bourdonner, P., *fre-dzi*, tisonner, P.; *froudzè*, croître, grandir, Lo.; *fredaî*, aller vite, P.; *freustai*, B., faire passer rapidement, etc.; *frougnie*, gratter, etc.; *frógué*, Ba., qui frippe ses habits en très-peu de temps, etc.

Glougou-tá, *glouglo-tá*, *bour-bou-tá*, *bour-botá*, *bour-ouillie*, en parl. d'un liquide mis en mouvement dans un tonneau, Lu.; *bour-bouillon*, source bouillonnante, Lo. Cf. le *fioufiou* des *gaudes* qui cuisent, B., φλ-ύω, bouillir, φλοῖ-σϐος, παφλ-άζω, bruit des flots, *flu-o*, couler, etc.

Gre-ni, Lo., *cre-ci*, D. S. J., craquer; *gre-maî*, écraser, Vill.-s.-M.; *greserai*, crier (porte), P.; *gre-viller*, gratter, D. S., *gr-iller*, tembler en résonnant (vitres), D. S. J.; *gr-oise*, gravier, D.; *gre-seugne*, gâteau ou pain qui croque sous la dent; *grimonner*, *gremouraî*, murmurer, grommeler, B. P., etc.

Jab-adri, *jajou*, m., caquet, babil, *jacasser*, *jaspiner*, jaboter, babiller, D. S.; *javataî*, *èdjavetai*, P., tempêter, parler avec emportement, trépigner d'impatience.

Kek-illie, *kek-eillie*, bégayer, Lu., E. *gagejar*. Cf. *kinkerelle*, M., toupie.

Kiss-e, f., seringue, M., *é-kissie*, seringuer.

Marg-ot, *marg-ou*, m., matou; *miaou-nè*, *miauná*, *mianer*, *miarouné*, miauler, D. S. J.

Muataî, *miotá*, *mouannaî*, D. J. (p. de la vache), mugir à demi pour appeler son veau.

Patata, *patatra*, bruit du cheval trottant ou galopant; *pataraî*, courir vite, D.; *patataî*, courir lourdement, Lo.; *patacra*, m., fracas de choses qui tombent.

Patarouf, bruit d'un corps qui tombe lourdement. Cf. ***être en patarou***, B., être en trottin, se trémousser.

Pin-nai, pinai, pousser un cri perçant (oiseau, enfant, etc.), B. P. Cf. fr. ***pinson***, oiseau ; C. ***quinçon***, pinson ; voix perçante, D. S.

Pioù-ler, piou-ner, piauner, piauler, piailler, pleurer, fig. ***piórno, piaune***, femme qui pleure la misère, importune, D.

Plaquer, ploq-à, appliquer brusquement du mortier, un soufflet, etc.; ***ploquet de cire***, etc.

Pouf, pif (gros), homme gras et pesant, qui se meut difficilement et en haletant (***pouf!***).

Poue, poui, pui, foui, fi ! D. J. S. ; ***peut***, laid, vilain, au propre et au fig. Cf. A. ***pfui***, fi ; L. ***puteo***, puer, ***putidus***, fétide, repoussant, etc.

Ran-cot, râle, ***rancoyer***, râler, D. S. J.

Rap-aï, aller vite, P.

Re-bon-di, retentir, Lo. Cf. C. ***ré-som-bi***, I. ***rim-bombare***, βόμβος, etc.

Ribouiboui, m., pratique, instrument pour former les sons de voix qu'on prête à Polichinel, B.

Riop-à, secouer une porte, Lu.

Rof-à, brof-à, braf-er, bâfrer, manger avidement, Ba. B.

Rop-à, gratter fort, B.

Rouan-nà, ron-nà, rougnie, gronder comme le chat, grommeler, se plaindre, etc., D. S.

Roum-oyie, rouméyie, gargouiller, en parlant de la fluctuation des humeurs dans l'estomac ; respirer péniblement, etc., B. P.

Sinq-er, respirer difficilement et à courts intervalles pour avoir trop mangé, D. Cf. L. ***singultus***, sanglot ; C. ***sanghiot, souquet, sequet, chequet, sigoulet***, m., ***seùco***, f., hoquet, D. J.; ***sou-tà***, sangloter, Ba.

Sop-er, heurter, *zop-er*, battre (*zop*, *zouf*).

Zaq-ai, être arrêté court par un obstacle ; fig. manquer de mémoire ; hésiter, lanterner, B. Cf. *zigue*, *zogue*, coup, et la nombreuse famille des *toc*, *tac*, *top*, *tap*, qui appartiennent à toutes les langues.

Il faut rapporter à ce chapitre un grand nombre de mots, qui, sans être rigoureusement des onomatopées, puisque d'ordinaire ils ne peignent pas des sons naturels, offrent cependant dans leurs combinaisons quelque chose de pittoresque et de frappant, soit qu'ils tiennent à des racines connues, soit qu'ils semblent purement factices. Tels sont les suivants :

Charabia, langage inintelligible, celui qui le parle (E. *algarabia*, langue arabe, chose inintelligible, voix confuses). — *Truburmu*, tumulte, bagarre, D. S. — *Aiguillenaudat*, *aiguillebeussie*, arranger de petits objets, Vill.-s.-M. — *Brètecdlai*, *pretecannâ*, lanterner, baguenauder, P. Ba. — *Dzebillebillie*, P., se démener. — *Ecarmoufler*, B., *écalmoidjâ*, M., *eskermoutchi*, P., *ecamatsè*, Lo., *émèlui*, P., *èmadrilli*, P., écraser, mettre en compote. — *Enferfouilli*, P., *aifarjoulaî*, B., embrouiller du fil. — *Ferfouilli*, P., parler à tort et à travers. — *Epistricllat*, *épistrouilli*, *eskiarboutat*, éclabousser, P. — *Escalvérdzi* (s'), P., allonger bras et jambes, écarter les jambes d'une manière dangereuse. — *Jâfre*, acide, âpre, B. — *Tariboler*, tarabuster. — *Tsancramailli*, P., jurer, tapager (cf. *sacramentaî*, B., jurer). — *Tirevogner*, tirailler. — *Triquebôler*, baguenauder. — *Charifoulot*, qui a les cheveux tout en désordre, B. G. — *Coquefredouille*, tâte-poule, B. — *Mourdondon*, homme rechigné, M. — *Gringalet*, petit cheval, petit homme. — *Pololot*, enfant rebondi. — *Tintin-la-*

mouillote, patelin. — *Dada, nidniou, llèllè* (*ll* mouill), *zozot*, dadais, benêt (cf. νενίηλος, E. *bobo, tonto*, Ca. *lelo*). — *Glinglin*, le petit doigt, D.—*Bébé, bibi* (*bel*, fr.), joujou. — *N'aivoi ne frettu ne brettu*, n'avoir rien, Cant. Vanclans. — *Tortubôtu*, adj. bistourné; adv. à tort et à travers, etc.

Mots à origines incertaines.

Vouloir tout expliquer dans les langues, est folie. La science peut assigner avec plus ou moins de certitude les origines de la plupart des mots qui composent un vocabulaire; mais beaucoup de racines sont perdues; mais beaucoup d'autres ont subi des transformations de forme ou de sens qui les rendent méconnaissables ou douteuses. Souvent aussi l'étymologie la plus plausible peut n'être pas meilleure qu'une autre tirée d'éléments tout divers, et n'être pas vraie avec des apparences séduisantes de vérité (1). D'un autre côté, avec un voca-

1) Quels mots sont plus rapprochés, pour la forme et pour le sens, que le fr. *caresser*, I. *carezzare*, et le Grec καρρεζειν, employé par Homère (Il. έ), pour καταρρεζειν, flatter de la main, mot à mot, faire de haut en bas, comme quand on caresse un animal?

— Χειρί τέ μιν κατέρεξε..... Iliad. ά et ζ'.

Un helléniste qui dresserait le catalogue des mots empruntés au Grec par le Français, ne manquerait pas d'y inscrire celui-ci comme un des plus sûrs. Aurait-il raison cependant? j'en doute. La véritable étymologie est le L. *carus* : la finale italienne *ezzare* est aussi et plus ordinairement *eggiarre* (*careggiare*), terminaison propre qu'on retrouve dans tous les mots qui répondent à nos infinitifs en *oyer, guerregiare, festeggiare*, etc.; l'E. Ca. Por. ont *caricia*, et cette finale qui répond à la latine *itia, ities*, à la fr. *esse*, n'est qu'une terminaison dérivative, comme dans *tendresse*; et puis ces langues se servent aussi de *carino* (*n* mouillée), autre terminaison bien différente; et puis *caricia* lui-même ne signifie pas ou ne signifie que rarement

bulaire étendu de mots vulgaires, dont les meilleures formes peuvent n'exister plus ou être encore inconnues du linguiste qui crée laborieusement ce vocabulaire, il est facile, quand on entreprend des rapprochements d'idiomes, de perdre de vue une partie des mots qu'on cherche à éclaircir, ou de laisser passer sans la reconnaître la racine qui les expliquerait. Et puis, comme le glossaire inédit grossit tous les jours, à mesure que l'investigateur déterre de nouveaux trésors, il faudrait à chaque instant recommencer ce travail minutieux et fatigant de comparaison, qui seul absorberait plusieurs vies d'homme (1).

Il y a donc et il doit y avoir, tant dans les patois que dans les langues connues, un nombre de mots assez notable, dont l'étymologie peut échapper.

Une liste un peu étendue de ces mots intéresserait au plus haut degré les savants : je me borne à regret à quelques échantillons.

Anote, ainote, f., alise, S. — ***Azi***, m., présure, P. J. (cf. Piémont *azil*, vinaigre (? *acidus*, L.).

Besantènna, f., frelon, Lo. (? *bz*, onomat.). — ***Besir, beci***, cuire trop lentement, B. P. — ***Bourger***, se répandre hors

caresses de la main; son sens propre est, paroles, signes de tendresse; d'ailleurs *r* est unique ici comme dans *carus*, etc. On voit par ces comparaisons, que la vraie étymologie est bien plutôt *carus* que χαρρεζω, et que le sens propre de *caresse* est, marque de tendresse.

(1) Heureusement ce travail étymologique n'est point nécessaire; souvent même il peut nuire à la science, parce que l'étymologiste se fourvoie au lieu d'ouvrir le bon chemin. La science ne demande qu'une chose, c'est qu'on lui apporte les mots qu'elle ne connaît pas encore. Plus tard, chacun de ces mots sera classé par elle dans le dictionnaire général des langues.

du vase, Po. (Piém. *burja*, vaisseau de bois).— *Brâter*, détourner une voiture, D. S. J.— *Bréla*, serrer avec des cordes, lacets, D.— *Bretelle, brèle*, f., ciboulette, M. P. — *Bregô*, M. P., *bringou*, Lo., rouet (? *br*, onomat.).

Cacena, f., carotte, Lo.— *Calè*, Lo., *galie*, Lu., glisser.— *Cancoudre*, *cancoudne*, *cancouage* (Piém. *cacuara*, Dauph. *cancoiro*), hanneton. — *Caton*, *catoulon*, grumeau, D. J. — *Charmoise*, *charmôge*, f., rhume de cerveau, coryza, D. S. J.—*Charpigne, tcharpagne*, corbeille, panier, S. D. J.— *Chetauld*, goûter, M. — *Confisa*, f., monceau de neige, J.

Dagne, daigne, f., brin de chanvre, D. J. S.— *Dzoupiè*, m., gésier, Lo.

Entruler, étruler (s'), se tromper d'heure (*heure*, ?), D.

Fanée, folle farine. — *Fartou, fouairtou*, séranceur, peigneur de chanvre, D. S.— *Feu*, m., mérelle où l'on joue à cloche-pieds.— *Freluche*, filet à papillons ; truble.

Gald, Ba., *cand*, G., loucher, *gareüil*, louche, Ba. (*carne*, C. *câre*, coin ?).— *Gey*, montagne, colline, D.— *Ghiêrlou*, m., cytise des Alpes, Lo.— *Goulet*, trou, ouverture, passage, Lo.— *Gousse*, f., hache, P.— *Guinche*, guenipe.

Jdbler, *djâbid*, *djaubid*, méditer, combiner, projeter, M. Ba.— *Jadé, jadié, jédé*, gosier ; certaines dents du bœuf ; fig. babil, B. Ba. M.; d'où s'*édzedai*, s'égosiller, P., *édzadrillie*, P., écraser comme si l'on broyait avec les dents ; *éjddi*, ébahi (qui *bée*, ouvre la bouche), B.— *Jargué*, *-et*, m., trochet, G.— *Jarpir*, endêver, Do.

Larmier, m., soupirail, B.— *Loché*, *leuché*, *mouché*, peloton, Lu.— *Loûzon*, *lôzon*, *louôzon*, f., épidémie, D.

Marchou, m., fléau à blé, D. S.— *Mèguson*, *cameuson*, m., terre-noix, G.— *Meucllai*, hameçon, P.— *Millcran*, ad. et s., raisin à petits grains (*milium*, millet ?), D. S.

Ovadènne, ouvadiènne, f., plaisanterie ; mauvais tour ; accident, B. Ba.

Patiche, f., vessie, P. — ***Paugrend,*** pétrir de la boue, patauger, Ba.; dorloter, P.

Queveu, D. S., ***cuî,*** Lo., brancard de voiture.

Raisse, resse, Lu., ***râssote,*** B., panier. — ***Recenéda*** (se), rajuster sa toilette, M. (? BBr. ***ken,*** beau, ***kéned,*** beauté ; ***kinkla,*** se ***requinquer***). — ***Rége,*** m., crible, Lu.; ***régie, rédzi, rôgie,*** remuer, D. S. J.; Bourg. ***rôgie,*** Piém. ***rojé***). — ***Rîta,*** Lo., filasse ; ***rite, riôde,*** G., natte de chanvre ; Suisse fr. ***rite,*** chanvre.

Sargot, cahot ; ***sargouler,*** secouer, D. (? onom.). — ***Sévera,*** f., viorne mancenne, Lo. — ***Sombres,*** pl., jachères, D. S. (? E. ***sembrar,*** semer).

Ta, m., chenille, Lo. — ***Tartavé,*** m., pie-grièche, Lo. — ***Tepa,*** terrain herbu, Piém. *tepa* (cf. *steppe*). — ***Teûfion,*** punaise, S. M. — ***Touvot,*** m., moignon. — ***Trivaîne, trevaine,*** gaupe, Lu. (? ***tire-gaine.*** Cf. C. ***traine-gaine,*** sale ; lambin).

Valemon, volemont, m., meule de foin, D. — ***Vougraî, vugraî,*** n., tomber à terre (en p. du grain), P. J.

II. APERÇU DES RICHESSES QU'OFFRENT LES PATOIS DE FRANCHE-COMTÉ.

J'envisagerai ici les mots sous trois aspects : 1° variété de formes pour le même mot ; 2° synonymie, ou variété des mots eux-mêmes ; 3° filiation des diverses racines.

I. ***Variété de formes dans le même mot.*** — On en a vu presque à chaque citation de nombreux exemples. En voici de plus complets :

Chanvre. *Chanave, tsanave; chenave; chenève, tsenèvou; chenove, tchenove; chenovre, tchenovre; chenoue, chenó, chenû; chevenne, tsèvènnou; chainve, tchainve; chinve*, m.; —*chenne, tchenne*, f., etc.

Eau. C. *Ague, aiga, aigo, aigue, aighe* (son mouillé après *gh*), *iégue; éde* (son mouillé après *d*); —*ave, aive, éve; auvo, auvè, auve; iave, iauve, iau*, etc.

Hanneton. C. *Cancouare; cancouane, caincouano, cancouéno; cancouélo, cancoïlle; cancouage, cancouadge; cancouarde; cankeuce, canque; cacouare*, etc.

Papillon. C. *Parpaillot, pairpaillot*; *parpeillot, pairpeillot; parpoillot; parpillot, pairpillot; parpeuillot, pairpeuillot, parp'llot; parpeilleu; porpoillot; — pirvoillot; — pinvoillot; — pimpoillot, pampoillot; — papoillot, papillot; — pampelion, panfiron; — tavoillot*, etc. (cf. I. *farfalla*, L. *papilio*, Gr. φάλ-αινα, BBr. *bal-aven, balafen, mal-aven*, etc.).

Soleil. C. *Souleil; soulet; soulot, s'lot; soulu, sèlu, s'lu; sèleu; — soureil; seûreil, sereil, s'reil; seroill, seroll* (*ll* mouill.), etc.

II. *Synonymie.* — Le même objet, la même action, sont très-souvent exprimés dans nos patois par plusieurs mots provenant de racines très-diverses. Dans l'usage, les uns sont de vrais et parfaits synonymes, toujours complétement isolés les uns des autres, et attestant par leur multiplicité la multiplicité des colonies qui les ont apportés et retenus; les autres sont des synonymes moins rigoureux, servant seulement à nuancer la même idée, et pouvant dès-lors se rencontrer simultanément, et quelquefois en assez grand nombre, dans le même lieu (1).

(1) Il y aurait à faire un chapitre très-intéressant sur les *stations*

Arc-en-ciel. C. *Ar-di-temps* (arc du temps, C. *temps*, ciel), M. ; *lai*, *la-di-temps* (article confondu), P. — *A de S.*

de nos mots patois. Un assez grand nombre, sous les formes variées que leur imprime le génie de chaque idiome, se trouvent à peu près partout dans la Province, dans les hameaux les plus isolés, comme dans les villes où ils sont habillés à la française. D'autres sont circonscrits dans une moitié du pays, dans un département, un arrondissement, un canton. D'autres, communs dans une zone très-étroite, s'avancent quelquefois sans interruption à douze, quinze, vingt lieues, etc., puis s'étendent au large ou disparaissent. D'autres, groupés dans une région plus ou moins vaste, se regroupent encore autre part sans être connus dans les points intermédiaires. D'autres, multipliés dans une contrée, ne se rencontrent ailleurs que de loin en loin, éparpillés et isolés. Il y en a que j'ai recueillis aux deux extrémités opposées de la Province, et que je n'ai pu découvrir ailleurs ; d'autres qui sont confinés dans un petit coin, quelquefois dans un seul village ; d'autres, que je connais par les citations de Bullet, et que je n'ai pu encore retrouver. Parmi les mots généralisés, il n'y en a pas un qui ne soit totalement ignoré ou du moins hors d'usage dans quelque localité ; d'autres, très-florissants dans un grand nombre de lieux, sont dédaignés et tombent en désuétude dans quelques autres, où ils s'éteindront avec les deux ou trois vieillards qui sont incompris ou font rire quand ils les prononcent. Tel mot, qui a une même acception dans la plupart des lieux, en a une autre plus étendue ou plus restreinte dans un autre lieu. Tel mot, probablement resserré depuis longtemps dans un très-petit espace, a perdu sa signification, qu'il semble impossible de préciser aujourd'hui : ainsi, dans les cant. de Besançon, j'ignore le sens de *in penie* de *Rouzé* ; dans ces vers des mêmes cantiques,

Las fanne fan bin das mau
As boutau ;
Ç'ot das *reuze* aivoû lieu coute, etc.

comment faut-il traduire *reuze ?* Tirer ce mot du fr. *ruse*, est une interprétation qui n'est pas soutenable. Est-il l'analogue du BB. *reûz*, malheur, fléau ? une dérivation figurée du BBr. *ruza*, ramper, et l'équivalent de serpent ? Impossible de rien affirmer, parce que le sens précis est perdu.

Un autre chapitre, très-curieux aussi, serait celui des mots français inusités dans nos patois. A quelques exceptions près, la plupart d'in-

Matchin (S. Martin), P. (Ca. *arc de San Marti*). *Ouaichon S. Dél*, *ochon S. Dél*, *ouaichon-Dé*, *ouchon-Dé*, *ochon-Dé*, *chon-Dé*, *çon-Dé*, *çan-Dé*, V. L. (C. *arçon*, petit arc, de S. Dêle, abbé de Lure, *Deicolus;* ou arc-de-Dieu). — *Couronne de S. Berna*, G. et Bourg.; *couèrenate*, *couèlenate*, *couènate*, *counate de S. Bouènaî*, Ba.

troduction très-récente, on ne trouve pas dans nos campagnes les mots français : Arc-en-ciel, averse, giboulée, frimas, grésil, flocon de neige, brouir, bruiner, glisser, avoir l'onglée, etc.; chevron, bardeau, brique, etc.; grenier, hangar, remise, bûcher, latrines, cabinet, cuisine, cellier, jardin, etc.; tonneau, fausset, chantier, plaque de cheminée, chenet, pêle à feu, poêlon, billot, pétrin, tiroir, aiguière, lessive, etc.; houe, hoyau, panier à terre, serpette, fouet, etc.; bonnet, bas, poche, etc.; loucher, bégayer, etc.; chassie, morve, teigne, etc.; taupe, mulot, chauve-souris, etc.; courtilière, cloporte, frelon, hanneton, etc.; hêtre, poirier sauvage, aune, bourdaine, troène, églantier, etc.; haricot, panais, salsifis, chervi, laitue, ciboulette, vesce, liseron, prunier, etc.; jachères, rouir le chanvre, le broyer, etc.; couvreur, chaudronnier, tailleur, sage-femme, etc., etc.

La contre-partie de ce chapitre signalerait les mots patois que n'a pas le Français, et qu'il ne peut rendre que vaguement ou par des périphrases. Nos patois ont un vocabulaire très-étendu pour spécifier tout ce qui est plus en rapport avec la vie et les habitudes de la campagne. comme les révolutions des saisons, les variations de l'atmosphère; la culture des champs, des vignes, etc.; les travaux pour la récolte et le transport des foins, des moissons et des vendanges; le battage des blés; la mouture du grain; la confection du pain; la préparation du chanvre; l'agencement des voitures, de l'attelage; le soin du bétail. l'âge et la couleur des animaux, etc.; la fabrication du fromage; les ouvrages de buanderie, tisseranderie, vannerie, boissellerie, et autres industries locales; les détails de la chasse, de la pêche, etc. En dehors de cette partie technique, il y a encore un grand nombre de mots, souvent très-pittoresques et très-énergiques, pour rendre certaines nuances d'idées, pour caractériser les défauts du corps, de l'esprit, du cœur, etc., et l'on peut dire que dans tout ce qui est à sa portée, le peuple a une langue d'une richesse et d'une justesse merveilleuses.

M.—*Çocle* (cercle) *de S. Berna; Roue de S. Berna*, G. *Roue de S. Lîna* (Léonard, v. fr. *Liénard*), G.—*Bernabé*, m. (prob. du nom de S. Barnabé, comme les précédents), Lo.—*Çanou, çane* (cerne, cercle), m., P. B. G.— *Agué*, m., *aguére*, f., G. B.— *Anmaü, ainméü*, m. (Amathay-Vesigneux, et voisinage), etc.

Courtilière, taupe-grillon. — C. *arote, airote, aridelle*, f. *aridé, airité*, m. (*arare*, labourer), B. Ba. M.—*Voürpo*, f., P. (L. *vulpes*, renard, qui creuse son terrier).— *Aimpiourla*, f., Lo.— *Barbeüle*, f., G., etc.

Fléau à blé.—C. *Flavé, flaivé*, Po., *flé*, B. G., *chavé, chaivé*, (*ch* pour *fl*), Ba. M. (*flagellum*, L.) — *Marchou, martchou*, D. S. (? Celt. *march*, cheval, à cause de l'usage ancien de faire piétiner le blé).—*Acoussou*, D. S. (L. *excutere*, Lg. *escouti*, battre le blé), etc.

Papillon. C. *Parpillot* (voir ci-dessus), etc. — *Voulet*, m., *voüle*, f., P. *vole-bébé, vore-bébé, vou-bébé*, Lu. — *Fouletot*, Lu. (follet). — *Sereillot, seureillot*, Ba. (*Seureil*, soleil, à cause des yeux ou soleils du papillon, etc.)

Poche. C. *Tache, taîtso*, etc., D. — *Pantenîre, pautenére*, D. — *Gali, cala*, D. J. — *Cafa*, f., J. — *Benétse, ganotse*, P., etc.

Embrouiller du fil, des cheveux, etc. C. *Emmêler*, B., *emmôla, enchevauchie*, etc., B. G. — *Embouéla* (? *boué*, boyau), D. — *Aifarjoulai, ferfouilli, enferfouilli*, etc., B. P. — *Encharboter, entsarboutai*, etc. — *Encharquillie*, etc. — *Encouti, enc'ti*, etc.

Repas. — Déjeuner. C. *déjeuna*, faire *lou déjun, dédjun, déjunon*, etc. *Dina*, D. S. Faire *lou grand dédjun, mimaitena*, faire *las dé hure* (les 10 heures), *petet-menendai*, faire le second déjeuner dans le milieu de la matinée, s'il y a lieu.— Dîner. *Banqueta*. *Noüna, noünai, nôrai*.

Merenda, mouéranda, etc. *Dina, digné*.—Goûter. *Banqueta. Mérenda*, etc., *petet-menendai. Faré las quaitre hure, quaitr'heura*. Faire *lomi-vépró, vépraula, vépriaula. Fare lai courbote, courbota, couorbota. Chetaula*, etc. — Souper. *Soupa*, *vépriaula*, etc. — Collationner ou faire le réveillon. *Fare lai coulaution*. Faire *lou ravoillon. Fare lou recenion* (Suisse *pocenion*, L. *post-cœnium*), *recegnena*. On voit que le même mot désigne des repas différents, selon les lieux.

Saisons.— Printemps. C. *Lou premie temps. Lou bon temps. Lou pati-feû, lou patchi-feû* (sortir dehors), etc. — Eté. *Lou chaud temps*.— Automne. *Lou darie temps, l'aderri, l'outon*, etc. —Hiver. *L'hiva, l'huvaî, lou machant temps, lou mau temps*, etc.

III. *Filiation des mots*. — Jusqu'ici je n'ai cité habituellement que le mot générateur, sans y joindre ses dérivés et composés, souvent très-nombreux. Je donne ici un spécimen de nos familles de mots.

Pousser. Du L. *pulsare*, qui, au rapport de Quintilien a été *pultare*, encore employé par Plaute, est venu le v. fr. *pousser, poulter*, par suppression du *l* et par atténuation du *p*, *pousser, bousser, bouter, buter*. Outre la signification de pousser (arc-*boutant, rebuter, bouton, boutoir, boutade*, etc.), ces mots ont pris celle de *mettre* (*boutefeu*, *boute-en-train*, *bouture*, etc. — Le mot est resté dans nos patois, sous ses deux formes et avec les deux sens.

1° *Pousser, bousser*. Formes urbaines. *Poussoter*, pousser faiblement; *poussailler*, pousser continuellement ou mal; *poussade*, épaulée, bourrade. *Pousse-roue*, etc., borne; *pousse-merde*, m., fouille-merde, bousier, insecte; *pousse-*

neige, m., primevère. *Poussequigner, bousquigner*, bousculer, molester. *Pousse, poussette*, f., poussée, presse d'ouvrage. *Pousser*, haleter (cf. *poussif*). *Pousser*, vanner, faire sortir la *pousse* du van (BL. *pulsare bladum*) ; *pousse, poussette, poussote, pousson*, poussière du blé qu'on vanne, balle d'avoine pour matelas ; *pousse, poussette, poussot*, poussière en général ; *épousseliller*, épousseter, fig. disperser ; *pousser*, n., faire de la poussière ; *la neige pousse, il pousse*, il fait des tourbillons de neige ; *pousser*, saupoudrer de farine ; *pousserote*, poudre pour sécher l'écriture ; *pousserotier*, poudrier. *Poulsa, pulsard*, variété de raisin. — Formes rurales : *Poussa, boussai, beussa, bussaî*, pousser ; *reboussa*, etc. repousser, *reboussou*, celui qui renvoie la boule aux joueurs de quilles ; *daboussai*, pousser de haut en bas ; cesser de pousser. *Boussaî*, f., épaulée ; espace de temps ; une fois ; *boussèiote*, une petite fois, trop peu de temps :

> Toutè ne neû vâ ç't' angeotè,
> Ce n'a que ne boussèyotè. *Cant. de Vanclans.*

Bousseré, source jaillissante, Ba. *Boussou, boussot, bousserot, bousseran*, m., taupe, B. Ba. Lu., *boussot*, terre que *pousse* la taupe, taupinière, Lu. *Bousson*, B. G. chanvre femelle, Ba. paquet de chanvre à tiller ; *bousseniere, bousenére*, f., chanvre semé autour d'un champ de maïs, B. *Bousse, bôsse, boussote, bôssote, beûssote*, bouton, bourgeon des plantes, et particul. de la vigne, D. S. ; *bousse, bôssote*, bouton, pustule sur la peau, tumeur inerte ; *bossate*, M., petite vérole ; *bousse*, bosse ; *boussu*, bossu ; *bossecot*, petit bossu ; *boussaî, bosser*, faire bosse, surplomber (mur), être bombé. *Boussebot*, de petite taille, M. Lu ; *Boussebots, Bouzbots*, habitants de la paroisse de Sainte-Madeleine à Besançon, autrefois vignerons la plupart : nom que quelques-uns tirent malignement de *Bousse-bot* (pousse-crapauds), et que les

Boussebots s'appliquent avec orgueil en entendant par *Bots* les protestants qu'ils s'aidèrent à chasser lors de la surprise de Besançon ; le *Boussebot,* le patois des vignerons de Besançon.

2° *Bouter, bouta, bota,* etc., pousser ; mettre : *Bouta ai lai pôte* (*t* mouillé), mettre à la porte ; *bouta-vous qui,* mettez-vous-là ; *bouta lai taublle* (*ll* mouill.), mettre la table, le couvert. *De boutè,* par force, P. *Boutoure, boteure, bouture,* f., égoïne, scie à couteau, sciotte, quelquefois la scie ordinaire, D. S. *Tire-boute, tire-bote,* m., égoïne, B. *Il n'a ni tirants ni boutants,* B., ni parents, ni amis, tout le monde est indifférent pour lui. *Boutasse, boutosse,* f., génisse qui porte prématurément, D. S. *Beuteculai,* bousculer, culbuter ; faire la culbute, P., etc.

Voici maintenant divers exemples de nos dérivés et composés patois.

Formes urbaines.— De radicaux français. *Rond-e, rondote, rondot, sapin-e,* petit cuvier. *Cassement* de tête, soucis, occupations ; *cassot,* coup ; noix. *Quartelage,* bois de quartier ; *jardinage,* légumes ; *hivernage,* exposition froide ; *lacage,* liquide répandu dans une chambre. *Salitude,* saleté ; *pourritude,* pourri. *Aigrette, aigrotte,* alise ; *devinote,* énigme, charade, rébus ; *plongeote,* bouchon de ligne ; *nageotte,* nageoire de baigneur. *Palière,* pat. *polère,* rangée de pieds de vigne (*pal,* pieu). *Apparue,* bourgeon de vigne montrant le raisin ; *tendue,* cloison. *Tournole, tournot,* vertige ; *tournoire,* par corruption *tonnoire,* planche ronde sur laquelle on prépare les gâteaux ; *bretoire,* bluterie ; *berçoire,* table à placer un berceau. *Rincée, tapée, rossée,* averse ; *rincée, rossée, roulée, pile,* volée de coups. *Courroir,* corridor (celui-ci

à forme E.); *démêloir*, peigne à *démêler* les cheveux; *peignette*, *peignotte*, peigne serré. *Boucherot*, colin-maillard; *serclerot*, *serclerette*, *sarclette*, sarcloir; panier *venderot*, éventaire. *Relangard*, rapporteur; *têtard*, têtu; *tortillard* (arbre), tortu; *broutard* (veau), qui ne vit plus de lait. *Benusse*, *niguese*, *niguedouille*, *-dsse*, *niquedandouille*, benêt, nigaud. *Botte*, *bottet*, petit homme. *Rebançon*, saillie d'un banc de rocher. *Galandure*, cloison. *Pantet*, pan de chemise; chemise. — *Acaillouter*, *arrocher*, jeter des pierres. *Afautir*, laisser dépérir. *Débagager*, déménager. *Déguenîller*, déménager; fuir. *Déconnaître*, discerner. *Décommander*, contremander. *Décombattre*, a., séparer des animaux qui se battent. *Engranger*, serrer dans la grange. *Emmiouler*, amadouer, séduire (*miel*). *Entêter*, asphyxier. *Rapproprier*, rendre propre. *Rebouler*, rebondir (boule); manquer de courage. *Rebrasser*, retrousser. *Ragaucher*, recevoir d'en haut. *Ragouer*, rassasier jusqu'au dégoût (goût). *Parbouillir*, blanchir des légumes. *Beuiller*, regarder de tous ses yeux (*bis-œil*). *Racle-cheminée*, ramoneur. *Mettre-cuire*, m., quantité d'aliments qu'on met cuire pour un plat. *Avale-royaume*, goinfre; *avale-tout-cru*, glouton. *Brise-fer*, enfant qui fripe ses habits. *Pique-assiette*, parasite. *Pique-bois*, pic, oiseau. *Pique-mouchet*, mésange. *Tirepoil*, la gribouillette; tirant de la viande. *Retire-tout*, *retire*, m., local pour serrer des objets qui embarrassent. *Traîne-la-gaîne*, *traîne-gaîne*, celui qui traîne ses bas; lambin. *Tortampion*, homme à pieds tortus; petit homme contrefait. *Mal-embouché*, diseur de mauvaises paroles. *Happechâr*, avide, glouton; intéressé.

Des radicaux propres. *Goguenette*, propos joyeux (R. *gaug*, joie, fr. *goguenard*, *goguettes*, etc.). *Gamber*, *camber*,

écamber, enjamber ; *cambée*, enjambée ; *gambiller*, boîter ; *chambiller*, chanceler ; *chebiller*, agiter les pieds, trépigner (C. *gambe*, *chambe*). *Crampet*, petit homme robuste ou fier. (C. *se cramper*, s'affermir sur ses pieds, se dresser sur ses ergots). *Grillette*, *grillotte*, sonnette; boîte pour quêter dans les églises (*griller*, résonner). *Queniller*, aller et venir, hésiter, s'amuser à des riens, tatillonner ; fourrer son nez partout ; *quenillot*, tatillon, lambin, etc (*Queni*, lapin, *mon queni*, t. de caresse, v. fr. *connil*, L. *cuniculus*). *Embouaille*, épouvantail, pr. et fig. (*boue*, onom. pour effrayer, *dboud*, effrayer, cf. L. *pav–or*). *Transmarchement*, entrepôt qui a donné son nom à une place de Besançon (*trans-marche-r*, transporter au-delà des frontières). Se *rempouiller* (*L. spolium*), *rempiouter* (C. *pie*, pied), *rempichoter* (C. *pechot*, petit, I. *piccolo*), regagner peu à peu ce qu'on avait perdu au jeu.

Formes rurales.— *Chavot*, *chécot*, *têtot*, chabot, poisson (chef, tête). *Buchin*, pomme sauvage (*bois*). *Keukalie*, parasite (C. *côquelle*). *Toitot*, *téteu*, *tatet*, *tateret*, *retèteu*, couvreur (toit). *Griesse*, tristesse, nostalgie (C. *grie*, triste). *Riesse*, *rise*, *riôle*, f., pl., badinages. *Tendon*, arrête-bœuf, plante (tendre, v.). *Saignote*, *saigne-nd*, achillée-sternutatoire. *Léyon*, P., cuscute (lier). *Piqueré*, cousin, Lu. *Indignant*, *indignou*, qui a le sang âcre et les plaies tenaces. *Bôcoyïe*, haleter (bouche). *Ndrai*, s'ébrouer, souffler par les naseaux (*ndrî* C.). Se *laikeussie*, se mouiller complétement, M. (lac). *Virèyè*, *viroïc*, flaner, J. D. *Arguignie*, contrarier (L. *arguo*); *argognie*, charretier qui tue ses chevaux. *Serbérai*, se réserver, P. (L. *servare*). *Aletsi*, élever, nourrir, P. (*alere*). *Se mousquá*, se piquer (L. *musca*, C. *prendre la mouche*,

s'émoustiller ; ce dernier a un sens différent en fr.). *Etrumai, étremé*, être suffoqué par la fumée (*struma*, écrouelles, gonflement de la gorge ; C. *ètrunmè*, pl., suffocation par le chagrin). *Poincenai, poncerai, poinceroutè*, piquer, aiguillonner, tourmenter, déchirer (*pungere*, fr. *poindre*). —*Fanousi* (se), se faire, se passer, se rider, en parlant des fruits (*pannucea poma*, fruits qui se rident promptement, de *pannus*, drap). *Vourpeuillie*, va. porter la queue d'une voiture (*vulpes*, renard). *Vendould, viendould*, flotter au vent (I. *ventolare*), a., balancer, agiter. *Landayïe*, courir de côté et d'autre (A. *land*, terre). *Grouvai*, croupir (A. *grube*, fosse, creux), d'où encore C. *grebillend*, G. creuser à petits coups.—*Aissannd*, porter au sommeil ; assommer (C. *sanne*, fr. somme). *Apaivurie*, effrayer (C. *paivu*, peur). *Debriquai*, casser (C. *brique*, morceau). *Ddnengie*, détruire la race ; *ennengie*, infester de vermine, mauv. herbes, etc. (Cf. fr. *engeance*). *Dépenaillé*, guenilleux (L. *pannus*); *dégaillé, ddgoillie*, débraillé (C. *goille*, guenille). *Ossegresi, rassegresi*, P. B., consolider, assurer, raffermir (L. *securus*, sans crainte). *Envoutoillie, envire-toyïe*, enrouler, entortiller, envelopper (L. *volutare*, C. *virie*). *Trafiai*, suinter, B.; *tramuai*, n., éprouver un mouvement, un commencement de changement (le sang, le temps) ; *trévoir*, entrevoir (L. *trans.*) *Avampir, alampir*, D., éventer (I. *svampare*, perdre son feu).— *Avaulainnd*, dont la laine ou les cheveux tombent en désordre, B. (C. *aivau*, en bas). *Creufonoge, creufange*, noix anguleuse (C. *grife, crife*), Ba. *Gaule-prune, gobe-belauche*, m., vent froid du nord-ouest. *Guilleribouton*, fruit de l'églantier (C. *guilleri*, le petit doigt). *Réceni, réceuni*, sali, croté, Ba. (L. *cœnum*, boue). *Biscoua, bitscoua*, Lo., perce-oreille, appelé à B. *fourchote* (bis-*cauda*, C. *coue*, queue). *Bètchevèïchè*, mettre à *bèchevet*, à contresens (*bis*-

caput, chet, tête). *Paravirée*, coup de revers (? παρά, à côté). *Boue-sold, beû-solai, jou-mairi*, D. J. S., épine-vinette (*solai, mari*, salé, et général. acide, piquant: *hêrba sâlâ, salâda*, Lo., oseille). *Môlin-môlot*, pêle-mêle (C. *môlai*, mêler). *Tèn-te-bèn* (tiens-toi bien), roulette d'enfant. *Tchanfeurai*, délirer, Lu. (courir les champs, C. *feûre, feû*, dehors, *foris* L.). *Gotenflai, gontenfllai*, sangloter sans pouvoir se contenir, B. (? I. *gota infiata*,, joue enflée). *Bourenfle*, enflé par le visage, Piém. *borenfio* (? C. *mour*, museau ; ? fr. *bourrer?*) *Jeantondu*, pain moisi mis à la soupe ; *sai-sans-cu* (sac-sans-cu), dissipateur; *vie-au-sd* (vie-au-sac), libertin qui ruine sa santé; *racle-andouille*, avaricieux; *gueille-dru* (C. *guillie*, courir), coureur; *sans-cené* (C. *cené*, sens, esprit, E. *senno*, d'où C. *cenaquer*, faire avec esprit, au mieux), insensé : ces 6 mots, des cant. de Vanclans. — Je citerai encore les métaphores suivantes; *Fromageot*, mauve, de la forme de son fruit, F. *kaasjerkruid*). *Confaron*, Lo., coquelicot (C. *confaron*, bannière, ordin. rouge). *Pate*, *guenille*, poule mouillée, personne sans énergie. *Gigue-dandouille*, grand corps efflanqué, à longues jambes fluettes; *andouille*, personne sans force physique, sans énergie morale, sans adresse et entregent. *Trebillot*, homme vif et toujours en mouvement (C. *trebillot*, tourbillon). *Côquerillot*, M. irrésolu, qui hésite pour des riens (qui avance et retire ses cornes comme le colimaçon, C. *côquerille*). *Meguillie, meg'llie*, s'arrêter à chaque pas, s'amuser (C. *migui*, cabri). *Varcoillie, varqeilli, varq'lli*, être balancé de côté et d'autre comme une *barque*, être en mouvement dans le tonneau, fig. hésiter, tâtonner, perdre son temps, etc.; d'où *varcoillot, varqueillot, verqueilleu*, etc., irrésolu, tatillon, lambin, etc.,

varcoûlo, étourdie, causeuse, etc., D. *Etre au plain*, être hors d'embarras, B. *Preti* quelqu'un (C. *preti*, pétrir), le bien rosser, G., etc.

III. APERÇU DES RESSOURCES QU'OFFRENT A LA LINGUISTIQUE LES PATOIS DE FRANCHE-COMTÉ.

Il n'y a pas une langue européenne dont le patois le plus ignoré ne puisse éclairer les origines par quelque document utile. Quelques applications de nos patois au Glossaire de Ducange et à la langue française, suffiront pour démontrer la vérité de cette assertion.

Eclaircissement de quelques articles du Glossaire de la Basse-Latinité.

Ducange et ses continuateurs ont laissé un assez grand nombre de mots sans explication ; sur d'autres, ils n'ont que des conjectures, ou des explications trop vagues ; sur d'autres enfin ils se sont mépris. Nos patois peuvent souvent combler ces lacunes, ou redresser ces erreurs.

Arbua, ***arbuta***, n'a pas, comme le conjecture Ducange, le même sens qu'*arboreta*, bois.—C'est le C. *arbue*, terre franche un peu argileuse (de *herba*, ou *arvum*); et les chartes citées, toutes du diocèse de Langres, confirment cette explication.

Batuta, balthuta, balducta, Duc., beurre serré.— C. *battu*, *battue*, *batture*, babeurre, espèce de *serum* qui reste après que le beurre a été *battu*; interprétation que confirme ce vers de l'éditeur :

Trema datur dignis, dabitur balbuca malignis.

(Lisez *crema*, crème.)

Bernaria. Duc. propose de lire *bercaria*, bergerie. Le texte est de notre province : « Quidquid possidet in burgo Lœ- » donis (Lons-le-Sauln.), *bernarias* scilicet, et furnos, et » alia plurima. » — Il faut lire *bernaria*, qui répond au C. *berne*, chaudière à sel (Ordonn. de Fr.-C., liv. VII, tit. 40, art. 1492), mot probablement dérivé de l'A. *brennen*, brûler, cuire, comme *caldaria*, du L. *caleo*.

Cirrus, *coup* ou *dorelot*, d'après un vieux glossaire français. — C. *coupe*, *cope*, bonnet, M.; *dourelot*, *dourelote*, Ba. G., petit bonnet d'enfant, souvent garni d'*or* ou d'argent, d'où son nom. Le sens du v. fr. *dorelot* n'est pas précisé dans les dictionnaires : c'est une parure de femme, un ornement de tête, une frange, d'où les fabricants de franges se nomment *dorelotiers*. Quoi qu'il en soit, c'est de ce mot qu'est venu le v. fr. *doreloter*, le fr. *dorloter*, mignarder, gâter (parer délicatement).

Diele, bardeau.— Tuile, du C. *tiele*, *tîle*, v. fr. *tiele*, *tieule* (L. *tegula*).

Dossa, charge qu'on porte à dos; *ex-dossare*, ôter la charge, Duc.— Il s'agit ici de légumes, et le sens est beaucoup meilleur, si par ces mots on entend *gousse*, *écosser*, du C. *dósse*, gousse.

Golena, *jaloigneus*, *jaloneia*, mesure de blé, selon Ducange, qui dit de la première qu'elle paraît devoir être très-petite.— Le sens précis des trois mots est celui de jointée, ce qu'on peut prendre avec les deux mains réunies, C. *jaloignie*, *jalenie*, *jólenié*, *dzólenio*, *dzalono*, etc., D. Tous les textes cités confirment cette interprétation, entre autres celui-ci : « Si prend-on dou mui de bleit mesurer, » quatre golenées, teles que li mesureres (mesureur) les » pora prendre. »

Lavia, espèce de pierre, *vulgo lave*, Duc.—*Lave*, qui n'est

pas français en ce sens, ne serait pas compris dans beaucoup de provinces. C'est un mot langrois et comtois désignant une espèce de pierre très-large, épaisse seulement de quelques centimètres, et qui sert à couvrir les toits, les murs de clôture, etc., I. *lavagna*. C. *lavière*, carrière à *laves*.

Lauza, dalle, Duc. — C. *leûza*, Lo., même pierre que la *lave*, Piém. *losa*, Lg. *laoûzo*, *lozo*, etc., I. *lastra*.

Lezia, espèce de chariot, Duc. — C'est probablement le C. *leuze*, *leue*, *lue*, traîneau ; du C. *lezè*, *lezie*, *luchie*, glisser, qui a donné aussi *lucheto*, *luïeto*, *lièto*, tiroir (glissoir), P. B. fr. *layette*.

Operata, *ovrata*, *ovrea*, mesure de terre, Duc.— Ces mots, tirés de chartes Bourg. et Comt., désignent la 8e partie du journal, C. *ouvrée*, *ouvrie*, dans les titres *œuvre*, f., *ouvrier*, m.

Ordo, terrain planté de vigne, mesure de terre, Duc. — C'est seulement un rang de pieds de vigne, C. *ordon*, *ourdon*, *oudon* (*d* comtois), du L. *ordo*, rang.

Panalata terræ, mesure de terre, Duc. — C'est la quantité de terre qu'on ensemence avec un *penal* ou *penau* de grain (BL. *panale*, *penellus*). Cette mesure est le double du *coupot* ou *coupet*, la moitié de l'*hémine* C., et répond assez exactement au double-décalitre actuel.

Panis de paribus, *de pers*, sans explication dans Duc., est le même que *panis mixtus* ; il est fait d'un mélange par parties égales de froment ou d'autre blé.— Le *Pair*, C., est une mesure de froment, et une mesure d'avoine ou d'orge, selon les lieux.

Pataria, lieu où le drap se fabrique ou se vend.— L'explication est suffisante ; mais cf. le C. *pate*, guenille, qui explique mieux *pataria vetus*, vieilles hardes.

Pieffuff (article *Pafustum*), *putfust* (art. *Retorta* 1), sans explication dans Duc., est ou le C. *pinfou*, houx (*spini-folium, spini-fustum;* v. fr. *fust*, bois), ou le *puine* (*putidum-fustum*, bois puant, C. *putèpena*).

Plota, pieu, conjecture Duc.—Plutôt billot, C. *plot*.

Roulletæ. — Ducange pense que ce sont de petits présents de Pâques, analogues à la *Roulée*, qui consiste en œufs durs ou menue monnaie donnée aux enfants d'Auxerre au temps de Pâques; Carpentier croit plutôt que ce sont certains aliments, peut-être des *boulettes*.—Je ne décide pas la question ; mais je ferai remarquer que la *Roulée, lai Rólai*, G., qui se donne aux enfants dans la semaine sainte et le jour de Pâques, est un cadeau d'œufs durs, et que ce nom lui est donné parce que les enfants, au lieu de *taquer aux œufs* comme à Besançon, ont un jeu qui consiste à les faire *rouler* le long d'une planche légèrement inclinée; celui dont l'œuf atteint l'œuf d'un autre le gagne.

Sanguinus, peut être le C. *sauvignot*, *sauvagnot*, cornouiller sanguin.

Seracium, petit lait, Duc. — C'est le C. *sèrat*, *sèret*, *sèrot*, fromage retiré du petit lait après une seconde cuisson, ou généralement fromage mou, vulgairement *fromage blanc*, C. Voyez les chartes citées, où évidemment il ne s'agit point de petit lait.

Beaucoup de vieux mots français cités par Ducange peuvent de même être éclaircis par nos patois. Ainsi :

Armalines (art. *manualia*), que Ducange dit être une faute pour *Aumalines*, adj. tiré d'*aumailles*, bétail rouge, est au contraire une forme préférable, que nous conservons dans *armau* taureau, *armailli* homme chargé du soin

des vaches dans un chalet. Ces mots sont problablement tirés d'*animalia*, qui a donné *an'malia*, *armalia*, *almalia*, *aumailles*. Cf. Lg. *drmo*, âme, d'*anima*, C. *arme* (d'où le charmant dim. *armote*, Lg., *armeto*, pauvre petite créature), L. *alma*, etc.

Maasse*, *maaisse de chenou (art. *massa*), n'est point un cens dû pour une maison, mais, comme le mot *chenou* l'indique, ce que les C. appellent une *mdsse de chanvre*, *de chenou*, un faisceau composé de plusieurs autres. Cf. avec cette explication *méesse*, botte, faisceau, dont le sens a été bien saisi à l'art. *meisa*.

Ravoilles (art. *ravola*), a été fautivement lu pour le v. fr. *ranoilles*, grenouilles, C. *renouille*, *renoille* (*rana* L.).

Roller (art. *roilla*) ne vient pas de *roilla*, tronc, dont nous avons d'ailleurs *rouillot*, battoir pour le jeu de paume. Dans cette menace : « Ah ! ribault, es-tu là ? tu me fais desplaisir, mais je te rollerai, » *roller* ne signifie point frapper d'une barre ou d'un bâton, mais simplement rouler à terre et bien rosser : C. *je te roulerai*, *je te donnerai une roulée*.

Une multitude de rectifications semblables pourraient se faire sur l'interprétation des mots BL. ou sur celle qu'ont donnée des mots de l'ancienne langue française les compilateurs de Glossaires et quelques éditeurs de nos écrivains du moyen-âge.

Eclaircissements étymologiques sur la langue française.

1° Nos patois gardent le primitif pur de beaucoup de mots qui n'existent en français que sous des formes allongées, telles que diminutifs, augmentatifs, etc.

Broû, breû, brou-et, sauce; ***Choue,*** G. (onomat.) chou-ette; ***Bure*** (vase), bur-ette. — ***Câle*** (bonnet), câl-otte. — ***Fus,*** Lo., fus-eau; ***Raim,*** ram-eau; ***Boule,*** boul-eau; ***Bré*** (v. fr. *bers*), berc-eau; ***Moud*** (forme locale pour ***mors***), morc-eau. — ***Haim,*** ham-eçon. — ***Casse*** (poêlon, etc.), casse-role. — ***Brindes, brondes, brandes*** (ramée à brûler, A. ***brand,*** embrasement), brind-illes. — ***Brosses, brousses,*** brouss-ailles. — ***Pousse,*** pouss-ière. — ***Gruler,*** grel-otter, etc.

2° Ils gardent des primitifs perdus par le français, qui en a cependant les dérivés.

Bourrel, bourré, m., collier de cheval : Bourrel-ier, fabricant de colliers, etc. — ***Coco,*** œuf : Coque-tier, petit vase pour manger les œufs à la coque ; Coque-tier, marchand d'œufs, etc. — ***Pouîlle,*** m., pou : Pouill-eux, qui a des pous, é-pouill-er, ôter les pous. — ***Rabot,*** aspérités d'un chemin : Rabot-eux, plein d'aspérités.

Charpir, dácharpi, démêler, effiler : Charpie, linge effilé ; E-charp-er, hacher (mettre en charpie). — ***Croupo,*** P., creux où l'eau dort : Croupir, dormir. — ***Bône, bouène,*** etc. borne : A-bonn-er, engager à terme. — ***Cagne,*** chien mou, toujours couché auprès du feu : Cagn-ard, paresseux.

3° Ils gardent plus pure la forme primitive, d'ailleurs reconnaissable dans le français sans leur secours.

Orphen-ot, orphelin (L. *orphanus*). — ***Vépe,*** guêpe (L. *vespa*). — ***Vâ,*** m., gué, B. S. (L. *vadum*). — ***Vè, voi,*** fois, P. (I. *vece*, L. *vic-es*). — ***Vauzon,*** Lu., gazon (Teut. *wazen*).

4° Quand le primitif ancien n'est pas sûrement reconnaissable dans le dérivé français, souvent la forme patoise éclaire et fixe l'étymologie.

Baïu (L. *bajul-are*, porter), bahut. — *Berbis, barbis* (L. *vervex*), brebis. — *Bèruate, berioto* (autres formes altérées *bèluate, bèlèuèta*, etc.), brouette : du L. *bis*, et *rota*, quoique actuellement la brouette n'ait qu'une roue. —*Formage, fourmadzou*, P., fromage (L. *forma*, moule ; BL. *formaticum*, fromage). — *Put-épena*, L. (épine puante), puine, bourdaine.—*Quelouille, quelougne, quelogne*, quenouille (L. *col-us*, dimin. inusité *colucula*).— *Riban*, ruban (*re* réduplic. et *band*, lien, des lang. germaniques). — *Virebroquin*, *virebrequin*, vilbrequin. (C. *virie*, tourner, *broche*, en compos. *broque*.)

Borne, aveugle, borgne : Bornoyer (regarder d'un seul œil comme un borgne), juger de l'alignement d'un surface. — *Regouta*, *regout-elion*, *regheût'llon*, Lo.: le goûter (L. *re-gustare*, goûter de nouveau les aliments).

Froidelou, frèdelou : frileux, D.— *Cabre, chevri, guib-ote, guigui*, chèvre, chevreau, fig. grésil, à cause des bonds du grésil qui tombe : Giboulée, pluie mêlée de grésil (cf. encore fr. *givre*, C. *gevrun*, *gi*, *gi-blanc*).

5° Nos patois, par les éléments qu'ils recèlent, peuvent souvent seuls donner la véritable étymologie du français.

Fr. Alevin, menu poisson : C. *alevun*, fretin, jeunes enfants (*alevai*, nourrir ; cf. fr. *nourrain*, alevin).

Boiteux. C. *bétors* (formes locales *bétoua, bétouai*, P.), **bistort, tourné de deux sens, v. fr. *bestort*, d'où *boistoult*, *boitoux*, qui** par une fausse terminaison a donné *boiteux*. Nos patois disent encore *bétodre, batodre*, v. a. rendre boiteux, n. boiter.

Charrée, f., cendres de la lessive ; charrier, gros drap qui **les renferme. C. et Bourg.** *charre, carre*, cendres (forme **dialect. pour** *cenre*, comme *tarre* pour *tendre*.

[redacted]

Erable. C. *azerable*, *aizerable*, *èzeraule*, *iseraule*, *usereûlo*, etc. (L. *acer*, érable).

Epingle. C. *èpeingne* (L. *spina*, épine).

Erailler (étoffe éraillée, dont le tissu est relâché et entrouvert; yeux éraillés, qui montrent des filaments rouges). C. *Raille*, réseau, filament, mot s'appliquant spécialement 1° au réseau graisseux des animaux, appelé *épiploon* en anatomie, vulgairement *crépine;* 2° au fil de la langue, et fig. à la voix : *Raille* cassé, *bon raille*, B. Ce mot, d'où est né peut-être le C. *réler*, crier de tout son *raille*, vient du L. *reticulum*, réseau, par suppression du *t* et changement de *culum* en *lle* (voir les notes pages 41 et 50). L'épiploon s'appelle en A. *netz*, réseau, etc., fr. *crépine*, de *crépe*, étoffe en réseau, I. *rete*, filet.

Esse de voiture. C. *once*, *onceto*, du L. *uncus*, crochet.

Grelot. C. *grillot*, de *griller*, retentir.

Guenipe. C. *gueune*, truie, fig. salope, BBr. *banó*.

Guignon. C. *guigner* contusionner, *guigne* bosse au front.

Lambris. C. *lambris*, *lambrèn*, planche mince, beaucoup moins forte que la planche : *Plateaux, planches, lambris; douzaine de lambris*, D. S. J. *Lambri* est dans le J. *lamprèn*, *lambrèn*, composé du C. *lan*, planche, *prèn* ou *brèn*, mince, menu (cf. *brin*, menue partie).

Pignocher, manger par petites bouchées et sans appétit. C. *pichonner*, de la rac. *pic* petit, L. *piccolo*, etc.

Rincer. C. *résincie*, *résencie*, *resancie*, D. S. J. du L. *resincerare*, *vas sincerum*, net.

Saccade, secousse. C. *sacai*, *sacoulai*, *sacouèna*, *sogroulai*, *segroulá*, etc. secouer, D. J.

Saindoux. C. *sahin*, *sayin*, etc. du L. ou BL. *sagimen*, Ca. *sagi*, etc.

Sureau : C. ***saivurie, sèürie, seùrè, sèü, saivu, savu,*** du L. ***sabucus*** et ***sambucus.***

Taloche, coup : C. *taler,* meurtrir la chair, les fruits.

Trémie de moulin : C. ***entremuie,*** f., ***entre-muids,*** m., Lg. ***entrémiéjho,*** Ca. ***tramuja,*** I. ***tramoggia,*** etc. (L. ***modius,*** muids, mesure, et ***intrare*** entrer, ou simplement ***trans, tra,*** qui marque l'action de traverser.

Lisez les étymologistes, même les plus récents : parmi quelques données acceptables, vous trouverez des documents tels que ceux-ci :

Trémie vient de ***trimodia,*** parce quelle contient la mesure de trois muids. ***Esse*** vient du nom de la lettre S, quoique le v. fr. ait ***eusse, euce. Erailler,*** d'***irradiare,*** ou d'***eradere. Pignocher*** de ***pignon,*** parce que le pignocheur imite celui qui tire une à une les graines d'une pomme de pin ; du v. fr. ***épinoches,*** épinards, ou d'***épinoche,*** poisson dont la nageoire est armée d'épines, parce qu'en pignochant on semble craindre des arêtes, etc. ***Boiteux,*** vient de ***boîte*** par ***déboîter,*** parce que le boîteux semble avoir les membres déboîtés, etc. C'est-à-dire que l'étymologie de ces mots, suppléée par des absurdités ou des misères, était encore à trouver.

6° Nos mots patois, au moyen des acceptions qu'ils ont conservées et qu'a perdues le français, appuient la véritable étymologie, ou peuvent seuls la donner.

Sevrer un enfant : C. ***sevrer, dessevrer,*** séparer, L. ***separare.*** —Tourtière, espèce de marmite : C. ***tourtière,*** Lu. poêle à frire, L. ***torrere*** rôtir.— Tracas, remue-ménage ; tracasser, molester, etc. : C. ***tracas,*** vieux souliers, pour aller et venir dans la maison, ***tracasser,*** aller et venir, de l'o-

nom. *trac;* d'où encore C. *tracer,* et peut-être *trager,* aller et venir, *trage, traige* passage d'une rue à une autre à travers les maisons (cf. toutefois L. *trajectus,* trajet.) — Vermine, pous, puces, punaises, etc. C. *vermine, varminou,* m., vers, chenilles, larves de hannetons, etc. qui nuisent aux plantes : du L. *vermis,* ver.

Chavirer, se tourner sens-dessus-dessous ; C. *charavirie, chavirie,* changer de visage (*cara*), pâlir, tomber en défaillance ; fig. tomber sens-dessus-dessous ; cf. Lg. *carobira, tsarovira.*—Motte à brûler : C. *motte, moute,* tourbe (motte d'herbes marécageuses desséchées).—Transir, engourdir : C. se mettre en *transou,* être en *transou,* dans l'état de *passage* (L. *transire* passer) d'une saison chaude à l'autre, se dit des colimaçons qui s'enferment dans leur coquille à l'entrée de l'hiver, des reptiles ou autres animaux qui se cachent et demeurent engourdis. Sans cette acception intermédiaire, qui oserait tirer *transir* du L. *transire?*

7° Enfin, nos mots patois, par leurs analogies ou leurs oppositions, éclairent merveilleusement l'étymologie des mots français les plus éloignés quant aux formes.

Le C. et Bourg. *tréseler, trèseld, trâselai,* appuyés par le BL. *duplum,* ne laissent aucun doute sur l'étymologie du fr. carillonner : c'est sonner avec *deux, trois, quatre* cloches.

Catelot, P. (qui peut pourtant venir de *Castel,* comme *Châtelot* C.), explique le fr. *trochet :* littéralement, c'est la réunion de *trois,* de *quatre* noix, noisettes, etc.

DES MOTS PATOIS

CONSIDÉRÉS QUANT A LA GRAMMAIRE.

Il existe un assez grand nombre de Vocabulaires pour les patois de la France. Nous n'avons presque rien sur la Grammaire, surtout des patois ruraux, et c'est une lacune des plus malheureuses, j'ose l'affirmer. Je désire la combler en ce qui concerne les patois de notre Province. Les documents nombreux que j'ai recueillis sont d'un haut intérêt pour l'étude approfondie de la langue Française, et des langues Néo-Latines.

La Franche-Comté n'a pas été explorée sérieusement jusqu'à ce jour. Parmi les écrivains qui ont parlé des patois de France, les uns n'ont rien dit des nôtres ; les autres les ont rattachés au Bourguignon, ou les en ont séparés complétement ; d'autres en ont fait des idiomes à part, sans caractère, et d'une valeur bien médiocre. Il est temps que ces patois soient connus et appréciés comme ils le méritent ; et avant d'entrer dans les détails grammaticaux qui les concernent, je me hâte de constater un fait important, encore ignoré de tous les philologues.

La Franche-Comté se divise, quant au langage, en deux zones très-distinctes, à peu de chose près égales en superficie. L'une, au nord, tient à l'ancienne langue d'*Oïl*, par ses patois qui se rattachent à ceux de la Bourgogne, de la Champagne, de la Lorraine, de l'Alsace et du pays de Porentrui. L'autre, au midi, entrevue ou

soupçonnée par M. Schnakenburg (1) et d'autres érudits, mais beaucoup trop restreinte par eux, appartient nettement à l'ancienne langue d'*Oc*. C'est au centre de la Franche-Comté qu'il faut fixer les limites si indécises encore des idiomes qui se rapportent au roman (2).

(1) Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires de la France, in-8, Berlin, 1840, page 33.

(2) Prenez une carte de Franche-Comté : de la frontière est, canton du Russey, tirez vers l'ouest une ligne presque droite, passant par le Russey, le Luhier, Guyans-Vennes, Flangebouche, le Valdahon, l'Hôpital ; et de là redescendez au sud-ouest par Trepot, Foucherans, Tarcenay, Villers, Mérey, Montrond, Chenecey, Quingey ; longez la forêt de Chaux, et arrivez au département de Saône-et-Loire, en entrant à peine dans l'arrondissement de Dole par la partie orientale et méridionale : tout ce qui est au nord de cette ligne, est de la langue d'*Oïl*; tout ce qui est au midi est de la langue d'*Oc*. On conçoit qu'il ne faut pas prendre cette ligne de démarcation comme une limite rigoureuse qui sépare brusquement les deux idiomes : il y a des transitions insensibles de l'un à l'autre, comme cela a généralement lieu pour les patois néo-latins : quelques-uns des caractères de la langue d'*Oïl* franchissent la ligne, et alternativement : ainsi à Tarcenay, Villers-sous-Montrond, et bien avant dans le canton d'Ornans, on trouve l'imparfait de la langue d'*Oïl*, *i-aimoue, nos ainmin*, quoique là déjà on trouve les autres formes de la langue d'*Oc* et sa vocalisation, les flexions du pluriel différant de celles du singulier, etc., et au contraire, on trouve l'imparfait de la langue d'*Oc*, *i-amdve*, bien au-delà de la ligne donnée, dans la plus grande partie de l'arrondissement de Montbéliard, et dans quelques cantons de celui de Baume. De même, si dans chacune des deux zones les caractères généraux des patois sont semblables, il y a une foule de propriétés particulières qui établissent des groupes souvent très-divers, comme dans le midi de la France : ainsi, pour ne parler que du département du Doubs, le canton de Montbenoît, P., a un langage très-distinct de celui qu'on parle plus au midi ; dans le même canton, Arc-sous-Cicon diffère beaucoup de Montbenoît ; et il y a dans les environs de Morteau et du Russey des particularités qui font des patois terminant cette zone un ou deux groupes très-remarquables.



Les caractères généraux des patois de la langue d'*Oc* (que je désignerai à l'avenir par les seules lettres *Oc.*), sont : les signes de déclinaison, ou des terminaisons différentes pour le singulier et le pluriel dans les substantifs féminins ; des conjugaisons presque identiques avec celles des langues néo-latines du midi ; une vocalisation variée dans les terminaisons verbales ; l'absence du son *oi* dans les lieux qui ne sont pas des lieux de transition ; une prosodie marquée, aussi sensible que la prosodie du Midi la mieux caractérisée, etc.

Les caractères des patois de la langue d'*Oil* (que je désignerai par *O.*) sont l'absence du signe de déclinaison ; la substitution de l'*e* muet à la riche vocalisation des terminaisons verbales ; le son *oi*, souvent plus multiplié qu'en français ; des conjugaisons à formes contractées, usées, qui n'offrent pour plusieurs temps que deux terminaisons ; la prosodie française ou bourguignonne, etc.

I. LETTRES.

Voyelles.

I. *Voyelles propres.*— 1° Toutes les voyelles, diphthongues et nasales de la langue française.

2° Quelques voyelles indécises, telles que *a* tenant le milieu entre *a* et *o*, M. Ba. Lo. ; — *é* entre *é* et *â* long, M. Ba. J. ; — *an* entre *an* et *ain*, J., etc.

3° Quelques diphthongues, ou réunion de voyelles s'entendant chacune distinctement dans une seule syllabe. Telles sont : *Eû*, avec *e* plus ou moins ouvert et rapide ; *i sèû* je suis, *pèû* peur, G. ; *chéuma*, avec *u* à peine détaché, Lo.—

Ao, avec *a* à peine sensible et *o* long, pour *ô* ou *au* : *caôte* côte, D.— *Aï*, *èï*, *oï*, *uï*, etc., avec *i* presque insensible, qu'il serait mieux de souscrire : *Raï* roi, *maï* moi (Chapelle-des-Bois, P.) ; *saï* soir, *tèï* toit, *etèïla* étoile, *caïche* poêle, *abêïrieu* abreuvoir (Genod, Lo.). Cf. les idiomes de la France méridionale, où ces sons abondent : *païre* père, *caïre* coin ; dans Jasmin, *pay* père, *payri* grand-père, *aygo* eau, *rey* roy, *peyro* pierre, *beyre* voir, etc. ; E. *rey* roi, etc. — *Aé* pour *aï* ci-dessus, avec *é* rapproché d'*i* et presque insensible : *vaé maé* vers moi, *baére* boire, *traé maé* trois mois (Saint-Laurent en Grandvaux, SC.), etc.

4° *In*, dans la partie O., garde généralement, au lieu du son français *ain* ou *ein*, le son aigu qui fait entendre l'*i* en laissant à la voyelle sa nasalité : *bin* bien, *chin* chien, *nous olin* nous allions, etc. En Oc., *in* retient la prononciation languedocienne : *bèn* bien, *tsèn* chien, etc.

Nota. Le son *oi* français existe à profusion dans la partie O. : *soin* sein, *boutoille* bouteille, *soille* seigle, *soille* seille ; en Oc. il n'existe que dans des mots empruntés au français ; et dans les mots où le patois a gardé ses allures, l'*oi* français est *è*, souvent assez ouvert pour devenir *a*, *aï*, *aé* : *Mè*, *ma*, *maï*, *maé*, moi ; *rè*, *ra*, *raï*, *raé*, roi ; *tèla*, *têïla*, *tala*, *taïla*, *taéla*, toile ; *fèn*, *fan*, foin, etc., P. J. Au surplus, voyez ci-après l'article *Prosodie*.

II. *Voyelles muettes*.— Outre l'*e* muet, admis partout au moins dans quelques mots, les patois Oc. prennent habituellement pour finales, dans les flexions des noms et des verbes, les voyelles *a*, *è*, *o*, *ou*, *i*, *an*, *on*, qui se prononcent si légèrement qu'elles ne peuvent entrer dans les vers que comme rimes féminines. Je les écris ici en italique :

Bin de brâva gent vourrin
Fâre aivò nous lou chemin,

Bin das fanna, das béçot-*a*,
Das gros moncé de dévot-*a*. (Cant. de Vancl.)
Lai fonnè survenir-*an*
D'un gran empressement;
O l'envi préparir-*an*
Toutè un compliment. (Cant. d'Arbois.)

Cf. les vers languedociens :

Pel prumè cot en m'embrassan, el plour-*o* !
Qu' as a ploura? perqué quitta l'oustal?
Perqué dacha de pichous que t'ador-*on* ?
Oun bas, payri? — Moun fil, a l'espital :
Acos achi que lous *Jansemins* mor-*on*.
JASMIN, *Mes Soubenis*, I.

III. *Mutations dans les voyelles*.— Chacun de nos patois a sa vocalisation propre et de prédilection, et il faudrait de longues pages pour exposer un peu complétement celle d'un seul village. Ici on dorise, et l'*a* domine; ailleurs c'est ***ai***, ***è***, ***é***; ici l'***o***, l'***ou***, là l'***eu*** ionien, etc. Mais cette vocalisation, variée d'un point à un autre, est toujours appliquée très-logiquement dans chaque lieu.

Voici les principales différences qu'il y a quant à la vocalisation entre le français et nos patois. Elles tiennent ou au génie local ou à l'étymologie :

A bref français est remplacé : tantôt, O., par ***ai*** bref prononcé ***è***, ***velaige***, ***montaigne***, ***vaiche***, ***paite***, ***chait***, ***aittraipâ*** (attraper); — tantôt, Oc., par ***â*** ou ***aî*** allongé à cause de l'accent tonique, ***velâdzou***, ***velaîdzou***, ***montâgno***; ou par *o* bref, ***votso***, ***poto***, ***tsot***, ***otropaî***, P.

A long, quelquefois par *aî*, Oc. : *laî* lard, *paî* part, ***baîti*** bâtir, P.

Ai quelquefois par ***a*** : ***brâse***, ***âse***, ***mâtre***, ***fâre***, ***pâ*** paix, O., Oc.; — quelquefois Oc. par *é* fermé long : ***ése***, ***métrou***, ***fére***, P.

Ain, quelquefois par *an : pan, man, fan* faim, O. Oc.

An et *en*, quelquefois par *ain*, Oc. : *dains* dans, *quaind* quand, *quain* (L. *quantus*) quel, *alain* allons (forme C. ordinaire, *olan*); — souvent, P. J., par *a*, *è*, *o*, surtout dans les finales : *dza* gens, *da* dent, *va* vent, *ra* (ailleurs *ran*) rien, *via* vingt (aill. *vian*), *oléva* (aill. *olévan*) allions, allaient, P.; *dzo* gent, *vo* vent, *aldvo* (*aldvan*), M. P. — De même, O. et Oc., les prépositions *en* et *entre*, se changent en *ai* ou *o*, *aitre* ou *otre : aiboussou* (B. *embossoir*, *emboussoir*) entonnoir, *aitarai* enterrer, *aitrepri* entrepris, Vill.-s.-Montr., *aitard*, Vaire, B., *otard*, M. Ba., *otreteni* entrenir, *omé* (v. fr. *en mi*) au milieu de, etc. — *A*, *e*, *o*, pour *an*, sont brefs dans les substantifs : *dza*, *vo*; muets dans les flexions verbales *oléva*, *aldvo*.

Au est souvent changé en *d*, M. P. J. : *hd* haut, *tsd* chaud, etc

E fermé des prépositions *dé*, *dés*, *é*, et des mots où il a été substitué au *s* primitif, est remplacé : tantôt par *d : ddveti* dé-vêtir, *ddsóbèï* désobéir, *dgrend* égrener, *dcoule* école (*schola*), *dponge*, *dpunge* éponge (*spongia*), B.; — tantôt par *è* ouvert et bref : *dèvître*, *dèsóbèï*, *ècoulo*, P., *ècu* écu, *ètaule* étable, B.

E ouvert, tantôt par *a* ou par *ai*, surtout avant *r* qui se supprime souvent : *parche*, *varge*, *tdre*, *gdre*, perche, verge, terre, guerre, *va* vert, *vd* ver, *lantdne* lanterne, *midle* merle, *vacha* verser, *machi* merci, B. S. et quelquefois J.; *huvai* hiver, *lantaîna* lanterne, P. J.; — tantôt, mais plus rarement, par *o* bref : *so* sec, *vo* verd, *voce* vesce, *vosse* vesse, *mdtrosse* maîtresse, O.

O bref, par *ou : roube*, *pouche*, *ivrougne*, *rougne*, *boune* bonne, *coume* comme, *mouqud* moquer, *vould* voler, D. S. J. — Cet *ou* est souvent alongé, même dans la région

O., par l'accent tonique, lorsqu'il est à la pénultième du mot et suivi d'une voyelle muette : *dcoùlo* école, *foùle* folle, *fioùle* fiole, *reloùge* horloge, *coùne* corne, *coùde, poùte* (*d* et *t* C.) corde, porte, B. (on dit aussi *relóge, cóne, códe*), etc.

O long, et *ou* long, par *où* et *ó, eu, u,* etc., selon les lieux : *drólou, droùlou, dreùlou, drùlou,* jeune garçon, P. J., *rougeùle* rougeole, *keùle* colle, *releùge* horloge, D. S. J.; *bóle* boule, *sólai* lasser (v. fr. *saouler,* I. *satolare,* L. *saturare*), *róld* rouler, *có* coup corps, *fó* fou, *tchó* chou, *clló* (*ll* mouill.) clou, D. S., et encore, *boùle, soùlai, roùla, coù, foù, tchoù, clloù* ou *kioù;* ou ailleurs *beùle, keù, feù,* etc. (cf. dialect. grecs ἔρχου, ἔρχευ).

Ou bref, par *o* bref : *dtope* étoupe, *tot* tout, *tond* tourner, *sope* soupe, Lu., etc; ou par *eu* bref : *dteupe, teut, teunè, seupe,* S. D. J.

Ui, quelquefois par *eù : masheù* (v. fr. *maishui*) désormais, *neù* nuit, *enneù* ennui, *meù* muids, *keùsse* cuisse, *aigueuille* aiguille, *treue* truie, *seùte* suite, *eùle* huile, *i seù* je suis, *keùre* cuire, etc.; — ou par *u : mashu, aigulle* (*ll* mouill.), *i sù, cù* cuir, *lure* luire, *condure* conduire, *lu* lui, *celu* celui, *cetu-ci, ç'tu-ci* (v. fr. *cestui-ci*) celui-ci, *trute* truite, O. Oc.

Nota. — 1° Dans le corps du mot, toutes les voyelles peuvent, pour la rapidité, s'atténuer en *e* muet, ou même disparaître entièrement : *gretillie,* dimin. de *gratter; raicène* racine, *dpeune* épine, *coutcheune* (v. fr. *courtine*) rideau, *revére* rivière, *tsemenó* cheminée, *cevére* civière, *devenaî* deviner, *ddpoitrenaî* (dé-poitriner) débrailler; *aibandend* abandonner, *moissenaî* moissonner, *padenai, padjend, pouèdjend* pardonner, *gresèle* groseille; *dremi* dormir, *crevi* couvrir, *fremi* fourmi, *aujedeu,* D. S., *adzedù,* P., aujourd'hui;

femie fumier, *femére* fumée, *prenelle, penelle* prunelle, *lènne* lune, *tepin* (*tupin*, *toupin*) pot, *plemaî* plumer, *ailemd* allumer, *requeld* reculer, etc., O. Oc.—*Gat'llie* chatouiller, *bab'lli* babiller, etc. Ces formes surtout sont fréquentes dans la région Oc. : *teri* tirer, *veri* tourner, *mèz'ri* mesurer, *orevaî* arriver, *lèm'ni* (luminier) sacristain, *trevougni* (ailleurs *tirvougnie*) molester, *dre* dire P. (cf. les dégradations latines du simple au composé ou dérivé, *jacio rejicio reicio*, *facio reficio, audio obedio*, etc.; celles du L. au fr. *minare* mener, *mina* menace (de *manus* main, poing), etc.; du v. fr. au fr. *surpelis* (BL. *superpelliceum*) surplis, *berouette* brouette; du franç. : *essaim* essemer, *grain* égrener.)

2° Quelques patois sont chargés de mots où entrent les diphthongues *oua*, *ouaî*, *ouè*, *ouo* : *foud* fort, *mouètche* mouche, *vouotso* vache, *i touône* il tonne, etc. Voir, pour l'explication de ces formes très-remarquables, l'article *Prosodie*.

Consonnes ou articulations.

I. *Consonnes propres.*— Outre les articulations françaises, qu'ils emploient toutes, la plupart de nos patois en ont d'autres, qu'on retrouve jusque dans les langues les plus anciennes.

1° La chuintante *ch* est : 1° *tch* avec *t* fort, *tch* avec *t* plus ou moins faible et *ch* suivi d'un son mouillé presque imperceptible : *tchin* chien, *tchevau* cheval, *tchartchie* chercher, B. M. V. Lu. (cf. *ch* E. qui se prononce *tch* ou *dch* avec un son légèrement mouillé, *muchacho*, pron. *moutchiatchio* avec *i* presque nul; cf. I. *ci* qui se prononce *tch*, *ciascheduno*); — 2° *ts* : *tsèn*, *tsevau*, *tsoud*, *tsartsi*, P. (cf. B.-Limousin *tsé*, *tsoval*, *tsartsa*; Auvergne); —3° *s* prononcé en avançant la langue entre les dents, Lo. SC. : *çèn*,

çarçè, Aromaz, Lo. (cf. *ç* bressan, *ç* ou *z* E., *th* angl., θ grec mod., et vraisemblablement le θ grec anc. : θεός, πάρθενος, Eol. σιός, πάρσενος), etc.

J, douce de *ch*, est : 1° *dj*, *djudje* juge, *velaidje* village, *tchardjie* charger, *maindjie* manger, Ba. M. V. Lu.; — 2° *dz : dzudzou*, *veldâzou*, *tsardzi*, *maindzi–moudzi–medzi*, P. J.; — 3° *z* prononcé comme le *ç* des mêmes lieux en avançant la langue entre les dents : *veldzou*, *Zèneû* Genod (cf. Lg. Prov. Lim. *jutge*, *judje*, *dzudze*, *partadge*, *portadze ;* cf. I. *z* qui se prononce quelquefois *dz*.

2° *D* et *t*, après *r* supprimé, subissent dans une grande partie de la Province des modifications notables, très-rares en Oc., très-communes et presque générales O.

Le premier degré qui les éloigne de leur prononciation ordinaire, est un renforcement qui consiste à les prononcer en appuyant plus ou moins la langue contre le palais au haut des dents, ou contre les dents en les serrant : *paîda* perte, Chapelle-des-Bois, P., *poûte* porte, Vill.-s.-M. B.

Le deuxième degré ajoute à la prononciation naturelle un mouillé très-sensible. Prononcez *moudiu* mordu, *poutiu* trou, de manière que l'*i* se lie rapidement à l'*u*, et que l'articulation du *d* et du *t* soit assez indécise pour que l'oreille ne distingue pas sûrement si vous prononcez *diu* ou *ghiu*, *tiu* ou *kiu ;* vous avez une idée exacte de cette articulation avant une voyelle sonore. Mais souvenez-vous qu'elle est la même devant *e* muet : *côde* corde, *poûte* porte, et même quelquefois devant une consonne : *môdre* mordre, *padre* perdre.— La plus grande partie de l'arrondissement de B., le département de la H.-S. presque tout entier, et un quart à peu près du J. prononcent ainsi. (1).

(1 L'édition 1750-1751 des Noëls de Besançon, où cette articulation foisonne, a différentes orthographes pour la rendre : on y lit

Poûthe prononcé avec emphase est bien près de *poûtche*, et *tch* est un troisième degré de cette articulation, presque général dans les arrondissem. de Ba. M. Lu., où il a encore ses nuances fortes, mignardes, mouillées, etc. : *fôtche-fouôtche-foûtche* forte, *câtcho* cartes, *coutchi-q'tchi* jardin. — Le *dh* est remplacé par *dj*, aussi plus ou moins dur, mignard, mouillé, etc. : *padju-pouèdju-pedju* perdu, *padjenâ-pouèdjenâ* pardonner, *côdje-couôdje-coûdje* corde.

Enfin, dans les mêmes parages, *d* et *t* disparaissent quelquefois, et il ne reste de *tch* et *dj* que *ch* et *j* : *poûche* porte, *coûje* corde, etc. — *J* seul est assez rare après la suppression de *r ;* mais, en dehors même des limites assignées, il remplace assez souvent le *d*, si *r* a été conservé : *parge* perde, subj. B.; *courjon* cordon, *pourju* perdu, *mourju* mordu, Vill.-s.-Montr.

D'après cet exposé, on voit qu'outre le son naturel de *d* et *t*, nous avons 1° *d* et *t* dental : *pôte, poûte ;* 2° *d* et *t* mouillé, plus lingual que dental ou palatal : *côdhe, poûthe ;* 3° *d* renforcé de *j*, *t* renforcé de *ch* mouillé ou non : *coûdje, poûtche;* 4° *j* pour *d*, et *ch* pour *t : coûje, poûche ;* c'est-à-dire quatre articulations diverses, dont chacune a encore ses nuances de village à village, d'individu à individu. Souvent même deux de ces quatre articulations sont employées dans le même lieu : par exemple, à Vill.-s.-Montr., les hommes disent plu-

poutiu, etc., *pouètu, taèdan, poudu*, etc., le plus souvent par redoublement de la consonne, *gadde* garde, *pouddu* perdu, *coutti* jardin, *outté* gâteau, etc. L'édition de 1804 a adopté *dh* et *th*. Il faut un signe propre, par exemple un simple point sous *d* ou *t*, comme dans le Sanskrit, pour suppléer à ces signes composés, très-imparfaits au point de vue scientifique. C'est donc sous toutes réserves que je me servirai désormais, faute de caractères propres, du *dh* et du *th*, qui m'épargneront la parenthèse (*d* ou *t* comtois), que j'ai employée jusqu'ici.

tôt *poûte* avec *t* dental, les femmes et les enfants *pouthe* avec *t* mouillé.

II. *Accidents dans les consonnes.* — Je ne signalerai ici que les faits généraux, ou les détails extraordinaires.

1° *L* se change quelquefois 1° en *n* : *netille-neteuille* lentille, *con'za* colza, D. (Fl. *koolzaad* chou-graine); 2° en *m* : *meteuille* lentille.

L se change assez souvent en sa forte *r* : *mir* miel, SC., *airbèpena* aubépine (L. *albaspina*), *servddzou* sauvage (I. *selvaggio*, du L. *silva*), Lo., *sereil*, *seroille* soleil, M. G. — Quelques villages, Lu., ont une habitude marquée de ce changement. Plancher-les-Mines : *chanderouse* chandeleur, *s'agerongnie* s'agenouiller, *couèrongne* quenouille, *morade* malade, etc.; Corravillers : *djora* geler, *vora* voler, *ora* aller, *gorá* goulée, *córe* bonnet, *orouate* alouette, *soré* grenier, *teure* toile, etc. (Cf. quelques patois du Cantal, du Var; les patois I. de Gênes, Milan, Parme, Pise, Rome, Naples, Calabre, Sicile, Sardaigne; le Portugais, etc.)

L se mouille fréquemment dans les parties occidentales de S. : *tranquille*, *habille* adj., *mille*, *pille* pile, *enfillè* enfiler, G.; *peille* boule, balle (L. *pila*), cant. de Vitrey (cf. Bourguignon ; *immoubille*, *fertille*, dans Jasmin, etc.).— Ces *ll* se substituent souvent ailleurs à *l* ou à d'autres consonnes dans la conjugaison des verbes, quand il y a eu apostrophe : *v'llè* vouloir, *p'llè* pouvoir, *s'llet* suivi, D. S.

L, après une consonne, se mouille presque toujours, surtout en O. Ce mouillé a lieu : 1° avec un tournoiement de langue souvent plus fort qu'en français, et je le rends alors par *ll* : *plleurai* pleurer, *cllá* clair, *glloûre* gloire, etc., D. S. J.; — 2° le plus souvent par une simple atténuation de *l* en *i* : *bian* blanc, *kia* clair, clef, *kioû-kió* clou, *fiáme*

flamme, *fian* flanc, *ghian-aghian* gland, *piantá* planter, *piên* plein, *pion* plomb, *piu* plus, *piume-pieume* plume, *pieuge* pluie (cf. Ital. *bianco*, *chiaro*, *chiave*, *chiodo*, *fiamma*, *fianco*, *ghianda*, *piantar*, *pieno*, *piombo*, *più*, *piuma*, *pioggia*), etc.

Quelquefois la combinaison *gl* se mouille de telle manière que le *g* disparaît entièrement, et qu'on n'entend que *ll* mouillés, ou même *i* seul : *èillise* église, P., *iaice* glace, *ìan* gland, Lu., etc.; quelquefois *gl* semble changé en *d* : *dian*.

Les combinaisons *cl* et *fl*, plus rarement *pl*, subissent, Ba., M., Lu. et Porentruy, une modification très-remarquable : elles se changent en *ch* français : *chai* clair, clef, *chó* clos, *cheuche* cloche, *chouldá* clouer, *onchot* (*oncllot*, B.) oncle, *fenonche* furoncle; *cháme* flamme, *cheuri* fleurir, *cheurie* (B. *fleurier*) un charrier, *chótá* (B. *floutá*, I. *flauto* flûte) siffler, *sochai* souffler, *enchá-ochá* enfler, *ronchá* ronfler; *cheurai* pleurer, etc., et ce *ch* a la prononciation pure du *ch* français, quoique, dans les mêmes lieux, on prononce *tch* ce que le français écrit *ch* : *tchevau* cheval (cf. Port. qui a souvent procédé de la même manière : *chave* clef, *choca* sonnaille, *chouvir* clore, *chamma* flamme, *chorar* pleurer, *chaga* plaie (*plaga*), *chover* pleuvoir, etc.; cf. aussi les autres modifications subies par ces lettres dans quelques patois I. *chiù*, *chiazza* (1), (pr. *kiù*, *kiaz*), l'E. *llave*, *llamma*, *llorar*, etc.).—Quelquefois le *ch* se change

(1) C'est cette articulation qui a donné à notre langue *chamade*, *cheville* (Por., *chamar* appeler, L. *clamare*; *chavella*, L. *clavicula*, de *clavus* clou), etc. C'est elle qui explique des mots patois autrement inexplicables : *chavé*, *chairé* fléau (L. *flagellum*, C. *flavé*, *flaivé*); *chaivote*, verdier (*flavus* jaune, C. *jaunerote*), Lu.; *chèle* faible (*flebilis*), Ba. M.

en *s* par euphonie : *sutche* cloche, *sordgenot* enfant de chœur (v. fr. *clergeon*, diminutif de *clerc*), M.

A Jougne, Mouthe, D., l'altération de *fl*, *cl*, se rend par un son particulier, qu'aucune combinaison de nos lettres ne peut rendre, et qu'il faut avoir entendu : c'est une expiration très-forte, qui n'est ni *ch*, ni *s*, ni *k*, quoiqu'elle s'en rapproche à certains égards : *quemai-hhiou* crémaillère. Ailleurs, *cl* semble changé en *t* : *tiouche* cloche, *tioù* clou.

2° *N*, comme nous l'avons vu, se supprime souvent, même dans le corps du radical : *vodre*, vendre, *moton* menton, *moise* table (*mensa* L.), *mitenain* maintenant, M. Ba., *vadre, radre* (*reddere* L.), P.; *djète* jante, *pifeu* (*pinfou*) houx, *écoué* encore, *dimouège* dimanche, *biè*, *bè* bien, Lu. Cf. ἱστάς (ιστάντς) ; L. *sermo* (*sermon*), etc.; I. *mese, misura, pesare, preso*, etc., mois, mesure, peser, pris, du L. *mensis, mensura, pensare, prensus*, etc.; Ca. Lg. BBr. où *n* disparaît si fréquemment : *efan* enfant, C. *èfan, âfan, ofan.*

N s'insère dans quelques mots : *pingeon, cementiere*, D. S. J. de même *aimin, ennemin, revenun*, G., *pénson* poisson, SC. Cf. Bourg. *aimin*, etc., fr. lanterne (*laterna* L.) ; L. *frango*, *tango*, etc., ῥήγω, *fregi, fractum*, etc, λανθ-άνω, μανθ-άνω, πυνθ-άνομαι, de λήθω, etc.

N s'adoucit en *gn*, surtout après suppression de *r* : *jougnâ* journée, *côgne* corne, *lantâgne*, qui dans les mêmes lieux s'énoncent aussi *jound*, *côné*, *lantâne*, etc. Le *gn* abonde dans quelques patois.

N se change quelquefois en *r* : *arme, aîrma* (L. *anima*), âme, D. J., *prumon* poumon (πνεύμων), SC. Le patois saugeais affectionne spécialement cette modification, que je n'ai trouvée nulle part aussi commune : *lera* lune, *dze-*

rença génisse, *senénra* semaine, *ferétra* fenêtre, *avénra* avoine, *dėdjuron* (*ddjûnon* B.) déjeuner, *boura* bonne, *m'r enfant* mon enfant, *s'r énou* son âne, *messerai* moissonner, *merai* mener, *paiderai* pardonner, *mainterant* maintenant, *neret* (*nenet*) non, etc.

3° *R* se change quelquefois en *l* ou *n* : *celèse* B., *çorège* Lu., cerise ; *peuli* pourri, *couquenille* (*coquerille* B.) coquille, escargot, Lu.

R se retranche : 1° à la fin des mots, *old, fini, pouvoi, vouloi-v'llė, maingie-moudzi* manger ; *premié, poumie-poumi ; fie* fier, adj.; *fd* fer, *pd* part, *trésô, cô* cor, corps, *tô* tort ; *cou* cour, court adj. et v. *maivu* mûr, *paivu-peu* peur, *voulou* voleur, etc. — 2° Dans le corps des mots devant *d* et *t*, *l* et *n*, *s* et *c* doux, *cl* : *gade-gadhe* garde, *poutai-poutha* porter, *pala* parler, *covane* caverne, *bône* borne et borgne, *fôche* force, *cėclle-çoclle* cercle, etc. Il ne se perd jamais devant les autres consonnes.

Cette suppression a pour effet : 1° de renforcer et d'allonger très-souvent la voyelle qui précédait *r*, du moins dans les subst. terminés par *e* muet : *côdhe* corde, *lantâne, midle* merle, *ècôche* écorce, etc. ; — 2° de faire plus facilement changer *n* en *gn* dans certains patois : *fougnot* (fourneau) poêle, *cougnot* cornet, etc. ; — 3° de modifier essentiellement le *d* et le *t* qui suivent *r* (voir ci-dessus) : *câthe, câtche, câche ;* — 4° de modifier *s* et *c* doux, qui alors se changent presque partout en *ch* : *machi* merci, *renvacha* renverser, *gachon-gaichon* garçon, *fôche* force, *bouche* bourse, etc. (cette mutation n'a pas lieu si facilement, non plus que celle du *d* et du *t*, dans la région Oc.); — 5° de modifier en *ouo*, *oué*, la finale *our* de quelques patois : *bonjouo* bonjour, *couo* cour, court, cours, *touo* tour, *fouot* four, B. G. Ba., et encore *bonjoué, coué*, etc.

4° *S* se change en *ch* dans plusieurs patois, surtout M. Lu. P. J. : *cheu-chu* suif, *dèchu* dessus, *èchure* essuyer, *dèchendre*, *èch'toumai* estomac, *keùche* cuisse, *vaché-vèché* tonneau (*vassé* B.), *chenti* sentir, etc. ; — 2° en *f*, autre espèce de sifflante, dans quelques lieux du J. méridional, et cette mutation très-remarquable s'applique quelquefois au *ch* : *lenfieu* (linceul) drap de lit, *tsafepaille* (*chauche-paille*) cauchemar, *lafieu* (C. *lassé*, *laché*) lait, *renfi* rincer, *panferot* (C. *pansirot pansurot*) estomac, *dzufidnna* gentiane, *muffa* rate (Lo. *murfa*, de l'I. *milza*, *l* en *r*), etc., les Bouchoux, SC.; — 3° quelquefois, en *dz*, J. : *pudze* puce, *radze* racine, *sadze* (C. *sausse*) saule, *peùdzou* pouce, etc., SC. Lo.

5° *Z* se change en sa forte *j* dans plusieurs patois, surtout J. Lu. et M. : *ougé*, *ouogé* oiseau (I. *augello*, d'*avicella*) ; *se cogie* (*coisie* B.) se taire, *ragugie* aiguiser, *neujate* noisette, *rajon* raison, etc.

Rien de particulier sur les autres consonnes, sinon que celles de même ordre s'échangent facilement : *b*, *p*, *v*, et *f*; *k* et *g* dur, etc.

Le *G*, ou à raison de l'étymologie, ou par un reste d'influence germanique, est ordinairement changé en *v* dans *va* gué, *vépe–vépre–vouépre* guêpe, *vadd* garder, *revadd* regarder, *vdtie* regarder, *vdre–vôre* guère, *vari-vouari* guérir, *vauzon* gazon, etc.

Le *H* s'aspire rarement, et seulement comme en français.

Je ne connais dans nos patois aucune aspiration gutturale analogue à celle de l'Allemand, de l'E., de l'Arabe. S'il en existait, ce serait sur les confins de la Lorraine, où *s* subit une mutation très-singulière.

Nota. J'aurais pu signaler beaucoup d'autres modifications accidentelles des voyelles et des consonnes. Les détails que

j'ai présentés suffisent pour donner une idée générale de ces modifications.

Je ne dois pourtant pas omettre un fait qui concerne le J. méridional : l'*e* fermé s'y trouve très-fréquemment changé en *i : tini, vini, priti* pétrir, *érina* (C. *èrena*) éreinter, *siri* (C. *seri*) serau, *dzirine* poule, *pitet* petit, *dz'irou* j'étais (les Bouchoux, SC.) ; et peut-être faudrait-il voir dans ce changement un nouveau point de contact avec le Lg. dont l'*e*, beaucoup plus fermé qu'en français, se rapproche de l'*i*. Voyez ci-dessus *vaé maé* avec *e* presque semblable à un *i*.

II. PARTIES DU DISCOURS.

Article.

Dans le tableau suivant, les formes de la région Oc. sont les premières; celles d'O. viennent après le tiret. Les formes entre parenthèse n'appartiennent pas à la région Oc., et ne sont en usage que sur la ligne de transition.

MASCULIN.	FÉMININ.
	Singulier.
Lo, lou, le.— Lou, lo, lu, le.	La, lo (lai).— Lai, la.
Du, — dou, du, di.	De la, de lo, do (de lai),— de lai, de la.
A, u, i, — á, au, ou, u, i.	A la, o lo, á lo (ai lai),— ai lai, a la.
	Pluriel.
Los, lous, leùs, lés, lès (lâs), — Lâs, lès, lés.	Lès, lés (lâs),— Lâs, lès, lés.
Dos, deùs, dès, dés (dâs), — dâs, dès, dés.	De lès, dès, dés (dâs),— dâs, dès, dés.
Os, eùs, ès, és,—âs, ès, és, us, is.	A lès, ès, és (âs), —âs, ès, és, us, is.

Dans les subst. commençant par une voyelle, on procède comme en français : *l', de l', à l'*, pour *le, la*, etc. Le *s* des formes pl. se lie à la voyelle avec le son du *z;* dans quelques villages J., il prend devant un mot commençant par *i* le son

du *j* qui sert de liaison et remplace en même temps l'*i* initial du substantif : *l'iu* l'œil, *l'ia* l'œuf, *leû-j-u, leû-j-a.*

Remarquez : 1° les contractions *dou, dos*, etc., et surtout au f. *do* de la ; cf. l'article Por. *dos* des, *da* de la, etc., et pour le nomin., l'art. E. *lo*, le Lg. *lou*, etc.— 2° Les articles non contractés du féminin plur. *de lès, a lès*, que je n'ai encore pu trouver pour le masculin. Dans quelques lieux *de lès* est article défini et indéfini (les Bouchoux); dans d'autres (Genod), *dès* sert pour l'art. défini, et *de lès* seulement pour l'indéfini : *m'dzaî de lès alougnè*, manger des noisettes.

Nom.

I. *Flexions.*— Les noms masculins et féminins terminés par des sons pleins, sont les mêmes au singulier et au pluriel. Dans les masculins en *e* muet, cet *e* final se change presque toujours en *ou* dans la région Oc. : *l'oumou, les-oumou.* J'ai trouvé à Genod *l'oumè, leûs-oumè, lou pèrè, leûs pèrè*, et l'on pourrait croire que cette terminaison est un reste de flexion propre ; elle est du reste assez isolée, et peut n'être que la forme dimin. *et.*

Les noms féminins finissant en fr. par *e* muet, ont en Oc. deux terminaisons très-distinctes, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel.

La fenn-*a*, la femme :	lès fenn-*e*, les femmes, SC.
La fènn-*a* :	lès fènn-*é*, SC. Lo. P.
Lo fènn-*o* :	lès fènn-*è*, P. Po. Lo.
Lai fann-*o* :	lâs fann-*è*, lieux de transition.
Lai fann-*è* :	lâs fann-*a*, P. M. Ba. B.

Ces terminaisons (identiques avec celles de l'I. *dona-done*, très-rapprochées de celles du Lg. *fenno-fenna, fennos-fennas*), sont muettes à cause de l'accent tonique de la syllabe qui précède. Mais si celle-ci est brève, ou que la voyelle qui caractérise le nombre fasse diphthongue avec

une autre voyelle, la muette devient sonore, quoique brève : *fontanneto-fontanneta* petite fontaine, *rendua* rendue, *bio* lessive, *pourjio* perdue, *lo mio*, *lo tuo-tio*, la mienne, la tienne, plur. *lè miè, lè tuè*, etc.

Quelques noms sont contractes : *ó* final très-long remplace *ato* ou *ado*, ancienne forme perdue : *annó* année, *tsemenó* cheminée, *menó* (B. *menée*) tas de neige. Le pluriel est très-remarquable : *anndïè*, *tsemendïè*, *mendïè*, ou avec *é*, *annéïè*, etc., P. (cf. v. fr. *anneie*, etc.).

Partout il y a quelques noms plus usuels, comme *père*, *mère*, *fille*, où l'*e* muet a prévalu.

II. *Genre.* — Il est généralement le même qu'en français. Mais il y a un assez grand nombre d'exceptions. Ainsi, le féminin est presque invariablement attribué aux mots : sel, serpent, poison, mensonge, rhume, sommeil, carême, carrosse, cran, saule, etc. ; et le masculin à : semence, javelle, horloge, lente, sangsue, etc. Et il est à remarquer que ces mots ont presque toujours, dans les langues néo-latines, le même genre qu'en patois : *la sal* le sel, etc.

III. *Noms de nombre.* — Ils n'ont de particulier que leurs formes, très-diversifiées : O. *un*, *ùnne*, un, *ènne*, *ne*, une ; Oc. *èn*, *on*, *ion*, f. *èna*, *ièna*, *iana*, *ina* : *na fęnna*, *n'houmou*, etc. — *Deux* a en Oc. forme masculine et féminine : *dos*, m., *duves*, f., SC. ; *douos*, *douès*, J. P. ; *dos*, *duès-diès*, Vill.-s.-M., etc.

IV. *Noms des jours de la semaine.* — Ils subissent en Oc., comme dans le Ca. et le Lg., la transposition du mot *di* (L. *dies* jour) : Aromaz, Lo. : *delon*, *demá*, *demécre*, *dejùdou*, *devéndre*, *dècèndou*, *dioumaïnne* ; — les Bouchoux, SC. : *dilon*, *dumaïr*, *dumécrou*, *didzue*, *duvéndrou*, *dissandou*, *diuménne* ; — le Sarrageois, P. : *londié*, *maídié*,

demécrou, dzeûdié, devèndrou, tsandou, deménou. Et ainsi aux environs de P. où cette forme tend à se perdre.

V. *Diminutifs et augmentatifs*. — Les diminutifs abondent dans tous nos patois, comme en I. E. Por., etc. *Gachenot* petit garçon, *pérot*, *frérot-frérin*, *oncllot-onclin*, *ouselot* petit oiseau, *vélot-vélet-vélat* petit veau; *pouligot* poulet, *sautreligot* sauterelle; *tsevroulet* petit chevreau; *guenillon* petite guenille; *gobeluron* petit gobelet; *engouliron* entonnoir; *panerot* petit panier; *potin* drapeau; *billequin* petit billet, etc. — *Fillote-gachote-béçote-bécetamuniote* jeune fille; *vaichote-votseto* petite vache, *foyote* petite brebis, *pussenote* petite poule; *ratote-ratoulote* petite souris, *chousote* petite chose; *tantin* tante, etc.

Les augmentatifs sont plus rares : *bouébasson*, *dreuîllassun*, petit garçon déjà fort; *fènasse* grande femme; *fenasse-fenesse* graminée à haute tige; *pouérasse* grande peur, etc. (Cf. terminaison I. *asso-a*, E. *azo-a*, etc.)

Adjectif et participe.

I. *Modifications*. — 1° Ils subissent les flexions des noms : *santiblou* salubre, f. *santiblo*, f. pl. *santiblè*; *bé-bélo-bélè*, ou *bia-bialo-bialè*, beau, belle, belles; — *ainmaî*, aimé-ée-ées, *mourju-jio-jiè*, mordu-e-es, Vill.-s.-Montr.; *rendu-ua-uè*, etc.; *amaî-amô-amdîè*, aimé-ée-ées, P.

2° Les adj. en *ant*, *ent*, prennent rarement le signe du féminin : *piasant* complaisant, est de tout genre et nombre. (Cf. le v. fr. où l'on trouve à chaque instant cette forme invariable, ainsi que quelques autres; le fr. *grand'rue*, *grand'mère*, *mère grand*.)

3° Les adj. urbains *enfle*, *bourenfle*, *gonfle*, *trempe*, quelquefois *use*, etc., ne reçoivent pas l'accent aigu; et le patois

rural rend ordinairement cet *e* par *ou* : *enfiou*, *gonfiou*, etc. (Cf. I. *gonfio*, Piém. *borenfio*, etc.)

II. *Adverbes formés des adjectifs.*—Les adverbes en *ment* viennent incontestablement d'un adjectif féminin combiné avec le substantif *ment* (L. *mens*, esprit, manière) : bonnement *bona mente*, comment *qua mente* (voir Raynouard, Gramm. romane). Nos patois suivent la règle générale ; et selon qu'un adjectif est invariable ou variable, ou que sa terminaison féminine est en *a*, *o*, *è*, *e*, la syllabe qui précède *ment* se modifie d'après ces formes : *granment* ou *gramment*, B. ; *grantoma*, P. ; *bèlament*, Saugeais et J. ; *balèment*, *balèmo*, B. Ba. M. P. ; *béloma*, P. ; *bèlement*, *bellemo*, S. B. Ba. M. Je ne connais qu'une exception : Vill.-s.-Montr. dit *bello*, et *bellèment* ; cela vient de ce que la terminaison actuelle *o* de l'adjectif a été substituée à l'ancienne *è*, dont il reste d'ailleurs plusieurs vestiges, *lleutè mére*, et qui est encore commune aux environs.

Quelques adverbes prennent une forme diminutive qui est à remarquer : *balèmentot*, *bellementot*, tout bellement.

Pronoms, adjectifs pronominaux et démonstratifs.

I. 1re Pers. — Je. Oc., *dze*, *ze*, rarement *i* ou *u* ; O., *je*, et ordinairement *i* (cf. I. *io*, *i'* dans les poëtes). — Me, régime. *Me*, Oc. et O. — Moi. *Mè*, *mèï*, *méï*, *maï*, *maé*, etc., O., *moi*, *mè*. — Nous. Oc. en sujet, *nos*, *nous*, *neus*, *n's*, *ne*, *n'*, rarement *dze* du sing. avec verb. au plur., *on* avec verb. au singulier ; en régime, *nos*, *nous*, *neus*, *n's* ; O., en sujet, *nos*, *nous*, *neus*, *ne*, *n'*, dans la H.-S. et quelquefois D., *i* (comme en Bourgogne et dans les provinces du centre *je voulons*).

2° Pers. — Tu. *Tu, te,* Oc. O. — Te. *Te.* — Toi. Oc., *tè, tèi,* etc., O. *toi, tè.* — Vous. Oc. *vos, vous, veus, v's, ve, os, ous, on,* les cinq derniers seulement en sujet; O. *vos, vous, veus, v'z, ve, ous,* ces trois derniers seulement en sujet.

3° Pers. — Il et ils sujet : *il, el, al* devant une voyelle, plus souvent *l'* ; *i, u, è, a* devant une consonne; rarement *is, us, ès, as,* devant une voyelle. — Lui, régime indirect. *Li, lli, ll, leu, la,* etc., et de plus O. *lin, llin.* — Leur. *Lós lous leus lus, llos llous lleus, ll,* et de plus, O., *lin, llin.* — Le, la, les, régime direct (voir l'article). — Lui, après une préposition, ou seul. *Lu, li,* etc. — Elle. *Li, lé, lèï,* etc. O., *lie, lé.* — Eux. *Llo, llou, llu, lleu,* ou bien *io, iou,* etc. Elles. *Li, lè,* Oc., *lie, lé,* O.

Après les verbes, dans l'interrogation, les pronoms prennent souvent d'autres formes : *qu'en saïe? qu'en saïou-t-u? vait-u? vot-u?* va-t-il? *vait-ile, vait-ille? vot-'le?* va-t-elle? *est-o, est-eù,* est-il? etc.

Dans la région Oc., les pronoms sujets se retranchent souvent, et c'est un rapport de plus qu'ont nos patois avec les langues méridionales : *E fouai : ne pui pa réstaî couméint çain.... Ne meurètou piè d'être querd veùte-ndfan : sèrëï dza trou èreù,* etc.; C'est fait : ne puis pas rester comment cela. Ne mérite plus d'être appelé votre enfant. Serais déjà trop heureux, etc. (Parab. de l'enfant prod. en patois de Genod, Lo.) *Que faite su cela rotse?* Que faites-vous sur cette roche? S.-Laurent, SC. *Qu'óle,* qu'il aille, Vill.-s.-M.

II. *Mon, ton, son,* qui perd souvent *o* devant une voyelle, *m'n,* etc., Oc. et O.; Lu., quelquefois *me, te, se,* forme du v. fr. *me pére, messire.* Le féminin et les deux pluriels suivent les formes de l'article local. — *Notron, noton* (cf. *mon* dérivé de l'accusatif *meum*), *notrou, noutrou, neutron, note,*

neute, etc.; pl. *noùs, nouns, neus, nos*, quelquefois en Oc. la forme singulière. De même *votron, voton. Lieutron, lieutrôu, lioutre, lioute, lieute, liute, lieu*, leur, etc. Les féminins prennent en Oc. le signe de la déclinaison : *neutra, neutro*, etc., plur. *neutrè*, etc.; quelquefois *llou, lleu*, etc., indéclinable. — *Lou mèn, mien, miénnou*, etc. Oc., *lou min, lou miénne, lou mun*, O. : ainsi *lou tén, tién, tin*, et plus souvent *tun, tùnne; lou sèn, sièn, sùnne*, etc. Les fém. sont régulièrement *miénne, tùnne*, etc., O.; en Oc., le plus souvent ils sont, comme dans les langues méridionales, *la mia lo mio, la tua lo tiò, la sua lo sio*, etc., plur. *miè, tuè*, etc.

III. 1° Ce, cette, ces. Oc., *celu, chelu* (*c'hllu*, articul. propre, Jougne), *celi*, J. P., *cetu; ceti*, etc.; et pour la brièveté *ç'lu, cel* (*e* muet), *ç'l, ç'tu, ç'ti;* fém. *cela, celo, ç'la*, etc., plur. masc. *celus, celès, cès, cheus*, etc., fém. *celè cetè*, etc. *Cel enfant, celu p'tet, celo fènno, celè votsé*. (Cf. *celu* avec E. *aquel*, I. *quello*, v. fr. *icel; cetu* avec E. *aqueste*, I. *questo*, v. fr. *cest*, etc., du L. *hic-iste, hic-ille*.)— O. *ce, ç'te, ças, cès*.

Ce : *çan, çain*, et par suppression de *n, ça, cè, co*, Oc.— O., *çou, ce*.

2° Celui, celle, etc. Oc., *celu, cetu*, comme ci-dessus : O., *ç'tu, ç'té, ç'tè, ç'tie;* plur. masc. et fém. *ç'té, ç'tè, cés, ceùs* (*s* dur); quelquefois fém. *ç'tie*.

En Oc., souvent au lieu du pronom, l'article : Genod, *li, la que vèndra*, celui, celle qui viendra; *leùs de Valfin*, les habitants de Valfin. Cf. οἱ τῆς Ἐδέσσης, ceux d'Edesse.

> L'aounou luzis sur l'espaouleto en lano
> Coumo sur *la* d'argen. (Jasmin.)

3° Celui-ci, etc. Combinez l'adj. précédent avec la prép. *ci*, qui a en Oc. les formes *ique, lique, inque*, etc., en O.

ci, qui (I. *qui*). Seulement pour éviter l'hiatus, Oc. ajoute une lettre euphonique : *celu-r-ique, celu-r-inque,* P. J., *celiyque, liyque* (y mouillé), Genod, etc., *ç'tu-r-ique,* etc. — O. *ç'tu-ci, ç'tu-qui,* pl. *ç'té-ci, ç'té-qui, cé-ci, cé-qui;* fém. *ç'té-ci, ç'té-qui,* et comme si les deux éléments ne faisaient qu'un mot déclinable, *ç'té-cie, ç'téquie, ç'tiecie c'tiequie,* servant aussi pour le pl. — Ceci. *Çan-ique* (*an* nasal), *çanique, çarique, çanqui,* O., *çouqui, cequi,* etc.

Verbe.

I. *Conjugaison.* — Les langues néo-latines ont emprunté en grande partie leur conjugaison au verbe latin, en se bornant la plupart aux temps les plus simples dans chaque mode. Elles ont admis en outre des temps composés. Elles ont retenu du génie des langues autochthones l'usage des auxiliaires dans le futur et le conditionnel, qui, sous leurs formes simples en apparence, sont réellement composés. (Cf. le C. *il veut pleuvoir,* il pleuvra; les langues german. qui suppléent au futur et au conditionnel par des auxiliaires, je *peux,* je *veux,* je *dois,* etc. Cf. surtout la conjug. BBr. qui n'est que la combinaison d'un radical avec le v. *aller,* et qui a sans doute laissé à nos langues modernes les formes *andar cantando, leggendo,* I.; *il allait grandissant,* etc.)

Dans les temps latins conservés par elles, les langues modernes ont gardé la figurative, ordinairement prise dans la forme contracte que chaque temps pouvait avoir : *am-AB-am, am-AR-am, am-ASS-em.* Quant aux terminaisons personnelles, *am, as, at, amus, atis, ant, em, es, et,* elles les ont modifiées chacune à leur manière, en perdant ou changeant les finales de celles qui étaient de deux syllabes, en atténuant et en vocalisant les monosyllabes : ainsi *amabamus* est devenu *amabam', amaban; amabatis, amavais*, con-

tracté en *amavais, vas, ves, vis*, etc. Un coup d'œil sur la grammaire de chaque langue néo-latine démontrera la vérité de ces allégations ; et si dans chaque langue on descend à l'examen des dialectes, on y trouvera une variété étonnante de finales (cf. patois I. Lg. Provençaux, B. Limous.).

Ennemi des complications, le peuple, qui fait les langues, généralise autant qu'il peut les formes de son langage. Ainsi le fr. n'a pour toutes ses conjugaisons, au pluriel, que la terminaison *ons, ez, ent ;* il n'a qu'une forme pour ses imparfaits et conditionnels, *ais, rais*, etc. La même chose a lieu a différents degrés dans les autres langues. Ainsi, la 3[e] p. pl. à l'indic.-prés., double en I. *ano, ono*, double en E. *an, en*, est unique pour toute les conjug. en Provençal *oun*, dans l'idiome de Jasmin (Agen) *on*, dans le B.-Limous. *ou*, etc. Si quelques patois de ces provinces ont adopté une autre forme *an, en*, elle est toujours à peu près unique, parce qu'on a voulu simplifier : des quatre formes latines *ant, ent, unt, iunt*, une seule a prévalu, et s'est généralisée; elle passe même d'habitude à la 3[e] personne de tous les autres temps.

Ces remarques, si peu familières aux savants mêmes, étaient nécessaires pour que le lecteur pût mieux saisir les rapports intimes de nos patois avec les langues méridionales. Il verra, par les comparaisons que j'établirai, et qui le feront d'ailleurs pénétrer dans la formation des idiomes modernes, que, dans tout ce qui est essentiel, notre conjug. patoise d'Oc. est Italienne, Espagnole, Languedocienne, etc., et que les variétés accidentelles dont on pourrait se prévaloir pour nier cette identité existent partout.

Pour éviter la répétition des mêmes formes, je me borne à des tableaux partiels, présentant successivement chaque temps, et suivis des notes et des rapprochements utiles. Pour

avoir sur le même plan un plus grand nombre de formes, je ne présenterai qu'à la première colonne le radical, en avertissant qu'il peut subir d'ailleurs quelques variantes phoniques. Je sépare de la figurative du temps les finales qui caractérisent la personne. J'écris ces finales en italique quand elles sont muettes; au contraire, dans la citation des formes latines, j'écris en romain les finales que les langues modernes ont perdues, ce qui fera mieux saisir les rapprochements.

Je choisis le verbe *aimer*, me réservant de donner plus loin la conjugaison des auxiliaires. Et comme les rapports des temps entre eux sont plus à considérer ici que l'ordre établi dans les grammaires, je rapprocherai l'un de l'autre les temps à formes identiques ou voisines.

La première colonne, dans chaque tableau spécial des temps, appartient à la région O., dont un échantillon, qui est le patois de Besançon, suffit à cause de la similitude des autres formes O. — Les colonnes suivantes appartiennent toutes à la région Oc; les localités citées sont dans le Doubs, Boujeailles, Dompierre, les Fourgs, Grand'Combe de Morteau, Jougne, Levier, Mouthe, le val du Saugeais; dans le Jura, les Bouchoux et Genod, que je désignerai dans ce chapitre par les initiales Bj. D. F. GC. J. L. M. S. Bch. G.— Les colonnes suivantes mettent en regard de nos patois les idiomes du midi, I. E. Lg. Pr. (Provençal).

1° *Infinitif.* Le *r* final est supprimé dans nos patois, à très-peu d'exceptions près. *Aimd-aî-è-é*, O. et Oc. : *fini, recevoi*, *receva*, O.; *fini*, *reç'llè*, et plus souvent *recévre-recêivre-recédre-receùdre-reçudre-recîdre*, Oc. (L. *recipere*, Lg. *recebre*). Cf. les infinitifs languedoc. *ama*, *fini*, le Ca. *amar* où *r* ne se prononce pas dans la conversation, le fr. *aimer*, etc.

On voit par *recévre* que l'infinitif passe d'une conjugaison à l'autre. Il en est ainsi dans plusieurs verbes : *sentre* sentir, *vétre* vêtir, *secourre* secouer et secourir, *tsídre-tsédre-chére-chare* cheoir, *beüdre-bourre* bouillir, etc. Cf. le fr. *quèrir* et *querre*, *courir* et *courre;* beaucoup de verbes en *ir* venus de verbes lat. en *ere : abolir*, *agir*, *emplir*, *ravir*, *tenir*, etc.

2° *Présent indicatif.*

	B.	GC.	M.	S.	L. Bj.	G.	Bch.	Pr.	Lim.	I.
Ainm-	*e*, è	*ou*	*ou*	*ou*	*ou*	*ou*	*ou*	*i*	*e*	o
	e	*a*	*è*	*è*	*e*	*è*	*e*	*es*	*es*	as
	e	*e*	*e*	*e*	*e*	*è*	*e*	*o*	*o*	a
	an	o	*è*	an	ain	(ain)	on	an	én	iamo
	â, ai	ai	é	ai, aitè	ai	ai	â	as	as	ate
	an	o	*on*	*on*	*a*	*on*	*on*	*oun*	*ou*	ano, an

L'E. a pour terminaison *o*, *as*, *a;* pl. *amos* qui relie au Latin les formes des autres idiomes ; *ais*, *an*.

Les autres conjugaisons ont les terminaisons de la première. Ainsi, des radicaux *fin*, *recev*, *rend*, on a : *fin-iou*, *iè*, *ieu* (*eu* pour *e* muet), *ian* (*itè*), *ian;-recèïvou-recèvou-recivou*, *vè*, *ve*, *van*, etc. quelq. à la 2e et 3e sing. *recèï*, *recè*, *reci;-rendou*, *è*, et presque toujours 2e et 3e p. *rend*, *rè*, *ra*, etc. En Oc, presque partout les verbes en *ir* ont une autre forme, analogue à l'I. *finisco*, *capisco :* G. *finéïchou*, ailleurs *finichou*, *finiessou*, *finissou*, et cette forme passe même aux temps dérivés : *finissèvou*, *finissérou*, etc. G. *meuréïchou* je meurs.

Ou répond à la forme latine *o*, et souvent même Bch. a conservé l'*o* latin : *vivo*, *vèïo*, *tsaïo*, je vis, vois, chois.— *E* répond à *as* atténué ou à *es ; E* à *at; An*, *ain*, ou *èn* Lim. à *am*us ou *em*us ; *A*, *aï* à *atis; An* à *ant*, *ain* à *ent*, *on* à *unt*. Le *t* d'*ama-t*, *aman-t*, reparaît en patois dans l'interrogation : *aime-t-u?* aime-t-il? *aiman-t-u?*

Ain de G. est à peu près inusité ; on le remplace par l'impersonnel *on aime*.

Remarquez *aîtè* du S. employé aussi, mais vieillissant, à Bj. C'est la forme latine *atis* presque pure. *A* et *ai*, plus communs, sont toujours longs à cause de la crâse d'*atis*, *ais*, *as*, que la langue romane écrivait *atz*. — Dans les autres conjugaisons, la 2ᵉ plur. finit presque toujours par *tè* : *recèïtè-recîtè*, *rentè*, *finitè*, Oc. En O., les deux formes ont cours : *finissa*, *receva*, *renda*, et plus souvent *finite*, *reçoite*, *rente*.— La terminaison *tè*, reste précieux du Latin, que l'I. a exactement comme nous, *amate*, *finite*, est habituellement perdue par le Lg. — En O., *é* de la 1ʳᵉ p. sing. est rare hors des environs de Besançon. C'est la forme si fréquente dans les vieilles chartes Bourg. et C. *je donnois*, *je lassois*, *je commandois*, je donne, je laisse, etc. — Cet *è* ou *èt*, se trouve aussi quelquefois à la 3ᵉ p. sing. *l'aimet* (am*at*).

2° L'*Impératif* prend les formes personnelles de l'indicatif, et particulièrement *tè*, *te* à la 2ᵉ pluriel : S. *écutaîtè* écoutez, Bj. *amaite* à la 1ʳᵉ conjug.; dans les autres, *finitè*, *receîtè*, *reçoite*, *prente*.

3° Le *Subjonctif* suit de très-près les formes de l'indicatif, avec lequel il est souvent identique. Assez souvent aussi il subit quelques modifications, entre autres celle de se rapprocher des formes de l'imparfait. Oc, F. que j'aie, est, avec les formes finales de l'imparfait du lieu, *aïou*, *aïè*, *aïe*, *aïa* (*aïè*) *aïon*. O., B., *aimoue-ô*, *oue-ô*, *et-*(*e*), *in* (*in* C.), *in*, *in*. Cette forme *ô* passe quelquefois en Oc au subj. et au conditionel, du moins pour la 1ʳᵉ pers. du singulier.

Le subjonctif est inusité ou très-peu usité en beaucoup d'endroits, où il est remplacé par son imparfait. Ailleurs quelques formes de l'un et de l'autre prévalent alternativement. Enfin il y a des lieux où ils sont aussi communs l'un

[redacted]

que l'autre, et employés aussi rigoureusement qu'en français dans leurs rapports avec les temps de l'indicatif.

4° Le *Futur*, dans toutes les langues néo-latines, est une combinaison de j'*ai*, tu *as*, il *a*, nous *avons* (contracté comme le fait encore le peuple qui dit, nous *ons*, vous *ez*), vous *avez*, ils *ont*, avec un infinitif que l'euphonie atténue au besoin: *aimer-ai, finir-ai, mour'rai, recev'rai, courr'ai, met-tr'ai.* (Cf. I. Ca; E. Por. I. L'E. ne contracte pas le pluriel, parce qu'il a deux formes, *avemos* et *hemos*, comme beaucoup de dialectes I.) Le fait est général, et dans les dialectes où la forme de j'*ai* est la plus longue, elle se montre infailliblement au futur : Napol. *aggio* j'ai ; *amarraggio* j'aimerai, forme d'ailleurs usitée, ainsi qu'*amarabbo*, dans les auteurs italiens. L'ancienne langue Romane sépare quelquefois le verbe *avoir* de l'infinitif : *dir vos ai*, je vous dirai. Cela se fait encore dans plusieurs idiomes modernes. Dans l'île de Sardaigne, on dit indifféremment, *hapo à timer*, ou *timerapo*, je craindrai ; et ailleurs la seule forme usitée est celle qui place l'auxiliaire avant l'infinitif : *app'essiri*, je serai, *hat a amare*, ou *det amare*, il aimera (il a aimer, il doit aimer).

Nos patois suivent tous la règle ; et en Oe deux faits la rendent plus frappante : 1° les finales du futur, et celles du conditionnel qui est de même nature, ne sont jamais muettes comme dans les autres temps ; 2° les patois qui ailleurs suppriment le *n* final, *nous amo*, *l'ama*, le gardent constamment dans ces deux temps.

B	L.	S.	J.	G.	Bch.	Pr.	(Jasmin).	I.	E.
à	à	ai	ai	(eu)	(ei)	ai	ey	ó	é
é	é	é	é	é	é	as	as	ai	as
ai	o	a	o	a	a	a	a	a	a
an	ain	an	an	ain	ain	en	en	emo	emos
(i)	(i)	(é)	(a)	(ai)	(èy)	es	es	ete	eis
an	an	an	an	an	ain	an	an	anno	an

Les formes entre parenthèses sont celles qui ne cadrent pas avec la forme correspondante du v. *avoir*. Ces irrégularités viennent de ce que l'une ou l'autre forme a été altérée par le temps.

Les verbes de la 1re conj. atténuent comme l'I. l'*a* du radical en *e* : *amer-ai*. Quelques lieux le conservent : Bch. *amar-ei*.

A G. et L. les verbes en *ir* ont quelquefois un futur très-singulier : *fin-ëitreu, finitrai*. L'infinitif a-t-il été *fineïtre, finitre*, altération de *finiscere ?* ou plutôt, *eïtreu, itraî* n'est-il pas le futur du Roman *estar* être? Dans tous les cas, cette forme, que les campagnards du Doubs emploient même quand ils veulent parler français, et qu'on retrouve à l'extrémité du Jura, est un des faits les plus curieux de la linguistique néo-latine.

De *venir-hò*, l'I. a fait *ven'rò;* de *tener-ò ten'rò*, et par assimilation de *n* avec *r*, *verrò, terrò*, je viendrai, je tiendrai. Nos C. ont fait exactement de même, sauf la mutation d'*e* en *a*, qui est dans leur génie : *i varrd, i tarra*, je viendrai, je tiendrai; de même, *i dórrá* je dormirai, Vill.-s.-M. (Cf. le Port. *ter* tenir, etc.)

5° *Imparfait*, tiré du L. *ab*-am, etc.

B.	GC.	Bch.	G.	S.	Pr.	(Jasm.).	I.	E.
moue	*àvou*	*àvou*	ai*vou*	àivou-ëiou	avi	abi	ava	aba
oue	*àva*	*àve*	aivè	aivè-ëîè	av*es*	ab*es*	aves	abas
à	àv*e*	àve	aivè	aivc-ëîe	avo	abo	ava	aba
in (C.)	àvo	àv*an*	aiv*ain*	aiv*an*-ëian	aviam	aben	avamo	abamos
in	àvi	àv*a*	aiv*a*	aivi-ëîi	avias	ab*es*	avate	abais
in	àvo	àv*an*	aiv*an*	aiv*an*-ëian	av*oun*	ab*on*	avano	aban

Cet imparfait *ave* remonte au nord en O.; mais il n'a que deux terminaisons *ave*, pl. *avin*, avec *in* C. et il est ainsi combiné avec les formes O. Cf. Pr. *amavian*, v. fr. *amiens*, devenu *in* chez nous, *ein* en Bourgogne.

La 2ᵉ forme *éïou* est assez commune en quelques lieux, surtout pour les autres conjugaisons, qui ont tantôt *éïou*, ou avec *a* bref *aïou*, tantôt la forme *évou*, *ivou*. Cf. l'imparfait Prov. *rend iou, ies, ie, ian, ias, ioun*. De *finiva, credeva*, l'I., en rejetant *v*, a, quand il le veut, *finia, credea;* l'E. dit *partia, temia*, etc. De *ea*, en mouillant *e*, nous avons *eïou, aïou;* de *ia*, nous avons *iou, i-aviou* (Chalesmes, J.); de là encore la vieille forme fr. *j'aimeie*, *j'aimoie*, devenu plus tard *j'aimois*, et enfin *j'aimais*.

La forme O. *i-ainmoue* est même à B. *ainmó*, ailleurs *eù*, pour les deux 1ʳᵉˢ pers. du sing.; quelquefois *ein*, et non *in* C., au pluriel. Cf. Bourg. *moo-mein*, le Lorrain ancien *aimeing*, le v. fr. *amiens*, etc. — Dans les lieux de transition, la 2ᵉ pers. plur. perd *n*, *ainmi*.

6° Le *Conditionnel* est, comme le futur, composé du v. *avoir* pris à l'imparf. avec contraction à toutes les personnes, et de l'infinitif. Il suit la 2ᵉ forme d'imparfait, *éïou*, *éïou*, *aïou;* mais la 1ʳᵉ pers. est souvent *oue*, *ó*, *eù*, comme dans l'imparfait O. : J. *anmeró* et *anmeraïou, rdïè* (*ra*), *rdïa, rdïi, rdïa;* B. *ainmeroue-ó-eù*, *oue-ó-eù*, *eu* (*e*), *in*, *in*, *in* C. Beaucoup de lieux en Oc ont en tout ou en partie la forme *iou : ameriou* rare, *amerié*, etc., *amerian;* Prov. *iou, ies, ie, ian, ias, ioun;* E. *ia, ias, ia, iamos, iais, ian*.

L'I. a deux formes de conditionnel, l'une très-rare, analogue aux précédentes, *staria*, *dovria;* l'autre fréquente, qui prend le prétérit *ebbi* (contr. *ei*) au lieu de l'imparfait : *timer-ei, esti, ebbe, emmo, este*, *ebbero*.

7° L'*Imparfait du subj.* tiré comme en français, du plus-que-parf. subj. latin, suit sans exception les terminaisons locales de l'imparfait indicatif en Oc. Sa figurative est *ass, eùss, éss*, toujours long : *amdssou, ameùssou, améssou*, etc. En O. *ainmeusse* sing., *-eussin* au plur.

8° Le *Prétérit* suit les terminaisons personnelles des temps précédents. Sa figurative est en Oc. *eur, ér.* S. *anmeùrou, eurè, eure, eùran, euri, eùran.* Ailleurs, ordinairement *anmérou, érè, o (eu), éran, éri, éran.*— En O. *aimé, é, è, (o, a, i,* plus rares), *ére, ére, ére.* B. Ba. M. V. Lu., le pluriel, au lieu de cette terminaison unique, est *aimènne, aimète, aimènne*, pénultième très-brève.

Les autres conjugaisons suivent la même règle : *finérou-finissérou*, etc.; cf. Pr. *aim-éri, eres, e, erian, erias, eroun*). En O., *fini-finissé* (reste de la forme Oc), *rendé-rendi, recevé-reçu.*

La forme Oc vient du plus-que-parfait Latin *amaram,* dont l'*a* est encore dans *amaron,* G. C'est ainsi que le fr. *aimasse* vient du plus-que-parfait *amassem,* le futur E. *amare, es, e,* du futur passé *amaro,* etc.

La 3ᵉ pers. sing. *amo, ameu, amè,* etc., appartient, comme en Prov., au prétérit L. qui a servi aux prétérits fr. E. I., tout autrement formés que chez nous.

9° *Participe.* Le présent est en *an,* quelquefois *ain.*

Le passé, indéclinable en O., ou n'admettant que l'*e* fém. sing. et plur., a en Oc trois formes : *anmai, anmó-dïé, rendu-ua-uè, rendu-va-vè, rendu-dio-diè.*

II. *Conjugaisons exceptionnelles.*— Beaucoup de verbes ont des formes à part. Souvent, *pouvoir, vouloir, suivre,* se conjuguent exactement l'un comme l'autre.

Les verbes dont l'infinitif est en français *cer* ou *sser, cher, ger, gner, ller, yer, zer,* ceux en *urer* et *irer, aider, cuider* (penser), *vider,* ont une conjugaison à part, Oc et O. L'infinitif est en Oc, *i, iè, è,* terminaison qui passe à la 2ᵉ pers. plur. de l'indic. et de l'impératif, au participe passé, qui à G. est *a.* En O., dans les mêmes cas, la termimisen habituelle est *ie, ieu* et *eu,* et ailleurs *iè* et *è.* Ceci n'est

pas plus fortuit que le reste ; le primitif avait l'infinitif en *ier* écrit ou entendu. Cf. v. fr. *commencïer*, *laissier*, *mangier*, *aidier*, *vuidier*, *chargier*, *batisier*, *appareillier*, etc. I. *cominciare*, *lasciare*, *mingiare*, etc. L'habitude C. de supprimer le *r* a déterminé les uns à faire sonner l'*i*, *quemanci*, *tsardzi*, Oc, *lassie*, *tirie*, *charchie*, O. ; les autres à se reposer sur l'*e* laissé ouvert, *quemenciè*, *lassè*, ou sur l'*e* laissé muet, *quemencieu*, *charcheu*, etc.

III. *Auxiliaires.*— Je n'indique que la 1re personne des temps réguliers.

1° *Avoir.* Voir les terminaisons du futur, qui sont les mêmes pour l'indicatif d'*avoir* (excepté G. qui dit *dz'ai* j'ai), et les 2es pers. plur. qui sont dans le verbe simple, Bch. *avïi* dissyllabe, G. *aï* et *dtè* (*habetis* syncopé), ailleurs *étè*, etc. — Imparfait Bj. *ovivou ;* Chalesmes, J., *oviou ;* M., *avèïou ;* F., *ovaïou*, etc. ; O. *aivoue-ó-eû*, etc. — Prétérit Oc *avérou*, *ovérou*, *éurou*, *órou*, etc. ; O. *u*, plur. *ure* et *une*. — Futur, O. et Oc *araî*, *airai*, *aira*. — Conditionnel, Oc *airaïou*, O. *airoue-ó-eû*, etc. — Subj. prés., Oc *aïou*, etc. O. *ó*, *eû*, *aïe*, etc. — Imparf., Oc *aveûssou-ovéssou*, etc., et avec contraction *eûssou*, *éssou*. O. *eûsse*, *eusse* bref, *usse*. — Infinitif, *avè*, *ova*, *aivoi*, etc. — Participe passé, *avu*, *aivu* (I. *avuto*, Rom. *agu*, etc.).

Notez *araî*, *airdi* du futur : I. *avrò*, v. fr. *averai*, *avrai*, par euphonie *arai*.

2° *Etre.* Indicat. présent. D., *su*, *é*, *è*, *son*, *étè*, *son ;* la 1re pers. sing. est ailleurs, *su*, *si*, *soui*, Oc, plur. *saivè* M., *sena*, etc. O., *seû*, *é*, *o* et *è*, *son–seûne-seûgne*, *éte-é*, *son*. — Imparfait. 1° Oc *érou* presque partout ; *irou* Bch., avec finales des autres temps ; O., *ére* au sing., *érin* et non *éran* au plur. ; 2° Oc *ètèiou*, *ètó*, etc., concurremment avec *érou ;* O., *étoue-ó-eû*. — Prétérit. Oc *feûrou*, *fórou*, *fiérou*, ou

simultanément *seûrou, sórou, sièrou;* O., *fu,* pl. *fure* et *fune.* — Futur, Oc, *sèrai* (*ser, esser* E., I., être), ou avec *a* pour *e* comme en I., *sarai;* le plus souvent *serai.* O., *será.* — Conditionnel. Oc, *sèrèïou* ; *saraïou, sèró, saró;* O., *seroue-ó-eù.*—Impératif, peu usité. Souvent des formes latines, *sitè* soyez. — Subjonctif présent., *sáïou-siou, si, si, sian, sìtè, sian;* ou *fiou,* etc. (cf. I. *sia, fia*); *só, sè, sè, sèïan,* etc. O., *sió, só, soue,* 3e sing. *sè,* plur. *siin-sin* (L. *simus*), *site-si-sin, sin-siin-seyin.* — Imparf. Oc, *feùssou, féssou, fieùssou, fiéssou,* ou *seùssou, séssou, chéssou, sieùssou, sièssou,* etc. O., *feùsse, feusse, fusse.* — Infinitif, *étre.* —Participe présent peu usité; passé, *ètai,* qui se décline, et a le fém. sing. *ètó,* plur. *ètdïè* ou *éteuvo-vè* (du Roman *estar* être, I. *stato*); G. Bch. *èntà ;* Pontarl., *zeu,* f. *zeuvo-è,* ou *zeusso-è* (I. *suto,* qu'on trouve dans l'Arioste, pour *essutó,* été, de *ser* être.).

IV. *Temps composés.*—Les participes y entrent d'une autre manière qu'en français, excepté dans quelques localités qui ont les participes des deux auxiliaires. Le plus grand nombre n'en a qu'un, et l'on procède ainsi : *avu,* de *avoir,* se combine avec son verbe pour dire *j'ai eu, j'avais eu;* il est alors actif et indéclinable. Pour *j'ai été, j'avais été,* on se sert du même participe pris passivement, et l'on dit *i seu aivu,* ou même *i-á aivu.*

Réciproquement, si le participe usité est celui du verbe *être,* ce qui est beaucoup plus rare et spécial à l'arrond. P., il sert pour les deux façons de parler *j'ai été, j'ai eu : i su zeu* j'ai été, *i-ai zeu* j'ai eu, Malbuisson, etc., *i su èteù* j'ai été, *i-ai èteù* j'ai eu, Boujeailles. Ce fait est plus singulier que brillant. Remarquez toutefois que *je suis été* est la forme I. *sono stato,* etc.

V. *Formes précieuses de quelques verbes.*— On a pu remarquer l'imparfait du verbe *être, èrou, ère,* général dans la Province, et propre aux langues méridionales. Du futur L. *ero,* autrefois en usage dans la langue Romane et le v. fr., et à peu près perdu dans les idiomes modernes, il reste dans nos patois un conditionnel fort rare : Vill.-s.-Montr., *i-èroue* je serais, *t'èroue, l'ère, nos èrin, vos èri, l'èrin.* Je ne l'ai trouvé que dans deux ou trois localités, où il s'éteint.

Je pourrais présenter une foule de rapprochements curieux entre les formes de nos verbes patois et celles des langues romanes : par exemple, *han* ont, *fan* font, *van* vont, I. *hanno, fanno, vanno,* etc. ; — des prétérits en *i* qui rappellent le L. et l'I. *disi* dis, *bevi* bus, *vini* vins, *tini* tins, *tsasi* chus, etc.; — des participes passés en *u*, analogues à ceux par lesquels les langues modernes ont remplacé si souvent les participes L. en *itus : avu* eu, *dèvu* dû, *recevu* reçu, *bevu* bu, *vivu* vécu, *pouvu* pu, *savu* su, *sentu* senti, *seugu* suivi, *mettu* mis ; I. *avuto, dovuto, bevuto, ricevuto, potuto, saputo ;* Prov. *segut, mettut.*

VI. *Emploi particulier de l'imparfait subjonctif.* — Il sert très-souvent en Oc pour le conditionnel : *on dèsse veni,* on devrait venir, on viendrait, Rochejean ; *i faut me bailli lo pá de bèn que dèsse me r'veni,* la part de bien qui devrait me revenir, Levier. Cette locution, familière aux Italiens l'est peut être encore plus à nos vieux écrivains :

> Bien *déüssent* avoir grand honte....
> Quand il ne daignent la main mètre
> Es tables por escrire lètres. (*R. de la Rose.*)

cf. fr. *dussé-je* quand je devrais, *on eût dit*, etc.

VII. *Verbes dérivés.* — Nos verbes patois ont leur diminutifs, *traiveillotai,* etc.; *plevignie, plevignotai,* bruiner;

riolai, risoulaî, rioter, etc.; — leurs augmentatifs, *se cuassi* (se faire une grande queue) se crotter ; — leurs augmentatifs péjoratifs, *couraillie, fouètaillie,* courir, fouetter souvent, *viroyie, virèyie,* B. *tournailler,* aller de côté et d'autre, etc.; *vougnossie-vougnaissie, rougnossie-rougnaissie,* gronder, murmurer, etc.

III. EUPHONIE.

L'oreille craint les sons désagréables : l'euphonie les fait éviter.

Voici quelques-uns des effets de l'euphonie dans nos patois.

1° Atténuation de voyelles : *quemencie* commencer, *enfenot* petit enfant, *lesi* loisir, etc.

2° Atténuation de consonnes : *ascusaî* excuser, *aspreè* exprès, *rontre* rompre, etc. Et à cet article peuvent se rattacher plusieurs de nos articulations, *l* changé en *i* après une consonne, *kiou* clou, *pieùrá* pleurer ; *n* changé en *gn, jougná* journée, etc.

3° Suppression de consonnes : *quemaikiou* crémaillère, (L. *cRemaculum*), *penre* prendre, *taule, étaule* table étable, *diaîbou* P., *diâle* B. diable, *douteu* docteur (I. *dottore*), *poûre* pauvre ; au Saujeais *tsira* chèvre, *lirou* livre lièvre, *irougne* ivrogne, etc. — La supression générale du *r* final est un fait euphonique très-remarquable.

4° Insertion d'une consonne, 1° dans le corps d'un mot : *bleuVir-bleuZir* bleuir, *samBodi-saNdou* samedi, *duVe* deux, etc.; 2° dans la composition des mots : *celu-R-ique* celui-ci ; 3° dans la dérivation : *feùLot* petit feu, *kiouLaî* clouer, etc. ; 4° dans la liaison des mots entre eux : *la-vou* là où, *i-d-T-olaî* j'ai été, Vill.-s.-Montr.; *i-Z-y-ai* il y a, B., *i-GN-o* il y a, S., *i-Z-y-Gírá* j'y irai (cf. pourtant l'I.

gire aller) ; *faire-ai-L-olaî* faire aller (faire *à* aller, locution presque générale dans la Province) ; *o-N-on p'tet* à un petit garçon, *vote-N-enfant* votre enfant, P. (cf. πᾶσιΝ ἀνθρώποις, Lg. *a–N–on* à un, etc.).

C'est encore à l'euphonie qu'il faut attribuer des transpositions de consonnes, des syncopes de mots, *cou* encore, etc. etc.

IV. PROSODIE.

I. *Prosodie de nos patois.* — La région O. a ses syllabes longues, brèves, moyennes ; et sur les bords de la Saône, l'accentuation est très-marquée. Mais le système prosodique est incomplet, et l'accent tonique proprement dit n'existe nulle part.

L'accent tonique est une élévation de voix, un frappement plus sensible sur une syllabe du mot, consistant en un coup de gosier qui élève le ton d'un degré, pour le laisser retomber l'instant d'après sur le ton d'où l'on est parti. Cet accent qu'avaient les Grecs et les Latins, est resté plus sensiblement qu'ailleurs dans la langue Italienne. Sans l'avoir au même degré, nos patois d'Oc rivalisent ici encore avec le Lg. et le Provençal. S'il y a des mots où il est faible, on peut dire en général qu'il s'entend partout, quelquefois trop peut être, surtout dans le Jura. Propre aux polysyllabes, il réagit sur les monosyllabes : tantôt, quand plusieurs se suivent, il s'empare de l'un d'eux ; tantôt, s'il n'y en a qu'un, il le fait appuyer sur le mot qui suit ou qui précède, et l'assimile aux enclitiques et proclitiques de la langue grecque.

L'accent tonique se place sur la dernière syllabe, si elle est relativement plus longue, *opoutá* apporter ; très-souvent sur la pénultième, *i-opoudtou* j'apporte, *i-opoutévou* j'apportais ; sur l'antépénultiène, si les suivantes sont brèves

ou muettes, *l'opouto* il apporta, *tsaindzemna* changement, *fiéroma* fièrement.

Quand un mot n'a pas de longue caractérisée, l'accent tonique, beaucoup moins sensible et quelquefois insaisissable, se place toujours sur l'une des trois dernières syllabes : il est final dans *bailli* donner, initial dans *l'olo* il alla, *l'orevo* il arriva. Quelquefois, selon que les dialectes modifient la prosodie, il occupe des places différentes : dans *n'avéïa* nous avions, avec *é* ou *aï* long, il est nécessairement sur cette voyelle ; il est sur *o* dans *n'ovaïa* avec *aï* bref ou commun ; il est final dans *nos poutain* nous portons, initial dans *nos poudta* qui a la finale muette.

Je n'entre pas dans plus de détails. Je me contente de dire que cet accent, quand il est joint à des articulations douces, à une vocalisation sonore, à une prononciation légère et soignée, doit prêter au langage beaucoup de grâce et d'harmonie. Et c'est ce qui a lieu dans l'arrondissement de Pontarlier, où la prononciation est beaucoup meilleure que dans la plupart des autres parties de la Province.

II. *Effets remarquables de l'accent tonique, tant dans les langues néo-latines que dans nos Patois.* — Je présente d'abord les faits ; j'en tirerai ensuite les conséquences.

Tous nos patois ont quelques mots où *i* et *ou* s'insèrent avant une voyelle ; l'*ou* surtout joue un rôle étonnant dans les arrondissements de Ba. M. Lu. P. Po. Ainsi on dit à Genod *piènnou* peigne, *tsiou* chou ; P. *pia* peau, *bia* beau, *souniau* sonnaille, *tioulo - kioulo* tuile ; D. S. *midle* merle, *bieu* bœuf, *fièmelin* débile, *iau* eau, *tieule* tuile, etc. ; et avec *ou*, les mots suivants qui en sont ailleurs dégagés : *fouètè* brebis, *vouépo* guêpe, *vouotso-vouaiche-vouètche* vache, *mouotse-mouètche* mouche, *vouairou* guère, *auquouè* quelque chose, *goudrdzo* (gorge) bouche, *couairemo* carême,

foudcho-fouóche force, *poudto-pouóto* porte, *poud-pouat-pouó* porc, *foud-fouó* fort, *moud-mouó* mort, *moud-mouat* (*mors* inus.) morceau, *bouènne* bonne, *bouènne* borne, etc. — En français on dit, avec *i* ajouté au radical latin qui ne l'a pas, *ciel, miel, fiel, pied, lièvre, nièce, fier, entier* (I. *intero*, du L. *integer*), *bien, yeux, mieux*, etc. L'*ou*, et l'on verra bientôt pourquoi, ne s'insère pas en français. — Esp. *piel* peau, *siempre* toujours, *miedo* crainte, *tierra* terre, *piedra* pierre, etc., et avec *ue* pour *o* : *bueno* bon, *tuerto* tors, *puerta, puerco, fuerte, muerte*, etc. — Prov. : *fouar* fort, *couardo* corde, *touar* tors, *bouan* bon, *mouar* mort, *pouar* porc, *pouarto* porte, etc. — I. *dieci* dix, *fieno* foin, *lieto* (*lætus* L.), *pietra* etc., et avec *ou* : *uomo* homme, *buono* bon, *suono* son, *tuono* tonnerre, *suolo* sol, *cuore* cœur (1).

Dans les verbes nous disons je *viens*, tu *viens*, il *vient*, nous *venons*, vous *venez*, ils *viennent* ; *requiers-quiers, quiert, quérons quérez, quièrent* ; et ainsi dans je *tiens*, je m'*assieds*, etc. De même, nous disons *meurs-meurs-meurt, mourons-mourez, meurent* ; je *veux*, je *peux*, je *meus*, etc. L'ancienne langue française a bien plus souvent ces formes : de *férir* frapper, *fiers fiers fiert, ferons ferez, fièrent* ; de *trouver, treuve treuve treuve, trovons trovez, treuvent* ; de *mourir, meurs meurs meurt, morons* ou *mourons, morez, meurent*, etc. — E. *siento* je sens, *sientes siente, sentimos senteis, sientan* ; *sueno suenas suena, sonamos sonais, suenan* ; *muero*, etc., et presque toutes les irrégularités des verbes de cette langue tiennent à

(1) Remarquez en passant que, sans la suppression comtoise du *r*, l'identité serait complète entre les mots C. *poud, foud, moud, poudto, couddo*, et le Prov. *pouar, fouar, mouar, pouarto, couardo*, etc. Remarquez enfin que c'est de l'habitude de résoudre *o* en *ue*, que sont venus l'E. *fuego* (*focus* L.), *juego* (*jocus*), le Rom. *fuech, juech, lueg*, et le C. *fue, jue, lue* (lieu), etc.

cette loi. — I. *siedo*, *siedi*, *siede*, *sediamo sedete*, *siedono; suono*, *suoni*, *suona*, *soniamo sonate*, *suonano*, etc. Et ainsi à l'impératif et au présent subjonctif dans ces langues et d'autres. — Nos patois disent de même avec *i* pour *ie*, *livou*, *livè*, *live*, *levan levai*, *livan*, etc., et avec *ou* surtout, *poudtou*, *poudtè*, *poudte*, *poutan poutai*, *poudtan*; *soudnou*, *souónè*, *souóne*, *sounan-sounai*, *souónan*; et quand la 1re pers. plur. a une finale muette, *nos poudta*, nous portons.

En examinant ces faits, si curieux par leur simultanéïté, on se demande quelle peut en être la raison? Pourquoi cet *i* et cet *ou* inséré dans tant de cas? pourquoi, dans les verbes, les trois personnes du singulier et la 3e du pluriel subissent-elles constamment cette irrégularité, tandis qu'elle ne tombe jamais sur les deux autres personnes?

La puissance de l'accent tonique peut seule expliquer la difficulté.

Le mot Latin *porta* a l'*a* bref. Plus cette syllabe est faible, plus, avec l'habitude d'élever et souvent d'arrêter la voix sur une syllabe dans chaque mot, on a dû attaquer fortement la première. La finale s'étant encore affaiblie chez la plupart des peuples néo-latins, la première est devenue plus longue encore; et c'est l'espèce d'effort ou d'emphase avec laquelle on l'abordait, qui en a déterminé la résolution dans *puerta*, *pouarto*, *poudto*.

Aussi remarquez que, dans tous les mots cités plus haut, la syllabe qui reçoit l'*i* et l'*ou* épenthétique est toujours la syllabe tonique, soit que le mot soit monosyllabe comme *ciel*, *yeux*, soit qu'étant polysyllabe il n'ait qu'à la pénultième ou à l'antépénultième une syllabe relativement plus longue, *porta*, *tiepido*, I. Dans les verbes, l'insertion n'aura lieu de même qu'à la syllabe tonique : E. *suen-o*, *as*, *a*, *an;*

dans *sonamos, sonais*, dans le fr. *voulons, mourez, tenons, venez, acquérons, asseyez*, l'accent tonique a été reporté sur la syllabe finale qni a cessé d'être muette, et dès-lors ce serait un contresens-prosodique que de dire *suenamos, tiénons*, parce que la voix glisse rapidement sur cette voyelle pour arriver à la tonique *sonAmos, tenONs*. Celle-ci seule s'attaque avec emphase, et c'est pour cela que les I. disent *amIamo, sonIamo* devant l'*a* qui est tonique et long.

Aussi, 1° tous nos patois d'Oc suivent exactement ces principes; et lors même qu'ils ne changent pas *é* en *ié*, *o* en *oua*, ils l'allongent extrêmement toutes les fois qu'il est pénultième et suivi d'une syllabe muette : G. *dze pórt*ou, *te pórt*è, *i pórt*è, *i pórt*on; ils le laissent très-bref toutes les fois qu'il est suivi d'une syllabe sonore qui retire à elle l'accent tonique : *nous* pour*tain*, *vous* pour*tai*. Ainsi *lévou-lévè-léve-lévon*, et sans accent *levain-levai*.

2° Ces insertions n'ont jamais lieu dans les autres temps des verbes, parce que toujours il s'y trouve une finale sonore qui est tonique. *Viendrai* et *tiendrai*, qui font exception, semblent venir d'un infinitif ancien *viéndre, tiéndre*, qui, d'après le principe, pouvait admettre l'*i*.

3° Vous ne trouverez pas facilement, dans toutes les langues citées, un mot où l'insertion d'*i* et d'*ou* soit faite en dehors de la syllabe tonique. Si vous le rencontrez, ce sera dans un composé, *fière-ment*, où vous reconnaissez l'adjectif féminin; ou bien dans un diminutif, *piedrecilla* E.; ou bien dans un mot plus récent, dans la formation duquel la règle primitive a été perdue de vue : *pierreux, mielleux*.

4° L'*i* ou l'*ou* disparaissent d'habitude dans les mots d'une même famille, toutes les fois que la tonique a été portée ailleurs : E. *bueno* et *bondAd-bonIto*, *tierra* et *terrEno-terrEro*, *piedra* et *pedregOso*, etc. De même en I. et

en français, où nous disons *chien* et *chenIl*, *pied* et *pédAle-pédEstre*, *ciel* et *célEste*, *miel* et *mélasse*, etc.

5° On peut voir maintenant pourquoi *eu* qui a succédé à l'ancienne forme *uè* se trouve si souvent opposée dans des syllabes toniques à *ou* du primitif : *preuve-prouver*, *jeu-jouer*, *vœu-vouer*, *nœud-nouer*, *aveu-avouer*, *feu-affouage*, *cœur* (l. *cuore*) *courage*, *mœurs-moral*, *neuf-nouveau*, *bœuf-bouvier*, *meuble-mobilier*, *heure-horaire*, etc.

Voilà des principes qui semblent acquis à la grammaire française.

Nous n'avons pas vu que l'*ou* fût inséré en français comme ailleurs. Ne pourrait-on pas l'y trouver cependant? ne s'y trouverait-il pas déguisé? Je le crois : le son *oi* n'est pas autre chose que *ouè*, *oua*, avec l'*ou* emphatique : 1° il a la même prononciation ; 2° il s'est souvent écrit *ouè* : *mirouer*, *abreuvouer*, et il n'y a pas longtemps que *boîte* s'écrivait *boëte*; 3° *oi* inusité dans la plupart de nos provinces, était plus spécialement propre aux régions en deçà de Paris, de qui le français a pu l'emprunter (voy. *Sermons français de saint Bernard*); 4° on trouve dans la vieille langue française des *oi* qui ne sont pas notre *oi* actuel, et qui répondent nécessairement à une forme en *ouè* : *boiche*, *moiche*, *toiche*, bouche, mouche, touche, etc., que nos patois énoncent encore : *bouèche*, *mouèche*, *touèche*, etc. — Au surplus, je laisse ce fait à l'appréciation des savants.

CONCLUSION.

On voit, d'après les rapprochements que j'ai faits :

1° Que notre idiome, quant au fond des mots, n'a rien de fortuit, et tient aux autres langues ;

2° Que la Franche-Comté est partagée, quant au

langage, en deux sections distinctes, l'une appartenant à l'ancienne langue d'Oil, l'autre à la langue d'Oc;

3° Que la branche de cet idiome, qui tient à la langue d'Oc, ressemble moins au français qu'aux autres langues romanes;

4° Qu'outre des articulations propres, et plusieurs autres qu'on retrouve en Italien, en Espagnol, en Portugais, elle a une vocalisation variée comme les autres idiomes romans; des déclinaisons identiques avec celles de l'Italien; des formes verbales tout italiennes, espagnoles, languedociennes; la même prosodie, etc.

Accessoirement on a pu conclure encore que l'étude des patois, faite avec les vues élevées de la Philologie, peut avancer celle des langues, jeter le plus grand jour sur la grammaire générale des idiomes néo-latins, et particulièrement sur la grammaire française, etc.

Ce travail n'est qu'un exposé rapide, qui, s'il était complété, mettrait encore en évidence une foule de faits importants. Quelque restreint qu'il soit, il donnera du moins une idée de ce qu'est notre langue populaire. Plus tard, j'espère la présenter sous toutes ses faces, dans un ouvrage dont celui-ci n'est qu'un spécimen.

Daigne l'Académie agréer ce premier essai! Daignent mes compatriotes attacher quelque intérêt à ces pages qui leur révèlent les mystères de leur langue, demeurée inconnue jusqu'à ce jour.

Puisse la méthode comparative, que j'ai adoptée, s'appliquer désormais aux Patois comme elle a été appliquée aux langues par les Bopp, les Pott, etc.! Alors des études profondes apporteront à la linguistique des

lumières aussi vives qu'inattendues. Alors les patois prendront définitivement et glorieusement leur place dans l'étude des langues. Alors (et il en est temps, car les patois s'altèrent) les hommes qui se livrent à ce genre de travail seront encouragés, au lieu d'avoir à lutter contre des préjugés dédaigneux plus encore que contre la difficulté de leur œuvre. Alors, et j'ai la confiance que je le prouverai bientôt, on verra que ces recherches, si peu appréciées aujourd'hui encore, peuvent amener de précieuses révélations sur la langue française, dont les formes actuelles, tant irrégulières que régulières, seront toutes expliquées et jugées d'après des faits incontestables qui en donneront la raison première, et feront connaître à chacun le *pourquoi* de ce qu'il a appris si machinalement dans nos désolantes grammaires.

AVERTISSEMENT.

A défaut de caractères propres, j'ai laissé le *n* espagnol sans le signe qui le distingue, en avertissant de le mouiller ou de le prononcer comme *gn* français. — Dans la transcription des mots sanskrits, j'ai par la même raison, omis quelquefois les points qui se placent sous *d*, *t*, *r*, et remplacé par *h* comme Pott le fait, les accents ou les esprits qui s'accolent d'ordinaire à certaines consonnes.

J'ai été réduit à employer des abréviations qui fatiguent toujours. Le lecteur, avec un peu d'attention, ne pourra pas s'égarer. Il rectifiera de lui-même les fautes légères qui ont pu échapper dans un travail de composition aussi difficile. Du reste, les textes proprement dits, dont la correction est surtout importante, sont sûrs.

On pourra remarquer quelques inconsistances dans l'orthographe, par exemple, *k* ou *q* employés pour *c* dur devant un *e* ou un *i*. Je n'ai pu présenter un chapitre et un plan sur l'orthographe, qu'il est si

difficile d'harmoniser d'un côté avec la prononciation, de l'autre avec l'étymologie , deux choses nécessaires pour qu'elle soit vraiment bonne. Je ne me suis fait aucune peine de ces variantes peu essentielles, quoi qu'à l'avenir je doive me fixer.

ERRATA.

Page 172,	ligne 19,	au lieu de *masse*, lisez *mufle*.
178,	15,	*détêter*, lisez *détèter*.
240,	12,	pages 41 et 50, lisez 155 et 164.
283,	14,	*aspreè*, lisez *asprès*.
285,	1,	*tsaindzemnu*, lisez *tsaindzema*.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1850.

Président annuel,

M. VIANCIN.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

A côté du souvenir viennent se placer la consolation et l'espérance. Si je n'ai pas craint d'assombrir votre dernière solennité en vous retraçant les ravages multipliés que, durant les vingt dernières années, la mort a faits dans les rangs de l'Académie, je pourrais aujourd'hui faire succéder à cette funèbre peinture un tableau tout rayonnant de vie, en faisant remarquer par combien d'heureux choix vos pertes ont été réparées. Mais si, malgré mes efforts pour abréger la revue nécrologique dont j'ai fait la matière de mon dernier tribut à cette compagnie, je n'ai pu me renfermer assez dans les bornes d'une lecture académique, je m'exposerais au même danger si j'entreprenais de signaler, autant qu'elles en sont dignes, toutes vos récentes conquêtes. On nous pardonne encore de longs développe-

ments quand nous faisons l'éloge des morts. Il n'en serait pas de même de ceux où pourraient nous conduire les louanges données à des vivants, fussent-elles conformes à la plus exacte justice.

En m'abstenant de tout hommage personnel, je n'inquiéterai nulle modestie, j'ai l'espoir de n'éveiller aucune susceptibilité. Dans la séance de ce jour, je ne veux que prendre la défense de votre corporation contre certains reproches qu'elle me paraît loin de mériter.

C'est une mode bien surannée, et pourtant toujours suivie sans qu'on la rajeunisse, que celle de lancer des épigrammes aux sociétés savantes et littéraires. On ne les épargne pas à la vôtre, Messieurs. C'est à qui jettera une pierre dans le jardin ou contre les vitres de l'Académie, bien que, depuis longtemps déshéritée, cette humble citoyenne ne possède ni maison, ni jardin. Mais, toutes les malignités qui lui sont prodiguées ne rivaliseraient pas de piquante finesse avec celles que, dans un autre temps, multipliait aussi contre les plus illustres des académiciens, le spirituel auteur de la *Métromanie*. Conformément à l'un des traits caractéristiques de nos mœurs franc-comtoises (trait qui n'est pas le plus honorable), c'est au siége même de l'Académie de Besançon que des feuilletonistes, en qui n'abonde pas le sel attique autant que l'esprit de dénigrement, prennent un plaisir extrême à parler d'elle en termes fort dédaigneux. Si je ne me trompe, le sens ordinaire de leurs critiques, c'est que dans ses agrégations l'Académie se montre peu soucieuse de sa gloire, et que dans ses travaux elle est excessivement stationnaire. Ils vont jusqu'à dire qu'insensible,

inattentive à tout progrès, elle tombe dans l'engourdissement et le sommeil.

Pour réfuter la première de leurs assertions, il me suffirait de citer les noms qui décorent vos listes. Ce serait assez dire à quels titres siégent dans cette enceinte les notabilités qui portent ces noms respectables. Mais je n'opposerai que des observations générales au blâme souvent irréfléchi dont les élections de votre société sont l'objet.

Il n'est pas donné à des Académies de province de s'enrichir toujours de célébrités et de talents éminents. C'est assez de bonheur pour elles quand elles peuvent découvrir et s'attacher des hommes studieux, qui promettent de participer à leurs travaux modestes, et qui joignent au mérite de savoir se rendre utiles, celui d'être agréables à leurs confrères par d'affectueuses relations. Sans vouloir faire une trop large part aux influences qui naissent des liens déjà formés, et qui dans un public frondeur prennent facilement le nom de *camaraderie*, il est du moins permis d'attribuer à une société littéraire, comme à toute association, le droit de se perpétuer selon ses sympathies plutôt qu'au gré d'un monde qui n'est pas elle. Le véritable secret de certaines préférences n'est pas toujours deviné, ni toujours bien compris lorsqu'il est aperçu, hors du cercle où elles se sont manifestées, discutées et mûries. Il est rare du reste que celles qui vous conduisent à de nouvelles nominations ne se justifient pas d'une manière satisfaisante. Souvent même il arrive que ceux des membres récents de votre compagnie dont vous aviez le moins espéré, deviennent ceux qui vous donnent le plus.

Quant au but de vos travaux, Messieurs, quant à leur mérite, je me sens heureux d'en pouvoir parler sans avoir besoin de les faire valoir. Si vos détracteurs se donnaient la peine de parcourir vos recueils annuels, qui n'offrent pourtant qu'un résumé succinct de vos habituelles investigations, je me plais à croire que leurs jugements en seraient bientôt notablement rectifiés.

Revoyons aussi, mais récapitulons en peu de mots ce que vous avez fait et ce que vous avez fait faire depuis vingt ans.

Fidèles à la règle fondamentale de votre institution, vous n'avez cessé de provoquer des recherches et des éclaircissements sur les points les plus obscurs de l'histoire de notre ancienne province. Dans les concours successifs que vous avez ouverts, vous avez appelé les jeunes explorateurs de nos annales à constater les événements qui ont eu lieu en Franche-Comté depuis la réunion de cette province au duché de Bourgogne, jusqu'à la fin de la domination des ducs de la maison de Valois. Vous leur avez proposé de décrire le séjour de l'empereur Frédéric Barberousse dans notre pays, et de montrer l'influence qu'il y exerça sur les sciences, les lettres, les arts et les mœurs. Vous les avez encouragés trois années de suite à recueillir les traditions les plus intéressantes, religieuses, chevaleresques, mythologiques, qui se sont conservées depuis le moyen-âge en Franche-Comté, à signaler les événements auxquels elles peuvent se rattacher, ainsi que les traits de mœurs qui y correspondent, et à indiquer le parti qu'on en pourrait tirer soit pour l'histoire, soit pour la poésie. Vous leur avez demandé spécialement des con-

sidérations sur les ouvrages historiques de Dunod, une description de l'ancienne cathédrale de Saint-Etienne, une histoire de l'industrie en Franche-Comté, une dissertation historique sur Philibert de Châlon. Puis, élargissant le cercle des recherches de cette nature, vous avez chaque année sollicité un mémoire sur une famille illustre, un château, une abbaye, un chapitre ou une église de la province. Et ces appels vous ont amené de nouvelles et précieuses lumières, notamment sur les maisons de Joux et de Montfaucon, sur les abbayes de Baume-les-Dames, de Bellevaux, de Faverney, de Cherlieu, de Lure, de Luxeuil, de Saint-Claude, sur les prieurés de Mouthier et de Mouthe, quelques notes sur Hugues I[er], et une remarquable histoire de la ville de Gray.

Ne voulant pas laisser sans récompense un travail exceptionnel dont le mérite vous était récemment signalé, vous avez assimilé à une œuvre historique la vie d'un de ces nouveaux apôtres du christianisme, qui sous un ciel lointain reçoivent le prix de leur dévouement sublime dans la glorieuse couronne du martyre.

Pour exciter l'émulation de nos jeunes poëtes, sans éloigner de la lice ouverte à leurs talents ceux des autres parties de la France qui pouvaient venir leur disputer vos couronnes, vous leur avez maintes fois proposé des sujets éminemment propres à leur donner de nobles inspirations. Sous vos auspices ils ont célébré le bienfait de M[me] Suard, cette religieuse exécutrice des volontés de son illustre époux, en faveur des jeunes Francs-Comtois dignes d'être aidés dans la carrière des lettres ou des

sciences. Ils ont chanté le siége qu'en 1636 les habitants de la ville de Dole soutinrent avec tant d'héroïsme, puis en général la gloire militaire de la Franche-Comté, puis les sites pittoresques de notre beau territoire, puis l'admirable institution des salles d'asile, et le dévouement de ces femmes pieuses que la charité chrétienne porte à s'y consacrer aux soins de l'enfance indigente; puis la mort glorieuse de l'archevêque de Paris, qui, dans son dernier sacrifice, a mérité d'être le médiateur immortel de notre chère patrie près du Dieu qui préside à toutes les destinées. Enfin l'année dernière vous leur avez demandé l'éloge du cardinal de Granvelle, bienfaiteur de la Franche-Comté. Et ce dernier sujet ne vous ayant fourni qu'une seule pièce qui, sans être dépourvue de mérite, vous a paru trop éloignée du but pour obtenir une distinction, vous le retirez du concours, et vous donnez à célébrer l'année prochaine les bienfaits de l'institution des sourds-muets.

Un autre champ, non moins propice aux luttes académiques, s'est présenté dans vos programmes sur le terrain de la littérature et de l'éloquence. Vous avez soulevé plusieurs questions intéressantes. Ainsi dans telle année vous proposiez d'examiner les avantages ou les inconvénients qui peuvent résulter pour les lettres françaises de l'imitation des auteurs étrangers. Dans une autre circonstance, vous demandiez à connaître par de sérieuses comparaisons et par des faits bien établis, quels sont les effets de la centralisation littéraire sur la province. Jaloux de faire briller de quelques nouveaux rayons la célébrité de nos Francs-Comtois illustres, vous avez successivement mis au concours les éloges des Cuvier, des d'Olivet, des

Suard, des Mairet, des Nodier, des Moncey, des Gilbert-Cousin, l'appréciation des travaux du philosophe Jouffroy, celle des ouvrages de l'antiquaire Boissard et des services qu'il a rendus à l'archéologie.

Si ces nombreux appels n'ont pas fait éclore des chefs-d'œuvre, même dans les ouvrages couronnés, du moins vous ont-ils produit des compositions remarquables, que vous avez dû ne point laisser sans encouragements, et d'autres qui, bien que très-inférieures, offraient encore des beautés dignes d'être mentionnées.

Les succès de plusieurs concurrents ont même été si multipliés, que, pour ne pas décourager leurs rivaux, vous avez été contraints, pour leur enlever le droit de concourir désormais, de les appeler dans vos rangs. Qui oserait contester la légitimité de ces choix? Qui mérite mieux les places occupées parmi vous que ceux qui les ont conquises à force de moissonner les palmes offertes à leur émulation?

Tout cela sans doute est fort beau, diront vos censeurs les plus hostiles (et pour vous exprimer la pensée que je leur suppose, peut-être vais-je un peu trop l'habiller; car je les crois fort tentés de nous appliquer sans plus de cérémonie la burlesque dénomination qu'employait naguère certain publiciste des plus féconds en excentricités, pour stygmatiser des hommes fort étonnés sans doute de se voir traités par lui si peu fraternellement); tout cela, diront-ils, est parfaitement conforme aux traditions routinières des Académies. Mais dans les temps où nous vivons, n'y a-t-il rien de mieux à faire pour elles que de provoquer des recherches plus ou moins lumi-

neuses sur des faits sans importance? Est-ce assez pour des citoyens qui devraient être préoccupés des besoins du présent et des espérances de l'avenir, que des phrases bien cadencées, des alexandrins bien fidèles aux lois de la rime et de la césure, sur des sujets fertiles en belles paroles, mais stériles en grands enseignements? En quoi le pays et l'humanité sont-ils intéressés à connaître plus ou moins exactement telle ou telle phase d'une histoire locale et restreinte, à savoir ce qui se passait jadis dans tel ou tel château, telle ou telle famille blasonnée, telle ou telle abbaye, tel ou tel prieuré? N'est-il pas bientôt temps d'oublier ces époques féodales et monastiques? Et dans tous ces éloges de nos illustres Francs-Comtois, parmi lesquels ne sont pas toujours désignés ceux qui méritent le plus d'être loués, que peut-on dire qui n'ait déjà quelque part au moins son équivalent? Et quant aux nouveaux saints qui ont eu le rare bonheur de cueillir la palme du martyre, ne doivent-ils pas se soucier fort peu d'y voir attacher des festons académiques? Au lieu de favoriser ce luxe de rhétorique et d'érudition, comment une Académie ne sent-elle pas plutôt la nécessité de donner à résoudre quelques-unes de ces hautes questions de morale, d'économie sociale et politique, les seules vraiment dignes d'occuper des hommes sérieux et des patriotes? Qu'a su faire dans cette voie de progrès l'Académie de Besançon?

Ce qu'elle a fait, Messieurs? Je vais le dire à ces interpellateurs pour qui vos intentions les plus marquées sont restées inaperçues, et ma réponse va bien les étonner : l'Académie a fait du socialisme.

Ne vous hâtez pas de vous exclamer, vous dont ce terrible mot peut effaroucher l'oreille. Mon affirmation n'est pas difficile à justifier. Oui, l'Académie de Besançon a fait du socialisme, non de ce socialisme où quelques velléités généreuses sont loin de compenser beaucoup de prétentions désordonnées, ni de celui qui trouble la société par d'ambitieux systèmes, par le désir impatient, non-seulement de réformes, mais de transformations sociales. Vos vues, Messieurs, sont éclairées d'une véritable et sage philanthropie.

C'était peu pour vous, et pourtant c'était déjà quelque chose d'une importance positive, que d'inviter les observateurs à donner la statistique des biens communaux, des terrains incultes et des marais de l'un des trois départements de la Franche-Comté ; à indiquer les moyens d'utiliser ces terrains dans l'intérêt général, et particulièrement dans celui des classes pauvres ; à faire connaître les embellissements dont la ville de Besançon serait susceptible, sous le rapport de l'utilité et de l'agrément, en conciliant l'économie et le bon goût ; à démontrer quels seront dans l'avenir, pour nos populations, les conséquences morales et matérielles de l'établissement des chemins de fer. Vous vous êtes élevés bien plus haut que ces régions de localité. Les mêmes questions d'un intérêt universel, qu'on vous accuse de n'avoir point abordées, sont précisément celles que vous avez posées en très-grand nombre.

Est-ce une académie stationnaire que celle qui n'a pas craint de demander à quelles causes il faut attribuer la multiplicité des suicides, et quels seraient les moyens les

plus efficaces d'arrêter cette déplorable contagion ; question si grave et partout d'un intérêt si pressant, partout regardée comme tellement majeure, qu'on y répondait non-seulement de tous les points de la France, mais encore de l'Espagne, de l'Italie, de l'Amérique, de presque toutes les contrées du monde ?

Est-ce une Académie sans idées sérieuses, que celle qui a voulu faire constater l'utilité de l'observation du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène, de la morale, des relations de famille et de cité ; obtenir l'examen comparatif des professions agricoles et industrielles, envisagées sous le rapport de leur influence respective sur les mœurs et le bien-être des populations ; savoir quelles sont les conséquences économiques et morales qu'a eues jusqu'à présent en France, et que semble devoir produire dans l'avenir, la loi sur le partage égal des biens entre les enfants ?

Est-ce une Académie tombée dans la torpeur que celle qui a proposé de comparer les rapports actuels des domestiques et des maîtres, avec ce qu'ils étaient avant la révolution de 89, et d'indiquer les moyens d'améliorer ces rapports ; qui a désiré connaître les causes de l'affaiblissement de l'autorité paternelle, et quels seraient les moyens propres à la relever ; qui a cherché à rappeler la sainteté du serment, à faire étudier les causes qui en ont diminué la puissance, et comment toute efficacité lui pourrait être rendue ; qui a porté son attention sur les combinaisons capables de concilier l'intérêt des classes ouvrières avec le travail des établissements de charité et autres ; qui a voulu qu'on s'occupât des principales causes

de l'indigence et des moyens d'y remédier ; qui vient de demander encore pourquoi l'esprit de famille s'est altéré et par quelles influences il peut renaître ; qui a sollicité naguère et obtenu selon ses désirs l'éloge du courage civil, cette suprême vertu, plus que jamais si précieuse, et bien autrement digne de l'admiration des peuples que l'intrépidité guerrière (1)?

Sonder les plaies de la société, convoquer les intelligences à la découverte des meilleurs remèdes qui peuvent y être appliqués, faire travailler les moralistes à la perfectibilité de l'homme, les économistes à l'amélioration du sort des malheureux, honorer le talent, le patriotisme, les généreux sacrifices, les nobles passions des grandes âmes, n'est-ce pas là, Messieurs, ce que vous avez fait ? N'est-ce pas là du socialisme par excellence, du plus pur

(1) L'ouvrage couronné est de M. Aubertin, professeur de troisième au lycée de Nîmes. Ce discours parut si remarquable à la commission chargée de rendre compte du concours, qu'elle croyait devoir l'attribuer à un écrivain d'un âge mûr et d'un talent depuis longtemps exercé. — Sur la fin des vacances de 1849, je reçus à l'Hôtel-de-Ville la visite d'un voyageur qui se présentait en qualité de nouveau lauréat de l'Académie de Besançon, et qui se nomma. C'était M. Aubertin. Comme j'avais gardé le souvenir de l'opinion exprimée sur lui par les juges de son œuvre, grande fut ma surprise de voir dans M. Aubertin un tout jeune homme, et je la lui témoignai. « Il est vrai, me dit-il, que je n'ai que vingt-deux ans ; mais nous vivons dans un temps qui mûrit promptement les hommes. Récemment sorti de l'école normale, et professeur seulement depuis un an, je viens de me faire un titre de mon succès près de votre Académie, pour demander de l'avancement ; j'espère que je l'obtiendrai. » — Si cet espoir se réalise, l'Académie aura lieu de s'en féliciter. Quoi qu'il en soit, l'Université doit s'applaudir de pouvoir donner de pareils sujets à l'enseignement public.

qu'on puisse cultiver ? Vous avez entrepris dans l'intérêt des mœurs publiques, des citoyens en général, des pauvres en particulier, plus que maints réformateurs qui se croient fort habiles, et, j'ose le dire, plus même, toute proportion gardée, que de grandes assemblées bien autrement investies de cette haute mission, mais qui n'ont que faiblement compris tout ce qu'il y aurait de mérite et de gloire à la remplir.

Vos propres compositions, où il est rare que d'étroites exigences, une réserve trop timide, viennent paralyser l'essor des opinions personnelles, ne portent-elles pas pour la plupart le cachet d'une sage indépendance ? N'est-ce pas là que plusieurs d'entre vous ont maintes fois prouvé qu'ils n'ont pas entendu faire partie de votre société à la condition de n'y jamais exprimer une libre pensée ? N'est-ce pas là qu'on peut voir encore s'il est vrai que l'Académie reste en arrière de l'impulsion donnée aux esprits par le souffle puissant du dix-neuvième siècle ?

Il n'est pas jusqu'aux opuscules en apparence les plus frivoles de ceux d'entre vous qu'entraîne le charme de la poésie, qui ne décèlent quelque louable tendance et ne renferment quelque moralité. Je voudrais pouvoir me flatter d'en fournir moi-même des preuves appréciables ; mais ce n'est point avec cette prétention que j'aurai l'honneur de vous lire, à la fin de cette séance, un petit nombre de pièces fugitives dont tout le mérite sera d'y répandre un peu de variété.

Peut-être, Messieurs, ai-je trop insisté sur une justification que d'avance vous auriez jugée peu nécessaire.

Gardons-nous en effet d'ajouter aux défauts déjà si nombreux qu'on trouve à l'Académie, celui de paraître à l'excès ombrageuse. Ne prenons pas trop au sérieux des attaques de feuilletonistes qui, tout bien considéré, peuvent invoquer un droit incontestable. Ces Messieurs sont en possession d'égayer de temps en temps leurs lecteurs aux dépens de beaucoup de monde; et maintenant que tous les priviléges sont abolis, ou du moins censés l'être, l'Académie n'oserait prétendre à celui de rester à l'abri de toute critique et de toute causticité. Nous aurions d'autant plus mauvaise grâce de nous offenser de quelques railleries, que pour faire entre nous justice de certaines négligences ou de certains écarts, nous usons parfois gaîment et mutuellement du même procédé. Laissons donc nos malins censeurs faire leur métier et continuons le nôtre.

A ceux qui pourront dire encore, avec ou sans figure, que l'Académie complète le nombre de ses immortels par des sujets peu dignes de l'immortalité, et qu'elle se repose habituellement sur plus de pavots que de lauriers, c'est par des faits que nous répondrons ensemble: —Oui, l'Académie dort, et malheureusement du dernier sommeil dans le trop grand nombre de ses membres qui, par de longs et d'importants travaux, ont fait son illustration. Mais elle veille encore dans leurs successeurs laborieux et dévoués. Elle veille dans le soin qu'elle prend d'entretenir de tout son pouvoir le goût du vrai, de l'utile et du beau, d'encourager et de récompenser les écrivains qui répondent à ses vues. Elle veille dans l'appréciation et le choix de ces documents historiques,

dont la publication lui fut inspirée par un de ses associés les plus célèbres. Elle veille dans le patronage qu'elle exerce sur les jeunes compatriotes appelés par elle à jouir des vivifiantes libéralités d'un bienfaiteur dont l'image vénérée décore aujourd'hui cette enceinte. Elle veille dans ses fêtes de chaque année, où ne dédaignent pas d'affluer tant de bienveillants auditeurs, heureux peut-être, en écoutant nos simples accents, d'échapper un moment aux bruits fatigants de la politique, au galvanisme étourdissant de la littérature parisienne. Elle veille dans ses nombreux dignitaires du sacerdoce, de la magistrature, du barreau, qui savent allier aux devoirs de leur ministère la culture de l'histoire et des lettres. Elle veille dans ses interprètes de la science qui, s'ils n'enrichissent pas plus souvent de leurs écrits ses séances et ses recueils, contribuent chaque jour, dans l'enseignement public, à la propagation des lumières. Elle veille dans ses artistes dont la voix ne peut être que rarement entendue, mais qu'on sait être créateurs de plus d'une œuvre dont nous avons droit de nous glorifier. Elle veille dans ses tributaires les plus habituels, toujours prêts à soutenir ses exercices et s'efforçant de leur donner de la vie. Elle veille jusque dans ses poëtes qui, sans ambition, mêlent à ses tons graves de légers accords, souvent payés d'aimables sourires, et qui, sous le voile transparent des fictions, savent aussi mettre au jour d'utiles vérités.

Voilà ce qu'est aujourd'hui l'Académie; voilà ce qu'elle peut être longtemps encore; car elle veille aussi dans les espérances qu'elle fonde sur ces jeunes amis

des lettres qui, déjà pleins de sève et d'abondance, viendront un jour s'asseoir dans ses rangs, se nourrir de ses meilleures doctrines, partager sa tâche, attiser avec elle ce feu sacré qu'autant que nulle autre elle est jalouse de ne point laisser s'éteindre, et qui sous leurs mains grandira peut-être pour briller d'un nouvel éclat.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BONNET.

MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à siéger au milieu de vous, sans exiger de moi des titres littéraires, vous avez voulu sans doute honorer l'art utile auquel je consacre tous mes moyens depuis vingt ans. Vous m'avez tenu compte des services que j'ai pu rendre dans l'enseignement de l'agriculture, ou du zèle avec lequel, malgré de nombreux obstacles, j'ai cherché à répandre dans la campagne des vérités utiles aux cultivateurs. Profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait, et qui est pour moi une douce récompense, j'éprouve aujourd'hui le regret de ne pouvoir vous en exprimer ma gratitude d'une manière digne de vous. Mais, Messieurs, ce n'est pas un discours académique que vous attendez de moi ; d'autres confrères traiteront devant vous, avec le goût et l'élégance qui distinguent leurs productions, des matières d'histoire, de philosophie, de littérature et de beaux-arts. Pour moi, je ne puis et je ne dois vous parler que de l'art qui nourrit les hommes. Vous m'excuserez si j'ose en parler avec la simplicité que le sujet autorise.

Vous savez, Messieurs, combien l'agriculture était

honorée chez les anciens, et quelle place ils ont donnée dans leur littérature aux travaux, préceptes et descriptions qui s'y rattachent. Leurs grands poëtes ont célébré sur tous les tons les occupations et les plaisirs de la vie des champs, et plusieurs de leurs écrivains les plus estimés ont consigné dans leurs ouvrages d'économie rurale, des observations utiles et des préceptes qui n'ont point vieilli. On lit avec un curieux intérêt les détails donnés par Hésiode, sur les travaux des laboureurs dans le siècle d'Homère. Les ouvrages de Varron, de Pline, de Caton, de Columelle peuvent encore être consultés avec fruit. Ce que dit Virgile, dans ses Géorgiques, des merveilles de la greffe, des assolements, des engrais, de la préparation et du renouvellement de la semence, des troupeaux, des vignes, des abeilles, des jardins du vieillard de Tarente (1), du bonheur de la vie rustique (2), intéressera toujours les personnes qui voudront sérieusement étudier l'agriculture. Le poëte latin, en nous faisant connaître les meilleurs procédés employés de son temps pour féconder la terre, nous fournit un terme de comparaison pour apprécier les progrès qui se sont accomplis après lui.

(1) En parlant de ce vieillard, Virgile dit :

Un jardin, un verger, dociles à ses lois,
Lui donnaient le bonheur, qui s'enfuit loin des rois.
Jamais Flore, chez lui, n'osa tromper Pomone,
Chaque fleur du printemps était un fruit d'automne.

(2) Qui ne connaît les vers de Virgile sur le bonheur des agriculteurs ?

Sua si bona nórint.......
Rien ne manquerait à leurs biens,
S'ils savaient les connaître.......

Les maîtres du monde connaissaient l'importance de l'agriculture, et leurs conquêtes avaient peut-être quelquefois autant pour but les approvisionnements de subsistances, que la gloire ou un accroissement de puissance. Après l'invasion des barbares, au milieu des sanglantes agitations qui, durant le moyen-âge, ne cessèrent de faire trembler le sol européen, l'agriculture, qui ne trouvait qu'à l'ombre des monastères la sécurité dont elle a besoin, ne put se développer que lentement. Toutefois, dans l'intervalle qui sépare la chute de l'empire romain du XVII[e] siècle, on peut remarquer quelques circonstances favorables, qui eurent pour effet d'augmenter ses richesses et de lui donner une heureuse impulsion. De ce nombre sont l'importation du sarrazin ou blé noir, que les Croisés nous apportèrent de l'Orient ; celle du maïs, présent précieux que le Nouveau-Monde a fait à l'ancien, et l'introduction du mûrier, dont la feuille nourrit le ver qui produit la soie. A ces causes il faut ajouter l'influence du règne pacifique et populaire de Henri IV. On sait quelle importance ce grand prince, assisté d'un grand ministre, attachait à la prospérité de l'agriculture française. On connaît cette rude remontrance qu'il adressa à des capitaines, au sujet de mauvais traitements exercés par quelques soldats contre des paysans : « Si vous maltraitez les cultivateurs, qui vous » nourrira, Messieurs? Ventrebleu! qui s'en prend à » mon peuple, s'en prend à moi. »

Plusieurs mots heureux de ce prince attestent qu'il s'occupait activement d'améliorer le sort des cultivateurs. Les édits de 1599 et 1607, relatifs au dessèche-

ment des marais et au défrichement des terres incultes, témoignent de son zèle éclairé pour le progrès de l'agriculture. Henri IV n'eut pas seulement le bonheur d'avoir Sully pour ministre, il encouragea et honora d'une affection particulière Olivier de Serres, patriarche des écrivains agronomes, qui, après avoir consacré sa vie à cultiver les terres que ses concitoyens arrosaient de sang français, et avoir introduit dans sa patrie la culture du mûrier, publia le *Théâtre d'agriculture,* ou *le Ménage des champs,* ouvrage plein d'observations judicieuses et d'utiles préceptes, qui devint le livre favori de Henri IV. Mais tous les efforts de ce prince, secondé par des hommes si éminents, ne produisirent que des résultats passagers. Les moyens de progrès agricole qu'il voulut mettre en honneur, furent abandonnés après lui, et le même sort était réservé à toutes les bonnes idées, à tous les projets utiles à l'agriculture, jusqu'à l'époque où la pomme de terre fut enfin naturalisée sur notre sol. L'Académie de Besançon eut l'honneur de s'associer à la gloire de Parmentier, et de l'encourager par le prix qu'elle lui décerna, dans la lutte qu'il eut à soutenir, pendant nombre d'années, contre l'ignorance des uns et le préjugé des autres. La victoire resta à cet ami de l'humanité, et cette victoire a porté ses fruits. La France s'est enrichie du pain providentiel des pauvres, qui est devenu aussi l'aliment journalier du riche.

Les sciences sont venues à leur tour éclairer l'agriculture. Les découvertes des éléments de l'air et de l'eau ont jeté un grand jour sur les phénomènes de la végétation, les moyens de nourriture des plantes et

sur leur composition. A l'aide de ces nouvelles connaissances, on a mieux compris l'action des moyens fertilisants, et tout ce qu'il faut faire pour augmenter les produits de la terre. Les travaux de l'abbé Rozier et ceux de Gilbert, sur les prairies artificielles, ont contribué puissamment, sur la fin du XVIII[e] siècle, à vulgariser des connaissances utiles. La révolution de 89 elle-même, par la loi de police générale de 90, et la loi de 91 concernant l'agriculture, a été très-favorable aux progrès ; enfin, la catastrophe de 93, comme pour nous indemniser un peu des malheurs du temps, a été utile aussi par l'activité qu'elle a imprimée aux esprits, et par les mouvements qu'elle a occasionnés dans beaucoup de grandes propriétés.

Les révolutions auraient-elles un bon côté? on serait tenté de le croire, puisqu'elles ramènent toutes les pensées des hommes instruits et sérieux vers l'agriculture, comme vers une planche de salut. Nous en trouvons une preuve dans les pages éloquentes que François de Neuchâteau a écrites en l'an X, pour démontrer à la société d'agriculture de la Seine, la nécessité de l'enseignement agricole, et exposer les moyens de le faire entrer dans l'instruction publique (1). Il faut lire ce rapport. Messieurs, pour être bien pénétré de la justesse des vues et de la grandeur des idées qui y sont exprimées, ainsi que de l'utilité de la mesure que recommande l'au-

(1) Si François de Neuchâteau était de ce monde, il reconnaîtrait sans doute, comme le savant agronome, M. de Gasparin, que l'enseignement ambulant agricole est celui qui convient le mieux à la France.

teur (1). Mais la guerre, absorbant alors toutes les ressources de l'Etat, ne permit point de réaliser un si beau projet. Maintenant que nous sommes en temps de paix, et que nous sentons plus que jamais le besoin d'instruction agricole, ce projet est formulé de nouveau chaque année par tous les congrès qui recherchent les moyens d'améliorer l'agriculture, et de faire refluer vers les campagnes le trop plein de la population des villes, dans l'intérêt de la tranquillité et de la morale publique, comme dans celui de la production. Ce serait, en effet, Messieurs, une grande amélioration, que de donner à la jeunesse le goût et les connaissances de l'agriculture. L'enseignement de l'agronomie dans les séminaires et les facultés des sciences, ne produirait-il pas aussi de bons résultats? Je suis en rapport chaque année avec un grand nombre d'honorables curés de campagne, qui tous regrettent qu'on ne leur ait pas donné les connaissances qui pourraient leur servir à éclairer par de saines théories les travaux des cultivateurs.

En l'an x, le grand établissement d'histoire naturelle, formé par les célèbres Tournefort, Jussieu, Buffon, etc., florissait déjà, et avait sa partie agricole, que faisaient très-bien valoir les professeurs qui y étaient attachés. Le bon père *Thouin*, chargé d'un cours de culture, exposait la théorie de cet art dans un langage simple,

(1) On devrait aujourd'hui publier ce discours au moins à cent mille exemplaires, pour être distribué en grand nombre dans toutes nos communes rurales. Rien ne serait aussi propre à faire aimer l'agriculture et estimer le cultivateur, que les pensées exprimées par l'auteur.

qui faisait mieux comprendre ses démonstrations. J'ai suivi en 1808, 1809 et 1810, les cours du Jardin-des-Plantes, et c'est toujours avec un sentiment de reconnaissance que je me souviens de la bienveillance de tous les professeurs pour leurs élèves.

Comme l'établissement du Jardin-des-Plantes, la pépinière du Luxembourg était une ressource pour l'instruction des personnes qui voulaient étudier la taille, la greffe, etc., des arbres à fruits. Il faut citer encore l'importation des mérinos en France comme un progrès remarquable, auquel le savant d'Aubenton a attaché son nom. Mais le grand génie de Napoléon comprit que ce n'était point assez : il créa en 1807 à Alfort une chaire d'agriculture, qui fut occupée par le savant professeur Yvart, jusqu'à la fin de l'empire.

Pendant la restauration, l'agriculture fut en quelque sorte livrée à ses propres forces, puisqu'elle n'eut guère d'autres moyens d'excitation et d'encouragement que quelques publications, l'influence trop bornée des associations urbaines et l'expérience pratique. Des améliorations se manifestèrent cependant par l'extension de la culture de la pomme de terre et des prairies artificielles. La misère des années 1816 et 1817 en fut la principale cause. Nous pourrions ajouter que beaucoup de soldats, en redevenant laboureurs après avoir parcouru l'Europe, concoururent à réaliser quelques progrès par l'expérience qu'ils avaient acquise.

La révolution de 1830 nous a fait sentir de nouveau la nécessité de revenir à l'agriculture. En effet, pendant la durée de ce gouvernement, il s'est formé, sous la

direction d'hommes éclairés et dévoués au bien public, des écoles à Roville, à Grignon, à Grand-Jouan, où de jeunes élèves sont allés puiser les connaissances nécessaires pour diriger avec succès les travaux des champs. Le gouvernement lui-même a créé, en 1836-37-38-39, des chaires d'agronomie au Conservatoire des arts et métiers, et dans plusieurs villes, telles que Bordeaux, Toulouse, Rouen, Besançon. Des associations, sous le nom de comices agricoles, se sont organisées dans les campagnes, et le mouvement est devenu général. Les Bugeaud, les Dupin, les Gasparin, les Boussingault, et beaucoup d'autres hommes distingués par leur position sociale comme par leurs lumières, ont pris part à ce mouvement, qui a produit depuis quinze à vingt ans des améliorations sensibles.

Ai-je besoin maintenant, Messieurs, de vous parler du nouvel intérêt qui semble s'attacher à l'agriculture, depuis que la révolution de février a soulevé tant de redoutables problèmes? Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas un seul homme accoutumé à réfléchir, qui n'ait dit ou pensé qu'il fallait par tous les moyens possibles honorer et protéger cette belle profession, retenir l'habitant des campagnes dans ses foyers, et chercher par de sages mesures à reporter aux champs le trop plein de la population des villes. C'est en honorant l'agriculture, non par des paroles comme on le fait trop souvent, mais par des actes; c'est en accordant à l'honnête et laborieux cultivateur l'estime et la considération qu'il mérite; c'est en encourageant et récompensant avec intelligence les efforts utiles et les services

rendus, que l'on pourra y parvenir avec le temps (1). Le bon ordre social et la morale publique ne sont désormais qu'à ces conditions.

L'application du décret sur l'enseignement professionnel de l'agriculture atteindra-t-elle cet heureux but? Nous le désirons bien sincèrement; mais n'est-il pas à craindre qu'à la sortie de ces écoles nouvelles, les élèves ne préfèrent le séjour des villes à la résidence de la campagne?

S'il en était ainsi, des millions, dépensés au nom de l'agriculture, n'auraient guère servi qu'à lui enlever ses bras les plus intelligents, et à encombrer davantage nos centres de populations. Les lumières et la sagesse de l'admininistration sauront nous préserver d'un aussi déplorable résultat.

Après ces considérations générales sur la marche de l'agriculture en France, je crois devoir vous entretenir un instant de celle de notre département, qui nous intéresse plus spécialement. Je serai court, Messieurs; je citerai des faits, en vous laissant la facilité de les apprécier à leur juste valeur.

Le moyen le plus sûr et le plus prompt de faire prospérer l'agriculture, c'est de compléter l'instruction du cultivateur et son éducation professionnelle, parce que

(1) On croit encourager ou récompenser par des médailles et de l'argent. On se trompe, car ces moyens ne laissent rien à l'agriculture. Donnez de jeunes animaux reproducteurs, des ouvrages utiles, des instruments aratoires appropriés aux besoins, et des graines de culture d'essai, vous satisferez l'amour-propre de ceux qui recevront, et les objets accordés seront pour tous d'une utilité réelle.

l'intérêt particulier fait le reste. Que faut-il pour cela? lui faire arriver gratis des ouvrages instructifs, mis à sa portée, et lui donner chez lui, dans sa grange ou au milieu de son champ, l'enseignement oral (1). Depuis quinze ans, notre département est en possession de ces précieuses ressources, et les améliorations déjà réalisées prouvent l'efficacité des moyens employés. En effet, notre hectare de froment, qui ne rendait pas douze hectolitres il y a vingt ans, en donne quinze maintenant. Nos fromageries se multiplient, et elles fabriquent à présent au moins un million de kilogrammes de plus qu'il y a douze ans. L'exportation de nos bestiaux de l'espèce bovine augmente chaque année, bien que la consommation de la viande dans nos campagnes soit dix fois plus grande qu'il y a vingt-cinq ans. Enfin, par l'augmentation des récoltes fourragères de toute nature, nos animaux et nos engrais sont doublés depuis trente ans. C'est ainsi, Messieurs, que tout se lie et s'enchaîne; un progrès en appelle un autre. Les intérêts matériels en agriculture conduisent aux intérêts moraux, parce que le goût du travail, que les bénéfices feraient naître au besoin, s'il n'existait pas naturellement chez les cultivateurs, éloigne de l'oisiveté et prévient tous les vices qu'elle engendre; parce que l'aisance permet une instruction et une éducation morale, dispose aux bonnes mœurs, retient les enfants sous le toit paternel, raffermit l'amour

(1) Nous avons posé cet enseignement dans les statuts du comice de Busy, organisé le 26 mars 1856; et, dès cette époque, nous avons professé l'agriculture au milieu des cultivateurs.

de la famille, et donne à tous ses membres l'esprit d'ordre nécessaire au service de toutes les opérations.

Encore un mot pour terminer :

Il est remarquable, Messieurs, que les bienfaits de l'agriculture ne sont jamais mieux appréciés que dans les siècles de révolutions. A Rome, ce fut après les sanglantes dissensions du triumvirat, que Virgile, secondant l'habile politique d'Auguste, célébra en beaux vers l'art de féconder les champs. Ce fut après les guerres civiles et religieuses du xvie siècle, qu'Olivier de Serres éleva la voix pour inviter ses concitoyens à se livrer aux travaux des champs, et pour appeler la bénédiction du ciel sur le sol français qu'il enseignait à cultiver. Aujourd'hui, Messieurs, en présence du déplacement opéré dans les populations par le développement excessif de l'industrie, tous les esprits élevés s'accordent à reconnaître l'heureuse influence que l'agriculture peut produire sur le rétablissement de l'équilibre social. Mieux que personne vous l'avez comprise, Messieurs, et en m'admettant à l'honneur de siéger dans cette compagnie, vous avez voulu sans doute donner un nouveau témoignage de l'intérêt éclairé que vous portez au premier des arts utiles.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur le docteur,

Il est des récompenses qui pour être tardives n'en sont que mieux méritées, surtout lorsqu'elles n'ont été l'objet d'aucune sollicitation. De ce nombre est la haute distinction que vous avez le plus récemment obtenue; de ce nombre est celle que l'année dernière vous avez reçue de l'Académie de Besançon. L'homme dévoué aux intérêts de l'agriculture, que depuis plus longtemps une foule de sociétés savantes ont voulu compter parmi leurs associés, ne pouvait manquer d'appartenir enfin à la corporation qui lui donne pour confrères des compatriotes.

L'enseignement que vous avez répandu dans nos campagnes, les publications que vous avez consacrées au perfectionnement du premier de tous les arts, sont des titres à côté desquels beaucoup de plus éclatants n'ont rien de supérieur qu'en apparence. Ce que vous nous avez dit dans cette assemblée achève de démontrer combien ont été sérieuses vos études de prédilection. En vous ouvrant ses rangs, l'Académie vient de prouver encore que ses préférences ne sont pas toutes en faveur des brillants succès qui portent plus de fleurs que de fruits, et qu'elle sait aussi rendre hommage aux labeurs utiles dont vous avez donné de si précieux exemples.

FRAGMENT D'UN DISCOURS

SUR

LA LITTÉRATURE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LES MŒURS (1),

PAR M. LÉON DUSILLET.

. . . . ..

On a dit que la littérature était l'expression des mœurs d'une société : oui, d'une société déjà intelligente, car une peuplade qui se forme n'a point de littérature. Peu de mots lui suffisent pour exprimer des besoins qui ne sont pas encore des caprices; sa langue n'est certes pas riche, mais la métaphore y surabonde. Le style figuré, que les prosateurs à l'envi rabaissent, est plus naturel qu'on ne pense. La première fois que les hommes prièrent en chœur ou célébrèrent une action d'éclat, cette prière et ces louanges durent exhaler un parfum de poésie, mais elles n'avaient rien du rhythme ni de la mesure de nos vers. Le langage alors était presque tout de comparaisons et d'images qui suppléaient à la stérilité des mots.

Nul doute que ces chants ne fussent monotones.

(1) Ce fragment de discours n'aurait point dû paraître ainsi mutilé. C'est moins d'ailleurs un discours qu'un essai composé de trois parties : la première commence à la Genèse et finit à l'Iliade; la seconde finirait au siècle de Léon X, et la troisième au règne de Napoléon. Cet essai sera-t-il jamais achevé? Il n'est pas aisé de peindre quand l'âge affaiblit les yeux et ternit les couleurs.

Ecoutez même aujourd'hui le chant des villageois ! il est triste. On dirait que l'homme exilé sur la terre n'ait reçu la voix que pour se plaindre. Les arts qu'il inventa finirent par le consoler, et peu à peu le pervertirent, car ils amenèrent le luxe qui mine les empires et détruit les plus hautes cités. Où sont maintenant Suze et Babylone ? Où sont Tyr et Persépolis, cité lumineuse des Hystaspides ? Les livres saints nous apprennent que ces villes furent criminelles, mais ils ne parlent point de leur littérature oubliée. On a retrouvé naguère, sous les débris de Ninive, des bas-reliefs et des restes de sculpture qui indiquent le progrès plus que la perfection des arts ; mais on n'a point retrouvé d'utiles manuscrits. La littérature d'un peuple condamné n'a point laissé de traces ; et tout ce qu'on peut lire sur la tombe entr'ouverte de Ninive, c'est la prédiction de Jonas, c'est la sentence de Balthasar, c'est l'épitaphe d'une ville entière : *Ci-gît qui fut maudit de Dieu !*

Un voile impénétrable aurait couvert les grandes scènes de la création et du déluge, si la Bible ne les avait point conservées. Gloire donc à cette Bible, qui est tout ensemble un code religieux et le premier recueil de lois écrites ! Gloire à ce chef-d'œuvre de littérature, à ce vaste dépôt des annales d'un monde naissant et d'un monde déjà vieux ! Les prêtres de l'Inde y puisèrent l'idée d'un Etre suprême, créateur de la terre et du ciel, et dont Brama est l'esprit. D'autres peuples suivirent cet exemple ; ils imaginèrent une théogonie fantastique, et de vils simulacres reçurent, sous les noms de Bel ou de Mithra, l'encens des aveugles humains.

Il résulta de ce mélange d'un peu de vérités et de beaucoup d'erreurs, que la plupart des religions de l'Asie conservèrent quelque chose du culte hébraïque. Mahomet lui-même a butiné dans la Bible.

Ceux qui voulaient faire mentir Moïse, sur la foi d'un ramas de traditions suspectes, cherchèrent partout des preuves de l'antiquité fabuleuse de l'Inde ; ils interrogèrent des ruines qui demeurèrent muettes ; ils fouillèrent dans les archives des vieilles écoles de Bénarès. La découverte du zodiaque de Dendéra leur fit pousser des cris de joie : cris superflus, joie insensée ! Le zodiaque n'infirma ni le témoignage de la Genèse, ni la certitude de ses dates ; elle est toujours le premier livre connu, en dépit des rêveries séculaires.

Et quel livre que la Bible ! quelle hauteur de pensées ! quelle puissance d'action et de parole ! *Il dit, et tout fut fait.* La Bible entière est pleine de ces traits imprévus, qui saisissent l'âme et l'élèvent ! Peut-on mieux peindre que Moïse les merveilles du désert, la chute du Pharaon d'Egypte, descendant comme du plomb sous la mer refermée, et le bruit de la voix de Dieu qui tonne sur le Sinaï ? Quelle profane lyre soupira jamais des sons plus touchants que celle d'Ezéchias, des accords plus sublimes que celle de David, plus lamentables et plus vrais que le long pleur de Jérémie !

Si l'on passe de la poésie à l'histoire, la surprise et l'admiration redoublent. Que d'antiques souvenirs la Bible a sauvés de l'oubli ! combien de princes vertueux lui doivent une éternelle mémoire ! à combien de coupables rois elle inflige une immortalité vengeresse ! Di-

vers auteurs grecs et latins ont écrit l'histoire de Cyrus et d'Alexandre. Comparez à ces récits verbeux ce passage d'Esdras : « Le maître du ciel, dit Cyrus, m'a » donné tous les royaumes de la terre. Il me commande » de lui bâtir un temple à Jérusalem, en Judée. » Ce début simple et concis peint mieux Cyrus qu'un discours oratoire. Le roi de la terre avoue que le roi du ciel est au-dessus de lui ; il ne connaît pas ce Dieu, mais il le pressent et le révère. Ouvrez après Esdras le livre des Machabées : « Alexandre sort de Céthim ; il passe » jusqu'à l'extrémité du monde et s'enrichit des dé» pouilles des nations ; il triomphe des peuples et des » rois, qui lui paient un tribut, et la terre se tait devant » lui. Son cœur s'enfle d'orgueil ; puis, il tombe dans » son lit et s'aperçoit qu'il faut mourir. » Quel rapide tableau d'une grandeur soudain détruite ! Alexandre ne va point se reposer sur sa couche ; il y tombe, *decidit,* et s'aperçoit qu'il faut mourir, *et cognovit quia moreretur*. Ces trois mots disent tout, la brièveté de la vie, la vanité des conquêtes et l'inanité de la gloire.

Il fut un autre prince, héritier plus direct de César et de Charlemagne, qui naguère à son tour imposa silence à l'univers. Il partit du pays des Gaules, et soumit à ses lois les belliqueux enfants des Germains, des Sarmates et des Scythes ; il eut aussi des rois pour tributaires, et des reines servirent sa femme. Conquérant et législateur, il fut admiré des guerriers et respecté des sages. Un jour, l'ivresse du pouvoir suprême égara ses vœux démesurés, et l'esprit de Dieu se retira de lui ; il étendit les bras pour étreindre le pôle, et l'aquilon le repoussa.

Lancé par un orage sur le trône du monde, il mourut sur un rocher battu par la tempête.

La partie littéraire de la Bible réunit toutes les qualités et toutes les nuances du style; c'est un modèle accompli du genre descriptif. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'histoire des Juges et des Rois, d'Esther, de Ruth et surtout de Job, qui tira d'une lyre plus qu'humaine, *major humanâ*, des sons que la terre n'avait jamais entendus. On y trouve à la fois le naïf et le sublime, le gracieux et le terrible, joints à un luxe d'images, de figures, de prosopopées, qui n'altère toutefois ni la simplicité du langage primitif, ni le souffle de l'inspiration divine.

La Bible dut agir fortement sur les mœurs des Israélites, mœurs dont elle devint, avec le temps, l'expression, après les avoir pour ainsi dire créées; mais elle ne put jamais assouplir qu'à demi le sombre caractère d'un peuple opiniâtre, *duræ cervicis*, toujours prêt à se mutiner. Un levain d'idolâtrie couvait dans son âme ingrate, il regrettait les dieux faciles de l'Egypte, et Moïse fut contraint de le punir avec une sévérité extrême. Dieu, qui lui donna sa loi au bruit du tonnerre, ne le ramenait à lui que par la peur des châtiments ; de là ces vifs reproches et ces menaces continuelles qui éclatent dans les prophéties. Mais souvent la bonté du Seigneur laissait désarmer sa justice. Dieu, *qui est patient parce qu'il est éternel*, descendait même jusqu'à la plainte. « Mon peuple, en quoi t'ai-je contristé? » Vaine tendresse, pardon stérile! les Juifs furent toujours le peuple intraitable qui cria : *Crucifige!*

La Bible nous a laissé le tableau le plus vrai du faste des cours de la vieille Asie. D'après la peinture animée que font les livres saints de la magnificence des palais, de la pompe des fêtes, du luxe efféminé des Assyriens, des Perses et des Mèdes, il est à présumer qu'une littérature obscène était l'infâme expression des mœurs d'un tas d'esclaves abrutis; car tous les grands peuples ont eu leur littérature plus ou moins remarquable, selon qu'ils étaient plus ou moins civilisés. Mais la Bible, toujours austère, ne daigne point parler de celle des nations; elle ne transmet à la postérité que leurs vertus et leurs crimes. Où chercher d'ailleurs cette littérature éteinte? Est-ce sous les ruines de Babylone, ensevelie elle-même sous les sables de la Chaldée? Est-ce près du Gange, où la superstition et l'inégalité des castes tiennent le génie captif, où la poésie, née d'un rayon du jour, a peur de la lumière, où la vérité ne se montre que sous le voile de l'allégorie? Peut-on juger des mœurs de l'Inde par les drames de Calid-Asa, ou par les fables de Lokman et de Pilpay qu'on croit apocryphes? Les livres sacrés des brames seraient de meilleurs guides dans la nuit des âges; mais les Védas sont-ils tous traduits? et si d'ailleurs ils influèrent sur les mœurs comme ouvrage religieux, eurent-ils la même influence comme œuvre littéraire? Seraient-ils une seconde Bible? la lecture du Zend-Avesta de Zoroastre, scribe sacré du magisme, est loin de le prouver. Il est donc très-difficile de sonder l'abîme du temps. Le berceau de chaque peuple ressemble à la source mystérieuse du Nil. La peur et le besoin avaient d'abord réuni quelques pâtres; ils défrichèrent un

coin de terre qui devait être un jour une ville. Les chaumières ayant disparu, on bâtit à leur place des maisons moins étroites, et l'on mit sur un autel rustique des dieux que la crainte avait faits. Bientôt le fanatisme, un instinct de courage, un désir inné de gloire éveillèrent l'enthousiasme, et l'enthousiasme est le feu du génie. Que ces enthousiastes fussent Cécrops ou Thésée, qu'on les appelât mages ou brachmanes, prêtres de Cnef ou de *Zeùs*, il est sûr que leur voix entraînait les masses toujours prêtes à fonder comme à détruire; et voilà les merveilles du luth d'Amphion! voilà les siècles héroïques de la Grèce!

On se souvient à peine de ces siècles si vantés par Nestor. L'Hellade, à qui le ciel réservait de si hautes destinées, ne fut longtemps qu'un repaire de pirates, que les Hercule, les Jason, les Persée combattirent tour à tour. Cérès et Triptolême, élève de Bacchus, lui enseignèrent l'agriculture. Deux illustres frères, Orphée et Linus, essayèrent de l'instruire; ils lui apportèrent de Memphis une religion nouvelle, des lois pour réprimer le crime et des mystères pour l'expier. L'attrait de cette religion sensuelle dut être irrésistible. L'homme fut charmé d'avoir enfin des dieux qui partageaient ses vices, ses faiblesses et jusqu'à ses amours. Bien plus, il espérait de revoir dans l'Elysée ceux qui sur le bûcher avaient déjà reçu un triple adieu. Or, cet Elysée n'était qu'un emprunt fait à la Genèse; c'était Eden moins son innocence; c'était surtout Eden impitoyable, car les pauvres restaient à l'entrée du Ténare : *Vestibulum antè ipsum turpis egestas*. Il est vrai que le Vahalla d'Odin, ce

paradis des braves, était aussi fermé à la foule indigente. Ce n'est pas ainsi que la religion du Christ traite ceux qui souffrent et qui ont faim.

L'histoire, qui n'est souvent qu'une fable, nous apprend donc qu'Orphée, prêtre initié d'Isis, fut un des législateurs et des pontifes de l'Hellade ; mais il est permis de douter des miracles de sa lyre. Le dernier son de cette lyre imparfaite, à laquelle Therpandre crut devoir ajouter une corde, s'est évanoui. Les vers de Linus, n'en déplaise à Stobée, sont à jamais perdus. Les hymnes orphiques, recueillies par Maittaire, n'ont point payé la rançon d'Eurydice, et ne sont pas plus d'Orphée que les chants galliques de Macpherson ne sont ceux du fils de Fingal. Toutefois, on ne saurait nier que les préceptes et les écrits des sages n'aient adouci les mœurs de l'Hellade ; mais cette ombre de littérature ne fut longtemps que le faible essai d'une civilisation à peine ébauchée. Les Grecs mêmes, qui coururent assiéger Ilion, avaient toute l'âpreté d'un peuple à demi sauvage. Achille, Hector, Ajax et Sarpédon s'accablaient d'injures avant que de se battre. Poussés par la faim, ils allaient dérober, à l'exemple d'Hercule, les bœufs de quelque Géryon, et les dépeçaient de leurs mains royales, pour le sacrifice ou le banquet.

Le siècle d'Orphée et de Linus n'était déjà plus celui de Saturne et Rhée. Cependant les vertus n'avaient pas quitté tout à fait la terre. On chérissait, on révérait encore ceux qui avaient servi la patrie. Le respect et l'amour plaçaient ces demi-dieux dans un ciel ouvert à toutes les illusions. Plus tard, la bassesse et l'effroi pla-

cèrent dans ce même ciel, ouvert à tous les crimes, Tibère et Caligula.

J'ai parlé tout à l'heure d'Ilion; nous voilà donc arrivés à l'Iliade, immense conception du génie, et la plus magnifique de ses œuvres littéraires, puisque la Bible émane du ciel. Quand les harpes divines interrompent leurs concerts, la muse de l'épopée fait taire toutes les lyres humaines; et cette muse inspirait Homère, que trois mille ans de gloire n'ont pu mettre à l'abri des outrages de l'envie. On renouvelle, de nos jours, contre lui une accusation bizarre : on attribue l'Iliade à des chanteurs de place, à des rapsodes. Si cette étrange idée n'est pas neuve, elle est digne au moins du siècle que nous traversons, siècle où l'on hait tout ce qui est beau, où l'on nie tout ce qui est vrai, où l'on blasphème tout ce qui est saint. Des pygmées, plus aveugles que Mélésigène, ont voulu renverser sa statue; mais cette statue harmonieuse, pareille à celle de Memnon, élève toujours sur le Pinde sa voix matinale, et cette voix a pour écho l'univers.

L'Iliade est le dernier effort de la muse épique. L'imagination n'est jamais allée plus loin. Quelle composition large et hardie! Que d'ampleur et de majesté! Quelle variété d'expressions, de dialectes et d'épisodes! Tumulte d'une bataille de dix ans, scènes d'intérieur gracieuses ou pathétiques, descriptions du bouclier d'Achille et de la ceinture de Vénus, tout se lie et se succède sans gêne et sans confusion. Ici, les adieux d'Hector et de sa femme; là, les prières boiteuses qui conduisent inutilement Phœnix aux pieds du fils de

Pélée. On assiste à un combat terrible, et le combat qui suit est plus terrible encore. Le fracas des armes retentit de l'Hellespont jusqu'à l'Ida. Dieux et mortels, tout se mêle ; le Scamandre et son frère bouillonnent sous les feux de Vulcain irrité ; le fougueux Diomède blesse Vénus et Mars lui-même.... Puis, tout à coup, Achille, cette grande figure que le poëte tenait en réserve, apparaît seul et désarmé. Il crie trois fois, et les guerriers de Pergame trois fois reculent. Josué ne cria qu'une fois : *Sol, sta !* et le soleil s'arrêta dans sa course. L'Iliade ici cède encore à la Bible.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. MONIN.

Messieurs,

Deux mémoires seulement ont été présentés à l'Académie, pour concourir au prix d'histoire.

Le numéro 1 est intitulé : *Recherches historiques sur l'abbaye de Montbenoît et le val du Sauget*. Cette abbaye est sans contredit une des plus importantes de la province, par la durée de son existence, l'étendue de ses possessions, et les droits souverains qui, pendant longtemps, y ont été attachés. Le val du Sauget, sur lequel régnaient les abbés de Montbenoît, fermé de toutes parts par les forêts montagneuses qui forment la double crête du Jura, n'est pas moins intéressant à connaître par l'originalité de son langage et de son ancienne coutume. Ainsi, le sujet en lui-même est bien choisi, et c'est incontestablement l'un de ceux sur lesquels l'Académie a voulu attirer l'attention et les études des Francs-Comtois studieux et amis de leur pays.

D'un autre côté, Montbenoît, pendant une existence de près de sept siècles, a toujours eu une destinée des plus

modestes et des plus paisibles. Son histoire ne fournit aucune de ces catastrophes, aucun de ces drames, aucune de ces luttes longues et variées que l'on peut rencontrer quelquefois même dans les annales d'un monastère. Montbenoît n'a non plus ni l'éclat des études, ni la renommée des grands hommes qui ont placé si haut d'autres abbayes dans l'histoire générale de l'Eglise. Si ce n'était le cardinal de Granvelle, qui en a eu quelque temps l'administration, il serait difficile de rencontrer dans ces recherches aucun nom jouissant d'une véritable renommée. Ainsi le sujet, tout en offrant quelque intérêt au point de vue de notre histoire provinciale, n'a pour lui que cet avantage de compléter la connaissance exacte de l'ancienne Franche-Comté.

Il en a été de Montbenoît à peu près comme du reste de notre belle et florissante montagne. C'était vers l'an 1000, comme Saint-Claude vers l'an 600, un pays désert et sans productions utiles. Un sire de Joux y appelle les chanoines réguliers de Saint-Augustin ; il leur donne les forêts, les rochers, les marécages qu'il possède sur plusieurs lieues d'étendue. Le pays se peuple de colons étrangers au canton, et l'abbaye leur fournit les avances nécessaires pour mettre la terre en état de subvenir à leur subsistance. D'après l'auteur du mémoire, une forte portion de cette population nouvelle aurait une origine germanique, dont on trouve encore des traces dans la prononciation des habitants du Sauget (1). Depuis ce *peuplement* jusqu'à l'affermissement du ré-

(1) De plus, une des communes du val porte ce nom significatif : *les Allemands*.

gime monarchique, nous ne voyons pas que Montbenoît ait jamais eu aucune guerre à soutenir. Il est bien fait mention d'un démêlé avec les sires de Joux, qui prétendent à des droits exorbitants comme fondateurs et protecteurs du monastère ; mais tout indique que cette difficulté se termina promptement par des concessions réciproques. Ni les guerres qu'eurent à soutenir soit les barons, soit les suzerains de la Franche-Comté, ni la révolution religieuse du protestantisme, n'eurent pendant longtemps la puissance de troubler la paix perpétuelle dont cette petite vallée jouissait sous le régime de la crosse abbatiale. Les farouches soldats de Weymar sont à peu près les seuls qui aient pénétré jusqu'à Montbenoît. Des alternatives assez fréquentes de relâchement et de réforme dans la discipline du couvent, telles sont, pour ainsi dire, les seules vicissitudes que l'on puisse remarquer dans l'histoire de cette petite oasis cachée sous l'ombre des sapins. Le désordre alla si loin, au xviiie siècle, que le monastère fut supprimé en 1773, et ses biens affectés à d'autres destinations, d'un commun accord entre l'Église et le gouvernement.

Tel est, Messieurs, le cadre dans lequel sont renfermées ces recherches sur Montbenoît et le val du Sauget. Il faut louer l'auteur de n'avoir pas cherché à en sortir par des digressions qui souvent s'offraient d'elles-mêmes, mais qui auraient été étrangères à son sujet. Il y a dans ce travail la plupart des qualités de rédaction qu'on peut désirer pour des annales si modestes et si peu susceptibles d'un intérêt dramatique. A part quelques négligences qu'une révision même rapide efface-

rait, le style est coulant, naturel, aisé, ne s'élevant jamais qu'à propos et dans les rares occasions où la pensée est susceptible de s'orner et de s'agrandir.

Nous eussions été heureux de décerner une digne récompense à ces recherches, empreintes à la fois d'un si bon goût, et d'un sentiment si prononcé d'amour pour la petite patrie. Mais nous avons été arrêtés, bien malgré nous, par une considération sur laquelle il nous était impossible de passer.

De telles recherches n'ont qu'un intérêt d'érudition. Il faut donc qu'elles soient complètes et exactes. Quand les sources sont facilement abordables, quand leur exploration ne demande que quelques jours de plus, nous n'avons pu nous décider à couronner un travail estimable sans doute, mais n'offrant qu'un débris mutilé de ce qu'il pourrait être sans beaucoup de peine.

Les archives de Montbenoît existent en bon état et bien classées dans le dépôt public de la préfecture du Doubs. L'auteur ne les a pas consultées; il a cru sans doute pouvoir les remplacer par l'inventaire ancien de ces mêmes archives. Mais un inventaire ne peut nullement tenir lieu des pièces elles-mêmes. En supposant qu'il ait été fait avec exactitude, ce qui n'a lieu presque jamais, c'est comme si on s'imaginait que la lecture d'un ouvrage peut être remplacée par celle de sa table des matières. De ce premier défaut dans les études préliminaires proviennent sans aucun doute un grand nombre d'erreurs de détail que nous avons pu relever. Nous avons donc dû nous borner à donner à l'auteur une mention honorable, en l'engageant de toutes nos forces

à faire de nouvelles recherches. et à nous présenter sur le même sujet un travail qui, dans ses mains, peut devenir facilement comme la conquête d'un nouveau fragment de notre histoire franc-comtoise.

Le Mémoire n° 2 est intitulé *Vie de M. Marchand, missionnaire apostolique et martyr*. Nous avons dû d'abord examiner (l'Académie nous en ayant laissé le soin et la responsabilité) si ce sujet rentrait dans les termes du programme. Vous avez, Messieurs, institué un prix annuel de 300 fr. pour le meilleur Mémoire sur une famille illustre, un château, une abbaye, un chapitre ou une église de la province. Vous prenez la précaution d'excepter les questions sur lesquelles des recherches étendues et suffisantes ont déjà été faites, afin que tout le travail et toute l'ardeur des concurrents se portent sur des terrains encore inexplorés. A plusieurs reprises vous avez admis, comme rentrant dans ce sujet, la vie d'un illustre Franc-Comtois. C'est dans cet état que la question s'est trouvée posée devant votre commission. Voici maintenant quel a été son avis unanime : La vie et la mort de M. Marchand font honneur à la province, mais elles ne lui appartiennent que d'une manière bien éloignée. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire entrer un sujet semblable ni dans les termes, ni dans l'esprit du programme. Depuis, vous avez décidé qu'il en serait à l'avenir ainsi, et que toute biographie serait dorénavant placée en dehors du concours.

Il restait à résoudre une question de bonne foi. Ne devions-nous pas considérer l'Académie comme engagée par un précédent éclatant et récent? L'année dernière.

la vie d'un illustre compagnon de travaux et de gloire de M. Marchand, la Vie de l'abbé Gagelin, avait été admise expressément au concours d'histoire. N'était-ce point une sorte de piége tendu innocemment à l'auteur du Mémoire de cette année, comme pour l'inviter à travailler sur un sujet tout semblable? Etait-il possible de l'écarter sans avertissement préalable? Nous ne l'avons point pensé, Messieurs. Il nous a semblé que nous étions liés encore par votre décision précédente, et nous nous sommes trouvés dans cette situation singulière de considérer notre conscience comme engagée à recevoir au concours un sujet qui autrement nous eût semblé tout à fait inadmissible.

Nous avons donc examiné la Vie de M. Marchand, en écartant bien loin de notre pensée la fin de non-recevoir que nous pouvions lui opposer. Nous avons trouvé que cette biographie, rédigée tout entière sur des lettres et des renseignements inédits, renfermait des morceaux d'un vif intérêt, qu'elle était écrite, souvent avec éclat, quelquefois avec éloquence, qu'elle donnait en un mot la preuve d'un véritable talent. Il nous a semblé seulement que le style, malgré des qualités incontestables, était quelquefois gâté par un peu d'enflure. En outre, un certain défaut de composition nous a frappés dans cet ouvrage. Il renferme deux biographies qui auraient dû être séparées. D'abord c'est l'enfance de M. Marchand, ensuite c'est la vie de M. le curé Jeune, son bienfaiteur et son guide, puis c'est la mission et la mort de M. Marchand.

L'auteur s'est laissé entraîner à insérer dans son texte

une analyse et des citations de mémoires manuscrits fort curieux, que M. Jeune a laissés sur les vicissitudes de sa vie. Nous y voyons un honnête homme, un patriote dans le bon sens du mot, emporté par la tempête dans les états et les opinions les plus contraires. Prêtre pieux et modeste, il est de ceux qui se laissent attraper aux belles paroles de la révolution naissante; il croit que c'est pour rétablir la primitive Eglise qu'on a fait la constitution civile du clergé; il entre dans le schisme sans ambition et sans lâcheté. Puis, quand la révolution ne veut pas même des prêtres de la révolution, M. Jeune, qui n'est plus rien, se jette dans les rangs de notre armée, où son courage et son mérite sont récompensés par un rapide avancement. Il en revient, comme on pouvait l'attendre d'un esprit juste et d'un cœur pur, moins jacobin et plus catholique que jamais. Il a des luttes curieuses à soutenir dans son pays contre son ancien troupeau, composé de demi-chrétiens et de demi-philosophes. Il prouve la sincérité de son nouveau changement en restant toute sa vie, depuis le directoire presque jusqu'à la révolution de février, toujours confiné dans la cure la plus humble et la plus pauvre, et refusant jusqu'à des évêchés.

Cette vie de M. Jeune est sans doute un chapitre intéressant de l'histoire du cœur humain. Mais ce chapitre n'a dû entrer dans le cadre qu'en le forçant; mais cela amène une digression véritablement trop longue sur les biens de l'Eglise et la constitution civile; enfin cela constitue un manque d'unité qui enlève à tout l'ouvrage une partie de son mérite littéraire. En conséquence, il

nous a semblé que nous ne pouvions accorder à la Vie de M. Marchand, au lieu du prix, qu'une médaille de la valeur de deux cents francs.

Permettez-moi, pour terminer, de vous lire le récit du martyre de M. Marchand. C'est un des excellents morceaux du Mémoire que nous avions à apprécier. Mais c'est surtout une occasion de célébrer la gloire d'un des plus dignes enfants que la Franche-Comté ait produits.

« Le temps s'écoulait sans qu'on parût s'occuper du sort des prisonniers. A la fin, on apprit que le roi n'avait différé ses vengeances, que pour attendre le retour de l'armée de Dong-Nai, et donner, par la présence de l'armée victorieuse, surtout des mandarins de guerre, plus de solennité à la terrible fête. Lorsque le gros de l'armée fut arrivé à la capitale, on procéda au jugement des prévenus. M. Marchand, déclaré doublement coupable pour s'être révolté envers le prince (1), et pour avoir prêché la doctrine de Jésus, fut condamné, avec les autres, au supplice des *cent plaies*. On devait, après sa mort, dépecer son cadavre, et jeter ses membres à la voirie. Quant à sa tête, il était ordonné de l'exposer, pendant trois jours, dans les principales villes du royaume ; de la broyer ensuite dans un mortier, et d'en jeter la poudre à la mer. La sentence fixait l'exécution au 30 novembre.

» Sept coups de canon l'annoncèrent, après le lever

(1) M. Marchand avait refusé de prendre aucune part à la révolte; mais il avait été pris dans une ville insurgée.

(*Note du rapporteur.*)

du soleil. Aussitôt la ville tout entière s'émeut. Les mandarins se rassemblent à la hâte autour de la prison. On tire de leurs cages M. Marchand, les trois chefs des rebelles et le jeune fils de Khoï. On leur fait ouvrir et abaisser leurs habits jusqu'aux reins; on leur fait également remonter, autant qu'il se peut, leurs larges pantalons; et on les conduit, en cet état, entre deux haies de soldats, escortés d'une immense multitude, à l'endroit appelé *Ngo-Mon,* non loin du palais. Les cages renfermant les crânes de Khoï et de son complice, qui s'était étranglé en venant de Sai-Gon, étaient portées à la suite du cortége. Le roi, entouré d'une troupe de courtisans, attendait les victimes. Dès qu'on fut en sa présence, les mandarins les saisissent, comme on a coutume de prendre les criminels, en leur serrant fortement la poitrine, les mettent en évidence, afin que le prince puisse les contempler, et les forcent de saluer sa majesté, en se prosternant cinq fois la face contre terre. Après avoir promené un instant sur les condamnés un regard d'indignation, le roi prend en main un pavillon, et les envoie au supplice, en le laissant tomber. C'était dire : « Allez, exécutez mes ordres. »

» Les mandarins relèvent l'étendard, en signe d'obéissance, et conduisent les condamnés à la maison du grand conseil. Là, on les dépouille de leurs vêtements, que l'on remplace par une écharpe de toile blanche, pour couvrir leur nudité. On les attache séparément avec des bandelettes sur un brancard à dossier, formé avec des claies de bambou; et, comme le froid était vif pour le pays, on jette sur chacun d'eux une couverture. Quatre

soldats saisissent chaque brancard ; et on se dirige vers le lieu du supplice.

» Avant d'y parvenir, nous allons assister à une scène d'horreur. Le supplice destiné aux rebelles, quelque affreux qu'il fût, ne satisfaisait qu'à demi la haine de Minh-Mang. Sans songer qu'il se démasquait lui-même, et qu'il fournissait une nouvelle et éclatante preuve du martyre de M. Marchand, il avait ordonné secrètement de le tourmenter en passant devant la maison de la question, et de lui arracher, s'il était possible, à force de souffrances, l'aveu des trois prétendus crimes reprochés aux chrétiens dans l'édit de persécution générale. Il fut ponctuellement obéi.

» Arrivé en face de la maison indiquée, le cortége s'arrête. On s'en approche avec les brancards, et on les dispose à la file. M. Marchand est placé en face de la porte, le visage tourné vers la cour intérieure. A l'aspect du foyer où se rougissent, à l'aide du soufflet, les fers qui plusieurs fois déjà ont brûlé ses chairs non encore cicatrisées, un mouvement involontaire le fait tressaillir. Il s'agite convulsivement. La couverture qu'on lui avait donnée glisse sur son corps, et laisse voir ses épaules, dont la blancheur excite les risées de la multitude. On prend fortement ses deux jambes, et on les tient étendues. Au signal du mandarin criminel assis dans la cour, cinq bourreaux saisissent cinq grosses pinces rougies au feu, longues d'un pied et demi chacune, et étreignent entre leurs bras ardents les chairs des cuisses et des jambes du missionnaire, à cinq endroits différents. A l'instant la douleur arrache ce cri de la bouche du pa-

tient : « O mon Dieu ! » et une fumée fétide s'élève en tourbillons des parties brûlées. Les fers sont maintenus sur les chairs, jusqu'à ce qu'ils se refroidissent. Quand la fumée a cessé, les bourreaux lâchent prise violemment, et courent replonger dans les flammes leurs tenailles affreuses, afin de les faire rougir de nouveau pour la seconde question. Ils ont si bien fait leur métier que des soldats, armés de verges, et placés derrière eux, pour stimuler leur zèle au besoin, n'ont pas surpris le moindre sentiment de pitié qui permît de les frapper.

» Après ce cruel préambule, le mandarin criminel s'adresse à M. Marchand, et lui demande :

— « Pourquoi, dans la religion chrétienne, arrache-t-on les yeux aux moribonds (1) ? »

» Le missionnaire lui répond :

— « Cela n'est pas ; je ne connais rien de semblable. »

» Suit une seconde question, avec les mêmes circonstances de barbarie ; et, quand les fers sont de nouveau refroidis, le mandarin interroge une seconde fois M. Marchand.

— « Pourquoi, lui dit-il, les époux se présentent-ils devant le prêtre auprès de l'autel (2) ? »

» Les époux, répond le patient, viennent faire reconnaître leur alliance par le prêtre, en présence des chré-

(1) Cette calomnie était suggérée à l'ignorance grossière des païens cochinchinois, par l'onction sainte que le prêtre fait sur les yeux des malades, en leur administrant le sacrement d'Extrême-Onction.

(2) Les païens charnels s'imaginaient que le prêtre faisait approcher les époux, pour abuser de la nouvelle mariée.

tiens assemblés, et attirer sur eux les bénédictions célestes. »

» On passe à une troisième question, qui imprime sur le corps du missionnaire cinq nouvelles blessures ajoutées aux précédentes; et, lorsque les bourreaux ont lâché prise, le mandarin lui demande encore :

— « Ne fait-on pas des abominations dans le festin de l'Eglise (1)? »

» M. Marchand ramasse ses forces pour lui répondre :

— « Non; les chrétiens n'en commettent aucune. Nous n'employons que du pain fait avec de la farine de froment et du vin, pour la consécration de l'Eucharistie. »

» Le mandarin insiste alors et dit :

— « Quel pain enchanteur donne-t-on à ceux qui se sont confessés, pour qu'ils tiennent si fort à la religion ? »

» Le missionnaire lui répond encore :

— « Ce n'est point du pain qu'on leur donne; c'est le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné se faire la nourriture de nos âmes. »

» Le sérieux avec lequel les affidés de Minh-Mang formulent ces calomnies, ne révèle que la malice profonde de ce prince, sans couvrir sa cruauté; car il s'était fait instruire sur ces différents points; il avait en main des livres où nos saints mystères sont expliqués, et il savait parfaitement ce qu'il affectait de vouloir apprendre.

(1) Il est question de l'Eucharistie. On renouvelait à ce sujet les reproches adressés aux premiers chrétiens, d'un enfant égorgé et des débauches commises à cette occasion. Mais on le fait avec une grossièreté si révoltante de pensée et de langage, qu'il a fallu la voiler sous le terme d'abominations.

» Après ces cruelles tortures, il ne restait plus qu'un souffle de vie au missionnaire. On sembla le ménager pour le dernier supplice. Les bourreaux se reposèrent; et, suivant l'usage du pays, on offrit de la nourriture aux condamnés. Le mandarin criminel dit à ses satellites, avec un sentiment de respect dont il ne pouvait se défendre en présence de l'innocence opprimée : « Demandez à M. l'Européen ce qu'il veut manger. » Non-seulement M. Marchand refusa le choix des mets; mais il remercia même absolument pour ceux qu'on lui présentait, en ajoutant: « Je ne mangerai plus rien. » Et tandis que les chefs des rebelles, restés constamment en dehors de la maison des supplices, prenaient leur dernier repas, lui, abattu par la douleur, affaibli par le sang qu'il avait perdu, et tout occupé de la pensée de sa mort prochaine, demeurait recueilli sous les yeux de la multitude.

» La tâche du mandarin criminel était remplie. Dès que le repas des rebelles fut achevé, il livra les victimes au mandarin exécuteur. Celui-ci les fit dépouiller sur le champ du lambeau de toile qui leur ceignait les reins. Pour étouffer leurs cris, on leur mit un caillou dans la bouche, et, par-dessus, un frein en bambou, que l'on assujettit solidement derrière la tête. Ainsi bâillonnés, on les affermit sur leurs brancards, et le cortége prit le chemin de Tho-Duc, grande chrétienté choisie pour le lieu de l'exécution. La foule, qui s'était pressée jusque-là autour des condamnés, se divisa en ce moment; une partie regagna la ville, et l'autre se joignit au cortége. Il était composé de quelques mandarins,

d'une troupe de bourreaux et d'une centaine de soldats.

» Après environ une heure de marche, on arrive au lieu du supplice. On fait écarter la foule, accourue du voisinage et venue de la capitale. Les soldats se rangent en cercle, et la contiennent à une distance de trente pas. On fiche solidement en terre, sur une même ligne, cinq potences, qui rappellent par leur forme les croix antiques. On approche les brancards de chacune d'elles, en les rangeant selon l'ordre de culpabilité des victimes, à partir de la gauche du spectateur placé en face des patients. M. Marchand est déposé devant la seconde, et le jeune fils de Khoï devant la cinquième. Les cages renfermant les crânes des deux rebelles, qu'une mort naturelle ou violente avait soustraits à la vengeance de Minh-Mang, sont placées à la suite des potences, pour subir le dernier supplice en effigie. Cela fait, les bourreaux s'emparent des patients, les détachent de leurs brancards, les dressent le dos contre la potence, les y assujettissent fortement par le milieu du corps, attachent leurs bras aux deux branches de la croix, et, se plaçant de chaque côté des victimes, avec des surveillants pour les stimuler, ils attendent, le coutelas d'une main et les pinces de l'autre, le signal donné par un roulement de tambour. Dès qu'il a cessé, ils se mettent à l'œuvre. Les deux qui accostent M. Marchand, pincent ses mamelles, les tranchent d'un seul coup, et jettent par terre deux lambeaux de chair d'un demi-pied de long. A ces premières plaies, le missionnaire ne fait aucun mouvement. Les bourreaux, se piquant d'une émulation infernale, le

[redacted]

saisissent par derrière, et lui enlèvent deux énormes morceaux de chair. Le patient s'agite, et lève les yeux au ciel. Descendant ensuite au gras des jambes, les bourreaux enfoncent leurs pinces aussi avant qu'elles peuvent pénétrer, et le fer emporte encore deux lambeaux de chair. A ce moment, la nature épuisée succombe. La tête du missionnaire s'incline ; il pousse un léger soupir, et rend son âme à Dieu !

» Ce fut dans ces cruels supplices que M. Marchand triompha, le jour de la fête de saint André, un lundi de l'année 1835, à l'âge de trente-deux ans. »

A MON AMI CHARLES WEISS,

AVRIL 1850.

Par M. de Saint-Juan.

On n'entend plus gronder les funestes autans,
Sur l'aile des zéphyrs arrive le printemps.
Dans nos champs dépouillés, la timide verdure
Craint encor d'affronter un retour de froidure;
Mais l'on entend déjà sur les bords des ruisseaux
S'appeler en chantant les tribus des oiseaux.
Aux fentes des rochers qui couronnent Bregille
Du patron des Anglais la violette brille (1).
Pourquoi rester ici, cher Weiss, loin de Salans?
Partons, j'offre mon bras à tes pas chancelants,
Il saura te conduire au travers des prairies,
Quand nous irons cueillir les herbes refleuries.
C'est ainsi que de Rome, Horace, tous les ans,
S'empressait de quitter les festins malfaisants,
Pour aller demander tantôt à Lucrétile,
Tantôt à son Tibur un bonheur plus facile.
A l'ombre des bosquets par lui-même plantés,
Et qu'en vers immortels son génie a chantés,
Il était plus heureux qu'Auguste ni Mécènes,
Dans la pourpre ennuyés de leurs grandeurs si vaines,

(1) La violette de saint Georges.

Qu'il nous en resterait à peine un souvenir,
S'il n'en eût dans ses vers ébloui l'avenir.
Par un don que la muse accorde aux grands poëtes,
Les noms toujours sacrés de leurs douces retraites
Ne périront jamais, et tant qu'un soleil pur
Brillera dans les cieux, Lucrétile et Tibur,
Sans cesse répétés, vivront dans la mémoire ;
Je ne demande point pour Salans tant de gloire,
Mais que son nom, connu des vrais amis des vers,
Les attire parfois sous mes ombrages verts.
Que notre Désaugiers (1) par des chansons nouvelles
Y vienne réveiller les échos infidèles ;
Qu'émule de Chaulieu, Dusillet quelquefois
Y puisse respirer la fraîcheur de mes bois.
En vantant dans mes vers son riant paysage,
Je n'ai point pour Salans désiré davantage.
Sois exact, mon cher Weiss, je t'attends, et demain,
De ce lieu bien-aimé reprenons le chemin.

(1) Viancin.

RAPPORT

PAR M. PERRON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

SUR LE

CONCOURS POUR LA PENSION SUARD.

MESSIEURS,

Chaque période de trois ans ramène pour vous le devoir de désigner un nouveau titulaire à la pension Suard; période sacrée, dont le retour régulier compose depuis quelque temps les modestes olympiades de l'Académie. Jusqu'ici elles n'ont pas été sans gloire. Grâce à la scrupuleuse attention que vous apportez dans vos choix, la liste de nos pensionnaires se compose de noms qui, presque tous, quoique à des titres divers, font le plus grand honneur à la mémoire de l'illustre Suard, à la province et à l'Academie.

Le dernier titulaire, M. Bourgoin, n'a pas encore donné publiquement les preuves du mérite solide qui l'avait signalé à vos suffrages, et qui lui a valu pendant son séjour à Paris l'honorable affection de M. Droz, et la précieuse estime de M. Pouillet. Avant de produire, M. Bourgoin a voulu amasser, par un travail opiniâtre et solitaire, des trésors de science qu'il va bientôt mettre au jour. Il était depuis longtemps sur la trace d'une découverte importante pour les mathématiques; à force de

méditations et de persévérance, il est enfin parvenu à la saisir. Ce n'est rien moins qu'une nouvelle théorie destinée à simplifier, à éclaircir, à consolider la science du calcul dans ses plus hauts développements. Le travail de notre pensionnaire, après avoir obtenu les éloges sincères des juges les plus compétents, va être soumis, avant d'être publié, à la haute appréciation de l'Académie des sciences, dont la décision suprême sera, pour M. Bourgoin, un double titre de gloire et d'avenir.

Déjà nous savons quelle sympathie notre pensionnaire a su se concilier par sa conduite et son talent. Une place de professeur de mathématiques à l'école Turgot étant devenue vacante, le conseil municipal de Paris ne voulut y nommer qu'après avoir fait appel aux hommes les plus capables de la remplir. Quarante concurrents étaient sur les rangs, la plupart portant des noms déjà connus dans la science. La commission, chargée de faire un choix entre ces quarante, plaça M. Bourgoin parmi les cinq candidats qui seuls devaient concourir définitivement. La nomination de M. Bourgoin n'a manqué que d'une seule voix. S'il y a eu échec, c'est un échec des plus honorables, et notre pensionnaire peut l'inscrire parmi ses droits à la continuation de votre bienveillant intérêt.

Mais ce qui le lui mérite par-dessus tout, c'est la manière dont il comprend les devoirs que lui impose l'honneur de votre choix, c'est la reconnaissance profonde et le dévouement absolu que le titre de pensionnaire Suard lui inspire. Permettez-moi, messieurs, de mettre sous vos yeux la lettre que je viens de recevoir de

M. Bourgoin ; il y exprime ses sentiments avec autant de modestie que de noblesse :

« Paris, 22 août 1850.

« Monsieur,

» Je vais cesser d'être titulaire de la pension Suard. L'honorable bienfait de l'Académie laisse dans mon cœur un profond sentiment de reconnaissance, qui ne prétend ni s'exprimer, ni se satisfaire par des phrases. Mes devoirs envers l'Académie ne sont pas une affaire de pure bienséance ; ils ont un caractère bien autrement grave. Ils aiguillonnent vivement la conscience, et poussent votre élu dans la carrière des travaux courageux qui se résoudront en utilité pour le pays, en un pieux et modeste hommage à la gloire de notre province, gloire dont l'Académie sait si bien encourager le culte, et dont elle exerce et honore le sacerdoce. Le lien par lequel l'Académie a daigné m'attacher à elle est un lien perpétuel et sacré : c'est l'obligation incessante de me montrer digne du titre qu'elle m'a conféré. C'est une dette d'honneur, qui ne s'éteint jamais, qui stimule constamment l'amour-propre, soutient l'énergie, réclame l'abnégation personnelle, exalte l'esprit et le cœur, et les élève au-dessus des considérations mesquines et des craintes vulgaires. Je compte, Monsieur, remercier l'Académie par des actes et non par des paroles. Mon affliction, mon anxiété, c'est de voir mes projets contrariés par ma mauvaise santé. J'en souffre plus, Dieu le sait, dans ma dignité de pensionnaire Suard que dans tous mes autres intérêts. Certains malheurs font *sentir* que l'espérance est une vertu ; je m'efforce de la pratiquer, et j'ose croire que mon impatience de répondre aux vœux de l'Académie triomphera des obstacles. »

Ces nobles sentiments, Messieurs, seront ceux de tous

les successeurs de M. Bourgoin ; car, en les choisissant, vous n'oublierez jamais de rechercher en eux l'alliance précieuse du talent et du cœur. Les yeux ouverts sur le testament immortel de Mme Suard, l'esprit pénétré de ses généreuses intentions, vous persévérerez dans votre résolution de ne composer la noble famille de nos pensionnaires que d'hommes doublement recommandables par l'élévation de l'âme et par les dons de l'intelligence.

C'est pour vous confirmer dans cette résolution si sage, que vous avez voulu relire les passages du testament de Mme Suard, par lesquels cette femme éminente fonde sa patriotique institution. Rien de plus pieux, de plus touchant que sa pensée. On ne saurait la citer trop souvent, comme un exemple et comme un honneur pour tous les cœurs généreux.

« La première et la plus importante partie de mon testament, dit Mme Suard, est celle que je vais faire. Comme la mort peut me surprendre chaque jour, je me hâte de consigner ici la volonté la plus importante à ma tranquillité et à tous mes sentiments intérieurs.

» Je veux accomplir le vœu de celui à qui j'ai dû tout mon bonheur sur la terre, et à qui je dois, après l'avoir perdu, les douceurs que peut encore me donner l'existence. J'ai l'intime persuasion, d'après une conversation que j'ai eue avec M. Suard, peu de temps avant cette triste séparation, que, devant aux lettres autant de jouissances que de considération, ne devant sa fortune qu'à lui-même, et n'ayant, comme moi, que des parents dans l'aisance, j'ai l'intime conviction qu'il eût laissé après lui, si je l'eusse précédé dans la tombe, un revenu perpétuel à l'Académie de Besançon, lieu de sa naissance.

» Les difficultés que la jeunesse éprouve au moment de prendre une carrière, quand elle est sans fortune et sans protection, avaient frappé M. Suard, qui avait échappé aux plus pénibles épreuves de cet âge, en trouvant à Paris un frère de sa mère, qui avait de l'aisance, et qui le reçut et le traita toujours comme un enfant que le ciel lui envoyait.

» Pendant la longue carrière qu'il a parcourue, lié avec beaucoup de jeunes gens que leurs parents envoyaient à Paris, et qui, comme lui, n'attendaient rien que d'eux-mêmes, il fut témoin des difficultés et des embarras pécuniaires qui leur rendaient l'existence pénible; j'ai moi-même reçu les confidences de Marmontel sur les premières années qu'il a passées à Paris, et qui ont été si pénibles qu'il eût péri si Voltaire ne l'eût encouragé à suivre la carrière des lettres et ne fût venu à son secours....

» J'ai consulté, dans une chose aussi importante à la consolation du reste de ma vie, plusieurs personnes qui m'ont fait penser que rien ne contribuerait davantage à honorer le nom si cher de M. Suard, que de tendre une main secourable à ceux de ses jeunes compatriotes qui, voulant marcher sur ses traces, seraient condamnés à subir de rudes épreuves; j'ai cru que l'âme si noble, si douce, si bienveillante de mon ami sourirait au projet que j'ai adopté d'aider les premiers pas de ces dignes et vertueux jeunes gens au début de leur studieuse carrière.

» Je veux, en conséquence, que, sur mes premiers capitaux disponibles, immédiatement après ma mort, il soit acheté une rente sur l'Etat, cinq pour cent, de quinze cents francs, qui sera immatriculée au nom de l'Académie de Besançon.

» La jouissance en sera donnée, pour trois années consécutives, à celui des jeunes gens du département du Doubs

qui, au jugement de l'Académie de Besançon, aura été reconnu pour montrer les plus heureuses dispositions, soit pour la carrière des lettres ou des sciences, soit pour l'étude du droit ou de la médecine.

» Cette rente sera appelée LA PENSION SUARD.

» J'aime à penser que la ville de Besançon y trouvera un nouveau motif de chérir et vénérer la mémoire d'un de ses plus honorables citoyens.

» Je veux que le portrait de M. Suard, qui sera envoyé à l'Académie après mon décès, soit montré au jeune homme qui aura mérité son bienfait.

» L'adoption de ce projet m'a saisie d'une joie céleste, qui, je l'espère, se prolongera dans l'éternité. »

Quelle touchante simplicité, Messieurs; mais en même temps quelle intelligente tendresse pour la mémoire d'un époux vénéré! Sur le point d'aller se réunir, dans le sein d'une immortelle béatitude, à celui qui avait fait les joies et la gloire de sa vie, Mme Suart ne se consume point en regrets stériles, elle n'érige pas au souvenir de son mari un monument de marbre ni d'airain; elle a trouvé le secret de lui en élever un cent fois plus beau et plus durable. Ces deux êtres, que Dieu avait si bien faits l'un pour l'autre, notre illustre compatriote et la fille du célèbre Pankouke, n'avaient jamais eu d'enfants. Par une inspiration généreuse, Mme Suard, en mourant, sut se créer, pour elle et pour son mari, une famille d'élite toujours renaissante. Quelques lignes dans son testament assurent aux deux époux une race immortelle, une suite non interrompue d'enfants que vous êtes chargés de leur choisir, et qui sauront tous porter dignement, en le bénissant, le nom glorieux de leurs parents adoptifs.

Le pensionnaire que vous venez d'élire y tiendra sa place avec honneur, M. Fleury-Bergier n'en est pas à son début : vous aviez, pour apprécier son mérite, plus que des espérances. Sans parler de l'estime qu'il s'est acquise à Paris comme à Besançon, de la part de compatriotes éminents, son ouvrage sur l'état politique de la France en 1848, vous avait fait connaître M. Fleury-Bergier sous le triple rapport de la solidité de la pensée, de l'étendue de l'instruction et de l'intelligence du style.

C'est à la carrière de l'histoire que se destine notre nouveau pensionnaire, et c'est par des travaux importants sur l'histoire de notre province qu'il veut débuter. Après la publication de son ouvrage déjà commencé sur l'état des communes de la Franche-Comté au moyen-âge, M. Fleury-Bergier tentera l'exécution d'un projet déjà depuis longtemps arrêté dans son esprit, et qui, mené à bien, doit lui donner une place à côté des grands historiens modernes : il ne s'agit de rien moins que de l'histoire de la civilisation en Allemagne, ouvrage analogue à celui de M. Guizot sur la civilisation en France, et pour lequel l'illustre historien a déjà donné à notre nouveau pensionnaire les plus honorables encouragements. Les titres acquis de M. Fleury-Bergier, ses travaux déjà commencés, ses plans d'études pour l'avenir, tout cela, joint à la maturité de son esprit, à la dignité de sa conduite, à la noblesse des sentiments qu'il a si bien exprimés dans sa lettre à l'Académie, tout cela, dis-je, a fait pencher votre balance en sa faveur.

M. Fleury-Bergier avait cependant deux concurrents sérieux, dignes à plus d'un titre de lui disputer vos suf-

frages. Le premier se présentait, comme lui, avec un talent déjà mûr et prouvé par un éclatant succès. Le charme des beaux vers, toujours si puissant sur l'Académie, le désir si naturel de faire entrer dans la glorieuse famille Suard un poëte dramatique, dont le coup d'essai a été presque un coup de maître, ajoutons-y le patronage si puissant du grand poëte qui tient à honneur d'être né dans notre ville, c'étaient là de graves motifs pour faire hésiter dans leur choix bon nombre d'entre nous.

Le troisième concurrent n'excitait pas moins vivement vos sympathies. Plus jeune que les deux autres, il ne pouvait guère vous donner que des espérances; mais il serait difficile d'en présenter de plus solides et de plus belles. En effet, quel garant plus sûr un jeune homme pourrait-il fournir de ses succès dans l'avenir que la liste de tous les premiers prix dans toutes ses études, couronnée par le premier prix d'histoire au grand concours des colléges de Paris, et d'être reconnu par tous ses maîtres, sous le double rapport de la conduite et du talent, comme un élève hors ligne? Dans toute autre circonstance, l'Académie n'eût pas hésité à lui donner la pension. Mais en présence de ses deux aînés, vous vous êtes vus forcés, quoique à regret, de vous borner à faire des vœux pour qu'au concours prochain ce jeune compatriote conserve et augmente encore ses titres à vos suffrages.

Depuis longtemps l'Académie n'avait vu la pension Suard disputée par autant de concurrents d'un pareil mérite. Si l'abondance des biens n'a jamais nui, elle a été pour nous une cause d'hésitation sérieuse. Nous

n'avons pas à nous en plaindre, Messieurs. Félicitons notre pays d'avoir conservé dans toute sa vigueur cette sève féconde en hommes de talents; félicitons la généreuse pensée qui les met en lumière; félicitons l'Académie de n'être embarrassée que pour choisir entre les plus dignes; félicitons enfin le candidat élu d'une victoire si noblement disputée. Notre nouveau pensionnaire en comprend tout l'honneur, et il est résolu à ne négliger aucun effort pour remplir dignement le devoir que votre choix lui impose.

Je proclame, au nom de l'Académie, M. Fleury-Bergier, Célestin, titulaire de la pension Suard, pour les trois années qui vont s'ouvrir.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE,

PAR M. GUENARD.

Messieurs,

Parmi les anciens auteurs, il en est quelques-uns dont la gloire est arrivée jusqu'à nous dans tout son éclat ; ce sont les hommes de génie qui ont dû leur célébrité aux arts d'imagination, ou à la parole ; les grands poëtes, les grands orateurs. Voués à des travaux plus modestes, mais non moins utiles, d'autres, après avoir obtenu l'estime, l'admiration même de leurs contemporains, ont été peu à peu délaissés et méconnus. Les érudits, qui dans les premiers âges de la littérature ont défriché le champ de la science historique, sont pour la plupart de ce nombre ; ils ont ouvert un sillon fertile, leurs successeurs ont recueilli la moisson qu'ils avaient semée, et se sont enrichis du fruit de leurs veilles. Pour les venger d'un injuste oubli et les replacer au rang qu'ils méritent, il faut que des esprits patients remontent en quelque sorte jusqu'aux temps où ils fleurirent, et, rassemblant leurs titres épars, dissipent, à force de studieuses recherches, l'ombre qui les environne.

Tel est le travail que vous avez demandé sur Jean-Jacques Boissard.

Déjà, l'ancienne Académie avait, en 1789, proposé pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de cet écrivain, l'un des hommes les plus éminents de notre province, tant par l'élévation de son esprit que par l'étendue de ses connaissances et la variété de ses productions. Les événements politiques la forcèrent de renvoyer le concours à l'année suivante, et bientôt le décret qui la supprima avec toutes les sociétés littéraires de France, vint ajourner indéfiniment les honneurs qu'elle se proposait de rendre à la mémoire de notre savant compatriote.

Après soixante ans écoulés, vous avez repris, Messieurs, l'œuvre de vos devanciers, en mettant au concours le même éloge.

Bien que le zèle soutenu de quelques-uns de nos confrères ait contribué à répandre le goût des études historiques dans cette province, un seul concurrent s'est présenté. Son ouvrage toutefois méritait un examen sérieux ; vous l'avez donc renvoyé à une commission qui, sans lui contester un mérite réel, ne l'a cependant pas jugé digne du prix.

Il me reste à justifier en peu de mots cette appréciation.

Le Mémoire a pour épigraphe deux vers de Boissard lui-même :

Nutriit infantem Vesontio, primaque blandis
Formavit quondam pectora litteulis.
Epist. 2, lib. 3.

Avant de faire connaître les travaux de notre illustre

antiquaire, l'auteur a retracé sommairement les principales circonstances de sa vie, qu'il a puisées dans une lecture attentive de ses ouvrages. Malheureusement il paraît n'avoir pas eu à sa disposition ceux où il aurait pu trouver des renseignements plus complets et plus fidèles. Il n'a connu que le premier recueil des *Poésies* de Boissard, celui de 1574, le moins important des deux, et n'a pas pu consulter le fameux manuscrit de Metz, que D. Montfaucon cite fréquemment et toujours avec éloge dans son *Antiquité expliquée*.

Boissard, avant de s'établir à Metz, où il entra comme précepteur dans la maison de Claude-Antoine de Vienne, avait fait l'éducation d'un autre seigneur franc-comtois, Marc-Claude de Rye, à qui il dédia dans la suite son *Parnassus biceps,* et pour lequel il conserva le plus tendre attachement. Cette particularité interessante est-elle ignorée du concurrent? Il n'en parle pas dans son mémoire; et quoiqu'il nomme Claude-Antoine de Vienne parmi les protecteurs de Boissard, il ne dit pas non plus que ce personnage, qui a joué un si grand rôle dans les guerres religieuses du XVIe siècle, était le chef d'une des branches de l'illustre maison de Vienne, alliée à celle de nos souverains.

Passant à l'examen critique des ouvrages de Boissard, l'auteur vous a paru juger avec une grande sévérité le genre des *emblèmes* (1), aujourd'hui dédaigné, mais autrefois cultivé par les esprits les plus graves et les plus

(1) Le concurrent a cru que Boissard n'avait composé qu'un *Recueil d'emblèmes*. Celui de 1588, dont il s'est servi, diffère cependant entièrement d'un second recueil publié en 1593.

sérieux. Le célèbre jurisconsulte Alciat, notamment, dut à son *Recueil d'emblèmes*, une réputation plus étendue que celle que lui valurent ses *Commentaires sur le Code de Justinien*.

Du reste, le Mémoire dont nous nous occupons contient une analyse exacte et fort bien faite du principal ouvrage de Boissard. L'auteur remarque avec raison que, si la publication d'un *Recueil d'estampes*, d'Antoine Lafréry (1), précéda celle des *Antiquités romaines*, Boissard est le premier qui donna les dessins des monuments de Rome, classés et décrits de manière à faciliter les études des amis de la science.

Vous lui auriez su gré, Messieurs, d'ajouter, à cette occasion, que Lafréry était le compatriote de Boissard, et qu'ainsi l'on devait à deux Francs-Comtois les deux premiers ouvrages qui ont paru sur les antiquités romaines.

Malgré quelques incorrections qu'il est facile de faire disparaître, le Mémoire est sagement et purement écrit. Nous allons en citer deux passages qui feront connaître la manière du concurrent.

Dans le premier, l'auteur apprécie Boissard comme poëte :

« La science n'avait enlevé à Boissard ni le naturel ni » la grâce de son esprit; ses *Poésies*, qui indiquent par » leur forme et par le tour de la pensée un commerce

(1) Speculum romanæ magnificentiæ. *Romæ, Ant. Lafrery Sequanus*. 1554 et *ann. seq.*, in-fol., 118 pl.
Ouvrage rare, dont notre bibliothèque possède un exemplaire.

» habituel avec les bons auteurs de l'antiquité, sont
» très-rarement déparées par l'affectation ou le mauvais
» goût, et si elles n'ont pas cette perfection du style qui
» donne à une œuvre un cachet d'immortalité, elles se
» distinguent au moins par la finesse et l'agrément. »

L'auteur juge ainsi les travaux de Boissard comme antiquaire :

« Lorsque les écrits des auteurs anciens apparurent
» pour la première fois, après l'ignorance et la nuit du
» moyen-âge, les hommes qui pouvaient les apprécier
» commencèrent à s'incliner devant eux avec un senti-
» ment de respect et d'admiration bien naturel, et cher-
» chèrent timidement à les imiter; mais bientôt on ne
» se contenta plus de cette espèce de culte avec lequel
» on les avait reçus; on voulut comprendre la civilisation
» qui avait produit de si grandes œuvres, on voulut en-
» trer en communication directe avec cette antiquité
« merveilleuse, et la réveiller du tombeau où elle était
« couchée depuis tant de siècles, pour se donner le
» spectacle de sa vie tout entière, de sa religion, de ses
» temples, de ses monuments, de ses jeux, de ses forums,
» de ses palais, de ses tombeaux; on voulut la voir vivre
» et agir comme elle avait vécu et agi autrefois; entre-
» prise effrayante par son étendue et ses difficultés, et
» qui n'a pu être amenée jusqu'au point où nous la
» voyons aujourd'hui, que par les efforts successifs d'un
» nombre considérable d'hommes éminents, parmi les-
» quels Boissard occupe une place d'autant plus distin-
» guée, qu'il fut un des premiers à entrer dans une voie

» où il a laissé une trace si profonde qu'elle n'a point été » effacée par ses nombreux successeurs.

» Lorsqu'on voit par la lecture des mythologues mo- » dernes combien des emblèmes d'abord incompris, des » détails en apparence insignifiants, servent cependant » à expliquer les systèmes religieux et les croyances des » peuples, à en montrer l'origine et à en suivre la filia- » tion; on sent combien la représentation fidèle des » objets était nécessaire pour servir de base à cette » science nouvelle, qui remonte jusqu'aux origines les » plus obscures, arrive jusqu'à la source commune des » religions et des erreurs populaires, et jusqu'à la pensée » secrète, voilée sous des emblèmes mystérieux. On » comprend que, si Boissard ne pouvait entrevoir ces » résultats qui ne sont nés que des comparaisons faites » sur les documents recueillis chez les divers peuples de » l'Europe et de l'Asie, au moins son livre a fourni à » cette étude, en ce qui concerne Rome, les premières » bases sur lesquelles elle s'appuie. »

Il est peut-être à regretter que l'auteur, au lieu de terminer son Mémoire par des détails un peu arides sur le *Traité* posthume *des divinations,* n'ait pas réservé pour la fin la partie de son travail la plus susceptible d'intérêt, celle qui concerne la vie et les *OEuvres poétiques* de Boissard.

Quoi qu'il en soit, votre commission, Messieurs, a pensé que l'on devait des éloges à l'auteur de ce travail. D'ailleurs, elle espère que, s'il veut s'appliquer avec une louable persévérance à compléter ses recherches et à

perfectionner son ouvrage, il recueillera l'année prochaine la récompense qui lui échappe aujourd'hui.

L'Académie remet au concours, pour 1851, l'*éloge littéraire* de Jean-Jacques Boissard.



RAPPORT

SUR LE CONCOURS RELATIF A LA QUESTION :

DES

CAUSES QUI ONT ALTÉRÉ L'ESPRIT DE FAMILLE,

ET DES

MEILLEURS MOYENS DE LE RÉTABLIR.

Par M. l'abbé Dartois.

MESSIEURS,

L'habitant d'une contrée insalubre peut s'accoutumer à la fièvre qui le mine, et la prendre pour un état normal ; mais l'homme d'intelligence et de charité étudie les causes du mal, et cherche les moyens de le guérir. Dans l'ordre moral, la multitude, qu'entraînent si facilement les penchants naturels et le malheur de l'irréflexion, peut marcher au hasard et s'égarer dans des routes funestes ; mais les sages observent sa marche, en prévoient le terme fatal, et en signalent résolûment les dangers.

C'est aussi ce que vous faites, Messieurs, dans ces temps difficiles, où tant de poisons se glissent dans les cœurs, où tant d'ignorance et d'aveuglement en favorise l'action. Usant de l'une de ses plus belles prérogatives, l'Académie propose chaque année de graves et imposants

problèmes, dont la solution peut avoir une importance sérieuse pour le bien social.

Le concours dont j'ai à vous rendre compte aujourd'hui, a été provoqué par une de ces questions vitales, que vous aviez posée en ces termes : ***Des causes qui ont altéré l'esprit de famille, et des meilleurs moyens de le rétablir.***

Sept Mémoires ont suivi cet appel.

Le nombre de ces Mémoires, et les affirmations expresses consignées dans quelques-uns, prouvent que les concurrents ont accueilli la question avec bonheur, et que l'Académie, en la proposant, a répondu à un besoin des hommes qui pèsent les dangers de notre situation.

J'ajoute, et c'est un fait qu'il importe de constater, que ces Mémoires sont écrits dans un esprit éminemment religieux. La sagesse humaine, si habile à détruire, si impuissante à réédifier, demeure muette ou balbutie qnand la société est en péril.

A l'exception d'un seul, qui n'a fait qu'effleurer la question, tous les concurrents l'ont sérieusement approfondie. Ils ont donné des preuves non équivoques de conscience et de talent.

Il est impossible d'analyser ici, même succinctement, ces différentes compositions, dont plusieurs s'étendent aux proportions d'un livre.

Je me contenterai donc, pour donner une idée de la question, de présenter dans un résumé très-court ce que l'ensemble de ces travaux offre de plus important, et sur les causes qui ont altéré l'esprit de famille, et sur les moyens pratiques de le revivifier.

Plusieurs des Mémoires, et ce sont précisément ceux qui ont d'ailleurs le plus de mérite, retracent, dans un cadre quelquefois trop large peut-être, l'histoire de la famille depuis son institution jusqu'à nos jours. Pleine de grandeur et de majesté quand l'homme vivait dans l'état d'innocence, elle nous apparaît ensuite plus ou moins rabaissée par la polygamie restreinte des Juifs, par la polygamie illimitée et monstrueuse du reste de l'Orient, par les lois incomplètes ou tyranniques de la Grèce et de Rome; et pour la retrouver plus dignement constituée, quelques-uns des concurrents se sont transportés chez les Celtes et les Germains. Hélas! sous l'influence meurtrière du paganisme, là aussi elle pouvait difficilement n'être pas en souffrance; et si les historiens anciens, au lieu d'esquisser quelques traits seulement du caractère de ces peuples, nous avaient fait pénétrer dans les détails de leur vie intime et de leurs institutions, peut-être, sous les dehors qui séduisent, nous palperions les réalités qui épouvantent.

Quoi qu'il en soit de cette plaie de l'humanité, Dieu en avait vu assez d'autres, profondes, mortelles, que sa main seule pouvait guérir : le Verbe se fait chair, et la régénération du monde commence. Le Sauveur relève la famille, qui devient désormais un sanctuaire divin. Il assigne à chacun des membres qui la composent, époux, épouse, enfants, les devoirs inviolables, les droits imprescriptibles, qui doivent la rendre sainte et heureuse; et combien je regrette ici, Messieurs, de ne pouvoir mettre sous vos yeux les belles pages inspirées par cette réhabilitation venue du ciel! Qu'elle vous paraîtrait admi-

rable, la famille des premiers chrétiens, la pépinière des vierges et des martyrs! Sans la prendre même à ce degré de sublimité, combien la famille chrétienne est sainte, quand on la compare à ce qu'elle est chez les sauvages ou les Indous, chez les Chinois ou les Musulmans!

En descendant des premiers siècles du christianisme, nous la voyons se maintenir à une noble hauteur, malgré des désordres partiels, tant que l'esprit de foi vit dans les âmes; et cette hauteur est toujours en proportion avec l'empire que la foi exerce. La décadence est visible depuis la réforme du XVI[e] siècle. Et quand on voit ce que la famille est devenue depuis soixante ans, quand on s'arrête aux lugubres tableaux qu'en ont tracés l'indignation ou la douleur, le cœur se serre, et des larmes amères demandent à couler.

Quelles tempêtes ont donc ébranlé le glorieux édifice cimenté par la main de Dieu? quelles causes malheureuses ont altéré l'esprit de famille?

On comprend d'abord qu'il faut chercher la cause première de cette altération dans les passions de l'homme, l'orgueil, l'amour des plaisirs et des richesses. Ces instincts vicieux, qui nous sont laissés pour l'exercice de notre liberté, et que l'Écriture caractérise si énergiquement par un seul mot, la *chair*, luttent incessamment contre l'*esprit*, c'est-à-dire la raison, la sagesse divine, ses prescriptions et ses lois. Selon que la chair ou l'esprit prévaut, le mal ou le bien moral domine dans l'individu, dans la famille, dans la société. Tant que les passions, devenues maîtresses de l'homme, ne se prennent pas

corps à corps avec la foi pour la terrasser et l'étouffer, l'homme moral est malade, mais il n'est pas perdu sans ressource; le désordre peut exister, mais le principe régénérateur subsiste. Si au contraire, impatientes du frein, les passions s'attaquent à la foi elle-même et veulent l'anéantir, le mal est au cœur, et l'homme, la famille, la société, tout est en péril.

Or, Messieurs, voilà ce qui est arrivé depuis trois siècles. Explosion des passions antérieures, la grande révolution qui s'est opérée alors a sapé les fondements de la foi chrétienne; et c'est un fait dont les conséquences désastreuses sont reconnues aujourd'hui par les protestants les plus éclairés comme par les catholiques. L'unité morale, cette loi vitale de l'humanité, a été rompue; et qui déplorera jamais assez les déchirements cruels qui en résultèrent pour la société, la patrie, la famille?

Dès le moment où le principe de la foi a été ébranlé, et il l'a été encore depuis par les disputes du jansénisme, autre source de doute, par l'impiété du XVIIIe siècle et les folies de 93, tout a dû être compromis. À côté de l'autorité chancelante de Dieu, l'autorité du pouvoir humain pouvait-elle ne pas chanceler? Depuis soixante ans en particulier, qu'a dû devenir l'esprit de respect et d'obéissance? Quand les trônes s'écroulent de toutes parts, quand les rois passent et disparaissent comme des ombres, quand les peuples changent de constitutions comme nous changeons de vêtements, qui peut paraître respectable au cœur humain, qui hait naturellement toute subordination? Le contre-coup de ces

secousses n'a-t-il pas dû se faire sentir à l'autorité paternelle, et altérer gravement l'esprit de famille?

Du rationalisme, qui a ébranlé tout à la fois l'autorité religieuse, civile et paternelle, de l'affaiblissement de foi qui en a été la suite, et que tous les Mémoires signalent comme la cause directe des souffrances sociales, deux torrents ont découlé, qui sont devenus à leur tour des causes terribles de malheurs.

D'un côté se montrent les mauvaises doctrines, qu'enfante nécessairement la liberté illimitée de penser; et voici, se pressant et s'entassant, les aberrations de la fausse philosophie, du matérialisme, du panthéisme, les folies du sensualisme, du fouriérisme, et les théories enivrantes du socialisme : fléaux redoutables, qui non-seulement altèrent l'esprit de famille à mesure qu'ils étendent leurs ravages, mais menacent de ruiner la famille elle-même.

D'un autre côté, les passions, grandissant à mesure que la foi se relâche, amènent le débordement des mauvaises mœurs : et de là le dévergondage dans les habitudes extérieures, la multiplication effrayante des estaminets et des mauvais lieux, la licence des théâtres, le déluge des romans et des livres obscènes ou irréligieux, mille et mille plaies hideuses qui rongent la société. Les lois elles-mêmes, dont le respect est déjà si affaibli par leur multiplicité éphémère, semblent ne sévir qu'à demi contre le mal. Il y a tel crime (la séduction) qu'elles ne nomment même pas; tel autre (la prostitution des mineurs) qu'elles ne frappent que mollement; tel autre

(l'adultère de l'époux) qu'elles punissent plus faiblement que le moindre larcin.

Dans ce milieu où les passions s'agitent, où l'impiété vient à leur aide par ses livres, le journalisme par ses feuilletons et le récit circonstancié des attentats les plus révoltants, la politique aux cent bannières par l'effervescence et les haines qu'elle provoque; dans cette société devenue si matérielle, où tout semble se réduire au culte des sens et du bien-être terrestre, l'esprit de famille a-t-il pu demeurer intact? La société et la famille réagissent l'une sur l'autre. Si vous pénétrez dans celle-ci, vous y verrez nécessairement l'empreinte des coups qu'elle reçoit du dehors; et voici ce que vous aurez trop souvent à constater : mariages d'intérêt ou de passion; antipathie ou immoralité; absence de principes religieux, au moins quant à la pratique; insouciance ou incapacité pour l'éducation des enfants; tendances mauvaises ou dépravation de ceux-ci, etc.

Nous voici à l'éducation. Comment se donne-t-elle, en général?

Dans la famille, bien des fautes la vicient. D'abord, quelle position les parents prennent-ils vis-à-vis de leurs enfants? Au lieu d'une fermeté imposante, tempérée par la tendresse, je vois d'un côté la rigueur qui rend odieux, de l'autre, et bien plus souvent, la faiblesse qui rend méprisable. Vous croyez que ce père, que cette mère, commanderont avec autorité : détrompez-vous, ils traiteront d'égal à égal, ils raisonneront, ils supplieront, et puis, s'ils trouvent de la résistance, ils céderont : pauvres idolâtres qui s'avilissent par une familiarité dont le tu-

toiement est le moindre inconvénient, et qui, dans la lutte qu'ils voudraient soutenir contre des caprices que leur facilité fait sans cesse renaître, asservissent la raison au cœur, et s'applaudissent d'une victoire quand ils ont pu faire signer leur humiliante capitulation! Vous croyez qu'ils marcheront de concert et invariablement vers un but arrêté : hélas! ils ne s'inquiètent guère d'être conséquents : l'un contredira, ouvertement comme en secret, les volontés de l'autre les plus positives; et lui-même, selon les impressions du moment, il sourira à ce qu'il blâmait naguère, il blâmera et anathématisera ce qu'il avait approuvé et ordonné : conduite fatale, dont l'effet nécessaire est de fausser le jugement et le cœur de l'enfant, d'ôter à l'autorité son prestige, et de laisser tout leur ascendant aux passions et à l'égoïsme que justifient trop ces éclatantes contradictions.

Tout cela est peut-être encore la moindre partie du mal.

Il faut surveiller sans relâche l'enfance et la jeunesse, entourées d'innombrables dangers, et cependant si faibles et si téméraires. Quelles précautions prend-on? Oh! on ne néglige jamais celles que commande la vanité, le dédain des classes inférieures; celles que réclame la sûreté s'omettent presque toujours. Si les parents ne tuent pas eux-mêmes ces âmes délicates par le mauvais exemple, que font ils le plus souvent? Les uns (tant nous sommes dégénérés!) ne soupçonnent pas même l'existence du péril et le besoin de la surveillance; ou bien, s'ils entrevoient vaguement leur devoir, que d'idées bizarres, fausses, impies, homicides, ils écoutent en l'accomplis-

sant! Les autres, comme si leurs enfants n'étaient pas de la même nature que le reste des hommes, se confient aveuglément à leurs bonnes dispositions, à leur docilité, à leurs promesses, et les abandonnent presque entièrement à eux-mêmes, sous la garde de serviteurs suspects, dans la compagnie de jeunes gens presque inconnus, seuls dans une bibliothèque dangereuse ou avec un livre attrayant et empoisonné dont ils leur permettent seulement quelques pages, etc. Ceux-ci comprennent le danger; et puis, épouvantés de ce qu'il faudrait de sollicitude et de dévouement pour l'affaiblir, ils l'acceptent comme une nécessité, et le doublent par l'incurie qu'amène leur stoïque résignation. Ceux-là le bravent par vanité, et traînent partout leur idole pour qu'on l'encense avec eux, sans se douter qu'en compromettant l'innocence de cet enfant, ils compromettent encore sa réputation et son avenir.

Il y a des dangers inévitables : comment l'éducation de famille dispose-t-elle à les surmonter ? Il y a des devoirs difficiles, et qui commandent le sacrifice : comment s'applique-t-elle à les faire embrasser ? Il y a des douleurs accablantes dans la carrière de l'homme : quelle force donne-t-elle pour les porter ? Quels principes inculque-t-elle à l'enfance et à la jeunesse, pour leur apprendre à immoler toujours le penchant à la vertu, le plaisir au devoir ? Si les cœurs les plus heureusement nés, les plus fortement trempés par la foi, succombent encore trop souvent aux séductions de la vie, qu'attendre de ceux que la religion n'aura pas façonnés à son gré, et qu'une éducation tout humaine aura énervés et

préparés à la chute? Or, voilà le grand mal de notre époque, et il faut le dire hautement, au risque de blesser les sages du siècle : l'éducation de famille n'est plus assez religieuse, et par conséquent assez forte. Sans doute les bonnes mères, nombreuses encore, peuvent beaucoup dans les premières années, et elles garantissent ordinairement leurs filles, qui restent toujours ou plus longtemps sous leur action directe. Mais le fils, qui, à l'âge où les passions s'éveillent, subit plus spécialement l'influence du père, quel secours en reçoit-il pour résister à ses penchants et échapper aux dangers de l'éducation publique dans ses différents degrés? Il a douze ou quatorze ans, et il connaît les préceptes de la foi : hélas! il ne voit pas son père remplir ses devoirs de chrétien, et il ne sait pas s'il s'acquitte au moins des plus sacrés. Son père ne lui parle jamais de Dieu, de son âme, du ciel, de l'éternité; mais il lui parle beaucoup de ses destinées terrestres; mais il lui donne tous les jours les conseils de l'ambition, de l'amour des honneurs et des richesses; mais il le stimule sans relâche au travail qui lui est nécessaire pour être admis dans telle carrière, son prochain et unique avenir. Qu'il est facile au pauvre enfant de s'identifier avec ce dangereux maître! Et quand l'amour-propre du jeune homme et la fougue de l'âge auront pris la place de la simplicité et de la docilité de l'enfant qui sentait sa sujétion, comment, au milieu de périls toujours plus multipliés, ce cœur nourri dans l'indifférence religieuse pourra-t-il se défendre contre les attraits du vice? Ah! il profitera trop bien des perfides instructions qu'il a reçues : on lui

a prêché l'amour de la terre, il appliquera le principe, mais à son gré ; il changera de Dieu encore une fois, et au lieu de s'attacher au but qu'on lui avait montré, il ira au bonheur de la vie par une voie plus courte, en sacrifiant à des divinités plus accessibles, la volupté, la bonne chère, l'oisiveté, etc. Il y mettra plus ou moins d'audace, il dissimulera plus ou moins ses écarts. Ils ne seront jamais assez secrets pour que ses parents ne s'en aperçoivent pas, ne les soupçonnent pas du moins ; et pendant que la pauvre mère versera des pleurs inconsolables, le père portera dans son cœur un noir et irrémédiable chagrin, désespéré de voir un si bon naturel tromper toutes les espérances, et les leçons tant de fois répétées de l'honneur et de la probité humaine demeurer impuissantes contre le flot des passions. Dans son amertume, il accuse le cœur de son fils ; ah ! c'est lui-même qu'il doit accuser avant tout. Sans les principes sauveurs qui éloignent l'homme du vice, que pouvait devenir cet enfant, réellement délaissé malgré les soins les plus tendres ? Frêle esquif, il a été jeté sans boussole et sans gouvernail sur une mer orageuse et toute semée d'écueils : le naufrage était inévitable. Avec notre indifférence pour la foi, que nous craignons comme une dominatrice importune et trop exigeante, avec le système d'éducation qui en est la suite, sur cent enfants, quatre-vingt-dix-huit doivent se gâter plus ou moins. Et si le désordre peut demeurer secret et n'être que passager, c'est toujours, qu'on le sache bien, un malheur lamentable, dont la famille a plus d'une fois à souffrir. L'inégalité d'humeur, les irrévérences plus ou

moins grossières, les reproches, les contradictions, les récriminations entre les frères et les sœurs, les parents et les enfants, les père et mère eux-mêmes qui s'accusent mutuellement de ce qu'ils endurent, mille scènes violentes, mille chagrins secrets, sont une suite nécessaire du mal qu'on n'a pas su prévenir. Et si, après de longues épreuves, la famille ne perd pas tout à fait un membre que le libertinage ou l'égoïsme en détache, que de beaux jours de paix elle a perdus! que de plaies ont affligé et affligeront longtemps les cœurs!

Ainsi, parce que les bonnes traditions s'effacent, la famille elle-même altère pour sa part l'esprit de famille qui lui aurait apporté tant de douceurs; l'aveugle tendresse de la sagesse humaine attire elle-même les fléaux qu'elle redoutait. Sans doute il y a d'honorables exceptions au mal, et à Dieu ne plaise que je l'exagère! mais le mal domine plus qu'on ne l'imagine, quoique à des degrés très-divers; et il est peut-être vrai de dire que la bonne éducation n'est plus aujourd'hui que l'exception.

Chez le peuple, l'éducation suit les phases de la foi religieuse. Elle est mauvaise, dégradante, fatale à la famille, menaçante pour la société, là où la religion a perdu son empire. Elle est faible, insuffisante, et par là déplorable et alarmante encore, là où la religion ne règne plus qu'à demi. Pour la trouver telle qu'elle doit être, il faut pénétrer dans ces rares demeures où la foi a conservé son humble, mais auguste sanctuaire. Elle est chrétienne : elle suffit au bien-être de l'homme. Et il faut le dire ici, à la honte de notre civilisation qui a peur de Dieu : si l'esprit de famille est encore en quel-

ques lieux intact, nulle part il ne sera si reconnaissable, nulle part il ne se montrera si admirable et si grand, si fécond en dévouements et en actes héroïques, si prodigue de jouissances pures et solides, que dans ces familles patriarcales qui s'abritent sans hésitation sous les ailes de la foi, et lui demandent filialement le bonheur. Pourquoi faut-il que l'esprit du mal jette là aussi ses poisons?

Dans une société telle qu'est maintenant la nôtre, l'éducation publique a, elle aussi, ses graves inconvénients. L'éloignement des enfants est prématuré, continu : les liens de famille se relâchent; d'autres affections se forment, qui finissent souvent par l'anéantissement des premières. Combien de jeunes gens gardent à vingt ans l'amour filial et fraternel qu'ils avaient à douze? Les internats, même les plus sûrs, ont leurs dangers. Qu'est-ce donc, s'ils sont mal tenus, et si l'éducation religieuse y est faible ou nulle? Le défaut d'éducation morale, et l'instruction scientifique donnée sans mesure, sont, au dire des concurrents, un des plus grands malheurs de l'enfant, de la famille et de la société. Il n'y a pas jusqu'aux crèches et aux salles d'asile qui ne portent atteinte en un sens à l'esprit de famille, et qui ne fassent acheter par un mal le bien forcé et d'ailleurs si admirable qu'elles font autour d'elles.

Je viens de tracer un tableau bien sombre... Je voudrais me tromper, Messieurs; mais les faits parlent trop haut pour que je puisse nourrir cette espérance. C'est encore une des plaies de notre siècle, que nous n'osions regarder un mal en face, et que nous nous plaisions à en détourner les yeux ou à l'atténuer dans notre pensée :

pour ne pas ôter son repos à notre lâche apathie, nous voulons nous bercer des plus folles illusions.

La religion seule pourrait arrêter le torrent; mais combien d'obstacles anéantissent ou paralysent son influence! Que d'hommes aux oreilles desquels n'arrivent plus ses enseignements! Combien ne les écoutent plus qu'avec les préventions de la haine, de la défiance, de l'ignorance, de la faiblesse, du respect humain, de l'immuable routine! Et puis, pour un apôtre de l'Evangile, que d'apôtres de l'impiété et du sensualisme! Leur prédication est de tous les instants; tous les moyens leur conviennent, et ils s'adressent à des cœurs naturellement disposés à la persuasion; car, hélas! rien n'est plus facile que d'être vicieux. Pour cela, il n'y a qu'à suivre la pente des passions, et l'homme de la plus haute condition se laisse entraîner comme le dernier enfant du peuple. Pour être vertueux, il faut remonter un torrent; et pour un rameur qui raidit ses bras et manœuvre avec courage, que d'autres descendent mollement le courant et voguent vers les abîmes!

Voilà, en substance, les causes de l'affaiblissement de l'esprit de famille, telles qu'elles sont signalées dans les Mémoires, pris collectivement; car chacun en détail ne les indique pas toutes.

Je vais maintenant récapituler, en suivant la même marche, les pages de ces Mémoires qui présentent les remèdes à employer. Je me borne aux plus importants, et sans les prendre tous sous ma responsabilité.

Tout ce qui est de nature à entraver l'action du mal

et à favoriser l'action du bien, doit être compté parmi les moyens propres à relever et à raffermir l'esprit de famille.

Tels sont les suivants : Sévir contre la presse immorale et irréligieuse, contre le colportage clandestin des mauvais livres.—Restreindre peu à peu et surveiller avec rigueur les cafés et cabarets, qui sont quelquefois des clubs, souvent des écoles d'immoralité, presque toujours des distractions nuisibles à l'esprit de famille. — Restreindre de même les danses publiques et les divertissements dangereux ; restreindre la prostitution, surtout celle qui est provoquante, etc. — Punir les attentats contre Dieu, contre le culte, etc. — Rendre obligatoire la sanctification du dimanche.—Encourager la classe ouvrière par le travail et tous les moyens possibles ; l'améliorer par les bons livres, par des écoles d'adultes paternellement tenues, etc. —Encourager les établissements de bienfaisance fondés sur l'esprit religieux, et particulièrement ceux qui ont pour but la moralisation des pauvres. — Délivrer gratis aux pauvres toutes les pièces nécessaires pour la célébration de leurs mariages et la légitimation de leurs enfants, etc., etc.

Voici d'autres moyens, concernant plus spécialement le mariage, et dépendant de modifications à faire dans notre législation : Maintenir la dot, dont tiendraient lieu, pour les filles pauvres, certaines professions plus spécialement propres aux femmes, ou certains petits emplois dont le gouvernement dispose, et dans lesquels une part déterminée leur serait réservée. — Établir le régime de la communauté des biens entre les époux. — Faire

cesser, du moins en certains cas, l'incapacité légale de la femme ; et, dans d'autres, lui conférer les mêmes droits qu'au père dans l'administration des biens de famille. — Rendre obligatoire la célébration religieuse du mariage, selon le rit du culte professé par les époux. — Entraver les mariages mixtes, si funestes au véritable esprit de famille. — Maintenir l'indissolubilité du mariage, quoique la séparation de corps puisse être quelquefois autorisée. — Punir de peines plus sévères l'adultère de l'époux, qui devrait être classé dans le code parmi les *crimes*, etc., etc. — Encourager le mariage par tous les moyens dont dispose le pouvoir ; réserver, dans la carrière des emplois publics, les fonctions les plus relevées aux pères de famille, etc. — N'accorder qu'aux hommes mariés le droit d'éligibilité, et même celui d'élection ; et, pour diminuer les dangers des luttes politiques, fixer à vingt-cinq ans l'âge de l'électeur, et même l'âge de la majorité, etc.

Pour atténuer les maux de toute espèce que cause la manie de sortir de sa condition, faire subir à ceux qui aspirent aux emplois, des examens et des concours publics destinés à éliminer les sujets incapables, etc.

Veiller à ce que la religion tienne le premier rang dans l'éducation, et ne confier la jeunesse qu'à des hommes religieux et bien éprouvés, ecclésiastiques ou séculiers.

Pour entretenir l'esprit de famille dans les enfants, fermer le dimanche les crèches et les salles d'asile, afin qu'ils soient rendus à leurs parents ; autant que posible, rouvrir en ce jour la maison paternelle aux élèves des

pensionnats, etc. — N'admettre dans les internats que des enfants au-dessus de douze ans ; ne pas recevoir au baccalauréat des jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans. — Établir des maisons pénitentiaires où les parents puissent placer leurs enfants de leur propre autorité. — Punir les enfants qui manquent à leurs parents, et particulièrement ceux qui les abandonnent dans la vieillesse, etc.

Des impossibilités, des difficultés, des inconvénients même, peuvent être attachés à l'emploi de plusieurs des moyens proposés. Quelques-uns des concurrents peuvent se tromper dans leurs indications ; mais est-ce leur faute si tous les remèdes, même les plus sûrs, sont d'une application si difficile ? Ce n'est qu'à la longue et avec le temps que le mal peut se guérir. On ne refait pas une société dans un jour ; et il faut le dire pourtant, la société est à refaire.

Quoi qu'il en soit des moyens spéciaux, il est sûr que le moyen décisif est dans la morale et la religion. C'est le dépérissement de la foi qui a bouleversé l'ordre ; c'est le renouvellement dans la foi qui le rétablira. En principe, c'est là l'unique solution possible. En fait, la société l'acceptera-t-elle ? On peut en douter ; car il faudrait de l héroïsme, et la société aime trop son mal. Tout le monde conviendra que l'indifférence religieuse et l'égoïsme nous perdent : mais qui voudra renoncer à son égoïsme, et pratiquer sérieusement la religion ? et où arriverons-nous avec ces spéculations généreuses, toujours démenties par une lâche inaction ?

C'est sous ces impressions de doute, d'inquiétude, de

profonde tristesse, que quelques-uns des concurrents ont écrit leurs Mémoires; et quand on pèse avec eux les chances de salut et de ruine, on partage malgré soi leurs douloureux pressentiments.

Faut-il désespérer cependant? Oh! il y a encore dans cette société si malade, des familles que la contagion n'a point atteintes, des cœurs qui battent d'amour pour leurs frères. Ces cœurs-là ne se découragent jamais. Si le mal est réel, c'est beaucoup qu'il soit constaté : tout ce qu'il reste de grand et de généreux parmi nous s'empressera d'y porter remède. Plus nous pouvons avoir de reproches personnels à nous faire, plus nous mettrons d'ardeur à payer la dette de la charité, devenue peut-être par nos fautes la dette de la justice.

Dans les emplois publics, dans les professions libérales, dans les conditions les plus diverses, chacun peut beaucoup, s'il veut donner l'exemple. Que tous les hommes de zèle s'unissent donc; et au lieu d'aggraver le mal par de malheureuses querelles de partis, par d'odieuses guerres de rivalité, mettons-nous tous à l'œuvre, clergé, université, magistrature, administrateurs, hommes de toutes les classes que n'a pas tués l'égoïsme : ce n'est pas trop de toute la force de nos bras, et de tout le dévouement de nos cœurs, pour sauver la société des malheurs qui la menacent.

Après avoir mis sous vos yeux le résumé général du travail des concurrents, il me reste, Messieurs, à vous entretenir du mérite respectif de leurs Mémoires. La critique de détail fatiguerait votre attention, et je dois

me borner à une appréciation sommaire et fort rapide.

La pièce qui porte le n° 4, et qui est terminée par la sentence, *Telle semence, tel fruit*, est une lettre de quelques pages seulement. L'auteur n'a pas eu la prétention de concourir pour le prix : c'est un bon citoyen qui a voulu faire entendre quel intérêt il attachait à la question proposée.

Le n° 1 est sans épigraphe. Il assigne quatre causes à l'affaiblissement de l'esprit de famille : l'indifférence religieuse, l'instruction donnée sans mesure, les immoralités publiques, et le débordement des passions politiques. Moins substantiel que les autres Mémoires, vague dans sa morale, un peu aventureux dans quelques-uns de ses jugements, faible dans le choix de ses remèdes, il est, quant au fond, inférieur aux compositions dont nous rendrons compte tout à l'heure. Sous d'autres rapports, l'auteur égale et surpasse plus d'une fois ses rivaux ; son style, habituellement correct, est concis, nerveux, énergique, semé de traits saillants. Nous y avons remarqué particulièrement un contraste entre l'instruction et l'éducation, et un tableau des illusions des parents qui donnent à leurs enfants une instruction au-dessus de celle que comporte leur état.

Le n° 2 a pour épigraphe ce verset du psaume 66 : *Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes*. Ce Mémoire signale seulement trois causes de l'altération de l'esprit de famille : l'affaiblissement de la foi, les mauvais livres, et l'égoïsme. Il est écrit avec beaucoup de verve ; malheureusement il n'est pas exempt

d'incorrections, d'enflure, et d'exagération. Du reste, il rachète ces défauts par des morceaux d'un grand mérite: nous mentionnerons spécialement le tableau d'une famille au moyen-âge, celui d'une famille de notre époque, celui des maux enfantés par les mauvaises doctrines, etc.

Voici le début de ce Mémoire :

« La famille! que de choses renfermées dans ce simple mot! que de fibres secrètes du cœur ne remue-t-il pas! C'est lui qui, naguère encore, enfantait les plus sublimes dévouements, consolait des peines les plus cuisantes, rendait supportables les privations les plus amères, et léger le poids du travail le plus accablant.

» Mot magique, qui hâtait le retour du voyageur, consolait des disgrâces de la fortune, de même qu'il faisait le tourment et le désespoir de l'exilé.

» Que de souvenirs intimes, de scènes paisibles, et d'abnégations inouïes, n'*évoquait*-il pas?... Il était la sauvegarde de l'état, le tabernacle de la foi, et la digue contre laquelle venait se briser le flot des passions qu'il avait su *éteindre* ou dominer.

» Hélas! semblable à une ruine gigantesque, de laquelle chaque minute détache une pierre, dont chaque jour ronge et mine la base, ce lien sacré s'use, se desserre de plus en plus, et les anges protecteurs de la famille se voilent la face, en remontant vers le ciel. »

Le n° 6 a pour épigraphe l'article 371 du Code civil: « *L'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère.* » Il est un peu décousu, quelquefois hasardé, souvent déparé par des négligences de style. Mais il est très-riche en idées et en moyens C'est déjà

un bon Mémoire, qui porte le cachet d'un observateur profond, et d'un économiste capable d'aller fort loin. Parmi une multitude de passages très-remarquables, je ne cite que les suivants, parce qu'ils sont courts.

« Dès qu'il est projet de mariage, il s'ouvre dans les deux familles intéressées une enquête dont les éléments sont classés dans l'ordre suivant : fortune et position sociale des parents, dot, profession, talents, caractère, santé, moralité des personnes qu'il s'agit d'engager. C'est précisément le contraire de ce qui devrait se faire...

» L'instruction est comme le fluide qui gonfle l'aérostat. Le ballon chargé de gaz peut bien s'élever dans les airs à une hauteur quelquefois prodigieuse; mais, privé de direction, de boussole, il erre au hasard, et peut briser dans sa chute le hardi voyageur qui lui avait confié sa vie. De même l'instruction viendra briser sur les réalités de la vie quiconque voudra, sans direction et sans boussole, aspirer aux satisfactions qu'elle promet. L'éducation, c'est la boussole qui utilise l'instruction en la dirigeant. »

Le n° 5 a pour épigraphe ces paroles de M. Guizot : « *La famille est, maintenant plus que jamais, le premier élément et le dernier rempart de la société.* » Ce Mémoire mérite une mention plus honorable encore que le précédent. Toujours correct, il va méthodiquement à son but, et remplit bien un plan très-sage. C'est dommage qu'il soit pâle, écrit sans chaleur, qu'il ait cédé trop de place à quelques parties historiques, et qu'il restreigne trop les moyens curatifs à des modifications dans la lé-

gislation, dont plusieurs peuvent n'être ni faciles ni bien sûres.

Je ne puis résister au plaisir de citer le morceau où le sage auteur de ce Mémoire établit la supériorité de la loi religieuse. Le passage est un peu long ; mais il serait difficile de l'abréger :

« Trois lois régissent l'humanité : la loi humaine, la loi morale et la loi religieuse.

» La loi humaine, dépourvue de tout caractère de sainteté et de perpétuité, œuvre de l'homme, née de circonstances passagères, est incapable de cimenter les liens moraux, et ne laisse subsister qu'un lien matériel, la communauté des intérêts sociaux. D'un autre côté, cette loi ne règle que nos actes extérieurs ; elle ne les punit qu'autant qu'ils attentent aux droits de la société, ou à ceux de ses membres. Il faut que l'ordre extérieur soit troublé, pour que l'Etat intervienne. Ainsi la loi punit l'adultère, et la désobéissance des enfants, parce que les désordres qui en résultent dans la famille réagissent sur la société. Mais, sans être adultère, on peut être un mauvais époux ; sans être précisément un enfant désobéissant, on peut être un très-mauvais fils ; et, dans ces cas, la loi humaine est muette.

» La loi morale elle-même serait insuffisante. Elle suppose, pour être bien comprise, une culture de l'intelligence qui n'a lieu que chez un petit nombre d'hommes, et qu'à un âge déjà assez avancé.

» La loi religieuse, au contraire, s'adresse à tous les membres de la famille humaine, dans tous les temps et dans toutes les conditions ; elle agit sur l'enfance, et sur



les hommes même dont la réflexion n'arrive jamais au degré de développement que la science exige. — D'ailleurs, elle n'est au fond que la loi morale, que personne n'ose condamner ; elle en est la forme la plus populaire, et la seule qui soit suffisamment claire pour les masses. — Enfin, il est des vertus que la religion seule peut prescrire. Lorsqu'elle commande aux époux, non plus seulement la fidélité du corps, mais la fidélité de l'âme, mais la chasteté des pensées ; lorsqu'elle leur recommande cet amour spirituel, si supérieur à l'amour sensuel, et qui leur inspire ce dévouement de tous les jours pour l'être auquel on s'est dévoué tout entier ; lorsqu'elle ordonne aux enfants, non plus seulement la froide obéissance, mais la piété filiale, ce sentiment si doux, si facile, qui résume tous les sentiments de l'enfant pour ses parents : alors, dis-je, on comprend qu'on ne peut se soustraire à ses divins commandements, parce que la religion parle au nom de *celui qui sonde les cœurs et les reins.*

» Ce caractère de la loi religieuse nous explique pourquoi l'esprit de famille a toujours suivi le sort de la croyance religieuse. Sans doute, à toutes les époques, il y a eu des époux infidèles, de mauvais pères, et des enfants ingrats ; mais l'histoire est là qui nous atteste qu'ils ont été bien plus rares dans les temps de ferveur et de foi. Partout où nous voyons dominer le sentiment religieux, les liens de la famille sont saints et respectés. Au contraire, quand la religion est remplacée par l'impiété, ou tout au moins par l'indifférence, la corruption pénètre bientôt jusque dans le foyer domestique....

» Que conclure de tout cela? c'est que la religion est la clef de voûte de l'édifice social, et que toutes nos lois pour maintenir la pureté de la famille seront impuissantes, si le sentiment religieux fait défaut. C'est donc lui qu'il importe de ranimer et de fortifier avant tout.

» Cette mission, c'est aux hommes qui dirigent les affaires du pays qu'il appartient de l'accomplir; et je parle ici de ceux qui sont à la tête du département et de la commune, aussi bien que de ceux qui sont placés dans les hautes sphères gouvernementales : tous doivent prendre part à l'œuvre. Entendons-nous bien : les doctrines religieuses professées officiellement sont généralement bonnes; nos hommes publics ne rompent pas avec la religion en théorie; mais, en pratique, et dès qu'on est descendu de la tribune ou qu'on a déposé l'écharpe ou la toge, on rejette ce qu'on défendait tout à l'heure comme un système admirable, et la conduite privée de l'individu donne le démenti le plus accablant aux discours et aux actes du fonctionnaire; de telle sorte qu'on semble adopter cet adage, qui, je crois, appartient au XVIIIe siècle : *Il faut de la religion pour le peuple*. Or, comme en France, malgré notre amour de l'égalité, personne ne veut être peuple, il en résulte que de proche en proche la religion se retire de plus en plus de la société. La première chose à faire serait donc que les hommes dont l'exemple peut influer sur les masses, missent leur conduite privée en harmonie avec leurs actes et leurs discours officiels. »

Le n° 3 porte en tête ces paroles de Portalis au conseil des Anciens : « La famille est le vrai sanctuaire des

mœurs. — C'est en consolidant le gouvernement de la famille, que nous consoliderons celui de l'Etat. — La famille fut le modèle des premières sociétés et le germe des empires; elle en sera toujours le principe conservateur et le fondement. »

Ce Mémoire, Messieurs, est une œuvre tout à fait remarquable; et cependant, vous le verrez bientôt, c'est un jeune homme qui en est l'auteur. Aucun des concurrents ne s'est élevé à la même hauteur philosophique. Son plan est bien conçu, bien rempli, parfaitement analysé. Son livre, car c'est le mot dont il faut nous servir, est bien écrit, quoique rarement chaleureux. On y admire des morceaux d'un mérite transcendant, notamment le tableau de la corruption des mœurs romaines, et celui de la régénération du monde par le christianisme. Sans une dissertation trop abstraite sur l'esprit de famille, des développements historiques hors de proportion avec le fond de l'ouvrage, et quelques autres imperfections de détail, ce Mémoire aurait certainement emporté tous les suffrages, comme il a captivé toutes les sympathies.

C'est avec peine que nous nous résignons à une citation unique. La belle page que nous allons vous donner, Messieurs, vous fera sans doute partager nos regrets.

« Quiconque descend de la méditation philosophique des causes à l'examen des effets dans les mœurs actuelles, est épouvanté.

» Quel effrayant tableau!.... Le sacrifice est inconnu; le succès est le dieu de l'époque, la cause du mal avant qu'on le fasse, l'excuse du mal lorsqu'il est fait. Le

système de la force et du bien-être règne dans toute sa puissance. Vous dites que la jeunesse est athée; je la connais, j'en suis : croyez-moi, elle n'est qu'indifférente et matérialiste; elle voudrait être sceptique, et n'en a pas la force. A travers toutes les idées qui s'agitent, la loi morale est complétement défigurée. Tout est superficiel : on prend la forme pour le fond, la déclamation pour l'idée; le dévouement sérieux semble un préjugé; le spiritualisme, un ridicule; l'abnégation, un mythe; le respect pour une autorité quelconque, une naïveté enfantine; et le mot vertu, sur les lèvres des gens *civilisés*, est une agréable plaisanterie. L'industrialisme nous déborde; la soif des jouissances nous envahit; tout le monde veut avoir des droits, et personne ne songe que reconnaître des droits, c'est reconnaître des devoirs. La personnalité se développe; chacun cherche son originalité. Il est difficile de posséder autant que nous la facilité du sophisme. Les grands esprits regardent avec terreur cette manière dont nous préférons à l'idéalisme l'amour du réel et du laid, l'anarchie à l'autorité, le fait à la loi, la protestation armée à la protestation légale. Les vieillards s'étonnent de voir cette génération de jeunes gens qui regardent sans hésitation et face à face l'idée d'une désorganisation universelle; qui, sans avoir eu le temps matériel d'acheter par le travail des connaissances positives, aspirent aux premiers rangs, aux plus hautes charges, aux plus grandes responsabilités. Ils s'effraient aussi de voir les hommes mûrs eux-mêmes, qui avaient développé sérieusement leur intelligence, se défier des principes, de peur d'être liés par les principes :

apostats de plus en plus nombreux, qui (je le dis en mettant à part toute espèce d'opinion) portent un coup terrible, par leur exemple, à la stabilité des principes. »

Il me reste, Messieurs, à vous parler du n° 7, qui vérifie glorieusement sa religieuse épigraphe : *Credidi, propter quod locutus sum.* C'est de tous les Mémoires celui que votre commission a jugé le meilleur dans son ensemble. Ce n'est pas qu'il soit sans défaut : il aurait gagné à être resserré, et à subir, pour le style même, le travail sévère de la révision. Trop de longueur dans le début, qui est indécis et hors d'œuvre peut-être, trop de complaisance dans le récit de certains faits bibliques, trop de petits faits historiques entravant la marche de la pensée, trop de décousu dans l'énoncé des causes désorganisatrices, sont des taches qui méritent nos observations et nos reproches : ce qui nous a été donné nous mettait en droit d'attendre davantage. Du reste, il y a là tant de solidité et de doctrine, tant de verve et de feu, tant de conviction et de sentiment, tant de pages d'une éloquence et d'une vérité frappantes, que la critique laisse tomber ses armes pour prendre la couronne et la poser sur le front du vainqueur.

Parmi les morceaux les plus remarquables de ce Mémoire, il faut ranger deux chapitres, où, dans des études tout-à-fait neuves sur Molière, l'auteur montre que le comique si applaudi a porté les plus graves atteintes à l'esprit de famille, en ne mettant sur la scène, excepté une fois, que des pères ou des époux pleins de travers, niais et dupes, qui faisaient rire la jeunesse aux dépens de l'autorité paternelle et conjugale. Le chapitre intitulé *Mes*

[redacted]

craintes, ceux qui terminent l'ouvrage, et surtout le chapitre intitulé *Ce que pourrait faire le clergé,* sont des morceaux du plus haut intérêt.

Pour toute citation, je transcris ici la conclusion du Mémoire.

« Maintenant, Messieurs, je crois avoir traité, sinon avec talent, du moins avec conscience, la question que vous avez mise au concours. Vous ne couronnerez sans doute pas mes efforts; mais vous rendrez justice à la droiture de mes intentions : *Credidi, propter quod locutus sum;* j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Je n'ai employé ni le langage ni les formules de la science : j'ignorais peut-être l'un; je ne connaissais pas trop les autres. Je savais, Messieurs, que je soumettais ces pages à des juges qui ne se laissent pas séduire au charlatanisme d'une ambitieuse phraséologie, et que, pour couler des lèvres d'un ignorant, la vérité ne vous paraîtrait ni moins pure ni moins salutaire.

» En indiquant les causes qui ont altéré l'esprit de famille, et en cherchant les moyens de le rétablir, tantôt j'ai cédé au découragement, tantôt j'ai osé me livrer à l'espoir. Près de clore ces lignes, je me laisse aller à l'effroi : l'horizon s'assombrit autour du foyer domestique; la foudre gronde à quelques pas du berceau de nos enfants; et qui sait si les efforts des hommes de bien ne seront pas impuissants? Il y a beaucoup d'aveugles, beaucoup de tièdes; chaque jour amène de nouvelles défections, et ces défections accroissent le nombre et l'audace des ennemis de la famille. Dieu fera-t-il un miracle pour sauver du naufrage les insensés qui ne veulent ni

de la main qu'il leur tend, ni de l'arche de salut qu'il leur a préparée? Je le désire, Messieurs; mais puis-je l'espérer? Oui, car je craindrais de blasphémer, en doutant de sa miséricorde. Dix justes, si Dieu les eût rencontrés dans Sodome, auraient pu désarmer les anges qui allaient frapper cette ville infâme Il y a encore des milliers de justes dans la France; et Dieu, sous la loi de grâce et d'amour, ne refusera pas à la prière des saints ce qu'il lui aurait accordé sous la loi d'inflexible justice.»

Après avoir cité la fin de ce Mémoire, me serait-il permis, Messieurs, de revenir sur mes pas, et de transcrire quelques lignes qui précèdent la première page du manuscrit? Elles n'ont aucun rapport avec la question qui vient de nous occuper; mais elles touchent de trop près à nos affections pour que j'ose les omettre; et quel est celui d'entre nous qui n'applaudira pas de tout son cœur à la dédicace suivante, expression filiale d'un sentiment que partagent tous les enfants de notre province?

CAROLO. WEISS.
SEQUANORUM. DECORI.
STUDIOSÆ. JUVENTUTIS. OPTIMO. PATRI.
VIRO. EMUNCTÆ. NARIS. SOCRATICÆ. DOCTRINÆ.
QUEM. COMMENDARUNT.
PROBITAS. ANTIQUA. MULTÆQUE. LITTERÆ.
AC. PRÆSTANTISSIMI. INGENII. VARIA. OPERA.
HOC. DEVOTÆ. PIETATIS. MUNUSCULUM.
DEDICAVI.

J'ai terminé la tâche honorable dont m'a chargé votre

commission, et je n'ai plus, Messieurs, qu'à proclamer sa décision et la vôtre.

L'Académie, heureuse des résultats du concours qu'elle a provoqué, accorde :

Le prix de philosophie morale, de la valeur de 300 francs, au Mémoire n° 7, qui a pour épigraphe : *Credidi, propter quod locutus sum*, et dont l'auteur est M. Richard-Baudin, professeur de rhétorique au collége de Dole ;

Une médaille d'encouragement, du prix de 100 francs, au n° 3, qui a pour épigraphe : *La famille est le vrai sanctuaire des mœurs*, etc., dont l'auteur est M. Emile Chasles, à Paris ;

Une médaille d'encouragement au n° 5, dont l'auteur est M. Corneille-Saint-Marc, principal du collége de Saint-Amour ;

Une mention honorable :

Au n° 6, Mémoire par M. le docteur Druhen, à Besançon ;

Et au n° 2, ouvrage de M. Prost, naturaliste, à Monnière, près de Dole.

PIÈCES DE VERS,

Par M. Viancin.

FABLES.

LES LOUPS COMMUNISTES.

Pour que les loups mangent gloutonnement,
Comme l'a dit notre bon La Fontaine,
Il faut d'abord qu'ils trouvent l'aliment
Qui leur devient bonne ou chétive aubaine.
Mais d'avaler trop vite ou de travers
L'occasion pour eux n'est pas fréquente,
Lorsqu'il leur faut subir de gros hivers
Comme celui de mil huit cent cinquante.
Un jour, qu'ils voyaient leurs états
Surchargés dès longtemps de neiges, de verglas,
L'un d'eux leur fit une harangue ;
C'était l'un des plus forts des crocs et de la langue.
« Mes frères, leur dit-il, aujourd'hui les frimats
» Nous réduisent à la famine ;
» C'est un bien grand malheur; mais il ne s'agit pas
» De rester dans nos trous à faire triste mine :
» Ici ne viendront point nous chercher les troupeaux.
» C'est donc à nous d'agir en loups vraiment habiles ;
» C'est à nous d'envahir les fermes, les hameaux,
» Les villages, enfin jusqu'aux faubourgs des villes.
» Là sont accumulés bons et friands morceaux.

[redacted]

» Plus d'un maître indolent sur son chien se repose,
» Happons d'abord les chiens; puis nous aurons beau jeu.
» Toute porte n'est pas sans relâche bien close;
» Nous entrerons dans plus d'un lieu,
» D'où nous emporterons à coup sûr quelque chose:
» Lapins, chevreaux, agneaux, chèvres, brebis, moutons,
» Nous n'aurons maintes fois qu'à choisir à tâtons.
» Il pourra nous arriver même
» Que des ménages imprudents
» Laissent tomber entre nos dents
» Petits enfants bien gras ; c'est le régal suprême ;
» Je sais depuis longtemps le prix d'un pareil lot,
» Et c'est ainsi que j'aime à croquer le marmot.
» Vous riez? — c'est bon signe.— A ces amples captures
» Il faut nous préparer ; prenons bien nos mesures;
» Soyons unis surtout, et marchons tous d'accord ;
» L'union fait la force, et c'est pourquoi sans doute
» Le pouvoir des humains, qu'en tous lieux on redoute,
» Se maintient constamment si fort.
» Tous les soirs, bien groupés, bien classés en bon nombre,
» Nous irons rapiner à la faveur de l'ombre;
» Les jeunes en avant seront les éclaireurs,
» Feront le guet, formeront corps de garde ;
» Nous autres experts ravisseurs
» Saurons nous dévouer à tout ce qu'on hasarde
» Quand de la faim l'on ressent les horreurs.
» N'allez pas pour cela vous mettre dans la tête
» Que pour nous seuls nous saisirons
» Et qu'en vilains nous mangerons
» Tous les produits de la conquête:
» Au contraire ; j'entends que tout soit en commun.
» Nul ne reste affamé quand tout est à chacun.
» C'est principalement dans les temps où nous sommes

» Que la fraternité doit régner entre nous :
» Ce qui s'observe chez les hommes
» Peut bien s'observer chez les loups.
» Au lieu de nous traîner sur des ventres de paille,
» Nous allons satisfaire à tous nos appétits.
» Vivent les loups ! bientôt nous ferons tous ripaille,
» Des plus gros jusqu'aux plus petits.
» — Vivent les loups ! » hurla le nombreux auditoire,
En applaudissant l'orateur
De son geste le plus flatteur ;
Ce fut comme un cri de victoire.
Le soir de ce jour même on s'enrégimenta
Et par divers côtés on se mit en campagne,
Et pour changer la plaine en pays de cocagne
Dieu sait tout ce que l'on tenta.
Selon le plan tracé, les conscrits s'avancèrent,
Pour sonder le terrain ; mais plusieurs se laissèrent
Tomber dans certains traquenards
Dont n'eussent approché ni vieux loups, ni renards.
Et pendant ce temps-là, maîtres de l'entreprise,
Tous les chefs du complot, découvrant le butin,
Firent plus ou moins bonne prise
Que chacun emportait, dévorait en chemin,
Sans nul partage, sans remise,
Sans le moindre souci de la communauté,
Sans aucun souvenir de la fraternité.

Voilà bien la règle ordinaire :
Ceux qu'on mène aux abus sont souvent déconfits,
Tandis que les meneurs en se tirant d'affaire
Y font encor de beaux profits.

—

LE JEUNE LOUP PRIS AU PIÉGE.

Pour avoir écouté de toutes leurs oreilles
Ce maître loup, le harangueur,
Qui promettait monts et merveilles,
Bien des jeunes captifs, livrés à la douleur,
S'estimèrent punis avec trop de rigueur.
L'un d'eux, pincé par une patte,
Fit longtemps sur lui-même un pénible retour,
Et gémissait encor quand vint le point du jour.
« Si je pouvais broyer ta langue scélérate,
» Disait-il, vieux bavard ! C'est toi qui m'as séduit,
» Et dans ce piége m'as conduit. »
Il fut trouvé plaintif au lever de l'aurore,
Par un fermier bien armé d'un fusil ;
D'un ton suppliant il l'implore :
« — Faites-moi grâce, lui dit-il :
» Je suis tout jeune et sans expérience ;
» Je n'ai, je vous le jure en petit loup d'honneur,
» Rien dans mon estomac ; rien sur la conscience ;
» *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur*.
» Des brigands, des loups pleins d'audace
» Dans ces fers m'ont précipité ;
» Poursuivez leur troupe vorace ;
» C'est eux qu'il faut punir de leur rapacité ;
» Je puis bien vous aider à distinguer leur trace ;
» Mais rendez-moi la liberté.
» — Je conçois ta peur et ta plainte, »
Répond l'homme insensible à ces piteux accents ;
« Mais ton offre est d'un traître, oui d'un Judas par crainte,
» Et tu veux qu'on te mette au rang des innocents !
» Impossible ! pour moi j'en aurais grande honte ;

» Et d'ailleurs n'es-tu pas un loup, au bout du compte,
» Sinon déjà brigand parfait,
» Au moins du bois dont on les fait?
» Tu parais jeune, il est vrai; mais qu'importe?
» Quand je regarde ton museau,
» Me crois-tu fou de telle sorte
» Que je te prenne ici pour un agneau?
» Je sais trop les méfaits de ta maudite race,
» Pour t'accorder même un sursis,
» Et malgré ton humble grimace,
» Tu vas être à l'instant bien et dûment occis. »
Disant ces mots, le doigt sur la gâchette,
Le paysan, sûr de son coup,
Décharge sa vieille escopette,
Et c'en est fait du jeune loup.

Qui joint mauvais penchants à méchante origine,
Trahi par son langage autant que par sa mine,
N'a pas, même en prenant le ton le plus câlin,
Beaucoup à s'étonner qu'on le traite en coquin.

—

LA SÉCURITÉ D'UN ÉGOISTE.

« Quoi! vous ne songez pas à fuir de la contrée,
» Lorsqu'on n'entend parler que d'horribles desseins! »
Disait certain trembleur à l'un de ses voisins;
« Mais votre perte est assurée :
» Vous serez dénoncé, pillé, martyrisé;
» Pour moi je m'expatrie et suis bien avisé.
» — Moi quitter le pays, dit l'autre, et pourquoi faire?
» Qui puis-je redouter? Ma conduite ordinaire,
» Dieu merci, ne m'expose à rien;

» Contre les malveillants mon égide est fort bonne.
» — Vraiment?.... et quel est donc cet excellent moyen?
» — C'est de n'avoir jamais fait de bien à personne. »

—

L'ARBRE ET LE BRIN D'HERBE.

Au sommet d'un grand roc, par un vent de tempête,
Un arbre en son germe lancé,
Tout fier d'avoir si haut poussé,
Dressait et balançait son orgueilleuse tête.
« Ne fais pas tant le glorieux, »
Lui dit un modeste brin d'herbe,
« Le maître souverain de la terre et des cieux
» Est prompt à punir le superbe.
» Il t'éleva beaucoup, mais fort peu tu grandis,
» Et tu restes penché sur le bord d'un abîme.
» Là-bas, ces peupliers aux rameaux reverdis
» Sont bien plus grands que toi sans atteindre à ta cime.
» L'ouragan, dont le souffle en ce lieu t'a porté,
» Sait faire aussi maintes ruines;
» Et c'est toujours péril que d'être haut planté
» Lorsque l'on manque de racines. »

—

LE DOMICILE INCONTESTABLE.

Dans une belle et vaste salle
Que nettoyait un grand garçon,
Sur les flancs arrondis d'une urne électorale,
Par hasard circulait un jour à sa façon,

[redacted]

Sa maison sur le dos, un gros colimaçon.
« Parbleu, dit le frotteur, en fait de domicile,
» Voici le mieux pourvu, ma foi;
» Justifier du mien me sera difficile;
» Faut-il qu'un escargot soit plus heureux que moi?
» On a bien du bonheur, aux champs comme à la ville,
» D'être logé toujours chez soi. »

—

LE GARÇON MEUNIER ET L'ANE.

Sur un journal d'emprunt courbé chemin faisant,
Certain garçon meunier goûtait fort sa lecture,
Et trop loin devant lui laissait, tout en lisant,
Son âne et sa charrette aller à l'aventure.
Du journal ambulant quelle était la couleur?
On pouvait s'en douter à l'aspect du lecteur :
C'était l'humeur démocratique
Qu'on devinait en lui sans être fort malin;
Car, bien qu'il s'enfarine, un garçon de moulin
N'est guère pour les blancs en fait de politique.
D'une voix haute et ferme on l'entendait parler;
On le voyait gesticuler;
Il se passionnait sur la feuille éloquente;
Tout lui semblait dans cet écrit
Œuvre de sagesse et d'esprit,
Raison lucide et convaincante.
Pendant qu'ainsi notre homme est longtemps absorbé,
Son âne marche à la dérive;
Au bord d'un grand fossé par malheur il arrive,
L'attelage culbute et tout est embourbé.
D'une eau croupissante et fétide

Plus d'un sac de farine est bientôt imbibé.
Fort peu satisfait de son guide,
Un flanc tout déchiré par l'éclat d'un limon,
L'animal au lecteur prémédite un sermon.
Dès qu'il le voit paraître en face du dommage,
« Eh bien ! qu'en penses-tu ? Voici du bel ouvrage,
» Lui dit-il ; le premier je t'en fais compliment.
» Oh ! quand tu jurerais d'ici jusqu'au village,
» C'est bien ta faute assurément.
» Sur le char de l'Etat qui loin de toi cahote,
» Au lieu d'attacher ton regard,
» Et de laisser aller ta charrette au hasard,
» Croirais-tu n'être pas assez bon patriote,
» Si, fidèle à ton rôle obscur,
» Tu dirigeais mes pas toujours en chemin sûr ?
» Allons, le mal est fait ; tire de ta farine
» Tout ce que tu pourras de ce mauvais pétrin ;
» Quant à moi, s'il se peut que plus loin je chemine,
» Remets-moi sur mes pieds et surveille ton train. »

Chacun veut sortir de sa sphère,
Et de son vrai sentier détourne trop les yeux ;
Que chacun reste à son affaire,
La République en ira mieux.

OU VONT-ILS?

ODE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Où vont tous ces mortels, jusqu'aux sentiers funèbres
Entre-heurtant leurs vanités?
A peine de leur âme a percé les ténèbres
Le rayon le plus pur des célestes clartés.
Dans leur soif de bonheur, de trésors, de puissance,
Des vrais biens dédaignant l'essence,
Hélas! ils s'abreuvent de fiel.
Superbes, mais déchus comme le premier ange,
Ils sont toujours enclins à croupir dans la fange,
Plus qu'à reconquérir le ciel.

Où vont ces rois encor parés d'une couronne
Et dorant leurs sceptres d'airain?
Heureux et fier d'un nom que la gloire environne,
Où va ce nouveau chef d'un peuple souverain?
Et de ce peuple où vont, dans une ardente lutte,
Les partis qu'entraîne à leur chute
Ou l'ornière ou le faux progrès,
Chacun devant ses pas s'érigeant une cime
Qui sourit à ses vœux, mais lui cache un abîme
Tout hérissé de noirs cyprès?

Près d'un pouvoir élu, tels encor que naguères
Ils étaient à la cour des rois,

Où vont, brillants rivaux des mendiants vulgaires,
Ces quêteurs éternels de faveurs et d'emplois ?
Que veulent ces prôneurs de leur patriotisme,
Déjà peut-être au despotisme
Prêts à vendre la liberté,
Républicains suspects à la démocratie,
Décorés ou jaloux d'une étoile obscurcie
Au soleil de l'égalité?

Et vous que l'indigent de ses pleurs importune,
Ici cramponnés au wagon,
Devenu sous vos pieds le char de la fortune,
Là, jour et nuit cloués au coffre d'Harpagon,
Courage! entassez l'or, étendez vos domaines,
Vautours à figures humaines,
Cœurs morts à tout soin généreux ;
Où pensez-vous aller si chargés d'opulence,
Vous tous que doit un jour peser dans sa balance
Le Dieu propice aux malheureux ?

Où vont ces courtisans d'une beauté frivole
Dont ils font leur divinité ?
Ce n'est plus la RAISON, transformée en idole ;
C'est la folle du jour, la POPULARITÉ.
Vers les cieux leur amante un instant les enlève,
Les berce dans un brillant rêve,
Qui les charme et les éblouit ;
Puis, les laissant tomber du haut de leurs délices,
Pour se livrer loin d'eux à de nouveaux caprices,
Comme une ombre s'évanouit.

Où vont ces novateurs, audacieux sophistes,
Plus encor que leurs devanciers,

Ardents propagateurs de vœux sensualistes,
Aiguisant tous les dards des appétits grossiers?
Jusqu'où prétendez-vous étendre vos conquêtes,
De l'Homme-Dieu faux interprètes,
Qui soufflez l'envie au malheur,
Quand le fils du Très-Haut, dont la croix immortelle
A tracé le chemin de la gloire éternelle,
Montre les cieux à la douleur?

Où vont ces artisans de guerres intestines,
Noire écume des cœurs pervers,
Qui parlent d'entasser ruines sur ruines,
Et d'un nouveau chaos menacent l'univers?
Souilleront-ils encor les fastes populaires,
Ces antichrétiens sanguinaires,
Opprobre de l'humanité;
Aux haineuses fureurs race toujours fidèle,
Prête à renouveler de Caïn, son modèle,
La hideuse fraternité?

Où vont-ils? — Tous devraient le savoir, le comprendre,
Et tous devraient s'en souvenir;
Le passé le leur crie; ils marchent sans l'entendre,
Le présent leur dérobe un terrible avenir;
Le jour succède au jour, l'an fait place à l'année,
Sans qu'à leurs yeux leur destinée
S'illumine aux divins flambeaux;
Environnés d'écueils, sous l'éclair des tempêtes,
Sans rien voir à leurs pieds, ils vont dressant leurs têtes,
Se faire creuser des tombeaux.

Régnez donc ou tombez, majestés souveraines,
Tyrans vainqueurs ou poursuivis;

[redacted]

Secouez votre joug ou supportez vos chaînes,
Peuples régénérés ou peuples asservis ;
Opprimés, oppresseurs, vous courez tous ensemble
Vers le terme qui vous rassemble
Au gré de l'implacable faux ;
Cadavres embaumés ou sous l'humble suaire,
Vous serez confondus dans l'immense ossuaire
Où tous les hommes sont égaux.

Là vous poussent les flots de vos instants rapides,
Là que servent tous les trésors ?
Quels sont les vains objets de vos ardeurs cupides
Que vous emporterez dans la cité des morts ?
Le sarrau vaut la toge, en ce moment suprême ;
O merveille! il est d'un prix même
Bien plus sûr aux yeux du Seigneur ;
Et l'honneur oublié que ce nom seul décore
A devant lui cent fois plus de mérite encore
Que le plus grand cordon d'honneur.

Combien est sombre encor ce siècle de lumière !
Oh ! qu'il fait nuit devant ses pas !
Après avoir fourni moitié de sa carrière,
Quel bien produira-t-il ? On ne l'entrevoit pas.
Ce qu'on sait... c'est qu'il marche où tout s'avance et tombe ;
A son tour il aura sa tombe,
Dans les profondeurs du passé ;
Heureux si les soleils qui luiront sur sa course
Pouvaient enfin tarir l'inépuisable source
Des maux dont il est menacé.

Cette source est l'orgueil : elle déborde encore ;
Ennemi trop peu combattu,

C'est toujours dans les cœurs la lave qui dévore,
Etouffe, anéantit les germes de vertu.
Seul digne de mémoire est celui qui s'oublie,
Seul grand celui qui s'humilie,
Seul opulent qui sait donner;
Seul puissant est celui qui commande à soi-même,
Seul est parfait qui sait, selon la loi suprême,
Souffrir, aimer et pardonner.

[redacted]

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1850.

—

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.

M. le Général Commandant la 5e division militaire.

M. le Premier Président de la Cour d'appel.

M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

Arago, ✱, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✱, Général de division; à Paris (mars 1838).

Bixio, membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1848).

L'abbé Blanc, Professeur d'histoire ecclésiastique au collége Stanislas; à Paris (16 décembre 1847).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire-Général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✠, ancien Recteur, Vicaire-Général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Du Coetlosquet, ✠, membre de l'Académie de Metz, représentant du peuple (décembre 1840).

De Coutard, ✠ C ✠, Général de division; à Paris (février 1833).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Droz, Joseph, ✠, de l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques; à Paris (novembre 1806).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Limoges (août 1827).

Flourens, ✠, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✠, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Professeur d'éloquence à la Sorbonne; à Paris (novembre 1844).

Golbéry (de), ✠, Président honoraire à la Cour d'appel de Besançon; à Colmar (24 août 1842).

Goureau, ✠, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Mgr Gousset, O ✠, Archevêque de Reims (janvier 1831).

Guizot, G C ✠, de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✠, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✠, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lamartine (Alphonse de), ✠, membre de l'Académie française, etc. (mai 1834).

Lefaivre, C ✠, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Magnoncour (*Flavien* de), ancien Pair de France; à Auteuil (décembre 1835).

Martin, ✠, ancien Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, ✠, Conseiller à la Cour de cassation (août 1835).

Micaud, ✠, ancien Maire de Besançon.

Michelot, ✠, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert, membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1840).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

De Salvandy, G C ✵, de l'Académie française (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✵, ancien Préfet du Doubs; à Paris (janvier 1819).

Voirol, Général de division en retraite, ancien Pair de France; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✵, Conseiller honoraire à la Cour d'appel, ***Doyen de la Compagnie*** (30 décembre 1805).

Weiss, ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, membre de la Société d'émulation du Jura (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

Desbiez de Saint-Juan, ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✵, Doyen et Professeur de littérature française à la Faculté des lettres, ***Secrétaire perpétuel honoraire*** (28 janvier 1829).

Parandier, ✵, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

DEMESMAY (Auguste), membre de l'Assemblée nationale, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de-Dôme (26 décembre 1833).

BOURGON, ✠, Président à la Cour d'appel, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

LANCRENON, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

BÉCHET, ✠, Conseiller à la Cour d'appel, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

BRETILLOT (Léon), ✠, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé RUELLET, membre honoraire du Chapitre métropolitain, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

JOBARD, ✠, ancien Député, Président à la Cour d'appel (28 janvier 1836).

PONÇOT, ✠ O ✠, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. CLERC, ✠, Conseiller à la Cour d'appel (28 janvier 1837).

Louis DE VAULCHIER (24 août 1837).

CONVERS, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

PERRON, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, membre du Conseil général de la Haute-Saône, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

GARDAIRE, ✠, Inspecteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé DARTOIS, Chanoine (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✻, Conseiller à la Cour d'appel (24 août 1841).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour d'appel (24 août 1844).

Deville, ✻, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Person, ✻, Professeur de physique à la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Clerc (Ed.), notaire (28 janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Vicaire à Sainte-Madeleine (30 août 1847).

L'abbé Grivet, membre honoraire du Chapitre métropolitain, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Tourangin, C ✵, Conseiller d'Etat (30 novembre 1848).

Loiseau, Procureur-Général (30 novembre 1848).

Bonnet (Simon), Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-adjoint (24 août 1849).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✵, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✵, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✵, Conseiller à la Cour de cassation (février 1811).

Duvernoy, correspondant de la Société nationale des antiquaires de France; à Besançon (janvier 1822).

D. Monnier, correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Victor Hugo, O ✠, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✠, membre de l'Académie des sciences, Professeur au Conservatoire des arts et métiers; à Paris (août 1827).

Marjolin, O ✠, Professeur à la Faculté de médecine de Paris (janvier 1828).

Péclet, O ✠, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences de Paris, Inspecteur général de l'Université (août 1828).

Dalloz, ✠, ancien Avocat à la Cour de cassation (août 1828).

L'abbé Receveur, ✠ Professeur à la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Auteur dramatique; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✠, Docteur en médecine, Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin à Dole, membre de la Société des antiquaires de la Côte-d'Or (août 1833).

Beuque (Adrien), Vérificateur des douanes; à Lyon (janvier 1834).



Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque nationale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, ✻, Membre de l'Assemblée nationale et de l'Institut (Académie des sciences morales), médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

De Bernard, Littérateur; à Paris (janvier 1840).

Bolu-Grillet, Docteur-Médecin; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Doct.-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, Inspecteur-Général de l'Université; à Paris (août 1843).

Gravier, ancien Receveur des Domaines; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

Marquiset (Armand), ✻, ancien Sous-Préfet à Dole, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur (janvier 1844).

Guichard (Jean-Marie), Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale (août 1844).

Wey (Francis), ✻ homme de lettres; à Paris (août 1845).

Albert de Circourt; à Paris (janvier 1846).

Louis de Ronchaud, littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Ebelmen (Joseph), Directeur de la manufacture de Sèvres (24 août 1849).

Richard-Baudin, Professeur de rhétorique au collège de Dole (24 août 1849).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté [1].

Messieurs,

De Villeneuve-Trans, ✻, membre correspondant de l'Institut; à Nancy (janvier 1824).

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1833).

Taylor, ✻ O ✻; à Paris (août 1825).

De Cailleux, ✻ O ✻, ancien Directeur-Général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✻, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur-Général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, ✻, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, ✻, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie (janvier 1841).

Reinaud, ✻, membre de l'Institut, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Pautet (Jules), Bibliothécaire de la ville de Beaune (août 1842).

Leglay, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs sociétés savantes (août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire-général; à Belley (30 août 1847).

Delesse, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre (30 novembre 1848).

Braun, Conseiller à la Cour d'appel de Colmar (24 août 1849).

ASSOCIÉS ETRANGERS (1).

Messieurs,

Le Baron de Stassart, ✠, membre du Sénat belge; au château de Corioule (janvier 1826).

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Humbert, ✠, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), Professeur de langue arabe; à Genève (janvier 1820).

Thurmann, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Saraz; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini, littérateur; à Pise (mars 1841).

Le Baron de Reiffemberg, membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Institut de France (Acad. des inscript.) (mars 1841).

Gachard, Directeur général des archives des Pays-Bas (mars 1841).

Vulliemin, historien; à Lausanne (mars 1841).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne (mars 1841).

Matile, membre du Tribunal souverain de Neuchâtel (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, membre du Conseil d'État de Hollande, ancien chef du cabinet du roi (août 1843).

Bonafous, ☼, Docteur médecin, membre correspondant de l'Institut de France ; à Turin (avril 1845).

Ménabréa Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie ; à Chambéry (30 août 1847).

[redacted]

ÉLECTIONS.

Dans sa séance du 24 août, l'Académie a nommé :

Associé résidant.

M. Blanc, premier avocat-général.

Associés correspondants nés dans la province.

M. l'abbé Gaume, vicaire-général, à Nevers.

M. Mauvais, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, à Paris.

Associé correspondant né hors de la province.

M. Stiévenard, doyen de la faculté des lettres, à Dijon.

Associé correspondant étranger.

M. Reume, capitaine d'artillerie, à Bruxelles.

Président annuel.

M. Parandier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien député du Doubs.

Vice-président.

M. l'avocat Tripard.

[redacted]

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1851.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1851, décernera les prix suivants :

Prix d'Histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre ou une Eglise de la Province.* Sont exceptées : *la Ville de Gray, les Maisons de Joux et de Montfaucon, les Abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil et Saint-Claude*, sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les Biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'Eloquence. — Médaille de 300 francs. — L'Académie remet au concours l'Eloge de *Jean-Jacques Boissard*, né à Besançon, le premier qui ait fait connaître les antiquités romaines, poëte latin distingué. On ne demande point aux concurrents la vie de cet antiquaire célèbre, mais l'appréciation de ses ouvrages et des services qu'il a rendus à l'archéologie.

Prix de Poésie. — Médaille de 200 francs. — Pièce de vers sur *les bienfaits de l'Institution des sourds-muets.*

Prix de Philosophie morale. — Médaille de 300 francs. — *Signaler la tendance générale à sortir de sa condition ; en exposer les avantages et les dangers pour l'ordre social.*

Les concurrents ne signeront point leurs Mémoires ; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces Mémoires seront envoyés *francs de port au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Le Secrétaire perpétuel,

F. Perron.

ERRATA.

—

Le Mémoire sur *la Vie de M. l'abbé Marchand*, missionnaire-martyr, Mémoire qui a obtenu une médaille de 200 francs, est l'ouvrage de M. l'abbé JACQUENET, professeur de théologie au grand séminaire de Besançon.

L'auteur du Mémoire sur l'*Abbaye de Montbenoît*, qui a obtenu une mention honorable, est M. BARTHELET, notaire à La Cluse.

(Voir le rapport sur le concours d'histoire.)

—



TABLE DES MATIÈRES.

FIN.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE SAINTE-AGATHE.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1851.

Président annuel,

M. PARANDIER.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Considérations générales sur les devoirs des Académies pendant les crises politiques et sociales.

MESSIEURS,

En me retrouvant, après neuf années révolues, au sein de notre Académie, je me sens pénétré de cette inexprimable quiétude de cœur, que tout homme sensible éprouve en rentrant, après une longue séparation, dans sa famille et au milieu de ses amis.

Vos honorables suffrages, Messieurs, en m'appelant, au moment même de mon rêtour parmi vous, à présider

vos réunions et cette solennité, ont relevé, par une heureuse coïncidence, le prix de cet honneur à mes yeux, et j'en suis d'autant plus reconnaissant, que vous saviez d'avance ne pouvoir trouver en moi les brillants talents auxquels vous auriez pu, chez d'autres confrères, rendre un légitime hommage. Vous avez pensé, Messieurs, que quelques services rendus au pays, qu'un désir ardent de lui être utile encore, pouvaient suppléer au mérite littéraire, et cette interprétation des motifs de votre choix suffit pour m'en enorgueillir. Mais, quelles pénibles impressions ne viennent pas se mêler aux sentiments de douce satisfaction que j'éprouve et que je viens de vous exprimer, lorsque, promenant mes regards sur cette enceinte, je puis, en quelque sorte, compter une à une les pertes cruelles que la mort nous a fait essuyer ! C'est à peine si, parmi tant d'hommes éminents, à côté desquels j'étais fier de m'asseoir, je puis reconnaître autour de moi, dans cette réunion, quelques-uns de ceux qui encourageaient mes premiers efforts, et donnaient leur bienveillante approbation aux travaux que je leur soumettais au début de ma carrière.

Qu'il m'eût été doux, Messieurs, de leur témoigner ma respectueuse gratitude, en revenant aujourd'hui siéger dans cette assemblée, qu'ils ont illustrée par leur savoir et leurs vertus, non moins que par l'importance de leurs recherches historiques et le charme de leurs travaux littéraires ! Mais, hélas ! ils ne sont plus ; et, lorsque je pouvais espérer de m'enorgueillir encore ici de leur présence, je me trouve, le deuil dans l'âme, réduit à ne faire entendre à leurs ombres vénérées que

l'expression de ma douleur profonde et de mes amères regrets!

Vous avez déjà, Messieurs, honoré leur mémoire par les justes hommages que ceux qui leur ont succédé parmi nous ont été appelés à leur décerner dans vos solennités publiques; et comme pour relever encore leur gloire collective par un touchant mausolée littéraire, mon digne prédécesseur vous a reproduit le tableau de leurs vertus et l'énumération brillante de leurs travaux, avec cette chaleur d'âme et cette verve féconde qui caractérisent son talent poétique et littéraire.

Après une telle glorification, il ne me resterait, Messieurs, qu'à me taire et à m'envelopper dans ma douleur; mais ne vois-je pas autour de moi, dans les choix heureux que vous avez faits pour réparer nos pertes, de justes motifs de consolation et d'espérance?

A la vue de cette réunion des notabilités dont notre cité s'honore, les craintes qu'auraient pu faire concevoir au premier abord de si grandes pertes se dissipent, et il n'est plus permis de douter que l'Académie de Besançon ne continue à soutenir avec éclat la légitime réputation qu'elle s'est acquise.

Toutefois, on ne peut se dissimuler, que les fâcheuses périodes d'agitations politiques dont nous ne sommes pas encore entièrement sortis, n'augmentent les difficultés de notre tâche.

Il me semble en effet, Messieurs, qu'il ne suffit plus, en de telles circonstances, de rédiger des programmes et de provoquer des concours sur des questions bien choisies de littérature, d'histoire ou de morale, ni de dé-

cerner des récompenses aux jeunes écrivains qui se font remarquer par l'utilité de leurs travaux historiques, ou par l'élégance de leurs productions littéraires, mais qu'il faut encore mettre votre infatigable sollicitude à réveiller le zèle éteint ou égaré par la gravité des événements.

Qui d'entre vous, Messieurs, n'a pas remarqué, dans ces moments où la turbulence des partis et l'instabilité des pouvoirs publics troublent le présent et assombrissent pour tous l'horizon du lendemain, que la pensée, arrêtée dans ses conceptions, ne soit prête à proclamer son impuissance, et que les cœurs découragés, oubliant que l'éternelle Providence sait tout ramener à l'accomplissement de ses desseins, ne finissent par croire à l'empire de l'aveugle fatalité dans le gouvernement du monde, et ne s'abaissent même jusqu'à abdiquer l'espérance ?

C'est cette situation que votre digne et savant secrétaire perpétuel vous montrait, l'an dernier, exerçant une influence à la fois si puissante et si déplorable sur les productions de l'esprit et du sentiment.

Combattre cette influence, Messieurs, relever dans les cœurs abattus le sentiment de leur dignité et la confiance dans l'avenir : telle est à mes yeux la tâche exceptionnelle que les circonstances difficiles et les temps de désordre public révèlent aux académies, et leur imposent même comme un devoir qui est dans l'esprit de leur institution.

N'est-ce pas se conformer à ces vues, Messieurs, que de montrer aux intelligences, en détournant leur ap-

plication des scènes souvent peu édifiantes de la politique, un avenir de paix publique qui est dans les besoins et les idées de tous, et particulièrement de ceux qui cultivent les sciences, la littérature et les beaux arts? N'est-ce pas encore s'y conformer que de rappeler les esprits à la spécialité de leurs études, en tirant parti de l'action salutaire des sciences et des lettres sur la société et sur les mœurs, où leur culte féconde la semence des vertus généreuses, et étouffe le germe des mauvaises passions.

Qui d'entre nous, Messieurs, doute que les occasions et la passion de la guerre ne diminuent à mesure que la science et l'intelligence se répandent dans le monde?

Qui d'entre nous ignore que l'amour de la littérature et des beaux arts rapproche et réunit les hommes, tandis qu'au contraire, les passions politiques les divisent?

C'est aux Académies qu'il appartient, pour calmer l'effervescence des esprits, de mettre à profit l'amour du vrai et du beau, comme une ressource précieuse, capable de contribuer dans une certaine mesure à la restauration de l'ordre public.

Pour remplir la tâche que je viens de vous signaler, Messieurs, l'Académie, quoique trop sage pour ne pas se renfermer habituellement dans les limites où la circonscrivent les statuts mêmes de son institution, ne peut se dispenser cependant, dans une situation comme la nôtre, de jeter un coup d'œil sur les changements qui s'opèrent ou qui tendent à s'opérer dans les mœurs et les institutions nationales; soit parce que ces dernières se liant intimement à l'objet de ses travaux, elle doit

trouver dans l'analyse des événements la raison de l'action qu'ils exercent sur le culte des lettres, des sciences et des arts, et peut-être des garanties de son prochain réveil et de ses nouveaux progrès, soit parce qu'elle peut chercher et découvrir, dans l'explication même de leur origine, l'indication de leur issue probable, et en même temps celle des moyens de prévenir le désordre intellectuel et moral, dont ils pourraient être la source.

« L'étude des temps désastreux, celle de leurs causes et de leurs effets, ne sont pas, nous disait en 1834 notre vénérable président Courvoisier, des choses que nos institutions repoussent et que nos discussions doivent s'interdire; l'histoire nous appartient, mais la politique aussi est une science, et tout ce qui est vrai, utile à l'homme et aux citoyens, tout ce qui est propre à éclairer l'esprit, à fortifier le cœur, fait partie de notre domaine. »

Vous me permettrez donc, Messieurs, en me plaçant à ce point de vue purement académique, de vous dire quelques mots des péripéties que nous venons de traverser, d'en apprécier sommairement avec vous les causes, et de chercher jusqu'à quel point on peut en espérer prochainement le terme; c'est-à-dire, le retour du calme et de la tranquillité publique.

Je me garderai bien, du reste, d'entrer dans une appréciation des opinions et des partis politiques. Résolu de rester dans des généralités sur les crises sociales, comme celles qui, depuis trois ans bientôt, agitent l'Europe, je n'ai d'autre but que de trouver, dans l'analyse

sommaire et philosophique de leurs causes, des considérations propres à nous rassurer sur l'avenir.

Déjà nous pouvons constater que le mouvement révolutionnaire s'apaise à l'extérieur et semble toucher à son déclin ; mais tout est-il autour de nous sans nuage? et si l'extérieur est devenu moins menaçant, pouvons-nous en dire autant du dedans? Non sans doute, Messieurs ; la sérénité n'existe pas encore dans les régions de la politique, cela est évident ; mais n'est-il pas possible néanmoins d'arrêter dès aujourd'hui le découragement, en faisant voir à ceux qui continuent à s'effrayer de la situation, qu'elle s'explique par la loi providentielle qui préside à toutes les phases du développement humanitaire?

Il me semble, Messieurs, qu'il ressort de l'analyse de ce développement, lorsqu'on l'étudie dans l'histoire du passé, qu'à toutes les époques des sociétés humaines, l'application d'un principe fondamental de gouvernement n'a fait régner dans le corps social l'harmonie intérieure qui en constitue la force, et n'a soutenu l'énergique activité qui en développe le bien-être, qu'autant que ce principe s'est trouvé en parfait accord avec les mœurs des populations soumises à son empire.

Cette assertion ne me paraît pas contestable ; or, l'immutabilité n'appartient pas à l'essence finie des institutions qui sont l'œuvre des hommes ; celles-ci, par conséquent, ne peuvent être que des vérités d'application qui n'ont qu'un temps, qui se rapprochent, sans doute, par des transformations successives, des vérités idéales, éternelles et invariables, mais sans jamais en

atteindre la perfection infinie; car celle-ci est l'essence de Dieu, seul éternel et suprême. Il vient donc tôt ou tard un moment où le maintien de l'application passagère d'un principe en action dans la société, soulève inévitablement une lutte contre la tendance et la manifestation progressive d'un nouveau principe politique opposé au premier, et des institutions qui en découleraient comme ses conséquences.

Cette lutte, de sourde qu'elle est d'abord, devient peu à peu plus manifeste et plus vive. Qu'arrive-t-il alors? que ceux qui, ayant intérêt à maintenir l'ancien ordre de choses et se persuadant, par cela seul, qu'il doit l'être à tout jamais, sont en quelque sorte forcés, pour atteindre leur but, de recourir à des moyens qui heurtent, sous certains rapports, des principes déjà introduits et mis en pratique dans les mœurs et les habitudes nationales. De là survient bientôt, dans les partis qui militent pour introduire, dans l'organisme politique et social, des principes nouveaux, des institutions nouvelles, une irritation qu'excitent, que semblent justifier même les écarts de leurs adversaires; or, c'est précisément cette irritation, dont la violence, éclatant subitement, donne lieu aux bouleversements révolutionnaires, à ces brusques secousses politiques dont nous parlions tout à l'heure.

Cette irritation, Messieurs, souvent si terrible dans ses effets, ne serait donc, à la considérer dans ce que ses causes peuvent avoir de légitime et de providentiel, que le signe de la nécessité ou de faire cesser, dans les rapports du pouvoir qui gouverne avec les masses gouvernées, l'application de principes désormais suran-

nés, ou de revenir à des principes dont on se serait écarté, ou enfin, d'y introduire de nouvelles vérités, conséquences des mœurs et des besoins actuels de la société, et dont l'application, dans de justes mesures, doit y ramener l'harmonie.

Quoique ces idées, ces principes ne soient point encore à l'état de conception distincte pour le plus grand nombre, il suffit qu'elles apparaissent à l'état de perception intuitive, et de besoins instinctifs dans le peuple, pour qu'elles donnent lieu à ces explosions terribles, dont de grands et irréparables malheurs sont les accompagnements inévitables.

Quelquefois, Messieurs, lorsque la pétulance des passions humaines n'a pas anticipé sur l'heure marquée par le doigt de Dieu, on voit surgir, du milieu des masses, un homme supérieur, que la Providence destinait à résumer le mieux, dans son individualité puissante, les idées et les besoins du plus grand nombre, à être, en un mot, l'expression la plus fidèle de son époque et de la société dont il est membre. Mais de tels hommes sont rarement donnés au monde, et, lorsque l'impatience des partis précède les temps, c'est au milieu des tourmentes qui se succèdent violemment et rapidement, qu'il faut attendre l'apparition des principes nouveaux, régénérateurs de la société, et celui que Dieu destine à en être l'organe, à les répandre, à les vivifier. Il peut arriver même que cet homme supérieur existe au milieu des masses, et qu'on se refuse à le reconnaître. Qu'arrive-t-il alors dans cet état d'anarchie des idées et des sentiments? Que chacun, poursuivant

du point de vue particulier où il est placé, avec les préjugés, les intérêts et les idées propres à sa position, la recherche des principes, des formes de gouvernement, et de ce type providentiel, de cette individualité dont nous venons de parler, se flatte de les avoir trouvés, et se croit autorisé à les préconiser, à les divulguer avec un zèle qui, s'élevant quelquefois jusqu'à la véhémence, contribue à exaspérer encore l'opposition des volontés et des partis.

C'est pendant le malaise général qui accompagne une aussi difficile transition, qu'éclate cette perturbation inquiète, cette polémique fougueuse des esprits, où les passions jouent un rôle si déplorable, où la vérité est aux prises avec l'erreur, où le fait domine le droit, et enfin où tous les éléments destinés à se fondre un jour ensemble sont en lutte.

Pourquoi s'étonner, Messieurs, de voir, pendant cette élaboration tumultueuse des intelligences, surgir des idées abstraites, dont les prétentions sont inconciliables avec les conditions soit du temps, soit de la nature humaine ? pourquoi se récrier sur la témérité de ces investigations hardies, si leur apparition, comme il faut le croire, n'est permise par la Providence qu'autant que, sous certains rapports, elles renferment des vues dont il serait à propos de tenir compte dans les voies nouvelles où la société est sur le point de s'engager, ou des avertissements utiles sur les écueils qu'elle doit éviter ?

Et même serait-il juste, Messieurs, de nier l'existence de tout progrès, pendant ces phases critiques qui pré-

cèdent le renouvellement des constitutions? Je ne le crois pas; car aller, même par l'élaboration tumultueuse que nous venons de signaler, au-devant des notions ou des principes, de la conception et de la pratique desquels dépend l'avénement ou le retour à un ordre plus complet et plus stable de la société, dût-on s'égarer quelque temps à leur poursuite, n'est-ce pas en accélérer la découverte, marcher au but?

Cette élaboration tumultueuse des intelligences est donc nécessaire, inévitable, jusqu'à ce qu'enfin le plus grand nombre saisisse avec évidence, parmi les faits qui se pressent, dans les théories qui se sont produites, une perception distincte des principes pratiques à introduire dans les institutions, et discerne clairement les hommes les plus capables de les formuler et de les mettre en action.

C'est alors, et alors seulement, que les masses se rallient avec calme et conviction, et ramènent la société dans une nouvelle période de mouvement organique, d'accord politique, par conséquent de progrès sage et mesuré, dont le résultat définitif doit être l'amélioration morale, intellectuelle et physique de toutes les classes, et particulièrement des masses qui en éprouvent plus vivement le besoin.

Sans doute, Messieurs, il a fallu subir, avant d'arriver à ce point, des épreuves cruelles; mais en dernière analyse, ces épreuves, pour qui veut les juger d'un point de vue élevé, ne sont-elles pas, malheureusement, nécessaires? Ne concourent-elles pas, entre les mains de la Providence, à faire éclore les idées et les principes

qui correspondent aux exigences de l'époque, à en assurer, à la longue, le triomphe dans l'opinion publique, et la réalisation pratique dans les institutions.

Si tel est le caractère sommaire de ces crises politiques et sociales, je ne puis, Messieurs, me défendre de les comparer à celles par lesquelles passe successivement la vie de l'homme, depuis la naissance à l'âge adulte, et qui marquent chacune des phases de son développement.

Il ne faudrait donc les considérer que comme des crises essentiellement passagères dans la vie des nations, et en quelque sorte. comme des jalons que la civilisation plante péniblement sur la route qu'elle parcourt, dans sa marche lente, mais indéfectible à travers les siècles.

Sans contredit, il n'en est pas moins pénible, je dirais presque humiliant pour l'espèce humaine, que de si grands maux soient inséparables de toute transition d'une phase à l'autre de son existence; mais ne faut-il pas s'y résigner, Messieurs, si ces douloureux enfantements des périodes successives de la civilisation, ne sont que la conséquence de l'inévitable loi des êtres finis en ce monde? Oui, sans doute, il le faut, mais avec la résolution d'employer ses efforts à en atténuer les effets. On y contribue, Messieurs, en répandant les lumières, car elles seront toujours le plus grand moyen de salut pour les peuples, et en exerçant sans relâche, sur les masses, un zélé patronage de travail, de modération, de tolérance, afin d'habituer l'homme à dompter ses passions, à préférer un bien réel et présent à un mieux incertain, à n'employer pour arriver au but que des moyens louables, et surtout à admettre le temps comme condi-

tion nécessaire de tout progrès réel et durable. Le temps, Messieurs, est sans contredit l'élément le plus puissant du perfectionnement humain. Son action bienfaisante doit entrer pour une bonne part dans les motifs qui nous font espérer que, si la civilisation ne peut entièrement échapper à de rudes épreuves, du moins leur violence diminuera progressivement à mesure que l'ordre social deviendra plus mûr, plus fort, plus rationnel.

Qui de nous, en effet, pourrait contester que ce pêle-mêle d'opinions discordantes, que cette incroyable anarchie dans les partis qui gouvernent ou veulent gouverner la société, que ces combats furieux qu'ils se livrent, et que les tourmentes révolutionnaires qu'ils font éclater en se déchaînant les uns contre les autres, ne soient la conséquence inséparable des premiers âges de l'humanité ? qui d'entre nous pourrait nier que celle-ci ne soit bien jeune, trop jeune encore sur cette terre, pour être prudente, mûre et sage ?

Pour moi, Messieurs, telle est ma conviction ; et quand je pense que l'apparition de l'homme sur la terre remonte à peine à soixante siècles, je trouve que si ces quelques milliers d'années sont beaucoup quand je les compare à la durée ordinaire de l'existence de l'homme, ils sont bien peu de chose, en vérité, pour l'espèce humaine ; ils ne sont rien, pour ainsi dire, quand on les compare à la durée du globe entier qu'elle a pour destinée d'exploiter et d'embellir.

Quatorze ou quinze fois la vie d'un chêne, cinquante ou soixante fois la durée que peut atteindre celle de

l'homme lui-même, nous reporteraient au-delà du moment où sa race a paru pour la première fois sur cette planète; aussi n'avons-nous pas même eu le temps encore de bien prendre possession de la petite partie de sa surface que nous a cédée l'Océan; aucun centre commun n'est encore créé pour appliquer la raison et l'intérêt humanitaire aux différends qui s'élèvent entre les peuples; il n'existe pas non plus d'unité d'action pour favoriser l'initiative des grandes entreprises qui touchent aux intérêts généraux des continents; elles sont encore abandonnées à l'intervention divergente, anarchique des nationalités qui se partagent l'empire du monde.

Ces faits seuls suffiraient pour démontrer à mes yeux que l'humanité n'a peut-être pas encore franchi toutes les premières phases de sa vie ascendante, et que nos neveux, plus avancés, seront en droit d'attribuer à cette circonstance nos préjugés, notre fureur de bouleverser et ce fatal penchant aux mesures d'extrême violence qu'une haute raison désavoue, mais que développent et font éclore les instincts passionnés et irréfléchis, et que la sagesse des gouvernements n'a point encore eu jusqu'ici l'habileté de prévenir ou de maîtriser.

Il y aurait là, Messieurs, matière à bien des réflexions sur nos misères; il y aurait de quoi mortifier et confondre notre vanité, à nous qui ne faisons que paraître, si nous ne trouvions, dans le domaine des sciences, de la littérature, de l'industrie et des beaux-arts, de justes motifs pour relever notre espoir et notre fierté.

Nous ne sommes, il est vrai, que d'imperceptibles atomes végétant dans l'atmosphère, couche légère d'air

humide, dont l'épaisseur est à peine la trois-centième partie de celle du globe qu'elle enveloppe; et cependant, cet imperceptible atome a mesuré la terre qu'il habite et dont les dimensions l'écrasent; il a calculé le volume et la distance des astres dont son regard ne peut soutenir l'éclat.

Capable, malgré sa petitesse, de s'élever jusqu'à la conception des principes qui règlent leur marche, il a tracé de sa main l'orbite des planètes, et celles-ci ne sont plus aux yeux de sa pensée et de son intelligence agrandie que des grains de matière qui roulent dans l'espace, sous l'empire d'une loi qu'il a découverte, suivant des lignes qu'il a prévues.

L'homme a donc non-seulement marqué sa place dans l'harmonie des mondes; mais il a compris encore les rapports qui règlent et maintiennent cette harmonie même. Qui oserait assigner des limites au vol audacieux d'une intelligence qui s'élève, sous l'égide et la volonté de Dieu, aux plus hautes conceptions de l'ordre universel?

Ne désespérons donc, Messieurs, ni de l'homme ni de l'humanité, et ne nous étonnons pas qu'une civilisation jeune encore ne soit ascendante que par saccades ou par crises.

Ne nous étonnons pas que leur contre-coup se fasse sentir dans les travaux de la pensée, et amènent souvent une stagnation générale dans la marche et l'activité du progrès des divers éléments de la vie sociale.

Gardons-nous de croire, Messieurs, que ce soit pour les bouleverser et les détruire, que cette civilisation

emporte, dans les voies qu'elle ouvre de temps à autre à son avenir, d'un côté les institutions et les lois, de l'autre les sciences, la littérature et les arts. Je crois vous avoir démontré que c'est, au contraire, pour assortir les premières à des conditions et à des besoins jusqu'alors inconnus, en y introduisant de nouveaux germes de justice et de liberté, et pour harmoniser les autres avec les vues nouvelles qui la dirigent dans son développement.

Soyons convaincus, Messieurs, que l'humanité sortira triomphante des épreuves que les temps lui font subir; que, de leur côté, les sciences, la littérature et les arts ne peuvent manquer de secouer la torpeur où les a plongés la situation critique que nous venons de traverser; et si, pendant la durée de ces orages révolutionnaires, leurs organes sont réduits à un silence passager, tenons pour certain qu'ils n'attendent, avec la société entière, que l'époque de paix qui ne saurait tarder longtemps à s'ouvrir.

C'est aux Académies, de leur côté, à pressentir, à annoncer cette paix intérieure si désirable, à contribuer même à son retour, par une reprise active de leurs études et de leurs travaux.

Poursuivons donc, Messieurs, poursuivons sans crainte, chacun selon nos goûts et nos aptitudes, le cours de nos recherches; et si nous n'avons pas à nous féliciter d'abondantes productions scientifiques, historiques ou littéraires pendant l'année bien orageuse qui vient de s'écouler, reprenons désormais tout notre courage. Continuons à donner à la jeunesse franc-comtoise

le bon exemple du travail allié à une sage modération et au dévouement. Ne cessons de l'encourager aux études qui perfectionnent l'intelligence et en aggrandissent la sphère, qui adoucissent les mœurs, font aimer les nobles actions, et enfin aident l'homme à remplir dignement les conditions de sa destinée.

FRAGMENT

D'UNE

ÉTUDE PHILOSOPHIQUE SUR MOÏSE,

PAR M. TRIPARD.

LES SIX JOURS DE LA CRÉATION.

MESSIEURS,

Moïse a vécu en Egypte à une époque de violence. La dynastie des rois pasteurs, qui avait appelé Joseph à l'administration du royaume et reçu la famille de Jacob avec une généreuse hospitalité, avait été renversée par l'ancienne dynastie égyptienne. La politique des nouveaux rois s'appuyait sur l'énergie du sentiment national ; tout ce qui était étranger fut suspect de sympathie pour la dynastie déchue et traité comme vaincu. Le peuple hébreu subit les conséquences de cette révolution ; réduit à la condition d'esclave, condamné aux carrières, aux travaux publics, il élève sur le sol de l'Egypte, éternels monuments de sa servitude, Karnock, Luxor, Medinet-Abou. La violence d'une si odieuse tyrannie paraît dangereuse aux oppresseurs eux-mêmes ; ils redoutent cette population qui s'accroît en raison de sa misère, et pour en arrêter le progrès, tous les enfants mâles sont

condamnés à la mort. C'est alors que naît Moïse; il subit la loi commune : livré au courant des eaux du Nil, il en est heureusement retiré par la fille du roi. Nous le trouvons donc élevé à la cour du roi d'Egypte, au cœur même de la nationalité égyptienne, dont il va apprendre les mœurs, les coutumes, la religion. Le polythéisme et le fétichisme le plus grossier y règnent dans toute l'étendue de l'expression, et c'est de ce pays que Bossuet a pu dire : « Tout y était dieu, excepté Dieu même. » Telle est l'éducation, tel est le point de départ de Moïse. Le voici maintenant dans le désert, séparé des Egyptiens par la catastrophe de la mer Rouge. Chef d'un peuple affranchi, il écrit, et le premier substantif qui sort de sa plume, formée à l'école du polythéisme égyptien, est le nom de Jehova. L'unité de Dieu, péniblement entrevue par Platon, qu'il n'ose révéler qu'avec mystère aux initiés, est le premier jet de cette plume extraordinaire. Ce Dieu est dans l'éternité, il va de cette scène infinie qui n'est autre que lui-même, enfanter quoi? quelque chose qui sera bien, mais qui ne sera ni l'immensité ni l'éternité, que nous appellerons le temps et l'espace, deux choses limitées qui ont un commencement et une fin. Le temps va donc commencer, du jour où Dieu réalisera quelque chose hors de lui, c'est-à-dire hors de l'éternel et de l'infini. Et Moïse, qui commence une chronologie, ne manque pas d'imprimer à son œuvre ce caractère particulier du temps. Son premier mot est donc *in principio,* au commencement. Au commencement Dieu créa, *Deus creavit.* Nous assistons à la création dans la sphère du temps. Créer, c'est faire

que ce qui n'était pas soit, c'est réaliser quelque chose de rien ; Dieu seul peut le faire. Que va-t-il sortir de cet acte créateur? le ciel et la terre, *cœlum et terram.* Voilà donc l'étendue substantielle créée par la Toute-Puissance divine. Pour nous, *cœlum et terram* c'est l'espace avec la matière qu'il enceint ; car dans ce ciel, les astres ne sont point encore formés, et cette terre vide encore est sans fécondité, *inanis et vacua.* « De toute éternité, dit Bossuet (1), et avant le commencement, il n'y avait rien que Dieu même, tout le reste n'y était pas ; il n'y avait ni temps ni lieu, puisque le temps et le lieu sont quelque chose : il n'y avait qu'une pure possibilité de la créature, et cette pure possibilité ne subsistait que dans la Toute-Puissance divine. »

Dieu donc a créé d'abord l'espace et le temps, l'équateur et le méridien de la sphère de la création. Nous trouvons ici Dieu, l'unité agissante, ou la cause première, le principe de toute causalité, puis le temps et l'espace. Ainsi, douze siècles avant Aristote, Moïse détermine les trois premières catégories du célèbre philosophe.

La création est encore à l'état de chaos et les ténèbres planent sur la face de l'abîme. L'Esprit de Dieu, l'énergie créatrice nous apparaît, couvant l'abîme des eaux. Dieu dit alors : *Fiat lux, lumière soit,* et à cette première manifestation du Verbe commença l'alternative de lumière et de ténèbres qui doit former le jour et la nuit : c'est l'œuvre du premier jour.

(1) Elévation sur les mystères.

Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux! et voilà que les eaux flottantes dans l'espace s'entr'ouvrent pour faire place au ciel et former, par leur séparation, la région inférieure et la région supérieure des eaux : c'est l'œuvre du second jour.

Dieu dit : Que les eaux qui flottent dans la région inférieure s'unissent dans un même lieu ! et l'*aride* apparaît, et l'aride fut la terre, et l'eau accumulée fut la mer. Que sont devenues les eaux de la région supérieure? Moïse ne s'en explique point, mais leur existence nous est affirmée par des savants. Quand l'aride apparaît, les continents surgissent, les montagnes se soulèvent, *ascendunt montes* (1).

La terre produit les végétaux, les herbes, les bois, leurs espèces, avec la puissance de se reproduire par la semence : c'est l'œuvre du troisième jour.

Le quatrième jour, Dieu forme les astres, qui divisent le jour et la nuit, et détermineront, par la régularité et la constance de leur évolution céleste, la mesure du temps, des années et des jours. Il y eut pour la terre deux grands astres rayonnants, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit, puis les étoiles, décors étincelants du firmament.

Le cinquième jour, les poissons et les oiseaux ; le sixième jour, les autres animaux de la terre ; enfin, l'homme.

Rien n'est plus net, rien n'est plus clair que les faits articulés par Moïse. Ne dirait-on pas qu'il veut défier à l'avance les investigations humaines? Voyez quel esprit

(1) Ps. de David.

analytique ! d'abord, création de la matière brute dans le chaos, puis vient l'élaboration. La lumière est un des premiers éléments de l'ordre, c'est le premier fait d'organisation ; ensuite la séparation de l'eau et de la terre, qui se compose des corps inorganisés ; immédiatement après les corps organiques vont apparaître. C'est d'abord le règne végétal, premier produit de la terre ; ensuite, le règne animal, dans un ordre de progression marquée. En premier lieu, les poissons dans les mers ; dans les airs, les oiseaux ; puis, les autres animaux de la terre, et comme couronnement, l'homme.

Quelle méthode rigoureuse et précise ! L'écrivain part du simple pour arriver au composé, du chaos à l'organisation, il suit une échelle ascendante dans l'ordre progressif des combinaisons, et l'homme est créé. Cette clasification graduée nous peint les pouvoirs organiques, s'élevant à la vie chacun conformément à la loi de sa nature. Moïse le premier, et bien avant les naturalistes, divise les règnes qui doivent être séparés, et nous les montre venant se résumer dans un être qui est le sommaire de toute la création, dans cette unité royale qui s'appelle l'homme. Je prends ici Moïse comme écrivain, comme philosophe, comme savant ; nous verrons bientôt s'il s'est trompé dans sa classification. Pour le moment, ce que je veux constater, c'est l'analyse du travail, l'art de la composition, la sûreté de main de cet écrivain si précis.

Platon roule dans le vague ses spéculations métaphysiques ; Aristote seul peut égaler la précision de Moïse : et quand je parle d'Aristote, je veux dire le plus profond

analyste qui fut jamais. Moïse avait à parler de tous ces objets innombrables de la création, et cette création si prodigieusement variée, il la réduit à quelques éléments, leur assigne un ordre, une date; rien n'est oublié, et sept lignes lui suffisent pour embrasser tout ce qui compose l'œuvre de Dieu et le classer dans un ordre scientifique. Je ne connais qu'une chose qui puisse être comparée à une analyse si profonde, ce sont les catégories d'Aristote. Aristote a trouvé les quelques idées fondamentales dans lesquelles viennent se résoudre toutes les pensées des hommes. Ce qu'Aristote a fait dans le monde des idées, Moïse vient de le faire dans le monde physique. Quand nous arriverons à Moïse, projetant dans le monde moral les rayons de son génie, nous verrons, analyse pour analyse, que Moïse le dépasse encore, et que les dix catégories d'Aristote ne sont qu'un vain jeu d'esprit, à côté des dix commandemens, règles immuables et permanentes des pensées et des actions des hommes.

Moïse se montre, dans l'exposé de la création, analyste profond; il est sans égal pour l'énergie de la pensée, pour la précision du style, pour la science méthodique, oserions-nous le dire maintenant, pour l'exactitude? Ne semble-t-il pas que ces mystères de la création repoussent les investigations de la science et ne laissent à l'homme que les conjectures de l'imagination? On a pu le croire longtemps; mais une science est née d'hier, de l'observation des faits de la nature. Les entrailles de la terre, comme la profondeur des cieux, ont été consultées, non plus à la façon des augures,

mais dans un but exclusivement scientifique. Cette science, après les erreurs des premiers pas, s'est rectifiée elle-même par sa propre expérience ; elle a acquis enfin l'autorité d'une vraie science, et ses conclusions sont : Ainsi dit Moïse, telle est la création !

Cependant un premier fait semblait résister à toute concordance scientifique. Dieu, selon Moïse, ne crée le soleil que le quatrième jour, tandis que la lumière jaillit dès le premier : voilà l'effet qui précède la cause, et Moïse livré sans défense aux rires insultants de la philosophie. Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, essaie de pallier cet ordre irrationnel, en disant : « Il a plu à ce grand ouvrier (Dieu), de créer la lumière avant même que de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il voulait nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires, dont on nous a voulu faire des divinités, n'avaient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits. » Selon Moïse, la lumière fut créée d'abord d'une manière absolue, mais n'exista relativement à la terre que par l'effet des astres rayonnants. La lumière existe donc antérieure et indépendante du soleil ? — Oui, dit Moïse. — Non, répond l'humanité. Moïse savait par ses yeux que le soleil est le foyer de la lumière ; c'est plus qu'une vérité de sens commun, c'est un fait. Moïse mentait donc à sa conscience, à son peuple, à son siècle, à l'humanité, en affirmant une lumière antérieure au soleil. C'était ruiner son livre, discréditer son nom, commencer par une

impiété. N'importe, Moïse écrit, et les temps s'écoulent, et l'astronomie nous apprend que dans la création il est un nombre infini de soleils portant eux-mêmes la lumière, que dès lors la lumière n'est pas le produit unique et direct de notre soleil, que sa lumière est combinée avec une lueur affaiblie d'astres plus éloignés ; puis examinant ces causes multiples, la science s'est demandé si la lumière n'a pas une source et une essence unique ; si elle n'est pas antérieure et indépendante des astres, et, plongeant dans cet abîme des conjectures scientifiques, voilà qu'elle nous révèle le dernier mot du jour, le dernier mot du savant, c'est-à-dire que Moïse a raison contre le sentiment universel, contre l'humanité, et que la lumière est un fluide antérieur aux astres, lequel nous est communiqué, rendu perceptible par les ondulations ou vibrations que les astres lui impriment. Sur une question si grave, Moïse a bravé la foi commune pour rester dans le vrai, en attendant de Descartes et d'Arago sa justification.

« La création des choses, dit Herder (1), commença donc avec la lumière. Ainsi fut déchirée l'antique nuit, ainsi furent séparés les éléments. Et sache-t-on que l'expérience ancienne et moderne nous ait révélé un principe de distinction et de vitalité différent de la lumière, ou, si l'on aime mieux, du feu élémentaire? Universellement répandu, quoique inégalement distribué, d'après les affinités des corps, toujours mouvant, toujours agissant, fluide et actif par essence, il est si bien la cause de

(1) Idées sur la philos. de l'histoire de l'humanité, tom. 2, liv. 10, chap. 5.

toute fluidité, de toute chaleur, de tout mouvement, que les principes électriques semblent même n'en être qu'une modification ; or, comme la vie ne se manifeste que par la chaleur et ne se développe que par le mouvement des fluides ; comme non-seulement la semence animale agit d'une manière semblable à la lumière, par une force expansive et d'actifs stimulants, mais que de plus on a découvert de la lumière et de l'électricité jusque dans la fructification des plantes, on voit aussi dans cette ancienne *cosmogonie philosophique* la lumière figurer comme le premier agent. Non pas qu'il soit question ici de la lumière du soleil, mais de celle qui émane de l'intérieur de la masse organique, et cela est également conforme à l'expérience. Ce n'est point des rayons du soleil que les créatures tirent la vie et l'aliment qui la prolonge ; chaque chose renferme en soi une chaleur interne : le roc glacé n'en est point dépourvu, seulement la vie, l'intelligence et l'activité se développent proportionnellement à la quantité de feu générateur que chaque créature renferme, et au degré de pureté qu'il acquiert dans la circulation du mouvement interne. Ainsi se communiqua la première flamme élémentaire, moins par l'effet d'une éruption volcanique, ou d'un amas de substances incandescentes, que par une force qui, en séparant les éléments, répandit en eux la chaleur, merveilleuse puissance que la nature a employée pour mettre peu à peu toutes choses en mouvement. »

Le second jour Dieu fixe le firmament au milieu des eaux, et les eaux se séparent et vont s'établir les unes sous le firmament et les autres au-dessus. Ces eaux

étaient manifestement à l'état de fluide ou vapeur, car lorsque le troisième jour Dieu veut former la mer, il ordonne que les eaux se condensent et se fixent en un même lieu, *congregentur aquæ*. Cet ordre de condensation et d'agglomération n'est donné qu'aux eaux qui sont sous le firmament. De ce vaste *précipité* des fluides, la terre surgit, et sur ses flancs la vapeur condensée dépose l'Océan. « Où étiez-vous, dit à Job l'Eternel, lorsque je couvrais la mer d'un nuage et que je l'environnais dans sa naissance d'un brouillard ténébreux?.... » Dès le principe s'établit l'alternative de la vaporisation et de la condensation, et lorsque je vois les nuages s'élever du sein des eaux, il me semble voir l'Océan remonter à son état primitif. Ce mouvement des eaux circulant dans l'air, non-seulement ramène sur les terres arides les rosées et les pluies, il agit sur la composition de l'air, qui à l'état le plus sec renferme un cinquième d'eau; il ébranle ces invisibles colonnes du fluide aqueux, qui parfois à la chute d'un léger nuage se condensent subitement et produisent ces ondées, ces torrents générateurs des débordements du Nil et du Niger, dont la source unique est dans le ciel. Ce flux et reflux des eaux atmosphériques, en communication permanente avec l'Océan, nous indique un travail latent et réparateur dont la science n'a point encore saisi le secret. Ce qu'elle nous apprend, c'est qu'elle n'a pu encore déterminer si la couche d'eau enlevée par la vapeur est égale, en chaque climat, à la quantité d'eau qui y tombe. Les affirmations se contredisent; on attache vainement l'autorité du nom de Moïse à cette question. Pour nous,

la séparation des eaux par le firmament n'est pas un phénomène réduit aux proportions des influences atmosphériques ou climatériques ; s'il nous est révélé, c'est qu'il a son rôle dans le grand œuvre de la création.

Au second jour, les astres ne sont pas encore créés. Dans les éternels conseils de Dieu, leur place est fixée au-dessus du firmament. L'immense vapeur doit donc prendre cette route supérieure ; on dirait qu'à l'avance Dieu y ait convoqué tous les éléments. La vapeur erre dans ces espaces infinis ; en contact avec la matière inorganisée, elle tend à se grouper autour d'elle, elle attend la suprême parole qui, de cette masse élémentaire, doit produire les astres : *fiant luminaria*. A ce mot, la vapeur se condense et prend sa place définitive dans ces mondes inconnus qui flottent majestueusement sur nos têtes. La vapeur devient ainsi une des matières premières dans la combinaison chimique qui doit former les planètes. Si Moïse n'eût voulu exprimer que l'idée de la séparation des eaux océaniques et atmosphériques, son langage n'eût point été exact, puisque toutes ces eaux sont sous le firmament. Il faut donc donner à cette parole antique l'importance que demande un tel sujet, et pour nous, étranger à la science, émettant une modeste conjecture, cette séparation des eaux, cet océan délégué pour l'espace supérieur au firmament, c'est un partage de cette vapeur élémentaire qui, d'abord pêle-mêle et confondue, se concentre pour obéir à la loi d'organisation divine qui va former les corps célestes.

En fixant seulement au quatrième jour la création du soleil, ce symbole adoré dans l'Orient, Moïse ne semble-



t-il pas nous indiquer que le soleil n'est pas le point central du monde, qu'il en est moins l'âme que le témoin régulateur d'une sphère restreinte? Moïse, dans ce langage solennel, nous révèle ici cette puissance d'intuition qui le fait sonder le monde matériel, avec autant de profondeur et d'exactitude que nous le verrons tout à l'heure pénétrer dans le monde moral. Si, à la veille de la création des astres, il nous montre les eaux prenant la direction des lieux que ces corps célestes doivent occuper, ne peut-on pas conclure qu'il a pressenti l'immensité de la création dans la profondeur des cieux, et que les mystères de cet immense travail ont été révélés à ce grand philosophe, à ce premier naturaliste?

Avant de commencer l'histoire de l'humanité, Moïse a voulu nous donner l'histoire du globe terrestre à une époque antérieure à toute vie humaine, Dieu seul en étant acteur et témoin. Qui le pousse dans une si téméraire entreprise? Quelle sera l'autorité de sa parole dans cette histoire pour lui sans témoins, sans monuments? Invoque-t-il les secours d'une science contemporaine? Non, tout repose sur une tradition divine, ou sur une communication immédiate et directe avec la Divinité. Selon lui, le chaos a précédé l'organisation. Quelle a été la durée de ce chaos avant le grand acte de formation? Moïse ne nous l'apprend pas, et son silence laisse à cette période une durée indéfinie. C'est dans cet intervalle que quelques géologues placent le travail préparateur qui devait enfanter la terre. Mais lorsque Dieu élabore et jette les bases d'organisation, Moïse nous détermine six époques ou six jours de production successive.

Depuis longtemps les Pères de l'Eglise, la théologie s'étaient demandé si, par jours, on devait entendre les jours tels qu'ils s'écoulent dans le jeu régulier de notre monde planétaire. « Les trois premiers jours se sont écoulés sans soleil, dit saint Augustin ; le soleil fut créé le quatrième jour. Il est vrai que l'Ecriture nous raconte la lumière faite à l'origine par la parole de Dieu, et Dieu la séparant des ténèbres, appelant la lumière jour et les ténèbres nuit. Mais quelle était cette lumière, par quel mouvement d'alternative elle accomplissait le soir et le matin, c'est ce qui se dérobe à la portée de notre intelligence (1). »

Ailleurs il dit : « En un même jour répété six fois, en six jours, l'œuvre de la création se trouve parfaite (2). » Et Moïse, en effet, termine par ces mots remarquables : « Telles sont les générations des choses créées *en ce jour,* où Dieu fit le ciel et la terre : *Istæ sunt generationes cœli et terræ, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram* (3). » « Cette ancienne relation, dit Herder (4), est le premier tableau d'un système naturel, où le mot jour, qui répond ici à une pensée propre à l'ancienne philosophie, n'est réellement qu'une échelle de division indéterminée. » Et en effet, *yom* en hébreu, que l'on traduit par *jour,* signifie aussi *époque, révolution.*

« Que pouvons-nous entendre, dit Buffon, par les

(1) Cité de Dieu, liv. 11, chap. 7.
(2) Id., liv. 11, chap. 70.
(3) Gen., 2, 4.
(4) Liv. 10, chap. 5.

six jours que l'écrivain sacré nous désigne si précisément, en les comptant les uns après les autres, sinon six espaces de temps, six intervalles de durée? Et ces espaces de temps indiqués par le mot *jours*, faute d'autres expressions, ne peuvent avoir aucun rapport avec nos jours actuels, puisqu'il s'est passé successivement trois de ces jours avant que le soleil ait été placé dans le ciel. Il n'est donc pas possible que ces jours fussent semblables aux nôtres; et l'interprète de Dieu semble l'indiquer assez en les comptant toujours du soir au matin, au lieu que les jours solaires doivent se compter du matin au soir (1). » Moïse a donc voulu marquer un travail de Dieu *à six reprises*, pour me servir de l'expression de Bossuet. C'est là que s'arrêtait la science humaine; car pour juger une théorie il faut des faits, et les entrailles de la terre n'avaient pas encore été consultées.

Vers le XVI[e] siècle, on voit pour la première fois des hommes s'occuper de la formation des substances minérales, rechercher des coquilles, des végétaux, des restes d'animaux fossiles dans les couches terrestres. Puis on remarqua les gisements des minéraux, l'ordre de leur superposition, et de l'étude de leur composition et de leur structure, on conclut la formation successive des terrains. Les ossements fossiles surtout ont donné l'idée qu'il y avait eu, dans la formation du globe, des époques successives. « S'il n'y avait eu que des terrains sans fossiles, dit Cuvier, personne ne pourrait soutenir que ces terrains n'ont pas été formés tous ensemble. » La

(1) Des Epoques de la nature.

science une fois lancée dans cette direction, on recueillit les os fossiles, on en fit une étude spéciale, et grâce à la loi d'analogie constante dans les formes de la nature, Cuvier, par sa science d'anatomie comparée, put recomposer en entier les animaux monstrueux et inconnus dont il n'avait que de faibles fragments. Trois siècles avaient concouru à la constatation de certains faits, quelques lois en avaient déjà été déduites, quand Cuvier, rassemblant tous les travaux de ses devanciers, enrichi de ses propres découvertes, parvint à constituer la science de la géologie. Mais pour la former, il avait fallu déchirer les entrailles de la terre, consulter les mines, les carrières, les grottes, exhumer aux pôles et sous les glaces les plantes et les animaux de la zone torride et du ciel des tropiques, afin de s'assurer du travail intérieur de la formation de la terre. Tous ces faits, qui manquaient à Moïse, abondaient dans les mains de Cuvier. De tous ces éléments rapprochés, médailles énigmatiques du monde primitif, Cuvier crut pouvoir conclure que le globe terrestre avait subi plusieurs révolutions successives, occasionnées par le déplacement des eaux. En effet, en sondant les profondeurs de la terre, on arrive aux corps inorganisés, à ces couches de granit primitif, qui annoncent qu'à l'époque de leur formation, nul être organisé n'avait encore paru. Non-seulement ils n'en renferment pas de parties apparentes, mais on n'en découvre aucun vestige dans l'analyse de leurs éléments. Si de là on veut remonter vers la surface, on traverse différentes couches empreintes chacune d'un cachet qui lui est propre. La première se fait remar-

quer par une riche production d'herbes, de plantes, de bois fossiles, sans aucun vestige d'animaux. On dirait la couche du règne végétal ravagée, ensevelie par les eaux après le troisième jour de la création. Une surface nouvelle s'est produite, le soleil créé le quatrième jour semble se lever pour la dessécher et la féconder. La végétation se relève du sein de ce vaste limon. Les eaux de la mer agitée se sont apaisées. Dieu crée dans leur sein les poissons, les reptiles, les monstrueux cétacées, *cete grandia*, et au-dessus de la vase peu solide encore, les oiseaux habitants des airs. Ici la narration de Moïse, coïncide avec cette couche supérieure, dans laquelle Cuvier n'a pu découvrir, avec les ruines du règne végétal, que des traces d'animaux alors existants, c'est-à-dire des poissons et des oiseaux. Et chose plus remarquable encore, l'anatomie comparée a trouvé d'étonnantes similitudes dans la structure interne de ces deux espèces que Moïse fait naître le même jour, surtout en ce qui concerne la région encéphalique, qui est, à proprement parler, la marque distinctive de l'échelle animale. Son langage est ici justifié par deux sciences : la géologie et l'anatomie.

Une troisième couche semble s'annoncer par une production qui ne se découvre point dans les premières. Dans ces tombes gigantesques de l'antiquité élémentaire, remplies de bois fossiles, de vestiges de poissons et d'oiseaux, on reconnaît mêlées et confondues de colossales organisations d'animaux quadrupèdes. Cette dernière couche n'est point encore la nôtre. On fouille en vain, les savants n'ont pu y découvrir la trace d'une existence hu-

maine; ni os, ni armes, ni flèches, ni instruments à son usage, mais des ossements fossiles, charpente gigantesque d'animaux reproduits par Cuvier, et qui semblent annoncer que l'homme alors n'était pas créé, incapable de vivre à côté de ces monstres qui l'eussent anéanti. Cette nouvelle surface du globe fut encore engloutie par les eaux, et, selon les conjectures scientifiques, ce ne fut qu'après la régénération du règne végétal et animal que l'homme enfin fut créé. Dès ce jour la terre subit-elle encore, par le déplacement des eaux, une nouvelle transformation? On ne peut en douter, car au sein de cette couche, dernier sédiment de l'inondation dévastatrice, on a reconnu quelques vestiges humains, ensevelis au milieu des lignites, des schistes, des fossiles du règne végétal et du règne animal. Ce dernier bouleversement a laissé une profonde impression dans l'âme des hommes. Ils en ont conservé l'horrible souvenir, et nous le trouvons inscrit dans l'histoire de toutes les nations primitives, sous le nom de déluge.

L'étude de cette dernière couche conduit Cuvier à conclure avec Deluc et Dolomieu, « que s'il est une chose bien avérée en géologie, c'est que la superficie du globe fut bouleversée par une grande et soudaine révolution, dont la date ne peut guère remonter au-delà de cinq ou six mille ans, qu'elle submergea le pays habité d'abord par les hommes et par les espèces d'animaux les plus connues aujourd'hui, en mettant à sec le fond de ce qui était mer, et en forma le pays habité aujourd'hui; qu'après une telle révolution, un petit nombre d'individus qui lui étaient échappés, se dispersèrent et propagèrent

sur les terres laissées à sec ; et que depuis ce temps seulement, nos sociétés commencèrent une marche progressive, firent des établissements, élevèrent des édifices, recueillirent les faits naturels et combinèrent des systèmes scientifiques. »

Ainsi la géologie dans ses représentants les plus éminents, dans sa personnification la plus haute, est venue confirmer le jugement de Newton et de Pascal, et rendre hommage à l'exactitude mystérieuse et profonde de Moïse. L'ensemble des observations que nous venons de reproduire n'est pas le résultat de recherches isolées et confinées dans un pays particulier. Partout où les géologues ont porté leurs investigations, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'Océanie, partout on a trouvé des dépôts analogues, par leur époque comme par les corps organisés qu'ils renferment, à ceux des environs de Paris. Dans les glaces du pôle on trouve les plantes et les animaux des tropiques, comme les impressions de fougères des Antilles dans une partie très-élevée du Blattemberg, du canton de Glaris. Voilà ce que nous lisons dans le plus ancien livre de la terre ; voilà aussi ce qui est écrit sur ces lignes successives de granit, de marbre, de chaux, de sable et d'argile, et les lettres fossiles nous apprennent que des êtres vivants ont assisté à ces grandes révolutions de notre globe. Non-seulement donc l'histoire du déluge est confirmée par la science, mais la succession des couches terrestres, par les objets organiques qu'elles renferment, semble démontrer que l'ordre même de la création donné par Moïse est rigoureusement conforme

aux découvertes des savants, faites plus de trois mille ans après lui. Et depuis Cuvier, cette science toujours en progrès, par l'organe de Brongniart, Buckland, Ampère, Jager, Marcel de Serres, Dumas, Elie de Beaumont, n'a fait que confirmer d'une manière plus éclatante encore les conclusions de ce savant.

Ces phénomènes géologiques renversent l'hypothèse de l'éternité de notre planète. Ils révèlent à la raison attentive, une intelligence supérieure qui organise le monde sur un plan immense, qui le développe avec une persistance de sagesse et de volonté radicalement exclusives des aveugles combinaisons du hasard. Ils manifestent enfin une élaboration lente et progressive qui nous démontre bien que le monde est antique, mais que ses dernières révolutions, compatibles avec les animaux quadrupèdes et la famille humaine, ne peuvent dater que d'hier, c'est-à-dire remonter à cinq mille ans avant l'ère chrétienne. La philosophie du XVIII[e] siècle nous représentait les sociétés égyptiennes, indiennes et chinoises, âgées de quelques millions d'années, mais lorsqu'elle voulait remonter au-delà de cinq mille ans, les traces historiques de l'humanité disparaissaient, elle ne rencontrait plus qu'un vide immense qui n'était autre que le néant. C'est ce que la géologie a scientifiquement démontré. Mais avant elle, et avec une égale précision, Moïse nous avait conservé la chronologie positive de notre planète et celle de l'humanité.

Nous venons de voir par quels grands traits procède Moïse : Dieu, la nature, l'homme! Nous avons vu comment Moïse, né au sein du polythéisme, donnait l'unité

de Dieu comme fait principe et primordial. Même en partant de ce point, ce grand homme semblait devoir succomber à la tâche. Qu'est-ce que Dieu, selon le système égyptien? C'est Isis, Osiris, Typhon ; c'est le bœuf Apis, tout ce qui est enfanté par la nature. L'idée de Dieu est effacée chez ce peuple, et Moïse même, dans la sublime conception de son Dieu un, n'aura pu y découvrir qu'un grand ouvrier. Voyons donc quel artisan il va faire de son Dieu, et par quels efforts il enfantera la nature. — Dieu d'abord est-il en présence d'une matière éternelle ? Son opération consiste-t-elle à organiser cette matière? Et cette organisation sortira-t-elle de son propre effort ou du travail de ses agents ? Ou bien, essence unique, doit-il créer la matière, et alors, par quel long et pénible enfantement le monde visible sortira-t-il de la volonté de cet invisible artisan ? Il dit, et tout est créé : *Dixit, et facta sunt*. C'est ainsi que ce grand problème est résolu. Dieu lui-même, pénétrant toutes choses de son indéfectible essence, donne l'être à tout ce qui est. En organisant les choses créées, il les revêt d'une forme extérieure qui est comme le vêtement de la matière, dit saint Augustin (1), forme que l'industrie ou l'art peuvent reproduire, soit que l'homme tourne un vase d'argile, soit qu'il représente sur la toile ou par le marbre les corps animés ; mais il y a une autre forme dont les causes efficientes dépendent des profonds et incompréhensibles décrets de celui qui, en soi, a la vie et l'intelligence, à qui non-seulement les formes naturelles des corps, mais aussi les âmes doivent

(1) Cité de Dieu, liv. 12, chap. 25.

l'existence, que lui ne doit qu'à lui-même. Or, on peut accorder à la main de l'homme l'imitation de la première forme ; quant à la seconde, le créateur et l'artisan suprême, qui n'a eu besoin ni de monde, ni d'anges, pour créer le monde et les anges, Dieu seul, s'en est réservé le secret ; bien mieux, s'il retirait de ses œuvres sa puissance créatrice, elles retourneraient à leur antique néant ; antique, non de temps, mais d'éternité. Tel nous apparaît le Dieu créateur selon son grand interprète. Ce Moïse, qui a si bien analysé la nature, qui nous la montre effet procédant d'une cause supérieure, a donc analysé Dieu lui-même, puisqu'il sait si bien nous le peindre dans son unité substantielle, dans son activité toute-puissante, dans son inépuisable bonté, au sein de l'invisible et de l'éternel. Aussi après sa mort, les peuples de Chaldée, d'Egypte et de Phénicie s'irritaient contre le peuple juif, qui leur apparaissait comme un peuple d'athées, parce que leur culte s'adressait à un Dieu inaccessible aux sens. Dans leur indignation, ils s'écriaient : Où est donc le Dieu des Juifs ? Mais le royal poëte de la Judée leur répondait : *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum?* Que les nations ne nous disent pas insolemment, où est votre Dieu ? Notre Dieu est dans le ciel, et tout ce qu'il a voulu il l'a fait. Vos dieux, à vous, sont l'œuvre matérielle des hommes. Ils ont des sens qui ne perçoivent point, des mains qui ne palpent point, des pieds qui ne peuvent marcher, une bouche incapable de produire un son (1). Ce Jéhovah, inconnu aux na-

(1) Ps. 113.

tions, longtemps après a étonné le génie de Tacite. C'était en effet quelque chose de nouveau pour le monde idolâtre, qu'un peuple adorant un seul Dieu, et ce Dieu sans forme visible, palpable, perceptible aux sens. On ne comprenait pas qu'un peuple pût concevoir, par la raison pure, un Dieu seul, souverain, éternel, immuable, immortel, comme dit Tacite : *Judæi mente solâ, unumque numen intelligunt. Profanos qui deûm imagines, mortalibus materiis, in species hominum effingant. Summum illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum.* Exemple unique au monde. Aussi, quand Pompée, violant les lois judaïques, osa, d'un pas triomphant, pénétrer dans le Saint des saints, il fut saisi d'une stupeur mêlée de respect, par l'absence de l'effigie du Dieu, par ce vide inattendu, siége invisible de l'Esprit infini, arcane de ses pensées immuables : *Romanorum primus Cn. Pompeius Judæos domuit : templumque jure victoriæ ingressus est. Inde vulgatum : nulla intus deûm effigie, vacuam sedem et inania arcana*, dit encore Tacite (1).

Pour apprécier la supériorité de Moïse, il faut contempler ce spectacle étrange d'un Tacite vivant déjà dans l'atmosphère du christianisme, et pourtant ne comprenant pas encore ce culte des réalités invisibles, institué deux mille ans avant lui, chez les Hébreux. Le désert du Sin, supérieur à la Rome triomphante ! un chef de tribu nomade rencontrant sur le Sinaï, une divinité que la sagesse antique n'avait point devinée, que

(1) Hist. lib. 5 nos 5 et 9.

la philosophie grecque et romaine entrevoyait à peine! un peuple plus sage que les philosophes, affirmant un Dieu, tel que le fait la philosophie du dix-neuvième siècle; et depuis Moïse, le monde n'ayant rien appris de plus sur ce Dieu, si ce n'est ce que le Christ lui-même nous en a révélé! voilà assurément le phénomène le plus saillant de l'histoire, le titre le plus glorieux de Moïse! Un Dieu créateur, révélé par lui, dans sa réalité pure, idéale et transcendante!

Tel est son Dieu : que sera maintenant la création? Je soupçonne l'Egypte d'alors entachée de l'idée vague du manichéisme, puisque déjà nous voyons son dieu Osiris assassiné par Typhon, le dieu du mal, et du panthéisme, puisque l'adoration des productions de la terre implique l'adoration de la nature, qui, à son tour, accuse l'identité entre la nature et Dieu, entre la cause et l'effet, d'où l'éternité de la matière, le panthéisme. Moïse sort de l'Egypte; encore une fois que sera la création? L'ordonnera-t-il selon les idées panthéistiques? Non, il en fait quelque chose d'essentiellement extérieur à Dieu et distinct de sa divinité. C'est l'éternel enfantant le temps, l'infini enfantant la limite, la cause produisant l'effet, avec l'abîme idéal qui sépare ces deux termes; c'est la profondeur philosophique de la notion de Dieu et de la nature. Et cette conception grandiose, la philosophie moderne l'accepte et en fait la base de son ontologie. — Unité de Dieu, nature créée et limitée, relation de cause à effet, rapport entre le fini et l'infini, voilà ce que nous trouvons, et nous n'avons pas encore abordé l'homme de Moïse. En affirmant un Dieu unique, Moïse

a proscrit le polythéisme et l'athéisme; en séparant essentiellement Dieu de la création, il a repoussé le panthéisme.

Que sera l'homme? Entre tant d'idées qui se présentent il faut opter. Sera-t-il conçu selon les théories du matérialisme, du sensualisme, du panthéisme ou du spiritualisme? S'il l'informe au point de vue des idées matérialistes, l'homme sera doué d'une énergie vitale à la façon des plantes, des animaux, avec des instincts plus étendus; par conséquence de la supériorité de sa structure. S'il cède à l'empire des idées sensualistes, l'homme aura une intelligence développée par les sens; toutes ses connaissances ressortiront des renseignements fournis par ces canaux, et comme les sens ne peuvent que percevoir le monde extérieur, il sera impuissant à atteindre l'absolu, à juger le moi, Dieu, l'esprit; rigoureusement il devra aboutir au matérialisme ou au scepticisme. Subira-t-il l'ascendant des croyances panthéistiques? Alors émanation de Dieu, l'homme en sera une forme, une manifestation extérieure, dépourvue d'individualité propre, de personnalité, et partant sans responsabilité. Si enfin le spiritualisme l'emporte, l'homme sera doué non-seulement du principe de vitalité, apanage des plantes et des animaux, non-seulement il percevra les objets extérieurs par les sens, mais il aura de plus le sujet qui dirige et contrôle la perception des objets par les sens, l'intellect, doué des idées nécessaires que Platon appelle innées, Aristote catégories, Kant formes de l'intelligence, saint Jean Verbe divin qui illumine tout homme venant en ce monde, et la religion révélation.

Sujet distinct de Dieu et de la nature, il aura une existence propre, une personnalité, une valeur morale qui entraîne avec elle imputabilité, responsabilité. C'est entre ces divers ordres d'idées et leurs intermédiaires innombrables que Moïse devra choisir. Voilà l'écueil du psychologue; mais quelle fermeté dans le point de vue de l'écrivain sacré, quelle grandeur, quelle précision !

L'homme n'est plus jeté dans la vie par la toute-puissance et la soudaineté d'un *fiat*. Dans l'ordre graduel de cette immense composition, lorsque Dieu veut créer l'homme, il se recueille, il va réaliser ce type conçu dans l'Eternel, qui doit être le sommaire et le chef de la création, et alors il se dit : ***Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram;*** faisons l'homme à notre image et ressemblance, et instituons-le roi de la nature; et ce qu'il dit, il le fait. *Faciamus*. Déjà nous avons vu la Toute-Puissance divine créant le ciel et la terre, l'Esprit de Dieu couvant et fécondant l'abîme, le Verbe enfantant la lumière et l'organisation; voici encore le Dieu un qui se prend au multiple, comme s'il était tout à la fois unité et pluralité. Ce mode est unique dans le Pentateuque, ce qui fait dire à Bossuet qu'ici la Trinité commence à se déclarer. Quand il s'agit de réaliser l'homme, la raison absolue se prend elle-même pour type. Dieu veut que l'homme soit lui-même l'image et l'empreinte du créateur. Il ne sera pas Dieu, ni une émanation de son auteur, mais un exemplaire distinct, formé seulement sur l'image de cet être éternel. La raison absolue lui communiquera un fragment de sa lumière divine, qui sera par rapport à son type ce que

le fini est à l'infini, raison limitée, mais qui prend sa source dans la raison infinie. Leibnitz adhère à cette pensée de Moïse, et voici comment il l'exprime dans la préface de sa *Théodicée :* « Les perfections de Dieu sont celles de nos âmes et de toute la nature; mais il les possède sans bornes; il est un océan dont nous n'avons reçu que quelques gouttes; il y a en nous quelque puissance, quelque connaissance, quelque bonté, mais elles sont tout entières en Dieu. » Ce n'est pas assez pour Moïse, l'homme n'apparaît point encore suffisamment en lumière; il faut que le philosophe précise sa pensée; encore une fois qu'est-ce que l'homme? *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ* (1). Dieu prit la poussière de la terre, en forma l'homme, et lui inspira avec l'âme l'esprit et la vie. L'homme est tiré du limon de la terre, voilà le corps de l'homme, statue de poussière produite par l'art plastique de Dieu. Mais la vie manque à cette statue; Dieu souffle sur sa face, et la vie commence. Telle est, selon Moïse, la nature de l'homme : du limon allié au souffle de Dieu. Dans cet ensemble il s'agit de déterminer où est vraiment l'homme, ce qui le constitue, et Moïse le place dans son âme vivante, dans ce qui a jailli de la vie absolue, dans ce souffle pur, immatériel, non sujet à décomposition. L'immortalité de l'âme est ici décrétée par son essence. *Et factus est homo in animam viventem.* Voilà l'homme!

(1) Gen. 2. 7.

Une double vie semble dès-lors prendre possession de l'homme : la vie organique, la chaleur vitale, qui constituera l'âme inférieure de tous les êtres vivants ; puis le souffle de la vie, inspiré par Dieu même, qui devient l'âme active et libre, douée de la faculté de penser, de concevoir l'infini, et d'aspirer à lui comme à sa source suprême. C'est cette âme inspirée, qui distingue l'homme du reste des êtres vivants. Dès son entrée dans la vie, elle lutte contre le temps. Aux prises avec les événements, quand elle semble succomber sous les coups, elle contemple l'Etre infini, et alors tous les orages s'apaisent, car elle se sent en possession de l'immortalité.

L'histoire de Prométhée n'est qu'un pâle reflet de cette sublime création. La statue qu'il édifie, le feu vivifiant qu'il veut dérober au ciel nous peint le double élément de la nature humaine, dont l'un n'a jamais été à la disposition de l'homme. L'effort de Prométhée pour le ravir, le châtiment qui nous le montre ensuite au cœur éternel incessamment dévoré, n'est-ce pas cette chute de l'orgueil que nous allons retrouver encore dans le livre de Moïse, qui frappe l'humanité, dont Prométhée n'est que l'image. Cet écho lointain de la pensée de Moïse nous reproduit, sous des traits affaiblis et dans une personnification symbolique le grand drame qui s'engage entre l'homme et Dieu. Mais ce qui reste, c'est le trait distinctif du feu vivifiant qu'il s'agit d'arracher à Jupiter, c'est le fluide divin, c'est l'esprit, c'est l'âme, dont l'essence est la vie, qu'un jour Platon saura bien reconnaître, et que Tacite, analysant la

pensée de Moïse et les croyances des Juifs, nous retrace en deux mots : *Animasque, prælio aut suppliciis peremptorum, æternas putant* (1).

Telle est donc la psychologie de Moïse : une double origine, une double nature, que saint Paul appellera plus tard l'esprit et la chair. Voilà le principe de ce conflit, de ce grand dualisme qui agite la conscience humaine, la lutte du bien et du mal. Quand nous serons arrivés au temps des apothéoses, nous verrons d'autres psychologues, et puis Manès, diviniser ces deux tendances de l'homme, et l'esprit sera Ormuz, et la chair s'appellera Arimand. Et formant la création sur ces deux éléments divinisés, le monde ne sera plus qu'un vaste antagonisme, une perpétuelle contradiction, la vie sera le combat; tout aura été créé, excepté l'ordre. C'est qu'ils portaient dans la divinité et dans la nature, ce qui n'est qu'au fond du cœur de l'homme, une double tendance, une double aspiration, qui, agissant sur la volonté, constitue dans son action la vie morale, le domaine de la liberté.

Moïse, dans sa psychologie profonde, ne s'y est pas trompé.

Je place maintenant Moïse en présence du dix-neuvième siècle; il demande à son tour à la philosophie questionneuse : Qu'est-ce que l'homme? Au dix-huitième siècle, lui répond la philosophie, je faisais l'homme sensualiste, matérialiste, athée; au dix-neuvième, j'hésite entre le panthéisme et le spiritualisme; cepen-

(1) Hist. l. 5, n° 5.

dont je penche vers le spiritualisme, et mon dernier mot scientifique est pour votre psychologie. — Ainsi donc astronomie, physique, géologie, philosophie, sciences de l'expérience humaine, vous avez parcouru toutes les hypothèses pour revenir au premier livre, au premier philosophe, à Moïse!

Telle est, dirons-nous avec Moïse, la génération des choses créées, la seule que puisse accepter la raison humaine. Et pourquoi? parce qu'elle est la plus simple, la plus logique, la moins surchargée de merveilleux. On ne peut sortir du mystère de l'origine des choses, sans rencontrer un prodige; quoi que fasse la raison humaine, elle est, dès son premier pas, condamnée à heurter un miracle; toutes les théories y aboutissent invinciblement, fatalement. Or il n'en est point qui réduise ce prodige à une loi plus simple, à une succession de phénomènes plus logique, à un système plus positif et plus rationnel, que le tableau qui nous en est tracé par Moïse. C'est à cette unité de développements progressifs que nous devons reconnaître le plan divin. L'homme illustre qui, l'un des premiers, a ouvert la carrière aux savants, qui les a appelés à l'étude des lois de la nature et de la formation du globe terrestre, qui, par son génie, a marqué du doigt les premières assises de la science géologique, a bien su, dans ses pressentiments que bientôt Cuvier devait élever à la hauteur de résultats scientifiques, reconnaître, malgré ses penchants aventureux, le cachet vrai, logique et supérieur de la narration de Moïse. Dans sa *Théorie de la terre*, Buffon nous fait entendre que « la description de

Moïse est une narration exacte et *philosophique* de la création de l'univers entier et de l'origine des choses. »
Cette conclusion du grand homme est la justification de notre pensée.

RAPPORT DE M. PERRON,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE.

Messieurs,

Les causes qui, depuis trois ans, paralysent en France l'activité intellectuelle, n'ont point encore cessé. Leur persistance pourrait même faire croire que la torpeur qu'elles produisent est passée à cet état chronique qui laisse peu d'espoir de guérison. C'est peut-être ainsi qu'en jugent les esprits superficiels; telle n'est pas la pensée de ceux qui sont habitués à scruter le fond des choses. Parmi ces fermes esprits, les uns, comme notre honorable président, ne voyant dans les révolutions que des crises qui passent comme celles des maladies et des passions humaines, prédisent pour un avenir prochain le rétablissement du calme, et avec lui la reprise des travaux de l'intelligence; d'autres, sans s'informer si la société rentrera dans ses voies ou se lancera dans une nouvelle carrière, demandent à l'histoire du passé le secret de l'avenir, et y lisent clairement que toutes les secousses politiques et sociales, après avoir momentanément suspendu la sève scientifique et littéraire, lui communiquent bientôt une nouvelle fécondité. Les merveilles du siècle de Périclès

succédant aux luttes sanglantes de la Grèce, la gloire du siècle d'Auguste remplaçant les plus affreux déchirements civils, la renaissance des lettres et des arts au moment même où les guerres de religion faisaient de l'Europe entière un vaste champ de carnage, enfin le grand siècle de Louis XIV sorti rayonnant des agitations de la fronde; tous ces faits proclament bien haut la loi providentielle, que les révolutions sont pour l'esprit ce que sont à la terre ces orages qui ne l'ébranlent et ne l'effraient que pour la vivifier.

Assurément il est rare que les révolutions, quand elles sont sérieuses, c'est-à-dire profondes, s'attaquent seulement aux éléments politiques; presque toujours elles produisent des transformations analogues dans les tendances de l'esprit humain : soit qu'elles ouvrent aux intelligences une nouvelle carrière et leur offrent de nouveaux sujets de méditation, soit qu'elles changent les goûts du public, et mettent en scène d'autres acteurs devant d'autres spectateurs, rarement les œuvres qui suivent ces violentes secousses appartiennent au même genre, et portent la même empreinte que les écrits des devanciers. Une nouvelle ère a commencé, pour laquelle il faut des aliments nouveaux. Rappelez-vous notre vieille société, quelque temps avant sa ruine : toutes les forces de l'esprit humain semblaient employées à la détruire; on ne produisait, on ne lisait que pamphlets irréligieux, épigrammes licencieuses, théories rénovatrices; elle ne fut pas plus tôt à terre qu'il sembla qu'on ne pouvait trop se hâter d'en relever ou d'en étudier les débris. Deux faits résument et démon-

trent cette vérité : l'apothéose de Voltaire couronne la fin du XVIIIe siècle, et le XIXe s'ouvre par le succès inouï du *Génie du christianisme.* La nouvelle société produite par le mouvement de 89 a vécu vite ; cinquante ans après sa naissance, de hardis novateurs la proclamèrent vieillie ; elle vit avec effroi une autre société formée dans ses flancs, prête à la briser et à prendre sa place. Les goûts, les tendances de l'esprit ont suivi les changements dans les idées politiques. A la place des œuvres de restauration monarchique et religieuse, de cette poésie vague et mélancolique, de ces luttes fameuses entre les écoles classique et romantique, de ces fouilles patientes dans le champ de l'archéologie, de la philosophie et de l'histoire, depuis quelques années, presque tous les travaux de l'esprit se sont concentrés sur les théories sociales : les masses avec leurs instincts, leurs besoins, leurs intérêts réels ou prétendus ; tel a été à peu près l'unique objet des efforts de la littérature et des sciences. Cet objet unique a revêtu toutes les formes : livres sérieux, ouvrages légers, poëmes et discours, journaux et romans, en quelque genre et sous quelque face que le génie humain se soit exercé, c'est aux masses qu'il a voulu parler, c'est pour elles qu'il a voulu produire. Le courant, dans ce sens, a été tellement puissant, que les quatre plus illustres écrivains de notre époque, après avoir commencé leur gloire par la restauration du passé, ont été entraînés comme fatalement dans la voie nouvelle. C'est par ses *Mémoires d'outre-tombe,* cet immense pandémonium, où bien des pages semblent inspirées par

un souffle ultra-démocratique, que l'illustre auteur du *Génie du christianisme* a clos sa brillante carrière; le poëte des *Méditations* si religieuses, si monarchiques, est un des chefs du mouvement qui nous emporte; Victor Hugo siége presque au sommet de la montagne, et l'on sait ce qu'écrit, ce que prêche depuis longtemps le fougueux et sublime auteur de l'*Essai sur l'indifférence*.

S'il fallait à ma pensée de nouvelles preuves, je les trouverais sans sortir du sanctuaire de cette Académie. Parcourez la liste des sujets que vous mettez depuis quelques années au concours. Tous vos programmes ne contiennent-ils pas quelque question d'économie politique et sociale? Et parmi tous les sujets que vous soumettez aux méditations des penseurs, aux recherches des historiens, à l'imagination des poëtes, quels sont ceux qui vous attirent les plus nombreux, les plus savants mémoires? précisément les sujets qui touchent à ces préoccupations du jour. Ainsi juges et concurrents, tous nous cédons, que nous le sachions ou non, à l'irrésistible courant. Il faut en prendre son parti, et ne pas oublier que la sagesse consiste à être de son époque et de son pays. Vainement regretterions-nous le temps des pastorales, des idylles et des sonnets : c'en est fait des poésies légères, à moins qu'elles ne cachent, sous la grâce et la finesse, un trait de mœurs piquant ou une pensée sérieuse; à moins que, comme savent en faire deux de nos confrères dont je n'ai pas besoin de prononcer les noms, elles ne

portent le cachet du temps non moins que celui de l'esprit et du goût.

C'est sur une question d'économie sociale que le dernier concours a été le plus riche. Vous aviez demandé *les principales causes qui ont altéré l'esprit de famille*, et, surtout, *les moyens les plus efficaces de le rétablir*. Huit concurrents ont répondu à votre appel : si l'on en excepte un seul qui a plutôt effleuré que traité la question, tous en ont fait l'objet de travaux sérieux. Vous avez eu le rare bonheur d'être embarrassés, non pour trouver un mémoire digne du prix, mais pour choisir, entre plusieurs concurrents, celui qui l'avait le mieux mérité. La couronne est encore échue à un enfant de la Franche-Comté, à M. Richard-Baudin, qui vous avait en quelque sorte forcés, par ses nombreux succès poétiques, à lui ouvrir les portes de l'Académie. Son dernier triomphe, obtenu dans un nouveau genre d'écrire, vous a prouvé toute la richesse et la flexibilité de son beau talent.

En me servant de ces mots : *son dernier triomphe*, je n'ai voulu parler que des concours ouverts devant vous. Le talent de M. Richard-Baudin a trop l'habitude des couronnes académiques pour ne pas continuer d'en remporter devant d'autres juges ; mais il est vrai de dire que c'est à sa récente victoire qu'est due la sage résolution que vous avez prise d'exclure de vos concours vos membres associés. Il y avait quelque chose de malséant à voir un de nos confrères disputer les palmes que nous décernons : d'autres lices leur sont ouvertes devant d'autres juges ; ils sauront y produire leur

talent et y mériter ces récompenses qui, décernées par leurs confrères, pouvaient perdre de leur prix.

Le concours d'histoire a produit seulement deux ouvrages : vous avez reçu d'abord un travail estimable sur l'abbaye de Montbenott, puis une biographie, que vous avez cru devoir comprendre encore pour cette fois dans les limites du programme, mais qui eût été plus digne du prix, si elle eût eu pour objet une illustration moins récente. La vie et le martyre du missionnaire franc-comtois, M. Marchand, n'en est pas moins une œuvre pleine d'intérêt, une nouvelle preuve du talent fécond de M. l'abbé Jacquenet, dont vous avez deux fois déjà encouragé les essais.

Le concours de poésie ne nous a fourni qu'une seule pièce de vers; c'était bien peu pour un aussi beau sujet que l'*Eloge du cardinal de Granvelle*. Malgré les qualités incontestables de l'écrivain qui s'est présenté seul, vous n'avez pas trouvé dans sa pièce ce degré de perfection poétique que vous exigez, et vous avez cru devoir substituer à l'éloge de l'illustre cardinal, un sujet peut-être moins riche pour l'imagination, mais sans contredit plus conforme aux tendances de l'esprit moderne; vous avez demandé à nos poëtes de célébrer *les bienfaits de l'institution des sourds-muets*.

Le concours d'éloquence n'a pas été plus fécond; un seul écrivain vous a envoyé l'*éloge du savant Boissard*. Son travail, dont M. Guenard a su très convenablement relever le mérite et signaler les défauts, nous reviendra sans doute au prochain concours, plus digne d'obtenir ou de disputer la couronne.

Tandis que l'Académie remplit de son mieux une partie importante de sa mission, soit en stimulant autour d'elle le zèle pour les travaux de l'esprit, soit en signalant et en récompensant les jeunes talents, ses membres ne restent pas oisifs. Nos confrères qui s'adonnent exclusivement aux sciences, MM. Deville, Person, Grenier, Bonnet, continuent leurs importants travaux, et ceux d'entre nous qui ont fait des lettres leur principale étude, amassent des matériaux pour les publier quand le calme des esprits permettra aux auteurs de trouver des lecteurs.

Il est des ouvrages qui devraient en trouver toujours : tel est celui que mon honorable prédécesseur, M. Pérennès, nous a récemment communiqué. La traduction en vers français de *l'Art poëtique* d'Horace mérite, par son exactitude et son élégance, de figurer dans toutes les bibliothèques des hommes de goût. Vous avez admiré avec quel talent notre habile confrère a su triompher des difficultés inhérentes à un pareil travail. Notre langue ne se prête qu'avec peine à la précision de la langue latine, surtout à l'inimitable concision d'Horace ; c'est ici un vrai tour de force que de rendre presque mot pour mot, vers pour vers ; c'en est un plus grand encore de conserver, dans une aussi rigoureuse fidélité, la souplesse, la grâce et l'harmonie. Vous avez justement décidé que cette consciencieuse traduction serait imprimée dans votre prochain recueil, en attendant que le public la proclame l'un de nos meilleurs ouvrages classiques.

La poésie et la peinture sont sœurs ; c'est Horace qui l'a dit : *Ut pictura poesis*. Il ne faut pas moins de talent

pour se distinguer dans l'une que dans l'autre, et jamais les Raphaëls n'ont été plus communs que les Racines. Comme le poète, le peintre ne peut pas toujours produire ; dans ces deux arts sublimes l'inspiration a son temps, malheur à qui ne sait pas l'attendre ! écrire sans elle, c'est barbouiller du papier, peindre sans elle, c'est barbouiller de la toile. Mais quand le temps ou la disposition lui manque, le véritable ami des arts ne laisse pas pour cela son talent oisif ; à défaut de ses œuvres, il sait donner au public celles de ses devanciers. Et n'est-ce rien que de réunir, de restaurer et de classer habilement, pour en faire jouir toute une ville, tant de peintures et de sculptures auparavant éparses, enfouies, mutilées ? telle est la tâche que s'est imposée M. Lancrenon. Grâce à son zèle, si bien secondé d'ailleurs par la générosité et le goût de nos magistrats, le musée de Besançon, qui vient à peine de naître, peut déjà rivaliser avec les musées les plus en renom des villes de province. A cette grande et belle salle, dont les parois ont été si promptement couvertes de toiles précieuses, parmi lesquelles brillent de trop rares morceaux de sculpture, trois nouvelles salles pleines de nouvelles richesses se sont ajoutées comme par enchantement. Là s'étalent des œuvres signées de noms de maîtres, comme ceux de Lemoine, Ruysdald, Achard ; là aussi s'offre, dans toute la pompe royale, l'image d'un monarque qui semble appeler près de lui celle de son successeur, non moins malheureux : tant sont rapides aujourd'hui les coups du marteau des révolutions !

Le public jouit de toute ces merveilles, les jeunes artistes en profitent, et personne ne se doute des peines

qu'il en a coûté pour les rassembler, très-peu sont capables d'apprécier le talent et le goût qu'il a fallu à notre habile directeur pour les restaurer et les remettre en lumière : que du moins l'Académie rende publiquement hommage à son dévouement patriotique.

M. Marnotte, qui sait reproduire avec tant d'exactitude et de finesse les monuments antiques, s'est créé chez lui une sorte de musée composé de ses œuvres. L'une des plus récentes et des plus remarquables est sans contredit le plan d'une chapelle pour le Mont-Roland. Vous savez, Messieurs, que la ville de Dole, ou plutôt les RR. PP. jésuites, propriétaires du Mont-Roland, avaient ouvert un concours pour le plan d'une église qui doit couronner cette montagne célèbre. Notre confrère s'était mis à l'œuvre avec l'ardeur qu'inspire le désir si légitime de marquer de son nom un monument que tant de titres et de souvenirs devaient recommander. Pour vous donner une idée fidèle du travail de notre confrère, il faudrait pouvoir le placer sous vos yeux ; vous y admireriez l'heureuse alliance de toutes les qualités qui distinguaient l'art ogival à son beau temps, la richesse, l'élégance et la grâce. Il était difficile de mieux marier le caractère de l'édifice avec le site, avec les souvenirs et les idées religieuses qu'il devait retracer : malheureusement des circonstances qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ont fait que l'œuvre de notre confrère ne sera réalisée que sur le papier, à moins qu'on ne trouve dans notre diocèse une occasion de se l'approprier.

A côté de notre musée des arts, celui d'archéologie

augmente chaque jour ses précieuses collections : les médailles, les armes, les meubles et les ornements antiques, les fragments de sculpture, les mosaïques, les urnes funéraires et les tombeaux; tous ces débris d'un monde qui n'est plus se rassemblent dans cette vaste salle, où le savant et l'amateur ont aujourd'hui la faculté de les contempler et de les étudier à loisir, où les populations peuvent s'initier à la connaissance et surtout au respect de l'antiquité. La ville ne saurait trop louer le zèle de la commission qui l'a dotée de cette nouvelle source de richesses, et notre confrère, M. Edouard Clerc, doit revendiquer une large part dans la reconnaissance publique. Personne, mieux que le savant auteur de l'*Histoire de la Franche-Comté*, n'était à même de présider à une œuvre si utile pour l'histoire de notre pays.

Les origines de cette histoire sont depuis longtemps l'objet d'un travail aussi curieux que profond, et dont bientôt le public pourra apprécier le mérite. M. Guyornaud, que les agitations politiques n'ont point enlevé à la véritable vocation de son talent, va nous donner le résultat de ses recherches sur les premières races qui ont peuplé la Franche-Comté, sur les grandes expéditions auxquelles nos pères ont pris, pendant tout le moyen-âge, une part si active et si glorieuse. Notre jeune et savant confrère a retrouvé des noms francs-comtois parmi ceux des plus illustres conquérants ou avanturiers de ces temps héroïques. Grâce à ses patientes investigations, notre province se verra restituer une des plus belles parties de sa gloire.

Les annales de notre Eglise en sont un des principaux éléments. M. Richard, curé de Dambelin, qui s'est donné la difficile tâche de les réunir dans un livre spécial, va publier sous peu le deuxième et dernier volume de l'*Histoire du diocèse de Besançon*.

Celle de la ville de Gray, que vous avez couronnée dans un de vos concours, et que nous devons à la collaboration fraternelle de MM. les abbés Besson et Gatin, va paraître. Un éditeur y met tous les soins que réclame cet important ouvrage, et l'Académie a voulu le recommander encore en s'inscrivant pour plusieurs exemplaires en tête des souscripteurs.

Il suffit de rappeler au public le savant Mémoire qu'a publié M. l'abbé Dartois dans notre dernier compte-rendu, pour signaler tout le mérite de ses recherches sur les patois de la Franche-Comté, et de quelle importance il est pour l'étude de la formation des langues, que de pareilles recherches se continuent avec zèle et avec ensemble. Les différents peuples qui, depuis les Celtes et les Romains, ont passé sur notre province pour la conquérir ou la dévaster, ont tous laissé des vestiges de leur passage, non-seulement dans les monuments et les ruines qui ont tour à tour couvert notre sol, mais encore dans les mots qui ont composé les divers patois de la Franche-Comté. Rechercher les différents éléments que chaque nation a déposés dans les patois, les distinguer les uns des autres, les ramener à la langue primitive dont ils sont sortis, est un des ouvrages les plus utiles à l'archéologie et à l'histoire du pays. Tel est celui que M. l'abbé

Dartois a depuis longtemps entrepris et qu'il poursuit avec une rare persévérance.

Notre collègue, M. Tissot, professeur à la faculté des lettres de Dijon, dont le monde savant connaît les utiles et sérieuses publications, a vu, l'année dernière, ses travaux couronnés d'un nouveau succès devant l'*Académie des sciences morales et politiques*. Cette classe de l'Institut avait mis au concours la question suivante : *Démontrer comment les progrès de la justice criminelle, dans la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, suivent et marquent les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les plus policés*. M. Tissot a obtenu une *première mention*, avec une médaille de *mille francs*.

L'Académie n'a pas reçu toutes les œuvres de ses associés correspondants, pas même celles de nos confrères de Franche-Comté; à peine les feuilles publiques nous en ont-elles donné les noms. C'est ainsi que nous savons ceux de deux nouveaux romans dus à la plume féconde de M. Francis Wey, l'un intitulé *les Anglais chez eux*, l'autre *le Biez de Serine*, roman franc-comtois. Ne connaissant de ces ouvrages que les titres, nous devons nous borner à croire qu'ils sont dignes de l'esprit, de la finesse et du goût exercé de leur spirituel auteur.

Nous en disons autant du voyage que M. X. Marmier vient de faire dans les deux Amériques. Si nous jugeons de ses nouvelles explorations par le passé, nous devons nous attendre à de charmantes descriptions, à de gracieuses peintures, à des récits du plus haut intérêt.

Je dois faire une exception en faveur de M. Bousson de Mairet, qui s'est empressé de nous envoyer sa tragédie de *Thémistocle*. Il ne suffit pas de louer dans notre excellent confrère le goût, la pureté, l'élégance et l'harmonie des vers, il faut encore le féliciter d'avoir aujourd'hui trouvé dans son âme assez de calme pour aller s'abreuver aux sources de la poésie antique.

Les travaux que notre société avait entrepris en commun, marchent toujours lentement. L'indisposition prolongée de celui qui, depuis longtemps, est l'âme de cette Académie, ne nous a pas encore permis d'imprimer l'histoire du parlement qui doit composer le 4ᵉ volume de nos *Documents inédits*. Espérons que cette importante publication ne tardera pas à reprendre sa marche régulière.

Vous avez cru devoir offrir au chef de l'état, lors de son passage à Besançon, les trois premiers volumes de nos *Documents inédits*. Vous l'aviez fait pour le roi, pour les princes ses fils, qui s'étaient empressés de s'inscrire en tête de la liste de vos souscripteurs ; il était juste de rendre le même hommage au président de la république.

En envoyant ces volumes au chef de l'état, vous lui avez adressé une lettre polie sans flatterie, dans laquelle vous le remerciez de tout le bien qu'il a fait à la France par sa fermeté et sa sagesse, et où vous le félicitez d'avoir appris, dans la culture des lettres et des sciences, le secret d'exprimer dignement de nobles sentiments et de solides pensées. Louis-Napoléon vous a

répondu en termes qui font honneur à son cœur comme à sa modestie.

La publication des *papiers d'état* du cardinal de Granvelle continue à l'imprimerie nationale. Déjà sept volumes de cette collection inappréciable ont paru. Les autres suivront sans interruption, grâce aux travaux de M. Duvernoy, qui avait tout préparé pour qu'après sa mort l'ouvrage pût se passer de son immense érudition.

La mort de ce savant modeste a été pour l'Académie, pour la science historique, une perte irréparable. J'ai cherché à exprimer sur sa tombe les justes et profonds regrets que nous éprouvions tous, en pensant à tant de trésors d'érudition à jamais perdus pour notre pays, pour notre histoire, pour cette jeunesse studieuse, à laquelle il les communiquait avec une obligeance inépuisable. Je ne répéterai point mes paroles. D'ailleurs, pour louer un érudit, il faudrait l'être; quelqu'un de nos confrères, plus capable que moi, se chargera de cette douce et triste tâche.

L'Académie a voulu consacrer le souvenir de sa douleur par un témoignage solennel. Elle a décidé qu'elle élèverait à ses frais un monument modeste sur la tombe que la ville de Besançon a concédée gratuitement aux restes de M. Duvernoy.

Dans chacun de mes rapports, j'ai la douleur de déplorer nos pertes; cette année elles ont été plus graves que jamais. Sans compter nos correspondants étrangers à la province, la mort nous a enlevé successivement le célèbre médecin Marjolin, le vénérable M. Droz, de

l'Académie française, et M. Charles de Bernard, l'un des plus illustres de nos romanciers. Tous trois ont été l'objet d'éloges publics que je me garderai bien d'affaiblir en les répétant; leurs noms d'ailleurs sont populaires. Qui n'a lu, qui n'a admiré les romans si spirituels, si vrais, si attachants de M. de Bernard? Qui n'a connu la réputation de Marjolin? elle égalait celle des plus fameux praticiens, l'Europe entière le consultait; mais ce que je dois constater ici à son honneur, c'était sa prédilection, sa générosité pour les Francs-Comtois. On est heureux de penser qu'à l'exemple de tous nos compatriotes illustres, Marjolin se souvenait avec joie de son pays natal.

Il est vrai qu'en fait de patriotisme, personne n'a surpassé, et que bien peu ont égalé M. Droz. Chacun de nous se rappelle les douces jouissances qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de nous, dans sa chère ville de Besançon; avec quel zèle il a protégé, encouragé et dirigé les pensionnaires Suard, dont vous l'aviez nommé le tuteur, et dont il s'était fait le père.

Mais détournons nos regards de ces tristes sujets. Que la pensée aux morts ne nous fasse pas oublier combien notre province a été jusqu'ici prompte à réparer ses pertes. Nous avons eu le bonheur de trouver dans M. Pouillet l'homme qui pouvait le mieux, par son talent, sa réputation, son dévouement au pays, remplacer M. Droz dans les fonctions si délicates de protecteur de nos pensionnaires. Nos dernières élections nous ont aussi donné de précieux renforts : vos rangs se sont ouverts à M. l'abbé Guerrin, dont tout le diocèse

connaît les vertus, et dont tous les prêtres ont pu apprécier le goût et l'érudition littéraires; à M. Michelle, notre ancien recteur, que son mérite a placé à la tête de l'école normale supérieure; à M. l'avocat-général Blanc, qui a déjà donné tant de preuves de son talent comme orateur et comme écrivain; à M. l'abbé Gaume, auteur de l'important ouvrage : *Les Trois Rome,* et de plusieurs publications théologiques et littéraires; enfin à M. Mauvais, qui siégeait à l'Institut avant d'occuper une place dans cette Académie.

Si nous avons eu rarement tant de pertes à déplorer, rarement l'Académie avait obtenu d'aussi nombreuses, d'aussi flatteuses distinctions. Deux de nos confrères, M. Weiss et M. le docteur Bonnet, ont reçu du président de la République ce signe du mérite qui décore si bien les poitrines dignes de le porter. Le roi de Danemarck a envoyé à M. Mauvais une de ces médailles d'or qu'on n'accorde dans ces lointains pays que pour des découvertes scientifiques éclatantes. M. Gardaire a pris la place qui lui revenait de droit à la tête de l'instruction publique dans ce département; et M. l'abbé Besson, qui joint à son double talent d'écrivain et d'historien un tact et une activité rares, a été chargé de diriger le nouvel établissement d'éducation qui, dans des mains aussi habiles et aussi sages, ne saura rivaliser avec le lycée que par son dévouement aux grands intérêts de la jeunesse.

M. de Montalembert, qu'une double adoption a rendu notre compatriote, vient de remplacer M. Droz à l'Acamie française, comme si l'illustre compagnie n'eût pas

voulu que l'héritage d'un Franc-Comtois passât en des mains étrangères.

Enfin, ce qui a été pour l'Académie le plus insigne honneur, deux de ses membres, le vénérable prélat que la Providence a mis à la tête de notre diocèse, et le savant archevêque de Reims, ont dû à leur mérite d'être élevés à l'éminente dignité de princes de l'Eglise. La Franche-Comté en a été doublement fière, et vous n'avez pas été les derniers, Messieurs, à vous associer à son légitime orgueil.

Malgré la rigueur et la stérilité des temps, tout n'est donc pas mauvais dans une époque où le talent et la vertu conduisent aux plus hautes distinctions, où le fils de l'humble laboureur peut revêtir, aux applaudissements de la France, cette pourpre romaine qui jadis semblait l'apanage exclusif d'une noble et antique origine. Il y a là pour tous une pensée consolante, et pour le mérite qui lutte contre les obstacles, un éloquent exemple!

PROJET DE DESCENTE EN ANGLETERRE.

ULM ET AUSTERLITZ,

FRAGMENT

D'UNE HISTOIRE INÉDITE DE NAPOLÉON,

Par M. MARTIN, de Gray (1).

Napoléon, dans son camp de Boulogne, veille aux derniers préparatifs de la descente, et se croit au moment de porter un coup mortel à l'Angleterre. Suivant son plan, Latouche-Tréville, le plus habile de ses ami-

(1) M. Guenard a fait précéder la lecture de cet extrait, des paroles suivantes :

« Messieurs,

» Notre vénérable confrère, M. Martin, dont le grand âge n'affaiblit point l'activité, nous a communiqué un nouveau fragment de son histoire de Napoléon, ouvrage auquel il consacre, depuis douze ans, ses loisirs avec une louable persévérance.

» Ce sont des conseils que sa modestie vous demande; mais l'auteur n'en a pas besoin, et vous n'avez, Messieurs, que des éloges à donner à la sagesse de ses aperçus, à la droiture de ses principes, et à la pureté de son style, formé sur celui des grands modèles.

» Le fragment historique, dont je vais vous donner lecture,

raux, commandant la flotte de Toulon, devait, après avoir trompé Nelson par l'apparence d'une nouvelle expédition d'Egypte, cingler vers le détroit de Gibraltar, rallier dans le golfe de Gascogne la division de Rochefort, et se porter dans la Manche. Gantheaume, qui commandait l'escadre de Brest, seconderait cette grande manœuvre. Déjà Napoléon avait écrit à Latouche-Tréville : « Soyons maîtres du détroit six heures, et nous sommes maîtres du monde. » Mais la mort de cet illustre amiral, qui périt d'une maladie contractée à Saint-Domingue, vint tout changer. L'Empereur se vit forcé d'ajourner l'expédition, parce qu'on était à la fin de l'été, et il lui fallut, pour une campagne d'hiver, imaginer un autre plan que diverses contrariétés firent encore avorter.

Ce fut pendant ses voyages en Belgique et en Italie, au milieu de ses travaux et de ses triomphes, qu'il conçut un troisième plan admirablement combiné. Trois flottes expéditionnaires, celle de Rochefort, composée de six vaisseaux et de quatre frégates, commandée par le contre-amiral Missiessy, celle de Gantheaume à Brest, forte de vingt-un vaisseaux, et la troisième, stationnée à Toulon sous les ordres de Villeneuve, for-

contient le rapide récit du désastre de notre flotte à Trafalgar, et celui de l'entrée triomphale de l'armée française dans la capitale de l'Autriche.

» Vous avez pu, Messieurs, apprécier le mérite de ce morceau dans une de vos séances particulières, et vous espérez qu'il ne sera pas moins bien accueilli du public d'élite qui honore de sa présence votre solennité. »



mée de douze vaisseaux que renforcerait une escadre espagnole, devaient se rendre par des routes diverses aux Antilles, but lointain qu'on ne saurait deviner, puis après avoir attiré les flottes anglaises hors du canal de la Manche, et repris ou ravitaillé plusieurs de nos colonies, revenir promptement en Europe, réunies et plus nombreuses que l'escadre anglaise du détroit, pour couvrir le trajet de nos flottilles de l'Océan, qui, lancées par Napoléon, jetteraient sur l'Angleterre ses invincibles phalanges.

Villeneuve, heureusement sorti de Toulon, se grossit à Cadix de l'escadre de Gravina, et se rendit aux Antilles, tandis que Nelson, comme l'avait prévu Napoléon, allait le chercher dans les parages de l'Egypte. Il devait, à son retour, rallier les deux divisions du Ferrol, puis joindre sa flotte à celles de Rochefort et de Brest, et après cette jonction, qui porterait ses forces combinées à cinquante-six voiles, entrer dans le canal de la Manche. Mais en revenant des Antilles, ses fausses manœuvres le firent battre au cap Finistère, malgré sa supériorité numérique, par l'amiral Calder. Il se renforça dans les ports de la Corogne et du Ferrol, de seize vaisseaux espagnols et français; mais au lieu de faire voile pour Brest, selon l'ordre formel de l'Empereur, il perdit plusieurs jours à se promener dans les parages du Ferrol et de Vigo, et par un inconcevable délire, il se retira à Cadix, où bientôt, avec quarante vaisseaux, il fut bloqué par les escadres anglaises.

Cependant Napoléon attendait Villeneuve avec une impatience extrême. Du haut des falaises, plusieurs si-

gnaux devaient l'avertir de son apparition, et lui-même, de ses regards inquiets, parcourait sans cesse l'horizon. Trois jours son âme ardente fut livrée à une cruelle anxiété. Enfin, son ministre de la marine, Decrès, harcelé de ses questions, lui déclara qu'il pensait que la flotte avait fait voile pour Cadix. Napoléon, envisageant toutes les suites de cette irréparable faute, voit l'Angleterre échapper de ses mains, et en même temps, il apprend que l'Autriche s'est déclarée pour la coalition. En proie à la douleur et à la colère, il éclate contre Villeneuve et contre Decrès qui lui avait conseillé un choix si fatal. Il fait appeler Daru, intendant-général de l'armée; puis, revenant soudain d'une explosion de colère au plus grand calme, et profondément pensif, il lui dicta d'un seul trait, le plan de la campagne de 1805, dont la justesse fut de point en point vérifiée par ses victoires.

Il vole à Paris, et se rend avec pompe au Sénat. « Sénateurs, dit-il, lorsqu'à votre aveu, à la voix du peuple français tout entier, j'ai placé sur ma tête la couronne impériale, j'ai reçu de vous, de tous les citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans tache. Mon peuple m'a donné, dans toutes les circonstances, des preuves de sa confiance et de son amour; il volera sous les drapeaux de son Empereur et de son armée qui, dans peu de jours, auront dépassé les frontières. Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une paix ignominieuse, et dont les principales conditions seraient l'incendie de



nos flottes, le comblement de nos ports et l'anéantissement de notre industrie. Le peuple français, dans cette circonstance, si importante pour sa gloire et la mienne, continuera de mériter le nom de grand peuple, dont je le saluai au milieu des champs de bataille. »

Les sénateurs, tout en étant convaincus que cette nouvelle guerre avait pour cause les derniers envahissements de l'Empereur, l'applaudirent et adoptèrent les mesures qu'il leur proposa. Mais au retour du sénat, dans toutes les rues que parcourut le cortége impérial, depuis le Luxembourg jusqu'aux Tuileries, le peuple resta silencieux, et Napoléon laissa voir sur sa figure assombrie qu'il en était affecté.

Bientôt, par un changement de front, faisant de l'armée d'Angleterre, la grande armée d'Allemagne, il marche vers le Rhin. Les troupes autrichiennes avaient passé l'Inn, envahi Munich et chassé l'électeur de sa capitale. Mais telles ont été la promptitude des préparatifs de l'Empereur et l'habile disposition de ses armements, que déjà, par une marche aussi secrète que rapide, l'armée française, divisée en sept corps que commandaient nos plus grands généraux, et soutenue par une nombreuse réserve de cavalerie, cette armée que l'on croyait encore dans les dunes de l'Océan, apparaît tout à coup sur la rive droite du Rhin. D'un autre côté Masséna, dans l'Italie septentrionale, s'avance sur l'Adige avec cinquante mille hommes, et appuyé par vingt-cinq mille Français, retirés du royaume de Naples, il va combattre l'archiduc Charles.

L'Empereur, évitant d'avoir en flanc les débouchés

du Tyrol, marche rapidement pour se placer sur les derrières des Autrichiens, au cœur de la Franconie. Les Russes s'acheminaient vers le Danube; mais Napoléon, en tournant au nord l'armée autrichienne, la coupera de l'armée moskowite. Pour opérer la prompte jonction de toutes ses colonnes et isoler le généralissime autrichien Mack, il faut qu'il traverse le pays d'Anspach, appartenant à la Prusse; mais il se flatte que, malgré la violation de son territoire, cette puissance, retenue par l'espoir d'obtenir le Hanovre, gardera la neutralité, et au pis aller, il compte tout couvrir par l'audace et le succès de sa résolution.

La grande armée franchit le Danube à Donawerth, à Neubourg, à Ingolstadt, et se déploie sur la rive droite du fleuve. Napoléon, tournant les positions de l'ennemi, écrase à Wertingen une division autrichienne, met en fuite à Guntzbourg l'archiduc Ferdinand, s'empare d'Augsbourg, entre à Munich et rejette les Autrichiens au-delà de l'Inn. Mack, dont la ligne d'opération est coupée, et à qui toute retraite par la Bavière est impossible, se voit cerné, avec le gros de son armée, par le Danube et par les montagnes du Tyrol. Cruellement perplexe, il flotte entre le parti de se retirer dans la Bohême en perçant une de nos divisions, et celui de se jeter dans le Tyrol en forçant le passage à Memmingen. Il perd en vaines délibérations un temps irréparable, et se décide enfin à concentrer toutes ses forces devant Ulm pour attendre l'arrivée des Russes ou du prince Charles. Mais bientôt, resserré de plus en plus, il est contraint de se renfermer dans cette place. L'armée

française commence l'investissement. Mack essaie de la tourner par ses extrémités, et fait filer Spangen avec neuf mille hommes, par la rive gauche de l'Iller, pour gagner le Tyrol; mais Spangen, enveloppé par Soult dans Memmingen, met bas les armes. L'archiduc Ferdinand, indigné contre Mack qui veut capituler, tente, malgré ses ordres, de se retirer avec un corps considérable par le pont d'Elchingen. Ney lui enlève à la baïonnette cette forte position, et lui fait trois à quatre mille prisonniers. Le prince ne s'échappe qu'avec une partie de ses troupes.

Mack, cet autre Varon aux prises avec un autre Annibal, est réduit par des fautes sans nombre à la plus rude extrémité. Toutefois, si au lieu de diviser ses forces il eût livré bataille avec son armée de soixante-dix mille hommes, ou qu'avec elle et l'élan du désespoir, il se fût précipité sur un des points de l'investissement, il aurait peut-être rompu ce cercle de fer; du moins aurait-il succombé avec honneur. Mais, dans cette grande place qui naguère avait arrêté Moreau durant quarante jours, Mack, sans coup férir, signe une capitulation par laquelle son armée de trente mille soldats d'élite, pourvue d'une forte artillerie et d'immenses munitions, se rend prisonnière. Trente mille hommes, les armes renversées, dix-huit généraux, soixante pièces de canon, quarante drapeaux, trois mille chevaux défilent en silence devant l'armée victorieuse, rangée en bataille, dans tout l'éclat de sa parure militaire, sur les hauteurs du Michelsberg. Napoléon, entouré de son état-major et placé sur une éminence qui domine le Danube, alors

extraordinairement débordé, contemple avec délices ce grand spectacle et s'enivre de sa gloire.

En quinze jours, il a replacé l'électeur de Bavière sur son trône, détruit une armée de cent mille hommes sans livrer une seule bataille, fait soixante mille prisonniers, dont vingt-neuf généraux et deux mille officiers, pris deux cents pièces d'artillerie, quatre-vingt-dix drapeaux ; et tout cela ne lui a coûté que deux mille hommes tués ou hors de combat.

Tandis que l'invincible Masséna, franchissant l'Adige, la Brenta, la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, renouvelait nos anciens triomphes, Napoléon traverse l'Inn, se précipite sur l'arrière-garde des Russes, accourus au secours des Autrichiens, la disperse, et partout victorieux, entre dans Vienne, où il trouve deux mille pièces de canon, cent mille fusils, des munitions et des magasins immenses.

Ce fut dans le palais des empereurs d'Allemagne, entre Ulm et Austerlitz, quand il croyait avoir vaincu l'Angleterre sur le continent et maîtrisé l'avenir, que la Providence humilia son orgueil par l'épouvantable nouvelle du désastre de Trafalgar.

Villeneuve, tourmenté de la crainte d'une destitution, et comptant se réhabiliter par une victoire, s'était témérairement engagé dans une bataille navale avec Nelson, le Bonaparte des mers. Son escadre, combinée avec la flotte espagnole, était composée de trente-trois vaisseaux et de cinq frégates. L'amiral anglais n'avait que vingt-sept vaisseaux ; mais la supériorité de la marine britannique sur la marine française et sur celle de l'Espagne,

plus défectueuse encore, et surtout l'ascendant de l'audacieux génie de Nelson sur son faible adversaire, étaient incalculables.

Suivant une tactique surannée, Villeneuve rangea sa flotte sur une seule ligne mal formée, et commit une autre faute en l'allongeant par les douze vaisseaux de l'escadre de réserve, qui, s'il les eût placés au-dessus de la ligne de bataille, dans la direction du vent, auraient pu la rejoindre au moment convenable, et mettre l'ennemi entre deux feux. Nelson, saisissant l'avantage du vent de nord-ouest, se précipite sur notre ligne avec son escadre divisée en deux colonnes. A la tête de la première, il assaille notre centre, et, dans un combat acharné, le bouleverse et le coupe de notre droite, qui, trop éloignée et contrariée par le vent, ne put prendre part à l'action, tandis que la seconde colonne, commandée par le vice-amiral Collingwood, disloque et écrase notre gauche en la prolongeant dans toute sa longueur. Au milieu d'un épais nuage de fumée, qui couvrait les deux flottes, et d'une effroyable canonnade, sur une mer jonchée de mâtures fracassées, de cadavres mutilés, nos soldats et nos matelots, succombant sous la stratégie de Nelson et la puissance manœuvrière de la marine anglaise, se montrèrent, même dans leur défaite, dignes du nom français par les prodiges d'une défense désespérée. Dix-huit de nos vaisseaux furent pris, brûlés, coulés bas ou naufragés, et Villeneuve tomba au pouvoir des Anglais. Quatre vaisseaux, sous les ordres du contre-amiral Dumanoir, ne s'échappèrent que pour être peu après capturés. L'amiral Gravina rallia quel-

ques bâtiments espagnols et français, tristes débris de cette magnifique escadre, et les fit nuitamment rentrer à Cadix, où il mourut de ses blessures. Des vingt et un mille hommes de la flotte combinée, à peine en revint-il quatre mille. Nelson, mortellement blessé, expira au milieu de son triomphe, en s'enveloppant de son drapeau. Villeneuve ne reviendra des prisons d'Angleterre que pour terminer par un suicide une vie trois fois funeste à la France.

Dans son juste courroux, Napoléon voulait imiter la terrible sévérité par laquelle les Anglais assurent leur puissance maritime. De Schœnbrunn, il ordonna de livrer à des conseils de guerre tous les marins dont la conduite à Trafalgar ne serait point au-dessus de tout soupçon ; mais aucune condamnation ne fut prononcée ; pernicieuse faiblesse due sans doute au ministre Decrès, qui couvrit toujours Villeneuve de sa faveur.

Cependant l'empereur d'Autriche, fuyant son rapide vainqueur, avait quitté sa capitale, et s'était jeté dans la Bohême avec les restes de ses armées. Napoléon, qui n'a fait que se montrer à Vienne, vole à sa poursuite ; il chasse les Austro-Russes de Brunn, et porte son quartier-général à Wischau. Mais, entraîné par ses victoires au centre de la Moravie, à deux cents lieues de ses frontières, opérant sur une ligne de quatre-vingt-dix lieues contre un ennemi supérieur en nombre, ayant sur sa gauche la Bohême à contenir et sur sa droite la Hongrie, menacé sur ses derrières par la fermentation de Vienne, inquiété par la mystérieuse accession de la Prusse à la coalition, il se trouvait dans la position la plus cri-

tique : son génie si fécond en ressources, l'invincible bravoure de ses soldats, et l'heureuse jonction à Klagenfurth de l'armée d'Italie à celle d'Allemagne, dissipèrent tous les obstacles.

De nouvelles colonnes, sous les ordres de Kutusow, avaient renforcé l'armée austro-moskowite; et à cette armée de cent mille hommes, Napoléon ne pouvait en opposer que soixante-douze mille.

Kutusow, qui commandait toutes les forces austro-russes, voyant l'empereur stationner dans Wischau, et prenant pour de la faiblesse son apparente inaction, se dispose à l'attaquer; mais au premier mouvement de l'avant-garde ennemie, Napoléon abandonne ses positions. Devinant que, pour lui couper la route de Vienne, les Russes se placeront entre lui et de grands étangs qui doivent les arrêter ou les engloutir, il bat en retraite pendant trois jours, afin de les attirer sur le terrain qu'il a marqué pour leur destruction : et comme s'il voulait éviter une bataille, il se retranche sur des hauteurs qu'il ne compte pas garder, et fait demander au czar une entrevue. Alexandre se contente de lui envoyer son premier aide-de-camp, le prince Dolgorousky. Napoléon, pour montrer de l'inquiétude, le reçoit aux avant-postes. Le placement des grand'-gardes, les fortifications que l'on construisait à la hâte, la contenance morne de l'armée, tout faisait voir des troupes à moitié battues. Enorgueilli de la faveur de son maître et de la timide réserve de Napoléon, le jeune Dolgorousky parle d'un ton superbe, et va jusqu'à lui proposer la cession de la Belgique et de la couronne de fer. L'Em-

pereur indigné se contient, et se plaît à l'enivrer des plus folles espérances. Le présomptueux favori redouble par son rapport la confiance d'Alexandre et de son quartier-général.

Kutusow, pour tourner l'armée française, fait défiler les Austro-Russes par une marche de flanc, sur une ligne de quatre lieues, en longeant nos différents corps qui semblaient ne pas oser quitter leurs positions. A la vue de cette imprudente manœuvre, Napoléon, montrant les lignes ennemies à ses maréchaux, s'écrie : « Cette armée est à nous! » Il annonce la bataille par cette proclamation :

« Soldats!

» L'armée russe se présente devant vous pour venger » l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes ba- » taillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que » depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici. » Les positions que nous occupons sont formidables, et » pendant qu'ils marchent pour tourner ma droite, ils » me présenteront le flanc. Soldats! je dirigerai moi-même » tous vos bataillons : je me tiendrai loin du feu, si, » avec votre bravoure accoutumée, vous portez le dé- » sordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais » si la victoire était un moment incertaine, vous verriez » votre Empereur s'exposer aux premiers coups; car la » victoire ne saurait hésiter, dans cette journée surtout » où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui » importe tant à l'honneur de toute la nation. Que, sous » prétexte d'emmener les blessés, on ne désorganise pas » les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette

» pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angle-
» terre, qui sont animés d'une si grande haine contre
» notre nation. Cette victoire finira notre campagne, et
» nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où
» nous serons joints par les nouvelles armées qui se
» forment en France, et alors la paix que je ferai sera
» digne de mon peuple. »

Le soir, Napoléon veut visiter incognito les bivouacs, mais il est reconnu. Aussitôt ses soldats le saluent par un immense cri d'enthousiasme, et des milliers de fanaux de paille, élevés sur leurs baïonnettes, dessinent, par une illumination soudaine, toute la ligne de l'armée. C'est l'anniversaire du couronnement et le signe précurseur d'une éclatante victoire.

Napoléon fait sur-le-champ ses dernières dispositions. Il confie la droite à Soult, la gauche à Lannes, le centre à Bernadotte, et toute la cavalerie, réunie sur un seul point, au prince Murat. Le maréchal Davoust est détaché, avec deux divisions, au couvent de Raygern sur l'extrême droite, pour contenir l'aile gauche de l'ennemi et concourir à l'envelopper. L'Empereur se tient en réserve avec dix bataillons de sa garde et dix bataillons des grenadiers d'Oudinot, ayant dans leurs intervalles quarante canons. Avec cette réserve, qui vaut une armée, il doit au besoin décider la victoire.

Le soleil se lève radieux, et illumine l'horizon d'Austerlitz. Entouré de ses maréchaux, Napoléon leur donne ses ordres, et chacun d'eux rejoint son corps au galop.

Avant l'action, l'Empereur parcourt le front de ses

régiments. Il dit au 28ᵉ de ligne, composé de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure : « J'espère qu'aujourd'hui les Normands se distingueront! » Au 57ᵉ : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible!* » A tous, il adresse cette courte et fière allocution : « Soldats! souvenez-vous que cette bataille doit être un combat de géants. Il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis, et apprenne au monde que nous n'avons point de rivaux. »

En ce moment, une vive canonnade éclate à l'extrémité de notre droite, que les Russes ont déjà débordée; mais le choc imprévu de Davoust les arrête. Soult, en même temps, court vers les collines de Pringen, coupe l'aile gauche de l'ennemi, et, renversant tout, s'empare des importantes hauteurs de Pratzen. Murat se précipite avec sa cavalerie. Lannes s'avance avec la gauche, échelonnée par régiment comme à l'exercice. Sur toute la ligne, les détonations de deux cents pièces d'artillerie retentissent avec un épouvantable fracas. Kutusow, pour reprendre l'offensive et renouer son centre à sa gauche, fait marcher la garde impériale russe. Le grand-duc Constantin, qui la commmande, renverse deux bataillons sur son passage et ébranle notre droite. Napoléon, pour la soutenir, lance aussitôt Bessières avec ses invincibles. Les deux gardes impériales s'entre-choquent. Deux fois la cavalerie russe est rompue et dispersée; deux fois elle se rallie, se renforce et revient plus terrible. On se charge avec furie, on se mêle, on se bat corps à corps. Après une lutte opiniâtre, la garde russe est enfoncée, culbu-

tée, massacrée. Le grand-duc Constantin ne dut lui-même son salut qu'à la vitesse de son coursier. Les deux empereurs, qui, de la hauteur d'Austerlitz, contemplaient ce tragique spectacle, pâlirent et agitèrent leurs bras d'étonnement et d'effroi.

Tandis que les deux gardes étaient aux prises, les régiments du centre, commandés par Bernadotte, refoulaient le centre ennemi. Sur la gauche, Lannes et Murat culbutaient le corps de Bagration et la cavalerie d'Ouwarow. Toutes nos charges étaient victorieuses. Ce fut pour la première fois qu'on vit nos cuirassiers charger et prendre des batteries. Jamais victoire ne fut si vite décidée. La réserve n'avait pas donné, et la garde impériale à pied en pleura de rage.

On n'entendait plus de canonnade qu'à notre droite. Les corps russes de l'aile gauche, échappés au carnage, chassés de hauteur en hauteur, poursuivis le fer dans les reins, sont acculés aux lacs de Sokolnitz, d'Augetz et de Mœnitz. Napoléon y court avec l'artillerie de la garde. Six mille hommes sont culbutés dans l'étang de Sokolnitz. Un des corps ennemis, avec trente-huit pièces de canon, veut traverser les lacs glacés d'Augetz et de Mœnitz; mais leur surface, affaissée sous le poids de ces masses énormes, sillonnée par nos boulets, se rompt et s'entr'ouvre. Les Russes tourbillonnent en poussant un long cri de détresse, et disparaissent sous les eaux.

Il fallut trois jours pour enlever les blessés, et l'on entendait encore le râlement des Russes mutilés et pantelants, qui s'étaient arrachés aux gouffres des lacs. Plusieurs mois après, le vaste champ d'Austerlitz demeu-

rait jonché de cadavres, et infecté par leur putréfaction. Ce fut ainsi, comme l'avait dit Napoléon, que la troisième coalition finit par un coup de tonnerre.

L'Empereur félicita son armée sur le champ de bataille.

« Soldats, dit-il, je suis content de vous; vous
» avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle. Une
» armée de cent mille hommes, commandée par les em-
» pereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de
» quatre jours, ou coupée, ou dispersée : ce qui a échappé
» à votre fer s'est noyé dans les lacs. Quarante drapeaux,
» les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt
» pièces de canon, vingt généraux, plus de trente mille
» prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais
» célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre
» supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais
» vous n'avez plus de rivaux. Ainsi, en deux mois, cette
» troisième coalition a été vaincue et dissoute. »

Napoléon, se tournant ensuite vers ses généraux, leur dit : « Il me faudrait une puissance au-dessus de la mienne, pour récompenser tant de braves gens. » Il avance et décore les plus vaillants, pensionne les veuves des guerriers morts au champ d'honneur, et adopte leurs enfants qui seront élevés aux frais de la patrie.

L'empereur d'Allemagne se rendit en personne au bivouac français pour saluer son vainqueur et implorer la paix. Les restes de l'armée autrichienne et les vingt-cinq mille Russes échappés au désastre d'Austerlitz, étaient enveloppés de toutes parts. Napoléon cependant consentit à un armistice, et, sur la prière de François II,

il permit au czar de se retirer en Russie par journées d'étape. Il pouvait prendre les deux armées ennemies et les deux empereurs ; mais cette fois, et malheureusement cette unique fois, il recula devant l'excès de sa fortune.

LA STIGMATISÉE DE CAPRIANA

ET

L'EXTATIQUE DE KALDERN,

Par M. Louis de Vaulchier.

J'ai besoin aujourd'hui, Messieurs, et plus encore qu'à l'ordinaire, ce qui est beaucoup dire, de toute votre indulgence. Je viens aborder un sujet très-délicat et très-mystique, qui pourrait, devant un moins bienveillant et moins sérieux auditoire, paraître légèrement ridicule, surtout dans la bouche d'un homme du monde, qui n'a droit au mysticisme ni par son habit, ni par ses occupations, ni par ses allures. J'espère pourtant que vous me soutiendrez de votre intérêt ; ce sera chez les uns de la foi, chez les autres de la curiosité, chez tous de la faveur. Faveur imméritée, j'en conviens ; mais quand on la demande avec une modestie non feinte, n'est-ce pas un peu la mériter ?

Un de nos savants confrères, auquel ses vertus, ses talents et sa robe donnent bien des droits que je n'ai pas, a publié deux intéressants petits volumes sur une femme extatique, qui vit à Niéderbronn dans un état surnaturel. Cette publication m'a donné l'idée de rechercher parmi mes souvenirs deux faits du même genre, dont je puis garantir l'authenticité, et de les mêler à l'impres-

sion produite sur moi par les deux magnifiques paysages tyroliens qui leur servent de cadre. Je ne prétends en tirer aucune conclusion, mais seulement vous les raconter. C'est une anecdote religieuse et pittoresque, tirée du journal d'un voyageur de bonne foi, qui a toujours essayé et essaiera toujours d'éclairer, par la critique humaine, le profond respect dû aux choses de l'ordre divin.

Le 28 juin 1844, je m'acheminai, par un sentier à mulets, de Neumarkt, le troisième relai de la route de Trente à Inspruck, vers le petit village de Capriana. J'avais appris qu'une pauvre femme y portait sur son corps les stigmates de saint François d'Assises. Je voulus vérifier le fait, mu par une curiosité bien légitime, à laquelle ma foi de chrétien ajoutait un autre sentiment facile à comprendre. Je suis peu disposé à accepter les miracles modernes, et la prudente réserve de l'épiscopat français m'en ferait une loi, lors même que je n'appartiendrais pas à une province où l'on n'est crédule qu'à bon escient. Aussi, sans augmenter ou diminuer la moindre circonstance, sans me laisser aller à la vivacité d'une émotion que les fatigues d'une effroyable route n'avaient point affaiblie, j'ai tout écrit avec simplicité, sans aucune réflexion, et aussi sans rien affirmer que ce que j'avais vu moi-même et impartialement observé.

Je peindrai tout à l'heure la route et le paysage. Maintenant, entrons dans la chambre de la patiente de Capriana, l'*Addolorata*, comme on l'appelle, car nous sommes en Tyrol italien.

La maison est très-petite, assez misérable, mais

propre; une galerie de bois communique à l'escalier et donne entrée dans la chambre de Dominique. Cette chambre est dans une demi-obscurité.

Elle se nomme Domenica Lazzari. Elle a perdu son père à douze ans, et en a un peu plus de trente. Ce père était le meunier du lieu : meunier d'un petit village, honnête homme et peu aisé; elle a perdu sa mère aussi. Elle n'a plus pour la garder qu'une sœur, naïve et pauvre paysanne comme elle, qui souvent est forcée de la laisser seule, pour vaquer aux travaux des champs.

La fenêtre, toujours ouverte, même l'hiver, parce que la patiente étouffe dès qu'on la ferme, est garantie du jour vif par quelques lambris penchés sur l'ouverture. Le lit est devant la porte, la tête tournée vers la porte, et les pieds contre le mur. De pieuses images de tout genre couvrent la muraille du côté du chevet et des pieds. Entre le lit et la fenêtre est un petit autel voilé d'habitude par un rideau d'indienne suspendu à une tringle. C'est là que le chapelain, commis à cet office par le prince-évêque de Trente, lui dit la messe quand il la communie, c'est-à-dire une fois par semaine. Point de rideaux au lit; rien de remarquable du reste : on entre et on sort, sa sœur et une petite fille qui la sert et l'aide vont et viennent; les voisins sont admis comme dans toute autre chambre d'une maison de paysan. Il y a là une simplicité, un naturel, la vie commune sans arrangement, qui prévient comme un air de vérité.

Depuis huit ou neuf ans, au dire de tous les gens du pays, Dominique Lazzari est dans l'état où je l'ai vue : c'est-à-dire couchée sur le dos, à demi repliée dans son



lit, ses cheveux noirs retombant, sans bonnet, les mains jointes et contractées. Au dire de tous, elle n'a pas mangé ni bu depuis sept ans; au dire de tous, six jours de la semaine, elle porte au front, aux pieds, aux mains, les stigmates de la passion de notre Sauveur, mais seulement rouges et secs; au dire de tous, les plaies coulent le vendredi : j'y suis venu le vendredi, et je les ai vues couler. Elle paraissait souffrir une affreuse agonie; son visage était couvert du sang qui fluait des stigmates de la couronne d'épines. Les plaies de ses mains, de ses pieds, que nous avons vues aussi, parce que le chapelain, son confesseur, a fait soulever le drap du lit, suintaient et formaient une trace rouge au-dessous de la place entamée. Elle parle peu, mais pourtant elle comprend parfaitement et répond. On a recommandé plusieurs personnes à ses prières, moi entre autres, les chers vivants et les chers morts de ma famille : elle a répondu *Si* (oui), et s'est mise à prier.

Voilà tout ce que je sais personnellement.

J'ajouterai que ces faits sont publics, connus, vérifiés chaque semaine, et que tout le monde y croit.

Sa sœur l'évente sans cesse, ce qui apporte à ses souffrances quelque adoucissement. Jamais on ne lave le sang de ses plaies, parce que l'humidité lui cause d'horribles douleurs; aussi sa figure est couverte d'un véritable masque de sang. Un chimiste en a distillé quelques gouttes, et a déclaré que c'était du sang ordinaire.

La pauvre famille n'accepte aucune aumône d'aucun genre, aucune spéculation n'est attachée à ce prodige pour l'exploiter à Capriana. Point d'auberge, aucune

aisance qui se vende à ceux qui viennent. A peine si on trouve une écurie pour mettre ses mulets, et une table pour manger le déjeuner qu'on apporte.

Pas plus d'enthousiasme dans le clergé du lieu, que d'esprit de charlatanisme et de spéculation dans les habitants. Le clergé se compose de deux prêtres, le curé et le chapelain sous ses ordres. Le curé est un bon homme, assez commun, qui parle de l'état de Domenica comme d'un fait dont l'importance n'est point encore prouvée, fait inexplicable jusqu'ici, et voilà tout. Le chapelain qui la confesse s'énonce tout aussi froidement, dit que c'est une jeune fille instruite dans sa religion, pleine de mémoire et de présence d'esprit, dont la position est étrange et incompréhensible; mais il n'admet pas la canonisation des saints de leur vivant, craint les retours d'orgueil, si on rendait trop à sa pénitente, et attend sa mort et le jugement de l'Eglise pour juger lui-même.

Toutes ces réflexions m'ont glacé d'abord, et ensuite ému profondément. Cette prudence, cette attente, qui contraste avec la foi universelle de tout le peuple à dix lieues à la ronde, a produit sur moi bien plus d'effet que ces dévotions italiennes, où la religion même semble avoir besoin d'une mise en scène. Tous les saints ont eu de la peine à faire leur chemin, et les miracles sur la tombe sont la consécration de la vie. Quant à moi, je les espère pour Domenica. Je n'ai aucune raison de ne pas voir en elle un touchant prodige; et pourquoi ne serait-il pas aussi certain pour moi que l'histoire de César et d'Alexandre, gens que je n'ai point vus, et qui sont devenus des types aux yeux de Vico et de M. Michelet.

Je ne dis absolument rien que ce que j'ai vu de mes yeux ou recueilli de la voix publique; mais on pressentira ce que j'éprouvais sans que j'aie le besoin de l'exprimer. J'ai cru comtempler le Sauveur dans les affreuses scènes de sa passion : et telle est la foi de tous ceux qui l'ont vue en ce pays, où presque tout le monde l'a vue; la dévotion du Tyrol italien a quelque chose d'extérieurement sensible comme celle de toute l'Italie, joint à une certaine énergie un peu sauvage, fruit plein de saveur de ces hautes montagnes. Tous les crucifix, et il y en a à chaque pas dans les sentiers les plus escarpés, représentent le Christ avec la laideur et la souffrance farouche, type byzantin venu ici comme l'architecture byzantine et avec elle, et ne le montrent point sous les formes presque suaves d'une divine douleur, type essentiellement latin. Dominique a eu les yeux et l'imagination frappés de bonne heure de cette grêle et terrible maigreur, si bien peinte par le vieil Albert Durer, de ce sang qui sort non-seulement du côté, de la tête, des mains et des pieds, mais qui teint de plaques rouges toutes les parties du divin corps; et soit que Dieu lui ait envoyé, dans sa solitude au creux des montagnes, un ange, comme à l'Alverne au grand saint François, pour lui imprimer, suivant les croyances locales, ses sacrés stigmates; soit qu'il ait permis que sa pieuse et brûlante imagination se soit elle-même incrustée, pour ainsi dire, dans l'enveloppe mortelle qui l'enferme; il est certain que nulle part ailleurs le même spectacle ne se fût présenté de la même manière. Je ne tiens pas à cette idée, mais pourtant elle me préoccupe; ce masque sanglant surtout et

ces crises nerveuses, que des médecins prendraient pour des phénomènes cataleptiques chroniques, cette horreur répandue sur toute sa personne, donnent pour moi de la force à cette remarque.

Sa sœur affirme que la plaie du côté existe comme celle des pieds, des mains et de la couronne d'épines.

Le meilleur ouvrage, le plus plein de faits et d'observations sur la patiente de Capriana, est un article du docteur Dei Cloche, directeur de l'hôpital de Trente, dans les *Annales de médecine de Milan*, novembre 1837. C'est une série de phénomènes médicaux exposés avec critique et bonne foi. La brochure de Léon Boré (Périsse 1833) est un excellent *compendium* des diverses relations et des diverses attestations des pèlerins.

La partie matérielle du pèlerinage n'est point facile. Il faut venir coucher le jeudi à Neumarkt, partir la nuit à quatre heures pour être dès huit heures à Capriana le vendredi matin. La crise se termine vers le milieu de la journée. Les chemins par Trodena, le Monte Comp, autour de l'Hornspitz, sont très-difficiles, même à mulet ; il y a quatre énormes lieues et autant pour revenir. On est, il est vrai, consolé de ses fatigues par le but si intéressant du voyage ; les monts en gradins se terminent à l'horizon et dans les nues par des masses gigantesques de porphyres violets ; les forêts de pins, de mélèzes, de sapins sont à vos pieds ; la petite rivière du *val di Fiemme* coule au fond ; les chèvres innombrables de Capriana (*capra*, chèvre) sont pendues aux escarpements des rochers à pic ; et la foi, qui domine tout, s'élève libre vers le ciel parmi ces imposantes solitudes.

Et tout cela peut-il ajouter à la mienne, la consolider, la soutenir? Non, la foi éclairée est un choix de la volonté, une adhésion du libre arbitre; un prodige est la preuve après l'addition, mais rien de plus. Mon glorieux et chéri patron, saint Louis, refusa d'aller voir l'apparition matérielle du Sauveur dans le pain sacré après la consécration faite par un prêtre. *Que fait cela à ma foi?* disait-il. Moi je n'ai pas refusé d'aller à Capriana; mais je pense comme lui.

Après le Calvaire le Thabor, après les douleurs les joies, après la passion la transfiguration! Je viens de Kaldern, j'ai vu l'extase de Marie Mœrl : j'ai vu ses yeux célestes, où le paradis resplendit tout entier; je tremble encore d'émotion en traçant ces lignes confuses.

Kaldern, à quatre lieues de Neumarkt, un peu au-dessus de l'Adige, non loin du lac de Kaldern, est un riche et charmant bourg, dont la position, les belles cultures, les vignes suspendues en berceau sur des champs de blé et de maïs, les poétiques montagnes qui le surmontent, font un endroit vraiment enchanteur. Les habitants sont d'une sérénité et d'une hospitalité rares : plusieurs élégantes églises, plusieurs beaux couvents, témoignent de la richesse du pays. J'y arrivai par un temps superbe, et j'admirais les maisons s'étalant en gradins, les pampres tombant en festons ou s'étendant en toit, les longues lignes de fenêtres des communautés, les sveltes pointes des campaniles. Muni d'une lettre du prince-évêque de Trente, permission nécessaire pour voir l'extatique, nous allâmes chez le curé-doyen, qui nous conduisit au couvent de l'ordre

de Saint-François, où habite son confesseur. Ce moine, d'une noble tournure, d'un esprit cultivé, d'un abord bienveillant, d'une foi simple et prudente tout ensemble, gravit avec nous la colline où est assis le couvent de femmes qu'habite Marie de Mœrl. Mon cœur battait en entrant sous ce toit sanctifié par sa présence dans cette église, jusqu'où sans doute viennent ses prières. Nous la traversâmes sous la conduite du bon père, puis le chœur, puis la sacristie, puis un petit escalier, puis un corridor, puis une antichambre que garnissent les deux lits des femmes qui la soignent. La porte de sa chambre, de ce sanctuaire, s'ouvre; nous entrons; jamais je ne pourrai rendre les sentiments que j'ai éprouvés, ni peindre le spectacle que j'ai vu, ni oublier ces sentiments ou ce spectacle. Elle était, selon son habitude, à genoux sur son lit, les mains jointes; ses grands yeux ouverts contemplaient sans intermittence et sans contraction comme un objet que les nôtres n'apercevaient point. Le bruit, les conversations, l'approche de ceux qui la visitent, ne peuvent la distraire; l'importunité des mouches ne communique à ses yeux aucune sensation; elle est comme si son âme ne pouvait recevoir les impressions que les organes lui transmettent pendant la vie mortelle. Si elle fait quelques mouvements, à peine sont-ils perceptibles. Un mot, une douce injonction de son confesseur, et elle entend, elle obéit; ses sens se réveillent, elle s'assied dans son lit avec une modestie, une prestesse, une grâce inexprimable : *Maria, Maria*, lui dit-il à mi-voix, et ses yeux se détendent, se tournent vers lui

avec une ineffable sérénité. Au moment de ce réveil, qui semble la tirer d'un doux songe, un léger mouvement nerveux indique la transition d'un état à un autre; un sourire de la bouche et des yeux, un coup de la main aux cheveux noirs, qui tombent de sa tête nue sur ses épaules, pour les rejeter derrière sa figure, et elle écoute. Mais si son confesseur cesse un instant de lui parler, elle retombe dans ce sommeil extatique qui est maintenant son état naturel. Il la réveille de nouveau, de nouveau le petit frémissement nerveux, le sourire des yeux et des lèvres, le rejet des cheveux, l'obéissance aux moindres injonctions. Nous avons vu les stigmates de ses mains; ils sont légèrement marqués et pourtant très-visibles. Les vendredis ils suintent comme ceux des pieds et du côté, qui existent aussi. Chaque vendredi est pour elle une passion qui commence à deux heures après midi, et qui, à trois heures, est dans son paroxysme. Alors ses yeux se plombent, sa bouche se contracte, tout son être se tord sous la douleur : l'Homme-Dieu a passé en elle; il ne lui dira pas, comme à ses apôtres : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi!* Le sang qui suinte s'en va de lui-même, comme chez la patiente de Capriana.

Un autel est dans sa chambre : deux fois par semaine la messe y est dite et elle y reçoit la communion. Elle ne peut marcher : une maladie nerveuse la retient au lit depuis quatorze ans, et quelques années plus tard, l'extase et les stigmates s'y sont joints. Quelquefois l'extase la porte miraculeusement jusqu'à une petite fenêtre qui est entre son lit et l'autel, et qui donne sur

l'église. Dans toutes les grandes fêtes, la méditation sur les augustes mystères l'enlève tellement, qu'elle est comme suspendue, non-plus à genoux sur son lit, mais seulement le touchant du bout des doigts de pieds. Je ne l'ai pas vue en cet état, mais des milliers de personnes l'ont vue et en témoignent. Dans l'extase, elle va aussi à sa petite fenêtre, conduite et soutenue sur un seul doigt de son confesseur, et portée, malgré son impossibité de marcher, par une force surnaturelle.

Marie de Mœrl est née le 16 octobre 1812; son père, Joseph Mœrl de Mülhen et Sichelburg, était un gentilhomme de Kaldern, d'une très-ancienne famille, mais un homme vif, peu dévot, et qui ne voulut jamais rien comprendre à l'état de sa fille. Sa mère, au contraire, était une pieuse et sainte femme. Tous deux sont morts. Marie a passé sa jeunesse à souffrir mille persécutions pour la vie en Dieu qu'elle a constamment menée; de tout temps elle a donné aux pauvres ce qu'elle possédait; aujourd'hui elle a une pension de quatre cents florins, comme dame noble de l'institut de Halle. Elle ne mange presque rien, un peu de fruit; j'ai vu une écorce de citron sur sa table de nuit, près de ses livres de prières, dont elle lit, mais rarement, quelques lignes. Avec ses trente-deux ans, ses privations de nourriture, et cette maladie nerveuse qui l'empêche de faire un pas, malgré l'état de maigreur où est son corps, et qui se trahit par ses mains, sa figure brille de l'éclat de la jeunesse. On dit ses joues bouffies, elles ne me semblaient que pleines. Jamais je n'ai vu la beauté, la pureté, la douceur, la sérénité, paraître sous une forme plus séduisante : elle

aurait pu être au Thabor avec Elie et Jésus-Christ ; elle m'a donné l'idée de la transfiguration, de ce que la foi promet à nos corps après la résurrection. Le sien semble lumineux, transparent. On voit que l'âme y est tout : que sa matière est volatilisée, pénétrée de je ne sais quel soleil, auprès duquel le nôtre n'est qu'un feu éteint. Dans cet état, ses yeux sont, même pour les hommes quand elle les regarde, ce qu'ils sont pour Dieu, qu'elle ne cesse un instant de contempler que par obéissance et par sacrifice. C'est l'éclat, mais un doux éclat ; la grâce, mais une douce grâce ; la sérénité, mais une sérénité toute divine. Les anges du Seigneur, la mystique épouse du cantique, peuvent à peine, ce me semble, avoir de tels yeux : l'extase incessante de toute sa vie peut seule y avoir imprimé un si attrayant caractère : en les voyant on croit lire quelqu'un des plus touchants chapitres du quatrième livre de l'*Imitation*.

J'ai toujours cru que l'âme, sauf de rares exceptions, se peignait dans son enveloppe et l'irradiait d'elle-même. La beauté n'est que la représentation de la vertu, ou bien elle en serait l'odieuse hypocrisie. Mais ici la beauté n'est-elle pas une sorte de vertu du corps soumis à l'âme ? Voyez ces stigmates où la blessure de l'amour a passé de l'âme au corps ! Voyez ces regards où le ciel tout entier se peint, et où se reflète une âme déjà accueillie au paradis de Dieu ! Oui, déjà, car l'extase, l'absorption en Dieu est sa vie. Elle ne revient au monde, elle ne rentre en communion avec ses organes que par exception, par obéissance.

Dieu a fait une grande grâce à ce pieux peuple du Tyrol, en mettant près de lui de tels prodiges, et je ne puis assez m'étonner que les croyants et même les curieux de tous les pays ne s'empressent pas d'aller adorer, critiquer, ou expliquer ces mystérieux phénomènes. On fait, et j'ai fait moi-même, tant de lieues pour un monument en ruines, pour un souvenir historique, pour une inscription, pour un tableau! Serait-ce donc trop allonger la route d'Italie que d'y consacrer quarante-huit heures de plus, avec la certitude d'être récompensé, d'ailleurs, par les paysages les plus variés et les plus pittoresques de l'Europe? On descendrait dans la patrie des fleurs, des arts, du soleil, de l'harmonie, de tout ce qui laisse dans les sens et dans l'âme une ineffaçable trace, sans traverser les horreurs du Simplon, les tristesses du Mont-Cenis ou les difficultés du Saint-Bernard; et quand ce ne serait que pour ces deux pauvres filles, aucun de ceux qui suivraient mes conseils ne me reprocherait, j'en suis sûr, de lui avoir gâté son itinéraire. Avec ou sans la foi, tout mystère fascine nos regards comme un abîme, surtout quand il paraît soulever un petit coin du voile qui nous cache l'infini.

ÉPIGRAMMES,

PAR M. AUG. DUSILLET.

Messieurs,

Ce sont encore des épigrammes que je vous apporte aujourd'hui (1); des épigrammes à la manière des anciens, qui n'entendaient par là que des *inscriptions* en vers.

Au lieu de les classer avec un soin méthodique, je vais les prendre au hasard. Le désordre, en pareil cas, supplée jusqu'à un certain point à la variété. Si l'on peut quelquefois parcourir sans dégoût un livre d'estampes, c'est à condition de feuilleter le volume d'une main capricieuse, en négligeant la série des pages. Il en est de même d'un recueil de pièces fugitives entièrement détachées l'une de l'autre comme celles-ci. J'ouvre donc au hasard, je le repète, le cahier qui les renferme. Il est bien entendu, Messieurs, que plusieurs ne m'appartiennent que pour avoir donné une forme nouvelle à des pensées qui ne le sont pas.

I.

L'observateur partout rencontre
Des ridicules sous ses pas.
Tout homme en a qu'il ne voit pas,
Et la preuve, c'est qu'il les montre.

(1) Voyez le compte-rendu des séances publiques de janvier 1847 et janvier 1850.

II.

Les grands maux, les grandes douleurs,
Ainsi que les grandes alarmes,
Dans nos yeux dessèchent les pleurs,
Et ce sont les petits malheurs
Qui font couler les grosses larmes.

III.

Docte favori des neuf sœurs,
O toi pour qui s'apprête une immortelle vie,
Tu frémis d'être en butte aux jalouses noirceurs
De la sottise et de l'envie.
Rends plutôt grâce aux dieux qui daignent t'écouter
Et t'ouvrir les célestes voies.
Au Capitole, ami, quiconque veut monter,
Doit affronter
Le cri des oies.

IV.

Ici-bas, même écorce abrite
Le sot et l'homme de mérite,
Les gens d'honneur et les escrocs.
Ne jugeons point sur l'étiquette :
Vin généreux, fade piquette
Se logent dans les mêmes brocs.

V.

Pour mieux dompter votre ennemi,
Ne l'humiliez qu'à demi ;
Songez qu'un trop sensible outrage
Peut lui rendre force et courage.



J'ai vu le sanglier aux abois,
Plus redoutable au fond des bois
Que n'est le tigre ou la panthère.
Comme Antée, un cœur généreux
Se relève plus vigoureux
Après avoir touché la terre.

VI.

Qu'est-ce que l'âme?
C'est un souffle immatériel,
C'est une flamme
Qui brûle en montant vers le ciel.

VII.

Contemplez, à l'heure suprême,
L'impie et l'ami du Sauveur :
L'un prie, en sa douce ferveur,
Et l'autre, en son effroi, blasphème.
C'est qu'au fort du péril extrême,
Quand tout lui manque en ce bas-lieu,
L'un se voit seul avec son Dieu,
Et l'autre seul avec lui-même,

VIII.

Corps qui s'éloigne à nos yeux s'amoindrit,
Et par degrés s'abaisse, diminue;
Fait qui s'éloigne, aux yeux de notre esprit
Grandit parfois jusqu'à toucher la nue.

IX.

Veux-tu connaître l'avenir
Mieux que sorcier, devin ou mage?

Regarde le passé, des yeux du souvenir :
Le passé du futur est la fidèle image.
On voit presque toujours les mêmes passions
Inspirer aux humains les mêmes actions,
Que le progrès des mœurs et du temps modifie.
Examine, au flambeau de la philosophie,
Les siècles écoulés, les causes, leur effet.
Qui se souvient prévoit. Sous une autre bannière,
Les neveux font, à leur manière,
Ce que les ancêtres ont fait.

X.

Rester froide aux soupirs de celui qui vous aime,
Vierge, voilà la pureté ;
Mais brûler en secret et se vaincre soi-même,
Vierge, voilà la chasteté.

XI.

Conserve tes amis, et, bien qu'en petit nombre,
Sans crédit, sans pouvoir, ne les dédaigne pas.
Songe à ce voyageur perdu dans la nuit sombre,
Qu'un humble ver luisant préserva du trépas,
En lui montrant l'abîme ouvert devant ses pas.

XII.

O mondaine instabilité !
L'homme change au hasard de crainte et d'espérance.
Les honneurs, qui d'abord flattent sa vanité,
Gênent bientôt sa liberté.
Sous des dehors brillants, maîtres en apparence,
Esclaves en réalité,
Nous appelons le jour de notre délivrance....



Puis, devenus vieux et perclus,
Soit orgueil, soit longue habitude,
Nous retenons la servitude
Quand elle ne nous retient plus.

XIII.

Jadis l'homme lettré, chose assez rare en France,
Savait beaucoup et savait bien.
En nos jours de progrès voyez la différence :
Beaucoup savent, mais presque rien.

XIV.

Chez ton voisin malade envoie exactement
Savoir comme on se porte et si le mieux s'annonce.
Matin et soir, il faut que ton empressement
Par des messages se prononce.
L'usage ainsi le veut, mais on est convenu
Qu'en pareil cas nul n'est tenu
De se faire rendre réponse.

XV.

Jean, qu'on dit sans vergogne aucune,
N'est pas si méchant en effet,
Car, de tout le mal qu'il m'a fait,
Il ne m'a point gardé rancune.

XVI.

Quoi ! Pierre entre au pouvoir, et je reste à la porte !
O fortune, dit Paul, que le diable t'emporte !
A briguer tes faveurs bien fin qui me prendra....
C'est sa maîtresse qu'il querelle ;
Il a beau se fâcher contre elle,
Tout-à-l'heure il y reviendra.

XVII.

Luc tour-à-tour cria : Vive la République,
Et l'Empire, et la Royauté !
Adressant tour-à-tour à chaque autorité
Louange, anathème et supplique ;
Mais on l'accuse à tort de versatilité.
A mon opinion, dit-il, je suis fidèle ;
C'est elle qui change, et, ma foi !
Si je puis répondre de moi
Je ne puis pas répondre d'elle.

XVIII.

UNE CONVERSION.

Le vieux philosophe Germain
Va rentrer dans le bon chemin ;
Il m'en fit hier la promesse.
Désormais, ami, j'enverrai,
M'a-t-il dit d'un ton pénétré,
Mes domestiques à la messe.

XIX.

UNE DÉFECTION.

L'amour, disait Lucinde, a su me captiver.
J'y renonçai bientôt ; ma foi ! j'en étais lasse.
Puis, avec un soupir et d'une voix plus basse :
Le difficile est de trouver
Quelque chose qui le remplace.

XX.

PORTRAIT D'UNE COQUETTE.

Sais-tu quelle est, dans la nature,
Cette maligne créature,
Etre capricieux, égoïste et moqueur,
Qui met toute sa joie à torturer un cœur ;
Animal composé de ruse et d'imposture,
Tour-à-tour humble et fier, hautain et caressant ;
Qui, vingt fois chaque jour, vous fait tourner le sang,
Et chaque jour vingt fois passer du pourpre au blême ;
Qui vous brûle, et vous glace, et vous déchire... enfin,
Pire que la migraine et la peste et la faim ?....
Une coquette, quand on l'aime.

XXI.

ÉPITAPHE D'UN CONQUÉRANT.

Peuples, embrassez-vous ! l'ouragan est passé.
Le conquérant chancelle et tombe.
Gravez, pour son supplice, et chantez sur sa tombe
Un *requiescat* IN PACE.

XXII.

VENDREDI SOIR, APRÈS UN ÉCHEC ÉPROUVÉ.

Il n'est qu'heur et malheur : vieux et triste refrain !
Le hasard seul est chose vraie.
Il jette aux uns la joie, aux autres le chagrin,
Et marque, en son caprice aveugle et souverain,
Ici d'un noir charbon, là d'une blanche craie,

Chaque jour qu'il nous fait orageux ou serein.
Qu'on soit méchant ou bon, extravagant ou sage,
Même chance ici-bas nous attend au passage.
Partis du même point, marchant du même pas,
Tendant au même but, suivant la même voie,
L'un rencontre la gloire et l'autre le trépas;
        L'un se sauve où l'autre se noie.
Ce mineur trouva l'or : que cherchait-il ? l'airain.
Plus loin, ce laboureur qui sema du bon grain,
        Ne récolte que de l'ivraie.
Il n'est qu'heur et malheur : vieux et triste refrain !
        Le hasard seul est chose vraie.

XXIII.

DIMANCHE MATIN, APRÈS UN SUCCÈS OBTENU.

Tôt ou tard l'aise et le bonheur
Du bien vivre est la récompense.
Qui vit en tout bien tout honneur
Est plus adroit qu'il ne le pense.

NOTICE

SUR M. CLERC,

ANCIEN PROCUREUR-GÉNÉRAL,

Par M. de Golbéry,

LUE PAR M. LE CONSEILLER BÉCHET.

« Sa mémoire fut honorée même dans un
» temps de fureur et de factions. »
(VUILLEMIN, *Vie de Lhôpital.*)

MESSIEURS,

Ces paroles d'un de nos plus grands écrivains sur la fin du chancelier de Lhôpital, en un temps de discorde et de troubles, semblent avoir été inspirées pour peindre le sentiment de religieuse douleur qui se répandit dans la ville de Besançon, lorsqu'on apprit la mort de l'excellent citoyen auquel cette notice est consacrée. La révolution de février venait d'éclater; toutes les existences, toutes les fortunes étaient menacées : chaque courrier apportait un nouveau sujet d'agitation ou d'anxiété! Mais toutes les préoccupations semblèrent s'absorber dans le deuil commun, et, pour nous servir encore des expressions de l'auteur auquel nous avons emprunté notre épigraphe, « les esprits les plus graves » comme les plus frivoles lui rendirent hommage. »

Pierre-Michel-Dorothée Clerc naquit à Besançon le 2 septembre 1762. Son père, avocat au parlement de

Franche-Comté, le destinait à suivre la carrière dans laquelle il s'était distingué lui-même. Cependant les goûts du jeune Clerc ne répondirent pas d'abord à ce vœu de famille ; il s'engagea dans un régiment d'artillerie qu'il suivit dans plusieurs garnisons. Il fallut beaucoup d'efforts et d'exhortations pour le ramener à l'étude du droit ; il paraît même qu'il ne suivait que fort négligemment les cours de l'université de Besançon, lorsqu'il fut inscrit, pour ainsi dire malgré lui, sur la liste d'un concours qui allait s'ouvrir, sous la présidence du célèbre professeur Seguin. Ce n'est pas que l'étudiant fût dépourvu d'instruction ; il aimait les lettres, possédait parfaitement le latin, lisait et relisait ses auteurs classiques, mais fort peu son Digeste : tout à coup, pressé par le temps, obligé par l'inscription qu'on avait faite de son nom, stimulé par un juste sentiment d'amour-propre, il prit le parti de se présenter, et, se confiant à la protection du sort autant qu'à l'étude, il s'appliqua de préférence à l'un des titres qui faisaient l'objet de l'examen, et choisit celui *de exhæredatione liberorum,* l'un des plus difficiles du droit romain. C'était beaucoup risquer, les recherches accessoires à l'étude principale ne pouvant suffire à garantir un candidat contre les excursions inattendues dans lesquelles peuvent l'entraîner ses examinateurs ; mais la réussite fut complète, et, par un bonheur inespéré, le titre choisi pour base de ses travaux fut précisément celui que lui indiqua le sort, comme si la destinée même eût voulu ressaisir sous les drapeaux, pour le replacer dans l'arène judiciaire, celui qui devait bientôt s'élever si haut, et rendre de si

éminents services comme jurisconsulte, comme avocat et comme magistrat.

Soutenu dans cette épreuve par le commentaire de Vinnius, M. Clerc garda toujours pour cet auteur une prédilection particulière. Il remporta le grand prix du concours. Il avait vingt et un ans lorsque le grade de licencié lui fut conféré. Les brillantes luttes dans lesquelles il venait d'obtenir un complet triomphe changèrent sa vocation ; il se livra alors tout entier à une science qu'il avait autrefois si fort dédaignée.

Mais sa résolution devait rencontrer des obstacles imprévus ; sa santé déjà faible s'altéra par des excès de travail et par quelques essais malheureux de se traiter lui-même : M. Clerc était du nombre de ceux qui n'ont pas foi aux médecins ; il était d'ailleurs peu soigneux de sa santé et ennemi des précautions. Cette insouciance d'une part, de l'autre l'inopportunité des remèdes auxquels il crut devoir recourir, l'amenèrent à un tel point de dépérissement et de découragement, qu'il fut obligé d'abandonner toute espèce d'occupation sérieuse, supportant à peine quelques distractions de musique. Nous avons sous les yeux une lettre qu'il adressait à son ami, M. Béchet, auteur de l'*Histoire de Salins*. On y remarque les passages suivants : « Je jouis d'un embonpoint rai-
» sonnable, mais ma tête est aussi faible que jamais ;
» l'application m'est toujours funeste, et je vois qu'il
» est très-possible de porter un cerveau très-délabré sous
» un air de vigueur ; je crois qu'il faudra des années
» pour ramener en moi la faculté d'étudier, ainsi que
» cette prétendue méditation dont vous me gratifiez....

» Ménagez-vous et ne vous exposez pas à une leçon
» dans le goût de celle que je viens de recevoir. Félici-
» tez-vous de n'avoir jamais éprouvé à quel point l'état
» de l'âme dépend de celui de nos organes, dépendance
» qui met aux abois la raison, et qui souvent exerce la
» foi : n'allez pas vous choquer de ce mot, je sais en-
» core me soumettre aux vérités que je ne conçois pas ;
» ma croyance est toujours celle d'un vrai chrétien, et,
» quelque changement que subisse mon individu, c'est
» un point sur lequel je ne varierai jamais. » Enfin, une crise violente et salutaire vint le sortir de cet état de langueur : ce fut un véritable réveil ; il reprit ses travaux et s'y abandonna avec une ardeur qui ne s'est pas une fois ralentie dans le cours de sa longue carrière.

Il n'eut pas de peine à se mettre bientôt au premier rang des jurisconsultes ; c'était une tâche dont les difficultés tenaient principalement aux circonstances. La première révolution s'accomplissait, renversant tous les siéges antiques, substituant aux juridictions millénaires des juridictions nouvelles, et dénaturant, pour les refondre et les amoindrir, tous les tribunaux, toutes les corporations, l'ordre des avocats lui-même ; mais rien n'arrête un esprit supérieur : quant il n'y eut plus que des hommmes de loi, M. Clerc fut homme de loi. Les bouleversements politiques ne suppriment pas les contestations particulières, à tous les intérêts il faut des conseils ; l'expérience et l'érudition ne perdent jamais leurs droits, pas même quand l'ignorance est décrétée. Le cabinet de M. Clerc était le plus fréquenté ; quelquefois on attendait jusqu'à huit jours une de ses consultations,



et il lui arriva souvent de plaider devant plusieurs juridictions le même jour. Mais sa réputation de jurisconsulte n'était pas le seul et surtout n'était pas le plus beau résultat de ses efforts; dès ses jeunes années il sut rendre d'éminents services, et, dans un temps de fureur et de faction, prendre sa place, non parmi les exaltés et les enthousiastes des idées nouvelles, mais parmi les courageux citoyens qui ne craignaient pas d'exposer leur vie pour maintenir dans l'intégrité de leurs droits, pour préserver de la mort ceux que la délation inscrivait sur ces fatales listes de proscription sous le titre d'émigrés. Défenseur ou membre de l'administration départementale (1), il opéra ou fit opérer beaucoup de radiations, au risque de subir lui-même les peines dont il affranchissait des nobles et des prêtres. Quelque suspect qu'il pût paraître alors, la profondeur de ses connaissances, l'éloquence de sa parole n'étaient contestées par personne.

En 1796, quand on organisa les écoles centrales, quand on y introduisit des cours de législation, le jury d'instruction publique ne pouvait manquer de reconnaître la supériorité de M. Clerc; il le désigna pour occuper cette chaire, et l'administration départementale s'empressa de confirmer cette nomination. Cet hommage public, qui constatait si bien la position élevée

(1) Il avait été élu à l'administration départementale; mais au 18 fructidor an v, tous les membres composant celle du Doubs furent révoqués par le directoire exécutif, comme protégeant les réfractaires et les émigrés. Il y avait *urgence*, dit l'arrêté, de remplacer ces membres *prévaricateurs* par des membres *incapables de composer avec la tyrannie*.

du professeur désigné, ne put le déterminer à se vouer à la carrière de l'enseignement ; il aimait le barreau, il excellait dans l'art de la parole, et ne voulut pas y renoncer, pour la diction compassée et méthodique de leçons arides, et par son refus il dota la Franche-Comté et la Bourgogue d'une gloire nouvelle, celle du grand jurisconsulte qui a formé plusieurs générations de magistrats et d'avocats : ce fut Proudhon, si justement célèbre comme auteur, comme professeur, comme homme de bien, qui vint prendre la place que M. Clerc laissait vacante ; ainsi, conservant au barreau et à la magistrature le tribut d'un mérite dont sa modestie ne lui laissait pas apercevoir toute l'étendue, il préparait à l'enseignement public une véritable restauration de son antique splendeur. Le cabinet de M. Clerc était aussi une école où la pratique des affaires s'élevait jusqu'à l'étude des plus hautes théories ; c'est du sein de ces conférences et de ces doctes entretiens qu'on a vu sortir M. de Mérey dont la voix puissante retentissait encore naguère au barreau de Besançon, et qui s'est condamné à un silence prématuré ; Curasson, auteur de tant de bons ouvrages, avocat célèbre ; Courvoisier, non moins célèbre comme tel, et grand jusque dans l'histoire, Courvoisier, l'éloquent et loyal ministre de la monarchie constitutionnelle... Tous reportaient leurs succès aux premiers enseignements de ce maître, dont ils sont restés les amis à travers les vicissitudes si diverses de notre époque.

M. Clerc a toujours aimé le travail pour le travail même ; il jouissait de son savoir sans ostentation, cherchant à y faire participer une jeunesse studieuse,



sans aucun souci de célébrité, plus heureux de son mérite que de l'opinion qu'on pouvait en avoir, donnant tout à la réalité, rien à l'apparence. C'est ainsi que dans ses diverses positions il est toujours resté le même : véritable phénomène en France, dans ce pays tourmenté d'une insatiable frénésie de publicité, M. Clerc est successivement avocat, magistrat, auteur, législateur, sans jamais recourir à l'éclat, si séduisant pour les esprits légers;... il laisse passer sous le nom d'un architecte (1) un commentaire qui suffirait à la réputation d'un jurisconsulte ; il ne prend part que rarement aux travaux de l'Académie, et s'il mêle quelques dissertations au recueil de ses Mémoires, ce n'est que dans un âge avancé, pour répondre à des questions qui lui étaient soumises par l'Académie elle-même. Il semblait ne sortir qu'à regret du cercle où le renfermait la défense des intérêts publics ou privés, tant il craignait de dérober à ses clients ou à l'état les instants qu'il consacrait à toute autre occupation. Il était, comme il l'a dit lui-même de Dumoulin, « d'un avare parcimonie » de son temps et d'un désintéressement pécuniaire à » toute épreuve. » Ce désintéressement était en quelque sorte devenu proverbial. Loin d'imiter certains défenseurs qui mesurent leur dévouement à une cause sur ce qu'ils en espèrent d'honoraires, M. Clerc ne faisait aucune distinction entre celles qui lui étaient confiées, se chargeant avec le même zèle de toutes les affaires que sa conscience avait jugées bonnes, acceptant souvent les

(1) Ramelet, *Lois relatives aux bâtiments*, commentaire qui renferme un parallèle avec les usages des pays voisins. Besançon, 1822.

plus humbles rétributions, et les donnant ensuite aux pauvres(1). S'il arrivait qu'il estimât ses honoraires au-dessous de ce que l'avait fait le client, il le suivait à la sortie de son cabinet, et lui remettait la somme déposée chez lui. Il consacrait toujours à l'indigent une forte partie de ses revenus et de ses honoraires, et plus tard, lorsqu'il eut quitté les fonctions publiques, il employait en œuvres de bienfaisance toute sa pension de retraite. Le sentiment religieux, si puissant en lui, fortifiait encore cette disposition à la charité ; tout lui devenait occasion de donner, tout, jusqu'à la distraction naturelle à son caractère. Il égarait à tout instant les objets dont il avait le plus besoin : un jour qu'il avait cherché longtemps une pièce importante d'un dossier, pour la rendre au client qui la lui avait confiée, il s'avise de la pensée d'une pauvre femme qui était dans une grande misère, fait vœu de lui donner un louis si la pièce égarée se retrouve ; puis, jetant les yeux sur un rayon de sa vaste bibliothèque, il pensa que la pièce pouvait bien être entrée dans un plan qui frappait sa vue ; elle y était en effet, et son aumône sauva la vie de la pauvre femme.

Plus d'une fois M. Clerc, cédant à des excès de scrupule, voulut indemniser de ses propres deniers des clients dont il craignait de n'avoir pas suffisammment défendu les intérêts ; on cite entre autres le trait suivant : prévoyant qu'il ne pourrait assister à une audience à laquelle il devait soutenir un appel, il obtint de l'avocat

(1) Une fois il se contenta d'une pièce de quinze sous pour une affaire qui avait duré plusieurs audiences ; c'était assez de la part de pauvres clients.

de la partie adverse la promesse qu'il consentirait à la remise de l'affaire ; mais le jour venu et la cause appelée, ce déloyal adversaire n'en prit pas moins ses avantages et le jugement fut confirmé par défaut. Que l'on juge de l'indignation de M. Clerc ! Il s'en fallut de peu que sa violence n'égalât son indignation lorsque, quelques jours après, il trouva dans le cabinet de M. Proudhon le confrère dont il avait si fort à se plaindre ; mais reprenant aussitôt le sentiment de sa dignité, il ne songea plus qu'à sa propre responsabilité, s'en inquiéta outre mesure, et il ne fallut rien moins que l'avis des hommes les plus scrupuleux pour l'empêcher de payer de ses deniers toute la valeur du procès.

Tel était M. Clerc, lorsqu'en 1811 Napoléon créa les cours impériales pour reconstituer, autant que le permettait l'esprit de notre siècle, les grandes compagnies judiciaires qui avaient fait si longtemps la gloire de la France. Il y appela ce qui restait encore des nobles débris des anciens parlements, et compléta cette magistrature en prenant au barreau et dans les familles les plus honorables les plus éminents jurisconsultes. A ce double titre M. Clerc devait entrer dans la formation de ces cours : il fut nommé premier avocat général, et porta dans ses fonctions le zèle et le talent qu'il avait mis jusque-là à la défense des intérêts privés. On admirait l'étendue de ses connaissances, la justesse de ses vues, la profondeur de ses aperçus et la facilité de son improvisation. Toute affaire difficile et compliquée lui revenait de droit ; souvent, sur des notes prises à l'audience, il exposait avec une clarté étonnante les faits,

les dates, les points de droit, précisait la difficulté, posait les questions, et savait les résoudre avec une telle mémoire des monuments judiciaires, qu'à l'entendre on eût dit qu'il était à lui-même toute sa bibliothèque.

On conçoit aisément de quelle autorité il dut bientôt jouir dans une compagnie où le savoir fut toujours prisé si haut. Quelquefois il s'élève aux plus hautes inspirations de l'éloquence, et l'on cite encore son beau réquisitoire dans l'affaire intentée, par quelques habitants de Saône-et-Loire, au journaliste Martinville, dont la cour de Besançon eut à connaître, en septembre 1820, par suite de renvoi après cassation ou pour cause de suspicion légitime.... L'affaire avait un caractère politique. Martinville appartenait à un parti exagéré, mais dominant; ses assertions rencontraient de puissantes sympathies. Rien n'arrêta la noble indépendance de M. Clerc. Il conclut contre le journaliste, et confondit la diffamation en excitant l'admiration des partisans les plus prononcés de la cause contraire (1). Cependant M. Clerc avait déjà éprouvé un revers politique. Il n'était pas resté en paisible possession du siége éminent qu'il occupait au parquet de la cour. Elu à la chambre des Cent-Jours, il avait présenté à l'empereur l'adresse des colléges électoraux du département du Doubs. On ne voit pas qu'il ait pris aux événements de 1815 une part bien

(1) En février 1820 une mascarade avait eu lieu à Châlon-sur-Saône; des figures grotesques avaient paru dans le cortége, l'une d'elles avait été poignardée et jetée à la Saône. Le *Drapeau blanc* y avait vu une complicité avec l'attentat commis sur le duc de Berry.

active, ni qu'il se soit associé aux passions politiques d'aucun parti ; c'était au contraire malgré lui et contre le vœu de sa famille qu'il s'était laissé nommer représentant. Les dangers du pays, son dévouement aux plus pénibles, comme aux plus périlleux devoirs, l'emportèrent sur les conseils de la prudence ; il y perdit sa position dans la magistrature. Mais sa révocation ne fut pas immédiate : il assistait encore aux assises du Jura en mars 1816, et y porta la parole avec la plus grande distinction. Cette disgrâce ne fut pas d'ailleurs de longue durée. Il avait été remplacé par M. Courvoisier ; mais en 1818, lorsque celui-ci fut nommé procureur général à Lyon, le gouvernement saisit cette occasion de rendre M. Clerc à la cour de Besançon ; il voulut que la réparation fût complète, et quoique cette interruption de service lui eût fait perdre son rang d'ancienneté, il n'en fut pas moins nommé premier avocat général. M. Meyronnet de Saint-Marc, alors procureur général, averti que l'on préparait à ce sujet une sorte d'ovation politique, et connaissant l'éloignement de M. Clerc pour ces manifestations, l'attendit au moment où il se rendait au palais pour y plaider une affaire, et lui annonça en même temps cette brillante réparation et les projets dont elle était l'objet ; tous deux entrèrent à l'audience, et l'installation eut lieu immédiatement. L'année suivante M. Clerc fut nommé membre du conseil général, et peu de temps après chevalier de la Légion d'honneur.

Tout semblait concourir à son bonheur : magistrat environné de l'estime publique, citoyen favorisé par la fortune, père de fils qui répondaient à sa tendresse par

une affection sans limites, à ses leçons par des succès et des connaissances de tout genre, la Providence lui réservait une de ces cruelles épreuves par lesquelles le juste est souvent averti que rien n'est stable sur la terre, pas même la félicité due à la vertu : M. Clerc allait être frappé d'un de ces malheurs qui suivent jusqu'au tombeau le chrétien le plus résigné. Il vit mourir à l'âge de vingt-quatre ans le second de ses fils, Hyacinthe, qui réalisait toutes ses espérances. C'était l'élève le plus distingué du professeur Proudhon ; il avait débuté au barreau où il s'était fait remarquer par une éloquence douce et persuasive, par la bonté de son caractère. La cour venait de le présenter pour un siége de conseiller-auditeur. Ce jeune homme, d'une éducation si brillante, de mœurs si pures, d'une religion si profonde, succomba le 9 janvier 1824 à une maladie de langueur. La cité tout entière s'associa à ce deuil ; par une rare et honorable exception, une notice nécrologique fut rédigée et transcrite sur les registres de la ville de Besançon (1). Tous les habitants suivirent son convoi. Quant à la situation de M. Clerc, rien ne peut mieux la faire connaître qu'une note écrite par celui de ses fils que, pour la consolation de ses vieux jours, la gloire de son nom et l'honneur de la Franche-Comté, la Providence a laissé à ce digne vieillard (2) :

(1) Cette notice qui, au jugement de tous ceux qui ont connu M. Hyacinthe Clerc, offre un portrait fort ressemblant, est imprimée à la suite de la présente notice, note A.

(2) M. Edouard Clerc, conseiller à la cour de Besançon, auteur de l'*Histoire de Franche-Comté*, deux fois couronnée par l'Institut, etc. Un autre fils de M. Clerc est inspecteur des domaines.

« Je vis mon père se prosterner devant le lit de mon » frère, la face contre terre, comme devant le tombeau » d'un saint ; il se releva les yeux baignés de larmes, » mais sans abattement ni désespoir. » La religion, qui dès ses plus jeunes années avait jeté de si profondes racines dans son âme, lui inspira une pieuse et douloureuse résignation ; il reprit le cours de ses travaux. Mais la musique, que M. Clerc avait aimée avec passion, et qu'il jugeait en maître, n'eut plus pour lui les mêmes charmes, et il n'entendait point sans une vive émotion le son de l'instrument sur lequel avait excellé son fils. A la cour, au conseil général, il continua de répandre les plus vives lumières sur tous les sujets qu'il traitait. Sa position déjà si belle grandissait chaque jour. Il y avait dix-huit ans qu'il était premier avocat-général, quand M. Meyronnet de Saint-Marc (1), qui a laissé dans ce pays tant d'honorables souvenirs, quitta la direction du parquet de Besançon, pour occuper au ministère la place de secrétaire-général.... Le choix de son successeur ne pouvait être douteux ; il était marqué par la supériorité du premier avocat-général, par ses services, par son caractère. Ce fut en juin 1829 que M. Clerc fut installé dans ces éminentes fonctions, si loyalement acquises, soit dans l'ordre du talent, soit dans celui de la hiérarchie.

Une année s'était à peine écoulée depuis lorsqu'une brutale révocation l'éloigna de la magistrature. La révolution de Juillet, qui devait bientôt rétablir et maintenir en France, pour dix-huit ans encore, l'ordre et

(1) Conseiller à la cour de cassation.

la prospérité qu'elle avait un instant menacés, subissait alors le sort commun des révolutions. Née de la sédition et de l'émeute, elle commença par remettre le pouvoir aux ennemis des lois. La magistrature est toujours le premier objet de la haine de ceux dont elle a réprimé les mauvaises passions. Les condamnés politiques et leurs complices s'attaquent d'abord aux procureurs-généraux, inexorables gardiens du Code pénal, dont les factieux ne cessent de franchir les limites. Deux fois en moins de vingt ans, les parquets ont été renversés en masse, et deux fois aussi, après cette première immolation, la fureur des factieux s'est brisée contre la magistrature inamovible. Abandonnée même par ceux qu'une position usurpée appelait à la défendre, elle a deux fois trouvé de puissants et courageux soutiens en dehors d'elle-même, en 1830 (1), un grand avocat, un éloquent orateur, magistrat par caractère avant de l'être par ordonnance, M. Dupin ; et dans des temps plus désastreux, au milieu de passions plus violentes encore, un noble citoyen de ce noble pays, M. de Montalembert : et ce sera l'éternel honneur de ce département d'avoir donné à la société un défenseur, illustre déjà avant de le représenter, et dont le nom désormais sera inséparable aussi des fastes de la magistrature française (2).

Mais ces grandes réparations législatives n'empêchent

(1) Et les 16 mai, 15 juillet 1848, 25 mai 1849.

(2) « A la voix de M. de Montalembert, les magistrats frappés » d'interdit sont remontés sur leur siége, et la base fondamentale de » l'institution judiciaire, ce dogme sacré de l'inamovibilité du juge, » fruit précieux de l'expérience des temps et des progrès de la raison,

ni ne réparent les premières iniquités. Quand la voix éloquente de M. Dupin sauva l'institution, M. Clerc était déjà révoqué. Aucun principe ne pouvant être invoqué en faveur des magistrats amovibles, le mal demeura irréparable à son égard. Succomber avec les hommes les plus éminents, avec les plus anciens et les plus fidèles serviteurs du prince, fut toujours regardé comme un honneur. La considération de M. Clerc s'accrut de cette disgrâce imméritée ; il ne fit entendre aucune plainte, ne démentit pas un instant la dignité de son caractère ; il replaça son nom sur le tableau des avocats. Toujours le protecteur et l'ami de la jeunesse studieuse, il institua d'utiles conférences dans lesquelles il joignait l'exemple au précepte. Elu immédiatement bâtonnier, il conserva cette dignité jusqu'à sa mort, et sa réélection annuelle n'était plus, pour ainsi dire, qu'une formalité ; mais il présidait en effet le conseil de discipline, et savait en toute occasion s'acquitter des devoirs de cette magistrature, conciliant l'aménité des formes avec la sévérité de la discipline, et maintenant toujours parmi ses confrères cette réputation de délicatesse et de zèle dont jouit depuis si longtemps le barreau de Besançon. Il ne négligeait jamais les conférences qu'il avait fondées ; souvent on le vit accourir de Bouclans, sa campagne (à trois lieues de distance), pour assister à ces réunions, et diriger les débats fictifs de cette cour d'apprentis : là il s'animait et s'identifiait avec la plaidoirie jusqu'à l'il-

» reçoit de la volonté populaire une nouvelle et imposante consécra-
» tion. » (Discours de rentrée de M. l'avocat-général Blanc, du 5 novembre 1850.)

lusion, à tel point que dans son étonnement d'une mauvaise décision, il s'écria un jour, à l'hilarité de tous : « *Comment la cour a-t-elle pu rendre un si ridicule* » *arrêt?* »

Souvent il recevait à sa table ces jeunes jurisconsultes, leur faisait de bienveillantes visites, et se montrait envers eux, comme envers tous, de cette politesse affectueuse et soutenue qui a toujours tant de prix de la part d'un homme de ce mérite. De nombreuses années s'écoulèrent ainsi : certes, si M. Clerc eût voulu reprendre des fonctions, le pouvoir régulier et sage, qui avait contraint l'anarchie à ajourner son triomphe, n'eût pas manqué de lui rendre une position éminente; mais, soit à raison de son âge, soit qu'il ne voulût plus changer ses habitudes, M. Clerc ne profita pas des bonnes dispositions dont il était l'objet de la part du gouvernement. L'un de ses successeurs, investi de la confiance de ce gouvernement, disait de lui à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1843 : « Et pourquoi ne parle-» rais-je pas du respectable chef, dont le barreau se plaît » chaque année à renouveler la dignité? Riche de la » science de Dumoulin, il éclaire les œuvres de ce grand » jurisconsulte du reflet de sa douce philosophie; ce » n'est point assez pour lui que sa belle vie serve » d'exemple à la jeunesse, dans un âge ordinairement » consacré au repos; il l'instruit, il l'appelle à de doctes » conférences, et le respect public dont il est l'objet » prouve que la dignité et la puissance n'étaient, pour » tant de mérite, qu'un accessoire inutile, et que, dans » le temps où il en était revêtu, c'était lui-même qu'on

» révérait en lui. Un tel homme ne sait pas déchoir ; » les révolutions ont pu le frapper, jamais l'irriter, et » quand il n'a plus été le représentant du pouvoir, il » n'en est pas devenu l'adversaire : à l'instant même » où il descendait de ce siége, il y laissait monter un » fils destiné à prouver par un exemple de plus, que » l'étude de l'histoire est le plus beau délassement du » magistrat. »

Il n'y a presque pas d'année où M. Clerc n'ait été l'objet d'un hommage solennel, et quand la décoration de la légion d'honneur vint récompenser les nobles travaux et le mérite judiciaire de son fils, c'est à lui, à ce digne et ancien magistrat, qu'elle fut adressée par un ministre *qui considérait et aimait la magistrature* comme une grande famille dont il était le chef (1).

Il nous reste à parler des travaux littéraires de M. Clerc. Ses productions sont, pour la plupart, d'une époque où il avait déjà quitté les fonctions publiques ; toutefois, nous trouvons dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Besançon, à la date de 1812, un discours sur l'art de la déclamation, et en 1826 une réfutation de l'opinion de J.-J. Rousseau sur l'influence des sciences et des arts. La première de ces compositions porte sur la célèbre réponse de Démosthène auquel on demandait quelle était la première qualité de l'orateur ? l'*action*, répondit-il ; et la seconde ? l'*action ;* et la troisième ? l'*action*, toujours l'*action*. On retrouve dans ce travail les traditions de Grandménil, dont M. Clerc avait au-

(1) Notice sur M. Martin du Nord, par M. Emile Reverchon, p. 99.

trefois pris des leçons. Quant à la thèse soutenue par Rousseau, M. Clerc n'a pas employé moins de trois discours à la combattre ; mais aujourd'hui que la question est posée sur les décombres de deux monarchies, on s'arrête... et l'on reconnaît la terrible vérité de ces paroles : « que le paganisme, livré à tous les égaremens de » la raison humaine, n'a laissé à la postérité rien que » l'on puisse comparer aux monuments honteux que lui » a préparés l'imprimerie, sous le règne de l'Evangile. »

Nous donnerons un plus complet assentiment aux travaux de M. Clerc sur Kant. Chargé de présenter à l'Académie de Besançon un rapport sur la traduction des *Principes métaphysiques de la morale*, par M. Tissot, professeur à Dijon, il étudia avec persévérance les œuvres de ce philosophe, si fameux après avoir été si négligé que l'édition entière allait passer chez l'épicier. Elle avait dormi six ans dans la boutique de l'éditeur, lorsque tout-à-coup l'enthousiasme s'alluma : ce qui était ignoré devint célèbre et indispensable ; on ne put plus être philosophe qu'avec Kant et par Kant. Ce rapport a le mérite d'être fort clair, et de faire comprendre parfaitement la différence établie par l'auteur, entre le droit et la morale, ainsi que ses autres conceptions sur les fins, sur les devoirs, sur Dieu, qui dans ce livre n'est qu'un être idéal au fond de la conscience d'où il faut bien se garder de l'exhumer, etc. Dans une seconde étude, M. Clerc se révolte contre l'obscurité du style de Kant ; il en accuse la nation allemande tout entière, il s'en prend à Fichte, Schelling, Jacobi, les poursuit et les ramène de leurs voyages à travers les régions de l'idéal. Qu'est-ce

en effet que le *criticisme* et la *raison pure?* Quand M. Clerc soumettait à l'Académie ses scrupules, il y avait près de dix ans que l'illustre et savant Daunou s'était récrié dans son cours contre ces étranges expressions germaniques, telles que le *sujet absolu*, *l'intuition empirique*, *la réceptivité*, *la réflexivité*, et tant d'autres choses *transcendantes* ou *transcendantales*; mais les leçons de M. Daunou n'étaient pas encore publiées (1).

En 1840, toutes les questions relatives à Kant furent de nouveau réveillées par un programme de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Clerc rentra en lice, et l'Académie de Besançon fit imprimer ses nouveaux discours. Cette fois, il attaque résolûment le principal ouvrage du philosophe allemand, *la Critique de la raison pure*. « Qu'est-ce, dit-il, que la critique de la raison pure? est-ce la raison qui critique ou est-ce la raison qui est critiquée? c'est une invitation au jugement de redresser l'esprit, à la raison d'amender l'imagination; mais que la raison corrige la raison, cela n'est pas possible : comment saurait-on laquelle est dans le bon chemin, ou de la faculté réprimante ou de la faculté réprimée? » M. Clerc fait voir combien est extravagante la supposition d'une raison spéculative à côté d'une raison pratique. Tout l'ouvrage est analysé avec cette rigueur. En lisant ces divers discours, on croirait voir se dissiper devant une grande clarté un pénible cauchemar.

Il y a peut-être plus de verdeur encore dans l'analyse

(1) Le volume qui renferme ces leçons n'a été imprimé qu'en 1848, dans l'édition que M. Taillandier a faite des œuvres de Daunou.

que M. Clerc a faite d'un livre philosophique, offert à l'Académie par M. Guillaume de Moissey ; le matérialisme s'y présentait sans masque, l'auteur s'en glorifiait. Magistrat et chrétien, le rapporteur en a parlé comme il convenait de le faire ; mais il ne s'est pas contenté de l'adversaire qui se présentait à lui ; c'est à de plus illustres écrivains, à MM. Cousin et Jouffroy, qu'il demande compte des doutes qu'on les accusait d'avoir répandus sur la spiritualité de l'âme.

De ces pénibles excursions dans le domaine d'une philosophie extravagante ou impie, l'esprit éclairé et positif de M. Clerc en revient bientôt à des sujets plus conformes aux études de toute sa vie : il avait 76 ans déjà quand il lut à l'Académie son excellente notice sur Dumoulin. Quoique né à Paris, ce grand jurisconsulte appartenait à la Franche-Comté ; professeur à Dole quand des persécutions politiques lui firent perdre cette chaire, il vint ouvrir un cours libre à Besançon. Dans le récit de sa vie, dans l'appréciation de son savoir, il règne une véritable impartialité, exempte de l'enthousiasme ordinaire aux biographes, mais inexorable aussi contre les reproches injustes. Jamais, dit l'auteur, Dumoulin n'a écrit ni prononcé ces arrogantes paroles : *Ego qui omnes doceo et à nemine doceri possum*. Dumoulin savait s'affranchir de la scolastique et d'Aristote, et s'élever jusqu'à Platon, tout en répudiant souvent son autorité. Cette notice est remplie d'anecdotes intéressantes et de jugements de la plus grande sagacité sur ce célèbre commentateur de la coutume de Paris, dont tant de décisions sont devenues des articles du code civil.

En jurisprudence, nous trouvons encore un rapport de M. Clerc sur dix mémoires envoyés à l'Académie, qui avait mis au concours la question de savoir quelles étaient les causes de la décadence de l'autorité paternelle, et par quels moyens on pouvait la restaurer? Tous ces mémoires sont analysés avec le plus grand soin; solidité dans la pensée, délicatesse et fraîcheur dans l'expression, et c'est l'ouvrage d'un vieillard de 85 ans!

Ce ne fut pas cependant le dernier travail de M. Clerc: plus qu'aucune autre province, la Franche-Comté a été fertile en grands hommes, dont l'histoire cesse d'être *contemporaine pour s'élever à la postérité*. A la mort du maréchal Moncey, une magnifique oraison funèbre avait été prononcée à la chambre des pairs (1); mais à cette gloire franc-comtoise il fallait un hommage franc-comtois. M. Clerc fit mettre au concours cet éloge d'un des hommes qu'il avait le plus aimés; et, sans vouloir en disputer le prix, il donna à l'Académie une notice pour éclairer les candidats sur quelques erreurs échappées à M. Dupin, relativement à la famille du maréchal, et sur les causes de son refus de juger le maréchal Ney. Il fut ensuite nommé rapporteur de ce concours, et fit adjuger le prix à M. Chénier, chef de la justice militaire au ministère de la guerre, neveu des deux poëtes de ce nom, qui rappelle à la fois tant de gloire et tant d'infortune.

L'activité de M. Clerc, ses habitudes matinales, son ardeur pour le travail, se soutinrent jusqu'à ses derniers jours; il n'abandonna ni le droit, ni la philosophie, ni ses auteurs classiques. Exact dans l'accom-

(1) Par M. Charles Dupin, le 14 janvier 1843.

plissement des plus simples devoirs de société, partout il était accueilli avec plaisir, parce que la bienveillance, l'aménité, la gaîté même se mêlaient à tous ses entretiens. Mais avait-il à rappeler une infortune, une injustice, il s'animait, et dans son émotion il allait souvent jusqu'à l'indignation, jusqu'aux larmes. Il passait à la campagne des mois entiers, et dans ses longues promenades il emportait toujours quelques auteurs : César, Virgile, Cicéron, Tacite, Quintilien, surtout Horace qui était son poëte de prédilection. Pour combattre la décadence de la mémoire si fréquente dans un âge avancé, il apprenait par cœur des textes entiers. Au physique comme au moral, sa devise était *resistendum senectuti*. Malheureusement il ne se bornait pas à résister à la vieillesse, il la bravait, et c'est ainsi qu'il s'est constamment refusé à se vêtir comme on le fait ordinairement dès l'âge mûr (1).

Vers la fin de février 1848, il fut atteint d'un rhume qui bientôt s'aggrava, et le contraignit à garder le lit. Conservant toute la force et le calme de son âme, il s'informait des événements politiques dont il s'entretenait avec sa famille. La veille de sa mort il reçut les secours de la religion avec la piété et la sérénité d'un homme qui avait été toute sa vie le modèle du chrétien. Le 3 mars à six heures du matin, après avoir porté ses regards une dernière fois sur l'image du Christ, il tendit la main à son fils, puis à celle qui depuis cinquante-quatre ans était la compagne de sa vie, et qui, dix jours

(1) Ce ne fut que trois mois avant sa mort qu'il consentit à porter un gilet de flanelle.

après, devait être ensevelie dans le même tombeau, et sans plus pouvoir parler, il rendit son âme à Dieu.

Sa mort fut un *deuil général,* comme l'a si bien dit M. le procureur-général Loiseau, dans son discours d'installation de la magistrature (1). A ses obsèques on vit accourir riches et pauvres. La magistrature, les fonctionnaires, l'armée, le clergé l'accompagnèrent à son dernier séjour. « *C'est donc le convoi d'un prince?* » disait un étranger. « *Non, c'est celui d'un homme de* » *bien,* » répondit une femme du peuple qui l'entendit. Sur sa tombe, l'un de ses confrères, M. Clerc de Landresse, prononça un discours dans lequel, au milieu de l'émotion générale, il rappela les principaux traits de cette belle vie. Depuis ce dernier adieu, aucune biographie n'a été imprimée, aucune notice n'a été offerte à l'Académie. Peut-être appartient-il à celui que vous avez fait son collègue et le vôtre, à celui qui a eu l'honneur d'inscrire son nom après le sien, au même titre, dans les fastes de la magistrature franc-comtoise, de remplir ce devoir envers vous, envers sa mémoire. Comme lui, brisé par une révolution, il a comme lui demandé des consolations aux lettres, à sa conscience et à l'amitié de collègues qui viennent de lui ouvrir de nouveau leurs rangs.... A son exemple aussi, il abordera bientôt l'éternité avec la résignation du chrétien, et les yeux fixés sur le signe de la rédemption.

(1) Le 9 novembre 1849.

Note A, page 114 de la notice qui précède.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. HYACINTHE CLERC,

MORT LE 9 JANVIER 1824.

« M. Hyacinthe Clerc, jeune avocat de la plus haute espérance, est mort à Besançon le 9 janvier 1824, à l'âge de vingt-quatre ans. Il était fils de M. Clerc, premier avocat général près la cour royale de la même ville, qui, après avoir été pendant plus de vingt ans le modèle des avocats de la province, est encore celui des membres du ministère public.

» Les succès brillants que le jeune Clerc avait obtenus dans ses premières études se sont renouvelés sur les bancs de l'école de droit. Le célèbre professeur, M. Proudhon, le regardait comme son élève le plus distingué, et lui annonçait avec certitude de nouvelles palmes au barreau. Ses débuts à la cour royale ont réalisé les espérances de son maître et de son père : un sens droit, beaucoup d'instruction, une chaleur douce et insinuante, un organe sonore et flatteur, devaient porter la conviction dans tous les esprits. La cour royale voulut attirer dans son sein ce jeune orateur : elle le présenta spontanément, et sans qu'il l'eût demandé, pour une place vacante de conseiller-auditeur.

» La nature avait prodigué à M. Clerc ses dons les plus précieux : il avait les mœurs douces, une gaîté inaltérable dans l'humeur ; la modestie la plus pure, la religion la plus vive et la plus scrupuleuse, la vertu la plus austère, présidaient à toute sa conduite.



» Cependant les travaux arides du droit altéraient visiblement sa santé; et, comme il ne pouvait rester oisif, ses parents cherchèrent à détourner son activité laborieuse vers les jouissances des arts. Il excellait dans la musique, et il eût pu, même dans la capitale, obtenir sans de grands efforts la réputation d'un artiste du premier ordre; mais son extrême sensibilité, à laquelle les forces physiques ne paraissaient pas pouvoir répondre, lui rendit peut-être funeste le plus innocent des plaisirs. Une maladie de langueur, qui avait empreint sur sa physionomie quelque chose de touchant et de mélancolique, l'a conduit lentement au tombeau. Ses derniers moments ont été l'image de sa vie entière; il s'est éteint sans murmure. La cour royale en corps, l'ordre des avocats, les autorités civiles et militaires, et des personnes de toutes les classes de la société, ont assisté aux obsèques de cet intéressant jeune homme. Les regrets ont été universels. »

ARCHIVES DE LA VILLE DE BESANÇON,
Registre des années 1820–28, *p.* 172–73.



PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

L'ART POÉTIQUE D'HORACE,

TRADUCTION

PAR M. J.-B. PÉRENNÈS.

[redacted]

EPISTOLA

AD L.-C. PISONEM EJUSQUE FILIOS,

SIVE

DE ARTE POETICA LIBER.

Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit, et varias inducere plumas,
Undique collatis membris, ut turpiter atrum
Desinat in piscem mulier formosa superne,
Spectatum admissi risum teneatis, amici?
Credite, Pisones, isti tabulæ fore librum
Persimilem, cujus, velut ægri somnia, vanæ
Fingentur species, ut nec pes, nec caput uni
Reddatur formæ. — Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.
— Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.
Sed non, ut placidis coeant immitia; non, ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

Incœptis gravibus plerumque et magna professis
Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Assuitur pannus, quum lucus et ara Dianæ,

ÉPITRE

AUX PISONS.

ART POÉTIQUE D'HORACE.

Qu'un peintre imaginant un fantasque dessin,
Sur un cou de cheval pose un visage humain :
Que de membres formant un bizarre assemblage,
Il les couvre au hasard d'un étrange plumage,
Et que son œuvre enfin, exposée à vos yeux,
Du haut soit belle femme, et du bas monstre affreux,
D'un tel objet, Pisons, pourrez-vous ne pas rire?
Eh bien! dans ce tableau d'un artiste en délire,
Reconnaissez un livre où, sans ordre jetés,
Tels que ces songes vains par la fièvre enfantés,
S'offrent des traits confus qu'aucun rapport ne lie,
Membres incohérents d'un corps sans harmonie.
Le peintre, le poëte, ont droit de tout oser,
Je le sais; et ce droit dont je prétends user,
Je consens à mon tour que tout autre en jouisse,
Mais non au point de suivre un aveugle caprice,
D'accoupler follement des objets ennemis :
Les serpents aux oiseaux, les tigres aux brebis.

Après un début noble et superbe en promesses,
Un livre quelquefois nous offre pour richesses
Certains lambeaux de pourpre ajustés au hasard,

Et properantis aquæ per amœnos ambitus agros,
Aut flumen Rhenum, aut pluvius describitur arcus.
Sed nunc non erat his locus : et fortasse cupressum
Scis simulare ; quid hoc, si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur ? Amphora cœpit
Institui ; currente rota cur urceus exit ?
Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Maxima pars vatum, pater et juvenes patre digni,
Decipimur specie recti. Brevis esse laboro,
Obscurus fio ; sectantem levia nervi
Deficiunt animique ; professus grandia turget ;
Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ.
Qui variare cupit rem prodigialiter unam,
Delphinum silvis adpingit, fluctibus aprum.
In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Æmilium circa ludum faber imus et ungues
Exprimet, et molles imitabitur ære capillos ;
Infelix operis summa, quia ponere totum
Nesciet : hunc ego me, si quid componere curem,
Non magis esse velim, quam pravo vivere naso,



Dont l'éclat doit de loin éblouir le regard.
C'est l'autel de Diane, un bois, un onde pure
Qui dans des prés fleuris se promène et murmure,
C'est le fleuve du Rhin, l'arc humide des cieux....
Ornements déplacés! hors-d'œuvre ambitieux!
Vous savez d'un cyprès peindre le noir feuillage;
Qu'importe si l'on veut un tableau de naufrage?
Vous commenciez, ce semble, une amphore; pourquoi
Quand la roue a tourné, ne sort-il, dites-moi,
Qu'un vase sans honneur, urne frêle et commune?
Que tout œuvre soit simple, en un mot, et soit une.

Noble sang des Pisons, dans notre art décevant
L'apparence d'un bien nous égare souvent.
Je veux être concis, ma pensée est obscure;
Je deviens languissant en cherchant la parure.
Cet auteur boursoufflé visait à la grandeur;
Celui-ci craint l'orage et rampe sans honneur;
Tel qui veut à l'excès varier ses images,
De daims peuple les flots, de dauphins les bocages.
L'auteur, s'il manque d'art, de la faute qu'il fuit
Dans un vice contraire est à l'instant conduit.

Près du cirque d'Emile, un ouvrier vulgaire
Sait rendre des cheveux la souplesse légère,
Des ongles exprimer les contours sur l'airain;
Mais on dédaigne l'œuvre éclose sous sa main,
Parce que dans l'ensemble elle est mal assortie.
Moi, si de composer j'avais la fantaisie,
Je ne voudrais pas plus, auteur malencontreux,

Spectandum nigris oculis nigroque capillo.
Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus, et versate diu, quid ferre recusent,
Quid valeant humeri. Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.
Ordinis hæc virtus erit et Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
Pleraque differat, et præsens in tempus omittat,
Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

In verbis etiam tenuis cautusque serendis,
Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum. Si forte necesse est
Indiciis monstrare recentibus abdita rerum,
Fingere cinctutis non exaudita Cethegis
Continget, dabiturque licentia sumpta pudenter;
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si
Græco fonte cadant, parce detorta. Quid autem?
Cæcilio Plautoque dabit Romanus, ademptum
Virgilio Varioque? ego cur, acquirere pauca
Si possum, invideor, quum lingua Catonis et Enni

Lui ressembler, qu'unir avec un nez affreux,
Des yeux noirs ombragés par des cheveux d'ébène.
Ecrivains que séduit la poétique arène,
Dans le choix d'un sujet réservés et prudents,
Consultez votre force, et mesurez long-temps
La carrière que peut fournir votre génie.
Qui traite une matière heureusement choisie,
Abondant sans effort, à la facilité
D'un ordre harmonieux unira la clarté.
De l'ordre, à mon avis, le mérite et la grâce
Est de mettre en un livre à la première place,
Ce que dès le début attendent les lecteurs.
D'écarter maints détails qui viendront mieux ailleurs,
De démêler enfin dans toute une matière
Ce qu'on doit rejeter, ce qu'il faut qu'on préfère.

Il est pour les mots même un art ingénieux,
Qui les choisit, les place et les allie entre eux.
Souvent un terme usé, par une heureuse adresse,
De celui qui l'approche emprunte la jeunesse.
Si pour rendre l'objet dans votre esprit conçu,
La langue ne vous offre aucun signe reçu
Osez en inventer. Sur ce point du poëte
On absout aisément la liberté discrète,
Et tous ces mots vivront, si votre habile main
En les tirant du grec leur donne un air romain.
Qui pourrait dépouiller Varius et Virgile
D'un droit qu'ont obtenu le vieux Plaute et Cécile?
Et moi pour quelques biens, avec mesure acquis,
Dois-je être censuré par d'envieux esprits,

Sermonem patrium ditaverit, et nova rerum
Nomina protulerit? Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen.
Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt; ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque.
Debemur morti nos nostraque: sive receptus
Terra Neptunus classes Aquilonibus arcet,
Regis opus; sterilisve diu palus, aptaque remis,
Vicinas urbes alit, et grave sentit aratrum;
Seu cursum mutavit iniquum frugibus amnis,
Doctus iter melius. Mortalia facta peribunt,
Nedum sermonum stet honos, et gratia vivax.
Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore, vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Res gestæ regumque ducumque, et tristia bella,
Quo scribi possent numero, monstravit Homerus.
Versibus impariter junctis querimonia primum,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.
Quis tamen exiguos elegos emiserit auctor,

Quand Ennius, Caton, ces auteurs d'un autre âge,
Ont enrichi le fonds du paternel langage,
Et produit tant de mots inconnus des vieux jours?
Il fut toujours permis, il le sera toujours,
D'émettre un terme empreint de la marque en usage.
Lorsqu'au déclin de l'an, le bois perd son ombrage,
La feuille qui s'ouvrit la première au printemps,
Tombe aussi la première au souffle des autans;
Telle des mots vieillis s'éteint l'antique race,
Tandis que fleurissant de jeunesse et de grâce,
Les nouveau-nés des ans bravent long-temps l'effort.
L'homme avec ses travaux est promis à la mort :
Ce port creusé par l'art, dont la vaste retraite
Préserve les vaisseaux des coups de la tempête,
Et ce fleuve dompté, qui changeant de canal,
Apprit à suivre un cours à nos champs moins fatal,
Et ce lac dont le lit au soc rendu docile,
Entretient vingt cités des fruits d'un sol fertile;
Les œuvres des mortels doivent périr un jour,
Et l'on verra les mots expirer à leur tour.
Plusieurs déjà tombés refleuriront encore,
Bien d'autres tomberont que notre siècle honore,
Si l'usage le veut, ce juge sans appel,
Qui des lois du langage est l'arbitre éternel.

Les muses ont montré dans les œuvres d'Homère
Quel vers peut célébrer les héros et la guerre;
Le distique inégal, fait d'abord pour gémir,
Plus tard sut peindre aussi l'amour et le plaisir.
Le vers de l'élégie à qui dut-il d'éclore?

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.
Archilochum proprio rabies armavit iambo.
Hunc socci cepere pedem, grandesque cothurni,
Alternis aptum sermonibus, et populares
Vincentem strepitus, et natum rebus agendis.
Musa dedit fidibus divos, puerosque deorum,
Et pugilem victorem, et equum certamine primum,
Et juvenum curas, et libera vina referre.
Descriptas servare vices operumque colores,
Cur ego, si nequeo ignoroque, poeta salutor ?
Cur nescire, pudens prave, quam discere malo ?

Versibus exponi tragicis res comica non vult ;
Indignatur item privatis ac prope socco
Dignis carminibus narrari cœna Thyestæ.
Singula quæque locum teneant sortita decenter.
Interdum tamen et vocem comœdia tollit,
Iratusque Chremes tumido delitigat ore ;
Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
Telephus et Peleus, quum pauper et exsul uterque,
Projicit ampullas et sesquipedalia verba,
Si curat cor spectantis tetigisse querela.
Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto,
Et, quocumque volent, animum auditoris agunto,
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adflent

Sur ce point, des savants le procès dure encore :
L'iambe est né du fiel d'Archiloque irrité ;
Favorable à la scène et par elle adopté,
Il sied au dialogue, et sa vive mesure
Du cirque frémissant surmonte le murmure.
La lyre aime à chanter les dieux, les fils des dieux,
L'athlète et le coursier triomphant dans les jeux,
Et la gaîté du vin, et les soins du jeune âge.
Du ton et des couleurs prescrits pour chaque ouvrage,
Si je ne sais la règle ou ne puis l'observer,
Puis-je au rang de poëte à bon droit m'élever ?
Et pourquoi retenu par une honte vaine,
Préféré-je ignorer quand il faut que j'apprenne ?

Le comique repousse un ton trop sérieux ;
Et de Thyeste aussi le repas odieux
Ne doit point s'exposer dans une tragédie,
En des vers familiers et dignes de Thalie.
Que tout soit assorti. Cependant quelquefois
La comédie élève une plus fière voix :
Chrémès peint noblement le courroux qui le presse,
Et souvent dans ses pleurs Melpomène s'abaisse.
Me montrez-vous Pélée et Télèphe exilés ?
Qu'ils rejettent l'emphase et les mots ampoulés,
S'ils veulent que leur plainte attendrisse mon âme.
C'est peu qu'on rende hommage à la beauté d'un drame,
Il faut qu'il intéresse, et que du spectateur
Il pénètre, remue et maîtrise le cœur.
L'aspect des fronts humains par d'invincibles charmes,
Joyeux nous réjouit, triste excite nos larmes.

Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi; tunc tua me infortunia lædent,
Telephe, vel Peleu; male si mandata loqueris,
Aut dormitabo, aut ridebo.

Tristia mœstum
Vultum verba decent, iratum plena minarum,
Ludentem lasciva, severum seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnem
Fortunarum habitum; juvat, aut impellit ad iram,
Aut ad humum mœrore gravi deducit, et angit;
Post effert animi motus interprete lingua.
Si dicentis erunt fortunis absona dicta,
Romani tollent equites peditesque cachinnum.
Intererit multum, Davusne loquatur, an heros,
Maturusne senex, an adhuc florente juventa
Fervidus; an matrona potens, an sedula nutrix;
Mercatorne vagus, cultorne virentis agelli;
Colchus, an Assyrius; Thebis nutritus, an Argis.

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge,
Scriptor; honoratum si forte reponis Achillem;
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Pleurez si vous voulez faire couler mes pleurs,
Télèphe et vous Pélée ; alors de vos malheurs
Je me sens attendri. Rendez-vous mal vos rôles,
Je ris ou je m'endors à vos froides paroles.

Prêtons à la douleur de douloureux accents,
Que la colère éclate en des cris menaçants ;
Le ton grave convient à l'homme au front sévère,
Et les mots enjoués à la gaîté légère.
De la nature en nous la prudente action
D'avance nous dispose à toute impression,
Et selon la fortune ou propice ou contraire,
Nous porte à la gaîté, nous pousse à la colère,
Nous abat sous le poids de la sombre douleur,
Et la langue traduit ces mouvements du cœur.
Si l'acteur ne dit pas ce qu'il convient de dire,
Et le peuple et les grands éclateront de rire.
Il faut faire parler, sur des tons différents,
Le marchand voyageur, l'homme qui vit aux champs ;
L'esclave et le héros, la reine et la suivante,
La vieillesse tardive, et la jeunesse ardente ;
Le mol Assyrien, l'habitant de Colchos,
Celui que nourrit Thèbe, ou que vit naître Argos.

Suivez la renommée, ou créant une fable
Par un heureux accord rendez-la vraisemblable.
Si vous faites revivre Achille sous nos yeux,
Montrez-le-nous ardent, colère, impétueux,
Fier ; au-dessus des lois que son orgueil s'élève,
Et dans tous les débats n'en appelle qu'au glaive.

Sit Medea ferox invictaque, flebilis Ino,
Perfidus Ixion, Io vaga, tristis Orestes.
Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum,
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.
Difficile est proprie communia dicere, tuque
Rectius Iliacum carmen deducis in actus,
Quam si proferres ignota indictaque primus.
Publica materies privati juris erit, si
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem;
Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres; nec desilies imitator in arctum,
Unde pedem referre pudor vetet, aut operis lex.
Nec sic incipies, ut scriptor cyclicus olim :
« Fortunam Priami cantabo et nobile bellum. »
Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.
Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte :
« Dic mihi, Musa, virum, captæ post tempora Trojæ,
Qui mores hominum multorum vidit et urbes. »
Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat :

De Médée exprimez les jalouses fureurs;
Qu'Io soit vagabonde, Ino toujours en pleurs;
Dans le cœur d'Ixion mettez la perfidie,
Et qu'Oreste se plonge en sa mélancolie.
Si vous osez, prenant un plus brillant essor,
Et livrant au théâtre un sujet vierge encor,
Dessiner d'un héros la figure nouvelle,
Que jusqu'au dénoûment, à soi-même fidèle,
Il soit tel qu'à nos yeux d'abord il s'est offert.
Mais dans ce champ commun à tout poëte ouvert,
La gloire de créer ne s'obtient qu'avec peine;
Un chant de l'Iliade arrangé pour la scène,
Se prête à vos efforts mieux qu'un fait inventé.
Vous ferez votre bien d'un sujet emprunté,
Si libre en imitant, sur les pas d'un modèle,
Vous n'allez pas ramper, interprète fidèle,
Ni vous perdre à sa suite en ces sentiers ingrats,
D'où sans chute et sans honte on ne se tire pas.
Evitez ce début d'un vieil auteur : « Je chante
» Les destins de Priam et la guerre sanglante. »
Que nous donnera-t-il après tous ces grands cris?
La montagne en travail enfante une souris.
Oh! que j'aime bien mieux ce poëte plus sage,
Qui par ces simples mots commence un noble ouvrage :
« Muse, dis ce héros, qui des bords d'Ilion,
» Emporté sur les mers, de mainte nation
» Put observer les mœurs et les nombreuses villes. »
Ce n'est pas un éclair suivi d'ombres stériles,
C'est un feu qui s'allume et bientôt doit briller.
Quels merveilleux tableaux il va nous étaler!

Antiphaten, Scyllamque, et cum Cyclope Charybdim ;
Nec reditum Diomedis ab interitu Meleagri,
Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.
Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secus ac notas, auditorem rapit, et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit ;
Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet,
Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

Tu, quid ego et populus mecum desideret, audi.
Si plausoris eges aulæa manentis et usque
Sessuri, donec cantor, Vos plaudite, dicat,
Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus, et annis.
Reddere qui voces jam scit puer, et pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere, et iram
Colligit ac ponit temere, et mutatur in horas.
Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi ;
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis

Le cyclope, Antiphate et Charybde en furie!
Pour chanter Diomède abordant sa patrie,
Jusqu'au tison d'Althée il ne remonte pas;
Et, s'il veut d'Ilion retracer les combats,
Il ne nous redit point les œufs des Tyndarides.
Sans cesse au dénoûment il marche à pas rapides.
Et d'apprêts superflus craignant le long ennui,
Au milieu du sujet nous entraîne avec lui :
Ce qu'il ne peut orner, sans regret il le laisse;
De son génie enfin la merveilleuse adresse,
Mêlant le faux au vrai, les unit sans effort,
Et les fond dans son œuvre en un tout plein d'accord.

Sachez ce qu'avec moi le public vous demande :
Immobile et charmé voulez-vous qu'il attende
Que, le drame fini, l'on dise : Applaudissez!
Dans les âges divers avec art saisissez
De nos goûts inconstants la mobile nuance.
Un enfant qui déjà parle avec assurance,
Et sur le sol sans guide ose imprimer ses pas,
Cherche avec ses pareils de folâtres ébats.
D'heure en heure changeant, il pleure ou saute d'aise,
S'irrite sans raison, et sans raison s'apaise.
Libre enfin d'un censeur, l'imberbe adolescent
Des chiens et des chevaux fait son amusement,
Aime du champ de Mars les nobles exercices;
Rétif à la censure, il est flexible aux vices,
Et prodigue, hautain, sans soin de l'avenir,
Suit d'objet en objet son volage désir.
Bien différent d'humeur, l'âge viril plus sage,

Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet, quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti;
Vel quod res omnes timide gelideque ministrat,
Dilator, spe longus, iners, pavidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.
Multa ferunt anni venientes commoda secum,
Multa recedentes adimunt. Ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles,
Semper in adjunctis, ævoque morabimur aptis.

Aut agitur res in scenis, aut acta refertur.
Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus
Digna geri, promes in scenam, multaque tolles
Ex oculis, quæ mox narret facundia præsens.
Ne pueros coram populo Medea trucidet,
Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus,

Dans les biens, les amis, cherche un sûr avantage,
Sacrifie aux honneurs, calcule avant d'agir,
Et toujours circonspect, craint de se repentir.
En proie aux maux divers dont la foule le presse,
Le vieillard inquiet thésaurise sans cesse,
Et craint d'user du bien par ses soins amassé;
Il marche en ses desseins d'un pas lent et glacé;
Toujours il temporise et rarement espère,
Il est faible, craintif, grondeur, atrabilaire,
Et prôneur éternel des jours de son printemps,
Censure avec aigreur la jeunesse du temps.
De la vie en sa fleur le progrès nous amène
Des biens qu'en son déclin le cours de l'âge entraîne.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
L'enfant en homme mûr, le jeune homme en vieillard;
Peintre des mœurs, sachez dans une exacte image
Vous attacher aux traits qui distinguent chaque âge.

La fable est sur la scène action ou récit.
Ce qui frappe l'oreille émeut bien moins l'esprit
Que l'objet qui sans voile aux regards se présente,
Et dont l'œil nous transmet une image vivante.
N'allez pas toutefois au grand jour étaler
Des objets que dans l'ombre il faudrait reculer.
Ecartez maints détails que bientôt nous révèle
D'un récit éloquent la peinture fidèle.
Sous les yeux du public que Médée en fureur
De ses enfants plaintifs ne perce point le cœur;
Qu'Atrée accomplissant ses vengeances perfides,
M'épargne les apprêts de ses mets homicides.

Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem.
Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

Neve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula, quæ posci vult, et spectata reponi;
Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit; nec quarta loqui persona laboret.
Actoris partes chorus, officiumque virile
Defendat; neu quid medios intercinat actus,
Quod non proposito conducat, et hæreat apte.
Ille bonis faveatque, et consilietur amicis,
Et regat iratos, et amet pacare tumentes;
Ille dapes laudet mensæ brevis, ille salubrem
Justitiam, legesque, et apertis otia portis,
Ille tegat commissa, deosque precetur et oret,
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

Tibia non, ut nunc, orichalco vincta, tubæque
Æmula, sed tenuis simplexque foramine pauco,
Adspirare et adesse choris erat utilis, atque
Nondum spissa nimis complere sedilia flatu;
Quo sane populus numerabilis, utpote parvus,
Et frugi, castusque, verecundusque coibat.
Postquam cœpit agros extendere victor, et urbem
Latior amplecti murus, vinoque diurno

Dérobez-moi Cadmus en dragon se changeant,
Ou Progné, faible oiseau, dans les airs voltigeant.
Je hais de ces objets l'aspect invraisemblable.

Voulez-vous sur la scène exposer une fable,
Qu'on demande vingt fois et qui plaise toujours?
Dans cinq actes précis renfermez-en le cours.
Gardez, si toutefois l'intrigue ne l'exige,
Qu'un dieu du dénoûment ne nous fasse un prodige.
C'est trop de quatre acteurs conversant à la fois;
Le chœur, d'un personnage a le rôle et les droits;
Que de ses chants divers la savante harmonie
Aux actes qu'il partage étroitement se lie:
Qu'à l'homme vertueux il donne sa faveur
Et des cœurs irrités modère la fureur;
Qu'il se plaise à louer la tempérance austère,
La douce paix, les lois, l'équité salutaire,
Et confident discret conjure un dieu vengeur
De châtier l'orgueil et d'aider le malheur.

Chez nos aïeux longtemps la flûte humble et discrète
N'osa point affecter l'éclat de la trompette;
Bornée à peu de tons, mince et sans ornement,
Elle prêtait au chœur son accompagnement,
Et sa voix remplissait l'étroit cirque où la scène
Attirait un public qui se comptait sans peine,
Peu nombreux, mais frugal, simple et chaste en ses mœurs,
Lorsque Rome, illustrant ses étendards vainqueurs,
Eut agrandi ses champs, ses murs et ses conquêtes,
Qu'un vin pur en plein jour put égayer les fêtes,

Placari Genius festis impune diebus,
Accessit numerisque modisque licentia major.
Indoctus quid enim saperet, liberque laborum,
Rusticus urbano confusus, turpis honesto!
Sic priscæ motumque et luxuriam addidit arti
Tibicen, traxitque vagus per pulpita vestem.
Sic etiam fidibus voces crevere severis,
Et tulit eloquium insolitum facundia præceps :
Utiliumque sagax rerum, et divina futuri,
Sortilegis non discrepuit sententia Delphis.

Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum,
Mox etiam agrestes Satyros nudavit, et asper
Incolumi gravitate jocum tentavit, eo quod
Illecebris erat et grata novitate morandus
Spectator, functusque sacris, et potus, et exlex.
Verum ita risores, ita commendare dicaces
Conveniet Satyros, ita vertere seria ludo,
Ne, quicumque deus, quicumque adhibebitur heros,
Regali conspectus in auro nuper et ostro,
Migret in obscuras humili sermone tabernas ;
Aut, dum vitat humum, nubes et inania captet.
Effutire leves indigna tragœdia versus,

Le rhythme avec le chant prit un plus libre essor.
Quelle raison, quel goût pouvaient régir encor
Une foule bruyante, et sans ordre assemblée,
De rustres, d'artisans, de citadins mêlée ?
La danse à l'ancien art unit son mouvement,
Et le musicien, d'un pompeux vêtement,
Traîna les longs replis dans sa marche légère ;
La lyre en ses accords jadis simple et sévère.
Apprit des tons nouveaux ; le vers plus fastueux
Eleva jusqu'au ciel son vol impétueux,
Et mêlant ses leçons de chants énigmatiques,
Le chœur prit d'Apollon les accents prophétiques.

Celui qu'on vit d'abord disputer dans les jeux
Un bouc, modeste prix de son art glorieux,
Bientôt ouvrit la scène au satyre rustique,
Et sans blesser les droits de la muse tragique,
Essayant des bons mots la mordante gaîté,
Amusa par l'attrait de cette nouveauté
Des spectateurs bruyants, sortant des sacrifices,
Avinés et sans frein dans leurs joyeux caprices.
Mais en faisant parler les satyres moqueurs,
En alliant le rire aux tragiques douleurs,
Craignez de travestir un noble personnage.
Que le héros, le dieu dont vous m'offrez l'image,
Et que je viens de voir de pourpre revêtu,
N'aille pas tout à coup, honteusement déchu,
Emprunter sans pudeur le langage des rues,
Ou de peur de ramper se perdre dans les nues.
Le front toujours sévère et des pleurs dans les yeux,

Ut festis matrona moveri jussa diebus,
Intererit Satyris paulum pudibunda protervis.
Non ego inornata et dominantia nomina solum,
Verbaque, Pisones, Satyrorum scriptor amabo,
Nec sic enitar tragico differre colori,
Ut nihil intersit, Davusne loquatur, et audax
Pythias, emuncto lucrata Simone talentum,
An custos famulusque dei Silenus alumni.
Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet !
Tantum de medio sumptis accedit honoris !
Sylvis deducti caveant, me judice, Fauni,
Ne, velut innati triviis ac pæne forenses,
Aut nimium teneris juvenentur versibus unquam,
Aut immunda crepent ignominiosaque dicta :
Offenduntur enim quibus est equus, et pater, et res,
Nec, si quid fricti ciceris probat et nucis emptor,
Æquis accipiunt animis, donantve corona.

Syllaba longa brevi subjecta vocatur iambus,

Melpomène redoute un vers licencieux,
Et comme une matrone en nos fêtes publiques
Contrainte de danser, règle ses pas pudiques,
Rougissante, elle oppose au satyre effronté,
De ses chastes regards la fière dignité.
Si dans ce genre un jour je m'avisais d'écrire,
Pisons, j'éviterais de prêter au satyre
Un langage rampant et des mots sans honneur;
Mais en fuyant aussi la tragique couleur,
Je ne confondrais point par le ton et le style
Pythias escroquant un vieillard imbécile,
Et Silène gardien du jeune dieu Bacchus.
Liant ma fiction à des faits bien connus
Dans un si juste accord j'ordonnerais ma fable,
Que du même travail chacun se crût capable,
Et par de longs efforts l'essayât vainement;
Tant d'un plan bien tracé l'heureux enchaînement,
Peut d'un sujet commun faire un brillant ouvrage.
Sorti de ses forêts que le faune sauvage,
N'aille pas emprunter le ton des carrefours,
Ni du Forum disert imiter les discours;
Qu'il laisse aux jeunes gens l'humeur tendre et légère,
Et dans l'accès honteux d'une gaîté grossière,
Ne me révolte point par son obscénité.
Si d'une plèbe abjecte un tel genre est goûté,
Tout noble citoyen, tout homme qu'on estime
Flétrit ces vils excès d'un mépris légitime.

Pied vif et bondissant, l'iambe se produit
Par la brève accouplée à la longue qui suit.

Pes citus : unde etiam trimetris accrescere jussit
Nomen iambeis, quum senos redderet ictus.
Primus ad extremum similis sibi; non ita pridem,
Tardior ut paulo graviorque veniret ad aures,
Spondeos stabiles in jura paterna recepit
Commodus et patiens ; non ut de sede secunda
Cederet, aut quarta socialiter. Hic et in Acci
Nobilibus trimetris apparet rarus, et Enni.
In scenam missos magno cum pondere versus,
Aut operæ celeris nimium curaque carentis,
Aut ignoratæ premit artis crimine turpi.
Non quivis videt immodulata poemata judex,
Et data Romanis venia est indigna poetis.
Idcircone vager scribamque licenter? an omnes
Visuros peccata putem mea, tutus et intra
Spem veniæ cautus? Vitavi denique culpam,
Non laudem merui. Vos exemplaria Græca
Nocturna versate manu, versate diurna.
At nostri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales ; nimium patienter utrumque,

Quand par un art heureux sa mesure pareille
Dans le vers en fuyant frappe six fois l'oreille,
L'iambique marchant d'un pas précipité
Doit le nom de trimètre à sa rapidité.
Un jour pour ralentir son agile cadence,
Ce pied du lourd spondée accepta l'alliance,
Et complaisant l'admit dans le champ paternel.
Mais en se l'attachant par un nœud fraternel,
Intraitable en un point, il voulut pour lui-même
Garder le second rang avec le quatrième.
Accius, Ennius, rarement autrefois
De ce rhythme sévère ont observé les lois;
Respectez-les pourtant; un vers qui sur la scène
Sous le poids du spondée avec effort se traîne,
Accuse dans l'auteur, injurieux témoin,
Un travail trop rapide et dépourvu de soin,
Ou des règles de l'art la honteuse ignorance.
Tout juge ne sent pas les défauts de cadence,
Je le sais; sur ce point nos auteurs négligents
Ont trouvé les Romains sans mesure indulgents.
Dois-je, heureux d'un exemple où mon espoir se fonde,
Suivre en mes vers sans règle une ardeur vagabonde?
Ou sûr que mes défauts frapperont le lecteur,
Au prix de quelque effort désarmer sa rigueur?
Par ce soin, après tout, j'échappe à la satire,
Je n'ai pas mérité la louange où j'aspire.
Vous, Pisons, que des Grecs les modèles vantés
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés;
—Mais nos pères, de Plaute admirant le génie,
Ont loué de ses vers le sel et l'harmonie.

Ne dicam stulte, mirati ; si modo ego et vos
Scimus inurbanum lepido seponere dicto,
Legitimumque sonum digitis callemus et aure.

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent, agerentque peruncti fæcibus ora.
Post hunc personæ, pallæque repertor honestæ
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui, nitique cothurno.
Successit vetus his comœdia, non sine multa
Laude ; sed in vitium libertas excidit, et vim
Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

Nil intentatum nostri liquere Poetæ :
Nec minimum meruere decus vestigia Græca
Ausi deserere, et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere togatas.
Nec virtute foret clarisve potentius armis,
Quam lingua, Latium, si non offenderet unum
Quemque poetarum limæ labor et mora. Vos ô,
Pompilius sanguis, carmen reprehendite, quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque

— Nos aïeux, entre nous, faciles à leurrer,
Furent sur ces deux points, trop bons de l'admirer,
Si du moins vous et moi d'une bouffonnerie
Nous savons distinguer une heureuse saillie,
Et bien juger un vers par l'oreille et les doigts.

Dans la Grèce Thespis le premier autrefois
Assembla des acteurs qui, barbouillés de lie,
Promenaient dans des chars l'informe tragédie.
Sur un humble théâtre élevant l'art naissant,
Eschyle sut trouver un masque plus décent,
Du manteau, du cothurne introduisit l'usage,
Et de la scène enfin ennoblit le langage.
La vieille comédie à ces premiers essais
Brillante succéda ; mais ses malins excès
Provoquèrent des lois la menace sévère ,
Et le chœur par édit obligé de se taire,
De ses jeux médisants perdit l'impunité.

Il n'est rien que chez nous les auteurs n'aient tenté,
Et le plus beau succès a payé leur audace,
Quand des poëtes grecs abandonnant la trace,
Sur l'une et l'autre scène ils ont aux spectateurs
Retracé notre histoire et reproduit nos mœurs.
Déjà les lettres même autant que la victoire,
O Rome ! assureraient ta puissance et ta gloire,
Si de nos écrivains l'impatiente ardeur
D'un travail châtié craignait moins la lenteur.
Pour vous, sang de Numa, condamnez les ouvrages
Dont un zèle obstiné n'a point revu les pages,

Præsectum decies non castigavit ad unguem.
Ingenium misera quia fortunatius arte
Credit, et excludit sanos Helicone poetas
Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
Non barbam ; secreta petit loca, balnea vitat.
Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit. O ego lævus,
Qui purgor bilem sub verni temporis horam!
Non alius faceret meliora poemata ; verum
Nil tanti est ; ergo fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi :
Munus et officium, nil scribens ipse, docebo :
Unde parentur opes ; quid alat formetque poetam ;
Quid deceat, quid non ; quo virtus, quo ferat error.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ ;
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit, patriæ quid debeat, et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes,

Et qui par leur auteur sur le métier remis,
N'ont pas été vingt fois polis et repolis.
Parce que Démocrite a cru qu'en poésie
L'art était moins heureux, moins sûr que le génie,
Et qu'il veut sans appel bannir de l'Hélicon
Tout poëte que guide une saine raison,
Plusieurs de nos auteurs, l'œil toujours dans la nue,
Portent les ongles longs et la barbe touffue;
Ils s'éloignent des bains, cherchent les lieux déserts.
On les juge en effet maîtres dans l'art des vers,
Au barbier Licinus si leur orgueil rebelle
Ne confia jamais des têtes sans cervelle,
Où trois fois d'Antycire échouerait la vertu!
Que je suis simple, moi, qui, le printemps venu,
Si maladroitement me purge de la bile!
Quels beaux vers couleraient de ma veine fertile!
Mais à ce prix c'est trop; sans leur rien envier
Soyons la pierre utile où s'aiguise l'acier.
Conseil des écrivains, sans me mêler d'écrire,
De leurs nobles devoirs je saurai les instruire;
J'enseignerai d'où l'art peut tirer ses trésors,
Ce qui fait le poëte et soutient ses efforts,
Ce qu'ordonne ou défend l'exacte bienséance,
Où mène le bon goût, où conduit la licence.

La raison fut toujours la source des beaux vers;
L'école de Socrate et ses écrits divers
De solides pensers fourniront vos poëmes,
Et le fonds assuré, les mots viendront d'eux-mêmes.
Qui sait ce qu'en naissant l'on doit à son pays,

Quod sit conscripti, quod judicis officium, quæ
Partes in bellum missi ducis, ille profecto
Reddere personæ scit convenientia cuique.
Respicere exemplar vitæ morumque jubebo,
Doctum imitatorem, et veras hinc ducere voces.
Interdum speciosa locis morataque recte
Fabula, nullius veneris, sine pondere et arte,
Valdius oblectat populum meliusque moratur,
Quam versus inopes rerum, nugæque canoræ.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem nullius avaris :
Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere. — Dicat
Filius Albini : Si de quincunce remota est
Uncia, quid superat ?— Poteras dixisse : Triens. — Eu !
Rem poteris servare tuam. Redit uncia, quid fit ?
— Semis. — An, hæc animos ærugo et cura peculi
Quum semel imbuerit, speramus, carmina fingi
Posse linenda cedro, et levi servanda cupresso ?

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ,
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.
Quidquid præcipies, esto brevis ; ut cito dicta
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.

Quels sont les droits d'un père, et d'un hôte, et d'un fils,
Jusqu'où va le devoir d'un magistrat austère,
D'un membre du sénat ou d'un chef militaire,
Celui-là, sans erreur dessinant ses portraits,
Saura leur imprimer leurs véritables traits.
De la vie et des mœurs observateur fidèle,
Peignez-nous des tableaux calqués sur ce modèle;
Un drame plaît bien plus, sans art, sans ornement,
Si l'on y voit des mœurs le naturel charmant,
Qu'un maigre écrit paré d'une vaine harmonie.

La Muse au peuple grec dispensa le génie,
Et les riches trésors d'un langage enchanteur;
Mais la gloire des Grecs seule enflammait l'ardeur.
Chez nous, de longs calculs instruisent dès l'enfance
A diviser un as. Jeune Albinus, avance,
J'ôte une once de cinq, que reste-t-il? allons.
—Un tiers de livre.—Au mieux! tu pourras, j'en réponds,
Faire valoir ton bien sans étude et sans livre.
Une once jointe à cinq fait? — Une demi-livre.... —
Quand cet amour du gain, honteuse passion,
Infecte les esprits de sa contagion,
Pourrons-nous voir jamais naître une œuvre immortelle,
Que garderont et l'huile et le cyprès fidèle?

Un auteur veut instruire ou plaire en composant,
Ou bien il veut unir l'utile et l'amusant;
Pour instruire cherchez l'expression précise;
Une courte leçon, plus aisément comprise,
Se retient plus longtemps. Par l'esprit rebuté,

Omne supervacuum pleno de pectore manat.
Ficta voluptatis causa sint proxima veris,
Nec, quodcumque volet, poscat sibi fabula credi;
Neu pransæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo.
Centuriæ seniorum agitant expertia frugis;
Celsi prætereunt austera poemata Rhamnes :
Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.
Hic meret æra liber Sociis ; hic et mare transit,
Et longum noto scriptori prorogat ævum.
Sunt delicta tamen, quibus ignovisse velimus :
Nam neque chorda sonum reddit, quem vult manus et mens
Poscentique gravem persæpe remittit acutum ;
Nec semper feriet, quodcumque minabitur, arcus.
Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. Quid ergo est?
Ut scriptor si peccat idem librarius usque,
Quamvis est monitus, venia caret; et citharœdus
Ridetur, chorda qui semper oberrat eadem :
Sic mihi, qui multum cessat, fit Chærilus ille,
Quem bis terque bonum cum risu miror; et idem
Indignor, quandoque bonus dormitat Homerus.

Tout ce qu'on dit de trop est soudain rejeté.
Inventez-vous pour plaire? Ami du vraisemblable
Sachez, pour qu'on vous croie, être toujours croyable.
Ne faites pas sortir du sein de Lamia,
Vivant encor, l'enfant que sa faim dévora.
Le sénateur proscrit une œuvre trop légère,
Et le fier chevalier hait tout poëme austère.
Voulez-vous sur un livre unir toutes les voix?
Que solide et plaisant, grave et doux à la fois,
Il joigne un vif attrait à des leçons choisies ;
Un tel écrit bientôt enrichit les Sosies,
Et par-delà les mers portant un nom vanté,
Fait vivre son auteur dans la postérité.
Mais il est des défauts qu'aisément on excuse ;
Rebelle à nos désirs, la corde un jour refuse
La note qu'appelaient et l'oreille et les doigts,
Et la flèche du but s'écarte quelquefois.
Lorsque dans un écrit les beautés étincellent,
Je souffre sans regret que des taches s'y mêlent,
Passagères erreurs d'un noble esprit distrait,
Ou de notre nature inévitable effet.
Mais quoi! nous condamnons le copiste barbare,
Qui malgré nos avis au même endroit s'égare,
Nous rions de celui qui toujours sottement
Fait sur le même ton jurer son instrument.
Ainsi le faible auteur dont la muse inhabile
Trébuche à tous les pas, est pour moi ce Chérile,
Dont j'admire en riant quelque vers bien tourné,
Tandis que je m'arrête et murmure étonné,
Quand par moment Homère au sommeil s'abandonne.

Verum opere in longo fas est obrepere somnum.

Ut pictura, poesis; erit, quæ, si proprius stes,
Te capiet magis, et quædam, si longius abstes;
Hæc amat obscurum, volet hæc sub luce videri,
Judicis argutum quæ non formidat acumen :
Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit.

O major juvenum! quamvis et voce paterna
Fingeris ad rectum, et per te sapis, hoc tibi dictum
Tolle memor, certis medium et tolerabile rebus
Recte concedi : consultis juris et actor
Causarum mediocris abest virtute diserti
Messalæ, nec scit, quantum Cascellius Aulus;
Sed tamen in pretio est, mediocribus esse poetis
Non homines, non dî, non concessere columnæ.
Ut gratas inter mensas symphonia discors,
Et crassum unguentum, et Sardo cum melle papaver
Offendunt, poterat duci quia cœna sine istis;
Sic animis natum inventumque poema juvandis,
Si paulum a summo decessit, vergit ad imum.
Ludere qui nescit, campestribus abstinet armis,
Indoctusque pilæ discive trochive quiescit,
Ne spissæ risum tollant impune coronæ :
Qui nescit, versus tamen audet fingere! Quidni?

Mais dans un long écrit quelque oubli se pardonne.

Des vers à la peinture il est plus d'un rapport :
Tel ouvrage de près vous charmera d'abord;
Tel autre vu de loin craindra moins la censure ;
Ceux-ci d'un demi-jour veulent la teinte obscure,
Et ceux-là sans nulle ombre aux regards se montrant,
Du critique exercé bravent l'œil pénétrant.
L'un n'a plu qu'une fois; l'autre doit toujours plaire.

Vous, aîné des Pisons, bien que la voix d'un père
Et l'instinct d'un goût sûr guident votre raison,
Retenez aujourd'hui cette utile leçon :
Il est dans certains arts un degré qu'on tolère :
Médiocre orateur ou légiste vulgaire,
Sans être Aulus, Messale, on peut se voir cité;
Mais Apollon proscrit la médiocrité ;
Contre de faibles vers hommes et dieux murmurent,
Et les colonnes même à regret les endurent.
On souffre de trouver en des festins exquis,
Un concert discordant, des parfums de vil prix,
Et des pavots mêlés à du miel détestable,
Vain luxe qu'on pouvait retrancher de la table;
Ainsi dans l'art des vers créé pour le plaisir,
Qui n'est au plus haut rang au plus bas va mourir.
Aux jeux du champ de Mars, l'homme encor trop novice
S'abstient de se livrer à ce noble exercice,
Et ne va pas, le disque ou la paume à la main,
Egayer à ses frais tout le public romain.
Sans étude, pourtant l'ignorant ose écrire!

Liber et ingenuus, præsertim census equestrem
Summam nummorum, vitioque remotus ab omni.
Tu nihil invita dices faciesve Minerva;
Id tibi judicium est, ea mens, si quid tamen olim
Scripseris, in Metii descendat judicis aures,
Et patris, et nostras, nonumque prematur in annum.
Membranis intus positis, Delere licebit,
Quod non edideris; nescit vox missa reverti.

Silvestres homines sacer interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus;
Dictus ob hoc lenire tigres, rabidosque leones:
Dictus et Amphion Thebanæ conditor arcis
Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
Ducere, quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, sacra profanis,
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,
Oppida moliri, leges incidere ligno:
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,

— Pourquoi non? à sa vie on n'a rien à redire.
est libre, il est noble, et par son revenu
Egale un chevalier. — Votre esprit m'est connu;
Pison, vous n'écrirez jamais malgré Minerve,
D'une si folle erreur un sens droit vous préserve.
Si pourtant quelque jour vous devenez auteur,
D'un juge sur vos vers appelant la rigueur,
Consultez Métius, votre père et moi-même,
Et sous la clef neuf ans gardez votre poëme.
Un ouvrage inédit se corrige à loisir ;
Mais un mot publié ne peut plus revenir.

Prêtre inspiré des dieux et chantre des vieux âges,
Orphée à l'homme errant dans les forêts sauvages
Fit abjurer le meurtre et des mets odieux.
De là dans l'univers est né ce bruit fameux
Que ses chants répétés par les monts de la Thrace
Des tigres, des lions apprivoisaient l'audace.
Amphion, dit la fable, aux rivages thébains,
Attirant les rochers par ses accord divins,
A son gré les rangeait aux doux sons de sa lyre.
De l'antique sagesse harmonieux empire!
Elle enseignait au monde à distinguer les droits
Et de l'homme, et des dieux, et du peuple, et des rois;
Elle arrêtait des mœurs la licence effrénée,
Dictait les saints devoirs que prescrit l'hyménée,
Dans le sein des cités attirait les mortels,
Et proclamait des lois les ordres solennels.
Des poëtes ainsi la lyre vénérée
D'un légitime encens fut partout honorée :

Tyrtæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit; dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est; et gratia regum
Pieriis tentata modis, ludusque repertus,
Et longorum operum finis; ne forte pudori
Sit tibi musa lyræ solers, et cantor Apollo.

Natura fieret laudabile carmen, an arte,
Quæsitum est : ego nec studium sine divite vena,
Nec rude, quid possit, video ingenium : alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit;
Astinuit Venere et vino : qui Pythia cantat
Tibicen, didicit prius extimuitque magistrum.
Nunc satis est dixisse : « Ego mira poemata pango :
» Occupet extremum scabies, mihi turpe relinqui est,
» Et, quod non didici, sane nescire, fateri. »

Ut præco, ad merces turbam qui cogit emendas,

Plus tard fleurit Homère ; et par ses chants vainqueurs,
Tyrtée aux grands exploits sut animer les cœurs ;
Le vers aux saints trépieds prêta son harmonie ;
En vers on enseigna la route de la vie.
La muse sut des rois captiver la faveur ;
Et pour égayer l'homme après un dur labeur
La scène déploya sa pompe enchanteresse.
Pourriez-vous donc, Pison, dédaignant le Permesse,
Rougir des doctes sœurs et de leurs doux concerts?

A la nature, à l'art devons-nous les beaux vers ?
On l'a souvent cherché. Sans une riche veine
L'étude, à mon avis, languit stérile et vaine,
Et le génie inculte est toujours impuissant.
Par un heureux accord tous les deux s'unissant,
Doivent donc se prêter un appui nécessaire.

L'athlète ambitieux qu'on voit dans la carrière
Vers le but désiré s'élancer plein d'ardeur,
A souffert tour à tour le froid et la chaleur,
Et par de longs travaux exerçant son adresse,
De vin et de plaisirs a sevré sa jeunesse.
Longtemps celui qui chante aux fêtes d'Apollon,
D'un maître inexorable a subi la leçon.
Mais pour être poëte, il suffit de nous dire :
« Je fais, en vérité, des vers que l'on admire,
» Honte au dernier ! je touche au but, et rougirais
» De céder dans un art que je n'appris jamais. »

Comme on voit de chalands une foule empressée
A la voix du crieur sur la place amassée,

Assentatores jubet ad lucrum ire poeta
Dives agris, dives positis in fœnore nummis.
Si vero est, unctum qui recte ponere possit,
Et spondere levi pro paupere, et eripere atris
Litibus implicitum, mirabor, si sciet inter-
Noscere mendacem verumque beatus amicum.
Tu, seu donaris, seu quid donare voles cui,
Nolito ad versus tibi factos ducere plenum
Lætitiæ; clamabit enim : Pulchre! bene! recte!
Pallescet super his; etiam stillabit amicis
Ex oculis rorem; saliet, tundet pede terram.
Ut, qui conducti plorant in funere, dicunt
Et faciunt prope plura dolentibus ex animo, sic
Derisor vero plus laudatore movetur.
Reges dicuntur multis urgere culullis,
Et torquere mero, quem perspexisse laborant,
An sit amicitia dignus. Si carmina condes,
Nunquam te fallant animi sub vulpe latentes.
Quintilio si quid recitares, « Corrige, sodes,
» Hoc, aiebat, et hoc. » Melius te posse negares,
Bis terque expertum frustra; delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.
Si defendere delictum, quam vertere, malles,

Un auteur bien renté, fait par l'espoir du gain,
Accourir de flatteurs un famélique essaim,
Peut-il avec honneur recevoir à sa table?
Le voit-on répondant du plaideur insolvable,
Prendre en main sa défense, et d'un zèle empressé,
L'arracher au procès qui le tient enlacé?
J'admirerai son sort si d'un ami sincère
Son œil peut distinguer le flatteur mercenaire.
Vous, si quelqu'un vous doit ou promesse ou faveur,
N'allez pas, quand il est tout plein de son bonheur,
Occuper de vos vers sa complaisante oreille.
Il s'écrira d'abord : Beau! charmant! à merveille!
Il se pâmera d'aise et montrera ses yeux
Mouillés à votre voix de pleurs délicieux;
Vous le verrez bondir et trépigner de joie.
Comme un pleureur gagé dans le deuil qu'il déploie,
Semble des cœurs émus surpasser la douleur,
Ainsi plus que l'ami s'agite le flatteur.
Certains rois pour sonder une amitié peu sûre,
D'un vin fumeux, dit-on, employant la torture,
Eprouvent par l'ivresse un douteux confident;
Si vous faites des vers, attentif et prudent,
Gardez-vous des renards au doucereux langage.
A l'illustre Varus lisait-on un ouvrage?
« Corrigez, disait-il, ces vers défectueux.
» — Mais j'ai dix fois en vain tenté de faire mieux;
» Je ne puis. — Effacez, et sans perdre courage
» Sur le métier encor remettez votre ouvrage. »
Si bien loin de vous rendre, en auteur obstiné,
Vous défendiez l'endroit qu'il avait condamné,



Nullum ultra verbum, aut operam insumebat inanem,
Quin sine rivali teque et tua solus amares.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomtis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget,
Arguet ambigue dictum, mutanda notabit;
Fiet Aristarchus; non dicet : « Cur ego amicum
» Offendam in nugis? » Hæ nugæ seria ducent
In mala derisum semel exceptumque sinistre.

Ut mala quem scabies, aut morbus regius urget,
Aut fanaticus error, et iracunda Diana,
Vesanum tetigisse timent fugiuntque poetam,
Qui sapiunt; agitant pueri, incautique sequuntur.
Hic, dum sublimis versus ructatur et errat,
Si, veluti merulis intentus decidit auceps
In puteum foveamve; licet, Succurrite, longum
Clamet, io cives! non sit, qui tollere curet :
Si quis curet opem ferre, et demittere funem,
Quî scis, an prudens huc se dejecerit, atque
Servari nolit? dicam, Siculique poetæ
Narrabo interitum : Deus immortalis haberi



Muet, il vous laissait dans votre orgueil extrême,
Adorer sans rival vos œuvres et vous-même.

L'homme droit et sensé blâme un vers faible ou dur,
Proscrit toute équivoque et tout détail obscur ;
Ici, de négligence il accuse la phrase,
Et là, poursuit des mots l'ambitieuse emphase.
Il marque d'un trait sûr les endroits à changer,
En rigide Aristarque il ose vous juger ;
Il ne dit pas : « Qui, moi! que pour des riens je blesse,
» Mon ami le plus cher! » — Imprudente faiblesse!
Ces riens, lorsqu'en tous lieux on sifflera ses vers,
Pourront bien à l'auteur coûter des pleurs amers.

Qu'un homme atteint de rage ou qu'un lépreux se montre,
On s'écarte à l'instant et l'on craint sa rencontre ;
Ainsi le sage évite un auteur furieux,
Qu'un essaim d'étourdis suit et presse en tous lieux.
Pour lui, si dans l'ivresse où son esprit se noie,
Pareil à l'oiseleur qui guette au loin sa proie,
En ruminant ses vers il s'égare, et d'un bond
Va choir au fond d'un puits ou d'un fossé profond ;
Bien que longtemps il crie : « A moi, qu'on me secoure!
» Citoyens!... » Que personne à ses clameurs n'accoure.
Si quelqu'un pour l'aider vient, une corde en main,
« Savez-vous donc, ami, si cet homme à dessein
» Ne s'est pas jeté là? dirai-je, et s'il désire
» Qu'un bras officieux, du trépas le retire? »
D'Empédocle aussitôt je raconte la fin.
Jaloux d'être honoré comme un être divin,

[redacted]

Dum cupit Empedocles, ardentem frigidus Ætnam
Insiluit. Sit jus, liceatque perire poetis :
Invitum qui servat, idem facit occidenti.
Nec semel hoc fecit : nec, si retractus erit, jam
Fiet homo, et ponet famosæ mortis amorem.
Nec satis apparet, cur versus factitet : utrum
Minxerit in patrios cineres, an triste bidental
Moverit incestus ; certe furit, ac velut ursus,
Objectos caveæ valuit si frangere clathros,
Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
Quem vero arripuit, tenet occiditque legendo,
Non missura cutem, nisi plena cruoris hirudo.

Dans Etna bouillonnant de sang-froid il s'élance.
Aux poëtes il faut passer cette licence.
C'est meurtre que sauver un homme malgré lui.
Est-ce son coup d'essai? qu'on l'assiste aujourd'hui,
Croyez-vous que demain d'être homme il se contente,
Et renonce au désir d'une mort éclatante?
D'ailleurs on ne sait trop d'où lui vient ce travers,
Ni quel démon vengeur lui fait forger des vers.
Du tombeau paternel a-t-il souillé les mânes,
Où dans un lieu sacré porté des pas profanes?
A coup sûr c'est un fou de frénésie atteint;
Comme un ours échappé tout le monde le craint.
Docte, ignorant, tout fuit ce lecteur implacable :
Tient-il quelqu'un, de vers il le presse, il l'accable;
Véritable sangsue attachée à son flanc,
Qui veut pour quitter prise être pleine de sang.

ÉLECTIONS.

Dans sa séance du 28 janvier, l'Académie a nommé :

Associés correspondants,

Nés dans la Franche - Comté.

M. Reverchon, maître des requêtes au conseil d'Etat.

M. l'abbé Barthélemy, homme de lettres, à Paris.



LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1851.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'ARCHEVÊQUE de Besançon.
M. le GÉNÉRAL COMMANDANT la 5e division militaire.
M. le PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel.
M. le PRÉFET du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le MAIRE de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

ARAGO, ✠, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

BERROYER, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

BILLARD, C ✠, Général de division; à Paris (mars 1838).

BIXIO, membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1848).

L'abbé BLANC, Professeur d'histoire ecclésiastique au collége Stanislas; à Paris (16 décembre 1847).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire-Général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✻, ancien Recteur, Vicaire-Général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Du Coetlosquet, ✻, Membre de l'Académie de Metz, Représentant du peuple (décembre 1840).

De Coutard, ✻ C ✻, Général de division; à Paris (février 1833).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Limoges (août 1827).

Flourens, ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✻, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Professeur d'éloquence à la Sorbonne; à Paris (novembre 1844).

Golbéry (de), ✻, Président honoraire à la Cour d'appel de Besançon; à Colmar (24 août 1842).

Goureau, ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Mgr Gousset, O ✻, Cardinal-Archevêque de Reims (janvier 1831).

Guizot, G C ✻, de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✱, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lamartine (Alphonse de), ✱, Membre de l'Académie française, etc. (mai 1834).

Lefaivre, C ✱, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Magnoncour (*Flavien* de), ancien Pair de France; à Auteuil (décembre 1835).

Martin, ✱, ancien Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, ✱, Conseiller à la Cour de cassation (août 1835).

Micaud, ✱, ancien Maire de Besançon.

Michelot, ✱, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert, de l'Académie française, Membre de l'Assemblée nationale; à Paris (janvier 1840).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

De Salvandy, G C ✱, de l'Académie française (mars 1846).

Tourangin, C ✱, Conseiller d'État (30 novembre 1848).

Villiers du Terrage (de), O ✱, ancien Préfet du Doubs; à Paris (janvier 1819).

Voirol, Général de division en retraite, ancien Pair de France; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour d'appel, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, ✻, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, membre de la Société d'émulation du Jura (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

Desbiez de Saint-Juan, ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✻, Doyen et Professeur de littérature française à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

Parandier, ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

Demesmay (Auguste), Membre de l'Assemblée nationale, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de-Dôme (26 décembre 1833).

Bourgon, ✻, Président à la Cour d'appel, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✱, Conseiller à la Cour d'appel, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✱, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé Ruellet, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✱, ancien Député, Président à la Cour d'appel (28 janvier 1836).

Ponçot, ✱ O ✱, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. Clerc, ✱, Conseiller à la Cour d'appel (28 janvier 1837).

Louis de Vaulchier (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✱, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé Dartois, Chanoine (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✱, Conseiller à la Cour d'appel (24 août 1841).

Carbon, O ✱, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour d'appel (24 août 1844).

Person, ✱, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Morin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé Grivet, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Loiseau, Procureur-Général (30 novembre 1848).

Bonnet (Simon), Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

Blanc, premier Avocat-Général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✻, Conseiller à la Cour de cassation (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✻, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Conservatoire des arts et métiers; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences de Paris, Inspecteur général de l'Université (août 1828).

Dalloz, ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation (août 1828).

L'abbé Receveur, ✻ Professeur à la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Auteur dramatique; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, Docteur en médecine, Professeur au Collège de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin à

Dole, membre de la Société des antiquaires de la Côte-d'Or (août 1833).

Beuque (Adrien), Vérificateur des douanes ; à Lyon (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes ; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur ; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✱, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque nationale ; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✱, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève ; à Paris (août 1839).

Lélut, ✱, Membre de l'Assemblée nationale et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière ; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, Docteur-Médecin ; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique ; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin ; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✱, Inspecteur-Général de l'Université ; à Paris (août 1843).

Gravier, ancien Receveur des Domaines ; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

Marquiset (Armand), ✱, ancien Sous-Préfet à Dole,

ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur (janvier 1844).

Guichard (Jean-Marie), Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale (août 1844).

Wey (Francis), ✻ homme de lettres; à Paris (août 1845).

Albert de Circourt; à Paris (janvier 1846).

Louis de Ronchaud, littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Ebelmen (Joseph), Directeur de la manufacture de Sèvres (24 août 1849).

Richard-Baudin, Professeur de rhétorique au collége de Dole (24 août 1849).

L'abbé Gaume, Vicaire-général; à Nevers (24 août 1850).

V. Mauvais, Membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, Maître des requêtes au Conseil d'Etat (28 janvier 1851).

L'abbé Barthélemy; à Paris (28 janvier 1851).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1833).

Taylor, ✻ O ✻; à Paris (août 1825).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

De Cailleux, ✻ O ✻, ancien Directeur-Général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✻, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur-Général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, ✻, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, ✻, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie (janvier 1841).

Reinaud, ✻, Membre de l'Institut, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale (août 1842).

Pautet (Jules), Bibliothécaire de la ville de Beaune (août 1842).

Leglay, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs sociétés savantes (août 1845).

Deville, ✻, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire-général; à Belley (30 août 1847).

Delesse, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre (30 novembre 1848).

Braun, Conseiller à la Cour d'appel de Colmar (24 août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Le Baron de Stassart, ✻, Membre du Sénat belge; au château de Corioule (janvier 1826).

Humbert, ✻, Membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), Professeur de langue arabe; à Genève (janvier 1820).

Thurmann, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Sarraz; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini, littérateur; à Pise (mars 1841).

Le Baron de Reiffemberg, membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Institut de France (Acad. des inscript.) (mars 1841).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

GACHARD, Directeur général des archives des Pays-Bas (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne (mars 1841).

MATILE, Membre du Tribunal souverain de Neuchâtel (mars 1841).

G. GROEN VAN PRINSTERER, Membre du Conseil d'État de Hollande, ancien chef du cabinet du roi (août 1843).

BONAFOUS, ✻, Docteur médecin, Membre correspondant de l'Institut de France; à Turin (avril 1845).

MÉNABRÉA, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

Besançon, imp. de DODIVERS et Ce, succ. de L. De Sainte-Agathe.



ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 25 AOUT 1851.

Président annuel,

M. PARANDIER,

REMPLACÉ PAR M. TRIPARD,

VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

En ouvrant cette séance, un sentiment pénible m'arrête; la place que j'ai l'honneur d'occuper appartient à votre président. Forcé de s'éloigner pour raffermir une santé ébranlée par les fatigues de ses importants travaux, préparant des études auxquelles s'associent toutes les préoccupations du pays, et dont le but est de rallier notre province aux grands centres industriels, et à la rapprocher des ports de la Méditerranée

et de la Manche, il a dû céder aux exigences supérieures de l'intérêt public, et nous priver des accents de cette parole qui avait obtenu des adhésions si complètes à notre réunion du mois de janvier. En m'appelant à l'honneur de la vice-présidence, vous aviez sans doute voulu rendre hommage, en ma personne, au principe d'égalité et de confraternité que vous voulez faire régner parmi nous; je dois vous en exprimer publiquement mes sentiments de reconnaissance; mais en même temps je ne puis m'empêcher de vous rappeler combien ma tâche est devenue difficile, en prenant la place de celui qui devait vous apporter des travaux bien autrement sérieux que les simples fragments que je viens vous soumettre.

Dans l'imprévu de cette situation, je n'ai eu que le temps de rechercher, dans mes études sur Moïse, la partie qui pourrait le mieux convenir à cette solennité; je me suis arrêté au chapitre de *Moïse libérateur*.

L'homme n'a point d'autorité sur l'homme, et c'est avec un sens profond que saint Paul a dit que toute puissance vient de Dieu; *Omnis potestas à Deo*. Pour commander, il faut avoir un titre, une délégation, une autorité puisée à la source même du droit. Le droit dans sa conception substantielle est Dieu; c'est donc de lui que descend la légitimité du commandement.

Or, voici un peuple sous la plus effroyable des tyrannies; contre lui tous les droits sont violés; une loi de mort pèse sur tous les enfants mâles. L'audace de la tyrannie n'avait jamais été si loin. Ce peuple appelle un libérateur.

Dans ce peuple, il est un homme qui a été soustrait à l'infanticide légal, à ce que nous appellerions les noyades du Nil. Loi homicide, qui se reproduira plus sanglante encore à la naissance du Christ. La fille même du roi barbare est l'instrument de salut de cet enfant. Elevé à la cour, il en a fui les douceurs. Il venge un Israélite frappé par un Egyptien. A deux Hébreux en lutte il rappelle qu'ils doivent s'aimer, s'unir, et non se combattre. Accusé du meurtre de l'Egyptien, il s'éloigne; s'il fuit, c'est pour avoir défendu ses frères et fait acte de justice contre la tyrannie. Ainsi sa destinée le conduit de la cour d'Egypte aux terres des Madianites. Errant dans des solitudes inconnues, il rencontre et protége sept filles conduisant leurs troupeaux, et cet acte généreux lui ouvre la maison d'un prêtre hospitalier. Il épouse l'une d'elles, Séphora, et garde les troupeaux de Jéthro, son beau-père. Pasteur pendant quarante ans, tandis qu'il eût pu vivre à la cour comme un fils de roi, il accepte sa déchéance, prix de ce meurtre téméraire, qui révèle un grand cœur, un saint patriotisme. C'est cet homme que Dieu a choisi.

Dieu lui apparaît dans son exil. Du sein d'un buisson ardent, une voix lui crie : « Moïse, Moïse! » Il écoute : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. J'ai vu l'affliction de mon peuple, entendu ses plaintes, et en présence de tant de douleurs, je suis descendu pour le délivrer de la puissance des Egyptiens, et le conduire dans la terre riche, spacieuse et fertile de Chanaan. Viens, que je t'envoie au Pharaon pour délivrer mon peuple. — Mais, dit Moïse,

qui suis-je pour aller à Pharaon et délivrer les fils d'Israël ? » — Dieu lui dit : « Je serai avec toi, et je te donnerai le signe révélateur de cette mission solennelle. — Mais, réplique Moïse, si je vais près des enfants d'Israël et que je leur dise : Le Dieu de vos pères m'envoie à vous ; s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur répondrai-je ? » — Dieu dit à Moïse : « *Ego sum qui sum*, je suis celui qui suis. Ainsi tu diras aux fils d'Israël : *Celui qui est* m'a envoyé près de vous. *Qui est misit me ad vos.* » Langage étrange et nouveau ! Quel est le nom de ce Dieu ? Ce n'est pas Isis, Osiris, Cneph, Typhon, Moloch. *Celui qui est*, c'est-à-dire celui qui possède la plénitude de l'être, l'essence unique, l'éternel, l'infini ! Aucun langage humain n'a si bien déterminé Dieu. Il ajoute : « Ce nom m'appartient dans l'éternité ; il sera mémorable de génération en génération (1). » Et ce nom, en effet, transmis jusqu'à nous, reste comme la plus sublime des révélations. Vous connaissez celui qui envoie ; écoutez ses ordres.

« Pars et rassemble les vieillards, et dis-leur : Le Dieu d'Israël vous a visités et a assisté à toutes vos douleurs ; il veut vous affranchir et vous donner la terre de Chanaan. » — Moïse hésite ; il se rappelle qu'avant son exil, ayant voulu séparer deux Hébreux en querelle, ceux-ci lui contestèrent sa juridiction. « Qui donc t'a constitué maître et juge sur nous ? *Quis te constituit*

(1) *Hoc nomen mihi est in æternum, et hoc memoriale meum in generationem et generationem.*

principem et judicem super nos (1)? » Aussi dit-il au Seigneur : « Dès le jour où tu m'as parlé, ma langue est comme glacée dans ma bouche. — Qui donc, lui dit le Seigneur, a fait la bouche de l'homme, le muet et le sourd, le voyant et l'aveugle? n'est-ce pas moi? Marche, et je serai avec toi, j'inspirerai ton langage. » Moïse insiste : « Choisis un autre envoyé, je t'en conjure. — Tu as ton frère Aaron, dit le Seigneur, que je sais éloquent; je vous inspirerai l'un et l'autre. Lui-même parlera pour toi à mon peuple, il sera ton organe, ta parole; mais c'est de toi qu'il recevra les choses qui viennent de Dieu. *Et eris ei in his quæ ad Deum pertinent* (2). » Quel admirable dialogue! Moïse récuse la gloire d'un si grand ministère. Il invoque sa faiblesse, son impuissance de parole et d'action. Libérateur d'un peuple, organe de Dieu même; cette grande mission lui semble dépasser les proportions de sa valeur personnelle; il résiste et ne cède qu'après un ordre réitéré de son Dieu. Il s'humilie, puis obéit : telle est l'initiation aux grandes choses.

« Prends cette verge en ta main, c'est par elle que tu manifesteras ta mission. » Et cette verge, signe extérieur de la puissance divine communiquée à un chef de peuple, va devenir le symbole de la puissance, de l'autorité, du commandement; c'est le type du sceptre des rois.

Ce peuple est l'enfant de prédilection du Seigneur; il le distingue parmi tous les peuples ses enfants comme

(1) Ex. 2, 14.
(2) Ex. 4, 16.

son fils aîné, et lui réserve à ce titre une grande destinée; *filius meus primogenitus Israel* (1). Au nom de l'humanité, Esaü a cédé son droit d'aînesse à Jacob, et Dieu a ratifié ce contrat. Jacob, c'est Israël, c'est le père du peuple d'Israël. Ce sera donc le peuple par excellence, *populus meus*, et Dieu, pour signaler sa prédilection, va le recueillir, le grouper autour d'un chef qui l'inspirera d'une même pensée. Cette pensée, c'est l'unité de Dieu, la séparation de la foi hébraïque et du culte égyptien. C'est au nom de ce Dieu que Moïse va soulever un peuple pour le conduire de l'esclavage à la liberté.

« Tu diras à Pharaon : Voici les paroles du Seigneur : Mon fils aîné est Israël. Renvoie mon fils afin qu'il me serve, et si tu ne veux pas le renvoyer, voilà que je ferai périr ton fils, ton premier-né; *eccè ego interficiam filium tuum primogenitum* (2). Fils pour fils, aîné pour aîné, mort pour mort, c'est ainsi que Dieu suspend l'épée du talion sur la tête de l'Egyptien. Obéir à cet ordre divin, c'est-à-dire se priver du travail d'un peuple rendu esclave par la violation des lois sacrées de la reconnaissance et de l'hospitalité, faire le sacrifice de ses intérêts matériels au profit des droits d'un peuple, pour son affranchissement; voilà ce que prescrit l'ordre divin. Si le peuple égyptien obéit, l'injuste tyrannie, l'odieuse exploitation d'un peuple, le meurtre organisé de ses enfants mâles, tout lui sera pardonné. S'il résiste à l'ordre de Dieu, il est prévenu, la loi du talion pèsera

(1) Ex. 4, 22.
(2) Ex. 4, 23.

sur lui de son poids sanglant. Et comme la tyrannie est collective, que le peuple égyptien sera complice des résistances du roi, le châtiment tombera sur toute la nation. Mais encore Dieu ne frappera que le premier-né des Egyptiens, tandis que ceux-ci avaient frappé de mort tous les enfants mâles des Juifs. Au lieu d'obéir, ils bravent la menace de Dieu, ils persistent dans le crime de lèse-humanité. Dieu frappe qui le brave, et c'est ainsi que les calamités qui vont accabler l'Egypte sont justifiées.

Moïse est en marche pour l'Egypte, il vient à Pharaon au nom de son Dieu. Le voici qui s'avance pour revendiquer les droits de l'humanité outrageusement violés dans la personne du peuple hébreu. Cette mission glorieuse est celle de la liberté humaine, c'est l'éternelle revendication de l'esclave contre la tyrannie, c'est la première consécration des droits des peuples qui va prendre une date dans l'histoire au nom même de Jéhovah.

Quand Moïse demande au nom de Dieu l'affranchissement du peuple, Pharaon lui adresse l'éternelle réponse de l'égoïsme : « Je ne connais point ton Dieu, et je ne renverrai pas son peuple; *nescio Dominum et Israel non dimittam* (1). Pourquoi, Moïse et Aaron, détournez-vous le peuple de ses travaux? retournez à vos corvées. *Quarè, Moyses et Aaron, sollicitatis populum ab oneribus suis? Ite ad onera vestra* (2). » Le

(1) Ex. 5, 2.
(2) Ex. 5, 4.

peuple s'est ému à la voix de l'envoyé de Dieu, l'agitation commence, le gouvernement veut la comprimer. L'ordre est donnè aux conducteurs des travaux, aux exacteurs du peuple : « Qu'ils soient opprimés par les travaux, qu'ils les exécutent, de peur qu'ils n'acquiescent à des paroles trompeuses. *Opprimentur operibus et expleant ea, ut non acquiescant verbis mendacibus* (1). » Dieu a pris le parti de l'opprimé, lui-même il revendique ses droits; mais au lieu de céder, Pharaon redouble le poids de la tyrannie. N'est-ce pas là l'histoire de tous les Pharaons de l'humanité?

Moïse ne recule pas devant les difficultés; il organise ses frères par groupes, par familles, par tribus. Il agit, il parlemente, et par l'ascendant des vieillards, il prépare le grand acte de la délivrance.

On était arrivé au mois que les Egyptiens nomment Pharmuth, les Hébreux Nisan, et les Macédoniens Xantique, c'est-à-dire à la première nouvelle lune de l'équinoxe de printemps. Les Hébreux avaient accepté le calendrier égyptien, et subi l'influence de cette civilisation naissante. Au moment solennel où cette union de plusieurs siècles va se déchirer, Moïse, en même temps qu'il veut réveiller les antiques traditions d'Abraham, l'unité de Dieu, le culte national, le pacte de famille, vient changer le calendrier égyptien pour en constituer un qui sera essentiellement hébraïque. C'est ainsi qu'il brise avec la société égyptienne, dont il ne veut garder ni les traditions, ni le culte, ni la civilisation. *Mensis*

(1) Ex. 5, 9.

iste, vobis principium mensium; primus erit in mensibus anni (1). Une ère nouvelle va commencer avec cette révolution, et va devenir pour les peuples le type des ères olympiques, romaines, chrétiennes, musulmanes, et celui de l'ère éphémère de notre grande révolution.

Que le dixième jour de ce mois chacun prenne un agneau par famille et maison, que cet agneau soit mâle et sans tache, et vous le conserverez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera vers le soir. Ils prendront de son sang, et ils en marqueront les portes de ceux qui en auront mangé, et les restes de l'agneau, soustraits à toute profanation, seront brûlés. Vous le mangerez, comme un homme prêt à partir, les reins ceints, la chaussure aux pieds, le bâton à la main et vivement. C'est le moment de la *phase,* c'est-à-dire du passage du Seigneur. « Et je passerai en cette nuit, a-t-il dit, par la terre d'Egypte, et je frapperai tous ses premiers-nés, dès l'homme jusqu'au troupeau; et de tous ces dieux d'Egypte j'aurai justice, moi, Jéhovah : *et in cunctis diis Ægypti faciam judicia, ego Dominus* (2) ! » Quelle force en Jéhovah! quel langage solennel dans la bouche de ce Dieu suprême! mais surtout quel mépris pour le culte et pour les dieux de l'Egypte! Si l'on traite ainsi ses dieux, que sera-ce donc de ses Pharaons et de son peuple? On sent à ce langage que déjà la révolution est accomplie dans les idées et dans les cœurs.

(1) Ex. 12, 2.
(1) Ex. 12, 12.

« Vous élèverez ce jour comme un monument. Vous célébrerez cette solennité dans toutes vos générations par un culte éternel. Et lorsque dans la Terre-Promise les enfants vous diront : « Quelle est donc cette religion? *quæ est ista religio* (1)? » vous leur direz : « La victime, c'est le signe du passage du Seigneur frappant les Egyptiens, épargnant nos maisons. »

Ici commence pour l'Egypte la rude épreuve de la justice.

Lorsque pour la première fois Moïse demande trois jours de liberté pour son peuple qui veut adorer son Dieu dans le désert, Pharaon lui répond : « Vous n'irez pas au désert. » Alors apparaissent successivement les fléaux redoutables à ces contrées embrasées : les insectes destructeurs, les épidémies, les épizooties, les tempêtes, les bouleversements de la nature (2). Sous le coup des plaies d'Egypte et sous la menace de Jéhovah, Pharaon dit : « Que les hommes s'y rendent. » Et comme les coups redoublent, il dit ensuite : « Que tous y marchent, mais que le bétail reste. Cette garantie d'un retour qu'il stipule à son profit n'est pas acceptée. Les refus persévérants du Pharaon accroissent la colère de Dieu.

(1) Ex. 12, 26.

(2) Ce qui fait dire à Dubois-Aymé, l'un des savants de l'expédition française en Egypte : Dans la partie des Livres sacrés qui traite de cette époque, il est plusieurs faits qui, bien qu'extraordinaires, s'accordent néanmoins avec le récit des auteurs profanes et avec l'état actuel du pays. (*Descrip. de l'Egypte*, t. 1 ; *de l'Etat ancien, notice sur le séjour des Hébreux en Egypte.*)

Le châtiment s'élève avec le crime. Le cri de la douleur éclate enfin et retentit dans toute la terre d'Egypte, tel qu'il n'en fut et ne s'en reproduira jamais. *Atque clamor magnus in universâ terrâ Ægypti, qualis nec antè fuit, nec posteà futurus est* (1). C'est le premier châtiment du premier cri de Rachel, qui ne veut pas être consolée, parce que ses enfants ne sont plus. Et les plaies saignantes de l'Egypte nous apprennent ce que Dieu réserve aux oppresseurs. — Le Seigneur a frappé de mort tous les premiers-nés, alors seulement les tortures du remords et de la peur arrachent de la poitrine de l'Egyptien le droit à la liberté. C'est que la liberté est fille du ciel; également ennemie de la licence et du despotisme, Moïse nous la montre triomphant de la tyrannie d'un peuple et d'un Pharaon par la puissance de Dieu même.

« Sortez, séparez-vous de mon peuple, allez sacrifier à Jéhovah. Emmenez avec vous tous vos troupeaux, et dans votre retraite bénissez-moi, » leur dit le Pharaon, et les Egyptiens tremblants pressaient le départ : « Hâtez-vous, partez, ou nous mourrons tous. *Omnes moriemur* (2). » C'est à ce prix que six cent mille hommes, non compris les enfants, s'avancèrent de Ramessès à Soccoth, en troupe confuse et innombrable, conduisant avec eux d'immenses troupeaux et emportant les restes du grand homme Joseph. Ils ne prirent point le chemin des Philistins, de peur d'être refoulés sur l'Egypte, mais le chemin du désert. Il était écrit que le désert et ses misères devaient être la rude école de la liberté.

(1) Ex. 11, 6.
(2) Ex. 12, 33.

Le malheur avait réveillé dans le cœur de l'Egyptien les sentiments et les droits de l'humanité. Mais en présence de ce vide immense, laissé par un peuple d'esclaves qui s'enfuit, les préoccupations de l'intérêt personnel se réveillent, et tous s'écrient : « Avons-nous voulu qu'Israël s'en allât pour ne plus nous servir (1)? » Pharaon soulève tout son peuple, rassemble une armée, réunit six cents chars, et se précipite avec ses guerriers à la poursuite du peuple d'Israël. A la vue de cette armée, les cœurs israélites, flétris par la servitude, sont ébranlés ; ils murmurent contre Moïse : « N'avions-nous pas des sépulcres en Egypte ? Pourquoi venir nous ensevelir dans la solitude ? Ne valait-il pas mieux servir l'Egyptien que de périr au désert ? » Plainte éternelle de tous les peuples au premier revers ! Au lieu de fortifier leurs cœurs, ils se soulèvent contre leur chef, ils se tournent contre Dieu. Rude et désespérante mission que celle de chef d'un peuple qui a entrepris la grande tâche de son affranchissement ! Mais Jéhovah les conduit ; pressés entre la mer et une armée menaçante, voilà que la mer s'entr'ouvre, et bientôt ils touchent au sol arabique au-delà de la Mer-Rouge. Les Egyptiens les suivent ; les eaux soulevées livrent un passage dans lequel les Egyptiens s'engagent, lorsque soudain, reprenant leur première place, elles enveloppent de leurs flots immenses l'armée de Pharaon tout entière submergée.

Ce grand événement remonte à l'an 1473 avant Jésus-Christ ; il est le signal d'une nouvelle révolution dans

(1) Ex. 14, 5.

l'Egypte. La perte de ses travailleurs engendre des luttes intestines qui déterminent l'Egyptien Cécrops à prendre la direction de la Grèce avec sa colonie. L'Egypte, ramenée à la nécessité du travail, se retrempe aux dures épreuves de ses malheurs. Une surexcitation fébrile l'exalte, et bientôt l'entraîne à la poursuite des Hébreux sous le grand Sésostris. Mais les montagnes d'Horeb et du Sinaï, la solitude et la mer les protégent, et les soustraient aux coups qui les menacent; et Sésostris, traversant le pays de Chanaam, se répandant dans la Chaldée, va préparer les voies de la conquête, précisément au profit des Hébreux qu'il voulait exterminer.

Ainsi une ère nouvelle a commencé, et Moïse l'incarne dans les cœurs israélites, par la solennité de la phase et la réforme du calendrier. L'année commencera du jour où Dieu a donné à son peuple le signe d'affranchissement; et cet affranchissement s'éternisera dans leur âme par la périodicité du renouvellement de l'année, et de la solennité de la phase. Nous avons vu l'agneau sans tache immolé à Dieu pour le salut d'un peuple; quinze siècles plus tard nous reverrons à ce même jour, lorsque l'humanité entière, enveloppée sous les doubles liens de la tyrannie des sens et du despotisme romain, demandera son affranchissement, oui, nous reverrons l'immolation de l'agneau pur, sans tache et divin. La victime ce sera encore le passage du Seigneur; *victima transitus Domini est* (1). Le sang de cette auguste victime coulera, et le passage du Christ sur la terre frap-

(1) Ex. 12, 27.

pera de mort la vie des sens, et intronisera dans le monde le règne de l'idée, de l'esprit et de l'âme, le règne de Dieu. Alors le sacrifice du fils de l'homme sera complet, définitif, il sera agréé par son père. Ce ne sera plus l'affranchissement spécial d'un peuple, mais l'universel affranchissement de l'âme humaine, la réparation de la nature déchue, ce sera le chef-d'œuvre de l'incarnation divine, rétablissant, par le Verbe organisateur du monde primitif, l'ordre dans le monde moral et manifestant sa présence par un dévouement infini, glorieuse inauguration du règne de l'amour dans l'humanité.

Ainsi fut révélée la mission divine de Moïse. Le peuple hébreu était dans l'esclavage; Moïse parle, agit, organise et frappe. Il l'arrache de sa demeure séculaire, des mains de la tyrannique Egypte, et le peuple, au-delà de la Mer-Rouge, a salué son libérateur. Ici commence la grande épopée du désert, où nous allons voir tout un peuple sortir du chaos social, en quelque sorte transfiguré, pour entrer dans la voie de l'organisation la plus puissante des temps antiques, et où le titre de libérateur va consacrer celui de législateur.

Tel fut ce Moïse que l'impiété, complice égoïste de toutes les tyrannies, outrage et voudrait renverser; mais l'Egyptien lui-même fut plus juste envers son ennemi. Moïse conserva dans l'Egypte la réputation d'un grand homme; *fuitque Moyses vir magnus valdè in terrâ Ægypti, coram servis Pharaonis et omni populo* (1),

(1) Ex. 11, 3.

ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. Cet écrivain, qui nous a peint sa modestie, ses angoisses, son inexpérience et toutes ses douleurs, devait à l'austérité de l'histoire ce véridique témoignage.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. PÉRENNÈS.

Messieurs,

Vous aviez proposé pour sujet du concours de poésie, le *Bienfait de l'abbé de l'Epée,* de ce philosophe chrétien, qui fut en France le premier instituteur public des sourds-muets. Ce sujet, il est vrai, n'est pas neuf, mais l'Académie ne se croit pas obligée de satisfaire les esprits exigeants, qui vont répétant aujourd'hui, comme au temps de La Fontaine : *Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde !* Le nouveau, Messieurs, est chose bien rare sous le soleil. Il s'en faut d'ailleurs que les idées qui surgissent pour la première fois, soient toutes vraies et fécondes, et souvent les plus anciennes reçoivent des circonstances et des dispositions générales, au milieu desquelles elles se reproduisent, un éclat, un intérêt qui les rajeunit.

Le sujet que vous aviez choisi, pour dater déjà d'un siècle, en était-il moins susceptible de recevoir les ornements de l'imagination? nous ne le pensons

pas. Il est des questions où la poésie s'offre d'elle-même, et d'où elle coule pour ainsi dire à pleins flots. Le difficile est de savoir se borner. Il en est d'autres qui ressemblent au rocher du désert ; la nappe limpide y existe, mais elle est cachée aux yeux vulgaires ; pour la faire jaillir, il faut que l'inspiration les frappe de sa baguette puissante. Telle était, si je ne me trompe, celle que vous aviez mise au concours.

Sans doute, en l'examinant superficiellement, on pouvait n'y trouver que la solution d'un problème de métaphysique et l'analyse plus ou moins technique d'une méthode ingénieuse d'enseignement. Il pouvait sembler difficile, au premier aspect, d'en tirer ces vives images, ces riches tableaux, ces scènes émouvantes qui sont les ornements obligés de la poésie, ou plutôt qui sont la poésie elle-même. Est-ce à cette apparente stérilité qu'il faut attribuer le petit nombre des concurrents qui ont répondu à votre appel, et l'abstention des jeunes poëtes qui avaient figuré dans vos joûtes précédentes? S'il en était ainsi, il faudrait regretter le jugement précipité qui les a tenus éloignés de la lice où vous les convoquiez, et les a portés à désespérer d'un sujet, qui, nous persistons à le croire, recélait des richesses réelles. Il me semble même que ce sujet recevait un intérêt nouveau des circonstances où nous sommes, et de ces préoccupations philanthropiques, auxquelles sont livrés de nos jours un grand nombre d'hommes sérieux. Dans un temps où une foule d'esprits ardents et systémathiques mettent je ne sais quelle orgueilleuse complaisance à étaler les plaies de l'humanité et les misères sociales, afin d'être en droit d'y

opposer de brillantes promesses et des projets trop souvent illusoires, il y avait une sorte d'à-propos à rappeler en le glorifiant un des plus grands bienfaits dont l'humanité soit redevable à la vraie philosophie, inspirée par la charité chrétienne. N'était-ce pas un exemple utile à mettre en regard des téméraires impatiences des réformateurs de nos jours, que le dévouement modeste d'un prêtre qui, sans bruit, sans ostentation, sans secours, entreprend de réparer les torts de la nature envers des malheureux déshérités par elle, et qui, suppléant à force de patience aux sens qui leur manquent, porte la lumière dans leur intelligence, fait éclore une à une leurs idées, leur apprend à juger, à réfléchir, à raisonner, les initie au commerce si doux de leurs semblables, et les élève à la connaissance de la Divinité ? On s'attendrit aujourd'hui sur le sort des criminels, qu'un arrêt de la justice humaine a privés de la liberté, et la condition des détenus est, de la part d'esprits éminents, l'objet d'une sollicitude pleine d'humanité, sentiment généreux sans doute dans son principe, quoique dangereux peut-être dans son exagération ! Mais ne méritent-elles pas aussi d'inspirer une émotion sympathique, ces intelligences prisonnières, enfouies pour ainsi dire sous leur enveloppe matérielle, et qui, malgré le sceau divin dont elles sont marquées, semblent condamnées à la condition des automates ou des brutes, d'autant plus dignes d'intérêt, que leur malheur ne peut être imputé à aucune faute personnelle. Telle est, en effet, la condition des sourds-muets avant qu'une éducation, appropriée à leur double infirmité, ait complété leur être. Les téné-

bres où leur âme est plongée se répandent sur tout ce qui les entoure; c'est en vain que d'un regard morne ils interrogent le monde extérieur; l'univers visible n'a pour eux ni voix, ni harmonie. Hélas! pour le sourd-muet, la nature elle-même est sourde et muette. Il passe dans la société sans la comprendre, et sans en être compris; étranger aux joies de la famille, au charme des confidences mutuelles, aux épanchements de l'amitié; condamné à un isolement fatal dans le monde, pour lequel il n'est le plus souvent qu'un objet de froide curiosité ou de cruel dédain. « Borné aux seuls mouvements physiques, dit l'abbé Sicard, le sourd-muet n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct qui dirige les animaux.... Il est seul dans la nature, sans aucun exercice possible de ses facultés intellectuelles, qui demeurent sans action, sans vie, à moins qu'une main bienfaisante ne parvienne à le tirer de ce sommeil de mort. »

Cette œuvre de délivrance, dont l'antiquité païenne ne conçut pas même la pensée, plusieurs esprits distingués l'ont essayée dans les temps modernes; un prêtre français l'a heureusement accomplie dans le dernier siècle. Animé de cet ardent amour de l'humanité qu'inspire l'Evangile, ému d'une pitié profonde pour ces malheureux, que la nature semble avoir à jamais séparés de leurs semblables, il entreprend, pour briser leurs chaînes, une noble lutte contre la matière. Comme ces intrépides chevaliers du moyen-âge, qui se vouaient, avec une généreuse obstination, à la délivrance d'une

beauté captive, retenue dans un donjon ténébreux, entouré d'épaisses murailles et de fossés profonds, il observe, il étudie tout ce qui peut le mettre en rapport avec cette âme solitaire et délaissée. Il essaie des signaux qui, à force d'être répétés, finissent par être compris. Composant un langage artificiel, à l'aide de gestes qui tantôt désignent des objets visibles, et tantôt servent à expliquer les idées cachées sous les mots de la langue usuelle, il parvient à faire pénétrer un rayon de lumière dans les ténèbres de cette intelligence. Mais la nuit ne cède que lentement. Pour achever de la dissiper, il faut des soins, des efforts de tous les jours et de tous les instants. Que ne peut le zèle échauffé par la charité! Cet infortuné, sans oreilles et sans voix, est initié aux mystères de la parole et de la pensée. Retirée par une série de procédés ingénieux du profond abîme où elle était plongée, son âme entre enfin en possession de la lumière. Elle se voit et se juge, elle analyse et combine ses idées, elle comprend le monde et la vie sociale à laquelle elle n'est plus désormais étrangère; elle s'élève à Dieu par un élan d'amour et de reconnaissance; heureuse de se voir replacée au rang des créatures raisonnables; heureuse de naître à une vie nouvelle qui lui fait sentir tout le prix de l'existence.

Ce n'est ici, Messieurs, ni une conjecture, ni un roman; c'est l'histoire du bienfait accompli par l'abbé de l'Epée; lui-même a rendu compte des moyens qu'il employa pour arriver à son but. « *On verra*, dit-il dans son langage naïf, *comment on doit s'y prendre pour faire monter par la fenêtre ce qui ne peut entrer par la porte, c'est-à-*



dire pour insinuer dans l'esprit des sourds-muets, par le canal des yeux, ce qu'on ne peut y introduire par l'ouverture des oreilles. » Les écrits du temps témoignent de l'impression profonde que produisit l'annonce du succès obtenu par sa méthode; l'Europe entière en fut émue. La philosophie, la religion, l'humanité applaudirent à ce triomphe que, dans un siècle presque matérialiste, l'intelligence venait de remporter sur la matière. Permettez-moi, Messieurs, pour vous peindre l'effet produit par cette découverte, d'employer une image, qu'un sujet de poésie semble autoriser. Il arrive quelquefois, dans nos villes industrielles, qu'un ouvrier actif et intelligent se trouve, par un accident soudain, enfoui tout vivant dans une mine profonde, changée pour lui en un sépulcre affreux. Au premier bruit du funeste accident, tout le voisinage s'émeut; de toutes parts on accourt avec un empressement plein d'anxiété. Des travaux, dirigés par une habileté prudente, permettent d'approcher du malheureux qui se débat dans les tortures de l'agonie, sous la voûte funèbre qui l'écrase. Bientôt un gémissement douloureux révèle que la victime vit encore dans ces ténèbres souterraines. Tous les cœurs palpitent; on l'appelle, on l'encourage. On fait entrer dans sa prison un air pur qui rafraîchit sa poitrine; on y descend des aliments qui raniment ses forces épuisées. Enfin, après plusieurs heures de mortelle incertitude, une joyeuse acclamation s'échappe de tous les cœurs. Le malheureux est sauvé; il est rendu à la lumière du ciel, aux vœux ardents de ses compagnons, aux embrassements de sa famille. Tel était l'intérêt que

l'espèce de prodige, opéré par l'abbé de l'Epée, offrait dans sa nouveauté. Etait-il donc si difficile à un poète d'y trouver le sujet de récits émouvants, et de scènes dramatiques ?

Ici d'ailleurs la réalité venait en aide à l'imagination. La vie même de l'abbé de l'Epée offre des traits dont un talent exercé pouvait tirer parti. On sait que ce fut à l'occasion de deux sœurs jumelles, sourdes-muettes, que le hasard lui fit connaître, et dont il consentit à devenir l'instituteur, qu'il jeta les premières bases de sa méthode. Cette circonstance lui révéla la mission de charité à laquelle la Providence l'appelait, et qu'il accomplit avec un dévouement sans bornes. Dédaignant de fatiguer le pouvoir de sollicitations importunes, ce fut de son revenu personnel qu'il subvint à l'entretien et aux dépenses des élèves dont il s'était chargé. Il se dépouillait pour les couvrir, et on le vit, à un âge avancé, se condamner à de pénibles privations, et se passer de feu dans un rude hiver, pour assurer le bien-être de ses enfants d'adoption. L'état fit peu de chose pour lui, et ne lui accorda que sur la fin de sa vie des témoignages de munificence dont il ne profita pas. Mais l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande et la Suisse se hâtèrent d'emprunter sa méthode et de fonder des établissements sur le modèle de celui qu'il avait créé. L'empereur d'Autriche lui écrivit une lettre flatteuse. Catherine II, si louée par Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle, lui fit offrir de riches présents, que le modeste instituteur refusa. « Je ne lui demande qu'une grâce, dit-il, c'est qu'elle

m'envoie, du fond de la Russie, un sourd-muet à instruire. »

Ces aspects si poétiques du sujet n'ont pas été saisis par les concurrents, qui se sont bornés à une vue superficielle, et semblent avoir reculé devant la condition essentielle, mais pénible, de tout bon ouvrage : la méditation et le travail.

Les cinq pièces qui vous sont parvenues vous ont paru faibles de fond et de forme, bien que deux d'entre elles vous présentent çà et là quelques éclairs de talent; mais dans l'une le ton et le rhythme sont, par leur légèreté, en désaccord avec le sujet. L'auteur nous introduit dans une fête joyeuse, où il fait figurer une jeune et belle muette qui danse avec grâce, et se voit entourée comme la reine du bal. C'est un tort, à mon avis, de s'être ainsi attaché, dans un sujet général, à un fait exceptionnel. Avec un peu de réflexion, l'auteur eût évité cette faute. Il était si facile de ne pas faire danser une sourde-muette! Les compliments un peu fades et maniérés qu'il adresse à cette statue vivante, sont suivis d'une morale vaguement diffuse et à peu près étrangère au sujet. Le madrigal finit en sermon. La pièce manque d'unité.

Dans l'autre, le début, malgré les incorrections qui le déparent, rappelle assez heureusement un trait de la vie de l'abbé de l'Epée, et forme une introduction naturelle au sujet. L'auteur peint le sort de ces deux jeunes filles, sur lesquelles l'habile instituteur fit le premier essai de sa méthode. Je suis heureux de pouvoir citer.

Voyez cette maison, que peuplent vingt familles;
Ici vit oubliée une mère et ses filles,
Deux enfants de vingt ans ; et leur visage est pur,
Et leur regard reflète un triste et doux azur.
Comme leur front est pâle !.... Elles sont presque belles !...
Mais il semble passer sur ces vierges jumelles,
Et dans leur regard morne, un souffle de malheur...
Devinez-vous le fond de leurs douleurs secrètes ?
Sourdes toutes les deux, toutes les deux muettes!
Quel mot épouvantable et quel supplice affreux !
Etre belle à vingt ans, l'âge où l'on vit heureux,
Où le cœur plein d'espoir vers l'avenir s'élance;
Etre belle à vingt ans.... et mourir de silence!
Car, hélas! on en meurt!

Un peu plus loin, l'auteur développe cette idée, que les hommes privés du sens de la vue sont moins à plaindre que ceux auxquels manquent l'ouïe et la parole.

Les aveugles du moins peuvent encore entendre ;
Quand la musique chante auprès d'eux grave et tendre,
L'aile de l'harmonie emporte leur ennui.
Mais de nos vierges rien ne dissipe la *nuit*.
Le carillon pieux des cloches solennelles,
Au temple le dimanche appelant les fidèles,
Ne les appelle pas, quand les autres enfants
Accourent tous parés, jeunes et triomphants.
Bosquets dont un doux bruit fait frissonner l'ombrage,
Peupliers tremblotants dont frémit le feuillage,
Gazouillement joyeux des enfants, des oiseaux,
Brises des soirs d'été, bruissement des eaux,
Echos des vieux rochers et doux zéphirs des plaines,

Mystérieuses voix, murmurantes haleines,
Les âmes *qui sont là* ne vous entendent pas !

Ces vers, malgré les fautes qui s'y mêlent, ne sont pas sans mérite. Mais la suite est loin de répondre au début ; l'intérêt ne se soutient pas. L'auteur abandonne la veine féconde qu'il a rencontrée pour se jeter dans de froides généralités. Il descend de la noble gravité qui convenait au sujet, à des détails familiers et presque comiques. Enfin, on trouve dans le cours de la pièce non-seulement un assez grand nombre de rimes inexactes, mais encore de ces fautes énormes de versification qui, suivant l'expression d'Horace, trahissent une composition trop rapide, ou l'ignorance des règles de l'art.

Aut operæ celeris nimiùm curâque carentis,
Aut ignoratæ premit artis crimine turpi.

Vous avez conclu, Messieurs, de cet exposé fidèle, qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix, et vous avez décidé qu'un autre sujet serait proposé pour l'année prochaine. Ce jugement aurait pu me dispenser de faire un rapport si étendu. Mais j'ai pensé qu'il n'était pas inutile, en cette occasion, de justifier le choix de l'Académie, et de montrer que la stérilité du concours ne pouvait lui être imputée. J'ai essayé de prouver que le sujet désigné ne manquait ni d'intérêt, ni d'à propos, et en dépit du résultat, je persiste à dire, au nom de votre commission, ce que disait ce jeune poëte, qui regrettait, en mourant ses travaux avortés : *Il y avait pourtant quelque chose là !*

FABLES

PAR M. LE BARON DE STASSART,

LUES PAR M. VIANCIN.

LE MULET FANFARON.

« Je ne sais pourquoi du lion
» Sans cesse on exalte la gloire;
» Mais sa plus célèbre action,
» Sa plus mémorable victoire,
» Il la doit à mon père, à maître Aliboron (1);
» Nul n'en doute, je crois, et c'est un fait notoire. »
Ainsi parlait naguère un mulet fanfaron
Aux animaux qui, réunis en rond,
Fort savamment discouraient sur l'histoire.
Le fou rire aussitôt gagna tout l'auditoire,
On berna le fils du grison.

Vous dont l'orgueilleuse jactance
A tout propos se met en évidence,
Vous qui toujours tranchez du potentat,
Attendez-vous à pareil résultat.

(1) Voir la fable de La Fontaine *Le lion et l'âne chassant.*

LES COURSIERS ET LES ANES.

A Spa, ce rendez-vous fameux,
Où viennent s'étaler tant d'humaines faiblesses,
A Spa, ce rendez-vous des dandys, des goutteux,
Des joueurs, des escrocs, des petites-maîtresses,
Des diplomates, des duchesses,
On n'a point négligé les courses de chevaux.
Deux agiles coursiers, venus de l'Angleterre,
De la fête étaient les héros ;
A peine s'ils rasaient la terre,
Tant ils s'élançaient à propos.
Arrivés les premiers au bout de la carrière,
La tête haute, agitant leur crinière,
Ils avaient obtenu les hourras, les bravos;
Mais on n'est pas toujours juste envers ses rivaux.
Au lieu d'agir comme bons camarades,
De se traiter avec égard,
Nos Anglais font mille incartades;
Ils prennent le ton goguenard,
Se raillant l'un de l'autre..... A l'injure, au brocard
Succèdent bientôt les ruades.
Quel est le fruit de cette inimitié;
Tel, qui les admirait, doit les prendre en pitié;
Et de joyeux baudets, témoins de la bagarre,
Pour y mieux applaudir, montant sur le trépied,
De leur plus belle voix sonnent une fanfare.

Messieurs les gens d'esprit, prodiguez les bons mots,
Et querellez-vous bien pour amuser les sots.

LE DINDON AMBITIEUX.

Grâce au mérite de sa taille,
A ses airs de sultan, le Dindon, un beau jour,
Est proclamé roi d'une basse-cour.
Dès-lors l'ambition l'agite et le travaille,
Il voit, au séjour des éclairs,
Planer l'aigle; il voudrait lui livrer la bataille,
Et ravir le sceptre des airs.
Ridicule projet! vainement il le tente:
Pour s'élever du sol son aile est impuissante.
Se résigner!.... c'est le conseil
De la sagesse ; oui, mais il le commente,
Il le repousse, et toujours se tourmente.
Bientôt les nuits se passent sans sommeil....
Il ne dort plus, la fièvre le dévore;
Et sur son séant dès l'aurore,
Du coq au matinal réveil
Il maudissait la voix sonore....
A l'en croire, c'était ce fâcheux animal
Qui seul avait fait tout le mal.
Pour prévenir du roi la funeste sentence,
Pauvre coq! c'est en vain qu'il invoque les dieux,
Protestant de son innocence :
Le roi le fit mourir, mais n'en dormit pas mieux.

Voit-il ses plans manqués, ainsi l'ambitieux,
Dans l'aveugle transport de sa fureur extrême,
S'en prend à tout le monde, et jamais à lui-même.

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BLANC,

Premier avocat général.

Messieurs,

S'il est quelque chose qui surpasse à mes yeux l'honneur immérité de vos suffrages, au point de vue littéraire, c'est l'avantage d'appartenir à une société d'élite, qui réunit dans son sein les hommes de notre pays les plus distingués par l'esprit et par le cœur, et dont les travaux, tout en agrandissant le domaine de l'intelligence, s'appliquent surtout à l'étude de la condition humaine, et à l'amélioration sagement progressive de ses destinées.

Tel est, en effet, le caractère distinctif de cette compagnie ; tel est le trait dominant qui la recommande d'une manière toute spéciale à l'estime des gens de bien, qu'à toutes les époques de son existence, elle s'est avant tout préoccupée de l'état moral et matériel des classes nécessiteuses.

Ce mouvement généreux de notre époque, qui entraîne les esprits vers les études économiques et sociales, vous avez eu, Messieurs, l'honneur de le devancer ; et plus tard, quand il s'est produit avec cette impatience irréfléchie qui distingue les moments d'agitation et de

trouble, vous avez eu l'honneur plus grand encore de le modérer et de le contenir. Vous avez porté bien haut le fanal de la vérité au milieu de ce débordement de passions et d'erreurs qui, depuis cinquante ans, ont si souvent envahi notre patrie, au milieu de ces perturbations fatales, qui ne se bornent plus à l'ordre politique, mais ébranlent la société humaine dans sa base, et menacent de la faire rétrograder jusqu'à l'état de misère et de barbarie primitives.

C'est en obéissant à cette noble propension que vous avez successivement abordé, en les soumettant à des concours annuels, la plupart des thèses qui occupent les penseurs depuis un demi-siècle, et que vous les avez éclairées par des rapports qui resteront comme un témoignage de cet esprit de sagacité et de haute prudence qui vous distingue si éminemment.

En venant occuper dans cette compagnie la place que je dois à votre indulgence, qu'il me soit permis, Messieurs, de me féliciter de la part si large que vous avez faite à ce genre particulier d'études ; on aime naturellement à retrouver chez ceux que l'on se propose comme modèles, les dispositions que l'on éprouve soi-même ; c'est d'ailleurs l'un des seuls points par lesquels, dans mon insuffisance, je puisse coopérer à vos travaux.

Attaché depuis près de vingt ans à la magistrature de ce pays, je serais bien peu digne des fonctions que j'ai l'honneur de remplir, si je n'avais réfléchi souvent, dans le silence de ma conscience et l'impartiale sévérité de mes devoirs, à ces grandes questions qui mettent à découvert les dangers et les plaies de l'ordre social.

Quel est le magistrat qui, en voyant le chiffre toujours croissant des délits et des crimes (1), ne s'est demandé avec inquiétude quel sera le terme de cette progression fatale, et n'a été entraîné, dans ses tristes méditations, à sonder les excès de la démoralisation et les profondeurs de la misère? Quel est celui qui, placé en face de ce droit terrible de répression dont l'exercice nous est confié, ne s'est ému de la responsabilité qui pèse sur les jugements des hommes, et ne s'est demandé si la société, qui dénonce tant de malheureux à la vindicte publique, avait bien rempli à leur égard tous les devoirs de protection et de prévoyance?

La magistrature, Messieurs, n'est dignement remplie qu'à la condition d'une continuelle étude des mœurs et des institutions publiques, d'une constante préoccupation des amendements qu'elles nécessitent, des améliorations qu'elles comportent. L'application des lois criminelles, et même quelquefois celle des lois civiles, conduit forcément à l'examen des principes constitutifs des sociétés; elle soulève toutes les graves considérations auxquelles donnent lieu la distinction des classes, l'organisation de la propriété, la distribution du travail, c'est-à-dire les plus importants problèmes de l'économie politique. Et ces questions se présentent au magistrat sous les formes les plus dramatiques, les plus saisissantes; elles se déroulent à ses yeux dans les tableaux les plus propres à éclairer son esprit et à toucher son

(1) Le dernier compte-rendu de la justice criminelle constate qu'en 1849 le nombre des crimes avait augmenté d'un sixième.

cœur. C'est un spectacle plein d'enseignements que celui de la justice! Devant elle la vérité se montre sans voile, le vice apparaît sans détour; les passions, jusque-là contenues, expirent en efforts impuissants qui les trahissent et qui les confondent. Le juge est là, qui s'instruit en silence, qui recueille ses impressions et ses souvenirs, et s'apprête à prononcer, au nom de la loi, sur ces différends que l'amour du gain a fait naître, ou sur ces luttes désordonnées que soulèvent la cupidité et la haine. Quelle source continuelle de leçons et d'expérience! et quelle habitude de discernement, quelle force d'appréciation ne doit pas rapporter tous les jours, dans sa retraite, cet homme qui vit ainsi suspendu au milieu des émotions de la vie, comme le matelot qui, du haut de la vergue, contemple et interroge les flots au milieu de la tempête.

Aussi, l'ancienne constitution de la France, qui ne connaissait pas les distinctions sur lesquelles repose le principe de la séparation des pouvoirs, avait-elle conféré à la magistrature le droit de statuer, par voie réglementaire, sur toutes les questions qui supposent une connaissance approfondie des besoins de l'humanité et de l'intérêt des mœurs. Il faut avoir lu, pour se faire une idée de la sagesse de leurs dispositions, les arrêts des parlements sur les matières qui divisent encore si profondément les partis et les écoles, sur les maisons de jeu et de débauche, sur la domesticité, le paupérisme, les corporations et les maîtrises (1). Aujour-

(1) Voir le recueil des édits.

d'hui que les dangers d'une liberté sans frein font comprendre à tous les esprits sérieux la nécessité de donner à la société des garanties plus sûres, et d'accorder aux citoyens eux-mêmes une protection plus efficace contre leurs propres excès, on s'étonne, en parcourant ces recueils, vieux monuments de la sagesse de nos pères, d'y trouver toutes préparées ces armes que nous cherchons aujourd'hui pour notre sécurité. Leur prudente sollicitude avait entrevu les dangers dont nous subissons l'épreuve; et il semble qu'ils aient voulu nous montrer de loin ces écueils, contre lesquels nous sommes près de sombrer tous les jours.

Les lois qui ont restreint l'action des corps judiciaires, et l'ont circonscrite au jugement des différends et à l'application des peines, n'ont pu comprimer l'essor de la magistrature vers les idées d'économie politique et de physiologie sociale, qui lui sont en quelque sorte instinctives. La colonisation agricole, le patronage des jeunes détenus, la réforme pénitentiaire, tous ces essais de philanthropie éclairée, de philosophie pratique, ont tour à tour exercé ses efforts et occupé ses veilles. Ce sont des magistrats qui dirigent la plupart de ces établissements publics ou privés, que la charité institue. Ils se délassent de leurs travaux, en pourvoyant à la surveillance des familles abandonnées de leurs chefs, et en prodiguant aux enfants des travailleurs, depuis la crèche jusqu'à l'atelier d'apprentissage, les soins les plus dévoués et les enseignements les plus utiles, montrant ainsi que la main qui tient le glaive de la loi sait aussi s'ouvrir à l'infortune, et que, si quelquefois elle

frappe sans pitié, elle est toujours prête à panser les plaies de la société et à les guérir (1).

Mais c'est surtout dans l'ordre des idées, que la magistrature peut rendre à la cause de l'humanité de bien importants services. Ce qui compromet, à notre époque, l'avenir de la société, ce qui établit un obstacle permanent aux efforts de la bienfaisance, c'est le rêve d'un perfectionnement indéfini, qu'il n'est pas dans nos destinées d'atteindre. Or, l'étude des lois donne à l'esprit une force et une rectitude qui ne lui permettent pas de s'égarer, en cherchant le bien au-delà des limites du possible. L'homme qui a étudié dans leur source les règles de la justice, et qui s'est inspiré des principes que Dieu a établis pour les fondements de l'ordre dans le monde, ne peut à ce point méconnaître la pensée de cette organisation divine, qu'il se croie breveté par la Providence, pour refondre dans un moule nouveau la nature individuelle et sociale. La magistrature sera donc toujours l'adversaire déclaré de ces ambitieuses théories, de ces phrases magiques qui circulent et font quelquefois fortune dans notre siècle. Elle repousse de toute son énergie ces expressions prestigieuses qui promettent ce qu'elles ne peuvent tenir, qui calomnient le présent au profit d'un avenir meilleur, dont elles n'indiquent ni le chemin,

(1) M. le premier président Portalis, président de l'œuvre des jeunes détenus.

M. le conseiller Demetz, fondateur de la colonie agricole de Mettray, etc., etc.

ni la formule, et qui ont pour inévitable effet, quand elles n'en produisent pas de pire, de détourner la société de ses véritables et saines voies de progrès.

Le progrès! Je viens de prononcer un mot qui retentit tous les jours à toutes les oreilles, qui frappe à la porte de tous les cœurs, qui pénètre dans les replis les plus obscurs de la société, pour y allumer le feu des passions et des convoitises. Il faudrait cependant s'entendre sur la valeur de cette expression, objet de tant d'engouement et que l'on répète si souvent sans la comprendre : nous sommes dans un temps et dans un pays où l'on peut dire que rien n'est impossible à l'intelligence de l'homme dans un certain ordre d'idées et de connaissances. L'art des machines, le perfectionnement de l'industrie ne rencontrent plus de limites assignables; mais il n'en peut être ainsi de la science des mœurs et du gouvernement des sociétés. Nous ne pouvons agir sur nous-mêmes, comme nous agissons sur la matière morte ou vivante, brute ou organisée. Quels que soient nos efforts pour arrêter la misère, nous ne pourrons jamais obtenir qu'il n'y ait plus de souffrances dans le monde; il faudrait pour cela corriger les lois de l'ordre physique, et rendre impossibles les accidents naturels d'où procèdent les maux qui nous affligent. Il faudrait en outre mettre l'homme dans l'impossibilité d'abuser de sa liberté, et par conséquent anéantir la liberté même. Oui, il y a dans notre nature un vice, dans notre condition un mal, qui échappent à tout effort humain. La misère est en nous, et toute autre source extérieure en fût-elle tarie, elle naîtrait de nous et de notre volonté. C'est un grand

fait social qui est dans les conditions mêmes de l'humanité, et qu'il ne nous sera jamais donné de détruire.

Au lieu donc de murmurer et de combattre cette loi inflexible de la Providence, contentons-nous d'en adoucir la rigueur par tous les moyens qui sont en notre pouvoir; et, pour atteindre ce but, nous n'avons pas besoin de tant de théories et de formules; bornons-nous à observer la loi de Dieu, et à suivre les généreux instincts que développent en nous le sentiment et l'habitude de la liberté. Modérons surtout cette fougue impatiente, qui nous entraîne au-delà du but par trop de précipitation à l'atteindre. La marche de l'humanité dans ses voies doit être lente pour être sûre; il n'y a de solide que les bases péniblement fondées, que les améliorations progressivement acquises. Et si quelquefois la route nous semble longue, si le découragement paralyse nos efforts, regardons derrière nous, contemplons l'espace que nous avons parcouru; le spectacle du passé nous rendra peut-être moins injustes envers le présent, et surtout plus confiants dans l'avenir.

Y a-t-il eu, Messieurs, dans le monde, au point de vue du bien-être de l'humanité, une condition qui fût préférable à la nôtre? Je ne parle pas de l'antiquité. Les anciens prenaient trop facilement leur parti des souffrances des classes pauvres. La bienfaisance leur était pour ainsi dire inconnue. Dans ces temps de despotisme, il n'existait aucun asile pour la misère et la maladie; et Voltaire a pu dire avec raison : « Quand un pauvre diable tombait malade à Rome, sans avoir les moyens de se faire soigner, que devenait-il? il mourait! »

Mais, sans remonter aux Romains et aux Grecs, à ces républiques dont il est d'usage d'exalter les vertus, quoiqu'elles offrissent le spectacle des duretés de l'esclavage unies à tous les vices du paganisme; sans remonter même jusqu'au temps où Charlemagne, dans un de ses capitulaires, ordonne à ses bénéficiers de veiller à ce qu'aucun de leurs serfs ne meure de faim, autant que cela se peut faire avec l'aide de Dieu, *si Deo placuerit* (1); permettez-moi de vous transporter un instant par la pensée au milieu de l'apogée de la civilisation, dans le dix-septième siècle, sous le règne du grand roi, et voyons ce qu'écrivait un homme, chez qui la gloire du soldat n'a pu effacer celle du citoyen, et qui, après avoir illustré la France dans les camps, s'étudiait à lui rendre, comme publiciste, des services moins éclatants, mais plus utiles (2): « Il est certain, dit l'illustre Vauban, que le mal est poussé à l'excès, et que, si l'on n'y remédie, le menu peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais, les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs étant pleins de mendiants, que la faim et la nudité chassent de chez eux. Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des

(1) Et de pauperibus famelicis sicut suprascriptum est, et ipsi faciant hæc omnia si Deo placuerit. (V. *decretale precum quorumdam episcoporum capitularia regum francorum*, I. p. 199; liv. V, cap. C. 207, et add. IV., C. 145.

(2) Le duc de Saint-Simon appelle Vauban *un patriote*.

neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'elles-mêmes sont réduites, à peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que, dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée et de robe, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire fort à leur aise (1). »

Voilà, Messieurs, le tableau que nous donne de la France, il y a moins de deux siècles, un homme qui la connaissait bien, puisque, pour me servir de ses expressions, il errait, quand il l'a tracé, depuis quarante ans dans le royaume. Rapprochons de cela les peines terribles et souvent cruelles dont la mendicité était frappée, et nous aurons une idée bien faible encore de la condition des classes nécessiteuses à cette époque, que l'on est convenu d'appeler le grand siècle, et qui l'était effectivement sous bien des rapports; car jamais le génie de l'homme ne s'est élevé plus haut dans les arts et dans les lettres.

Qu'est-ce qui reste aujourd'hui de ce triste exposé? Il y a sans doute encore beaucoup à faire; les améliorations dont est susceptible la condition humaine sont loin d'avoir été poussées jusqu'aux limites du possible. A Dieu ne plaise que nous nous arrêtions dans cette

(1) Vauban, projet d'une dîme royale, éd. de 1698, p. 4-5.

tâche que nous avons entreprise, et qui est l'honneur de notre temps. A l'interrompre il y aurait tort grave et grave péril. Mais consultons les travaux de tous les hommes qui s'occupent du bien-être des classes pauvres, y compris ceux des économistes, dont les théories abstraites et absolues tiennent généralement si peu de compte des résultats obtenus; tous reconnaissent que la condition matérielle de ces classes est remarquablement améliorée, que l'alimentation est plus abondante et meilleure, les vêtements plus complets, les logements plus spacieux et plus commodes. Sans doute il y a dans les populations plus de besoins, les désirs de l'homme ont marché avec ses progrès, mais il y a aussi plus de moyens de les satisfaire, et ces appréciations seraient au besoin justifiées par des documents officiels. D'un autre côté, parcourons nos campagnes, partout les dehors de l'aisance ont remplacé l'aspect de la misère; des maisons bien bâties, à deux étages, percées de nombreuses fenêtres, succèdent à ces bouges écrasés et obscurs, dans lesquels hommes et animaux étaient entassés pêle-mêle. La division du sol va toujours croissant, et il n'y a pas aujourd'hui moins de six millions de familles attachées au pays par le lien puissant de la propriété! Voyez aussi les sommes considérables dont regorgent les caisses d'épargne, la diffusion des capitaux et du crédit, l'augmentation considérable des salaires! Les existences se sont presque confondues depuis cinquante ans; il n'y a plus, à proprement parler, ni grands ni petits; le sermon de Massillon sur l'humanité des gens puissants envers le peuple serait aujourd'hui un non-sens, et plus que ja-

mais on peut répéter les paroles de cet orateur chrétien sur la tombe de Louis XIV : « Dieu seul est grand, mes frères (1)! »

Je sais qu'à cette peinture consolante dont je ne crois pas avoir exagéré les couleurs, on peut opposer les misères qui accablent les populations agglomérées de la grande industrie, les calamités qu'entraînent les crises commerciales, et les suspensions de travail qui en sont la conséquence; mais ce n'est là, fort heureusement pour notre pays, qu'un état exceptionnel. Les villes manufacturières sont à peu près les seules localités qui nous présentent ce déplorable contraste de dénûment et de souffrance, au milieu de l'encombrement des produits et des superfluités du luxe ; et je dois le dire pour justifier, par mon propre exemple, cette indépendance de sentiments qui appartient à la magistrature : non, il n'est point vrai, comme on l'a dit, que le malheur des événements, l'organisation défectueuse de l'industrie, où le vice des institutions soient les causes dominantes de la condition triste et pesante de tant d'hommes; c'est le sensualisme, fruit amer de l'impiété, c'est la doctrine du développement indéfini des besoins, de la satisfaction illimitée des passions, qui ont produit toutes ces misères. Sans doute il existe dans cette classe un grand nombre d'hommes de bien, pleins d'honneur et de vertu, de patience et de courage, ce que je vais dire ne saurait les atteindre, mais généralement l'ouvrier de l'industrie n'a ni économie ni prévoyance. Tan-

(1) Oraison funèbre du roi Louis XIV.

dis que le laboureur, au milieu de l'abondance de ses greniers, mène un vie de privations, l'ouvrier n'a pas la pensée de se ménager des ressources pour les temps mauvais, en faisant des épargnes sur le salaire des temps meilleurs. Travailler, mais jouir, telle est sa devise; et il dépense follement en un jour le prix de son labeur pendant une semaine (1). La misère de l'ouvrier est donc d'une nature à part; elle ne tient ni aux infirmités, ni aux rigueurs de l'âge, ni à l'impuissance du travail. Il est des travailleurs qui gagnent peu et qui sont dans l'abondance, d'autres beaucoup et que l'on rencontre cependant dans un état de privation déplorable. Une telle anomalie ne saurait mettre en doute le progrès incontestable qui s'est accompli dans le sort des classes nécessiteuses; elle accuse seulement une profonde altération dans l'ordre des idées et des croyances. N'est-il pas évident que, sans la résignation qui apprend à se contenter d'une situation modeste, sans la restriction des désirs qui rend l'économie facile, il n'y aura jamais pour le plus grand nombre, quel que soit l'état social où l'on veuille se placer, que des déceptions et des souffrances. Or, Messieurs, ces sentiments ne peuvent être inspirés par des motifs humains : la religion seule peut faire une loi de l'abnégation, du renoncement; le secret de notre avenir lui appartient; elle sait que le cœur de l'homme est plus grand que les biens du monde; qu'il y aura toujours en lui plus de désirs que la science

(1) Voy. les excellents travaux de M. Villermé sur les classes pauvres.

[redacted]

sociale n'en peut satisfaire, plus de souffrances qu'elle n'en peut guérir. Aussi s'est-elle efforcée de détacher nos âmes des jouissances matérielles, pour les reporter vers des joies plus pures et plus durables que celles de la terre.

Deux doctrines, Messieurs, se disputent le monde : le sensualisme et l'esprit de sacrifice. Leur lutte est aussi vieille que les sociétés humaines, et durera autant qu'elles. Pour les apprécier et pour choisir, il faut les juger par leurs fruits. L'exemple d'un peuple voisin nous montre à quelles tristes extrémités le principe du développement indéfini des besoins peut conduire une société, malgré les avantages d'une civilisation incomparable, et les garanties d'institutions politiques admirablement appropriées à son esprit et à ses mœurs. Ne cesse-t-on pas d'envier la prospérité et la puissance de cette grande nation, qui n'a point d'émule dans les arts industriels et agricoles, quand on voit s'élargir tous les jours cette plaie hideuse du paupérisme qui la ronge, et surtout quand on considère le degré de misère et d'abjection auquel sont condamnés dans son sein les prolétaires de la glèbe et du métier (1)!

Chez nous les ravages de ce principe destructeur, importé par les encyclopédistes, ont été plus lents. Nos campagnes, en partie du moins, ont été jusqu'ici préservées de sa contagion; et cependant, quels déplorables effets n'a-t-il pas produits? Quelles ruines n'a-t-il pas amoncelées? Toutefois, ne nous en plaignons pas, c'est le spectacle de ces excès, et la prévision des maux plus

(1) Voir les études de M. Léon Faucher sur l'Angleterre.

redoutables encore qu'ils peuvent entraîner dans l'avenir, qui ont déterminé la réaction salutaire que nous voyons s'opérer sous nos yeux, et le mouvement de plus en plus marqué qui tend à ramener les sciences économiques sous l'influence des idées chrétiennes; mais pour que cette transformation s'accomplît, il fallait que le sensualisme eût porté tous ses fruits, et qu'en le poussant à ses dernières conséquences, on eût mis au jour tout ce qu'il recélait dans ses flancs d'erreurs et de périls. Cette démonstration n'avait sans doute pas besoin, pour être complète, de ce bouleversement des esprits auquel nous assistons, ni de ces conceptions extravagantes, de ces théories sauvages, qui excitent partout où elles pénètrent la risée ou l'effroi; mais il semble que la Providence, qui fait tout servir à ses desseins, ait voulu nous éclairer et nous guérir, par l'inanité même de ces efforts de destruction et de haine. La conscience s'est révoltée à la vue de ces folies coupables; et le mensonge ainsi dévoilé, il ne restait plus de salut que dans un retour entier et sincère à la vérité.

Ce retour, Messieurs, s'accomplit visiblement depuis quelques années. Les impressions contraires aux idées religieuses s'effacent; d'injustes préventions s'évanouissent. Déjà, à une époque qui est loin de nous, cette importante modification dans les esprits était annoncée par un homme, que son dévouement aux idées philosophiques du dernier siècle, n'a pas empêché de rendre au principe chrétien le rôle qui lui appartient dans la solution des problèmes économiques : « Malgré nos nombreux essais de régénération politique, a dit

M. Blanqui, aucune constitution humaine n'est comparable à celle de la société chrétienne. Aucun pouvoir central n'est en mesure de se faire obéïr comme elle.... Il y a des questions d'économie politique qui demeureront insolubles, tant que la religion n'y mettra pas la main : l'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et bien d'autres problèmes encore, ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice ; elle seule peut en effet bien résoudre les questions qu'elle a bien posées. » (*Histoire de l'économie politique*, I, p. 152.)

Le spectacle auquel nous assistons, Messieurs, ne donne-t-il pas un commencement de satisfaction à ces paroles ? Voyez, autour de nous, quelle immense activité pour le bien, quelle émulation généreuse pour consoler et pour secourir ! La lice est ouverte entre ces théories tant de fois convaincues d'impuissance, qui proposent de régénérer la société en la détruisant, semblables aux filles de ce vieux roi de Thessalie (1), qui le mirent en lambeaux pour le rajeunir, et la charité telle que l'Evangile l'a enseignée aux hommes, et que le christianisme la pratique. De tous côtés s'élèvent, comme à l'envi, des crèches, des salles d'asile, des écoles pour les enfants, des ateliers pour les adultes. Les hôpitaux se mul-

(1) Pélias, roi de Thessalie, fut égorgé par ses filles à l'instigation de Médée, qui leur persuada qu'elle le rajeunirait comme leur oncle Eson, en lui tirant le vieux sang des veines, et en le plongeant dans de l'eau bouillante avec des herbes magiques.

tiplient ; des refuges s'ouvrent partout aux invalides du travail et aux infirmités de la vieillesse. Il semble que la société attaquée, dans sa constitution même, par d'audacieux et implacables ennemis, veuille se venger par la bienfaisance !

L'orgueil humain se révolte contre ces efforts de la charité. Ne pouvant révoquer en doute l'existence du bienfait, il cherche à empoisonner la source d'où il dérive. Au nom d'une chimérique égalité, il réclame, comme un droit, ce qui n'est et ne peut être qu'une faculté, une libre satisfaction accordée aux devoirs sociaux. Législateurs superbes, qui, dans votre manie de codifier, voulez enlever tout pouvoir d'initiative à la conscience humaine, et supprimez le libre arbitre, trouvez donc aussi une formule pour nous contraindre à ces grands renoncements que fait naître l'amour de la religion et de la patrie ! Remplacez donc par des engagements ces saintes inspirations de la foi, ces sublimes dévouements de la vertu ! Non, vous n'y parviendrez point, vos formules sont impuissantes, vos lois sont stériles ; le christianisme, objet de votre indifférence, de vos mépris, peut seul déterminer ces résolutions et ces sacrifices. C'est à lui qu'appartiennent tous les grands efforts de l'humanité ; c'est par lui que se sont accomplies, depuis dix-huit siècles, ces grandes transformations, qui, par degré, ont émancipé l'esclave pour l'ériger en travailleur libre, et l'homme libre pour l'élever à la dignité de citoyen ; c'est lui qui a réhabilité toutes les vertus et flétri tous les vices, qui nous assure les bienfaits de la liberté, en proscrivant également la

licence et le despotisme ; c'est lui, enfin, qui, des ruines d'une société qui se mourait de corruption, et des éléments mal assortis d'un autre société encore plongée dans les ténèbres de la barbarie, a fait sortir, comme par enchantement, la société nouvelle si grande, si forte encore, malgré les cruelles épreuves que lui inflige l'oubli du principe qui, pendant des siècles, a été la source de sa gloire et de sa prospérité ; et c'est dans ce principe, qui heureusement vit encore au fond du cœur des peuples chrétiens, que les nations modernes puiseront l'énergie de leur délivrance et la sève de leur avenir !

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

MONSIEUR,

Il serait difficile de mieux peindre les sentiments que vous venez d'exprimer. Vous avez à juste titre fait remonter les sources premières des bonnes œuvres à quelque chose de plus élevé que le cœur humain, c'est-à-dire aux principes mêmes du christianisme. Ces pensées si fécondes nous rappellent les intéressants travaux que vous avez publiés en votre qualité de secrétaire de l'association générale de secours et de patronage, où vous avez si bien développé toutes les qualités de votre intelligence et de votre cœur. Ces travaux sur l'état de la misère, cette longue pratique des pauvres, vous rendaient singulièrement propre à traiter le sujet que vous venez de nous communiquer. De telles études honorent

l'homme et impriment sur la personne du magistrat un reflet de dignité et de respect.

Vos discours de rentrée, prononcés devant la Cour d'appel de Besançon, nous ont appris que les études historiques sur notre province vous étaient familières, et vous y avez trouvé de grands exemples d'indépendance que vous avez su imiter. A ces travaux vous avez ajouté cette vie persévérante du magistrat, qui tous les jours apporte à ses devoirs accomplis des devoirs nouveaux qu'il va remplir encore. Tâche laborieuse et continue, que vous avez relevée par d'éclatants succès. Tant de titres, Monsieur, avaient marqué votre place au milieu de nous, et je suis heureux d'être appelé aujourd'hui à vous exprimer publiquement les sentiments de l'Académie.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. BESSON.

MESSIEURS,

Deux ouvrages ont été envoyés au concours d'histoire : l'un est une *Notice sur le château de Vesoul*, l'autre un *Mémoire sur le séminaire de Besançon*. La commission à qui vous avez confié le soin de les juger, m'a confié à son tour le soin d'en rendre compte. Cette tâche est facile, et ma conscience s'excuse aisément de l'avoir acceptée. A défaut de M. Weiss, dont la parole fait loi, deux hommes non moins compétents, M. Ed. Clerc et M. Marnotte ont lu et examiné les pièces du concours. Fidèle interprète de leur sentiment, je me contenterai de le reproduire; mais nous y perdrons encore, vous l'occasion d'entendre nos plus savants confrères, moi-même l'occasion de profiter de leurs discours.

L'auteur de la *Notice historique sur le château de Vesoul* n'ignorait pas sans doute qu'il abordait une matière déjà épuisée par de longues et consciencieuses

recherches. En 1769, M. Miroudot de Saint-Ferjeux, maire de Vesoul, écrivit un mémoire intéressant sur l'antiquité de cette ville. Quelques années après, D. Couderet traita la même question avec toute la science qu'on peut attendre d'un bénédictin, et tout le zèle qui caractérise un Franc-Comtois passionné pour la gloire de sa ville natale. Des *Notes historiques*, dues au talent de M. Marc, un de vos associés correspondants, vinrent encore éclairer ce sujet. Enfin M. Longchamps, profitant de ces divers travaux, a composé sur la ville de Vesoul une longue et curieuse notice, insérée en 1842 dans l'*Annuaire de la Haute-Saône*.

Un concurrent qui ajouterait quelque chose aux documents déjà connus, mériterait bien de l'Académie; mais l'auteur du mémoire a abrégé ses devanciers, plutôt encore qu'il ne les a reproduits, croyant sans doute que pour être neuf il lui suffirait de faire des excursions dans l'histoire du moyen-âge, et d'enrichir son récit de réflexions morales. C'est ainsi qu'il raconte longuement les conquêtes de Mahomet II; qu'en parlant de la politique astucieuse de Louis XI, il cite en note M. l'abbé Rorhrbacher, de Maistre, Anquetil, Cicéron; qu'il remonte, dans ses digressions, d'auteur en auteur jusqu'à la Bible, et de crime en crime jusqu'au péché originel. Hâtons-nous toutefois de rendre justice aux bonnes intentions du concurrent, et, pour faire la part de l'éloge en même temps que celle de la critique, il faut le louer d'avoir su mettre de l'intérêt dans son récit, et de l'agrément dans sa diction. Son style est ordinairement simple, rapide et correct. De pareilles

qualités sont assez rares aujourd'hui, pour qu'une Académie encourage ceux qui les possèdent. Nous vous proposons de décerner à l'auteur de la *Notice sur le château de Vesoul* une mention honorable, en l'engageant de toutes nos forces à présenter, dans le prochain concours, un travail plus propre à faire valoir sa bonne volonté et ses talents.

Le *Mémoire historique sur le séminaire de Besançon* a attiré, d'une manière toute spéciale, l'attention de l'Académie. Cet ouvrage, qui se recommande tout à la fois par l'importance du sujet et par le mérite du concurrent, comprend les annales du séminaire depuis son origine jusqu'à nos jours. Il est divisé en huit chapitres, et suivi de pièces justificatives encore inédites. L'auteur raconte d'abord les diverses tentatives qui ont été faites pendant le xvie siècle, pour établir dans notre diocèse une maison d'études ecclésiastiques. Il cite les archevêques qui ont essayé de réaliser, par cette fondation, le vœu si légitime et si fécond du saint concile de Trente : Claude de la Baume, le cardinal de Granvelle, Charles-Emmanuel de Gorrevod, Jean-Jacques Fauche. Un seul nom manque à cette liste, c'est celui de Claude d'Achey. Si l'auteur avait eu connaissance des lettres de ce prélat, il l'aurait compté parmi les hommes les plus dévoués à la belle œuvre des séminaires, et les plus affligés de n'avoir pu l'entreprendre. Enfin, parut Antoine-Pierre de Grammont, cet homme selon le cœur de Dieu, que la vénération publique a surnommé le Borromée de la Franche-Comté. Le 13 juillet 1670, il posa solennellement la première pierre du séminaire de Besançon, et

confia à M. Jobelot, un de ses vicaires-généraux, la direction de cette communauté naissante. Dès que l'expérience eut sanctionné les règles provisoires qu'il avait établies, il rédigea les constitutions de la maison, tant pour les maîtres que pour les élèves, et fit approuver sa fondation par lettres-patentes, données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de février 1680. François-Joseph de Grammont, son successeur, acheva cette grande œuvre et combla le séminaire de bienfaits. Ces nobles et pieux exemples trouvèrent autant d'imitateurs que notre siége métropolitain compta de titulaires. En venant prendre possession de l'héritage de MM. de Grammont, chaque nouveau prélat voulait, par une sainte émulation, disputer à leur mémoire l'honneur de protéger et d'enrichir l'école qu'ils avaient fondée. Jusqu'en 1790, le zèle et la piété des maîtres ne laissèrent rien à désirer ; mais les jours d'épreuves succédèrent aux jours de paix. La constitution civile du clergé fut décrétée par l'assemblée nationale, et les auteurs de cette loi schismatique, supprimant d'un trait de plume tous les diocèses de France, avec leur antique juridiction et leurs glorieux souvenirs, improvisèrent tout à la fois, dans chaque département, un simulacre d'Eglise et un simulacre de séminaire. Cet essai ne dura qu'un an. Qûand la révolution ne voulut pas même des prêtres de la révolution, le séminaire de Besançon fut transformé en hôpital, et son église en magasin à fourrage. La restauration du culte les fit rendre l'un et l'autre à leur destination première ; mais les nouveaux directeurs ne retrouvaient que des ruines : revenus, mobilier, ornements, vases sa-

crés, tout manquait à la fois. M. l'abbé Breuillot pourvut à tout avec autant de zèle que d'habileté ; son nom sera désormais associé à celui de MM. de Grammont, dans les souvenirs de l'histoire et dans la reconnaissance du clergé franc-comtois.

Tel est le résumé du Mémoire ; il reste à en apprécier la valeur. Selon la remarque très-judicieuse d'un des membres de la commission, il y avait peu à faire pour réunir tous les documents nécessaires à ce travail. Les anciennes archives du séminaire sont classées dans le dépôt public de la préfecture du Doubs, et des notes intéressantes ont été conservées dans l'établissement même, sous le titre d'*Actes importants*. Après avoir exploré ces deux sources, l'auteur, pour retracer l'histoire du séminaire constitutionnel, n'a eu qu'à ouvrir les recueils de la bibliothèque de la ville, et à consulter la mémoire des contemporains. Ainsi, point de chartes difficiles à trouver ou pénibles à lire ; aucuns frais de discussion ou de critique ; rien de cette érudition laborieuse et patiente qui, en remontant jusque dans la nuit du moyen-âge, rapproche, compare, discute les monuments du passé, fixe une date encore incertaine, éclaire des origines obscures, et par ces découvertes, modestes il est vrai, mais précieuses pour l'histoire locale, ajoute quelque chose aux annales d'une province.

Qu'on ne s'y méprenne pas, ce n'est ici qu'une observation et non une critique ; elle s'applique au sujet et non à l'auteur. Un Mémoire sur le séminaire ne pouvait avoir à vos yeux le mérite que donnent les longues recherches. Il fallait donc racheter l'extrême

facilité de la matière, par les qualités d'une exécution supérieure. Des vues élevées, des caractères habilement saisis et énergiquement dépeints, un intérêt toujours soutenu, un style irréprochable, voilà ce qui aurait pu assurer le prix au concurrent. Son travail ne vous a satisfaits qu'à demi ; nous n'avons à proclamer qu'un demi-succès.

C'est le temps et non le talent qui paraît avoir manqué à l'auteur. A part quelques imperfections, tout son ouvrage est aussi bien écrit que bien pensé. Malheureusement il a négligé certains détails qui auraient mis de la variété dans son Mémoire, et qui en auraient augmenté l'intérêt. Le nom et les travaux d'Antoine-Pierre de Grammont auraient dû, ce semble, inspirer de belles pages au concurrent. Sans entrer dans des digressions qui eussent été étrangères à son sujet, il aurait pu faire de la vie de ce prélat l'histoire du séminaire, puisque le prélat lui-même avait fait du séminaire l'œuvre de toute sa vie. Comment un écrivain qui a si souvent laissé tomber de sa plume le nom de l'illustre archevêque, n'a-t-il pas cédé à la tentation de peindre en quelques traits un caractère si national et si chrétien? Il fallait nous montrer en lui l'homme d'action et l'homme d'étude, le grand saint et le grand citoyen, et s'élever jusqu'à l'éloquence pour louer dignement celui qui, après la conquête de la Franche-Comté, adressait à Louis XIV ces nobles paroles : « Sire, dans le » temps que nous succombions sous l'effort de vos armes, » nous admirions vos vertus. Maintenant nous allons » louer Dieu des prospérités dont il continue de com-

» bler votre règne, et lui rendre grâces de ce que, si la » Providence nous a destinés à rester sous la domina- » tion de votre majesté, elle nous a donnés au plus grand » des rois. »

Vous avez une lacune plus grave à signaler. Le séminaire de Besançon occupe depuis deux siècles, dans les annales de l'Eglise universelle, le rang que l'histoire assignait autrefois à l'antique abbaye de Luxeuil. Il est devenu la terre des docteurs et la pépinière des évêques. Ses annales ne doivent donc pas se borner à une nomenclature de faits et de dates, de règlements et de constitutions. Son éloge le plus incontestable est dans la vie des hommes qu'il a produits; sa plus grande gloire dans les travaux qu'ils ont laissés. Qu'elle est belle la longue série des prêtres éminents qui ont été élevés à l'ombre de ses autels! Que de science, que de modestie, que de vertus sacerdotales! A quelle branche de connaissances humaines l'ancien clergé franc-comtois demeura-t-il étranger? Quels noms, quels ouvrages n'a-t-il pas légués à l'histoire? Le savant Bullet, et Bergier, plus savant encore, ouvrent la liste de ces illustrations. On y trouve ensuite des littérateurs élégants, l'abbé Talbert et l'abbé Barbelenet; un mathématicien célèbre, l'abbé Jantet; un théologien de premier ordre, l'abbé Jacques; un astronome que Lalande consultait et que le roi de Prusse venait visiter, l'abbé Mougin, mort presque ignoré de ses compatriotes, dans l'humble presbytère de la Grand'Combe-des-Bois. Consultez les listes des temps modernes, vous verrez que, malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre, l'Eglise de Besançon a, par

un glorieux privilége, renoué les traditions de l'étude en gardant le dépôt sacré de la foi.

Quoique les loisirs du cabinet lui soient constamment disputés par les exigences du ministère pastoral, elle unit, comme autrefois, à l'enseignement des vérités divines, une connaissance approfondie des sciences humaines. Le XIX[e] siècle a ouvert dans les annales de notre séminaire une ère de docteurs et d'apôtres ; leur nombre nous étonne aussi bien que leur valeur, et ce n'est pas sans un juste orgueil que nous pouvons montrer, dans cette nouvelle milice improvisée à la hâte, des hommes capables de soutenir la comparaison avec les plus célèbres de leurs devanciers. Nous n'avons rien à envier aux âges précédents, ni dans les écoles où la théologie a pour interprètes MM. Blanc, Gaume, Receveur, et où l'art d'écrire est cultivé par M. Gerbet ; ni dans les missions que fécondent tant de prêtres par une vie si dévouée et que MM. Gagelin et Marchand ont illustrées par une mort si héroïque. Après avoir donné à l'épiscopat les Tinseau, les Tharin, les Sagey, les Chaffoy, les Villefrancon, notre Eglise, renouvelant sa jeunesse comme celle de l'aigle, vient d'enfanter, dans sa fécondité inépuisable, une seconde génération d'évêques. Les siéges de Reims, de Montauban, de Saint-Claude, de Langres et de Nîmes sont occupés par des prélats que la Franche-Comté a vus naître et que notre séminaire s'honore d'avoir formés. Enfin, l'un d'entre eux, qui est tout à la fois le plus humble par la naissance et le plus grand par le renom, a reçu naguère la pourpre romaine, aux applaudissements du monde catholique. Cette dis-

tinction, dont aucun Franc-Comtois n'avait été revêtu depuis le cardinal de Granvelle, achève de rendre à l'Eglise de Besançon la splendeur de ses plus beaux jours.

En rappelant ainsi nos illustrations ecclésiastiques, vous voulez apprendre à l'auteur du Mémoire ce que vous cherchiez dans son travail, et ce que vous regrettez de n'y avoir pas trouvé. Ces grands caractères, ces vertus apostoliques, ces ouvrages qui font maintenant autorité dans l'Eglise, appartiennent à notre séminaire. Parmi les hommes que nous venons de citer, plusieurs y ont enseigné, tous y ont reçu le lait de la doctrine. N'eût-il pas été intéressant de connaître, d'apprécier leurs débuts? Ne peut-on pas donner sur leurs premières études, quelques-uns de ces détails intimes qui révélaient en eux une piété vive, un jugement solide, un talent remarquable? La biographie de leurs maîtres ne devait-elle pas avoir aussi une place dans l'ouvrage? N'est-ce pas là une partie essentielle de l'histoire du séminaire?

Telles sont les observations que j'avais à vous présenter de la part de votre commission. L'Académie ne donne pas le prix à cet ouvrage, parce qu'il est incomplet; mais en même temps elle se plaît à reconnaître qu'il est digne de récompense et d'encouragement. L'auteur pouvait y semer plus d'intérêt, mais il est simple et naturel dans son style, élevé dans ses réflexions, impartial dans ses jugements. En un mot, le *Mémoire sur le séminaire* n'est encore qu'une bonne dissertation; mais, avec du temps, des soins, d'utiles

conseils, d'actives recherches, il deviendra une véritable histoire. De pareils travaux ne se font qu'une fois; il est donc indispensable qu'ils soient bien faits. En vous félicitant de les avoir provoqués, il est de votre devoir de ne rien négliger pour les rendre utiles et durables. En conséquence, l'Académie engage l'auteur à revoir et à compléter son ouvrage, et elle lui décerne, au lieu du prix, une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

M. l'abbé Jacquenet, professeur de théologie, est l'auteur du *Mémoire sur le séminaire de Besançon.*

M. Vannier, curé de Montigny-les-Dames, a obtenu une mention honorable pour sa *Notice sur le château de Vesoul.*

SCÈNE

D'UNE

TRAGÉDIE DE SCHILLER,

TRADUITE EN VERS FRANÇAIS

PAR

M. BRAUN, président du Consistoire général et du directoire de l'église de la confession d'Augsbourg, à Strasbourg, membre correspondant de l'Académie.

Au premier acte, le jeune Melchthal, recherché par le bailli impérial du canton d'Unterwalden, pour avoir maltraité un soldat chargé d'exécuter un ordre contre lui, s'est réfugié dans le canton d'Uri, où il se tient caché dans la demeure de Walther-Fürst.

Survient Werner-Stauffacher, du canton de Schwitz. Il apprend à Melchthal que le bailli a fait crever les yeux à son père. — Il faut délivrer les trois cantons. — La conjuration se prépare. — Chacun des trois personnages agira sur son canton, et en amènera au Rüttli, lieu désert, dix des principaux habitants, hommes sûrs avec qui l'on avisera.

Au second acte, les conjurés s'assemblent au Rüttli. — Ceux d'Unterwalden, arrivés les premiers, viennent d'y recevoir ceux de Schwitz. — En attendant la venue des gens d'Uri, Melchthal rend compte à Stauffacher,

sur le devant de la scène, de ce qu'il a fait pour soulever le canton d'Unterwalden.

GUILLAUME TELL,

TRAGÉDIE TRADUITE DE SCHILLER.

ACTE II, SCÈNE II.

—

FRAGMENT.

MELCHTHAL.

Cette tête chérie,
Ces yeux qu'ils ont éteints, qui ne me verront plus;
Ces yeux de leur victime, eh bien! je les ai vus....
J'ai posé cette main sur les yeux de mon père;
Et dans le regard mort qu'essayait sa paupière,
Stauffacher! j'ai puisé l'ardeur de me venger.

STAUFFACHER.

Melchtal, à la vengeance il ne faut pas songer:
A des maux consommés que voulez-vous qu'on fasse?
Songeons à prévenir ceux dont on nous menace....
Voyons! dans Unterwald vous a-t-on écouté?
Pour la cause commune avez-vous recruté?
Dites ce qu'on y pense, et faites-moi connaître
Comment vous avez pu, sans y trouver un traître,
Répandre nos projets.

MELCHTHAL.

Par les âpres sentiers
Des monts de Surenen (1), à travers les glaciers
Où l'on n'entend de bruit que l'aigle aux cris sauvages,
Je me suis transporté jusqu'à ces pâturages
Où les pâtres d'Uri, surveillant leurs troupeaux,
Avec ceux d'Engelberg (2) échangent leurs signaux.
Pour apaiser ma soif j'ai bu l'eau qui s'amasse
Dans le creux des sillons de nos plaines de glace,
Et, le soir, à défaut d'autre hospitalité,
Sous les chalets déserts je me suis abrité.
C'est le jour seulement où j'aperçus un frère,
Qu'enfin j'ai suspendu ma course solitaire....
Dans les sauvages lieux où j'étais parvenu,
Le barbare supplice était déjà connu.
J'ai répété partout mon récit lamentable,
Et j'ai trouvé partout un accueil favorable.
Du joug de nos tyrans et de leurs cruautés,
Tous ces hommes de cœur se montraient révoltés;
Car de même pour eux, que, sous des lois constantes,
Leurs Alpes, tous les ans, donnent les mêmes plantes;
Que leurs sources toujours coulent aux mêmes lieux;
Que, suivant le même ordre, et sous les mêmes cieux,
Se dirigent les vents et marchent les nuages,

(1) Montagnes situées entre les cantons d'Uri et d'Unterwalden.

(2) Nom d'une vallée et d'un couvent de bénédictins dans le canton d'Unterwalden.

De même ils ont gardé, depuis les anciens âges,
Ces coutumes, ces mœurs que suivaient leurs aïeux,
Et, sans y rien changer les observent comme eux.
Ils ne permettent pas qu'un novateur réforme
Le cours ainsi réglé de leur vie uniforme....
Eh bien! ces braves gens, Stauffacher, m'ont tendu
La main que rend calleuse un travail assidu;
De la muraille ils ont détaché leur épée,
Qui, depuis si longtemps pendait inoccupée.
Leur œil s'est enflammé d'une joyeuse ardeur,
Lorsque j'ai prononcé ces noms tout pleins d'honneur,
Ces noms que l'habitant des montagnes vénère :
Stauffacher!... Walther-Fürst!... Ils ont juré de faire
Tout ce que vous croirez le bon droit, l'équité;
Ils ont, jusqu'à la mort, promis fidélité.

Ainsi j'ai parcouru les fermes, les chaumières,
Sous la protection des lois hospitalières;
Et lorsque, ramenant enfin mes pas errants
Dans le vallon natal où j'ai tous mes parents,
J'ai retrouvé mon père aveugle, mon vieux père
Par la pitié d'autrui nourri dans sa misère.....

STAUFFACHER.

Miséricorde!

MELCHTHAL.

Eh bien! je n'ai point eu de pleurs!
Je me suis bien gardé d'affaiblir mes douleurs
En versant devant lui des larmes impuissantes!
J'ai dû rester en proie à ces douleurs cuisantes;

J'ai dû les renfermer en moi comme un trésor,
Et seulement me dire : Il faut agir encor !
Puis à travers les monts j'ai repris mon voyage ;
J'ai rampé sur le roc pour me faire un passage,
Dans des lieux où jamais nul n'avait pénétré.
Point de vallon caché que je n'aie exploré.
J'ai cherché, j'ai trouvé les huttes dispersées,
Que l'homme habite au pied de nos cimes glacées,
Et j'ai vu que, partout où je portais mes pas,
La haine des tyrans on ne la cachait pas ;
Car, ces lieux perdus même, où l'homme à peine existe,
Où la terre engourdie à produire résiste,
Ne sont point à l'abri de la cupidité
D'avares gouverneurs.... Mes discours ont jeté
Dans tous ces braves gens comme des traits de flamme ;
J'ai leur parole, ils sont à nous de cœur et d'âme.

STAUFFACHER.

Vous avez fait beaucoup et dans bien peu de temps.

MELCHTHAL.

J'ai fait bien plus encor : chez tous nos habitants,
Ces deux forts qu'a bâtis l'Autriche menaçante,
Au Rossberg, à Sarnen, ont jeté l'épouvante.
De ces remparts de roc et par eux abrité,
L'ennemi peut sur nous peser en liberté.....
J'ai visité le fort de Sarnen.

STAUFFACHER.

Téméraire !
Vous osâtes braver le tigre en son repaire ?

MELCHTHAL.

J'avais d'un pélerin pris l'humble vêtement.
Je me suis présenté sous ce déguisement.
J'ai vu de ce château les routes ténébreuses.
J'ai vu de Landenberg (1) les débauches honteuses ;
Jugez donc si mon cœur se contraint à demi,
Werner : sans le tuer j'ai vu mon ennemi !

(1) Bailli de l'empereur Albert Ier, pour le canton d'Unterwalden. Il avait sa résidence à Sarnen.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. LE PRÉSIDENT JOBARD.

MESSIEURS,

Tous les hommes aspirent au bonheur, et presque toujours, trompés par la vanité ou l'inconstance, ils l'aperçoivent ailleurs que dans ce qu'ils possèdent. Si le bonheur, aux yeux de quelques-uns, est surtout garanti par la modération des désirs, il apparaît au plus grand nombre comme le privilége des situations élevées. Toute l'ardeur de l'ambitieux s'épuise à les conquérir.

Chacun, sous l'empire d'une loi juste, monte par sa propre force et va prendre son rang. C'est un noble spectacle que celui de l'homme aux prises avec les difficultés de sa position, les dominant par la persévérance du travail, et, dédaigneux de ces petits moyens dont s'accommode une ambition vulgaire, ne devant ses succès qu'à lui-même. Quand le sentiment du devoir s'allie aux dons de l'intelligence, l'ambition a un principe de grandeur; elle est féconde en résultats utiles au pays. Mais, à côté de quelques exemples d'une émulation généreuse, de téméraires et stériles efforts trahiront sou-

vent la mobilité du caractère, les illusions de l'amour-propre, la fougue des désirs.

Sans doute, Messieurs, cette disposition des esprits ne date pas d'aujourd'hui : c'est l'instinct de notre nature, l'histoire de l'humanité. D'austères censeurs ont, dans tous les temps, dénoncé ses écarts. Il y a plus d'un siècle, un magistrat illustre (1) déplorait en termes éloquents le *soulèvement universel des hommes contre leur condition*. Reconnaissons-le toutefois : cette tendance a, de nos jours, un caractère et se montre dans des circonstances qui ajoutent à ses dangers. Des impatiences de renommée ou de gain s'agitent avec bruit ; l'orgueil asservit le talent à ses calculs et le prostitue ; la faiblesse se venge de la supériorité par l'outrage. Dans tous les rangs, à tous les degrés, s'est répandue une ambition inquiète, habile à saisir ce qui la flatte, se repaissant avidement de chimères, accessible à des doctrines contre lesquelles la conscience proteste, et qui cependant rencontrent dans les passions humaines une facile connivence (2).

Il ne m'appartient point de rechercher ici les causes de ce désordre. Attentifs aux faits qui intéressent notre état moral, vous avez voulu, Messieurs, sonder une des plaies de l'époque, une des plus graves peut-être, si, comme le dit Montesquieu, l'ambition est pernicieuse à

(1) D'Aguesseau. Mercuriale. *Sur l'amour de son état.*

(2) « Le monde n'a jamais vu un tel conflit de velléités, de » fantaisies, de prétentions, d'exigences : jamais il n'a entendu » un tel bruit de voix s'élevant toutes ensemble pour réclamer, » comme leur droit, ce qui leur manque et ce qui leur plaît. »
GUIZOT. *Méditations morales*, 1851.

la démocratie. Vous avez proposé aux esprits sérieux ce double objet d'étude : *Signaler la tendance générale à sortir de sa condition ; exposer ses avantages ou ses dangers pour l'ordre social.*

L'Académie a reçu huit Mémoires. Cinq ont part à ses récompenses. Nous devons aux concurrents, au public qui s'intéresse à ces luttes, les motifs de vos décisions.

Vous décernez le prix à deux compositions qui, avec des mérites divers, se recommandaient également à vos suffrages, la première inscrite sous le n° 4, et portant pour épigraphe ce passage d'un Mémoire sur Socrate : *Tu dis,* objecta Aristippe, *que les mêmes choses peuvent être belles et laides,* etc. ; la seconde inscrite sous le n° 8, et ayant pour épigraphe ces vers de Corneille :

Et comme notre esprit, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir,
Il se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre,
Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.
(Cinna.)

L'auteur du Mémoire n° 4, pour mieux développer sa pensée, choisit la forme du dialogue. Il met en scène un auditeur au conseil d'Etat et un avocat. Les interlocuteurs parlent tous deux le langage qui sied aux esprits élevés, et s'adresse aux convictions sincères ; l'un montrant plus de résistance aux idées modernes, l'autre, dans une sage mesure, plus ami du progrès : tous deux d'accord sur le fait à constater, mais l'un, dans les résultats, n'accusant que le mal, et l'autre exaltant sans cesse le bien. Et, à son tour, arbitre impartial du débat,

l'auteur reconnaît qu'une conclusion absolue est ici impossible; que toutes les choses, ainsi que l'enseignent Socrate et après lui Montesquieu, sont bonnes ou mauvaises, suivant l'emploi judicieux ou faux qu'on peut en faire; que la tendance à s'élever au-dessus de sa condition, utile si on la dirige avec sagesse, est aujourd'hui immodérée, dangereuse, et qu'une éducation habile saura seule en prévenir ou en réprimer les écarts.

Ce Mémoire est presque un traité. Ses qualités font excuser bien des longueurs. Il atteste une vaste érudition et un travail consciencieux. Aucune des compositions dont vous étiez juges n'offre des aperçus aussi variés et aussi féconds.

Le Mémoire n° 8 porte l'empreinte d'un caractère sage et moral. Le style est net, vif, élégant.

Oui, Messieurs, à certains égards, le concurrent a raison. Ce n'est pas la distinction d'esprit qui manque à notre époque, c'est quelque chose de ces vertus calmes et simples qui faisaient la force et le bonheur de nos pères. Deux sentiments nous dominent : le contentement de nous-mêmes et le mépris de notre condition. N'examinons pas quelle part d'influence il faut attribuer ici à la philosophie du XVIIIe siècle ou aux idées de 93, à la gloire de l'empire ou au régime de liberté. Laissons à l'écart ce qui n'est point essentiel au sujet du concours.

L'auteur du Mémoire met habilement en lumière les mœurs du siècle et le désir de supériorité qui en est une marque distinctive. Appréciant ensuite cette tendance, il expose, dans un langage modéré et calme, ce qu'elle

a produit d'heureux, et ses paroles sont un juste hommage à des institutions qui resteront l'honneur de notre âge.

« *Ces hommes illustres*, dit-il, *qui sont aujourd'hui*
» *l'ornement de la patrie, ces orateurs, ces capitaines,*
» *ces savants, ces poëtes, sont sortis presque tous de*
» *conditions obscures, excités par leur propre ambition,*
» *par l'ardeur générale qui anime notre siècle, et favo-*
» *risés par des institutions bienfaisantes.... Jetez les*
» *yeux de toute part : dans les charges les plus consi-*
» *dérables, dans les emplois les plus relevés, vous aper-*
» *cevrez presque uniquement des noms plébéiens, sans*
» *titres et sans ancêtres. Les plébéiens dominent dans*
» *les camps, dans les assemblées, dans l'Eglise. L'em-*
» *pire est au plus digne. L'ambition, en rendant les*
» *connaissances nécessaires, a dû les rendre plus com-*
» *munes. Ce vaste concours, où tant de prix sont pro-*
» *posés, où tant de rivaux se pressent, a formé un*
» *nombre prodigieux d'hommes habiles et instruits....*

» *D'autres temps ont été fertiles en grands hommes :*
» *les génies qu'ils ont produits étaient peut-être supé-*
» *rieurs à ceux de notre siècle, leur gloire plus écla-*
» *tante et surtout plus pure et plus solide ; mais ce qui*
» *distinguera notre siècle parmi tous les autres, c'est*
» *cette merveilleuse abondance d'esprits cultivés et*
» *d'hommes de talent ; c'est cette passion pour la science*
» *et ce désir d'exceller, qui n'est pas uniquement une*
» *fougue de l'orgueil, mais qui est aussi un élan géné-*
» *reux de l'âme humaine vers ce qui lui paraît noble,*
» *élevé et digne d'elle.* »

Si le concurrent reconnaît les avantages, il est surtout frappé des abus et des périls. Il les dépeint en traits énergiques. Il nous montre, dans leurs excès, l'orgueil et l'égoïsme immolant tout à leur but, et appelant toutes les passions à leur aide; le pouvoir avili et disputé comme une proie; les idées morales troublées; le caractère national abaissé ou perverti; ici l'indifférence, là des colères et des haines entretenues par de sourdes excitations; le génie, les arts, l'éloquence étalant leurs splendeurs, et, au milieu d'une civilisation brillante, des cris sauvages et des menaces de destruction; puis, enfin, l'ambition jouant dans ses luttes sanglantes le repos et le bonheur d'un peuple.

Chaque œuvre a ses défauts. Une critique sévère demanderait à celle-ci de plus complets développements. Elle signalerait même, dans ce langage presque toujours correct, des expressions hasardées ou répondant mal à la pensée de l'auteur. Le Mémoire n'annonce pas moins un talent d'un ordre élevé. On y admire de nobles sentiments et des accents animés d'éloquence. On aime à relire ces pages où l'écrivain retrace les grandeurs de la patrie, tout en mêlant au tableau quelques lignes empreintes d'inquiétude et de tristesse :

« *A chaque époque de son histoire, de grandes actions*
» *et des hommes supérieurs ont marqué sa puissance.*
» *Comme l'antiquité, elle a produit des héros; plus heu-*
» *reuse que l'antiquité, elle a produit des saints. Au*
» *moyen-âge, animée d'un zèle inconnu à l'ancien monde,*
» *elle a porté dans l'Asie étonnée des guerriers armés*
» *pour obéir au ciel et venger ses injures. Souvent aux*

» *prises avec la ligue formidable des peuples voisins, elle*
» *en a soutenu l'effort et a puisé dans son courage assez de*
» *ressources pour résister à l'Europe et pour la vaincre.*
» *Au* XVIIe *siècle, saisie de l'amour des beaux-arts, elle*
» *a renouvelé et surpassé la gloire littéraire d'Athènes*
» *et de Rome, par ces ouvrages où la religion épure et*
» *ennoblit les créations du génie. L'éloquence de la tri-*
» *bune et l'éclat des luttes politiques ne lui ont pas man-*
» *qué. Quelle gloire lui reste-t-il à conquérir? à quelles*
» *grandeurs peut-elle aspirer encore? Elle a étonné,*
» *vaincu, charmé le monde. Son passé est rempli de*
» *souvenirs éclatants et immortels. Maintenant, tous*
» *les sentiments élevés qui l'ont agitée tour à tour se*
» *sont retirés d'elle; la guerre, la poésie, l'éloquence*
» *même n'excitent plus son génie vieillissant. Lasse de*
» *tout ce qui est grand et n'ayant plus la force d'y*
» *atteindre, sans enthousiasme, sans illusion, unique-*
» *ment attachée aux intérêts matériels et avide de bien-*
» *être, par conséquent inutile au monde, indigne désor-*
» *mais de représenter l'humanité, il ne lui reste qu'à*
» *s'éteindre lentement comme les peuples qu'elle a rem-*
» *placés, pour revivre comme eux dans la mémoire de*
» *nos descendants et pour leur servir de modèle!*

» *Pour nous, condamnés à vivre en des temps diffi-*
» *ciles, et à être les témoins des souffrances de la patrie*
» *et de sa décadence, voyant déjà les premières ruines*
» *se faire autour de nous, attachons-nous fermement au*
» *souvenir de ces siècles fortunés, dont on méprise les*
» *vertus et dont on dissipe l'héritage. Ne rougissons pas*
» *de recueillir et de conserver les sentiments désintéressés*

» *de nos pères; aimons, comme eux, d'un amour sin-*
» *cère Dieu, la patrie et les belles-lettres. Retenons de*
» *la France qui s'écroule tout ce que notre faiblesse*
» *peut embrasser, et pleins de mépris pour des nou-*
» *veautés trompeuses que les passions inspirent et qui*
» *n'aboutissent qu'au désordre, croyons d'une foi iné-*
» *branlable que, pour les peuples comme pour les parti-*
» *culiers, il n'y a ni félicité, ni gloire à vivre en dehors*
» *du bon sens et de la vertu, et que la vraie grandeur du*
» *citoyen ne consiste pas à se révolter orgueilleusement*
» *contre son sort, mais à se résigner en accomplissant*
» *ses devoirs, et à vivre même, si la Providence et la*
» *patrie l'exigent, dans la misère et dans l'abnéga-*
» *tion.* »

Trois compositions, sans atteindre au degré de celles qui précèdent, méritaient une distinction.

C'est d'abord le Mémoire n° 7, ayant pour épigraphe ces vers d'Horace : *Qui fit, Mecœnas, ut nemo quam sibi sortem,* etc. L'écrit se résume en quelques mots :

L'homme veut énergiquement la liberté et le bien-être; de là, son désir de changer sa condition. La puissance de ce double instinct est attestée par les migrations des peuples, les guerres et les révolutions; elle le serait au besoin par les efforts tentés dans tous les temps pour la comprimer. L'écrivain apporte, au soutien de sa thèse, les témoignages de l'histoire, le sentiment des moralistes et des philosophes, les faits contemporains. Cette partie du Mémoire a un incontestable mérite.

Ce penchant à sortir de sa condition, bon en soi,

devient funeste s'il est exagéré. Quel remède, poursuit l'auteur, peut-on opposer à ses excès? Des entraves! la liberté, chez les individus comme chez les peuples, sert admirablement toutes les aptitudes; nous lui devons les merveilles qui nous étonnent; nous lui devrons un jour l'unité du monde. Des conseils! leur influence est bornée. Ecartant ainsi divers moyens comme impuissants ou impossibles, l'auteur propose sa solution. Montaigne (1) avait dit de la rhétorique qu'elle était *piperesse* et *mensongière;* le concurrent renouvelle contre elle l'anathème : Plus de rhéteurs.... La science seule, si elle pénètre dans les habitudes populaires, arrêtera le mouvement qui nous emporte.

Un pareil jugement n'est pas sérieux.... Au surplus, cet aspect de la question restait en dehors du programme. Sans accepter toutes les opinions de l'auteur, l'Académie rend justice à son œuvre. Elle y reconnaît une certaine élévation d'idées, du savoir, un style animé; elle accorde à ce concurrent une médaille d'or de 100 francs.

Vous avez, Messieurs, placé au même rang les Mémoires nos 5 et 1er.

Le Mémoire n° 5 a pour épigraphe ces mots d'une réponse à Rousseau : *C'est par la comparaison des extrêmes que l'on saisit le juste milieu.* L'auteur, après avoir décrit et l'immobilité de quelques peuples anciens, et les changements accomplis, disserte sur l'origine et les effets de la tendance qui vous préoccupe. Suivant lui, c'est surtout le principe d'égalité qui l'a produite, et qui,

(1) Montaigne, chap.   . *De la vanité des paroles.*



émancipant le génie, a donné aux sciences, aux lettres et aux arts tant de noms qui les illustrent. Cette tendance stimule et accroît la puissance de l'homme. En créant l'habitude de l'activité, elle ajoute à l'énergie du caractère et le rend plus moral. Elle aide à la concorde par le rapprochement des rangs, des intérêts et des opinions. Si elle se généralise, elle a des périls; les professions nécessaires sont alors délaissées; des ambitions trop nombreuses imposent à l'état des incapables, ou lui suscitent des mécontents; une sorte de malaise s'empare de tous les esprits. S'arrêtant à l'époque actuelle, le concurrent signale avec vérité dans notre caractère une soif de bien-être, une présomptueuse confiance, une impétuosité de désirs qui s'irrite contre les obstacles, et surtout notre ardeur à tout réformer quand, selon l'expression d'un sage, nous ne savons pas même régler nos cœurs.

Tel est en substance ce Mémoire; c'est la pensée d'un homme de bien. Il exprime de louables sentiments et d'utiles conseils. Les déductions sont méthodiques et claires, et, bien que le style n'atteigne pas à la hauteur du sujet, vous voulez témoigner de l'intérêt que vous inspire cette composition. Vous récompensez les efforts de l'auteur par une *mention honorable avec médaille.*

Vous croyez juste d'accorder une distinction semblable au Mémoire n° 1, portant pour épigraphe : *Lætus sorte tuâ vives sapienter*. Cet écrit, conçu dans le même esprit que le n° 5, en a, pour ainsi dire, les qualités et les défauts. Le style, en général peu élevé, est parfois contraint et déclamatoire. Mais le concurrent traite le sujet avec

ordre et convenance; les idées sont justes, les inspirations honnêtes. On remarque même une certaine verve, et une satire animée de ces monstrueuses théories qui, sous prétexte de rendre l'homme au bonheur, lui réservent la plus abrutissante servitude.

Nous omettons les autres Mémoires. Ce n'est pas que l'Académie leur dénie tout mérite. Elle sait se montrer indulgente à de louables essais; elle encourage, elle honore tous ces travaux d'une pensée désintéressée et libre qui, dans nos jours si troublés, s'applique à la seule recherche du beau, du juste, de l'utile. Mais des devoirs vous sont tracés, Messieurs : vous donnerez de l'éclat à vos couronnes en les réservant à des succès bien constatés. L'importance de la question justifiait dans ce concours la sévérité de vos jugements.

Les Mémoires n° 4 et n° 8, qui ont partagé le prix *ex æquo*, ont pour auteurs, le n° 4, M. Emile CHARLES, régent au collége de Salins; le n° 8, M. Charles AUBERTIN, professeur au lycée de Besançon.

Le n° 7, qui a obtenu une médaille de 100 fr., est de M. Ad. MARLET, avocat à Ornans.

Les auteurs des deux Mémoires qui ont obtenu une médaille sont, pour le n° 5, M. GOUGET, curé à Pretin (Jura), et pour le n° 1, M. PETITNICOLAS, curé à Arnould (Vosges).

LES DERNIERS TEMPS,

OU LES

SIGNES AVANT-COUREURS.

Les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver dans tout l'univers.
Saint Luc, xxi, 26.

Il y aura en divers lieux de grands tremblements de terre, des pestes et des famines. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre et de sédition; on verra se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume. Vous verrez l'abomination établie au lieu où elle ne doit pas être. Il s'élèvera plusieurs faux prophètes qui séduiront beaucoup de personnes; mais gardez-vous de les suivre. Ils feront des choses étonnantes, jusqu'à séduire même, s'il était possible, les élus. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé; mais ces jours seront abrégés en faveur des élus.
Saint Luc et saint Matthieu.

Eh quoi! toucherions-nous à ce moment suprême,
Où le monde, affaissé sous le poids des forfaits,
Loin des regards de Dieu, frappé de l'anathème,
Dans la nuit du néant descendra pour jamais?
Approchent-ils, ces jours d'effroyables tempêtes,
Dont le Christ annonça les signes éclatants?
Peuples condamnés, sur nos têtes
Verrons-nous se lever l'aube des derniers temps?

Réponds, réponds toi-même, ô terre désolée!
O terre que le mal couvre comme un linceuil!
Pourquoi t'agites-tu sur ta base ébranlée,
Semblable au frêle esquif jeté contre un écueil?
Pourquoi ces *tremblements* qui renversent tes villes,
Qui font jaillir le feu de tes flancs entr'ouverts,
Qui changent des plaines fertiles
En marais inféconds, en arides déserts?

Vous aussi, répondez, ô peuples de la terre,
Peuples plus remués que les sables mouvants,
Lorsque dans la Libye, au fracas du tonnerre,
Se mêle le tumulte et de l'onde et des vents!
N'êtes-vous pas la mer qui bout dans ses abîmes,
Et lance à sa surface un orageux limon,
La mer qui prend pour ses victimes
Le glorieux navire et la barque sans nom?

O funeste réveil de l'Europe assoupie!
Des vengeances du ciel ô signe avant-coureur!
Paris gronde et s'insurge, et la révolte impie,
Une torche à la main, sème au loin sa fureur;
Les peuples déchaînés se jettent sur leurs armes;
Les trônes assaillis tombent avec fracas;
Les mères, étouffant leurs larmes,
Précipitent leurs fils dans d'horribles combats.

Et le sang coule à flots, et la guerre implacable
Dévore tour à tour les folles nations :

La Hongrie aux abois, mais toujours indomptable,
Pleure au bord de la Theiss ses derniers bataillons;
L'Italie est en deuil; ses provinces esclaves
Frémissent sous le joug des Germains triomphants;
Palerme, la ville des braves,
Redemande au cercueil ses plus nobles enfants.

Et pendant que l'acier étincelle, et moissonne,
Comme des épis mûrs, les peuples éperdus;
Que croulent, sous les coups du bronze ardent qui tonne,
Les superbes cités et les remparts vaincus;
Tandis que, l'œil en feu, l'hydre de l'anarchie,
Redressant ses anneaux gonflés d'un noir venin,
Dans sa colère inassouvie,
Etreint d'un nœud puissant Paris, Vienne et Berlin;

S'élevant tout-à-coup sur son aile homicide,
Accourt des bords du Gange un terrible fléau :
Le glaive est moins cruel; l'éclair est moins rapide;
Des villes ne sont plus qu'un immense tombeau.
L'enfant périt aux bras de sa mère expirante;
Le jeune homme qui rêve amours, vierges et fleurs,
Tombe, en serrant la main mourante
Du vieillard emporté par d'atroces douleurs.

Sous le chaume indigent, dans le palais superbe,
Se glisse inaperçu ce mal mystérieux;
Ainsi, la foudre atteint le moucheron sous l'herbe,
Et l'aigle qui planait tranquille dans les cieux.

Le monde entier devient son domaine et sa proie,
Son vol dévastateur envahit tous les bords;
Sphynx affreux, il frappe, il foudroie,
Vainqueur de la science et de ses vains efforts.

Et maintenant pleurez, ô nations coupables,
Qui ployez sous le faix de ces calamités!
Montez vers Dieu, sanglots, plaintes, cris lamentables!
Courbez-vous sous sa main, orgueilleuses cités!
Priez, n'attendez-pas qu'une chute éclatante
Couvre au loin le désert de vos fumants débris;
Comme Ninive pénitente,
Couche-toi dans la cendre, indomptable Paris!

Mais non, l'orgueil les pousse aux plus profonds abîmes;
Malgré la mort, malgré la guerre et ses fureurs,
Les peuples, sur leur route amoncelant les crimes,
S'empressent au-devant des plus folles erreurs.
Ils n'écoutent, mon Dieu, que la voix des faux sages;
Comme un joug flétrissant, ils repoussent ta loi;
Aux sombres lueurs des orages,
Les vois-tu se lever contre le Christ et toi?

L'impiété triomphe, et Rome épouvantée
Croit retourner aux jours de Dèce et de Néron;
Le prêtre tombe au pied de la croix insultée;
Le meurtre est le seul dieu qu'on serve au Panthéon.
Un vil sénat proscrit le pontife suprême,
Et jette la tiare aux ruisseaux du chemin;

Et, vengeant ton nom qu'il blasphème,
Seigneur, tu n'armes pas un autre Constantin?

Il accourt, il est proche, — et son glaive fidèle
Balafra ces tribuns ivres d'impiété ;
Saint Pierre reviendra dans sa ville éternelle
Régner au nom du Christ et de l'humanité.
Un souffle tout-puissant dissipe les tempêtes;
Echappés du naufrage, entrons-nous dans le port ?
Tremblez! — voici les faux prophètes,
Et j'ai vu derrière eux la terreur et la mort!

Malheur, malheur à vous, ô peuples qu'ils égarent,
Peuples qu'un fol espoir pousse sous leur drapeau!
Ces bouleversements que leur complots préparent,
Menacent la chaumière autant que le château.
« La promesse jaillit de leur bouche féconde;
» La terre est un jardin qui va s'épanouir ;
» Le bonheur dans ce nouveau monde
» Coulera comme un flot que rien ne peut tarir! »

Sans doute ils changeront la face de la terre ;
Mais leur souffle n'est pas un souffle créateur ;
Dans leurs funestes mains s'ils portent le tonnerre,
Ils n'ont comme Satan qu'un pouvoir destructeur.
La haine éclate au fond de toutes leurs doctrines ;
Si vous joigniez vos bras à leurs efforts jaloux,
Un désert jonché de ruines,
Peuples, voilà l'Eden qui fleurirait pour vous!

Que vous resterait-il dans ce dernier naufrage ?
Rien ! — car avec le Christ tout aurait disparu....
Vos plus forts défenseurs, foudroyés par l'orage,
Dormiraient sous le poids du vieux monde abattu.
On volerait au fils l'héritage du père ;
Dieu n'aurait plus d'autel, la pudeur plus de lois ;
  L'homme, farouche et solitaire,
Irait bientôt chercher sa proie au fond des bois.

Où serait, Dieu puissant, ton Eglise éplorée ?
Où se réfugieraient tes vrais adorateurs ?
Ah ! de ces jours maudits abrége la durée,
Si jamais le soleil éclaire ces horreurs !
Brise ce globe ingrat, inutile à ta gloire,
Eteins ces feux brillants, détruis ces cieux déserts ;
  Le mal triomphe, et sa victoire
Aux mains du Rédempteur arrache l'univers.

Baume-les-Dames, 3 août 1851.

RICHARD-BAUDIN.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE,

PAR M. GUENARD.

MESSIEURS,

J.-J. Boissard, dans une élégie adressée à Louis Malarmé (1), l'une des pièces les plus intéressantes du second recueil de ses *Poésies* (2), se plaint, avec une

(1) MALARMÉ, famille ancienne de Besançon, qui a fourni dans le 16e et le 17e siècle plusieurs cogouverneurs. Ses armes étaient de gueule, à une raie d'escarboucle ; sa devise : *Amor in honore*. Le goût des lettres était comme héréditaire dans cette noble famille. Elle s'est éteinte de nos jours dans la personne de M. Emile de Roussillon, qui joignait à un esprit cultivé et aux manières les plus aimables une sorte de passion pour les livres. Il avait formé une collection nombreuse de poëtes français, qui a été dispersée à sa mort, mais dont on retrouve des traces dans les cabinets de la plupart des amateurs de la province. Son père, M. le comte de Roussillon, connu par son érudition, était membre de l'ancienne Académie, et il eut l'honneur de la présider plusieurs fois.

(2) *J.-J. Boissardi, Vesuntini, poemata. Metz*, 1589, in-8, 15, 17.

Externis ego sum dives amicitiis.
Quòd me si patriâ ingratus Dubis arcet ab urbe,

amertume qu'il a peine à contenir, du peu de sympathie que lui montrent ses compatriotes :

« J'ai contracté, dit-il, d'illustres amitiés dans tous les pays que j'ai parcourus : le Necker et le Mein me réclament ; la Belgique et la Hollande m'ont offert à l'envi des témoignages d'estime et d'affection. Je suis connu dans le pays à demi barbare qu'arrose le Danube, et dans la brillante Italie, berceau des arts et des lettres. La Bourgogne seule dédaigne mes travaux ; le Doubs ingrat semble me repousser de ma ville natale ; j'y compte à peine quelques rares amis, moi qui ne cesse de la glorifier, de la chérir comme un bon fils chérit une bonne mère. »

Ce que Boissard disait de son temps est encore vrai du nôtre, et c'est avec une sincère douleur que nous en faisons l'aveu. Boissard qui, l'un des premiers, a ouvert la route aux amateurs de l'antiquité ; Boissard, dont les recherches consciencieuses ont été si utiles à ses successeurs, et que ses travaux ont rendu célèbre en Europe, est à peine connu de ses concitoyens. C'est là, du moins, ce que semble prouver le peu d'empressement de nos jeunes littérateurs, à répondre aux vœux de l'Académie.

Nulla mihi regio denegat hospitium.
. . . .
. . . .
Nec locus est ullus, qui me olim exceperit, in quo
Semper dulce aliquid non mihi contigerit.
Sola odio me patria habet : Burgundia sola
Boissardum infestis prosequitur studiis.

D'où vient, Messieurs, une telle indifférence pour le glorieux enfant de notre pays? On ne saurait l'attribuer à l'affaiblissement du patriotisme dans cette province, où tout récemment encore deux de vos membres les plus illustres et les plus regrettés, Nodier et Droz, ont successivement reçu des honneurs publics. Croyons plutôt que c'est l'effet malheureux des préoccupations que les événements politiques ont fait naître.

Vous n'avez eu, l'an dernier, qu'une composition à examiner; l'auteur se présente de nouveau dans la lice, et toujours seul. Il a su mettre à profit le temps et vos sages conseils pour améliorer et compléter un travail, dont vous aviez déjà reconnu l'importance et la solidité.

Si en demandant un éloge de Boissard, vous n'aviez eu en vue que d'obtenir une nouvelle biographie de ce savant antiquaire, c'est-à-dire un récit des événements de sa vie, qui fut assez agitée, et l'appréciation de ses nombreux écrits, votre commission n'aurait pas hésité à vous proposer de couronner un ouvrage qui se recommande par beaucoup de qualités essentielles. Mais, Messieurs, c'est un éloge et non pas une biographie de Boissard que demandait en termes exprès votre programme, dont les conditions sous ce rapport n'ont pas été remplies. L'éloge de Boissard est encore à faire. Il faut néanmoins reconnaître que l'auteur du travail qui vous est soumis, a fait preuve d'un talent véritable. Au mérite des recherches attachantes, des observations judicieuses que l'on trouve dans son ouvrage, il joint celui d'un style facile, naturel et que ne dépare ni une expres-

sion de mauvais goût, ni une de ces tournures ambitieuses mises à la mode par quelques écrivains de nos jours.

C'est donc avec une sorte de regret, Messieurs, que vous vous êtes vus dans l'impossibilité de lui décerner un prix, qu'il avait dû se promettre de ses nouveaux efforts. Toutefois, son estimable travail ne restera pas sans récompense; vous avez résolu de lui accorder une mention-très-honorable, et d'offrir à l'auteur une médaille comme témoignage de son mérite.

Son Mémoire restera déposé dans les archives de l'Académie, pour y être consulté très-utilement par les hommes studieux, ainsi que par les membres de cette société qui se préparent à publier la biographie des hommes éminents dont la Franche-Comté s'honore.

FABLES

ET MORALITÉS,

PAR M. VIANCIN.

LE JEUNE SEIGNEUR ET LE HIBOU.

Dans un trou d'immense rocher,
D'où les oiseaux semblaient pouvoir seuls approcher,
Certain jour de printemps, un enfant téméraire,
Le fils d'un grand seigneur, dit-on,
Dénichant un hibou, crut prendre un rejeton
De l'aigle à qui Jupin confiait son tonnerre.
Il revient triomphant. — Voilà le sot oiseau
Logé, traité comme un prince au château.
Certes, il est peu fait pour jouer si beau rôle ;
Mais, si son jeune maître en est cru sur parole,
Dans sa lourde stupidité
Déjà du roi des airs perce la majesté ;
Sa courte griffe est la serre puissante,
Prête à saisir la foudre menaçante ;
Sous sa morne paupière est bien l'œil sans pareil
Qui seul peut soutenir la splendeur du soleil.
Vers le soir, au château vient grande compagnie.

A peine a-t-on pris place et fait cercle au salon
Qu'il faut aller rendre hommage à l'aiglon.
Une main d'un flambeau munie,
Comme un grand chambellan, notre grave bambin
Des visiteurs éclaire le chemin ;
Et du noble captif, dont il leur fait l'éloge,
Avec solennité leur ouvre enfin la loge.
On s'empresse d'entrer ; mais le nocturne oiseau,
Que la lumière offusque et qui s'en effarouche,
Dans le plus sombre coin s'écarte du flambeau,
Et du prôneur ferme la bouche.

Combien de sujets parmi nous
Sont loués, sont vantés d'excessive manière !
Qu'on approche d'eux la lumière,
Ces aigles prétendus ne sont que des hiboux.

L'INSOMNIE D'UN AVARE (1).

Un avare est peu fait pour se rendre raison
De ses nuits sans sommeil ; souvent il en murmure,
Et parfois il s'en prend à toute la nature.

Au fond d'un riche pavillon
Habitait un propriétaire,
Véritable vautour, disciple d'Harpagon,
Et chez lui l'insomnie était chose ordinaire.

(1) Cette fable a remporté le prix à l'académie des Jeux-Floraux, en 1851.

Un rossignol, pour lui fort mauvais locataire,
Dans un riant bosquet voisin de la maison,
Célébrait ses amours et la belle saison.
Ce n'était jour et nuit que brillantes roulades,
Soupirs flûtés, longues tirades,
Cadence sur cadence, et chanson sur chanson.
Importuné d'un tel ramage,
L'avare s'irrita contre ce voisinage.
« Ce détestable oiseau ne veut donc pas finir!
» Se disait-il; la sotte bête !
» Même durant la nuit me rompre ainsi la tête!
» C'est vraiment à n'y pas tenir.
» Oh! mais je saurai bien le forcer à se taire ;
» Je te tûrai, maudit criard,
» Et quand j'aurai fait mon affaire,
» Je m'endormirai tôt ou tard. »
La menace n'était point vaine :
Voilà notre hideux sournois
Qui s'arme d'un fusil, sort, retient son haleine,
S'avance, arrive en tapinois
Jusque sous le gosier flexible
Qu'un rayon de Phœbé lui rendait trop visible,
Et d'où ruisselaient, éclatants,
Les sons que prodiguait le chantre du printemps.
Le coup part, l'oiseau tombe au milieu du bocage,
Et l'affreux meurtrier rit d'un rire sauvage;
Il rentre, émerveillé d'avoir le coup d'œil sûr,
Se couche triomphant, tourne le nez au mur,
Croit qu'il va bien dormir et ferme les paupières.

Au même instant, des chats rôdant sur les gouttières ,
Et ne songeant guère aux souris,
Se mettent à gronder, à pousser de longs cris,
A miauler enfin de toutes les manières.
« Corbleu ! dit le vautour de nouveau courroucé,
» Voici bien une autre musique....
» Et je supporterais ce concert diabolique !
» Oh ! non, je n'y suis pas forcé.
» Voyons, il faut de cette engeance
» Que j'aille aussi tirer vengeance ;
» Aussi bien maître Rodilard,
» Outre qu'il me devient un sujet d'insomnie,
» Ne fait-il trop souvent que me voler mon lard ;
» Me défaire de lui, c'est une économie. »

Ainsi dit, ainsi fait : de son arme à deux coups
Notre homme se saisit, charge de bonne sorte,
Franchit tout doucement sa porte,
Et sans nul bruit se place à l'affût des matous.
Les yeux sur son manoir bien braqués vers le faîte,
Il eut bientôt fait chasse en foudroyant son chat,
Qui dans un fort piteux état
Faillit lui tomber sur la tête.
Il pensait n'en pas rester là
De son adroite fusillade ;
Mais trop lestement détala
L'autre acteur de la sérénade.
Du moins le bourreau s'applaudit
De son nouvel exploit, puis se remet au lit.

Dans ses draps il s'allonge à peine,
Qu'il entend près de lui trotter,
Grimper, descendre, grignoter
Une souris qui se promène.
Un moment il croit qu'un voleur
En veut à sa lourde cassette,
Et va, tout saisi de frayeur,
La retâter dans sa cachette.
Il revient rassuré ; — de son perçant œil gris,
Au clair de lune, il voit s'ébattre la souris,
Et cherche à l'écraser, comptant sur son adresse ;
Mais de feu Rodilard il n'a pas la prestesse :
La trotteuse, qui sait par où
De sa retraite elle est sortie,
Esquive le chasseur et rentre dans son trou.

Dans l'espoir que longtemps elle y sera blottie,
Le pauvre riche encor songe à fermer les yeux ;
Mais rien ne permet qu'il sommeille :
Une puce aussitôt vient lui mordre une oreille,
Lui glisse entre les doigts, et le rend furieux.
Puis, tout en le narguant, elle ose de son mieux
Lui donner leçon de morale.
Comme ont parlé jadis la fourmi, la cigale,
On conçoit qu'une puce ait pu parler aussi.
« Qu'as-tu donc, lui dit-elle, à te morfondre ainsi,
» Quand plus d'un indigent repose?
» Ni rossignol, ni chats, ni souris n'en sont cause ;
» Ton mal vient d'un autre souci :
» C'est l'avarice qui t'obsède,

» Qui te ronge toutes les nuits ;
» Tu dormirais, sans doute, et malgré tous les bruits,
» Sans le vice qui te possède.
» Moi qui suis si fâcheuse au cupide usurier,
» Je ne le deviens guère à l'honnête ouvrier :
» Il est piqué dix fois, vingt fois, sans qu'il s'éveille ;
» Mais un avare tel que toi,
» Dût-il ne rien souffrir de moi,
» A toujours la puce à l'oreille. »

LES CHIENS MUSELÉS.

Tous les soins de l'autorité
Deviennent des sujets de plaintes,
Aussitôt qu'à la liberté
Ils portent les moindres atteintes.

Deux chiens dont les museaux avaient été liés
Par ordonnance de police,
Et qui depuis longtemps étaient humiliés,
Las et chagrins d'un tel supplice,
Se rencontrèrent certain jour
Au beau milieu d'un carrefour.

D'abord, on se flaira ; c'est la règle ordinaire,
Et l'on n'oublia pas les accompagnements
De mutuels frétillements
Qui font preuve, entre chiens, d'une amitié sincère.
Après ces premiers compliments,
L'un dit à l'autre : « Eh bien! confrère,

» Nous voilà rapprochés par un nouveau lien;
» Comment te trouves-tu de l'arrêté du maire ?
» — Ma foi, dit l'autre, pas trop bien :
» Cette muselière maudite
» Me gêne encore horriblement,
» D'autant plus que le maître avec lequel j'habite
» N'y met point de ménagement;
» Ses mains me serrent la courroie
» D'une telle façon qu'avec peine j'aboie,
» Et que, pour laper un peu d'eau,
» Je ne sors qu'à moitié ma langue du fourreau.
» En homme arriéré qui pour l'ancien régime
» Professe encor beaucoup d'estime,
» Il voit des enragés partout;
» L'arbitraire est fort de son goût,
» A tel point qu'il voudrait, pour le repos du monde,
» Qu'on muselât comme les chiens
» Tous les turbulents citoyens
» Dont à ses yeux la France abonde.
» Et toi, supportes-tu pareille austérité ?
» — Moi, je suis, à vrai dire, un peu moins maltraité ;
» Le bourgeois chez qui je réside
» Est ami de la liberté,
» Et de ma muselière il lâche un peu la bride.
» Ce meuble cependant me devient odieux ;
» Outre qu'il est fort ennuyeux
» Quand nous voulons tâter de quelque friandise,
» Il me semble, après tout, que c'est une sottise
» De nous ôter ainsi l'usage de nos dents,
» Pour défendre nos cuirs contre les chiens mordants.

» Qu'un méchant vagabond nous fasse une blessure,
» Comment lui rendrons-nous morsure pour morsure ?
» Et s'il est hydrophobe, en nous ayant mordus,
» Pour être muselés, serons-nous moins perdus ? »

De ce chien raisonneur, si j'en crois la chronique,
Bien plus longue fut la critique ;
Mais sans aller plus loin, j'en aurai dit assez,
Pour démontrer combien le public avantage
De la mesure la plus sage
Est méconnu parmi des intérêts froissés.
On ne se borne pas au murmure ; — il arrive
Que, tout en ayant l'air de suivre exactement
Ce que prescrit un règlement,
Par supercherie on l'esquive ;
Il me reste à prouver comment.

Pendant que nos deux chiens prolongeaient leur colloque,
Un troisième survint, qui d'un ton fort baroque
Insulta, nez à nez, chaque interlocuteur,
Comme un agent provocateur.
Je vous laisse à penser combien son insolence
Etonna ceux qu'il attaquait ;
Il était muselé selon toute apparence,
Bien et dûment, rien n'y manquait ;
Mais certaine raison qu'il savait frauduleuse
Enhardissait beaucoup son humeur querelleuse ;
Aussi ne fut-il pas longtemps
Sans joindre l'acte à la menace ;
Bref, il eut l'incroyable audace

De mordre les deux mécontents.
Et comment parvint-il à la honteuse gloire
De donner ces coups de mâchoire,
Sans qu'on lui rendît chou pour chou?
C'est que sa muselière était.... en caoutchouc.

S'il arrivait un jour qu'un pouvoir despotique
Eût muselé tout citoyen,
Vous verriez que plusieurs en viendraient au moyen
De la muselière élastique.

LES FRUITS PRÉMATURÉS.

Mainte chose a son règlement;
Mais la règle est souvent bannie.
Quelle est du siècle la manie?
Tout se fait prématurément.

On récolte, on chasse et l'on pêche
Avant le temps; rien n'est plus sot.
On mange à peine l'abricot
Que l'on songe à cueillir la pêche.

Les dénicheurs, petits bourreaux,
Sitôt que leur proie est trouvée,
Font main-basse sur la couvée,
De peur de manquer les oiseaux.

On gaspille, dans maints services,
En fretin les meilleurs poissons;
Moins grosses que des hannetons
S'y consomment les écrevisses.

En revanche, un gibier parfait,
Quand la chasse n'est point permise,
Apparaît où la nappe est mise
Pour régaler plus d'un préfet.

Fleurs en boutons sont moissonnées,
Hélas! de toutes les façons.
Nos chers fils font les grands garçons
Dès l'aurore de leurs années.

De bonne heure au monde livrés,
A table, au bal, ils font merveille ;
Ils ont l'amour de la bouteille
Presque aussitôt qu'ils sont sevrés.

Et dès que leur intelligence
Perce en traits plus ou moins heureux,
De tous côtés coulent pour eux
Les robinets de la science.

L'écolier qu'on pousse en avant,
Selon la méthode nouvelle,
S'encombre de tout la cervelle,
Et reste en tout demi-savant.

Le voilà qui prend la parole,
Quand il ne devrait qu'écouter ;
Eh! de quoi pourrait-il douter?
Il fume, en allant à l'école.

Il demande et lit les journaux ;
Il parle déjà politique ;

C'est en herbe un fameux critique
Prêt à démolir ses rivaux.

Même avant qu'il sache bien lire,
Et penser raisonnablement,
Vous le verrez, probablement,
D'un air capable, en train d'écrire.

Presque informes les pois nouveaux
Sont tirés d'une faible cosse ;
Ainsi d'une façon précoce
Sortent les fruits de maints cerveaux.

Aujourd'hui plus d'un gros volume
Se fait et s'imprime en un mois.
Sur un petit livre, autrefois,
Vingt ans on repassait la plume.

On croit ne voir jamais monter
D'un jeune arbre la courte tige,
Et par un singulier vertige
C'est le plus haut qu'on veut planter.

Mais dans la terre en vain fouillée,
Péniblement il se nourrit;
Et souvent le sujet périt
Après la première feuillée.

Voyez comment ont végété
Certains des chênes populaires,
Que l'on a rêvés centenaires,
Aussi bien que la liberté.

La plupart, sur nos tristes places,
Où l'on pensait les voir grandir,
N'ont pu qu'une fois reverdir
Et sont devenus des carcasses.

Ils ne manquaient pas d'à-propos ;
Mais avec trop d'impatience
Ces monuments d'indépendance
Furent choisis beaucoup trop gros.

Du bienfait dont ils sont l'emblème,
Et dont encor plus d'un Français
Pense à jouir avec excès,
Il en peut arriver de même.

Peuples! la liberté périt,
Lorsqu'on la veut exagérée ;
Quand elle reste modérée,
Elle prend racine et fleurit.

Mais on veut forcer la nature,
Et contre la saine raison,
On devance en tout la saison,
Sans prévoyance et sans mesure.

Que de produits sont trop hâtés,
Par une tendance ennemie!
Pourtant ceux de l'Académie
Sont rarement précipités.

Mais ce grand défaut qu'elle évite
Règne chez moi plus que jamais;
Car, ces vers seraient moins mauvais,
S'ils eussent été faits moins vite.

PIÈCES
DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

MÉMOIRE

SUR LA

CHAPELLE SAINTE-ANNE,

DANS

La commune d'Etuz, département de la Haute-Saône,

PAR P. MARNOTTE,

Architecte à Besançon.

MESSIEURS,

Le but principal de l'institution académique étant d'éclairer l'histoire de l'ancienne province de Franche-Comté, j'ai déjà essayé plusieurs fois de concourir à ce résultat par la description et la représentation de quelques-uns de nos vieux monuments. Aujourd'hui je ne viens pas vous entretenir d'un de ces vestiges des grandes constructions qui ont contribué à la gloire de notre province ; plus modeste dans mon choix, j'ai frappé à la porte d'une pauvre petite chapelle bien cachée et bien ignorée, qui existe dans le village d'Etuz (Haute-Saône) ; j'en ai extrait des fragments de sculpture et d'architecture, qui, joints à quelques notes historiques.

vous feront regretter, j'ose le croire, que cette chapelle ne soit pas tirée de son obscurité au moyen d'une restauration.

Près des bords de l'Ognon, où l'on voit cette rivière serpenter à travers de vertes prairies, se trouve situé le village d'Etuz (1), en face de celui de Cussey qui occupe la rive opposée. Ces deux villages, que le même culte rassemble dans l'église de Cussey, sont reliés par un pont gracieux et par une levée qui leur servent comme de trait d'union.

Jadis Etuz faisait partie des domaines des sires d'Arguel, et ensuite cette seigneurie fut érigée en prébende. Elle possédait une maison forte, dite *de la Motte-d'Estu;* mais la chapelle que je vais décrire et qui en dépendait, fut bâtie longtemps après.

Par son testament de l'an 1287, Jacques d'Arguel, chevalier de l'illustre maison qui possédait le château de même nom près de Besançon, ayant fait héritier d'une partie de ses biens (2) son frère, Pierre d'Arguel, chanoine en l'église métropolitaine, celui-ci vendit en 1334 à Hugues de Vienne, sixième du nom, archevêque de Besançon, pour la somme de six cents livres estevenans, le château et la terre de la *Motte-d'Estu* (3).

Un an après, cet archevêque donna à plusieurs de ses parents qui faisaient partie du chapitre, la propriété et

(1) Autrefois Estup, Estu, et aujourd'hui Etuz.

(2) Nobiliaire de Varin et du père Dunand, à la bibliothèque de Besançon.

(3) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon. Estu, carton 8, cote n° 1.



les dépendances de la maison forte d'*Estu*, à charge, après leur décès, de retourner, en tout droit de propriété, au doyen chanoine du chapitre de la métropole (1). C'est par suite de cette généreuse volonté de Hugues de Vienne, que depuis lors jusqu'à la révolution de 1793, la propriété est restée entre les mains du chapitre de Besançon.

Au moment de la donation faite en 1335, cette propriété consistait en la maison forte, granges, jardins, vergers, cours d'eau, 80 journaux de terre, huit faux de prés, droits de coupe de bois, de pâturage, etc.

Ainsi l'on voit qu'à cette époque la chapelle n'existait pas encore; comme c'était un bâtiment isolé et très distinct, on en eût indubitablement fait mention dans la désignation de la propriété. Tout porte donc à croire, d'après ces données, et plus encore par le style de son architecture, qu'elle ne fut érigée qu'au commencement du seizième siècle.

Après la mort des fondateurs de la chapelle, ce petit édifice fut très négligé, ainsi que le constate un extrait des actes capitulaires du 4 janvier 1612 au 17 août 1621 (2) relatifs à l'amodiation faite par messieurs du chapitre, de leur domaine *de la Motte-d'Estu*, à M. le chanoine Monier, qui en même temps était tenu de desservir la chapelle; et ce défaut d'entretien fut tel, qu'en 1753 l'édifice était en ruine, au point que mes-

(1) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon. Estu, carton 8, cote n° 1.

(2) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon, carton 8, cote 2.

sieurs du chapitre, pour éviter les frais de réparation, se proposaient de le démolir comme leur étant à charge. Mais ils en furent empêchés par les pressantes sollicitations des pieux habitants de la commune d'Etuz.

Ceux-ci firent observer qu'ils n'avaient pas d'autre lieu dans le village pour aller prier, et ils offrirent de faire exécuter les réparations à leurs frais.

Leur demande ayant été octroyée, il en fut passé acte le 10 mai 1753 (1), par-devant maître Chapuis, notaire à Chambornay. Cet acte, qui autorise les habitants à faire les réparations, stipule que cette autorisation ne leur donnera aucun droit à la propriété, messieurs du chapitre s'y réservant en outre, comme à eux appartenant, les vases sacrés, les ornements et même la cloche, quoique les habitants l'aient fait refondre pour l'augmenter.

C'est donc par les soins et grâce à la dévotion des habitants de la commune d'Etuz, que la chapelle a été conservée jusqu'à nous, bien qu'elle ait eu à subir, comme tous les monuments ecclésiastiques, les ravages de la révolution de 1793.

Monographie de la chapelle.

Sur un monticule, à cent pas environ des restes du château de la *Motte-d'Estu*, et à l'ombre de vieux noyers, s'élève la petite chapelle qui était autrefois des-

(1) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon, carton 8, cote n° 7.

servie par un chanoine, sous l'invocation de sainte Anne.

Cet édicule, qui a en longueur 10 mètres, 50 et en largeur 7 mètres, ne peut être considéré que comme un simple oratoire ou un *ex voto*, élevé par la piété d'une famille titrée qui possédait de riches domaines dans la contrée.

L'extérieur est de la plus grande simplicité. Les deux faces latérales sont flanquées de quatre contreforts, et les deux autres se terminent par de simples pignons. Le pignon absidaire est percé d'une grande croisée ogivale, et dans l'autre s'ouvre la porte d'entrée surmontée d'un campanile de fort mauvais goût et d'origine moderne, car il n'a aucun rapport avec le reste de la chapelle. La porte d'entrée est basse et couverte en anse de panier. Elle est profilée au moyen de nervures sur l'arête du tableau, et ornée au centre d'une figure de chérubin portant un écusson.

L'intérieur de la chapelle est recouvert d'une voûte ogivale en berceau ; les murs étaient jadis décorés d'une peinture grossièrement faite, dont on aperçoit encore quelques traces sous le badigeon.

L'objet le plus important sous le rapport de l'art, celui qui nous a semblé mériter d'être représenté avec tout le luxe du dessin, c'est le retable en pierre placé sur l'autel. En effet, ce petit monument est traité avec toute la coquetterie du style et l'originalité de la *renaissance*. Cependant il a perdu aujourd'hui son effet primitif : car au lieu de se marier comme autrefois avec les ajustements qui l'accompagnaient, au lieu de

reposer sur un soubassement comprenant le tabernacle qui renfermait les vases sacrés dont parle l'acte notarié du 10 mai 1753, il a été bariolé de couleur et de dorures sur quelques parties et empilé sur un autel, qui lui-même n'est qu'un grossier massif de pierre, dont la dimension n'est aucunement en rapport avec la longueur de l'objet qu'il supporte ; nous sommes heureux, cependant, que ce retable nous ait été ainsi conservé.

Il se compose aujourd'hui d'un premier gradin de 1 mètre 98 cent. de longueur, avec socle et corniche qui forment sa base. Sur cette base, reposent aux extrémités deux chérubins aux ailes déployées, portant chacun un chandelier à la main : leur chevelure est largement bouclée et retombe sur leurs épaules ; ils sont vêtus d'une longue tunique, recouverte d'un autre vêtement diaconal, avec collet rabattu en forme de pèlerine. Le retable proprement dit est placé entre les deux chérubins : il a un mètre cinquante-quatre centimètres de longueur, sur soixante et quatorze centimètres de hauteur, non compris vingt-six centimètres pour la partie supérieure qui se termine en coquille. Il est subdivisé par trois compartiments richement encadrés, renfermant trois bas-reliefs, dont les figures en albâtre sont presque ronde-bosse ; le tout est surmonté de la statue de sainte Anne, patronne du lieu, sculptée également sur albâtre.

Le soubassement est orné de dentelures et de feuilles d'eau correctement ciselées sur les moulures. Il porte entre ses subdivisions, quatre têtes qui sont autant de délicieux camées, sculptés admirablement. Trois de ces

têtes représentent des femmes revêtues de leurs plus beaux atours : la quatrième donne le profil d'un homme d'un certain âge, ayant un riche manteau sur les épaules et une coiffure fort élégante nouée sous le menton. Ces figures, dont le type est particulier, semblent reproduire des portraits pris sur nature, et sont, par leurs coiffures variées et originales, autant d'enseignements donnés à l'artiste sur les modes et l'élégance de cette époque. Au centre, se trouve gravé l'écusson armoirié du fondateur de la chapelle. De forme espagnole, il porte trois lozanges en chef et un trèfle en pointe. Ici je n'éprouve qu'un regret, c'est de n'avoir pu découvrir son origine, malgré les recherches les plus minutieuses et les plus persévérantes que j'aie pu faire à ce sujet ; cependant, ces recherches m'ont donné une présomption qui, si elle n'est pas fondée, me paraît du moins très probable, ainsi que l'on pourra en juger après la lecture de ce mémoire.

Sur le soubassement s'élèvent quatre pilastres formant l'encadrement des trois compartiments du retable. Ceux des extrémités ont pour base des têtes d'ange, et pour chapiteaux des masques accouplés ; tandis que ceux du centre ne sont ornés que de simples moulures et de feuilles d'eau. Le fût de ces pilastres est creusé en bas-relief, et l'on y voit gravées des arabesques d'un goût exquis ; enfin, le tout est couronné par une archivolte et par des corniches ornées de feuilles refendues.

Le bas-relief du centre représente un château fort flanqué de deux tourelles, et l'on voit entre ces deux

tourelles la porte du château armée de sa herse pendante; puis en avant se détachent sur le fond un seigneur et sa femme qui font solennellement un vœu, et ce vœu est sans doute celui qui a rapport à la fondation de la chapelle.

Le costume du seigneur se compose, pour la coiffure, d'une élégante toque ornée de pierres précieuses, et pour le vêtement, de celui que portaient alors les gens de qualité : c'était une espèce de tunique fendue sur les côtés, arrondie et brodée dans le genre de la chasuble de nos prêtres : les manches étaient bouffantes; à la ceinture tombait une aumonière, espèce de bourse ornée de glands, et sur le vêtement, se drapait un ample manteau jeté sur les épaules.

Le costume de la femme est plus simple: elle porte seulement sur la tête un voile qui tombe en forme de pèlerine sur les épaules, et elle est vêtue d'une longue robe traînante, serrée sur les reins par une ceinture frangée à ses extrémités.

Les deux bas-reliefs à droite et à gauche ont trait à la vie de sainte Anne.

Celui de droite représente la naissance de la sainte Vierge. On voit sous un baldaquin que surmonte une voussure, sainte Anne couchée sur un lit, et une personne penchée près d'elle, qui lui récite sur un livre des prières auxquelles elle s'unit d'intention en levant les yeux au ciel. On remarque à travers une fenêtre près du lit, une servante qui apporte de l'eau, et sur le devant, la nourrice assise, sautant dans ses bras le

petit enfant, tandis qu'une jeune fille fait pour lui des apprêts dans un vase.

Le bas-relief à gauche représente la purification au temple. Le groupe est renfermé dans une niche recouverte en coquille. Au centre est le grand-prêtre, et à sa droite, un acolyte tenant un livre. Saint Joachim s'avance un genou en terre, et présente au grand-prêtre un agneau, tandis que sainte Anne croise les bras sur la poitrine, en levant les yeux au ciel.

Le bas-relief principal est couronné par une coquille, au centre de laquelle apparaît la figure du Père éternel. Il tient d'une main le globe du monde où est planté le signe de la rédemption, tandis que de la droite il indique cette inscription qui consacre le mystère de l'immaculée conception : *Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te.*

Enfin le retable est surmonté de la statue de sainte Anne, qui, un livre à la main, enseigne à la jeune vierge les saintes écritures.

Ce groupe est en albâtre et a quatre-vingts centimètres de hauteur. Il est d'une exécution très curieuse. L'artiste s'est complu à parer la jeune Marie du costume le plus somptueux de l'époque : sa coiffure et ses vêtements ruissellent de perles et de pierres précieuses ; les manches de sa robe sont ornées de lambrequins ; de beaux glands sont adaptés à sa ceinture, et une aumonière ajustée avec coquetterie tombe sur le côté droit ; enfin, comme pour exprimer son hommage à la reine du ciel, il a brodé autour de sa robe, des lettres admirablement pittoresques et gracieuses, exprimant ces pa-

roles de la salutation angélique : *Ave, Maria, gratiâ plena.*

Le costume de sainte Anne est au contraire sévère, mais plein de noblesse et d'ampleur ; il fait ainsi ressortir avec plus d'avantages encore l'élégante parure de la vierge prédestinée.

Derrière le retable, existait autrefois un grand vitrail qui a été détruit, et dont la baie est murée. A droite et à gauche de ce vitrail, qui ne forme plus qu'un enfoncement dans le mur, sont placées sur des consoles les statues de saint Sébastien et de saint Roch, dont la vénération fut toujours très-grande en Franche-Comté, comme protecteurs de la santé publique.

Ces figures reposaient sur de petits piédestaux armoriés et sur des consoles, dont l'une est formée par l'image du bon Pasteur portant sa brebis, et l'autre, par un chérubin soutenant l'écu du fondateur de la chapelle. La statue de saint Sébastien est entière, mais celle de saint Roch a été brisée et remplacée par une autre beaucoup trop petite pour servir de pendant.

A droite de l'autel on voit, pratiquée dans le mur latéral, une niche surbaissée et encadrée de moulures, qui servait de crédence et de piscine. Du côté de l'évangile, se trouve également pratiquée dans le mur absidaire une petite custode ornée, où, suivant l'ancien usage, l'on conservait le saint Sacrement pendant les derniers jours de la semaine sainte. Sous la custode, il était aussi fort en usage dans les chapelles *de fondation*, d'enterrer le fondateur ou les membres de sa famille, afin de les rappeler au souvenir et aux prières des fidèles,

qui, dans les saints jours, viennent se prosterner aux pieds du Sauveur; et selon toute apparence, cet usage n'aurait pas été étranger à la chapelle dont je donne ici la description, car j'y ai trouvé un petit piédestal posé sur une crédence au-dessous de la custode, piédestal qui représente deux chérubins dans l'attitude de pleureurs, soutenant un écusson dont les armoiries ont été effacées.

Ces figures sont remplies d'expression, et caractérisent parfaitement le sentiment de la douleur; elles sont d'une très-petite dimension, peintes couleur naturelle, avec vêtements et chevelure dorés, ainsi que les ailes dont une partie seulement est azurée. Ce piédestal devait porter la statue ou le buste d'une personne défunte et enterrée au bas de la custode.

Les fondateurs de la chapelle ou leurs héritiers y avaient fait aussi construire leurs siéges en boiserie avec dossiers ornés. Les compartiments de cette boiserie représentent des espèces de phylactères se déroulant sur chaque panneau, et la partie supérieure du dossier est découpée en forme de trèfles et de fleurons; mais cette boiserie, qui est toute délabrée et complétement en ruine, subit en ce moment la destinée des choses humaines; jetée dans un coin; elle est là, ainsi qu'un vieux débris dont il n'y a plus lieu de s'occuper.

Comme objet d'art, on voit que la chapelle Sainte-Anne offre encore des restes assez intéressants pour attirer l'attention de l'artiste et celle de l'autorité ecclésiastique.

Sous le rapport religieux, on a vu aussi que l'on de-

vait sa conservation à la piété des habitants. On y célèbre encore solennellement la messe pour les Rogations et pour la Pentecote, et ce petit sanctuaire est toujours l'objet de la dévotion et de l'empressement des fidèles.

Fondation de la chapelle.

La fondation de la chapelle date évidemment du seizième siècle ; elle en porte le style dans toutes ses parties, et rien ne peut laisser de doute à ce sujet. Quant à ses fondateurs, comme je n'ai pu retrouver dans aucun nobiliaire franc-comtois le blason représenté sur le rétable de l'autel, j'ai dû les rechercher parmi les seigneurs qui ont habité le château et le village d'Etuz, et c'est sur ceux de la maison de *Lisle sur l'Ognon*, que se sont arrêtées mes présomptions. Voici mes motifs :

Les sires de Lisle possédaient autrefois un vieux manoir situé non loin d'Etuz. J'en ai visité l'emplacement, dont on distingue encore parfaitement l'enceinte et les fossés.

Ce château était bâti sur la rive droite de l'Ognon, entre Sauvagney et Vregille, en face de Moncley. La rivière l'entourait de toute part ; car une de ses faces était baignée par l'Ognon, tandis que les trois autres l'étaient par un canal de dérivation que l'on distigue encore, et qui par ce moyen formait une île dont la forteresse occupait le centre. On voit encore non loin de là, dans les vignes qui dominent la rivière, le lieu où étaient érigées les fourches patibulaires, appartenant à la juridiction de cette seigneurie.

Ce château fut démoli il y a bien longtemps, dans les guerres d'invasion ; car déjà en 1663 il n'existait plus, ainsi que le prouve un titre de dénombrement pour les seigneuries de Moncley et de Vregille, où il est dit *que la maison fossoyée au long de la rivière de l'Ougnon est ruineuse depuis longtemps, ayant seulement une vieille tour ronde avec quelques murailles sans couverture, appelée la tour de Lisle ou de Béchamp* (1).

Ce fut sans doute après la destruction de leur château que les seigneurs de Lisle allèrent habiter la *maison forte d'Estu*, et tout porte à croire que ce sont eux qui firent bâtir la chapelle Sainte-Anne, située non loin des portes du château.

Quoique la maison des sires de Lisle n'ait pas grand retentissement dans nos annales, elle a dû cependant posséder de grandes propriétés, et jouir d'un rang distingué dans la province.

Cela est constaté par ses libéralités, et par la sépulture d'un de ses membres en *l'insigne basilique métropolitaine de Saint-Etienne, à Besançon.*

Voici, du reste, ce que j'ai pu recueillir sur la généalogie de cette ancienne famille.

En 1307, Valère *de Lisle, proche Moncley*, damoiseau, donne à l'église Saint-Paul de Besançon, des droits sur certains héritages à Auxon (2).

De 1343 à 1351, son fils, Guillaume de *Lisle-sur-l'Ognon,* chevalier, et sa femme, Damate, fille de feu

(1) Titre communiqué par M. Courlet de Vregille, conseiller à la cour d'appel de Besançon.

(2) Nobiliaire manuscrit de M. Duvernoy.

Odon de Cromary, chevalier, ont des possessions à Raze, et font des aumônes à Saint-Paul de Besançon, auquel ils donnent le patronage et les revenus de l'église de Resey (1).

En 1362, Hugues de Bourgogne fait mention du fief de Jean de Lisle, lequel Jean de Lisle vivait encore en 1396.

En 1397, Renaude de Lisle, sœur du précédent, veuve de Petit-Perrin de Bucey, était remariée à Jean des Noyers (2).

En 1421, les seigneurs de Lisle habitent Etux, et à cette date, Nicolas de Bouclans, chanoine à la métropole, amodie à Guillaume Pernin de Lisle, la maison forte de *la Motte-d'Estu*, pour sa vie durant, à charge de faire dresser à ses frais, tous les trois ans, les reconnaissances des revenus et dépendances de ladite forteresse (3).

En 1435, le même Guillaume de Lisle, dit de la *Motte-d'Estu*, vend à un sieur Perrin Barbier, de Gezier, et à Huguenin son fils, une pièce de terre située sur le territoire d'Etux, au lieu dit : *Champ-de-la-Corne* (4).

En 1449, ledit Guillaume *de la Motte*, et Poncette sa femme, donnent à MM. du chapitre, pour fondation

(1) Ancien inventaire de l'abbaye Saint-Paul, aux archives de la préfecture à Besançon.

(2) Nobiliaire manuscrit de M. Duvernoy.

(3) Archives du chapitre, à la préfecture de Besançon, carton 8, cote n° 1.

(4) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon, carton 8, n° 1.

de leur anniversaire, une partie des biens à eux appartenant, sur le territoire de Gy, consistant en meix, maisons, champs, vignes, cens, et rentes (1).

Enfin, par son testament de l'an 1456, Guillaume de Lisle élit sa sépulture à l'église métropolitaine de Saint-Etienne, à laquelle il donne des biens considérables, et institue Poncette, sa femme, son héritière (2).

Passé cette époque, il n'est plus possible d'être renseigné sur cette famille ; quoi qu'il en soit, si elle a fini à la mort de Poncette, femme de Guillaume, il serait possible que, par des dispositions testamentaires, Poncette eût exigé de ses héritiers la fondation de la chapelle et la représentation, sur le retable de l'autel, d'un vœu qu'elle aurait fait de son vivant; ou bien, l'on peut supposer encore qu'elle aurait formé ce vœu en contractant une nouvelle alliance ; et j'admettrais de préférence cette nouvelle hypothèse, car, d'après la disposition des figures réprésentées dans le bas-relief, on remarque que leur pose est celle que l'on emploie ordinairement pour exprimer une alliance ; on y remarque aussi que c'est la femme qui fait le vœu et le mari qui le reçoit ; et comme la figure de la femme paraît beaucoup plus âgée que celle du mari, cela confirmerait la supposition d'un second mariage.

D'après ce qui précède, je crois donc, avec raison, que l'on doit attribuer la fondation de la chapelle Sainte-

(1) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon, carton 9, n° 8.

(2) (Testament.) Ancien inventaire du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon.

Anne aux seigneurs de Lisle, qui, ayant habité pendant un certain temps le château de la *Motte-d'Estu*, ont dû y laisser des traces de leurs pieuses libéralités (1).

(1) Il y avait en Franche-Comté deux seigneuries de Lisle : l'une est celle dont je viens de parler, et l'autre, érigée en baronie à l'Isle-sur-le-Doubs.

Le château de cette dernière existait déjà au douzième siècle : aujourd'hui, il est rasé, comme à peu près tous les châteaux de cette époque.

Il fut habité par les sires de Neufchâtel, d'où il passa dans la maison de Rye, et cette famille s'étant éteinte, Ferdinand de Rye-de-Longwy, archevêque de Besançon, à défaut de mâle de sa maison, substitua à la terre de Lisle et autres du comté de Bourgogne, son neveu, *Ferdinand-Eléonor de Poitiers*, baron de Vadans, chevalier, etc. Celui-ci mourut le 10 novembre 1664, et son fils, *Ferdinand-François de Poitiers* de Rye, dit le comte de Poitiers, né en 1652, fut son héritier.

Après lui succéda *Ferdinand-Joseph de Poitiers* de Rye d'Anglure, comte de Poitiers de Neufchâtel, marquis de Comblans, seigneur de Vadans, mort de la petite vérole à Paris, le 29 octobre 1715, âgé de 19 ans.

Il n'eut qu'une *fille*, *Elisabeth-Philippine de Poitiers de Rye*, née posthume, le 22 décembre 1715, mariée le 13 juillet 1728 à *Gui-Michel de Durfort*, duc de Lorges et de Randans, et décédé maréchal de France, le 6 juin 1773 (1).

En allant visiter l'emplacement du vieux manoir des sires de Lisle-sur-l'Ognon, j'ai fait une curieuse découverte dans

(1) Dunod Histoire du Comté de Bourgogne ; de la Chenaye-des-Bois : Dictionnaire de la noblesse.

Restauration de la chapelle.

Autrefois le sol de notre province était couvert d'édifices religieux, dont bien peu ont échappé au génie dévastateur; c'est pourquoi, à la vue de ces pieux souvenirs de notre histoire et de notre foi, nous devons faire des

la maison d'un cultivateur mort depuis peu, à Sauvagney. Elle a rapport au château et aux derniers seigneurs de la baronie de l'Isle-sur-le-Doubs.

Ayant, par curiosité, jeté un coup d'œil sur les papiers du défunt, que ses héritiers inventoriaient, il m'en tomba un sous la main, qui, à ma grande surprise, était une transaction faite entre M. le duc de Durfort, dont je viens de parler, et son fermier, trois mois après son mariage avec Elisabeth Philippine de Poitiers (1).

Ce titre présente un double intérêt : d'abord en ce qui concerne le château de l'Isle-sur-le-Doubs, il prouve que ce château existait encore en 1728, car il porte : que M. le comte de Poitiers, beau-père de M. le duc de Durfort, le fit réparer peu de temps avant sa mort. On y voit aussi qu'en 1726 madame la comtesse de Poitiers, veuve depuis onze ans, et après avoir marié sa fille, y fit encore exécuter d'autres travaux, tels que l'établissement d'un vivier dans le fossé du château à droite de l'entrée, et qu'elle fit construire des archives pour y renfermer les papiers concernant la terre de l'Isle et de Neufchâtel.

Il présente encore un autre intérêt plus difficile à expliquer sans doute : c'est de savoir par quelle bizarrerie ce papier s'est trouvé à Sauvagney, en face de l'emplacement du

(1) Ce titre m'a été remis par les héritiers, pour lesquels il ne pouvait être d'aucun intérêt.

vœux pour que, dans chaque département, il se forme des sociétés archéologiques qui, secondées dans leurs efforts par les dons du département, les libéralités du gouvernement et celles des communes, puissent parvenir à protéger et à restaurer les quelques pages qui restent encore de notre histoire.

Si ce désir se réalisait, il serait facile de restaurer convenablement le petit édifice que je viens de décrire; c'est dans ce but que j'ai exécuté avec le plus grand soin, et dans tous les détails, les dessins qui y ont rapport, de même que ceux qui offrent de l'intérêt pour l'art.

château de Lisle-sur-l'Ognon, si éloigné de celui de l'Isle-sur-le-Doubs.

Cela ne peut se comprendre qu'en supposant une parenté ou des alliances entre les familles qui ont habité ces deux châteaux, et ce serait assez probable : car j'ai trouvé qu'en 1468, messire Jean de Neufchâtel, seigneur de Montaigu, donne à Simon de Vy, le four d'*Estu*, à charge de lui en faire hommage (1).

Voilà donc un sire de Neufchâtel seigneur de l'Isle-sur-le-Doubs, ayant des droits sur le four d'Estu, dans le même temps où Guillaume de Lisle-sur-l'Ognon habitait la maison forte de la *Motte-d'Estu*. Ce rapprochement de possession et cette singulière rencontre d'un titre des seigneurs de l'Isle-sur-le-Doubs, trouvé en face de Lisle-sur-l'Ognon, m'ont paru devoir être notés comme se rattachant à mon sujet, et comme pouvant aussi avoir quelque utilité pour l'histoire du pays.

(1) Archives du chapitre métropolitain, à la préfecture de Besançon, carton 8, cote 1.

Je voudrais que l'on fît disparaître l'ignoble campanile moderne qui termine le pignon de la chapelle, pour le remplacer par une flèche svelte, percée à jour à sa base et ornée de clochetons.

J'aimerais voir aussi les rampes et le faîte de son toit festonnés en style ogival.

A l'intérieur, le carrelage serait fait en briques de petit échantillon et vernissées suivant l'usage du seizième siècle ; la voûte pourrait être étoilée sur un fond bleu de ciel, et les murs couverts d'ornements peints à fresque. Le vitrail absidaire serait rétabli et orné de verres de couleur ; un autel en pierre formé d'arcatures supporterait le tabernacle et le retable curieux dont je donne ici le dessin ; enfin, tout serait disposé pour rendre ce petit sanctuaire digne de sa destination.

Mais pour arriver à cette restauration, il serait à désirer que l'initiative en fût prise par Son Eminence Monseigneur le cardinal archevêque de Besançon, qui doit porter le plus grand intérêt à ce faible reste des possessions du chapitre métropolitain.

On connaît le zèle de ce vertueux prélat pour la conservation des édifices religieux de son diocèse, et son dévouement pour tout ce qui se rattache aux souvenirs de son Eglise. Personne ne peut d'ailleurs, avec plus de succès, seconder les vœux des amis de l'art chrétien et de leur pays.

APERÇU HISTORIQUE

SUR LES

COMMUNES DE LA FRANCHE-COMTÉ,

PAR M. FLEURY-BERGIER.

Monsieur,

Ayant eu l'honneur de vous entretenir, dans deux lettres précédentes, de l'état de nos archives municipales, du peu de soin qui leur était généralement donné et des pertes qu'elles avaient subies, je viens cette fois, Monsieur, terminer tout ce qui se rattache à cette matière par l'exposé de quelques considérations historiques sur nos communes rurales. Je dirai dans quelles circonstances eut lieu leur érection, quels furent leurs débuts et comment elles grandirent. Cette étude nous donnera en outre l'occasion de montrer depuis quelle époque et comment se sont formés leurs dépôts d'archives, les désastres qu'ils ont eu à subir, et par quels moyens la population cherchait à les sauver. Je reviendrai ensuite sur l'utilité que ces documents peuvent offrir pour l'histoire de la province : utilité qui n'est pas

contestable, car l'histoire de la commune mène à l'histoire de la province, comme l'analyse mène à la synthèse.

Je diviserai cette notice historique en deux parties : la première s'étendra depuis l'époque des affranchissements communaux jusqu'à la guerre de la succession de Bourgogne, en 1477; et la seconde comprendra les trois siècles qui ont précédé la révolution française. Chacune de ces époques se présente à nous avec des caractères que l'histoire ne peut confondre. Permettez-moi, Monsieur, de les signaler brièvement, car c'est une notice que j'écris, et non point une histoire. Je ne parlerai, du reste, que de la province et de nos populations rurales : je ne généralise rien au-delà. Ce qui s'est passé ailleurs, ce qui est survenu dans les villes peut offrir des appréciations différentes, mais dont je n'ai pas à m'occuper ici.

§ Ier.

Après l'affranchissement partiel de nos campagnes, aux XIIIe et XIVe siècles, la vie de commune, qui en fut un des résultats, eut d'abord peu de droits à défendre et peu d'intérêts à débattre; ses débuts furent des plus modestes, je dirais volontiers des plus inaperçus. Toute chose a son commencement, dit le proverbe : c'est là l'explication du fait que j'avance. Au sortir du servage, l'homme, qui avait vécu jusque là d'une vie tout individuelle, sans relations, sans idées générales, devenant tout-à-coup maître de ses biens, par l'abolition de la mainmorte, et

surtout se voyant maître de lui-même, ce qui était son avantage le plus direct, l'homme, dis-je, ne dut d'abord éprouver qu'un seul sentiment, celui de son bonheur propre, qu'une seule pensée, celle de son intérêt personnel enfin satisfait. Il débuta dans la liberté absolument comme il y finit, par l'égoïsme; ce rapprochement peut surprendre, mais il est fondé : ce que la barbarie ne comprend pas encore, je veux dire, la supériorité de l'être collectif ou le dévouement de l'individu à l'intérêt général, une civilisation usée et sans croyance ne le comprend plus.

Tel était du reste le peu de sollicitude qu'inspirait à nos ancêtres le besoin d'*avoir la commune,* et au contraire, si fort était chez eux le désir de leur émancipation personnelle et de la franchise de leurs propriétés, que, dans toutes les chartes communales de la province, on s'est occupé avant tout de la consécration des droits de la personnalité humaine, comme les droits de liberté individuelle, de locomotion, de propriété,..... etc.; tandis que le droit de commune est quelquefois passé sous silence, ou ne prend qu'une petite place et se dit toujours en peu de mots.

Et ce n'est pas seulement la population rurale qui semble n'attacher qu'un intérêt secondaire à la possession du droit de commune, le savant Perreciot, en traitant une autre question, nous signale encore *des villes et des bourgs* où l'on négligea de solliciter *la concession d'une mairie perpétuelle et d'un conseil de ville permanent.* Avant l'année 1511, on ne voit pas que la ville de

Baume-les-Dames, où la mainmorte était inconnue, ait jamais demandé ces deux priviléges.

La raison générale de ce fait, c'est que pour l'une et l'autre de ces deux populations, l'abolition ou l'exemption de la mainmorte réelle et personnelle était le bien suprême, la satisfaction propre de leur temps. Elles tenaient avant tout à être libres *et de leurs corps et de leurs biens,* comme disent les chartes. Cela était logique, cela était naturel; car, pour que la collection, ou mieux la corporation puisse devenir quelque chose, il faut, auparavant, que l'individu existe et soit déjà lui-même quelque chose. C'était le temps qui devait donner de la vie et de la force à la commune, mais de la façon seulement qu'il en donne aux choses réellement constituées pour vivre, c'est-à-dire en usant tout autour d'elles.

Puisque la commune était peu de chose dans les idées et dans les besoins de l'époque, elle devait compter aussi pour bien peu dans les faits : c'est ce que nous prouve l'histoire de ces premiers temps. Essayons d'abord de montrer quelle position s'était faite le seigneur en face de la commune qu'il venait d'établir. Sa générosité envers elle avait consisté dans l'abolition de droits arbitraires, appelés par lui-même *exactions,* dans le sacrifice de toutes successions venues *par droit de mainmorte,* enfin dans la création d'officiers municipaux. C'était beaucoup pour ses sujets, et ce n'était pas trop de sa part, car il lui restait de beaux et de nombreux priviléges, devenus désormais d'un exercice plus facile, puisqu'ils étaient *consentis librement par ceux qu'ils auraient pu blesser ;* en effet, sans compter *les droits*

utiles et honorifiques auxquels on n'avait point touché, il s'était encore spécialement retenu plusieurs droits fort importants, et qui, non-seulement lui assuraient la première place dans la commune, mais encore qui l'en faisaient, à certains égards, le chef et le maître.

C'est ainsi qu'il s'était réservé le droit : 1° d'exercer toute justice ; 2° de lever des aides aux quatre cas ; 3° de percevoir toutes les amendes ; 4° d'obliger ses sujets au service militaire. En outre, il avait imposé son consentement à plusieurs actes de la commune, complaisance ou formalité qui se payait à prix d'argent : il le fallait notamment pour recevoir de nouveaux bourgeois, pour mettre le ban des récoltes, pour établir, acheter ou vendre des terrains communaux. Ce fut en vertu de cette réserve que le comte Hugues de Châlons en 1365 « *ne » consentit à mettre en communaux quelques pièces de » terre, acquises par la commune de Rochejean, que » moyennant dix florins.* » (Annales de la seigneurie de Rochejean, par M. Loye.)

Ce n'est pas tout, le seigneur se réservait encore, 1° la police des foires et marchés, celle en partie des communaux ; 2° la vérification des poids et mesures ; 3° le droit de fixer le prix du pain et du vin et des autres denrées (1) ; 4° le droit de distribuer le bois d'affouage (2). Il obligeait les bourgeois qui voulaient quitter sa terre, à prendre congé de lui *sous peine de rester à sa merci* (3).

Dans d'autres communes, les prud'hommes étaient

(1) A Faucogney, par exemple.
(2) A Blamont et à Neuchâtel.
(3) A Faucogney.

tenus de lui donner un rôle authentique de tous ceux de ses sujets qui lui devaient certaines redevances (1).

Mais tous les faits ne sont pas là, et la volonté du seigneur ne limitait pas seule les attributions de la commune : c'était encore les usages et les nécessités du temps qui faisaient que beaucoup de choses étaient à peine de sa compétence, ou ne lui inspiraient qu'un médiocre intérêt. Je veux parler de l'entretien des travaux et des édifices communaux. Les églises se réparaient en partie aux frais des bénéficiers et des patrons ; les chemins restaient à peu près impraticables et on s'en contentait ; les fontaines publiques étaient faites de bois, et l'art n'y entrait pour rien. La cure seulement était édifice communal, mais ses réparations se faisaient à l'aide de corvées qui concernaient bien moins la commune que les particuliers. Cet état de choses dura fort longtemps ; ce ne fut guère que dans le siècle et demi qui précéda la révolution française que nos communes rurales prirent une part plus grande à l'administration de ces différents intérêts, et en durent faire l'objet de leurs délibérations autant que de leurs dépenses.

Il ne faut pas omettre non plus de parler de l'organisation de l'enseignement primaire, qui fut dès le principe indépendant de l'action municipale. Le maître d'école, quand il y en avait un, était avant tout le fonctionnaire de l'église, l'auxiliaire du curé dans l'administration des sacrements. Aussi n'avait-il rien à recevoir de la commune ; son gage était aux frais de la fabrique ;

(1) Dans la seigneurie de Vennes, etc.

d'ailleurs c'était presque toujours un prêtre pauvre ou pourvu d'un insuffisant bénéfice. Au XVIIe siècle, je tiens à le dire dès maintenant, les choses nous apparaissent avec un autre caractère; on voit la commune intervenir dans le choix du maître d'école et dans les conditions qui lui sont faites; elle forme, avec le pasteur, la seule autorité dont il dépende et qui veille sur lui.

Il me reste encore à faire ressortir tout ce que ces institutions municipales imparfaites, ajoutées à l'absence d'un pouvoir central, entraînaient de conséquences désastreuses pour les hommes de ce temps-là. Ils étaient livrés à l'arbitraire de leur seigneur, et se trouvaient, bon gré mal gré, mêlés à toutes ses querelles et à toutes ses guerres. Si leur émancipation avait été, comme dans certaines villes, l'œuvre de leurs propres forces et le fruit de la conquête, ils eussent été aussi capables de la défendre que de l'acquérir. Mais telle n'avait pas été la cause de leur affranchissement ; la force n'y avait point trempé. C'était à la volonté seule de leurs maîtres qu'ils devaient en faire honneur, sans toutefois se méprendre sur les motifs intéressés qui le faisaient agir. Exceptons cependant l'admirable sentiment de pitié qui, en 1431, inspira à la comtesse Henriette de Montfaucon, la pensée d'affranchir ses sujets du comté de Montbéliard et des seigneuries de Bélieu et d'Etobon.

Accoutumés à l'initiative de leur seigneur et n'ayant presque rien qu'ils ne tinssent de lui, ou dont il ne fût la cause, le bien ou le mal, ces pauvres gens attendaient de sa volonté la conservation de leurs priviléges, et de son courage, leur défense et leur salut en cas de guerre.

Je ne veux pas m'étendre sur les localités auxquelles les seigneurs reprirent tout ou partie des franchises concédées (1); j'en pourrais citer jusque dans la terre de Saint-Claude (2), où pourtant la liberté ne se vendait guère : ce qui était moins dur après tout que de la reprendre après qu'on l'avait vendue.

Mais s'ils étaient hors d'état de défendre leurs libertés, ces hommes ne l'étaient pas moins quand il s'agissait d'opposer une digue aux ravages des guerres féodales. Ils avaient alors pour ennemis tous ceux de leur maître, c'est-à-dire les seigneurs qui en voulaient à sa dépouille, les vassaux qui se révoltaient contre lui, les suzerains auxquels il refusait l'hommage. En face de tous ces ennemis, ils étaient d'autant plus abandonnés à eux-mêmes qu'il n'y avait encore parmi eux ni pouvoir central qui pût les protéger, ni esprit de corps, ni sentiment commun qui leur permissent de se rallier et de n'avoir qu'un seul chef, qu'un seul drapeau. La vie de commune, je le répète, ne faisait que de naître et devait encore avoir une longue enfance; l'amour du prince, si décisif pour le salut d'une monarchie, n'existait pas encore dans les cœurs. Nos comtes palatins avaient passé, mais sans puissance et sans œuvres : les ducs de Bourgogne, avec de la force et du bon vouloir, ne répri-

(1) En voici un curieux exemple : *Foucherans-les-Dole* fut affranchi en 1360 ; il perdit ensuite sa liberté et ne la recouvra qu'en 1517 ; puis il la reperdit encore, et fut obligé de l'acheter en 1567.

(2) *Longchaumois* fut affranchi en 1301, mais retomba dans *la mainmorte*.

maient guère dans la noblesse que l'omnipotence qui nuisait à la leur. C'était un service, il est vrai, mais il fallait le temps de le savoir et de l'apprécier. Aimé peut-être dans les villes, leur nom était peu connu dans les campagnes, et ne pouvait encore y être populaire. D'une autre part, l'amour de la province, le sentiment franc-comtois ne manquaient pas moins dans les cœurs; on connaissait bien la bannière de son seigneur, on savait de quelle seigneurie on était sujet, et puis tout finissait là. Rien de plus général ne se présentait aux esprits ou du moins n'arrêtait leur attention; l'individu et la famille : voilà tous les éléments de cette société.

On comprend aisément à quel degré de faiblesse devaient arriver toutes ces existences isolées, sans lien, sans groupe qui vinssent leur donner de la force. Le mal qui en résultait était d'autant plus grand qu'à cette même époque la guerre se faisait plus meurtrière et plus barbare que jamais, traînant après elle le pillage et l'incendie. Un seul moyen de salut pourtant semblait s'offrir aux habitants des campagnes : c'était *le droit de retraite* dans les châteaux forts, dont ils jouissaient pour la plupart. Mais ce droit était presque illusoire, tant parce que la guerre consistait surtout en attaques et en coups de main imprévus, que parce que les forteresses ne pouvaient contenir à la fois leurs familles, leurs récoltes et leur bétail. Et puis, ce *droit* leur paraissait-il réellement un privilége, quand nous les voyons non-seulement disposés à y renoncer, mais encore s'efforçant de le faire. C'est qu'il n'était point à leurs yeux une compensation suffisante pour les corvées de toutes sortes

qu'il entraînait avec lui. En 1465, les habitants de Gray-la-Ville, d'Esmoulins et de Velet, furent condamnés à faire le guet et la garde au château de Gray, où ils étaient *retra-hauts*, et à réparer ses menues fortifications. Il en fut de même pour les habitants des seigneuries de la Rivière, de Jougne et de Rochejean, qui prétendaient aussi se dispenser de pareille obligation en sacrifiant leur droit de retraite dans ces trois châteaux.

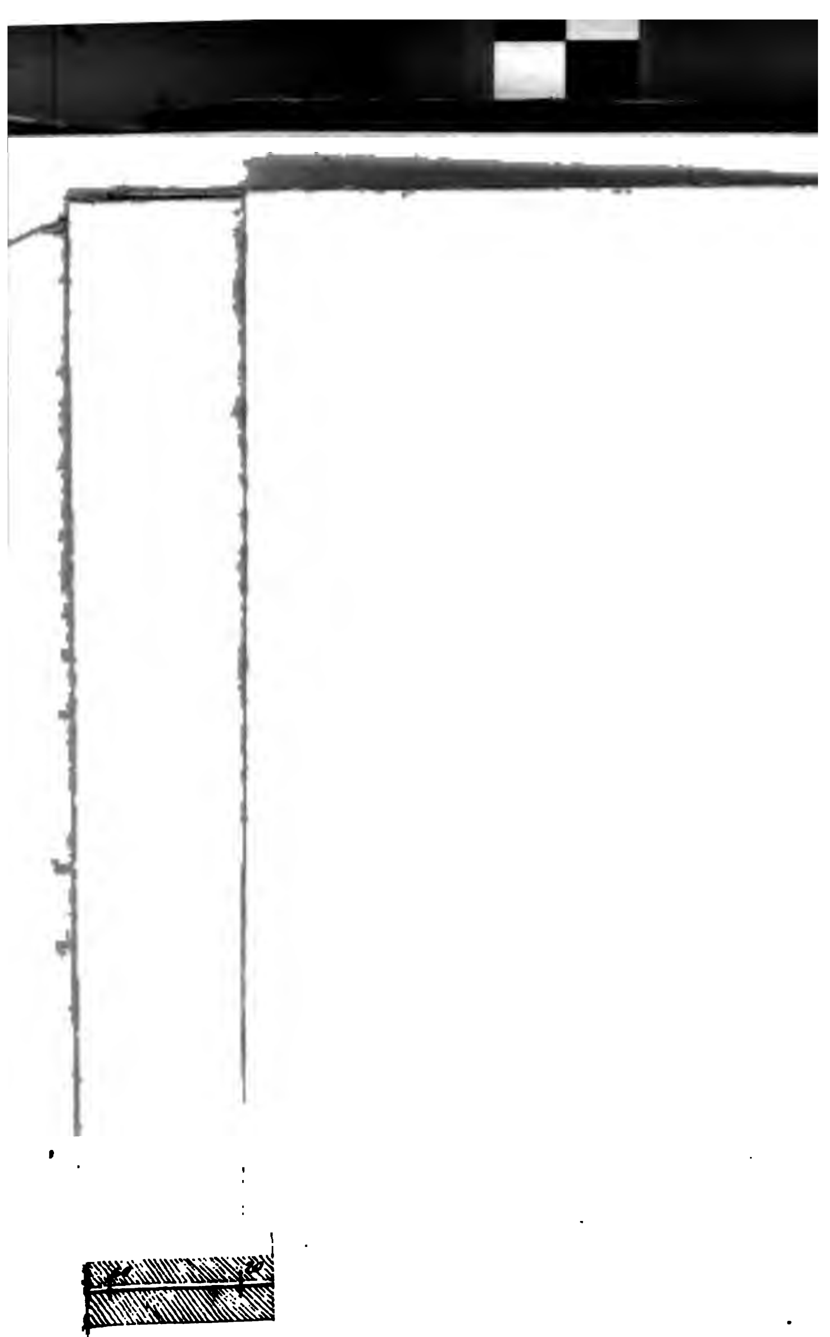
En vérité, c'est le cas de le dire : jamais rien n'a surpassé les malheurs de ces pauvres gens : guerres des seigneurs entre eux, guerres des barons contre les comtes de Bourgogne, ravages des grandes compagnies, ils ont tout subi, tout enduré. Victimes des querelles d'autrui, ils n'ont pris part à aucune d'elles comme masse populaire ; et ils ne le pouvaient pas, avons-nous dit. Ce n'est que durant les guerres de la succession de Bourgogne que l'on voit apparaître pour la première fois un sentiment national, un intérêt franc-comtois, une volonté partie des masses et qui poursuit un but. Nos pères alors sont dominés par deux sentiments : l'amour de leur prince et la haine de l'étranger ; et dès ce moment la nationalité de notre pays est fondée ; il y a désormais un peuple, un gouvernement et une patrie.

Nous venons de jeter un coup d'œil rapide sur la première période de l'histoire des institutions municipales ; essayons maintenant de découvrir ce qu'elle a pu nous léguer de documents et d'actes écrits par ses contemporains. Cette recherche sera facile, car ce qui manquait à cette époque, c'était, comme nous l'avons

dit, la matière administrative ; on écrivait peu, parce qu'on avait peu à écrire. Dans un pays où le pouvoir central existe à peine ou n'agit pas, il n'y a pas prétexte à la bureaucratie. N'allons donc pas chercher dans les archives de ce temps-là les mille correspondances, les relations sans fin entretenues de nos jours avec le gouvernement, et qui sont la charge et la surcharge des mairies actuelles. Alors on ne faisait pas, ou l'on faisait seul ce qu'il faut faire maintenant de concert avec tout le monde ; je dis avec tout le monde, car il n'y a si petit employé de département et de ministère qui n'ait un peu le droit de se mêler de la commune, n'importe à quel titre.

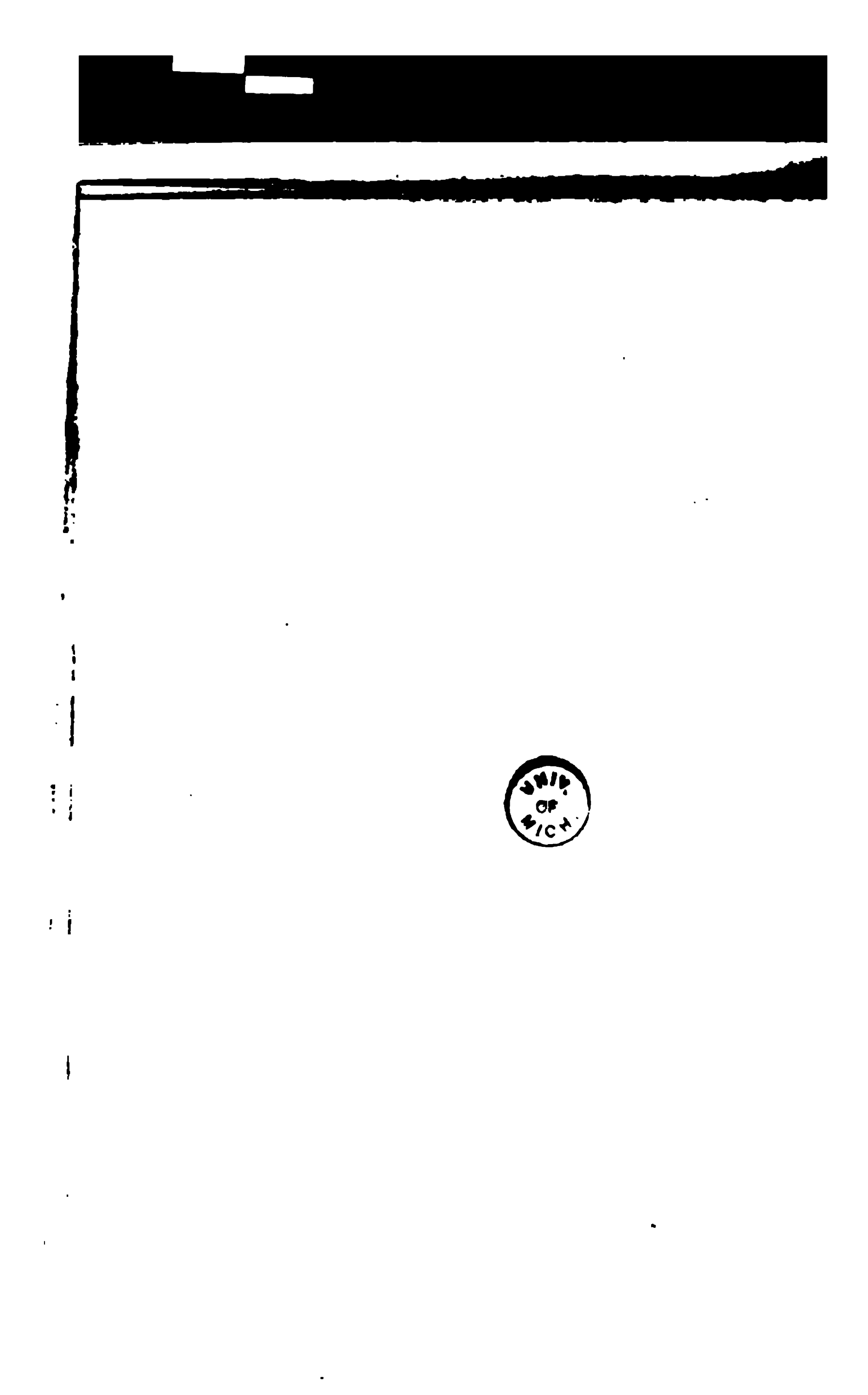
Les intérêts qu'avaient à débattre et à défendre les corps municipaux concernaient : l'imposition des jets de commune, la délimitation du territoire, l'achat ou la vente de terrains communaux, les traités avec le seigneur, avec le curé, l'administration des forêts, les règlements sur la pâture, l'entretien des édifices publics, etc. L'importance de ces intérêts est manifeste, mais il faut reconnaître qu'elle était bien relative pour ce temps-là. Comme la commune ne faisait de que naître, on comprend que son intelligence et son action aient été proportionnelles à son point de départ ; c'est là, du reste, ce que nous avons déjà prouvé.

Quant aux documents qui nous restent de cette époque, il faut prémettre qu'on n'écrivait pas les délibérations municipales ; ou, si on le faisait, ce n'était que dans des occasions et pour des matières importantes ;



gathe a Besancon

ST.E. ANN



mais alors on les rédigeait avec une grande concision (1). Les comptes de commune s'écrivaient quelquefois, mais toujours avec peu de détails. Les scribes ordinaires de ces sortes de documents étaient presque toujours des prêtres ou des officiers du seigneur, le tabellion, le procureur ou le greffier de la justice. On voit encore quelques traités de parcours faits entre les communes, et un bien petit nombre d'actes concernant les matières que je viens d'indiquer : les guerres et les incendies en ont détruit la presque totalité.

§ II.

Nous voici arrivés à la seconde période, qui est celle du développement municipal. Je la fais remonter à la fin du xve siècle, non pas que chacune des choses qui s'y rapportent et qui la constituent ait précisément cette date, mais par ce qu'à cette époque nous voyons se produire les conséquences de l'affaiblissement de la féodalité, fait capital, qui a modifié profondément les conditions d'existence de la commune.

Tant que le pouvoir des seigneurs fut armé et prédominant, il ne put y avoir de place dans le pays ni pour le prince, ni pour un gouvernement central, ni pour le parlement, ni pour une organisation municipale sérieuse. Mais dès que ce pouvoir fut ébranlé, puis abattu, chacune de ces grandes existences sociales, jusqu'alors gê-

(1) Le plus ancien registre des délibérations municipales de la ville de Besançon remonte à l'année 1289. A Saint-Omer, il date de 1247.

née et comprimée dans son action, put se montrer dans toute sa force et remplir sa mission. Je dirai plus, ce fut à leur profit, par leur moyen et en vue du progrès que s'accomplit cette révolution. La commune en devint plus libre, mais sans qu'il y eût excès, car la société d'alors avait soif d'unité, et, par instinct, n'entendait recommencer l'anarchie sous aucune forme et sous aucun prétexte. De son côté, le pouvoir central, par le recours au prince, par l'appel au parlement, par la justice de ses officiers, mit son omnipotence à la place de celle du seigneur, et le remplaça dans la sanction qu'il fallait donner à certains actes de la commune.

Mais ce n'était pas seulement le pouvoir politique qui s'échappait des mains des nobles ; la richesse elle-même semblait encore s'éloigner d'eux. En quittant sa vie tout indépendante, pour aller à la cour ou briller dans les armées, le noble se créa de nouveaux besoins et y mit en jeu sa fortune. Ses revenus épuisés, il vendit ou acensa aux communes des bois, des terres, et leur donna à prix d'argent de nouveaux priviléges. De cette manière les terrains communaux furent considérablement accrus, et quelques-uns des éléments constitutifs du régime municipal enfin complétés.

Comme notre histoire en témoigne, cette détresse financière fut générale parmi la noblesse, différant en cela de celle qui s'était vue du temps des croisades, où le besoin d'argent ne fut que personnel à certains nobles, soit pour s'équiper, soit pour se racheter. A cette époque reculée, et c'est encore une différence que je signale, les croisés avaient vendu ou cédé leurs biens à

des membres de leurs familles, à d'autres seigneurs ou à des couvents ; cette fois, au contraire, les biens des nobles furent achetés en partie par les communes, par les particuliers : ce fut la nation qui s'enrichit (1).

J'arrive maintenant à signaler les modifications survenues dans la constitution du régime municipal. Dans les premiers temps, la vie de commune était à peine organisée, ou ne l'était encore que d'après les données les plus simples et les plus élémentaires. A la vérité, il y avait des échevins, en d'autres termes un pouvoir exécutif; mais le plus souvent il n'y avait pas de conseil municipal, l'assemblée générale des habitants en tenait lieu. Comme les matières qui pouvaient intéresser la commune étaient peu nombreuses, il n'y avait pas prétexte à des convocations bien fréquentes, et ce régime était tolérable. Mais une fois qu'il y eut plus d'intérêts à sauvegarder et que la population se fut accrue, il devint presque impossible de continuer à vivre sous un pareil régime; les assemblées générales se multipliaient, et le peuple s'en fatiguait. On eut alors l'idée de créer les conseils municipaux (2), sorte de pouvoir législatif,

(1) On se ferait difficilement une idée de la quantité de terres nobles et de seigneuries qui furent mises en vente en Franche-Comté, aux XVIe et XVIIe siècles ; la noblesse s'était ruinée dans les guerres de Flandres et dans celles de la province. En 1605, Marc-Claude de Rye, seigneur de Bouclans, déclare, dans un placet présenté à l'archiduc Albert, que, « *durant les dernières* » *guerres, il s'est endetté de plus de* 5,000 *écus.* »

(2) Voici ce que le professeur Bourgon dit sur ce sujet, dans son *Histoire de Pontarlier:*

également nommé par le peuple et appelé à donner son avis aux échevins. Dans certains cas, ces conseils pouvaient s'adjoindre *les plus notables habitants* de la commune ; et dans d'autres, ils en référaient au *communal*, c'est-à-dire à l'assemblée de tous les habitants.

Le mode d'élection se compliqua aussi avec le temps ; il était direct ou à plusieurs degrés. Dans certains bourgs, la population était divisée par quartiers, et chacun d'eux se faisait représenter au conseil ; à Vercel il y en avait quatre, autrement appelés *les quatre palettes ;* ils nommaient chacun trois prud'hommes, et ceux-ci faisaient seuls l'élection des trois échevins, sauf toutefois l'approbation du *communal*. A Arinthod, la nomination des six notables se faisait par voie de scrutin et par billet ; le *clergé* avait un notable ; les *praticiens et notaires* un ; les *marchands et chirurgiens* deux ; les *laboureurs et artisans* deux. La création des secrétaires, des commis aux répartements, des receveurs communaux et des auditeurs de comptes fut postérieure à celle dont je viens de parler. L'adjonction de ces nouveaux employés fut-elle un perfectionnement ou une complication de l'institution, c'est ce que je ne veux pas décider.

« La Rivière, comme beaucoup d'autres lieux, possédait des
» magistrats ou échevins, élus chaque année par les habitants, et
» chargés de l'administration des affaires du bourg. Il paraîtrait
» qu'on avait peine à réunir les bourgeois en assemblée générale :
» en conséquence, il fut décidé qu'on nommerait tous les ans six
» notables pris parmi eux, qui donneraient leurs conseils aux
» échevins et prud'hommes. » (*Invent. de Châlons.*)

La nouvelle phase de la vie communale nous présente le spectacle d'une activité et d'une énergie remarquables. La commune commence ses luttes contre les droits du seigneur, cherche à diminuer ceux du curé et s'entreprend avec tous ses voisins. Aux siéges du bailliage et du parlement, comme près du gouverneur, elle entretient *son avocat ordinaire*, qui lui sert de conseil et plaide toutes ses causes. On dirait vraiment qu'elle eût hérité de l'humeur entreprenante des anciens barons. Que l'on se garde bien toutefois de la condamner; elle ne fait après tout que se mettre à la place qui lui est naturellement assignée dans l'ordre nouveau ; et c'est pour cela qu'elle élimine des obstacles, redresse des torts, et cherche de tous côtés les éléments de vie dont elle a besoin.

Il ne lui est pas nécessaire d'usurper pour devenir maîtresse ; par cela seul qu'elle a de la force et de l'énergie, beaucoup de choses viennent à elle naturellement et par nécessité. Bien plus, elle-même, c'est-à-dire son érection, devient la nécessité de l'époque ; dès la fin du XVI[e] siècle, il ne fut plus permis aux seigneurs de s'opposer à son établissement, même dans les villages mainmortables. Le souverain ayant autorisé les communautés de son domaine, l'usage s'établit de les permettre dans toute l'étendue de la province. Dès lors les communes *purent s'assembler pour régler les impositions et subsides royaux, élire des échevins, des commis aux répartements, des forestiers, déterminer le temps de faire les vendanges et les foins, délibérer sur la conservation des communaux, et demander ou défendre en*

justice à l'occasion de leurs biens. (Œuvres de Dunod : Observations sur la coutume.)

On ne peut assez l'admirer, il est peu de communes rurales, depuis leur affranchissement jusqu'à la conquête des Français, qui nous montrent au milieu d'elles des divisions de partis, des élections municipales entachées de violence ou de corruption, et des administrateurs concussionnaires. Mais au XVIIIe siècle, il faut le dire, ce bel accord commence à être ébranlé, et la division se montre dans plusieurs communes.

Certes, il était bien à propos que la commune s'accrût en forces et en ressources ; le malheur des temps voulait que la guerre fût presque continuelle dans notre pays, et il fallait être fort pour lui résister. Aux XVIe et XVIIe siècles, alors que les ennemis ravageaient la province, nous voyons la commune épuiser ses ressources pour la plus belle des causes, contracter des dettes, relever les courages abattus et prendre quelquefois les résolutions les plus énergiques. Que d'exemples n'en pourrions-nous pas citer! mais il n'y en a pas de plus admirable que la défense des habitants d'Arcey, en 1674 ; celle de Semmadon en 1569 ; celles de Morteau en 1639, et de Saint-Lupicin en 1674, etc., etc.

Mais l'héroïsme, quel qu'en soit le degré, n'enlève pas l'aiguillon de la douleur. On comprend le désespoir de nos pères au milieu des maux qu'ils enduraient. Quelle tristesse, en vérité, quelle amère préoccupation se manifestent dans leurs délibérations municipales ! on les y voit malheureux et pourtant résignés ; leur première pensée est de ne pas s'abandonner eux-mêmes,

quand tout autour d'eux les abandonne. Il faut voir dans nos archives l'émouvant tableau de leurs misères ; en voici les traits les plus frappants, je n'y ajoute ni n'en retranche rien : c'est l'analyse fidèle de nos archives.

A la nouvelle du danger, la commune délibère ; elle envoie des espions s'assurer de la marche de l'ennemi ; elle fait cacher tout ce qu'elle a de plus précieux, les vases sacrés et les archives. Elle distribue des armes, nomme des capitaines, fait creuser des retranchements à l'entrée du village, ou fortifier le lieu qui doit servir de retraite, un bois ou une caverne. Elle prend ces précautions, dis-je ; mais elle n'a pas fini que déjà l'ennemi est arrivé. Le feu est mis au village ; les habitants sont poursuivis dans les forêts, traqués dans les cavernes ; une partie meurt et l'autre n'a plus de pain : la misère est à son comble. Enfin l'ennemi se retire ; les victimes qui lui ont échappé reviennent ; elles errent dans leurs maisons en cendres comme des spectres dans un château en ruine. Cependant la chaumière se relève, l'église se répare ; on semble respirer. Le conseil municipal s'assemble ; sa première délibération est pour aviser aux moyens de payer l'intérêt de sa dette ; il impose un jet sur tous les habitants, et se voit réduit à punir les malheureux qui mangent les épis de blé encore verts.

Voilà ce que nos archives nous apprennent sur ces jours néfastes : la guerre en faisait tous les maux. Comme nous l'avons dit, les communes se préoccupaient beaucoup de la conservation de leurs archives ; celles qui étaient voisines de la Suisse n'allaient pas autre part

chercher meilleure garde, ni plus sûr abri. Besançon, à l'époque surtout où il était ville impériale et neutre, était encore un asile sûr et préféré. Mais quand le temps ou la distance des lieux ne permettait pas d'aller jusque là, on portait ces objets dans une caverne ou dans une place forte voisine. C'était les abandonner un peu au hasard, car il n'arrivait que trop souvent que l'humidité les mettait en pourriture, ou que la place forte était prise par l'ennemi, qui ne cessait de la piller que pour y mettre le feu. C'est ainsi qu'il faut expliquer la perte d'une grande partie de nos documents historiques. Depuis la prise du château de Grimont par les Français, en 1479, qui amena la destruction des archives de nos comtes, jusqu'à notre réunion à la France, les désastres essuyés par nos archives communales furent aussi fréquents qu'impossibles à réparer (1).

Mais la guerre n'était pas le seul danger qu'elles coururent ; il fallait encore les défendre et contre les incendies locaux, et contre les soustractions que ne craignaient pas de commettre les particuliers. Pour réprimer celles-ci, il fallait avoir recours aux *monitoires* des archevêques : c'était là le moyen le plus efficace et le plus ordinaire des communes ; leurs délibérations et leurs comptes de dépenses le témoignent assez.

Malgré toutes ces pertes, et telles qu'elles sont encore, nos archives offrent des ressources précieuses,

(1) Lors de la prise du château de Chevreau, en 1636, les archives communales qui y étaient renfermées, notamment une partie de celles d'Augéa, furent consumées dans l'incendie.

indispensables pour l'écrivain qui veut traiter l'histoire de la Franche-Comté. Ce n'est que là que l'on peut apprécier l'administration de la commune et la part qu'elle prend aux intérêts et aux besoins généraux du pays. On y trouve aussi consignés des faits d'une haute portée pour l'histoire de la province ; ainsi : de précieux détails sur les opérations militaires de nos ennemis au temps des guerres de la province, les efforts faits pour défendre le pays, l'embarras financier des communes, la misère des populations, l'administration temporelle du clergé, l'état civil des personnes, la condition des terres, l'organisation de la justice, de l'instruction publique, les préjugés et les usages populaires, etc.

Toutes ces choses sont renfermées dans ces archives, et se déduisent de la lecture des chartes d'affranchissement, des délibérations municipales, des comptes de commune, de seigneurie, de fabrique et de familiarité, des règlements de droits curiaux, des assises de la justice, des terriers, des pièces concernant les procès de la commune, etc. Il y a là-dedans beaucoup à lire et à noter, comme on le voit.

Je termine là, Monsieur, cet aperçu historique sur nos communes rurales et sur leurs archives. Quoique bien court, il peut encore, je l'espère, servir à donner une idée de l'importance de ce genre d'étude, et montrer à combien de sources il est encore permis de puiser pour l'histoire de la province. Je vous remercie, monsieur, de la communication que vous avez bien voulu faire à l'Académie de mes lettres précédentes ; je ne puis trouver nulle part que chez elle un juge meilleur

ni plus indulgent, et tout mon bonheur est de mériter, si je le peux, son encouragement et son approbation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression des sentiments respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

C. Fleury-Bergier.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1852.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1852, décernera les prix suivants :

PRIX D'HISTOIRE. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre ou une Eglise de la province.* Sont exceptées : *la Ville de Gray, les Maisons de Joux et de Montfaucon, les Abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil et Saint-Claude,* sur lesquelles l'Académie à des renseignements suffisants.

Les biographies sont également exclues de ce concours.

PRIX D'ÉLOQUENCE. — Médaille de 300 francs. — Eloge de *Joseph Droz,* membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

PRIX DE POÉSIE. — Médaille de 200 francs. — *La mort de Jacques de Molay.*

PRIX DE PHILOSOPHIE MORALE. — Médaille de 300 francs. — *Signaler les améliorations que réclame l'instruction publique dans l'état actuel de la société.*

Les concurrents ne signeront point leurs mémoires ; ils y attacheront seulement une sentence ou devise,

qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces Mémoires seront envoyés *francs de port*, au Secrétaire de l'Académie, avant le 1er juin.

Le Secrétaire perpétuel,

F. PERRON.

ÉLECTIONS.

Dans sa séance du 25 août, l'académie a nommé :

Associé résidant,

M. BROUZÈS, Proviseur au Lycée de Besançon.

Associé correspondant né dans la province,

M. Armand DALLOZ, à Paris.

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

—

Pièces dont l'Académie a voté l'impression.

Besançon, imp. de Dodivers et Cie, success. de L. de Sainte-Agathe, Grande-Rue, 42, imprimeurs de l'Académie.



9-

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1852.

Président annuel,

M. WEISS,

REMPLACÉ PAR M. PÉRENNÈS,

VICE-PRÉSIDENT.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

L'année 1852, qui était pour la France l'objet d'une préoccupation si vive et d'une inquiétude aujourd'hui heureusement calmée, a un intérêt particulier pour l'Académie, dont elle accomplit la première période séculaire. Pour répondre à la solennité de cet anniversaire, vous aviez appelé à l'honneur de vous présider un honorable confrère que son mérite éminent désignait à vos suffrages, et dont l'absence, si regrettable pour tous, l'est surtout pour moi qui sens mieux que personne

combien il est difficile de le suppléer, même pour quelques instants. M. Weiss, avec cette connaissance exacte de notre histoire, qui est un de ses priviléges, vous eût retracé le tableau de l'Académie naissante ; il vous eût rappelé ses premiers travaux, ses premiers succès ; il vous eût fait suivre d'année en année ses progrès et ses développements, et les paroles de notre savant ami, accueillies comme toujours par votre sympathie, auraient sans doute eu pour effet d'accroître encore, s'il est possible, le zèle qui vous anime pour les intérêts de cette société.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai d'autre titre à vos indulgents suffrages que ma bonne volonté, mais qui sens toutefois que votre choix oblige, je viens pour répondre à votre attente, non pas essayer de faire ce qu'un autre eût si bien fait, mais retracer sommairement les principales circonstances qui présidèrent à la création de l'Académie, et les vues qui la dirigèrent dans le cours de son existence, jusqu'au moment où elle disparut avec tant d'autres institutions utiles, emportée par l'ouragan révolutionnaire qui passait sur la France. Il y a profit pour les corporations, comme pour les individus à remonter par la pensée au premier âge de leur vie, et à récapituler les faits saillants qui ont marqué leur carrière.

Le règne de Louis XIV avait donné une puissante impulsion à l'esprit français. Les arts avaient pris un vaste essor ; la littérature s'était enrichie de chefs-d'œuvre immortels, et la langue assouplie et perfectionnée était devenue celle du monde civilisé. Les lumières et le goût

des lettres se répandaient insensiblement dans la nation, et le nombre des esprits cultivés s'accroissait chaque jour ; mais il fallait un certain intervalle pour que la France entière reçût l'influence de cette glorieuse époque. Le mouvement intellectuel est, comme le mouvement physique, soumis aux conditions du temps et de l'espace. Ce ne fut que dans le siècle suivant que le progrès se généralisa et se fit sentir sur tous les points du royaume.

Les diverses Académies érigées à Paris, comme des foyers de lumières qui rayonnaient dans tous les sens, étaient demeurées, durant tout le XVII[e] siècle, le privilége à peu près exclusif de la capitale (1), et leur action sur la masse de la nation avait été nécessairement limitée. Mais bientôt on vit dans la province s'allumer successi-

(1) Il est vrai cependant que quelques académies s'établirent dans les provinces sur la fin du XVII[e] siècle. Ces fondations furent dues à quelque circonstance particulière qui développa tout d'abord dans certaines villes l'émulation littéraire que les travaux de l'Académie française commençaient à faire naître. Celle d'Arles, instituée en 1668, eut pour protecteur un membre de cette illustre compagnie, le duc de Saint-Aignan. Celle de Soissons, fondée en 1674, tenait à honneur d'être regardée comme fille de l'Académie parisienne. Elle lui envoyait chaque année, en tribut, une pièce d'éloquence ; et, pour consacrer sa filiation, elle avait fait graver sur son sceau un aiglon s'élevant vers le soleil à la suite d'un aigle, avec cette devise : *Maternis ausibus audax*. L'Académie de Nîmes, établie en 1682, prit pour devise une couronne de palmes, avec ces mots : *Æmula lauri*, qui faisaient allusion à la couronne de laurier de l'Académie française.

vement, et par une sorte de communication électrique, un grand nombre de foyers semblables, moins brillants sans doute, mais qui, rayonnant aussi dans la sphère qui leur était propre, portèrent la lumière et la vie intellectuelle jusqu'aux extrémités les plus reculées de la France. Les habitants du Midi, que distinguent la vivacité de l'esprit et un goût prononcé pour les arts, eurent l'honneur d'entrer les premiers dans cette voie nouvelle. En 1750, on comptait en France vingt-trois Académies de province. Celle de Dijon, notre voisine, avait été inaugurée en 1740. Celle de Besançon le fut en 1752. Les Académies de Metz, de Rennes, de Strasbourg, de Lille ne furent fondées que plus tard.

Ce serait une erreur de croire que ces sociétés littéraires ne durent la naissance qu'à un acte du bon plaisir royal; presque partout, au contraire, elles naquirent d'elles-mêmes, comme l'Académie française dans la maison de Conrart. Seulement, lorsqu'elles commençaient à être connues, le roi, sur la demande de quelque protecteur officieux, par un acte de sa volonté souveraine, les ralliait à l'autorité en leur donnant une constitution légale et les droits d'une existence publique. C'est ce qui eut lieu à Besançon.

Il y avait alors dans notre ville un avocat également renommé par son savoir et par son éloquence. C'était M. Biétrix de Pelousey, qui devint plus tard conseiller au parlement. A la connaissance profonde des lois il joignait un vif sentiment des arts et un goût passionné pour les lettres; au milieu de ses travaux d'avocat, il avait trouvé le loisir de former une association qui

s'assemblait chez lui chaque semaine, et dont les réunions étaient consacrées à traiter alternativement un sujet d'éloquence et un point d'histoire. Sa demeure fut le berceau de l'Académie (1). Un descendant de la maison de Lorraine, que l'éclat de son nom appelait à tous les honneurs, mais que sa modestie retenait à Besançon, dans la retraite où il vivait en sage, content du bonheur obscur que lui procurait une union bien assortie, le marquis du Châtelet, ralliait autour de lui plusieurs hommes d'esprit, et les excitait par son exemple à chercher dans les lettres de douces et pures jouissances (2).

Le siége de premier président du parlement de la province était occupé à la même époque par M. de Quinsonnas; c'était un homme d'une sensibilité délicate, d'une imagination vive, d'un caractère naturellement disposé à l'enthousiasme, qui parlait et écrivait sa langue avec une remarquable élégance, et composait des vers pleins de feu, mais d'une facilité souvent incorrecte (3). M. de Quinsonnas était l'ami du marquis du Châtelet. Il avait applaudi aux réunions littéraires dont M. de Pelousey était l'âme, et où il avait lui-même sa place marquée; mais il comprit que ces

(1) Voir les lettres patentes de 1752, et le compte rendu de la séance publique du 24 août 1756.

(2) Voir son éloge historique, par l'abbé Talbert, dans les mémoires manuscrits de l'Académie.

(3) Voir l'éloge historique de ce magistrat, par M. de Courbouzon, dans le procès-verbal de la séance publique de l'Académie du 24 août 1757.

réunions, pour avoir une influence durable sur l'avenir du pays, devaient être à l'abri de toute interruption et de tout dérangement, et qu'il convenait de resserrer, de consacrer en quelque sorte les liens de cette association, en lui donnant un caractère public. Zélé pour les intérêts de la Franche-Comté, qu'il aimait à titre d'enfant adoptif, avec toute la chaleur d'âme dont il était capable, il pensa qu'il était de l'honneur de la province de ne pas demeurer au-dessous de ses voisines dans la carrière des travaux de l'esprit, et d'ouvrir comme elles un asile permanent à tous les genres de talents et d'études. Il projeta l'établissement d'une Académie régulière à Besançon, et il se crut assuré du succès, lorsqu'il apprit la nomination de M. de Beaumont à l'intendance de la Franche-Comté (1). Tous deux s'associèrent pour tracer le plan de cette institution, qu'ils soumirent au gouverneur du comté de Bourgogne.

Le duc de Tallard était du nombre de ces grands sei-

(1) M. de Beaumont a laissé d'honorables souvenirs dans cette province. C'est à lui qu'est due la construction des casernes de Saint-Pierre. Il fit exécuter des travaux considérables pour faciliter l'accès des grottes d'Osselle, élargir différents portiques qui donnent entrée dans les cavernes, et rendre praticable, au moyen d'un pont, un passage que l'écoulement des eaux souterraines empêchait de franchir. L'Académie composa à cette occasion l'inscription suivante, qui fut placée à l'entrée des grottes :

LUSIT EXORNANDO NATURA,
NATURÆ SCRUTATORI PROFUIT APERIENDO,
REGNANTE LUDOVICO XV,
JOAN. LUD. DE BEAUMONT PRÆTOR 1751.

gneurs d'autrefois, qui pensaient que la noblesse était moins dans le sang que dans le cœur, qu'elle imposait des obligations rigoureuses, et qu'elle devait se faire reconnaître surtout à la générosité de ses sentiments. Il accueillit avec une vive sympathie le projet qui lui était communiqué. Il promit sa bienveillante entremise, et offrit d'assurer un capital de 20,000 fr., destiné à fonder deux prix annuels et à pourvoir aux dépenses qu'exigerait la tenue des assemblées.

Les lettres patentes du roi qui autorisent l'établissement de l'Académie de Besançon sont du mois de juin 1752; elles furent enregistrées au parlement au mois de juillet suivant. La société, d'après sa constitution, se composait de quarante membres, y compris les quatre directeurs-nés qui étaient les premières autorités de la province, et le protecteur qui devait toujours être le gouverneur du comté de Bourgogne (1).

La Franche-Comté comptait alors un grand nombre d'hommes recommandables par leurs talents et leurs lumières. La ville de Besançon en particulier, semblait réaliser le mot de Caton l'ancien sur la Gaule entière : *Pleraque Gallia duas res industriosissimè persequitur : rem militarem et argutè loqui* (2). Il y avait en effet

(1) D'après ses statuts, le sceau de l'Académie représente le temple des Muses sur un mont escarpé. La porte est à demi ouverte, ayant d'un côté Thémis et de l'autre Minerve, avec ces mots : *Laboribus omnia.*

(2) Dans presque toute la Gaule, on s'applique avec le plus grand soin à deux choses : à l'art militaire et à l'éloquence.

M. Cato, orig.

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

—

vérité extrême dans le choix des associés, et voulait que l'Académie se bornât à nommer, dans certaines villes, de simples correspondants qui n'obtiendraient le titre d'associé que lorsqu'ils l'auraient mérité par leurs services. Au premier don qu'il avait fait, en 1752, il ajouta, l'année suivante, celui d'une somme de 2,400 fr. pour être employée à l'ameublement de la salle des séances et aux frais de bureau. Le duc de Tallard ne survécut que peu d'années à la fondation de la société dont il s'était fait le patron généreux. Il eut pour successeur, en 1756, le maréchal duc de Duras.

Dès l'origine, les relations les plus bienveillantes s'établirent entre le corps municipal et l'Académie. Sur la fin de 1752 une nouvelle place d'académicien-né fut créée pour le maire, et la ville s'empressa de faire don à la compagnie d'une somme annuelle de 600 livres, tant pour subvenir à ses dépenses d'intérieur que pour fonder un troisième prix dont le sujet devait être une question d'art et d'industrie (1).

Par une heureuse prévoyance, les statuts de la société avaient appelé la religion à présider à ses fêtes, et avaient banni de ses séances tout ce qui pouvait troubler la concorde des esprits. Les matières de politique et de religion, les sujets licencieux ou satiriques lui étaient sévèrement interdits (2), mais un champ assez vaste était ouvert d'ailleurs à ses travaux. Elle devait seconder le progrès des lettres, encourager les sciences et les

(1) Délibération des officiers de l'hôtel de ville de Besançon, du 8 janvier 1753.

(2) Article XIII des règlements et statuts.

9 -

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1852.

Président annuel,

M. WEISS,

REMPLACÉ PAR M. PÉRENNÈS,

VICE-PRÉSIDENT.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

L'année 1852, qui était pour la France l'objet d'une préoccupation si vive et d'une inquiétude aujourd'hui heureusement calmée, a un intérêt particulier pour l'Académie, dont elle accomplit la première période séculaire. Pour répondre à la solennité de cet anniversaire, vous aviez appelé à l'honneur de vous présider un honorable confrere que son mérite éminent désignait à vos suffrages, et dont l'absence, si regrettable pour tous, l'est surtout pour moi qui sens mieux que personne

combien il est difficile de le suppléer, même pour quelques instants. M. Weiss, avec cette connaissance exacte de notre histoire, qui est un de ses priviléges, vous eût retracé le tableau de l'Académie naissante ; il vous eût rappelé ses premiers travaux, ses premiers succès ; il vous eût fait suivre d'année en année ses progrès et ses développements, et les paroles de notre savant ami, accueillies comme toujours par votre sympathie, auraient sans doute eu pour effet d'accroître encore, s'il est possible, le zèle qui vous anime pour les intérêts de cette société.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai d'autre titre à vos indulgents suffrages que ma bonne volonté, mais qui sens toutefois que votre choix oblige, je viens pour répondre à votre attente, non pas essayer de faire ce qu'un autre eût si bien fait, mais retracer sommairement les principales circonstances qui présidèrent à la création de l'Académie, et les vues qui la dirigèrent dans le cours de son existence, jusqu'au moment où elle disparut avec tant d'autres institutions utiles, emportée par l'ouragan révolutionnaire qui passait sur la France. Il y a profit pour les corporations, comme pour les individus à remonter par la pensée au premier âge de leur vie, et à récapituler les faits saillants qui ont marqué leur carrière.

Le règne de Louis XIV avait donné une puissante impulsion à l'esprit français. Les arts avaient pris un vaste essor ; la littérature s'était enrichie de chefs-d'œuvre immortels, et la langue assouplie et perfectionnée était devenue celle du monde civilisé. Les lumières et le goût

des lettres se répandaient insensiblement dans la nation, et le nombre des esprits cultivés s'accroissait chaque jour ; mais il fallait un certain intervalle pour que la France entière reçût l'influence de cette glorieuse époque. Le mouvement intellectuel est, comme le mouvement physique, soumis aux conditions du temps et de l'espace. Ce ne fut que dans le siècle suivant que le progrès se généralisa et se fit sentir sur tous les points du royaume.

Les diverses Académies érigées à Paris, comme des foyers de lumières qui rayonnaient dans tous les sens, étaient demeurées, durant tout le XVIIe siècle, le privilége à peu près exclusif de la capitale (1), et leur action sur la masse de la nation avait été nécessairement limitée. Mais bientôt on vit dans la province s'allumer successi-

(1) Il est vrai cependant que quelques académies s'établirent dans les provinces sur la fin du XVIIe siècle. Ces fondations furent dues à quelque circonstance particulière qui développa tout d'abord dans certaines villes l'émulation littéraire que les travaux de l'Académie française commençaient à faire naître. Celle d'Arles, instituée en 1668, eut pour protecteur un membre de cette illustre compagnie, le duc de Saint-Aignan. Celle de Soissons, fondée en 1674, tenait à honneur d'être regardée comme fille de l'Académie parisienne. Elle lui envoyait chaque année, en tribut, une pièce d'éloquence ; et, pour consacrer sa filiation, elle avait fait graver sur son sceau un aiglon s'élevant vers le soleil à la suite d'un aigle, avec cette devise : *Maternis ausibus audax*. L'Académie de Nîmes, établie en 1682, prit pour devise une couronne de palmes, avec ces mots : *Æmula lauri*, qui faisaient allusion à la couronne de laurier de l'Académie française.

taux indigènes pour les arts ; les graines, les légumes, les plantes à introduire avec succès dans la Franche-Comté ; l'extension du commerce et de l'industrie, les perfectionnements de l'agriculture, de la métallurgie, des machines hydrauliques, des fourneaux, des salines, des manufactures et fabriques de toute espèce.

L'appel de l'Académie fut entendu et elle eut la gloire de mettre en lumière des talents ignorés et qui peut-être s'ignoraient eux-mêmes. Un jeune ecclésiastique, curé d'un village de la montagne, remporta deux prix dans le premier concours. Encouragé par ce succès, il rentra chaque année dans la lice où ses efforts lui méritèrent de nouveaux triomphes, jusqu'au moment où ses juges l'appelèrent à siéger dans leurs rangs. Cette circonstance n'est pas indifférente. L'Académie en le conviant à ses luttes littéraires et en lui décernant des distinctions méritées, eut l'honneur de préparer à la religion un athlète intrépide et victorieux, car cet ecclésiastique était l'abbé Bergier ; c'était l'auteur de divers ouvrages qui fixèrent l'attention de l'Europe chrétienne, et lui méritèrent, avec deux brefs de congratulation du saint siége, d'éclatants témoignages d'estime de la part de plusieurs souverains. D'autres ecclésiastiques franc-comtois suivirent ce noble exemple et obtinrent le même succès (1).

Un grand nombre de religieux, qui se vouaient à des travaux modestes à l'ombre des cloîtres, livrèrent à l'Aca-

(1) Il faut citer entre autres l'abbé Trouillet, curé d'Ornans, qui remporta plusieurs prix.

TABLE DES MATIÈRES.

de méthode et de précision, ses idées étaient appuyées d'exemples si frappants et de calculs si décisifs, que l'académie applaudit unanimement à son travail, qui serait encore utile à consulter aujourd'hui.

La question scientifique proposée pour 1772 était celle *des végétaux qui peuvent servir, en temps de disette, à la nourriture de l'homme.* Parmentier obtint le prix, et l'Académie eut à se féliciter d'avoir encouragé la première cet agronome distingué, auquel la France doit la naturalisation de la pomme de terre. Elle lui décerna plus tard le titre d'associé.

Ces concours publics avaient eu un grand retentissement. En 1776, l'abbé Talbert, président annuel de la compagnie, se félicitait en son nom d'avoir reçu des discours envoyés d'Yverdun, de Milan et de Venise. Des hommes d'un grand mérite, le P. Jaquet, Philippon de la Madeleine, de Grainville, Le Tourneur, traducteur d'Ioung et d'Ossian, Bernardin de Saint-Pierre, Parmentier, et plusieurs bénédictins illustres étaient venus disputer les couronnes aux jeunes écrivains franc-comtois. Deux dames osèrent entrer dans la lice, en 1777, sur une question qui intéressait particulièrement leur sexe : *L'influence de l'éducation des femmes.* L'une avait révélé son secret, l'autre le laissait deviner; on la reconnut à un mélange de raison, de grâce et de sensibilité. Mais l'Académie, cette fois, fut inhumaine; le prix fut ajourné, peut-être parce que les noms étaient connus. On peut sans inconvénient divulguer aujourd'hui un secret qui fut alors si mal gardé. L'une des aspirantes était Mme Brun de Maisonfort; l'autre se

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1852.

Président annuel,

M. WEISS,

REMPLACÉ PAR M. PÉRENNÈS,

VICE-PRÉSIDENT.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

L'année 1852, qui était pour la France l'objet d'une préoccupation si vive et d'une inquiétude aujourd'hui heureusement calmée, a un intérêt particulier pour l'Académie, dont elle accomplit la première période séculaire. Pour répondre à la solennité de cet anniversaire, vous aviez appelé à l'honneur de vous présider un honorable confrère que son mérite éminent désignait à vos suffrages, et dont l'absence, si regrettable pour tous, l'est surtout pour moi qui sens mieux que personne

combien il est difficile de le suppléer, même pour quelques instants. M. Weiss, avec cette connaissance exacte de notre histoire, qui est un de ses priviléges, vous eût retracé le tableau de l'Académie naissante ; il vous eût rappelé ses premiers travaux, ses premiers succès ; il vous eût fait suivre d'année en année ses progrès et ses développements, et les paroles de notre savant ami, accueillies comme toujours par votre sympathie, auraient sans doute eu pour effet d'accroître encore, s'il est possible, le zèle qui vous anime pour les intérêts de cette société.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai d'autre titre à vos indulgents suffrages que ma bonne volonté, mais qui sens toutefois que votre choix oblige, je viens pour répondre à votre attente, non pas essayer de faire ce qu'un autre eût si bien fait, mais retracer sommairement les principales circonstances qui présidèrent à la création de l'Académie, et les vues qui la dirigèrent dans le cours de son existence, jusqu'au moment où elle disparut avec tant d'autres institutions utiles, emportée par l'ouragan révolutionnaire qui passait sur la France. Il y a profit pour les corporations, comme pour les individus à remonter par la pensée au premier âge de leur vie, et à récapituler les faits saillants qui ont marqué leur carrière.

Le règne de Louis XIV avait donné une puissante impulsion à l'esprit français. Les arts avaient pris un vaste essor ; la littérature s'était enrichie de chefs-d'œuvre immortels, et la langue assouplie et perfectionnée était devenue celle du monde civilisé. Les lumières et le goût

des lettres se répandaient insensiblement dans la nation, et le nombre des esprits cultivés s'accroissait chaque jour; mais il fallait un certain intervalle pour que la France entière reçût l'influence de cette glorieuse époque. Le mouvement intellectuel est, comme le mouvement physique, soumis aux conditions du temps et de l'espace. Ce ne fut que dans le siècle suivant que le progrès se généralisa et se fit sentir sur tous les points du royaume.

Les diverses Académies érigées à Paris, comme des foyers de lumières qui rayonnaient dans tous les sens, étaient demeurées, durant tout le XVII[e] siècle, le privilége à peu près exclusif de la capitale (1), et leur action sur la masse de la nation avait été nécessairement limitée. Mais bientôt on vit dans la province s'allumer successi-

(1) Il est vrai cependant que quelques académies s'établirent dans les provinces sur la fin du XVII[e] siècle. Ces fondations furent dues à quelque circonstance particulière qui développa tout d'abord dans certaines villes l'émulation littéraire que les travaux de l'Académie française commençaient à faire naître. Celle d'Arles, instituée en 1668, eut pour protecteur un membre de cette illustre compagnie, le duc de Saint-Aignan. Celle de Soissons, fondée en 1674, tenait à honneur d'être regardée comme fille de l'Académie parisienne. Elle lui envoyait chaque année, en tribut, une pièce d'éloquence; et, pour consacrer sa filiation, elle avait fait graver sur son sceau un aiglon s'élevant vers le soleil à la suite d'un aigle, avec cette devise : *Maternis ausibus audax*. L'Académie de Nîmes, établie en 1682, prit pour devise une couronne de palmes, avec ces mots : *Æmula lauri*, qui faisaient allusion à la couronne de laurier de l'Académie française.

combien il est difficile de le suppléer, même pour quelques instants. M. Weiss, avec cette connaissance exacte de notre histoire, qui est un de ses priviléges, vous eût retracé le tableau de l'Académie naissante ; il vous eût rappelé ses premiers travaux, ses premiers succès ; il vous eût fait suivre d'année en année ses progrès et ses développements, et les paroles de notre savant ami, accueillies comme toujours par votre sympathie, auraient sans doute eu pour effet d'accroître encore, s'il est possible, le zèle qui vous anime pour les intérêts de cette société.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai d'autre titre à vos indulgents suffrages que ma bonne volonté, mais qui sens toutefois que votre choix oblige, je viens pour répondre à votre attente, non pas essayer de faire ce qu'un autre eût si bien fait, mais retracer sommairement les principales circonstances qui présidèrent à la création de l'Académie, et les vues qui la dirigèrent dans le cours de son existence, jusqu'au moment où elle disparut avec tant d'autres institutions utiles, emportée par l'ouragan révolutionnaire qui passait sur la France. Il y a profit pour les corporations, comme pour les individus à remonter par la pensée au premier âge de leur vie, et à récapituler les faits saillants qui ont marqué leur carrière.

Le règne de Louis XIV avait donné une puissante impulsion à l'esprit français. Les arts avaient pris un vaste essor ; la littérature s'était enrichie de chefs-d'œuvre immortels, et la langue assouplie et perfectionnée était devenue celle du monde civilisé. Les lumières et le goût

des lettres se répandaient insensiblement dans la nation, et le nombre des esprits cultivés s'accroissait chaque jour; mais il fallait un certain intervalle pour que la France entière reçût l'influence de cette glorieuse époque. Le mouvement intellectuel est, comme le mouvement physique, soumis aux conditions du temps et de l'espace. Ce ne fut que dans le siècle suivant que le progrès se généralisa et se fit sentir sur tous les points du royaume.

Les diverses Académies érigées à Paris, comme des foyers de lumières qui rayonnaient dans tous les sens, étaient demeurées, durant tout le XVII[e] siècle, le privilége à peu près exclusif de la capitale (1), et leur action sur la masse de la nation avait été nécessairement limitée. Mais bientôt on vit dans la province s'allumer successi-

(1) Il est vrai cependant que quelques académies s'établirent dans les provinces sur la fin du XVII[e] siècle. Ces fondations furent dues à quelque circonstance particulière qui développa tout d'abord dans certaines villes l'émulation littéraire que les travaux de l'Académie française commençaient à faire naître. Celle d'Arles, instituée en 1668, eut pour protecteur un membre de cette illustre compagnie, le duc de Saint-Aignan. Celle de Soissons, fondée en 1674, tenait à honneur d'être regardée comme fille de l'Académie parisienne. Elle lui envoyait chaque année, en tribut, une pièce d'éloquence; et, pour consacrer sa filiation, elle avait fait graver sur son sceau un aiglon s'élevant vers le soleil à la suite d'un aigle, avec cette devise : *Maternis ausibus audax.* L'Académie de Nîmes, établie en 1682, prit pour devise une couronne de palmes, avec ces mots : *Æmula lauri,* qui faisaient allusion à la couronne de laurier de l'Académie française.

Un membre de l'Académie française, Chamfort, avait eu le triste courage de demander l'abolition de cette compagnie, et par conséquent de toutes les autres. L'accusateur, pour le besoin de sa cause, avait fait un résumé très-malin de toutes les anecdotes qui pouvaient jeter du ridicule sur le premier de nos corps littéraires. Il avait réchauffé les diatribes de Fréron, de Linguet et de Palissot sur ce sujet. Nous sommes heureux de dire que ce fut un écrivain franc-comtois, un associé de cette Académie, qui se chargea de lui répondre. Suard, avec ce tact plein de finesse qui le distinguait, fit remarquer à son confrère l'inconvenance de son procédé. Il releva ses erreurs et ses contradictions. Il lui prouva que sa critique portait à faux, puisqu'il prêtait à l'Académie des sentiments qu'elle n'avait jamais eus et des idées qu'elle ne pouvait avoir, sous peine de tomber dans l'absurde dont elle savait assez se préserver Quant à l'usage des discours de réception dont se scandalisait Chamfort, qui n'y voyait qu'un *homme loué en sa présence par un autre homme qu'il vient de louer lui-même, en présence du public qui s'amuse de tous les deux,* Suard lui fit observer tout doucement que pendant dix-huit mois, à chaque changement de président de l'Assemblée nationale, il avait été témoin de ce même scandale sans en être indigné (1).

La raison ne prévalut pas. Chamfort eut la honteuse satisfaction de voir les Académies détruites. Mais le pouvoir qui les supprima le proscrivit lui-même.

(1) Mélanges de littérature de Suard, tom. 3.

Un homme d'esprit a dit (1) : « Les choses anciennement établies n'ont quelquefois contre elles que leurs » rides et leur vieillesse ; souvent il suffit de vouloir y » substituer des nouveautés pour sentir ce qui les a fait » durer si longtemps. » Ce mot est vrai des Académies. On les regretta aussitôt qu'elles n'existèrent plus. On sentit alors qu'elles étaient un foyer de lumières, une source d'émulation pour la jeunesse, d'encouragement pour les arts et un centre de ralliement pour les talents. On sentit que l'esprit d'association, qui est bon pour le commerce et l'industrie, n'est pas moins utile et moins fécond pour les travaux de l'esprit. On comprit qu'à une époque surtout où les grandes influences aristocratiques étaient détruites, où les congrégations religieuses étaient dispersées, les sociétés littéraires avaient un rôle important à remplir. Aussi qu'arriva-t-il ? Les Académies avaient été supprimées quand toutes les institutions anciennes s'écroulaient ; mais aussitôt que le calme fut revenu et que la société se rassit sur ses bases, aussitôt que le héros de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, paré des palmes de l'Institut comme de celles de la victoire, une main sur le Code civil et l'autre sur son épée, put dire à la France : L'ordre est sauvé, les Académies furent rétablies.

(1) Dussault, *Annales littéraires.*

REMERCIMENT

PAR Mgr GUERRIN.

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une grande surprise que je me suis vu appelé par vos suffrages, à prendre place dans votre savante compagnie; ce n'est pas non plus sans quelque confusion que je réponds aujourd'hui à cet appel honorable. Rien en effet de ce qui ouvre aux autres les portes de l'Académie, ne me désignait à votre choix : aucune palme cueillie dans le champ de l'éloquence ou de la poésie, aucun de ces ouvrages, fruits précieux d'une sage critique ou d'une érudition patiente, qui enrichissent la science, l'histoire ou les arts, aucun de ces travaux littéraires où brille le mérite de l'académicien, et le vôtre en particulier. J'aurais donc vainement recherché quels pouvaient être mes titres à la distinction beaucoup trop flatteuse que vous jugiez à propos de me décerner : je l'ai compris tout d'abord, il n'y en avait pas d'autre qu'une bienveillance toute gratuite de votre part.

Je vous devais pour cela même plus de reconnaissance, je l'ai très-vivement senti. Comment se fait-il que j'aie tenu si longtemps ce sentiment renfermé en moi-même, et que je vienne aujourd'hui seulement vous l'ex-

primer? Veuillez, Messieurs, n'en soupçonner d'autre cause que cette délicatesse, ou, si vous le voulez, cet amour-propre, qui nous fait naturellement hésiter à accepter un honneur en échange duquel nous n'avons pas de compensation à offrir : comme de siéger dans une Académie, pour n'y être forcément qu'un admirateur oisif, sans pouvoir prendre une part active à ses nobles travaux. Telle est l'unique raison d'un retard qui a dû vous surprendre, et dans cet aveu qui n'est que l'expression de la vérité, vous me permettez, Messieurs, d'espérer que je trouverai une excuse.

Au reste, je ne puis croire que, dans la faveur dont il vous a plu de m'honorer, ce soit moi que vous ayez eu personnellement en vue. Une pensée plus élevée a présidé à votre choix. En ouvrant encore vos rangs à un ministre de l'Eglise, vous avez voulu, une fois de plus, donner à la religion un de ces témoignages de respect et d'amour auxquels vous l'avez depuis longtemps accoutumée, et confirmer ainsi en quelque sorte l'alliance que vous avez faite avec elle : noble alliance dont vous vous glorifiez, et qui subsistera toujours.

Oui, Messieurs, nous le savons, la religion vous est chère à un double titre : vous l'honorez et vous l'aimez, non-seulement parce que c'est dans son sein que nous avons tous puisé la vérité et la vie, mais encore parce qu'étant le principe et la règle du *vrai*, elle est en même temps le principe et la source du *beau*, et le beau n'est-ce pas ce qui charme vos esprits, captive votre admiration, enlève vos suffrages? N'est-ce pas ce que vous

cherchez dans les ouvrages des autres, et ce que vous ambitionnez pour vous-mêmes?

On n'a eu que trop souvent à déplorer les funestes écarts d'une raison présomptueuse, qui, impatiente du joug de la foi, et ne suivant que ses propres caprices, affectant l'indépendance et ne voulant relever que d'elle-même, a méconnu et violé ouvertement tous les principes, a faussé la science, dénaturé l'histoire, dégradé les lettres, corrompu les arts. Pour vous, Messieurs, vous avez compris que la raison abandonnée à elle-même n'est qu'une lumière vacillante, une règle incertaine, un guide trompeur; qu'elle ne peut que nous égarer, si elle ne s'appuie sur la raison divine et ses immuables enseignements. Fidèles aux saintes traditions, vous vous êtes toujours inspirés de l'esprit chrétien, qui seul assure la marche du savant, et l'empêche de s'égarer dans sa route, qui vivifie, élève, soutient et étend le génie, qui rappelle les arts à leur sublime destination et les consacre en quelque sorte, qui donne à l'histoire la lumière dont elle a besoin pour se diriger, à la morale une base ferme, aux œuvres littéraires une convenance et un prix qu'elles ne sauraient tirer d'ailleurs. Vous avez pris pour modèle l'Académie française dans ses plus beaux jours, et ayant hérité de son esprit, vous héritez aussi de sa gloire. Notre province peut bien en être fière, et la religion applaudir.

En rendant à votre compagnie cet hommage qui lui est si ligitimement dû, je voudrais aussi, Messieurs, payer à chacun de ses membres un juste tribut d'éloges. Mais comment suffire à tout ce qu'il y aurait à louer ici?

Comment surtout m'acquitter convenablement de cette tâche, privé que j'ai été constamment du loisir et de la liberté nécessaires, pour suivre le cours de vos travaux et me rendre compte de vos richesses littéraires ? Ce qu'il ne m'est pas donné de faire, d'autres plus heureux l'ont fait souvent dans cette enceinte, et avec beaucoup plus de talent que je ne le ferais moi-même. Qu'il me soit permis, Messieurs, de m'emparer de toutes leurs louanges pour vous les offrir, et qu'il me suffise d'ajouter qu'elles sont méritées.

Je ne veux pas, Messieurs, et je ne dois pas le dissimuler, il m'en coûte de ne pas répondre mieux à ce que vous attendiez peut-être de moi, et de ne vous apporter dans cette circonstance qu'un simple remercîment, un remercîment si peu académique. Mais il m'en coûterait bien davantage de m'éloigner de vous sans vous avoir exprimé, au moins comme je le puis, ma reconnaissance et mes regrets. Du reste, cette séparation qui doit me priver sitôt des douceurs de votre société, et dont je ne vois approcher le moment qu'avec peine, n'affaiblira point, veuillez le croire, les liens par lesquels vous m'avez attaché à la compagnie. Je lui appartiens désormais puisqu'elle a bien voulu m'accueillir, et je ne l'oublierai pas. De loin, comme de près, je m'honorerai de ce qui l'honore, je m'intéresserai à ce qui l'intéresse, j'applaudirai à ses travaux, je jouirai de ses succès ; et, tandis que je garderai fidèlement, Messieurs, le souvenir de ce que je vous dois, j'ose espérer que vous voudrez bien aussi me conserver votre bienveillance.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

MONSEIGNEUR,

Un des plus dignes ecclésiastiques du diocèse de Besançon était naguère promu par le souverain pontife à l'épiscopat. Tout le monde applaudissait ; lui seul se demandait avec étonnement et inquiétude ce qui avait pu lui mériter ce saint honneur. Un des ecclésiastiques franc-comtois les plus éclairés a été élu membre de l'Académie de Besançon. Ce choix s'expliquait de lui-même. Celui qui en était l'objet a pu seul y trouver des objections. Permettez-moi de le dire, Monseigneur, votre modestie vous trompe ; les paroles si simples et pourtant si délicates et si nobles que vous venez de prononcer, seraient, s'il en était besoin, une nouvelle preuve à l'appui de notre choix. L'Académie n'a pas prétendu vous offrir une faveur ; elle a voulu seulement rendre un juste hommage à vos talents et à votre science. Elle a toujours pensé d'ailleurs que la religion et les lettres devaient être unies par une alliance indissoluble, et en vous appelant dans son sein, elle a donné un nouveau gage des principes qui l'ont constamment dirigée. L'Académie, Monseigneur, aurait été heureuse de vous voir prêter à ses travaux un concours que vos lumières lui eussent rendu si précieux. Ses regrets et ses vœux vous accompagneront dans le diocèse qui se félicite de vous avoir pour premier pasteur. Vous voulez bien l'assurer

que cet éloignement n'affaiblira pas les liens qui vous attachent à elle. La compagnie accueille cette promesse avec joie, et elle vous remercie d'avance, Monseigneur, de l'intérêt bienveillant que vous lui conserverez au milieu des soins laborieux auxquels la Providence vous appelle.

ÉPITRE

A M. LE BARON DE GRAVIER,

PAR M. CH. DE SAINT-JUAN.

Salans, mai 1848.

Dans mon jardin par mes soins embelli,
Depuis un mois le zéphire établi
A ramené, sur ses mobiles ailes,
Le rossignol avec les fleurs nouvelles.
La violette et l'odorant lilas,
De leurs parfums embaument mes états.
Quelques arpents en forment l'étendue,
Bordés d'un mur dont me cachent la vue
De verts massifs que traverse un sentier,
Où croît en paix l'agreste noisetier.
Pour éviter la chaleur excessive,
Par ce chemin sous des rameaux j'arrive
Au pavillon imité des Chinois,
Où le bon Weiss vient rêver quelquefois.
De là l'œil suit le Doubs, qui dans la plaine,
Tranquille et pur, lentement se promène,
Et devers Dole, en poursuivant son cours,
Dans le vallon trace mille contours.

C'est là qu'épris de la sagesse antique,
Et repassant les leçons du Portique,
Je m'accoutume à vaincre mes défauts.

A mieux goûter les douceurs du repos,
A préférer une innocente vie
Aux vains honneurs que convoite l'envie.

Si de Paris la formidable voix
Vient à troubler le calme de mes bois,
A m'annoncer que d'horribles tempêtes
Doivent bientôt éclater sur nos têtes,
Ne pense pas que mon esprit troublé
Soit par la crainte un instant aveuglé.
Mon bras toujours, quoique affaibli par l'âge,
Opposera, sois-en sûr, à l'orage
La fermeté qui résiste au danger,
Et contre lui nous saura protéger.
Mais, tu le sais, un vent frais peut dissoudre
L'épais nuage ou se cache la foudre;
Et sans prétendre en Solon m'ériger,
Je réfléchis aux moyens de ranger
Un peuple aveugle à la loi salutaire
Qui si longtemps fit son destin prospère.

Tout n'est pas bien il faut en convenir;
Mais le mieux est caché dans l'avenir.
C'est de l'effort que naît tout avantage,
Et du temps seul le progrès est l'ouvrage.

J'aurais, plus jeune, attendu le signal,
Impatient de monter à cheval,
Et de montrer, dans une lutte heureuse,
L'épée en main, mon ardeur belliqueuse;
Ou bien, faisant un fort de mon château,
J'eusse changé la fenêtre en créneau,
Et de pavés barricadant la porte,

[redacted]

Enfants, amis, m'ayant prêté main-forte,
J'aurais bravé, sous mon toit menaçant,
De cent bandits le courroux impuissant.
Mais, soixante ans m'ont rendu pacifique,
Et puis, j'espère en la raison publique,
Qui reverrait avec félicité
Renaître l'ordre au sein de la cité.

Dans mes loisirs, cher Armand, je me livre
Aux doux penchants que mon cœur aime à suivre.
Je ne vais plus, intrépide chasseur,
Du sanglier affronter la fureur;
Mais quelquefois, sur le voisin rivage,
Je fais la guerre aux oiseaux de passage,
Ou bien, à l'aise assis dans un bateau,
Tends un appât aux habitants de l'eau.
Sous la feuillée entraîné par l'étude,
Dans mes bosquets trouvant la solitude,
J'essaie encor d'assembler quelques vers,
Que, reforgeant, quand ils sont de travers,
Je relime et repolis avec peine,
Sachant très-bien que les fruits de la veine,
Pareils à ceux de vos plants si vantés
A l'art toujours doivent leurs qualités.

C'est, cher Armand, ainsi qu'en ma vieillesse,
Loin des fâcheux, pratiquant la sagesse,
A la raison soumettant mes désirs,
Autour de moi je trouve mes plaisirs.

———

NOTICE

SUR

QUELQUES-UNES DES ÉGLISES DE BESANÇON,

DÉTRUITES EN 1793,

PAR M. GUENARD.

Messieurs,

Un de nos plus honorables compatriotes, M. Adrien de Lezay-Marnézia, mort en 1814, préfet du département du Bas-Rhin, a publié, peu de temps après la terreur, sous ce titre : *Les ruines, ou voyage en France* (1), un tableau des ravages que l'esprit de destruction avait accomplis en quelques mois dans notre malheureux pays. Quelque effrayant que soit ce tableau, il est cependant au-dessous de la réalité ; et nos neveux, malgré le témoignage des contemporains, refuseront de croire que l'on ait pu accumuler tant de ruines et de décombres sur le sol de la France, en moins de temps que les armées des barbares n'en mirent autrefois à ravager une province. Mon dessein n'est pas de vous retracer cette époque sanglante de notre histoire, ni de dérouler devant vous le spectacle affligeant qu'elle présente. Je me propose seulement de signaler en peu de mots les traces du passage à Besançon de ce fléau,

(1) *Paris*, 1795, IVe édit., 1796, in-8.

qui, je me hâte de le dire, s'appesantit moins sur cette ville que sur aucune autre, grâce à la modération naturelle et à la prudente circonspection de ses habitants. Je ne parlerai d'ailleurs que de nos monuments religieux.

Avant 1789, il existait à Besançon trente églises ou chapelles ; onze seulement aujourd'hui sont ouvertes aux fidèles, sept ont reçu d'autres destinations, douze ont été détruites entièrement.

Parmi ces monuments de la piété de nos pères, plusieurs se distinguaient par leur antiquité, ou par l'élégance et la beauté de leur construction, ou par les souvenirs qui s'y rattachaient.

La première de nos églises qui tomba sous le marteau des démolisseurs, fut celle des *Minimes*, dont l'origine remontait à saint Donat et à sa mère Flavie. Reconstruite dans le xve siècle, époque où l'art chrétien brillait de tout son éclat, le motif qui aurait dû la faire respecter, fut précisément celui que l'architecte du domaine, M. Colombot, invoqua pour en provoquer la démolition. Il déclara, dans un rapport que nos archives ont conservé, « *qu'il est impossible de tirer aucun parti de cet édifice, attendu qu'il est gothique.* » On doit vivement regretter qu'aucun de nos artistes n'ait eu la pensée de dessiner la façade et l'intérieur de ce monument avant sa démolition. A l'époque de la conquête de la province par Louis XIV, déjà plusieurs de nos vieilles églises avaient disparu sans laisser de traces, et la plupart des autres, tombant de vétusté, ont été rebâties dans un temps où s'était gravement altérée l'idée

du symbolisme religieux. Nous n'avons pu découvrir s'il existait, comme cela paraît certain, des vitraux et des fresques dans l'église des Minimes; mais rappelons du moins qu'en 1784, l'architecte Nicole, à qui nous devons la belle église de Sainte-Madeleine et le Refuge, y fut enterré dans le caveau de la chapelle de saint François-de-Paule, en présence d'un grand concours de peuple. C'est dans le cimetière au pied du rempart que, deux siècles auparavant, avaient été déposés sans pompe les restes du savant et malheureux Gilbert Cousin, le plus illustre restaurateur des lettres en Franche-Comté.

L'église des *Cordeliers* mérite, non moins que celle des *Minimes*, les regrets des antiquaires. Le couvent était un des plus anciens de cet ordre, puisque ces religieux avaient été admis à Besançon du vivant même de leur saint fondateur. Leur église était l'objet particulier de la piété de nos familles patriciennes, qui y avaient choisi leur sépulture. Les Bonvalot y possédaient une chapelle qui renfermait un grand nombre de tombeaux et de statues, chefs-d'œuvre d'un art naïf, dont il ne reste plus le moindre vestige. Cette famille, si remarquable par le noble usage qu'elle faisait de ses immenses richesses, ne l'est pas moins par les hommes qu'elle a produits. Le plus célèbre, François Bonvalot, archevêque nommé de Besançon, remplit avec succès les missions dont l'honora l'empereur Charles-Quint à la cour de France et en Italie. Sa sœur, Nicole Bonvalot, femme du chancelier de Granvelle, donna le jour au cardinal, dont la mémoire sera glorifiée parmi nous tant qu'il y subsi-

stera une étincelle d'orgueil patriotique. Nicole, que distinguaient l'étendue de son esprit, la variété de ses connaissances, la trempe vigoureuse de son caractère, inspira de bonne heure à son illustre fils le goût des lettres et des arts, dont il fut le protecteur le plus généreux comme le plus éclairé. Elle ne choisit point pour sa sépulture le monument des Bonvalot; elle voulut être inhumée sous les dalles de la chapelle qu'avait érigée son mari dans l'église des *Carmes* de l'ancienne observance, et reposer à côté de celui dont elle avait partagé les travaux avec un louable dévouement. J'ajouterai qu'il n'existe aucun dessin de l'église des *Cordeliers*, et que l'on a même négligé de relever le beau portail, décoré de statues, qui donnait entrée dans la cour, et qui subsistait encore il y a quelques années.

Le couvent des *Carmes* reconnaissait pour son fondateur le fameux amiral Jean de Vienne, mort si héroïquement à la bataille de Nicopolis. Leur église avait été choisie par la noblesse de la province, après sa réunion à la France, pour y tenir ses assemblées. C'était là qu'elle célébrait chaque année, le 23 avril, la fête de saint Georges, son glorieux patron. Avant de se séparer, elle élisait des commissaires chargés de la touchante mission de remplir, près des veuves et des orphelins, les devoirs de l'antique chevalerie. La nef était tapissée de leurs blasons, et pavée de leurs tombes, comme s'ils eussent voulu réunir en ce lieu les emblèmes de la vanité humaine au témoignage de son néant. A gauche du chœur s'ouvrait la chapelle des Granvelle, dont l'autel était décoré de ce magnifique tableau du Bronzin

qu'on admire à notre musée; c'était un présent du grand duc de Toscane au cardinal, qui s'empressa d'en faire hommage à sa vertueuse mère. Elle voulut en orner la chapelle où reposait déjà son mari, mort en 1550 à Augsbourg, pendant la diète. Le cardinal de Granvelle mourut lui-même à Madrid, où le retenait malgré lui l'impérieuse volonté de Philippe II. Par son testament, il avait ordonné que ses restes fussent rapportés à Besançon, pour y être ensevelis dans le tombeau de son père. Sa pieuse volonté fut religieusement accomplie; et durant plus de deux siècles toute cette grande famille, dont la gloire est comme notre patrimoine, reposa sous la protection de la vierge du Carmel, entourée de respectueux souvenirs. Mais, à l'époque marquée par les décrets de la providence, l'année 1793 vient épouvanter le monde. La violation des tombeaux de Saint-Denis est comme le signal impie donné au reste de la France. Les Granvelle sont tirés de leur sépulture, leurs cendres vénérables jetées au vent comme celles des malfaiteurs, et le cercueil de pierre du chancelier, après avoir servi quelque temps d'abreuvoir aux chevaux logés dans le sanctuaire, est abandonné au hasard, objet d'une indifférence stupide. C'est au zèle infatigable d'un de nos confrères que nous devons la récente découverte de ce débris précieux, dont s'est enrichi le musée de nos antiquités nationales.

Ne croyez pas, Messieurs, qu'un sentiment de haine contre la mémoire des Granvelle animât les violateurs de leurs tombeaux; non, non, c'est froidement qu'ils exécutaient les actes de vandalisme les plus révoltants. Ils

détruisaient pour détruire, sans conscience ni colère. Autrement concevrait-on qu'en sortant de l'église des *Carmes*, ils fussent allés aux *Dominicains* briser la tombe de Jean Mairet ? Que le titre de chancelier porté par un des Granvelle, celui de prince de l'Eglise par l'autre, ait révolté les partisans d'une égalité farouche, cela s'explique sans s'excuser. Mais l'humble nom de l'auteur de la *Sophonisbe* ne pouvait leur porter ombrage. Ils l'ignoraient d'ailleurs, ils ne l'avaient jamais ouï prononcer; les auteurs de tant de sacriléges agissaient en aveugles, il faut du moins le croire sous peine d'être conduit à reconnaître que, dans ces jours désastreux, le génie de la dévastation voulait anéantir jusqu'au souvenir des supériorités dues au seul mérite personnel.

Après avoir brisé la tombe de Mairet, ils vont dans l'église des *Capucins* détruire la touchante épitaphe qu'il avait consacrée à la mémoire de Luc Maréchal (1),

(1) MARÉCHAL DE VEZET, ancienne famille originaire de Vuillafans, divisée en plusieurs branches, et qui a fourni des conseillers à la chambre des Comptes et au Parlement, et des Cogouverneurs à la ville de Besançon. La branche de VEZET, qui subsiste encore honorablement, a pour armoiries : *D'argent à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, accompagnée de deux raisins de pourpre, feuilles de sinople.*

Sa devise est .

Cœli soliquc munere

M. le comte de VEZET, président à mortier au Parlement, était membre de notre Académie, qu'il eut l'honneur de présider plusieurs fois. Digne héritier du goût de ses ancêtres pour les lettres et les arts, il possédait une bibliothèque non moins précieuse par le choix que par le nombre des ouvrages, ainsi

son contemporain et son ami. Cette petite pièce, qui ne se trouve pas dans les *œuvres* imprimées de Mairet, n'est cependant point perdue. Heureusement pour la mémoire de Luc Maréchal, elle avait été recueillie, en 1785, par un de nos spirituels confrères, M. Philippon de la Madeleine, qui la fit insérer dans les *Affiches de la province*. Pour vous reposer des tristes détails dans lesquels mon sujet me force d'entrer, je vais la transcrire ici.

Luc Maréchal, député à Bruxelles pour les affaires de la cité, y était mort le 18 décembre 1663. Son cœur envoyé à Besançon fut, à la demande de sa veuve, placé dans une des chapelles de l'église des *Capucins*. Mairet consacra les vers suivants à l'éloge des vertus du mari et de la tendresse de la femme :

Si l'honneur, la sincérité,
La justice et la probité,
Prolongeaient la trame des hommes,

qu'une galerie de tableaux et un cabinet d'antiquités, qu'il se faisait un plaisir de communiquer aux amateurs et aux curieux. L'un de nos savants prédécesseurs (D. Grappin) s'est plu à rendre justice au savoir, au bon goût, à la bienfaisance et aux qualités aimables de ce digne magistrat, notamment dans ses *Mémoires sur les guerres du* XVIe *siècle dans le comté de Bourgogne*. Notre musée possède quelques tableaux provenant du cabinet de cet amateur distingué, et tout récemment le musée archéologique s'est enrichi des débris de sa collection d'antiquités, parmi lesquels on distingue deux figurines, *Jupiter* et *Vénus*, trouvées sur le territoire de Besançon. (Voy. Dunod, *Histoire des Séquanais*, I, 182.)

Ce cœur sous la tombe enfermé
Serait encore, tout animé,
L'ornement du siècle où nous sommes.
Mais malgré l'injuste dessein
De la parque pleine d'envie,
Sa triste épouse, dans son sein,
Lui donne une seconde vie.

Parmi les autres églises de Besançon que la révolution a fait disparaître, je ne citerai plus que celle des *Dames de Sainte-Claire* (1). Cette abbaye, fondée vers le milieu du XIIIe siècle, passait pour la plus ancienne maison de l'ordre en deçà des monts, c'est-à-dire hors de l'Italie. Elle était devenue fameuse par le séjour de sainte Colette, qui y établit elle-même sa réforme, laquelle s'y maintint dans toute sa ferveur jusqu'à la suppression des ordres religieux. Dans l'église était la chapelle de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, roi de Sicile et de Jérusalem, qui crut trouver dans les austérités d'une vie pénitente un bonheur qu'il n'avait pu goûter sur le trône. Ce fut d'après le conseil de sainte Colette qu'il prit la résolution de se retirer dans le couvent des *Cordeliers*, à Besançon.

Olivier de la Marche, au commencement de ses *Mémoires*, a décrit l'entrée de ce prince à Pontarlier, cérémonie dont il avait été témoin, pendant qu'il était à l'école de cette *petite bonne ville*, et qui offrit un singulier mélange d'humilité chrétienne, et de l'espèce de pompe dont les rois aiment à s'entourer.

(1) Rue Saint-Vincent, direction de l'artillerie.

« Jacques, porté sur une civière, était appuyé sur un pauvre méchant oreiller de plume; il était vêtu d'une longue robe grise, serrée par une corde, et avait la tête couverte d'un bonnet blanc noué par-dessous le menton. Après lui venaient quatre religieux que l'on disait grands clercs et de sainte vie; ils étaient suivis, mais à une certaine distance, de la maison du prince, qui se composait d'environ deux cents chevaux et de nobles hommes et serviteurs très-bien vêtus et en bon poinct. »

Ce fut dans le même équipage qu'il fit son entrée à Besançon. Il y mourut en 1438, le 23 septembre, et fut inhumé dans la chapelle des *Dames de Sainte-Claire,* qu'il avait fondée, et où l'on célébrait chaque jour une messe pour le repos de son âme.

La chapelle du roi Jacques, fermée d'une grille magnifique, a disparu avec l'église et les autres monuments qu'elle renfermait, et dont il ne subsiste plus aucune trace.

En voyant tant de dévastations irréparables, on ne peut trop regretter que J.-J. Chiflet n'ait pas recueilli les épitaphes qui décoraient les églises de Besançon, à l'époque où il écrivait l'histoire de cette ville. Il en avait eu le projet, comme il le dit lui-même en terminant son *Vesontio;* mais il crut devoir laisser cette tâche à son ami Guillaume Belot, de Lons-le-Saunier, qui préparait un recueil de toutes les épitaphes disséminées dans les cathédrales, les abbayes et les autres églises de la province. Cet ouvrage, si intéressant pour notre histoire, était presque entièrement achevé en 1618, et l'auteur en annonçait la publication comme

prochaine. Elle fut retardée par des circonstances sur lesquelles nous ne pouvons que former des conjectures. Il est probable que le manuscrit de Belot périt dans l'incendie de Lons-le-Saunier, qui eut lieu en 1637 ; du moins il n'en est plus question depuis cette époque, et c'est vainement que nos prédécesseurs l'ont recherché dans les bibliothèques et les cabinets de la province.

Nous n'avons pas à redouter, Messieurs, du moins dans un temps prochain, des catastrophes semblables à celles dont je viens d'avoir l'honneur de vous présenter une rapide esquisse. Cependant il faut nous tenir en garde contre ce travail incessant de rénovation, suite nécessaire du développement de l'industrie et du besoin de bien-être matériel. On ne détruit plus pour détruire, mais on abat chaque jour d'anciennes constructions pour leur en substituer de nouvelles, plus commodes et plus appropriées à nos mœurs. C'est ainsi que, dans peu d'années, nous verrons disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'ancien Besançon. Ne laissons pas à nos successeurs les mêmes sujets de regrets que nos devanciers nous ont laissés, par une incurie que le malheur des temps peut seul excuser. Vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, qu'un membre de cette compagnie a recueilli les inscriptions que nos ancêtres plaçaient sur la porte de leurs maisons, soit pour y appeler les bénédictions du ciel, soit pour avoir sans cesse sous les yeux quelques-unes de ces maximes de la morale antique, qui étaient pour eux comme des guides et des fanaux dans la conduite des affaires de la vie. Le même académicien se propose de relever les façades du peu de maisons et

de monuments remarquables épargnés par le temps, et de faire pour cet objet un appel au crayon de nos artistes dont le dévouement lui est bien connu. Ce travail, étendu à toute la Franche-Comté, serait d'une incontestable utilité pour nos annales; mais un tel projet ne peut obtenir quelque succès qu'autant que vous daignerez, Messieurs, lui prêter votre appui. Il le réclame avec confiance, certain de votre empressement à concourir à toute œuvre dont le but est d'honorer notre commune patrie, en jetant de nouvelles lumières sur son glorieux passé.

RAPPORT DE M. PERRON,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE.

MESSIEURS,

Rien n'égale la mobilité du caractère français ; si l'ennui naquit un jour de l'uniformité, ce ne fut certes pas en France : nous sommes plus que jamais les dignes fils de ces Gaulois qui ne pouvaient tenir en place, adorant ce qu'ils ont brûlé, brûlant ce qu'ils ont adoré, et ne montrant de constance que dans leur inconstance. Pour flatter notre vanité on nous dit bien que tel doit être le caractère du peuple initiateur, que la vie est dans le mouvement, et le progrès dans de perpétuelles transformations. Quoi qu'il en soit, tout n'est pas mauvais dans cette incessante mobilité ; si elle ne permet pas de se fixer dans le bien, elle empêche également de demeurer dans le mal. Les productions de l'esprit en font aujourd'hui l'heureuse expérience. Qu'est devenue cette littérature échevelée dont, chaque matin, la presse nous servait une si large pâture ? Hier, on eût dit que c'en était fait des œuvres du goût et de la saine raison, que les traditions et les exemples de nos deux grands siècles littéraires étaient à jamais perdus pour nous, et voilà qu'aujourd'hui l'excès du mal nous en apporte le remède, et

qu'il serait aussi impossible de continuer avec succès les extravagances où la France semblait se complaire, qu'il l'eût été naguère de produire une œuvre sensée.

L'abbé Galiani, ce philosophe aimable, ce spirituel et profond économiste, que l'amour de la liberté et les charmes de l'esprit avaient conduit en France, soupant un soir avec ses amis les encyclopédistes, leur disait : « Vous réclamez à cor et à cri la liberté de la presse ; permettez-moi de vous le dire, vous ne savez ce que vous faites ; il n'y a pour la pensée aucune entrave qu'on ne puisse briser ou tourner avec de l'esprit. En dépit de la censure, des prisons, des bûchers, aujourd'hui, vous dites et vous écrivez ce que vous voulez. A quoi ne vous attaquez-vous pas? Parlement, noblesse, religion, clergé, royauté, rien n'est à l'abri de vos coups, et cependant vous soupez tranquillement à Paris. Pourquoi? c'est qu'avec de l'esprit et du tact vous faites tout passer ; quand la liberté de la presse aura ouvert la lice à tout venant, le règne des hommes d'esprit aura cessé, votre sceptre passera aux mains des grimauds de la littérature, la gloire et le profit iront à celui qui fera le plus de bruit et qui mêlera dans de plus fortes proportions l'impudence à la grossièreté. » La prophétie du spirituel abbé s'est réalisée de tous points. Heureusement qu'en France le mal encore plus que le bien a son terme. La réaction s'est faite, le bon sens ramène le bon goût exilé, et sans qu'il soit besoin d'autres lois que les siennes, d'autre pénalité que celle de l'indifférence ou du mépris public, tout fait espérer que l'art d'écrire va rentrer dans sa véritable voie et retrouver ses légitimes interprètes.

Cette heureuse espérance commence à se réaliser partout : si les travaux de notre Académie n'ont pas encore repris avec cette activité intellectuelle qui les signalait jadis, nous leur devons cette année quelques ouvrages dont le caractère sérieux est une nouvelle preuve de la direction imprimée aux esprits.

M. l'abbé Richard, curé de Dambelin, a mis la dernière main à son *Histoire des Diocèses de Besançon et de Saint-Claude*. Le second volume, qui a paru l'année dernière, ne le cède en rien au premier pour les recherches savantes, l'exactitude et l'enchaînement des faits, l'intérêt du récit et la justesse des réflexions. Je ne saurais mieux en faire connaître le mérite qu'en transcrivant ici quelques lignes du compte qu'en a rendu récemment un de nos confrères, M. Richard-Baudin, chez qui la verve poétique s'allie à un remarquable talent d'écrire en prose.

« N'est-ce pas, dit M. Richard-Baudin, une noble, une belle et pieuse pensée, que celle d'offrir à des catholiques et à des Franc-Comtois l'histoire des diocèses de Saint-Claude et de Besançon ? et n'éprouve-t-on pas quelque jouissance à connaître l'origine, à lire les fastes de l'église où l'on vient prier, de la ville ou du hameau que l'on habite, à suivre, depuis sa première apparition dans nos contrées jusqu'au siècle où nous vivons, ce christianisme, dont les ministres, illustres pontifes, humbles prêtres ou moines obscurs, ont converti, civilisé, enrichi, protégé constamment nos ancêtres ?

» Mais si la tâche entreprise par M. l'abbé Richard était grande, digne de la foi du prêtre et du patriotisme du

Franc-Comtois, elle était ardue et d'une difficulté d'exécution que l'on peut aisément concevoir. En parcourant ces deux volumes, si riches de faits, presque si encombrés de détails, je reste comme effrayé. Quelle prodigieuse érudition, et, pour l'acquérir, qu'il a fallu de recherches longues, patientes, minutieuses ! C'était peu de consulter l'histoire de l'Eglise gallicane, les annales bénédictines, la Gaule chrétienne, la France littéraire ; pour ne rien omettre, pour élever à notre diocèse un monument durable et complet, l'auteur devait étudier, dans la collection des Bollandistes, la vie des saints qui ont illustré les deux Bourgognes ; il devait lire d'un œil attentif les monographies de nos villes et de nos monastères, les almanachs de Perreciot et de don Grappin, les annuaires de nos départements, les documents inédits, un manuscrit du XVIIe siècle sur les prieurés de la province, et une foule de chartes, de mémoires sur procès et de notices biographiques. M. Richard ne s'est pas contenté de ces immenses recherches ; il s'est fait ouvrir nos archives, nos bibliothèques, les dépôts de Dijon et de Paris, et en a tiré toutes les pièces qui pouvaient l'éclairer et donner à son œuvre la plus haute valeur historique. N'avais-je pas raison de dire qu'il y a de l'héroïsme à se dévouer à une pareille tâche? »

Que pourrais-je ajouter à ce jugement ?

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans M. l'abbé Richard, c'est cette haute impartialité qui fait passer avant toute considération la fidélité et l'exactitude historique. Son amour pour la vérité n'est égalée que par la simplicité de sa foi, ou plutôt la foi et la

vérité s'unissent pour l'inspirer ensemble. Si dans le vaste tableau qu'il déroule il trouve beaucoup à louer, il ne recule point devant le pénible devoir de blâmer les hommes et les choses qui le méritent. Sa qualité de prêtre n'est pour lui qu'une nouvelle obligation de mettre en lumière la vérité, non telle que l'on voudrait qu'elle eût été, mais telle qu'elle est, telle qu'elle fut, sans la mutiler ni l'exagérer. Une seule citation vous en donnera la preuve. Il s'agit du miracle connu sous le nom de la sainte Hostie de Faverney. Après avoir dépeint les progrès que le protestantisme, aidé de la puissance des comtes de Montbéliard, faisait dans la province, et les sérieuses inquiétudes qu'il inspirait aux catholiques, M. l'abbé Richard dit :

« Tels étaient les progrès de l'hérésie dans le diocèse de Besançon, quand il plut à la Providence de les arrêter et de les confondre par un miracle. L'abbaye de Faverney fut le théâtre que Dieu choisit pour faire éclater sa puissance. Le pape Clément VIII avait accordé des indulgences, en 1603, aux fidèles qui visiteraient l'église abbatiale à la fête de la Pentecôte. A cette occasion, on exposait à l'adoration des chrétiens l'auguste sacrement de l'Eucharistie, sur un autel en bois revêtu d'étoffes de soie, qu'on établissait au côté droit de la porte et au-devant de la grille de fer qui entourait le chœur. Dès le samedi 24 mai 1608, on avait placé, au moment des vêpres, la sainte Eucharistie sur cet autel ; deux hosties consacrées étaient renfermées dans un petit ostensoir.

» De petites branches en forme de consoles, naissant

de la pomme du pied de cet ostensoir, soutenaient de chaque côté un tuyau de cristal horizontalement placé, dans lequel étaient renfermées quelques reliques, parmi lesquelles, entre autres, se trouvait une dent de sainte Agathe. Au-dessus de ce cristal, deux autres branches portaient la lunette, surmontée d'une petite croix à croisillons ronds et lisses.

» Cet ostensoir était déposé sur un marbre couvert d'un corporal, au milieu d'un tabernacle à quatre colonnes, couronné d'un petit dais attenant au grillage. Sur le devant de l'autel était attaché le bref du souverain pontife, portant concession des indulgences, et le *visa* de l'ordinaire diocésain.

» La nuit du dimanche au lundi 26 mai fut celle où Dieu s'était proposé de faire éclater ses merveilles. Sur les trois heures du matin, le sacristain entre à l'église, la trouve remplie de fumée; jetant les yeux sur la sainte chapelle, il ne découvre qu'un nuage épais à travers lequel brillent quelques charbons enflammés. Aux cris que la frayeur lui arrache, les religieux et les habitants de la ville accourent à la hâte; ils voient la table de l'autel brûlée plus des deux tiers dans la partie qui touchait le grillage de fer, le degré et le tabernacle totalement dévorés par les flammes. Rien ne leur avait échappé que la portion du dais placée sur les saintes hosties et une partie du devant de l'autel, avec le bref des indulgences et les lettres d'attache. Le parchemin fut un peu ridé par l'ardeur du feu, mais l'écriture en était aussi lisible qu'auparavant. L'anneau du pêcheur n'en fut point du tout endommagé. En vain on chercha

dans le brasier l'ostensoir avec son précieux dépôt, on n'y trouva que le marbre calciné et brisé en trois pièces, l'étain des chandeliers fondu, et une grande poutre qui servait de base au grillage, embrasée et brûlée à demi. Un novice âgé de trois ans lève les yeux, aperçoit et fait remarquer l'ostensoir du saint sacrement suspendu sans aucun support à la même hauteur qu'il avait été placé, mais retiré un peu en arrière du côté de l'évangile, et penchant par le haut, en sorte qu'il semblait s'engager doucement contre un nœud du grillage par la pointe seulement d'une des branches de la petite croix. Au bruit de cette merveille la foule se presse; on examine scrupuleusement s'il n'y a point de causes naturelles de cette incompréhensible suspension. Tout le monde reconnaît que le pied de l'ostensoir, couvert de charbons ardents, n'a aucun soutien visible, que la petite croix ne paraît toucher au grillage qu'à raison des cendres des linges brûlés qui se trouvent engagées entre les deux, et que le vase est suspendu dans une position opposée aux lois de la nature. Le grillage essuya des secousses violentes de la part du peuple qui se portait inconsidérément vers l'autel; on vit tomber les cendres intermédiaires, mais la coupe miraculeuse n'en fut pas ébranlée.

» Cependant, afin de la recevoir avec plus de respect, lorsqu'il plairait à Dieu de finir le prodige, on mit à la distance de quatre à cinq doigts de l'ostensoir un ais de sapin sur des trétaux, et par-dessus un missel avec un corporal. Vers les dix heures du mardi, le curé de Menoux célébrait la messe sur l'autel qui était dans le

chœur. Lorsqu'il prit le pain pour la consécration, un des cierges s'éteint de lui-même, puis se rallume, ce qui se renouvelle jusqu'à trois fois. Au même instant on entend le son argentin d'une clochette que personne n'aperçoit : c'était un avertissement pour que le peuple demeurât attentif à un second miracle. Comme le célébrant remettait l'hostie sur l'autel après l'élévation, l'ostensoir reprit sa position naturelle et descendit lentement au milieu du corporal qu'on avait préparé. »

M. Richard-Baudin, qui sait si bien faire ressortir le mérite des œuvres de ses confrères, va donner au public le moyen d'apprécier toute la richesse, la variété et la grâce de son talent poétique. Ce ne sont plus des pièces détachées et par cela même toujours fugitives; c'est un riche et beau volume que le consciencieux éditeur de l'*Histoire de Gray* s'est chargé de publier, et qui doit réunir l'ode et la satire, l'épître et la fable; tout ce qui élève et charme le cœur. Les amis des bons vers feront à ce volume l'accueil qu'il mérite. Mais en attendant leur jugement, je ne puis résister au plaisir d'en citer quelques fragments au hasard. La strophe suivante termine une ode adressée à M. Guizot sur le courage politique.

Sauve la liberté que la licence opprime :
Lutte sur le rempart, fidèle à ton drapeau !
Contiens les flots émus qui grondent dans l'abîme ;
Que la France te doive un avenir plus beau.
Il est grand de montrer aux yeux de la patrie
  Un front que rien ne fait plier ;
Il est grand de tomber sur la brèche envahie,
  De mourir sur son bouclier !

Un peu plus loin je lis dans une épître familière ces beaux vers sur l'amour du pays natal :

Ami,
S'il renaissait ce jour que ta voix me rappelle,
Tu me verrais, épris de la muse immortelle,
Mais préférant à tout ma douce obscurité,
Ne chanter, ne chérir que ma belle Comté.
C'est mon nid, je le garde, et ma voix y soupire.
Il est dans nos vallons un charme qui m'attire,
J'aime nos monts altiers, nos forêts de sapins ;
J'y veux ensevelir mes chants et mes destins.
Pour peindre notre Suisse et ses grands paysages,
J'assemble des couleurs, je choisis des images :
Je redirai la Loue au cours impétueux,
Le Doubs qui se replie en détours tortueux,
Le Dessoubre, torrent qui tombe des montagnes,
Et la Saône aux flots lents dans de riches campagnes.
Ce sont là mes projets : mes vers, enfants aimés,
Dans un cercle d'amis fleuriront enfermés ;
Ils n'iront pas, quittant leur charmante retraite,
Affronter les dédains de la foule distraite.
C'est là mon dernier mot. — Tu connais cet oiseau,
Qui, dans les saules verts, gazouille au bord de l'eau,
A l'heure où le soleil, achevant sa carrière,
Fait briller sur les flots sa tremblante lumière,
Quand le souffle du soir, qui passe entre les fleurs,
Apporte aux sens émus de plus fraîches odeurs ;
Son chant n'a pas l'éclat du chant que Philomèle,
Sous l'ombre des lilas, dans la saison nouvelle.
Précipite ou prolonge en soupirs ravissants;
La joyeuse fauvette a de plus doux accents ;
Qu'importe ? Nous aimons cette voix isolée,

Si les autres oiseaux chantaient sous la feuillée,
Qui voudrait l'écouter ? Notre muse est l'oiseau
Qui, dans les saules verts, gazouille au bord de l'eau.

Rien de plus touchant et de plus gracieux que ces vers. Les fables de M. Richard-Baudin ont presque toutes, comme celles que l'on fait aujourd'hui, un caractère politique. La crainte des allusions, même à un régime qui n'est plus, rend les citations difficiles ; j'aime mieux vous engager à les lire.

L'*Histoire de la ville de Gray,* par MM. les abbés Besson et Gatin, ouvrage couronné par l'académie il y a quelques années, vient de paraître en un magnifique volume in-8, où l'éditeur n'a rien épargné pour répondre au talent des auteurs. Ce travail, vous vous en souvenez, messieurs, avait été l'objet, de la part de l'académie, de quelques observations critiques : MM. Besson et Gatin ont su les mettre à profit. L'*Histoire de Gray* réunit aujourd'hui l'exactitude et l'intérêt au mérite du style qu'on doit attendre de pareils écrivains. Ils l'ont complétée en y ajoutant la partie moderne, qui fait connaître jusqu'au moment actuel les faits importants et les hommes distingués de la ville de Gray. C'est, messieurs, une chose digne de remarque et en même temps bien flatteuse pour nous, combien notre pays renferme d'hommes de mérite, dont plusieurs resteraient ignorés si quelque écrivain de talent et de patriotisme ne les mettait en lumière ! Il serait à souhaiter que chaque localité considérable de notre province eût le bonheur de trouver des historiens

comme ceux de la ville de Gray. Nous serions étonnés autant que fiers de la richesse de cette galerie franc-comtoise.

Notre nouveau confrère, M. l'abbé Gaume, vicaire-général à Nevers, y a déjà sa place. A son grand ouvrage sur les *Trois Romes,* qui lui a valu vos suffrages, il vient d'ajouter une nouvelle publication intitulée : le *Ver rongeur,* écrite avec beaucoup de verve, mais inspirée, le dirons-nous? par un zèle digne d'une meilleure cause. En effet, le *Ver rongeur*, dont parle M. l'abbé Gaume, n'est pas, comme on pourrait le croire, le remords qui déchire la conscience du coupable, *tundens immortale jecur ;* c'est l'enseignement classique du grec et du latin ; c'est Homère, Pindare, Sophocle et Démosthènes, c'est Horace, Virgile, Tite-Live et Cicéron, que des maîtres imprudents ou coupables mettent entre les mains d'une jeunesse confiante, sous le prétexte de l'instruire dans les lettres grecques et latines, et en réalité pour lui inoculer les idées païennes, au lieu de ces saintes idées chrétiennes qui devraient faire la base et l'unique élément de son éducation. Tous les maux de l'Eglise et de la religion, les rêves de l'ambition, la révolte des esprits, les sauvages théories du socialisme, tout découle de cette source empoisonnée. Vainement on invoquerait les éditions expurgées, l'exemple des oratoriens, l'autorité même des jésuites, dont l'auteur fait d'ailleurs un magnifique éloge ; oratoriens et jésuites ne trouvent sous ce rapport aucune grâce devant lui. Ils ont comme les autres jeté la jeunesse en pâture au *Ver rongeur,* et s'ils n'ont péché que par ignorance, ils

n'en ont pas moins péché. Est-ce à dire que M. l'abbé Gaume repousse l'étude du grec et du latin? Loin de là, il en fait la base de toute bonne éducation. Mais, dit-il, ne peut-on apprendre ces langues que dans les auteurs païens ? Les pères de l'Eglise ne renferment-ils pas des modèles de poésie, d'éloquence grecque et latine, en même temps que le plus pur enseignement chrétien ? On a beau lui répondre que ces modèles, qui sont d'un siècle de décadence, ne sont pas aussi parfaits que les auteurs des siècles de Périclèset d'Auguste, qui leur ont eux-mêmes servi de modèles; que les pères de l'Eglise étaient les élèves et admirateurs des glorieux écrivains de la Grèce et de Rome, qu'ils en feuilletaient nuit et jour les ouvrages; que le dernier et l'un des plus illustres d'entre eux, le grand Bossuet, ne composait ses chefs-d'œuvre qu'en s'inspirant tour à tour de la *Bible* et de l'*Iliade ;* qu'il ne craignit pas de mettre entre les mains de son royal élève ces auteurs profanes que le pieux Fénélon aimait tant à étudier et à imiter : toutes ces autorités ne sauraient ébranler M. Gaume. Des journaux religieux, plusieurs prêtres l'ont vainement combattu; loin de revenir sur l'idée dominante de son livre, il vient d'en faire paraître la défense dans une lettre publiée par l'*Univers* sous le titre de : *Réponse aux objections faites ou à faire* contre l'ouvrage intitulé : *Le Ver rongeur des sociétés modernes, ou le paganisme dans l'éducation.*

Tout en appréciant le talent, le courage, et surtout les excellentes intentions de l'auteur, il est difficile de partager son opinion; mais il faut lui rendre cette jus-

tice, c'est qu'il connaît à fond le sujet qu'il traite. A sa première éducation classique, il a joint l'étude approfondie de l'Ecriture et des pères. Ce n'est pas lui qui eût recommandé à la jeunesse studieuse l'excellent latin des épîtres que saint Paul écrivit en grec.

Un autre de nos confrères, Mgr. Doney, évêque de Montauban, dont chacun connaît la science solide, tempérée par tous les charmes de l'esprit, vient de publier deux ouvrages, l'un sur la liturgie, l'autre sur les libertés de l'Eglise gallicane. Il en est de cette question comme de tant d'autres, l'opinion sur elle a singulièrement changé. Ces libertés, que Bossuet formulait dans la grande assemblée du clergé de France, que les parlements défendaient avec tant de zèle et dont le pouvoir suprême se montrait si jaloux, sont aujourd'hui considérées comme autant d'entraves à la véritable liberté religieuse. Le besoin de resserrer de plus en plus l'unité de l'Eglise pour en augmenter la force, les attaques et les malheurs qu'elle a subis dans nos révolutions, la nécessité de séparer l'autorité religieuse du pouvoir politique dans l'intérêt de l'un et de l'autre, ont fait comprendre que l'Eglise ne pouvait être vraiment libre qu'à la condition d'une complète indépendance. C'est ainsi que l'entendent presque tous nos prélats, depuis les premiers écrits de M. de Lamennais; c'est ainsi que l'a toujours entendu Mgr. Doney, bien avant que son rare mérite l'eût élevé à l'épiscopat.

La théologie et la philosophie se touchent. Ces deux sœurs, d'une humeur malheureusement si incompatible, ne peuvent cependant se séparer. Après vous avoir en-

tretenus de publications religieuses, je suis naturellement conduit à vous parler des travaux philosophiques de deux de nos confrères, M. Lélut, membre de l'Institut, et M. Cournot, inspecteur général de l'instruction publique.

M. Lélut a communiqué à l'Institut un Mémoire fort court, mais qui roule sur un des objets les plus profonds et les plus mystérieux de la science, sur la vie. Qu'est-ce que la vie? Quels en sont les phénomènes et les conditions? Quel en est le principe dans les différentes espèces d'êtres, dans les végétaux, les animaux, et surtout dans l'homme? Les principaux phénomènes de la vie animale, la digestion, la circulation du sang, la respiration et les sécrétions sont depuis longtemps constatées et décrites; il en est de même des conditions extérieures de la vie; mais le principe vital a donné lieu aux systèmes les plus opposés, et malgré toutes les découvertes de la science moderne, cette question fondamentale est loin d'être résolue. Les molécules du corps ont-elles chacune un principe de vie qui leur soit propre? Faut-il réduire le nombre des principes vitaux à celui des fonctions organiques, ou plutôt n'y a-t-il qu'un seul principe vital présidant à toutes les fonctions, pénétrant toutes les parties du corps, les retenant et les dirigeant dans une rigoureuse unité? et en admettant que l'harmonie admirable de l'organisme et les rapports étroits qui en unissent tous les éléments forcent à ne reconnaître qu'un seul principe de vie, quel en sera la nature? Est-ce un principe distinct du principe pensant, ou bien n'est-il autre chose que l'âme elle-même considérée dans son union

avec le corps, qu'elle forme d'abord, puis qu'elle conserve, développe, anime et vivifie tant qu'elle reste unie avec lui, et qu'elle abandonne à l'action dissolvante des forces de la nature aussitôt qu'elle s'en est retirée?

Toutes ces questions d'une haute métaphysique sont posées et traitées rapidement par M. Lélut; sa conclusion finale est que le principe vital est un, et qu'il se confond avec l'âme humaine. Cette conclusion dépasse celle qu'avait osé tirer notre illustre philosophe, M. Jouffroy. Après avoir péremptoirement démontré que le principe vital est immatériel comme le principe de la pensée, Jouffroy n'osa pas affirmer que cette force divine qui sent, qui raisonne, qui veut, est la même que celle qui digère et respire en nous.

A ce Mémoire philosophique, M. Lélut en a joint un autre d'un intérêt moins élevé, mais plus pratique : il a voulu traiter, pour ses commettants de la Haute-Saône, la question si épineuse et si controversée de la répartition du produit des bois communaux, c'est-à-dire de l'affouage. M. Lélut l'a résolue dans un sens contraire à l'usage établi dans notre province. Prétendant que les raisons sur lesquelles on s'appuie pour distribuer les futaies ou bois de construction, proportionnellement au toisé des maisons, n'ont plus aujourd'hui aucune valeur, et que cette manière de procéder est contraire aux droits de l'égalité, il propose de partager les futaies comme le taillis, par portions égales entre tous les chefs de famille de la commune.

Au commencement de son ouvrage en deux volumes, intitulé : *Essais sur les fondements de nos connaissances*,

M. Cournot expose les motifs qui l'ont engagé à publier un travail qui pourrait paraître intempestif :

« C'est, dit-il, une démarche vraiment singulière que celle d'offrir au public, dans ce pays et par le temps qui court, un livre de pure philosophie. Elle paraîtra peut-être plus singulière encore si l'auteur avoue, à sa grande confusion, que la rédaction de ce livre, d'une médiocre étendue, l'a occupé à diverses reprises pendant dix ans, et qu'il en avait tracé la première esquisse il y a plus de vingt ans. Cependant, quoique le sujet en soit bien rebattu, j'aime à espérer que l'on y trouvera, si l'on veut bien me lire, assez de vues nouvelles pour justifier, aux yeux de quelques amateurs, ma naïve persévérance. »

La modestie de M. Cournot n'enlève rien à son mérite, et son espoir ne sera point trompé. Les philosophes, et les savants, ceux mêmes qui se bornent au simple titre d'amateur, lui sauront gré de n'avoir reculé ni devant la difficulté des temps, ni devant l'indifférence du public, pour produire une œuvre qui doit rendre à la philosophie et aux sciences les plus importants services. Penseur profond, grand mathématicien, écrivain plein de goût, M. Cournot a su allier dans son ouvrage la hauteur des vues de la métaphysique à la rectitude rigoureuse des sciences exactes, éclairant et fécondant les unes par les autres toutes les branches des connaissances humaines.

Le caractère de son ouvrage est éminemment philosophique ; sans cesse il remonte à la raison première des choses, et à chaque page il constate ce besoin aussi impérieux qu'insatiable de l'esprit humain, de chercher le

pourquoi et le comment de tout ce qui est. C'est ce besoin qui est à la fois le père et le mobile de la philosophie, de cette science qu'on a beau repousser et maudire, mais qu'on ne peut supprimer qu'en détruisant l'intelligence dont elle est la gloire, et les sciences dont elle est la base, le couronnement et l'appui.

Dans un genre moins sérieux, plusieurs de nos confrères ont produit des ouvrages que je regrette de n'avoir pu lire de manière à pouvoir vous en rendre un compte qui serait plus intéressant s'il était plus exact, et dont quelques citations trancheraient agréablement sur l'aridité de ce rapport.

M. Bousson de Mairet, après s'être essayé avec un succès que j'ai déjà signalé dans sa tragédie de *Thémistocle,* vient d'en faire une nouvelle sur le sujet sublime et inépuisable de *Jeanne d'Arc.* Cette pièce, admise à la lecture au Théâtre-Français, sera, nous l'espérons, jugée digne d'affronter le public sur notre grande scène nationale. Quoi qu'il en soit, il y a du courage et du mérite à tenter un pareil honneur ; il y a de la gloire à recueillir sur les pas de Corneille et de Racine, lors même qu'on ne suivrait que de loin et d'un pied inégal, *non æquo pede,* leurs traces immortelles.

Je n'ai pu lire, et je le regrette vivement, le *Voyage à Londres,* à l'époque de l'exposition, par M. Francis Wey. J'y aurais trouvé, pour vous en faire part, plusieurs de ces charmantes descriptions, de ces vives peintures de mœurs, de ces piquantes satires qui coulent, comme de source, de la plume de notre spirituel confrère. J'ai été plus heureux relativement à l'ouvrage de

M. Xavier Marmier, intitulé les *Nouveaux voyageurs*, où l'auteur, profitant de ses propres connaissances pour contrôler, rectifier et compléter les récits de ses devanciers, a su présenter, dans une suite de tableaux pleins de vie et de couleur, les mœurs, les lois, les croyances et les productions de plusieurs contrées lointaines, dont la France pourrait tirer un si merveilleux parti.

M. Léon Dusillet n'a pas besoin de sortir de sa chère cité de Dole, pour trouver les inspirations et des matériaux ; son imagination toujours jeune et toujours féconde, malgré les années dont elle ne sent pas le poids, vient encore de produire une charmante comédie, sous le titre de la *Matrone d'Ephèse*, dont le spectacle de Dole a eu les prémices, aux applaudissements enthousiastes des habitants.

Dans un autre genre, un de nos vénérables confrères a conservé, malgré son grand âge, l'amour des lettres, la vigueur de l'esprit. Plusieurs fois déjà j'ai été assez heureux, Messieurs, pour vous parler de M. le baron Martin et de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, à laquelle il travaille depuis plus de vingt ans. Jusqu'ici sa modestie l'avait empêché de la donner au public. Cédant enfin aux instances de ses amis, et peut-être aussi à la faveur des circonstances, M. Martin s'est décidé à publier son ouvrage. Bientôt les trois volumes dont il se compose seront entre les mains des lecteurs, qui, mieux que je ne pourrais le faire ici, seront à même d'en apprécier le mérite.

Nos concours de l'année dernière, sans nous avoir valu des œuvres de premier ordre, n'ont pas été sans

éclat. Si le concours d'éloquence et celui de poésie n'ont mérité aucune couronne académique, le concours d'histoire a produit quelques Mémoires importants, et celui de philosophie morale n'a pas été au-dessous de vos légitimes espérances. L'année qui s'ouvre sera plus féconde encore. L'apaisement des orages politiques permettra aux esprits de se lancer dans une direction littéraire, dont les Académies seront les premières à profiter.

Dans tous mes rapports précédents, j'avais la douleur de signaler à vos regrets les ravages que la mort faisait dans nos rangs. C'est avec un bonheur que vous partagez tous, Messieurs, que je constate que pour la première fois ses coups ont épargné notre société, du moins dans la classe de ceux à qui le lien d'une commune origine en Franche-Comté nous rattache plus étroitement.

Les deux élections que vous avez faites dans la séance du mois d'août dernier, ont rempli des places déjà vacantes depuis l'année précédente. Les besoins de l'administration ne vous ont pas permis de jouir longtemps de la précieuse acquisition que vous aviez faite dans la personne de M. Brouzès, proviseur à notre lycée, qui pouvait par son talent, son érudition et son goût littéraire, occuper très-utilement sa place à l'Académie.

M. Armand Dalloz avait depuis longtemps mérité de vous être associé ; vous avez été heureux de pouvoir lui témoigner enfin en quelle haute estime vous tenez son talent et les travaux qui lui ont donné une si belle place parmi les illustres jurisconsultes dont s'enorgueillit notre province.

L'Académie a reçu cette année, dans quelques-uns de ses membres, des distinctions et des honneurs dont elle est justement fière : MM. Grenier et Ebelmenn ont été tous deux présentés à l'Académie des sciences; et bien que cet honneur ne soit pas toujours suivi d'une nomination, chacun sait qu'il est toujours considérable, parce que l'Institut de France n'admet, sur ses listes de présentation, que des hommes dont les travaux scientifiques ont une valeur hors ligne.

L'élévation de notre honorable confrère, Mgr. Guerrin, à l'évêché de Langres, a été accueillie par vous, ainsi que par le clergé du diocèse qu'il quitte et de celui qui lui est confié, comme une des plus heureuses inspirations du gouvernement. Les efforts qu'il a fallu faire à sa modestie, pour le déterminer à accepter ce noble fardeau, sont la meilleure preuve qu'il en était à la fois capable et digne.

Les deux princes de l'Eglise dont notre province s'honore, viennent d'être élevés par la Constitution à la plus haute dignité politique. Cet honneur, qui n'ajoute rien à leur mérite, ne sera pour eux qu'une nouvelle obligation de se dévouer plus complétement à la chose publique.

J.-B. CHASSIGNET,

PAR

M. LOUIS DE RONCHAUD, MEMBRE CORRESPONDANT.

Il y a quelque trente ans, quand la mode était encore aux résurrections et aux réhabilitations poétiques, quelque membre de l'Académie de Besançon eût pu tenter peut-être avec succès d'arracher Chassignet à l'oubli qui dérobe encore en partie à la postérité son nom et ses œuvres. Il est le moins connu, en effet, des écrivains franc-comtois qui, vers la fin du XVI[e] et au commencement du XVII[e] siècle ont contribué, pour l'honneur de notre province, à tirer la poésie et la langue française de leurs langes. Pierre Mathieu jouit, comme historiographe et comme poëte, d'une réputation honorable. La *Sophonisbe* a rendu le nom de Mairet plus connu que ses œuvres. Chassignet n'est guère connu que de ceux qui font une étude spéciale de notre vieille littérature. Cependant l'auteur d'une notice consacrée à ce poëte franc-comtois, au tome VIII des *Annales poétiques*, n'a pas craint de comparer Chassignet à son illustre contemporain Malherbe. Il est vrai que l'auteur de cette notice, croyant avoir découvert Chassi-

gnet, devait être porté naturellement à exagérer la valeur de cette découverte. Sans aller aussi loin que lui, et sans prétendre refaire les vers de Boileau, et substituer au célèbre hémistiche :

Enfin Malherbe vint,

cet autre moins euphonique :

Enfin Chassignet vint,

on peut essayer de rechercher les causes de l'oubli où sont demeurées les œuvres d'un poëte qui n'est pas inférieur à beaucoup d'autres plus célèbres avant lui et de son temps. C'est le but qu'on s'est proposé dans ces quelques pages consacrées à la mémoire de Chassignet, et qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour un public franc-comtois, qu'elles entretiendront du mérite d'un compatriote.

Ce que nous savons de Chassignet se réduit à peu de chose. Il naquit à Besançon dans la seconde moitié du xvi° siècle, de Jacques Chassignet, avocat, et de Claudine de Salive, fut docteur en droit, et paraît avoir passé une vie studieuse entre l'étude de la poésie et celle de la jurisprudence. Ses *œuvres* consistent en deux recueils, dont l'un, le premier en date, a pour titre :

Le Mespris de la vie et consolation contre la mort.

Il composa et publia cet ouvrage dans sa jeunesse. Le second recueil contient :

Les Paraphrases des cent cinquante pseaumes de David.

On voit la sévérité de l'inspiration à laquelle obéissait Chassignet. Un caractère mélancolique, un esprit religieux, éloignaient sa muse des sujets frivoles, et la tournaient vers les graves méditations sur la destinée humaine. On a remarqué qu'il n'écrivit point de vers amoureux; au moins n'en connaît-on point de lui. Il aima cependant et l'avoue lui-même, je crois, quelque part. C'est probable d'ailleurs, puisqu'il était poëte; il l'est presque autant qu'il consacra des vers à une confidente discrète de ses sentiments. Sans doute, il les condamna lui-même à l'oubli, peut-être à la flamme, soit que la pudeur d'un sentiment pur lui ait fait dérober cette passion, soit que le dépit d'un amour malheureux l'ait porté à en effacer les traces.

Il paraît que Chassignet ne quitta pas sa province, où il vécut soit à Besançon, soit à Gray. On voit encore dans notre ville une maison qui appartenait à sa famille. C'est cette maison dont une tourelle d'un style ancien forme saillie sur la rue des Chambrettes. Chassignet écrivit peut-être dans cette tourelle. Rien n'empêche de le croire; et l'aspect poétique de cette vieille maison n'est pas sans une sorte d'harmonie avec la mémoire du vieux poëte franc-comtois. On peut du reste regarder le séjour obstiné de Chassignet dans son pays natal, comme une des raisons qui ont empêché sa renommée de se répandre. Les beaux esprits de Paris, distributeurs jaloux de la gloire, n'ont jamais porté de passion dans la justice qu'ils ont été quelquefois contraints de rendre aux beaux-esprits de province. La poésie française, élégante, polie, s'est, de tout temps, moins inspirée de

l'aspect des campagnes, que du ton et de l'esprit qui régnaient dans une certaine société en possession d'imposer son goût à toute la nation. C'est par excellence une poésie de bonne compagnie, qui ne pouvait réussir que dans la capitale, ou qui, du moins, n'atteignait que là cette perfection qui la faisait priser.

Faites tous vos vers à Paris
Et n'allez pas....

en Franche-Comté, aurait dit à notre poëte quelque bel esprit du temps, s'il l'eût consulté, et si vous y êtes né, n'y restez pas. On ne lui aurait pas répondu, ce qui pourtant est incontestable, que les bois, les champs, les paysages inspirateurs se trouvent, non à Paris, mais en province; que la nature, en un mot, est *provinciale;* car la nature n'était pas en honneur du temps de Chassignet, et, si quelquefois on lui donnait entrée dans la poésie, on voulait qu'elle s'y montrât digne de la cour.

Silvæ sint Consule dignæ.

Chassignet donc vécut et mourut loin de ce centre de toute urbanité et de toute élégance, Paris et la cour. Il ne visita point Mairet, son compatriote plus favorisé de la renommée, et ne connut Malherbe que de nom et par ses œuvres. Il mourut en 1635, à l'époque où notre poésie lyrique avait déjà produit des chefs-d'œuvre de pureté et d'élégance, ayant de son côté fait sa tâche de poëte avec plus de sévérité dans l'esprit que dans le goût, mais non sans une originalité due peut-être en partie à ce mêmegenre de vie, qui le priva d'une partie de la célébrité à laquelle il aurait eu droit.

Avouons-le cependant, il y a dans la poésie de Chassignet, dans cette répétition des mêmes sujets, des mêmes images qu'il affectionne, quelque chose de lourd, de monotone, de peu propre à lui concilier les lecteurs. Les anciens donnaient pour symbole à l'âme un papillon sur une tête de mort. Cette image conviendrait à la poésie de Chassignet, dans son premier recueil, si cette poésie avait plus d'ailes ; mais elle se traîne trop souvent dans des vulgarités que ne relèvent pas suffisamment quelques traits énergiques, quelques vers frappés au bon coin et marqués du vrai sceau de la muse. En vain demanderait-on à cette muse gauloise, qui porte sur sa tête une urne funéraire, la grâce libre et le vêtement aux grands plis de la coëphore antique. On ne trouvera pas non plus dans Chassignet cette mélancolie du sentiment moderne qui donne aux idées les plus tristes je ne sais quel enivrement de poésie. Il ne dit pas comme Lamartine, dans une strophe d'exquise harmonie :

Cueillez-moi ce pavot sauvage
Qui croît à l'ombre de ces blés.
On dit qu'il en coule un breuvage
Qui ferme les yeux accablés ;
J'ai trop veillé, mon âme est lasse
De ces rêves qu'un rêve chasse.
Que me veux-tu, printemps vermeil ?
Loin de moi ces lis et ces roses !
Que faut-il aux paupières closes ?
La fleur qui garde le sommeil.

Chez notre poëte, la poésie est de la morale en vers, or, la morale, chose très-respectable, est quelquefois

un peu ennuyeuse en poésie; je dis en poésie seulement. Il n'est pas bon d'en abuser. On a pu trouver du temps de Chassignet qu'il moralisait trop, et on le penserait certainement aujourd'hui, si l'on le lisait. Et cependant il y a dans ses vers des pensées fortes, d'autres profondes, d'autres ingénieuses. Dans le grand nombre de sonnets qui remplissent son premier recueil, il en est où la pensée présente un développement remarquable. J'en citerai un qui semble inspiré de Montaigne :

« Rien n'est si divers ni si ondoyant que l'homme, »

avait dit celui-ci dans sa prose si nette et si pittoresque. Voici comment cette idée est mise en œuvre par Chassignet :

Assieds-toi sur le bord d'une ondante rivière,
Tu la verras fluer d'un perpétuel cours,
Et flots sur flots roulant en mille et mille tours,
Décharger par les prés son humide carrière.

Mais tu ne verras rien de cette onde première,
Qui naguère coulait : l'eau change tous les jours,
Tous les jours elle passe, et la nommons toujours
Mesme fleuve et mesme eau, d'une mesme manière.

Tu vois dans ce portrait celui du genre humain :
L'homme n'est aujourd'hui ce qu'il sera demain,
Tant le temps en son cours le mine et le consomme !
Le nom, sans varier, nous suit jusqu'au trépas ;
Et dans ce jour enfin, quoique je ne sois pas
Celui qui vivait hier, toujours même on me nomme.

Voici un autre sonnet sur la mort, sujet favori des

méditations de Chassignet, qui donne mieux encore idée de sa manière :

Vous avez beau croupir en l'humaine carrière,
Le temps de votre mort vous ne diminuerez;
Mais aussi longuement endormi vous serez,
Que si vous étiez mort en voyant la lumière.

Là où finit la vie, elle est toujours entière,
Ce que du temps futur, mourant, vous laisserez,
N'était non plus à vous, que les ans expirés
Avant d'être conçu au sein de votre mère.

Nul meurt avant son jour ; peut-être, au même temps
Que vous rendez l'esprit, mille autres, moins contents,
Ressentent de la mort l'homicide rudesse.
N'estimeriez-vous pas les pélerins bien fous,
D'aller sans aucun but ? chétifs, et pensiez-vous
N'arriver jamais là, où vous couriez sans cesse ?

Certainement voilà de grandes pensées, une poésie grave, élevée, philosophique, un langage qui ne manque ni de précision, ni de noblesse, ni d'harmonie ; le génie franc-comtois peut s'honorer de Chassignet. Cependant une telle poésie ne saurait, on le conçoit, plaire au grand nombre. Elle dut paraître à la plupart des lecteurs plus ennuyeuse encore que triste, et il dut s'exhaler pour eux des pavots de Chassignet plus de sommeil encore que de mélancolie.

Dans ses paraphrases des psaumes, Chassignet est resté bien au-dessous de sa tâche, et on peut le lui pardonner en considérant la difficulté de faire passer dans notre langue la beauté de ces poésies sacrées et



leur sublimité constante. C'est déjà pour un poëte *assez d'honneur de l'avoir entrepris*. Le plus grand tort de Chassignet, c'est d'avoir souvent voulu parer la muse hébraïque d'ornements bien étrangers à sa nature et d'un goût plus que suspect. C'est ainsi qu'il dit, dans une paraphrase du *Psaume* 64, en s'adressant à Dieu :

Par toi, le mol zéphir, aux ailes diaprées,
Refrise, d'un air doux, la perruque des prées;
Et sur les monts voisins
Eventant ses soupirs par les vignes pamprées,
Donne la vie aux fleurs, et du suc aux raisins.

Par toi, le beau soleil à la terre sa femme,
D'un œil tout plein d'amour, communique sa flamme,
Et tout à l'environ
Lui poudre les cheveux, ses vêtements embasme,
Et de fruits et de grains lui jonche le giron.

Cette poésie appartient plus sans doute à la muse de Ronsard qu'à la harpe du Roi prophète. Néanmoins, il y a dans ces vers beaucoup de douceur et une harmonie très-délicate pour l'époque où écrivait Chassignet. Malgré la poudre et la perruque dont ils les affuble au passage, les images de la Bible ont conservé dans son imitation, sinon leur grandeur originale, du moins une certaine grâce, et leur déguisement n'est pas sans charme. Quelquefois même Chassignet est plus heureux, et l'on retrouve dans ses vers un écho affaibli de cette grande poésie dont Lamartine s'est tant inspiré de nos

jours. J'emprunte les strophes suivantes à la paraphrase du *Psaume* 91 :

Cependant l'homme droit fleurira de la sorte
Qu'auprès de Jéricho fleurit la palme forte,
Que le cèdre fleurit au Liban bocageux ;
Le vent ni la chaleur aucun coup ne lui porte,
Verdoyant au milieu des hyvers orageux.

La plante qui prendra, dans la maison divine
Du Seigneur notre Dieu, une ferme racine,
Se vestira de fleurs, parera de rameaux,
Sans redouter des vents la tempeste mutine,
Ni le chaud de l'été, ni le débord des eaux.

Ces plantes étendant leurs racines profondes
En la maison de Dieu, engendreront, fécondes,
Comme leurs devanciers, un grand nombre d'enfants,
Sans que des ans rongeurs les courses vagabondes,
Effacent la verdeur de leurs chefs triomphants.

Ces vers, d'une facture large, harmonieuse, nous ramènent naturellement à la comparaison qu'on a voulu faire entre Chassignet et Malherbe. Quelques-unes des qualités de ce père de la poésie classique en France, se retrouvent dans le poëte de Besançon. La grâce, la précision, l'harmonie, la vivacité des tours, ne sont pas étrangères à Chassignet, mais ces qualités ne sont pas aussi soutenues chez lui que chez Malherbe. Il n'a pas cette élégance continue, cette noblesse constante, cette justesse heureuse d'expression qui ont porté si haut le mérite de Malherbe, et qui font de quelques-unes de ses meilleures odes des chefs-d'œuvre presque sans

tache. Il lui a manqué pour cela la fréquentation de ces salons de Paris, où la langue subissait, sur les lèvres des beaux esprits et des belles dames, cette épuration qui peut-être a été poussée à d'extrêmes limites, et contractait en même temps, par l'ostracisme de tout mot douteux ou trivial, cette noblesse qu'elle a si longtemps conservée. En revanche, grâce à son isolement au fond d'une province, Chassignet a conservé quelque chose de cette richesse primitive du langage français, de cette grâce pittoresque qu'on admire à bon droit dans Montaigne et même dans Ronsard, et qui plus tard, chez Desportes surtout, fait place à une élégance un peu froide, à une correction un peu stérile. Et pourquoi ne le dirions-nous pas ? Souvent, en relisant ces vieux poëtes de la pléiade que Malherbe est venu détrôner, les Ronsard, les Baïf, les Du Bellay, etc., nous nous sommes pris à regretter cette abondance un peu mêlée sans doute, mais qui attestait la fécondité de la source dont elle coulait ainsi à flots plus sonores que transparents ; nous étions un peu, dans notre for intérieur, de l'avis du vieux Mathurin Régnier, dans cette satire où il attaque d'un vers si rude et si énergique le jeune novateur qui avait osé railler son onclé Desportes, ce dernier représentant de la vieille école :

On dirait, à les voir faire les généreux
Que le cheval volant ne. . . . *piaffe* que pour eux.

Le génie de Malherbe, hautain et infécond, a peut-être contribué plus que toute autre chose à tarir dans notre littérature la vieille sève gauloise, pour y substituer

une imitation noble mais stérile de l'antiquité. L'inspiration lui manque complétement ; il y supplée par ce sentiment exquis de l'harmonie, par la noblesse et la précision du tour, par ce beau choix de mots et par toutes les qualités que nous avons reconnues en lui. Aux yeux de Malherbe la matière poétique est indifférente, et appartient à tout le monde ; tout le secret de la poésie est dans la manière de disposer de ce fonds commun. Lui-même exprime cette idée dans une strophe admirable de forme :

Apollon, à portes ouvertes,
Laisse indifféremment cueillir
Les palmes joyeuses et vertes,
Qui sauvent un nom de vieillir.
Mais l'art d'en tresser des couronnes
N'est pas su de toutes personnes,
Et quelques hommes seulement,
Au nombre desquels on me range,
Savent donner une louange
Qui fleurit éternellement.

Chez Malherbe, on le voit, la théorie répond à la pratique. Je ne veux pas surfaire à son détriment les mérites de ses devanciers ; mais il est certain qu'une séve plus vigoureuse colore cette vieille poésie, qu'elle abonde en saillies originales qui jaillissent comme des sources vives du milieu du fatras mythologique dont elle surcharge et embarrasse ses périodes. Moralistes à leur façon, les Ronsard, les du Bellay mettaient dans leurs œuvres l'esprit de leur temps. Malherbe, au lieu des couleurs animées de la vie, n'a laissé réfléchir dans

son style poli comme un pur miroir qu'une pâle image de l'antiquité. Quant à Chassignet qui, retiré dans sa province, échappe à l'influence de Paris, il se place entre l'ancienne école et celle des novateurs, et participe des qualités de l'une et de l'autre. Plus riche et plus abondant que Malherbe, plus philosophe et peut-être même plus poëte que lui, il est en même temps plus correct, plus élégant et plus harmonieux que Ronsard, dont il a plus d'un défaut. Son originalité consiste à être resté Gaulois tout en empruntant aux sectateurs français de la muse latine quelques-uns des secrets d'art qu'ils avaient appris de l'antiquité. On peut ajouter qu'en restant Gaulois, il est aussi resté chrétien dans son inspiration, quand tous ses rivaux ne sacrifient déjà plus dans leurs vers qu'aux dieux du paganisme.

POÉSIES,

PAR M. AUGUSTE DUSILLET.

I.

L'ART DE FAIRE SEMBLANT.

L'art de faire semblant est le plus à la mode
        Et le plus utile des arts ;
Procédé merveilleux, moyen sûr et commode
        D'éluder maints fâcheux hasards.
Il convient pour l'attaque, il sert à la défense ;
        On nous l'enseigne dès l'enfance :
        C'est la première notion
        D'une bonne éducation.
Aussi, l'homme du monde excelle à se contraindre.
D'après lui, quoique au fond il soit homme de bien,
La politesse est tout, la sincérité rien ;
Rien! j'ai tort ; à ses yeux c'est un défaut à craindre,
Propre à troubler la paix du plus doux entretien.
Qui veut à tout propos exprimer ce qu'il pense,
Le dire ou seulement le laisser entrevoir,
De la société manque au premier devoir ;
On le hait, on le fuit, telle est sa récompense :
On le traite de rustre ou de mauvais plaisant,
        Et sa franchise, de manie

—

Par les honnêtes gens bannie ,
Comme le souffle impur d'un être malfaisant.
Chacun s'estime fort ici-bas, et s'irrite
Dès que l'on méconnaît son prétendu mérite.
L'un croit à son esprit et l'autre à sa beauté.
Fussiez-vous seul exempt de cette vanité,
Qu'il vous faudrait encore être indulgent pour elle ,
Sous peine de vivre en querelle
Avec le genre humain contre vous révolté.
Quand la coquette Hermine, hélas ! si bien connue ,
Prend les airs d'une sainte ou ceux d'une ingénue ,
Mondor ceux d'un marquis, Urbain ceux d'un Caton,
Faire semblant d'y croire est d'un excellent ton.
Accordez à Bélise un teint couleur de rose ;
Passez à Trissotin et ses vers et sa prose ;
Ne blessez point Oronte, et songez que parmi
Ceux qu'égaya le plus sa ridicule plainte,
Il n'en est pas un seul, un seul qui, pour ami,
Préférât Alceste à Philinte.
Bref, au gré d'un calcul suivi de point en point,
Selon les gens qu'on voit, les lieux où l'on se trouve ,
Dissimuler ce qu'on éprouve,
Feindre, pour plaire à tous, ce qu'on n'éprouve point :
Voilà des mieux appris l'habileté suprême....
Vous froncez le sourcil. Peut-être avez-vous peur
De gagner à ce jeu le renom d'un trompeur?
Calmez-vous ; l'amour-propre, en son orgueil extrême,
Sait trop bien se tromper lui-même.
Au pis vous passerez pour dupe, et c'est vraiment
De quoi vous faire compliment.

Rôle de dupe est le bon rôle.
Des cœurs il nous ouvre l'accès.
Près des dames, sur ma parole!
Vous lui devrez plus d'un succès.
—Moi! jamais, dites-vous; car cette fantaisie,
Ce calcul qui nous fait, pensant noir dire blanc,
C'est de la fausseté; c'est de l'hypocrisie.
—Non... c'est l'art de faire semblant.

II.

LA SONATE.

Qui n'entendit point Arabelle
Imiter sur son piano
La bataille de Logrono (1),
Peut dire : Je l'échappai belle.
C'est superbe, mais assommant
Comme un long étourdissement.

Sur de vieux refrains d'Ibérie,
Un chant avec art modulé
Nous transporte en une prairie,
Humble et tranquille bergerie,
Dont le calme est soudain troublé.
Au signal du canon d'alarme
Succède le bruit des clairons,
Puis, au galop des escadrons
Le choc de l'arme contre l'arme.
On distingue, à travers les cris

(1) Avril 1823.

Des blessés par le fer meurtris,
La voix du chef qui les ranime,
Au fort du tumulte accourant,
Et la complainte magnanime
Des braves en chœur expirant.
Mitraille, obus, balle, grenade
Sifflent en l'air sur tous les tons;
Feux de files, de pelotons
Éclatent à la cantonade;
Plus loin gronde la canonnade;
Rien ne manque à la sérénade,
Basses, faussets, ni barytons.
A la marche lente ou pressée,
A l'enchaînement des accords,
On suit des yeux de la pensée
Les manœuvres de tous les corps;
Et dès qu'un mouvement s'arrête,
On sait quel mouvement s'apprête;
On juge aux rumeurs du combat,
Aux accents du tambour qui bat,
Si c'est la charge ou la retraite.
Bornant le cours harmonieux
De cette lutte à toute outrance,
Enfin retentit jusqu'aux cieux
L'hymne du camp victorieux :
« Vive le Roi! vive la France! »
De l'Ebre on a donc passé l'eau.

Oui, sa sonate est un tableau,
Un tableau qu'on voit par l'oreille,

Digne des Lebrun, des Van-Loo,
D'une vérité sans pareille.
Mais, grâce aux efforts qu'elle fait
Pour mieux colorer sa peinture,
L'instrument qu'elle dénature,
Pour elle et pour nous, en effet,
N'est qu'un instrument de torture.

III.

LA FIANCÉE.

N'essayez point de la distraire
Par de sages leçons ou de joyeux propos.
Vous voulez, dites-vous, lui rendre le repos;
Craignez un effet tout contraire.
En proie aux muettes douleurs,
Aux poignants souvenirs d'une amour offensée,
En secret, à l'écart, elle verse des pleurs;
Chère enfant, pauvre fiancée,
Que son futur a délaissée!
Elle en mourra peut-être.... Oh! non; mais, par pitié,
Silence! épargnez-lui tous ces discours futiles,
Vains conseils, plaintes inutiles,
Que prodigue une fausse ou vulgaire amitié.
Laissez un libre cours à sa mélancolie;
Ne nommez plus l'ingrat, puisqu'il faut qu'on l'oublie.
A vous ouïr la consoler,
Il se peut que son mal s'aigrisse:
Le mieux est de n'en plus parler,
Si vous voulez qu'elle en guérisse.

IV.

HYMNE A LA VIERGE.

1.

Le coryphée : A la Reine des cieux
Adressez vos cantiques.
Rendez gloire en tous lieux
A la Reine des cieux.

Le chœur : A la Reine des cieux
Adressons nos cantiques.
Rendons gloire en tous lieux
A la Reine des cieux.

Le coryphée : Que vos accents joyeux
Ebranlent ces portiques.
Adressez vos cantiques
A la Reine des cieux.

Le chœur : Que nos accents joyeux
Ebranlent ces portiques.
Adressons nos cantiques
A la Reine des cieux.

2.

Des plus brillantes fleurs
Couronnez / Couronnons } ses images.
Unissez / Unissons } les couleurs

Des plus brillantes fleurs.
Elle a séché { vos / nos } pleurs;
{ Offrez- / Offrons- } lui { vos / nos } hommages.
{ Couronnez / Couronnons } ses images
Des plus brillantes fleurs.

3.

A l'ombre de la croix,
{ Vous suivrez / Nous suivrons } les saints anges,
Que rassemble sa voix
A l'ombre de la croix.
Mère du Roi des rois,
Tu conduis leurs phalanges.
{ Vous suivrez / Nous suivrons } les saints anges,
A l'ombre de la croix.

4.

C'est toi qui l'as porté,
Le Sauveur de la terre ;
Dans ta virginité,
C'est toi qui l'as porté.
Tes flancs l'ont enfanté
Par un chaste mystère.
Le Sauveur de la terre,
C'est toi qui l'as porté.

5.

Astre des pélerins,
Etoile matinale,
Compagne des marins,
Astre des pélerins,
Sois de tous nos chagrins
L'espérance finale,
Etoile matinale,
Astre des pélerins.

6.

Gloire à la Trinité,
Esprit saint, Fils et Père!
Durant l'éternité,
Gloire à la Trinité!
Sous son aile abrité,
Je crois, j'aime et j'espère.
Esprit saint, Fils et Père,
Gloire à la Trinité!

…n, respectable ami, particulièrement ce lieu,
…rt, j'aurais vingt fois, j'en crois cette épître,
…à la Muse facile, avec tant d'agrément,
…[illegible] à Jeanne d'Arc (1) un éloge [illegible].
…[illegible] prix de mes soins ! je vois dans ton ouvrage
…[illegible] [illegible] [illegible] le [illegible] présage

…h ! puissé-je à ce nom, et grand par ses hauts faits,
…ce nom, toujours cher à tous les cœurs français,
…ce nom, qu'[illegible] et l'[illegible] et la gloire,
…ssocier un jour ma [illegible] mémoire !

…en d'autres, la la [illegible], à ce sujet si beau
…nt voulu du génie allumer le flambeau,
…deux fois, parmi nous, reyounant sur la scène,
…[illegible] bergère inspira Melpomène ;
…[illegible] un vice dépare et l'un et l'autre auteur (2)
… [illegible] à l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION.

ÉPITRE A MONSIEUR CALAMARD,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, PRÉSIDENT HONORAIRE
DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE D'ARBOIS.

Oui, respectable ami, pardonne-moi ce titre,
Oui, j'ai relu vingt fois, j'ai relu cette épître,
Où ta Muse facile, avec tant d'agrément,
Accorde à *Jeanne d'Arc* (1) un éloge indulgent.
Digne prix de mes soins ! je vois dans ton suffrage
D'un glorieux succès le fortuné présage.

Oh ! puissé-je à ce nom, si grand par ses hauts faits,
A ce nom, toujours cher à tous les cœurs français,
A ce nom, qu'éternise et l'honneur et la gloire,
Associer un jour ma modeste mémoire !

Bien d'autres, tu le sais, à ce sujet si beau
Ont voulu du génie allumer le flambeau,
Et deux fois, parmi nous, rayonnant sur la scène,
L'héroïque bergère inspira Melpomène.
Mais un vice dépare et l'un et l'autre auteur (2),
Tous deux à l'élégance ont uni la froideur ;

(1) C'est le titre d'une tragédie inédite de M. Bousson de Mairet.
(2) D'Avrigny et Soumet.

On reconnaît à peine, en leur pâle harmonie,
L'ange triomphateur qui sauva la patrie,
Et c'est un étranger dont le mâle pinceau (1),
Seul, traça dignement ce sublime tableau.

A ce divin poëte, aigle de Germanie,
A toi, Saint-Pierre, à toi, qui chantas Virginie,
J'ai demandé des vers, j'ai demandé des pleurs.
« Venez, vous ai-je dit, assortir mes couleurs,
» Venez, et que par vous revive tout entière,
» Comme aux jours des combats, l'intrépide guerrière. »

Tel fut, cher président, l'objet de mes efforts.
Le plus noble motif excitait mes transports.
Tu sais que, polluant son immense génie,
Un poëte sur elle a versé l'infamie,
Que descendu sans honte en son chaste tombeau,
Il osa lui ravir son pudique bandeau.
Et tu sais qu'en souillant cette illustre mémoire
De ses propres lauriers il a flétri la gloire.

Il fallait que la Muse, à la postérité,
Fît enfin, à son tour, parler la vérité.

Le succès viendra-t-il couronner mon audace?
Au banquet de la gloire obtiendrai-je une place?
Verrai-je le parterre, attentif à mes chants,
De ses bravos flatteurs accueillir mes accents?
Le puissant tribunal voudra-t-il reconnaître
Que près des bords du Doubs un poëte peut naître?
Et si loin de Paris, sans amis, sans prôneurs,
Pourrai-je y rencontrer de bienveillants censeurs?

(1) Schiller.

Je l'ignore; la scène est féconde en naufrages;
C'est une mer houleuse où grondent les orages.
Mais ce noble travail, égayant mon loisir,
Du moins dans sa carrière a semé le plaisir,
Et dût-il n'obtenir qu'un dédaigneux silence,
Ton suffrage éclairé sera ma récompense.

Février 1852.

BOUSSON DE MAIRET.

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1852.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'ARCHEVÊQUE de Besançon.
M. le GÉNÉRAL COMMANDANT la 7e division militaire.
M. le PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel.
M. le PRÉFET du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le MAIRE de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

ARAGO, ✠, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

BERROYER, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

BILLARD, C ✠, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

BIXIO (le docteur), médecin; à Paris (janvier 1848).

L'abbé BLANC, ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée ; à Clermont (25 août 1851).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire-Général du ministère des affaires ecclésiastiques ; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✠, ancien Recteur, Vicaire-Général ; à Alby (Tarn) (août 1825).

Du Coetlosquet (le comte), ✠, Membre de l'Académie de Metz (décembre 1840).

De Coutard (le comte), ✠ C ✠, Général de division ; à Paris (février 1833).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique ; à Limoges (août 1827).

Flourens, ✠, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française ; à Paris (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✠, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Vicaire-Général ; à Amiens (novembre 1844).

Golbéry (de), O ✠, Président honoraire à la Cour d'appel de Besançon ; à Kientzheim (Haut-Rhin) (24 août 1842).

Goureau, O ✠, Colonel honoraire du génie ; à Paris (août 1833).

S. E. le Cardinal Gousset, O ✠, Archevêque de Reims (janvier 1831).

Mgr Guerrin, évêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✻, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).

De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).

Lacroix (l'abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), ✻, Membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).

Magnoncour (*Flavien* de), ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le baron), ✻, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, ✻, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Micaud, ✻, ancien Maire de Besançon.

Michelot, ✻, ancien élève de l'école polytechnique; à Paris (août 1838).

De Montalembert (le comte), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près Paris (décembre 1835).

De Salvandy (le comte), G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✻, ancien Préfet du Doubs; à Paris (janvier 1819).

Le Baron Voirol, G C ✻, Général de division en retraite, ancien Pair de France; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour d'appel, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

De Saint-Juan (le baron), ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

Parandier, O ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

Demesmay (Auguste), Membre du Corps législatif, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de-Dôme (26 décembre 1833).

Bourgon, ✠, Président à la Cour d'appel, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✠, Conseiller à la Cour d'appel, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✠, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé **Ruellet**, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✠, ancien Député, Président à la Cour d'appel (28 janvier 1836).

Ponçot, ✠ O ✠, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. **Clerc**, ✠, Conseiller à la Cour d'appel (28 janvier 1837).

Vaulchier (le comte Louis de), littérateur (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✠, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé **Dartois**, Chanoine (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✠, Conseiller à la Cour d'appel (24 août 1841).

Carbon, O ✠, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

TOURNIER, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

TRIPARD, Avocat à la Cour d'appel (24 août 1844).

PERSON, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

MONIN, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

CLERC (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

GRENIER (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

REYNAUD-DUCREUX, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé BESSON, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé GRIVET, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

LOISEAU, ✻ Procureur-Général (30 novembre 1848).

TOURANGIN, C ✻, Conseiller d'Etat (30 novembre 1848).

BONNET (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

GUENARD (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

BLANC, premier Avocat-Général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✠, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✠, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✠, Conseiller à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✠, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✠, Membre de l'Académie des sciences, Professeur au Conservatoire des arts et métiers; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✠, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

Dalloz, ✠, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

L'abbé Receveur, ✻ Doyen de la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste ; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres ; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, Membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Collége de France ; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin ; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Vérificateur des douanes ; à Lyon (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes ; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur ; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque nationale ; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève ; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, Membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière ; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, ✻, Docteur-Médecin ; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique ; à Arbois (août 1842).

FAIVRE-D'ESNANS, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé RICHARD, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

COURNOT, O ✵, Inspecteur-Général de l'Université; à Paris (août 1843).

GRAVIER, ancien Receveur des Domaines; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

MARQUISET (Armand), ✵, ancien Sous-Préfet à Dole, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur; à Fontaine-les-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

GUICHARD (Jean-Marie), Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1844).

WEY (Francis), ✵, homme de lettres; à Paris (août 1845).

CIRCOURT (le comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

RONCHAUD (Louis de), littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

EBELMEN (Joseph), Directeur de la manufacture de Sèvres (24 août 1849).

RICHARD-BAUDIN, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collége de Dole (24 août 1849).

ROCHET, d'Héricourt, ✵, Consul de France (janvier 1850).

L'abbé GAUME, Vicaire-Gén.; à Nevers (24 août 1850).

V. MAUVAIS, ✵, Membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

REVERCHON, ✵, Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (28 janvier 1851).

L'abbé J. Barthélemy de Beauregard, Chanoine de Reims et de Périgueux, etc.; à Paris (28 janvier 1851).

Armand Dalloz, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✠, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le baron), ✠ O ✠, littérateur; à Paris (août 1825).

De Cailleux, ✠ O ✠, ancien Directeur-Général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✠, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✠, ancien Inspecteur-Général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✠, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✠, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, O ✠, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

REINAUD, O ✻, Memb. de l'Institut, l'un des Conservateurs de la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1842).

DUBEUX, ✻, Conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale; à Paris (août 1842).

PAUTET (Jules), Sous-Préfet (août 1842).

LEGLAY, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

MALLARD, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs sociétés savantes (août 1845).

DEVILLE, ✻, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé GREPPO, Vicaire-Gén.; à Belley (30 août 1847).

DELESSE, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

DE CHÉNIER, O ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

BRAUN, Conseiller à la Cour d'appel de Colmar (24 août 1849).

GÉNIN, ✻, Chef de division au ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

STIÉVENARD, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Le Baron DE STASSART, ✠, ancien Ministre du roi des Pays-Bas; au château de Corioule (janvier 1826).

THURMANN, ✠, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron DE GINGINS LA SARAZ, Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé GAZZERA, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

ROSINI (Jean), littérateur; à Pise (mars 1841).

GACHARD, ✠, Directeur général des archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

MATILE, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

G. GROEN VAN PRINSTERER, ancien chef du cabinet du roi de Hollande, Membre du Conseil d'État; à La Haye (août 1843).

BONAFOUS, ✠, Docteur médecin, Membre correspondant de l'Institut de France; à Turin (avril 1845).

MÉNABRÉA, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

Besançon, imp. de Dodivers et Ce, succ. de L. de Sainte-Agathe.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1852.

Président annuel,

M. WEISS,

REMPLACÉ PAR M. PÉRENNÈS,

VICE-PRÉSIDENT.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Il y a cent ans, à pareil jour, une fête se célébrait dans notre ville. L'Académie de Besançon tenait sa première séance solennelle dans l'hôtel du lieutenant général de la province, en présence d'un nombreux concours de citoyens, empressés de saluer de leurs vœux l'institution naissante. L'Académie n'a plus aujourd'hui l'éclat de la nouveauté, elle n'a plus ce prestige d'espérance qui s'attache à la jeunesse des corporations comme à celle des individus. Durant la pé-

riode séculaire qui vient de finir, elle a donné la mesure de ses forces et de son utilité, et ce n'est plus par des promesses, mais par le souvenir de ses actes, qu'elle doit justifier la sympathie qu'elle croit mériter, et dont l'assemblée qui remplit cette enceinte semble lui offrir le gage.

Dans une précédente séance, j'ai brièvement rappelé les traits les plus saillants de son histoire, jusqu'à l'époque de la révolution française. Je dois aujourd'hui compléter ce sujet, en résumant dans un exposé rapide les faits principaux qui ont marqué pour elle le cours de ces dernières années.

Le propre des institutions vraiment fortes, des institutions qui ont leur raison d'être dans la nature des choses, c'est de résister à l'action du temps et au choc des événements, de se relever avec éclat de leurs défaillances passagères, et d'apparaître après un laps de temps considérable, aussi jeunes et aussi vivantes qu'au moment de leur création. En est-il ainsi des Académies? Je n'oserais le dire. Mais un fait qui doit frapper l'observateur, c'est qu'elles ont survécu dans notre patrie à la destruction de l'ancien régime, au sein duquel elles étaient nées, et qu'elles ont trouvé une nouvelle vie sous les coups qui semblaient les avoir détruites pour jamais.

La reine des sociétés littéraires, l'Académie française, avait succombé comme toutes les autres, en 1793. Mais trois ans après, elle était relevée sous un autre nom par le gouvernement du directoire, et elle trouvait sa place dans l'organisation de l'Institut na-

tional. Lorsque l'établissement du consulat eut ouvert, pour notre patrie une ère d'espérance et de réparation, lorsque le jeune guerrier qui apparaissait au monde avec le double prestige de la victoire, et d'une fortune marquée en quelque sorte d'un sceau providentiel, eut jeté les fondements d'un ordre nouveau, après avoir relevé les autels et rappelé dans les temples les ministres proscrits, il voulut aussi rendre aux lettres les asiles dont elles s'étaient vues violemment expulsées.

L'Institut de France lui dut, en 1803, une deuxième et définitive organisation, dans laquelle se groupaient, sans se confondre, les diverses Académies anciennement fondées dans la capitale. Chaque année, depuis cette époque, vit se propager dans les départements le mouvement de la restauration littéraire. L'orage révolutionnaire avait dispersé les membres des anciennes Académies provinciales. Quelques-uns avaient péri violemment pendant la terreur. Plusieurs, réduits à fuir pour échapper à la proscription, avaient continué solitairement leurs études dans les retraites où ils avaient trouvé asile. D'autres, atteints d'une incurable tristesse, étaient morts découragés en désespérant de la patrie. Un petit nombre seulement avait survécu.

Parmi les représentants de l'ancienne Académie de Besançon, se trouvait son dernier secrétaire perpétuel, savant modeste, qui en avait été un des membres les plus laborieux et les plus utiles. Voué aux études historiques avec la plus persévérante ardeur, M. Droz, après avoir débuté par une histoire de Pontarlier, qui lui avait valu les encouragements de Foncemagne et de la Curne de

Ste.-Palaye, avait publié une série de savantes dissertations sur le moyen âge, et était parvenu, à force de soins et de patientes recherches, à réunir plus de quatre-vingts volumes de titres et de documents historiques, que, pour répondre à l'appel d'un ministre, M. Bertin, il avait envoyés à Paris avant 1789. Membre du parlement et de l'Académie de Besançon, il avait ressenti, plus vivement que personne, la destruction de deux corps auxquels il était également attaché, et avait fait pour les défendre d'inutiles efforts. Signalé comme suspect et menacé d'arrestation, il n'avait pas voulu chercher un asile en pays étranger. « Comment peut-on quitter la » patrie ? » répondait-il à ceux qui lui conseillaient de fuir. Il paya de sa liberté cette généreuse obstination. Quand les portes de la prison s'ouvrirent pour lui, sa première pensée fut le rétablissement de l'Académie, et il publia un savant mémoire, pour démontrer la justice et l'utilité de cette mesure. Il apprit avec joie que ses vœux étaient exaucés, et que le préfet du Doubs avait reçu du gouvernement l'autorisation de concourir à cette œuvre de régénération. M. Droz s'occupait de tracer un plan d'organisation pour la société, lorsque la mort le frappa dans sa soixante-onzième année, le 13 octobre 1805. Mais l'œuvre qu'il avait entreprise avec tant de zèle ne demeura pas inachevée.

L'Académie avait cessé d'exister pendant quinze années, espace considérable de la vie humaine, dit Tacite, *grande mortalis ævi spatium*. Ce fut un jour mémorable dans ses fastes, que celui où elle vit enfin cesser la dispersion de ses membres, et reprit sa vie

collective. « Le 30 décembre 1805, dit le registre des » procès-verbaux, ceux des membres de l'Académie de » Besançon qui ont survécu à la révolution française, » convoqués dans la maison de l'un d'eux, M. Pellier, » s'y sont rencontrés au nombre de six, dont quatre » titulaires et deux associés (1). » Le but de cette réunion était de nommer des successeurs aux académiciens que la mort avait enlevés. L'Académie acheva de se constituer, en élisant M. Debry, préfet du Doubs, pour son président, et M. Grappin, chanoine de l'église métropolitaine, pour secrétaire perpétuel. Elle se hâta d'arrêter ses nouveaux statuts, basés sur les anciens règlements, et elle fixa au 6 décembre, veille du dimanche où se célébrait dans tout l'empire l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz, sa première séance publique, qui se tint dans la grande salle d'audience de la cour d'appel. M. Jean Debry, qui la présidait, a laissé d'honorables souvenirs dans ce département. Après avoir cédé à l'entraînement des idées révolutionnaires, et s'être imprudemment engagé dans une route funeste, où l'on ne pouvait avancer sans crime, ni reculer sans danger, il avait compris la leçon des événements, et s'était mûri par l'étude et la pratique des affaires; il apportait dans l'administration de ce département un esprit cultivé, de la modération, de la bienveillance. Il aimait les lettres et se plaisait à encourager la jeunesse. Plus d'un membre ici présent pourrait en rendre témoignage. M. De-

(1) Ces membres étaient MM. Durand, président, Grappin, Pellier, Grosjean, Thomassin et David-St.-George. L'abbé Jacques et Philippon de la Madelaine étaient alors éloignés de Besançon.

bry, dans un discours composé pour la circonstance, peignit la joie que ressentaient les académiciens de pouvoir, après une longue interruption, reprendre le cours de leurs paisibles occupations ; joie comparable, disait-il, à celle que l'on goûte, lorsqu'à la fin d'une longue et pénible traversée, on se trouve rendu à ses premières habitudes. Il félicita la province d'avoir eu, pendant les troubles politiques, des retraites pour les sciences comme pour l'infortune, et rappelant les espérances que le rétablissement de l'Académie faisait concevoir, il promit à ses travaux la protection d'un gouvernement qui voulait honorer les études paisibles autant que les arts de la guerre. Mais en même temps il signala, comme un écueil à éviter, l'abus de la parole, les discussions indiscrètes et les orgueilleuses témérités de la philosophie. Cette idée était celle de Napoléon lui-même. On sait assez quelle défiance lui inspiraient les esprits spéculatifs qu'il désignait sous le nom d'*idéologues*.

L'Académie de Besançon n'avait pas besoin de cet avertissement. Depuis sa fondation, elle avait su se préserver avec le plus grand soin de la manie du paradoxe, de la déclamation et des théories creuses. Dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant elle, elle s'imposa la même réserve et traça d'avance, avec précision, le cercle où devaient se renfermer ses travaux. D. Grappin, son secrétaire perpétuel, fit revivre dans son sein les traditions de l'ancienne compagnie. Selon le savant bénédictin, des dissertations littéraires, des chants poétiques, des recherches savantes, mais générales, sur les

sciences et les arts, pouvaient bien embellir les séances, piquer la curiosité, fixer l'attention sur leurs auteurs, mais non suffire à l'existence de l'Académie. Le classement et la rédaction des matériaux de l'*Histoire de la Franche-Comté*, accumulés dès l'origine dans les archives de la compagnie, tel était, répétait-il, le but obligé, le premier devoir de la société.

Cependant ces études purement littéraires, ces essais de poésie et d'éloquence, que la sévérité du secrétaire perpétuel n'admettait que comme un agréable accessoire, occupèrent toujours une assez grande place dans les réunions particulières et publiques de l'Académie. M. de Raymond égayait la gravité des séances par la lecture de fables ingénieuses, ouvrage d'un esprit facile et délicat, qui avait vu Ferney au temps de Voltaire, et s'était formé dans les sociétés élégantes du XVIII[e] siècle. M. Léon Dusillet, associé de la compagnie, y apportait des poésies pleines de verve et empreintes d'une rare élégance. M. Weiss se laissait arracher des fragments d'une traduction en vers de Perse. MM. La Boissière, Courvoisier, Genisset, Ordinaire, lisaient des dissertations remarquables par la sagacité des vues et une raison toujours ferme, quelquefois éloquente. M. Joseph Droz, qui devait siéger plus tard à l'Académie française, communiquait à ses confrères quelques pages de l'*Essai sur l'art d'être heureux*, ouvrage qui a fait sa réputation, et où respire cette philosophie douce et bienveillante qui est demeurée le caractère original de son talent.

L'Académie, pour demeurer plus fidèle à l'esprit de son institution, décida que des éloges historiques de ses

anciens membres seraient successivement prononcés dans ses assemblées. De 1806 à 1811, MM. Coste, Pourcelot, Genisset, D. Grappin, payèrent successivement ce tribut à Droz, à Perrociot, au professeur Seguin et à l'abbé Talbert.

Cependant la marche des travaux de la société rencontra quelques obstacles. Le savant et laborieux secrétaire, D. Grappin, qui avait espéré trouver dans le zèle de ses confrères un concours actif et toujours égal, éprouva quelques mécomptes, bien qu'il leur eût fait souscrire l'engagement de fournir, tour à tour, aux séances ordinaires, un morceau de prose ou de poésie. Plus d'une fois, il voulut résigner sa charge, et l'Académie fut obligée de le ramener, à force d'instances, à des fonctions dont il trouvait que le fardeau ne lui était pas suffisamment allégé.

D'un autre côté, la restauration du corps académique avait donné l'éveil à la malignité. Sans être des triomphateurs romains, les académiciens rencontraient souvent sur leur passage des esprits légers et railleurs, empressés de leur rappeler ironiquement ce que, du reste, ils n'avaient garde d'oublier, qu'ils étaient de simples mortels. Peut-être quelques-uns furent-ils trop sensibles à ces épigrammes, dont les corps littéraires ont été et seront toujours l'objet. Quoi qu'il en soit, le président d'alors, M. Ordinaire, se crut obligé de raffermir ses confrères contre les sourdes attaques de cet esprit de dénigrement, qui est une des plaies de la société, et auquel, au sortir de la révolution, les ressentiments politiques qui vivaient encore dans les cœurs donnaient une nouvelle force.

« Quand on veut opérer le bien, disait-il avec un grand sens, il ne faut mettre son amour-propre qu'à le faire. »

Je n'entreprendrai pas d'énumérer les travaux accomplis par la nouvelle Académie, depuis le moment de son organisation jusqu'à nos jours. Les rapports imprimés des secrétaires perpétuels, qui existent dans toutes les bibliothèques, me dispensent de cette tâche facile, et la modestie de nos plus laborieux confrères me condamne, sur ce point, au silence.

Qu'il me soit permis seulement de rappeler quelques circonstances qui ont fait époque dans l'histoire de cette compagnie, et qui ont étendu son influence ou ranimé ses travaux.

Après la retraite définitive de dom Grappin, d'abord suppléé par M. Coste, et remplacé, pendant quelque temps, par le savant auteur de l'*Histoire de Salins*, M. Béchet, la compagnie eut le bonheur d'avoir pour secrétaire perpétuel un homme aussi laborieux que modeste, qui, à un âge avancé, conservait tout le feu de la jeunesse. C'était M. Genisset, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres.

Les procès-verbaux de dix années, écrits tout entiers de sa main, attestent l'activité de son intelligence, et son infatigable dévouement à la tâche qu'il avait acceptée. Règlements utiles, sages réformes, démarches officieuses, exhortations, reproches, il employa tous les moyens pour ranimer la vie de cette compagnie, et donner un nouveau mouvement à ses travaux. Grâce à son impulsion, les réunions devinrent plus fréquentes, la correspondance s'étendit, les séances furent plus suivies et plus animées.

Un journal littéraire, publié à Paris, avait dit un jour, avec plus de malice que de vérité : « L'Académie de Besançon dort ; nous attendons qu'elle se réveille pour » parler de ses travaux. » L'Académie fit comme ce philosophe ancien, qui, pour toute réponse à un homme qui niait le mouvement, se mit à marcher ; elle travailla. Mais pour que ses recherches profitassent au public, ce n'était pas assez des bonnes intentions et du zèle de ses membres. Il lui fallait encore des moyens matériels qui lui manquaient, et dont un heureux concours de circonstances la mit bientôt en possession.

Après la révolution de 1830, le flot des événements amena au pouvoir un homme versé dans la science historique, qui conçut le projet de recueillir, sur tous les points de la France, les matériaux qui pouvaient servir à éclairer l'histoire nationale, et qui réclama, pour l'exécution de cette œuvre, le concours de tous les corps savants et de tous les hommes voués à l'étude de nos anciennes annales. L'Académie de Besançon répondit une des premières à l'appel de M. Guizot, et lui indiqua la collection des papiers Granvelle comme un trésor précieux, que, dans l'intérêt de la science, il importait de mettre au jour. Une commission choisie dans son sein, et présidée par M. Weiss, à laquelle s'allièrent quelques jeunes hommes studieux et zélés pour la science historique, fut chargée du dépouillement des manuscrits (1) ; cette publication, faite aux frais de l'Etat, bien qu'elle ait éprouvé

(1) Je me fais un devoir de citer entre autres M. Théodore Belamy, qui a traduit les pièces espagnoles de manière à mériter le suffrage des juges les plus compétents.

quelque ralentissement par suite de la mort si regrettable de M. Duvernoy, touche aujourd'hui à son terme.

Ce mouvement d'études et de recherches historiques qui ramenait la société à l'objet de son institution, se poursuivit avec ardeur. En 1836, sur la proposition d'un de ses associés les plus zélés, M. Jouffroy, l'Académie décida qu'elle publierait une série de mémoires et documents inédits, pour servir à l'histoire de la Franche-Comté, et se mit immédiatement à l'œuvre, secondée à la fois par la bienveillance du gouvernement, par l'empressement des nombreux souscripteurs qui s'associèrent à cette entreprise, et par la libéralité du conseil général qui alloua une subvention pour en assurer le succès. Cette publication est parvenue à son quatrième volume.

A la même époque, l'Académie formait le projet d'une collection numismatique des grands hommes de la province, idée patriotique réalisée par le talent d'un artiste habile et modeste, M. Maire. En même temps qu'ils donnaient leurs soins à l'œuvre commune, plusieurs de ses membres se livraient pour leur propre compte à des recherches historiques dont ils consignaient les résultats dans nos recueils ou dans des livres imprimés à part. M. Ed. Clerc, résumant et complétant avec une critique habile les travaux de ses devanciers, et s'aidant surtout de chartes et de diplômes patiemment recueillis, composait son *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté*, qui lui a mérité une distinction de l'Institut. M. Bourgon rassemblait laborieusement les matériaux de l'histoire de Pontarlier, dont l'impression

a été interrompue par sa mort. M. Duvernoy enrichissait de notes une édition nouvelle de l'ouvrage de Golut, et publiait chaque année quelqu'une de ces dissertations qui témoignaient de son patriotisme autant que de son érudition. C'est ainsi que l'Académie prouvait que les antiques traditions vivaient encore dans son sein, et que l'héritage des Droz, des Bergier, des Perreciot, n'était pas tombé en des mains indignes.

Lorsqu'en 1825, une commission nommée par l'administration départementale proposa la destruction de l'arc de triomphe connu sous le nom de *Porte-Noire*, et eut mis en regard d'un projet de reconstruction effrayant par la dépense qu'il devait entraîner, les avantages qui résulteraient de la démolition de ce monument romain, qui lui paraissait être d'un faible intérêt à raison de l'état de *mutilation* où il se trouvait, l'Académie, s'élevant avec force contre cette idée barbare, se hâta de prêter son concours à l'administration municipale, et d'appuyer le plan de restauration proposé par M. Marnotte, et qui depuis a été exécuté (1).

Par ses concours annuels, elle excitait le goût et l'émulation des recherches savantes et des études littéraires. Plusieurs des mémoires qui lui étaient adressés révélaient dans leurs auteurs un talent distingué et une érudition solide. On remarqua particulièrement les discours sur la question du suicide et sur l'observation du dimanche; des dissertations sur les ouvrages historiques de Dunod, et un mémoire sur les traditions po-

(1) Voir le procès-verbal de la séance du 15 novembre 1825.

pulaires de la Franche-Comté. La nouvelle Académie eut, comme l'ancienne, le bonheur de distinguer et de mettre en lumière de jeunes écrivains pleins d'avenir. Gustave Fallot, Ackerman, l'abbé Richard, l'abbé Barthélemy, Pauthier, Richard-Baudin, Francis Wey, de Bernard, l'abbé Besson, l'abbé Gatin, ont figuré comme vainqueurs dans ses concours, et quelques-uns ont pris place à leur tour dans ses rangs.

Une pensée généreuse, conçue par une femme d'un esprit supérieur, a assuré à l'Académie les moyens d'étendre son influence et de rendre son action sur la jeunesse plus efficace et plus durable. Je veux parler du testament de Mme. Suard. Ce legs généreux a été jusqu'ici trop rarement appliqué pour qu'il soit possible d'en apprécier toute la portée. Il y aurait de l'injustice à opposer aux intentions toujours loyales de l'Académie quelque fait particulier qui les aurait trompées. Sa confiance dans l'utilité de la pension Suard reste la même. Le bienfait, il est vrai, peut s'égarer quelquefois; c'est la condition des choses humaines, mais, avec le temps, il portera infailliblement ses fruits. Il sera fécond, parce qu'il est immortel.

En dotant la société d'un fonds destiné à aider les jeunes gens de talent, à leur début dans les carrières libérales, Mme Suard n'avait fait que remplir les intentions de son époux. Suard, membre associé de l'Académie de Besançon depuis 1780, n'avait cessé, jusqu'à sa mort, d'en suivre les travaux avec un intérêt tout patriotique. D'autres écrivains avaient continué après lui de représenter dignement cette province et cette Académie

dans le premier corps littéraire de la France. M. Droz y avait acquis l'ascendant que donne une raison calme et austère, unie à la douceur des mœurs et à la généreuse ardeur des sentiments. Amant passionné de son pays, il accepta avec reconnaissance la tutelle du pensionnaire Suard, charge de conscience et de dévouement, qu'il remplit avec une sollicitude toute paternelle, et qu'il fut assez heureux pour transmettre, en mourant, à un homme digne de lui succéder, à l'honorable M. Pouillet, dont le titulaire actuel, M. Bergier, nous a peint en termes si expressifs la touchante bienveillance.

Parmi les associés de l'Académie qui soutenaient à Paris l'honneur de la Franche-Comté, le plus illustre, sans contredit, était Cuvier; Cuvier, homme prodigieux, puissante intelligence, qui lut dans les entrailles obscures de la terre l'histoire du monde primitif, et créa la science géologique. La mort de ce savant naturaliste fut un événement européen. L'inauguration du monument qui lui fut élevé en 1835, par la France entière, à Montbéliard, sa patrie, attira dans cette ville un concours immense. La Franche-Comté garde le souvenir de cette solennité, à laquelle cette compagnie fut présente par une députation. Trois membres de l'Académie française, qui avaient reçu de leur corps la même mission, consentirent, à leur retour, à passer quelques jours dans nos murs. Ils vinrent prendre séance dans nos assemblées, et trouvèrent une noble hospitalité chez le président annuel de cette compagnie, administrateur habile de ce département, qui,

au milieu de ses laborieuses fonctions, savait trouver le temps de se mêler utilement à nos travaux; homme d'esprit et de cœur que nous étions heureux de voir au milieu de nous, parce qu'il savait tout comprendre et tout sentir, et que nous étions sûrs de trouver dans son âme une vive sympathie pour tout ce qui était juste, noble et utile au pays. Vous avez tous nommé M. Tourangin.

Au nombre des députés de l'Académie française, cette ville avait été heureuse de reconnaître un de ses enfants, Ch. Nodier, qui avait saisi avec joie l'occasion de revoir les montagnes où s'étaient écoulées ses premières années, et dont les souvenirs lui ont inspiré tant de pages brillantes d'imagination. M. Nodier était, depuis 1812, membre de l'Académie de Besançon. MM. Michaud et Roger, qui l'accompagnaient, reçurent à l'issue d'une séance publique le titre d'associé. Un rapport qu'ils firent à l'Académie française, et qui fut imprimé, témoigna des sentiments de bienveillante sympathie que leur avait inspirés l'accueil qu'ils avaient reçu à Besançon.

Ainsi, Messieurs, la nouvelle Académie s'efforçait de suivre les exemples de l'ancienne, dans ses travaux, dans ses concours, dans ses relations; mais, pour aspirer à l'égaler, il lui manquait certaines conditions d'existence matérielle sans lesquelles l'accomplisement du bien devient difficile. Elle n'avait pas, comme sa devancière, de dotation assurée pour subvenir à ses dépenses, et la prestation de ses membres a été longtemps sa seule ressource. L'administration et les con-

seils du département et de la ville ont compris que les intérêts moraux du pays devaient être protégés comme ses intérêts matériels, et leur libéralité éclairée est venue généreusement à son aide. Je remplis un devoir bien doux en leur en rendant grâces publiquement. L'Académie, depuis cinquante ans, avait cherché en vain un domicile permanent, où elle pût tenir ses séances. Flottante comme l'île de Délos, où naquit, selon les anciens, le dieu des arts, elle trouvait, suivant les temps, asile à la préfecture, à l'archevêché, au palais de justice, à l'hôtel de l'Académie universitaire. Cet état précaire a cessé. En commençant le nouveau siècle qui s'ouvre pour elle, elle entre en possession de salles disposées pour ses réunions, dans le bâtiment de l'ancien arsenal, où elle aura désormais l'honneur de recevoir le public. Que l'administration municipale, à laquelle nous devons ce bienfait, reçoive ici l'expression de notre reconnaissance. Cet acte de sa généreuse sollicitude nous est pour l'avenir d'un heureux augure.

On parlait, devant le plus célèbre écrivain du XVIIIe siècle, d'une société littéraire de province qui se vantait d'être fille de l'Académie française : « Fille bien sage, » répondit Voltaire, et qui n'a jamais fait parler d'elle. » L'Académie de Besançon ne prétend pas à cette noble origine, elle n'aspire pas à cette extrême sagesse; elle aimerait assez, nous l'avouons, à faire parler d'elle... honorablement. Mais, pour y parvenir, elle ne cherchera pas le scandale, elle ne flattera pas les caprices du jour; elle ne brûlera pas son encens devant les idoles. La voie d'une réputation légitime lui a été tracée par ses devan-

ciers. Nous ferons, Messieurs, ce que nous ont appris nos pères ; nous nous efforcerons de donner l'exemple des patients travaux, d'encourager la jeunesse, de maintenir le bon goût ; en un mot, nous resterons fidèles à l'antique religion du véritable homme de lettres : le culte du vrai, du beau et du bien.

FABLES,

PAR M. DE STASSART.

L'ÉCUREUIL PRISONNIER.

Un beau matin, des chasseurs diligents,
Sans respect pour le droit des gens,
Prirent un écureuil malgré sa résistance.
Plus fin, plus adroit qu'on ne pense,
Cet écureuil plein de raison
Parut se plaire en sa prison;
Il agitait sa queue avec grâce, élégance;
Joyeux, il tournoyait sous les yeux du patron,
Et prenant un air fanfaron,
Regardait les badauds admis en sa présence.
Chacun de s'écrier : « Quelle heureuse existence! »
Le prisonnier pourtant regrette ses forêts,
Sa liberté, sa chère indépendance.
Pour les reconquérir il conçoit maints projets;
Et grâce à sa rare prudence,
De la part des geôliers aucune défiance!
Un soir qu'ils étaient endormis,
Il se glisse à travers la grille
Et gagne au grand trot son logis.
Le vrai bonheur l'attend au sein de sa famille.

Qu'en pense-t-on ? L'écureuil eut-il tort ?
La mauvaise humeur, les injures,
Les doléances, les murmures
Ne peuvent rien contre le sort.
Quel que soit le désir d'être toujours sincère,
En pareil cas la ruse est nécessaire.

LES LOUPS ET LES RENARDS.

La faction des loups et celle des renards
Gouvernaient tour à tour certaine république.
Chacun des deux partis comptait force bavards.
Eh ! qui donc ne bavarde en fait de politique ?
Les injures et les brocards
Tenaient lieu de raisons. Sur tous les étendards
Brillaient en lettres d'or : *Félicité publique !*
Adoptés par la rhétorique,
Ces mots, si séduisants toujours,
De tous les orateurs terminaient les discours,
Nul ne les mettait en pratique.
De dominer pourtant l'on se montrait jaloux,
Mais les loups, au pouvoir, mordaient leurs adversaires ;
Ceux-ci les traitaient de corsaires.
« A bas ! s'écriaient-ils, ces brigands et ces fous ! »
Le peuple, qui partage un si juste courroux,
Prétend voir les renards diriger les affaires,
Et les renards alors font tomber sous leurs coups,
A force ouverte, non, mais par d'adroits manéges,
En les attirant dans des piéges,
Les chiens mêmes, pour peu qu'ils ressemblent aux loups,
De tels faits l'histoire fourmille.

Ce qui paraît un crime à n'en pas être absous,
Quand il s'agit de soi n'est qu'une peccadille.

Ami lecteur, qu'en pensez-vous?
Ceci pourrait bien être un tableau de famille.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. BRETILLOT.



MESSIEURS,

Lorsqu'ayant à choisir les questions qui font l'objet de ses concours annuels, l'Académie offre à l'examen des esprits studieux un de ces graves sujets qui doivent à nos agitations politiques le fâcheux honneur d'occuper trop souvent l'attention publique, elle cède au désir de rencontrer quelques vues utiles qui pourront se traduire en résultats pratiques, ou exercer une action salutaire; mais elle ne se propose pas de faire discuter et contester des idées ou des institutions consacrées par le temps, encore moins de provoquer ces projets de réformes radicales qui plaisent tant aux hommes passionnés ou absolus.

L'instruction publique est devenue, dans ces dernières années, et surtout depuis la révolution de 1848, l'objet de discussions fréquentes et vives, dont la conclusion, pour beaucoup de personnes, était qu'il fallait apporter, dans certaines parties de cette grande institution, des

modifications plus ou moins importantes. En quoi devaient consister ces modifications? on n'était pas d'accord là-dessus. Mais tout le monde paraissait persuadé qu'il y avait, pour se servir d'un mot devenu historique, quelque chose à faire. L'Académie a voulu essayer de faire sortir ce point capital du débat, de l'état d'incertitude et d'obscurité où il s'était jusque là maintenu. Elle a demandé qu'on lui signalât les améliorations que réclame l'instruction dans l'état de la société. Ce programme lui a paru parfaitement défini, et elle croyait qu'on ne pouvait se méprendre sur le but assigné aux concurrents, sur la pensée qui la décidait à faire d'une question fort controversée la matière d'un de ses concours.

Mais, ainsi qu'il était facile de le prévoir, la réserve que l'Académie avait mise dans l'énoncé du programme ne devait pas arrêter les hommes qui ne savent pas étudier, sans arrière-pensée ou sans parti pris d'avance, des questions délicates et fort complexes. Le bruit qui se fait autour d'eux, l'ardeur de leurs désirs, l'espèce de domination qu'une idée longuement élaborée exerce sur l'intelligence, ne leur permettent pas de se tenir dans cet état de modération intellectuelle qui laisse à l'esprit toute sa lucidité. Il ne leur convient pas de chercher péniblement la solution d'un problème modeste, où l'imagination a moins de part que le bon sens, et ils vont beaucoup au-delà de ce qu'on attendait d'eux.

C'est ce qui est arrivé dans le concours dont nous venons faire connaître le résultat. Sur cinq concurrents, deux n'ont pas cru devoir traiter la question qui leur



était soumise. Ils en ont embrassé une infiniment plus vaste. Elle les a jetés dans des développements d'une étendue inusitée, et ils ont abouti à des conclusions que vous ne pouviez accepter. Moins ambitieux, se tenant en garde contre les difficultés et les écueils de la matière, les autres concurrents ne sont pas sortis des limites que vous aviez choisies. Leur travail n'a pas d'autre but que de chercher ces améliorations qu'il est, dit-on, nécessaire d'introduire dans le système actuel d'enseignement.

L'auteur du mémoire enregistré sous le n° 1 a pris pour épigraphe une phrase dans laquelle Montaigne attaquait, il y a bientôt trois siècles, l'enseignement classique du temps. L'idée fondamentale de son travail, c'est que l'éducation doit être dirigée et donnée, afin de mettre l'homme à même de remplir le rôle actif que l'organisation sociale lui impose. Remarquant, non sans raison, que les nations modernes sont forcées par l'accroissement des populations, par le progrès des sciences exactes, par la diffusion des idées de liberté et d'égalité, de transformer de jour en jour leurs institutions en vue du travail, il pense que l'éducation ne peut échapper à cette transformation. Elle doit aujourd'hui avoir pour but de fournir à tous les hommes les moyens de soutenir une lutte incessante contre la nature, de travailler pour vivre. Elle ne laissera donc pas de côté le peuple presque entier pour ne s'occuper que de quelques milliers d'hommes. Elle s'efforcera de développer en nous ces aptitudes productives qui créent la science et la richesse sociale, et sera synonyme d'apprentissage. Les connaissances qu'elle a mission de répandre se classe-

ront d'après les services qu'elles peuvent rendre à l'individu. L'utilité deviendra le signe de leur importance relative. S'il est des connaissances nécessaires pour tout travail, pour toute production, quelque différents et opposés qu'ils puissent paraître, qu'on les réunisse en faisceau. En elles on trouvera, sans crainte d'erreur, la véritable éducation nationale, le fondement de tout le reste.

À l'appui de ces idées, qui servent de base à tout le système, et qui en déterminent nettement l'économie, l'auteur relève les faits qui lui paraissent ne pas laisser de doute sur cette tendance de la société à se faire, comme il le dit, industrielle. Il appelle l'histoire au secours de sa théorie, et, quand il croit avoir mis en pleine lumière le mobile général et dominant de l'activité sociale actuelle, il demande ce que l'enseignement, comme il est aujourd'hui donné, peut faire pour l'homme et pour la société. La réponse n'est pas douteuse. Cet enseignement est tout à fait insuffisant. D'abord il n'est destiné qu'à un petit nombre de privilégiés. La masse s'en trouve presque complétement privée. Elle n'est pas instruite, ou elle l'est si mal qu'elle n'en peut tirer aucun avantage. Et quant aux privilégiés, l'application qu'on fait à tous du même programme d'instruction, rend aussi cette instruction inutile pour le plus grand nombre d'entre eux. L'étude du latin et du grec en forme la partie principale, si elle n'est pas l'enseignement tout entier. Cette prédominance, presque exclusive, est motivée sur ce que la science des deux langues mères contient virtuellement



en soi toutes les connaissances, ou, si l'on veut, qu'elle est une étude préliminaire indispensable à toute autre. Mais c'est là une prétention vaine qui ne saurait se justifier. Le latin et le grec ne peuvent servir qu'aux jeunes gens qui se proposent de suivre les professions dites libérales. Ceux-là sont en très-petit nombre. Pour toutes les autres professions, l'étude de ces langues étant inutile n'a plus de raison d'être.

Que faut-il substituer à cet enseignement ainsi accusé et convaincu d'insuffisance? Une instruction qui aura le mérite de profiter directement à l'homme fait pour la fonction qu'il aura choisie en pleine liberté et connaissance de cause, puisque l'enseignement qu'il aura reçu, en éveillant son aptitude naturelle, l'aura guidé dans ce choix ; d'être, au moins dans sa première partie, donnée obligatoirement à tous, sans distinction, dit l'auteur, entre le fils du charpentier et le fils du légiste. Pour avoir le droit de forcer le chef de famille à faire instruire l'enfant, la société devra choisir un champ neutre et accepté de tous, sans distinction d'origine et de tendance. Il n'y en a qu'un qui présente ce caractère, celui de la science pure. L'enseignement sera donc scientifique, et, dans l'intérieur de l'école, l'enseignement moral se bornera à ces préceptes acquis et incontestés, sans lesquels la société ne peut vivre. Il résultera de l'ensemble des études. L'instruction religieuse n'y sera pas dispensée. Elle doit être réservée tout entière aux ministres du culte, et ne pas se confondre avec la science. Ce sont deux royaumes différents que la logique défend de réunir. La partie de

l'éducation destinée à tous les enfants, embrassera ce qu'on comprend aujourd'hui sous les noms de salle d'asile, d'école primaire et d'école primaire supérieure. L'étude de la grammaire y prendra la première place, la langue étant l'instrument par lequel s'acquièrent toutes nos connaissances. Puis viendra l'étude élémentaire de la musique, du dessin, des sciences naturelles, des sciences mathématiques, et enfin la gymnastique, afin de former les jeunes corps aux luttes du travail, à supporter toutes fatigues et toutes privations.

Après cet enseignement élémentaire et général, qui conduira l'enfant à treize ou quatorze ans, commence un autre enseignement, tout à la fois scientifique et professionnel, s'étendant jusqu'à l'âge adulte, et qui fera de l'élève un producteur intelligent et libre. Il remplacera, dit l'auteur, pour ne parler que des humanités actuelles, ces études, aussi vaines que prolongées, où s'élève l'adolescence des écoliers bourgeois.

Les colléges enseigneront la philologie, l'histoire, les beaux-arts, les sciences et leurs applications. Ces études diverses seront choisies et suivies par les jeunes gens, d'après leur aptitude et en vue de leur future carrière. Elles ne se pénétreront pas jusqu'à en devenir confuses. Des pratiques industrielles y seront jointes, afin d'exercer également le cerveau et les muscles. L'auteur ne demande pas que ces colléges soient tenus exclusivement par l'Etat. Il ne lui réserve que les grandes écoles spéciales, où l'instruction s'achève et s'acquiert pour les fonctions qui forment en quelque sorte des offices publics, plus le soin de créer à chaque

[redacted]

enseignement une centralisation suprême qui, semblable à l'institut, aux facultés, aux académies, aux grands colléges, fasse rayonner plus loin et plus fortement l'éclat du génie national. L'influence toute paternelle et libérale de l'Etat, devra se faire sentir principalement au début et à la fin des études : au début, en présidant à la distribution large et populaire de ce qu'il y a d'universel et de nécessaire dans l'instruction; à la fin, pour réunir en faisceau les résultats des études les plus diverses, joints à ceux de l'expérience.

Cette courte analyse, dans laquelle j'ai cherché à être aussi fidèle que possible, en reproduisant les expressions mêmes du mémoire, ne peut donner qu'une idée incomplète d'un travail fort étendu, où les raisonnements et les pensées se suivent et s'enchaînent logiquement. Elle suffit cependant pour faire comprendre le système de l'auteur, pour justifier le jugement que vous en avez porté.

Vous ne croyez pas avec le concurrent que l'enseignement doive se borner à être utile à l'enfant et à l'adolescent, pour la carrière qu'ils sont appelés à suivre. Vous dites que le but principal, essentiel, de cet enseignement n'est pas de former des producteurs, mais des hommes et des citoyens. Sa base, vous la voyez dans les idées morales et religieuses, indispensables à l'homme pour la conduite de la vie, et dont l'enfant doit être, pour ainsi dire, imbu et pénétré. Si l'instruction reste circonscrite dans l'étude des sciences qui ont les forces et les lois de la nature pour objet, des sciences qui ne s'occupent que de choses matérielles et finies, elle est incomplète; car

elle ne répond pas à la double nature de l'homme, qui est à la fois esprit et matière. Loin de favoriser le développement intellectuel et moral de l'enfant, elle le mutile, en n'exerçant qu'à demi ces attributs supérieurs qui rattachent l'homme à Dieu. Sans donc méconnaître ce qu'il y a d'ingénieux dans quelques aperçus de l'auteur du mémoire, l'art avec lequel son système est présenté, la modération qui accompagne ses critiques, l'Académie ne peut ni approuver ce système, ni regarder comme une amélioration heureuse et désirable des projets de réorganisation qui ont pour point de départ des idées fausses et dangereuses. Elle a décidé que l'auteur, ayant fait autre chose que ce qui était demandé, ne devait pas être admis à disputer le prix du concours.

Une semblable décision a été prise à l'égard de l'auteur du mémoire n° 2, quoique l'intention qui lui a mis la plume à la main, et l'esprit inspirateur de son travail soient on ne peut plus respectables et dignes de louange. S'abritant sous cette idée fort contestable de Charles Nodier, *que la révolution française n'a été que l'ensemble des idées de collége appliquées à la société*, il cherche à prouver que de l'éducation, et par ce mot il entend l'éducation qui est donnée dans les écoles et les colléges, dépendent les destinées des nations; qu'il y a un enseignement faux et un enseignement vrai; un enseignement faux qui ignore la loi des êtres destinés à vivre en société, et qui a prévalu chez les gentils; un enseignement vrai qui connaît cette loi, rattache les citoyens les uns aux autres, et que les chrétiens ont distribué pendant les siècles de foi; que, selon la prédominance de l'un ou de

l'autre de ces deux enseignements, ces nations ont été heureuses ou malheureuses, paisibles ou agitées; qu'il faut attribuer à l'influence désorganisatrice de l'enseignement païen, la décadence et la dissolution du monde romain; que le moyen âge a été l'époque heureuse et florissante des nations modernes, qui ont dû à l'enseignement chrétien cette ère de félicité et de lumière; que du XVIe au XVIIIe siècle, l'enseignement a graduellement perdu l'esprit chrétien pour retourner au paganisme; que, durant cette période, la société a visiblement décliné, et que les sciences, les lettres et les arts ont participé à ce déclin; enfin que, depuis la révolution, et spécialement de 1830 à 1848, l'enseignement étant redevenu complétement païen, c'est dans cette évolution que réside la cause unique des révolutions et des bouleversements successifs par lesquels la France vient de passer.

Pour donner quelque ombre de vraisemblance à ces idées paradoxales, l'auteur est obligé de se livrer à un commentaire historique des plus étendus, dans lequel les interprétations hasardées, l'inintelligence des faits, les assertions les plus contestables se rencontrent malheureusement à chaque pas. Procédant comme un avocat qui plaide une cause difficile, il cherche partout des autorités à l'appui de son opinion, s'empare, chez un écrivain, d'une idée qu'il isole et sépare des autres idées qui servent à en fixer le sens, et, par ce procédé d'isolement dont le vice a été si souvent signalé, fait dire à l'auteur autre chose que ce qu'il a voulu dire. Au lieu de chercher à expliquer clairement quel était, chez les

anciens, l'esprit de l'enseignement, sur quoi il était donné et comment il se donnait, ce qui aurait exigé, il est vrai, une connaissance de l'antiquité que l'auteur ne paraît pas posséder, il attribue à cet enseignement des caractères singuliers qu'il indique et détermine sans trop s'inquiéter si quelques-unes de ces indications ne se contredisent pas entre elles. Il part de ces attributions toutes gratuites pour condamner cet enseignement qu'il déclare aussi vicieux que fécond en résultats funestes. Puis, arrivé aux temps modernes, il croit voir successivement reparaître ces caractères fâcheux qu'il a assignés à ce qu'il appelle l'enseignement païen, et il s'écrie : « De la question du paganisme et du christianisme dans » l'instruction, dépend le salut du monde chrétien et » civilisé. Encore trente ans de paganisme dans l'éduca- » tion, et c'est fini de la religion en Europe, disait un » homme de haute intelligence (M. l'abbé Gaume). Il » aurait dû ajouter : C'en est fait aussi des sciences et » des lettres. »

Comment l'auteur du mémoire a-t-il été amené à se méprendre d'une manière aussi bizarre sur les effets de l'instruction secondaire, car c'est de celle-là seulement qu'il s'occupe, et sur le degré d'influence qu'elle peut avoir dans la société? Parce qu'il confond sans cesse deux choses très-différentes : l'enseignement des maîtres et des professeurs, avec cet autre enseignement que répandent dans l'univers entier les écrits des savants, des philosophes, des poëtes, des littérateurs, et les productions des artistes. L'action puissante, énergique, universelle de la presse, de la tribune, des livres, sur la

foule qui lit, écoute et commente, elle est certaine, elle est incontestable. Elle est bonne ou mauvaise, heureuse ou funeste, selon le degré de moralité et d'honnêteté des principes, des sentiments, des passions même de ceux qui parlent ou écrivent pour le public. Quoique je ne croie pas avec M. de Lamennais, cité par le concurrent, que tout sorte des doctrines, la littérature, les arts, les lois, les constitutions, les mœurs, la félicité des états et leurs désastres, la civilisation et la barbarie, je reconnais cependant que ces doctrines exercent sur l'intelligence un certain empire, et qu'elles sont conséquemment pour beaucoup dans le développement et la marche des affaires humaines. Mais cet enseignement général, dont l'action est d'autant plus grande qu'elle est plus récente, il ne se donne pas au collége. Ce ne sont ni l'instruction que les enfants y reçoivent, ni les passages des auteurs grecs ou latins qu'on leur fait traduire, qui le suscitent et le font naître. Au collége, l'esprit de l'instruction s'est inspiré constamment de la morale chrétienne. Il était chrétien au début de l'institution; il n'a pas cessé de l'être, quoiqu'on dise le contraire. Cet enseignement a un double objet : inculquer aux enfants les principes sacrés de la religion et de la morale; exercer et développer leur intelligence au moyen des études grammaticales, littéraires, historiques, scientifiques qu'on leur fait faire, et qui, en les initiant aux éléments des connaissances les plus propres à former leur esprit et leur cœur, leur sont d'un puissant secours pour la pratique de la vie. En aucun temps, en aucun lieu, les instituteurs de la jeunesse, sauf quelques fâcheuses ex-

ceptions, ne se sont écartés des règles qui, dès le moyen âge, ont été choisies pour diriger l'instruction. Confié presque exclusivement avant 1791 au clergé et aux corporations religieuses, l'enseignement a très-peu varié dans ses méthodes et dans le choix de ses matières. Après nos troubles révolutionnaires, l'université s'est hâtée de revenir à ces méthodes, à l'esprit ancien. Elle a suivi le champ ouvert par nos pères. Ce n'est pas elle qui a provoqué les changements, ni demandé l'extension qu'on a, depuis vingt ans, donnée au programme classique. Ils sont l'œuvre des critiques dirigées contre le mode d'enseignement, par des hommes étrangers à l'université. Car, il ne faut pas s'y tromper, l'enseignement public, loin de préparer nos révolutions, en a trop subi le contre-coup. Il est bien plus dominé et dirigé par l'opinion publique, qu'il ne la domine et ne la dirige.

Si les observations que l'auteur du mémoire a déduites d'une étude imparfaite de l'histoire, étaient justes et vraies, il ne devrait pas s'arrêter aux quelques réformes, déjà faites en partie, qu'il réclame à la suite de sa longue course rétrospective dans le passé. L'enseignement public reconnu et proclamé une fonction exclusivement sacerdotale : cet enseignement, dirigé comme si les enfants n'étaient destinés qu'à la vie claustrale : voilà la conclusion vraie et logique de son discours. Il n'a pas voulu le dire. Mais l'Académie ne pouvait se faire illusion sur les conséquences de ses raisonnements. Elles ne lui ont pas permis de trouver dans ce mémoire, malgré la pureté des vues qui

animent l'auteur, malgré le talent dont il a fait preuve, une réponse satisfaisante à la question qu'elle avait posée.

Avec le mémoire portant le n° 4, dont cette phrase de M. Guizot : *L'instruction n'est rien sans l'éducation, et l'éducation n'est pas sans la religion,* forme l'épigraphe, les idées extrêmes, absolues, s'effacent pour faire place à des réflexions dictées par une étude calme et patiente des faits et de la matière du concours. L'auteur dit que, sans donner à l'instruction publique la puissance que certaines personnes lui attribuent, il croit que cette instruction, organisée selon la volonté du pouvoir monarchique, populaire ou présidentiel, peut consolider ou compromettre l'avenir des nations. C'est dans une meilleure organisation, ou plutôt dans une meilleure distribution des matières de l'enseignement, et dans la direction morale et chrétienne imprimée à cet enseignement, que consistent, selon lui, les améliorations à réaliser. Il admet la distinction, faite par la loi de 1833, de deux degrés dans l'instruction primaire, demande que tous les enfants reçoivent la partie élémentaire de cette instruction qui devra rester fort simple, par cela même qu'elle sera générale, et fait de l'instruction primaire supérieure un élément important de l'éducation publique. Cette branche de l'enseignement devra fournir à l'industrie, au commerce, aux écoles d'arts et métiers, à l'agriculture et aux carrières accessoires, des sujets que l'ambition ne travaillera pas, dit-il, et qui ne deviendront pas un embarras, une inquiétude pour la société.

Sa critique de l'enseignement secondaire actuel, est précédée d'un exposé curieux et intéressant des modifications successivement essayées, depuis cinquante ans, dans la distribution des matières de cet enseignement, exposé qui l'amène à ces réflexions fort sensées : « Il » est impossible de lire ces annales de l'enseignement » secondaire, sans reconnaître quelle est notre incon» sistance. Rien en effet ne nous montre mieux com» bien l'homme est mobile dans ses œuvres, et combien » il est impuissant à édifier quelque monument durable. » Dans l'intervalle d'un demi-siècle, que de statuts, » d'ordonnances et de décrets mis au jour par les ha» biles et les forts qui n'ont fait que passer ! Ce ne sont » pas seulement les trônes brisés qui entraînent dans » leur chute ces créations éphémères. Nous les voyons » également naître et s'évanouir dans des temps plus » calmes et plus heureux. Mais si nous nous plaignons » de l'instabilité de cette législation, devons-nous en » être étonnés, quand nous voyons ces mille règle» ments, établis le plus souvent par des hommes poli» tiques, qui n'ont pas l'expérience indispensable pour » bien remplir cette grave mission, ou par des ministres » et des savants qui, sans connaissances pratiques, du » fond de leurs cabinets ou du haut de leurs chaires, » jugent tout ce qu'ils prescrivent réalisable, et traitent » la jeunesse comme si elle avait leur vaste intelli» gence. »

Reprochant alors à l'enseignement actuel, 1° de n'être pas en rapport avec la société et de se renfermer toujours dans le cadre classique ; 2° d'étendre outre me-

sure le programme des études, et d'exiger beaucoup trop des jeunes intelligences, il propose de diviser l'instruction secondaire en trois parties distinctes qu'il nomme classique, spéciale, professionnelle. Les colléges réuniraient ces trois sections, dans lesquelles les enfants se répartiraient, conformément aux vues de leurs parents et à leurs propres désirs. Il définit le programme des études que chaque section doit embrasser, et présente, dans des tableaux annexés au mémoire, le mécanisme de l'agencement scolaire, qui ferait de ces sections distinctes une institution suffisamment homogène. Tout est prévu dans ces tableaux, jusqu'à la désignation des matières qui doivent être traitées, des devoirs qui doivent être donnés dans chacune des classes de la semaine. Ce plan d'études a paru trop systématique, et l'amélioration que l'auteur en attend trop incertaine, pour que l'Académie ait pu honorer par une distinction ce qu'elle a d'ailleurs remarqué de bon, d'utile et de sensé dans son travail.

L'auteur du mémoire nº 3, portant cette épigraphe : *Quid leges sine moribus*, ne cherche pas dans une réorganisation de l'enseignement la réforme à opérer. Il examine ce que chacun pourrait faire dans la limite de ses droits, de ses lumières et de ses forces, pour exercer sur la jeunesse une influence salutaire, par un choix mieux combiné d'exemples et de leçons. Ce genre d'amélioration, qui est opéré par les mœurs elles-mêmes, sans toucher aux institutions, lui semble encore le plus profitable. L'esprit de l'enseignement réclame aujourd'hui des modifications importantes, et la réforme

officielle a laissé subsister des questions capitales qu'il se propose de traiter.

Jetant alors un coup d'œil rapide sur l'état moral de la société, il voit un vice déjà signalé produire dans notre siècle l'abaissement des caractères et gâter jusqu'aux sources de l'éducation. Ce vice c'est l'égoïsme. « Nous en avons à peu près fini, dit-il, avec les théories » matérialistes que l'âge précédent avait vues naître. » La littérature, la philosophie, l'enseignement public » affectent les tendances les plus généreuses. Il n'y est » question que de Dieu, de l'âme, des saintes lois du » devoir et du dévouement. Mais, par un retour sin- » gulier, tandis que le matérialisme est banni des » chaires et des livres, il s'est réfugié dans les mœurs. » Il domine à leur insu bien des consciences honnêtes, » et ceux mêmes qui, en théorie, ne poursuivent que » les nobles sentiments et les doctrines élevées, lui sou- » mettent souvent dans la pratique, avec la meilleure » foi du monde, leur langage et leurs actions. Tous les » âges, toutes les classes de la société suivent sans dé- » guisement les maximes de l'intérêt matériel. Elles » règnent dans les campagnes et dans les villes, inspi- » rant aux uns des sentiments d'envie, aux autres des » instincts de conservation. Elles séduisent l'ingénuité » de la jeunesse ; elles dirigent la prudence de l'âge » mûr. Elles sont si puissantes que toute conduite qui » leur semble contraire excite partout de naïfs étonne- » ments. »

A ce mal profond, dont l'auteur peint fidèlement les funestes effets, que faut-il opposer? Suivant le principe

de Montesquieu, une éducation tout-à-fait morale. On se tromperait donc en cherchant dans un enseignement plus positif, plus industriel, le remède au mal qui nous assiége. Il faut au contraire lutter, dans l'enseignement, contre l'esprit positif du siècle. Imbus de cette vérité qu'une éducation efficace n'est pas possible sans une solide instruction, les maîtres de la jeunesse, qu'ils appartiennent aux écoles de l'état ou à d'autres écoles, ne doivent jamais, ni dans leurs leçons ni dans leur manière d'agir avec les élèves, séparer l'instruction de l'éducation, et s'écarter de certaines conditions générales, d'après lesquelles il convient d'élever et d'instruire tous les enfants, ceux des pauvres comme ceux des riches, ceux qui ne veulent que des connaissances tout à fait pratiques, comme ceux que leur position ou leur vocation appelle à une assez grande culture intellectuelle. Ces conditions générales, l'auteur les voit dans la direction morale, religieuse, sagement et prudemment philosophique, appliquée sans relâche, avec intelligence et discernement, à toutes les paroles, à toutes les actions des maîtres, au choix des livres, à l'interprétation des auteurs, aux règles de la discipline, qui lui suggère de fort judicieuses réflexions. « Il faut que tout homme » qui embrasse la noble profession d'instituteur public » consacre toute son intelligence, toute sa bonne vo» lonté, toutes les forces de son âme à imprimer au fond » des jeunes cœurs les lois sacrées de la morale. Il faut » qu'à toute heure, dans toutes les classes, en s'adres» sant à tous les âges, les maîtres de la jeunesse s'ef» forcent d'enraciner dans les cœurs, par les lectures

» qu'ils recommandent, par l'autorité de leurs paroles » et de leurs exemples, le culte passionné du devoir et » du dévouement. »

L'auteur ne sépare pas la morale de la religion, non qu'il veuille, comme le demandent quelques personnes, que la religion devienne dans les colléges la principale et, pour ainsi dire, l'unique affaire, et que les professeurs mêlent à leurs leçons de pieuses exhortations. Ce zèle mal entendu lui paraît propre à compromettre, dans l'état actuel des esprits, le bien que toutes les maisons d'éducation s'efforcent de produire. Mais, sans s'arroger une mission qui ne leur appartient pas, et sans s'exposer au reproche d'hypocrisie, les laïques voués à l'instruction peuvent diriger l'esprit des jeunes gens dans une voie religieuse, et tout professeur trouve mille occasions, quel que soit le cours dont il est chargé, de développer les principes religieux.

C'est donc dans l'action des professeurs, dans le choix de la méthode, bien plus que dans l'organisation de l'enseignement, qu'il faut, d'après le concurrent, trouver un correctif à l'état des mœurs. Il s'adresse surtout aux maîtres, et, dans un langage naturel, clair, parfois élégant, il leur communique ses observations et ses conseils, qui peuvent se résumer ainsi : Quoique vous ayez à apprendre, donnez à vos leçons un caractère moral. Il est bon que vos élèves sachent penser, sachent raisonner. Mais que ce soit sur leurs devoirs, bien plus que sur leurs intérêts. Il est bon qu'ils travaillent, pour graver dans leur mémoire les idées des écrivains célèbres. Mais que ces idées soient vraiment utiles pour former



leur cœur et pour diriger leur conduite. La littérature, l'histoire, la philosophie, sont des instruments excellents pour atteindre le but moral de l'éducation. Faites-le comprendre aux jeunes gens. Dites-leur qu'on ne regarde pas dans le monde comme ayant reçu réellement de l'instruction, ceux qui n'ont étudié que les sciences. Restez fidèles au mode d'enseignement de nos pères, et soyez convaincus que, si vous apportez dans l'esprit de vos leçons les améliorations morales que j'essaie d'indiquer, vous réaliserez la plus salutaire des réformes ; car vous combattrez les plaies douloureuses de notre société, le matérialisme et l'égoïsme.

Ces conseils ne sont pas nouveaux, sans doute, mais ils vous ont paru excellents à reproduire aujourd'hui, et vous avez voulu reconnaître, dans celui qui les donne simplement et en très-bons termes, aussi bien la justesse des aperçus et des vues, que le mérite de l'exposition, en lui décernant une mention honorable avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

J'arrive au cinquième et dernier mémoire. « C'est » bien tardivement et fort mal à propos, dit l'auteur, » qui a pris pour devise un mot de La Bruyère exprimant » la même idée, que nous venons chercher dans un dis- » cours les moyens de réformer l'instruction publique, » lorsqu'elle est réformée depuis trois mois par un dé- » cret. Cette étude intempestive, cette recherche d'une » inconnue déjà trouvée, nous expose au double péril » de contredire ou de justifier, et d'être servile ou té- » méraire. Malgré la gêne inhérente à un travail dont » les conclusions semblent forcées, et, quoique nous

» écrivions sous le joug des faits accomplis, nous espé-
» rons conserver quelque originalité et quelque indé-
» pendance. »

Entrant alors en matière, il se demande « si, réformer
» l'éducation comme l'exige l'état de la société, c'est
» l'accommoder et l'asservir aux goûts, aux caprices,
» aux préjugés de cette société, pour en faire l'interprète
» de ses sentiments et l'auxiliaire de ses passions, ou si
» des principes plus relevés et plus solides ne doivent
» pas nous servir de règles. Dans un pareil débat, une
» génération n'est pas seule en cause. C'est l'éducation
» qui entretient et perpétue la vie féconde de l'intelli-
» gence humaine. Un siècle n'a pas le droit de lui im-
» poser ses fantaisies. Avant d'indiquer les changements
» nécessaires, il convient donc de juger la société elle-
» même, et de décider s'il faut obéir à ses penchants ou
» les combattre; car il est des époques où la meilleure
» éducation peut être, non pas celle qui répond le mieux
» aux exigences du temps, mais celle qui y répond le
» moins. »

Amené par ces réflexions à examiner l'état moral de la société, le concurrent voit, comme l'auteur du mémoire n° 3, prédominer le culte de l'intérêt personnel.
« Pour bien connaître le siècle, dit-il, ce n'est pas sous
» cet aspect flétri qu'il faut l'envisager. Il en est un autre
» où se peignent la vie, la chaleur et le mouvement.
» Dans cette société vieillie, vous trouverez encore deux
» passions qui ont tout le feu de la jeunesse. L'une est
» le désir du bien-être; l'autre est la tendance à s'éle-
» ver. Fondées toutes deux sur un principe unique,

» l'amour de soi, elles ont une même fin, la satisfaction » des sens. L'esprit humain a renoncé aux frivolités et » aux chimères. Epris de ce qui est solide, positif et » palpable, il applique ses facultés à des soins fruc- » tueux qui s'appellent ici commerce, industrie ; là, » fonctions, dignités, salaires, et qui se résument en un » seul mot, s'enrichir pour être heureux. Voilà le but » suprême où tend, d'une commune ardeur, la généra- » tion contemporaine. Voilà le grand objet où se fixent » et se concentrent les ressources de l'intelligence et du » caractère, toute l'énergie de notre nature. »

Convient-il de céder à de pareils penchants, en donnant à l'enseignement ce caractère spécial de l'utile et du professionnel que réclamait si vivement l'auteur du mémoire n° 1 ? Faut-il leur sacrifier les études purement littéraires et classiques, l'étude du grec et du latin ? L'instruction doit-elle être rendue complétement gratuite, afin que tous puissent la recevoir ? Non, répond le concurrent. Et dans des pages aussi sainement pensées que vivement écrites, il relève cette vertu secrète, ce principe immortel qui soutient les lettres contre le préjugé. » L'inutilité, dit-il, qu'on leur reproche, n'est qu'appa- » rente, car l'humanité ne peut être dupe. Le jeune » homme qui a fait des études classiques a cultivé, » agrandi son intelligence. Il a nourri la plus noble » partie de lui-même des plus nobles productions de » l'esprit humain. En étudiant trois littératures, où » viennent se peindre trois grands peuples, il a pris de » l'humanité tout ce qu'elle a d'excellent pour former » sa propre nature. Conservons donc aux études clas-

» siques, qui sont le principe et le soutien de notre » grandeur littéraire, leur prééminence et leur disci- » pline antiques, sans négliger toutefois ce qui est en » progrès, c'est-à-dire l'étude des sciences favorisées par » les penchants du siècle. L'importance qu'on a déjà » donnée à l'enseignement scientifique, les développe- » ments qu'il a reçus dans les écoles publiques, suffisent » d'ailleurs au génie industriel de ce siècle. »

Mais en défendant l'enseignement classique, l'auteur voudrait qu'on en restreignît le cadre. Effrayée des attaques violentes dont cet enseignement était l'objet, l'université a, selon lui, donné trop de satisfactions à l'esprit nouveau. L'étude des langues vivantes devrait être resserrée dans des bornes étroites, et réservée pour les hautes classes des colléges. L'enseignement historique, érigé en enseignement spécial, ne s'est agrandi qu'aux dépens du reste et sans profit pour lui-même. Il faut étudier comme on le faisait aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, simplement, fortement et sans ambition. Quoi qu'on apprenne, la condition indispensable pour bien savoir est d'approfondir. L'esprit humain a si peu de ressources que, s'il les dissémine, il n'en retire aucun fruit. L'ancien programme ne doit donc être modifié qu'en ce qui touche à l'étude de la langue nationale, trop négligée dans les classes. « Sur ce point, dit-il, on suit, sans y » réfléchir assez, les habitudes des siècles où le français » était dédaigné, parce qu'il méritait de l'être. Il serait » facile, sans nuire aux deux langues mères, d'expli- » quer avec les mêmes soins et les mêmes développe- » ments nos auteurs et notre syntaxe. Dans cet âge de



» décadence, où la langue se corrompt, où son génie
» s'altère, où sa délicatesse et sa grâce disparaissent
» sous des formes barbares, où le mauvais goût infeste
» la conversation et les écrits, il convient d'étudier le
» français comme une langue morte, et les écrivains des
» deux siècles derniers comme des anciens. On le fait
» déjà, mais avec trop de retenue. Une réforme en ce
» sens est possible et nécessaire. »

Mais il est une autre réforme beaucoup plus pressante, qui doit se proposer pour résultat de fermer l'accès des colléges à ces demi-savants qui deviennent des citoyens dangereux. Trop de monde en France se mêle d'étudier ; c'est ce qui discrédite les études. Pour arrêter ce débordement de médiocrités ambitieuses, cette invasion funeste de barbares qui avilissent les carières libérales, il faut augmenter la difficulté des examens à la sortie des études et de ceux qui ouvrent ces carrières. Bien exécutée, la réforme du baccalauréat dispensera de toutes les autres. L'auteur explique alors comment elle lui paraît devoir être faite, et il termine son discours par de judicieuses considérations sur l'action que la religion peut exercer utilement, de nos jours, dans l'éducation, et sur l'influence que l'éducation elle-même peut se promettre sur les générations qu'elle a mission de former. Beaucoup de personnes semblent se faire illusion sur l'étendue de cette action et de cette influence. Il craint que les moyens dont on essaie de se servir pour guérir la société par l'éducation, ne produisent en dernier résultat plus de mal que de bien. Ces essais ont transporté dans l'instruction publique, qui devrait être

l'asile paisible de la jeunesse, les divisions et les haines qui déchirent le monde politique. Plus de calme, moins de bruit, moins de querelles siéraient aux maîtres et surtout aux élèves. « Si une chose, ajoute-t-il, peut » encore sauver l'éducation et la société, c'est un pou- » voir stable et obéi, qui imprime à ses réformes la du- » rée et l'autorité, qui anéantisse les partis, qui récon- » cilie les citoyens en leur ordonnant d'abjurer leurs » dissentiments pour concourir au bien public, qui fasse » enfin rentrer dans les esprits le calme, la modération » et l'amour du travail. »

La justesse de ces observations ne vous a pas échappé, Messieurs. Quoique vous ne partagiez pas la confiance un peu exclusive que l'auteur paraît avoir dans le développement des facultés intellectuelles, pour guérir les maux de la société, vous avez voulu distinguer et honorer la sagacité de ses idées, la finesse de ses aperçus, aussi bien que la forme vive, animée, souvent brillante qui leur donne la couleur et la vie. Vous lui avez aussi décerné une mention honorable avec une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

Vous n'avez pas jugé qu'aucun des discours que je viens d'analyser fût digne du prix, parce que dans aucun d'eux la question n'a été étudiée complétement et sous toutes ses faces, ni résolue d'une manière satisfaisante. C'est peut-être moins la faute des concurrents que du sujet. Après trente ans de discussion et de luttes, la loi de 1850, en décrétant la liberté de l'enseignement, a apporté dans l'instruction publique la seule réforme importante qu'il était désirable d'y voir introduire. Toutes

les améliorations qu'on peut demander aujourd'hui ne sont que secondaires. Le gouvernement se hâte d'ailleurs de prévenir dans cette voie, les désirs des réformateurs. Ces améliorations produiront-elles le résultat qu'on en attend ? Il est permis de concevoir à cet égard quelques doutes, quand on se rend compte avec soin, comme nous avons dû le faire, des difficultés et des dangers de l'innovation. L'expérience prononcera. A elle de faire reconnaître si, dans cette délicate affaire de l'enseignement public, nos pères n'avaient pas trouvé la vraie mesure, et si nos essais actuels de changement, de perfectionnement n'aboutiront pas, en définitive, à fournir un chapitre de plus à une autre histoire des variations, pour laquelle les matériaux ne semblent pas devoir manquer.

Les auteurs des deux mémoires qui ont obtenu une médaille d'or sont, pour le n° 5, M. Ch. AUBERTIN, professeur au lycée de Besançon, et pour le n° 3, M. BEAUSSIRE, professeur au lycée de Rennes.

CONCLUSIONS

DE LA

COMMISSION DU CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. GUENARD.

MESSIEURS,

L'Académie avait proposé pour sujet de poésie : *La mort de Jacques de Molay*. Quatre pièces ont été envoyées au concours; les deux premières, portant pour épigraphes, l'une :

L'immortalité, quand le juste succombe,
Comme un astre naissant se lève sur sa tombe,

et l'autre :

Dieu, quand ton jour viendra, quel sera le partage
Des pontifes persécuteurs?

ont été écartées d'abord par la commission, à raison de leur infériorité.

La troisième, avec cette épigraphe :

Tunc dicent inter gentes : Magnificavit Dominus facere pro eis,

et la quatrième, commençant par ces vers :

La nuit couvre Paris de ténèbres profondes;
Tous les bruits ont cessé : le pas furtif des rondes
Ose à peine éveiller les échos endormis,

ont été l'objet d'un examen sérieux. Ces deux poëmes annoncent dans les auteurs un talent de versification assez remarquable ; néanmoins on y trouve trop d'imperfections et de taches, pour qu'il soit possible de leur accorder une récompense ou un encouragement. Parmi les remarques auxquelles a donné lieu l'examen de ces pièces, il en est une qui s'adresse à tous les concurrents : tous se sont laissé entraîner à des déclamations outrées, presque à des invectives, contre les deux puissances qui ont aboli l'ordre du Temple. Le sujet les autorisait sans doute à qualifier sévèrement cette mesure et les actes de cruauté qui l'ont accompagnée ; mais il est des bornes que *l'indignation poétique* elle-même ne doit pas franchir, des termes trop peu mesurés pour être d'un goût irréprochable.

L'Académie, en retirant ce sujet du concours, en a proposé un qui ne laisse pas craindre que les jeunes auteurs qui entreront dans la lice tombent dans les écarts que la commission a signalés. C'est la *Description de la Loue, de sa source et de ses bords,* sites tour à tour sévères et gracieux, qui offrent à l'imagination des tableaux variés, et qui fourniront, sans doute, d'intéressants épisodes aux concurrents.

Nous avons lieu d'espérer que nos jeunes poëtes, inspirés par cette merveilleuse nature, et d'ailleurs soutenus par les exemples que leur ont donnés plusieurs de nos compatriotes, procureront à l'Académie le plaisir de leur accorder, l'année prochaine, une juste récompense de leurs travaux.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

COSMOGONIE MOSAÏQUE,

PAR M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

MESSIEURS,

Me sera-t-il permis, sans blesser la modestie à laquelle il me siérait si mal de ne pas rester fidèle, me sera-t-il permis, dis-je, de me citer comme un faible exemple de l'heureuse influence que peuvent exercer sur de jeunes esprits, les illustrations de la province dans laquelle ils commencent à se développer? C'est en lisant les ouvrages des illustres apologistes franc-comtois, dont vous venez de rappeler les noms, que j'ai senti l'étincelle sacrée s'allumer dans mon sein, et que je me suis dit: Moi aussi je suis Franc-Comtois! moi aussi je suis soldat! soldat, hélas! en ce moment presque sans armes, et qui, pour répondre à l'honneur que vous voulez bien lui faire de tirer le glaive dans ce tournoi séculaire, n'a qu'un fragment rouillé de l'ouvrage qu'il prépare sur le christianisme. C'est une partie du chapitre intitulé : *Témoignage des sciences;* je prends l'offensive et j'attaque l'ennemi du fort même d'où, naguère encore, il lançait ses traits contre nous.

[redacted]

Bien des siècles avant qu'il y eût des savants et des Académies, plusieurs milliers d'années avant qu'on s'occupât de chimie et de géologie, l'auteur de la Genèse posait en principe la création du monde et la distinguait de son organisation successive (1); à la place des cieux solides, vieille erreur de tous les peuples de l'antiquité, il mettait ce qu'il appelle *zaquiah,* c'est-à-dire l'étendue, et, dans un autre sens, la force qui solidifie l'attraction. Il plaçait la lumière au premier rang dans l'ordre des productions de la puissance créatrice, il montrait d'un seul mot son identité probable avec la chaleur et le fluide électrique (2); son existence indépendante de celle du soleil (3), et suffisant aux phénomènes de la végétation (4). Quand le ciel est encore sans astres, il nous montre la terre couverte de plantes

(1) *Ascher bâra laa soth*, dit Moïse en parlant du monde; c'est-à-dire que Dieu *le créa pour le façonner*. (*Genèse*, II, 2.) Quand il s'agit du ciel et de la terre en général, il emploie le mot *bâra*, qui signifie *créer*, et quand il s'agit des opérations subséquentes qui forment l'œuvre des six jours, il emploie le verbe *asah*, qui veut dire *faire en ornant* ou *en perfectionnant*. (Voy. les lexiq. hébr.)

(2) Le mot hébreu *ôr* signifie également *lumière et feu*. C'est évidemment la racine du grec οραειν, voir, et du latin *urere*, brûler. N'est-ce pas un fait bien remarquable, dit un géologue moderne, que le sens de *calorique* et celui de *lumière* se trouvent exprimés dans la Bible par un seul et même mot, comme une seule et même chose ?... C'est votre agent *chimico-électro-magnétique*, pour ainsi dire né d'hier. (*Eléments de géologie*, par Chaubard.)

(3) Dans le récit biblique, la lumière est créée dès le premier jour, et le soleil ne l'est que le quatrième.

(4) Dans le récit de Moïse, la création des végétaux précède celle du soleil. Or, d'après Berzélius, l'influence du soleil n'est pas nécessaire à la végétation, la chaleur et l'humidité suffisent.

et d'arbres de toute espèce, ce qui s'accorde admirablement avec les découvertes géologiques les plus récentes (1). Enfin, chose non moins admirable, par le mot qu'il emploie pour exprimer la création de la lumière, il insinue le système tout moderne des vibrations ou des ondulations.

Il ne fait pas dire à Dieu : Que la lumière *soit faite*, ce qui l'aurait assimilée aux autres créations ; mais le texte porte : *Ihi ôr vahihi ôr*, que la lumière soit, et la lumière fut, ce qui est à la fois plus sublime et plus conforme aux découvertes scientifiques qui assimilent la lumière au son, et la représentent comme le résultat de vibrations excitées par un agent quelconque (2). En

(1) Que les premiers végétaux qui ont couvert la surface de la terre n'aient pas été produits par la lumière solaire, c'est ce que vient de prouver la géologie, en constatant que les végétaux *fossiles* de nos climats et ceux de l'Amérique sont spécifiquement identiques ; d'où il suit qu'à l'époque de leur production, il n'y avait pas de différences climatériques entre les deux pays, et que par conséquent cette production a précédé l'existence du soleil. Cette identité des végétaux fossiles dans les deux continents, suppose nécessairement une distribution égale de lumière et de calorique, produite par une irradiation centrale, ou par une atmosphère lumineuse, ou par des influences électro-chimiques, ou par toute autre cause.

(2) Bien avant Newton et M. Arago, dit M. Marcel de Serres, Moïse semble avoir tranché la question en faveur des physiciens modernes, et s'être rangé en quelque sorte du côté de la théorie des vibrations. (*Cosmogonie*, etc., t. 1, p. 42 et 99.) M. Arago déclare que le système des *vibrations* ou des *ondulations* réunit aujourd'hui tous les suffrages, surtout depuis qu'on a découvert des rapports intimes entre la cause des phénomènes électriques et celle de la lumière, rapports insinués par la Bible, comme nous l'avons vu plus haut. (*Leçons d'astron.*, p. 93 94.) Que la lumière émane du soleil et du feu avec la chaleur

comptant des *jours* et des *nuits*, servant à marquer l'ordre des travaux divins, avant l'existence du soleil, l'auteur de la Genèse livrait aux savants l'hypothèse des époques indéterminées, réclamées par la science moderne, pour expliquer les gigantesques dépôts qui enveloppent le noyau de la terre (1). Il y a évidemment trois grandes ères dans sa cosmogonie : l'ère de la création, proprement dite, qui rejette la pensée au-delà de tous les temps, dit Bossuet ; l'ère de l'organisation qu'on peut appeler l'ère géologique, et enfin l'ère historique à laquelle doit succéder celle de l'éternité (2).

qui l'accompagne, telle est l'idée qui se présente naturellement à l'homme ; telle a été la croyance de tous les âges, telle celle des savants jusqu'à Newton, jusqu'à ces derniers temps. Pour soupçonner le contraire, il a fallu s'apercevoir, dans des expériences d'une délicatesse extrême, que, quand deux rayons se rencontrent, ils s'élident au lieu d'augmenter la lumière, et produisent l'obscurité. Ainsi l'auteur de la Genèse a parlé conformément à une découverte que trente siècles successifs ne devaient pas même soupçonner.

(1) Voilà donc, dit Cuvier, un ensemble de faits, une suite d'époques antérieures au temps présent, dont la succession peut se vérifier sans incertitude, quoique la durée de leurs intervalles ne puisse pas se définir avec précision. Ce sont autant de points qui servent de règle et de direction à cette antique chronologie. (*Discours sur les révol.*, etc., 8e édit., p. 31-32.)

(2) Que dans l'époque géologique, le mot *iom* signifie *époque* et non pas *jour*, c'est ce dont Moïse a pris soin de nous avertir lui-même, en énumérant ces *iom* avant l'existence du soleil ou du régulateur des jours, et en leur donnant des *éreb* et des *boquer*, c'est-à-dire des soirs et des matins, ce qu'il est impossible d'entendre ainsi, puisqu'il ne pouvait y avoir ni aurore ni crépuscule. Il fixe encore le sens dans lequel il a pris le mot *iom*, quand il dit : Voici les générations du ciel et de la terre au jour *baiom*, où Dieu les créa. Or, il est de toute évidence que, dans ce passage, le mot *iom* signifie temps. « Pour peu qu'on soit versé dans la science de l'Ecriture, dit saint Augustin, on sait

D'une main ferme et assurée, Moïse trace l'histoire géologique du globe, comme s'il avait été témoin de sa

qu'elle a coutume d'employer le mot *iom* pour celui de *temps*. (*Cité de Dieu*, lib. 20, cap. 11; *ibidem*., lib. 11, cap. 6-7. — *De Genese, ad litt*. lib. 4, n° 44. — *De catech. rudibus*, cap. 13.) Quel homme de sens peut penser, dit Origène, qu'il y eût un premier, un second et un troisième jour sans soleil, ni lune, ni étoiles? *De principiis*, lib. 4, n° 16. — *Contrà Celsum*, lib. 6, n°s 50-51.) Saint Grégoire de Nazianze, d'après saint Justin, martyr, saint Athanase (*Oratio contrà arianos*), Philon, Procope, saint Basile et saint Césaire (*dialog*.), autorisent également cette interprétation renouvelée par Bossuet, Frayssinous, Champollion, Cahen et Mgr. Wisemann. « Chez les orientaux, dit Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie indienne*, p. 103, le mot que nous rendons par jour a une signification primitive, que donne exactement le mot chaldéen *sare*, révolution. » Or, si tel est le sens qu'il est permis de donner au mot hébreu dans le langage biblique ordinaire, combien cela devient-il plus rationnel, alors qu'il s'agit d'une époque antérieure à toute chronologie humaine, et qui ne peut s'entendre que d'une manière surnaturelle et divine? (*Etudes philosoph. sur le Christ*, t. 1, p. 385.) « Dieu, après avoir fait le fond du monde, dit Bossuet, en a voulu faire l'ornement avec *six différents progrès*, qu'il lui a plu d'appeler six jours. » (*Elévation sur les mystères*.)

Au livre du *Lévitique*, ch. xxv, v. 29, le mot *iom*, au pluriel, est employé pour exprimer une année: il en est de même au livre des *Juges*, ch. xviii, v. 10. Dans *Job*, ch. xv, v. 30, ce même mot exprime une vie entière d'homme.

Mais alors, dit-on, que signifient les mots *ereb* et *boquer*, c'est-à-dire littéralement *soir* et *matin*, qui reviennent jusqu'à six fois, dans la première page de la *Genèse* ? Ils ont un autre sens, comme le prouve cette affectation même à les répéter, affectation inutile, fastidieuse, et par conséquent inconcevable, si l'on devait les entendre dans le sens ordinaire.

Ici d'ailleurs ce sens serait absurde, puisque le temps qui s'écoule du soir au matin et qui les unit, forme, non pas le jour, mais la nuit, et que ce temps n'est que d'environ douze heures, ce qui, comme durée, ne peut pas encore s'entendre d'un jour. Par les mots *ereb* et *boquer*, Moïse a donc voulu marquer le commencement et la fin des

formation et de ses révolutions gigantesques; pas un mot dans son récit qui ne soit conforme aux plus récentes découvertes de la science moderne. Au commencement, il montre la planète à l'état chaotique; elle était, dit-il, *tohou wabohou*, c'est-à-dire confuse, désolée, vide et sans consistance, ce qui s'accorde tout à la fois avec sa forme, qui est celle d'un sphéroïde renflé à l'équateur et aplati vers ses pôles (1), avec les traces de l'action ignée dont les roches primitives, base de tous les terrains (2), et la chaleur toujours croissante à mesure qu'on descend vers le centre de la terre (3), sont des preuves qui paraissent incontestables; enfin, avec les données les plus exactes de l'astronomie, de la physique et de la chimie, sans en excepter les idées de La-

tom, ou des époques indéterminées. Nous retrouvons ce sens dans ce passage de Daniel : « *Usquè ad vesperam et manè, dies duo millia* « *trecenti.* » (Ch. 5, v. 13-14-15.) *Ereb*, qui vient du verbe *arab*, il a mêlé, il a confondu, signifie, dans le récit de la création, les temps de confusion ou le commencement de chaque révolution; et *boquer*, matin, aurore, et, dans un sens plus général, temps propre et opportun, signifie : arrangement, débrouillement, marque la fin des époques génésiaques. Saint Augustin fait remarquer qu'il n'est pas dit du septième jour, comme des autres, qu'il soit terminé : *et factum est vesperè et manè dies septimus*; ce jour n'est que commencé et ne finira qu'à la consommation des siècles.

(1) Tout le monde sait qu'en imprimant un mouvement de rotation à un globe de terre glaise fortement détrempée, il prend la forme de la terre, c'est-à-dire qu'il se renfle à l'équateur et s'aplatit vers les pôles.

(2) C'est en vain que M. Virlet d'Aoust, s'appuyant sur la métamorphisme (modification réciproque des roches stratifiées et plutoniennes dans le voisinage des surfaces), refuse aux granits leur caractère de roches primitives et par conséquent ignées.

(3) Elle croît d'un degré tous les 30 mètres.

place et de Herschell sur les nébuleuses, idées d'après lesquelles notre planète, à son origine, aurait été à l'état gazeux et sans forme (1).

Après la première confusion des éléments soumis à l'action du feu, l'auteur sacré nous montre les eaux refroidies agitées par un vent impétueux (2), ne renfermant encore aucun être vivant, et enveloppant comme des langes le noyau de la terre qui commence à paraître, *et apparuit arida*. C'est également ce qu'accusent les archives terrestres où l'on voit, aux roches plutoniennes, succéder les premières roches neptuniennes, appelées *terrains de transition*, nature inerte et purement minérale, sans aucun débris fossile; et ensuite les roches sédimenteuses, dont les stratifications puissantes forment presque toute l'écorce du globe. Puis, après l'action du feu et de l'eau dans les ténèbres, après les phénomènes de précipitation, d'oxidation et de cristallisation primitive, sous l'influence de l'air stimulé par ces deux agents (3), sous celle de la lumière,

(1) Voyez M. de Serres, *De la cosmogonie de Moïse, comparée aux faits géologiques*.

(2) *Spiritus Dei*, c'est-à-dire, selon le génie de la langue hébraïque, un vent extrêmement impétueux; tel est, du moins, le sens que ces mots paraissent avoir dans ce passage. Or, mille causes se trouvaient réunies pour produire des vents de cette nature.

(3) Le savant Ampère admettait l'hypothèse de Herschell sur l'état gazeux qui dut être celui qu'eurent primitivement les éléments du globe, et faisait remarquer que cette hypothèse est très-conforme au récit de la Genèse : la température primitive de tous les corps était plus élevée que celle à laquelle celui de tous ces corps, qui est le moins volatil, resterait à l'état liquide. Les refroidissements successifs ont dû amener des dépôts correspondants à chacun de ces refroidissements. Car il est difficile d'admettre que deux vapeurs de

apparaissent les phénomènes de la végétation; tel est le récit biblique, tel l'état des choses constaté par l'étude des catacombes géologiques (1).

nature différente se liquéfient précisément au même degré de température. Déposées à l'état liquide, ces substances ont pris la forme d'une masse sphéroïdale, par suite du mouvement de rotation de cette masse sur elle-même. — L'action chimique de ces substances les unes sur les autres, explique leur mélange et leurs surfaces inclinées; car il a dû en résulter d'énormes élévations de température, et, par suite, des explosions, des déchirements, qui ont bouleversé le sol. Des substances déjà solidifiées ont pu repasser à l'état gazeux, et venir, en se refroidissant, occuper une tout autre place que celle qu'elles occupaient d'abord; de là, la présence de la même substance à divers étages du globe, etc., etc. Ainsi l'hypothèse de l'état gazeux du globe à son origine explique la plupart des phénomènes généraux qui se remarquent dans les couches terrestres, et devient le commentaire naturel du *tohou wabohou* de la Genèse.

(1) Ce qui est certain, dit Cuvier, *c'est que la vie n'a pas toujours existé sur le globe*, et il est facile à l'observateur de reconnaître le point où elle a déposé ses produits. Au milieu du désordre qu'il présente, de grands naturalistes sont parvenus à démontrer qu'il existe un certain ordre, et que ces bancs immenses, tout brisés et renversés qu'ils sont, observent entre eux une succession qui est à peu près la même. Le granit est la pierre qui s'enfonce sous toutes les autres, soit qu'elle doive son origine à un *liquide général qui auparavant aurait tout tenu en dissolution*; soit qu'elle ait été fixée par le refroidissement d'une mer en fusion. Des roches feuilletées, s'appuyant sur ses flancs, des schistes, des porphyres, des grès, des roches talqueuses se mêlent à leurs couches, enfin des marbres à grains salins et des calcaires sans *coquilles* sont le dernier ouvrage par lequel ce *liquide inconnu, cette mer sans habitants*, semblait *préparer* des matériaux aux mollusques et aux zoophytes, qui bientôt devaient déposer, sur ce fond, d'immenses amas de leurs coquilles et de leurs coraux..... *La vie, qui voulait s'emparer de ce globe, semble, dans ces derniers temps, avoir lutté avec la nature inerte qui dominait auparavant*. Ainsi, on *ne peut le nier*, les masses qui forment aujourd'hui nos plus hautes montagnes, ont été primitivement dans

Même accord dans l'ordre des créations organiques : le règne végétal apparaît le premier dans le récit génésiaque, et le dernier, comme cela devait être, dans les couches fossiles les plus profondes, fait très-heureusement expliqué par la chimie moderne (1).

L'auteur distingue le *desché*, l'*hesheb* et l'*heth*,

un état liquide; longtemps après leur consolidation, elles ont été recouvertes par des eaux qui *n'alimentaient point des corps vivants.* (*Discours sur les révolutions du globe*, p. 24, 27, 28.)

(1) Il semble résulter des ingénieuses recherches de M. Adolphe Brongniard, qu'à ces époques reculées, l'atmosphère contenait beaucoup plus d'acide carbonique qu'elle n'en contient aujourd'hui. Elle était impropre aux animaux, mais très-favorable à la végétation, d'où résultait un développement beaucoup plus considérable, que favorisait en outre un plus haut degré de température. C'est ainsi que s'explique l'antériorité de la création des végétaux, relativement aux animaux, et la taille gigantesque des premiers. Nous trouvons en effet, à l'état fossile, des végétaux analogues à nos lycopodes et à nos mousses rampantes, mais qui atteignent 200 et même 300 pieds de longueur. L'absorption et la destruction continuelle de l'acide carbonique, par les végétaux, rendaient l'air de plus en plus semblable, en composition, à ce qu'il est maintenant. L'eau devenait de moins en moins chargée d'acide. Cependant l'atmosphère n'était pas encore propre à entretenir la vie des animaux qui respirent l'air directement, et ce fut dans l'eau qu'apparurent d'abord les premiers êtres appartenant à ce règne. (Ampère, *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1833, p. 104, 105.)

Du reste, l'antériorité des végétaux sur les animaux est éminemment rationnelle, comme le reconnaît M. Dumas dans sa *Statistique des corps organisés*, elle est fondée sur ce principe, ou plutôt sur ce fait, que le règne animal prend au règne végétal ses éléments organiques tout faits, tandis qu'à son tour le règne animal restitue aux végétaux par l'intermédiaire de l'air et du sol, les principes de leur nutrition et de leur développement. La première grande création a certainement été celle des végétaux, dit M. Marcel de Serres. Voyez t. 1, p. 42, et t. 2, p. 403.

c'est-à-dire les germes, les herbacées et les arbres, ce qui est encore, malgré la finesse du détail, d'une conformité frappante avec ce qui s'observe dans les couches stratifiées où sont entassés les végétaux fossiles; les plus profonds et par conséquent les plus anciens sont des plantes cellulaires; puis viennent les herbacées, et ensuite les arbres, marche ascendante qui se retrouve dans le règne animal et dans toute la création.

Après les végétaux, dans la Bible comme dans les couches fossiles, viennent les animaux (1), c'est-à-dire ce qui se meut dans les eaux, dans les airs et sur la terre; et d'abord les animaux aquatiques, les grands reptiles marins (2) et les oiseaux qui ont été retrouvés

(1) « Remontant des grès qui n'offrent que des empreintes végétales de grandes arundinacées, de bambous, de palmiers, on arrive aux différentes couches de ce calcaire qui a été nommé calcaire du Jura. C'est là *que la classe des reptiles prend tout son développement.* » (*Discours sur les Révol. du globe*, 8ᵉ édit., p. 115).

Buckand fait observer, il est vrai, que les plus anciens animaux sont quelquefois enfouis dans les mêmes couches de transition que les premiers végétaux; mais ces gisements partiels sont des exceptions qui ne changent rien à la règle générale. L'auteur de la *Genèse* n'écrivait point un traité de géologie; il s'est contenté des principaux traits. Pour qu'il y ait concordance entre son récit et les faits, il suffit que les végétaux apparaissent le plus souvent les premiers, et cela est incontestable. La révélation ne devait pas être une communication de l'omniscience tout entière; il fallait qu'elle s'arrêtât quelque part; dès lors on n'est pas en droit de dire : Pourquoi n'est-elle pas allée plus loin?

(2) Dans les couches les plus profondes qui renferment des animaux fossiles, on trouve d'abord des polypes, des radiaires, comme les encrivinites, des mollusques, comme les orthocératbites, les ammonites, et des crustacés, comme les trylobites, les ogygies, etc., etc. Ce sont

naguère dans la région des plus anciens fossiles (1). Aux reptiles marins et aux volatiles, succèdent, dans le récit biblique et dans les couches géologiques moins profondes, les reptiles terrestres, les quadrupèdes ovipares et vivipares ou les mammifères (2), et, dans un

les *scherets*, c'est-à-dire tout ce qui se traîne où se meut dans un milieu quelconque. On trouve ensuite les grands reptiles, appelés, dans la Genèse, *haththimim*; ce mot, que les commentateurs ont rendu jusqu'ici par grands cétacés, signifie aussi grands reptiles; c'est le sens qu'il faut lui donner ici. Il désigne le ptorodactylus, le gavial, le crocodilus-macratpondylus, le téleosaurus, le megalosaurus, le geosaurus, le lacerta, le racheosaurus; le pleurosaurus, le plesiosaurus, l'ichtiosaurus et le poekilopleuron, qu'on trouve, avec différentes espèces de poissons, dans le groupe jurassique.

(1) « Jusqu'à ces derniers temps, dit Nérée-Boubée, on ne connaissait aucun fait irrécusable, qui pût constater l'existence d'oiseaux proprement dits, pendant la seconde époque géologique; mais tout récemment, dans les premiers mois de 1836, de nombreuses espèces d'oiseaux viennent d'être reconnues et caractérisées dans le grès rouge des Etats-Unis. » (*Manuel élémentaire* de géologie, 3e édit., p. 61.

« Tous les jours, dit un autre savant, de nouvelles découvertes viennent apprendre que les oiseaux sont *les plus anciens habitants du globe*. Ces animaux se montrent fossiles jusque *dans les terrains inférieurs*; ils sont représentés dans le grès bigarré par de simples empreintes de leurs pieds; dans les terrains jurassiques, par quelques échassiers; dans le gypse de Montmartre, par neuf espèces tant rapaces que gallinacés ou palmipèdes, etc., etc. » (*Diction. géolog.*, au mot *oiseaux*. — Académie des sciences, *Mémoire de M. Blainvilliers*, le 11 décembre 1837.)

(2) « Il est certain, dit Cuvier, que les quadrupèdes ovipares paraissent beaucoup plus tôt que les vivipares; plusieurs tortues, plusieurs crocodiles sont au-dessous de la craie. Ces immenses sauriens et les grandes tortues de Maëstricht sont dans la formation crayeuse même; mais ce sont des *animaux marins*. Nous commençons à trouver des os de mammifères *marins*, c'est-à-dire des lamentins et des phoques dans le calcaire coquillier grossier. *Mais il n'y a encore aucun*

ordre de création plus récente, l'homme, qu'on cherche en vain parmi les fossiles, preuve certaine qu'il est venu le dernier, comme le dit la *Genèse*, et que les grands dépôts fossilifères se sont formés avant son existence (1).

Lisez le récit biblique, sondez les couches terrestres, étudiez les dépôts fossiles, et vous verrez que l'accord ne pouvait pas être plus parfait. Et en tout ceci, rien de fortuit et d'arbitraire. Il y a un tel rapport entre les fossiles et les terrains de diverses formations, qu'on les peut indistinctement désigner les uns par les autres, tellement que, si vous dites les terrains, le géologue vous dira les fossiles, et réciproquement. Ceux des terrains secondaires ne sont pas ceux des terrains tertiaires, et, dans les uns et les autres, ils varient et s'échelonnent

des mammifères terrestres ; malgré les recherches les plus suivies, il m'a été impossible de découvrir aucune trace distincte de cette classe avant le terrain déposé sur le calcaire grossier. Au contraire, aussitôt qu'on est arrivé aux terrains qui surmontent le calcaire grossier, *les os d'animaux terrestres se montrent en grand nombre*. Ainsi, comme il est raisonnable de croire que les coquilles et les poissons n'existaient pas à l'époque des terrains primordiaux, l'on doit croire aussi que les quadrupèdes ovipares ont commencé avec les poissons, mais que les quadrupèdes terrestres ne sont venus que longtemps après. » (*Disc. sur les révol. du globe.*)

(1) L'observation démontre que les mammifères terrestres ne sont apparus sur le globe qu'après les reptiles. Elle prouve aussi que l'homme n'est venu qu'après que bien des générations de mammifères eurent disparu ; car, tandis que les mammifères se rencontrent déjà dans les couches les plus inférieures des terrains tertiaires, on ne voit aucune trace de l'espèce humaine dans les dépôts réguliers et stratifiés, mais uniquement dans les dépôts superficiels de la période quaternaire, c'est-à-dire au milieu des dépôts des anciennes alluvions ou dans les terrains diluviens. (*Démonst. évang.*, d'après M. Marcel de Serres, t. 10, colonne 222).

selon les formations. (Si l'on rencontre certains mélanges, sans vestiges de transition, ce sont des exceptions rares, dues à des causes inconnues, mais dont la rareté même confirme le principe général.) L'organisation suit une marche ascendante telle, que dans les couches inférieures, à moins de perturbations qu'on reconnaît à certains signes, on trouve des êtres plus rudimentaires, et, dans les supérieures, de plus parfaits. Chaque examen subséquent est venu confirmer cette succession (1).

Que Bacon serait fier aujourd'hui d'avoir dit, il y a près de deux siècles, que le moyen d'arriver à la véritable connaissance de l'origine du monde, est de bien comprendre l'œuvre des six jours !

Or, l'auteur de la *Genèse* écrivait 3,300, et, en toute hypothèse, comme le prouve invinciblement l'existence même du texte samaritain, 2,800 ans avant qu'on s'occupât de classifications géologiques; comment donc a-t-il pu savoir tout cela ? Comment expliquer l'accord merveilleux qui existe entre son récit et les découvertes auxquelles la science n'est parvenue qu'après vingt ou trente siècles de recherches et d'efforts ? Fiers ennemis

(1) Voyez, sur toutes ces grandes questions, Mgr. Wisemann, 3e *Discours sur les sciences naturelles;* Buckand, *La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle;* Cuvier, *Discours sur les révol. du globe* ; M. Marcel de Serres, *de la Cosmogonie de Moïse, comparée aux faits géologiques*; Boubée, *Géologie élémentaire;* Demerson, *la Géologie* enseignée en 22 leçons; Chaubard, *Traité de géologie*; *les Annales de philosophie chrétienne*, août 1834; *l'Université catholique*, 1835, p. 57; *les Traités de géologie* de Daubuisson, Bertrand, Breissac, Giraudet, etc., etc.; les *Soirées de Monthéry*, etc.

de la révélation, qui prenez en pitié ces pauvres chrétiens qui lisent encore la Bible, expliquez-nous comment l'antique auteur du premier de nos livres sacrés, si simple dans sa forme, si naïf dans son expression, a pu savoir que le monde a été créé, contrairement à l'enseignement de toutes les écoles antiques qui le disaient éternel (1); que l'organisation de la matière a eu lieu à plusieurs reprises et à de longs intervalles; que la terre n'a pas toujours été à l'état solide; que les acides et les bases n'ont pas toujours formé les sels concrets qui composent son noyau; que la lumière a précédé l'existence du soleil; qu'elle n'est pas un corps distinct; que ce qu'on a si longtemps appelé les cieux solides, n'est autre chose que l'étendue ou la loi de l'attraction; qu'il fut un temps où il n'y avait ni mer ni terre ferme; que les premiers dépôts neptuniens ne renferment aucune trace d'organisation et de vie; que le règne végétal a précédé le règne animal; qu'il y a eu ensuite gradation dans chacun de ces règnes; qu'aux plantes cellulaires ont succédé les herbacées; aux herbacées, les arbres; aux polypes et aux radiaires, les mollusques et les reptiles, avec les poissons et les oiseaux; aux animaux marins, les animaux terrestres, et à ces derniers, l'homme, roi de la création.

On dira peut-être que l'auteur de la *Genèse* n'a pas toujours été pâtre, qu'il a été élevé à la cour de Pharaon, et qu'il a pu ainsi puiser largement à la source des sanctuaires égyptiens; mais nous ne sommes pas au

(1) On ne pourrait pas citer un seul philosophe de l'antiquité qui n'ait pas cru la matière éternelle.

temps où l'on se payait de si peu de chose. Pour faire croire aux merveilles de la science égyptienne, il faudrait des monuments certains, des preuves positives, et l'on n'en a pas. On veut qu'il y ait eu là, pendant de longs siècles, des foyers scientifiques, où les questions les plus hautes recevaient d'admirables solutions, qu'un labeur de 3,000 ans et des prodiges de patience et de génie n'ont pu encore surpasser; et il n'en serait rien resté! et les Grecs, si curieux, si investigateurs, n'auraient pas trouvé au fond de ces sanctuaires, qu'ils ont violés et dévastés pendant leur conquête, n'auraient pas trouvé, dis-je, les trésors intellectuels qui y étaient déposés! Et s'il fallait en croire je ne sais quels rêveurs insensés, le Christ, fugitif et sans autorité, aurait puisé à son tour, dans ces trésors, une science dont les Ptolémées et les maîtres de la fameuse école d'Alexandrie n'auraient pas même soupçonné l'existence! Vraiment l'incrédulité rend par trop crédule.

On serait mal fondé à objecter la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, car on ne persuadera jamais à personne qu'il n'y avait alors dans le monde qu'un seul exemplaire de chaque ouvrage, et qu'on aurait laissé périr ce qu'il y avait de plus précieux pour sauver ce qui l'était moins. Telle est la réflexion que suggère naturellement ce qui nous reste des Grecs, et surtout des Alexandrins. Ces derniers, qui étaient les penseurs du temps, n'auraient pas même coloré leurs ouvrages, quelquefois si pâles, d'un reflet de cette science cosmogonique qu'on prête si libéralement aux adorateurs du bœuf Apis! Comment, pas un filon de cet or pur dans les couches informes de

la vieille philosophie! c'est à n'y pas croire. Après tout, nous avons un échantillon de cette prétendue science cosmogonique, dans le fameux œuf d'où le génie égyptien faisait sortir le ciel et la terre. La cosmogonie indienne, qui n'a pas souffert des stupides fureurs des successeurs de Mahomet, est encore plus extravagante, et il a fallu tout l'aveuglement de l'incrédulité moderne, pour aller chercher là la source des origines chrétiennes.

Si l'on dit que la *Genèse* a pu être enrichie, dans la suite des siècles, des données scientifiques qui contrastent si merveilleusement avec la simplicité de style et de mœurs qu'on y admire, nous demanderons dans quel siècle, par qui, à quelle source on a puisé; comment toutes les versions sont restées conformes; comment enfin des peuples, des races, des sectes et des générations, qui ne se sont jamais accordés en rien, ont pu s'accorder en ce point? Qui ne sait d'ailleurs que les découvertes scientifiques dont il s'agit sont, pour ainsi dire, nées d'hier, et que les plus anciennes ne remontent pas au-delà d'un demi-siècle?

Essaiera-t-on d'échapper par la tradition primitive? Mais c'est une chaîne, et à quoi tient le premier anneau? Est-il rivé au ciel ou à la terre? S'il est au ciel, on est en pleine révélation; sinon, rien n'est expliqué : toutes nos questions reviennent, et toujours plus pressantes. Nous demanderons toujours comment les plus belles données scientifiques sur la cosmogonie se trouvent précisément dans le plus ancien des livres, et chez un peuple qui, à toutes les époques de sa longue existence,

a le moins cultivé les sciences et fouillé les entrailles de la terre.

Reste un dernier subterfuge : Qui sait, dit-on, jusqu'où peut aller la puissance du génie? Nous répondons qu'elle ne va pas, sur des faits complexes, jusqu'à deviner les libres déterminations de Dieu et des hommes. Or, tels sont les faits cosmogoniques indiqués dans la première page de la *Genèse*. Dieu pouvait évidemment créer la terre à l'état solide, le soleil avant la lumière, les animaux en même temps que les plantes, et l'homme avant les animaux. Comment l'auteur de la Genèse a-t-il su que Dieu en avait agi autrement? Une preuve certaine qu'il ne l'a pas su par la force de son génie, c'est, d'un côté, qu'il reste dans son récit des obscurités qui n'y seraient pas s'il eût eu une vue claire de ce qu'il écrivait; et de l'autre, qu'il n'a pas même soupçonné l'existence des faits géologiques qui auraient donné tant de poids et d'autorité à son récit, s'il eût pris à témoin les innombrables fossiles enfouis dans les entrailles de la terre.

Donc la première page de la *Genèse* est inspirée; donc elle est divine; donc les autres pages du même auteur, qui se dit envoyé de Dieu, sont également inspirées; donc les plus anciens titres du christianisme sont divins.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. ÉD. CLERC.

MESSIEURS,

L'Académie de Besançon, par ses statuts primitifs de 1752, a pris l'engagement de consacrer, en premier ordre, ses travaux à l'histoire de la Franche-Comté; et cette promesse solennelle, elle l'a consciencieusement remplie. De tous les hommes qui, dans cette période de cent années, se sont, à des époques diverses, occupés avec quelque éclat de l'histoire du pays, il n'en est aucun que vous ne puissiez revendiquer à titre de collaborateur et de correspondant, et très-souvent comme lauréat et presque comme élève. Après tant de persévérants services rendus à la science, c'eût été pour vous une gloire de plus de voir, en cette année séculaire, entrer dans la lice quelque vigoureux athlète, comme on les trouvait dans la province au temps des bénédictins, et de pouvoir couronner l'une de ces œuvres capitales qui font époque, et forcent en quelque sorte le juge du concours à en doubler le prix. Cette légitime espérance ne s'est point accomplie, quoique le concours historique de cette année ne soit pas dépourvu d'intérêt.

Trois mémoires seulement, Messieurs, vous ont été adressés, et votre commission va vous rappeler brièvement le compte qu'elle vous en a rendu et le jugement que vous en avez porté.

Le premier qui se présente à notre examen porte le numéro 3 et la devise morale :

Nec te præsentis commoda vitæ immodicè oblectent, etc.

Des trois mémoires, c'est le plus faible; l'auteur a choisi pour sujet l'histoire du prieuré de Marteroy. Cet établissement religieux fut détruit, ainsi que le château de Vesoul au-dessous duquel il était situé, immédiatement après l'invasion de Tremblecourt. C'est dire assez que, depuis deux siècles et demi, le prieuré de Marteroy n'est plus qu'un souvenir. On comprend combien il est difficile d'en faire l'histoire, d'autant plus que ce monastère n'a pas laissé d'archives, et qu'on ne trouve, dans celles du département de la Haute-Saône, qu'un très-petit nombre de pièces qui s'y rattachent Dès le début de son mémoire, l'auteur se peint rêvant au sein des vastes campagnes; sa pensée religieuse se porte vers les temps passés, vers les monastères aujourd'hui en ruine. Il se rappelle leur histoire et leurs vicissitudes. Sans aborder le prieuré, objet de son récit, l'introduction du mémoire n'a pas moins de cinq grandes pages, tant le choix d'un sujet stérile jette forcément dans les lieux communs, sans déguiser l'embarras de l'auteur et l'aridité de son travail. Malgré ses recherches, l'historien de Marteroy n'a guère pu donner à son lecteur que la liste des chefs du prieuré, les statuts de la mai-

son, l'origine et l'énumération de ses propriétés territoriales, le reste de son histoire se confondant presque toujours avec celle de la ville de Vesoul. Il y a dans cet essai de la modestie et de bonnes intentions; et, si elles étaient les seules conditions de succès, le concurrent y aurait d'incontestables titres. Il exprime même, dans une péroraison naïve et par une image singulière, combien peu il se flatte d'avoir réussi. « Si la perfection, » dit-il, est, comme la vérité, cachée au fond d'un puits, » la faire paraître sur le bord et la saisir était une en- » treprise au-dessus de mes forces. » Une pensée peut consoler le modeste écrivain, c'est qu'un historien de premier ordre eût pu échouer dans un pareil sujet; seulement, on peut affirmer qu'il ne l'eût pas choisi.

L'auteur du mémoire numéro 1, qui porte, pour épigraphe, ces mots : *Au moyen âge, le cloître était un refuge ouvert à la paix,* etc., a été mieux inspiré en choisissant l'histoire de l'abbaye de Montbenoît et du val du Sauget. Cette abbaye commence au XIIe siècle, et ne finit qu'à la révolution française. Le sujet vous rappellera sans doute les vers bien connus d'un poète, notre confrère, ami et chantre gracieux de nos montagnes :

Vallon de Montbenoît! oh! j'aime ta nature
Grave, austère, et tes monts couronnés de grands bois;
J'aime ton cloître saint, sa noble architecture
Qui porte la pensée aux siècles d'autrefois.
J'aime tes soirs si purs, tes fraîches matinées,
Les suaves parfums qu'exhalent tes sapins;
Et le Doubs qui t'arrose, et ses rives ornées
De forêts, de hameaux, de rustiques moulins.
Mais de ces lieux chéris, etc.

Vous avez cru reconnaître, Messieurs, dans le mémoire sur l'abbaye de Montbenoît le travail du concurrent qui, au concours de 1850, avait traité le même sujet, et que vous aviez encouragé et guidé par vos conseils, sans pouvoir lui accorder encore de récompense. Ces conseils n'ont pas été perdus ; l'auteur a réellement amélioré son mémoire, ses recherches se sont étendues et offrent, dans un cadre plus complet, la monographie judicieusement pensée et écrite de cet ancien monastère. Le sujet, bien plus riche que celui du prieuré de Marteroy, présentait d'heureuses ressources à l'écrivain. La haute antiquité de cet établissement religieux de nos montagnes, et les lieux sauvages choisis pour son emplacement, l'influence qu'il a eue sur le défrichement de l'un des cantons actuels du département du Doubs, les villages qu'il a formés et qui subsistent, les lois généralement douces qu'il leur a données, les mœurs de cette population agricole, le coutumier très-curieux du Sauget, l'architecture de l'abbaye, les stalles de son chœur les plus singulières de notre province, son histoire animée par celle des sires de Joux, tour à tour amis généreux, gardiens ou persécuteurs : voilà, Messieurs, des aspects que nous aimerions à parcourir avec vous, si les limites de ce rapport nous le permettaient. Nous dirons en un seul mot que l'auteur ne les a point négligés, qu'il a souvent tiré bon parti de ces ressources, et que ce mémoire n'est pas sans mérite.

Cependant il ne vous a pas été possible de le couronner. L'historien a complétement omis l'un des traits les plus caractéristiques de la vallée du Sauget, je veux dire

l'étrangeté de langage de ses villages et de ses hameaux, langage qui ne ressemble à celui d'aucune de nos localités franc-comtoises. Cet idiome particulier, qui renferme un si grand nombre de mots italiens, prouve incontestablement qu'une grande partie des colons primitifs étaient originaires du Piémont ou des vallées voisines de l'Italie. Indépendamment de cette omission, vous avez trouvé que le style de l'auteur, au lieu de s'inspirer des sites curieux qu'il avait à dépeindre, était trop souvent froid et décoloré, quelquefois même négligé et peu correct. L'historien de Montbenoît cède trop à la tentation commune dans les monographies locales, de ne rien omettre et de descendre aux plus menus détails; il avoue même ingénument s'en faire, en quelque sorte, un devoir de conscience. « Quoique l'analyse de ces nombreuses chartes, dit-il quelque part, soit un peu fastidieuse, l'historien est obligé de les rapporter pour témoigner de son exactitude. » C'est là, Messieurs, une erreur capitale que, dans vos rapports sur les concours historiques, vous n'avez jamais cessé de combattre. L'histoire n'est pas un terrier ou un inventaire : son but est d'instruire, et elle n'enregistre surtout, dans le texte de son récit, que les faits dignes d'être connus de la postérité.

Enfin, en rendant justice aux recherches consciencieuses du mémoire, votre commission a conservé, en le lisant, quelque crainte que le défaut de connaissances paléographiques n'ait pas permis au concurrent, de suivre le conseil que lui donnait votre commission en 1850, celui d'étudier les faits, non sur les analyses, mais

sur les chartes originales, monuments naïfs et contemporains du passé.

D'après ces considérations dont il n'était pas possible de méconnaître l'importance, vous avez décidé que la distinction accordée à l'auteur du mémoire n° 1 serait seulement une médaille de la valeur de cent francs.

Parva sed culta : telle est la devise du mémoire numéro 2, consacré à l'histoire de la ville de Vesoul et du bailliage d'Amont. En traitant ce sujet, le concurent n'a pu se dissimuler qu'il trouvait sur sa route plus d'un devancier, et en particulier le savant dom Coudret, couronné en 1768 : mais il n'en paraît ni étonné ni alarmé. Si l'on aperçoit dans le mémoire sur le prieuré de Marteroy un embarras un peu timide, ou dans la notice sur Montbenoît la marche d'un narrateur qui discute sans s'élever, l'auteur du mémoire numéro 2 se distingue par la hardiesse des vues : et ces vues, il faut le dire, ne manquent souvent ni de justesse ni de portée. Il a exploré des sources nouvelles : ce sont les archives de la Haute-Saône, qu'un archiviste zélé a récemment mises en ordre. L'auteur paraît familiarisé avec nos antiquités féodales, il connaît les monuments de notre histoire, il les interroge avec soin, il en discute les conséquences. Sans être orné, son style est clair et généralement approprié au sujet. Il a joint à son histoire de Vesoul celle de nos institutions judiciaires les plus anciennes, qu'il suit de siècle en siècle depuis leur origine, en citant un assez grand nombre de chartes inédites et même inconnues.

D'un autre côté, une critique sévère ne peut méconnaître dans ce travail des taches qui le déparent. Votre commission a été surprise de trouver, à côté d'une érudition réelle, la preuve d'omissions et même de graves erreurs à l'époque féodale. Les temps antérieurs à cette époque n'offrent pas des imperfections moins sérieuses. Vesoul n'existait pas sous l'empire romain, et cependant l'auteur en fait une cité romaine avec des curies et des institutions municipales ; il y voit même, à cette époque reculée, la splendide capitale d'un pays plus grand que le département de la Haute-Saône. Ses preuves, que nous ne pouvons discuter ici (1), n'ont point, il faut le

(1) Vesoul est sur la voie romaine, et par là s'explique la présence des antiquités romaines que l'on rencontre des deux côtés de cette route, aux environs de Vesoul. Le faible de l'argumentation de l'auteur est d'attribuer à la ville même toutes les antiquités du voisinage. Les substructions que le concurrent indique dans le sol de la ville appartiennent-elles à l'époque romaine ? A quels caractères pourrait-il y reconnaître cette époque ? Trouve-t-on dans la ville des tuileaux romains ? C'est ce que l'auteur se garde d'affirmer. Sa preuve principale est qu'on a trouvé (non à Vesoul, mais *près de Cita*) une inscription taurobolique érigée par ordre des DÉCURIONS. « L'établissement » de décurions à *Vesoul*, dit l'auteur, est un fait important. Ce n'était » pas dans de simples bourgades que les Romains créaient des magistrats de cet ordre ; c'était dans les *anciennes* villes, dans celles » qui, AVANT L'ARRIVÉE DE CÉSAR, *avaient le droit de se faire représenter aux assemblées de la nation.* » C'est là une grave erreur, contredite par tous les monuments de la législation romaine. Le savant Jacques Godefroy, qui les a recueillis avec tant de perspicacité dans son Code théodosien, assure au contraire que, non-seulement les villes et les municipes, mais encore les *mansions* et les *châteaux* avaient une espèce de sénat appelé curie, et par conséquent leurs décurions. « *Civitates, seu urbes, oppida, municipia, mantiones* » *etiam quædam, etiam castella, non tantùm plebem habuere* (*cui* » *decuriones opponuntur*), *verùm etiam suum quemdam senatum ha-*

dire, persuadé votre commission. Une fois entraîné dans cette voie dont l'aspect l'a séduit, l'auteur s'y engage de plus en plus. Dans son récit, Vesoul survit à l'empire romain : en 670, c'est encore une cité importante, chef-lieu d'un *comté des Vésuliens*. L'histoire n'accepte point, Messieurs, de semblables chimères ; ce comté de Vesoul n'a jamais existé, il est du moins demeuré inconnu à tous les savants du pays, même à ceux qui ont pénétré avec le plus de hardiesse dans les siècles obscurs de nos antiquités franc-comtoises.

Un habile et savant écrivain, M. Raynouard, dans son Histoire du droit municipal, a remarqué, au sein de plusieurs cités du moyen âge, l'étonnante permanence des institutions municipales romaines. Ses recherches, auxquelles on ne peut refuser une haute importance, ne sont cependant pas exemptes d'un certain esprit d'exagération (1); mais le concurrent en exagère encore les conséquences. A ses yeux éblouis, les curies

» *buere, qui curia dicebatur.*» Godefroy cite à l'appui de cette assertion une foule de lois romaines. (COD. THÉOD. DE DECURIONIBUS, tit. 1.)

(1) « Le point extrême de la réaction anti-germanique, dit M. Augustin Thierry, réaction qui, chose inévitable, eut son moment de » fougue et d'excès, se trouve dans l'ouvrage de M. Raynouard, intitulé *Histoire du droit municipal*... Personne ne tint moins de » compte que lui de la conquête barbare et de ses conséquences, des » institutions, des mœurs, de la langue et du droit germanique... Il » voit après la conquête franke tout ce qu'il voyait avant, surtout le » régime municipal qu'il fait déborder hors des villes, transformant » *les tribunaux d'origine barbare* en débris conservés des institutions » romaines. Il reste enfoncé dans sa conviction de la perpétuité du » municipe gallo-romain, etc. »

(*Considérations sur l'Hist. de France*, chap. 5.)

qu'il a données à Vesoul, sous l'empire romain, se conservent aux temps les plus désastreux de la féodalité. C'est une suite de l'erreur brillante qui a d'abord charmé l'auteur, et qui ne lui permet plus de saisir avec vérité sur ce point le sens des chartes du moyen âge.

Enfin, on soupçonnerait que l'historien de Vesoul et du bailliage d'Amont, laborieux et utile explorateur des archives de la Haute-Saône, avait en secret un travail tout préparé, et dont les éléments étaient en partie puisés à cette source, sur les institutions judiciaires de la province. Comme ce sujet ne rentrait point dans le programme de l'Académie, on croit deviner que l'auteur l'aurait rattaché le plus habilement possible à l'histoire de la ville de Vesoul, que l'Académie n'avait point exclue du concours. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il résulte de cette assemblage comme deux sujets parallèles, qui, ne s'unissant qu'imparfaitement entre eux, entravent l'historien, et jettent de la confusion dans son récit, d'ailleurs riche en documents.

Ces observations, d'une critique sévère, n'empêchent point que le mémoire n° 2 n'ait un mérite réel, et elles manqueraient entièrement leur but, si elles détournaient l'auteur de poursuivre ses explorations consciencieuses, par lesquelles il peut continuer à servir utilement notre histoire. Seulement, Messieurs, vous n'avez pu lui accorder qu'une médaille d'encouragement de la valeur de cent francs, c'est-à-dire égale à celle du n° 1, vos couronnes, pour conserver leur éclat, devant être réservées à des œuvres plus irréprochables.

En un mot, des trois mémoires adressés à l'Académie

pour le concours historique de 1852, deux seulement recevront une distinction : il est décerné à chacun des auteurs une médaille d'encouragement de la valeur de cent francs, et leurs noms vont être proclamés dans cette enceinte.

L'auteur du mémoire n° 1 est M. Barthelet, notaire à La Cluse.

L'auteur du mémoire n° 2 est M. Longchampt, avocat à Vesoul.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE,

PAR M. BLANC.

MESSIEURS,

La véritable philosophie ne se borne pas à des dissertations stériles, elle joint l'exemple au précepte ; le vrai philosophe est celui qui sait mettre d'accord ses écrits et ses mœurs : tel fut notre illustre compatriote, Joseph Droz, membre de l'Académie française.

Je crois voir encore cette grave et noble figure, qui reflétait si heureusement les rares qualités de son âme : ce front chauve, ce visage amaigri, ce regard à la fois doux et austère, ce geste lent et mesuré ! Je crois entendre cette voix cadencée et sentencieuse, qui semblait dicter les arrêts de la sagesse antique ! M. Droz, par la pureté de ses sentiments, l'élévation de son esprit, et cette habitude constante de dignité dont toute sa personne était empreinte, paraissait être destiné à servir d'interprète aux idées philosophiques et morales ; et c'est effectivement la tâche qu'il s'est assignée, et qu'il a remplie, on sait avec quelle distinction et quel dévouement ! Tous ses travaux ont eu pour but d'éclairer

les hommes sur leurs droits, en les pénétrant de leurs devoirs ; son unique préoccupation a été de leur apprendre à être heureux en les rendant plus sages. Les vingt dernières années de sa vie surtout présentent un véritable enseignement pratique de morale et de vertu, une lutte active et courageuse au profit de la vérité contre l'erreur, de la justice contre les préjugés, de la dignité humaine contre les doctrines subversives et impies qui conspiraient pour l'anéantir.

Vous avez pensé, Messieurs, vous qui estimez surtout dans un écrivain les principes qui l'ont inspiré et la cause qu'il a servie, qu'une longue carrière, si noblement et si utilement parcourue, avait droit aux honneurs du panégyrique ; qu'elle était digne d'être proposée comme modèle à cette jeunesse studieuse dont l'avenir est le but constant de vos efforts ; et vous avez proposé l'éloge de M. Droz comme sujet du prix d'éloquence dans le concours de cette année.

Tracer l'historique de la vie et des travaux de notre savant confrère, ce devait être un but plein d'attrait, surtout pour une plume comtoise ! Quel homme a mieux compris et plus fidèlement rempli les obligations qu'impose la noble profession des lettres ? Qui mieux que lui sut aimer et illustrer ce pays qui l'avait vu naître, et auquel il conserva jusqu'à la fin de sa vie une affection si filiale ? Ce qui distingue M. Droz entre tous les écrivains de son temps, c'est la complète abnégation qu'il fait de lui-même, c'est l'abandon de sa propre élévation pour ne songer qu'aux grands intérêts qu'il a embrassés et qu'il veut défendre. Quelle existence a été plus

pleine, plus utile, plus riche de services et de dévouement ? Sorti du sein de cette cité, qui a été de nos jours le berceau de tant de célébrités diverses, on le voit, tout jeune encore, s'arracher au charme de ses études littéraires, et s'élancer sur la frontière pour protéger le sol menacé de la patrie ; puis, après avoir payé sa dette de patriotisme, ramené par d'invincibles instincts à l'amour des lettres qui devaient faire sa gloire, il rassemble autour de lui une jeunesse avide de s'instruire, et que le malheur des temps a éloignée des bancs de l'école, il devient professeur ; enfin, un plus vaste horizon s'ouvre à ses regards : d'illustres amitiés l'appellent à Paris, qui, à peine remis des émotions de la terreur, commençait à redevenir le centre intellectuel de la France, et là, pendant un demi-siècle, nous le voyons tour à tour philosophe, historien, publiciste, mettre en jeu toutes les facultés de sa rare intelligence, occupé sans cesse à rendre les hommes meilleurs et heureux, cherchant la vérité sans relâche, et s'endormant après l'avoir rencontrée dans les bras de la religion qui en est le principe et la fin !

Indépendamment de l'appréciation philosophique et littéraire qui avait à s'exercer sur tant de productions remarquables, il y avait matière à d'utiles aperçus, dans cette longue existence, qui touche par ses deux extrêmes aux époques les plus agitées de notre temps, et qui a supporté l'épreuve de tant d'événements et de vicissitudes. M. Droz n'avait pas toujours été l'homme que nous avons tous vu si grave et si pur : lancé dans toute l'effervescence de la jeunesse, au mi-

lieu d'une révolution qui renversait le vieux monde, en bouleversant tous les principes, et sapant toutes les croyances, il avait subi l'empire des préjugés qui régnaient alors. Celui qui, plus tard, devait confesser le vrai Dieu avec l'ardeur d'une foi si vive et si profonde, avait connu l'erreur; ce contraste était de nature à piquer la curiosité, à exciter l'intérêt. Il y avait de l'attrait à rechercher par quelles transformations successives le rationaliste s'était dépouillé de tous les préjugés de l'école, par quelles voies secrètes le déiste était devenu chrétien. N'était-ce point aussi un utile et touchant exemple que ce caractère droit, qui n'a fléchi un instant que pour mieux se relever; que cette âme noble et tendre qui semble n'avoir failli que pour se retremper et s'affermir; que cette existence, battue par les passions jusqu'à ce qu'elle ait trouvé l'abri protecteur de la religion et de la vertu?

Et cependant, Messieurs, malgré ces considérations qui devaient faire de l'éloge de M. Droz un sujet si attrayant pour les lauréats de nos concours académiques, un seul mémoire nous est parvenu, un seul! et la commission que vous avez nommée pour procéder à l'examen des ouvrages qui répondraient à vos vues patriotiques, voit ainsi sa tâche singulièrement amoindrie.

L'auteur a pris pour épigraphe ce verset du chapitre III des Proverbes, si conforme à la vie, et surtout à la fin de notre illustre confrère : *Heureux l'homme qui trouve la sagesse!* Il commence en s'excusant de traiter un sujet sur lequel se sont exercés trois écrivains éminents, membres du corps savant le plus illustre de la France et

de l'Europe; mais il trouve un encouragement dans cette pensée que les trois panégyristes de M. Droz, habitués eux-mêmes à méditer sur les grands événements qui marquent l'histoire des nations et changent la face des sociétés, n'ont pu se défendre de faire prévaloir leur propre pensée dans l'exposition des idées et des vues de l'homme dont ils rappelaient les travaux, et ont effacé ainsi quelque peu son nom sous l'éclat imposant de leur célébrité; quant à lui, il n'a, dit-il, d'autre ambition que d'être, en retraçant la vie et en parlant des écrits de notre compatriote, le simple miroir qui réfléchit les rayons qu'il a reçus. Cette pensée modeste domine effectivement, et d'une manière à mon sens trop absolue, le travail dont j'ai l'honneur de vous entretenir; le mémoire est une analyse fidèle de tous les écrits de M. Droz, depuis l'Essai sur l'art oratoire, qui a marqué ses débuts dans la carrière des lettres, jusqu'à l'Histoire du règne de Louis XVI, et aux Aveux d'un philosophe chrétien, qui l'ont si glorieusement couronnée. Cette analyse, que distingue un style correct, quelquefois même élégant, est parsemée d'aperçus heureux, et de jugements marqués au coin d'une critique saine et judicieuse. C'est l'œuvre d'un esprit droit, d'une conscience pure, d'une intelligence élevée. On remarque dans quelques passages des mouvements oratoires d'autant plus appréciables qu'ils n'ont rien qui trahisse la recherche et l'affectation; mais cet ouvrage ne répond pas complétement au but qu'avait proposé l'Académie. Il se borne à l'étude des écrits de M. Droz, c'est l'histoire de sa pensée en matière de philosophie et d'éco-

nomie politique; mais l'auteur fait trop volontiers abstraction de la personne, pour ne s'occuper que des livres. La partie biographique est aussi presque nulle dans le mémoire; elle ne consiste qu'en quelques lambeaux détachés, perdus dans le dédale des appréciations littéraires, et qui y sont généralement mal assortis. On a sans doute, après la lecture de ce travail, une idée très-exacte des diverses compositions de notre savant confrère; mais si l'on connaît ses écrits, en revanche on connaît bien peu sa personne. L'éloge d'un écrivain, même au sein d'une Académie, ne peut cependant pas être aussi exclusif. Le caractère d'un homme célèbre, surtout quand il a été constamment pur et honorable, n'est pas moins digne de fixer l'attention que son talent. Si les lecteurs instruits trouvent de l'intérêt dans l'énumération des services qu'il a pu rendre à la cause des sciences et des lettres, les lecteurs philosophes ne sont pas moins vivement impressionnés par le contraste ou par l'accord de sa vie et de ses œuvres. Le portrait et l'anecdote ont d'ailleurs cet avantage, qu'ils rompent la monotonie d'un genre où c'est beaucoup déjà, comme le fait observer l'auteur du Lycée dans l'appréciation de l'Eloge des académiciens de Fontenelle, de n'être pas ennuyeux.

On peut dire, il est vrai, que la vie de M. Droz s'est écoulée tout entière dans le silence de la retraite, dans le recueillement de l'étude, et qu'il n'a pas eu, à proprement parler, d'existence en dehors de ses livres; mais cette observation, fût-elle juste, ne détruirait pas complétement le reproche. Il était, au contraire, d'au-

tant plus facile de retracer la physionomie de l'homme par l'examen de ses ouvrages, qu'il s'y était en quelque sorte identifié, et qu'on y retrouve à toutes les pages l'expression intime de sa pensée et l'image fidèle de son cœur.

Est-il d'ailleurs bien exact de prétendre que l'étude du caractère de M. Droz soit dénuée d'intérêt, et qu'à son égard la tâche du panégyriste dût se réduire forcément à une analyse littéraire, où l'élévation de la pensée et le mérite du style ne peuvent complétement faire oublier le défaut d'animation et de variété du récit ? Cette opinion ne me paraît pas le moins du monde plausible, et je crois pouvoir dire, sans cesser d'être l'interprète des sentiments de cette compagnie, qu'en proposant comme sujet du prix d'éloquence l'éloge oratoire de M. Droz, elle a voulu payer un égal tribut d'hommages au citoyen et au philosophe, à l'homme qui sut être digne et vertueux, ainsi qu'à l'économiste et à l'historien.

Cet aspect particulier, que le concurrent a trop négligé, eût été certainement la partie la plus vive et la plus intéressante de son œuvre. Il était facile, sans cesser d'être juste et vrai, d'y trouver matière à des louanges d'autant plus heureuses, qu'elles eussent été, dans cette enceinte surtout, mieux appréciées. M. Droz est sans contredit, parmi les écrivains de notre époque, l'un des plus nobles caractères qui puissent être proposés à l'estime, j'allais dire à l'admiration, publique; sa vie est un modèle constant de dignité et d'indépendance, de loyauté et de désintéressement. Doué d'une fortune modeste, il

ne fit jamais un métier de la noble profession des lettres ; à ses yeux, la mission de l'écrivain était un enseignement, une sorte de sacerdoce ; au lieu d'aspirer au succès par la flatterie ou une lâche condescendance, on le vit au contraire combattre avec la modération qui lui était propre, mais sans déguisement, les travers de l'opinion et ses injustices. Sa Philosophie morale, son Application de la morale à la politique, l'Economie politique, l'Histoire de Louis XVI, les Aveux d'un philosophe chrétien, ne sont pas seulement de bons livres, ce sont aussi de bonnes actions. La doctrine que Puffendorf, dans un traité resté célèbre, enseignait aux princes, M. Droz cherche à l'inculquer aux nations ; il s'efforce de persuader à ce siècle qui essaie de tout, et à ce peuple qui ne fonde rien, que le droit ne peut avoir d'autre base que le devoir. Il n'est pas un conseil salutaire, une vérité utile, que n'ait proposés ce journaliste sans parti, ce philosophe sans prévention, ce moraliste homme de bien. N'était-ce point aussi un texte fécond d'éloge, que cet amour du sol natal qui s'est conservé chez lui jusqu'à la fin de sa vie, avec toute la vivacité des impressions de la jeunesse? Combien cette compagnie lui était chère! Avec quelle expansion, quelle affectueuse aménité il recevait ceux de nos compatriotes qui allaient solliciter son appui ou faire appel à sa vieille expérience des lettres! Sa sollicitude pour vos pensionnaires Suard était celle du père le plus tendre, le plus dévoué. Tout cela devait être dit ; le concurrent n'aurait pas dû oublier que l'Académie de Besançon avait une dette de reconnaissance envers la mémoire de M. Droz, et qu'en propo-

sant son éloge, elle avait eu surtout pour but de l'acquitter.

Cependant, quoique cette composition ne répondît pas entièrement au but que vous désiriez atteindre, elle vous a paru remarquable sous plusieurs rapports. Indépendamment du style, dont j'ai signalé déjà la correction, elle se distingue par une rectitude d'idées, une sagesse d'appréciation, que l'on trouve rarement au même degré dans les ouvrages qui sont soumis aux jugements de l'Académie. L'auteur a profondément étudié son sujet, on voit que tous les livres de M. Droz lui sont familiers. Des citations bien choisies se trouvent toujours à côté de la critique ou de l'éloge pour les justifier. Si le sujet proposé aux concurrents eût été l'analyse des œuvres de notre confrère, ce travail laisserait peu à désirer; on lui reprocherait cependant quelques longueurs, et une surtout qui me paraît démesurée : je veux parler d'une dissertation sur l'Histoire de Louis XVI, qui occupe le tiers du mémoire, et qui n'est qu'une reproduction sans originalité des idées les plus généralement reçues sur les causes et les effets de la révolution de 1789. Ce qui vous a surtout impressionnés dans la lecture de cet ouvrage, c'est la maturité, la sagesse de vues, la parfaite modération et l'extrême délicatesse d'idées et de langage qui le distinguent dans toutes ses parties. L'auteur émet trop rarement une opinion qui lui soit propre, mais quand il le fait, c'est avec sagacité et un certain bonheur d'expression. La lecture de quelques passages vous fera apprécier, messieurs, l'esprit et le style du mémoire. En parlant de l'ouvrage intitulé

Application de la morale à la politique, il s'exprime ainsi à la page 30 :

« Dans un passage de ce livre, M. Droz, dont les » sympathies sont d'avance assurées aux peuples qui » s'adonnent au commerce, qui cultivent les sciences et » les arts, prend parti contre les Romains en faveur des » Carthaginois. Il juge que, si Carthage eût triomphé, » l'industrie se serait développée, les lumières qu'elle » exige et qu'elle propage se seraient répandues par» tout, et que la civilisation eût avancé, au lieu de s'ar» rêter et de rétrograder, comme il arriva par suite du » triomphe de sa rivale. Comment a-t-il pu méconnaître » ainsi la mission providentielle de Rome, qui était, en » rasssemblant tous les peuples sous une même domi» nation, et en les initiant tous à sa langue, de préparer » les nations à recevoir la grande vérité si féconde de » l'unité de la race humaine, et de faciliter le règne du » christianisme qui approchait? »

Cette observation est judicieuse, et présentée en termes qui en rehaussent la valeur. Plus loin, à la page 43, à propos d'un des ouvrages les plus justement estimés de M. Droz, l'Economie politique ou principes de la science des richesses, l'auteur s'élève avec une juste indignation contre ces novateurs qui proposent de bouleverser le monde afin de le réformer, et contre leurs précurseurs, Adam Smith et les économistes de cette époque, qui n'envisagent dans les hommes livrés aux travaux de l'intelligence que des ouvriers improductifs.

« Ces aberrations économiques et philosophiques » dérivent, dit-il, pour la plupart d'une même cause,

» qui est l'obstination à ne considérer dans l'homme » qu'un simple contingent, une sorte de phénomène » isolé, au lieu de l'admettre tel qu'il est en réalité, » c'est-à-dire comme un être complexe, investi de rap» ports avec Dieu, et avec des êtres semblables à lui, » intelligence, âme et cœur à la fois, dont chaque fa» culté exige qu'il en soit tenu compte dans les théories » qui concernent sa vie, sa raison, ses destinées. Lors» que le Christ, ce sage par excellence, à qui les ratio» nalistes eux-mêmes assignent la première place parmi » les inventeurs de la morale, voulait résumer sa doc» trine en quelques mots faciles à retenir, il proclamait » une de ces maximes qui enthousiasment les hommes » et vivifient les nations : Aimez-vous les uns les autres » comme je vous ai aimés. Les raisonneurs qui ne nour» rissent leur esprit que de sèches spéculations et d'élu» cubrations métaphysiques, ne sauraient comprendre » ce langage ; oh ! qu'ils sont à plaindre ! »

L'auteur excelle aussi à dépeindre ce qu'il appelle la marche ascensionnelle de M. Droz vers les idées religieuses, et à retracer les derniers combats du rationalisme, dans cette âme depuis longtemps chrétienne sans le savoir, et qui possédait un trop ardent amour de la vérité pour qu'il ne lui fût pas donné de l'atteindre. Puis après un tableau touchant de ses derniers instants et de sa mort, il termine ainsi :

« On a vu quels grands et profonds enseignements » ressortent des divers ouvrages de M. Droz ; il n'y a » pas jusqu'à ses erreurs qui n'offrent à la jeunesse une » leçon bien profitable, si elle sait la comprendre ; il in-

» terroge tour à tour les philosophes, les moralistes ; il
» ne rencontre qu'incertitudes et problèmes ; il voit la
» société sans phare et sans boussole, livrée à tous les
» vents des passions, des préjugés et des intérêts, si la
» religion ne lui présente sa lumière divine. En intro-
» duisant ses disciples dans le domaine de l'économie
» politique, il indique les écueils qu'il importe d'éviter
» si l'on ne veut y briser le vaisseau de la fortune pu-
» blique ; il proclame l'indispensable nécessité de la
» charité et de la justice pour les maîtres, de l'instruc-
» tion et de l'amour du travail pour les ouvriers, de la
» morale religieuse pour tous. En jugeant les grands
» événements de l'histoire contemporaine, il constate et
» déclare que tous les calculs et toutes les combinaisons
» de la politique seront sans force et sans efficacité dans
» une société où règnent les prétentions de l'égoïsme et
» de l'orgueil, l'insolence de l'irréligion, la confusion
» des idées et la dépravation des mœurs. Enfin, ses deux
» derniers écrits contiennent ses touchantes effusions
» au moment de paraître devant le juge puissant et mi-
» séricordieux qu'il allait trouver avec la confiance
» d'un fils qui retourne, après une longue absence, au
» foyer paternel.

» La fin de M. Droz a fait connaître l'empire qu'une
» renommée de vertu exerce, de nos jours, sur l'opi-
» nion. Tous les partis se sont unis dans un même sen-
» timent de sympathiques regrets pour le citoyen dont
» ils étaient accoutumés à révérer les qualités privées et
» la dignité soutenue. Il y a dans ce concours universel
» autour de la tombe de l'homme de bien quelque chose

» de consolant. Après les agitations qui ont tourmenté
» le sol de notre patrie, après les luttes acharnées dans
» lesquelles on a vu commettre de ces excès qui font
» douter de l'intelligence et de l'avenir des nations, après
» tant d'orages, qui ont produit dans les cœurs une
» sorte d'abattement extrême, et comme une lassitude
» qui porte à renoncer aux aspirations les plus géné-
» reuses pour se réfugier dans un stérile repos, on pou-
» vait se demander si notre pays avait abdiqué, et si la
» fibre des vertus mâles et fécondes était morte en lui.
» On pouvait craindre qu'un calme si subit et si pro-
» fond ne fît que dissimuler une décomposition morale
» et des germes de dissension nouvelle ; un homme de
» bien expire, aussitôt toutes les âmes se raniment ; des
» voix imposantes s'élèvent dans le sein des premières
» assemblées littéraires pour honorer sa mémoire, et
» cet hommage est écouté avec respect, et accueilli par
» les suffrages de la foule. La vertu est donc encore bien
» puissante, puisqu'elle obtient de si riches couronnes; les
» âmes sont donc encore préparées à recevoir toutes les
» impressions de l'honneur, du courage, du dévouement
» patriotique ; ou plutôt, le foyer des grandes pensées,
» des nobles ardeurs, ne s'est jamais éteint en elles. Le
» feu sacré qui y couve ne brille pas toujours, mais il
» vit. Grâce au ciel, on peut augurer favorablement de
» l'avenir. »

Il suffit de ces divers fragments pour juger du style et des pensées de l'auteur du mémoire. Il vous a paru, Messieurs, qu'un ouvrage où de pareils sentiments étaient aussi noblemeut exprimés, devait attirer votre

attention, quoi qu'il ne répondît pas exactement au but que vous aviez proposé, et vous avez décidé, sur l'avis de votre commission, qu'il lui serait décerné une médaille en or du prix de 150 fr.

L'auteur du mémoire qui a mérité la médaille est M. François Pérennès, homme de lettres à Paris.

ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE

DE

LA FONDATION DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON.

---

24 août 1752. — 24 août 1852.



DISCOURS A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE.

Deo et Cæsari fidelis.

Souvent du haut des monts tombe un torrent fangeux
Qui bondit, entraînant dans son cours orageux,
Et moissons et troupeaux, doux trésors des chaumières ;
Rien ne peut arrêter ses vagues meurtrières :
Les obstacles ne font qu'irriter sa fureur,
Et dans ces champs, naguère orgueil du laboureur,
Il ne laisse debout que la roche escarpée,
Dont la base résiste à sa rage trompée.
Ainsi le flot montant des révolutions,
Dans la France livrée aux folles passions,
A renversé, détruit l'œuvre de nos ancêtres :
Le peuple, à chaque instant, nomme et bannit ses maîtres.
Où sont nos vieilles mœurs et nos antiques lois?
Qui pourrait relever la France d'autrefois?
Comme une tour penchée au bord d'un précipice,
Nos yeux ont vu crouler le superbe édifice ;

Couronne des Capets, moderne royauté,
Oui, tout a disparu, par l'orage emporté....
Tout, excepté la croix qui doit sauver le monde,
Tout, excepté l'esprit et sa force féconde,
Ses besoins, ses instincts, ses travaux éclatants
Qui bravent les bûchers et triomphent du temps.

En vain l'impiété, dans son aveugle rage,
De nos temples déserts chasse un Dieu qu'elle outrage ;
Elle abolit en vain des dogmes immortels,
Egorge en vain le prêtre au pied des saints autels,
Chante en vain sa victoire, et, s'adorant soi-même,
Croit ceindre la raison du divin diadème,
Tout à coup la victime échappe à ses bourreaux ;
Les temples sont rouverts par la main d'un héros,
La croix règne et domine, et le Dieu du Calvaire
De sa gloire cachée emplit le sanctuaire :
Tel, si quelque nuage a voilé le soleil,
Bientôt l'astre de flamme à l'horizon vermeil
Reparaît plus brillant : sa splendide lumière
Des plus riches couleurs teint la nature entière ;
Elle fait circuler et la vie et l'amour ;
Le fleuve réfléchit tout l'éclat d'un beau jour ;
Au fond d'un ciel d'azur l'aigle joyeux s'envole ;
Plus charmante, la fleur relève sa corolle ;
Dans les prés odorants s'égarent les troupeaux ;
Sous la voûte des bois, dans les champs, près des eaux,
Au doux frémissement des flots et du feuillage
Le peuple des oiseaux mêle son doux ramage.

C'est en vain que, prenant le masque de Brutus,
Qu'affectant les dehors de farouches vertus,
Des tribuns ont proscrit, à l'heure des tempêtes,

Le monde académique et vos savantes fêtes,
Et fermé cette arène, où de jeunes rivaux
Se disputaient le prix des plus heureux travaux :
Les tribuns ne sont plus, — et les Académies,
Sur le sol plus solide aussitôt raffermies,
Malgré les coups de vent qui renversent les rois,
Sont debout ; — tout ce bruit n'étouffe point leur voix.
L'orage agite en vain la scène politique :
Etrangère aux partis, la ruche académique,
Comme le Panthéon s'ouvrait à tous les dieux,
Ouvre à tous les talents un abri studieux.

Quoi que dise Chamfort, dans sa haine sauvage,
Messieurs, les corps savants ont droit à notre hommage :
S'ils tombaient sous les coups d'ennemis insensés,
Qui saurait rallier les talents dispersés,
Réunir ces rayons dans un foyer splendide,
Tendre au jeune écrivain une main qui le guide,
Exciter son ardeur, lui signaler l'écueil,
Lui montrer quel naufrage attend un fol orgueil,
Lui frayer le sentier qui mène à la victoire,
Dans un brillant lointain lui promettre la gloire,
Et, par d'heureux conseils, par des soins assidus,
Préparer à la France un grand homme de plus ?

Contre les novateurs, contre une sotte audace
Qui veut tout réformer, tout changer au Parnasse,
Qui s'indigne du frein, et foule aux pieds les lois,
Du bon goût insulté qui défendrait les droits ?
Qui défendrait la langue, immortel héritage,
Par de doctes sueurs amendé d'âge en âge,
Champ fertile où, formés par d'illustres leçons,
Deux grands siècles ont fait d'opulentes moissons ?

Le bon goût périrait ; la langue dégradée,
Bien loin de l'enrichir, appauvrirait l'idée,
Elle ne serait plus cet instrument divin
Qui, rebelle aux efforts d'un méchant écrivain,
Donne aux chefs-d'œuvre éclos au souffle du génie
Un charme souverain, une immortelle vie,
Fait triompher Boileau, Racine et Fénélon,
Pendant que de l'oubli les flots couvrent Pradon.

Croit-on que le talent ressemble à Philomèle,
Qui, loin de nos cités, sous la feuille nouvelle,
Lorsque tout dort aux champs, sur les monts, dans les bois,
Fait entendre, la nuit, sa ravissante voix,
Se cache à nos regards, et dérobe aux oreilles,
De son riche clavier les sonores merveilles ;
Et comme l'ange au ciel, ou la vierge au saint lieu,
Dans ses pieux transports, ne chante que pour Dieu ?
C'est l'émulation qui féconde l'étude :
Philomèle, il est vrai, cherche la solitude ;
Mais il faut au poëte, il faut au prosateur,
Un théâtre, un public, un suffrage flatteur,
Comme il faut au bouton, qui languit, près d'éclore,
Les rayons du soleil et les pleurs de l'aurore.
Le talent isolé s'éteindra sans honneur :
Il ne l'ignorait pas, ce noble gouverneur,
Ce Tallard, parmi nous représentant du prince,
Quand d'un corps littéraire il dota la province,
Quand, pour donner l'essor à de mâles esprits,
Provoquer le succès par de glorieux prix,
Il combla de bienfaits sa jeune académie.
La Muse a, de tout temps, aimé la Séquanie.

La muse me reporte à ce jour solennel,
Où Randan, pour berceau, vous prêta son hôtel ;
C'est là, qu'embellissant la fête inaugurale,
Et de ses flots pressés envahissant la salle,
Le public empressé pour des plaisirs nouveaux,
S'associait du cœur à vos naissants travaux ;
C'est là que, salués par des cris d'espérance,
Vos fondateurs tenaient leur première séance.
Salut, modestes noms, salut, docte Chiflet,
Pelousey, Quinsonnas, de Charnage, Bullet,
Vous tous, de la Comté grave et savante élite,
Qui sans vous écarter de la route prescrite,
Sans rechercher, choisir les labeurs éclatants,
Portez votre flambeau dans la nuit des vieux temps ;
Qui, dirigeant nos pas dans de sombres dédales,
Débrouillez, éclairez nos antiques annales,
Et faites tout à coup resplendir à nos yeux
Les batailles, les mœurs, les lois de nos aïeux.
Prenez place au fauteuil, abaissez la barrière ;
De jeunes combattants entrent dans la carrière ;
Applaudissez leurs vers, honorez leurs écrits ;
La gloire dans leurs rangs compte des favoris.
Juges de la science, arbitres du langage,
Accordez au plus digne un illustre suffrage ;
Recevez parmi vous l'heureux triomphateur ;
L'athlète couronné redouble de vigueur ;

Ainsi, de vos concours peut l'attester l'histoire,
Mille rivaux ardents naissent de sa victoire,
Ils accourent en foule ; à côté de Bergier
Se pressent Le Tourneur, dom Grapin, Parmentier ;
Distinguez entre tous ce ravissant génie,

Bernardin qui, plus tard, pleurera Virginie ;
De Grandville, Roland, Perreciot, Philippon
Dans vos brillants tournois ont signalé leur nom.
Plus d'un bénédictin descendra dans l'arène,
Jusqu'au jour où la hache, un instant souveraine,
Couvrant nos tristes bords de débris et de deuil,
Brisera trône, autel et modeste fauteuil.
Mais le temps détruit-il ce qui n'est point matière ?

Reine du Languedoc, que Toulouse soit fière
De sa Clémence-Isaure et de ses troubadours
Qui maniaient la lance et chantaient leurs amours ;
Qu'étalant leurs portraits dans son vieux Capitole,
Son orgueil maternel leur ceigne l'auréole ;
Que, dans sa douce ivresse, elle montre Soumet
Assis près de Guiraud sur le double sommet :
Reine aussi par les arts, l'antique Séquanie
Ne peut rien t'envier, fleur de l'Occitanie,
Rien que tes orangers, ton soleil, ton ciel pur,
Ce dôme éblouissant de lumière et d'azur.
Voilà Nodier. — Ce nom, gravé dans la mémoire,
Brille d'un vif éclat aux fastes de la gloire ?
Soit que, la lyre en main, il chante nos vallons,
Qu'il déploie à nos yeux l'aile des papillons,
Que son style ondoyant, plein d'art et de souplesse,
Des plus soyeux reflets imite la richesse ;
Qu'il rêve avec Michel, joue avec le Lutin,
Ou fasse asseoir Vergniaud à son dernier festin :
Où trouver un poëte, un conteur plus aimable ?
Il donne à ses récits tout l'attrait de la fable :
Qui sait mieux colorer de suaves tableaux ?
Walter Scott n'avait pas de plus heureux pinceaux.

Nommer ce Joseph Droz dont l'âme était si belle,
C'est nommer la sagesse et la grâce avec elle :
Son esprit élevé s'éclaire de son cœur ;
Ce n'est qu'à la vertu qu'il promet le bonheur.
Si d'un temps désastreux il raconte l'histoire,
Il n'absout pas le crime au nom de la victoire ;
Il a pour distinguer le mal d'avec le bien,
Et la raison du sage et la foi du chrétien.

Plus d'un jeune talent périt dans la misère ;
Qu'un peu d'or tombe au fond de sa bourse légère,
Soudain vous le voyez prospérer et grandir ;
Et tracer son sillon au champ de l'avenir.
Suard l'avait compris. Il dote la jeunesse ;
Devant la pauvreté la barrière s'abaisse ;
Le pauvre peut saisir la lyre ou le compas ;
L'obstacle renversé n'arrête plus ses pas.
Suard, daigne accueillir mon poétique hommage !
Non, je ne puis louer, les yeux sur ton image,
Ni ton goût délicat, ni ton esprit si fin :
Certes, j'admire en toi l'excellent écrivain,
Le critique achevé ; mais c'est l'homme que j'aime.
La bonté dans la gloire est un charme suprême ;
Weiss attire à la fois et mon cœur et mes vers.
Il est un nom plus grand qui remplit l'univers,
Cuvier le créateur ! — Sa science féconde
Avec un seul débris reconstruirait un monde.
Ce génie inspiré de monstres disparus
Retrouve et nous dépeint les puissantes tribus ;
Des premiers jours du globe il perce le mystère,
De l'eau qui couvre tout il voit sortir la terre,
Il sait quel est son âge. — Etait-il avec Dieu,

Quand Dieu la fit tourner sur son axe de feu ?
Comme l'humble roseau, le chêne altier succombe,
Les cendres de Suard reposent dans la tombe ;
Ses travaux immortels n'ont pu sauver Cuvier ;
Nos yeux baignés de pleurs cherchent Droz et Nodier,
Le cercueil les a pris ; — la lyre du poëte
Devait d'un chant lugubre attrister cette fête.
Mais, messieurs, soyez fiers de ces morts triomphants !
La Comté les réclame ; — elle a d'autres enfants,
Astres déjà levés dans le ciel littéraire,
Qui sauront soutenir sa gloire héréditaire.
Animés de l'esprit de leurs grands devanciers,
Sans doute ils marcheront dans les mêmes sentiers ;
Pourraient-ils oublier que votre Académie
N'a jamais séparé la vertu du génie ?
Quand un siècle frivole, insouciant, moqueur,
Se prosternait aux pieds du sophiste vainqueur ;
Que, mêlant aux plaisirs d'ingénieux blasphèmes,
Aveugle, il accueillait de funestes systèmes,
Et se livrant aux flots du torrent indompté,
Allait à l'échafaud par l'incrédulité ;
Qu'aux trompeuses lueurs de la philosophie,
Il n'apercevait rien au-delà de la vie ;
Qu'épris d'Helvétius, charmé de Condillac,
Il descendait bientôt de Voltaire à d'Holbach :
Constants à repousser de fatales doctrines
Qui, loin de rien construire, entassent les ruines,
Jamais vos devanciers n'ont, devant de faux dieux,
Brûlé, dans leur démence, un encens odieux.
Fidèles aux leçons, au culte d'un autre âge,
Ils ont sauvé leur cœur et leur foi du naufrage ;
Jamais, de la morale infâmes déserteurs,

Ils n'ont battu des mains à ces vers corrupteurs,
Où le poëte, ami d'une fausse sagesse,
Ne chante que le vin, la joie et la mollesse,
Et, le front ceint de fleurs, ivre d'impiété,
Sur un honteux autel place la volupté.
Ils savaient que le Christ est le soleil du monde,
Que cet astre peut seul, à sa clarté féconde,
Malgré ses ennemis et leurs folles clameurs,
Faire fleurir les lois, les talents et les mœurs.

F. Richard-Baudin.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.



DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. GRIVET, CURÉ DE NOTRE-DAME,

À la messe solennelle que l'Académie a fait célébrer pour le premier anniversaire séculaire de son institution.



Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.
I. *Reg.* c. 2.

Qu'elle est imposante et majestueuse, Messieurs, la cérémonie que vous accomplissez aujourd'hui aux pieds des autels ! Pour célébrer la première période séculaire de votre Académie, avec une solennité digne des sentiments qui vous honorent, vous venez ici faire hommage au souverain maître des intelligences, et de vos riches découvertes dans les régions de la pensée, et des grandes conceptions qu'a su produire votre génie. Vous avez compris qu'en imprimant à vos œuvres son caractère auguste, la religion y attacherait aussi son éclat et son immortalité. Vous savez que l'esprit de l'homme, pour

être fort et puissant, doit s'élever au-dessus de lui-même, et monter jusqu'au foyer des divines et éternelles lumières. Voilà votre intention à tous, Messieurs, vous qui représentez ici, dans un magnifique concert, toutes les gloires et les grandeurs de la cité, les pouvoirs politiques et civils, l'armée, la magistrature, le barreau, la sciences, les arts, les lettres, le commerce, l'industrie, la finance, par des noms que la province connaît, et qu'elle inscrit déjà dans ses fastes avec un légitime orgueil. Si donc je me permets d'expliquer brièvement et avec simplicité devant vous, la part de la religion dans les sciences humaines, et l'appui qu'elle en reçoit à son tour, je ne ferai qu'interpréter vos dispositions et vos vœux, sûr en cela d'acquérir un droit de plus à votre bienveillance, car vous le dites avec moi : *Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.*

Qu'est-ce que la religion? C'est la connaissance des perfections et des volontés de Dieu, dans leur rapport avec l'esprit, le cœur et le corps de l'homme ; c'est la foi à sa parole, la pratique de ses commandements, le culte de sa souveraine majesté. Qu'est-ce que la science? C'est la connaissance des œuvres de Dieu et de la fin qu'il s'est proposée dans la création de l'univers. La nature est un magnifique tableau, dont chacun peut admirer les merveilles. Quels yeux ne se plaisent à contempler l'éclat des étoiles et des fleurs, la splendeur des cieux, la richesse des prairies, la sérénité de l'aurore? Quelles oreilles ne sont pas enchantées de ces voix mélodieuses qui animent le silence des vallons et des bois? Mais il est d'autres beautés, d'autres harmonies qui sont

inaccessibles à nos sens matériels. Ces plantes de toute espèce qui s'épanouissent aux rayons du jour; ces animaux qui peuplent les airs, les eaux et la terre, et dont nous faisons nos serviteurs; ces minéraux qui s'agitent au sein du globe, sont soumis à des lois intimes et cachées, à des ressorts secrets de vie, à des phénomènes perpétuels de renouvellement et de génération. Rechercher ces lois, étudier ces mouvements mystérieux, voir par quelle action incessante, une providence douce et familière conserve et entretient tous ces mondes, tel est l'objet de la science, objet immense, source inépuisable d'investigations profondes et délicieuses. En effet, Dieu a semé partout la vie avec une admirable fécondité. Depuis les cavernes des montagnes où se cachent les bêtes sauvages, jusqu'au brin d'herbe où l'insecte trouve son univers; depuis les abîmes de la mer où s'agite la montrueuse baleine, jusqu'à la goutte d'eau que des milliers d'animalcules habitent comme un océan, tout se remue, tout palpite dans la nature, tout tient sa vie de Dieu : il ouvre sa main, dit l'Ecriture, et la bénédiction se répand sur tous les êtres. *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.* « Regardez, est-il écrit dans une touchante parabole de l'Evangile, regardez les petits oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moisonnent, et c'est le Père céleste qui les nourrit. Regardez les lis des champs, ils ne filent ni ne tissent, et pourtant Salomon, dans toute sa gloire, n'eut jamais un vêtement si beau et si éclatant. » Ainsi, l'idée de Dieu disparaissant, tout est froid, tout est mort dans la nature, et la plus vaste encyclopédie, que cette idée

n'éclairerait point, ressemblerait à un cimetière. La pensée, en le traversant à la hâte et avec épouvante, appellerait à chaque pas l'esprit créateur, le souffle d'en haut, pour réunir ces ossements décharnés et leur donner une âme. D'ailleurs, l'esprit humain lui-même a une puissance qui n'est point enchaînée par la matière, une puissance qui réagit sans cesse contre celle des causes physiques. Il se sent supérieur à elles, parce qu'il voit plus haut et plus loin que les sensations, parce qu'il lui est donné de percevoir ce qui est placé au-dessus des réalités locales et passagères. Il est donc vrai de dire que la science descend toujours de Dieu au monde, et toujours remonte du monde à Dieu, et que, dans sa marche progressive, elle parcourt une échelle radieuse qui va de la base au sommet des êtres, et dont la tête se cache dans les ténèbres resplendissantes de l'infini. Puisque la science tend nécessairement à nous mettre en relation avec le Créateur, elle a, dans le fond, le même but que la religion ; l'une et l'autre doivent donc marcher d'un commun accord, la religion toutefois précédant et portant le flambeau pour éclairer cet ordre de choses plus nobles, plus sublimes qui constituent notre existence surnaturelle. Que penser maintenant de ces reproches que l'on entend encore de nos jours, de ces assertions calomnieuses que répètent certains hommes d'un autre âge, lorqu'ils prétendent que la religion est ennemie des connaissances humaines, lorsqu'ils disent qu'elle redoute la critique, les études sérieuses, et qu'elle ne conduit qu'à l'ignorance et à l'obscurantisme ? Misérable préjugé qui contriste tous

les cœurs, et qui finira par tomber bientôt, grâce au concours de tous les esprits honnêtes et sincères ! Je me plais à le reconnaître et à le publier, telle est l'œuvre que l'illustre Académie de Besançon poursuit avec zèle depuis cent ans, telle est aussi la plus solide gloire qu'elle puisse revendiquer.

N'en avez-vous pas fait vous-mêmes, Messieurs, la plus honorable expérience, et puis-je n'être pas fier de vous prendre ici tous à témoin et de vous citer comme exemple ? Non, certes, cette révélation divine, descendue du ciel pour éclairer la race humaine sur son origine, ses devoirs et ses immortelles destinées, n'a point le funeste pouvoir de restreindre l'activité de l'esprit et de favoriser son indolence ; loin d'entraver les progrès de la raison et d'abaisser l'intelligence, elle les élève au contraire par la grandeur des objets, et leur ouvre une vaste carrière qu'elle dégage de tout obstacle, en imposant à l'homme la tempérance, le travail, la régularité, l'amour de l'ordre, le perfectionnement moral de cette âme qui forme la partie supérieure de son être ; elle excite son ardeur, en lui prescrivant l'emploi de tous les moyens dont il peut se servir pour contribuer à la gloire du Créateur et au bonheur de ses semblables ; elle le purifie et le spiritualise, en l'affranchissant de la concupiscence grossière et des passions qui l'abrutissent, et par là même elle le dispose à rechercher tout ce qui est vraiment louable, utile, beau et digne d'admiration. Ah ! il faut bien en convenir, en dehors des principes de la religion, la science n'aura plus qu'un but purement matériel ; l'argent, les places,

les honneurs seront le seul stimulant de quiconque prétendra la cultiver. Mais l'argent, les places, les honneurs deviennent des préoccupations qui énervent l'intelligence, des fardeaux qui l'étouffent. Croit-on que si tous ces fameux génies que célèbre l'histoire, s'étaient spécialement proposé l'acquisition d'un fastueux bien-être, le triomphe d'une coterie, ou le développement d'un art lucratif dans leurs explorations de la science, croit-on qu'ils en auraient pénétré si avant les abîmes? Réduire la science, cette connaissance des lois du monde, à l'unique rôle de servir à un intérêt, d'améliorer l'usage d'un élément, d'accélérer la vitesse d'une machine, en un mot, d'être l'esclave d'une fantaisie des sens, ne serait-ce pas ressembler au sauvage, qui n'admire le soleil, qu'autant qu'il réchauffe ses membres engourdis, qu'il sèche ses filets et qu'il fait éclore le fruit qu'il veut manger? Or, c'est à la religion qu'il appartient d'exalter nos vues et nos désirs; car, c'est elle qui nous fait comprendre la dignité de ce qui vit dans ce corps embarrassé de sa honte et de ses misères; c'est elle qui nous rappelle qu'il y a quelque chose de plus nécessaire pour l'homme que de se rapetisser à la mesure de ce monde, que de tenir d'une main habile le pinceau, la plume ou l'épée, le sceptre du génie ou celui du pouvoir; qu'après tant de travaux, de sueurs, de fatigues, de sciences, d'industries, de progrès; qu'après avoir gagné des batailles peut-être, dicté des lois aux nations, attaché son nom aux ailes de la renommée, il y a autre chose à espérer pour lui que les planches d'un cercueil, et que si la couronne lui est tombée d'un front si haut, si su-

blime encore dans son exil, il dépend de son courage de la reconquérir plus brillante et plus glorieuse.

Pour prouver jusqu'à la dernière évidence combien la religion est favorable au progrès des lumières, et jusqu'à quel point elle agrandit l'esprit et le féconde, nous pourrions rappeler ici un certain nombre de ces illustres génies qui ont brillé dans les premiers âges de l'Eglise, et par leur prodigieuse érudition, et par leur magnifique éloquence : les Justin Ier, les Clément d'Alexandrie, les Athénagore, les Tertullien, les Origène, les Eusèbe de Césarée, les Jérôme, les Augustin, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme et les Ambroise ! Quoiqu'ils aient écrit et parlé dans des langues travaillées par une longue civilisation, énervées par la corruption et le mauvais goût, ils ont su en triompher à force de naturel et de talent ; ils ont soufflé en elles, si je puis m'exprimer ainsi, l'esprit de vie dont ils étaient animés, et leur ont ainsi rendu la pureté et la fraîcheur qu'elles avaient perdues dans les saturnales et les débauches de la pensée humaine. Les Pères de l'Eglise ont eu pour héritiers de leur gloire et de leurs travaux ces apôtres du moyen âge, qui, par leur science et leur sainteté, ont continué la mission des premiers disciples de l'Homme-Dieu ; ces hommes doux et humbles de cœur, qui ont prêché avec amour une religion toute d'amour, et ont répandu sur les peuples prosternés devant eux, avec la semence de la divine parole, le parfum de leur vertu et de leur charmante éloquence ; ces auteurs ascétiques, qui ont exhalé dans des pages brûlantes ou onctueuses les délices célestes dont leur âme

était enivrée ; c'est nommer les saint Thomas, les saint Bernard, les saint Bonaventure, les sainte Thérèse, les Gerson, les à-Kempis, les François de Sales! Et après tous ces titres de gloire que nous présente la suite des vieux âges que nous venons de parcourir si rapidement, quelle autorité que celle du siècle à jamais fameux des Louis-le-Grand, des Condé, des Turenne, des Lamoignon, des Pascal, des Malebranche, des Fénélon des Bossuet, des grands hommes et des esprits supérieurs en tout genre, siècle où les lettres et les sciences jetèrent un éclat qui n'a pas été égalé depuis ; où la religion fut l'objet de toutes les pensées comme de tous les hommages ; où elle fut étudiée, discutée, approfondie, et où on regarda généralement comme un délire de n'y pas croire, et comme une folie de prétendre qu'elle nuit aux progrès de l'intelligence humaine! En effet, plus l'esprit est élevé, plus il est propre à concevoir et à poursuivre de sublimes découvertes. C'est donc la religion, bien plus que tout autre moyen, qui a reculé les limites des sciences. L'âme, fatiguée de l'incertitude des théories et des éternelles contradictions des systèmes, a pu enfin se reposer dans la contemplation ravissante d'une cause unique qui explique tout. La nature, aux yeux de l'incrédule, n'était qu'un assemblage fortuit, qu'une combinaison du hasard ; aux yeux du savant chrétien, elle s'anime et s'embellit encore, en lui apparaissant comme une émanation de la suprême intelligence et de l'infinie bonté, et le sentiment noble et pur qui accompagne chez lui l'œuvre de la science, ne fait que confirmer sa justesse et applaudir à ses victoires.

Mais non-seulement la religion est favorable aux connaissances humaines par les dispositions qu'elle produit dans ceux qui les cultivent; elle est encore elle-même, on peut le dire, la science par excellence, à laquelle toutes les autres se rattachent et viennent puiser comme à leur source naturelle et commune. C'est ce qu'il nous serait facile de démontrer, si le temps nous permettait d'entrer dans de plus longs détails. Un mot cependant de la littérature en particulier. N'est-il pas évident qu'il n'y a qu'une conviction forte et désintéressée, qu'il n'y a que la foi religieuse qui puisse élever l'écrivain au-dessus de toute préoccupation terrestre, et donner à son style comme à sa pensée l'application consciencieuse du beau et du vrai? N'est-il pas évident qu'elle seule peut alimenter et ennoblir le génie par la grandeur des spectacles qu'elle présente, autant que par l'héroïsme des sentiments qu'elle inspire; que l'imagination y puise ses plus brillants tableaux, le cœur ses émotions les plus exquises, l'intelligence ses plus hardies conceptions, et qu'enfin également pleine d'onction et de lumière, toute vivante d'espérance et d'amour, elle enchante à la fois et la vie et la mort?

Il nous reste à prouver que les sciences rendent hommage à la religion, en retour des services qu'elles en reçoivent.

Il est vaste, il est immense, le domaine de la pensée; mais à quelque endroit que se portent nos regards, il est facile de découvrir que toutes les sciences humaines, sans exception, viennent, à la suite des sciences sacrées, concourir au triomphe de la religion, et par les preuves

qu'elles fournissent de sa divinité, et par les armes dont elles se servent pour la défendre, et par les sentiments de piété et de reconnaissance qu'elles inspirent. Si nous contemplons, même d'un œil indifférent, le spectacle de la nature, ne nous semble-t-il pas entendre la voix de ce grand corps de l'univers, criant de toutes ses parties, et proclamant par la bouche des myriades d'êtres répandus dans l'espace, l'existence de son divin auteur? Voix sublime! voix universelle! voix permanente! Tous les temps, tous les lieux, tous les âges de l'humanité l'ont entendue. La chaîne éternelle et admirable qui lie les causes aux effets, la prodigieuse diversité des substances qui existent individuellement, et qui font tour à tour partie les unes des autres, qui toutes servent à d'autres et sont servies par d'autres; cet ordre incommensurable dans la multiplicité des éléments qu'il embrasse, impossible à suivre dans la perpétuelle variété de leurs rapports et dans leur exacte correspondance; cet ordre étonnant par sa stabilité, confondant toutes nos idées par les moyens contraires qui le maintiennent; ces lois merveilleuses du mouvement régulier qui agite la masse inerte de la matière, qui ébranle d'un pôle à l'autre les ondes amoncelées dans l'abîme, et qui, par un balancement de chaque jour, s'oppose à leur corruption; les révolutions invariables de ces astres énormes qui répandent la lumière et la vie sur toute la création, qui roulent dans leurs orbites, comme l'insecte dans son réseau, qui s'entrelacent sans se confondre, qui correspondent au même centre et se meuvent autour de lui, sans jamais se heurter ou se perdre dans les déserts de

l'immensité ; toutes ces harmonies du monde, tous ces phénomènes surprenants de la nature portent avec eux l'empreinte de la sagesse créatrice. Alors Dieu nous apparaît dans toute sa puissance et dans toute sa gloire, et nous tombons à genoux pour l'adorer!

Que si nous pénétrons ensuite dans les profondeurs de la science métaphysique, qui explique les conditions intimes de l'être, nous montons de la nature des êtres finis et contingents, à l'existence d'un être éternel et nécessaire qui les domine, et, descendant avec ce guide dans l'intérieur de l'homme, nous reconnaissons son auteur suprême par l'union de la matière et de l'esprit, deux substances entièrement dissemblables et qui, cependant, forment une société si régulière, un composé si juste, qu'on serait tenté de croire que c'est un tout simple et indivisible! Et voilà ce qui constitue l'homme médiateur entre tous les êtres visibles et invisibles. Il n'est point de créatures qui ne puissent, ou par leur utilité, ou par leur beauté, contribuer à ses jouissances et l'élever jusqu'à Dieu. Quoique, par la petitesse de son corps, il semble comme perdu au milieu des sphères qui l'entourent, il est cependant, par son âme, plus grand que tout l'univers matériel. Elle s'échappe quand elle veut de sa prison, par la pensée. Elle suppute les sables de l'océan, devance la lumière, monte au ciel, descend aux enfers, et vole comme l'éclair d'une extrémité de la création à l'autre. Elle contemple la naissance du monde et assiste à sa ruine; elle en apprécie la longueur, la largeur et la profondeur, compte les siècles et les jours qu'il a vécu, l'enferme tout entier dans sa con-



ception, et y laisse place à des milliers d'autres mondes, incapables comme le premier de la remplir et de lui donner le breuvage d'immortalité qu'elle demanderait en vain à la créature. L'infini seul absorbe son essor, et fournit un aliment inépuisable à ses facultés. Dieu seul donc est digne d'être la fin de l'homme, comme il a voulu l'être en effet, parce que lui seul peut étancher sa soif immense d'amour, de gloire et de félicité.

Mais il faut que l'homme fait à l'image divine, libre et immortel, mérite par ses vertus le bien suprême après lequel il soupire de toute l'énergie de son être. Nous découvrons donc ici la nécessité de la morale, de cette science qui, en démasquant l'amour-propre, attaque toutes les passions, proscrit tous les vices, commande tous les devoirs, signale toutes les plaies de l'âme, et lui apprend à faire un usage opportun du fer qui taille au vif et du baume qui adoucit. Or, pour donner à ses enseignements une autorité qui comprend les perfections et les actes les plus héroïques, elle place l'homme, avec trois mobiles puissants, la crainte, l'espérance et l'amour, entre le ciel et l'enfer, grande et redoutable sanction de toutes les lois qui lui sont imposées!

A l'appui de la morale, vient la science du raisonnement, qui, nous conduisant par la liaison des idées et les règles nécessaires de l'intelligence dans les voies de la vérité, nous présente des armes invincibles pour repousser les arguties du mensonge et les traits empoisonnés du sophisme, avec lesquels certains esprits égarés ou pervers attaquent les dogmes de la religion.

Appelons encore ici les mathématiques, qui ornent

notre raison, rectifient notre bon sens, redressent nos jugements, et nous donnent de la précision pour nous conduire au vrai, au centre de toutes les circonférences, à l'unité radicale de tous les nombres. Malebranche en sut faire un merveilleux usage. Il ne les employa ni à mesurer les cieux, ni à chercher la quadrature du cercle, ou le mouvement perpétuel, mais à se mesurer lui-même et à rechercher le mobile de ses opérations. Il découvrit parfaitement les petites dimensions des corps et l'étendue des esprits ; et lorsqu'il eut bien analysé nos sensations et nos idées, calculé nos vertus et nos vices, il nous présenta l'homme avec sa noblesse, tel qu'il sortit des mains du Créateur, et tel qu'il doit y retourner.

Nous voyons accourir maintenant la critique au regard scrutateur, marchant, le flambeau à la main, à travers la nuit de l'antiquité, et confondant l'audace des incrédules, qui, en dénaturant les faits et les époques, voudraient mettre en doute les vérités les plus évidentes et les plus palpables. Oui, de nos jours, le voile qui couvrait les anciens temps est déchiré, et à l'aide des grandes découvertes que l'on a faites récemment dans la physique, la géologie, la géographie et l'astronomie, nous pouvons dire à tout esprit prévenu : Venez, et voyez-les, ces vérités tracées dans les cieux, empreintes sur toutes les parties du globe, dans les entrailles de la terre et jusqu'au fond des abîmes. Ainsi, comme le soleil, à mesure qu'il s'élève sur l'horizon, chasse, dissipe les vapeurs et les nuages formés dans l'ombre de la nuit, et qui menaçaient d'obscurcir l'éclat du jour ;

de même, devant ce progrès des lumières et des sciences naturelles dont notre siècle s'honore, se sont évanouies successivement toutes les difficultés que l'orgueilleuse ignorance, le demi-savoir et le libertinage de l'esprit et du cœur, avaient élevées contre nos livres saints. Une connaissance superficielle de la nature peut conduire à l'incrédulité; une instruction plus vaste, plus profonde, plus solide, attache étroitement à la religion. Le fameux Buffon ne fut qu'un philosophe; mais le célèbre Deluc fut un pieux et fervent chrétien.

Que dirons-nous de l'art brillant, de la puissance communicative, qui produit au-dehors la pensée, la montre et la fait pénétrer vivante dans le cœur de ceux qui nous écoutent, les force de partager nos convictions, et soumet les intelligences captives à l'autorité souveraine de la parole? Si l'éloquence a pour effet de subjuguer les esprits, de diriger les opinions, de célébrer l'héroïsme et la vertu, de dépeindre dignement la vérité, n'est-elle pas et ne sera-t-elle pas toujours une des sciences les plus utiles à la religion? On sait quel riche et pompeux usage en ont fait les Pères de l'Eglise et les orateurs sacrés de tous les siècles. Quel éclat d'images, quelle merveilleuse élocution, quels charmes passionnés dans les œuvres des Basile, des Augustin, des Chrysostôme, des Grégoire! Vous y trouvez, ici, la ravissante simplicité de l'Evangile; là, l'élévation et la magnificence des prophètes; tantôt la poésie et la splendeur des Psaumes, tantôt les onctueuses exhortations du plus aimable des évangélistes. On croirait reconnaître dans ce trésor des Pères, un second corps d'écritures divine-

ment inspirées, tant leurs discours paraissent au-dessus des forces de l'esprit humain, tant ils représentent la morale sainte, Dieu sublime, la religion vénérable! Qu'est-ce qui fit du siècle de Louis XIV le plus beau siècle de l'histoire et des lettres françaises? Ce fut l'éclat dont resplendit à cette époque la chaire chrétienne. Il suffit de nommer Bossuet, Bourdaloue, Massillon, dont les chefs-d'œuvre réunissent toutes les émotions de l'âme, comme tous les intérêts de l'intelligence, et forment un horizon sans bornes, où se déploient tour à tour le pathétique et le terrible, le sombre et le touchant, et où succèdent aux formes les plus simples les aspects les plus grandioses. L'éloquence sacrée! elle est l'interprète auguste de celui qui est la sagesse même et la raison de tout. Par elle, l'homme continue sur la terre le ministère du Verbe incarné; je dis plus, elle est elle-même une incarnation de l'éternelle vérité. Par elle, le héraut de l'Evangile tient dans le sanctuaire la place de Dieu, et ne voit plus les hommes qui sont à ses pieds que comme des mortels et des pécheurs; sa parole va droit au cœur, et, non contente d'en effleurer la surface, comme une flamme légère, elle y pénètre en souveraine, le parcourt de fibre en fibre, et le force à devenir son accusateur et son juge dans le secret le plus intime de ses sentiments et de ses remords. Maîtresse des esprits, elle peut les élever et les humilier à son gré; elle leur signale quelque chose de plus grand que la gloire, quelque chose de plus affreux que le mal; du haut du ciel, elle fait descendre une espérance immortelle sur ces tombes où Périclès ne savait répandre que des pleurs.

stériles; si, comme la parole de l'orateur romain, elle célèbre les guerriers qui tombèrent sur les champs de bataille en défendant la patrie, elle assure à leurs âmes cette éternité que Cicéron n'osait promettre qu'à leurs noms, et montre dans la main du Dieu des armées les couronnes de la vertu unies aux palmes de la vaillance.

Et toi, science enchanteresse, la plus gracieuse des filles de l'intelligence humaine, aimable génie, don vraiment divin, toi qui réunis, pour glorifier la pensée, les plus beaux éléments des arts; toi qui fais briller tes vives couleurs sur tout ce que tu touches, et qui prêtes aux objets des charmes que la nature ne leur avait point donnés; toi qui formes, avec les richesses de ton rhythme, de tes peintures et de ta musique, une grande mer de sentiments, d'idées, d'émotions; qui montant, montant toujours, portes l'âme enivrée jusque dans le sein de la vie pure, infinie; toi dont le langage harmonieux célèbre dans le ciel, par la bouche des esprits immortels, les louanges du Dieu suprême; douce et ravissante poésie! ta voix n'est-elle pas l'organe sublime de la religion, soit pour annoncer aux mortels ses oracles, soit pour chanter les mystères et les triomphes de son auteur, les gloires de la Vierge divine et les victoires des héros chrétiens, soit encore pour guider, par un sentier de fleurs, les cœurs enflammés de ton enthousiasme sacré, à la source de tout ce qui est beau, de tout ce qui est saint? Grande et auguste mission! garde-toi de l'abandonner jamais, pour te prostituer au service des passions de la terre; et quand des

hommes corrompus te feront rougir en appliquant sur ton pudique visage un fard éhonté et d'infâmes atours sur ta personne, crie pour te plaindre, proteste contre ces honteuses violences, montre les titres de ta céleste origine, le vêtement immaculé de ta candeur native, et le diadème de lumière qui couronnait ton front au jour où tu descendis du sein de Dieu sur les lèvres inspirées des prophètes.

Enfin, Messieurs, l'histoire nous présente le berceau du monde dans l'établissement de la société, et son livre, en déroulant à nos yeux les révolutions des états, nous enseigne à déplorer les funestes effets des passions, et considérant ce flux et reflux perpétuel d'événements qui changent si souvent la face du monde, voyant qu'un empire est devant Dieu comme un atome, nous connaissons le néant des grandeurs humaines, nous apprenons à suivre le sentier de la sagesse, et à soupirer vers cette patrie où le bonheur sera complet et éternel. Mais au milieu de ces empires, de ces monarchies, de ces républiques, de ces peuples dont l'histoire nous montre la succession rapide; au milieu de ces renversements, de ces chutes effroyables, de toutes ces révolutions qui ont bouleversé la terre et entassé ruines sur ruines, il est un fait qui domine tous les autres, un fait qui brille comme le soleil, et qui prouve qu'un bras tout-puissant l'exécute, c'est que l'Eglise est demeurée debout sur ce monde agité, regardant passer les générations et les siècles, enseignant et baptisant les nations, priant pour ses persécuteurs, et offrant à tous les hommes la vérité et la vie. Exposée, dès son berceau, à la haine furieuse

du judaïsme; clouée au gibet avec son chef pour y périr avec ignominie, elle a fait de ce gibet son étendard, elle a grandi au sein même de la contrée déicide, annonçant aux Juifs la destruction de Jérusalem et du temple, leur dispersion dans tous les pays du monde, et jusqu'à la mission de transmettre ses titres d'âge en âge à tous les peuples de l'univers.

Livrée, pendant trois siècles, à toute la rage du paganisme armé contre elle des plus redoutables secrets de la tyrannie, elle a vaincu le paganisme, triomphant à la fois et de la proscription, et de la spoliation, et des bêtes féroces, et du fer, et du feu, et des échafauds, qui ne furent que le marchepied par où cette reine, sacrée par les mains de Jésus-Christ sur le Calvaire, monta avec une merveilleuse majesté sur le trône des Césars.

Quand l'empire romain est remué jusque dans ses dernières profondeurs, et tombe sous les coups des barbares enfants du Nord qui se promènent sur ses débris, elle les arrête avec sa croix, et sans capituler avec ces farouches conquérants, elle lave, dans les eaux du baptême, le sang des peuples dont ils sont couverts. Elle fait baisser la tête au fier Sicambre, qui perd sa férocité sous le joug de douceur qu'elle lui impose; elle prêche le pardon, l'amour des ennemis, la mansuétude de l'Evangile dans toute son austérité, à des hommes qui n'ont connu, jusque-là, d'autre droit que celui de la force dans toute sa brutale indépendance.

Victorieuse dans le monde matériel, elle triomphe encore dans le monde de la pensée. Secouée, battue dans tous les sens par les hérésies, les schismes, les scandales

frémissant sans cesse autour d'elle ou s'agitant au milieu d'elle depuis dix-huit siècles, elle a défendu le dépôt de sa morale divine contre les cœurs impurs, son immuable symbole contre les inquiètes conceptions des esprits orgueilleux, et partout elle a remplacé par de nouvelles et heureuses moissons, la paille desséchée qu'emportaient les tempêtes.

Attaquée à mort par le philosophisme impie du dernier siècle, lequel après avoir épuisé toutes les ressources de la calomnie, tous les traits du sarcasme et du ridicule, fondit sur elle avec la violence des Néron, pillant, profanant, renversant ses temples et ses autels, se gorgeant de ses dépouilles sanglantes et s'enivrant de sacriléges, livrant les prêtres, les pontifes et les vierges aux bourreaux, et proscrivant, sous peine de mort, tous les signes du culte; l'Eglise a traversé cet orage en cueillant des palmes!

Vient enfin le dix-neuvième siècle qui, avec les prédictions de la réforme et les tendances du rationalisme, proclame que l'Eglise a fait son temps, qu'elle est usée; qu'il faut la retrancher des lois et des usages de la vie, pour la placer aux invalides de l'intelligence, en attendant qu'elle rende le dernier soupir entre les bras de la superstition... Et voilà que tout à coup la société est ébranlée jusque dans ses fondements par les nouveaux apôtres de l'humanité, et l'Eglise debout encore dans ce dernier combat, regarde tranquillement passer les révolutions et leurs folies, ses adversaires et leurs superbes dédains, ses persécuteurs et leurs sauvages insultes, et au milieu des trônes qui s'écroulent, des nations qui chan-

saillant; elle se montre belle et radieuse, comme le soleil qui se balance sur les flots en fureur de l'Océan. Comme lui, elle fait descendre la lumière des cieux sur la terre, et avec ses rayons, répand sur tous les peuples la consolation, l'espérance et l'immortalité.

Messieurs, votre société n'a point cessé d'apporter sa part à cette glorification du christianisme, à ce grand travail des intelligences qui vont lui demander maintenant le principe de toute vérité et de toute vertu. Marchez toujours sur les traces de tant d'illustres devanciers qui vous ont ouvert cette noble carrière; continuez leurs efforts constants et généreux : comme eux, vous passerez, mais vos œuvres, comme les leurs, demeureront, et vos noms seront aussi gravés sur la colonne des siècles, à titre de bienfaiteurs de l'humanité. Puissent, à votre exemple, tous les hommes de cœur concourir à ramener les esprits aux saines croyances, dont tant d'autres ont été détournés par les fascinations d'une science fausse et mensongère! Puisse bientôt dans toutes les académies, comme dans celle de Besançon, puisse l'accord de la raison et de la foi conduire à une haute et sainte unité, la philosophie, les arts et l'économie politique! Ces diverses branches de l'ordre social, recevant alors une sève épurée, entreront comme autant d'éléments d'ordre, de vertu et de bonheur dans les directions données à l'organisation de la grande famille chrétienne. La foi, reine des âmes, étendra au loin ses conquêtes; les Français s'aimeront tous comme autant de frères, et il sera démontré jusqu'à la dernière évidence, que du ca-

tholicisme, source des vérités religieuses et morales, découlent les principes générateurs des véritables biens, les seuls qui assurent un bien-être certain aux individus et une prospérité durable aux empires.

MÉMOIRE

SUR LA

VOIE ROMAINE QUI TRAVERSAIT BESANÇON,

ET

DESCRIPTION DES ANTIQUITÉS

Découvertes lors des fouilles pratiquées pour l'établissement des fontaines de cette ville,

PAR P. MARNOTTE, ARCHITECTE.

L'intérêt que présente le sol de Besançon, chaque fois qu'il est ouvert, s'est récemment accru parmi les archéologues qui ont visité les tranchées faites pour l'établissement des fontaines de cette ville. Je viens donner quelques détails à ce sujet, dans l'espoir que mes remarques et les dessins qui y sont joints, seront utiles aux historiens de notre pays.

Le résultat le plus important des fouilles est sans contredit la découverte de la rue romaine, qui, du pont, après avoir pénétré l'enceinte de la ville, conduisait en ligne droite à la citadelle, en passant sous l'arc de triomphe dit *Porte-Noire*. Cette rue, pavée de matériaux gigantesques et bordée de trottoirs, était bien digne du peuple romain et de l'antique capitale sé-

quanaise. En vérité, il fallait toute la perfection donnée à ce travail pour qu'il arrivât jusqu'à nous, après avoir traversé les siècles de barbarie et les révolutions qui ont tant de fois bouleversé le sol de notre ville. Je ne veux pas dire par là que les restes de la voie antique nous soient parvenus intacts ; mais au moins j'ai pu reconnaître, à ces vestiges, le mode de construction et la direction de cette voie, comme aussi en déterminer les dimensions dans toutes ses parties. Toutefois, avant que d'en donner la description, je vais d'abord parler du pont de Battant, qui en était une annexe.

De tous les monuments élevés pour l'utilité et l'établissement de notre cité, le pont de Battant est sans contredit le plus ancien. Je l'ai étudié en tous sens, non comme objet d'art, car il n'offre rien de remarquable sous ce rapport ; il est au contraire fort irrégulier dans sa structure, et n'étaient les énormes matériaux dont il est composé, son antiquité respectable, son histoire même qu'il serait intéressant de connaître, il ne mériterait que fort peu d'attention.

Je vais donc me borner à le décrire, en donnant ses dimensions.

Jadis, la rivière du Doubs coulait paisiblement sur ce point, dans un lit plus spacieux qu'il ne l'est aujourd'hui, et le pont lui livrait passage à travers une série d'arcades, qui devaient être alors au nombre de sept. Maintenant, quatre seulement restent visibles, encore celle du côté de Battant est-elle enfoncée sous les maisons de la rue qui la couvre en partie ; mais la solidité du vieux pont a pu résister à toutes les épreuves, et, mal-

gré les grandes crues qui souvent se sont élevées à une hauteur prodigieuse, malgré le choc des objets flottants de toute espèce qui l'ont assailli, il s'est parfaitement conservé jusqu'à nous.

Le massif du pont repose sur un roc vif qui forme à cet endroit le fond de la rivière, et ses piles ont dû être établies au moyen de batardeaux et d'épuisements, car chacune des énormes pierres qui les composent est armée de crampons en fer que l'on distingue encore sous les eaux.

L'arche principale est la seconde à partir du chemin de halage, et indépendamment de celles qui sont visibles, il en existe encore une sous la rue du Pont, et une et demie à l'entrée de la Grande-Rue (1).

Lorsque j'ai pris les dimensions du pont, les eaux avaient, à partir de Battant, 1 mètre 20 centimètres de profondeur sous la première arche ; 3 mètres 80 sous la

(1) Les caves construites au moyen âge sous la rue du Pont, ont détruit en partie l'ouvrage romain ; cependant le sieur J. Martin père, ancien entrepreneur à Besançon, atteste qu'en faisant réparer le mur du fond d'une de ces caves, il entendit tomber comme dans une mare d'eau les pierres qu'il avait ébranlées, et, curieux de savoir ce qui existait de l'autre côté, il fit une ouverture par où, s'introduisant, il reconnut une des arches du pont, dont les voussoirs en pierre de *Vergenne* étaient en fort bon état. Cette arche devait faire suite à celle qui est visible sous les maisons de la rue. Il est fâcheux que les fouilles, qui n'ont traversé que les caves, n'aient pas permis de vérifier exactement ce fait.

Du côté de la ville, il m'a été facile, au contraire, de constater que l'arcade qui traverse le chemin de halage, formait tête de pont, et qu'elle devait se relier à la porte de la ville, au moyen d'un tablier en charpente, qui donnait la facilité de pouvoir couper le pont au besoin.

seconde, 5 mètres sous la troisième, et 4 mètres 20 sous la quatrième, joignant le chemin de halage. Puis, prenant la hauteur de l'eau comme ligne de niveau, j'ai trouvé, du même point de départ et depuis cette ligne, 4 mètres 80 de hauteur sous clef, et 8 mètres 13 de diamètre pour la première arche; 5 mètres 40 sous clef, et 11 mètres 76 d'ouverture pour la seconde; 6 mètres sous clef, et 13 mètres 13 de diamètre pour l'arche principale ; 6 mètres sous clef, et 12 mètres 44 de même pour la suivante, et, enfin, 5 mètres 40 sous clef, et 10 mètres 80 de diamètre pour celle qui couvre à demi le chemin de halage.

J'ai reconnu aussi que la première pile, à partir de Battant, a 4 mètres 10 d'épaisseur à la naissance des cintres ; que la seconde a 5 mètres, la troisième 5 mètres 20, et la quatrième 4 mètres. D'où l'on peut conclure que rien n'est plus irrégulier que notre vieux pont, et que les Romains ont voulu, avant tout, en faire un objet d'utilité publique plutôt qu'une œuvre d'art.

La largeur ou épaisseur des arches n'était pas moins irrégulière, car chaque ouverture présente une dimension variable ; cependant on doit s'arrêter à la cote de 4 mètres 70, dimension de l'arche qui couvre le chemin de halage ; cette arche étant entièrement détachée des constructions modernes, et laissant à nu ses deux têtes, j'ai pu la mesurer avec une parfaite précision. Ainsi en ajoutant aux 4 mètres 70 la saillie que produisaient les pierres placées en encorbellement sur la rivière, et dont trois sont encore parfaitement visibles, on pourra, sans trop s'éloigner de la vérité, fixer la largeur du tablier

formé de pierres posées presque à sec et affermies sur le sol ; souvent ces pierres étaient légèrement couchées sur le flanc, les unes contre les autres, et la rudération qui formait avec la première assise une épaisseur variable, mais cependant assez soutenue d'un mètre, se composait de pierres cassées et de sable mêlé à un mortier de chaux et arène qui rendait le tout fort compacte.

Mais si le noyau ou massif de la voie n'offrait rien de remarquable, en revanche, le pavé qui formait le *summum dorsum* de cet ouvrage était construit avec un grand luxe de matériaux. Il se composait d'énormes pierres de taille ayant de 70 à 80 centimètres de largeur, sur 2 mètres de longueur et 35 à 40 centimètres d'épaisseur ; et ce qu'il y avait de particulier dans leur disposition, c'est qu'elle était oblique par rapport à l'axe de la rue.

Les trottoirs étaient élevés de 18 centimètres au-dessus de la voie ; ils étaient formés de dalles d'une moyenne grandeur, posées carrément sur une couche de béton. Je n'ai retrouvé en place qu'une seule de ces dalles de trottoirs ; elle gisait contre sa bordure, au bas de la Grande-Rue, en face de la maison faisant angle avec la rue des Boucheries.

J'ai aussi remarqué à cet endroit, que le sol ayant peu de solidité, on y avait enfoncé de petits pilots, et que la couche de béton avait 35 centimètres d'épaisseur.

La disposition oblique du pavé de notre voie romaine paraîtra peut-être bizarre ; cependant, pour peu que l'on y réfléchisse, on y reconnaîtra l'extrême prévoyance des Romains dans ces sortes d'ouvrages. Il est clair que

le choc d'une roue, agissant d'équerre sur le joint d'une pierre, l'entame facilement et l'ébranle ; tandis que, agissant contre une ligne oblique, la roue glisse légèrement, et le coup est amorti. C'est du moins le motif qui me semble avoir déterminé l'adoption de ce genre de construction. Il est vrai que ce système fut rarement mis en usage par les Romains ; toutefois on peut en citer quelques exemples : ainsi M. Mortier, dans un des congrès archéologiques de France, cite la voie romaine qui traversait Tournai, laquelle, dit-il, « se composait de » grosses pierres bleues qui avaient une longueur triple » de leur hauteur, et posées obliquement les unes contre » les autres (1). »

M. l'abbé Huro, dans ses recherches sur la voie romaine, qui se dirigeait du Mont-Afrique vers l'Helvétie, et qui servait de communication avec les Eduens, dit que cette route, qui avait 5 mètres 25 cent. de largeur, était formée de pierres plates disposées en chevron. C'était donc un système perfectionné, dont notre ville fut doté de préférence à bien d'autres.

La largeur de 5 mètres 25, que M. l'abbé Huro a trouvée à la voie qu'il décrit, différait peu de la nôtre ; car j'ai trouvé, pour celle-ci, 6 mètres entre les bordures des trottoirs. Ces bordures étaient formées par des pierres de taille de très-grandes dimensions, posées sur champ, entrant de 52 cent. dans le sol, ayant en longueur moyenne 1 m. 60 c., en hauteur 70 c. et en épaisseur 20 centimètres.

(1) Congrès archéologique de France, tenu à Lyon au mois d'août 1846.

Quant à la largeur des trottoirs, il m'a été impossible de la déterminer : ces trottoirs, formés de dalles n'ayant au plus que 62 cent. au carré, étaient entièrement détruits, et sans la découverte de la dalle trouvée au bas de la Grande-Rue contre sa bordure, je n'aurais pas même pu indiquer leur mode de construction.

Examinons, maintenant, quelle pouvait être la direction de la rue romaine dans la traversée de la ville.

Les bordures des trottoirs étant mises à découvert sur plusieurs points, il m'a été facile de déterminer cette direction à l'aide de plusieurs repères. Par ce moyen, j'ai reconnu parfaitement que le milieu de la voie romaine se trouvait au bas de la Grande-Rue, à 3 mètres 20 centimètres du mur mitoyen des maisons n° 2 et n° 4, et dans la partie haute, à 7 mètres 72, à partir d'un point pris contre la façade n° 14, à 7 mètres 52 en la descendant depuis le pan coupé. En sorte que, reportant ces deux points sur le plan de la ville, et y faisant passer une ligne droite prolongée, j'ai trouvé qu'elle venait aboutir à l'axe de l'arc de triomphe *(dit Porte-Noire)*, et comme j'ai opéré sur d'autres côtés, en obtenant le même résultat, il m'a été bien démontré que la grande rue militaire traversant notre ville, se dirigeait en ligne droite du pont à la citadelle. Cette preuve m'a été d'autant mieux acquise, que j'en ai rencontré la trace, il y a plusieurs années, dans la maison Grande-Rue, n° 42, et que plus tard j'ai retrouvé la même trace près du corps-de-garde de Saint-Pierre ; en sorte qu'il est bien probable qu'en faisant d'autres

Elle représente, du côté droit, l'bo

et de l'autre, dans

fouilles dans cette direction, on trouverait encore des vestiges à l'appui de mes observations.

Si la rue romaine partait en ligne droite du pont à la Porte-Noire, il n'en était pas de même de l'axe du pont par rapport à celui de la rue ; car à leur passage sous la porte de la ville, j'ai trouvé un écartement de 1 mètre 90 centimètres entre ces deux lignes, ainsi qu'on peut le voir sur le plan. Mais cette disposition était toute de prévoyance, et devait être très-favorable à la circulation.

Nous avons appris des Anglais que, pour rendre une circulation facile, on doit faire usage de la voie en sens opposés, afin d'éviter les accidents et les rencontres fâcheuses. Cet usage, qui n'a pas encore pu pénétrer dans nos mœurs, doit dater de plus loin ; et je ne doute pas qu'il ne vienne des Romains. Ce peuple construisait des routes bien moins larges que les nôtres, souvent même, elles étaient si étroites, qu'un seul char en occupait tout l'espace (1). Il fallait donc, pour ces dernières, qu'il y eût, comme sur nos chemins de fer, deux voies, dont l'une servait dans un sens et l'autre dans le sens opposé ; et, en effet, André Palladio et Baptiste Albert, architectes, nous apprennent, comme l'ayant observé sur plusieurs voies romaines, en Italie, que souvent le trottoir des piétons était placé au centre de la voie et un peu plus élevé, tandis que les lisières étaient destinées aux chars et aux chevaux, avec pierre

(1) La voie nommée *actus* n'avait que 4 pieds de largeur, comme étant suffisante pour un simple chariot.

sur champ pour les séparer de la partie du milieu. Baptiste Albert a reconnu que la voie Tiburtine était construite de cette manière. Il est donc évident et bien constaté, par cette disposition, que l'usage de circuler en deux sens opposés date des Romains.

Pour les chemins à une seule voie, l'usage devait être le même, et ce qui le prouve parfaitement, c'est que la plupart des entrées de villes s'ouvraient au moyen de portes jumelles, dont une servait à l'entrée et l'autre à la sortie; telles sont, en Italie, celles de Vérone, et, sans aller si loin, en France, celles de Nîmes et d'Autun, où l'on remarque en outre de petites portes en face des trottoirs pour les piétons. De plus, les médailles d'Auguste, avec double porte au revers, témoignent encore de cet usage.

D'après ces données et d'après la déviation de l'axe du pont avec celui de la Grande-Rue de Besançon, je ne mets pas en doute que la porte de notre ville devait être à double ouverture, dont l'une se rapprochant de l'axe du pont, à droite, facilitait l'entrée de la ville, et l'autre, de l'axe de la Grande-Rue, pour la sortie; et cette déviation des deux axes paraît si naturelle et si bien calculée, que la circulation devait être parfaite, sans que l'œil en fût choqué.

Ce qui vient encore corroborer mes conjectures à ce sujet, c'est que la double porte dont je parle paraîtrait avoir existé fort longtemps après la domination romaine; car l'on voit encore aujourd'hui que nos constructions modernes se sont pliées à son exigence : Ainsi les maisons n° 1 et n° 2 de la Grande-Rue

quittent l'alignement des autres maisons, pour laisser un évasement en face de l'emplacement de la porte de la ville, pour procurer une entrée facile, tandis que l'élargissement moderne du pont en amont s'évase en sens opposé, pour que la sortie soit aussi facile.

Je vais maintenant examiner à quelle profondeur la voie romaine se trouvait, par rapport à notre sol moderne, quel mouvement elle devait produire à sa surface, et en combien de couches successives le terrain s'est élevé à la hauteur où nous le voyons aujourd'hui.

Ayant établi une ligne de niveau dans la Grande-Rue, à partir du dessous de la barre de fer du garde-fou du pont, j'ai pu dresser le tableau ci-dessous, qui constate les diverses profondeurs de la voie romaine, tant par rapport au sol moderne que par rapport à la ligne de niveau.

NUMÉROS De la Grande-Rue.	Profondeur du pavé romain à partir du sol moderne.		Profondeur du pavé romain à partir de la ligne de niveau.	
Entre le n° 2 et le n° 4.	2	»	4	52
Entre le n° 6 et le n° 8.	2	25	4	59
En face du n° 9. . . .	2	40	4	59
Entre le n° 9 et le n° 11.	2	45	4	41
En face du n° 13. . . .	2	48	4	59
En face du n° 17. . . .	2	52	4	23

D'où l'on peut conclure, et à l'aspect du profil ci-joint, que la voie antique, après avoir descendu le pont jusqu'à la porte de la ville, se maintenait à peu près de

niveau jusqu'en face du n° 13 de la Grande-Rue, pour ensuite commencer à monter légèrement.

Le remblai qui couvre aujourd'hui la voie romaine, a une épaisseur de 2 mètres 50 centimètres, et cette épaisseur se subdivise en cinq couches fort distinctes, représentant à l'œil étonné, autant de siècles entassés les uns sur les autres, et comme autant de voies successives.

La première de ces couches, qui couvre immédiatement le pavé romain, annonce, par sa couleur et par le désordre de ses matériaux, un siècle de barbarie. La voie à dû longtemps exister en cet état : elle devait être fangeuse et pénible à traverser ; sa teinte noire foncée, dénote assez combien elle était mal entretenue.

On a trouvé dans cette première couche, des médailles, des fers de mule et autres objets. Celle qui lui est superposée s'améliore ainsi que les suivantes jusqu'à notre pavé actuel.

Je ne dois pas omettre de dire, avant que de clore la description de notre voie romaine, qu'en face du n° 2 de la Grande-Rue, à 5 mètres de profondeur, en contre-bas du sol moderne, par conséquent, bien au-dessous de la voie antique, on est arrivé à une couche de cendres et de charbons mêlés à des ossements humains.

Cette couche sinistre, que j'avais déjà remarquée sur toute l'étendue des fouilles de la nouvelle halle, n'est autre que le linceul qui servit à ensevelir nos pères sous les décombres de leur ville.

En résumé, la grande voie militaire qui traversait

Besançon, sans être la *regina viarum*, n'était cependant pas dépourvue d'un certain caractère de grandeur et de majesté. Elle pénétrait dans la ville sous de doubles arceaux; elle était pavée d'énormes blocs de pierre originalement appareillés; elle traversait dans son parcours la magnifique enceinte dont j'ai donné une description fort détaillée en 1842 (1); et arrivée sur le *Forum*, elle traversait l'arc de triomphe au pied de la citadelle, après avoir laissé le long de ses trottoirs des édifices publics, des temples et de riches habitations. A ce sujet, je dois rappeler que c'est non loin de son passage que j'ai fait déterrer et transporter au musée le beau tronçon de colonne en feld-spath et d'un diamètre monumental, qui se trouvait sous le mur mitoyen des maisons nos 95 et 93 de la Grande-Rue. Cette magnifique colonne, jointe aux grandes surfaces de béton et aux divers fragments de marbre qu'on y a trouvés, ainsi qu'un amas considérable de cornes d'animaux, dénote évidemment l'emplacement d'un temple somptueux. Je dois aussi mentionner, comme se rattachant au voisinage de la voie romaine, la découverte faite, le 7 juin 1850, d'une belle mosaïque qui reposait à 5 mètres de profondeur, dans la maison n° 8 de la Grande-Rue. Cette mosaïque était formée d'hexagones subdivisés par des triangles, et ornée au centre d'une rosace. Elle était fort bien conservée, et j'ai été assez heureux pour contribuer à l'enlèvement d'un fragment de ce beau pavé, aujourd'hui déposé au musée de la ville.

(1) Voir le Recueil des mémoires de l'Académie ; séance du 27 janvier 1842.

Il ne me reste plus à parler que de diverses antiquités trouvées sur la place Labourée et dans la rue des Chambrettes.

Les fouilles pratiquées sur la place Labourée, en face des maisons n° 10 et n° 12, ont mis à découvert des restes de constructions fort importantes; seulement, il est fâcheux que les excavations, qui ne s'étendaient pas sur une grande surface, n'aient pu permettre de lever en entier le plan de l'édifice, dont la destination m'est restée inconnue. Je n'ai vérifié et mesuré que quelques murs, ainsi qu'une salle longue se terminant en hémicycle de 5 mètres 60 de diamètre. Cette salle a dû former un étage souterrain, car on n'en atteignait pas la base à 5 mètres en contre-bas du sol moderne, tandis que les autres murs qui n'avaient qu'un rez-de-chaussée, avaient leur base ou fondation à 2 mètres 80 à partir du même niveau. Ces murs variaient pour l'épaisseur : ils avaient 75 et 80 centimètres au-dessus des fondations ; tandis que ceux de la salle en hémicycle, portaient latéralement 1 mètre 90, et seulement 1 mètre 20 sur les autres faces.

En général, ces murs portaient le cachet d'une bonne époque romaine: ils étaient construits avec le plus grand soin, en petits moellons similaires posés avec beaucoup de régularité. Ils étaient en outre subdivisés par des bandeaux de 12 centimètres de hauteur, formés de deux rangées de briques qui enrichissaient ce système de construction, en même temps qu'il en rompait la monotonie.

Dans la rue des Chambrettes, en face de la maison n° 11,

on a trouvé les restes d'une colonnade qui semblait avoir appartenu à une galerie longeant cette rue; toutefois, sa direction déviait sensiblement de l'alignement moderne : ainsi, à 4 mètres 50 de l'angle de la rue d'Anvers, en tirant sur le Puits-du-Marché, l'axe des colonnes était à 3 mètres 10 de la façade de la maison n° 11, tandis qu'il n'en était plus qu'à 2 mètres 35, à 7 mètres 50 plus loin. J'ai trouvé encore, debout et en place, quatre tronçons de colonne. Ils étaient sans base, espacés à 3 mètres d'axe en axe : ils avaient 35 centimètres de diamètre, et reposaient à 2 mètres 80 en contre-bas du sol, sur une large assise en pierre de *Vergenne*.

Les fouilles de la rue des Chambrettes ont en outre procuré deux statuettes en bronze fort curieuses. La première, qui a 16 centimètres de hauteur, est d'une belle conservation. Elle représente Morphée, tenant d'une main des pavots, et de l'autre un flambeau renversé. Outre ces emblèmes caractéristiques, il porte en tête des ailes de papillon, et au cou, un collier mobile en plomb formant un anneau, terminé à la jointure par deux boules retombant comme deux poids sur la poitrine. Cet anneau est sans doute l'énigme la plus difficile à expliquer, car il est sans exemple; cependant, il est à présumer que l'on a voulu exprimer par ce symbole, l'état de pesanteur et d'inaction dans lequel nous nous trouvons pendant le sommeil.

L'autre statuette n'est pas moins digne de remarque : à elle seule elle représente, d'un côté, l'homme dans l'état d'ivresse, et de l'autre, dans son bon sens. Ainsi,

d'une main, la figurine porte un raisin, emblème de l'ivresse, tandis que de l'autre, elle tient un serpent, symbole de la prudence ; et, pour compléter l'allégorie, l'on voit du côté du bras portant le raisin, sortir de la tête un oreille d'âne, qui dénote l'abrutissement de l'ivresse, tandis que du côté du serpent, la tête reste dans son état naturel, sans aucune altération.

Il serait trop long, et peut-être fastidieux, de décrire toutes les médailles du haut et du bas empire qui ont été trouvées dans les fouilles ; elles sont au nombre de plus de deux cents, et plusieurs sont d'une conservation parfaite ; cependant elles viennent encore ajouter un intérêt de plus à toutes ces précieuses découvertes, qui, je le dirai en terminant, prouvent combien notre sol recèle d'objets aussi curieux pour l'histoire que pour les arts. On doit donc sentir de plus en plus combien il est important de saisir toutes les occasions qui fournissent les moyens d'étudier le *Vesontio* souterrain. C'est un vaste champ à explorer ; c'est même une œuvre patriotique à laquelle chacun de nous doit coopérer. Déjà, plusieurs de nos compatriotes ont répondu à cet appel : un musée archéologique s'est formé, et le zèle de son conservateur n'y fera pas défaut. Pour mon compte, j'y apporterai mon tribut autant qu'il me sera possible, et je serai heureux si je puis en cela, comme en tout ce qui intéresse notre cité, parvenir à me rendre utile.

VOEUX ET PRIÈRE.

Psallam Domino quandiù fuero.

Beaux jours pleins d'avenir, si riants d'espérance,
Où mon âme candide ignorait la souffrance,
Charmes des temps passés, qu'êtes-vous devenus?
Et toi, ma voix mourante, et toi, lyre insonore,
Qu'au nom de l'Eternel je sens vibrer encore,
Pour lui ne chanterez-vous plus?

Avez-vous épuisé cette haleine de flamme,
Tout ce parfum d'amour s'exhalant de mon âme
Comme le pur encens qui monte jusqu'à Dieu?
Avez-vous oublié ces mâles harmonies,
Dont frémissaient jadis les ondes infinies,
Parmi les échos du saint lieu?

Avez-vous?.... mais silence! orgueilleuse pensée
Qui sied mal à mon âge, à ma veine glacée :
L'arbre découronné peut-il fleurir encor?
Peut-on joindre aux frimas la sève printanière,
Et demander aux nuits ces moissons de lumière
Qu'épand le jour en gerbes d'or?

Et pourtant, je ne sais quelle fibre inconnue
Frissonne dans mon cœur, me trouble, me remue,
Quelle invisible main veut délier ma voix.....
Faut-il, ange des vers, céder à ton envie?
Faut-il, cygne inspiré, près de quitter la vie,
Chanter pour la dernière fois?

Hélas! si près d'atteindre à la borne suprême,
Barde des temps passés et l'ombre de moi-même,

Qu'ai-je à dire aux enfants de ce siècle nouveau?
Pour chanter en prophète et rendre un seul oracle,
Il me faudrait, ô Dieu ! rajeunir par miracle,
Ou ressusciter du tombeau !

Mais tu le veux, Seigneur?.. Eh bien ! commande, appelle !
A ma voix languissante, à mon front qui chancelle,
Rends la fleur du bel âge et les feux du printemps :
A mon hymne sacré prête un brûlant délire ;
Que ton souffle divin m'électrise, m'inspire
Comme il m'inspirait à vingt ans !

Et, pareil à l'oiseau se mourant de vieillesse,
Qui retrouve au bûcher sa brillante jeunesse,
Et surgit de la cendre où renaît sa beauté ;
Déployant, radieux, les ailes du génie,
Je ceindrai de nouveau ma tête rajeunie
De gloire et d'immortalité !

C'est alors que ma voix cessant d'être muette,
Que ma lyre, à son tour, ma harpe de prophète
Enfanteront des sons dignes de ta grandeur....
O Dieu ! je veux t'aimer et te chanter encore ;
Au déclin de mes jours, ainsi qu'à mon aurore,
T'offrir tout l'encens de mon cœur !

Mais c'est peu de t'aimer ainsi qu'on aime au monde :
Au sein du pur amour, à sa source profonde,
Je brûle d'étancher ma soif et mon amour.....
Evanouissez-vous, fragiles créatures ;
A vos charmes trompeurs, à vos grâces impures
J'ai dit un adieu sans retour !

Oh ! quand ressuscité par ta bonté suprême,
Adorant ta splendeur, me mirant en toi-même,

Pourrai-je commencer le cantique éternel?....
Quand pourrai-je, Seigneur, m'enivrant de ta gloire,
M'abîmer en ton être, et perdre la mémoire
De ce monde infirme et mortel?

Quand n'aurai-je des sens, au gré de mon envie,
Que pour épanouir et confondre ma vie
Dans le sein amoureux de ta divinité?
Quand pourrai-je, ravi d'une ineffable extase,
Exhalant de mon cœur tout le feu qui l'embrase,
M'unir à ton éternité?.....

Adrien Bruque.

LE BONHEUR.

Messieurs,

Quoique le verbe soit presque partout à la première personne, dans la pièce que je vais avoir l'honneur de vous lire, elle n'a rien qui soit personnel à l'auteur. Celui-ci n'a jamais rien dit, rien fait, ni rien été de ce que vous allez entendre. Veuillez donc supposer à côté de lui une personne qui, continuant une conversation commencée sur les mécomptes que l'on rencontre dans la vie, raconte comme il suit les principaux incidents de la sienne.

J'avais vingt ans alors, et tel que dans la plaine
S'élance un fier coursier, d'un noble feu brûlant,
Pour chercher le bonheur, jusqu'à perte d'haleine,
Je m'élançai superbe et l'œil étincelant.

Je crus le rencontrer d'abord aux pieds des belles,
J'affrontai leurs dédains et leurs propos railleurs.
Mais l'ennui vint bientôt m'assaillir auprès d'elles,
Je partis en disant : Allons chercher ailleurs.

Je hantais les salons animés par les danses ;
Un soir, je me disais : Je le tiens, le voilà...
Mais détrompé soudain, entre deux contredanses,
Je m'esquivai sans bruit, car il n'était pas là.

Rendu par deux échecs défiant et timide,
Je rêvais en silence, un ami vient à moi :
Je donne, me dit-il, une fête splendide ;
Sois-en, chacun aura du bonheur comme un roi.

Je vais et j'aperçois quelques femmes jolies :
Souriant en public et bâillant à l'écart.
Je vois de faux semblants, de grotesques folies,
Mais de bonheur, hélas ! je n'en vois nulle part.

Je cherchai dans le jeu cet être insaisissable,
Qui fuyait devant moi fantasque et ricaneur,
Je gagnai, j'eus un or fragile et périssable,
Mais je ne fus que riche et n'eus point le bonheur.

J'encensai la puissance et j'en obtins des grâces ;
Bientôt, environné de courtisans nombreux,
Prôné dans le grand monde, à l'abri des disgrâces,
J'eus des titres, un rang, et ne fus point heureux.

Je me réfugiai dans la paix du ménage,
Mes enfants m'ont trompé, ma femme m'a trahi,
Et je suis, vers la fin de mon triste voyage,
Abandonné d'eux tous et peut-être haï.

J'ai tout vu, j'ai tout fait, et suis réduit à dire :
Ce qu'on nomme bonheur, en quoi consiste-t-il ?

N'est-ce pas un vain mot, une amère sottise ?
S'il existe ici-bas, où donc existe-t-il ?

Ainsi j'entretenais de ma déconvenue
Un vieillard qui daignait me porter amitié,
Et qui, tout en hochant une tête chenue,
Me regardait d'un air triste et plein de pitié.

Pauvre fou ! me dit-il, je comprends bien ta plainte :
Que d'essais imprudents, d'erreurs et de faux pas !
Que de beaux jours perdus dans l'espoir et la crainte,
Pour chercher le bonheur où le bonheur n'est pas !

Il existe, pourtant, et si dans un autre âge
Tu ne l'as point trouvé, c'est ta faute, entends-tu ?
Mais le ciel te le doit, reprends force et courage,
Tu ne l'as pas encor cherché dans la vertu.

Ch. Laumier.

PROGRAMME

DES PRIX A DÉCERNER EN 1853.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1853, décernera les prix suivants :

Prix d'Histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre ou une Eglise de la Province*. Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Salins, Vesoul, les Maisons de Joux et de Montfaucon, les Abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît et Saint-Claude*, sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les Biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'Eloquence. — Médaille de 300 francs. — Eloge de *Boyvin*, président du parlement de Dole, auteur de l'histoire du siége de cette ville en 1636, l'un des hommes les plus distingués que la province de Franche-Comté ait produits, comme magistrat, comme écrivain et comme citoyen.

Prix de Poésie. — Médaille de 200 francs. — *La Loue et ses bords*.

Prix de Philosophie morale. — Médaille de 300 fr. — *De l'influence des fêtes et des divertissements publics sur les mœurs des populations*.

Les concurrents ne signeront point leurs Mémoires; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces mémoires seront adressés *francs de port au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le membre de l'Académie, remplissant par intérim les fonctions de secrétaire perpétuel,

Alex. GUENARD.

Le Vice-Président,

J.-B. PÉRENNÈS.

ÉLECTIONS.

Dans la séance du 5 août, l'Académie a nommé :

Académiciens honoraires.

M. le comte de Lezay-Marnésia, ancien préfet de Loir-et-Cher;

M. le général comte Préval, membre du Sénat ;

M. Perrin, avocat à Lons-le-Saunier.

A l'issue de la séance publique du 24 août, l'Académie, procédant au renouvellement de son bureau, a élu :

Président annuel,

M. Bourgon, président honoraire à la cour d'appel;

Vice-président,

M. Edouard Clerc, notaire.

ERRATUM.

C'est par erreur que M. Francis Vey a été désigné, à la page 13, comme ayant été couronné par l'Académie de Besançon. Ce jeune et brillant écrivain compte assez de titres littéraires, sans qu'il soit besoin de lui en prêter un auquel il n'a pas aspiré. Son nom doit être remplacé par celui de M. Gindre de Mancy.

[illegible]

TABLE DES MATIÈRES.

Besançon, imprimerie Dodivers et Ce, Grande-Rue, 42.



ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JANVIER 1853.

—

Président annuel,

M. BOURGON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

En m'honorant encore une fois du titre de président de cette compagnie, vous avez voulu me donner un témoignage d'estime au bout de ma carrière; vos suffrages, toujours si précieux pour moi, m'ont pénétré, dans cette circonstance, d'une nouvelle et profonde gratitude.

Mon honorable prédécesseur, M. Pérennès, dans deux discours justement applaudis, a tracé l'histoire de l'Académie, depuis son établissement, en 1752, jusqu'à notre époque.

Mon dessein n'est pas de revenir, après M. Pérennès, sur un sujet qu'il a traité d'une manière si complète ; mais il me semble qu'il ne serait pas sans intérêt, pour faire pendant à l'histoire de l'Académie, d'esquisser le tableau de la province, et de faire connaître quel y fut le mouvement des esprits et des idées dans la dernière moitié de ce XVIIIe siècle, beaucoup trop loué par les uns, trop décrié, peut-être, par les autres, et que le temps seul peut mettre à sa véritable place.

L'abbé Talbert a esquissé ce sujet dans son *Eloge de Louis XV*, prononcé devant cette Académie ; mais cet ouvrage est si peu connu, quoique imprimé, qu'il sera presque entièrement nouveau pour la plupart de ceux qui m'écoutent. Disons d'abord quelques mots de l'auteur.

François-Xavier Talbert, né à Besançon, en 1725, d'une famille distinguée de la robe, comptait parmi ses ancêtres d'illustres professeurs et de savants magistrats ; un de ses aïeux avait soutenu, à l'université de Dole, une thèse sur la mainmorte, regardée dans le temps comme un chef-d'œuvre, et qui eut plusieurs éditions, honneur rarement accordé à de tels écrits.

Son père, conseiller au parlement de Besançon, était en correspondance intime avec le président Bouhier, l'oracle des deux Bourgognes, comme érudit et comme jurisconsulte. L'illustre chancelier d'Aguesseau, dont il avait su mériter l'estime, lui faisait l'honneur de le consulter sur les questions les plus épineuses, et souvent adoptait son avis. Ce fut sous un tel père que le jeune Talbert fit ses études, dans lesquelles il se distin-

gua de manière à étonner ses maîtres. Destiné à l'état ecclésiastique, dès qu'il eut achevé son cours de théologie, il revint à ses auteurs favoris qu'il n'avait pu se résoudre à abandonner entièrement : c'était Homère dont la langue lui était aussi familière que la sienne propre ; c'étaient Virgile et Cicéron, et parmi les modernes les chefs-d'œuvre du grand siècle qui finissait, et dont brillaient encore quelques rayons. Il sortait à peine des bancs, qu'on voulut l'entendre prêcher, et les succès qu'il obtint dans la chaire lui en firent ambitionner d'autres. L'Académie de Dijon, après avoir couronné l'éloquente diatribe de Rousseau, contre les sciences et les lettres, avait mis au concours une question bien autrement importante, puisque, cette fois, il s'agissait de remonter aux fondements de la société : elle proposait d'examiner l'origine de l'inégalité parmi les hommes. La réponse à cette question, tout au moins oiseuse, était bien simple : l'inégalité n'est point une affaire de convention ; elle est le résultat nécessaire de l'inégalité des individus. Comment les plus braves, les plus intelligents, les plus laborieux ne l'emporteraient-ils pas sur les faibles, les lâches, les paresseux et les idiots ? La société a pour but de corriger ces inégalités naturelles, en protégeant les faibles contre les forts, les ignorants contre ceux qui seraient tentés d'abuser de leur propre savoir et de leur intelligence.

L'abbé Talbert descendit dans la lice, où il trouva pour concurrent ce même Rousseau, avec son éloquence irrésistible, sa logique pressante et ses paradoxes, que les gens du monde accueillaient alors avec enthousiasme,

sans en comprendre les dangers. L'Académie recula cette fois devant l'idée de couronner le brillant sophiste qui préludait au bouleversement de la société tout entière, en attaquant la propriété, fruit du travail, de l'ordre et de l'économie, et qui sérieusement engageait les hommes à retourner habiter les forêts.

L'abbé Talbert eut le prix; mais son discours, écrit avec sagesse, dicté par la raison et l'expérience, fut à peine remarqué du public, tandis qu'on prodigua aux déclamations incendiaires de Rousseau, des applaudissements qui l'encouragèrent, sans doute, à suivre la route qu'il s'était tracée d'avance, et au bout de laquelle il voyait la rénommée, unique but de ses travaux littéraires, malgré sa menteuse devise : *Vitam impendere vero.*

A peu près à cette époque, les Académies, sentant le danger de mettre au concours des questions qui pouvaient soulever des orages, y subtituèrent les éloges des grands hommes; cette nouvelle carrière, où M. Talbert ne tarda pas à entrer, lui fournit l'occasion de cueillir des palmes nombreuses : c'est ainsi qu'il fut successivement couronné à Bordeaux, pour l'éloge de *Montaigne;* à Toulouse, pour celui de *L'Hospital;* à Rouen, pour celui du *Cardinal d'Amboise;* enfin, à Dijon, pour celui de *Bossuet,* dont il était l'un des plus sincères admirateurs. Dans l'intervalle que lui laissaient ces diverses compositions, il disputa plusieurs fois aussi le prix de poésie, et ses *Stances sur l'industrie,* couronnées par l'Académie de Pau, sont justement regardées comme un des meilleurs morceaux, dans le genre lyrique, qu'ait pro-

duits le XVIIIe siècle ; mais cette pièce lui valut mieux qu'un succès littéraire, puisqu'elle le fit connaître du pieux et savant évêque de Lescar, M. de Noë, qui, ne pouvant le décider à le suivre dans son diocèse, voulut au moins se l'attacher en quelque sorte, en lui conférant le titre de vicaire-général.

Vous êtes étonnés sans doute, Messieurs, que, avec des talents si distingués, l'abbé Talbert n'ait point eu de part aux faveurs qui d'ordinaire venaient à cette époque chercher le mérite jusque dans les provinces les plus éloignées. En voici la cause : M. de Boyne cumulait alors les fonctions vraiment incompatibles d'intendant et de premier président du parlement, en sorte que, dans certaines circonstances, il pouvait être juge et partie. Cet état de choses donna lieu à des discussions très-vives au sein du parlement, dont les membres n'étaient pas tous également dévoués au pouvoir ; ces discussions firent assez de bruit pour être connues du public, qui prit naturellement parti pour les magistrats indépendants ; de là vinrent des chansons, des épigrammes, et un poëme satirique très-piquant (1), dans lequel M. de Boyne lui-même et ses partisans n'étaient pas ménagés. M. Talbert, connu par ses bons mots et son talent pour la poésie, fut soupçonné d'être l'auteur de cet écrit clandestin, et une lettre de cachet, facile-

(1) Ce poëme, intitulé : *Langroguet aux enfers*, du nom d'un conseiller au parlement, grand partisan de M. de Boyne, est devenu très-rare, quoiqu'il ait eu deux éditions ; l'auteur de ce discours les possède toutes les deux dans son cabinet, dont il prépare le catalogue.

ment obtenue, l'envoya passer deux ans au séminaire de Viviers.

La punition, méritée ou non (ce n'est pas ce que j'examine), avait été sévère; mais, chose remarquable, M. Talbert n'en conserva pas la moindre rancune. Dans tous les ouvrages qu'il a publiés, depuis sa détention, on n'aperçoit pas la moindre trace de mauvaise humeur ; c'est toujours l'écrivain sage et respectueux, disant les vérités qu'il croit utiles, combattant les préjugés et les abus qu'il croit dangereux ; après la mort de Louis XV, s'il prend la plume, c'est pour faire l'éloge de ce monarque dont le ministre avait signé la lettre de cachet qui l'arrachait à sa famille et à ses amis pour l'envoyer en exil (1).

Je n'ignore pas ce qu'ont écrit contre ce prince une foule d'auteurs, moins guidés par l'amour de la vérité que par cet esprit de dénigrement qui paraît être inhérent à l'humanité, et qui certainement en est une des plus déplorables faiblesses; mais l'un des historiens distingués de ces derniers temps, M. Daunou, à qui l'on demandait quelle avait été l'époque la plus heureuse pour la France, répondit sans hésiter : *Le règne de Louis XV*. C'était aussi le sentiment de l'abbé Talbert.

(1) La révolution et le désir de suivre deux personnes de distinction qu'il aimait et dont il était chéri, décidèrent l'abbé Talbert à s'expatrier. Il mourut à Lemberg, en Gallicie, le 4 juin 1803. M. Philippon de la Madeleine, l'un des membres de cette Académie, et l'ami le plus intime de l'abbé Talbert, lui a consacré une notice intéressante dans le *Dictionnaire des poètes français*, qui fait partie de l'*Encyclopédie poétique*. Paris. 1805, in-18.

En effet, à la suite des longues guerres qui, en ajoutant à la gloire militaire de la France, avaient épuisé toutes ses ressources, que pouvait faire de mieux ce prince que de lui conserver une longue paix, qui lui permît de rétablir les finances délabrées? Les conséquences de cette paix furent immenses: l'agriculture, qui languissait faute de bras et de secours, prit bientôt de nouveaux développements, et le commerce ne tarda pas à se relever des pertes que lui avait causées la stagnation des manufactures et l'impossibilité de tenter de nouveaux débouchés dans les pays lointains; avec l'aisance qui reparaissait dans toutes les classes de la société, se ranima le goût des lettres, et surtout celui des sciences trop négligées dans le siècle précédent; des relations plus faciles et plus fréquentes s'établirent entre Paris et les provinces, et contribuèrent à faire naître dans celles-ci, avec le goût des lettres, cette politesse qui adoucit les mœurs, mais en amollissant les caractères.

Si l'on fait abstraction de la perte de ses franchises, il faut reconnaître que de toutes les provinces aucune peut-être ne gagna plus que la nôtre à cet heureux changement. Lorsqu'elle fut réunie à la France, sous Louis XIV, les guerres qu'elle avait eu à soutenir pendant plus de deux siècles, la famine, suite de la guerre, et les maladies contagieuses en avaient fait une sorte de désert; des villages entiers abandonnés, d'autres réduits à quelques habitants, présentaient le spectacle le plus affligeant; les villes mêmes n'étaient guère en meilleur état. Point de commerce ni d'industrie; les routes mal tracées, plus mal entretenues, n'offraient aucune sécurité aux

rares voyageurs qui se hasardaient à les parcourir, tel est en raccourci le tableau, trop vrai, que l'abbé Talbert présente de la Franche-Comté, à l'époque de la conquête.

Moins d'un siècle avait suffi pour rendre cette province florissante, et ce miracle était dû à la sagesse non moins qu'à l'habileté des administrateurs à qui la direction de ses affaires avait été confiée.

La paix, qui dirigeait les esprits vers la culture des sciences, permit au gouvernement de s'occuper aussi d'améliorer les diverses parties de la jurisprudence. Reprenant l'œuvre de ses prédécesseurs, d'Aguesseau conçut le projet de réformer les lois civiles et criminelles; il eut à ce sujet une correspondance active avec les magistrats les plus éclairés du royaume, et notamment avec plusieurs conseillers du parlement de Besançon; le résultat en fut les sages ordonnances connues sous le titre de *Code de Louis XV*.

A cette époque si rapprochée de nous, et que nous connaissons pourtant si mal, il fut aussi question de faire participer au gouvernement du pays, non le peuple, mais la partie éclairée de la nation, en rétablissant les assemblées provinciales; l'éloignement d'un ministre, M. de Machault, fit avorter ce projet, qui devait plus tard être repris. Le mal se fait vite, mais le bien ne s'opère que lentement, et par degrés. C'est pour avoir oublié cet axiome du bon sens, que des hommes d'ailleurs bien intentionnés, il faut le croire, ont fait échouer, par leur impatience du mieux, tant d'utiles desseins, et porté la perturbation dans l'état.

Nos pères avaient peut-être le défaut de mûrir trop longtemps leurs projets avant de les adopter; nous avons, au contraire, celui d'adopter prématurément tous les plans qui nous sont présentés. De là tant de ruineuses déceptions!

Il leur fallut bien des années avant de se prononcer sur le projet de jonction du Rhône au Rhin, au moyen d'un canal qui traverserait la Franche-Comté. Dès 1770, l'Académie de Besançon avait appelé l'attention sur ce projet, et vingt ans après le canal n'était encore exécuté que de Verdun à Dole; l'état des finances, la crainte de la concurrence des vins du midi et de l'augmentation du prix du combustible furent les causes de cette lenteur.

Mais ce que l'on n'osait pas essayer dans cette province, s'exécutait sur différents points de la France, et l'un des plus illustres membres de cette compagnie, M. d'Agay, intendant d'Amiens, attachait son nom à l'achèvement du canal de Picardie, dont il avait développé les avantages dans un mémoire qu'on pourrait encore utilement consulter.

Si le commerce reçut de puissants encouragements sous le règne de Louis XV, l'agriculture n'attira pas moins l'attention de ce monarque; toutefois, elle n'atteignit point alors au degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui, parce qu'en toutes choses, et spécialement en agriculture, le véritable progrès, fruit de l'expérience et du temps, marche avec lenteur; je n'en citerai qu'une preuve, c'est qu'en 1767, cette Académie signalait déjà comme désastreux le droit de vain parcours, et que,

malgré les efforts de l'administration, le vain parcours est bien loin encore d'être entièrement aboli.

En parcourant l'ouvrage de l'abbé Talbert, seul guide que j'aie voulu prendre pour retracer rapidement ce qui fut fait sous Louis XV, je vois que trois grands établissements signalent surtout son règne. C'est d'abord l'école militaire, qui a pu donner l'idée de l'école polytechnique; puis l'école des ponts et chaussées, à laquelle nous devons tant de beaux et utiles travaux; enfin l'école de chirurgie, qui a fait faire un si grand pas à cette branche importante de l'art de guérir.

Sous ce règne, les lettres et les sciences furent l'objet des plus éclatantes faveurs; il me suffirait, pour le prouver, d'en rappeler quelques-unes; mais je dois me borner à montrer que nos pères ne furent point étrangers au grand mouvement imprimé aux esprits par quelques hommes de génie, secondés par des ministres éclairés.

Si l'on réfléchit que la Franche-Comté n'était que depuis peu de temps réunie à la France; que les communications avec Paris, centre de l'instruction, étaient aussi rares qu'elles sont devenues communes; qu'enfin notre province, appauvrie par les guerres, réduite à ses seules ressources, n'offrait pas, comme aujourd'hui, aux jeunes talents les moyens de se développer, peut-être s'étonnera-t-on qu'elle ait pu produire alors, dans presque tous les genres, des sujets dont la réputation, franchissant nos étroites limites, a brillé d'un éclat plus ou moins vif au centre commun des lumières.

C'est dans les premières années du règne de Louis XV

que fut reçu, à l'Académie française, l'abbé d'Olivet, le premier Franc-Comtois qui ait eu l'honneur d'être admis dans cette illustre compagnie. Il n'est personne qui ne connaisse et ne relise sa *Prosodie* qui doit, a dit un grand écrivain, durer autant que la langue française; formant pour ainsi dire le lien qui unit deux beaux siècles littéraires, l'abbé d'Olivet eut l'avantage, peut-être unique, d'avoir vécu dans l'intimité de Boileau et de Rousseau le lyrique, et d'avoir compté au nombre de ses amis l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, et Voltaire qui se plaisait à le nommer son maître.

L'abbé d'Olivet ne fut pas le seul Franc-Comtois qui se fit alors une réputation, par des travaux sur la grammaire; c'est à M. Jault, d'Orgelet, professeur au collége de France, moins connu qu'il ne mériterait de l'être, que nous devons la meilleure édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française*.

Le *Dictionnaire celtique* de l'abbé Bullet, malgré quelques défauts inséparables de l'esprit de système, est et sera toujours estimé des savants qui s'occupent de recherches sur la langue.

Dans le même temps, l'abbé Bergier, dont la réputation comme théologien a fait oublier les services qu'il a rendus à la grammaire, publiait un ouvrage utile et curieux, dans lequel, remontant au berceau du genre humain, il essaie de retrouver la manière dont se sont formées les langues (1).

Vers la même époque, l'abbé Millot, qui depuis s'est fait un nom comme historien, alors professeur de rhé-

(1) Les *Eléments primitifs des langues*. Paris, 1764, in-12.

torique à Lyon, traduisait pour ses élèves les chefs-d'œuvre des orateurs grecs et latins, persuadé que de tels exemples sont plus utiles que les préceptes à former des hommes éloquents. Enfin, l'abbé Rose, de Quingey, publiait un *Traité élémentaire de morale*, qui fut couronné par l'Académie de Dijon.

La chaire évangélique était alors la seule carrière ouverte à l'orateur : nous comptons plusieurs de nos compatriotes qui s'y sont distingués ; nous nous bornerons à citer le Père de Menoux, confesseur de Stanislas-le-Bienfaisant, et qui fut moins le directeur que l'ami de son royal pénitent ; le Père Elisée, de Besançon, l'un des meilleurs prédicateurs du second ordre, et son neveu, le Père Césaire, qui n'eut pas moins de succès à Rome et à Naples qu'à Paris et à Versailles.

Un des meilleurs ouvrages de littérature qui ont paru à cette époque, est celui de l'abbé Joannet, de Dole, les *Eléments de poésie*, mis largement à contribution par ses successeurs, qui ne lui ont pas toujours rendu le tribut de reconnaissance qu'ils lui doivent, pour leurs fréquents emprunts.

Un autre de nos concitoyens s'essayait dans la carrière si périlleuse du théâtre ; Fenouillot de Falbaire faisait représenter le drame intitulé : *l'Honnête Criminel*, le seul de ses ouvrages resté au répertoire.

Enfin, M. Suard, qui depuis a rempli la place de secrétaire perpétuel de l'Académie française, avec tant de réputation, commençait à donner, dans de petits écrits avidement recherchés, des preuves de cet esprit fin et de ce goût pur et délicat qui le distinguent.

C'est dans ce temps qu'un ministre éclairé, M. Bertin, forma l'utile projet de réunir, à Paris, les pièces relatives à l'histoire de France ; un conseiller au parlement de Besançon, M. Courchetet d'Esnans, l'un de nos confrères, déjà connu par ses travaux historiques, fut envoyé dans les Pays-Bas pour en explorer les archives, et en extraire les mémoires, lettres confidentielles, en un mot toutes les pièces qu'il jugerait utiles au but que le ministre s'était proposé ; après quelques années, il en remporta quatre-vingts caisses, remplies des documents les plus précieux.

Dom Berthod, l'un de nos plus savants bénédictins, fut chargé un peu plus tard de compléter la tâche du baron d'Esnans, en explorant les archives de la Flandre et de l'Artois. Pendant ce temps, notre secrétaire perpétuel, M. Droz, s'occupait, avec D. Grappin, de transcrire les cartulaires des abbayes de Franche-Comté et de la Suisse catholique ; cent volumes in-folio furent expédiés par ces deux savants à la bibliothèque du roi, dont ils font encore une des richesses.

Cependant les Franc-Comtois ne négligaient pas les arts : Blavet, de Besançon, dont nous avons plusieurs actes d'opéra, était appelé à Berlin, par le grand Frédéric, pour jouer dans les concerts, et recevait de ce prince des preuves de sa munificence ; Perrin, d'Arbois, dont on voit plusieurs tableaux à Rome, était honoré du titre de peintre de Sa Sainteté ; Nonotte, fondateur des écoles de dessin de Lyon et de Rouen, était admis à l'école royale de peinture ; Monnot, d'Orchamps en Vennes, décorait de belles statues la chapelle des

Bourguignons, à Rome, et était chargé d'exécuter le tombeau d'Innocent XI, que l'on voit à Saint-Pierre; Breton, jeune alors, remportait le premier prix de sculpture, à la célèbre académie de Saint-Luc, tandis que Rosset, qui n'était jamais sorti de Saint-Claude, étonnait par la vérité et par la finesse de ses ivoires; Devosges, de Gray, établissait à ses frais, à Dijon, cette école de peinture d'où sont sortis tant d'artistes distingués; c'est aussi un Comtois, Attiret, de Dole, qui a exécuté en marbre les bustes des illustres Bourguignons qui décorent la salle des séances de l'Académie de Dijon; enfin c'est encore un de nos artistes, Monnier, de Besançon, qui a gravé la plupart des jetons et des médailles, dont la série forme l'histoire métallique de la Bourgogne.

Parmi les premiers architectes du règne de Louis XV, nous nous honorons de compter Briseux, de Baume-les-Dames, dont les ouvrages ont été reproduits par la gravure; et Nicole, à qui nous devons la belle église de Sainte-Madeleine, la rotonde du Refuge, et qui a construit à Soleure ce temple magnifique, l'un des ornements de la Suisse.

Les Franc-Comtois comptaient alors dans les sciences quelques représentants, qui, s'ils ont été surpassés depuis, n'en méritent pas moins un souvenir reconnaissant pour leurs nombreux et patriotiques efforts.

L'abbé Outhier, de Poligny, fut un des compagnons de Maupertuis, dans cette fameuse expédition au nord de l'Europe, qui avait pour but de déterminer la figure de la terre.

Peu de temps après, Pyrault, de Besançon, fut envoyé par le gouvernement en Asie, pour y recueillir les plantes qu'il pouvait être utile d'acclimater en France. Les esprits se portaient alors avec une sorte de passion vers l'étude des sciences physiques et naturelles ; l'abbé Lambert, de Dole, saisit cette occasion pour publier d'utiles compilations en ce genre ; Romé-de-Lisle, de Gray, contribua, par ses observations, aux progrès de la physique ; mais son premier titre est d'avoir, en appelant l'attention sur les cristaux, fourni au célèbre Hauy l'occasion de développer son génie.

Dans le même temps, Cornette, de Besançon, élève de Lassône, entrait à l'Académie des sciences, dans la classe de chimie, et par ses analyses découvrait les moyens que la nature emploie pour la formation du salpêtre.

D. Gentil, de Pesmes, jetait les fondements de la science œnologique, et fournissait d'avance à Chaptal d'utiles matériaux sur l'art de faire les vins.

L'abbé Blavet, fils du musicien, publiait de *nouveaux éléments d'agriculture*, et faisait le premier connaître en France le fameux ouvrage de Smith : *Sur la nature et les causes de la richesse des nations*.

L'abbé Coyer, nourri aussi des doctrines anglaises, préparait la réforme des abus en publiant, sous la protection du ministère, des feuilles légères dans lesquelles il signalait, avec les travers de l'époque, les améliorations qu'il était possible d'apporter dans l'assiette de l'impôt et dans la condition des classes ouvrières.

A ces noms il me serait facile d'en ajouter bien d'au-

tres ; et, parcourant les diverses branches des sciences, je pourrais, Messieurs, vous montrer que les Franc-Comtois ne sont restés étrangers à aucune ; mais j'en ai dit assez pour prouver que nos pères n'ont pas mérité le dédain avec lequel en parlent quelques-uns de ces hommes, aussi suffisants que légers, qui imaginent que le monde a commencé avec eux. Rendons plus de justice à ceux qui nous ont précédés ; c'est à leurs travaux, à leurs efforts que nous devons les avantages dont nous jouissons ; ils ont préparé la moisson que nous avons été appelés à recueillir.

En nous élançant dans l'avenir, dont les promesses ne doivent se réaliser qu'avec le temps et de nouvelles épreuves plus ou moins dangereuses, gardons le souvenir de nos ancêtres; ce sont eux qui nous ont ouvert la voie où nous marchons, et qu'à ce titre, leur mémoire nous soit toujours sacrée.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE S. E. LE CARDINAL DE ROHAN,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,

PAR M. L'ABBÉ GRIVET.

DEUXIÈME PARTIE. — Fragment d'un voyage en Suisse.

Messieurs,

Lorsque nous avons entrepris de faire l'éloge du cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, nous avons senti qu'il nous était impossible de le restreindre aux limites ordinaires d'un discours ; un charme indéfinissable d'ailleurs nous entraînait à lui donner l'étendue que comporte une vie, quand elle est celle d'un homme qui constamment a été un modèle accompli de toutes les vertus, l'honneur de la religion, la gloire de l'épiscopat, et une des plus belles illustrations de l'Eglise de France. Nous nous sommes donc ouvert ici devant vous, et sous vos auspices, une carrière que nous désirons parcourir jusqu'à la fin, sans nous obliger toutefois à

garder scrupuleusement les règles du genre historique, dans sa marche simple et générale. Notre travail se proposant un but pratique et utile, nous entrons nécessairement dans toutes les circonstances, dans tous les détails du sujet, en les accompagnant de ces réflexions qui s'appliquent à l'esprit et au cœur, et font revivre, non-seulement dans les pensées, mais encore dans les sentiments de chacun, des exemples dont le temps ne saurait affaiblir la valeur. Un tel motif, Messieurs, a suffi pour justifier auprès de vous cette forme que nous avons embrassée; elle est moins littéraire, si l'on veut, mais elle est plus instructive, et cet avantage lui servira d'excuse, s'il ne lui obtient pas la préférence. Nous en trouvons un autre encore dont nous avions besoin, celui de faire oublier nos imperfections et nos défauts, par la dignité du fond, par l'intérêt des faits et par la certitude du récit.

Il nous est permis d'assurer que nous avons très-bien connu le cardinal de Rohan, et par lui-même, et par sa famille, et par ses amis, et par beaucoup d'autres personnes qui, à différentes époques, ont eu des rapports avec lui. Pendant tout le temps de son épiscopat à Besançon, nous avons été un des témoins les plus rapprochés et les plus assidus de ses qualités et de ses œuvres. Nos premières années de sacerdoce se sont passées dans son intimité et dans les faveurs de son affection; là, nous avons pu voir de près et suivre sans interruption sa vie publique et privée; là, nous avons étudié ses sentiments, ainsi que les dispositions, les tendances secrètes qui révèlent l'homme tout entier, et, il nous est doux

de le redire, plus nous l'avons observé, plus nous l'avons approfondi, et plus notre admiration s'est exaltée au spectacle enchanteur et sous l'influence délicieuse d'une vertu si parfaite et si pure, d'une âme si expansive et si droite, d'un cœur si tendre et si généreux.

Quel est l'homme, d'un mérite commun, qui pourrait subir, sans rien perdre, la vue et le jugement de sa conduite intérieure jusque dans ses nuances les plus délicates et les plus imperceptibles? Celui dont nous racontons la vie ne présentait aucune ombre dans l'estime qui l'entourait et qui se répandait au dehors comme une auréole éclatante. Tout ce que l'on pouvait remarquer en lui n'exprimait jamais que l'accord le plus harmonieux de la grandeur avec la simplicité, de la noblesse avec la bienveillance, de l'élévation avec le dévouement.

Que l'on joigne à cette connaissance particulière que nous avons eue de cet excellent prélat, tous les papiers et manuscrits personnels dont, la veille de sa mort, il nous a laissé la propriété, et l'on conviendra sans peine, que nos sources sont pures et nos documents authentiques.

Dans une première partie que nous avons eu l'honneur de vous communiquer, Messieurs, et que vous avez accueillie avec cette bienveillance flatteuse que nous rappelons ici pour nous encourager, nous avons montré le cardinal de Rohan, alors prince de Léon, dans son enfance, recevant les principes d'une éducation chrétienne, au sein de sa famille. Comme nous l'avons dit, ses dignes parents lui donnèrent de hautes leçons ;

la plus puissante comme la plus belle était leur exemple. Il était chéri de sa mère, dont il avait su apprécier, malgré un extérieur imposant, l'aimable sensibilité : apprécier les qualités d'une telle mère, c'était déjà les partager. Il n'estimait pas moins ce que, dans son père, je ne craindrai pas d'appeler un charme, un charme, je le répète, qui faisait dire de lui, lorsqu'après le retour de Louis XVIII, il remplissait les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, que *tous ceux qu'il accueillait étaient gagnés au roi*. Nous avons représenté le prince de Léon dans sa jeunesse, ne cessant de donner des marques d'une piété douce et fervente. On l'a vu, par les extraits que nous avons déjà transcrits de son premier voyage en Suisse qu'il fit en 1806, à l'âge de 18 ans, en compagnie du duc Alexis de Noailles, son ami, on l'a vu se livrant à toutes les émotions que la foi inspire à l'aspect des grandes merveilles de la nature, au spectacle des mœurs simples et naïves des populations de l'Oberland. Il est bien d'autres particularités de ce voyage qu'il serait intéressant de reproduire; mais les bornes d'une lecture publique nous imposent des lois que nous devons respecter. Nous attachons cependant une importance réelle à ces détails, persuadé que rien ne peint mieux un homme que l'histoire qu'il nous a laissée de ses propres impressions, et qui est en même temps celle de ses sentiments et de ses habitudes. Suivons-le rapidement, en indiquant par manière d'analyse les réflexions qu'il attache à chacune de ses stations principales, et parmi celles-ci toutefois nous croyons devoir conserver, avec tout le récit qui s'y rapporte, l'ascen-

sion au mont Saint-Bernard, l'excursion à Goldaw, le pèlerinage à la Val-Sainte.

Le 23 août, il arrive à Annecy : « Là, dit-il, tout rappelle des souvenirs précieux, et il est impossible de voir de sang-froid le pays qu'habita saint François-de-Sales, ce saint qui, par sa douceur, son zèle, sa charité, convertit soixante-dix mille hérétiques, et a établi dans son diocèse un esprit de piété et de religion que cent quatre-vingts ans et les malheurs d'une révolution n'ont jamais pu altérer. » Puis il va vénérer ses reliques, ainsi que celles de sainte Chantal dont on célébrait la fête le lendemain.

Ecoutons-le maintenant raconter sa visite au Saint-Bernard.

« La journée du 28 août, dit-il, fut la plus agréable de mon voyage, quoique la plus pénible. Nous avions projeté de monter au Saint-Bernard; mais ayant appris la veille que le 28, jour de saint Augustin, était la fête des religieux de ce monastère hospitalier, nous voulûmes arriver assez tôt pour assister à une partie de leurs offices; nous partîmes donc avant quatre heures du matin pour commencer une ascension qui comprend neuf grandes lieues de pays; nous laissâmes à droite le chemin du Trient, et en marchant sur la gauche, nous entrâmes dans une vallée riche et pittoresque, arrosée par un torrent que grossit une infinité de ruisseaux provenant de plusieurs glaciers. Dans le fond de cette vallée, sur la droite, on découvre le mont Velan, tout couvert de neige; c'est après le Mont-Blanc, qui ne le sur-

passe que de très-peu, la plus haute montagne. Nous arrivâmes à midi au bourg Saint-Pierre, à trois lieues du Saint-Bernard, après nous être reposés deux heures à Orsières, petit village à moitié chemin. Nous fîmes encore près d'une lieue sans grande difficulté; mais les deux dernières qui nous restaient furent excessivement fatigantes; il nous fallut monter, ou plutôt gravir le roc presque à pic, dans des lieux sauvages où toute espèce de végétation est inconnue. Bientôt nous fûmes assaillis par un vent froid et piquant; nous prîmes courage et montâmes plus vite. Le premier objet qui se présenta à notre vue, et qui nous fit présumer que nous n'étions pas loin du monastère, fut une petite chapelle au haut de laquelle était posée une tête de mort. C'est là que les moines enterrent ceux que leurs soins n'ont pu sauver. Cet aspect lugubre ajoutait encore à l'horreur de cette solitude. A deux heures et demie, nous aperçûmes enfin l'hospice, bâti au milieu des rochers et entouré de neiges qui ne fondent jamais. Il n'y a pas au monde d'habitation plus élevée; elle est à 1,256 toises perpendiculaires. Le froid y est continuel, et habituellement on y est cinq jours de la semaine dans les nuages et au milieu de la neige, qui y tombe même dans le cœur de l'été. Derrière l'hospice, couronné d'aiguilles très-élancées, est un petit lac à l'extrémité duquel on voit encore les restes d'un temple de Jupiter, bâti par les Romains; l'on y a trouvé des médailles curieuses et intéressantes. Transis comme nous l'étions, nous allâmes directement nous chauffer à la cuisine, en demandant l'économe qui vint aussitôt, et, nous abordant avec un

visage ouvert et riant, nous proposa de passer au réfectoire où il nous fit servir une légère collation. Plusieurs moines vinrent nous voir; ils avaient l'air contents de trouver une occasion de plus d'exercer leur hospitalité. L'heure de vêpres étant sonnée, les moines disparurent pour se rendre à l'église; l'économe seul resta avec nous et répondit aux pressantes sollicitations que nous lui faisions de suivre les autres, que ses frères, en allant à l'office, s'acquittaient de leur devoir, que lui, en restant, s'acquittait du sien, et jusqu'à la fin de notre collation il causa avec nous d'une manière très-aimable, nous donnant des détails sur les moyens qu'ils employaient l'hiver pour découvrir les voyageurs égarés au milieu des neiges, et sur leur fondation, en 1133, par saint Bernard de Menthon. Le repas fini, accompagnés de l'économe, nous nous rendîmes à l'église, et en y entrant nous entendîmes avec bonheur un orgue dont les sons mélodieux se prolongeaient à travers ces grandes montagnes. Les religieux étaient au chœur ; l'abbé, la mitre sur la tête, la crosse à la main, assis sur son trône, officiait pontificalement. Tout contribuait à rendre imposant ce spectacle. Les religieux, revêtus du rochet et du camail rouge, semblaient former une assemblée de cardinaux. Rien, en même temps, n'était touchant comme de voir ces bons moines qui, pour rendre service, pour secourir leurs semblables, se dévouent à habiter le lieu le plus triste, le plus isolé du monde, que la rareté de l'air rend malsain et où il est difficile de vivre longtemps, de les voir, dis-je, assemblés dans leur église, avec pompe, pour chanter les louanges de

Dieu. Quelle chose admirable que de trouver au milieu des neiges et des glaces, une charité ardente qui, lorsqu'elle ne peut soulager les hommes en leur procurant les secours temporels, les aide d'une manière bien plus utile encore en ne cessant d'adresser au ciel, pour eux, de ferventes prières! Nous ne pûmes céder aux instances des moines qui voulaient absolument nous retenir à souper avec eux, et après être restés encore une heure, nous regagnâmes Saint-Pierre, qui est l'habitation la plus proche du monastère. »

De là, le prince de Léon passe par plusieurs sommets du Jura, et se rend, par Neuchâtel et Brientz, à Soleure, où il visite une chapelle d'ermitage, construite sur le modèle du Saint-Sépulcre. Bientôt il est à Arau, à Zurich. Ici il remarque des troupes de pèlerins qui reviennent de Notre-Dame-des-Ermites, en récitant en chœur le chapelet. *Ces réunions de catholiques, au milieu de leurs compatriotes d'une religion différente, lui paraissait rappeler d'une manière touchante les premiers temps du christianisme.* Après avoir vénéré lui-même, dans cette circonstance, cette Notre-Dame si renommée, il vient à Lucerne, et voici comme il continue son récit :

« Nous partîmes de Lucerne le lundi 22 septembre, et nous étant embarqués sur le lac, nous gagnâmes Kusnach, par le même chemin et avec un nouveau plaisir. Nous traversâmes le lac de Zug, et au bout d'une heure nous fûmes à Arth. A l'entrée de la vallée du même nom et au pied du Righi, nous étant bien assurés qu'il

n'y avait aucun danger, nous allâmes voir les effets de l'horrible accident arrivé, il y a quinze jours, par l'éboulement de la montagne de Rosborg. Nous traversâmes d'abord une plaine riche et fertile, puis, tout à coup, nous fûmes en face de cette montagne, coupée par le milieu, et de cette vallée couverte de terre, de rochers et de ruines. L'espace d'une lieue et demie du pays naguère le plus beau de la nature, est maintenant englouti sous plus de 300 pieds d'épaisseur de terre, avec quatre villages et 1,500 habitants! Rien n'est lugubre et horrible comme ce spectacle. Dès notre arrivée, nous trouvâmes un malheureux jeune homme qui, la désolation peinte sur le visage, demandait l'aumône sur les décombres qui ensevelissaient son père, sa mère et toute sa famille. Au moment de la catastrophe, une fumée noire s'éleva, une odeur infecte se répandit au loin; les rochers se brisaient avec fracas les uns contre les autres; en cinq minutes la plaine fut couverte, et l'impétuosité de l'avalanche fut telle, que cette masse de ruines, après avoir comblé la largeur de la vallée qui est d'environ une demi-lieue, s'éleva de l'autre côté à plus de 160 toises. Le lac de Lowertz, enflé par les terres qu'il reçut, monta à plus de 200 pieds au-dessus de son niveau, inonda tous ses alentours, et, se retirant aussitôt, diminua d'un tiers. La force de la projection des terres était si violente, qu'elles roulaient et transportaient les maisons à de grandes distances. On voit encore le clocher de Lowertz, mais il est entièrement retourné. Toutes les églises ont disparu, on ne sait où elles ont été entraînées. Il ne reste aucun vestige d'habita-

tion, si ce n'est des portes dispersées çà et là, des toits et des murs écrasés; des sapins immenses sont couchés par terre; des torrents, dont le cours est détourné, cherchent à se frayer un passage au milieu des débris. Nous vîmes un noyer transporté à plus d'un quart de lieue de l'endroit où il était planté. On rencontre de temps en temps des amas d'eau, restes de l'inondation, et ce qu'il y eut de plus affreux, c'est que cette inondation, délayant des terres sans consistance, ôta toute espèce de moyen d'approcher pour porter secours; un homme qui a osé en courir les risques a été englouti aussitôt. A Lowerts seulement, on a pu exécuter quelques fouilles; elles n'ont fait découvrir que dix-huit cadavres et les vases sacrés de l'église.

» Les habitants du pays nous dirent que, le matin du jour même de l'événement, des laboureurs étaient venus avertir les principaux du lieu, que l'on entendait un bruit très-fort et semblable à celui du tonnerre dans l'intérieur de la montagne; ceux-ci n'en tinrent pas compte. Le même avis leur fut donné une seconde fois; mais au moment où ils s'assemblaient pour tenir conseil, la montagne s'écroula et les engloutit sous ses ruines. On les vit, ces infortunés, chercher à fuir, dès qu'ils aperçurent l'ébranlement, courir çà et là, puis enfin, voyant leur perte inévitable se jeter à genoux, les bras étendus vers le ciel pour implorer la divine clémence, se disposant ainsi à recevoir le coup de la mort, et bientôt après disparaître! Des voyageurs bernois se trouvaient le même jour sur la route de l'un de ces villages. Le malheur voulut que plusieurs d'entre eux

eussent la pensée de devancer leurs compagnons. Au moment où ceux-ci les regardaient entrer dans le village, ils les virent tout à coup enveloppés dans le désastre général ; de ce nombre était Mme de Diesbach, née Vattenville, qui périt aux yeux mêmes de son mari. Le curé de Lowertz fut le seul qui eut la possibilité de se sauver sur la montagne voisine. Quels sentiments d'horreur et de respect nous éprouvâmes, en foulant aux pieds une terre devenue le tombeau de tant de malheureux ! Ce qui ajoutait encore à ces tristes émotions, c'étaient les corbeaux qui volaient, et qui cherchaient leur pâture dans ces lieux désolés. Nous tombâmes à genoux pour réciter une prière sur ces morts, et conjurer le Seigneur de leur accorder le repos et la paix des saints....

» Une jeune fille, servante à Beissingen, ayant remarqué l'ébranlement de la montagne, avait déjà trouvé moyen de s'éloigner du danger. Tout à coup elle se ressouvient de l'enfant qui lui est confié, elle retourne et le prend déjà dans ses bras, lorsque les décombres atteignent la maison et l'emportent à une distance énorme du lieu qu'elle occupait. Que l'on s'imagine l'impression qu'a dû faire sur cette pauvre fille, ce passage subit de la lumière aux ténèbres les plus épaisses ; et ces craquements continuels d'une maison entraînée avec une violence inconcevable, et cette nuit tout entière passée dans la persuasion qu'on était à la fin du monde. Pour surcroît de terreur et d'angoisses, elle entendait la voix de sa maîtresse, sans pouvoir faire un pas vers elle ; elle l'entendait assez distinctement pour

pouvoir prier avec elle, mais elle avait, en même temps, la douleur de s'apercevoir que cette voix s'affaiblissait de moments en moments, jusqu'à ce qu'enfin elle entendit son dernier soupir. Le lendemain, elle apprend, par le son des cloches du voisinage, que la terre est encore habitée, mais c'est pour faire un adieu plus cruel à tout ce qui lui est cher, puisqu'elle n'a aucune espérance d'être secourue. Elle entend cependant marcher au-dessus de sa tête ; elle appelle, personne ne répond. Désespérée, elle essaie de se remuer et d'agir pour se frayer un passage. Des gens qui passaient par là aperçoivent un pied, écartent les terres avec précaution, et bientôt voyant cette malheureuse serrée au milieu des débris et des ruines, ils l'en retirent faible, étourdie, couverte de contusions, et, entendant des cris plaintifs, ils vont au secours de l'enfant qui vivait encore, mais qui avait la cuisse et le bras cassés. Il était sept heures du matin; ces infortunées créatures étaient dans cette position depuis la veille, cinq heures du soir. On les transporta dans un chalet voisin. Je vis avec le plus vif intérêt la bonne et excellente servante, auprès de la charmante petite fille qu'elle avait sauvée, et qui, malgré ses souffrances horribles, conservait un visage doux et gracieux.

» Nous nous embarquâmes sur le lac de Lowertz encore tout couvert de débris de maisons et d'arbres flottants. La nature riante et agréable qui entoure ce théâtre de désolation, forme un contraste frappant. Tout, dans ces lieux, inspire de sérieuses et profondes réflexions. »

Notre voyageur part maintenant pour Brientz, où il arrive le dimanche 28 septembre, après avoir entendu la messe à Langern. Le 1er octobre, il est à Thun. « Là, dit-il, il est témoin d'une cérémonie intéressante et qui rappelle les premiers temps de la Suisse. Les jeunes gens qui avaient gagné le prix au tir, faisaient une espèce de procession au son d'une musique guerrière. Tous étaient en habit militaire, avec la tunique, la cuirasse et le casque des anciens Suisses. Un d'entre eux, l'arbalète à la main, portait le costume de Guillaume-Tell. Il était précédé par un enfant ayant une pomme sur la tête et tenant un livre à la main. Ces usages, ajoute le narrateur, ces usages d'une nation qui conserve ainsi ses lois primitives et son antique caractère, produisent une illusion complète et infiniment agréable. »

Il passe le 2 et le 3 octobre à Berne dont il fait la description. Il va dans un village des environs, à Indlebane, voir le tombeau de Mme de Languars, jeune femme morte en couches. « Elle est représentée, dit-il, au moment du jugement dernier, soulevant la pierre qui vient de se briser, et tenant son enfant par la main : idée sublime, mais dont l'exécution, quoique très-belle, ne répond pas à la hauteur du sujet. »

Le 4 octobre, le prince de Léon, en se rendant de Berne à Fribourg, s'arrête à une lieue de cette dernière ville pour visiter l'ermitage de Sainte-Madeleine. « Cet ermitage, dit-il, composé d'une église et de plusieurs pièces assez grandes, fut taillé dans le roc par

deux ermites. Il ne présente rien de remarquable par lui-même, si ce n'est l'immense travail entrepris et exécuté par ces deux hommes. » A Fribourg, il admire la position pittoresque de la ville, ses églises belles et nombreuses, et surtout la piété de ses habitants dans l'observation du dimanche et les autres préceptes de la religion.

Le lundi 5 octobre, il part de Fribourg pour se rendre, en passant par Bulle, au couvent de la Trappe de la Val-Sainte. Pendant le temps que le frère portier le laisse au parloir, pour aller avertir le prieur, il remarque les sentences qui tapissent les murs de cette pièce simple et sans meubles, et il en transcrit quelques-unes. « Je fus surtout touché, dit-il, de celles-ci, qui sont si bien appliquées à ces bons religieux : *Ne craignez pas, mon fils ; nous menons, à la vérité, une vie pauvre ici-bas, mais de grands biens nous sont réservés dans l'éternité, si nous servons Dieu... Heureux celui qui passe ici ses jours tranquillement, et qui y finit saintement sa carrière !* D'autres sont effrayantes, comme celles-ci : *Si l'on vous redemandait cette nuit votre âme ?.. Il n'y a pas de lendemain pour le chrétien.* »

Il entre ensuite dans beaucoup de détails sur la règle de la maison et sur le genre de vie des religieux ; nous croyons qu'il est intéressant d'en indiquer ici quelques-uns avec les réflexions qui les accompagnent. « Ces saints moines, dit-il après avoir parlé de leur nourriture grossière, et des pauvres planches qui leur servent de

lit, ces saints moines observent un silence perpétuel, et ne se connaissent pas même entre eux. En entrant à la Trappe, ils renoncent à tout ce qu'ils ont de plus cher, à leur famille, à leurs amis et à tout ce qu'ils possèdent. Il leur est instamment recommandé, s'ils venaient à voir dans le monastère quelques voyageurs de leurs parents, de n'avoir pas l'air de les reconnaître et de les traiter comme des étrangers, parce qu'étant détachés du monde, ils sont détachés de tout ce qui tient au monde, et le peu qu'ils apprennent de ce qui s'y passe, est cent fois plus cruel que l'ignorance où ils en sont. Lorsque le père, la mère, ou quelque autre proche parent d'un des religieux est mort, l'abbé le recommande aux prières de tous, sans le nommer. Ainsi, toutes les fois qu'ils entendent une pareille annonce, chacun peut pleurer un des siens!

» Comme le père hôtelier nous engageait à rester et à passer la nuit au monastère, je lui répondis, qu'ayant beaucoup d'affaires, nous étions obligés de retourner de suite en France. A l'heure de la mort, me dit-il d'un air calme et souriant, vous aurez bien d'autres affaires encore, et pourtant il faudra les laisser!

» Nous remarquâmes que parmi les pères trappistes, qui sont au nombre de quarante, il y en avait plusieurs assez jeunes et beaucoup de Français. Ils étaient en grand nombre avant la révolution. L'abbé, M. de l'Etranges, prévoyant les horreurs qui devaient bientôt avoir lieu, quitta la France avec ses moines, et après avoir erré quelque temps, vint s'établir en Suisse. Chassés par l'invasion, ils se réfugièrent, à la suite de

Mme la princesse de Condé, en Russie, où un asile leur était offert. Expulsés bientôt après, ils revinrent en Suisse, dans une partie du canton de Fribourg, appelée la Val-Sainte, où ils sont depuis six ans. Ils y mènent une vie tranquille, et l'hôtelier nous dit qu'ils étaient très-heureux. Nous eûmes lieu de juger de la rapidité avec laquelle le temps passe chez eux, en lui parlant d'une personne venue à la Trappe, il y a deux ans et demi, et qu'il croyait y être venue il y a un an. Nous prîmes congé du bon père, qui nous reconduisit jusqu'à la porte ; et là se prosternant, il resta à genoux jusqu'à ce qu'il nous eût perdus de vue. Nous nous éloignâmes, l'esprit plein de réflexions. Lorsqu'on vient de voir des hommes qui, de leur volonté, font de si grands sacrifices et se dévouent à une vie aussi dure pour gagner le ciel, comment, pour atteindre le même but, peut-on se refuser aux sacrifices bien petits, en comparaison, que la religion demande de nous ?... »

Messieurs, nous terminons ici les extraits de ce voyage que le prince de Léon fit en 1806. Ils prouvent, de la manière la plus sensible, que sa première jeunesse était déjà fortement empreinte de ces sentiments religieux dont les développements successifs ont marqué les différentes phases de sa vie. Quelles couleurs plus vives encore nous aurions ajoutées à son portrait, s'il nous eût été permis de vous communiquer aussi la relation du pèlerinage au mémorable sanctuaire d'Einsiedeln, qu'il exécuta quatre ans plus tard, et qui laissa dans son cœur des souvenirs qu'il aima toujours !... Mais

enfin d'après ce que nous avons rapporté, on voit avec un plaisir mêlé d'admiration, qu'à l'âge de dix-huit ans, son âme candide et tendre se tournait sans effort vers les choses de Dieu, et que la douce piété y croissait comme une plante céleste, destinée à produire, au milieu du monde le plus brillant, comme dans les plus hautes dignités de l'Eglise, et les fleurs les plus suaves et les fruits les plus précieux.

NOTICE

SUR LES WHIGS ET LES TORYS,

PAR M. BÉCHET.

Souvent on parle des *whigs* et des *torys*, sans pouvoir se rendre compte d'une manière précise du sens que l'on doit attacher à ces dénomination. « Ces noms » de *whigs* et de *torys*, dit Rapin-Thoiras (1), portent » dans l'esprit certaines idées confuses, que peu de gens » sont en état de bien démêler ; ce ne sont pas les » étrangers seuls qui ont cette confusion d'idées : les » Anglais mêmes n'en sont pas exempts. »

Si l'historien d'Angleterre parlait ainsi des Anglais, combien cette confusion n'existe-t-elle pas davantage, aujourd'hui, chez nous, où le néologisme fait tous les jours tant de progrès?

Essayons de rechercher, d'une manière succincte, quelle est l'origine de ces sectes et de leurs dénominations ; quelles ont été leurs opinions politiques et religieuses ; quel rôle elles ont joué dans les différents drames qui se sont succédé, depuis près de trois siècles, chez nos voisins d'outre-mer. Pour être mieux compris, rappelons d'abord quelques faits :

(1) *Histoire d'Angleterre*, t. XI, p. 75.

Il paraît certain que, dès l'établissement des Saxons en Angleterre, le gouvernement de ce pays fut mixte, c'est-à-dire que les prérogatives du souverain, des grands et du peuple y étaient tellement tempérées, les unes par les autres, qu'elles se prêtaient un mutuel appui.

Cette espèce de gouvernement avait été apportée par les nations du Nord, lorsqu'elles s'établirent sur les ruines de l'empire romain ; ainsi, les Anglo-Saxons avaient leur représentation nationale ou leur *parlement*, comme les Francs eurent leur champ-de-mai, les Espagnes leurs cortès, et l'empire ses diètes fédérales.

Vers le milieu du onzième siècle, après la conquête des Normands, la forme du gouvernement changea. Guillaume-le-Bâtard, tout en conservant l'ombre d'un parlement, établit en réalité un gouvernement despotique et absolu. Les familles bretonnes, normandes et françaises, qui avaient suivi le conquérant et accepté de lui les terres des anciens habitants, semblaient faire gloire de ne dépendre que du roi. Leur intérêt voulait qu'elles appuyassent cette puissance qui avait fait leur fortune. Mais bientôt ces nouveaux Anglais craignirent que le pouvoir qui les avait enrichis, ne pût aussi les dépouiller avec la même facilité ; et, dès lors, tous leurs efforts durent tendre à rétablir le gouvernement tel qu'il avait existé sous les rois saxons.

Guillaume-le-Roux, qui avait succédé à son père, fit à cet égard de vaines promesses. Elles furent plus tard renouvelées par Henri Ier, par Etienne, par Henri II et par Richard Ier, *Cœur-de-Lion*, mais toujours inutilement.

On sait que c'est sous le règne de *Jean-sans-Terre*, frère et successeur de Richard, que fut octroyée, en 1215, la fameuse charte des libertés, connue sous le nom de *grande charte*.

Après bien des années de lutte entre les rois et les barons, le gouvernement constitutionnel semblait solidement établi, lorsqu'au commencement du XVII[e] siècle, Jacques I[er], successeur d'Elisabeth, tenta de rétablir le pouvoir absolu, ou du moins d'annihiler les anciennes prérogatives du parlement.

C'était par les funestes conseils du duc de Buckingham, son favori, que Jacques commençait à s'engager dans cette voie fatale, lorsqu'il fut surpris par la mort.

L'infortuné Charles I[er], son fils et son successeur, fit les mêmes tentatives, toujours par les conseils du même favori, qu'on peut, à juste titre, regarder comme le premier auteur des troubles qui ont si longtemps agité l'Angleterre.

Ce seigneur ayant été assassiné, Charles ne laissa pas de suivre son dessein. Il fut vivement secondé par deux hommes qui le poussèrent dans l'abîme, Guillaume Lawd, archevêque de Cantorbéry, et Thomas Wentworth, comte de Strafford. Tous deux payèrent de leur tête la violence de leurs opinions.

Aux dissentions politiques vint bientôt se mêler la querelle religieuse, qui avait éclaté entre les Anglais et les Ecossais. Le parlement voulut mettre ceux-ci dans ses intérêts, en faisant de l'Eglise anglicane une Eglise presbytérienne. — La plupart des Anglais, accoutumés

à voir l'Eglise sous la direction des évêques, ne purent souffrir l'idée de ce changement, sans se livrer à de violents murmures ; ils se déclarèrent pour le roi, et les Ecossais pour le parlement.

C'est de cette époque que date la naissance des deux sectes qui font le sujet de cette notice.

Les partisans du roi furent d'abord appelés *cavaliers*, parce qu'ils tenaient, pour la plupart, à l'ordre des chevaliers. Les suppôts du parlement furent appelés *têtes-rondes*, à cause de la manière dont ils se coiffaient.

Plus tard, on donna le nom de *whigs* aux têtes-rondes, et les cavaliers reçurent celui de *torys*. Voici l'origine de ces dénominations :

On désignait alors sous le nom de *torys* certains brigands d'Irlande, réfugiés dans les îles formées au milieu des vastes marais si fréquents dans ces contrées. Et comme les ennemis du roi l'accusaient hautement de favoriser la rébellion qui venait d'éclater parmi les Irlandais, ils donnèrent à ses partisans le nom de *torys*.

Ceux-ci, pour rendre la pareille à leurs ennemis, alors étroitement liés avec les Ecossais, sous le rapport religieux, les appelèrent *whigs*, ce qui signifie en Ecosse une espèce de bandits ou gens sans aveu (1).

Les catholiques anglais, connus sous le nom de *papistes*, se joignirent dès le principe au parti du roi, qui était loin de leur être aussi opposé que celui du parlement, et demeurèrent dès lors constamment unis aux *torys*.

(1) On les appelait ainsi parce qu'ils faisaient habituellement usage du *wheys*, mot anglais qui signifie ce que nous appelons petit-lait.

Il est facile d'induire de ce qui précède, que chacune de ces sectes avait deux objets distincts : la politique et la religion.

« Ce mélange, dit l'historien anglais (1), de deux » vues différentes dans un même parti, a duré jusqu'à » présent, et n'est pas une des moindres causes de la » confusion d'idées que font naître les dénominations de » *whigs* et de *torys.* »

Cherchons donc à nous fixer.

En général les *torys* sont les partisans prononcés du roi contre le parlement, et aussi de l'Eglise anglicane contre le *presbytérianisme.* Ils se divisent donc en *torys politiques* ou d'*Etat*, et *torys ecclésiastiques* ou d'*Eglise.* Chacune de ces branches se subdivise en *torys outrés* et *torys modérés.*

Les torys outrés voudraient que le souverain fût absolu, et que sa seule volonté tînt lieu de loi. En religion, ils n'admettent que la secte anglicane. Ce sont eux qui ont fait rendre ces trop fameuses lois de *conformité* dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Les torys modérés ne souffrent pas que le roi perde aucune de ses prérogatives, mais ils ne vont pas, comme les premiers, jusqu'à lui sacrifier celles du peuple. Ce sont là, dit Rapin-Thoiras, les *véritables Anglais,* qui ont à cœur le bien de leur patrie, et qui veulent maintenir la constitution comme elle leur a été léguée par leurs ancêtres.

Sous le rapport religieux, les torys modérés sont ceux

(1) Tome xi, page 80.

roient pouvoir user de quelque condescendance en-
· presbytériens, sans jamais abandonner les for-
Église anglicane.

s divisions s'appliquent aux *whigs*. Ils sont
ifs du parlement, et en même temps de
érienne. Aussi appelle-t-on *presbytériens*
l'Eglise; ils se divisent en presbytériens rigi-
onnus sous le nom de *puritains*, et en presbyté-
iens mitigés ou tolérants.

Cette division bien prononcée des hommes politiques et religieux des trois royaumes, donna d'abord quelque espérance à Charles I[er]. Ce fut alors qu'il soutint contre le parlement cette guerre malheureuse, dont le terme devait être un échafaud.

Sous Cromwell, les torys se virent dans un abaissement extrême. Après sa mort, ils firent de sérieuses réflexions, et pensèrent enfin que la modération pouvait seule les sauver. Ils se réunirent, marchèrent sous la conduite des plus modérés, et aidés de la prudence de Monck, ils replacèrent Charles II sur le trône de ses pères.

Mais la prospérité fit bientôt déserter ces voies sages et prudentes. Le duc d'Yorck, frère du roi et héritier présomptif de la couronne, se mit à la tête des torys de toutes les nuances, et peu à peu les entraîna dans des excès qui devaient nécessairement amener la perte de son parti.

Telles furent les circonstances dans lesquelles on présenta au parlement les fameux *bills* connus sous le nom de *test* et de *conformité*, actes dirigés soit contre

Il est facile d'induire de ce qui précède, que chacune de ces sectes avait deux objets distincts : la politique et la religion.

« Ce mélange, dit l'historien anglais (1), de deux » vues différentes dans un même parti, a duré jusqu'à » présent, et n'est pas une des moindres causes de la » confusion d'idées que font naître les dénominations de » *whigs* et de *torys*. »

Cherchons donc à nous fixer.

En général les *torys* sont les partisans prononcés du roi contre le parlement, et aussi de l'Eglise anglicane contre le *presbytérianisme*. Ils se divisent donc en *torys politiques* ou d'*Etat*, et *torys ecclésiastiques* ou d'*Eglise*. Chacune de ces branches se subdivise en *torys outrés* et *torys modérés*.

Les torys outrés voudraient que le souverain fût absolu, et que sa seule volonté tînt lieu de loi. En religion, ils n'admettent que la secte anglicane. Ce sont eux qui ont fait rendre ces trop fameuses lois de *conformité* dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Les torys modérés ne souffrent pas que le roi perde aucune de ses prérogatives, mais ils ne vont pas, comme les premiers, jusqu'à lui sacrifier celles du peuple. Ce sont là, dit Rapin-Thoiras, les *véritables Anglais,* qui ont à cœur le bien de leur patrie, et qui veulent maintenir la constitution comme elle leur a été léguée par leurs ancêtres.

Sous le rapport religieux, les torys modérés sont ceux

(1) Tome XI, page 80.

qui croient pouvoir user de quelque condescendance envers les presbytériens, sans jamais abandonner les formes de l'Eglise anglicane.

Les mêmes divisions s'appliquent aux *whigs*. Ils sont partisans exclusifs du parlement, et en même temps de l'Eglise presbytérienne. Aussi appelle-t-on *presbytériens* les whigs d'Eglise; ils se divisent en presbytériens rigides, connus sous le nom de *puritains*, et en presbytériens mitigés ou tolérants.

Cette division bien prononcée des hommes politiques et religieux des trois royaumes, donna d'abord quelque espérance à Charles Ier. Ce fut alors qu'il soutint contre le parlement cette guerre malheureuse, dont le terme devait être un échafaud.

Sous Cromwell, les torys se virent dans un abaissement extrême. Après sa mort, ils firent de sérieuses réflexions, et pensèrent enfin que la modération pouvait seule les sauver. Ils se réunirent, marchèrent sous la conduite des plus modérés, et aidés de la prudence de Monck, ils replacèrent Charles II sur le trône de ses pères.

Mais la prospérité fit bientôt déserter ces voies sages et prudentes. Le duc d'Yorck, frère du roi et héritier présomptif de la couronne, se mit à la tête des torys de toutes les nuances, et peu à peu les entraîna dans des excès qui devaient nécessairement amener la perte de son parti.

Telles furent les circonstances dans lesquelles on présenta au parlement les fameux *bills* connus sous le nom de *test* et de *conformité*, actes dirigés soit contre

les presbytériens dont ils prohibaient les assemblées ou *conventicules*, soit surtout contre les catholiques.

D'après l'acte de *conformité*, celui qui voulait être reçu à un emploi public quelconque, devait produire une attestation constatant qu'il avait communié dans une église épiscopale, en un mot, qu'il s'était *conformé* au rit de l'Eglise anglicane.

De là les *conformistes* et les *non conformistes*. On ne croira jamais combien on a abusé de cette dernière dénomination pour accabler les catholiques, que l'on affectait de confondre avec les sectes appelées alors réfractaires.

Ecoutons comment s'explique, à cet égard, W. Blacketone (1) dans son Commentaire sur les lois anglaises :

« Pour mieux affermir l'Eglise établie contre les » dangers que peuvent lui faire courir les *non confor-* » *mistes* de toutes les dénominations, *turcs*, *juifs*, » *catholiques-romains*, et *sectaires*, on a érigé deux » sortes de boulevards : ce sont les actes de *corporation* » et du *test*.

» D'après le premier, nul ne peut être légalement élu » pour un emploi ou office, relatif à l'administration » d'une cité ou corporation quelconque, à moins que, » dans les douze mois précèdents, il n'ait reçu le sacre- » ment de la sainte cène, conformément au rit de l'E- » glise anglicane, et, de plus, il lui est enjoint de prêter » serment *d'allégeance* et de *suprématie*, en même

(1) Tome v, p. 282, traduction de Chompré.

» temps que celui de son office. A défaut de l'une de » ces conditions, son élection est nulle.

» L'acte du *test* oblige tous les officiers civils ou » militaires à prêter leur serment, et faire leur déclara- » tion contre la *transsubstantiation* en l'une des cours » royales de Westminster ou aux *quarter sessions*, dans » les six mois à compter de leur admission, sous peine » de 500 liv. d'amende, et d'être déclarés inhabiles à » posséder leur office. »

N'est-il pas évident, pour tout homme impartial, que, sous le prétexte d'attaquer les *non conformistes*, c'est uniquement contre les catholiques qu'étaient dirigés de semblables actes? Qu'importe, en effet, aux juifs, aux turcs, aux sectaires, de repousser le dogme de la *transsubstantiation?* Les catholiques seuls pouvaient et devaient s'y refuser.

Si le texte du serment laissait quelque doute à cet égard, on pourrait consulter les lois anglaises rapportées par le même commentateur. Il en résulte la preuve positive, que la persécution des catholiques était le but principal du parlement.

Vainement, le commentateur anglais cherche-t-il des motifs d'excuse à cette excessive sévérité, soit dans les machinations des jésuites sous le règne d'Elisabeth, soit dans la hardiesse des catholiques en faveur de la reine d'Ecosse, soit dans la conspiration des poudres sous Jacques I[er], soit enfin dans la perspective d'un prétendant *papiste*.

Aucune de ces circonstances, plus ou moins sérieuses, ne saurait justifier ces lois, témoignage éternel

d'intolérance et de fanatisme, et que l'illustre auteur de l'*Esprit des lois* (1) flétrit d'une manière si éclatante, lorsqu'il dit que, « si elles ne sont pas sangui-» naires, elles font du moins tout le mal que l'on peut » faire de sang-froid. »

Au reste, si, dans le parti anglican les lois étaient vexatoires et sévères à l'excès, de la part des presbytériens, les actes répondaient à ces lois par leur férocité.

Un auteur, que nous placerons au premier rang, comme peintre de mœurs, décrit ainsi une assemblée de whigs, ou *conventicule* (2) :

« Deux cents personnes, environ, étaient réunies dans » une vaste salle garnie de bancs, et paraissaient s'oc-» cuper de l'exercice d'un culte. Toutes étaient du sexe » masculin, et bien armées de piques et de mousquets. » La plupart avaient l'air de soldats vétérans, qui ont » passé le milieu de la vie, mais qui semblent conserver » assez de force pour suppléer à l'agilité de la jeunesse. » Ils étaient debout ou assis dans différentes attitudes, » qui toutes dénotaient une attention profonde, et ap-» puyés sur leurs piques ou leurs mousquets, ils tenaient » leurs yeux constamment fixés sur le prédicateur, qui » termina une violente déclamation, en déployant du » haut de la chaire une bannière où l'on voyait un lion » avec cette devise : *Vicit leo ex tribu Judæ*. C'est nous, » disait-il d'un ton inspiré, c'est nous qui sommes les » seuls véritables *whigs*. Des hommes charnels ont

(1) Liv. XIX, chap. 27.

(2) Walter-Scott, *les Puritains*, chap. 1er et 22. Pevelis-du-Pic, chap. 45.

» usurpé ce titre glorieux. Ils ne valent guère mieux » que ceux qui n'ont pas honte de prendre le nom » de *torys*, ces persécuteurs altérés de sang... Qu'ai-je » vu? Des cadavres, des chevaux blessés ; le tumulte » de la bataille, et des vêtements ensanglantés... Qu'ai-je » entendu? Une voix qui criait : Frappez! tuez! soyez » sans pitié! immolez jeunes gens et vieillards! la vierge, » l'enfant et la mère aux cheveux blancs! portez la » destruction dans la maison, et remplissez la cour de » cadavres! »

« C'est l'ordre d'en-haut! répétaient les assistants. Il » y a six jours qu'il n'a ni mangé ni parlé ; nous obéi- » rons à l'inspiration! »

Ainsi, d'un côté on ne trouve que fanatisme, cruauté, violence. — De l'autre, une législation *draconienne* qui semble provoquer à ces actes de férocité.

C'est sous l'empire de cette législation que le chef des torys, le duc d'Yorck, dont j'ai déjà parlé, monta sur le trône sous le nom de Jacques II. — Chacun sait de quelles promesses il berça d'abord ses sujets, et quelles en furent les conséquences. On conçoit facilement que la législation d'intolérance dont je viens d'esquisser quelques traits, ne pouvait convenir à un prince dont la secrète pensée était le rétablissement de la religion catholique, et qui d'ailleurs croyait, en flattant tour à tour tous les partis, pouvoir soutenir le trône chancelant que lui avait légué son frère.

Aussi le premier acte de sa royauté fut-il de déclarer que chacun pouvait librement professer sa religion. Lui-même ne fit plus mystère de celle qu'il avait embrassée.

— Dès le second dimanche qui suivit la mort de Charles II, il se montra publiquement à la messe, et fit ouvrir les portes de la chapelle, afin que personne ne pût en douter (1).

Il n'en fallait pas tant pour alarmer les vrais partisans de l'Eglise anglicane. Et c'est ici le premier exemple de l'union des whigs et des torys ; car, ainsi que le fait remarquer un illustre publiciste (2) : « Toutes les fois » que le sort général de la révolution religieuse était » compromis, toutes les fois qu'il s'agissait de lutter » contre l'ancienne Eglise, toutes les portions du parti » réformé se ralliaient et faisaient face à l'ennemi com» mun. »

Les torys s'unirent donc aux whigs, et de concert ils résolurent d'appeler le prince d'Orange pour les tirer du pas difficile et dangereux où ils étaient engagés.

Il est inutile de faire observer que les torys outrés, dont la plupart étaient catholiques, n'entrèrent point dans cette coalition, et conservèrent religieusement à Jacques II cette fidélité dont les restes ne sont pas encore éteints.

Après la fuite du roi Jacques, fuite à laquelle on est convenu de donner le nom d'abdication, Guillaume et Marie furent couronnés au même titre.

Mais, comme le dit le savant auteur que je viens de citer, l'union des whigs et des torys ne dura que pendant la crise, et le danger passé, la lutte intérieure recommença.

(1) Jonh Lingord, tom. xiv. p. 11.
(2) M. Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*, p. 372.

Aussi le premier soin du nouveau monarque fut-il de chercher à étouffer ces funestes semences de discorde entre les partis.

Les whigs avaient conçu de grandes espérances à l'avénement de Guillaume d'Orange dont les opinions presbytériennes étaient bien connues.

Il advint alors ce qui arrive presque toujours en pareil cas. Un prince sage et éclairé sacrifie ses opinions personnelles, même les plus chères, à celles du plus grand nombre. Loin donc de favoriser les presbytériens à l'exclusion de leurs adversaires, Guillaume confia les emplois publics à des hommes modérés dans les deux sectes.

Mais comme il n'était pas possible de contenter complétement les deux partis à la fois, il affecta de changer souvent de ministres, et essaya ainsi de satisfaire tour à tour les whigs et les torys ; ce que nous avons appelé plus tard système de bascule.

Au surplus, alors comme dans tous les temps, l'intérêt était souvent la mesure des opinions politiques. Aussi le roi Guillaume répétait-il à qui voulait l'entendre que, *s'il avait assez de bonnes charges à donner, il aurait bientôt mis d'accord les deux partis* (1).

Cette modération, si difficile en toute chose, mais surtout en politique, semblait devoir satisfaire les sectes rivales : et pourtant il n'en fut rien.

Les torys outrés regrettant toujours le roi Jacques, et espérant le replacer sur son trône, finirent par regarder Guillaume comme un ennemi.

(1) Rapin-Thoiras, tom. XI, p. 81.

Leurs machinations et leurs complots forcèrent bientôt ce monarque à chercher les moyens non-seulement de prévenir leurs mauvais desseins pendant sa vie, mais encore de rendre, après sa mort, leurs efforts inutiles.

C'est dans ces circonstances que, par un acte du parlement, la maison de Hanôvre fut appelée à la succession de la couronne d'Angleterre, *sans aucun égard*, est-il dit, *au droit que la naissance et la proximité du sang pourraient donner à quelque personne papiste que ce fût.* Cette révolution était donc religieuse tout autant que politique.

Peu de temps après cet acte mémorable, arriva la mort du roi Guillaume.

Anne, seconde fille de Jacques II, succéda à Guillaume d'Orange. Les historiens sont peu d'accord sur le mérite de cette princesse. Les uns (1) la représentent comme une grande reine, digne, à tous égards du trône où l'avait appelée sa naissance autant que la volonté nationale. D'autres (2), au contraire, nous la montrent comme une femme aussi opiniâtre que peu capable. Quoi qu'il en soit de son mérite personnel, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, il est certain que son règne fut le triomphe des torys outrés. Elevée dans leurs principes, cette reine avait confié en partie le soin de son gouvernement au comte de Rochester, son oncle, qui était alors le chef des torys les plus exagérés.

Cette tendance amena la seconde union des torys mo-

(1) L'abbé Millot, tom. III.
(2) Rapin-Thoirac, tom. XI, p. 83.

dérés avec les whigs, et dès lors ils n'ont plus fait pour ainsi dire qu'un seul parti.

On sait qu'à la reine Anne succéda Georges Ier, dont la descendance occupe encore aujourd'hui le trône d'Angleterre.

Sous les différents règnes qui se sont succédé depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'alliance des modérés s'est constamment maintenue, et c'est à peine si l'on peut apercevoir quelques tentatives isolées des partis outrés, grâce au système de bascule qui, tour à tour, a porté au pouvoir les Pitt, les Canning, les Robert Peel et les Welington.

Je termine par une réflexion qui m'est suggérée par l'illustre écrivain (1) que j'ai déjà cité, et qui ne saurait échapper à quiconque a fait une étude sérieuse de ces différentes phases de l'histoire d'Angleterre. C'est qu'à aucune époque, à la différence de ce qui se passait alors sur le continent, aucun des partis rivaux n'a été complétement ni vaincu ni vainqueur. Ils se sont toujours tolérés après leurs victoires momentanées, et par là, ils ont contribué à faire arriver leur pays plus vite qu'aucun autre à un heureux mélange d'ordre et de liberté. Ils ont eu ce bon sens politique que M. Guizot définit si bien en disant qu'il consiste *à savoir tenir compte de tous les faits, les apprécier et faire à chacun sa part.* Ce bon sens a été, en Angleterre, une nécessité de l'état social, un résultat naturel du cours de la civilisation.

(1) M. Guizot.

—

STANCES

A MONSIEUR LE MARQUIS DE.....

Maître passé dans l'art de plaire,
Au Temple vous auriez été
De Chapelle et de Saint-Aulaire
Le disciple ou l'enfant gâté.

Dans Sceaux, où l'aimable du Maine
Rassemblait les arts et les jeux,
Votre esprit vous eût mis sans peine
Fort au-dessus de Malézieux.

Au savoir joignant la folie,
De Saint-Lambert rival heureux,
Vous eussiez fait, pour Emilie (1),
De profonds calculs et des nœuds.

Plus tard on vous eût vu sans doute,
Avec les Bertin, les Boufflers,
En galopant, sur votre route
Cueillir des lauriers et des vers.

Mais, aujourd'hui que notre France
Est au régime des romans,
Paris, dans son omnipotence,
Déclare les vôtres charmants.

(1) Madame la marquise Duchâtelet ; elle s'est illustrée par ses connaissances en mathématiques.

Aussitôt qu'une œuvre nouvelle
Est éclose de votre main,
Rapide comme l'étincelle,
Le bruit en vole à Saint-Germain.

Exempt de brigue et de manége,
Vous brillez par vos seuls talents ;
Peu de gens ont le privilége
Que vous conserverez longtemps.

DE SAINT-JUAN.

RAPPORT

DE M. PÉRENNÈS, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

SUR LES

TRAVAUX DE L'ANNÉE.

MESSIEURS,

Les statuts académiques prescrivent au secrétaire perpétuel de vous présenter, à la séance publique du mois de janvier, un rapport sur les travaux de l'année écoulée. Cette tâche n'est pas aussi aisée qu'elle peut le sembler au premier abord. Elle ne l'est pas surtout pour moi, qui, pris en quelque sorte au dépourvu, me vois inopinément rappelé par votre confiance à des fonctions dont vous m'aviez autrefois honoré, et que l'absence de M. Perron a laissées temporairement vacantes.

Je n'ai pas l'heureux don de ces esprits faciles, qui jugent un ouvrage d'un coup d'œil, qui savent égayer une froide analyse par des saillies piquantes, et déguiser l'aridité d'une matière sous les charmes d'une élocution fine et spirituelle. Ce que d'autres font sans effort et comme en se jouant, j'ai le malheur de ne pouvoir le faire qu'à force de temps et de réflexions. Pénétré du

désir de me conformer aux intentions de l'Académie, j'ai dû commencer par me demander ce qu'elle attendait de son interprète en cette circonstance.

L'Académie n'a pas voulu, je pense, qu'il se bornât à une simple indication, à une sèche nomenclature des ouvrages publiés dans le cours de l'année. Ce qu'elle a entendu lui prescrire c'est, si je ne me trompe, une appréciation sérieuse et motivée de ses travaux annuels. Mais pour apprécier ces travaux, il faut les connaître; et comment les connaître, si les auteurs n'ont pas pris le soin de vous adresser leurs ouvrages? Or il faut bien le dire, plusieurs de nos honorables associés oublient trop souvent de vous payer ce tribut indispensable.

Il est d'ailleurs une question assez délicate, que suggère naturellement le rôle de rapporteur académique : c'est de savoir jusqu'à quel point il peut user de la critique et de l'éloge? La critique, il est vrai, plaît généralement. Nous l'aimons beaucoup quand elle s'applique au prochain; et rien ne serait plus piquant sans doute que de voir un secrétaire perpétuel venir signaler malignement les défauts des ouvrages dont il a à rendre compte, et s'ériger en censeur public de ses confrères. Mais en agir ainsi, ne serait-ce pas blesser les bienséances? Un tel rôle ne conviendrait pas aux hommes du plus grand talent; et il sied moins encore à ceux qui sentent comme moi qu'ils ont besoin d'indulgence pour eux-mêmes. Si la vérité a des droits qu'on ne peut méconnaître, les liens de confraternité imposent des égards qu'on ne saurait oublier sans encourir de justes reproches.

La louange en général est peu goûtée, et l'on a accusé les académies de n'en pas user toujours assez sobrement. Ce reproche n'est peut-être pas sans fondement; mais faut-il en conclure que l'éloge doit être absolument banni de leur sein? Je ne puis le penser. L'esprit de dénigrement exerce dans tous les temps une grande puissance, et il s'est étrangement fortifié sous l'influence du souffle démocratique, qui a passé de nos jours sur le monde. Quel est l'homme supérieur qu'on ne s'est pas efforcé de rabaisser? Nommez un talent si beau qui n'ait pas été contesté? Cherchez une renommée si pure qu'on n'ait pas essayé de flétrir? C'est, dit-on, une condition nécessaire de notre état social; je le veux bien; mais cette condition a un correctif naturel et légitime qu'il ne faut pas repousser. C'est la justice bienveillante qui se plaît à reconnaître le mérite partout où il se produit. Désapprouver ce qui semble mal, est le droit de l'esprit humain; louer franchement ce qui paraît bon et beau, est le devoir d'un cœur honnête, et l'on ne prétendra pas sans doute que les secrétaires perpétuels en soient affranchis (1). Il est vrai que l'éloge se discrédite lui-même par l'exagération, et que, pour se faire accepter, il doit être sincère, juste et mesuré, c'est-à-dire qu'il doit s'appuyer sur une connaissance préa-

(1) « C'est une maxime inventée par l'envie, a dit Vauvenargues, » et trop légèrement adoptée par les philosophes, qu'il ne faut point » louer les hommes avant leur mort; je dis au contraire que c'est » pendant leur vie qu'il faut les louer lorsqu'ils méritent de l'être.... » Ce sont les critiques injustes qu'il faut craindre de hasarder, et non » les louanges sincères. »

lable des ouvrages auxquels il s'applique, connaissance qu'il n'est pas toujours, comme je l'ai dit, au pouvoir du secrétaire perpétuel d'acquérir. Peut-il d'ailleurs, sans présomption, se croire juge compétent et suffisamment éclairé sur les matières si diverses qu'une académie embrasse dans ses travaux ? Il est impossible de le penser.

Ces difficultés sont réelles ; et je me suis demandé si pour y échapper il ne serait pas permis de se jeter dans le champ des généralités, et de chercher, dans une sphère supérieure à celle où se meuvent les corps académiques, les causes qui ont pu agir sur leurs travaux, et contribuer à accroître ou à diminuer leur fécondité. Mais ces considérations ont l'inconvénient de n'avoir pas le caractère de l'évidence, et d'être sujettes à contestation. Si l'activité de l'Académie paraît s'être un peu ralentie, est-il toujours juste d'en accuser le vent des tempêtes qui a soufflé dans le lointain, ou de s'en prendre au nuage qui a traversé l'horizon politique ? Et quand la moisson aura été abondante, sera-t-on fondé à y voir le signe infaillible que les destinées de la patrie sont désormais riantes et assurées ? J'avoue que la faiblesse de mon esprit se refuse à cette liaison d'idées. Il est vrai qu'il y a des perturbations si violentes et si profondes qu'elles arrêtent et paralysent soudainement le libre travail des intelligences. Il est incontestable aussi que l'action bienfaisante d'un gouvernement sage et fort tend à favoriser partout l'éclosion des œuvres de la pensée. Mais il est impossible d'expliquer, par ces causes générales, les variations qui, d'année en année, se pro-

duisent dans la vie académique, variations qui peuvent tenir à des causes locales, accidentelles, qu'il est fort difficile de saisir.

Il y a plus, et ceci, je le sens, peut ressembler à un paradoxe : le nombre des publications qui se sont faites dans l'année, n'est pas toujours un indice sûr, un thermomètre exact de l'activité laborieuse d'une académie. Il est certain, en effet, que tous les ouvrages imprimés du 1er janvier au 31 décembre, surtout quand ce sont de ces ouvrages importants qui exigent de longues et patientes recherches, n'ont pas été composés dans l'année qui les a vus paraître, et qu'ils appartiennent en réalité pour le travail à des années précédentes, que, sur des indices trompeurs, on avait peut-être jugées stériles. Lorsqu'un secrétaire perpétuel n'a à mentionner dans son rapport qu'un petit nombre d'ouvrages imprimés, un esprit superficiel est tenté de dire : *L'Académie dort*. Mais un observateur plus attentif dirait peut-être avec plus de justice : *L'Académie travaille*. C'est un principe toutefois dont il ne faudrait pas abuser.

Telles étaient, les réflexions auxquelles je me livrais, lorsque le temps m'a averti que, pour être en mesure de remplir la tâche qui m'a été confiée, je devais procéder sans retard à l'inventaire de nos travaux.

J'ai donc cherché à la hâte les ouvrages qui devaient me fournir la matière de mon rapport. Hélas! Messieurs, *apparent rari nantes;* quatre volumes seulement se trouvaient sur ma table. Ce n'est pas à cela sans doute que se sont bornées les publications des académiciens ;

mais c'est tout ce qui nous est parvenu. Heureusement, il est un honorable et savant confrère que nous mettons en pareil cas à contribution, et dont le regard observateur, aussi sûr que celui de M. Arago, peut signaler à point nommé l'apparition d'une brochure, si mince qu'elle soit, sur l'horizon académique. L'obligeance si connue de M. Weiss ne s'est pas démentie en cette circonstance. Mais par la force des choses, je me vois réduit à ne vous donner presque qu'une sèche énumération, quand j'aurais voulu vous parler avec quelque développement des écrits de nos confrères.

Il est vrai que, parmi ces publications, il en est quelques-unes dont l'analyse serait complétement impossible. Tels sont les *Eléments de physique*, dont M. Pouillet vient de donner la sixième édition. Cet ouvrage est de ceux qu'on ne loue pas. Il suffit de dire qu'il est devenu classique, et qu'il se trouve entre les mains des jeunes gens qui s'appliquent à l'étude des sciences.

M. Dalloz a donné le vingt-troisième volume de son *Recueil de jurisprudence générale*.

M. Edouard Clerc a publié, sous le titre de *Théorie du notariat*, un ouvrage composé pour servir aux examens de capacité, qui ouvrent l'entrée de cette carrière. On y trouve, posées avec méthode et résolues avec lucidité, toutes les questions de droit auxquelles les relations de la vie civile peuvent donner lieu. Ce livre, spécialement destiné aux jeunes aspirants, ne sera pas sans utilité pour leurs juges, et il peut fournir de précieuses lumières aux personnes qui veulent agir en connaissance de cause dans la gestion de leurs affaires.

L'auteur, dans une introduction historique, résume les phases diverses par lesquelles le notariat a passé en France depuis Charlemagne jusqu'à nos jours; il démontre l'importance de cette institution, qui se lie intimement à l'organisation de la famille et de la propriété, et fait sentir l'heureuse influence qu'elle peut exercer sur les mœurs. De pareils ouvrages, fruits modestes de l'étude et de l'expérience, font peu de bruit, mais ils font du bien, et ils trouvent une récompense assurée dans l'estime des hommes capables de les apprécier.

M. Lélut, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales, a cherché à expliquer les phénomènes du sommeil, à l'aide de cette analyse psychologique qui l'a déjà guidé dans l'examen approfondi des questions les plus délicates que suggèrent l'organisation de l'homme, et les rapports qui unissent sa double nature physique et morale.

Mgr. Doney, que le clergé français compte au nombre de ses plus savants prélats, et qui sait prêter à la vérité ces formes douces et conciliantes qui en augmentent l force, dans un écrit intitulé : *Examen et discussion amicale*, a engagé, avec M. Saisset, une de ces luttes courtoises qui plaisent aux esprits sincères et modérés. C'est en quelque sorte la théologie qui tend la main à la philosophie, et lui propose de conclure, à l'ombre de la foi, un traité d'alliance qui tournerait sans doute au profit de l'une et de l'autre.

Cette alliance de la religion et de la philosophie se trouve réalisée, sans effort, dans le dernier ouvrage d'un

de nos plus savants associés. Je veux parler des *Considérations sur le dogme générateur du christianisme*, publiées par M. l'abbé Gerbet, controversiste habile, écrivain supérieur, qui possède le secret si rare d'appliquer l'imagination et l'éloquence aux questions théologiques.

Mon prédécesseur a signalé, dans son rapport de l'année dernière, un ouvrage de M. l'abbé Gaume, dont l'apparition a ému le monde chrétien. L'auteur a publié depuis une lettre sur le même sujet, adressée à Mgr. Dupanloup. Cette question des classiques a fait beaucoup de bruit dans ces derniers temps. En est-elle plus avancée ? On peut en douter. Heureusement la dispute est assoupie. Les vivacités échappées de part et d'autre sont oubliées. Les auteurs païens continueront d'être étudiés par la jeunesse française, avec les précautions prises et recommandées depuis quinze cents ans par les maîtres chrétiens. Les pères de l'Eglise obtiendront dans l'éducation classique une place légitime et mesurée à la fois par la religion et le goût.

Dans la même année, M. l'abbé Gaume a vu son Cathéchisme de persévérance arriver à sa 11e édition, traduit en espagnol, et imprimé à la Nouvelle-Grenade.

Notre vénérable confrère, M. l'abbé Busson, a publié ses *Troisièmes Lettres sur l'Extatique de Niederbronn*, et sur les treize maisons religieuses fondées par cette pauvre fille de l'Alsace. C'est un livre touchant, écrit pour l'édification des âmes, par un prêtre aussi éclairé que pieux. On l'a dit souvent : rien n'est moins crédule que le véritable croyant. M. l'abbé Busson ne hasarde rien. S'il raconte des faits merveilleux, il a pris trois

années entières pour les observer. Il n'affirme que ce qu'il a vu et entendu, ou appris par des témoignages dignes de foi. Il règne dans l'ouvrage un ton de simplicité, de candeur parfaite, qui inspire la confiance. Si la vérité elle-même parlait aux hommes, elle ne tiendrait pas un autre langage.

Tout le monde sait avec quelle ardeur de foi et quelle supériorité de talent M. le comte de Montalembert s'est voué à la défense de la cause religieuse, à laquelle il croit avec raison que le sort de la civilisation est lié. Le livre qu'il vient de publier sur les *intérêts catholiques*, a obtenu un succès constaté par plusieurs éditions consécutives, et par les traductions qui en ont été faites en diverses langues. L'auteur examine dans cet ouvrage ce qu'était la situation du catholicisme, en Europe, au commencement du XIXe siècle, et ce qu'elle est aujourd'hui; et de cette comparaison, qui met en regard des faits éclatants et nombreux, il conclut que l'époque actuelle est une ère de renaissance pour l'esprit chrétien. « Vous avez vu, dit l'illustre écrivain, une forêt » abandonnée à la cognée du bûcheron : tout paraît » mort, dévasté, stérile; les vieux chênes sont tombés, » et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour; » leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs » mutilés gisent à terre; rien n'est épargné, et jus» qu'aux jeunes rejetons, qui croissaient à l'ombre » de leurs ancêtres, semblent entraînés dans la ruine » commune. Et cependant rien n'a péri! De ces cépées, » que la hache a découronnées, la sève et la vie vont » jaillir de nouveau. Tout renaît, tout repousse, tout

» s'élève et reverdit. Au bout de quelques années vous » repassez, vous retrouvez d'épais ombrages, une vé» gétation féconde, partout la fraîcheur, la jeunesse, la » beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont » Dieu a doté la nature.

» Ainsi et plus vivace encore renaît du sein déchiré, » mais inépuisable de l'Eglise la race invincible des » serviteurs et des servantes de Dieu. »

Il y a dans les questions de détail, traitées par M. de Montalembert, des points délicats sur lesquels il ne peût manquer de trouver des contradicteurs; mais tous les lecteurs, sans distinction d'opinion, s'accorderont à reconnaître dans son livre un esprit vigoureux, des vues élevées, un rare talent de style, une véritable éloquence.

L'auteur de l'histoire de *Jeanne-d'Arc*, M. l'abbé Barthélemy, a publié une vie de Sainte-Geneviève.

M. Francis Wey a donné au Théâtre-Français une comédie intitulée *Stella*. Quelque intérêt que nous prenions aux succès de notre confrère, je ne veux pas le louer ici aux dépens de la vérité. M. Wey compte déjà assez de titres littéraires, pour n'avoir pas besoin d'y ajouter la réussite d'une pièce de théâtre. Il avoue d'ailleurs lui-même que sa comédie a été froidement accueillie du public, et il explique, dans une préface très spirituelle, les causes de ce peu de succès. M. Wey en accuse les *carcassiers*. Les carcassiers! c'est un terme que ne connaissaient pas les maîtres de la critique, mais qui du reste est assez expressif; il désigne ces arrangeurs industriels, qui ne composent rien, mais qui font profession de donner des recettes infaillibles

pour bien construire la charpente d'une pièce, et qui, parvenus à la *synthèse algébrique* de leurs procédés, ont réduit l'art dramatique à sept ou huit combinaisons, qui engendrent chacune deux ou trois variétés. Théorie admirable au moyen de laquelle on peut, d'un coup d'œil, apprécier une œuvre dramatique. Qu'est-ce que cette pièce, demande-t-on? C'est, répond un arrangeur, la troisième combinaison balancée avec la cinquième, et le dénoûment sort de la sous-combinaison deux et sept. C'est là un langage qu'auraient difficilement compris Aristote, Horace et Boileau. Le malheur est, selon M. Wey, que les meilleurs critiques se sont pliés à la façon de voir de ces mécaniciens littéraires, et qu'ils se montrent assez sévères pour les défauts des lettrés, des véritables producteurs, bien que ces défauts ne proviennent pas toujours de maladresse, ni d'ignorance, mais de la nécessité où l'auteur s'est trouvé de sacrifier au développement des caractères, à la peinture des mœurs et à l'expression des sentiments, certains effets scéniques exigeant des préparations qui auraient pris trop d'espace.

M. Wey réclame avec raison, pour l'originalité, la fantaisie, l'indépendance du talent, et il invoque à l'appui de sa cause les noms de Balzac, de Soulié, de Châteaubriand, de Lamartine. Il déclare que son intention a été d'écrire une pièce conçue sur un plan différent de celui que tant d'autres combinent tous les jours avec plus ou moins de succès. Plus familiarisé avec les habitudes de conteur qu'avec celles de théâtre, il a essayé d'appliquer à la comédie les procédés d'analyse, qui

président à la composition des romans de mœurs. Mais, en se laissant dominer par cette idée, ne s'est-il pas un peu écarté de la véritable voie de l'art dramatique, et n'a-t-il pas raison de croire qu'il a été trop entraîné par les habitudes du romancier? Quoi qu'il en soit, M. Wey a raison de se défendre de l'accusation d'avoir fait de sa pièce un plaidoyer contre la société et la famille. Une simple lecture de son ouvrage suffit pour convaincre qu'il s'est proposé un but tout contraire. Au reste, l'auteur de *Stella* signale lui-même ses défauts avec une franchise qui n'est pas d'un esprit médiocre. Se juger ainsi soi-même, c'est montrer qu'on a sérieusement étudié son art, et qu'on est capable de mieux faire. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que l'œuvre de M. Wey a obtenu les honneurs d'un examen détaillé de la part d'écrivains distingués, qui se sont fait un devoir d'associer à leur critique le juste témoignage d'une sympathique estime pour l'auteur. Je n'ai pas besoin de dire que l'ouvrage de M. Wey est du nombre de ceux qu'on a pris soin de nous faire parvenir.

M. Richard-Baudin nous a également adressé le volume de poésies qu'il a fait paraître. La part que j'ai eue à la publication de ce livre, quoique fort insignifiante (il ne s'agit que d'une préface), m'interdit de louer l'auteur. M. Richard a consacré plus d'une pièce harmonieuse à redire les souvenirs et les illusions de sa jeunesse; mais ses muses de prédilection sont la religion et la patrie. Il chante surtout l'héroïsme guerrier et l'héroïsme chrétien, et l'image du maréchal Moncey figure dans son volume à côté de celle de M. l'archevêque de

Paris. On sait que M. Richard a été couronné par plusieurs Académies, et qu'il a été reçu maître ès jeux-floraux de Toulouse le même jour qu'un autre de nos confrères, M. Viancin. En lauréat reconnaissant, il a consacré le souvenir de son triomphe dans ces vers :

Une voix tout à coup vint frapper mon oreille,
Une fille du ciel apparut à mes yeux.
Isaure, c'était toi ; dans ta riche corbeille
Etincelait le prix des chants mélodieux,
Toulouse m'appelait à ses brillantes fêtes.
Qui dira mon ivresse et mes joyeux transports?
Six fleurs, opulentes conquêtes
Ont trop récompensé de trop faibles accords.

Un de nos associés, que la nature a doué du goût des voyages et du talent de les raconter avec grâce, M. Marmier, forcé par la guerre qui s'est allumée dans le Monténégro de quitter ce pays, où sa curiosité l'avait conduit, recueille en ce moment en Allemagne les matériaux de nouveaux récits. Il a publié dans le cours de l'année une nouvelle édition des *Contes fantastiques* d'Hoffmann et un ouvrage en deux volumes, intitulé les *Voyageurs modernes*, dans lequel il traduit ou analyse les récits de pérégrinations lointaines, entreprises par des étrangers.

L'Histoire des origines du théâtre de M. Magnin a pris place parmi les ouvrages les plus savants de notre époque. L'auteur vient d'y donner une suite en publiant l'histoire des *Marionnettes*, ouvrage plus sérieux que ne le promet le titre.

M. Marnotte a publié un mémoire sur les voies romaines qui traversaient Besançon. Cet ouvrage est curieux en ce qu'il donne les directions des rues antiques, et en constate le niveau par rapport au sol moderne. Les explorations de l'auteur lui ont fait découvrir différentes antiquités, figurines et fragments d'architecture, dont le dessin est joint au Mémoire. L'Académie a voté l'impression de ce beau travail.

Je ne puis parler de travaux historiques de la compagnie sans songer à la publication des mémoires Granvelle, un moment arrêtée par la mort de M. Duvernoy. Heureusement ce savant, dont nous avons vivement ressenti la perte, a trouvé un digne successeur dans M. Monin, qui apporte à la tâche dont il a consenti à se charger une érudition solide et un zèle désintéressé.

Je n'ai pu, Messieurs, vous donner qu'une idée fort imparfaite des travaux académiques; mais il est un privilége des fonctions de secrétaire que je réclame tout entier; c'est celui de signaler les distinctions qu'ont reçues quelques-uns de nos confrères, et auxquelles la compagnie s'est associée avec une satisfaction unanime.

L'Académie impériale, agricole, manufacturière et commerciale, dans une assemblée générale, tenue à l'hôtel de ville de Paris, le 21 avril dernier, a décerné à M. le docteur Bonnet une médaille d'honneur de première classe, pour ses divers ouvrages sur l'agriculture. Ce fait prouve que les travaux si utiles de notre confrère sont appréciés ailleurs que dans sa province.

Des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur ont été accordées à trois de nos associés. M. le baron

Meyronnet de Saint-Marc a été promu au grade de commandeur ; M. Lélut, de Gy, à celui d'officier ; M. Blanc, premier avocat général à la Cour impériale, a été nommé chevalier. Qui n'applaudirait à des distinctions si méritées?

L'Académie a inscrit sur ses listes des noms chers à cette province ; elle a élu membres honoraires M. Le comte de Lezai-Marnézia et M. le général Préval.

Le premier appartient à une noble famille où le goût des lettres semble héréditaire comme l'honneur et le patriotisme, et qui a fourni à l'ancienne Académie de Besançon deux de ses membres les plus distingués.

Le général Préval était né dans le Jura et s'en souvenait quand il fallait obliger un compatriote. Il avait paru sensible à ce témoignage de sympathie qui lui était donné. En l'attachant à la province par un nouveau lien, l'Académie était loin de pressentir que la Providence eût marqué dans un avenir si prochain le terme de sa carrière. La nouvelle de son décès, annoncée par les journaux, a surpris et consterné ses nombreux amis.

Cette perte n'est pas la seule que nous ayons à déplorer. M. le comte Coutard vient de terminer à un âge avancé une vie marquée par de nobles services. Promu au grade de lieutenant général, il avait commandé en 1816 cette division militaire, où sa courtoisie, sa franchise bienveillante, la grâce de son esprit et de ses manières l'avaient fait estimer et chérir. Il avait pris place dans cette compagnie en qualité de directeur-né ; c'était un privilége de sa position ; mais plus tard, en 1833, votre souvenir sympathique alla le chercher dans

sa retraite pour lui offrir, comme un hommage personnel, le titre d'académicien honoraire. Son nom va être rayé de nos listes, mais il ne s'effacera pas de la mémoire de ceux à qui il a été donné de connaître l'homme distingué qui le portait.

Nous avons à enregistrer une perte plus regrettable encore, parce que dans l'ordre de la nature elle était moins prévue. Je veux parler de M. le comte de Coëtlosquet, mort à Jérusalem le 2 novembre dernier. M. de Coëtlosquet appartenait à cette compagnie depuis 1840. Ancien sous-préfet de Lure, il a laissé dans cette province les plus honorables souvenirs. Il joignait à une grande aménité de caractère, une aimable et douce simplicité de goûts et de mœurs. Quelques-uns de nous, et je m'applaudis d'avoir été de ce nombre, avaient eu l'avantage de le voir de près, pendant les jours du congrès scientifique de Besançon, et il voulut bien m'adresser de fréquents témoignages du souvenir qu'il conservait de ces relations. Personne ne comprenait mieux que lui la dignité et les devoirs de l'écrivain. Il pensait que la littérature doit être avant tout l'interprète de la morale, et le talent l'auxiliaire de la vertu. Les nombreux écrits qu'il a publiés ont tous été dictés par une pensée utile, une pensée religieuse. Issu d'une famille bretonne et sorti de haut lieu, comme on disait autrefois, M. de Coëtlosquet s'était dit de bonne heure que ce n'est pas tout de naître, et que la grande affaire de l'homme est de bien mourir. Son dernier acte a été une inspiration chrétienne. Je veux parler de ce voyage qu'il a entrepris en Orient, non comme tant d'autres pour satisfaire

une curiosité frivole, mais dans un esprit sincère de foi et de piété. Il avait voulu contempler les lieux témoins de la vie et de la mort du Sauveur, et saluer cette contrée sainte, aujourd'hui profanée par les infidèles, et qui semble soupirer dans sa désolation après le jour prochain de la délivrance. Le pieux voyageur avait visité les lieux où commença et où s'accomplit le mystère de la rédemption du monde. Il s'était agenouillé dans la grotte de Bethléem ; il avait gravi en priant la colline du Calvaire, où semblent encore empreintes les traces du sang divin. Les spectacles qui l'avaient frappé dans cette terre travaillée par les miracles, n'avaient rien ajouté à sa foi ; mais il en avait ressenti les plus pures et les plus nobles émotions qui puissent faire battre un cœur humain. Epuisé par les fatigues de ce saint pèlerinage, M. de Coëtlosquet ne devait pas revoir sa patrie. Mais la Providence lui avait réservé la consolation de mourir aux lieux mêmes où mourut l'Homme-Dieu dont il avait voulu adorer les vestiges. C'est là qu'après avoir, comme les anciens croisés, rendu témoignage à la foi de ses pères, et subi les épreuves d'une longue et douloureuse maladie, son âme purifiée par la souffrance s'est envolée dans le sein de la divinité. Heureux qui passe comme lui sur la terre en faisant le bien ! Heureux qui peut mourir comme lui !

ÉLOGE

DE

M. J. EBELMEN,

PAR M. L'ABBÉ BESSON.



MESSIEURS,

Un ancien disait d'un de ses proches, qui avait honoré sa patrie par l'élévation de son esprit et par la noblesse de son caractère : « Sa mort, douloureuse pour » nous, affligeante pour ses amis, devint même un su- » jet de deuil pour ceux qui ne l'avaient pas connu (1). » Telle fut aussi la mort de M. Ebelmen. La surprise, l'émotion, les regrets unanimes qu'elle excita à Paris et dans la province, en France et à l'étranger, sont le plus solennel hommage rendu à sa mémoire. Sa renommée n'a pas besoin de nos éloges, et ce n'est pas pour lui que nous venons le louer encore, c'est pour nous-mêmes.

Etranger aux études qui ont fait sa gloire, je ne puis ni apprécier ses titres scientifiques sans paraître téméraire, ni même me borner à une simple énumération sans demeurer incomplet. C'est donc l'homme et non le savant que je veux essayer de peindre. Le sentiment

(1) TACITE, *Vie d'Agricola.*

d'un pieux devoir me soutiendra, je l'espère, dans l'accomplissement de cette tâche. En acquittant la dette de l'Académie, j'acquitte aussi celle de ma ville natale.

M. Jacques-Joseph Ebelmen, né à Baume-les-Dames, le 10 juillet 1814, entra dans le monde sous de favorables auspices. Il n'appartenait pas à ces familles oisives, qui voient dans leurs richesses une excuse pour l'inutilité de leur vie, et qui, se croyant dispensées de mériter leur salaire parce qu'elles ont été payées d'avance, ne transmettent à leur postérité que la mollesse du caractère, la médiocrité de l'esprit et la lâcheté des mœurs. Au lieu des dons de la fortune, qui sont parfois si funestes, il trouva dans les leçons domestiques l'habitude du travail et le trésor des bons exemples. Son père, simple géomètre, était doué d'un esprit fin et d'une mémoire prodigieuse. La tendresse dévouée de sa mère, son activité, son intelligence, l'entourèrent de soins touchants et lui laissèrent des impressions durables. D'une physionomie ouverte et gracieuse, d'une imagination vive et féconde, d'un caractère affectueux et doux, le jeune Ebelmen, dès ses premières années, pensa avec justesse sans y prendre garde, et parla avec aisance sans en faire une étude. Une aimable pudeur, cette vertu qui s'ignore elle-même, donnait un charme irrésistible à tout ce qu'il faisait. Ses moindres discours, ses reparties, ses jeux, avaient quelque chose de naïf et de réfléchi, qui frappait les yeux les moins attentifs. Son cœur, son esprit, l'expression même de ses traits, devinrent purs, nobles et élevés. Il débuta à huit ans au collége de Baume; à quinze ans il y achevait sa rhétorique et rem-

portait tous les prix de sa classe. Le bon goût s'était formé en lui en même temps que le bon sens, et la mémoire, qui est utile à tout, lui avait rendu les langues anciennes presque aussi familières qu'agréables. Telles furent jusqu'à nos jours les méthodes d'enseignement. On n'avait pas encore imaginé de devancer l'âge de la raison pour faire éclore prématurément dans un écolier la vocation d'un jeune homme ; on se gardait bien de livrer, comme une proie, aux mathématiques, des facultés intellectuelles que le temps n'a pu ni développer ni affermir. On croyait enfin que les grandes et belles études littéraires doivent être communes à tout le monde, et, quelque parti que l'on dût embrasser plus tard, personne n'y songeait avant d'avoir achevé son cours de grammaire et de rhétorique. L'officier et le prêtre, le géomètre et le philosophe, le physicien et le littérateur, participaient aux mêmes leçons et se disputaient les mêmes couronnes. C'est le propre de notre époque, si frivole et si positive tout à la fois, de demander à quoi servent des humanités bien faites, comme s'il était indifférent d'élever les âmes à l'école des Racine et des Bossuet, des Virgile et des Démosthènes, des Chrysostôme et des Fénélon, ou de les courber avant le temps vers des études pleines de sécheresse, qui les épuisent, qui les écrasent, qui les ruinent à jamais.

Laissons dire les sots; le savoir à son prix.

C'est aux hommes complets qu'appartiendra l'avenir. N'eussent-ils qu'une capacité vulgaire, la noble éducation qu'ils auront reçue les élèvera au-dessus de leur

propre nature ; s'ils ont de belles facultés, elle en fera des hommes éminents.

C'est là le secret de la haute fortune d'Ebelmen. Ne soyons pas en peine pour sa carrière, quoiqu'il sache le latin et même un peu de grec. Ses tendances, ses goûts sauront bien se faire jour par quelque endroit. Un de nos confrères, M. le docteur Faivre d'Esnans, venait d'ouvrir au collége de Baume un cours gratuit de physique. Ce fut lui qui recueillit les premiers indices de la vocation de son jeune compatriote, et qui lui donna les soins spéciaux qu'elle réclamait. Un *Traité élémentaire de Chimie* que l'élève reçut en prix éveilla sa curiosité, et décida peut-être de son avenir. Le brillant rhétoricien, quittant alors les lettres pour les sciences, se plia sans effort au joug d'une étude presque nouvelle pour lui. Il entra au collége Henri IV, sous la direction d'un de ses frères, qui était élève ingénieur des ponts et chaussées, et vint, l'année suivante, achever à Besançon son cours de mathématiques spéciales. C'était en 1830. L'effervescence révolutionnaire qui régnait en France avait envahi tous les âges aussi bien que tous les rangs, et la jeunesse, imprudemment conviée au spectacle de nos agitations politiques, ressentait au fond de l'âme un trouble qui fut difficile à apaiser. Plus sage et plus heureux que la plupart de ses condisciples, M. Ebelmen échappa, pour ainsi dire, à l'esprit du temps. Ses études étaient celles d'un homme mûr ; mais ses goûts et ses mœurs étaient encore ceux d'un enfant. A la fin des travaux scolaires, il se trouva le premier sur la liste des prix de sa classe, et le sixième sur la liste d'admission à l'école

polytechnique. Il entrait à peine dans sa dix-septième année.

Ses succès, son jeune âge, son nom tant de fois proclamé et tant de fois applaudi, avaient frappé M. Weiss. Quelques mois après, notre illustre bibliothécaire faisait le voyage de Paris avec une dame qui conduisait son fils à l'école polytechnique. La conversation s'engagea, et M. Weiss parla d'Ebelmen. « Je ne le connais pas, ajou» ta-t-il, mais je l'aime bien. » C'était à sa mère qu'il s'adressait, et le fils était devant lui. Après qu'on eut fait connaissance, la conversation devint plus animée encore. Si le lauréat questionnait le savant avec la naïveté d'un écolier, il l'écoutait, en revanche, avec l'air, l'attention, la gravité d'un écolier qui veut s'instruire. M. Weiss ne le revit plus. Toutefois, un coup d'œil lui avait suffi pour pénétrer cet esprit d'élite. Il le suivit dans toutes les phases de sa carrière, recueillit ses ouvrages et revendiqua le premier, pour l'Académie de Besançon, l'honneur et le droit de le compter parmi ses membres correspondants.

M. Ebelmen, dès son entrée à l'école, donna à ses chefs la plus haute idée de son mérite ; mais une imperfection l'empêcha constamment d'obtenir la première place dans les classements trimestriels. Jamais il ne put réussir à dessiner d'une manière correcte. Sa maladresse passa même en proverbe, et quelque voisin malicieux, s'emparant des esquisses qu'il avait péniblement ébauchées, les affichait parfois dans les corridors au milieu de l'hilarité publique. En compensation de ce léger échec, que de succès brillants, que d'applaudissements

flatteurs ! Maîtres et condisciples, chacun témoignait à Ebelmen autant d'estime que d'affection. Pour les uns il n'était déjà plus un élève, mais un égal ; pour les autres, il fut souvent un répétiteur volontaire, qui stimulait leur ardeur et qui prévenait leurs découragements. Plusieurs lui attribuent hautement le succès de leurs examens et leur admission dans les services publics.

La réputation que M. Ebelmen s'était acquise à l'école polytechnique devint plus brillante encore à l'école des mines. Il y entra avec le quatrième rang, monta rapidement au premier, et le garda pendant toute la durée des cours. Après avoir accompli les excursions scientifiques qui terminent l'éducation d'un élève ingénieur, il fut envoyé dans la Haute-Saône en qualité d'ingénieur ordinaire. Un de nos plus savants confrères, M. Thirria, lui servit de guide dans ses travaux. Il s'appliqua d'abord à l'analyse des substances minérales, et en fit connaître plusieurs espèces nouvelles. Ses découvertes, consignées dans les *Annales des mines,* ont enrichi, depuis 1838 jusqu'à 1850, presque toutes les pages de ce recueil.

Cependant, les excursions minéralogiques ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il étudiait aussi la métallurgie, et abordait à vingt ans, avec cette hardiesse que le génie inspire, une des questions les plus difficiles et les plus obscures de la science. On ne s'était pas encore rendu compte du travail intérieur qui s'opère par la combustion dans les hauts fourneaux. M. Ebelmen étudia successivement le rôle que le combustible y joue, la réduction que le minerai y éprouve sous l'influence de la chaleur, et la composition des gaz qui s'en échap-

pent. Rien n'était plus délicat que ces sortes d'expériences. Il fallait de nouveaux appareils, l'habile ingénieur les inventa; du temps, il y employa ses loisirs pendant six années; des observations répétées dans différentes usines, il les fit tour à tour à Clerval, à Audincourt, à Pont-l'Evêque et à Séraing. Ces travaux l'amenèrent à formuler des conclusions théoriques, pleines de netteté et de rigueur, qui font maintenant autorité dans la matière. L'Académie des sciences, après avoir fait examiner ses divers mémoires sur la métallurgie, en rendit compte, le 29 mars 1842 et le 1er juillet 1844, dans deux rapports très-favorables à l'auteur. Le *Recueil des savants étrangers* reproduisit les mémoires d'Ebelmen, et leur décerna de justes éloges. Notre jeune compatriote ne séparait pas l'étude des sciences de leur application pratique. Il indiqua les moyens d'obtenir, par la combustion, des gaz entièrement exempts de fumée, et montra le parti qu'on pouvait en tirer dans l'intérêt de l'industrie. Les propriétaires des usines d'Audincourt, qui avaient été témoins de ses travaux, se fiaient volontiers à ses conseils, et les résultats heureux qu'il leur fit obtenir, justifièrent toujours les prévisions de cet esprit aussi solide que brillant, et aussi inventif que sûr de lui même.

Un mérite si éclatant dans un homme si jeune encore devait bientôt recevoir sa récompense. L'attention des savants commença à se fixer sur lui, et, du fond de la petite ville qu'il habitait, il entra en correspondance avec eux. Un membre de l'Institut lui écrivait en le félicitant de ses découvertes : « C'est de Vesoul que désor-

mais nous viendra la lumière. » Cette prédiction ne se vérifia qu'à demi. Vesoul perdit M. Ebelmen, mais la lumière fut placée sur le chandelier. Appelé à Paris en 1840, il devint tout à la fois répétiteur de chimie à l'école polytechnique et professeur-adjoint de docimasie à l'école des mines. C'étaient deux champs nouveaux ouverts à ses études ; ce fut le théâtre des recherches les plus variées et des découvertes les plus ingénieuses. Dans la chimie organique, il fit voir comment certains acides se combinent avec l'éther, analysa leurs propriétés merveilleuses, et obtint, en les décomposant, l'hyalite et l'hydrophane artificielles. Dans la chaire de docimasie, où il suppléa d'abord M. Berthier et qu'il occupa ensuite comme professeur titulaire, il s'éleva de l'analyse de quelques terres et de quelques roches aux considérations les plus neuves sur les grandes causes qui peuvent troubler la composition de l'atmosphère. Il montra que les volcans, les sources d'eau venues de l'intérieur du globe à sa surface, la transformation des matières organiques en minéraux, exercent sur l'air une action qu'on ne soupçonnait pas encore. C'était nous révéler une loi de l'équilibre universel, et ajouter une page aux harmonies de la nature. Ainsi, le talent du professeur croissait avec sa tâche, et sa renommée avec son talent. Dans chaque poste qu'il occupait, il agrandissait en même temps le domaine de la science et le cercle de ses études. Aussi prompt à concevoir qu'il était hardi à entreprendre, il se posait, dès son entrée dans la carrière, quelque grand problème, et ne tardait pas à le résoudre avec autant de soudaineté que d'éclat.

Au zèle qu'inspire la jeunesse, Ebelmen joignait déjà l'assurance que donnent des travaux heureux, et la réputation naissante qui s'attache à des découvertes utiles. C'était beaucoup, Messieurs; mais, permettez-moi de le dire, ce n'eût été presque rien encore, s'il n'eût réuni à tous ces avantages un peu de ce bonheur qu'on appelle des protections. La fortune aujourd'hui ne vient plus chercher personne, et ceux qui, par la délicatesse la plus honorable, s'enferment en l'attendant dans les labeurs d'une vie studieuse, se condamnent par là à l'obscurité et à l'oubli. Le propre de l'esprit révolutionnaire, c'est l'égoïsme. Les riches gardent leur argent et les puissants leur crédit. Les Mécènes sont plus rares que les Virgiles, parce que les grandes vertus sont plus rares encore que les grands talents. Je ne conçois pas pour des hommes un peu fiers une plus douloureuse destinée que d'appartenir à de tels temps. Ils sentent jusqu'où ils pourraient aller, mais l'espace manque à leurs ailes et les encouragements à leurs premiers efforts. M. Ebelmen fit exception à cette loi. Un homme se rencontra, d'un cœur assez généreux pour l'aimer sans le voir, et d'un esprit assez élevé pour le protéger sans le connaître. Ce fut M. Alexandre Brongniart. Louons-le hautement d'avoir bien voulu devenir le génie tutélaire d'un de nos compatriotes. Cet illustre savant administrait la manufacture de Sèvres depuis un demi-siècle, et jouissait auprès de Louis-Philippe d'un crédit justement mérité. Un jour que le roi lui avait rendu visite, l'administrateur parla de son grand âge, de ses fatigues, des travaux de l'établissement. Il termina en demandant

qu'on lui donnât un successeur. Le roi l'interrompit : — Un successeur, non, mais un adjoint, et sous la condition que vous le choisirez vous-même. — M. Brongniart ayant prononcé le nom d'Ebelmen, Louis-Philippe voulut savoir s'il le connaissait. — Sire, répondit le savant, je ne le connais que par ses travaux. — C'est la meilleure recommandation, repartit le prince, et M. Ebelmen fut nommé aussitôt directeur-adjoint de la manufacture de Sèvres.

La reconnaissance de l'élève justifia la bonté du maître. M. Brongniart, qui croyait ne s'être donné qu'un successeur habile, fut charmé de trouver un fils dévoué. Les soins pieux dont son protégé l'entoura, le zèle qu'il mit à conserver les traditions de Sèvres, la gloire qu'il ajouta à la vieille gloire de cet établissement, devinrent pour le sensible et généreux vieillard, la plus douce récompense de ses bienfaits. Sèvres, après sa mort, parut n'avoir pas changé de maître : on eût dit seulement que M. Brongniart s'était rajeuni dans M. Ebelmen. Le sort des ouvriers, l'embellissement de la manufacture, le perfectionnement des procédés, l'amélioration des produits, tout ce qu'il y a d'utile et de moral, préoccupa le jeune administrateur. Il fonda une caisse de secours en faveur des malades, des veuves et des orphelins ; il étudia et fit connaître la théorie de la combustion dans les fours à porcelaine ; enfin, sentant tous les avantages qu'il pouvait tirer des sources abondantes de chaleur dont il disposait, il médita et mit à exécution un projet grandiose, dans lequel les chimistes les plus consommés avaient échoué jusqu'à lui.

Vous le savez, Messieurs, même dans les sciences, les grandes choses s'opèrent par l'imagination et l'enthousiasme, aussi bien que par le calcul et la raison. On a fait, dans le moyen âge, plusieurs découvertes chimiques en poursuivant les rêves de l'alchimie, et c'est en mêlant la chimère des spéculations aux combinaisons infinies des chiffres que Képler parvint à mesurer les cieux. Il y a dans les merveilles de la nature je ne sais quoi d'extraordinaire et de mystérieux qui tente les belles imaginations et les grandes âmes. On veut la sonder jusqu'au fond de ses entrailles, lui arracher son dernier mot, et imiter, à force d'art, ses procédés les plus secrets. M. Ebelmen, avec son génie inventif et fécond, devait naturellement ambitionner cette gloire. Jusqu'à présent la chimie n'avait donné qu'une analyse exacte des pierres précieuses que le joaillier met en œuvre ; il restait à résoudre le problème inverse, en recomposant par la synthèse les éléments fournis par l'analyse. En d'autres termes, la science peut-elle refaire ce qu'elle défait si bien ? M. Ebelmen l'a essayé, et il y a réussi. Ce n'est pas tout : il a voulu faire à son tour des pierres précieuses, et leur donner les caractères qu'elles tiennent de la nature. Le rubis et l'émeraude sont sortis de sa main avec la beauté de leur forme et la vivacité de leurs couleurs. Une seule qualité leur manque, au témoignage des juges les plus sévères : c'est une dureté parfaite. Tant il est vrai que nos artifices ne suppléent guère à l'action lente des années, et que l'industrie de l'homme est, comme sa science, toujours courte par quelque endroit !

La révolution de 1848 surprit M. Ebelmen au milieu

de ses travaux. Non-seulement il conserva sous la république la position qu'il tenait de la faveur royale, mais il devint encore professeur de céramique au Conservatoire des arts et métiers. Cette chaire était gratuite ; M. Ebelmen l'accepta avec plaisir et la remplit avec honneur. Malgré les occupations sans nombre dont sa vie était surchargée, il trouvait moyen de suffire à tout. On se l'explique aisément quand on sait avec quelle sage économie il partageait sa journée. Austère et pur dans ses mœurs, il ne connut jamais d'autre passion que celle de la science, d'autres plaisirs que les mâles voluptés de l'étude. On prétend que les savants se laissent absorber volontiers par les préoccupations de leur existence laborieuse. Leur âme semble, dit-on, se dessécher ; leurs sentiments s'émoussent ; ils négligent les soins de la famille et cherchent à se soustraire aux devoirs et aux assujétissements de leur position sociale. Ce n'était pas là le caractère d'Ebelmen. Son cœur s'ouvrait à toutes les tendres affections, comme son esprit était capable d'aborder toutes les sciences. Autant il était différent des autres hommes par l'élévation de ses pensées et par la nature de ses études, autant il se rapprochait d'eux dans le commerce de la vie. Simple dans ses goûts, noble dans ses manières, loyal dans ses amitiés, ferme et modéré dans ses opinions, il parlait peu, parce qu'il ne parlait que pour instruire ; mais il plaisait en instruisant, on aimait et on profitait à l'écouter. Jamais homme public ne fut plus accessible. Ceux qui avaient visité Sèvres faisaient deux parts dans leurs souvenirs : l'une pour l'affabilité et l'obligeance du savant qui les

avait reçus, l'autre pour la beauté et pour les richesses de la manufacture. Enfin, ce qui doit ajouter encore à ses mérites et à nos regrets, Européen par sa réputation, il était demeuré Franc-Comtois par le cœur. Sa province, sa ville natale, ses amis d'enfance, les relations qu'il entretenait avec eux, étaient comme la distraction et le charme de sa vie. Membre de l'Académie de Besançon et de la Société d'Agriculture de Vesoul, il considérait ces distinctions modestes comme un de ses principaux titres de gloire. Quand votre compagnie l'eut inscrit, à la suite d'un vote unanime, parmi ses associés correspondants, il se montra fort sensible à cet honneur, et se promit de venir siéger un jour au milieu de vous. Pourquoi ne vous a-t-il pas été donné de le voir et de l'entendre? Avec quel plaisir vous auriez reçu de ses mains ses nombreuses productions! Quel intérêt vous auriez trouvé dans ses discours! Quelle modestie dans sa personne! La *Société Pholomatique* le possédait depuis 1843. Il s'y fit remarquer par l'étendue de son savoir, par la facilité et la douceur de son commerce, par la sobriété et l'élégance de son style. On le regardait comme un des hommes les plus capables de mettre à la portée du vulgaire les matières les plus ardues. La parole n'était à ses yeux qu'un instrument de la pensée, mais il savait le rendre aussi poli et aussi brillant que le sujet pouvait le comporter. Notre langue a deux caractères précieux qui en font la première langue du monde dans les sciences comme dans les affaires. On reconnaît un Français à la propriété des termes qu'il emploie, et à l'ordre lumineux avec lequel il dispose son sujet. De ces

deux qualités, l'une a créé le célèbre axiome : *Cela n'est pas clair, donc cela n'est pas français ;* l'autre a fait dire avec raison que la France est le seul pays où l'on sache faire des livres. M. Ebelmen possédait ce double talent. Vous auriez pu l'apprécier par vous-mêmes, si le temps lui eût permis de mettre la dernière main à un grand ouvrage sur la chimie, auquel il travaillait depuis plusieurs années, avec la collaboration de MM. Payen et Dumas.

Sans parler de ces deux hommes, dont le nom seul est un éloge, M. Ebelmen avait dans le monde d'illustres liaisons : M. Thénard avait été son maître, M. Leverrier son condisciple ; l'un et l'autre demeurèrent ses amis, et M. de Humboldt les honorait tous trois d'une égale bienveillance. Notre confrère commençait à compter parmi ces notabilités scientifiques dont la patrie s'entoure avec orgueil aux yeux de l'étranger. Chevalier de la Légion d'honneur dès 1846, il fut nommé en 1849 membre du jury central de l'exposition nationale, et en 1851 membre du jury de l'exposition universelle. La haute estime dont il jouissait en France l'attendait déjà en Angleterre. Un des hommes les plus distingués de la *Société royale de Londres,* M. Faraday, l'invita à une de ses leçons, le fit asseoir à ses côtés, et lui décerna des éloges devant un auditoire d'élite. Un journal anglais, l'*Illustration,* donna sa biographie et son portrait.

Bien loin de courir au-devant de ces honneurs, il n'avait eu, pour ainsi dire, qu'à les accepter. Une seule distinction fut l'objet de ses désirs ; ce fut la seule qui lui manqua. Au mois de février dernier, une place était

vacante à l'Académie des sciences; MM. de Sénarmont et Ebelmen se mirent sur les rangs pour l'obtenir. Les titres scientifiques des deux candidats étaient à peu près équivalents; cependant le premier avait sur son concurrent l'avantage que donnent un âge plus mûr et des travaux plus anciens. L'Académie se divisa presque en deux parties égales; une voix seulement fit pencher la balance en faveur de M. de Sénarmont.

Personne ne vit dans cette élection ni une faveur pour l'un, car l'Institut avait voulu honorer l'ancienneté; ni un échec pour l'autre, car M. Ebelmen avait, disait-on, le temps d'attendre. Mais la mort n'attend jamais. Le 27 mars, notre confrère montait encore dans sa chaire à l'école des mines; le 30, une fièvre cérébrale s'empare de lui et le prive aussitôt de toutes ses facultés; le lendemain, tout est consommé! Sa maladie, sa mort, le récit de ses funérailles, les discours prononcés sur sa tombe, une attaque si imprévue et une fin si prématurée, tant de larmes, tant de regrets, tant d'éloges, nous apprîmes tout par le même courrier. On pleurait en refusant d'y croire, et les pleurs disaient assez qu'on n'y croyait que trop bien!

Toutes les illustrations des écoles et des compagnies savantes accompagnèrent Ebelmen à sa dernière demeure. M. Bravais, au nom de la Société Philomathique, et M. Dufresnoy, au nom de l'école des mines, payèrent, avec une religieuse émotion, un tribut de louanges à la mémoire de leur collègue. MM. Dumas et Chevreul rappelèrent plus longuement les titres et les qualités du défunt; mais dans tous ces discours, les savants

avaient disparu ; on ne voyait que des amis, on n'entendait que des chrétiens. Ecoutons un moment M. Dumas :

« Que les voies de la Providence sont mystérieuses !
» Que son pouvoir est terrible ! Que ses coups sont par-
» fois sévères !

» Humilions nos cœurs devant cette tombe soudaine-
» ment ouverte, hélas ! et qui va se fermer sur une gloire
» brisée dans sa fleur pour les espérances, dans sa ma-
» turité pour les services.

» Hier, rien ne manquait à Ebelmen. Sa destinée était
» pour tous un objet d'envie. Bonheur, santé, jeunesse,
» belle renommée, riche avenir de travail et d'honneurs,
» tout lui semblait prodigué ; quelques heures ont tout
» flétri !

» Hélas ! cet excellent jeune homme, cet élève qui a
» tant honoré ses maîtres, qui devait nous survivre et
» nous remplacer, a traversé la vie comme un météore,
» s'élevant soudain, disparaissant trop vite, mais éclai-
» rant tout ce qu'il touchait de lueurs qui dureront long-
» temps, excitant dans tous ceux qui l'ont connu de ces
» affections qui dureront toujours. »

Ici finirait ma tâche, si la mort avait fini de frapper. Mais votre pensée se reporte déjà à un autre deuil, qui vient deux fois encore renouveler et assombrir le premier. La mort de M. Ebelmen est rapidement suivie de celle de son père ; l'une et l'autre sont tristement complétées par une troisième. En même temps que les sciences font dans Joseph une perte irréparable, Henri, son frère, est enlevé à la magistrature, dont il était l'es-

poir. Il manquerait quelque chose à l'éloge de Joseph, si je ne le terminais par l'éloge de Henri. Unis dans la vie, ils n'ont pas été séparés dans la mort ; réunissons les encore dans l'expression de nos sympathies et de nos douleurs.

Né à Baume-les-Dames, le 14 mai 1821, M. Louis-Henri Ebelmen entra au collége quand son frère venait de le quitter, et y soutint par de brillantes études l'honneur de son nom. Docteur en droit à 21 ans, il entreprit, pendant ses années de stage, un travail capable d'effrayer les plus grands courages. M. Clerc, ce magistrat de si digne mémoire, qui présidait avec tant de zèle les conférences des jeunes avocats, les engageait souvent à lire Dumoulin. Ce conseil fut un ordre pour Ebelmen. Il étudia consciencieusement le célèbre jurisconsulte dans la vieille langue de l'école, le traduisit presque tout entier, et en prépara une nouvelle édition. En la débarrassant de tout ce qui est devenu inutile et suranné, le commentateur l'a enrichie de remarques savantes, dans lesquelles il montre l'usage que les rédacteurs du Code civil ont fait de Dumoulin, et le parti qu'on en peut tirer pour l'interprétation de nos lois.

C'est par ces graves et fortes études que le jeune stagiaire se prépare à la vie de magistrat. Substitut à Arbois, à Dole et à Vesoul, partout il étonne les plus vieux praticiens par ses connaissances en droit civil, et les conclusions qu'il donne servent souvent de texte aux jugements des tribunaux. Chef du parquet à Montbéliard, il accomplit ses devoirs jusqu'au scrupule ; il lutte, jusqu'à la fatigue et à l'épuisement, contre les exigences

d'une santé débile ; il tombe enfin, à 31 ans, dans cette agonie lente où l'âme semble se ranimer à mesure que le corps s'affaiblit, et où le malade, debout, sur le seuil de l'éternité, se recueille, plus libre que jamais, dans la méditation sérieuse et profonde de ses fins dernières. Dès lors, il appartient tout entier à l'amitié et à la religion. La ville de Baume est encore émue du spectacle sublime qu'il offrit en ce moment suprême. La mort, dont la pensée l'occupe sans l'inquiéter, lui semble douce et consolante, parce qu'il croit et qu'il espère. En contemplant, au milieu d'une famille ensevelie dans un pieux silence, cette tête mourante qui se soulève sur sa couche, et qui domine, calme et sereine, toutes ces têtes inclinées par la douleur ; en le voyant porter tour à tour ses pensées vers les anges du ciel et ses regards sur les êtres chéris qui entourent son lit funèbre ; en l'entendant tantôt demander pardon à une mère, à qui il n'a jamais donné que des sujets de joie ; tantôt adresser des conseils aux membres de sa famille, tantôt suivre et même devancer, d'une voix affaiblie, les prières de l'Eglise, chacun s'écrie, avec l'éloquent et charitable pasteur qui reçoit son dernier soupir : « Ah! pourquoi la paroisse » tout entière n'est-elle pas ici? Non, je ne croyais pas » encore qu'il fût si doux de mourir en chrétien! »

Ainsi s'éteignit le nom d'Ebelmen, que deux frères portaient si noblement. Quelle agréable différence dans leurs talents ! Quelle triste et douloureuse ressemblance dans leur destinée! Tous deux devaient vous appartenir à la fois. Vous les aviez vus naître et grandir ; vous étiez heureux de les encourager ; vous auriez été fiers de les

avoir donnés au pays, et, en les réunissant un jour dans cette enceinte, il eût été si doux pour nous de reserrer, par les liens de la confraternité littéraire, les liens si étroits de leur affection fraternelle ! Tout à coup la mort visite une demeure qui avait, jusque-là, paru échapper aux vicissitudes de la fortune. Elle exige un triple tribut, elle frappe trois victimes. Dans l'espace de six mois, le père et les deux fils succombent sous ses atteintes imprévues : l'aîné d'abord, pour annoncer, ce semble, par le coup le plus affreux, que l'étoile de la famille a disparu; le père ensuite, pour suivre l'un, pour attendre l'autre, et pour les réunir ensemble dans le même tombeau ; le plus jeune enfin, frêle et dernier rejeton de cette race si nouvelle et déjà si honorable, longtemps penché sur sa tige avant de succomber, comme si le poids des larmes eût été nécessaire pour mieux le détacher de ce monde. Tous les trois sont rendus en même temps à la terre, laissant deux épouses sans maris, une mère sans enfants. On dirait que le sort, jaloux d'avoir laissé pendant trente ans à l'orgueil maternel, si noble et si légitime, l'embarras de choisir entre tant de sujets de joie et d'affection, ait voulu, par un retour soudain, ne laisser à une douleur plus légitime encore que le choix des regrets et l'embarras des larmes. Hier, cette mère désolée ne savait qui elle devait le plus aimer; aujourd'hui, elle ne sait lequel elle doit pleurer le premier !

PIÈCES DE VERS,

PAR M. VIANCIN.

LE BALLET DE MARIONNETTES.

Vous avez dû parfois rencontrer dans la rue
Un petit spectacle ambulant
Où ne se montre aucun talent,
Mais qui peut récréer la vue.
C'est d'abord, pour orchestre, un seul ménétrier
Joignant au son d'une musette
Le bruit d'un tambourin grossier ;
Puis, pour théâtre, une planchette,
Avec deux morceaux de baguette,
Surmontés d'un léger cordon,
Portant diverses figurines
A plumets, à grotesques mines,
Que d'un pied vacillant posé sur le talon,
Et qui touche au lien flexible,
Leur maître fait danser, sauter du mieux possible
Ou sarabande ou rigodon.

Vers semblables marionnettes
Un philosophe, un jour, dirigea ses lunettes,
A ce jeu prit quelque plaisir,
Et sur ce sujet même eut l'air de réfléchir.
Du pauvre meneur de la danse
Tout doucement il s'approcha,

A son oreille se pencha
Et lui dit : — « Sais-tu bien qu'en France,
» Sais-tu que dans le monde entier
» Bien des gens te font concurrence
» Et savent mieux que toi profiter du métier ?
» — Oui, répond avec un sourire
» L'humble conducteur de pantins,
» Et j'en pense, monsieur, plus que vous n'osez dire :
» Nombreux sont parmi nous les vivants mannequins,
» Les sauteurs et les baladins.
» Des humaines marionnettes
» Tire un bon parti le pouvoir ;
» Ses plus secrets moyens de les faire mouvoir
» Vous les apercevez, même sans vos lunettes.
» Mais quel observateur de ses actes divers
» Pénètre les desseins du roi de l'univers ?
» Celui dont la sagesse immuable, éternelle,
» Régit le sort du genre humain,
» Dans les hauteurs des cieux, sous son pied souverain,
» De notre grand ballet tient aussi la ficelle ;
» Par lui sont remués, secoués tous les rangs ;
» Non moins que les petits il fait sauter les grands.
» Cependant la plupart s'agitent sur la scène,
» Vont en haut, vont en bas, sans bien savoir pourquoi,
» Sans plus songer à qui les mène
» Que mes petits acteurs ne s'occupent de moi.
» Heureux dans tout cela qui reste homme de foi !
» Moi, je me plais à reconnaître
» Que Dieu seul en tout est le maître ;
» Indigent par sa volonté,
» Je me confie à sa bonté,
» Et mon exercice ordinaire



» Me fait songer sans peur à ce qu'il pourrait faire
» Subitement, tout à la fois,
» Et des nations et des rois.
» Sans même user de son tonnerre,
» Que de fous il mettrait ensemble à la raison !
» Jugez-en par comparaison :
» Quand je veux lâcher mon cordon,
» Voilà tous mes danseurs par terre.
» — Bravo ! maître tambourineur,
» Répliqua notre philosophe,
» D'un vrai sage, d'un raisonneur
» En toi l'on entrevoit l'étoffe.
» C'est bien dommage en vérité
» Que la suprême autorité,
» A qui ton âme se confie,
» Ne t'ait pas, comme à moi, donné la faculté
» D'apprendre la philosophie. »

UN ANGLAIS QUI A MANGÉ SES BOTTES.

Un Anglais au long masque, emmanché d'un long cou,
Un jour, sur ses longs pieds, allait..... vous saurez où :
C'était à Besançon. — De cette ville antique
Ayant vu d'un peu loin le site romantique,
En sérieux touriste, amateur du vrai beau,
Il l'avait salué d'un grand coup de chapeau,
Et pour jouir de ce spectacle,
Sans embarras, sans nul obstacle,
De sa chaise de poste il était descendu,
Marchant le nez au vent et le buste tendu.
La route était fangeuse ; aussi notre insulaire,
Ignorant le chemin qui lui restait à faire,

A l'hôtel désigné pour restaurant parfait
Arriva-t-il crotté non moins qu'un chien barbet.
Mais à sa fierté britannique
Comme cet accident n'avait pu rien ôter,
Tout en se faisant débotter,
Il dit à l'hôtelier d'un ton fort laconique :
« Je vaudrais tout de suite avoir à déjeuner,
» Et faites, s'il vos plaît, accommoder mes bottes.
» — Oui, mylord. — Vers le soir je reviendrai dîner,
» Quand j'aurai parcouru la ville et pris mes notes ;
» Allez. — Cela suffit, mylord,
» Je vais du déjeuner m'occuper tout d'abord. »
Et le malin traiteur, composant sa figure,
De l'Anglais à l'office emporta la chaussure ;
Puis après l'avoir fait bien laver, bien frotter,
En très-menus morceaux il en coupa les tiges,
Les fit dans l'eau bouillante à grand feu barboter,
Et termina l'apprêt par un de ces prodiges
Qui font monter au rang de génie inventeur
Un habile restaurateur.
On servit à mylord un ragoût délectable,
Par l'assaisonnement rendu méconnaissable.
Il avait un rude appétit.
Pendant qu'il dévorait, le cuisinier lui dit :
« Vous trouvez bon ce mets ? — La chair est un peu dure ;
» Mais la sauce est, ma foi, très-bonne, je vous jure.
» — Tant mieux, mylord, tant mieux ! Vous avez attendu
» Un peu longtemps, malgré toute ma diligence ;
» Mais c'était du nouveau pour mon expérience,
» Et puisque j'ai bien fait, le temps n'est pas perdu. »
Le déjeuner fini, l'Anglais, buvant rasade,
Et voulant jusqu'au soir se mettre en promenade,

Réclama, pour sortir, ses bottes. — L'hôtelier
Lui répondit soudain : « Le trait est singulier ;
» Vos bottes ? mais, mylord, vous les avez mangées.
» — Moa ! que dites-vos ? — La vérité, mylord,
» Et vous l'avez voulu.— Goddam ! c'est un peu fort ;
» Chez les Français combien de têtes dérangées !
» — Ne m'avez-vous pas dit tout en vous présentant :
» Je voudrais déjeuner ? — Yes, yes, — en ajoutant :
» Faites accommoder mes bottes?... Ce langage
» Etait clair, positif ; il fallait bien songer
» A contenter mylord : en parlant de manger,
» *Accommoder* veut dire *apprêter ;* c'est l'usage,
» Et j'étais d'autant plus à votre ordre attentif
» Que vous ne demandiez ni bifteck, ni rosbif.
» — Mais c'était..... *nettoyer* que j'avais voulu dire.
» — Excusez-moi, mylord, si je n'ai pas saisi
» Ce que vous entendiez ; cela doit vous suffire ;
» C'est la faute du mot que vous avez choisi. »
Tout ébahi, l'Anglais, sans se mettre en colère,
Eut recours sur-le-champ à son vocabulaire,
Se tint pour satisfait de l'explication,
Et dès lors ne songea qu'à la digestion.
Il digéra : c'était l'important de l'affaire,
Et fit si bon dîner le soir du même jour,
Que dans le même gîte il doubla son séjour.
Quand il voulut partir, il paya sa dépense
En noble gentleman, mieux que plus d'un rentier ;
Mais au restaurateur, pour autre récompense,
Il servit à son tour un plat de son métier.
« — Vos m'avez fait manger mes bottes,
» Lui dit-il, sur ce point écoutez quelques mots :
» On en rira beaucoup chez vos compatriotes,

» Et les Anglais, monsieur, n'en seront pas plus sots.
» Je redirai combien votre sauce était bonne ;
» Avec cela tout se pardonne ;
» Mais que de vilains tours j'aurais à signaler
» Où se laisse duper la sottise française ?
» Vraiment je crois qu'on peut tout lui faire avaler
» A la sauce la plus mauvaise. »

LE CHIC.

On était assez débonnaire,
Jadis pour viser au talent.
La chose aujourd'hui nécessaire
En est plus que l'équivalent.
Jeune écrivain, nouvel artiste,
Qui désirez plaire au public,
Sachez en quoi cela consiste :
Votre tâche est d'avoir le chic.

Oui, ce qu'aujourd'hui l'on estime,
Ce qui mène aux brillants succès,
Sans bien se définir, s'exprime
Par un mot qui n'est pas français.
Le talent n'est que bagatelle
Pour la gloire ou pour le trafic.
Fortune ou couronne immortelle
Ne s'obtient plus que par le chic.

Qu'on tienne la plume, ou la lyre,
Ou la palette, ou le ciseau,
On ne fait rien, si l'on n'aspire
A ce *nec plus ultra* nouveau.

Tout l'exige, tout y condamne,
Et mieux vaudrait avoir un tic,
Un air bête, un long museau d'âne,
Que d'être dépourvu du chic.

Ce n'est pas tout : n'allez pas croire
Que le chic se trouve en tous lieux.....
On n'entre au temple de mémoire
Qu'en vivant où se font les dieux.
Paris doit avoir sur votre âme
La puissance du basilic ;
Paris, Paris seul vous réclame,
Paris est la source du chic.

Puisez donc là ce que l'on nomme
Le chic, un chic, du chic, — dès lors
Vous serez en herbe un grand homme ;
Vos œuvres seront des trésors,
Vous braverez tout pédagogue,
Je vous en fais le pronostic ;
En un mot vous aurez la vogue,
Pourvu que vous ayez du chic !

Mais ce chic qu'est-il en lui-même ?
C'est..... (je l'expliquerai fort mal)
C'est... un je ne sais quoi qu'on aime,
Certain cachet original,
Parfois une forme indécise
Comme une vapeur d'.... alambic.
Que faut-il encor que j'en dise ?
Le chic ?... c'est... ma foi, c'est le chic.

En avoir pour le bien connaître,

Est, je crois, le meilleur secret ;
Si donc j'en possédais, peut-être
Vous dirais-je mieux ce que c'est.
Mais confiné dans ma patrie,
J'en suis privé, voilà le *hic ;*
Contentez-vous donc, je vous prie,
De mes sept couplets sur le chic.



PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

PERSÉVÉRANCE ET GÉNIE,

PAR M. CH. LAUMIER, ASSOCIÉ CORRESPONDANT.

Un jour de je ne sais quel mois de l'an 1555, dans un village des environs de Saintes, et dans une chambre au rez-de-chaussée, sans plancher en bas, sans plancher en haut, et sans autre porte que celle qui s'ouvrait sur la rue, un homme de cinquante-six ans à peu près, pâle, maigre, couvert de poussière et les bras nus, était debout devant un four d'une construction particulière, et attendait avec anxiété que fût achevée la cuisson de quelques objets placés au-dessus de la flamme allumée dans l'intérieur. Après plusieurs heures d'attente, pendant lesquelles plus de dix fois il ouvrit son four, il jeta un long regard dedans et le referma ; pensant enfin que l'opération qu'il faisait était terminée, il l'ouvrit de nouveau, en posa le couvercle à terre, puis, armé d'une longue tenaille, en sortit avec précaution plusieurs pièces de poterie, qu'il mit refroidir dans une petite cour dépendante de sa maison. Quand ces pièces furent assez

froides pour qu'il pût les manier, il les releva successivement, les examina en dehors et en dedans les unes après les autres, et les mit à l'écart en se disant avec une affliction qui tenait du désespoir :

— C'est mieux, mais ce n'est pas encore cela.

En finissant ces paroles, il resta dans un profond accablement, et tomba plutôt qu'il ne s'assit, sur un escabeau qui se trouvait près de lui.

Longtemps il demeura dans une douloureuse méditation, les coudes appuyés sur les genoux, la tête entre les deux mains, et sans vivre autrement que par la souffrance et la pensée. Il se leva enfin, non point avec un nouveau courage, mais avec cette sombre et silencieuse résignation de l'homme qui se soumet, sans plus songer à se débattre contre elle, à une fatalité qu'il reconnaît ne pouvoir vaincre. Il fit quelques pas, pour s'assurer que le pouvoir de marcher lui restait encore, et appela un garçon de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui travaillait au dehors à manipuler et à épurer des terres.

Ce garçon vint.

— Jacques, lui dit-il, il te faut quitter ce que tu fais et chercher de l'ouvrage ailleurs que chez moi. Je n'en ai plus à te donner.

— Quoi! maître Bernard, vous me renvoyez, répondit l'ouvrier.

— Hélas! oui, et bien à regret, mais il le faut. Rien ne me réussit, et je n'ai pas le moyen de continuer mes expériences.

— Il me semble pourtant, maître, que les vases que je vois là sont bien beaux!

— Sans doute, ils sont beaux; sans doute ils sont bien supérieurs à ceux que fabriquent les autres potiers, et dont on pare les buffets dans les maisons riches. Mais qu'ils sont loin de la magnifique coupe que j'ai vue, et que mon ambition est d'égaler!

— Maître, pourquoi ne pas vous contenter de ce que vous faites? Pourquoi vous entêter à vouloir faire des vases aussi brillants que cette coupe dont vous parlez toujours?

— Eh! sais-je pourquoi? C'est une idée qui me poursuit sans relâche, qui m'obsède sans pitié, et dont je ne puis me délivrer.

— Il faut pourtant vous en défaire comme d'une suggestion du mauvais esprit. La coupe que vous voulez égaler vient d'Italie, et il n'y a que les Italiens pour en faire d'aussi belles.

— Que les Italiens! répondit à ceci maître Bernard en relevant la tête avec une généreuse indignation. Pourquoi n'y aurait-il que les Italiens pour couvrir la terre de cet émail, dont je cherche vainement le secret depuis seize ans? Dieu leur a-t-il donné un génie qu'il ait refusé aux hommes de la France?

— Il le faut bien, puisque depuis seize ans vous n'avez pas pu réussir à faire une fois ce qu'ils font tous les jours.

— Cela est vrai. Je n'ai pas pu réussir, et sans doute je ne réussirai jamais, car ma pauvreté s'oppose à ce que je fasse de nouvelles recherches.

Ce désolant retour sur lui-même jeta Bernard dans l'accablement dont l'avait un moment sorti un noble mouvement d'amour-propre national. Après un court silence, il reprit :

— Jacques, tu as travaillé pour moi, je te dois de l'argent, et n'en ai point à te donner. Heureusement que, dans la prévision de ce qui arrive, j'y ai pourvu d'avance. A l'insu de ma femme, j'ai sorti de l'armoire, seul et dernier meuble qui nous reste, les habillements qui m'appartiennent. Je les ai apportés ici, et les voilà dans ce coin, en un paquet. C'est tout ce que je puis t'offrir en paiement. Prends-les, emporte-les, et, en t'en allant, évite avec soin que mes enfants et leur mère t'aperçoivent.

— Quoi! maître, vous me donnez vos habits, s'écria l'ouvrier avec des larmes dans la voix.

— Oui, mon garçon. C'est tout ce que je possède ; emporte-le, et va-t-en tout de suite.

— Mais vous ! n'en aurez-vous nul besoin?

— Comme ma femme et mes enfants, il ne me reste que les habillements dont je suis vêtu. Mais, regarde! ils sont presque neufs, et me serviront encore longtemps. Ainsi prends ce paquet, je le veux, je te l'ordonne, et sors d'ici avant que ma femme n'y vienne.

Jacques prit, par obéissance et avec regret, le paquet que lui montrait son maître, le mit sous son bras et sortit, le cœur gros de plus de chagrin et de pitié que de mécontentement.

Il n'avait pas fait cinquante pas hors de la maison, qu'une femme, pâle, maigre, et les yeux rougis par les

pleurs et l'insomnie, sortit de la chambre voisine, et le remplaça dans celle dont il sortait. Maître Bernard, surpris à l'improviste, fut saisi d'une frayeur subite, mais il se remit à l'instant même, composa son visage, et prit un air souriant tout en ayant la mort dans l'âme.

— Bernard, lui dit cette femme d'une voix tremblante, et brisée par l'inquiétude et la souffrance, avez-vous enfin réussi cette fois ?

— A peu près, ma chère Madeleine, à peu près, mais pas encore tout à fait.

— Pas encore tout à fait! Oh! mon Dieu! quand réussirez-vous donc ?

— Cela ne peut plus tarder. Encore une expérience, et je touche infailliblement au but.

— Quoi, Bernard! n'en avez-vous assez fait de ces expériences depuis que vous avez commencé la première? A quoi nous ont-elles servi ? A nous plonger, nos enfants et nous, dans une misère si profonde que le pain nous a souvent manqué.

— De la patience et du courage, Madeleine, un succès infaillible et prochain nous dédommagera des privations que nous subissons aujourd'hui.

— Toujours des illusions ! toujours des rêves ! toujours des mensonges ! et cela, depuis seize ans ! Bernard, revenez à la raison; songez à vos enfants, et renoncez à des expériences qui n'ont été pour nous, pour vous le premier, qu'une cause de ruine. Vous possédez deux professions, celle d'arpenteur et celle de peintre, qui nous ont fait vivre autrefois; reprenez-les l'une et l'autre, n'en prenez qu'une seule si vous voulez, et cultivez-la

avec assiduité pour apaiser les cris de votre conscience, car vous devez avoir de bien cuisants remords.

— Des remords! moi, Madeleine, avoir des remords !

— Oui, Bernard, vous devez avoir des remords. Il m'en coûte de vous parler comme je le fais, mais le déplorable état dans lequel je vois mes enfants m'y contraint, malgré mon respect pour vous. Remontez dans votre vie passée, et récapitulez avec moi ce que vous avez fait de votre jeunesse. La profession d'arpenteur vous fournissait des travaux qui vous procuraient presque de l'aisance, vous la quittez tout à coup pour étudier le dessin et la peinture.

— Est-ce un crime de sentir naître en soi le goût des arts ?

— Non, sans doute. Mais laissez-moi dire : vous voilà dessinateur et peintre.....

— Comme peintre et dessinateur, j'étais bien loin de posséder le talent qu'on me supposait.

— Qu'importait alors ? On vous commandait des ouvrages, on s'en contentait ; on vous les payait, et vous vous prépariez un avenir. Que pouviez-vous désirer de plus ? N'était-il pas sage de vous adonner tout entier à votre nouvelle profession, dont la pratique vous eût fait acquérir le talent qui vous manquait, à ce que vous dites ? Mais un vase arrivé d'Italie vous tombe entre les mains et vous fait perdre la tête. Vous repoussez loin de vous la peinture, et vous vous mettez à parcourir la France et à en fouiller le sol pour en extraire et étudier

des terres, des sables, des pierres, et je ne sais quelles autres choses encore qui ne servent à rien.

— Oh! Madeleine, nous ignorons ce que Dieu nous réserve. Ces voyages et ces études sont peut-être ce que j'ai fait de mieux en toute ma vie.

— Toujours le même aveuglement! Fatigué enfin d'errer çà et là à pied, et souvent sans chaussure, vous arrivez dans ce pays et vous vous y fixez. Vous souvenant que vous êtes arpenteur et peintre, vous vous annoncez comme tel. L'ouvrage vous arrive, et votre intérieur prend un air d'aisance. C'est alors que vous demandez ma main, et que mon père vous l'accorde. Pendant quelques années nous vivons doucement, avec les enfants que Dieu nous envoie, du produit de votre arpentage et de vos peintures; mais cela ne pouvait pas durer. Ce vase italien, que Dieu maudisse et que j'aurais brisé, si j'avais pu prévoir qu'il dût être pour nous la cause de tant de malheurs, vous tombe sous les yeux et sous la main. Voilà que la pensée d'en faire de semblables vous revient plus vive et plus impérieuse que jamais. A partir de ce jour fatal, plus de pain à la maison, plus de vêtements pour les enfants. Tout ce que vous gagnez avec votre boussole et vos pinceaux est employé à construire des fours, à amalgamer des cailloux et des terres, à fabriquer des ustensiles, et à acheter du bois que vous brûlez inutilement. On vous charge, il y a douze ans, d'arpenter les marais salants de la Saintonge, et le produit entier de ce travail vous sert, comme celui de vos peintures, à alimenter un feu pour nous aussi fatal que pour les damnés celui de l'enfer. Vous

avez besoin d'argent! vous empruntez et contractez des dettes que vous ne pourrez jamais acquitter. Vous manquez de bois! vous brûlez nos tables, nos couchettes, les planchers ainsi que les portes intérieures de notre maison. Brûlez encore l'armoire qui, jusqu'à ce jour, a échappé à l'incendie général de notre mobilier, et il ne restera plus rien ici que les murailles et la paille humide sur laquelle nous couchons tous.

— Mais, chère Madeleine, si je réussis à découvrir le secret de l'émail, la gloire et la fortune nous combleront de leurs faveurs. Les plus grands seigneurs, les rois même me supplieront d'enrichir du produit de mes travaux leurs hôtels et leurs palais.

— Bernard, je crois à ce que vous me dites. Mais en attendant que les rois et les grands vous supplient, nous mourons tous de faim, et nous n'avons de vêtements que ceux qui nous couvrent. Vous-même, vous en êtes à ne plus oser sortir, dans la crainte d'être en butte aux sarcasmes de ceux qui vous ont connu dans une position au moins supportable, et dont vous a fait déchoir votre funeste aveuglement. Voyez la maigreur de mes enfants, voyez la vôtre, voyez la mienne, et dites-moi si dans vos voyages vous avez rencontré nulle part des créatures de Dieu aussi misérables que nous.

Ce tableau si naïf et si vrai de la détresse dans laquelle était sa famille, et dans laquelle il était lui-même, émut vivement Bernard. Des larmes lui coulèrent des yeux. Profitant avec promptitude du mouvement de sensibilité qu'avait provoqué son éloquence de mère et d'épouse,

Madeleine tomba aux pieds de son mari, et lui dit en pleurant à chaudes larmes :

— Bernard, ce n'est pas pour moi que je vous implore. Si je suis un fardeau pour vous, chassez-moi ; je m'en irai, s'il le faut, mendier mon pain sur la grande route ; si vous voulez que je meure, ordonnez-moi de mourir, je vous obéirai. Mais au nom de Dieu, qui nous voit et nous entend, retrouvez votre cœur de père, et rappelez-vous ce que vous devez à vos enfants, pauvres et innocentes victimes qui ne vous ont pas demandé la vie que vous leur avez donnée. Renoncez à des recherches, que je crois fort belles, mais qui vous ont déçu pendant seize ans, et qui vous décevront toujours. Livrez-vous sans partage à une des deux professions, au moyen desquelles nous vivions tous aisément autrefois. Si celle d'arpenteur est trop fatigante pour vous, qui approchez de la vieillesse, livrez-vous à la peinture ; faites, pour les chapelles seigneuriales et les églises de paroisse, des vitraux dont on se contentera, qu'on vous paiera comme on vous les payait jadis, et nos enfant seront vêtus et nourris.

Bernard releva sa femme, l'embrassa, et lui promit tout ce qu'elle voulut.

— Ainsi, dit-elle, vous ne ferez plus de nouvelles expériences ?

— Je n'en ferai plus.

— Vous reprendrez votre palette et vos pinceaux ?

— Je les reprendrai.

— Pour ne plus les quitter désormais ?

— Pour ne plus les quitter.

— Que le ciel en soit béni! nos malheurs touchent à leur terme. Nous avons été, nous sommes même en ce moment bien à plaindre. A l'avenir nous ne le serons plus.

Là dessus, la pauvre mère s'en alla, dans la chambre d'où elle était sortie, retrouver ses enfants, et leur distribuer un morceau de pain qu'elle avait épargné en se privant elle-même de nourriture.

En promettant à sa femme de ne plus faire de nouvelles expériences, Bernard était de bonne foi, et voulait fermement tenir sa parole. Aussi, s'en souvint-il toute cette journée-là et les deux suivantes; mais la quatrième, l'idée qui l'avait si longtemps dominé lui revint, s'empara violemment de toutes ses facultés, et en amena avec elle une autre qui le frappa d'une illumination soudaine comme une inspiration d'en haut. Sans dire une seule parole, et entraîné par une force qu'il ne songea point à combattre, il se leva brusquement, entra dans son atelier, démolit son four, puis en construisit un autre de moindre dimension. Cela fait, il mélangea, dans des proportions différentes de celles qu'il avait observées jusque-là, de l'argile, du sable, des cailloux broyés, et fit du tout un vase qu'il mit sécher à l'ombre. Quand ce vase fut suffisamment sec, il pensa à le faire cuire. Comme il n'avait pas une bûche, il brûla d'abord son escabeau, puis s'en prit au seul et dernier meuble qu'il y eût chez lui, à l'armoire dont j'ai déjà parlé. Il la démolit, la mit en pièces, en emporta les débris pour entretenir son feu. Et Madeleine, hébétée par la douleur

que lui causait l'obstination de son mari, ne conçut pas même la pensée de s'y opposer.

Pendant quarante-huit heures, Bernard, haletant sous l'impression d'une idée fixe, resta debout devant son four, occupé à en activer ou à en ralentir la chaleur, sans éprouver le besoin de sommeil et de nourriture. Quand il eut reconnu que sa pièce était cuite, il la sortit, la mit refroidir, et alla se jeter sur son misérable grabat, sans rien dire de plus que le jour où, au mépris de sa parole, il avait tenté une nouvelle expérience.

Le lendemain, lorqu'il fallut aller voir son récent ouvrage, tout son enthousiasme s'évanouit, et il sentit renaître toutes ses anxiétés ordinaires. Il y alla pourtant : prit son vase et le regarda avec une attention d'artiste. Cette fois, le ciel avait récompensé sa persévérance. Son vase surpassait en éclat et en pureté celui qu'il n'avait eu que la modeste ambition d'égaler. Ivre de bonheur, en tenant entre ses mains la preuve de son succès, il pousse un cri de délire et de joie, puis s'élança, plein d'un orgueil légitime, à travers les rues de son village, comme autrefois Archimède, dans les rues de Syracuse, en s'écriant : Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé !

En effet, l'humble potier de terre venait de trouver la composition de l'émail ; et Bernard Palissy, qui adopta plus tard le titre de fabricant de *rustiques figulines*, prenait sa place parmi les hommes de génie du XVI[e] siècle.

LES VIEILLES FILLES,

ÉPÎTRE FAMILIÈRE A Mlle ÉLÉONORE.



Senescenti accrescit virtus.

Puis-je savoir, Eléonore,
Pourquoi, dès l'âge heureux où le cœur vient d'éclore
Et s'ouvre aux premiers désirs,
Vous avez fui l'hymen et ses chastes plaisirs ?
Vous étiez jeune, aimable, et sans doute jolie ;
Un poëte a chanté vos naissantes vertus,
Vos talents, votre esprit. — Plus d'une se marie,
Qui n'a que ses vingt ans et quelque mille écus.
Dites, redoutiez-vous les chagrins du ménage ?
Saviez-vous qu'à la femme ils tirent bien des pleurs ?
Saviez-vous que le mariage
Est un champ plus rempli de ronces que de fleurs ;
Que le ciel conjugal, rarement sans nuage,
S'il a de beaux soleils, a de bien sombres jours,
Et que souvent un noir orage
S'y forme, éclate et tonne, et fait fuir les amours ?
Craigniez-vous de porter, stérilement féconde,
Des fruits qui, trop souvent, tombent avant l'été ?
N'aimiez-vous pas l'enfant avec sa tête blonde,
Son candide regard et sa vive gaîté ?
Ce gracieux lutin, nos plus chères délices,
Je ne le sais que trop, a de fâcheux caprices ;
Tout à l'heure il riait, assis sur vos genoux ;

Le voilà maintenant qui trépigne et qui crie :
Vous fuyez, la tête assourdie,
Le méchant vous poursuit de son bruyant courroux.
Et qu'il coûte de soins, de larmes à sa mère !
Ingénieuse à craindre, un rien la désespère ;
Que de nuits sans sommeil auprès de ce berceau !
Mais si vous repoussez l'hymen et son flambeau,
Ce n'est point pour cela, j'en atteste votre âme ;
Non, Dieu met trop d'amour dans le sein de la femme,
Pour qu'à ce joug divin de la maternité,
Vous préfériez, trompant le vœu qui vous réclame,
Une égoïste liberté.

N'auriez-vous pu, nature exquise
Qui veut se rechercher, se voir dans un époux,
Rencontrer de mari qui fût digne de vous ;
De cœur qui vous eût bien comprise,
Qui, fier et délicat, mais généreux et doux,
Eût fait votre bonheur, peut-être votre gloire ?
Communs dans les romans, fort rares dans l'histoire,
Ces maris-là n'existent plus :
Je crois que le dernier vivait du temps d'Arthus.
Que ces motifs ou non vous aient déterminée,
Vous restez vieille fille, et vous n'avez pas peur
De ce nom qui réveille un sourire moqueur,
Et tourmente à coup sûr plus d'une infortunée.
Etrangère aux soucis que donne l'hyménée,
Vous n'avez pas pourtant resserré votre cœur.
Vous vivez moins pour vous que pour votre famille ;
Vous prouvez qu'une vieille fille
Est souvent un trésor qui, sans tarir jamais,
Sur tout ce qui l'entoure épanche ses bienfaits.

Si ma muse aimait à médire,
De quelques traits malins j'aiguiserais mes vers ;
Certes, la vieille fille a d'innocents travers
Qu'il est facile de décrire :
Parfois sa langue exerce un despotique empire ;
Trop souvent le prochain, son texte favori,
A sa verve mordante offre une ample matière ;
Ajoutez-y son chien, son chat, son canari,
Son humeur tour à tour quinteuse ou minaudière ;
Dites qu'elle est friande, et ne sait pas toujours
Renoncer de bon cœur aux terrestres amours ;
Que, cachant ses regrets sous un air de sagesse,
Elle blâme en autrui ses péchés de jeunesse :
C'est une ombre au tableau, mais qui n'empêche pas
Qu'elle ne soit souvent presque un ange ici-bas.
Quel malheur en vain la réclame ?
N'est-elle pas au pied de ces lits de douleur,
Où le pauvre l'attire et la nomme sa sœur,
La charité qui se fait femme ?
A d'autres les salons et l'ivresse du bal,
Et l'éclat rayonnant des fêtes,
La beauté souveraine et ses douces conquêtes ;
Son triomphe... c'est l'hôpital !
Remuer cette couche où pleure la souffrance,
Dans un sein désolé ranimer l'espérance,
Fermer cette blessure, étancher ce sang noir,
Des lèvres du mourant approcher le miroir
Pour voir si quelque souffle y trahit l'existence,
Veiller, prier, gémir, s'immoler chaque jour,
Donner à l'indigent sa vie et son amour,
Et respirer la mort dans l'air qu'elle respire :
Voilà tout son bonheur ! Voilà ce que j'admire !

Voilà ce que Dieu même admire comme moi.
La vieille fille alors est ton épouse, ô roi!
Qui, prenant la plus pure et laissant la plus belle,
Ceindras cet humble front de ta gloire éternelle!
Mais j'entends qu'on me dit : « Sors des sentiers battus,
» Ami, reviens aux vieilles filles
» Qui vivent dans le siècle au sein de leurs familles ;
» Que ton luth, s'il se peut, célèbre leurs vertus. »
J'y consens ; je tairai cette vierge héroïque
Qui, servante du pauvre et compagne de Dieu,
Pour allumer au loin la lampe évangélique,
Dit à tout ce qu'elle aime un magnanime adieu,
Que nous voyons, bravant les flots et les tempêtes,
Franchir l'immensité des mers,
Se perdre, s'enfoncer dans de brûlants déserts,
Et, poursuivant le cours de ses saintes conquêtes,
Ne s'arrêter qu'aux bords où finit l'univers.
Je ne parlerai pas de ces femmes-apôtres ;
Ce sujet triomphant, je l'abandonne à d'autres ;
La vieille fille est là qui demande mes vers :
Mieux que la jeune vierge au séduisant sourire,
Elle peut inspirer un enfant de la lyre.
L'autre jour, dans un champ, je cueillis une fleur
Qui, sous l'herbe cachée et semblable à l'ortie,
N'avait pour me charmer ni grâce ni couleur.
Comme je la jetais : — La fleur n'est pas jolie,
Me dit quelqu'un ; pourtant flairez-la, je vous prie.
L'humble plante exhalait la plus suave odeur.
Voilà la vieille fille ! — On la jette, on l'oublie ;
Sans doute elle n'a rien qui captive nos yeux ;
N'importe, soignez-la ; sa corolle choisie
Garde un parfum délicieux.

Telle était Lamoignon : cette âme peu commune
Qui, réunissant tout, esprit, beauté, fortune,
Pouvait, sans avoir peur qu'on dédaignât sa main,
Aspirer au plus riche, au plus illustre hymen ;
Eprise de Dieu seul, sut, au matin de l'âge,
Dédaigner les douceurs d'un chaste mariage,
Et sans quitter un siècle où la vertu se perd,
Y vivre, comme Paul, au fond de son désert.
  Semblable à la source féconde
Qui, par mille canaux distribuant son onde,
Porte aux gazons flétris la vie et la fraîcheur,
Et d'un sol épuisé ranime la vigueur,
Autour d'elle, à Paris et dans toute la France,
Accourant, empressée, au cri de la souffrance,
Relevant chaque front courbé par le malheur,
Sa charité versait un or consolateur.
Ses bienfaits, prodigués aux peuples de l'aurore,
Allaient sécher des pleurs qu'elle ne voyait pas ;
Ils devançaient l'apôtre aux plus lointains climats ;
Fécondante rosée, ils y faisaient éclore,
Dans le champ du Seigneur, une riche moisson,
Et l'Orient chrétien est tout plein de son nom.

  Et toi, si doucement austère,
Toi, si digne du Dieu que tu pris pour époux,
Qui pourrait t'oublier, ô noble Lamouroux ?
Comme on vit dans le ciel, tu vivais sur la terre ;
Dans un temps désastreux, ta présence d'esprit
Sauva de l'échafaud la tête de ton père.
Le temple était fermé ; le prêtre était proscrit ;
Au pied d'un humble autel, dans ton frais ermitage,
Tu savais rassembler les enfants du village,

Et, dans ces cœurs émus de tes simples discours,
Nourrir ou rallumer la foi des anciens jours.
On te vit recueillir ces pauvres pécheresses,
Dont un or corrupteur achète les caresses ;
Bientôt, comme le bon pasteur
Qui cherchait au désert ses brebis égarées,
Tu leur ouvres tes bras, tu leur ouvres ton cœur ;
Dans ces âmes régénérées
Tu rétablis les lois de la sainte pudeur.
La plante vénéneuse à la coupe fétide,
Devient ce lis si pur qui séduit tous les yeux,
Lorsque, dans sa corollé humide,
D'où s'exhale un parfum presque digne des cieux,
Dérobée à l'écrin de l'aurore nouvelle,
La goutte de rosée au soleil étincelle.
De la France chrétienne, ô légitime orgueil !
Sois fière, ô Lamouroux, de ton œuvre si belle !
Déjà tu peux laisser ta dépouille au cercueil ;
Déjà tu peux, âme immortelle,
T'envoler vers ce ciel, ton unique désir.
Va, ton œuvre nous reste et ne peut plus périr.
Rejoins, au sein de Dieu, cette Clémence Isaure,
Fleur d'amour et de sainteté,
Que tout Français admire, et tout poëte implore.
D'une double immortalité
Sa tête charmante rayonne ;
Les arts et les vertus ont tressé sa couronne.
D'un sang presque royal, illustre rejeton,
Quel nom dans sa Toulouse éclipserait son nom ?
Elégant et chaste génie,
Elle consacre à Dieu sa touchante beauté ;
Sous l'aile de la piété

Elle abrite la poésie ;
Parmi les orangers de son Occitanie
Ses mains ont relevé le temple des beaux-arts,
Et voici qu'à sa voix, accourt de toutes parts
Le peuple empressé des poëtes :
Isaure les appelle à ses brillantes fêtes,
Et, prix éblouissant des plus heureux concerts,
L'or se transforme en fleurs pour couronner les vers.

Mais, plus que ces grands noms, dans nos moindres villages,
Plus d'une vieille fille a droit à nos hommages ;
Le monde les ignore et le ciel les bénit ;
Celle-ci, dans son sein portant un cœur de mère,
Adopte les enfants d'une sœur ou d'un frère,
Veille sur ces oiseaux, et leur fait un doux nid.
Dans ce regard qui les caresse,
Dans ces bras qui les ont reçus,
Dans ces soins que prodigue une active tendresse,
Ils ont cru retrouver leur mère qui n'est plus.
Ange pieux que je vénère,
Celle-là se dévoue aux cheveux blancs d'un père :
Ne parlez pas d'hymen, de monde, de plaisirs ;
Ranimer ce vieillard, flambeau près de s'éteindre,
Reculer un instant qu'elle doit toujours craindre,
Voilà sa vie et ses désirs !
Cette autre, humble servante, a recueilli son maître
Qui, de l'heureuse aisance où le ciel le fit naître,
Est tombé dans la pauvreté :
Sa tendresse pour lui croît dans l'adversité.
Ses amis ont pu fuir le vieillard solitaire,
Et fermer avec soin la porte à sa douleur ;
La vieille fille est là, consacrée au malheur ;

Elle entoure de soins cette noble misère ;
Elle sait le nourrir des fruits de son labeur ;
Son zèle ingénieux met dans la coupe amère
Un peu de miel consolateur.
Si j'osais vous nommer, solitudes si chères,
Où, sous des arbres séculaires,
Je vois errer deux sœurs, anges de charité !
Je ne redirais point leur esprit si vanté,
Leurs talents si connus, leur aimable sagesse,
Leurs propos pleins de sel et de délicatesse,
Que relève souvent une fine gaîté.
Non ; de quelques attraits qu'ait brillé leur jeunesse,
Quel que soit leur esprit, je préfère leur cœur :
Car c'est par la bonté, par ce charme vainqueur
Qui ne redoute rien des injures de l'âge,
Que l'on peut captiver ma muse si volage,
Ma muse toujours prête au trait vif et moqueur.
Ces deux sœurs, du hameau visible providence,
Tendent leurs mains à l'indigence,
Et les plus malheureux sont leurs plus chers amis.
Les pauvres ont leur part de ces nombreux épis,
Dont l'or mobile ondoie au souffle du zéphyre ;
Ces beaux fruits veloutés dont l'éclat vous attire,
Ce flot pur et vermeil qui jaillit du pressoir,
Aux lèvres du malade appellent le sourire,
Et dans un sein mourant font renaître l'espoir.
Leur piété féconde est semblable à l'abeille
Qui, dès que le printemps, entr'ouvrant sa corbeille,
Peint les champs et les bois des plus fraîches couleurs,
Des sucs exquis de mille fleurs,
Sait pétrir les rayons d'une douce ambroisie.
Aimer, faire le bien, c'est là toute leur vie ;

Voilà, voilà les jours qui ne sont pas perdus !
Que l'Esprit saint les loue ; elles ont ces vertus
Que dans la femme forte il célèbre lui-même.
Et vous, Eléonore, et vous, leur noble sœur,
Vous méritez aussi cet éloge suprême ;
Je pourrais, sans descendre au front d'un vil flatteur,
Vanter tous ces trésors d'une riche palette,
Ces sites, ces aspects, comme en rêve un poëte ;
Ces inspirations d'un cœur religieux,
Qui vivront plus longtemps que mes faibles louanges ;
Ces vierges qu'on croit voir s'élever vers les cieux
    Sur les ailes de si beaux anges,
Tant sur leurs traits empreints d'une chaste beauté,
Rayonne une divine et douce majesté ;
Ces scènes de bergers, ces riants paysages,
Ces vallons pleins de vie où, sous de frais ombrages,
Le ruisseau semble fuir avec un bruit joyeux,
La génisse brouter l'herbe fine et fleurie,
Ou suivre le passant d'un regard curieux,
    Tandis que, loin de la prairie,
La chèvre se suspend au rocher sourcilleux.
Je ne le ferai pas : qu'importe que la toile
S'anime sous vos doigts et semble respirer ;
Qu'à mes regards surpris vous fassiez admirer
Au front de vos élus les rayons de l'étoile ;
    Que sous votre habile pinceau,
Comme un fluide d'or la lumière étincelle ;
Que, par un art divin, elle tremble sur l'eau,
Glisse légèrement sous la feuille nouvelle,
Et d'un éclat si doux éclaire le tableau ?
Non ; je ne veux chanter que votre foi si vive,
Qui réfléchit le ciel, comme l'eau fugitive

Réfléchit l'azur d'un beau jour,
Que votre cœur rempli d'innocence et d'amour.
Mon vers plus familier peindra la ménagère
Occupée à d'humbles travaux,
Couvrant de simples mets la table hospitalière,
Faisant courir l'aiguille ou tourner les fuseaux ;
Je redirai comment, habile jardinière,
Laissant là les crayons pour prendre le râteau,
A l'ombre du vaste chapeau
Que, pour sauver son teint, inventa la fermière,
Vous aimez à soigner les plus charmantes fleurs,
Ces fleurs que votre main dessine et fait revivre
Avec le frais éclat de leurs riches couleurs.
Les fleurs ne parlent point, si ce n'est dans un livre ;
Si Dieu leur eût donné la pensée et la voix,
Fleurs des champs, des monts et des bois,
Rassemblant leurs tribus, se rangeant par familles,
Célébreraient en vous la reine de leur choix,
Et la perle des vieilles filles.

RICHARD-BAUDIN.

LISTE ACADÉMIQUE.

JANVIER 1853.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.

M. le Général Commandant la 7e division militaire.

M. le Premier Président de la Cour impériale.

M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs,

Arago, O ✠, membre de l'Académie des sciences, Directeur de l'Observatoire; à Paris (janvier 1835).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près Grenoble (juillet 1814).

Billard, C ✠, Général de division en retraite; à Paris (mars 1838).

Bixio (le docteur), médecin; à Paris (janvier 1848).

L'abbé Blanc, ancien Professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).

Brouzès, Proviseur du Lycée; à Clermont (25 août 1851).

L'abbé Busson, ancien Secrétaire général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

L'abbé Calmels, ✵, ancien Recteur, Vicaire général; à Alby (Tarn) (août 1825).

Mgr Doney, Evêque de Montauban (24 décembre 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, ✵, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

L'abbé Gattrez, ✵, Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

L'abbé Gerbet, Vicaire général; à Amiens (novembre 1844).

Golbéry (de), O ✵, Président honoraire à la Cour impériale de Besançon; à Kientzheim (Haut-Rhin) (24 août 1842).

Goureau, O ✵, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

S. E. le Cardinal Gousset, O ✵, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Mgr Guerrin, évêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✵, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).

Huart, ✱, Recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).
Kornprobst, ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Limoges (24 août 1840).
De Laboulaye, ancien Député (30 novembre 1848).
Lacroix (l'abbé Pierre de), Clerc national ; à Rome (janvier 1852).
Lamartine (Alphonse de), O ✱, membre de l'Académie française, etc. ; à Paris (mai 1834).
Lefaivre, C ✱, Colonel honoraire du génie ; à Paris (24 novembre 1836).
Lezay-Marnésia (le comte de), C ✱, ancien Préfet de Loir-et-Cher ; à Blois (5 août 1852).
Magnoncour (Flavien de), ✱, ancien Pair de France ; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).
Martin (le baron), ✱, anc. Député ; à Gray (août 1836).
Meyronnet de St.-Marc, C ✱, Conseiller à la Cour de cassation ; à Paris (août 1835).
Micaud, ✱, ancien Maire de Besançon.
Michelle, Directeur de l'école normale ; à Paris (août 1850).
Michelot, ✱, ancien élève de l'école polytechnique ; à Paris (août 1838).
De Montalembert (le comte), membre du Corps législatif, de l'Académie française ; à Paris (janvier 1840).
Perrin (J.-B.), Avocat ; à Lons-le-Saunier (5 août 1852).
Poujoulat, homme de lettres ; à Passy, près Paris (décembre 1835).
Préval (le comte), G C ✱, Général de division, membre du Sénat ; à Paris (5 août 1852).

De Salvandy (le comte), G C ✻, membre de l'Académie française ; à Paris (mars 1846).

Villiers du Terrage (de), O ✻, ancien Préfet du Doubs, Conseiller d'Etat et Pair de France ; à Tours (janvier 1819).

Le Baron Voirol, G C ✻, Général de division en retraite, ancien Pair de France ; à Besançon (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs,

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (30 décembre 1805).

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (4 août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).

Desfosses, Professeur de chimie à l'école préparatoire de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).

De Saint-Juan (le baron), ancien membre du Conseil général (29 janvier 1827).

Pérennès, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).

Parandier, O ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).

Demesmay (Auguste), membre du Corps législatif, de l'Académie de Dijon, des Sociétés académiques du Var et du Puy-de Dôme (26 décembre 1833).

Bourgon, ✱, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (2 avril 1835).

Béchet, ✱, Conseiller à la Cour impériale, membre de la Société d'émulation du Jura (26 août 1835).

Bretillot (Léon), ✱, membre du Conseil général (12 novembre 1835).

L'abbé Ruellet, Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).

Jobard, ✱, ancien Député, Président à la Cour impériale (28 janvier 1836).

Ponçot, ✱ O ✱, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).

Éd. Clerc, ✱, Président à la Cour impériale (28 janvier 1837).

Vaulchier (le comte Louis de), littérateur (24 août 1837).

Convers, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).

Perron, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (24 août 1838).

Gardaire, ✱, Recteur de l'Académie (24 août 1840).

L'abbé Dartois, Vicaire général (24 août 1840).

Villars, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (28 janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✻, Conseiller à la Cour impériale (24 août 1841).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie (24 août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine de Besançon (24 août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (24 août 1844).

Person, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (24 août 1845).

Monin, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).

Clerc (Ed.), Notaire (28 janvier 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs,

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'école d'artillerie (30 août 1847).

L'abbé Besson, Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).

L'abbé Grivet, Chanoine honoraire, Curé de Notre-Dame (27 janvier 1848).

Loiseau, ✻ Procureur général (30 novembre 1848).

Tourangin, C ✻, Conseiller d'Etat (30 novemb. 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (24 août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire-Adjoint (24 août 1849).

Blanc, ✻, premier Avocat général (24 août 1850).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant Comté de Bourgogne (1).

Messieurs,

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

Colin, ✻, Conseiller honoraire à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Lons-le-Saunier (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✻, de l'Académie française, etc.; à Paris (août 1827).

Coillot, Docteur en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, Professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences; à Paris (août 1828).

Dalloz, ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

L'abbé Receveur, ✻, Doyen de la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, homme de lettres; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences), Professeur au Collége de France; à Paris (août 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'école de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des Inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, ✻, Docteur-Médecin; à Dole (août 1841).

Tissot, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre-d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

L'abbé Richard, Correspondant historique du ministre de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, Inspecteur général de l'Université; à Paris (août 1843).

Marquiset (Armand), ✻, ancien Sous-Préfet; à Fontaine-les-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✻, homme de lettres; à Paris (août 1845).

Circourt (le comte Albert de), homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur de rhétorique au collége de Dole (24 août 1849).

Rochet, d'Héricourt, ✻, Consul de France (janvier 1850).

L'abbé Gaume, ancien Vicaire général; à Nevers (24 août 1850).

V. Mauvais, ✻, membre de l'Institut et du bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (28 janvier 1851).

L'abbé J. Barthélemy de Beauregard, Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St.-Sacrement; à Paris (28 janvier 1851).

Armand Dalloz, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

Le R. P. Bigandet, Missionnaire apostolique; à Pinang (janvier 1853).

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs,

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le baron), ✻ O ✻, littérateur; à Paris (août 1825).

De Cailleux, ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✻, Statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, Chef de division au ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, Ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

De Caumont, O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, memb. de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

(1) Une délibération du 5 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Deville, ✻, Professeur à l'école normale; à Paris (24 août 1845).

L'abbé Greppo, Vicaire gén.; à Belley (30 août 1847).

Delesse, ✻, Ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

De Chénier, O ✻, Chef du bureau de la justice au ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

Braun, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (24 août 1849).

Génin, ✻, ancien Chef de division au ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (24 août 1850).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs,

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Le Baron de Stassart, ✻, ancien Ministre du roi des Pays-Bas; à Bruxelles (janvier 1826).

Thurmann, ✻, ancien élève de l'Ecole nationale des mines; à Porrentruy (août 1834).

Le Baron de Gingins la Saraz, Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

L'abbé Gazzera, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini (Jean), littérateur; à Pise (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'État; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

TABLE DES MATIÈRES.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Besançon, DODIVERS et Cᵉ, succ. de L. De Sainte-Agathe, imprimeurs de l'Académie.

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1853.

—

Président annuel,

M. BOURGON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Dans une précédente réunion, j'ai eu l'honneur de vous présenter un aperçu de l'état des lettres et des sciences en Franche-Comté sous le règne de Louis XV; d'indiquer ceux de nos compatriotes qui, favorisés par la nature et par les circonstances, acquirent à cette époque une réputation qui leur a survécu; de signaler enfin à la reconnaissance publique, ceux dont les noms tiennent une place dans l'histoire des progrès de l'esprit humain.

Cette esquisse, quoique très-imparfaite, ne pouvait manquer d'intéresser les personnes qui fréquentent les

séances de l'académie. Elles ont pu voir que les Franc-Comtois se sont distingués dans presque tous les genres : sciences, histoire, littérature, beaux-arts. Je me propose aujourd'hui de continuer cette revue de nos titres de gloire, pendant le règne de Louis XVI, de ce monarque dont l'avénement au trône, sujet de tant d'espérances, devait aboutir à une si épouvantable catastrophe.

La Franche-Comté, qui avait été pour l'Espagne comme une pépinière d'hommes d'Etat et d'administrateurs habiles, semblait épuisée sous ce rapport. Depuis la réunion de notre province à la France, aucun Franc-Comtois n'avait été admis dans les conseils de la couronne, ni chargé de la représenter à l'étranger. Regrettant leurs anciennes franchises dont ils avaient été peu à peu dépouillés, nos ancêtres n'étaient pas encore entièrement ralliés ; ils paraissaient rarement à Versailles. Louis XV en témoigna sa surprise : « Mais où sont-ils donc ? » dit-il un jour. « *Sire,* lui répondit-on, *dans vos armées !* » Son jeune successeur sut les y découvrir et les employer.

Louis XVI, en prenant les rênes du gouvernement, annonça l'intention de faire des réformes dont il sentait la nécessité ; il composa dans ce but un ministère d'hommes animés comme lui de l'amour du bien public, et propres à seconder ses vues. Le comte de Saint-Germain, notre compatriote, fut nommé ministre de la guerre ; il mit au service du roi le fruit de son expérience et d'une étude approfondie de la composition des différentes armées de l'Europe ; mais son caractère, trop peu conciliant, lui avait fait de nombreux

ennemis, et les réformes qu'il entreprit ayant mécontenté la cour elle-même, il fut sacrifié. De ses mains, le portefeuille de la guerre passa dans celles d'un autre Franc-Comtois, le prince de Montbarrey, nom cher à cette province; celui-ci mit à la tête de ses bureaux un officier dont il avait apprécié la bravoure sur les champs de bataille, et qui joignait à la valeur du soldat les aptitudes d'un savant. Le lieutenant-général de Vault, d'une ancienne famille de Lure, conçut l'idée de mettre en ordre les archives du ministère; il en tira des documents précieux pour l'histoire de la guerre de la succession d'Espagne, et se proposait de les publier; le temps et les circonstances l'en empêchèrent. Ils ont été récemment imprimés aux frais du gouvernement, qui avait reconnu le mérite de ce travail (1).

A la même époque, d'Arçon, de Pontarlier, employé comme colonel du génie au siége de Gibraltar, attachait son nom aux fameuses batteries flottantes, et faisait déjà pressentir un successeur de Vauban; le comte d'Esternod, ambassadeur en Prusse, y méritait l'estime du grand Frédéric, et le marquis de Moustier, chargé de représenter Louis XVI près d'un peuple qu'il venait d'affranchir, faisait honorer et chérir le nom français en Amérique. Dans un poste plus modeste, Miroudot du Bourg, né à Vesoul et consul à Bagdad, y continuait l'œuvre de civilisation commencée par un autre Franc-Comtois, Emmanuel Ballyet, connu des savants par sa belle collection de médailles des rois parthes.

(1) Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV. *Paris, imp. royale*, 1835 et ann suiv., 6 vol. in-4°.

Cependant notre université conservait sa haute réputation : l'abbé Jacques y remplissait la chaire de théologie, et Rougnon celle de médecine. Le premier était un de ces esprits également propres à tous les genres d'étude ; avant de se faire un nom dans la théologie, il occupait un rang distingué dans les mathématiques ; plus tard, il devait se montrer dans la grammaire le rival des Dumarsais et des Beauzée. Le second, que ses disciples avaient surnommé l'Hippocrate franc-comtois, s'était acquis, surtout par la pratique de son art, une considération qui s'augmentait de jour en jour.

La ville de Dole regrettait encore la perte de cette université, qui l'avait rendue le centre des lumières et le séjour habituel des savants de notre pays ; il lui restait un collége où, parmi quelques hommes de talent, se distingua l'abbé Jantet, dont les *Leçons de mécanique* furent adoptées dans toutes les écoles de France.

Trincano, né à Vaux, balliage de Besançon, d'abord professeur adjoint à l'école d'artillerie de cette ville, ensuite professeur des chevau-légers et des pages, établit à Versailles une école qui a fourni de bons élèves ; il acquit plus tard une réputation méritée par la publication de plusieurs ouvrages élémentaires. Mais de tous nos compatriotes, celui qui s'est acquis le plus de droits à l'estime et à la reconnaissance de la postérité par ses travaux dans les sciences, c'est incontestablement le marquis de Jouffroy qui, dès 1776, fit les premières applications de la vapeur à la navigation sur la rivière du Doubs, à Baume-les-Dames ; il fit depuis à Lyon, sur la Saône, plusieurs expériences qui furent également

couronnées de succès : mais il manquait des capitaux nécessaires pour donner à sa découverte tout le développement convenable, et il se rendit à Paris pour s'en procurer. Fulton, simple ouvrier alors dans les ateliers des frères Perrier, y connut les plans et les procédés du marquis de Jouffroy et devina tout le parti qu'on en pouvait tirer. Les heureuses applications qu'il fit plus tard de la vapeur à la navigation, d'abord aux Etats-Unis et ensuite sur les mers de l'Europe, ont fait oublier le véritable inventeur. Tant les hommes sont injustes en ne tenant compte que du succès ! Au surplus, ce n'est pas la première fois que le génie s'est vu dépouillé de ses découvertes. Ainsi le malheureux Christophe Colomb a été privé par Vespuce de l'honneur de donner son nom à l'Amérique.

Vers le même temps, plusieurs de nos compatriotes se livraient avec zèle à l'étude de l'astronomie : le père Chrysologue, de Gy, publiait ses *Planisphères célestes*, ainsi que sa *Mappemonde*, projetée sur l'horizon de Paris ; le curé de la Grand'Combe-des-Bois, Mougin, enrichissait l'*Annuaire du bureau des longitudes* de mémoires qui lui obtinrent, avec les éloges et la protection de Lalande, des instruments que la modicité de sa fortune ne lui aurait pas permis d'acquérir. C'est ainsi qu'il se procura le moyen de continuer ses observations, et de faire faire de nouveaux progrès à la science.

D'autre part, Beauchamp, de Vesoul, appelé à Bagdad par son oncle Miroudot, corrigeait les cartes de l'Asie et publiait celle de la mer Noire. Enfin, Janvier, né à Saint-Claude, fils d'un simple cultivateur, et dont

cette Académie avait encouragé les premiers essais, perfectionnait l'art de l'horlogerie ; ses pendules astronomiques lui valaient le titre d'horloger du roi et un logement au Louvre, distinction qui n'était accordée qu'aux hommes du premier mérite.

Mais de toutes les sciences, la plus cultivée alors parmi nous était la médecine. Rougnon, comme nous l'avons dit, en était le plus digne représentant; mais il devait trouver bientôt un émule et un rival parmi ses propres disciples. Tourtelle, en effet, par le nombre et l'importance de ses ouvrages, balança la réputation de son maître. D'autres élèves de l'université, qui vainement avaient tenté d'y obtenir le titre de professeur, se rendirent à Paris, où leurs efforts eurent plus de succès : Caille, de Villers, et Sallins, de Gray, furent tous les deux honorés du titre de docteurs-régents de la faculté de Paris. Le premier fut médecin du duc de Nivernais, qui lui a adressé quelques vers, consignés dans le recueil de ses *OEuvres;* les utiles travaux du second ont été consignés dans les mémoires de l'Académie royale de médecine.

Pour entretenir l'émulation, cette Académie distribuait chaque année des prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur les sujets qu'elle avait proposés. Parmi ceux qu'elle a le plus souvent couronnés, on peut citer Tissot, d'Ornans; Guyétant, de Lons-le-Saunier; Jeunet, de Poligny, et Meillardet, de Gray.

Une autre branche de l'art de guérir, non moins utile que la médecine, faisait alors en France des progrès importants ; elle en était redevable en grande par-

tie à l'un de nos plus illustres compatriotes, Desault, le créateur de la chirurgie moderne; Desault, dont Bichat fut l'élève, et à qui la postérité reconnaissante réserve une place à côté d'Ambroise Paré. Après lui, nous pouvons nommer avec un juste orgueil Lombard, de Dole; Percy, de Moutagney; Thomassin, de Rochefort, tous les trois membres correspondants de l'Institut.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que nulle province ne comptait, en 1789, plus que la nôtre de médecins attachés à la famille royale : Cornette, de Besançon, était médecin de Mesdames de France, qu'il suivit dans l'exil; Aubry, intendant des eaux de Luxeuil, médecin du comte d'Artois, et Desault, l'un des chirurgiens du roi, auquel il devait donner plus tard des preuves si touchantes de son courageux dévouement.

Malgré leurs brillantes découvertes et leur incontestable utilité, les sciences n'absorbaient pas tellement les esprits qu'il n'y eût place pour les travaux littéraires. Notre province avait pour la représenter à Paris des hommes de lettres aussi bien que des savants; tel était l'abbé Millot, à qui ses *Eléments d'histoire* avaient ouvert les portes de l'Académie française, et sa noble conduite à Parme, mérité l'honneur d'être chargé de l'éducation du dernier des Condé.

Tel était le bon et spirituel Suard, membre aussi de l'Académie française, qui devait une distinction si flatteuse à sa belle traduction de l'*Histoire de Charles-Quint,* par Robertson : il traduisit ensuite les voyages de Cook, cet intrépide navigateur sur qui les yeux de

l'Europe étaient fixés, et s'associa pour ce travail deux de ses compatriotes, le père Roger, d'Ornans, ancien jésuite, et Demeunier, de Nozeroi, connu seulement alors par son livre sur l'*Esprit et les usages des différents peuples*, mais qui plus tard devait se distinguer par sa modération dans nos assemblées délibérantes. Tel était aussi Bourdon de Sigrais, le traducteur de Végèce, qui enrichissait le recueil de l'Académie des inscriptions de savants mémoires, sur l'état militaire des Gaulois, des Francs et des Germains.

Dans un ordre inférieur, on peut citer encore Gabiot, l'auteur de la jolie comédie d'*Esope au boulevard*; Arnould qui venait de retrouver l'art de la pantomime, et Guyetand, secrétaire du marquis de Vilette qui n'eut jamais plus d'esprit, a dit Palissot, que lorsqu'il se servit de la plume du poëte franc-comtois.

Tous les talents n'étaient pas alors concentrés à Paris, et la province comptait aussi des hommes qui, satisfaits de leur position modeste, employaient leurs loisirs à l'étude des lettres, sans ambitionner d'autre récompense que le plaisir qu'elles procurent à ceux qui les cultivent : sans parler de Droz et de dom Grappin, déjà connus par leurs savants écrits, nous citerons Perreciot, de Roulans, auteur de l'*Etat civil dans les Gaules*; Saint-Germain, à qui nous devons un bon abrégé de l'*Histoire du comté de Bourgogne*, et Crestin, qui avait puisé dans les archives de Gray les matériaux de son histoire de cette ville. D'autre part, l'abbé Besançon publiait son *Dictionnaire portatif de la campagne*, ouvrage où il fit preuve de connaissances variées qu'il devait parti-

culièrement à la lecture assidue des bons écrivains; Legier, de Jussey, continuait à cultiver la poésie; Rouget de Lisle, alors sous-lieutenant du génie au fort de Joux, adressait sous le voile de l'anonyme une épître à notre intendant, *Caumartin de Saint-Ange*, pour le remercier, au nom de la province, des sages mesures qu'il avait prises dans le but d'atténuer les effets de la disette qui menaçait la France à la veille de la révolution : cette pièce, l'un des premiers essais de l'auteur de la *Marseillaise*, fut attribuée à Faivre d'Arcier (1), dont la muse ainsi que celle de Grimont (2), célébrait les évé-

(1) M. Arsène Faivre, mort en 1814 à Lons-le-Saunier où il remplissait depuis quelques années les fonctions de juge au tribunal de cette ville, a laissé un assez grand nombre de pièces de vers, imprimés dans les journaux de la province et dans les recueils des différentes sociétés littéraires dont il était membre. Nous ne citerons que la *Description des jardins d'Autorpes*, embellis par l'aimable auteur de *Nina* et des *Petits Savoyards*, M. Marsolier, qui venait passer quelques mois, chaque année, dans ce lieu de plaisance dont il aimait à faire les honneurs à la société polie de Besançon.

(2) De tous les écrivains que nous venons de citer, le moins connu de la génération actuelle est sans doute le poëte Grimont, qui ne mérite cependant pas cet oubli. Neveu d'un professeur en droit à notre université, sa passion pour les lettres le détourna de suivre la même carrière. Quelques pièces de vers, pleines de naturel et de sensibilité, l'avaient fait avantageusement connaître, lorsque la révolution éclata. En admettant les espérances qu'elle faisait naître, il se déclara l'ennemi des mesures violentes qui devaient la rendre odieuse. Atteint par la loi des suspects, il alla chercher un asile à Saint-Pétersbourg, où il mourut avant que des lois plus humaines lui permissent de revoir sa patrie et la jeune famille qu'il avait été forcé d'abandonner. Grimont n'avait pas quarante ans. Sa vénérable sœur, madame Grimont, religieuse de l'ordre de Notre-Dame-du-Refuge, s'est signalée pendant l'odieux régime de la terreur, par le courage

nements importants, et dont les chants embellissaient nos fêtes publiques; enfin, Verny publiait des idylles à l'imitation de Gesner, qui avait mis le genre de la pastorale en crédit.

Les arts comptaient dans cette province non moins de partisans que les lettres. L'école de peinture, fondée par M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté, et soutenue par nos magistrats, contribuait à en répandre le goût. Breton, directeur de cette école, après avoir remporté le premier prix à Rome, était revenu dans sa patrie, qu'il enrichissait de ses ouvrages; il exécutait pour l'église de Saint-Maurice, sa paroisse, les anges adorateurs que l'on admire maintenant à Saint-Jean, et pour l'église Saint-Pierre la descente de croix, son chef-d'œuvre; enfin, il décorait d'élégantes sculptures la fontaine de la rue Neuve. De son côté, la ville de Dole demandait au ciseau d'Attiret une statue de Louis XVI, la première qui ait été érigée à ce prince. Ce monument de l'amour des Comtois pour leur souverain ne devait subsister que peu d'années; il a été détruit, ainsi que le tombeau des La Baume, dernier ouvrage de Breton que l'on voyait dans l'église de Pesmes, par les démagogues de 93, dont la puissance, on ne saurait trop le redire, n'a été que le résultat de la division et de la faiblesse des honnêtes gens.

avec lequel elle allait porter dans les prisons, des secours et des consolations aux malheureuses victimes de nos discordes. Appelée à Naples pour y fonder une maison de son ordre, elle emmena avec elle une de ses nièces qui, élevée sous ses yeux, ne s'est pas moins distinguée par ses vertus, sa piété et son dévouement à soulager toutes les infortunes.

Parmi les élèves sortis de l'école de Breton, et formés aux leçons de ce grand maître, on distinguait surtout Chazerand, jeune peintre, à qui l'on doit le beau tableau de l'Assomption, présentement à Sainte-Madeleine, et qui fut enlevé par une mort prématurée à sa famille et aux arts.

Après ces artistes, il doit être permis de rappeler les noms des amateurs alors assez nombreux qui les encourageaient, et se montraient pour eux de véritables Mécènes. Les principaux étaient, à Dole, Richardot de Choisey, connu par la délicatesse de son goût; à Gray, Perchet; à Besançon, le chevalier de Sorans, le comte de Vezet, Romange, l'abbé Pellier, etc.; tous avaient formé des cabinets, des galeries, et consacraient une partie de leurs revenus à les enrichir de morceaux précieux, qu'ils se faisaient un plaisir d'offrir à l'examen et même à la critique des étrangers et de leurs concitoyens.

Cependant nous avions encore dans les arts nos représentants à Paris. C'était Dejoux, de Vadans, sculpteur qui tenait déjà une place distinguée à l'académie des beaux arts; c'était Paris, membre de la même académie et l'un des hommes qui, par ses talents et par ses vertus, a fait le plus d'honneur à notre ville : dessinateur du cabinet du roi et admis à l'intimité de ce prince qui l'honorait d'une affection particulière, il préparait les plans des divers monuments qui devaient honorer son règne; enfin, c'était Beaumont, de Besançon, fort jeune encore, mais qui déjà se faisait remarquer parmi les architectes, et montrait les qualités

qui devaient lui mériter plus tard la confiance du gouvernement.

Tel était, Messieurs, à la veille de la révolution, l'état des lettres et des arts dans cette province. Si cette esquisse, dont le seul mérite est de rappeler le souvenir de nos compatriotes les plus distingués, vous a présenté de l'intérêt, je vous en offrirai la continuation; ou peut-être, revenant en arrière, je démontrerai facilement que la Franche-Comté, dans le xviie siècle, n'avait pas été moins fertile en hommes remarquables par la science, l'érudition, et surtout par le courage et le dévouement au pays.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. BLANC.

MESSIEURS,

L'imagination est une faculté qui joue un grand rôle dans l'existence humaine. Il y a en nous je ne sais quel sentiment vague et indéfini qui nous enlève sans cesse au monde des réalités, pour nous transporter dans celui des espérances et des chimères ; de là cet amour de l'idéal et du merveilleux, que nous trouvons si fortement empreint à toutes les pages de l'histoire des peuples ; de là ce goût si instinctif, de toutes les nations, pour la musique, pour la poésie, pour les spectacles et les fêtes publiques. Il semble que l'humanité se complaise dans tout ce qui peut lui enlever, ne fût-ce qu'un instant, le sentiment de son impuissance et la pensée de son néant.

Les fêtes surtout sont une inspiration de la nature. On les voit présider en quelque sorte à la naissance des sociétés ; elles embellissent leur berceau ; elles célèbrent et glorifient leurs triomphes, et les consolent aux jours de la vieillesse et de la décadence.

Il est des peuples dont le nom seul rappelle le souvenir de leurs fêtes nationales. L'histoire de la Grèce ne perdrait-elle pas une partie de son intérêt, si on en retranchait les jeux olympiques ? Concevrait-on le moyen âge isolé de ses tournois, de ses pas d'armes, de ses joutes chevaleresques ? Toutes les nations du monde ont payé leur tribut à ce sentiment inné du plaisir. Il n'est pas une plage inexplorée de l'Océan, où le navigateur ne rencontre, au milieu des peuplades sauvages, des chants discordants, des festins et des danses. Si grand est le besoin de se réjouir chez l'homme, qu'il a survécu aux changements de l'opinion, aux caprices de la mode, à la transformation successive des habitudes et des mœurs. Est-il quelque chose de plus surprenant, chez un peuple qui a la prétention d'être sérieux, et, bien plus, d'être sage, que la danse de nos jours ? Je ne parle pas de ces danses vives et légères qui entraînent la jeunesse par la séduction et l'image du plaisir, mais de ces quadrilles froids et compassés, où l'on voit des hommes graves, parvenus à l'âge mûr, et quelquefois même le dépassant, essayer, au mépris de la cadence, quelques pas mal assurés ! Et cependant tel est l'empire de la nature, que cette bizarrerie se perpétue en dépit de la critique et des railleries.

Cet instinct général des peuples a, dans tous les temps, occupé les méditations des philosophes et des moralistes; les législateurs de tous les pays l'ont mis à profit dans un intérêt de gouvernement. Dans l'antiquité, les jeux et les fêtes étaient une partie essentielle de l'éducation publique ; chez les peuples primitifs, tout était plaisir et

spectacle ; les citoyens, continuellement assemblés, consacraient leur vie à des amusements qui faisaient la grande affaire de l'Etat, et à des jeux dont on ne se délassait qu'à la guerre. Xénophon nous montre les Mèdes et les Perses exerçant leurs enfants à la course, au pugilat, à la danse, à tous les jeux du corps propres à impressionner l'imagination et à développer les forces physiques. Mais jamais on n'a mieux apprécié le pouvoir des fêtes et des solennités sur l'esprit et les mœurs, que chez ces deux peuples rivaux, aux yeux de la postérité, de gloire et de puissance, qui ont successivement occupé la scène du monde, les Grecs et les Romains. Chaque ville de la Grèce avait ses fêtes spéciales (1): quatre grandes solennités réunissaient les habitants des diverses républiques ; la plus célèbre, celle d'Olympie, instituée, croyait-on, par Hercule, fut rétablie, après une longue interruption, par les conseils de Lycurgue ; on peut juger par les soins qui présidaient à l'organisation de ces fêtes, de l'importance qu'y attachaient les gouvernements. Les statuts fixés, pour en régler l'ordre et en déterminer l'ordonnance, avaient été transmis en Egypte et soumis aux sages de cette nation, qui devaient en contrôler les termes. Rien n'y était épargné pour exciter l'émulation, pour épurer et ennoblir les mœurs, pour élever les âmes à la contemplation de la vertu, au culte de l'honneur, du courage et de la gloire. Les noms des vainqueurs, indiquant les

(1) Les quatre grandes fêtes étaient les jeux pythiques ou de Delphes, les jeux isthmiques ou de Corinthe, ceux de Némée, et ceux d'Olympie. *Voyage d'Anacharsis*, III, 475.

différentes olympiades, formaient autant de points fixes pour la chronologie ; les femmes étaient exclues de l'enceinte sous des peines terribles ; les portes du stade et de l'hippodrome ne s'ouvraient aux athlètes qu'après que les magistrats avaient fait proclamer leurs noms, en adjurant les spectateurs de faire connaître s'ils avaient mené une vie licencieuse. Enfin, de tous côtés apparaissaient l'autel des sacrifices, les statues des dieux, l'image des héros. Ces jeux attiraient tous ceux qui avaient acquis de la célébrité, ou qui étaient désireux d'en acquérir par leurs talents, leurs services, ou leurs richesses : les poëtes disaient des vers, les artistes exposaient leurs chefs-d'œuvre, les guerriers étalaient de nobles cicatrices. Quelle fascination ne devaient pas exercer de pareils spectacles ! et comme on comprend bien l'émotion de Thémistocle, qui, ayant paru dans le stade après la bataille de Salamine, s'écria, accablé par les cris d'enthousiasme et de reconnaissance dont il était l'objet, que ce jour était le plus beau de sa vie !

A Rome, les cérémonies et les fêtes publiques avaient pris des proportions dignes de ce peuple-roi. Qui ne connaît les jeux du cirque ? qui n'a assisté par la pensée à ces grandes représentations des amphithéâtres, où cent mille hommes occupaient, assis à leur aise, des estrades de marbre enrichies d'or et de pierres précieuses ? *Baltheus en gemmis, en illita porticus auro. Calpurnius.* Ecl. 7.

Dans l'histoire romaine, le souvenir des fêtes se mêle aux premiers fondements de la monarchie ; les Sabines paient de leur liberté l'imprudence d'avoir pris

part aux divertissements de la Rome naissante. Le sage, le pieux Numa institua des réjouissances, dans le double but d'honorer les dieux et d'exalter les cœurs. Ce fut lui qui créa la danse des Saliens, qui n'est qu'une réminiscence de la pyrrhique des Grecs, imaginée pour entretenir le goût des combats dans l'esprit des masses, et leur insinuer que la guerre n'est qu'un jeu ou une danse armée.

La politique de Rome était d'associer le peuple, par des joies et des fêtes, aux événements importants de la vie publique. Tous les magistrats, pour signaler leur prise de possession de la chaire curule, les édiles principalement, lui offraient des festins, des spectacles, des luttes de gladiateurs. Il n'est pas jusqu'aux incidents de la vie de famille qui ne fussent aussi marqués par des fêtes domestiques. Mais c'était à la célébration des gloires de la patrie qu'étaient réservés les plus sublimes spectacles. Décrire les ovations, les triomphes, les apothéoses, ce serait s'exposer à des récits que l'on traiterait aujourd'hui de fantastiques et de merveilleux. La Rome ancienne dut peut-être tout l'éclat de ses victoires aux honneurs souverains qu'elle avait le talent de rendre à ses généraux vainqueurs. L'émulation est le premier ressort d'une république, l'amour de la gloire en est l'âme !

Le christianisme a épuré le génie des fêtes, mais loin de l'amoindrir, il lui a communiqué plus d'éclat, et l'a entouré comme d'une auréole de mille grâces touchantes : chose remarquable ! ce joug sévère, imposé aux hommes pour les régénérer en les comprimant,

cette doctrine inflexible pour les passions, implacable pour les vices, se prêtent complaisamment aux penchants les moins sérieux de notre nature ; ils n'excluent ni le plaisir ni la joie, seulement ils les purifient et les régularisent. Toutes les fêtes, dans les siècles modernes, sont nées, en quelque sorte, au pied du sanctuaire. Il n'y a pas un souvenir gracieux, une coutume naïve, un joyeux délassement, une institution suave et pure, que le christianisme ne réclame. Il semble qu'il se soit emparé de tous nos instincts pour les ennoblir. Les seuls temps poétiques de notre histoire, les temps chevaleresques lui appartiennent ; la vraie religion a le singulier mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et des enchantements.

En France, l'époque chevaleresque a été celle des grandes choses, c'était aussi celle des divertissements et des fêtes. Le seul mot de chevalerie réveille à nos esprits charmés des merveilles que nous avons peine à comprendre, accoutumés que nous sommes à une vérité si stérile. Les tournois, les joutes, les castilles, sont les nobles exercices où notre vaillante nation préludait aux exploits de Bouvines.

Ces jeux d'adresse et de courage servaient aux guerriers comme d'échelons pour arriver au plus haut degré de gloire. On y était ingénieux à réunir tout ce qui peut élever l'âme et enhardir le cœur. Le son des fanfares, le bruit des clairons, les chants des troubadours, les éclatantes couleurs, les nobles devises, les dames aux doux regards, placées sur des échafauds en forme de tours, et attendant la fin de la lice pour décerner le prix au

vainqueur : ces délicieux tableaux, ces ravissantes images devaient enivrer ce peuple si fier, si jaloux de renommée, si passionné pour l'amour, la poésie et la gloire (1)! Jamais les nobles instincts de l'homme n'ont été plus délicatement flattés, plus habilement servis. Il n'est pas jusqu'aux paroles retentissant aux oreilles des combattants, qui ne dussent exciter leur ardeur, et l'embraser d'une flamme nouvelle. A celui qui semblait reculer on criait : *Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas !* à d'autres : *L'amour des dames, la mort des heraux, louange et priz aux chevaliers* (2)!

Aussi c'est de ces fêtes que sont sortis tous ces preux, les premiers vainqueurs de Saint-Jean-d'Acre, les héros de Constantinople et de la Terre-Sainte. C'est là que plus tard Bayard apprit à devenir sans peur et sans reproche, et que Duguesclin apprit à sauver la France (3).

Jamais le pouvoir des fêtes sur les mœurs n'a obtenu un effet plus direct et plus frappant qu'à l'époque chevaleresque et féodale ; il faudrait nier la vérité historique et les enseignements qui en découlent, pour ne pas reconnaître que l'esprit de la chevalerie, c'est-à-dire

(1) Servants d'amour, regardez doulcement
Aux eschafaux anges du paradis,
Lors jousterez fort et joyeusement
Et vous serez honorez et chéris.

(2) Sainte-Palaye. Histoire des trois chevaliers et de la chanise.

(3) Dès l'âge de quinze ans il reçut le prix dans un tournoi donné à Rennes ; il y était allé inconnu, et contre la volonté de son père, après avoir emprunté le cheval d'un meunier. Depuis il ne cessa de porter les armes, et toujours avec succès. Voy. *Biographie universelle*, V° Guesclin (Bertrand du).

la passion exagérée de l'honneur, le redressement des torts, la vengeance du faible opprimé, a pris naissance au sein des tournois et des fêtes du moyen âge. C'est également au milieu des combats des chevaliers, des simulacres de guerre entre le chrétien et l'infidèle, des banquets, des spectacles, où l'on voyait apparaître Jérusalem esclave, et l'Eglise gémissante, que s'alluma ce foyer d'enthousiasme qui aboutit aux croisades, les croisades, ce grand fait historique si diversement jugé, et qui n'en a pas moins été le seul grand élan de l'esprit national avant la révolution de 1789!

Plus tard, l'esprit des fêtes s'est transformé, mais il n'a rien perdu de son influence. Aux exercices du corps ont succédé ceux de l'esprit : les lices, les joutes armées ont fait place aux magnificences des cours, aux grandes représentations scéniques, aux carrousels et aux ballets. Les Médicis, en important dans notre pays, le goût des arts qu'ils avaient vus renaître à Florence, y apportèrent aussi l'idée de ces fêtes brillantes qui furent poussées depuis à une perfection si rare. François Ier, Henri IV aimaient le plaisir; les réjouissances, les divertissements occupèrent une large part dans l'administration sous ces deux règnes. N'y a-t-il pas une pensée de haute politique dans cette idée de confier au grave, au sévère Sully la surintendance des fêtes? Bientôt la France, arrachée par une lutte terrible aux liens de la féodalité, se personnifie dans un homme, et cet homme est son roi. La majesté de Louis XIV, le plus grand de sa race, apparaît escortée des splendeurs de Versailles, de toutes les créations du luxe, de l'éclat de la poésie et des arts. Qui

pourrait nier l'influence des fêtes sur les mœurs, quand on se représente cette cour élégante, qui donnait le ton à l'Europe, et façonnait la nation à ses goûts de politesse et de galanterie ? La France entière subit l'ascendant de ces fêtes somptueuses, où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les opéras de Quinault, les symphonies de Lulli se faisaient entendre aux provinces ébahies de tant de supériorités et de gloire!

Les fêtes sont tombées dans notre pays avec le grand siècle, ou plutôt elles ont déserté en face des scandales de la régence, avec la foi, source de l'enthousiasme, et l'honnêteté, source du plaisir. Une philosophie sceptique et railleuse est venue préparer le culte de la raison, en promenant le doute sur les objets révérés de nos respects et de nos croyances, en immolant à je ne sais quelle dignité de la nature humaine, ces coutumes du vieux temps ces superstitions naïves, ces usages et ces traditions qui faisaient la gaîté de nos pères. Puis les révolutions sont venues effacer jusqu'aux dernières traces de bonheur sur cette terre assombrie et dévastée, sur ces monceaux de ruines entassées par la folie et l'orgueil.

Un jour, cependant, au milieu de la France décimée par la terreur, une voix (1) s'éleva pour revendiquer le pouvoir des fêtes : il vint à l'esprit de ces hommes qui régnaient de par la mort, de décréter le rétablissement des jeux et des plaisirs : singulière bizarrerie de l'esprit humain! les massacreurs de septembre instituèrent une

(1) Voy. Discours de Robespierre à la Convention, pour le rétablissement des fêtes, et la reconnaissance de l'Etre suprême.

fête à la justice ! les assassins des filles de Verdun, les inventeurs des mariages républicains, voulurent célébrer la virginité et la pudeur ! Mais les choses qui tiennent aux mœurs et aux sentiments d'une nation ne se règlent pas comme celles de justice particulière et de droit rigoureux, par des édits et des lois. Il ne suffit pas de dire aux hommes : Réjouissez-vous ! pour qu'ils se réjouissent. On ne crée pas des plaisirs comme des jours de deuil, l'on ne commande pas les ris aussi facilement que l'on fait couler les larmes. Il n'y a d'ailleurs de fêtes possibles que celles qui flattent les nobles instincts d'une nation, ou qui s'allient au souvenir des bienfaits qu'elle a reçus, des grandes actions qui l'ont illustrée.

De nos jours, il y a encore des solennités, des cérémonies officielles, mais il n'y a plus de fêtes ; le peuple raisonne, il ne s'amuse plus. Semblables à ces enfants qui, à peine entrés dans l'adolescence, rougissent de s'abandonner aux jeux de la jeunesse, et prennent le langage et les habitudes d'un autre âge, les populations croiraient s'amoindrir en prenant part aux divertissements d'autrefois, en s'abandonnant à ces joies dont l'innocence fait le charme, dont la simplicité fait le prix. Un grand écrivain disait, il n'y a pas un siècle : Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête(1) ! Ce temps est bien passé ! on veut aujourd'hui des représentations qui étonnent, des spectacles qui éblouissent ; on a rendu le plaisir si difficile qu'il a disparu !

(1) Rousseau. Lettre sur les spectacles.

L'existence, dans les villes de province surtout, est d'une triste uniformité, qui contraste péniblement avec l'aimable variété qui jadis l'animait. Plus de danses, plus de gais refrains, plus de réunions simples et affectueuses, plus de joyeux ébattements. Les philosophes géomètres, qui alignent les peuples comme ils traceraient des droites parallèles, applaudissent à cette transformation qui est leur œuvre; la société leur paraît d'une merveilleuse régularité, et cela suffit à leur orgueil; mais les traditions du passé, les souvenirs de la cité natale et de la famille, mais la personnalité originale des intelligences, la variété piquante des mœurs, des costumes, des usages; la poésie des fêtes enfin, tout cela les touche médiocrement, pour ne pas dire point. C'est à peine si l'inexorable niveau, qui passe indistinctement sur toutes les parties de notre pays, conserve dans quelques coins éloignés la trace de ces commémorations locales qui se lient au souvenir d'un grand service rendu, ou d'une grande puissance éteinte. Le triomphe du géant Gayant à Douai, la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, pardonnez-moi, Messieurs, ce rapprochement, et quelques autres encore, voilà ce qui nous reste de ces grandes réjouissances du temps passé, qui variant au gré du climat, des mœurs, du caractère des populations, imprimaient un cachet d'originalité à chaque ville, et donnaient un attrait particulier à chaque province.

Dans notre comté de Bourgogne, ce pays de foi, de fidélité et d'honneur, toutes les fêtes avaient pour objet un hommage à la divinité ou un témoignage d'at-

tachement au souverain; les plus grandes solennités dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, ont eu lieu à Besançon en 1659, pour honorer la promotion à l'empire de l'archiduc Léopold, et en 1664, pour la prise de possession de notre ville au nom du roi d'Espagne, après l'échange avec Frakendal (1), et à Dole en 1609, pour la translation de l'hostie miraculeuse de Faverney; on célébrait aussi chaque année dans la première de ces villes les fêtes de la reprise (2) et du saint suaire, et celle de la Pentecôte dans la seconde.

La Pentecôte est encore un jour de réjouissance à Dole; mais qu'ils sont loin de nous ces pavois, ces trophées, ces arcs de triomphe, ces colonnes chargées de guirlandes et d'emblèmes, ces pages, ces hallebardiers, ces pieuses parades, ces saints déguisements, tout cet appareil enfin si noblement chanté par Boyvin le poëte, si heureusement décrit par Boyvin l'historien (3)!

(1) Voir la curieuse relation de ces fêtes publiée par messire Variu, sieur d'Audeul, ancien cogouverneur et juge de la mayrie de Besançon. Besançon, Couche, MDCLIX et MDCLXIV. La première sous ce titre : Besançon toute en joye dans l'heureuse possession de son augnste souverain, ou relation curieuse des grandes et publiques réjouissauces de cette libre et impériale cité pour la glorieuse élection de son invincible empereur.

(2) La fête de la reprise était instituée pour célébrer la victoire remportée le 21 juin 1575 par la garnison et les citoyens de Besançon, sur les hérétiques qui étaient parvenus, à la faveur d'intelligences secrètes, à pénétrer dans la ville, et à s'installer avec leur artillerie sur le pont de Battant. Voy. *Histoire du Comté*, p. 91.

(3) Boyvin, président du parlement de Dole. Il défendit cette ville lors du siége de 1636, par le prince de Condé, commandant l'armée française. Il était poëte, historien, numismate, et surtout grand magistrat.

Qui croirait que nous ne sommes séparés que par deux siècles à peine du temps où ce jeune homme, vêtu en nymphe, la cotte de velours rouge cramoisi, parsemée de soleils d'or, la juppe d'armoisin bleu céleste chargée de lions et de billettes rehaussées d'or, la tête ornée des plus riches et des plus rares joyaux, venait, après un discours prononcé d'une modeste hardiesse, offrir au saint sacrement les clefs des portes de la ville dans un grand bassin d'argent doré, et le supplier en très humble respect de venir prendre son logement dans l'enclos de ses murailles (1).

Ces spectacles touchants, ingénieux hommages de la foi, frappaient l'imagination et imprimaient dans les cœurs, en traits ineffaçables, l'amour de la religion qui savait inspirer de semblables merveilles, et celui du pays qui avait su les concevoir et les réaliser. Où sont aussi ces jeux de paume, ces exercices de l'arquebuse, ces chansons, ces noëls ingénus et parfois hardis? où sont les boutades et les saillies de Jacquemard (2), cette burlesque mais joyeuse personnification de la robuste gaîté de nos pères? Hélas! ils se sont enfuis d'une terre où le plaisir n'a plus d'attrait, où le passé n'a plus d'écho, et où la religion de l'intérêt dresse seule ses autels triomphants.

Cet état de choses est triste, il n'a pas peu contribué au dégoût, au malaise social, aux révolutions incessan-

(1) Voy. Relation fidèle du miracle du saint sacrement, arrivé à Faverney, en 1608, par J. Boyvin, p. 55. Ed. Guenard.

(2) Personnage fantastique, roi des vignerons. Il préside à la sonnerie de l'église de Sainte-Madeleine.

tes, qui sont le symptôme le plus éclatant du mécontentement et de l'inquiétude. Peut-il être changé, et par quels moyens? Cette question est au plus haut degré digne de fixer l'attention des hommes d'état, les méditations du philosophe et du moraliste. Elle devait vous préoccuper, Messieurs, vous que distingue une si constante sollicitude du bien public. La place des Académies n'est pas au milieu des agitations de la politique, mais vous avez toujours pensé qu'elles ne pouvaient, sans méconnaître leur mission, se tenir en dehors du mouvement des esprits, et rester étrangères aux problèmes que soulève le progrès des idées, ou la succession des événements. Avec cette habitude qui vous est propre, de porter vos investigations sur les parties essentielles de l'économie politique, vous vous êtes posé la question « *de l'influence des fêtes et des divertissements sur les mœurs des populations,* » et vous avez appelé à la résoudre ces hommes d'étude et de savoir qui ont coutume de prendre part chaque année à vos joutes littéraires.

Quatre mémoires vous sont parvenus; deux seulement vous ont paru dignes de remarque. Ce n'est pas que les deux autres soient complétement dénués de valeur; ils ont le mérite d'être l'ouvrage d'esprits droits, de consciences honnêtes; ils ont été dictés par un amour profond de la vérité et du bien; mais ils envisagent la question sous un aspect trop restreint, et pèchent par le style et le défaut d'érudition.

Le n° 1 a pour devise : *In moribus vita.* Ce travail est une paraphrase de cette réflexion si hautement phi-

losophique de Pascal : ***Que les divertissements sont le plus grand mal de l'homme, en ce qu'ils l'incitent à chercher son bien dans les choses extérieures, sans se pouvoir jamais contenter, parce qu'il n'est ni dans nous, ni dans les créatures, mais en Dieu seul!*** (Pensées, chap. XXVI.)

L'auteur, jetant un coup d'œil sur l'état actuel de la société, regrette que les fêtes religieuses ne soient point reconnues par l'état. Il émet le vœu qu'elles deviennent obligatoires pour les citoyens. Il voudrait avec raison que l'on supprimât les pièces immorales sur nos théâtres. Il s'indigne, en homme qui paraît avoir vu le monde de trop loin pour le bien connaître, de la licence de manières et de langage qui règne dans les cercles les mieux choisis, et des scandales qui déshonorent les repas et les bals. Il avoue d'ailleurs lui-même qu'il n'examine pas la question soumise par l'Académie, car il dit qu'il ne veut pas rechercher si les fêtes sont un lien social, un moyen d'attache au pays, si elles peuvent entretenir les bons rapports, favoriser les progrès et étendre la civilisation. Mais il a sous ses yeux de grands désordres, et son unique préoccupation est d'y remédier.

Le style de cette composition est peu académique; la grammaire n'y est pas toujours respectée.

Le n° 2 est intitulé : ***Le pouvoir des fêtes; extrait de poésies populaires et religieuses.*** C'est, en effet, une pièce en vers alexandrins, offerte par un cultivateur aux ouvriers des villes, dans le but de leur faire pratiquer le repos du dimanche. Il serait bien à désirer que cette épître allât à son adresse, et que les ouvriers profitas-

sent des sages conseils que leur donne l'auteur. Cette composition, que recommandent les sentiments les plus purs, les plus honorables, a le tort d'être restée à côté du programme. L'observation de la loi du dimanche serait une thèse d'un haut intérêt, même au point de vue économique; mais elle a été déjà traitée dans vos précédents concours.

Si l'auteur du mémoire ne s'est pas, Messieurs, conformé à vos exigences, on doit au moins lui savoir gré de ses efforts. Il est peu poëte; Phébus n'a pas pour lui des oreilles bien tendres, ni Pégase de grandes complaisances; mais si les préceptes du goût, et même les règles de la versification n'y sont pas constamment observés, la pensée est toujours pure, et la sagesse des vues fait excuser la négligence de l'expression. Il y a du reste quelques beaux vers dans cette composition, qui semble échappée à la plume d'un élève des classes d'humanités. Tel est celui-ci :

> La fête, c'est l'épargne, et non jamais l'ivresse.

Et cet autre :

> Souvent l'âme s'épure où repose le corps.

Je terminerai ce qui concerne ce travail par la citation de quatre vers remarquables :

> Oui, la paix c'est la foi ! C'est là votre fortune,
> Vous, que nulle richesse ici-bas n'importune,
> Et c'est la mienne aussi, pauvre déshérité,
> Moi qui suis, comme vous, sur la terre jeté !

Je me hâte de revenir, après cette digression sur des sujets étrangers, à la véritable question du programme, en examinant les mémoires nᵒˢ 3 et 4.

Le nº 3 a pris pour épigraphe ce passage du livre de M. de Gérando, sur *la bienfaisance publique :*

Les fêtes populaires, dont l'intérêt était si bien compris des législateurs de l'antiquité, sont beaucoup trop négligées de nos jours; elles ne sont point assez multipliées, on en varie trop peu les programmes, on étudie trop peu leur objet, on méconnaît trop leur effet moral.

Prendre cette devise, c'était s'engager à résoudre le problème posé par l'Académie; car, on doit le constater, il serait impossible de le définir d'une façon plus nette, plus précise; de pénétrer plus intimement dans la pensée du concours. L'auteur prend même la peine, en débutant, de fixer encore à sa guise l'état de la question. Il se propose, dit-il, d'examiner quelle a été l'action des fêtes et des divertissements publics sur les mœurs des peuples, et quelle peut être encore aujourd'hui cette influence? car, selon lui, et on ne peut qu'applaudir, ces deux idées se tiennent, étant naturel que l'expérience du passé éclaire la route de l'avenir.

On s'attend dès lors à voir le concurrent entrer en matière, et demander à l'histoire, à la philosophie, la justification de sa devise; mais au lieu de suivre cette voie naturelle et logique, il se livre à une énumération savante des jeux et des fêtes chez les différents peuples, et conclut, à l'imitation du philosophe de Genève, dans la thèse célèbre proposée par l'académie de Dijon, que

l'action des fêtes a presque toujours été, chez les anciens, une cause de corruption et de décadence. Ainsi les jeux olympiques ont eu, suivant lui, pour conséquence de surexciter l'émulation, de créer des rivalités de peuple à peuple, d'affaiblir ce lien étroit de solidarité qui fait la force d'une puissance fédérative, et d'aboutir enfin, après les guerres sanglantes du Péloponèse, à l'esclavage de la Grèce, dissimulé sous le nom pompeux d'indépendance. Quittant les Grecs pour les Romains, il fait une peinture hideuse des combats du cirque, des représentations sanglantes de l'amphithéâtre, et montre avec indignation la Rome des Césars oubliant sa gloire au milieu des chanteurs, des eunuques et des esclaves. *Duas tantùm res anxius optat, panem et circenses*. Juvénal, 10, 80.

Puis, arrivant à la France, il reconnaît que notre pays eut pour les jeux guerriers la même ardeur que la Grèce et Rome, mais qu'il n'y porta pas le même esprit ; qu'à l'amour des combats simulés il joignit, sous l'influence des races germaines et du christianisme, les sentiments chevaleresques, c'est-à-dire les idées d'honneur, de protection au faible, de fidélité au serment ; mais bientôt, comme s'il eût regretté d'avoir fait une concession au détriment de ses principes, il fait observer que les tournois, les joutes galantes dégénérèrent en combats singuliers sous Louis XIII, et sous Louis XIV en fêtes ruineuses. Il se demande lesquels furent le plus inutiles, des duels élégants ou des ballets somptueux ?

Le système de l'auteur est, comme on le voit, d'apprécier les institutions par leurs extrêmes : il n'envisage

pas les fêtes sous leur vrai jour; il ne les voit que dans leurs excès, dans leurs enivrements et dans leur délire. Est-il bien rationnel de juger de l'esprit et des mœurs de la Grèce, en ne la considérant qu'au temps de Philippe, et du caractère des Romains par les folies du bas-empire? Il y a le même anachronisme à confondre toutes les fêtes romaines avec les lupercales et les jeux sanglants des arènes, qu'à comparer les héros de nos tournois aux spadassins du temps de Louis XIII, et aux coupe-jarrets de la régence. Les bacchanales des Grecs, les cherubs des Egyptiens, les saturnales de Rome, et dans les temps modernes, la fête des fous (1), celle du bœuf de la crèche, de l'âne entrant à Jérusalem, sont des abus nés d'une tolérance coupable, qui pourraient tout au plus recevoir le nom de divertissements, mais qui n'ont eu qu'improprement celui de fêtes, tel que l'Académie l'a compris.

Il ne faut pas perdre de vue, et c'est ce que l'auteur paraît avoir constamment oublié dans le cours de son travail, qu'en demandant aux concurrents de recher-

(1) De toutes les fêtes extravagantes reçues dans les différents diocèses, l'Eglise de Besançon n'adopta que celle des fous. On la célébrait pendant les fêtes de Noël dans les deux cathédrales, et dans les collégiales de Saint-Paul et de Sainte-Madeleine, à la Saint-Jean et à la Saint-Etienne. L'élu des divers ordres, revêtu d'habits pontificaux, donnait au peuple la bénédiction, assisté d'un clergé nombreux, avec force cavalcades et bouffonneries. Cette fête scandaleuse, imitée des saturnales païennes, a fait gémir durant plusieurs siècles tous les bons chrétiens; ce ne fut qu'en 1518, à l'occasion d'un combat sanglant, sur le pont, entre deux cavalcades de fous, qu'elle fut supprimée du consentement de toutes les Eglises. *Histoire du Comté*, p. 72.

cher quelle a été et quelle peut être l'influence des fêtes sur les mœurs, on n'a pas entendu parler des fêtes immorales et licencieuses; celles-ci ne peuvent avoir d'autre action que de corrompre, d'autre effet que de dissoudre et de détruire. Il n'y a pas de grands frais d'imagination à faire pour conclure que le poison donne la mort!

Cette équivoque domine malheureusement tout le mémoire, car, passant à l'époque où nous sommes, le concurrent proscrit, sous le nom de fêtes, les foires, les bains et jusqu'aux bals publics et aux cabarets.

« Les nations, dit-il, chez lesquelles les fêtes prennent un tel caractère sont perdues à l'avance; Athènes, Paris, autrefois la Sicile et Tarente, en sont des exemples. » Ainsi, toujours l'abus au lieu de la chose, c'est le système invariable de l'auteur, et son mémoire repose tout entier sur cette équivoque.

Il ne restait plus au concurrent d'autre parti que celui de conclure contre les fêtes, après avoir débuté par une épigraphe à leur louange. Cependant il n'a pas eu ce courage, et il termine par cette conclusion presque naïve, qu'elles sont utiles ou nuisibles, suivant la nature du sentiment qui les inspire.

« Participant de la nature même de l'esprit, dit-il, les fêtes sont comme lui bonnes ou mauvaises; elles s'imprègnent vivement de ce que les mœurs d'un peuple ont de louable, et de ce qu'elles ont de condamnable; puis elles perpétuent également le mal et le bien; elles sont bonnes quand elles apprennent aux peuples l'amour de la patrie, le mépris de la mort, le respect des grands

hommes, la reconnaissance publique pour tous les bienfaits dont jouit l'humanité; quand elles offrent au commerce une facilité, au travail des récompenses, à l'esprit public des leçons, enfin, au besoin naturel de la joie un épanchement légitime. Elles sont mauvaises quand elles dégénèrent, quand les excès leur font dépasser la mesure légitime. »

On ne peut que regretter de voir un travail, fruit de patientes recherches et de laborieux efforts, aboutir à un résultat aussi stérile, et cela non pas faute d'intelligence, car le mémoire est évidemment l'œuvre d'un homme d'esprit et de savoir, mais faute d'avoir suffisamment réfléchi au sujet proposé, et de s'être tracé un plan de raisonnement, au lieu de s'abandonner aux caprices d'une imagination luxuriante. Dans toute dissertation métaphysique, il est indispensable que les idées se suivent et s'enchaînent, et qu'elles soient coordonnées en contemplation du but que l'on se propose d'atteindre, ou de la vérité que l'on s'efforce de faire prévaloir.

L'auteur termine par des considérations qui auraient dû occuper une large place dans le mémoire, et auxquelles il n'a consacré que quelques lignes. Il se demande ce qu'il faut faire pour que les fêtes et les divertissements publics tournent autant que possible à l'avantage des mœurs; et après avoir répondu par cette réflexion décourageante, « que le médecin, à qui on demande des remèdes pour un corps déjà usé, ne peut s'empêcher de faire observer que ces remèdes auraient bien plus d'effet si les organes étaient moins attaqués, » il expose, sans commentaire, quel devrait être, à son sens, l'objet des

fêtes de nos jours, et le restreint à la célébration des gloires nationales, à la distribution de récompenses accordées aux travaux de l'agriculture et de l'industrie, aux chefs-d'œuvre de la science, des arts et des lettres, et enfin à des quêtes faites en plein air et à la faveur de quelques réjouissances.

Cet ouvrage ne répond pas, comme vous pouvez vous en convaincre, au but que se proposait l'Académie. Vous ne demandiez pas une énumération plus ou moins complète et érudite des fêtes chez les anciens et les modernes; vous aviez posé une question de philosophie morale, et non une question d'histoire. La thèse mise au concours ne pouvait consister dans une dissertation sur les fêtes et les mœurs, considérées dans leurs rapports abstraits ; ce devait être avant tout une œuvre d'application et d'actualité. L'auteur vous a mal compris; au lieu d'une œuvre de raisonnement, il vous a donné une œuvre d'imagination et d'esprit. A une consultation sur une des plaies de la société dans notre siècle, il a répondu en doutant du remède et désespérant du malade.

Cependant, cet ouvrage est remarquable à divers titres. La partie de la narration est aussi riche que celle du raisonnement est défectueuse. On y rencontre des aperçus ingénieux, d'heureux traits d'observation et de critique ; il brille par un grand luxe d'érudition, et le style, toujours facile et élégant, est quelquefois très-élevé. Une citation, que je prends presque au hasard, justifiera ce que j'avance : l'auteur parle des fêtes romaines, il s'exprime ainsi, à la p. 11 :

« Certes, elles étaient cruelles, ces fêtes où la foule cruelle levait le pouce pour décider la mort du gladiateur tombé, où le croc hideux traînait à la voirie les cadavres fumants, où mille bouches s'écriaient : Les chrétiens aux lions !... Mais ce qui n'est pas moins douloureux à penser, c'est que plus d'un malheureux citoyen romain fut réduit par la misère à demander une place dans les haras de gladiateurs, et paya de sa vie la nourriture de quelques jours.

» Faut-il chercher l'influence de ces fêtes? La réponse est écrite dans l'histoire même de Rome. Mais les Romains ne la comprirent pas. Lorsqu'on s'effrayait de la révolte des gladiateurs sous Spartacus, lorsque Cicéron, luttant contre Catilina, redoutait cette licence donnée aux ambitieux de nourrir des troupes armées sous prétexte de préparer des plaisirs au peuple, on ne songeait pas que le danger était plus grand encore, que les mœurs romaines se perdaient, et avec elles Rome elle-même.

» Je me trompe ; quelques hommes y pensèrent : les stoïciens et les chrétiens, deux minorités ; il faut ajouter en général les lettrés. Les empereurs formés par l'un de ces trois groupes, Trajan, ami de Pline, Marc-Aurèle, disciple d'Epictète, Constantin, champion du christianisme, voulurent réduire les dépenses de ces fêtes, ou émousser les glaives. Pline s'enfermait chez lui pendant les jeux, attristé d'entendre ses concitoyens se passionner pour la couleur d'une casaque, ***nunc favent panno, pannum amant ;*** ou bien, au milieu du sénat, il félicitait Trajan d'avoir ramené les jeux à leur première

utilité, qui était d'enthousiasmer les âmes pour les nobles blessures, ***ad pulchra vulnera,*** et pour le mépris de la mort, ***contemptumque mortis.*** Juvénal poursuit de ses satires les fêtes romaines; pour lui les spectacles du cirque sont moins effrayants que ceux de l'humanité :

» ***Tantò majores humana negotia ludi!...***

» Mais l'esprit public maintenait avec une fureur impérieuse ce droit au sang. Sénèque s'écriait avec une ironie douloureuse : Courage, Romains, tuez, brûlez, fouettez!... ***Occide, ure, verbera !***

» L'opposition faite à ces jeux donna naissance à des actes de courage. Un jour un magistrat romain osa supprimer des jeux légués par testament à la ville de Vienne. Attaqué pour ce fait, il plaida contre les jeux, et si bien qu'un des juges s'écria en donnant son vote : ***Je voudrais qu'on les supprimât aussi à Rome.*** Parole audacieuse! dit Pline.

» Un autre jour, pendant qu'on célébrait les jeux, un moine descendit dans l'arène et sépara les combattants aux yeux de tous. Il fut lapidé, mais cet exemple et d'autres actes semblables firent disparaître ces cruels usages. Le christianisme, pendant qu'on apprenait aux lutteurs le ***morituri te salutant***, enseignait aux néophytes à mourir pour l'humanité. Les martyrs l'emportèrent sur les gladiateurs.

» Mais ce triomphe était tardif; l'empire à son déclin tombait sous les barbares. L'esprit chrétien allait

avoir à assister à la naissance des empires nouveaux : il préserva le monde de pareils malheurs. »

Il vous a paru, Messieurs, qu'un tel travail, malgré ses défectuosités, méritait une mention honorable.

Le n° 4 a pour devise ces mots du livre des Prophètes : *Celebrate festivitates vestras.* Dès le début du mémoire, on juge que l'auteur a mieux saisi que les précédents la portée de la question mise au concours. « Le vœu de l'académie, dit-il, doit tendre surtout à obtenir des concurrents qu'ils aient assez approfondi les divers genres d'influence des fêtes sur les mœurs publiques, pour pouvoir arriver, sur la voie de l'observation, à des réflexions morales et à des conclusions utiles. C'est là, ajoute-t-il, la pensée qui doit les occuper principalement, à la vue de tant de populations que les fêtes n'ont plus le don d'émouvoir, et dont les divertissements ne peuvent dissiper l'ennui. »

L'auteur a également compris que, par le mot fête, l'Académie n'avait pas entendu désigner ces excès honteux, qui à diverses époques ont déshonoré l'histoire des peuples. « Les fêtes, dit-il, ont pour objet de perpétuer le souvenir d'une action mémorable, d'un bienfait du ciel, ou des services et des vertus d'un grand homme. Elles doivent en même temps frapper notre esprit et émouvoir notre cœur par la solennité qui consacre ce souvenir. »

Après cette juste définition, le concurrent établit que le goût des divertissements est un instinct général des peuples ; que partout les fêtes ont survécu aux événe-

ments qui avaient provoqué leur institution, tant c'est un besoin naturel et irrésistible du cœur de se réjouir. Puis il examine quel doit être le caractère des fêtes, pour qu'elles répondent au but que doit se proposer un gouvernement sage : ce doit être d'offrir au peuple de nobles exemples, de faire aimer la vertu, d'exciter l'élan du patriotisme. Il démontre que, pour réussir dans cette tentative, il est indispensable de rattacher toutes les solennités à des gloires pures et incontestées, à des souvenirs nationaux, à des croyances généralement admises ; que tous les essais entrepris en dehors de ces conditions, n'auront aucun empire sur les esprits et sur les mœurs ; que le peuple restera froid au milieu des plus ingénieuses combinaisons, indifférent au milieu des plus splendides appareils. Les tournois, les joutes de la chevalerie, et aussi les grandes démonstrations catholiques du moyen âge lui paraissent être le beau idéal des fêtes, parce qu'ils répondaient à un besoin d'enthousiasme inhérent à la nature de ces populations pleines d'ardeur et de foi, et que passionnait au même degré l'amour de la religion et de la gloire. Les solennités de notre temps ne sont si désertes, le peuple n'y reste si étranger, que parce qu'elles ne répondent pas aux instincts des masses, aux besoins du cœur des populations. « Depuis la révolution de 1789, dit-il, l'imitation, l'afféterie, l'enthousiasme de commande, ont présidé à toutes les réjouissances publiques ; leur programme est sec et froid comme un ordre, leur compte-rendu tient du procès-verbal. » L'auteur ne se dissimule pas la difficulté de ranimer l'esprit des fêtes, chez un

peuple qui vieillit et s'ennuie; mais cette tâche, quoique bien ardue, ne lui semble cependant pas désespérée. Il rappelle l'enthousiasme qu'excita, dans le nord de la France, une fête donnée à Cambrai en 1804, et consacrée à honorer la mémoire de Fénelon. « Certes, dit-il, si de semblables fêtes s'étaient généralisées alors dans les provinces exonérées d'un joug affreux, si chacune d'elles se fût emparée de ses illustrations les plus vénérables et les plus chères, pour en commémorer triomphalement le souvenir, cette initiative eût été le point de départ de nouveaux et de meilleurs sentiments dans les populations. » Les fêtes agricoles et industrielles, qui répondent si intimement aux instincts de la nation et à la direction actuelle des esprits, lui semblent devoir être aussi la source de plaisirs purs, de délassements utiles. Il fait observer que l'agriculture, le premier des arts, n'est honorée en France que par des courses de chevaux et des distributions de primes; que la seule cérémonie, ayant un certain appareil de fête qui s'y rattache, est la promenade du bœuf gras. Cette insignifiante parodie des solennités païennes, excite la réprobation de l'auteur; il oppose, comme exemple digne d'être imité, la fête nationale de la Chine, où l'on voit le souverain, aux premiers jours du printemps, ouvrir la terre avec la charrue, et implorer du ciel d'abondantes moissons. Il cite aussi la fête des vignerons, à Vevay, celle des bergers, à Unterseen, et enfin la procession du lac des Quatre-Cantons, où tous les attributs de la vie pastorale s'unissent à l'appareil des armes et au bruit du canon, en souvenir de l'indépendance. Enfin il croit que la

musique, cet art que l'on cultive tous les jours de plus en plus, et qui a tant de puissance sur l'organisation humaine, pourrait être aussi appropriée à de grands exercices populaires, et devenir un précieux élément pour les réjouissances publiques ; les chants des méthodistes dans les *camps meetings*, aux Etats-Unis, et les festivals chantants d'Angleterre, lui semblent autoriser cet espoir.

Tel est en raccourci le mémoire portant le n° 4. C'est, comme vous pouvez vous en convaincre, Messieurs, l'œuvre d'un esprit droit, d'un homme sage, qui sent le bien et s'ingénie à en trouver la voie. La question soumise a été aperçue sous son vrai jour, et résolue, sinon avec éclat, du moins avec maturité. L'auteur a beaucoup voyagé, et il sait allier aux observations du philosophe les souvenirs du touriste ; l'ouvrage présente des détails intéressants sur les fêtes modernes, en Suisse, en Italie et en Allemagne. Vous n'auriez pas hésité à lui déférer le prix, si des défauts graves, au point de vue littéraire, ne venaient en atténuer le mérite. La forme ne répond pas au fond ; le style est lourd, embarrassé, diffus ; il fourmille de répétitions, de négligences ; on y rencontre des expressions vulgaires et de mauvais goût ; vous avez donc restreint votre appréciation à une mention honorable.

En résumé, Messieurs, le résultat du concours consistera en deux témoignages d'encouragement, accordés aux numéros 3 et 4. Vous aurez également à voir s'il ne conviendrait pas de reproduire pour l'année 1854, la question que nous venons d'examiner. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il n'en est pas

qui soit plus vaste, plus palpitante d'intérêt, et qui réunisse au même degré les conditions que vous désirez obtenir dans vos programmes académiques, c'est-à-dire l'utilité généralement reconnue, jointe au mérite de l'application. Il y a près de trois siècles qu'un moraliste, philosophe profond, dont les maximes concernant le gouvernement des sociétés sembleraient être le fruit de notre expérience, si la vivacité des couleurs, et la naïveté du style ne les reportaient à un autre âge, s'exprimait ainsi, sur l'influence des fêtes : « Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens, et les rallier aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux. La société et amitié s'en augmentent; et puis on ne leur sçauroit concéder des passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun, et à la veue même du magistrat, et trouverois raisonnable que le prince, à ses despends, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinés et dispos pour ces spectacles. » Ch. XXV.

Ce que disait Montaigne un homme de génie l'a répété dans le dernier siècle : « Que doit-on penser, dit Rousseau, de ceux qui voudraient ôter au peuple les fêtes, les plaisirs, et toute espèce d'amusements? Cette maxime est barbare et fausse. Ce Dieu juste et bienfaisant, qui veut qu'il s'occupe, veut aussi qu'il se délasse; la nature lui impose également l'exercice et le repos, le plaisir et la peine; le dégoût du travail accable plus les malheureux que le travail même.

» Voulez-vous donc rendre un peuple actif et labo-

rieux ? Donnez-lui des fêtes, offrez-lui des amusements qui lui fassent aimer son état, et l'empêchent d'en envier un plus doux ; des jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres. Présidez à ses plaisirs pour les rendre honnêtes ; c'est le vrai moyen d'animer ses travaux (1). »

Je pourrais multiplier ces citations ; mais dans quel but ? Il n'est personne qui ne soit convaincu, en théorie, de l'heureuse influence des fêtes sur les mœurs, et c'était bien la moindre face de la question que vous aviez proposé de résoudre. Mais quelles doivent être ces fêtes au temps où nous sommes ? Quel caractère leur assigner pour ne pas provoquer les susceptibilités de cet esprit français si mobile, si léger, si railleur ? Sous quelle forme les présenter à cette nation qui a goûté de tout, sans se soucier de rien, et que l'on pourrait comparer à ces divinités de la fable, qui dédaignent de mouiller leurs lèvres dans la coupe d'ambroisie ?

Telle est, Messieurs, la véritable difficulté ; en la soumettant de nouveau à l'examen des hommes de cœur et d'intelligence, qui comprennent l'utilité de vos concours, et s'honorent d'y prendre part, vous ne vous bornerez pas à bien mériter des lettres, vous ferez encore un acte de haute philosophie et de véritable patriotisme.

Les deux concurrents qui ont mérité une mention honorable sont M. Emile Chasles, professeur au lycée de Mâcon, auteur du Mémoire n° 3, et M. Balahu, de Noiron, auteur du Mémoire n° 4.

(1) Rousseau. Lettre sur les spectacles.

[redacted]

RAPPORT

DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

SUR

L'ÉLECTION DU NOUVEAU PENSIONNAIRE SUARD.

Messieurs,

Le testament de M[me] Suard n'a pas été seulement un acte de bienfaisance, il porte aussi le caractère d'une inspiration patriotique. Lorsque cette femme généreuse dictait, il y a vingt-quatre ans, ses volontés dernières, dans la vue d'affranchir la jeunesse des cruelles épreuves qui l'attendent trop souvent à l'entrée des carrières libérales, le souvenir du lieu qui avait vu naître son époux, et pour lequel elle partageait son affection, était présent à sa pensée, et en fondant la pension dont l'Académie est chargée de disposer, elle se proposait de faire une chose qui fût particulièrement agréable et utile à la ville de Besançon. Cette noble intention ne pouvait manquer d'être appréciée. Le conseil municipal vient de prouver qu'il a compris tout l'intérêt que la cité doit attacher à l'institution Suard, en complétant pour l'année qui va s'ouvrir le chiffre de la pension, que l'abaissement de la rente avait réduit de 150 fr. Ce fait, Messieurs, est heureusement significatif. Il témoigne que les inté-

rêts moraux et intellectuels ne sont pas, de la part des représentants de la commune, l'objet d'une sollicitude moins vive que les intérêts matériels. J'obéis en le signalant à un sentiment de gratitude que vous partagez.

Appelée pour la huitième fois à disposer de la pension, l'Académie a dû se demander d'abord si, dans le cours de la période triennale qui vient de finir, le dernier titulaire avait répondu aux vues de la testatrice, s'il avait accompli dans toute leur étendue les obligations que lui imposait le choix dont il avait été l'objet.

La réponse n'a pas été une instant douteuse.

M. Fleury-Bergier avait, au moment de son élection, l'avantage de s'être déjà mûri l'esprit par de sérieuses et longues études. Pendant le séjour de trois ans qu'il vient de faire à Paris, il a poursuivi avec persévérance les travaux qu'il avait entrepris, et il s'est spécialement appliqué à l'analyse des documents relatifs à l'histoire *de Franche-Comté*, qui sont déposés à la Bibliothèque impériale. Ses recherches patientes lui ont fourni la matière de plusieurs *Mémoires* qu'il a préparés pour l'Académie des inscriptions, et qui ont fixé l'attention de quelques membres de ce corps savant, soit par la nature des questions que l'auteur a choisis, soit pour l'excellent esprit avec lequel il les discute. Le pensionnaire Suard est resté à Paris ce qu'il était parmi nous. Exempt d'ambition et préservé par la modération de son caractère des illusions que le séjour de la capitale ne favorise que trop dans les esprits légers, M. Fleury-Bergier a toujours souhaité le retour au pays natal et la possession d'un

emploi modeste qui lui laissât assez de temps pour continuer ses travaux historiques. Ce vœu est accompli. M. Bergier, vient d'être nommé juge de paix du canton de Blamont.

Sans doute le pensionnaire de l'Académie, après le temps considérable qu'il a consacré à l'étude de *l'histoire et de l'économie publique,* aurait pu sans trop de présomption porter ses vues plus haut et songer à un avenir plus séduisant. Mais n'est-ce pas de sa part un mérite, à une époque ou tant de prétentions extravagantes se font jour, que d'avoir su borner ses désirs à ce qui était possible et facile? L'Académie sera d'autant moins portée à le blâmer, que l'honorable M. Pouillet, à qui elle avait confié la tutelle du pensionnaire, et qui s'est acquitté de cette charge avec un dévouement sans borne, n'a pas hésité à approuver sa résolution. « Lorsque » M. Fleury m'a exprimé ses vœux à cet égard, écri- » vait-il y a deux mois à peine, en développant les » considérations diverses qui le faisaient pencher de ce » côté, il m'a été impossible de ne pas applaudir à son » choix. J'ai la confiance que l'illustre fondateur de la » pension ne l'aurait pas désapprouvé. Dans ma jeu- » nesse, j'ai entendu dire souvent à M. Suard, et j'en » conserve le précieux souvenir, que notre province » n'aurait le rang qu'elle mérite que quand toutes les » fonctions, jusqu'aux plus modestes, y seraient rem- » plies par des hommes d'un noble caractère et d'une » grande culture d'esprit...... M. Suard, avait sans » doute le sentiment de l'influence considérable qu'il » avait exercée autour de lui pour donner une trempe

» plus vigoureuse à toutes les âmes qui entraient
» en rapport avec la sienne; et d'après mes souve-
» nirs, je serais porté à croire que sa généreuse fon-
» dation avait principalement pour objet de répandre
» en effet sur le sol de notre Franche-Comté des jeunes
» gens d'un noble cœur et d'un esprit cultivé, exerçant
» autour d'eux dans leurs sphères diverses une influence
» salutaire sur les populations. J'ai donc applaudi au vœu
» modeste de M. Fleury, avec la confiance que pour sa
» part il réaliserait à un haut degré la belle pensée de
» M. Suard. »

A cette appréciation si haute d'un esprit éminent, j'ajouterai les paroles de M. Bergier lui-même.

« Une fois à Blamont, m'écrivait-il, après avoir donné
» à mes occupations de juge de paix le temps qui leur
» est dû, je reprendrai avec bonheur mes études histori-
» ques; je reverrai les unes et finirai les autres. C'est
» ainsi que j'espère continuer, selon mes goûts, ma
» vocation d'homme de lettres, et témoigner à l'Acadé-
» mie combien je reste sensible au choix qu'elle a bien
» voulu faire de moi, il y a trois ans; c'est le motif
» dans mon cœur d'une reconnaissance qui ne s'étein-
» dra jamais.

Ces paroles sont d'un heureux augure, et le caractère ferme et loyal de M. Bergier nous donne la garantie qu'il tiendra sa promesse.

La place qu'il laisse vacante a été sollicitée par quatre candidats. Tous sont nés dans le département du Doubs. Tous présentaient à l'appui de leur demande des certifi-

cats qui attestent la régularité de leur conduite et la médiocrité de leur fortune.

Le premier (Brun, Jean-François), né à Chaucenne, en 1822, de la plus pauvre famille de ce village, se recommande par les dispositions surprenantes dont la nature l'a doué pour la sculpture et la mécanique. Simple berger, et n'ayant en sa possession d'autre instrument qu'un couteau, il a réussi à exécuter en bois des ouvrages et des machines qui ont excité l'admiration. Malheureusement, pressé par les besoins impérieux de la vie, Brun s'est vu dans la nécessité de vendre ou d'abandonner avant leur achèvement plusieurs objets d'art qu'il s'était appliqué à confectionner. Les personnes les plus honorables, des curés, des maires, rendent témoignage de son intelligence industrieuse, et s'accordent à déclarer que, si ce jeune homme avait à sa disposition quelque avance qui l'affranchît au moins pour un temps du souci de la vie matérielle et lui permît de donner un libre essor à son génie inventif, il se ferait bientôt un nom dans les arts. Brun est un des hommes les plus laborieux de sa commune, et ses qualités morales lui ont mérité l'estime générale.

Ce sont là des titres réels à l'intérêt, mais qui ne suffisent pas pour obtenir la pension Suard. Ce candidat ne remplit pas une des conditions essentielles imposées aux aspirants par la testatrice : non-seulement il n'est pas bachelier, mais il n'a fait aucune étude scientifique ou littéraire, et il ne possède d'autre instruction que celle qu'on peut recevoir dans une école de village. L'Aca-

démie n'a donc pas jugé qu'il pût être admis sérieusement à concourir. Mais elle a cru que l'espèce de phénomène qu'il présente méritait une mention publique, et elle se plaît à exprimer le vœu que la position de ce jeune homme fixe l'attention de quelque ami généreux des arts, et lui obtienne les encouragements qu'il paraît mériter par sa bonne conduite autant que par son talent.

Deux candidats présentaient des titres de valeur à peu près égale. Elèves distingués de l'école de médecine de Besançon, munis des certificats les plus honorables, l'un et l'autre faisaient valoir à l'appui de leur demande des études classiques faites avec succès, des prix remportés à l'école de médecine, une place d'élève interne obtenue au concours, enfin des marques éclatantes d'estime reçues de leurs professeurs. Tous deux paraissent destinés à se distinguer dans la profession médicale, et l'Académie sans aucun doute se serait prononcée en faveur de l'un d'eux, si un quatrième candidat ne lui eût paru par sa position avoir des droits plus marqués à l'obtention d'un bienfait que la généreuse prévoyance de Mme Suard destinait au jeune homme de talent, qui trouve dans la modicité de ses ressources un obstacle presque insurmontable à l'accomplissement de sa vocation.

A ce titre le jeune Pioche avait sur ses compétiteurs un incontestable avantage, sans leur être inférieur pour l'intelligence et le talent. Né à Besançon, en 1833, fils d'une honnête ouvrière, demeurée veuve, il y a quinze ans, dont les forces sont épuisées par suite des veilles et

des fatigues excessives auxquelles elle a dû se vouer sans relâche pour élever sa famille, le jeune Pioche, a noblement compris ses devoirs de fils. Ses études terminées, il s'est mis à l'œuvre avec courage, et en donnant huit à neuf heures de répétitions par jour, il est parvenu non-seulement à se suffire à lui-même, mais encore à alléger sensiblement la position de sa mère. Ce candidat s'est fait estimer de ses maîtres et aimer de ses condisciples ; sa conduite est irréprochable, ses manières sont douces et modestes. Il a surtout à un haut degré le sentiment du devoir.

Aux qualités morales qui le distinguent il joint d'heureuses dispositions pour les lettres. L'Académie de Toulouse dans son dernier concours lui a décerné un lis d'argent pour un hymne en l'honneur de la Vierge. Il va recevoir aujourd'hui de l'Académie de Besançon une médaille d'encouragement, seule distinction qu'elle accorde pour le concours de poésie. M. Pioche, se destine à l'enseignement, et songe à se préparer aux épreuves de la licence et de l'agrégation. Mais il lui serait impossible de donner suite à ce projet, s'il n'était affranchi pour quelque temps de la dure nécessité qui l'oblige à se livrer à un travail journalier presque infructueux pour son instruction. Les deux concurrents dont j'ai parlé paraissent avoir un avenir à peu près assuré. Le jeune Pioche est arrêté à l'entrée de sa carrière par des embarras et des obstacles contre lesquels il a lutté péniblement jusqu'à ce jour et qui le condamneraient pour de longues années, si l'Académie ne lui venait en aide, au métier stérile de répétiteur. Appelé à jouir

de la pension dont l'Académie dispose, il pourra suivre en liberté sa vocation, fortifier son talent, étendre ses connaissances et se mettre à même de subir avec succès, au bout de trois années, les sévères épreuves qui ouvrent l'accès de l'enseignement public.

Au moment de faire un choix entre des aspirants tous dignes de sa sympathie, l'Académie a cherché à se pénétrer de l'esprit du testament qui fait sa loi, et elle s'est demandé pour inspirer son vote ce que, selon toute probabilité, Suard lui-même eût prononcé en pareille circonstance. Après un examen attentif et impartial, elle a jugé que le dernier candidat dont je viens d'énumérer les titres réunissait au plus haut degré les conditions prescrites, et c'est sur lui que se sont arrêtés ses suffrages. Je proclame donc en son nom le jeune Louis-Etienne Pioche, comme titulaire de la *pension Suard*.

Si le nouvel élu se trouvait dans cette assemblée, pour me conformer aux touchantes prescriptions de la fondatrice, je lui dirais : Vous que l'Académie a choisi pour enfant adoptif et dont le nom va être désormais uni à celui de Suard, approchez et contemplez l'image de l'homme généreux qui a voulu être le bienfaiteur de la jeunesse, et qui a plus compté pour perpétuer sa mémoire sur la puissance d'une bonne action que sur tout le mérite de ses écrits. Ces traits sont ceux d'un critique fin et spirituel, qui fut en même temps un homme aimable et bienveillant, un honnête homme. Lisez ses ouvrages, ils enseignent la sagesse et la modération. Etudiez sa vie, elle

vous apprendra comment on peut passer sans se souiller à travers les vices d'une société corrompue, et comment au milieu d'une confuse mêlée de principes dissolvants et de doctrines perverses, on peut conserver la droiture et la candeur native de son âme. Comme lui soyez toujours modeste, laborieux, bienveillant, modéré. Suivez toujours comme lui la route de la sagesse et du devoir, c'est celle qui conduit au bonheur. Le choix dont vous venez d'être l'objet vous impose de sérieuses obligations, mais un moyen vous est offert de vous acquitter; c'est de vous rendre utile à la société; donnez de beaux ouvrages, si vous pouvez, mais donnez surtout de bons exemples. Montrez-vous digne de l'honorable patronage que l'Académie vous assure en vous confiant à la sollicitude attentive d'un homme éminent qui est comme les Droz et les Nodier, une des gloires de la Franche-Comté. Que l'image de cette ville où se sont écoulées vos jeunes années et qui a voulu s'associer pour vous au bienfait de Suard, vous soit toujours présente. Faites en sorte qu'elle soit fière d'avoir étendu sur vous sa protection libérale, et qu'elle vous compte un jour au nombre des enfants qui l'honorent par l'union du talent, du savoir et de la vertu.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. VIANCIN.

Messieurs,

L'Académie a donné pour sujet de poésie : La Loue et ses Bords. Ce titre sans commentaire, comme sans restriction, laissait aux concurrents une grande latitude, la plus entière liberté pour le plan et la contexture de leurs compositions. Le sujet prêtait aux descriptions les plus variées et les plus magnifiques. On y pouvait, avec un peu d'imagination, placer quelque épisode qui en aurait accru l'intérêt. Mais, si les excursions dans le domaine des fables étaient permises, elles pouvaient bien aussi paraître superflues à qui devait parcourir un espace si rempli de merveilleuses réalités. Rien de tout cela n'a été compris au point de faire éclore une de ces œuvres complètes qui remportent la palme sans qu'il soit nécessaire de l'effeuiller.

Cinq pièces sont parvenues à M. le secrétaire perpétuel. Une seule a paru suffisamment riche de beautés incontestables pour mériter une récompense. Elle sera la dernière dont nous aurons l'honneur de vous entretenir.

La pièce n° 1 est d'une étendue qui ne nous permet pas de l'analyser brièvement. D'ailleurs sous plus d'un rapport elle mérite d'être sérieusement examinée. Elle renferme tout près de cinq cents vers, en stances régulières de diverses factures. Il y a dans quelques-unes de la cadence, une certaine mélodie ; mais on regrette d'y trouver une surabondance de détails minutieux et peu convenables au cadre proposé. Une nature grandiose comme celle que les concurrents avaient à peindre, ne comporte pas l'abus de la miniature. Dès son début, l'auteur se pose en touriste qui a vu beaucoup de pays, sans jamais perdre le souvenir des frais vallons du Jura. Sachons-lui gré de sa préférence pour une contrée qui sans doute est son berceau. Mais il aborde la Loue d'une façon par trop négligée.

« Elle est petite, *oh oui!* la rivière que j'aime :
» Presque pas d'eau l'été;
» Peu de ponts, peu de bacs. —Villageois, enfants même
» *Vous* la passent à *gué*. »

Toute la partie descriptive qui suit est consacrée à des ornements accessoires. Après le bochequeue qui vole de cailloux en cailloux, le beau martin-pêcheur qui passe comme l'éclair, la jeune villageoise qui *remue* le râteau et la fourche, le saule qui *dénoue* sa *folle* chevelure aux brises de la nuit,

« C'est la *claire chanson* des lointaines cascades,
» Des nymphes les ébats..... »

A quoi l'auteur ajoute cette réflexion badine :

« Même, sans être Grec, on peut croire aux naïades !
» Moi j'y crois ; — pourquoi pas ? »

Viennent après cela le bruit monotone du *moulin vigilant :*

« Les grands bœufs *réveillés,*
» Le coq qui *s'égosille*, et l'angelus qui sonne ;
» La caille dans les blés. »

Ensuite le concurrent traite la Loue d'enfant gâté,

« Que tout le monde flatte, et dont chacun caresse
» La candeur, la beauté ; »

mais qui un *beau jour* emporté par la colère, se met à tout briser d'un flot *brutal,* ravage les palais diaphanes des Ondines, les guirlandes de lianes, le bluet d'azur, le pâle narcisse, le coquelicot *si doux à voir,* la renoncule au brillant calice, les riches toisons des blondes gerbes ; entraîne les digues, les ponts (qui maintenant ne sont que trop nombreux), les saules, les tilleuls (il n'est fait mention ni des noyers, ni des cerisiers), l'agneau bêlant après sa mère, l'enfant, le nid à peine *éclos*, etc. Tel est en effet l'effroyable désastre dont se rend parfois coupable cette petite Loue qu'on aime et qu'on admire dans ses jours d'innocence et de limpidité. On conçoit qu'après ce tableau, l'auteur soit empressé de nous décrire le lieu où ce terrible enfant prend naissance.

Cette description laisse à désirer ; mais pourtant on y trouve de la vérité et de l'énergie. Nous vous en citerons de préférence le passage suivant :

« O merveille! ô prodige! où l'herbe croît à peine,
» Où nulle fleur ne s'ouvre à la clarté sereine,
» Sous ce roc sans oiseaux,
» L'homme a dans son audace osé planter sa tente
» Et mêler les cent voix de l'usine stridente
» Aux voix rauques des eaux. »

Après cette stance et plusieurs autres que lui inspire la source de la Loue, le concurrent revient sur ses pas. Il ne tarde pas à rencontrer la cascade autrefois si belle et maintenant si défigurée, qu'on appelle dans tout le vallon *Siratu*, et qu'il nomme le *Bief-de-la-Baume*, d'une manière équivalente et peut-être plus heureuse. Dans l'onde argentine de cette cascade, il voit de la vapeur, de la fumée, de l'azur, de la neige et même de la *mousseline*. Certainement tout cela n'est pas dépourvu de poésie. Mais plus loin il y a quelque chose de mieux sur la voie nouvelle qui, près de là, fut solennellement inaugurée en 1845.

« Te chanterai-je aussi, route aux sombres murailles,
» Que vit creuser le roc dans ses noires entrailles,
» Travail cyclopéen?
» Dirai-je ta spirale, ainsi qu'une couleuvre
» Déroulant ses anneaux et ses courbes, — chef-d'œuvre
» D'audace et d'art humain? »

Arrivant à Mouthier, l'explorateur trouve

« Le torrent moins fougueux, la gorge moins étroite,
» *Des cerisiers à gauche et des vignes à droite.* »

On ne saurait être plus exact, mais en même temps moins poétique.

Il montre ensuite le village de Lods, au bord du torrent :

« Lods dont toujours flamboie et retentit la forge. »

Mais il se hâte de fuir ce noir séjour pour se diriger sur Vuillafans, dont le site moins sauvage, est évidemment beaucoup plus de son goût.

Ici le concurrent commence à faire de l'érudition historique. Le nom de Balthazar Gérard tombe de sa plume, et pour rimer il qualifie *d'homme étrange* le fanatique assassin de Guillaume d'Orange. Il trouve moyen d'excuser assez gracieusement cette mention par les trois vers suivants :

» Ce souvenir fatal, pourquoi vouloir le taire?
» Aime-t-on moins les fleurs, parce qu'une vipère
» S'y glissa par hasard? »

Arrivant à Ornans, c'est avec raison que notre voyageur puise son premier hommage à cette ville dans la mémoire d'une grande illustration ; mais s'il était fort bien de rappeler qu'Ornans est à la fois le berceau et la tombe du premier des Granvelle, c'est une idée malencontreuse que d'avoir voulu faire un vers de ces deux noms propres :

» Nicolas Perrenot. »

Le concurrent est un peu plus heureux d'expression dans les souvenirs des luttes sanglantes dont la ville d'Ornans fut le théâtre à différentes époques, et des assauts que le château de Scey eut à soutenir.

Mais ses accords sont préférables quand il revient à la description du paysage sur le territoire de Cléron ; il représente la Loue précipitant son cours au-devant du Lison, ce qui le conduit à parler du beau site de Nans, et le Lison même obtient sa part des vers que le concurrent sème en si grand nombre sur son passage.

Vous pensez bien qu'en arrivant à Quingey et pour ne point faire de jaloux, l'auteur n'oublie pas de nommer le pontife Calixte II. Nous passerons sous silence tout ce qu'il ajoute à ce souvenir.

Suit l'énumération des villages qui conduisent au château de Roches, à celui de Clairvaux, à l'église de Senans.

. . . . « Si riche et si parée,
» Où brillent sous la voûte élégante et dorée
» Carrache et Murillo. »

Tel est, ajoute l'inépuisable concurrent :

» Tel est le val d'Amour, l'*Amaous* des Burgundes,
» Jadis, dit la légende, y mugissaient les ondes,
» Lac immense et sans fond.
» Un jeune châtelain, consumé d'amour tendre,
» Quittant sa douce Héro périt comme Léandre
» Dans cet autre Hellespont. »

Nous pourrions encore avec intérêt nous occuper de cette pièce; mais forcé de nous restreindre, nous nous hâtons de vous en citer les deux strophes qui nous ont paru les plus remarquables. Après avoir réuni la Loue, le Doubs et la Saône, l'auteur salue en ces mots la terre maternelle arrosée de leurs ondes :

« Tu fus riche en héros, en vaillantes épées;
» Depuis Rome et César, en toutes épopées,
» *Luit* et *brille* ton nom,
» Dans tes vallons ombreux, brûlantes étincelles,
» Le génie et les arts ont touché de leurs ailes
» Plus d'un cœur, plus d'un front!
» Ainsi pas un laurier qui manque à ta couronne,
» O mère! — que toujours cet éclat t'environne!
» Poursuis ton noble essor.
» Puisse à tous tes enfants ta gloire être sacrée
» Et de vive splendeur par leurs vertus parée,
» Croître et grandir encor! »

Comme vous le voyez, Messieurs, ces derniers vers sont touchants. L'auteur de cette composition annonce du feu, de la verve; et, si nous avons signalé un peu minutieusement les défauts qui déparent sa pièce, c'est que nous sommes convaincus qu'il est capable de faire beaucoup mieux, et qu'avec du travail et de la réflexion il pourra, dans un autre concours, mériter la couronne qui lui échappe aujourd'hui.

La pièce n° 2 est, quant au nombre des vers, d'une mesure plus sage que la première. Il y en a 250. Elle est écrite dans un ordre d'idées assez élevées. Malheureusement l'expression n'y répond pas, et bien que, selon toute apparence, elle soit péniblement travaillée, cette expression manque souvent de justesse et d'harmonie. Elle est même de temps en temps incorrecte. Mais avec tous ces défauts que nous nous abstiendrons de vous énumérer, on ne peut refuser de reconnaître

dans cette production quelques traces de sentiment poétique. Par exemple cette apostrophe :

« Et toi que le regret des dons de la fortune,
» Regret pesant comme les fers,
» Fait gémir chaque nuit et le jour importune,
» Toi qu'ont écrasé les revers,
» Ah! secouant enfin les fanges de la ville,
» Prends le bâton du pélerin ;
» Voici mai, vers Mouthier, viens chercher un asile,
» Sur la rive, allons ce matin.
» Des cerisiers en fleurs vois la neige odorante;
» Vois ces rocs abrupts, menaçants
» Et ce fleuve argenté qui bouillonne et serpente.
» Déjà les zéphirs caressants
» Rafraîchissent ton front, dilatent ta paupière,
» Et portent la vie en ton sein!
» Où pourrais-tu donc mieux, oubliant ta misère,
» Entrer dans un nouveau destin?
» De la Loue écumante écoute les cascades.... etc. »

Nous vous citerons encore une comparaison philosophique tirée des mystérieuses profondeurs où s'amassent les eaux de la Loue avant de sortir de leur conque majestueuse, pour devenir un objet de contemplation.

Dans les cavités souterraines des rochers d'Ouhans, Dieu seul, dit l'auteur,

« Dieu seul voit s'infiltrer, lentement jour et nuit,
» D'invisibles torrents dont il entend le bruit.
» Là, sa main, goutte à goutte, et de veines en veines
» Réunit en un lac des milliers de fontaines,
» Et quand des flots pressés bouillonne le trop plein,

» Dans le roc entr'ouvert il leur livre un chemin.
» Heureux serait le sort de la France et du monde,
» Si toujours le génie en sa veille féconde,
» Afin d'enrichir mieux sa virtualité,
» De ses bonds retardait l'impétuosité,
» Et couvant loin des yeux un trésor de pensées
» Par un constant labeur en silence amassées,
» Attendait pour montrer au grand jour son destin,
» Que leur flot débordât sous le souffle divin! »

Ce petit nombre de vers est tellement supérieur à tous ceux qui le précèdent, que nous serions tentés de les croire sortis d'une autre source, si nous n'étions bien persuadés qu'entre le concurrent et un plagiaire il y a aussi une très grande distance.

Peut-être n'eût-il fallu dans cette pièce que peu de chose encore de semblable aux deux extraits que nous venons de vous en donner, pour la rendre digne de ce qu'on appelle une mention honorable; mais l'absence de coloris dans tout le reste et les nombreuses fautes qu'on regrette d'y rencontrer ne permettent pas de lui accorder une distinction jusqu'à ce point marquée.

Rien de plus singulier, Messieurs, que la composition n° 3. Nous avions d'abord jugé convenable de ne vous en parler que pour mémoire, non par dédain assurément, mais par des considérations qu'il nous est impossible de vous exposer. Tout bien considéré, nous avons craint que cette excessive retenue ne vînt donner quelque ombrage à un homme estimable qu'il nous serait pénible d'affliger, et dont l'amour pour ses vers se

trahit jusque dans le soin qu'il prend de les numéroter d'un bout à l'autre.

Sa production porte pour épigraphe : ***Simple et pur*** (***c'est ma devise***).

Si dans l'œuvre, le premier terme de cette devise est assez justifié, il n'en est pas tout à fait de même du second, non quant à la pensée qui certes ne blesse jamais la décence, mais dans la versification qui souvent ne satisfait ni la prosodie ni l'oreille.

Si l'Académie décernait quelques prix aux bons cœurs, nous en solliciterions un pour celui qui nous est ici révélé, et qui se dévoile surtout dans l'expression de son deuil paternel.

Le concurrent pleure depuis plusieurs années une fille chérie, une fille unique dont la mémoire lui arrache à la fin de son œuvre un cri de nature digne de sympathie. C'est pour cela que nous sentons le besoin de le féliciter d'avoir pu trouver dans son entraînement irrésistible au plaisir de rimer, un adoucissement à sa respectable douleur.

L'auteur de la pièce n° 4 a donné une forme dramatique à sa composition divisée en trois chants.

Dans le premier la scène est à Paris, dont il essaie de peindre les gloires et les opprobres. En apostrophant la grande cité, ***féconde en contrastes frappants,*** il lui dit entre autres choses :

« Chez toi les dévoûments sont sans nombre comptés,
» Les vols audacieux sont même réputés.
» Sur le même chemin on rencontre des ***Afres,***
» Et d'honnêtes filous qui circulent en ***fiacres.*** »

Un peu plus haut nous trouvons pour rime à la *grande capi*TALE, les *tours de Notre*-DAME. Il y a, comme vous le voyez, dans le monde des oreilles peu difficiles sur le choix des consonnances. Mais ne nous occupons pas trop maintenant de ces bagatelles. Voyons plutôt comment nous passerons des rives de la Seine aux bords de la Loue. C'est une rencontre qui va nous y préparer.

L'auteur se promène au clair de la lune sur les quais de Paris. Il y trouve un jeune homme étendu sur le sable, mourant de misère et de désespoir, qui implore son assistance, lui apprend qu'il est enfant de la Comté, *qu'aux jours de son bonheur la Loue était sa Seine;* et que dans le vallon natal il partageait les travaux de ses parents, honnêtes cultivateurs; mais qu'entraîné par de faux amis et livré aux plus funestes égarements, il est venu *dans la capitale* achever de se perdre. C'est une nouvelle édition de l'*Enfant prodigue.* Mais le repentir que celui-ci manifeste lui vaut tout d'abord une bourse que lui offre son protecteur de hasard, en l'invitant à retourner bien vite dans les champs de ses pères et en lui donnant sa bénédiction.

Vous pressentez que dans le deuxième chant nous sommes conduits vers la Loue. Sa description commence par la source et suit le courant de la rivière; mais partout elle est pâle, froide et prosaïque. Ce n'est pas tout.

Murmure y rime avec *écume*, *précipice* avec *précipite*, *spirale* avec *montagne*, *fortune* avec *nocturne*, *fêtes* avec *châtelaines*, *prêtre* avec *célèbre*, *cataractes*

avec *cascades;* c'est désespérant. Ajoutez à tout cela une longueur interminable : nous avons compté dans ce chant plus de 330 vers. C'est vainement que l'auteur veut animer son récit d'un épisode. La légende romanesque de la belle Isaure, comtesse de Clervans dont l'amant fait naufrage dans le lac qu'on suppose avoir occupé jadis le val d'Amour, et que la châtelaine désolée serait parvenue à mettre à sec pour se venger de sa perte, ne lui fournit qu'une esquisse incolore.

Arrive le 3e chant, aussi écourté que le précédent est prolixe. C'est la faible peinture du vrai bonheur reconquis par le jeune Franc-Comtois, pour fruit des conseils et du secours qu'il a reçus dix ans auparavant sur le théâtre de ses derniers désordres. Il est marié, père de famille, ardent travailleur, en possession d'une aisance qu'il voudrait faire partager à son bienfaiteur. Celui-çi a le bon esprit de ne point accepter ce partage, et se borne à promettre qu'il reviendra de temps en temps contempler une félicité dont encore le hasard vient de le rendre témoin.

Voilà, Messieurs, en quoi consiste la composition qui porte pour épigraphe : *Travail et persévérance.* De louables intentions morales ne peuvent racheter les nombreux défauts de ce poème où sont tant de fois violées les plus simples règles du métier.

Il nous reste à vous entretenir de la pièce qui a fixé favorablement l'attention de l'Académie. Ici notre tâche devient beaucoup plus facile. Ce n'est pas toutefois que nous n'ayons plus à vous signaler que de beaux vers :

il y a aussi des taches, des négligences dans cette composition n° 5, qui porte pour épigraphe :

« *Hic Lupa ferventes volvere gaudet aquas.* »

On y trouve de distance en distance des idées pareilles et dont l'expression va s'affaiblissant. Après avoir dit par exemple :

« C'est la Loue. — Elle sort du fond de son domaine,
» Entraînant avec elle un fleuve tout entier, »

Le concurrent met plus bas :

« Voyez : elle ést déjà rivière dès sa source. »

Sans trop de sévérité, le goût peut lui reprocher de dire à la Loue qu'elle a choisi *pour couler* nos vallons et nos *cieux*, de commencer une strophe par un *car*, d'accumuler dans une autre les mots *nappe d'eau*, *fleuve*, *bassin* qui déborde, *coupe* pleine, *cascade* jetée *aux gorges* de Mouthier, de dire ailleurs d'un sentier qu'il *chemine* et *rampe en serpentant*, de faire *respirer* plutôt que *soupirer* la brise, enfin d'avoir commis quelques autres inadvertances. Mais on remarque dans son œuvre plusieurs belles strophes, de la couleur poétique, de l'harmonie, le germe d'un talent vrai qui sans doute mûrira et donnera de plus heureux fruits. Vous en jugerez, Messieurs, à la lecture de la pièce entière, qui a aussi le mérite de n'être point trop longue et qu'il sera très facile à l'auteur de rendre par des corrections plus complétement digne de vos suffrages.

C'est par ces motifs que l'Académie lui décerne une médaille d'encouragement valant moitié du prix.

Nous sommes portés à croire que deux choses essentielles ont manqué au concurrent pour traiter le sujet avec plus de succès. Il n'a pas assez vu les beautés pittoresques dont l'aspect devait l'inspirer. Il a trop tardé et par conséquent a dû se presser de mettre en œuvre ses couleurs, sans se ménager le temps d'en fondre les nuances. Mais il n'est pas le seul à qui devienne fâcheuse une précipitation que l'on excuse avec indulgence lorsqu'elle est forcée, que l'on pardonne moins facilement quand elle est volontaire, et qui trop souvent a pour cause moins la nécessité que la présomption. Maintenant qu'on ne songe plus qu'à dévorer l'espace en chemin de fer, on ne sait plus guère voyager en observateur. On ne se contente même plus du train modéré, on veut la grande vitesse. Il en est ainsi du mouvement des intelligences. Le temps n'est plus où les amants des muses pâlissaient des mois entiers sur une ode, sur un sonnet, quelquefois sur un rondeau. Il faut que le peu qui reste des disciples de Boileau en prennent leur parti. Qui peut se résoudre désormais à remettre son ouvrage tant de fois sur le métier? Les vers se font aujourd'hui de la même manière qu'on parcourt les kilomètres, à la vapeur. En poésie comme en peinture, nos jeunes artistes produisent plus de *pochades* que de tableaux achevés, et sur la voie du goût comme sur celle des wagons, ils ont encore une chance heureuse, lorsqu'ils approchent du but sans trop *dérailler*.

Nous allons terminer par la lecture de la pièce couronnée.

LA LOUE ET SES BORDS.

I.

J'ai vu la Loire, aux rives de verdure,
Qui jette en se jouant sa flottante ceinture
Autour d'orgueilleuses cités ;
Et le Rhin sommeillant sur son urne helvétique,
A l'ombre de l'Adule antique,
Et la Garonne et ses bords enchantés ;
Le Rhône qui descend, plein d'une jaune arène,
De ces Alpes de neige aux célestes couleurs ;
Et la Seine au flot bleu, si calme et si sereine,
Qu'en la voyant rouler on devine une reine
Endormie au milieu de ses îles de fleurs.

Mais c'est toi que je chante, ô rivière ignorée,
Qui, comme une écharpe azurée,
Ceins les flancs du Jura de tes plis gracieux,
Loue, ô fille du Doubs, si fière de tes ondes,
Qui creusas ton palais sous nos roches profondes
Et choisis *pour couler* nos vallons et nos *cieux !*

Car j'aime ton rivage, ô fougueuse naïade!
J'aime à te voir bondir de cascade en cascade ;
Tu remplis tout le val d'un murmure éternel ;
Et tu ressemblerais, dans ta course orageuse,
Aux torrents à l'urne fangeuse,
Si tes flots transparents ne reflétaient le ciel !

Il en est bien de ceux qu'inspirait le génie,
Bien des bardes de Séquanie
Dont les lyres pour toi n'eurent jamais d'accords ;
Mais moi je chanterai ton nom plein d'harmonie
A l'ombre des forêts qui pendent sur tes bords !

II.

Voyez ce rocher qui s'élance
Du sein de l'abîme béant ;
On dirait le portail immense
De quelque palais de géant :
Sa crête sombre au loin domine ;
Et, quand le soleil l'illumine,
Son ombre couvre tout un mont ;
Dieu, couronnant sa tête altière,
Mit une forêt tout entière
Pour ombrager son large front.

Quel est ce noir séjour que la nuit sombre assiége,
Cet autre environné de festons toujours verts ?
Quelle est la nappe d'eau plus blanche que la neige,
Qui tombe avec fracas de ses flancs entr'ouverts ?
C'est la Loue !... Elle fut sa grotte souterraine,
Entraînant avec elle un fleuve tout entier ;
Le bassin de rocher, qui la contient à peine,
Déborde en écumant comme une coupe pleine,
Et la *jette* en cascade ***aux gorges de Mouthier.***

Voyez-vous d'abîme en abîme
S'engloutir l'écume des flots ?
Ecoutez ce concert sublime



On dit qu'en pénétrant sous l'arche ténébreuse
De la grotte où la Loue a creusé son palais,
On voit au pâle éclat de la torche fumeuse
Les parois s'éclairer de merveilleux reflets :
Stalactites, rochers en riches draperies,
Cristaux étincelants dans l'ombre, tout y luit ;
La voûte scintillante a plus de pierreries
Qu'il n'est dans le vallon de corolles fleuries,
Qu'il n'est d'étoiles d'or au voile de la nuit.

III.

Suivez ce sentier qui chemine
Et rampe en serpentant autour de la colline ;
Les bords en sont voilés d'odorants églantiers ;
Mais écartez soudain ce rideau de feuillée,
Jetez les yeux au fond de la vallée :
Toute la Loue est à vos pieds !

Voyez ! elle est déjà rivière dès sa source ;
Avant d'enfler ses eaux des tributs d'alentour,
Elle roule, et déjà rien n'arrête sa course,

Ecrase les épis mûris dans le vallon,
Et la bruyante usine, où gronde la tourmente,
Et ses mille fourneaux, dont la bouche fumante,
Respire en mugissant la flamme et l'aquilon.

Les voilà ces vergers dont les arbres sans nombre
Revêtent au printemps de si riches couleurs !
Avant de les parer de leur feuillage sombre
Mai blanchit leurs rameaux d'une neige de fleurs ;
Et quand juin y suspend en guirlandes vermeilles
Ces beaux fruits dont Mouthier tire un brûlant nectar,
Sur les rives on voit, comme un essaim d'abeilles,
Vierges et blonds enfants en remplir leurs corbeilles
Et les pâtres joyeux en couronner leur char.

Mais suivez ce vallon et vous verrez encore
Ces donjons, ces manoirs autrefois si hantés,
Qui, se dorant aux feux du soir ou de l'aurore,
S'illuminaient, la nuit, de magiques clartés ;
Vous verrez des cités, des bourgades antiques,
Vous verrez des hameaux pleins d'ombre, de fraîcheur,
Avec leurs toits fumants, leurs chaumines rustiques,
Qui se groupent autour de leurs clochers gothiques
Comme un troupeau timide autour de son pasteur.

Ici, c'est Hautepierre, aux cimes éternelles,
Suspendant aux rochers ses sentiers tortueux;
Lods s'endormant *au bruit de quatre cascatelles*
Qui jettent à ses pieds leurs flots impétueux ;
Là, l'heureux Vuillafans, que le pampre couronne,
Si fier, chaque printemps, de ses vergers fleuris,
Et de ce vin doré que le coteau lui donne,
Et qu'un pressoir tardif exprime après l'automne,
Des grains délicieux que l'hiver a mûris.



Qui semble dans les prés un indolent faucheur,
C'est Cléron qui sourit dans son nid de feuillage,
C'est Chenecey, qui sur la plage,
Etend, chaque matin, ses filets de pêcheur !

Mais déjà voyez-vous s'abaisser les montagnes ?
Ici commencent les campagnes
Avec leur riant appareil,
Leurs moissons ondulant sous une molle haleine,
Et leurs riches coteaux *étalant dans la plaine*
Leur robe de pampre au soleil.

IV.

Mais c'est la nuit surtout, la nuit sereine et pure
Qui donne à ces beaux lieux leur sublime beauté ;
Et c'est surtout ici que la nature
Repose en son sommeil pleine de majesté :
Alors, — si l'on en croit les contes des *veillées*,
Les laboureurs de nos *vallées*,
Les légendes de nos aïeux, —
Ces cascades, ces bois, ces roches désolées,

De la vieille abbaye ou du sombre manoir,
Et dans les plis flottants des brumes fantastiques
Qu'on voit, au fond du val, errer après le soir ;
A cette heure, où la lune argentait les collines,
Où du beffroi lointain mourait le dernier bruit,
Plus d'un pâtre crut voir les folâtres ondines
Et les chœurs gracieux des sylphides badines
Sur les eaux voltiger aux brises de la nuit.

V.

O Loue aux flots d'azur, nymphe de ma patrie,
Non, rien ne t'égale à mes yeux !
J'aime mieux ton onde chérie
Qu'un fleuve plus superbe errant sous d'autres cieux !
Et pourtant de nos jours, sur ta rive charmante,
Près de ta cascade écumante,
Hélas ! voit-on s'asseoir ou barde ou ménestrel ?
Toi, la fille du Doubs, on te connaît à peine !...
Vaucluse n'est qu'une fontaine,
Et son renom est immortel !

Mais s'il est parmi nous des fils de l'harmonie,
Dont les lyres pour toi n'eurent jamais d'accords,
Moi, j'ai chanté ton nom, nymphe de Séquanie,
A l'ombre des forêts qui pendent sur tes bords !

M. le président fait connaître que l'auteur de c
pièce est M. Louis Pioche, de Besançon. Ce non
accueilli par de vifs applaudissements.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE,

PAR M. L'ABBÉ BESSON.

—

MESSIEURS,

De tous les concours de l'année, celui d'histoire est le moins brillant ; de tous les rapports qui vous sont soumis, le mien doit par conséquent être le plus court. D'ailleurs, au lieu de décerner des couronnes, votre commission n'a que des conseils à donner. C'est une raison de plus pour abréger sa tâche. Elle a, beaucoup moins que ne l'ont pu penser certains écrivains, froissés par ses jugements, le goût des sentences rigoureuses ; elle tient compte, dans ses appréciations, de tous les embarras et de tous les obstacles ; et, pour peu qu'on lui eût donné la facilité de le faire, elle eût été bien plus disposée à l'indulgence qu'à la sévérité.

Faisons d'abord observer que le zèle le plus sincère et le plus vif pour vos concours ne saurait tenir lieu ni de science ni de talent. C'est le regret que nous a inspiré la lecture d'un *Mémoire sur l'abbaye de Montigny-les-Dames.* Nous avons cru reconnaître dans l'auteur de cet écrit, un concurrent déjà nommé dans les concours pré-

cédents pour deux notices : l'une sur le château de Vesoul, l'autre sur le prieuré de Malfroy. Nous ne demandions pas mieux que de le récompenser aujourd'hui par une distinction plus honorable que les deux premières. Le choix du sujet nous faisait espérer, sinon des découvertes historiques, du moins un récit curieux et animé. Malheureusement l'ouvrage est plutôt un mémoire sur procès qu'une histoire ; il a le mérite de l'exactitude, mais non celui de l'intérêt ; enfin les citations un peu étranges qui sont mêlées au sujet, loin de rendre cette composition plus lisible, surprennent plutôt qu'elles ne charment, et ne se fondent presque jamais avec le récit. L'auteur est assez modeste : « Loin » de nous, dit-il, la pensée de croire notre travail » exempt de défauts, plein de vie et de couleurs. Pour » le rendre plus intéressant, il aurait fallu plus de » moyens que le ciel ne nous en a départi. Daigne » l'Académie de Besançon, malgré l'imperfection de » notre mise en œuvre, laisser tomber un regard de » bienveillance sur ces pauvres pages que nous avons » écrites pour charmer nos loisirs et pour perpétuer le » souvenir d'une abbaye *fondée en l'honneur de Dieu,* » *de sa douce mère, de monseigneur saint François,* » *et de madame sainte Claire.* » L'Académie a été très édifiée de ces pieux sentiments ; mais elle aurait voulu que le concurrent fît plus d'honneur à son sujet.

Il nous reste à vous rendre compte d'un *Mémoire sur l'église et le couvent de Sellières.* Cette composition, qui porte pour épigraphe : *Le travail est une mine d'or inépuisable*, ne manque pas d'intérêt, mais on y trouve

plus d'imagination que de goût, et moins d'érudition que de désir de plaire. L'auteur s'est mis en frais pour rendre son style agréable. Il n'a pas toujours réussi, comme on peut en juger par un exemple. Le principal personnage du couvent de Sellières est un prédicateur célèbre du XVI[e] siècle, nommé Jean de Cathalando. Pour le faire connaître, ce n'est pas l'auteur du mémoire que nous citerons, mais un religieux du temps qui a écrit l'histoire de son ordre. Voici comment Fodéré raconte la vie de Cathalando, et apprécie son talent :

« Il est à savoir que l'an 1548, au mois de mai, se leva une très-grande émotion de populace, à cause de la gabelle extraordinaire et non accoutumée, imposée sur le sel en Limousin et en Auvergne, où ils se trouvèrent 11,000 hommes, lesquels, à cause des meurtres, saccagements, larcins et voleries qu'ils faisaient, étaient appelés vulgairement les 11,000 diables. Au mois de septembre de la même année, le roi venant de Piémont fit son entrée très-pompeuse à Lyon, et, au mois d'octobre suivant, la fit aussi à Moulins; puis avant de prendre le chemin de Paris, il mit sur pied une fort puissante armée, laquelle chargea si à propos et si vivement les 11,000 diables, que la plus grande partie demeura sur place. Ceux qui purent échapper se sauvèrent en pays étranger; Jean de Cathalando était du nombre, nonobstant qu'il fût prêtre séculier, et tient-on qu'il était chef ou au moins un des principaux capitaines de ces 11,000 diables, lequel se sauva au comté de Bourgogne, et ayant obtenu son absolution du pape Paul III, il se fit religieux en ce couvent de Sellières, où il changea

tellement sa vie avec l'habit, qu'il se rendit un des bons et vertueux religieux de son temps. Comme il avait déjà de bonnes lettres et qu'il était d'ailleurs d'un grand entendement et d'un esprit relevé, il s'appliqua à l'étude, auquel il profita tellement qu'il fut fait docteur de la faculté de Dole, et homme d'une profonde doctrine. Et il se perfectionna si bien qu'il fut élu ministre de cette province au chapitre d'Autun, l'an 1551. Au surplus, jusqu'à la fin de ses jours, il a été un des plus zélés et sérieux prédicateurs de son temps, et grand fléau des hérétiques, principalement en la ville de Dijon.

» Ce bon père, sur la fin de ses jours, devint entièrement aveugle, qui lui était d'un regret insupportable de dire adieu aux livres. Néanmois, il ne discontinua jamais de prêcher qu'environ un mois avant sa mort, et il faut dire qu'il était doué d'une grande mémoire....., et c'étaient des prédications admirables et non pareilles, j'en puis témoigner, car j'ai eu le bonheur de l'assister un carême entier qu'il prêcha à Lyon l'année d'avant sa mort qui était l'an 1569. Mais c'était avec une doctrine si solide, avec une gravité si magistrale et avec un tel zèle, ferveur et ardeur, que tous les jours il provoquait ses auditeurs aux chaudes larmes. De là, il se retira au couvent de Vienne qu'il avait en particulière affection, d'autant qu'il y avait toujours été gardien depuis son provincialat, et y décéda l'an 1570. »

L'auteur du mémoire a voulu louer en style moderne Jean de Cathalando. On jugera par la comparaison des deux passages, que nous n'avons pas à nous applaudir beaucoup du progrès des lettres :

» Cette âme de feu se sentit à l'étroit derrière les épaisses et sombres murailles du monastère; cette vie si humble du cordelier, passée tout entière dans l'abnégation et la prière, le morne silence du grand cloître lui laissaient un vide immense que, ni les macérations, ni les longues méditations au pied de l'autel ne pouvaient combler. Il fallait un champ plus vaste, un aliment quelconque à cet esprit inquiet.

» Quoique déjà très instruit, Cathalando cherche un refuge dans l'étude.

» Que ce devait être un magnifique spectacle que celui de ce moine encore jeune, alors que tout dormait au monastère, alors que le silence religieux de la nuit n'était troublé de temps à autre que par le bruit du vent mugissant dans le vaste enclos ou le cri rauque de l'oiseau nocturne s'enfuyant à tire d'ailes vers les tourelles du château, de ce moine, dis-je, seul à la clarté d'une lampe, dans sa pauvre cellule, accoudé sur sa table de chêne, couverte de livres, son front puissant retombant dans ses mains, laissant sa vaste intelligence s'égarer jusqu'aux abîmes les plus reculés de cette mer sans fond, qu'on appelle la science! »

Ainsi, au lieu d'un *bon et vertueux religieux,* comme Fodéré le représente, nous avons le portrait d'un héros de roman. Au lieu d'un récit simple, correct, intéressant, nous trouvons l'exagération dans le sentiment et l'enflure dans le style. Nous engageons l'auteur à mieux choisir ses modèles; nos chroniqueurs les plus anciens et les plus naïfs l'initieront aux secrets de l'art d'écrire,

bien mieux que ne pourraient le faire nos romanciers et nos dramaturges les plus renommés.

Après avoir fait la part de la critique, faisons aussi celle de l'éloge. Les deux concurrents ont donné des preuves non équivoques de bonne volonté, de travail et d'intelligence. Nous n'avons remarqué dans leur composition aucune erreur grave. Après avoir acquis une connaissance assez exacte de l'histoire de notre province, ils ont recueilli et mis en œuvre tous les documents relatifs à leur sujet. Ce sont ces louables efforts que nous vous proposons de récompenser en décernant aux auteurs des deux mémoires envoyés au concours une mention honorable.

M. le président proclame ensuite :

M. l'abbé Vannier, curé de Montigny, auteur du *Mémoire sur l'abbaye de Montigny-les-Dames ;*

Et M. Louis Malfroy, de Sellières (Jura), auteur du *Mémoire sur l'église et le couvent de Sellières.*

I.

L'homme en naissant marche à la mort,
Tremblant au moindre bruit, tombant au moindr
La vie est un passage et le monde un spectacle :
On entre, on regarde et l'on sort.

II.

Depuis longtemps je m'aperçois
Que soi-même on se flatte avec un zèle extrême
Aussi, dès longtemps je conçois
Qu'on chérisse un flatteur comme un autre soi-r

III.

N'apprenez pas tant de leçons.
Ne dites pas sans cesse et de mille façons :
Qu'est-ce? comment? pourquoi?... recherche in
D'une instruction fugitive.

Réfléchissez plutôt, observez, et souvent
Au seul effet produit vous connaîtrez la cause.
J'ai vu le fat et le savant;
L'un est homme qui pense et l'autre homme qui cause.
La méditation féconde notre esprit;
Au joug plus aisément la mémoire se plie;
On perd le souvenir des choses qu'on apprit;
Ce qu'on a deviné jamais on ne l'oublie.

IV.

Le peuple est un enfant mutin; pour en jouir,
Il le faut amuser, effrayer, éblouir.
Tout-puissant est le roi dont la sagesse étale
Aux regards de la foule indocile et brutale
Des spectacles, des jeux propres à l'enivrer,
Et des canons prêts à tirer.

V.

L'émeute à son début est la flamme naissante,
Qu'un léger souffle attisera;
Mais soufflez fort, soufflez d'une haleine puissante:
Flamme, émeute, tout s'éteindra.

VI.

L'indigent aux abois comprend l'utilité
Du travail, de l'épargne et de la vigilance,
Qui l'élèvent parfois jusques à l'opulence.
Là, trop épris du luxe et de l'oisiveté,

Bientôt sa prodigue indolence
Le ramène à la pauvreté.
Ainsi, vers la célébrité
Chaque peuple à son tour s'éla
Puis rentre dans l'obscurité.
L'un descend, un autre est mo
Le progrès de l'humanité
N'est que l'essor d'une balance

VII.

Sur une enseigne, un jour, je vis e
La Force, ayant sceptre et cou
Embrasser la Justice en montant su
Et plus bas : Au baiser d'adieu

VIII.

Fou qui du repos se lasse,
Et qui s'embarque à tout vent
Le sage tient peu de place
Et n'en change pas souvent.

IX.

Le génie a ses jours, ses moments d
N'en soyez pas trop fiers, ô vulgaire
Malgré quelques écarts à son orguei
Bien loin dans l'arène il vous l
Ne vantez pas plus qu'il ne fau
L'humble perfection de ceux de votr

Nul, croyez-moi, nul ne préfère
Au diamant taché les cailloux sans défaut.

X.

Pour habile écrivain certain fat se donna ;
Un regard du public le remit à sa place,
Comme l'enfant assis sur un monceau de glace,
Qu'un rayon de soleil en passant détrôna.

XI.

Un jour, au palais du roi
J'allais chercher la richesse ;
Je rencontrai la sagesse,
Qui me ramena chez moi.
Hors l'aimer et la connaître,
Rien depuis ne me tenta.
Riche !... hélas ! elle m'ôta
Jusqu'au vain désir de l'être.

XII.

Oh ! que j'aime bien mieux un honnête indigent
Qu'un riche ayant d'honneur une trop faible somme !
Là, c'est un homme et point d'argent ;
Ici, de l'argent mais point d'homme.

XIII.

Taches profondes ou légères,
Celles du corps sont passagères ;

Un peu d'eau va les enlever.
La réputation ternie,
C'est l'éternelle ignominie ;
Un fleuve ne la peut laver.

XIV.

Comment on mène un fat, le voulez-vous savoir ?
La louange a pour lui des douceurs sans pareilles.
C'est la cruche qu'on fait mouvoir
En la prenant par les oreilles.

XV.

Oh ! le rare ami que Pancrace !
Si j'éprouve quelque disgrâce,
Il s'afflige, et, notez ce point,
Mes succès ne l'affligent point.
Oh ! le rare ami que Pancrace !

XVI.

A tout propos le vieux Bastien,
Prenant son air de chattemite,
Fait l'éloge des gens de bien.
J'attends, moi, pour faire le sien,
Qu'il les imite.

XVII.

Depuis tantôt vingt ans, disait la vieille Estelle,
Je n'ai commis, en vérité,
Qu'une seule méchanceté.
Soit, repartit Cléon, mais quand finira-t-elle ?

XVIII.

Orgon est mort ; la perspective
Du sort qui l'attend m'a troublé.
Connaissant son humeur rétive,
Lorsqu'à lui Dieu l'a rappelé,
Je doute qu'il y soit allé.

XIX.

Quelle disgrâce inattendue !
Pauvre Alain ! sa mémoire est à moitié perdue.
Il savait sur le bout du doigt
Ses propres dettes et les nôtres ;
Il sait encor ce qu'on lui doit,
Mais ne se souvient plus de ce qu'il doit aux autres.

XX.

Sur mon ignorance on glose,
Disait un jour Adrien,
Mais on en grossit la dose.
Je sais que je ne sais rien :
C'est bien savoir quelque chose.

XXI.

Pour nous séduire, aimable Claire,
Laissez, laissez faire au hasard.
Heureuse qui sait l'art de plaire ;
Plus heureuse qui plaît sans art !

[redacted]

XXII.

En soi-même chacun se mire ;
Qu'en dites-vous, belle Thémire?
Et nul à son prochain n'entend céder le pas.
Si nous aimons qui nous admire,
Ceux que nous admirons nous ne les aimons pas.
Qu'en dites-vous, belle Thémire?

XXIII.

Quoi de plus léger qu'une plume?
— La poussière qui fuit, la flamme qui s'allume,
Le vent. — De plus léger que le vent?... Cherche bien.
— La femme. — Et qu'une femme? — Oh! rien (1).

(1) Ces vers ne sont que la traduction d'un distique bien connu;

Quid plumá levius? pulvis; quid pulvere? ventus;
Quid vento? mulier; quid muliere? nihil.

PIÈCE

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

LE CHANT DE LA CLOCHE,

D'APRÈS SCHILLER.

Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango.

« Solidement fixé dans le mur qui l'enserre,
» Le moule fait d'argile est scellé dans la terre ;
» La cloche aujourd'hui même en doit naître et sortir.
» Compagnons, soyez prêts ! le travail va s'ouvrir.
» De nos fronts la sueur brûlante
» Bientôt doit tomber ruisselante !
» Ce que l'artiste vaut, son œuvre le dira ;
» Mais d'en haut seulement le succès nous viendra. »

Au travail sérieux où notre main s'engage,
Il ne doit se mêler que des mots sérieux ;
Qu'une sage parole accompagne l'ouvrage,
L'ouvrage ira plus vite et coulera joyeux ;
Ce que doit enfanter notre faible puissance,
Il nous faut, mes amis, l'observer gravement ;
Qui ne sait réfléchir à l'œuvre qu'il commence
N'est de l'art profané qu'un indigne instrument.

rait injuste de reprocher à notre confrère de n'avoir pas tenté l'impossible.

Cependant il a pris le soin de marquer par un léger changement de mesure le contraste établi dans l'original, entre les strophes qui expriment le travail de la forge, et celles qui décrivent les circonstances solennelles et les événements extraordinaires annoncés par les cloches. C'est à cette dernière partie que les alexandrins sont exclusivement employés dans la traduction, et c'est là surtout que les beaux vers sont arrivés en abondance sous la plume du traducteur.

Des strophes consacrées à la description du travail, nous ne vous citerons que la première, non que les suivantes soient inférieures, mais parce qu'elle suffira pour vous donner une idée de cette partie distincte du poëme.

« Solidement fixé dans le mur qui l'enserre,
» Le moule fait d'argile est scellé dans la terre ;
» La cloche aujourd'hui même en doit naître et sortir.
» Compagnons, soyez prêts ! le travail va s'ouvrir.
» De nos fronts la sueur brûlante
» Bientôt doit tomber ruisselante !
» Ce que l'artiste vaut, son œuvre le dira ;
» Mais d'en haut seulement le succès nous viendra. »

Parcourons maintenant avec rapidité les tableaux que Schiller a rattachés à son sujet, et qui sont du premier ordre par tout ce qu'ils offrent de gracieux, d'élevé, de triste et d'énergique.

La *naissance* que doit annoncer la cloche amène les vers suivants :

» Les masses vont tomber en ébullition.
» Que le sel alcalin dans la fonte s'épanche !
» Sans le sel il n'est pas de bonne fusion.
» Que tout ce mélange qui fume
» Soit allégé de son écume,
» Afin que du métal, ainsi rendu plus pur,
» La voix monte plus pleine à la voûte d'azur ! »

D'abord, avec des chants de joie et d'espérance,
Elle ira saluer l'enfant cher et vermeil,
Qui, dès ses premiers pas dans l'humaine existence,
Se repose, bercé dans les bras du sommeil.
Pour lui de même encor, tristes ou fortunées,
Dans le secret des temps dorment les destinées ;
De l'amour maternel, amour tendre et sacré,
Veille l'œil attentif sur son matin doré. —
Rapides comme un trait, s'envolent les années !
Bientôt, fuyant ses sœurs, l'enfant impétueux
Du hardi voyageur prend le bâton noueux ;
Il va courir le monde ; il va tenter la vie ;
Mais sa soif de tout voir est bientôt assouvie :
Il revient, étranger, au toit de ses aïeux.
C'est alors que, reflet de la beauté des cieux,
Brillante de jeunesse, et la forme angélique,
Une sainte rougeur couvrant son front pudique,
La vierge tout à coup apparaît à ses yeux !
Un desir inconnu du jeune homme s'empare...
Fuyant ses compagnons, solitaire, il s'égare...
De ses yeux pleins d'amour on voit couler des pleurs ;
Rougissant, il s'attache aux pas de son idole,
Heureux d'un salut d'elle, heureux d'une parole !
Et, pour la faire belle entre toutes ses sœurs,
Du vallon, chaque jour, il moissonne les fleurs.

[redacted]

O désirs innommés ! ravissante espérance !
O d'un premier amour jours brillants et dorés !
Dans le ciel, large ouvert, notre âme alors s'élance,
Et le bonheur déborde de nos cœurs enivrés.
Ah ! pourquoi ne peux-tu fleurir ainsi sans cesse,
Du frais printemps du cœur saison enchanteresse !

« Le métal se brunit — qu'on y plonge un roseau !
» Et si nous l'y voyons se glacer comme verre,
» C'est preuve qu'il est temps de couler la matière.
» Mais ne négligeons rien pour un succès nouveau ;
» Et tout d'abord, suivant l'usage,
» Assurons-nous que l'alliage,
» Unissant la douceur à la ténacité,
» D'une fonte parfaite a bien la qualité. »

Car lorsque la tendresse à la vigueur s'allie,
Lorsque l'on voit s'unir le faible avec le fort,
L'alliance est parfaite, et l'harmonie en sort. —
Qu'il s'assure, celui qui pour jamais se lie,
Si, dans cet acte saint où s'enchaîne sa vie,
C'est bien avec un cœur que son cœur va s'unir !
L'illusion est brève, et long le repentir !
La fleur de l'oranger, virginale couronne.
Au front de l'épousée avec grâce rayonne,
Quand, pour nous convier aux fêtes de l'hymen,
Le sonneur fait chanter la cloche sous sa main.
Mais la plus belle, hélas ! des fêtes de la vie
Du printemps de la vie est le dernier beau jour !
Le voile est déchiré, la ceinture flétrie ;
La belle illusion s'envole, et sans retour !
La passion n'est plus, l'amitié doit survivre ;
La fleur passe, mais vient le fruit qui doit la suivre.

Dans une vie hostile alors entre l'époux ; —
Obligé de lutter contre un destin jaloux,
Il doit agir, créer, souffrir, et, plein d'audace,
Au soleil du bonheur se faire enfin sa place.
La fortune sourit à ses nobles efforts,
Et dans ses magasins s'entassent des trésorts ;
Bientôt il agrandit la maison trop petite ;
Là, de joyeux enfants une troupe s'agite ;
La mère, jeune encor, vive et pleine de soin,
Dirige la maison, prévoit tous les besoins ; —
Comme un ange gardien, veillant sur la famille,
Elle gronde ses fils, elle enseigne sa fille ;
Elle a les yeux partout, partout elle a la main,
Et par son esprit d'ordre elle augmente le gain :
D'approvisionnements les armoires s'emplissent ;
Un fil souple s'enroule aux fuseaux qui bruissent ;
Des buffets odorants et clairs comme miroirs,
D'un linge blanc de neige elle emplit les tiroirs,
Et, joignant l'élégant au bon dans toute chose,
Pas plus que son esprit son corps ne se repose.

Le père, cependant, du haut de sa maison,
D'où se découvre au loin un immense horizon,
Contemple son bonheur d'un œil brillant de joie :
Ici, c'est son verger et des fruits à foison ;
Là, sous le poids des grains, c'est sa grange qui ploie ;
Mollement balancée an doux souffle des cieux,
Plus loin, c'est la moisson qui, jaunissante, ondoie ;
Et le voilà qui dit dans son cœur orgueilleux :
« Tout autant que le roc, contre un destin perfide
» L'éclat de ma maison est à jamais solide !... »
Mais avec le bonheur ne dure aucun traité ;
D'un pas rapide et sûr marche l'adversité !

« C'est bien !... Que maintenant commence la coulée ;
» Car ainsi qu'il convient la fonte est dentelée.
» Oh ! mais auparavant, que de nos cœurs pieux
» La prière s'élance et monte vers les cieux !
» Mon Dieu, protégez l'édifice !
» Allons ! qu'on ouvre l'orifice !...
» Comme un fleuve de feu le métal ruisselant
» S'échappe, et dans le moule il s'engouffre, bouillant. »

Oui, du feu la puissance en bienfaits est fertile,
Quand l'homme la maîtrise et, de sa main habile,
Pour ses créations s'en fait un instrument.
Mais, alors qu'il échappe au pouvoir qui le règle,
Force venant du ciel, libre dans son vol d'aigle,
Oh ! que le feu devient un terrible élément !

Le tocsin ! Ecoutez !... Au feu !... C'est l'incendie !
Sans obstacle d'abord, il marche impétueux !
Il marche ! Et, par le vent sa fureur agrandie,
Enserre dans la flamme un quartier populeux !
Pour les créations de la puissance humaine
Pourquoi les éléments ont-ils donc tant de haine ?
Sous des torrents de pluie (il faudrait les bénir)
On dirait que les cieux veulent tout engloutir !
Mais la foudre s'y mêle, et dans l'épais nuage.
Incessante, elle creuse un sinistre sillage !
Sur les hommes troublés, dans l'horizon en feu,
Eclate en mille éclairs la colère de Dieu !
Rouge comme du sang, une étrange lumière
Vient envahir des cieux la voûte tout entière...
Mais, hélas ! ce n'est pas la lumière du jour !
Et le tocsin redouble au sommet de la tour !
Brûlante est la vapeur qui monte vers les nues,



On dirait qu'on respire à la gueule d'un four !
Quel horrible tumulte au milieu de ces rues !...
La colonne de flamme, à travers leurs contours,
Plus prompte que le vent, va grandissant toujours ;
Elle lèche, elle étreint les frontons, les façades,
S'acharne et tourbillonne autour des colonnades ;
Ici, la poutre craque et tombe le plafond ;
Là, la fenêtre éclate et la vitre se fond, —
Sous les débris fumants qu'entasse la tourmente,
Le bétail effrayé mugit et se lamente.
Chacun, épouvanté, jette des cris et fuit.
Autant que dans le jour, il fait clair dans la nuit ! —
La mère, pour chercher l'enfant qu'elle a perdue,
A travers la cité court à demi vêtue ;
Et ne la trouvant point, dans son cœur plein d'effroi,
Elle insulte le ciel et maudit le beffroi. —
Mais à la chaîne enfin la foule est revenue ;
Le seau rapidement vole de main en main ;
En cent jets, par la pompe, à torrents répandue,
L'eau lutte avec le feu... mais, hélas ! c'est en vain !
Le vent souffle plus fort, la flamme s'en active,
Et devient, par degrés, plus ardente et plus vive.
La voilà pénétrant dans la sèche moisson ;
Elle atteint les greniers, les toits de la maison,
Et de là s'élançant, terrible et rugissante,
On dirait qu'elle va, dans sa fureur croissante,
Par un dernier effort, bruyant, impétueux,
Avec elle enlever la terre jusqu'aux cieux !

L'homme perd tout espoir ! A la force divine
Il sent qu'il doit céder ; et frappé de stupeur,
Il voit ses monuments s'écrouler en ruine.
Le lieu qu'il habitait dans ses jours de bonheur,

Ces quatre vers rendent parfaitement la pensée et l'expression du poëte allemand, dont les compatriotes redisent souvent ce passage devenu populaire.

Viennent ensuite les détails que lui inspirent les illusions trop promptement fugitives du printemps de la vie, les luttes laborieuses qui les suivent dans la personne de l'époux, ses efforts pour procurer le bien-être à ses nombreux enfants, les pieuses sollicitudes, les soins économes de sa vigilante compagne; les espérances et les joies d'une famille prospère, et puis les couleurs sombres d'une subite adversité.

« Le tocsin ! Ecoutez!... Au feu!... C'est l'incendie !
» Sans obstacle d'abord, il marche impétueux !
» Il marche ! Et, par le vent sa fureur agrandie,
» Enserre dans la flamme un quartier populeux !
» Pour les créations de la puissance humaine
» Pourquoi les éléments ont-ils donc tant de haine ?
» . . . .
» Sur les hommes troublés, dans l'horizon en feu,
» Eclate en mille éclairs la colère de Dieu !
» Rouge comme du sang, une étrange lumière
» Vient envahir des cieux la voûte tout entière...
» Mais, hélas ! ce n'est pas la lumière du jour !
» Et le tocsin redouble au sommet de la tour !
» Brûlante est la vapeur qui monte vers les nues,
» . . . .
» Quel horrible tumulte au milieu de ces rues !...
» La colonne de flamme, à travers leurs contours,
» Plus prompte que le vent, va grandissant toujours ;
» Elle lèche, elle étreint les frontons, les façades,
» S'acharne et tourbillonne autour des colonnades ;

Quel bruit, en ce moment, du haut du dôme tombe ?
C'est la voix du trépas, c'est l'appel de la tombe !
Accord mystérieux qui, sombre et solennel,
Dans son dernier voyage accompagne un mortel.
Hélas ! c'est le convoi de l'épouse adorée,
De la mère, à l'envi, par chacun révérée !
Divinité farouche, impitoyable à tous,
La mort vient de la prendre aux bras de son époux ;
Au milieu des enfants dont sa verte jeunesse
Avait de l'homme aimé couronné la tendresse ;
Enfants que de son lait heureuse de nourrir,
Sur son sein maternel elle avait vu grandir !
Bonheur de la maison, liens de la famille,
Hélas ! à tout jamais vous voilà donc rompus !
Celle qui fut ta mère, ô pauvre jeune fille,
De ses soins incessants ne te bercera plus !
Elle va pour toujours dormir au cimetière !
A sa place, demain, on verra l'étrangère,
Au cœur vide d'amour, au parler rigoureux,
Venir vous régenter, orphelins malheureux !

« En attendant que l'airain se froidisse,
» Suspendons, un moment, notre rude labeur ;
» Et que chacun de nous, libre, s'épanouisse,
» Ainsi que fait l'oiseau parmi les bois en fleur.
» Quand vers l'étoile qui se lève,
» L'*Angelus* lentement s'élève,
» Le serviteur se sent libre de tout souci ;
» Mais jamais pour le maître il n'en peut être ainsi. »

Attardé dans les bois, où s'égara sa route,
O cloche ! qu'avec joie il t'entend... il t'écoute...

Le voyageur cherchant son chez-lui bien-aimé (1) !
Le bœuf au large front et la vache au poil lisse,
Et le mouton bêlant et la blanche génisse,
Alors gagnent aussi le toit accoutumé.
Sous le poids des épis le lourd char qui chancelle,

(1) J'en demande pardon à l'ombre du grand poëte ; mais il m'est impossible de ne pas chercher à retracer ici une scène qui n'est que trop fréquente dans nos montagnes, et dans laquelle la cloche joue l'un des plus beaux rôles qui lui soient assignés parmi nous :

S'abattant, par degrés, sur le val et la plaine,
Voyez quel noir brouillard aux flancs des monts se traîne !
Entendez-vous au loin la tempête mugir,
Le vent dans les sapins s'engouffrer et rugir ?
La neige, en tourbillons avec force poussée,
En travers du chemin s'accumule entassée ;
Elle fouette au visage, elle aveugle, étourdit
L'imprudent voyageur attardé dans la nuit.
La route a disparu ! Dans le ciel, sur la terre,
Il cherche, mais en vain, un astre, une lumière...
Tout est noir !... Le vertige arrive et le saisit ;
Plus encor que son corps, son cœur se refroidit.
Il veut crier : sa voix, qu'arrête l'épouvante,
Comme un râle de mort se perd dans la tourmente.
Il trébuche, il chancelle à chacun de ses pas ;
Qui tombe en ces instants ne se relève pas !
Il le sait ; il frémit, sentant la mort si proche !
Mais au loin, tout à coup, retentit une cloche...
Il en connaît les sons : c'est celle du saint lieu
Où pendant son enfance il pria souvent Dieu.
Son courage renaît ! Il croit que Dieu lui-même
Vient lui tendre la main dans cette heure suprême ;
Et, concentrant sa force en un dernier effort,
Tout prêt à succomber, il échappe à la mort.

Trop souvent la cloche d'alarme sonne en vain : la tourmente ne lâche sa proie qu'après l'avoir étouffée, et ne rend à la société qu'un cadavre.

(*Note du traducteur.*)

Rentre au logis, chargé de la moisson nouvelle,
Là, sur les gerbes d'or, belle de cent couleurs,
S'étale à tous les yeux la guirlande de fleurs,
Les jeunes moissonneurs se rendent à la danse ;
La place et le marché dorment dans le silence ; —
Autour de la lumière et d'un foyer joyeux,
La famille s'assemble, et l'on bénit les cieux ;
La porte de la ville avec grand bruit est close ; —
Et dans l'obscurité la terre se repose.
Mais si la nuit retient le méchant éveillé,
Le paisible habitant n'en est point effrayé :
Honnête homme, il comprend que, pendant qu'il sommeille,
L'œil sévère des lois est là qui toujours veille ;
Content de sa journée, exempt de tout remord,
Il se couche tranquille, et tranquille s'endort.

Ordre saint ! que le ciel, dans sa grâce infinie,
Voulut constituer sur la terre bénie,
Tout ce qui se convient, c'est toi qui sais l'unir :
Bonheur, liberté, joie, oh ! c'est là ton ouvrage ;
Nos superbes cités, seul, tu les sus bâtir : —
Sous ton impulsion le farouche sauvage
Du fond de ses forêts consentit à sortir.
Pénétrant sous le toit où nous passons la vie,
Tu vins nous y former à de plus douces mœurs ;
Et ce lien sacré, l'amour de la patrie,
C'est toi qui le fais naître au fond de tous les cœurs !

Où règne l'ordre, on voit toute main diligente
S'empresser au travail dans un joyeux concours.
Chaque force se montre, et, d'un mutuel secours
S'aidant, devient plus grande et plus intelligente.
Sous ta protection, ô sainte liberté !

s'est montré digne de nous faire goûter les beautés de ce poëme. Félicitons-nous de ce qu'au milieu des arides travaux auxquels il a pris tant de part dans les nombreuses législatures où l'ont porté les suffrages de ses concitoyens, il n'a pas perdu le goût des études littéraires et spécialement de la poésie. Sa récente communication nous fait regretter d'autant plus vivement de le savoir retenu loin de nous par une douloureuse maladie, qui du moins (nous sommes heureux de vous l'annoncer), a perdu de sa gravité depuis quelques jours. Rien ne manquerait au charme de cette séance, si, jouissant du plaisir de le voir assis à côté de son illustre collègue (1), que nous sommes fiers de compter dans nos rangs, nous pouvions lui témoigner de vive voix combien nous sont chers sa santé, sa muse et son souvenir.

CH. VIANCIN.

(1) M. le comte de Montalembert.

Le maître doit briser la forme en temps utile :
Sa prudence est plus grande et sa main plus habile.
Mais malheur ! quand l'airain, ruisselant embrasé,
Échappe de lui-même à son moule brisé !
Dans sa fureur aveugle, avec un bruit de foudre,
Le lieu qui le renferme, il le réduit en poudre.
Et, comme s'il sortait des gouffres infernaux,
Sur la terre effrayée il vomit tous les maux.
Force brutale ! aux lieux où tu fais ton domaine,
Nul travail sérieux ne peut plus s'accomplir ;
Où le peuple lui-même a dû briser sa chaîne,
Le bien-être pour nul ne saurait s'établir.

Malheur ! quand dans le sein des cités, l'étincelle
Qui couvait sous la cendre enfin doit éclater !
Le peuple rompt ses fers ; — dans sa force nouvelle
Sans frein, et pour lui seul, terrible, il va lutter !
Pour convoquer les siens aux combats de la rue,
Aux cordes de la cloche, en fureur, il se rue ;
Et l'instrment de paix, de bénédiction,
Prête une voix sauvage à la rébellion !

Le citoyen paisible a dû courir aux armes ;
La place se remplit d'une foule en alarmes ;
On entend invoquer ton nom, Egalité !
Bien haut l'on te proclame, ô sainte Liberté !
O profanation des mots les plus sublimes !
Par eux l'homme enivré se livre à tous les crimes !
Des bandes d'assassins parcourent la cité, —
Et l'on s'égorge au nom de la Fraternité !
Des femmes, se parant du nom de citoyennes,
S'excitent aux excès, se changent en hyènes ;
Et mêlant l'ironie à la férocité,

Plus d'une, on l'a pu voir, de sa dent de panthère
Se plaît à déchirer son ennemi par terre.
Rien ne reste sacré ; — dans ces jours de terreur,
Se rompent les liens de la sainte pudeur,
Au méchant furieux le bon cède la place,
Le vice en liberté s'étale avec audace !...
Oh ! c'est un grand péril d'éveiller le lion ;
Le tigre est furieux quand la faim le dévore :
Mais l'homme, quand domine en lui la passion,
Cent fois, dans son délire, est plus terrible encore !
Malheur ! quand tombe aux mains de l'*Aveugle* éternel
Le flambeau des clartés que nous prête le ciel !
Il ne l'éclaire point, mais il brûle, ravage
Et dévaste, en passant, la ville et le village !

« Notre œuvre est achevée ; Dieu l'a voulu bénir.
» Déployant devant nous sa beauté virginale,
» Hors de son moule enfin notre cloche s'étale ;
» Comme une étoile d'or, voyez-la resplendir !
» Ses flancs, sa base, sa couronne,
» Tout brille en elle, tout rayonne !
» Et son noble écusson, bien gravé sur son cœur,
» Atteste le savoir d'un habile mouleur. »

Venez tous, compagnons ; en cercle qu'on s'approche,
Et donnons, à l'instant, le baptême à la cloche :
CONCORDE ! que ce nom lui reste à tout jamais !
Qu'à l'union des cœurs sa voix toujours appelle
De la communauté la peuplade fidèle !
Que l'art, en la créant, ait fait œuvre de paix !
Bientôt, se balançant au-dessus de la terre,
Sous l'éclat du soleil et dans l'azur des cieux,
Elle s'en va planer, voisine du tonnerre,

Voisine aussi de vous, astres si radieux !
Son chant viendra d'en haut, comme votre harmonie
Qui proclame aux humains de Dieu, leur créateur,
La puissance sans borne et la gloire infinie,
Et leur marque des ans le cours et la longueur.

Que le temps, dans son vol, l'effleurant d'heure en heure,
Nous dise qu'il s'enfuit et jamais ne demeure !
De sa bouches d'airain que les sons solennels
Ne nous portent jamais qu'aux pensers éternels !
Et que sa voix, du sort interprète sévère,
Raconte, impitoyable, aux enfants de la terre,
Le drame de la vie et sa mobilité ! —

A peine son chant vibre, aussitôt il expire...
Au gouffre du néant par le vent emporté !
Oh ! comprenons par là ce qu'elle vient nous dire :
« Ici-bas rien ne dure et tout est vanité ;
» L'homme au ciel seulement trouve l'éternité.... »

—

« Des câbles maintenant !... De sa fosse profonde
» Que la cloche s'élève aux yeux de tout le monde !
» Qu'elle en sorte brillante et monte dans les airs,
» Empire harmonieux des chants et des concerts !
» Tirez, amis... elle remue !...
» Elle plane... et monte à la nue !
» Que sa voix au lointain dise notre succès,
» Et que son premier chant soit un beau chant de paix ! »

A. D.

Ems, juillet 1851.

» tendre les coups redoublés et les pas rapides des ou-
» vriers qui dirigent la lave brûlante de l'airain. »

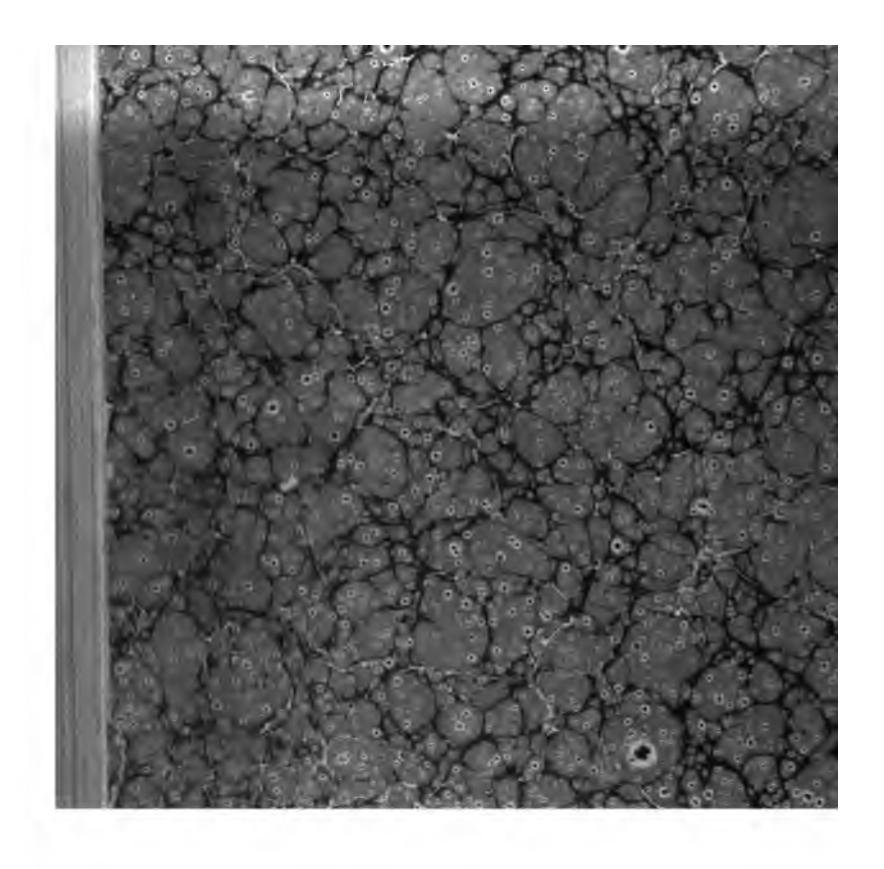
Avec cette modestie et cette défiance de soi-même qui accompagnent toujours le véritable talent, notre confrère M. Demesmay a pourtant essayé de faire passer dans notre langue poétique les beautés d'un modèle si haut placé parmi les ouvrages du genre descriptif et philosophique.

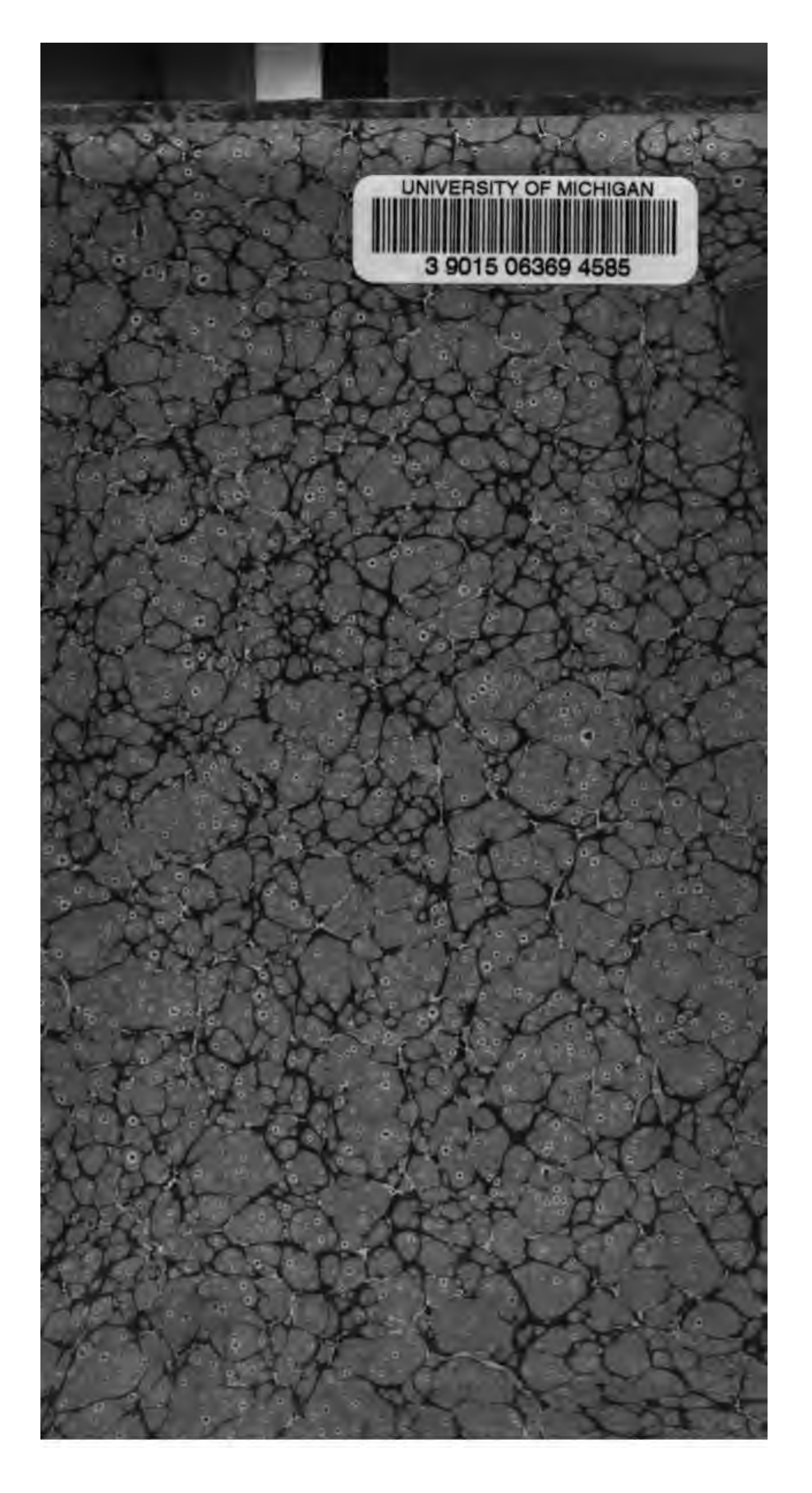
En jetant les yeux sur ce titre choisi par M. Demesmay, LE CHANT DE LA CLOCHE, *d'après Schiller,* on serait tenté de croire qu'il n'a voulu faire qu'une imitation. Mais soyez certains, Messieurs, qu'il s'est imposé scrupuleusement la tâche de suivre le texte. L'étude approfondie qu'il a faite de la langue de Schiller nous est un sûr garant de sa fidélité. Aussi ne l'avons-nous pas suspectée. Toutefois, n'ayant pas comme lui la faculté de lire les chefs-d'œuvre écrits dans l'idiome de nos voisins d'outre-Rhin, nous avons senti le besoin d'appuyer notre affirmation du témoignage d'une personne à qui la langue allemande est familière et qui la professe avec succès. Son examen attentif l'a conduite à nous déclarer qu'elle ne connaît point de traduction française plus exacte et plus élégante du poëme de Schiller que celle de M. Demesmay.

La sentence de Mme de Staël n'en reste pas moins justifiée, quant aux parties de l'œuvre du grand poëte, où il a pu produire tant d'effets d'harmonie imitative. Mais puisque le rhythme dont il a fait usage n'a pas de noble équivalent dans les diverses factures de nos vers, il se-

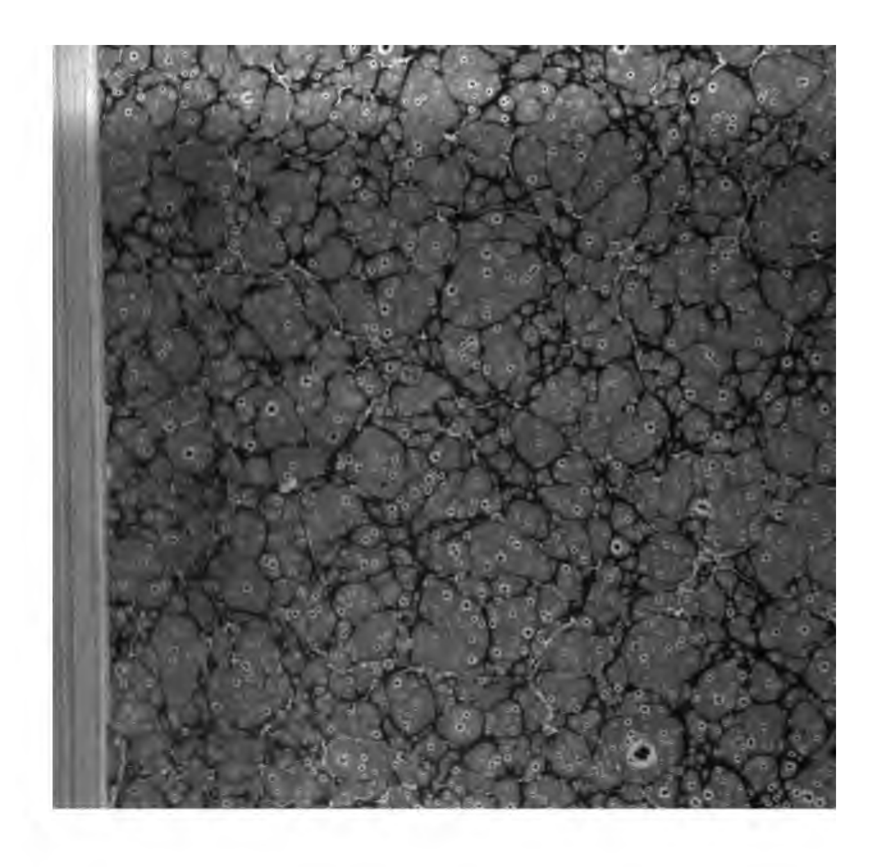
[redacted]

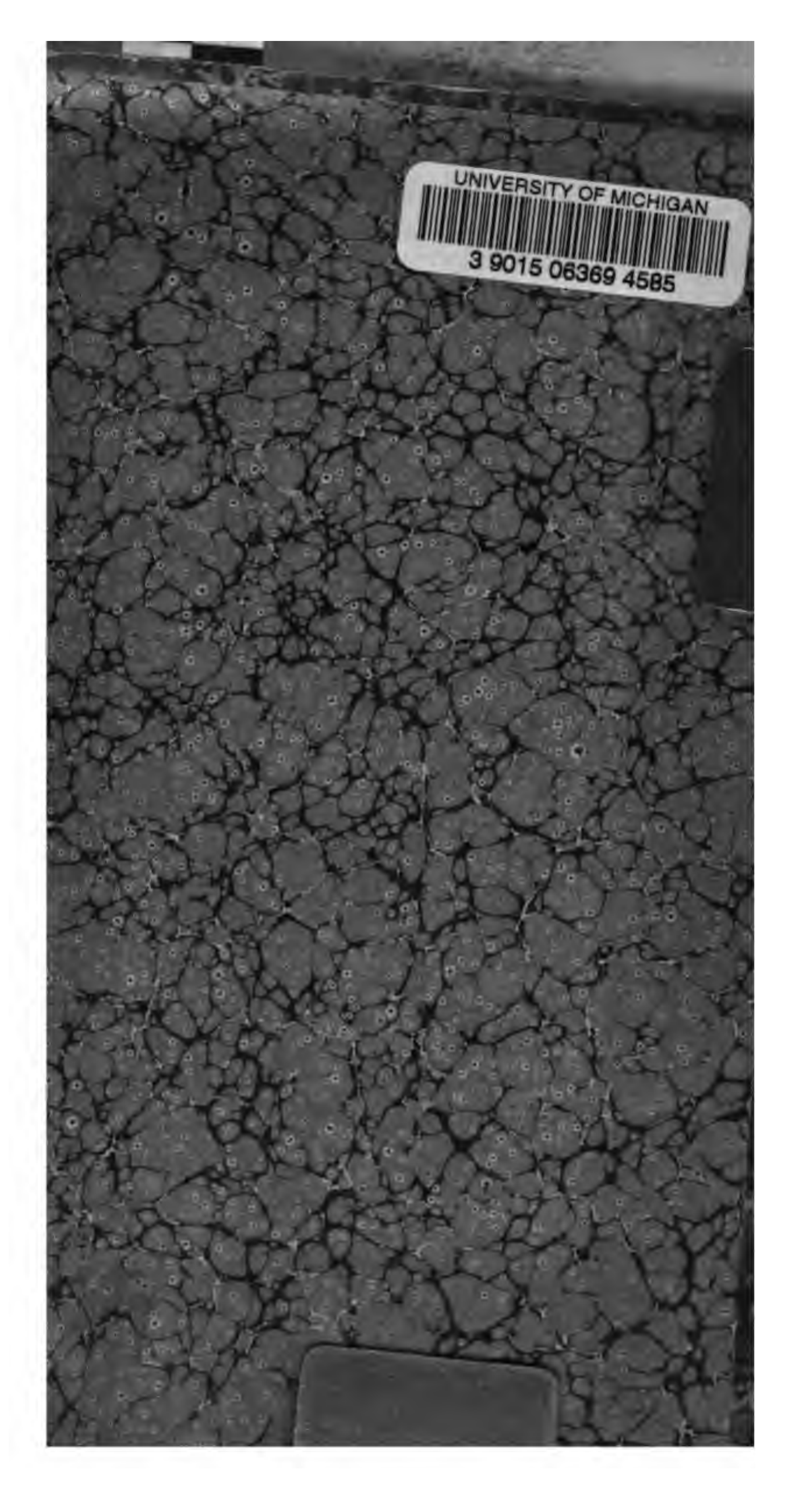
[redacted]





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06369 4585





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06369 4585